





Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

LE
CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
— SCIENCES —
LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

150
TOME CENT CINQUANTIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT QUATORZIÈME

PARIS
BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

29, RUE DE TOURNON, 29

1888

LE

CORRESPONDANT

MÉMOIRES D'UN ROYALISTE¹

XXIV

1859-1860

J'avais conçu les plus tristes pressentiments sur la politique impériale, dès qu'elle nous eût donné le singulier spectacle du Congrès de Paris. J'y retrouvais cette prédilection intéressée pour la Sardaigne qu'en 1849 nous avions eu tant de peine, non pas à vaincre, mais seulement à refouler dans l'esprit d'un prince avec qui un ajournement n'était jamais une renonciation définitive. Le 1^{er} janvier 1859, sa pensée vraie éclata comme un coup de tonnerre dans sa brusque apostrophe au baron de Hübner, ambassadeur d'Autriche...

L'opinion ne cessait de se prononcer pour la paix; l'empereur ne cessait de préparer la guerre, et une fois de plus, l'obstination de l'empereur l'emporta. Il franchit les Alpes et tomba bientôt dans un piège que le général de Mac Mahon changeait en victoire à Magenta. Les conséquences de la guerre d'Italie étaient inévitables. Elles furent cependant moins spontanées et moins étendues que Paris et Turin ne s'en étaient flattés. Le midi de l'Italie ne s'ébranla pas. Le grand-duc de Toscane, le duc de Modène et la duchesse

¹ Voy. le *Correspondant* des 25 janvier, 25 février, 25 mars, 25 avril, 25 mai, 10 et 25 décembre 1887.

de Parme furent expulsés par l'intervention étrangère, non par la révolte de leurs sujets, et l'on se crut contraint de laisser Venise à l'Autriche, en se contentant de lui enlever le Milanais. Le reste du plan fut partie remise.

Au retour de cette campagne, l'empereur en rendit compte aux deux Chambres, et, selon son habitude, ne voulut présenter au pays que des perspectives de paix. Il annonça comme définitive la fédération de l'Italie avec le pape pour chef et le roi de Sardaigne pour *vicaire*. Ce fut l'expression employée dans le discours du trône; ce qui valut aussitôt à Victor-Emmanuel, dans la presse parisienne, le nom de *vicaire savoyard*.

A diverses reprises, j'essayai de démontrer, dans le *Correspondant*, la portée des faits accomplis et les périls amoncelés sur l'avenir, mais je ne prévoyais pas que je serais mis en demeure de soutenir ma thèse en tête à tête avec l'empereur Napoléon III lui-même. Ce fut l'Académie qui en fit naître l'occasion.

Mes confrères eurent la bonne grâce de me nommer directeur pour le premier trimestre de 1860, afin que j'eusse l'honneur et la joie de proclamer l'élection du P. Lacordaire, qui eut lieu, en effet, le premier jeudi de février.

Depuis sa fondation, l'Académie compte au nombre de ses privilèges, celui de demander au premier gentilhomme de service auprès du souverain, les audiences qu'elle réclame, au lieu de s'adresser à un ministre, comme les autres corps constitués. Elle doit faire part au chef de l'État de chacune de ses nominations. Son directeur seul lui présente le résultat du scrutin, sans l'assistance des autres membres du bureau. Le chancelier de l'Académie et le secrétaire perpétuel n'accompagnent le directeur que lorsqu'il s'agit de présenter un nouvel élu après sa réception. Ces usages ont été soigneusement conservés sous tous les régimes, même par les présidents de la République, et dès que le P. Lacordaire fut élu, j'eus l'honneur d'écrire au duc de Bassano, grand chambellan, pour demander l'audience traditionnelle qui me fut accordée à bref délai.

L'empereur Napoléon III aimait ces audiences et, sachant bien que ses moindres paroles seraient répétées en pareil cas, leur donnait une forme dans laquelle il excellait, quand il n'était pas pris au dépourvu. Recevant, en 1856, le duc de Broglie, qui succédait à M. de Sainte-Aulaire, l'historien de la Fronde, avait fait l'éloge du Dix-Huit brumaire, l'empereur lui dit : « Je souhaite, monsieur le duc, que votre petit-fils parle du Deux Décembre, comme vous avez parlé du Dix-Huit brumaire. »

Après ma réception en 1857, je fus présenté à l'empereur par

M. Brifaut, qui m'avait reçu et par M. Villemain, secrétaire perpétuel. M. Brifaut commença ma présentation dans les termes sacramentels, mais l'empereur l'interrompit avec un accent très gracieux en disant : « Oh ! je connais bien M. de Falloux ! » et après une courte pause, il ajouta ces mots évidemment prémédités : « M. de Falloux, le désordre nous avait rapprochés, je regrette que l'ordre ne nous ait pas réunis. » Il me vint à l'esprit de répondre : « Sire, c'est que ce n'est pas l'ordre ! » Mais je réprimai ce premier mouvement et je me bornai à dire : « J'ai toujours gardé de la bonté de M. le Président envers moi une reconnaissance qui ne s'est point effacée. » L'empereur alors se retourna vers M. Brifaut et lui fit quelques compliments sur sa tragédie de *Ninus II*. Puis il nous congédia gracieusement, sans adresser un seul mot à M. Villemain ; voulant, sans doute, lui faire sentir ainsi, qu'il n'ignorait pas avec quelle verve intarissable le spirituel causeur manifestait, dans les salons, son implacable opposition à l'Empire.

C'est dans les premiers jours de mars 1860 que je dus aller annoncer à l'empereur l'élection du P. Lacordaire. Il avait quitté Paris, depuis la fondation de l'Empire, non sans adresser, du haut de la chaire de Saint-Roch, sur le texte : « *Esto vir* », une virulente imprécation au despotisme. Je m'attendais donc à une épigramme impériale, et je m'y étais préparé. J'ai souvent, dans ma vie, manqué aux conseils de la sagesse qui prescrit de tourner sept fois sa langue avant de parler. Je parle d'abord sept fois et je tourne ma langue ensuite. Ce jour-là, je me préparai à soutenir fermement le choix de l'Académie par l'apologie bien facile mais complète du P. Lacordaire. Mon attente fut trompée et ma précaution fut vaine.

Je commençai par la formule immuable :

— Je viens annoncer et présenter à la sanction de l'empereur l'élection du P. Lacordaire, en remplacement de M. de Tocqueville.

— Je sanctionne cette élection avec plaisir, quoique je ne vous cache pas qu'elle m'ait paru un peu étrange et qu'elle ne m'ait pas semblé faite à l'intention de me plaire.

— Je ne saurais m'expliquer comment cette élection a pu causer de l'étonnement à l'Empereur. L'Académie a une tradition qui domine et résume toutes les autres, c'est d'appeler dans son sein, lorsqu'elle les trouve réunies à un haut degré, l'élévation du talent et la dignité du caractère. A ces deux titres, rien n'était plus naturel que l'élection du P. Lacordaire, et je crois pouvoir affirmer qu'elle a été ratifiée par toutes les fractions saines de l'opinion publique.

— Oh ! je connais bien le talent du P. Lacordaire, et je ne dis

rien contre lui. Mais laissons cela. Je ne veux pas vous cacher que je suis sensible aux attaques qui me viennent de toutes parts, du côté de vos amis et du côté du clergé.

— L'Empereur me permettra de lui dire que c'est lui-même qui a posé toutes les questions et pris toutes les initiatives. Ceux dont il se plaint me semblent seulement l'avoir suivi sur le terrain où il les provoque.

— Je comprends la discussion et je l'admets; mais je ne pouvais pas m'attendre à des attaques aussi violentes et aussi passionnées.

— Je crains bien que l'Empereur ne confonde deux choses parfaitement distinctes, la passion et la conscience : la passion s'emporte souvent et finit presque toujours par fléchir; la conscience ne se donne pas de torts et ne cède jamais.

— Vous ne pouvez nier cependant que les partis ne cherchent à exploiter avidement les circonstances actuelles.

— Je dirais alors qu'il ne fallait pas leur livrer ce prétexte, mais je répète que Votre Majesté s'abuse à ce sujet. Je m'en rapporte à M. le Président pour dire à l'Empereur si les partis ont eu hâte de lui déclarer la guerre. J'ai été moi-même un gage près de lui du désir sincère des partis de rétablir l'ordre en France et de le fonder; plus tard, quand les conditions du gouvernement ont été profondément modifiées, un certain nombre d'hommes se sont tenus à l'écart et n'ont jamais fait un acte ni un vœu contre la prospérité du pays. Mais encore faut-il que les conditions de la prospérité et de l'ordre soient maintenues, et c'est ce que nous ne voyons plus depuis longtemps.

— Le clergé, au moins, n'avait pas à se plaindre de moi, et il se montre bien ingrat dans ce moment-ci.

— Le clergé a non seulement donné des preuves de déférence à l'Empire, mais je suis convaincu qu'il a souvent étonné et peut-être scandalisé l'Empereur par des empresses qui ressemblaient à de l'adulation. Je me bornerai à prendre pour exemple l'évêque de Rennes. Votre Majesté sait certainement combien il a choqué l'opinion publique et moi tout le premier. Eh bien, quoique je n'aie qu'une médiocre confiance dans son jugement, je n'hésiterais pas à l'accepter pour juge entre l'Empire et le Saint-Siège. Je suis parfaitement sûr qu'il se prononcerait, sans hésitation, en faveur des droits du Saint-Siège.

— Mais on ne me tient pas compte de mes propres difficultés, et on m'attaque à propos de tout, comme si je faisais tout ce que je veux, au milieu de tant de complications.

— Sans remonter à l'origine de ces complications, il est bien

naturel que l'Europe n'y voie que la France et que la France n'y voie que l'Empereur.

— Vous vous trompez. J'ai fait beaucoup d'efforts, mais personne ne veut me seconder. Vous êtes libre, vous M. de Falloux, et moi je ne le suis pas. Le pape n'est pas raisonnable; il n'a pas voulu m'accorder les choses les plus simples.

— Cependant les pièces publiées en Angleterre font foi que le pape acceptait toutes les propositions de réforme et que c'est de l'ambassadeur de France qu'est venu le dernier refus relativement aux garanties de neutralité et d'inviolabilité de territoire.

— J'ai également à me plaindre de l'empereur d'Autriche; il a perdu beaucoup de temps pour mettre en œuvre les stipulations de Villafranca.

— Je suis bien mal placé pour répondre sur des matières de cette nature. Je me crois seulement le droit d'affirmer que si l'Empereur avait tourné contre le roi de Sardaigne la millième partie des efforts qu'il dit avoir perdus auprès du Souverain Pontife et de l'empereur d'Autriche, toutes les difficultés de l'Italie seraient terminées depuis longtemps.

— Je vous le répète, M. de Falloux, vous ne me tenez pas compte de mes difficultés morales. Je ne puis pas m'en affranchir comme on croit; j'ai toujours été lié à la cause de l'Italie, et il m'est impossible de tourner mes canons contre elle.

— Quand on a pointé les canons de Solférino, on n'a pas besoin de les tourner deux fois contre personne; on n'a plus qu'à manifester ses intentions avec clarté et fermeté, elles sont alors écoutées par tout le monde.

— Ne croyez pas cela. Soyez sûr que les difficultés morales sont plus grandes que vous ne croyez et que la vraie manière de sortir du péril, c'était de discuter avec modération et de se prêter aux idées de transaction.

— Je répéterai, à mon tour, à l'Empereur que personne n'a cru ni voulu sortir de la modération et que personne n'a pu découvrir, dans les plans mis en avant jusqu'à ce jour, le moindre élément de transaction acceptable. L'Empereur appelle-t-il une transaction les idées émises dans la brochure dont il a permis la publication au mois de décembre? L'Empereur croit-il que le plan de vicariat proposé dans le discours d'avant-hier soit un plan viable? Certainement l'Empereur n'ignore pas qu'il y a souvent quelque difficulté à faire vivre ensemble un curé et un vicaire. J'ose demander à l'Empereur lui-même combien de temps il estime que le pape pourrait vivre avec le *vicaire* qu'il vient de lui donner?

A ces derniers mots, il me fut répondu avec une sorte de vivacité :

— Oui, je conviens que cela ne peut pas aller.

— Eh bien, sire, nous ne disons pas autre chose. Si l'Empereur en juge ainsi pour les propositions contenues dans le discours du trône, que reste-t-il alors que l'opinion puisse saisir, et que peut nous reprocher l'Empereur, quand il nous accuse de ne point entrer dans des transactions raisonnables?

— Mais je pourrais, si on m'y aidait, proposer au pape des échanges, car le pape ne peut plus conserver son territoire actuel.

— Des échanges de territoire, sire? Si c'était à Jérusalem ou dans toute autre partie de l'Orient, vous rencontreriez aussitôt la Russie et l'Angleterre. S'il s'agit d'échanges en Italie, comment donner au pape des territoires qui ne fussent pas pris à un autre; au roi de Naples par exemple, et comment cet autre y consentirait-il sans protester autant que le pape lui-même? Je ne puis voir là, je l'avoue, que le commencement de difficultés nouvelles et inextricables, non l'aplanissement des difficultés actuelles.

— Ce sont de ces affaires qui se règlent en congrès.

— Mais l'Empereur, par la brochure dont il a autorisé la publication, a paru vouloir rendre le congrès impossible.

— Eh bien, cela pourrait se traiter entre souverains.

— Mais ce sont surtout les souverains qui ont le plus d'intérêt à faire respecter les droits de chacun d'eux. (*Silence*)... Que l'Empereur me permette donc de lui dire que la seule solution praticable serait de s'arrêter et même de rétrograder dans la voie fatale où il est entré, voie aussi pleine de périls pour lui que pour la France.

— Oui, je sais bien qu'on met en cause ma dynastie et l'avenir de mon fils, mais je ne puis pas m'arrêter pour cela. Vous savez mieux que personne, monsieur de Falloux, que je n'ai jamais pris l'engagement, en faisant l'expédition romaine, de garder toujours au pape ses États malgré ses sujets. Personne ne peut l'exiger de moi, et le pape ne peut pas garder ses États à lui tout seul. Voilà la vérité.

Ces dernières paroles furent dites avec animation. Je répliquai :

— Ce que j'entends là de la bouche de l'Empereur me rappelle les paroles d'un homme dont M. le Président faisait grand cas. Donoso Cortès me disait en 1851 : « Nous assistons à la revue des ombres. Nous voyons l'ombre de la république; nous allons voir l'ombre de l'Empire; plaise à Dieu que nous ne revoyons pas l'ombre des persécutions de l'Église. » Je ne puis comprendre comment l'ombre de Pie VII ne suffit pas aujourd'hui pour arrêter l'Empereur.

— Il n'y aura point de persécutions; il n'y aura jamais de per-

sécutions sous mon règne. Vous connaissez mes sentiments pour Pie IX ; ils n'ont point changé et ne changeront jamais.

— Sire, aucune volonté ne peut le garantir : les temps d'arrêt n'existent point sur la route où l'Empereur est entré depuis un an. Il a changé la base de sa dynastie ; après l'avoir posée au centre du parti conservateur, il l'a laissé transporter au parterre de la Porte-Saint-Martin¹. L'Empereur m'a fait l'honneur de me parler de son fils ; l'avenir de son fils est désormais à la merci du parti révolutionnaire.

— Je ne me fais pas d'illusions là-dessus et je connais bien le parti révolutionnaire.

— J'ai entendu, il y a dix ans, dans la bouche de M. le Président, cette parole : « Le nom de Napoléon discipline les masses. » J'accorde bien volontiers qu'il peut les grouper et les émouvoir dans une démonstration de suffrage populaire, mais quand il s'agira de refouler et de dompter les convoitises et les ardeurs qu'on a tant surexcitées depuis un an, ce nom y perdra son prestige, et la société peut y périr (*Silence*)... L'Empereur disait récemment à Bordeaux : « Que laisserai-je derrière moi à Rome, l'ordre ou la terreur ? » L'Empereur peut se poser désormais la même question pour Paris et se demander ce qu'il laisserait derrière lui ; l'histoire de toutes nos révolutions répondra.

— Je ne me fais pas les illusions que vous supposez ; j'ai les yeux ouverts sur le péril.

— L'Empereur croit peut-être que l'alliance anglaise peut y faire contrepoids, et j'avoue que cela ne m'inspire pas de sécurité. L'alliance anglaise n'est pas plus favorable, au point de vue dynastique, que l'alliance révolutionnaire.

— Je le sais bien, l'Angleterre n'est jamais alliée ; elle est toujours ennemie (*Avec amertume*). Elle gâte tout ce qu'elle touche, mais, je vous le répète, monsieur de Falloux, mes difficultés sont de toute nature, et personne ne veut m'en tenir compte.

Ces mots, articulés déjà plusieurs fois, ramenant la conversation à son point de départ, il me parut que l'entretien était épuisé, et, sans que l'empereur l'indiquât autrement ni me donnât congé, je saluai en disant :

« L'Empereur m'a fait l'honneur de me témoigner de l'estime durant un an. Je suis sûr qu'il aurait changé d'opinion à mon égard, si je lui eusse répondu avec moins de franchise. J'ose donc le supplier de ne se faire aucune illusion sur le sujet dont il a bien

¹ On représentait alors à ce théâtre un drame de M. Mocquart, secrétaire de l'empereur, intitulé : *La Tireuse de cartes*, dans lequel Pie IX était directement insulté.

voulu m'entretenir. Ce n'est pas une lutte avec les passions ni avec les partis qui commence ; c'est une lutte avec la conscience, et la résistance sera invincible.

— J'ai été bien aise de vous voir et de vous entendre.

Puis il me serra la main avec une tristesse affectueuse au moment où je me retirai. Dans le cours de ce long entretien, l'empereur me parut atteint d'une évidente mélancolie. Il cachait à peine la docilité pénible de son obéissance à des difficultés secrètes qu'il invoquait sans les articuler.

En sortant des Tuileries, j'entrai chez le comte Anatole Lemerrier, député au Corps législatif, qui habitait sur le quai Voltaire. Je trouvai chez lui son collègue, M. Keller. Tous deux, quoique franchement ralliés à l'Empire, étaient fidèles et ardents défenseurs du Saint-Siège. Mon costume d'académicien leur apprenait d'où je venais, et tous deux en me voyant entrer s'écrièrent :

— Eh bien, eh bien ! que s'est-il passé entre l'empereur et vous ?

— Quelque chose de si imprévu, répondis-je, que j'ai besoin de savoir dans quelle mesure je puis le rendre public. Toutefois, je n'hésite point à vous donner immédiatement un conseil formel : redoublez de vigilance sur les intérêts religieux, et n'attachez pas trop de valeur à la solution qui vous a été solennellement annoncée par le discours impérial. Pendant que l'empereur me parlait, la tête d'Orsini m'apparaissait au-dessus de la sienne, et c'est à Orsini que nous avons affaire au moins autant qu'à Napoléon III.

L'état de santé de ma femme m'avait déterminé à passer l'hiver de 1860 près des médecins, et j'avais choisi Versailles où je pouvais trouver une maison et un jardin dans des conditions qui eussent été ruineuses à Paris. Je rentrai, ce jour-là, fort perplexe ; je n'avais été reçu aux Tuileries que comme représentant de l'Académie, et je devais, selon l'usage, rendre compte de mon audience, à la séance de la semaine suivante. Je ne devais, à ce compte-rendu, que les courtes paroles, échangées à l'égard du P. Lacordaire, puisque tout le reste était uniquement adressé à l'ancien ministre du président. Ce compte-rendu sommaire une fois présenté à mes confrères, je m'abstins de répéter l'ensemble de la conversation, soit à l'Académie, soit hors de l'Académie.

Toutefois, le fond des choses subsistait et deux points en ressortaient avec la dernière évidence. L'empereur ne prenait point au sérieux les manœuvres diplomatiques dont il amusait l'Europe et la France, pour gagner du temps et pour préparer un terrain à des desseins encore inavoués. Ces desseins lui étaient moitié naturels, moitié imposés, et, avec plus ou moins de répugnance, il irait aussi

loin que ses engagements de jeunesse l'exigeraient. Lorsque Mirabeau reçut deux millions de Louis XVI, le comte de la Marck dit : « Il ne s'est pas vendu ! Seulement, il s'est fait payer pour être de son avis. » Ici, la même situation se renouvelait en sens inverse et Napoléon III pouvait dire : « Je ne me ferai pas assassiner, en l'honneur du pouvoir temporel, par des Italiens dont je partage complètement l'opinion sur ce point. » Quoi qu'il en soit, les doutes que je n'avais jamais eus sur les tendances politiques de l'empereur m'étaient moins permis que jamais. Je m'en étais déjà expliqué publiquement et aucun devoir ne me prescrivait le silence là où la lumière pouvait être utile, je transcrivis très fidèlement ma conversation des Tuileries au moment où ma mémoire en était encore toute pénétrée, et je me mis à la recherche d'un voyageur pouvant remettre directement une lettre entre les mains du Saint-Père. Ce voyageur se rencontra promptement dans les meilleures conditions possibles. Ce fut M. de la Rochefoucauld, duc de Bisaccia.

A l'approche des dangers qui menaçaient le pouvoir temporel, le duc de Bisaccia et son frère le duc de Doudeauville conçurent la pensée d'une grande croisade qui embrasserait l'Espagne et l'Italie et ferait appel à tous les pays du monde chrétien. Ils offraient en outre d'amener à Rome et d'entretenir à leurs frais cinq cents hommes pendant deux ans.

MM. de la Rochefoucauld partirent de Paris, vers la fin de mars 1860. Leurs propositions ne furent pas agréées dans leur ensemble, mais, voulant du moins laisser au Saint-Père un souvenir de leur généreux dessein, ils firent parvenir à Rome deux batteries d'artillerie de campagne, des obusiers, et une somme considérable pour le denier de Saint-Pierre, dont ils furent les premiers organisateurs.

Dans les différents pourparlers qui eurent lieu entre MM. de la Rochefoucauld et le Souverain Pontife, le duc de Bisaccia remit au Saint-Père le récit de mon audience aux Tuileries, ajoutant qu'il était prêt à donner lui-même à Sa Sainteté les détails qui pourraient lui manquer. Le pape, ouvrant le pli qui lui était remis, répondit qu'il lisait difficilement mon écriture, ajoutant : « Il l'a pourtant soignée ! » M. de la Rochefoucauld voulut bien alors donner lui-même lecture de ma lettre : « A chaque phrase, m'écrivit-il, le Saint-Père m'arrêtait pour me faire des réflexions dans le sens des réponses faites par M. de Falloux à l'empereur. Aux accusations de Napoléon III, il s'écria : « Pauvre pape ! on l'accuse toujours et on ne lui a rien proposé. — Est-ce que je puis prendre le bien du prochain ? — Jamais rien de raisonnable ne m'a été proposé. — Il craint le poignard des révolutionnaires, c'est ce qui le fait agir

ainsi ! » Au passage sur l'archevêque de Rennes, le pape dit . « Il s'est bien repenti depuis et m'en a écrit. » En tout, le Saint-Père parut convaincu que l'empereur manquait habituellement de sincérité, et M. de la Rochefoucauld sortit de l'audience, convaincu que Pie IX était fermement décidé à ne rien céder. Peu de jours après, le pape nommait le général de la Moricière, généralissime de la petite armée pontificale, malgré les grands efforts de l'ambassade de France pour le détourner de cette résolution.

Dès cette époque, je me demandai et je demande encore quel pouvait être le mobile de l'empereur en me prenant, sincèrement ou non, pour confident apparent de ses pensées sur l'Italie. Croyait-il me convaincre de la nécessité des spoliations méditées ? Voulait-il seulement me laisser entrevoir le joug qui pesait sur lui et pensait-il s'enoxérer par cet aveu ? Se laissa-t-il aller involontairement à plus d'abandon qu'il ne voulait ou croyait le faire ? Obéissait-il à un instinct de vérité que gardent encore les hommes qui ont le plus besoin et l'habitude de la duplicité ? Je ne sais ; je compris seulement que son parti était pris d'aller jusqu'au bout dans ce qu'il croyait devoir à l'Italie, et, en cela du moins, je suis sûr de ne m'être pas trompé.

XXVIII

1861-1870

... Les inquiétudes pour l'Église ne furent pas notre seule épreuve à cette douloureuse époque. D'inconsolables douleurs privées devaient s'y ajouter, et je réunis ici, dans un pieux souvenir, quatre grandes pertes que nous fîmes dans l'espace de bien peu d'années. Le P. Lacordaire, le général de la Moricière, M. Berryer et M. de Montalembert nous furent enlevés avant les grandes humiliations de la patrie. Nous les avons pleurés à l'heure de leur mort ; nous les avons enviés depuis.

J'étais allé à Sorèze recevoir des mains du P. Lacordaire les lettres de M^{me} Swetchine, comme j'avais reçu des mains mourantes de M^{me} Swetchine les lettres du P. Lacordaire lui-même.

A Sorèze et dans tout le pays qui l'environne, le P. Lacordaire jouissait de la plus unanime et de la plus respectueuse popularité. Dans le vaste cadre du célèbre collège qu'il avait relevé de ses ruines, sa physionomie, éclairée de deux rayons nouveaux, semblait faire apparaître, sous le froc de Saint-Dominique, le grand seigneur et le saint. On eût dit que toute la contrée lui appartenait tant il en faisait bien les honneurs. Il était accueilli partout en

suzerain vénéré et incontesté. Durant mon séjour, il donna un grand congé à ses élèves et nous conduisit déjeuner dans les montagnes à trois lieues du collège. Une partie du trajet se fit dans de bonnes voitures prêtées avec empressement. Le reste de la route se fit à pied. Le Père marchait en tête avec un entrain qui ne nous annonçait pas un si prochain deuil. Le déjeuner, par un beau soleil, au milieu de la neige, alliance qui n'est pas rare dans cette contrée du Midi, était servi avec cette propreté et ce soin des moindres détails que ne dédaignait jamais le P. Lacordaire. Les sites où nous nous arrêtàmes successivement étaient choisis avec l'art d'un paysagiste consommé. Je renouvelai la visite que j'avais faite trente ans auparavant aux bassins de Saint-Ferréol et de Lampy. C'est là que Vauban, émerveillé du succès d'une œuvre dont l'exécution lui avait paru impossible, dit à Riquet : « Il manque ici quelque chose, monsieur. — Quoi donc, monseigneur? — Votre statue! »

Le P. Lacordaire présidait toujours les séances littéraires et y prenait une part active. Les récompenses académiques étaient décernées au scrutin, sous la forme la plus strictement parlementaire. Une fois par mois, les premiers de chaque classe passaient la soirée dans le salon du Père. L'entretien s'élevait alors aux plus hauts sujets de l'histoire ou de la philosophie. La musique y avait aussi son rang. Quant à la sainteté, personne n'en parlait; mais tout la révélait : l'assiduité du P. Lacordaire à la chapelle, sa fréquente présence dans la chaire, sa parole aussi pleine de feu pour ses chers élèves que pour son auditoire de Notre-Dame, la constante affluence du clergé autour de lui.

Un vieux curé des environs, parmi ceux qui venaient sans cesse près de lui chercher encouragement et lumière, me dit un jour : « A Paris, vous avez admiré l'orateur; ici, nous sommes mieux partagés encore, nous possédons le parfait exemplaire des plus rares vertus chrétiennes. » Le P. Chocarne, retraçant la vie du P. Lacordaire dans ses traits les plus soigneusement cachés, a justifié et vulgarisé cette vénération. L'austérité du P. Lacordaire abrégé ses jours. Quand il vint au Bourg-d'Iré, nous avons remarqué l'enflure de ses jambes et nous lui parlâmes de précautions à prendre. D'autres amis, des médecins, des religieux, insistèrent dans le même sens; personne ne put obtenir de lui le moindre adoucissement à des jeûnes et à des mortifications de toute sorte. Il désirait vivre cependant, car sa tête et son cœur débordaient encore de pensées et de zèle. Mais ce qu'il préférait à tout, c'était la volonté de Dieu. Dès qu'il crut l'apercevoir dans la souffrance, dans la maladie et dans la mort, il l'accepta sans murmure; il marcha, pour ainsi dire, au-devant d'elle d'un pas ferme et résolu.

Quant au général de la Moricière, rien ne nous avait préparés à une perte prématurée. Il gardait l'ardeur ou plutôt la fougue de ses jeunes années; il galopait à cheval à travers les haies et les sillons de l'Anjou comme s'il eût encore poursuivi les Arabes. Sauf quelques accès de goutte, qui n'étaient ni très longs ni très cruels, sa santé demeurait imperturbablement robuste. On pouvait encore le croire destiné à quelque éclatante revanche sur un champ de bataille. La soudaine nouvelle de sa mort nous frappa comme un coup de foudre. La Moricière sans mouvement et sans vie ne se présentait jamais à l'imagination de personne. Je garde une inaltérable reconnaissance à l'un de ses jeunes officiers d'ordonnance, Joseph de la Perraudière, qui, sur cette terrible nouvelle, apportée par tous les journaux, accourut au Bourg-d'Iré, et, se jetant dans mes bras, me fit l'honneur de me dire : « Je viens ici parce que je suis sûr qu'on y pleure comme moi mon général ! »

M. Berryer fut le seul de mes chers et illustres amis à qui Dieu me permit de fermer les yeux. J'étais chez M^{me} de Castellane, à Rochecotte, lorsque je reçus en même temps de MM. Cochin, Andral et Lavedan trois lettres qui me pénétrèrent de la plus vive angoisse. Je pris aussitôt le chemin de fer. Je regagnai cette route d'Augerville, qui m'était bien connue, et je descendis chez le curé, demandant à grand'peine : « Vit-il encore ? » Sur la réponse relativement favorable, je gagnai silencieusement le château. J'y fus affectueusement reçu par le petit-fils de M. Berryer et bientôt introduit dans la chambre du mourant. Il me tendit la main avec émotion et prononça d'une voix distincte ces mots que l'évêque d'Orléans a répétés dans son oraison funèbre : « Le P. de Pontlevoy m'a ouvert les portes du ciel; maintenant, je suis tout au calme et à l'amitié. » Tant qu'il garda connaissance, il demeura souriant, patient, fidèle à tous ses souvenirs, se faisant apporter sur son lit et contemplant avec tendresse quelques-uns des portraits dont il vivait entouré. Il parla plusieurs fois du bonheur de revoir son père et sa mère, près desquels il avait, de longue date, préparé sa sépulture.

A Paris, on l'avait jugé assez malade pour lui administrer les derniers sacrements. C'est quelques instants après qu'il voulut adresser, de sa propre main, un dernier adieu à M. le comte de Chambord et qu'il écrivit, en baignant le papier de ses larmes et d'une écriture profondément altérée, ce billet dont M. de Montalembert a dit : « C'est un des plus beaux cris qui soient jamais sortis de l'âme humaine. » Ce billet a été photographié, et il devait l'être, car il porte l'empreinte visible de toutes les émotions qui l'ont dicté. Il est ainsi conçu :

« O Monseigneur,

« O mon roi, on me dit que je touche à ma dernière heure.

« Je meurs avec la douleur de n'avoir pas vu le triomphe de vos droits héréditaires, consacrant le développement des libertés dont la France a besoin. Je porte ces vœux au ciel pour Votre Majesté, pour Sa Majesté la reine, pour notre chère France.

« Pour qu'ils soient moins indignes d'être exaucés par Dieu, je quitte la vie armé de tous les secours de notre sainte religion.

« Adieu, Sire, que Dieu vous protège et sauve la France!

« Votre fidèle et dévoué sujet,

« BERRYER. »

« 18 novembre. »

Par un effort inouï de volonté, il voulut ensuite se faire ramener à Augerville, accompagné d'une admirable garde-malade, la sœur Aglaé, religieuse du *Bon-Secours* de Troyes.

On le descendit de voiture dans un état voisin de l'évanouissement; mais, soutenu par deux personnes, il traversa le rez-de-chaussée de sa belle demeure, et s'arrêta devant le portrait de son père en lui adressant les plus tendres paroles. Il perdit connaissance au pied de ce portrait; on le plaça aussitôt sur un fauteuil et on le monta dans sa chambre au premier étage. Quand le repos et les soins lui eurent rendu la possession de lui-même, il jouit, durant plusieurs jours, du soleil qu'il saluait de la main. Deux fois il se fit asseoir devant une fenêtre ouverte pour contempler encore ses beaux arbres. Il put, dans la plénitude de sa connaissance, revoir le P. de Pontlevoy et recevoir l'évêque d'Orléans; je fus témoin de la joie qu'il en manifesta. Peu après survint un délire très douloureux. Les souvenirs de la tribune n'y reparurent point, ceux du barreau seuls revenaient sans cesse. On ne peut oublier, quand on les a entendus, les cris navrants qu'il poussa durant quelques minutes, sans que rien pût le calmer: « Rendez-moi mes écritures! rendez-moi mes écritures! Vous allez déshonorer cette malheureuse famille! Vous allez la déshonorer! » et toute l'énergie, tout le pathétique de sa voix, se retrouvaient dans cette déchirante lamentation qui semblait le réduire au désespoir.

La résignation, la dignité, la piété, inspirèrent et dominèrent ses derniers moments lucides, et il s'éteignit insensiblement et doucement. Son visage avait repris et garda l'expression la plus sereine.

Une population renouvelée jour et nuit l'entoura en lui prodiguant les témoignages du plus affectueux regret. C'est à l'histoire qu'il appartient de retracer ses funérailles. Je puis attester seule-

ment la sincérité de la douleur publique qui revêtit une solennité et une unanimité sans autre exemple dans notre siècle.

Je n'eus pas pour M. de Montalembert la douloureuse consolation que Dieu m'accorda pour M. Berryer, celle des derniers soins. La maladie qui le tortura pendant plusieurs années l'enleva soudainement, sans laisser percer aucun symptôme avant-coureur de la mort. M. de Rességuier comprit si bien la douleur qui allait m'atteindre, qu'il quitta Paris, devançant les journaux et les lettres, afin d'adoucir, en venant la partager avec moi, notre commune affliction de cette irréparable perte. La douceur de M. de Montalembert, dans des souffrances sans relâche et sans mesure, fut inaltérable comme sa fervente piété. La prière, la pensée de Dieu et de la mort, les affections de famille occupèrent toute la place que ne pouvait plus réclamer depuis longtemps sa dévorante activité. Le dernier souvenir qui me reste de lui est plein d'un charme que le temps n'efface pas. Il était couché sur une chaise-longue, dans sa bibliothèque. Le P. Gratry était assis à son côté; dans la pièce voisine, dont la porte était ouverte à deux battants, se tenait la religieuse qui ne le quitta pas durant deux années, et dans la pièce suivante, dont les portes étaient également ouvertes, la princesse Marceline Czartoryska jouait, sur un piano qu'on n'apercevait pas, des mélodies polonaises et des fragments de Mozart. Le fervent historien des moines d'Occident et des pieuses légendes m'apparut ainsi, veillé par un représentant des ordres religieux et par les sœurs de sainte Élisabeth et de sainte Cécile!

Mon pauvre cœur tout meurtri se croyait hors d'état de sentir une nouvelle épreuve. Je fus bientôt et amèrement détrompé. La guerre de 1870 éclata.

XXIX

1870-1871.

La guerre prévue et annoncée depuis longtemps éclata pourtant comme à l'improviste. L'imprévoyance politique ne nous avait ménagé aucune alliance; plus funeste encore avait été l'imprévoyance militaire. Absolument étranger à toute information sur le ministère de la guerre, je ne me doutais assurément pas du déplorable état de notre organisation, qui nous fut révélé plus tard; mais, comme tout promeneur dans les rues de Paris, j'avais été frappé de l'indiscipline et du laisser-aller qui avaient pénétré dans notre armée, et un sombre pressentiment me saisit dès le premier jour. En conduisant un ami à la gare d'Angers, je rencon-

traî deux régiments qui venaient de Nantes et partaient pour la frontière. Ce qu'étaient leur tenue, leurs lazzi, leurs chants prétendus patriotiques, ne peut se décrire. Un sous-officier de cavalerie, qui probablement avait reçu sa première éducation dans un cirque, exécuta des danses grotesques au milieu de la salle d'attente, puis emprunta un chapeau et fit une quête pour acheter du vin, dont cependant il n'avait évidemment pas besoin ce jour-là. La mine des camarades était à l'avenant. Je quittai la gare consterné, et assis tristement sur une borne de la cour, écoutant les derniers chants qui s'éloignaient, regardant les passants ahuris qui se dispersaient, entendant les propos les plus étranges, je ne pus étouffer ce cri intérieur : Non, ce n'est pas ainsi qu'on sauve un pays !

Je n'ai, naturellement, rien à dire des événements militaires qui ne sont nullement de ma compétence. Le seul tableau que je puisse retracer ici, c'est, hélas ! celui des angoisses dont allaient vivre les hommes que leur âge tenait à l'écart. Il en fut pour moi des désastres de la France comme il arrive de tout ce qui atteint profondément le cœur : ni le raisonnement, ni la prévoyance, ni la sécurité personnelle n'y font rien. A mesure que la défaite se dessinait à la frontière, qu'elle enveloppait Paris, qu'elle envahissait la France, tous les griefs politiques disparaissaient et faisaient place à un inexprimable désespoir. Chaque soir, je n'obtenais un court et douloureux sommeil qu'après m'être longtemps débattu contre la pensée toujours présente de nos troupes poursuivies par l'impitoyable rigueur d'un hiver exceptionnel, épuisées par des marches sans résultat, mal chaussées, mal vêtues, jonchant de leurs morts les champs de bataille, et remplissant de blessés de lointaines et insuffisantes ambulances. Chaque matin, c'était en s'éveillant que l'on croyait rêver et qu'il fallait après un cruel effort se répéter : Ce n'est pas un cauchemar ; non, tant de souffrances, tant de désastres, hélas ! c'est la réalité.

Assurément, ceux qui étaient condamnés à l'inaction ne peuvent appeler sur eux la compassion justement réservée à ceux qui se dévouaient sous toutes les formes. J'ose affirmer cependant que le sort des inutiles était aussi très digne de pitié. L'ignorance, le doute, l'alternative des nouvelles que l'on épiait sans cesse, sans pouvoir s'en distraire ni s'en consoler, étaient des supplices qui ne méritent pas une histoire et qui pourtant ont torturé bien des cœurs.

A tant d'années de distance, je ne puis me reporter sans émotion au jour où nous aperçûmes un ballon pavoisé flotter à l'horizon du Bourg-d'Iré, s'avancer vers nous, puis passer à une grande hauteur perpendiculaire au-dessus de nos têtes. Nous nous étions

atroupés, nous poussions des cris, nous agitions nos chapeaux, nos mouchoirs, nous implorions une lettre, un journal, un bulletin quelconque jeté du haut de la nacelle. Vaine agitation ! aucun signe ne nous était rendu. Le ballon, impassible, continuait sa marche, sans se ralentir ni s'abaisser, et en huit ou dix minutes nous le perdîmes de vue dans la direction de Nantes. Alors mille impuissants et inutiles commentaires. Était-ce un messenger venant de Paris ? Où allait-il ? Que signifiaient ces drapeaux distinctement aperçus ? Était-ce une annonce de victoire ? Était-ce de simples banderoles, symbole de l'appel et du vœu des Parisiens ? Et, à mesure que le ballon s'éloignait, nous retombions dans notre morne douleur en nous rattachant au lendemain... et le lendemain, pas plus que la veille, ne venait confirmer aucune espérance !

La patrie était bien notre première sollicitude, mais nous portions aussi le poids de notre incessante préoccupation pour les amis dont le blocus de Paris nous séparait absolument...

A partir de l'investissement de la capitale, toutes les communications furent suspendues. Quelques rares nouvelles nous parvinrent par ballon, mais nous ne réussîmes à en faire arriver aucune à nos chers assiégés. Ce cruel silence dura plus de quatre mois, pendant lesquels l'imagination pouvait tout supposer, tout envisager sans aucune atténuation, sans aucun démenti.

Durant cette agonie, les miens et moi nous n'avons connu qu'un seul instant de soulagement, celui où les ambulances d'Angers nous envoyèrent six blessés. L'omnibus qui nous les amenait arriva par un grand froid, vers sept heures du soir ; nous leur avions préparé tout le bien-être dont nous pouvions disposer. A l'aspect de leur joie en examinant leur gîte, en s'approchant du feu, en trouvant dans notre accueil la certitude qu'aucun soin ne leur manquerait, j'éprouvai, pour mon compte, une sorte de détente. Cesser de se sentir absolument inutile est quelquefois une impression bien douce. Nos six blessés étaient assez gravement atteints. L'un venait de subir l'amputation d'un bras ; un éclat d'obus avait entièrement emporté le mollet d'un second ; deux étaient blessés aux pieds et ne pouvaient pas encore marcher, même sur des béquilles ; un autre avait le corps traversé par une balle. Le sixième, en servant une batterie d'artillerie, avait reçu un éclat d'obus dans la cuisse et, au moment où il se retournait pour avertir un camarade de venir prendre sa place, il fut encore frappé de deux balles par derrière, ce qu'il avait soin d'expliquer souvent, en nous répétant : « Croyez bien que ce n'est pas en fuyant que je les ai reçues ! » Ils avaient tous très bon cœur, et nous devînmes promptement très amis. Ils comprirent parfaitement qu'ils n'avaient

pas d'autre manière de nous remercier que de se montrer sages à mesure qu'ils entraient en convalescence. Ils ne nous donnèrent pas lieu de nous plaindre de la moindre légèreté, du moindre propos malséant. Ils quittèrent la maison en témoignant des regrets qui furent bien réciproques. Ils m'ont écrit durant plusieurs années, et l'un d'eux signait naïvement : « Votre blessé pour la vie. » L'un a repris du service et y est mort. Celui que nous avions, par antiphrase, surnommé M. Dumollet, s'est fort bien marié à Paris et est devenu propriétaire d'une boulangerie. Le manchot est demeuré dans la maison et y est encore.

Aux périls de la guerre, terminée par une mutilation du territoire bien douloureuse, succédèrent les périls de la paix, c'est-à-dire toutes les incertitudes, toutes les passions et toutes les contestations de la politique. Les élections se firent durant l'armistice, sous la pression d'un irrésistible courant pour la conclusion d'un traité prompt et définitif remplaçant l'armistice. La gauche prit, au contraire, de M. Gambetta, le mot d'ordre de « Guerre à outrance », et ce programme imprudent, irréfléchi, et, en réalité, si peu patriotique, lui porta malheur. Elle fut réduite à une minorité qui eût été plus écrasante encore si les conservateurs eux-mêmes, privés du temps et des moyens de se concerter, ne leur eussent fait spontanément une place sur leurs listes. M. Gambetta et bon nombre de ses amis profitèrent de ce mouvement trop généreux et qui n'était certainement pas, à cette date, en rapport avec le véritable état de l'indignation publique. Les incohérents et détestables procédés de la dictature révolutionnaire étaient mieux jugés alors par l'instinct public qu'ils ne l'ont été plus tard par une Assemblée qu'on a bien injustement appelée réactionnaire. Une certaine confusion naquit de l'absence forcée de toute entente préalable. Des popularités noblement acquises durant la guerre devinrent très naturellement et très légitimement des popularités électorales. De là surgit à l'improviste une Assemblée hâtivement composée d'instincts très nobles et d'opinions très divergentes. Ce premier malheur fut complété par un autre également inévitable, mais d'une plus funeste portée : l'ascendant universellement accepté du persévérant adversaire de la déclaration de guerre et du principal négociateur de la paix.

Au retour de son voyage à travers l'Europe, M. Thiers était venu se fixer à Tours, près du gouvernement provisoire. Il n'occupait là aucune charge spéciale, mais il est certain que rien n'était résolu sans son avis, non seulement par MM. Glais-Bizoin et Crémieux, deux dictateurs absolument au-dessous de leur rôle; non seulement par l'excellent amiral Fourichon, son ami personnel,

mais par M. Gambetta lui-même. Celui-là était le vrai meneur. Il disait volontiers : « Thiers ne m'aime pas ; je le déroute et je le dérange, mais nous ne nous fâchons jamais. Quand je le vois près de s'irriter, je lui apporte des cartes de géographie, je le consulte sur la stratégie, et aussitôt il devient radieux. »

Dès que j'avais su M. Thiers fixé à Tours, j'avais couru vers lui avec l'espérance d'y trouver quelques renseignements ou quelques indices consolateurs. Je ne prétends assurément pas avoir prévu, dès lors, tout ce que la France devait subir, mais j'eus, dès le commencement de la guerre, non moins d'inquiétude sur les périls intérieurs que sur les périls extérieurs. L'empire n'avait pas moralisé le pays mieux qu'il ne l'avait armé. Je parlai vivement dans ce sens à M. Thiers, puis je revins de Tours à Rochecotte, chez M^{me} de Castellane. Dès le lendemain, M. Thiers vint y faire une visite, accompagné du duc Decazes. J'étais retenu dans mon lit par une de ces crises névralgiques qui suivaient infailliblement pour moi toute conversation vive ou tout déplacement, à plus forte raison les deux réunis.

M. Thiers voulut bien monter dans ma chambre et s'asseoir près de mon lit. Il n'avait donc pas été mécontent de ma franchise, mais, pour mon compte, je fus peu content de son langage. Je fus doublement affecté du soin avec lequel il évitait de parler d'un avenir sérieux pour notre pays, et du soin non moins évident qu'il mettait à flatter les vanités personnelles. J'y trouvai deux mauvais indices de son propre état d'esprit.

Être parvenu à ce point culminant de l'influence politique en France et en Europe, sans se demander ce qu'on ferait d'une si grande situation, sans l'indiquer au moins par des traits généraux, afin de fixer les uns sur un grand point de vue et d'y amener les autres, me parut une légèreté ou une discrétion bien hors de propos. S'occuper des amours-propres individuels quand le patriotisme devait tout absorber, c'était, à mon sens, montrer trop peu de confiance dans le caractère français ou révéler en soi-même trop de faiblesse, inconscientes ou non. A plusieurs reprises, je lui demandai :

— Que ferez-vous de la France, au lendemain de la paix ?

Autant de fois il me répondit :

— Je ne sais ce que nous ferons, je ne sais ce que nous ferons ! Mais je suis sûr qu'avec un ministère où j'aurai à ma droite mes vieux et chers amis, Falloux et Larcy, nous viendrons à bout de toutes les difficultés.

Je finis par lui répliquer avec une impatience assez marquée :

— Je n'ai plus assez de forces pour vous seconder, vous le savez

bien, mais vous savez aussi par expérience que je ne n'accepterais pas de ministère sans condition, et, cette fois, ma condition serait la monarchie.

— Sans nul doute, me dit-il, nous sommes d'accord là-dessus, mais il faudra du temps, plus de temps peut-être que vous et moi ne le supposons aujourd'hui.

Puis aussitôt, avec son habituelle abondance de langage et sa vivacité ordinaire, il entra dans des considérations générales sur lesquelles il n'y avait pas lieu de le contredire avant que la composition de l'Assemblée fût connue, bien que nous fussions tous deux assurés que l'Assemblée, succédant aux désordres de toute espèce qui avaient signalé la dictature de Gambetta, serait infailliblement conservatrice. Dans ses entretiens, on le voit, M. Thiers faisait naître et dissipait en même temps l'inquiétude, mais il ne la dissipait pas complètement; et, sans me livrer à des polémiques injustes peut-être, prématurées en tout cas, je fus attristé au fond de mon cœur de ce que j'entrevis dans le fond du sien.

La date des élections à bref délai fut promulguée en même temps que l'armistice, et le mouvement électoral prit aussitôt une direction à peu près uniforme. Le département de Maine-et-Loire et le département d'Ille-et-Vilaine me destinèrent une place sur leurs listes. Dans ces deux pays, une écrasante majorité était assurée aux conservateurs. J'avais beaucoup résisté aux candidatures, vers la fin de l'empire; mais l'extrême probabilité de l'échec avait entraîné mon consentement. Cette fois la situation était inverse, et ce fut la certitude du succès qui m'arrêta.

Sous l'empire, il ne s'agissait que d'une simple démonstration. En 1871, il fallait reprendre activement la vie politique et dans quelles conditions! A la suite de toutes les angoisses traversées, ma santé était tombée de plusieurs degrés plus bas encore, et il fallait partir à l'improviste pour Bordeaux, peut-être courir de ville en ville, et Dieu seul savait à travers quelles aventures! Cette raison aurait pu suffire, mais elle était doublée d'une raison plus décisive encore pour moi. Je ne doutais pas que la monarchie ne sortît logiquement, nécessairement des désastres de l'Empire et des extravagances de la République imposée le 4 septembre 1870. Dix-huit années de dissentiment sur la question de l'abstention électorale m'avaient aliéné l'ancienne bienveillance de M. le comte de Chambord. Dieu semblait avoir aplani au prix des plus cruelles épreuves nos vieilles difficultés, nées de nos vieilles discordes; revenir en même temps que le succès et m'imposer avec lui me répugnaient beaucoup. Enfin j'étais sûr, en refusant les offres de Maine-et-Loire, d'ouvrir à M. de Cumont la vie politique pour

laquelle il était fait. Son courage et son talent avaient bien donné leur mesure, et il m'était doux de contribuer à lui faire rendre justice. J'envoyai donc simultanément à Angers et à Rennes un messager porteur de mon refus absolu. La liste conservatrice dans Maine-et-Loire et dans Ille-et-Vilaine triompha avec cinquante mille voix de majorité. M. de Cumont, vaillant et valide, partit pour Bordeaux, à ma place et à ma grande satisfaction.

Je pourrais me désintéresser ici de ce qui se passa dans les premiers jours de l'Assemblée à Bordeaux, mais je ne serais ni absolument sincère en ce qui me concerne, ni absolument juste envers quelques-uns de mes amis. Plusieurs m'écrivirent, plusieurs vinrent me voir, et je pris de loin une certaine part à la décision qui a été fort blâmée depuis. Fallait-il, dès l'ouverture de l'Assemblée, avant le traité de paix, avant la reconstitution des forces publiques, proclamer la monarchie? Personne ne le crut alors, et je le crus moins que personne. Seulement, je n'ai pas, comme quelques autres, changé d'avis après l'événement. Rappeler la maison de Bourbon lorsque l'étranger campait encore sur notre territoire, faire signer le démembrement de la France par le petit-fils de Louis XIV et donner, en apparence du moins, à une troisième restauration une troisième armée étrangère pour escorte, représentait à mes yeux le plus funeste présent que l'on pût faire à la monarchie. M. le comte de Chambord n'était nullement disposé à l'accepter, et, en tout cas, je n'étais pas d'avis qu'on le lui offrit.

La République avait pris sur elle toutes les responsabilités. Elle avait voulu tout remplacer, tout conduire, et, sans lui imputer exclusivement nos malheurs, on peut affirmer qu'elle en avait provoqué et aggravé plusieurs par son incapacité présomptueuse, par des passions, par des préoccupations de coterie, prenant le pas sur le patriotisme, paralysant les généraux et décourageant les soldats. Il me paraissait donc souverainement juste que l'humiliation pesât sur ceux qui l'avaient si témérairement affrontée et que la douleur, l'amertume du sacrifice, n'appartinssent pas en titre à ceux qui étaient innocents de la faute. Cette considération primait pour moi toutes les autres. En outre, l'armée était en pleine dissolution, Paris en pleine anarchie, en attendant la Commune. Les grandes villes, les principales municipalités étaient dans la main des idiots ou des pervers. Comment, dans un tel état du pays, braver la guerre civile, comment en assumer l'odieux et mettre aveuglément tant de chances contre soi?

Tel fut à Bordeaux le sentiment auquel applaudit et s'unit hautement toute l'extrême droite, sans une seule exception dont j'aie souvenir. Ce sentiment, M. Thiers aussi le fit valoir très chaleu-

reusement, mais qui pouvait alors le lui reprocher, qui pouvait alors se lever et lui dire : « Vous songez à vous-même plus qu'à votre pays! »...

Quand l'Assemblée résolut de se transférer de Bordeaux à Versailles, je me rendis à Rochecotte, où je me trouvais, par le voisinage de Tours, sur le chemin de nos représentants. Le marquis de Castellane qui, quoique marié, s'était volontairement enrôlé et avait pris une part active à la guerre, fut envoyé à l'Assemblée par le département du Cantal. Bon nombre de ses collègues et de ses amis vinrent le rejoindre à Rochecotte pour de là se rendre à Paris, nous apportant avec des détails précis, la confirmation des symptômes qui m'avaient étonné et contristé en M. Thiers. Ils constataient tous, en lui, une infériorité bien imprévue à la tâche qu'on venait de lui confier.

La première singularité qui se fit remarquer dans un homme dont on ne pouvait contester le patriotisme, ce fut une étrange légèreté dans la discussion du traité de paix. Ce n'était assurément rien que l'on pût traduire en actes accusateurs, et cependant, c'était quelque chose d'assez saisissant pour frapper les observateurs les plus bienveillants. M. Thiers irrita plusieurs des membres de la Commission par l'enfantillage avec lequel il interrompait et prolongeait les délibérations les plus douloureuses, pour raconter les compliments que lui adressait M. de Bismarck, compliments tellement excessifs, qu'on pouvait les croire ironiques. M. Thiers paraissait, en même temps, incliner vers un singulier point de vue : il semblait préférer des concessions de territoire à des tributs en argent. Il dit à plusieurs reprises : « Les provinces, on les reprend ; l'argent, on ne le recouvre pas ! » Un jour il alla jusqu'à dire : « Ne nous exagérons pas ce qu'on demande à la France en ce moment-ci, ce n'est qu'un bien petit morceau ! » A ces mots, un des membres de la Commission, l'un des plus spirituels de l'Assemblée, se souleva sur son fauteuil, et avec une verve plaisante qui cache souvent, chez lui, un sens très sérieux et très profond, il répliqua : « Il y a des cas où l'on n'enlève à un homme qu'un petit morceau, et pourtant ce n'est plus un homme ! » M. Thiers fut un instant déconcerté, mais il ne l'était jamais longtemps. Cette fois, il reprit son aplomb en ayant raison sur autre chose.

Bien sévère et bien ingrat serait celui qui se flatterait d'avoir pu, dans une situation si désespérée, obtenir mieux que le traité de 1871. Ce n'est donc pas un reproche national que je prétends infliger à la mémoire de M. Thiers ; c'est l'étude de son caractère que je me permets de continuer, car les faiblesses et les défauts de

ce caractère vont être désormais, dans de graves proportions, les faiblesses ou les défauts de la politique française. En traitant avec la Prusse, il y avait pour notre malheureux pays une fatalité d'impuissance que le génie du négociateur ne pouvait guère alléger. Mais, dans la politique intérieure, dans la direction de l'Assemblée, la responsabilité fut beaucoup plus lourde, parce que l'option était beaucoup plus libre et le pouvoir beaucoup plus grand. Qu'au sortir d'une telle tourmente, on n'exerçât pas des enquêtes minutieuses ou des repréailles passionnées, cela était politique et juste, mais qu'on fermât systématiquement les yeux sur toutes les prévarications, qu'on amnistiât tous les procédés violents, qu'on encourageât toutes les hardiesses par une impunité sans réserve, qu'on plaçât sur la même ligne le devoir héroïquement accompli et le charlatanisme éhonté, c'était là un autre genre d'excès aussi pernicieux qu'immoral. M. Thiers tomba en plein dans cet excès et y poussa l'Assemblée.

M. Gambetta s'était fait justice à lui-même en mettant précipitamment la frontière entre la représentation légale du pays et lui, en abandonnant ses auxiliaires et ses œuvres à un sauve-qui-peut, qui aurait dû lui interdire le retour pour longtemps. M. Thiers, à cet égard, se fit d'étranges illusions. Il ne voulut jamais admettre que l'indifférence envers les actes ou envers les personnes aurait infailliblement une logique et une portée fatales, et qu'on tirerait bientôt de son aveuglement ou de sa complaisance des réhabilitations funestes. Il crut ou feignit de croire qu'en se prêtant à toutes sortes de camaraderies rétrospectives, il jouait sur le velours sans porter aucun préjudice à la société. Les partis extrêmes s'aperçurent bien vite de ce côté faible et s'empressèrent d'en profiter.

Ce laisser-aller banal éclata chez M. Thiers dès la première question qui intéressa au premier chef l'Assemblée à Bordeaux : la question du lieu où elle établirait sa résidence. Les préparatifs d'une insurrection à Paris étaient évidents, et la grande majorité des députés voulait transférer le siège de la représentation nationale à Orléans ou à Tours. M. Thiers s'obstina à préférer Paris. Il plaida cette cause avec la dernière énergie. Quand il vit qu'il ne l'emporterait point de haute lutte, il proposa Fontainebleau, comptant bien que les inconvénients palpables de cette proposition la feraient rejeter et lui ramèneraient les dissidents. Son calcul fut déjoué, et voyant qu'Orléans allait l'emporter, il proposa et fit agréer Versailles. Les événements ont justifié ce choix ; mais M. Thiers, qui ne le proposa qu'à contre-cœur, se donna, pour y échapper, tous les torts qui pouvaient dépendre de lui.

Il ne fut ni moins obstiné ni moins aveugle devant les préparatifs de la Commune. On l'annonçait, on la montrait, on la voyait venir, et pendant ce temps il demeurait placide et souriant au palais du quai d'Orsay. Aussi en fut-il pour lui ce jour-là comme au 24 février. Il passa sans transition de la confiance à la panique, gagna précipitamment Versailles, qui lui parut alors trop près de Paris, ne prit aucune précaution et ne laissa derrière lui aucun ordre.

On a souvent reproché à l'Assemblée d'avoir été trop sévère ou trop ombrageuse à l'égard de M. Thiers. Je crois que le contraire est beaucoup plus vrai. On s'appliquait à peu près unanimement à ne le point contrarier, à ne le point contredire, et quand on se sentit obligé de faire l'un et l'autre, on le fit avec d'extrêmes ménagements et une extrême discrétion. Le Mont-Valérien, dominant à la fois Paris et le chemin de Versailles, était de la dernière importance pour la sécurité de l'Assemblée. M. Thiers l'avait abandonné, comme tout le reste, au premier occupant. MM. Buffet, Daru, de Lasteyrie, le général Ducrot, l'amiral Jauréguiberry et d'autres députés se rendirent près de lui et obtinrent, non sans peine, qu'on réoccupât ce fort qui, quelques heures après, sauvait Versailles et la France.

Un nouveau siège de Paris était devenu nécessaire dans les conditions les plus douloureuses et les plus inouïes. M. Thiers, heureusement conseillé par le général Le Flô, rentra avec plus de coup d'œil et plus d'énergie dans ses goûts militaires. Il déploya autant de décision que d'habileté dans la concentration des troupes qui restaient encore sur pied et dans le choix de leur commandant en chef, le maréchal de Mac Mahon ; mais cette décision et cette habileté continuaient à lui faire défaut dans l'impulsion donnée à l'Assemblée. Il permit à la démagogie d'y faire son entrée avec les maires de Paris en révolte, et sans une réaction énergique des représentants, on se fût, dès les premiers jours de cette abominable insurrection, laissé aller dans Versailles même à la dérive révolutionnaire. Peu s'en fallut que la restauration sociale, qui était dans l'instinct, dans la conscience, dans le vœu de presque tout le monde, ne se changeât en une sorte de promiscuité sans but défini, sans nom officiel, par les manèges incessants d'un gouvernement dans lequel dominaient encore, sous l'égide de M. Thiers, des fauteurs du Quatre-Septembre, c'est-à-dire de l'insurrection devant l'ennemi, tels que MM. Jules Favre et Ernest Picard. Aussi la popularité, se déplaçant de jour en jour, baissait-elle à vue d'œil pour les conservateurs désorientés et grossissait-elle avec la même rapidité pour le parti démagogique. Ce parti eut peine d'abord à

croire à sa bonne fortune, mais il s'y accoutuma très vite et rappela M. Gambetta en lui criant de loin : « Il n'y a plus de Pyrénées! »

Le sincère attachement que j'avais pour M. Thiers ne me permettait pas de croire qu'il fût entré sciemment dans une telle voie. Pensant, d'ailleurs, que ma retraite et mon isolement me défendraient près de lui de tout soupçon d'un but personnel et le rendraient plus attentif à mes patriotiques inquiétudes, je me résolus à lui en adresser l'expression, et, avec une naïveté dont je m'étonne aujourd'hui sans que j'en rougisse, je lui adressai la lettre suivante :

Bourg-d'Iré, le 22 mai 1871.

« Bien cher et illustre ami,

« Mon silence, vous le savez, n'est pas celui de l'indifférence ou de la séparation, mais il est malheureusement pour moi le supplice de la retraite et de la maladie. Jamais je ne vous ai été plus uni de cœur, jamais je n'ai été plus désireux de vous seconder, si j'en avais la force, et je ne puis résister aujourd'hui à la tentation de vous exprimer à la fois mes félicitations et mes doléances.

« Oui, vous avez noblement et justement dit à l'Assemblée, en lui demandant sa signature pour le traité de paix, que vous n'aviez jamais accompli une œuvre plus douloureuse et plus patriotique; oui, plus que personne, vous avez contribué à nous rendre la liberté de notre action pour l'avenir; mais la liberté et la grandeur de cet avenir dépendent aussi de notre situation intérieure, et c'est là maintenant qu'il faut achever votre œuvre. La paix au dehors, sans la pacification au dedans, ne serait que la plus vaine et bientôt la plus amère des déceptions. Plus que personne vous pouvez et, par conséquent, plus que personne vous devez conjurer ce suprême péri.

« Vous avez paru croire que ce grand but serait atteint si vous réorganisez le pays, sans le constituer. Je doute que cette thèse soit l'expression définitive et complète de votre pensée; elle est trop matérialiste pour vous résumer tout entier. Ce n'est point l'homme qui, en 1850, a doté la France de la liberté d'enseignement, ce n'est point l'homme qui, de 1860 à 1870, a couvert les catholiques de son bouclier, qui deviendrait le théoricien d'une prétendue guérison sociale puisée exclusivement dans des règlements d'administration, en laissant de côté ou en rejetant dans les ombres d'un futur contingent toute solution empruntée aux principes supérieurs de l'ordre politique et de l'ordre moral. Comment un pays déconstitué pourrait-il devenir un pays sérieusement organisé? Vous avez tenu ce langage pour calmer les impatiences

et les aveuglements auxquels vous aviez affaire. Vous avez voulu donner au *noble blessé* le loisir d'étancher le sang qui coulait à flots de ses blessures, mais vous n'avez jamais cru que ce blessé remis sur pied resterait debout, sans convictions, sans boussole, républicain ou monarchiste, bonapartiste ou bourbonien, au souffle du hasard ou au caprice de la multitude. Vous n'avez pas résolu, dans votre grand cœur et dans votre grand esprit, l'abdication des hommes d'État dans les plus hautes délibérations de leur pays, leur récusation à l'heure des grands verdicts nationaux, et vous ne pouvez rester longtemps cantonné dans cette négation qui vous sert de formule depuis Bordeaux : « Je ne trahirai et je ne conseillerai personne. Mon pays fera ce qu'il voudra. Je serai son « serviteur, mais je ne serai ni sa lumière ni son guide. »

« Oh ! mon ami, permettez-moi de vous le dire avec toute l'émotion d'un attachement profondément sincère et invariablement fidèle depuis plus de vingt ans, non, ce ne peut être votre pensée et votre rôle. Vous ne rendriez justice ni à la France ni à vous-même, et vous seriez, moins que vos contradicteurs, l'ami de votre vraie gloire. Votre vraie gloire est précisément de vous être levé à la veille de nos grands malheurs, à la veille de nos grandes fautes, pour jeter le cri de la prévoyance alarmée, pour montrer d'un doigt sûr le chemin du péril et le chemin du salut. Est-ce aujourd'hui que vous pouvez vous déclarer fatigué de cette grande mission et vous asseoir pour un ou deux ans dans le fauteuil branlant d'une présidence incessamment contestée ?

« Quelques-uns de vos amis disent que vous voulez gagner du temps, dans l'intérêt même des idées qui précisément me sont chères, c'est-à-dire des idées monarchiques.

« Je vais vous paraître bien téméraire et je vous supplie de vous rappeler que la déférence et l'admiration envers vous étant une de mes vieilles habitudes, je ne puis en sortir sans une violente impulsion de ma conscience.

« Cette espérance même de gagner du temps veut dire qu'on y mêle l'espérance d'un bénéfice considérable, car attendre pour attendre, ajourner les problèmes en les aggravant par crainte ou par impuissance de les résoudre, ce n'est pas gagner des forces, c'est en perdre ; ce n'est pas gagner du temps, c'est méconnaître ces heures précieuses que la langue chrétienne nomme un don de la Providence et que la langue vulgaire appelle une occasion. Vous avez déjà réclamé ce prétendu bienfait de l'ajournement en 1851. Je me suis permis de vous combattre alors sur ce point, comme je me le permets de nouveau. Cependant alors je vous comprenais : 1851 était bien près de 1848. Le comte de Paris était un enfant

et, soit que vous voulussiez lui donner le temps de grandir, pour mettre une main virile sur la couronne, soit que vous voulussiez du moins qu'il fût d'âge et de force à peser dans les conseils du comte de Chambord, il y avait là un ensemble de vues qu'on pouvait ne point partager, mais dont on ne pouvait nier la portée. Nous vous avons dit cependant : « Prenez garde; laisser longtemps « le pouvoir en déshérence et les imaginations en anarchie, c'est « jouer bien gros jeu et c'est livrer le champ libre à l'Empire. » Vous savez ce qui est advenu. Aujourd'hui, nous avons encore les Bonaparte à l'horizon et nous avons de plus les Prussiens qui ne seront écartés que quand le faisceau national sera définitivement relevé.

« Je cherche donc votre but et je ne l'aperçois pas. Le temps ne peut plus rien ajouter ni aux idées, ni aux hommes, ni aux expériences, en faveur de la monarchie. Ce qui n'est pas mûr aujourd'hui ne le sera jamais. On dit : « Les villes sont républicaines, les « campagnes sont bonapartistes, l'armée flotte entre les deux. Belle « chance pour introduire des Bourbons! » Que ceux qui disent cela me permettent de leur répondre : Vous vous enfermez et vous nous enfermez dans un cercle vicieux. Les hommes d'État attendent le signal du pays, et le pays attend le signal des hommes d'État. Les villes d'ailleurs, y compris Lyon, sont loin d'être unanimement républicaines. Elles sont troublées, divisées, par des manœuvres et des mots d'ordre qui leur viennent du dehors. Les classes moyennes sont partout conservatrices et libérales; les classes ouvrières sont enrôlées dans des affiliations internationales dont il importe de les affranchir elles-mêmes, et beaucoup d'ouvriers aspirent à cette délivrance. Les campagnes ne sont ni bonapartistes ni bourbonniennes; elles sont simplement, instinctivement monarchiques, par amour de la paix et du travail.

« Quant à l'armée, elle reflète exactement les nuances du pays; elle est indécise parce que ses chefs sont irrésolus. Le jour où les hommes d'État et les hommes de guerre se seront serré la main, non pour un complot, mais pour un accord au grand soleil, mais pour un grand exemple, pour un grand langage, alors il se fera d'un bout à l'autre du pays un irrésistible courant qui relèvera les cœurs et les esprits, comme la marée montante relève et met à flot le navire échoué sur la plage. Plus vous retarderez le sauvetage, plus vous laisserez marins, pilotes et capitaines hors de leur poste et de leur rang, plus vous rendrez le sauvetage difficile et bientôt impossible.

« Gagner du temps est aussi un terme et un expédient dont on se sert avec les malades robustes, mais la pauvre France est-elle ce

malade-là? N'est-elle pas plutôt le moribond, voisin de l'agonie, en face duquel le médecin se dit à lui-même : « Je n'ai plus une « minute à perdre » ?

« Mon ami, passez en revue nos révolutions contemporaines, et voyez quelle marche rapide vers l'abîme!

« La République, en France, ne nous a jamais ni rapprochés, ni pacifiés, ni réorganisés. Elle nous a livrés à des violences de plus en plus sanglantes. Elle nous a fait descendre de beaucoup de degrés plus bas qu'elle ne nous avait pris. Il est donc, à mon sens, puéril, parfois même criminel de professer que les formes de gouvernement sont indifférentes à la destinée des peuples et se valent toutes les unes les autres. Il n'y a pas dans l'histoire de démenti plus éclatant que celui qu'elle inflige à une pareille théorie, et pour ne parler que de la France, on n'empêchera jamais que nos trois formes de gouvernement n'aient chacune un sens qui lui est propre et qui porte ses conséquences, comme un arbre porte ses fruits. On n'empêchera jamais en France que l'Empire ne signifie et n'appelle le despotisme, que la République ne signifie et n'appelle le désordre, que la Monarchie bourbonnienne ne signifie et n'appelle le régime représentatif.

« Vous avez dit à l'Empire qu'il n'avait plus une faute à commettre, la France dit à son tour : « Je n'ai plus une révolution à « subir, une expérience à supporter. Je n'ai plus, et à peine, que « la force d'une lutte suprême entre la vie et la mort. »

« Je pourrais m'arrêter là, mon ami, et j'ai, sans nul doute, abusé de votre patience; cependant, je veux aller plus loin, je veux pénétrer jusque dans le sanctuaire intime de votre conscience et vous parler comme je le ferais sur mon lit de mort, si j'allais paraître devant Dieu et que je me sentisse affranchi, par l'éternité, des passions et des intérêts de ce monde passager. J'espère que mon indiscretion ne vous irritera pas, mais si elle vous irrite durant quelques minutes, j'en appelle d'avance à une heure prochaine et plus calme, sûr que, à cette heure-là, vous reconnaîtrez que je ne vous ai jamais témoigné un attachement plus profond, et laissez-moi le dire aussi, plus patriotique.

« Dans l'impossibilité de comprendre quel dessein secret a pu transformer le monarchiste que j'ai connu en une sorte de républicain opiniâtre, quoique provisoire, j'ai osé me demander si quelque mobile personnel pouvait influencer, à son insu, sa politique actuelle. Je n'ai pas besoin de vous dire que je n'entends point par mobile personnel une vaniteuse et vulgaire ambition, quelque forme qu'on lui prête. En vous supposant un tort, je ne le cherche que dans les régions les plus élevées et je me dis : —

Il a été l'historien de la révolution française, il a été l'un des hommes éminents de la révolution de Juillet. Y a-t-il là pour lui un joug qu'il croit de sa dignité de porter jusqu'au bout?

« Si telle était votre erreur, mon ami, permettez-moi de vous supplier de la creuser jusque dans ses derniers replis, de lui arracher ses derniers sophismes et de lui apprendre, en la foulant aux pieds, que vous ne lui sacrifierez pas le salut de notre patrie.

« J'ai en horreur ces prétendues justices mondaines qui se plaisent à ramener toujours un homme à une faute de sa vie, à l'y enchaîner, à l'y clouer. Dieu en agit-il ainsi avec le genre humain et ne nous apprend-il pas au contraire quel prix, quelle sorte de charme sacré s'attache à un cœur triomphant de lui-même et s'appliquant à effacer ce qu'il regrette? Il ne nous est donc pas plus permis de nous lier par nos propres torts qu'il n'est permis à autrui de nous condamner, sous prétexte de logique, aux erreurs à perpétuité; sinon, il eût fallu bannir Henri IV de Paris catholique, parce qu'il était né protestant à Pau; il eût fallu repousser le grand Condé du champ de bataille de Senef, parce qu'il avait un jour tiré l'épée contre Louis XIV. Enfin, il eût fallu restituer avec dédain à la Révolution les lumières et l'éloquence de Mirabeau lorsqu'il les offrait à la monarchie, parce que sa carrière politique avait débuté par le serment du Jeu de Paume. Je vous ai entendu dire à vous-même, mon ami : « Je voudrais refaire plusieurs pages de mon Histoire de la Révolution ! » et, si je ne me trompe, ces ratures sont écrites depuis longtemps dans votre portefeuille. Pourquoi craindriez-vous de les produire aujourd'hui à la face de votre pays, mieux préparé que jamais à les applaudir?

« Croyez-le bien, il n'y aura jamais une bonne édition de vos premiers volumes, sans une page intitulée : « Clôture de la période révolutionnaire et impériale par la réconciliation de tous les hommes désabusés, après quatre-vingts ans de communs et croissants désastres. » Ne laissez écrire cette page par aucune autre main que la vôtre, car, soyez-en sûr, celui qui l'écrira sera non seulement le véritable historien de la France, mais son véritable héros.

« La France a décrété d'enthousiasme qu'elle relèverait votre maison, comment refuseriez-vous de relever la sienne? La France vous a donné, dans la plénitude de sa liberté, ce que d'autres lui ont arraché par surprise ou par force; comment hésiteriez-vous à lui rendre, dans la plénitude et dans la hauteur de votre jugement, un présent et un avenir immuablement fondés sur l'alliance loyale de l'autorité et de la liberté.

« Maintenant, cher et illustre ami, je ne vous demande plus pardon,

car si vous m'avez lu jusqu'au bout, je suis sûr du moins que la cause de mon attachement est gagnée.

« A vous de tout cœur et plus que jamais.

« FALLOUX. »

La date de cette lettre était la date de la victoire militaire sur la Commune, et cette victoire, au prix de ruines désastreuses, était incontestée. Mais elle n'était pas, elle ne pouvait pas être complète, si la victoire politique ne marchait de pair avec elle. C'est alors précisément que les fautes de M. Thiers prirent, selon moi, un caractère véritablement criminel. Jusque-là il pouvait sérieusement et de bonne foi arguer des forces de l'anarchie et des faiblesses de la société; mais, à partir de la reddition de Paris, l'anarchie était décapitée et la défense de la société recouvrait toute sa liberté d'action. M. Thiers ne méconnaissait pas ce progrès, mais il n'en usait qu'avec une timidité qui semblait couvrir des manèges et des engagements secrets dans des vues indignement personnelles. Je ne pus, pour mon compte, garder dans le silence de l'intimité mon sentiment à cet égard. Je disais à M. Thiers : « Vous préférez le premier rang au premier rôle »; et j'écrivais chaque jour, à mes amis de l'Assemblée : « Vous vous laissez endormir dans une sécurité bien trompeuse et vous vous réveillerez sur le bord, sinon au fond d'un abîme. »

A. DE FALLOUX.

LE PRINCE DE BISMARCK

1847-1887 ¹

Ce n'est pas pour mon plaisir que je m'arrête, à mon tour, devant cette forte figure. Elle n'a rien qui attire ni qui captive une âme généreuse, cette âme fût-elle celle d'un Allemand. On y sent la volonté, la force, la violence, avec la ruse à peine cachée sous des airs de franchise et de brusquerie. Ce n'est pas ainsi que Dieu compose d'ordinaire l'extérieur des hommes de génie. Il lui a plu quelquefois de cacher ce don divin sous des traits d'une laideur à peine humaine : c'était comme un rayon de lumière dissimulé dans un nuage, mais le rayon y était, et, avec un regard un peu pénétrant, on ne tardait pas à l'y voir et à l'y sentir. Ici rien de pareil. On chercherait vainement dans cette dure physionomie un trait d'une âme supérieure; on ne le trouverait pas. Du côté de l'esprit, c'est autre chose. M. de Bismarck a des facultés puissantes, une volonté de fer, une habileté italienne. Il a renouvelé et agrandi l'art de tromper. Il a usé de la force, non comme un grand capitaine ou un glorieux conquérant, mais comme un admirable mécanicien. Je me décide à l'étudier, après beaucoup d'autres, sans écouter, si j'y puis parvenir, le sentiment qu'il a mis et enraciné dans le cœur de tout Français. Je voudrais mesurer la dimension exacte de cet homme qui a vaincu la France, donné l'Allemagne à la Prusse, humilié l'Autriche, corrompu l'Italie, et qui semble tenir dans ses mains les destinées du monde. Il y a pour nous un intérêt à démêler le fort et le faible de ce grand et heureux praticien de la politique. C'a été une singulière faute et cruellement expiée de ne l'avoir pas deviné quand il en était temps, et quand, malgré sa dissimulation et sa finesse, il était aisé de lire dans son jeu. On disait : C'est un drôle d'homme, aimable quoique Germain, brillant mais peu sérieux. On le laissait suivre ses desseins, préparer son

¹ *Histoire du prince de Bismarck (1847-1887)*, par Édouard Simon. — Paul Ollendorf, éditeur.

œuvre ; on l'y aidait même. Que Frédéric ait trompé Voltaire, cela se conçoit ; Frédéric était fourbe, mais il était roi, et Voltaire était un courtisan sans patrie. Mais que M. de Bismarck ait trompé tant de gens d'esprit, tant de princes et tant de peuples, c'est une des choses les plus surprenantes et les plus douloureuses qu'on ait jamais vues. Cela est si vrai, qu'aujourd'hui on se fait aisément une gloire en écrivant qu'on a, au milieu de la cécité universelle, aperçu et signalé quelques-uns de ses desseins. Mais, en dépit de tout ce qu'on écrit, il reste certain que M. de Bismarck, sous tous les regards braqués sur lui, n'a été en temps opportun démasqué par personne et qu'il a pu, ce qui dans l'histoire n'a pas d'exemple, poursuivre son but et amener à lui la fortune, sans même rencontrer une embûche. Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup d'intérêt à rechercher un tel homme dans son enfance et dans sa jeunesse. A cet égard, les Plutarques ne lui ont pas manqué, des Plutarques de Germanie bien entendu, mais ils n'ont pas trouvé, quoiqu'ils aient beaucoup cherché et pas mal imaginé, quelque chose qui puisse être les commencements d'un héros. On a voulu lui faire un nid d'aigle, et on a repeint à son usage et pour l'y encadrer plusieurs vieux portraits de gentils-hommes de la Marche de Brandebourg. De tout cela, on a composé du sang de héros. Je ne sais pas s'il faut se fier davantage à la peinture de son adolescence qui le représente doux et blond, élancé comme un peuplier, avec une chevelure abondante et dorée, en demi Werther. Si cela est exact, on peut dire que l'ébauche n'annonçait pas le portrait. Ce qui paraît certain et ce qui mérite d'être relevé, c'est que ni la poésie ni le patriotisme, ces deux fièvres de l'Allemagne depuis Iéna, ne l'ont guère agité. C'est tout simplement un étudiant violent, d'une force musculaire peu commune qui lui inspire, à lui, un instinct de domination, et aux autres un certain respect. En fait d'amour, il ne goûte et ne connaît guère, d'après son propre témoignage, que « les amourettes ». Sa bravoure est la bravoure frivole de cette jeunesse qui met l'honneur à se couper un peu de la figure. A ce jeu du sabre et du hasard, il est plein d'audace et déjà de bonheur. Il a endommagé plusieurs visages de ses camarades et n'a jamais reçu qu'un léger accroc. Mais, quelque soin et quelque complaisance qu'y aient apporté ses biographes, ils n'ont pu démêler, dans tout ce fracas de jeunesse, ni une noble ardeur, ni un noble emportement, ni aucune marque de haute vocation. Il s'en faut de beaucoup que M. Otto de Bismarck fût, à vingt ans, comme le second Pitt, armé pour les grandes luttes de l'éloquence et de la politique. C'était un jeune violent, presque un jeune barbare. Il a si peu d'élans vers les sommets qu'on le

trouve, à la fin de ses études, stagiaire dans un tribunal, quelque chose comme un juge suppléant, un substitut, et peut-être même un greffier en expectative. Dans sa vie de gentilhomme campagnard, il n'y a non plus rien de bien saillant, sinon qu'il est un bon administrateur, un remarquable forestier, un cavalier intrépide, un âpre chasseur, un voisin difficile et qui plaide volontiers. On ne le voit ni absorbé dans les hautes études, ni les yeux tournés vers la politique et les grands emplois. Il ne se frappe pas le front pour y marquer la place du génie ou même de l'inspiration. Il n'est en rien poétique, et quand il pense au mariage, c'est que la mélancolie et la solitude le rendent « enclin à l'amour ». Il l'écrit sans ambages à sa sœur. Il épouse, non sans quelque difficulté, une jeune fille qui n'a dans sa physionomie qu'un trait très saillant : elle a une haine violente, féminine et presque féroce de la France et des Français. Elle a exprimé, au cours de la guerre, sa passion en termes tels, que je ne veux pas les reproduire. Ces paroles font penser aux vieilles divinités qu'avaient créées le paganisme et qui faisaient trembler les mortels. Toutefois, il faut être juste. Non seulement M. de Bismarck a fait de cette union un bonheur que rien n'a troublé, mais il y a mis beaucoup d'abandon, une tendresse bourgeoise, des sentiments d'une certaine douceur. Il a, comme le noble Anglais dont M. Guizot a raconté la vie, trouvé l'amour dans le mariage. A le voir sous cet heureux jour, on a quelque peine à reconnaître le rusé diplomate, le dur cuirassier et l'inexorable politique. Sous l'inspiration de ses joies privées, il parle et il écrit avec charme, même avec grâce. Sa correspondance fait honneur à son esprit, trahit plus d'imagination qu'on ne l'aurait cru, çà et là quelques élans religieux, un sentiment assez vif de la nature qu'il décrit bien, quelques qualités brillantes d'épistolier spirituel, incisif, bon à lire, même de ce côté des Vosges. C'est affaire aux Prussiens de chercher et de trouver dans l'homme privé des choses intéressantes. Ils y découvrent naturellement jusqu'à des vertus, une bonté qui lui fait écrire, au plus fort de sa grandeur, familièrement et presque amicalement à un ancien domestique, une sensibilité qui lui fera verser des larmes à la mort d'un de ses chiens. Mais cela n'importe guère à la vérité et pas du tout à l'histoire.

C'est en 1847 que commence sa vie publique, et c'est à partir de ce moment qu'il convient de le suivre et de le juger. Voici le cadre dans lequel il apparaît. Il entre en scène au moment où la Prusse soutient contre ce qu'on appelle l'esprit moderne et le développement de la puissance parlementaire une lutte où tout n'est pas sans grandeur. Le principe monarchique est ébranlé dans le monde, et le sentiment du droit populaire a pénétré un peu partout.

Dès 1815, au lendemain des victoires remportées par l'Europe coalisée sur la France nouvelle, quand les monarchies assez fortes pour amonceler des armées, eurent abattu l'empereur et l'empire, un édit du roi de Prusse promettait à ses sujets une représentation nationale avec participation du pouvoir législatif. Quelques années plus tard, en 1820, une loi organique proclamait qu'aucun emprunt de l'État ne pourrait être contracté sans le consentement de la future représentation nationale. Mais l'édit, comme la loi, sommeillera longtemps sans grandes protestations. Quand, en 1840, Frédéric-Guillaume IV monta sur le trône, il avait gardé plusieurs des idées libérales qu'il avait exprimées comme prince royal et il crut tenir les promesses de 1815 et de 1820 en instituant des assemblées provinciales. Quoiqu'il fût gêné et contenu par le grand courant monarchique que dirigeaient l'empereur Nicolas et le prince de Metternich, il se laissa entraîner sur la pente libérale par sa nature un peu romanesque, les vivacités maladroites de son esprit, les bruits de tribune qui éveillaient son talent d'orateur. Il conçut le projet de réunir en une seule les assemblées provinciales et de conférer au moins quelques-uns des droits reconnus en 1815 et en 1820. Il rencontra une vive résistance dans le prince royal qui, sans être un esprit supérieur, avait le bon sens d'un prince pratique et militaire pour qui l'avenir de la Prusse n'était pas dans l'établissement des libertés nécessaires, mais dans la création d'une armée forte, puissante, préparée à de grands devoirs et à un grand rôle. Ce prince voulait une monarchie absolument libre de ses mouvements et, avec cela, il avait une foi étroite et profonde dans le mandat donné par Dieu aux rois de la terre. Il pressentait d'ailleurs la force presque toujours victorieuse des assemblées chez les peuples les moins propres à s'émouvoir. C'est seulement en 1847 que le roi consacra l'existence de la diète en limitant ses pouvoirs aux questions d'emprunts et d'impôts nouveaux et en se réservant le droit de la convoquer : pour tout le reste, elle ne serait que consultative. Aux trois états de la noblesse, des villes et des campagnes, il ajouta la curie des seigneurs, sorte de pairie formée des chefs des anciennes familles souveraines de l'empire germanique. Cette toute petite charte fut accueillie très froidement, et cette froideur s'accrut encore quand le roi, commentant la charte, affirma que son pouvoir était absolu et qu'il ne souffrirait jamais qu'une feuille de papier s'introduisît entre Dieu et lui pour gouverner la Prusse. La lutte s'engagea tout de suite. M. Otto de Bismarck y parut dans tout l'éclat de son tempérament. Il est féodal, royaliste, protestant orthodoxe, hardi, absolu, il a du soldat, rien de l'orateur, mais il a déjà beaucoup d'audace et pas mal d'esprit. C'est un ultra. Il ne s'arrête pas à

l'absolutisme, il va jusqu'à l'obscurantisme, comme il le proclame lui-même avec ceux qui le lui reprochent. Le droit divin ne l'embarrasse pas, il le préconise comme un musulman. Il est plus royaliste que le roi, plus féodal qu'aucun de ses collègues et il traite ses adversaires comme s'il avait déjà vaincu à Sadowa et à Sedan. Ce n'est pas lui qui, sous la caresse ou la menace des idées libérales, aurait tout lâché comme on l'avait fait dans la nuit du 4 août. Mirabeau lui-même ne l'aurait pas fait taire. Du haut de sa tourelle féodale, il a réponse à tout : les promesses de 1815, le roi est libre de les tenir ou de les méconnaître; les institutions libres des pays étrangers sont loin de le convaincre, elles l'avertissent, au contraire, et s'il fait grâce à l'Angleterre, c'est à cause de sa pairie qu'il croit solide, qui soutient l'édifice et l'empêche de crouler sous l'omnipotence des Communes. En matière religieuse, il est intolérant, aucune idée de liberté ni de droit populaire n'arrive jusqu'à lui. Il exprime tout cela dans une langue beaucoup plus indécise que sa pensée, heurtée, féodale, avec un sans gêne qui n'aurait été toléré dans aucune autre assemblée. Sheridan a pour beaucoup moins dû s'agenouiller devant la Chambre des communes. Un jour qu'il a soulevé des murmures et une réprobation violente, il s'arrête, déplie un journal, se met à le lire pendant qu'on murmure et reprend sa harangue quand le bruit a cessé. Dès ce moment, il ne serait pas sans grandeur, s'il était grave, au lieu d'être violent; éloquent et suivi, au lieu d'être brusque et d'une familiarité choquante. Pendant qu'il défendait ainsi avec emportement et une sorte de fanatisme les idées d'autorité, le libéralisme minait en France la monarchie la plus douce et la plus libre qu'on y eût encore connue, et la mine allait éclater. Guillaume IV n'avait pu soutenir l'impopularité qui s'attachait, même en Prusse, aux idées de M. de Bismarck, et il avait concédé la convocation obligatoire de la diète tous les deux ans. Comme tous les princes, il attendit vainement la reconnaissance après ses concessions. La révolution de Février surprenait la France et l'Europe, elle eut une suite à Vienne et à Berlin. Le roi de Prusse, qui pouvait se défendre, ne l'osa pas, le mouvement démocratique l'emporta. M. de Bismarck n'eut pas une faiblesse, et son rôle prit, à partir de ce moment une certaine noblesse sans rien perdre de sa dûreté.

A la diète de 1848 et de 1849 où triomphaient les libéraux et les démocrates, il est plus que jamais, et, alors contre un courant violent, presque dans l'isolement, royaliste, féodal, réactionnaire, homme d'autorité. A cet homme qui fera un jour prévaloir par le feu et par le fer l'unité germanique, la couronne d'Allemagne offerte à son roi par la démocratie semblait un présent indigne et

méprisable, « taillé avec la serpe égalitaire. » La révolution avec ses caresses et ses offres ne lui dit rien qui vaille, et il n'entend sacrifier à l'unité allemande ni l'armée, ni l'autorité, ni la Prusse. « La Prusse, dira-t-il, ne veut pas noyer sa royauté dans la licence du Sud », je crois qu'il a dit : « la fermentation putride du Sud », et, à propos d'une disposition qui décidait que les impôts existants seraient perçus jusqu'à ce qu'ils fussent modifiés par une loi, il prononça ces fortes et monarchiques paroles : « Ce qui est constitutionnel en Prusse, depuis des siècles, c'est une royauté autonome qui a cédé, au cours des années, certains de ses droits aux Chambres, mais spontanément, non par crainte, et dont la couronne ne provient pas de révolutions sanglantes comme les couronnes de France, de Belgique et d'Angleterre. » On ne peut pas dire que, dans cette première phase de sa vie publique, M. de Bismarck ait fait des prodiges de talent, il n'a pas été éloquent comme l'abbé Maury et Cazalès, mais il a une forte opinion, un caractère, une attitude, çà et là quelques mots heureux et puissants et, ce qui aujourd'hui semble assez étrange, des principes, presque une religion. Il est vrai que le diplomate n'est pas né. Il va naître et, sur cet échiquier, sans se transformer tout à fait, en gardant quelques-unes de ses qualités et beaucoup de ses défauts, il va être un joueur à coup sûr très habile, mais qui aura le bonheur le plus insolent.

C'est le 8 mai 1851 qu'il est nommé conseiller de la légation de Prusse auprès de la diète fédérale à Francfort. Il y inaugure un genre de diplomatie qui déconcerte ses collègues. On put bien vite s'apercevoir que cet étudiant dissipé avait plus étudié qu'on ne le croyait, que ce hobereau entêté cachait sous des dehors poméraniens une souplesse italienne; en y regardant bien, on aurait trouvé en lui quelques inspirations et, toutes proportions gardées, quelques procédés et quelques manières de Frédéric II. Il a l'air de ne rien dissimuler et de jouer cartes sur table. Il eût embarrassé M. de Talleyrand lui-même. Il a tout de suite vu et du même coup d'œil les prétentions de l'Autriche et sa faiblesse. Or, à peine arrivé, sans qu'aucune renommée le précède, sans qu'aucun éclat l'environne, il le prend sur le ton d'un rival insolent, plein d'audace et de ressources, appuyé sur l'épée allongée de la Prusse. Il ne veut plus travailler de compte à demi avec l'Autriche, mais contre elle. Presque aussitôt la fortune, non pas encore celle qui couronne les forfaits les plus inouïs, — elle viendra plus tard, — se met à lui sourire. Le prince de Schwartzenberg, qui aurait pu le démasquer et le réduire, meurt en laissant l'Autriche aux mains d'un jeune souverain honnête, aimable, peu clairvoyant et de ministres faciles

à tromper. C'est alors que ce diplomate improvisé commence à caresser, encore à tâtons, mais avec beaucoup d'ardeur, de finesse et de ruse le plan que, dès 1849, Ranke, le grand historien, avait développé à son royal et romanesque ami Guillaume IV. Ranke posait en principe qu'on ne pouvait réaliser l'unité allemande que par l'exclusion de l'Autriche, qu'il fallait l'organiser sans elle et au besoin contre elle. Puis, l'œuvre accomplie, on devait conclure avec elle un traité d'alliance offensive et défensive. Il pensait qu'il ne fallait demander aux petits États que les sacrifices strictement nécessaires. On devait transiger avec le Parlement de Francfort. Le roi, qui voyait dans cette transformation de sa puissance le triomphe d'une assemblée où le souffle libéral et le vent démocratiques étaient les moteurs, avait eu des scrupules qu'avait à ce moment partagé M. de Bismarck, mais le dernier mot de son interlocuteur avait été que la force et l'audace surmonteraient toutes les difficultés. M. de Bismarck, quant à lui, n'avait plus de scrupules, et le plan lui souriait, sauf la transaction avec le Parlement de Francfort. Tout cela comportait en effet beaucoup de force, d'audace et il faut ajouter de bonheur. Ce n'était pas le rêve du plus grand écrivain de l'Allemagne. Nous savons par une conversation de Goëthe comment son puissant et merveilleux génie concevait cette unité germanique qui a déjà fait couler tant de sang humain, qui est soutenue par la force et qui n'a pas de racines dans les âmes. C'était le jeudi 23 octobre 1828, Goëthe causait avec son ami Eckerman. Il avait fait un très vif éloge du grand-duc de Weimar, Charles-Auguste, qui venait de mourir. Il avait insisté sur toutes les qualités de ce prince dont il était le collaborateur et l'ami. Au cours de ce panégyrique, — ceci est un détail tout allemand, — il fit venir une bouteille de vin, en servit à son auditeur et à lui-même, puis la conversation changea d'objet et Goëthe aborda sans transition la question de l'unité de l'Allemagne. C'est une page curieuse, et que nous aurions bien dû méditer. « Je ne crains pas, dit-il, que l'Allemagne n'arrive pas à son unité, nos bonnes routes et les chemins de fer qui se construisent feront leur œuvre. Mais, avant tout, qu'il y ait partout de l'affection réciproque et qu'il y ait de l'union contre l'ennemi extérieur, qu'elle soit une en ce sens que le thaler et le silbergroschen aient dans tout l'empire la même valeur; une en ce sens que mon sac de voyage puisse traverser les trente-six États sans être ouvert, une en ce sens que le passeport donné au bourgeois de Weimar par la ville ne soit pas à la frontière considéré par un grand État voisin comme nul et comme l'égal d'un passeport étranger ». On était loin de cette noble conception qui laissait allumés tous les foyers de lumière, Weimar avec l'éclat

des lettres, Munich avec celui des arts, Dresde avec sa brillante industrie.

Ce que visait M. de Bismarck, c'était une monarchie militaire, concentrée comme une forteresse, formée par le fer et le feu, la guerre civile, les trahisons, les spoliations, la violence la moins fraternelle et la plus inexorable. Il avait, dès ce moment, trouvé la route qu'il devait parcourir avec tant d'habileté, d'audace et de succès. Il ne s'isole plus dans sa passion féodale, autoritaire, anti-démocratique. Il a les yeux sur l'horizon de l'Europe, et sachant bien que la Prusse se fortifie, il guette ses nouveaux adversaires, les harcèle, les fatigue par ses contradictions, combat la suprématie de l'Autriche, lui refuse l'entrée du Zollverein, fait de l'obstruction et gagne du temps. Quand la crise orientale s'ouvre, il ne suit pas le courant autrichien et fédéral. L'Angleterre avait entraîné la France dans une action commune contre la Russie qui, conformément à sa politique traditionnelle, voulait s'avancer vers Constantinople. La France n'avait, à cette guerre, qu'un intérêt douteux, et le désir de montrer sa puissance militaire beaucoup plus qu'une politique avisée y précipita l'empire. L'alliance anglaise, si souvent chimérique, semblait alors une force et la Russie un adversaire. L'Autriche et l'Allemagne se portaient volontiers du côté des puissances occidentales, l'une par des calculs d'intérêt, l'autre par des sentiments de nationalité et de libéralisme. Durant cette difficile et longue épreuve, M. de Bismarck, l'œil déjà fixé sur son but, résistait à ces impulsions. La Russie, l'attirait par le caractère de son pouvoir et par le secours qu'il en espérait, quand le moment serait venu. Il avait une vue très juste quand il disait : « Le premier coup de canon tiré par la Prusse contre la Russie nous mettrait à la merci des éventualités d'une entente entre Paris et Saint-Pétersbourg. » Le diplomate forme et prépare l'homme d'État. Il a déjà une foi si ardente dans l'idée qui l'obsède, qu'il laissait voir, si on y eût pris garde, dans l'ambassadeur l'athlétique Prussien et notre futur et redoutable adversaire dans le colloque qu'il eut (1855) avec M. le marquis de Moustier. Le ministre de France impatienté lui dit un jour : « Songez-y, votre politique pourrait vous conduire à Iéna! — Pourquoi pas à Leipzig ou à Waterloo? » répliqua-t-il. Ce n'était qu'un mot insolent et prussien, mais le mot trahissait l'homme, sa pensée, sa force, ses espérances, ses desseins, son audace, et, sur ce mot, il fallait ne plus le perdre de vue et l'empêcher par tous les moyens d'aller à Leipzig ou à Waterloo. On ne paraît pas s'en être ému aux Tuileries, et M. de Bismarck y fut de nouveau accueilli avec une faveur marquée. Il y joua un peu le rôle d'un Brutus allemand. On rit

des excès de son langage, on jouit de l'originalité qu'il a ou qu'il se donne. Il amuse tout le monde et n'avertit personne. Rien ne résiste à son aimable brutalité. L'empereur, satisfait du présent, ne regarde pas assez l'avenir, ayant déjà les yeux tournés vers l'Italie, manifeste pour la Prusse un goût que rien ne justifie. Au commencement de son règne, elle lui a témoigné beaucoup moins que de l'empressement. L'ancien duc de Brandebourg, devenu roi de Prusse, l'a trouvé d'origine révolutionnaire et lui eût volontiers disputé son titre de Napoléon III. L'empereur oublie tout cela avec une générosité qui n'a rien de politique et qui sent la bonté, l'inattention et la rêverie. Il fait entrer la Prusse dans le congrès de Paris, comme si elle n'avait pas eu, jusqu'à la fin, un rôle négatif dans la crise orientale. Il est vrai que ce roi, hier si chatouilleux sur l'origine impériale, le lui demande avec prière et que, la prière exaucée, il le remercie en lui jurant « une ineffaçable reconnaissance ». Quelque temps après, et à l'occasion de l'affaire de Neufchâtel, l'empereur continue ses bons offices à la Prusse et sème en terre ingrate et ennemie les marques d'une sympathie sans objet et sans but.

La guerre d'Italie éclate. La France et l'empereur s'y jettent avec plus d'ardeur que de réflexion. Pour la France, c'est une entreprise qui sourit à son génie révolutionnaire et sentimental. On en a vu, bien à tort, la cause dans la crainte qu'avaient inspiré à l'empereur les poignards démagogiques et les bombes italiennes. L'empereur ne connaissait pas ce sentiment inférieur de la peur personnelle. Mais il aimait l'Italie pour sa vieille gloire, ses merveilleuses pages d'histoire, sa passion d'indépendance et ses élans un peu factices vers la liberté. N'y avait-il pas d'ailleurs, politique à part, dans cette Italie opprimée, une noble cliente? Qu'on se souvienne : les esprits les plus généreux avaient depuis longtemps élevé en sa faveur la voix de la religion, de la poésie, de l'éloquence. Elle avait eu d'admirables patriotes. Le plus touchant de tous, Silvio Pellico, avait supporté une dure et longue captivité, dont il avait fait un poème de patriotisme et de piété chrétienne. Je ne parle pas des révolutionnaires; mais est-ce que Montalembert et bien d'autres n'avaient pas demandé à la France d'aider l'Italie à secouer le joug étranger? Oui, sans doute, on peut dire que l'empereur, en passant les Alpes pour délivrer l'Italie, a commis une grande faute envers la France; mais il a obéi au génie de la France quand il aurait dû le contredire. Il est allé en guerre comme un chevalier, non comme un chef d'État ni comme un politique. Il lui était plus facile qu'à un autre de connaître toutes les infirmités de la race italienne, et il ne devait pas prodiguer l'or et le sang de la France

à un peuple qui allait élever l'ingratitude à la hauteur d'un droit et nous dresser des embûches sur ces champs de bataille où, sans nous, il eût été écrasé et vaincu. L'empereur ne pouvait d'ailleurs ignorer que, dans cette trop chevaleresque entreprise, il rencontrerait, en cas de succès, dans l'Allemagne, y compris la Prusse, de prompts et difficiles obstacles. En effet, le sentiment allemand fut tout de suite éveillé. M. de Bismarck résista tant qu'il put à l'émotion. Il ne l'aurait pas pu très longtemps. Dans son ambassade de Saint-Pétersbourg, il avait gagné les bonnes grâces du czar ; il avait celle de l'empereur Napoléon. Il voyait avec une joie secrète et à peine contenue l'Autriche affaiblie et vaincue. Mais l'opinion de l'Allemagne aurait certainement déjoué ses espérances et ses calculs. La paix de Villafranca fut pour lui un coup de fortune. Elle arrêta l'Allemagne frémissante qui aurait pu changer en victoires les défaites de l'Autriche et replacer à la tête du mouvement unitaire la maison de Hapsbourg. Elle laissa l'Italie déçue, ingrate, violemment ingrate, et prête à tous les oublis, à toutes les injures et à toutes les trahisons pour accomplir, non plus avec la France mais contre elle, ses ambitieuses destinées. Pendant ce temps, M. de Bismarck traçait, dans un mémoire adressé au prince royal de Prusse, devenu régent, le programme qu'hélas ! il devait un jour réaliser. Il y entraît avec plus de précision qu'auparavant, et avec une résolution que sa propre force et les événements avaient déjà singulièrement accrue. Il songeait à l'assaut qui n'était plus très loin. Il appelait à son aide, lui le féodal, l'Autrichien d'Olmütz, le retardataire, l'ardent ennemi de la liberté parlementaire et de la démocratie, le libéralisme des Chambres prussiennes, le concours réglé et largement récompensé de la presse qu'il avait fait profession de mépriser. Cavour a fixé ses idées. L'abaissement de l'Autriche les irrite, et le destin va lui donner le roi qu'il lui faut. Désormais, pour tous ceux qui veulent voir, le pacte est fait. Le roi a préparé l'armée. Ces deux volontés, ces deux forces vont s'unir et guetter le moment et le moyen d'anéantir la suprématie autrichienne et de vaincre les résistances parlementaires, s'il y en a. La Russie et la France sont trompées et séduites. Le champ de bataille est ouvert. M. de Bismarck va y prendre la place dirigeante qu'il ne quittera plus.

Avant d'arriver au ministère — 23 septembre 1862 — il avait mesuré d'un œil très ferme et très sûr les difficultés intérieures qu'il allait avoir à vaincre. Il en avait causé très librement avec le plus vieux routier de la politique parlementaire, lord Palmerston, et il avait rempli de stupéfaction cet Anglais, qui n'était pas précisément naïf ni timoré, en lui affirmant qu'il gouvernerait avec une minorité

dans la Chambre prussienne. Il rassurait aussi l'empereur Napoléon, qui ne le devinait pas encore et qui lui exprimait, plus ou moins sérieusement, la crainte qu'il allât jouer à Berlin le rôle du prince de Polignac et qu'il en eût le sort. Même pour lui, l'œuvre était difficile. Elle avait paru extravagante à Londres, périlleuse à Paris. Elle soulevait dans l'esprit du nouveau roi de Prusse de vives inquiétudes. Ce prince redoutait une lutte ardente et qui, suivant lui, pouvait aller jusqu'au tragique. Cependant par instinct royal et militaire, avec ses projets ambitieux et sa forte armée, il s'était décidé au combat. M. de Bismarck lui prêta dès ce moment un concours absolu, plein de hardiesse, de confiance, de dévouement respectueux et d'audacieuse témérité. Il a vite démasqué le point faible de l'opposition libérale et parlementaire. Il sait que personne en Prusse ne songe à faire une révolution et que tout se réduira, suivant une expression qui est bien, en effet, dans son genre d'éloquence, « à de bornes fontaines de paroles ». Il blessait toutes les idées qui ont cours dans les pays libres ; mais, cette fois, non plus en diplomate, mais en véritable homme d'État, homme d'État prussien, veux-je dire, il mesure exactement la force de ses adversaires, la sienne, celle du roi et celle de l'armée ; et, au milieu d'une nuit assez épaisse où lui, du moins, voyait clair, il pousse tout de suite à l'ennemi. — J'entends bien qu'il est plus glorieux de conduire une assemblée par la persuasion, l'éloquence, l'empire de la raison, que par le dédain, l'autorité, la menace et la force. — Au point de vue de l'art politique, aidé et gêné, tout à la fois, par la liberté, le second Pitt l'emporte de beaucoup sur M. de Bismarck, et dans sa courte lutte, Casimir Périer a une plus noble attitude que lui. Mais il y a des assemblées qui n'écoutent pas l'éloquence et qui surtout n'entendent pas la raison, et la plupart d'entre elles poussent l'esprit de domination jusqu'à supprimer toute action monarchique et même toute politique sensée et suivie. D'ailleurs M. de Bismarck n'ignorait pas que, même ailleurs que chez lui, avec un peu de gloire amassée ou seulement en perspective, on fait taire bien des résistances vocales. Il avait d'ailleurs dans cette lutte un puissant appui qui lui venait de son tempérament. Vaincre des bourgeois réunis, prétentieux, bavards, savants *in utroque jure*, théoriciens libéraux, c'était son affaire et il entendait bien, sur ce champ de bataille, laisser le parlementarisme expirant et aiguïser l'épée prussienne. Il essayait parfois de cacher ses grands desseins, mais il s'y prenait de manière à les laisser voir. Quand il écrivait, par exemple, à M. de Beust « qu'il n'éprouvait pas le désir de pousser la Prusse dans la voie de la politique sarde », il usait du droit diplomatique de se servir de l'écriture

pour dissimuler sa pensée. Mais il faut reconnaître que, presque en même temps, il ne se cachait plus et qu'on pouvait le voir de tous les points de l'horizon poursuivre la politique sarde. Il disait : « La Prusse doit concentrer sa force et la réserver pour le moment propice qu'elle a déjà une fois manqué. Les grandes questions de l'époque ne se décident pas par des discours et des votes, mais par le fer et le sang. » On ne peut pas dire que dans cette lutte parlementaire il ait déployé beaucoup d'éloquence, mais il y a mis la force qui impose et ce génie de l'action qui défie les discours ; il a défendu la suprématie monarchique avec une vigueur dont ce siècle n'a pas donné d'autre exemple.

Malgré tout, si les événements ne lui étaient pas venus en aide, il aurait eu quelque peine à avoir le dernier mot dans ce combat de votes et de paroles où il y a certainement eu des heures où l'Autriche, plus avisée, plus ardente, mieux préparée, pouvait enlever la couronne d'Allemagne, qu'il eût été difficile de lui reprendre ; mais les événements continuèrent à se mettre avec lui. Le roi de Danemark mourait, et sa mort rouvrait la question des Duchés. On assure que M. de Bismarck ne se glorifie de rien tant que de son action diplomatique dans cette question. Il est certain qu'il en a fait le prologue de la tragédie dont il remplira le monde et qui serait un long et superbe éclat de la force, si son dénouement n'était pas incertain. Je n'entends pas revenir sur les détails de cette courte et cruelle histoire de fraude et de spoliation. M. de Bismarck y a été clairvoyant, habile, décidé, prompt, et, quand on est venu au partage de ce petit et noble pays, sous les yeux de l'Angleterre et de la France irrésolues et mal inspirées, il a pris la part du lion. C'est une déprédation bien conduite, mais ce qui y domine, quoique M. de Bismarck y voie un chef-d'œuvre, c'est la cynique et légendaire histoire de Bertrand et de Raton. L'Autriche y a pris complaisamment et avec la naïveté d'un bourgeois facile à tromper le rôle de celui qui tire les marrons du feu et ne les mange pas. La France et l'Angleterre, qui pouvaient empêcher le repas, se contentaient d'être les spectateurs attristés de ce mélodrame qui n'était qu'un commencement. M. de Bismarck a vu à l'œuvre l'armée préparée par son roi, il a joué l'Autriche, il se joue de la Chambre prussienne. Il faut maintenant que l'Autriche se soumette ou se démette. Il trouve des encouragements un peu partout, grâce à l'art qu'il a perfectionné de susciter dans la presse du monde entier une approbation qui paraît libre et dont il connaît le tarif. C'est alors qu'il va à Biarritz, rendant à la France impériale, encore puissante, un dernier hommage. Il s'y fait le courtisan d'un prince dont, dans son for aristocratique, il dédaignait l'origine. Il y séduit

tout le monde, y compris, dit-on, Mérimée, qu'on ne séduisait pas aisément. On ne sait pas au juste ce qui se passa à Biarritz, car on ne le sait que par lui. Je tiens d'un ministre de l'empire qu'en traversant Paris il lui déclara qu'il avait les poches pleines de trésors et de gages, et je crois même que, avec la distinction qui lui est propre, il frappa sur ses poches et les fit sonner. A son retour de Biarritz, il déclara au même ministre qu'il était prêt à donner beaucoup, mais qu'on ne lui avait rien demandé. Quant à lui, il emportait dans son manteau la guerre à l'Autriche et la fortune de la France. Revenu en Prusse, enchanté et libre, résolu à l'attaque, il trouva le moyen de se faire attaquer; la plus vulgaire habileté lui servit cette fois et lui réussit comme elle devait plus tard lui réussir avec nous. On a eu raison de le dire récemment dans une page très vive d'un journaliste, ce jour-là écrivain éloquent : ce n'est pas la fortune qui l'a secouru, c'est la chance, cette courtisane des joueurs. Mais, avant de provoquer définitivement la guerre pour laquelle son roi et son peuple étaient prêts, il voulut s'assurer l'alliance de l'Italie. Ici, la France mit le comble à son imprévoyance et à ses fautes. Elle laissa former cette néfaste alliance, elle y aida même sous le vain prétexte du droit des nationalités et par une confiance sans raison dans la reconnaissance de la Prusse et de l'Italie, deux peuples qui, réunis, donnent assez l'idée d'un Machiavel en fer allemand. Cependant les conseils ne lui manquèrent pas. Je n'ai jamais admiré dans M. Thiers que son merveilleux talent. En lui le sentiment moral était médiocre. Sa sagesse cédait souvent à sa vanité, qui était l'orgueil d'un plébéien; mais il avait pour la France l'amour qu'on a pour une mère qui vous a nourri de caresses, rempli de talent, comblé de richesses et d'honneurs. Il monta à la tribune du Corps législatif, ce jour-là, anxieux et sincère. Il y fut admirable de raison, de patriotisme, de prévoyance. Ce n'était pas, à cette heure du moins, l'ennemi irréconciliable de l'empire, complotant avec des bleus, des blancs et des rouges la chute du gouvernement. On eût dit qu'il voyait la Prusse s'avancant sur nous. Il adjura le gouvernement de l'arrêter dans sa première marche. Je l'entends encore et j'ai gardé de ce souvenir une émotion que je retrouve entière en écrivant ces lignes. Il disait en substance : Ne laissez pas la Prusse agir; vous le pouvez; vous n'avez besoin de recourir ni à la force ni à la menace. Exprimez fermement et nettement votre pensée; dites que vous n'approuvez pas, cela suffira. C'était si vrai, que M. de Bismarck lui-même, avait déclaré au général italien Govone que « sans le bon vouloir de la France, rien n'était possible ». Un homme [d'un grand talent et, en toute autre matière, d'une rare

capacité, répondit à M. Thiers en poussant l'illusion jusqu'à croire que, sous l'action des événements, l'Allemagne serait divisée en trois parts, et que nous avions beaucoup à gagner à cette division. Depuis, on a prétendu, pour expliquer une chose inexplicable, que l'empereur croyait à l'insuccès de la Prusse. Mais comment alors aurait-il espéré donner la Vénétie à l'Italie, qui avait déjà payé en injures le sang de Magenta et de Solferino?

Toujours est-il que ce jour-là les destinées de la France furent livrées au hasard. L'Autriche fut battue. Son meilleur général, l'archiduc Albert n'était pas sur le véritable champ de bataille. Il infligeait aux Italiens une humiliante défaite, mais l'alliance italo-prussienne battait à Sadowa l'armée autrichienne. Tout n'était pas perdu cependant, et la France pouvait encore arrêter les effets de cette victoire. Mais il n'y avait plus une heure à perdre, les voiles étaient cette fois bien déchirés et la figure de M. de Bismarck était en plein soleil. Plus ou moins dissimulée au cours de ses intrigues, elle apparaissait dans son véritable cadre au milieu du feu, du fer et du sang allemand qu'il venait de répandre. Il avait franchi une forte étape, et personne ne pouvait plus s'y tromper : il s'avancerait sur nous. L'heure des résolutions viriles avait sonné. M. Drouyn de l'Huys, ministre des affaires étrangères, en eut le sentiment, et c'est de lui-même que je tiens le récit que je vais faire. Je n'y ajouterai et n'y retrancherai rien. J'ai gardé le souvenir des moindres paroles et je sens encore la douleur qu'elles me causèrent. « J'avais appris dans la nuit, me dit-il, la victoire de Sadowa. Dès la première heure je me rendis aux Tuileries et demandai à voir l'empereur. Je lui fis immédiatement connaître ma pensée et j'émis, sans hésiter, avec toute la force de ma tristesse et d'une conviction réfléchie, l'avis d'envoyer immédiatement quatre-vingt mille hommes à la frontière et de convoquer les Chambres. L'empereur parut y accéder et il m'invita à attendre l'heure du Conseil pour soumettre à mes collègues ma double proposition. Il voulut bien m'assurer qu'il m'appuierait. Le Conseil s'assembla à l'heure ordinaire. J'y développai mes idées. L'empereur les approuva, elles furent adoptées et il fut convenu que le *Moniteur* du lendemain en annoncerait l'adoption au pays. Le lendemain à mon réveil j'ouvris, non sans émotion, mais avec une pleine confiance le *Journal officiel*... Il ne contenait rien de ce qui avait été décidé la veille. Je cours au Tuileries pour exprimer mon étonnement et ma douleur. L'empereur me dit alors que le ministre de la guerre lui avait déclaré qu'il n'avait pas quatre-vingt mille hommes à envoyer et le ministre des finances qu'il n'avait pas d'argent pour subvenir, en ce moment,

à une pareille démonstration. Sans approfondir la valeur ni la sincérité de ces objections, je déclarai à Sa Majesté que je ne pouvais plus, dans ces conditions, rester aux affaires, et que je m'en éloignerais très promptement. Quelques semaines après je me retirai en effet. Vous savez qui fut mon successeur et vous connaissez le manifeste qui lui ouvrit les portes du ministère. »

M. Drouyn de l'Huys, qui n'était pas toujours simple, qui avait dans l'esprit et dans l'attitude une certaine hauteur et un certain goût d'amplification qui venait de ses succès universitaires, fut, ce jour-là, et dans ce récit, un narrateur sobre, ému, éloquent : je doute qu'on le puisse contredire. Cette occasion manquée et le pouvoir ayant été remis entre les mains d'amis aveugles de l'Italie, il ne restait plus qu'à se préparer à une lutte inévitable. Nous avions, sans aucun profit pour nous-mêmes, vaincu la Russie et l'Autriche et grâce à ce que l'esprit français a d'attrayant et de désintéressé, elles n'était pas pour cela devenues nos ennemies. L'Autriche d'ailleurs avait ses blessures encore tout ouvertes. Une alliance devait être recherchée avec la Russie, elle devait être aisée avec l'Autriche. L'Italie, comblée de nos bienfaits, à qui, comme des glorieux et non comme des politiques, nous venions de donner la Vénétie, n'aurait peut-être pas encore osé utiliser son ingratitude. Ce n'était pas non plus l'heure des libertés nécessaires. En montrant le péril à la France, on pouvait l'amener, malgré beaucoup de relâchements, à concentrer toute son énergie sur le grand devoir que M. de Bismarck venait de nous imposer. Il fallait à tout prix avoir le plus vite possible une armée nombreuse, prête, bien munie et bien commandée : j'ai cru un jour l'œuvre accomplie. C'était au Conseil d'État, on y examinait le budget de la guerre. Sur une question qui lui fut adressée, le maréchal Niel répondit : Vous me demandez si nous sommes prêts. Nous sommes tellement prêts, qu'il faut être trois fois sages pour ne pas déclarer la guerre. Hélas ! la phrase fut répétée plus tard ; mais si, au moment où le maréchal Niel la prononçait à huis clos, elle exprimait une vérité, elle n'exprimait plus alors qu'une illusion. Pendant que nous nous dissipions en débats politiques, M. de Bismarck ne cessait pas de témoigner ses résolutions d'attester sa force, d'éluder toutes nos demandes et de se jouer de toutes nos plaintes. Il nous défiait dans les grandes comme dans les petites choses. Il a employé, dans cette période de sa vie politique, tous les moyens, toutes les ruses ; il a fait tomber nos ministres et nos ambassadeurs dans tous les pièges ; si dédaigneux en apparence de la race juive, il a semé partout la monnaie juive pour alimenter ses innombrables reptiles. Il a créé cette grande et honteuse officine de l'espionnage, faite, à elle seule, pour déshonorer

une cause. Il a aidé chez nous les idées libérales et démagogiques qui se déchaînaient sur l'empire. A la fin, il nous a tendu une embûche que la plus ordinaire prudence permettait d'éviter. Dans le dernier incident de cette crise, lui le chrétien orthodoxe qui le soir de Sedan cherchait un livre de prières, il a répandu dans le monde le plus volontaire, le plus calculé et le plus odieux des mensonges. L'héroïsme de notre armée a cédé sous le nombre. Nous avons été vaincus !

Pendant la lutte, comme avant la lutte, il n'a pas eu une heure de grandeur morale. Il n'a connu ni la lassitude du sang répandu ni le respect des vaincus. Le lendemain de la bataille, devant le souverain qui l'avait comblé de prévenances et de faveurs, il ajoutait l'hypocrisie de la politesse à la dureté des résolutions et de la conduite. On raconte qu'au cours de nos défaites et vers la fin, quand le roi de Prusse était devenu empereur d'Allemagne, un Français, un des meilleurs, un des plus nobles enfants de l'Alsace, un ancien conseiller d'État, mon cher et respecté collègue, M. Léon de Bussièrès, fut amené à s'entretenir par un intermédiaire avec le prince impérial d'Allemagne du sort réservé à son Alsace. Pendant que ses deux fils mouraient héroïquement pour la France, il avait un neveu qui était aide de camp du prince Fritz ; plus d'une fois il avait exprimé devant lui la pensée que la sagesse, à défaut de la générosité, conseilleraient au vainqueur de faire de l'Alsace une province libre et neutre. Le prince, qui le sut, demanda à ce sujet une note écrite : après beaucoup d'hésitations patriotiques, M. de Bussièrès se décida à la faire, le prince l'accueillit avec faveur, l'empereur voulut la lire. Il voulut même qu'on consultât le frère de M. Léon de Bussièrès, l'ancien directeur de la Monnaie de Paris. M. de Bismarck n'entra, quant à lui, dans aucune idée d'adoucir la défaite. Quoi qu'il ait dit de son intention, bien vite abandonnée, de nous laisser Metz, il n'écouta aucune des hautes et sages préoccupations d'où dépendaient l'honneur de la victoire et la paix de l'avenir. Il aima mieux pousser à bout les vaincus, aider la démogogie française et mériter le titre de chancelier de fer. Malgré tout et depuis lors, la fortune, inconstante pour tant d'autres, lui a été fidèle, elle lui a d'abord donné, pour consolider son triomphe, un associé sur lequel il n'aurait pas dû pouvoir compter malgré son bonheur. Cet associé, involontaire sans doute, mais très réel et très efficace, c'est le régime sous lequel la France devait s'épuiser et s'épuise en effet. Il le sait bien le chancelier de fer et, s'il a brisé avec une véritable férocité, qui ne s'est même pas arrêtée à la tombe, son ambassadeur, M. d'Arnim, c'est que celui-ci, plus soucieux des dangers de l'avenir, que gonflé du présent triomphal, eût souhaité pour la France un autre

gouvernement que celui de la démogogie. Oui, si la France s'était présentée devant l'Europe avec sa mutilation et, si un pouvoir stable avait reconstitué ses forces, on n'aurait pas pu dire longtemps, comme on l'a dit et comme on le dit encore : Il n'y a plus d'Europe ! C'est notre dépravation politique qui plus que tout le reste a permis à M. de Bismarck de savourer longuement, orgueilleusement et brutalement sa victoire. Néanmoins il sait bien que cette victoire n'est ni absolue ni définitive. Ce n'est pas l'Allemagne qui est faite, ce n'est que la Prusse qui est agrandie.

Non, il n'a pas créé une grande nation, heureuse de son unité, suivant avec sympathie et confiance la voie ouverte devant elle, mettant en commun ses idées, ses sentiments, ses aspirations et s'avancant sous l'impulsion d'un génie bienfaisant vers l'harmonie et la grandeur. Grâce à une armée dont il a fait une caste, qu'il a mise au-dessus des lois et dans la main de l'empereur, il a tenu assemblés les fragments, violemment unis, du peuple allemand. Si on veut juger le caractère de son œuvre et l'incertitude qui y règne, il suffit de savoir qu'en dépit de ses succès il n'a gagné à aucun degré l'affection de ce peuple. Il se vante, dit-on, d'être l'homme le plus détesté de l'Europe. Quand on a un noble cœur, on ne se vante pas d'un tel résultat. Il y a eu dans le monde des despotes adorés. Celui qui aurait réellement confondu tous les petits États de l'Allemagne en une grande, belle et libre monarchie, serait béni dans sa patrie. M. de Bismarck y est redouté, admiré dans sa force, haï dans ses moyens et dans ses procédés.

Comment a-t-il gouverné cet empire formé par le fer et par le feu, maintenu par la coaction et qui, avec des airs de suprématie et de stabilité, n'est qu'une création factice, arbitraire qui changera d'aspect et de forme dès qu'une force concentrée ne la soutiendra plus.

Je ne veux insister ici que sur deux des traits de la politique intérieure de M. de Bismarck. On y reconnaît plus qu'ailleurs la puissance et la souplesse de son esprit et il y donne, il faut bien l'avouer, des leçons à tous ceux qui sont appelés à gouverner les sociétés. On sait jusqu'où il a poussé d'abord la violence contre l'Église. Il a persécuté les prêtres, frappé leur personne et leurs biens, il a outragé les croyances, recouru à l'amende, à la prison, à la confiscation. Ce n'était pas chez lui un accès de colère comme celui que Napoléon ne sut pas réprimer. Ce fût une longue procédure d'injures et de violences, une politique de jacobin. Mais là il a rencontré un de ces adversaires que la force ne soumet pas. Il aurait pu, du haut de ses succès, contenir l'opposition parlementaire, la réduire ou la ramener. Mais les catholiques lui oppo-

sèrent une admirable résistance, et il ne parvint ni à entamer leur foi ni à modifier leur conduite. S'il eût été un grand politique au lieu d'être seulement un politique avisé et sceptique, il n'eût jamais tenté cette odieuse et cruelle persécution. S'il avait étudié l'histoire à une autre et plus grande école que celle de Frédéric, il aurait su que le déisme de la force a ses limites et que les pouvoirs humains ne réussissent pas à torturer les consciences ni à attaquer Dieu dans les cœurs qui se sont librement donnés à lui. Partout cette politique est misérable; elle peut fournir à des gouvernements de hasard et d'occasion des succès apparents et passagers; mais elle les déshonore en attendant qu'elle les ruine. M. de Bismarck s'étala dans ce système d'intolérance et de persécution, et ne doutant plus de rien puisqu'il avait vaincu la France, il s'écria qu'il n'irait jamais à Canossa, parlant comme un Gascon d'Allemagne. Eh bien, il est allé Canossa, et c'est un des traits de sa politique qui montrent le mieux, à côté de ses violences d'idées et de langage, son fort bon sens et sa bravoure à reculer quand il a senti ou deviné le danger. Ce n'est ni un sentiment religieux ni un sentiment moral qui l'a fait s'arrêter et prendre la route de Canossa: c'est une perception politique bien tardive, qu'avec plus de hauteur d'âme et d'esprit il aurait eu tout de suite et qui lui aurait épargné l'odieuse et impuissante entreprise que l'on a appelée le *Kulturkampf*. Dans cette habile évolution, il a eu le bonheur que donne la force. L'Allemagne protestante ne l'a pas sifflé, et la curie romaine l'a très bien reçu à Canossa. Il a fait semblant de s'y agenouiller en demandant au pape de régler la question des îles Carolines. Il a ainsi ramené dans son jeu cette force morale de la religion qui est le fond de toute politique sociale et sensée.

Dans un autre ordre d'idées, il m'apparaît aussi comme un homme d'État. La démocratie coule un peu partout, pas partout à pleins bords, mais elle a pris une grande force d'expansion. Si elle était formée, comme cela devrait être, de l'élite du travail, de la propriété acquise, de lumières prises ailleurs que dans le gouffre des négations, elle aurait plus d'amis que d'adversaires; mais on lui a communiqué de telles passions, de telles erreurs, de telles impatiences, un tel désordre, que là où elle a triomphé sans mesure, elle inquiète à la fois la liberté, la dignité, la fortune, l'honneur et jusqu'à la vie des citoyens. Il s'en faut qu'elle ait conquis en Allemagne ce redoutable pouvoir. Il y a bien eu, en 1848, une explosion démocratique, mais le flot est bien vite rentré dans son lit, et ce que M. de Bismarck a rencontré de démocratie n'était pas fait pour gêner beaucoup son œuvre. Il l'a aisément comprimé. Mais croit-il lui-même que cette question-là est vidée? Il l'a momentanément enseveli

sous des victoires, sous l'unité apparente de l'Allemagne, sous une véritable aristocratie militaire; mais elle subsiste au fond des esprits. Elle ne produit pas, comme chez nous, un mouvement irrésistible de passions, d'entreprises, de violences et de succès; mais elle a pour auxiliaire un libéralisme persistant et une action parlementaire qui attend sa revanche et qui la prendra. La démocratie allemande a déjà créé à M. de Bismarck un adversaire qui, celui-là, n'est pas seulement redoutable pour lui, qui est dangereux pour la monarchie et la société : c'est le socialisme. M. de Bismarck l'a senti au milieu et au lendemain de ses succès. Partout le socialisme est un danger, parce que, sous des apparences de doctrines et de justice sociale, il renferme, plus que tout autre chose, des appétits et des colères. En Allemagne, il sera, à un moment donné, plus entreprenant, plus logique, plus méthodique, plus tenace qu'ailleurs. Le génie allemand est lent et confus. Les idées y entrent en grand nombre, elles y demeurent longtemps avant d'arriver à la précision. Là il n'y a pas d'explosion partielle et subite, dans les esprits ni même dans les désirs. C'est comme un monceau de matières auxquelles on sera lent à mettre le feu. Mais on peut être sûr que l'incendie est préparé et que, quand viendra l'étincelle, il y aura une longue traînée de feux et de feux incendiaires. M. de Bismarck a mesuré les forces de cet adversaire, et cette fois, ayant la clairvoyance d'un grand péril, il a songé à être autre chose qu'un heureux diplomate et un audacieux politique. Il a jugé que, à quelque titre qu'on tienne le gouvernement, il faut sonder la misère sociale, y compatir, la combattre, la diminuer, la soustraire aux tentations qui l'assiègent, lui ouvrir des issues, la faire entrer dans le travail et dans l'espérance, lui prouver enfin que la société est un cadre où les jouissances légitimes doivent s'étendre. Il n'a l'âme ni assez haute ni assez chrétienne pour avoir mis à son entreprise une ardeur d'apôtre ni même une volonté morale. La politique seule l'a inspiré, mais elle l'a bien inspiré. On a depuis longtemps promis beaucoup à ceux qui souffrent au nom de la liberté. Toutes les révolutions ont mis, ou naïvement ou frauduleusement, cette promesse sur leur drapeau. On sait ce qu'il en est advenu. Quant à lui, il ne recule ni devant les choses ni devant les mots. Il a parlé sans hésiter du droit au travail, qui a soulevé chez nous, dans une assemblée républicaine, tant de protestations et de colères. Il a déjà très habilement ménagé à l'industrie et au commerce allemands des débouchés et des progrès. Il a renoncé, sans le moindre embarras, à ses opinions libre-échangistes qui avaient été une concession faite à M. Rouher, à l'empereur et à la France. Il rencontre beaucoup d'obstacles dans les préjugés du libéralisme et de la

bourgeoisie et dans ce qu'il appelle, comme s'il était un révolutionnaire, la féodalité financière et industrielle. Mais il poursuit sa route, sans y gagner, il est vrai, une ombre de popularité. Si l'édifice qu'il a élevé n'était pas chancelant et si son rôle ne devait pas finir dans un temps marqué par son âge, il aurait tenté d'ouvrir au socialisme allemand une issue par où peut-être la foule aurait passé, laissant derrière elle en minorité le socialisme savant et révolutionnaire. Jusqu'ici il n'a pas amené à composition ce redoutable adversaire qui, même sous ses caresses, grandit à vue d'œil.

Quant à sa politique extérieure, elle n'a pas la solidité qu'on lui suppose. L'Europe la subit sans trop rien dire, mais elle en pense beaucoup plus qu'elle n'en dit. On croit généralement que la politique n'a pas grand chose à attendre de l'élévation et de la générosité des sentiments. Un écrivain belge, dans un livre sagement pensé d'ailleurs et très agréablement écrit, l'affirme comme un axiome. Il se plaît dans cette affirmation plus qu'il ne convient à un noble esprit, mais il se trompe. Si M. de Bismarck, au lieu de nous prendre deux provinces, nous eût infligé d'autres peines, de celles qu'on peut oublier, il eût été généreux et habile. Il l'eût été encore s'il n'avait prêté, chez nous, son impérial concours à un régime qui contient le germe de toutes les destructions. La France vaincue, n'était-ce donc pas assez pour sa grandeur? et la France bien traitée, c'était une auréole qui effaçait presque les procédés de sa diplomatie et de ses victoires et qui le rapprochait de ces sommets de l'histoire dont il reste éloigné. Au lieu de cela, qu'a-t-il fait? Il entretient une immense armée, toujours au port d'armes, prête à faire feu. C'est là toute sa force, et si un jour son Parlement en diminuait le nombre ou en entamait l'esprit, sa politique s'écroulerait avec sa force; même avec cette armée dont il a fait comme la propriété de l'empereur, dont le poids écrase l'Europe financièrement et moralement, il a dû se livrer à un jeu de diplomatie sans relâche, sans scrupules, sans dignité. Il n'a rendu l'Allemagne ni très heureuse ni très aimable. Il a procuré à la Prusse des soumissions, des empressements, des respects affectés, des comédies de servitude; mais, dans les États du Sud, il n'a pas conquis un seul cœur. Il sait bien que son œuvre est incertaine, violente et factice; ce qui le prouve, c'est la crainte qui va en lui grandissant de voir la France sage, forte, libre dans ses mouvements, assez sûre d'elle-même pour que d'autres se joignent à elle.

Il a formé, non la sainte, mais la triple alliance. Il a multiplié les démonstrations, réuni à diverses reprises les souverains comme sur un théâtre : il s'est donné l'air d'être la sentinelle de la paix

dans le monde. Déjà cette alliance qui nous tenait isolés et menacés, est rompue. La Russie, qui a mal calculé en 1870, a repris sa liberté d'action et tourne vers la France un regard de regrets et de sympathie. A ce seul signal, l'Europe, qui n'existait plus, semble renaître, et M. de Bismarck, pour cacher sa défaite, attire, avec des sourires et des grâces où il réunit dans un commun effort de diplomatie les empressements de sa famille, les adieux télégraphiques et jusqu'aux bouquets, l'Italie de Garibaldi. Tout cela n'est au fond qu'un jeu où chacun voit clair. M. de Bismarck croit qu'il est sûr de toute l'Allemagne, y compris l'Autriche, pour tenir tête à la Russie et qu'en plantant dans le dos de la France le poignard italien, il n'a rien à redouter du côté de l'Ouest. Est-il bien convaincu que si le canon prussien était tiré sur la Russie, comme il disait jadis, nous aurions beaucoup de peine à refaire un Magenta, qui cette fois ne serait pas platonique? Si l'Italie a été une habile commerçante, dans les démêlés de l'Europe, elle n'a pas encore une victoire à son tableau. Mais laissons cela et contentons-nous d'affirmer que l'œuvre de M. de Bismarck, qui a coûté tant d'habileté, tant de mensonges, tant d'efforts, qui a eu tant de fortune et fait couler tant de flots de sang, ne résistera pas à l'action du temps, de la justice, du bon sens européen, de la volonté des peuples.

Malgré tous les signes de puissance qui l'environnent, en présence des deuils qui le menacent, il peut toujours se croire un très grand acteur, ce qui n'est pas tout à fait la même chose qu'un grand homme; mais il est loin de pouvoir dire : *exegi monumentum* : mon œuvre est achevée!

Oscar DE VALLÉE.

LES FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE

LES ÉTAPES D'UNE BANQUEROUTE

SIX CENT MILLIONS DE DÉFICIT

— Ainsi, reprit M. Germain¹, vous acceptez ma conclusion : plus de caisses distinctes, de comptes séparés; toutes les dépenses de l'État centralisées dans le budget?

— Et pourquoi non?

— Un conservateur adopter l'avis d'un républicain!

— Cela ne se voit guère. Et, en effet, le tort qu'ont avec nous les jacobins qui nous gouvernent est de peu discuter, de ne répondre à rien. Ils n'écoutent pas nos orateurs, votent et font voter. Qu'on leur demande leurs raisons : « Nous sommes le nombre, » disent-ils. La droite assure qu'il ne faut plus faire de travaux et le prouve de son mieux². Étant d'avis contraire, s'ils daignaient s'expliquer, on pèserait leurs arguments, et le moindre rapport, le plus sobre discours, s'il était bien déduit, m'amènerait peut-être, et le public aussi, à croire qu'elle se trompe, que dépenser beaucoup est pour nous la meilleure affaire et que nous avons de l'argent de trop. Mais eux ne disent rien, ils votent les travaux et ajoutent seulement en guise de commentaire : « Que ces travaux vous plaisent ou non, vous les paierez, ou bien gare aux gendarmes. » Le plaisant argument! A nos yeux, plus de doute, la droite a dit la vérité; nous voilà convaincus que le gouvernement jette l'argent par les fenêtres.

Vous, c'est tout différent; vous ne parlez pas des gendarmes,

¹ M. Germain, ancien député de l'Ain, président du Conseil d'administration du Crédit lyonnais.

² Discussion du budget de 1887. Discours de M. Keller. *Journal officiel*, 8 février 1887.

vous donnez vos raisons. Entre un budget unique et des comptes séparés vous choisissez le premier système, vous rangeant à l'avis des hommes d'étude et des hommes d'État les plus considérés. Cet avis, devenu le vôtre, vous le motivez fortement¹. Vous m'avez converti.

— Alors voilà qui va bien; il ajouta en me quittant : surtout ne soyez plus optimiste.

C'est son refrain accoutumé. M. Germain prétend que tous, tant que nous sommes, républicains ou opposants, députés, publicistes, nous cherchons trop à nous rapprocher des chiffres du budget et que, par crainte d'être taxés d'exagération, nous atténuons les déficits, nous déguisons la vérité.

Il la veut toute nue. Je crois qu'il a raison et je vais cette fois essayer de le satisfaire.

I

La droite non plus n'avait pas tort de demander que, avant de discuter le budget, on établît un bilan, un tableau détaillé de la situation financière. Beaucoup de personnes s'imaginent qu'on la dégage facilement des comptes qu'on nous présente. Eh bien, je parierais que, sur les dix millions d'électeurs, cent à peine savent exactement ce que l'État emprunte chaque année, et sont à même de décider comment se soldent les budgets. Pour arriver à le savoir, il faut d'abord retrancher des recettes tout ce qui provient des emprunts plus ou moins avoués, tout ce qui résulte d'évaluations exagérées, toute ressource exceptionnelle telle que l'aliénation d'une partie du domaine, bref on ne doit laisser que le produit probable des impôts et le revenu certain des propriétés nationales.

Ainsi, dans le budget de 1888, ce travail d'élimination nous oblige à déduire 30 millions du rendement présumé de l'impôt sur les sucres.

Pareillement, il faut ajouter aux dépenses toutes les sommes qu'on a sorties du budget ordinaire pour les celer, en les exilant dans le budget extraordinaire ou dans des comptes séparés. Fouillez dans les articles de la loi de finances, vous découvrez partout des dépenses éliminées. Et par exemple que représentent « les services

¹ Voy. les brochures de M. Germain : *L'état politique de la France en 1886*, par H. Germain. — *La situation financière de la France en 1886*, par H. Germain.

spéciaux du Trésor »? L'article 16 (Loi des finances de 1888) va vous le dire :

« Il est ouvert au ministre des travaux publics au titre des services spéciaux du Trésor, des crédits montant à la somme totale de 85 millions, répartis ainsi qu'il suit :

« Avances aux compagnies de chemins de fer français pour garanties d'intérêts. 67 000 000 »

« Avances aux compagnies de chemins de fer algériens. 18 000 000 »

Total égal. 85 000 000 »

Dans la langue du jour, un service spécial est celui qu'on ne veut pas inscrire dans le budget. Existe-t-il du moins une ressource régulière destinée à couvrir cette dépense? N'en cherchez pas la trace dans le projet de budget rectifié. Mais, dans le projet de budget primitif (projet Dauphin, page 116), vous apprendrez « qu'il y sera pourvu au moyen de l'émission d'obligations du Trésor à court terme semblables à celles qui ont été autorisées pour 1886 et 1887 et dont l'échéance ne pourra pas dépasser l'année 1894. » Le budget rectifié étant muet sur ce point, il est permis de conclure que les propositions du budget de 1888 ont été maintenues et que les ministres actuels se proposent, comme leurs prédécesseurs, d'emprunter à l'échéance de 1894 pour acquitter la dette de 1888. Et comment paiera-t-on en 1894? Cela ne les regarde plus. Ce procédé porte un nom dans la langue des affaires; cela s'appelle renouveler ses billets. C'est l'expédient du prodige en détresse; la République va l'employer en 1888.

Voilà bien 85 millions qui doivent être ajoutés aux dépenses à prévoir.

Autre expédient : la République use de la faculté conférée au Trésor par les conventions de 1883 : « Les travaux à exécuter pendant l'année 1888 soit par les compagnies de chemins de fer, soit par l'État, à l'aide des fonds que ces compagnies mettront à la disposition du Trésor... ne pourront excéder le maximum de 145 millions, non compris les dépenses du matériel roulant. » Même combinaison pour 65 millions de travaux complémentaires de chemins de fer. (Art. 36 du projet de loi.)

Même combinaison pour 26 millions de travaux relatifs aux rivières, canaux et ports maritimes à exécuter en 1888 « sur les fonds à verser par les chambres de commerce, villes, départements et autres intéressés ». (Art. 34 du projet de loi.)

Même combinaison pour 35 millions affectés à la construction de lycées ou maisons d'école sur les fonds à verser par le Crédit foncier.

Tous ces travaux n'étant pas payés par l'État ne sauraient, dites-vous, être compris dans son budget. — Tous ces travaux sont exécutés par l'État ou pour son compte; il devient débiteur des sommes dépensées; s'il n'emprunte pas le capital, il en sert l'intérêt. Lorsqu'un dissipateur voit baisser son crédit, au lieu de continuer à emprunter lui-même, il use d'un prête-nom qui emprunte pour lui. Les Compagnies, les villes, les chambres de commerce et le Crédit foncier, sont les prête-noms qu'emploie la République. Notre gouvernement était dans l'embarras. Tous les politiciens qui pêchent en eau trouble demandent qu'on continue leurs chemins de fer électoraux, mais les hommes sensés se prononcent de plus en plus pour que le Parlement suspende les travaux. Les Compagnies sont là pour ajuster les choses. La République n'avouera pas l'emprunt, au point de vue électoral elle profitera de la dépense. Nous fermons le Grand-Livre, dit fièrement le ministre, et il glisse sournoisement des annuités dans le budget pour les remettre aux Compagnies. Un ministre ne peut acheter un porte-plume, un encrier, sans fournir à la Cour des comptes un mandat de paiement, un mémoire détaillé, et il doit justifier que son achat est imputé sur un crédit régulièrement ouvert; mais les Compagnies, chaque année, dépensent 300 millions sans qu'il y ait mandats, mémoires et crédits, sans que la Cour ait rien à voir dans l'emploi de ces fonds, avancés à l'État, dépensés pour l'État, remboursés par l'État, retirés du budget par un escamotage, probablement afin d'échapper au contrôle du public, de la Cour et du Parlement.

Après le chapitre des emprunts par personnes interposées, — 271 millions en 1888, — il y a celui des omissions. On n'inscrit pas dans le budget les dépenses d'armement pour la guerre et pour la marine. Ces dépenses, le projet primitif les insérait dans le budget ordinaire, M. Rouvier les élimine; il transporte ces cent millions au budget des dépenses imputées sur ressources extraordinaires, c'est le titre nouveau du budget extraordinaire, ce budget décrié à la tribune et dans la presse, couvé avec amour par la commission du budget qui lui prodigue ses complaisances.

Parmi les omissions doivent encore figurer les dépenses certaines qui ne figurent pas au budget ou n'y sont pas portées pour leur chiffre réel. La seule économie qu'aient su depuis dix ans réaliser les commissions du budget est celle de crédits essentiels, omission qui provoque des crédits supplémentaires.

Tel qu'il est présenté, le budget de 1888 accuse un déficit de près de 600 millions. 600 millions de déficit, 600 millions d'emprunts! Et le gouvernement annonce qu'il ferme le Grand-Livre.

Et depuis dix ans nous vivons sous ce régime d'équilibre apparent, de déficit réel et d'emprunt permanent. Rappelons-nous les budgets des dernières années.

Pour 1885, le budget extraordinaire de la guerre et des travaux publics s'est élevé à 259 millions, les dépenses de la caisse des écoles, des chemins vicinaux et des fonds de concours ont dépassé 80 millions, les compagnies de chemins de fer ont effectué 250 millions de travaux pour le compte de l'État, enfin le déficit du budget ordinaire est arrêté provisoirement à 186 millions : total 775 millions. Si l'on retranche 100 millions employés à l'amortissement des obligations sexennaires, il reste un déficit de *six cent soixante-quinze* millions qui ont été en effet empruntés sous une forme ou sous l'autre pour aligner les comptes de 1885.

Pour 1886, le budget extraordinaire est monté à 250 millions. Les travaux des écoles, des chemins vicinaux et sur fonds de concours ont employé 100 millions, les compagnies de chemins de fer 250 millions, les garanties d'intérêts 63 millions, enfin il faut parer au déficit de 190 millions constaté sur le budget ordinaire : total 853 millions, ou *sept cent cinquante-trois* millions si l'on déduit l'amortissement de 100 millions des obligations sexennaires. Il a été pourvu au moyen d'emprunts très variés à ce déficit de 753 millions.

Il n'aura pas fallu emprunter beaucoup moins en 1887.

Le budget extraordinaire (guerre, marine et travaux publics) paraît avoir absorbé 276 millions, les constructions d'écoles, les chemins vicinaux, les travaux sur fonds de concours ont dépassé 80 millions, les dépenses des compagnies se sont élevées à 250 millions, les garanties d'intérêts à 104 millions ; il faut aussi pourvoir au déficit de 110 millions qui se révèle dans le budget ordinaire : total 740 millions, d'où l'on n'a plus à déduire qu'un amortissement de 50 millions. Restent *six cent quatre-vingt-dix* millions qu'il a fallu demander à l'emprunt¹.

Qu'importe si, au lieu de se procurer les fonds des déficits par des émissions de rentes perpétuelles, on les emprunte en partie par l'intermédiaire des chemins de fer, des chambres de commerce ou du Crédit foncier, ou bien en s'adressant aux déposants de caisses d'épargne? Quel que soit le moyen de trésorerie dont on

¹ Notez qu'on continue ce système de folles dépenses. Parle-t-on de ralentir ou de suspendre les travaux? Au contraire. Tout récemment, lors de la discussion du budget de 1887, on entendit M. Raynal soutenir qu'il fallait exécuter dans son entier le programme des travaux de M. de Freycinet. Cette déclaration que personne n'osa contredire fut accueillie par les applaudissements de la majorité.

use, l'argent qu'on se procure n'en reste pas moins dû. Il est donc emprunté. Le gouvernement ne s'obstine pas moins à maintenir un écart de 600 millions entre les prévisions de recettes et les prévisions de dépenses. Parler de l'équilibre quand on emprunte six cents millions, n'est-ce pas abuser de la crédulité publique?

Il est vrai que cet équilibre on ne compte l'appliquer qu'au budget ordinaire. On veut laisser dans l'ombre les budgets accessoires alimentés par l'emprunt. Des députés proposent quelques millions d'économies, et prétendent que cela suffira pour l'équilibre du budget. L'opposition elle-même accepte quelquefois les chiffres officiels comme un point de départ. Bref, tout le monde a l'air d'être complice ou dupe d'un système financier qui se résume ainsi : dresser le budget en inscrivant toutes les recettes, en les forçant plutôt, ne placer en regard qu'une somme égale de dépenses et rejeter dans les services spéciaux, dans les comptes séparés, six cents millions de dépenses non moins réelles et non moins permanentes que celles qu'on inscrit au budget.

Qui, dans les rangs de la majorité, s'est levé lorsqu'on discutait le budget de 1887 pour proposer de réduire le chiffre des travaux imposés par l'Etat aux grandes compagnies? Qui a fait remarquer que ces dépenses considérables, renouvelées chaque année, échappaient au contrôle de la Cour et du Parlement? Qui, dans ces mêmes rangs, a réclamé contre le classement des 104 millions de garanties d'intérêts rejetés en dehors du budget, payés sur les fonds des emprunts, classement qui permet de donner des proportions ruineuses à la dette accessoire? Qui donc a protesté contre cette théorie qu'une dépense permanente comme les garanties d'intérêts ne doit pas s'imputer sur les crédits du budget ordinaire? La commission du budget a passé de longs mois à discuter le budget de 1887; a-t-elle consacré une seule séance à l'examen des 600 millions de dépenses qui ne figuraient pas au budget. Elle a diminué de 15 millions une dépense de 3 milliards, 15 millions qui se sont retrouvés dans les crédits supplémentaires; elle n'a pas touché à ces 600 millions, qui devraient dès demain subir une réduction d'au moins 400 millions. Et pourtant la voix du patriotisme commande de réduire les dépenses stériles; hélas! elle ne parle pas si clairement que l'intérêt électoral ou les passions haineuses, et parce que si vous l'écoutez, républicains, elle traverserait vos desseins et par là vous deviendrait importune, bien loin de vous appliquer à l'entendre, vous l'étouffez ou vous l'affaiblissez, de sorte que ses accents ne peuvent presque plus pénétrer jusqu'à votre cœur.

Il est vrai que, dans les couloirs, les modérés se font dolents et

murmurent entre eux : En votant tout cela, nous étions dans l'erreur. La belle excuse en vérité ! Vous étiez dans l'erreur, parce que votre intérêt vous le faisait vouloir, parce que votre ambition vous le faisait vouloir. Dès que votre ambition, dès que votre intérêt n'étaient plus engagés, vous redeveniez clairvoyants, vous démêliez le vrai du faux, les déficits des excédents.

Il est, je crois, sans exemple, qu'une nation, en pleine paix, ait augmenté sa dette de 600 millions par année. On s'efforce de se justifier en prétendant qu'on crée pour une pareille somme de travaux. Malgré cette prétention, il serait aisé de prouver qu'en ce moment la République ne crée pas plus de chemins de fer qu'en 1875 et 1876, alors que les conservateurs maintenaient, en dépit de tous les obstacles, l'équilibre dans le budget ; la seule différence consiste en ce qu'il y a dix ans on créait des chemins de fer utiles donnant un produit net, et qu'aujourd'hui on n'ouvre à peu près que des lignes dont les recettes ne couvrent pas les frais d'exploitation.

Sous la devise *pas d'emprunts*, la République emprunte :

Aux créanciers directs, entrepreneurs et fournisseurs dont elle ajourne le paiement sous des prétextes dérisoires, au besoin leur payant intérêt, rétablissant ainsi, à petit bruit, l'arriéré de triste mémoire ;

A la Caisse des dépôts qui lui remet les fonds des Caisses d'épargne ;

Aux correspondants du Trésor, communes ou particuliers ;

Aux souscripteurs de bons de moins d'un an, de plus d'un an. Aux souscripteurs d'obligations trentenaires et des obligations à long terme ;

Aux compagnies de chemins de fer, aux départements, villes, chambres de commerce, et au Crédit foncier, qui font à l'État des avances remboursées par le Trésor au moyen d'annuités ;

Aux compagnies de chemins de fer, qui reçoivent non plus en argent, mais en titres le montant échu des garanties d'intérêts ;

Aux souscripteurs de rentes amortissables et perpétuelles ;

Aux rentiers convertis qui paient des soultes pour conserver intact le chiffre de leur rente et qui deviennent créanciers d'un plus gros capital.

Eh bien, la République ne peut continuer ses emprunts variés dans leur forme, constants dans leur effet, sans condamner la France à la banqueroute.

Vienne, en effet, le jour où la République fera pour les rentiers ce qu'elle a fait déjà pour les entrepreneurs, le jour où le service d'une seule de ses dettes restera en souffrance, tous les

titres d'emprunts jetés sur le marché déprimeront les cours à ce point que l'emprunt, seul système financier que connaisse la République, s'arrêtera tout net par l'état du crédit.

Ni emprunts, ni impôts nouveaux, mais des économies. Tel était le programme à la fois politique et sensé, arboré par la droite et dont la gauche s'est emparé. Celle-ci ne l'appliquant point, on peut lui reprocher d'avoir leurré les électeurs et trompé le pays.

II

Un peu après les élections de 1885, M. Grévy avait nommé ministre des finances M. Sadi Carnot. — Vous souriez. — Et pourquoi non? Depuis lors l'Assemblée Nationale a bien fait de cet ingénieur un président de la République. — Le budget, dites-vous, n'était pas sa partie. — Était-il donc plus ignorant que Tirard, qui l'a précédé, et que Dauphin, qui l'a suivi? — Ce successeur de M. de Villèle se vit logé au Louvre; réfugié dans son cabinet, au fond d'un long couloir, il y demeurait rêveur, loin de ses bureaux et loin du bruit.

Malgré son air mélancolique, il eût été heureux si les dédains de ses collègues ne l'avaient affligé. Ministre des finances, il avait dû penser qu'on réclamerait son avis sur tous les projets financiers, mais il paraît que trop souvent on ne lui demandait que sa signature. Ainsi, lorsque l'emprunt de 1886 fut décidé, ses collègues s'exprimèrent de telle façon que le ministre comprit, au contraire, qu'on avait renoncé à tout projet d'emprunt. Il avait lu dans la déclaration que ses collègues affichaient : « Nous comptons réaliser l'équilibre sans recourir à l'emprunt¹. » Nous n'aurons pas d'emprunt, répétait-il naïvement, croyant ces messieurs sur parole. On assure même que quelques-uns de ses amis furent victimes de cette confiance.

Il découvrit pourtant qu'on songeait à émettre un emprunt et le fit entrer docilement dans son plan financier. Tout bien pesé, son projet de budget n'était pas plus mauvais que celui de ses devanciers. M. Carnot se proposait de supprimer le budget extraordinaire, il voulait rattacher au budget ordinaire les dépenses acquittées depuis huit années, soit sur les fonds d'emprunt, soit à l'aide des avances de la dette flottante. C'était une amélioration, bien incomplète toutefois, puisque le ministre payait les armements avec des fonds d'emprunt et laissait en dehors du budget les garanties d'intérêts, les travaux effectués au moyen des avances, c'est-à-

¹ Déclaration du ministère Freycinet, 16 janvier 1886.

dire les sommes fournies par les Compagnies, les villes, les chambres de commerce et le Crédit foncier. L'emprunt, qui n'était pas prévu dans la déclaration du ministère, devait être de 1500 millions, dont 466 applicables à la conversion en 3 pour 100 perpétuel des obligations à court terme. La Chambre et la commission du budget s'accordèrent pour le limiter à 900 millions, sur lesquels 400 furent remis à la Caisse des dépôts pour réduire d'autant les comptes courants des Caisses d'épargne, 242 affectés à l'atténuation des découverts, 153 à la dotation du budget extraordinaire de 1886 et 105 aux dépenses de l'armement en 1887.

Ces 105 millions étaient loin de suffire pour mettre en équilibre le budget ordinaire. Il manquait 75 millions auxquels il fallait joindre la perte qu'infligeait la réforme de l'impôt des boissons.

Le cabinet jugeait l'heure propice pour les innovations. Désireux, avant tout, de plaire à ses courtiers électoraux, il supprimait l'exercice chez les cabaretiers, remaniait tout l'impôt des boissons et sacrifiait près de 50 millions, nouvelle moins-value à joindre aux 75 millions qui manquaient au budget. M. Sadi Carnot comblait le déficit en portant le droit sur l'alcool de 156 fr. 25 à 215 fr. l'hectolitre, en abaissant à 12 degrés la limite où l'alcool contenu dans les vins se trouverait exonéré de droits, en doublant le droit de licence pour les débits, en établissant une taxe sur les vins de raisins secs, et enfin, mesure capitale, en assujettissant à l'impôt tout l'alcool distillé par les bouilleurs de cru. On voulait bien exonérer des visites des employés 226 000 débitants, cabaretiers, aubergistes, républicains ou radicaux, mais on voulait soumettre à ces mêmes visites 800 000 cultivateurs, propriétaires, métayers ou fermiers, d'opinion suspecte. Quoi qu'il en soit, le ministre, plus courageux que ses prédécesseurs, ne craignait pas de confesser que la situation financière était grave et qu'il était urgent d'enrayer.

Tel ne fut pas l'avis du rapporteur. Passé maître en fait d'impudence, M. Wilson se surpassa. Il ne s'émut pas des aveux qu'avait faits le ministre, et s'efforça de démontrer que les finances de la France n'avaient jamais été plus prospères. Si l'on équilibrait le budget au moyen des emprunts, si l'on maintenait un budget extraordinaire, si l'on portait à un compte à part les garanties d'intérêts, si l'on inventait des combinaisons pour le service des caisses des écoles ou des chemins vicinaux, si l'on avait recours aux grandes Compagnies, aux chambres de commerce, aux départements, aux villes et au Crédit foncier, si l'on frappait à toutes les portes, si l'on puisait dans toutes les bourses, si l'on réduisait de plus en plus les crédits de l'amortissement, si l'on proposait un

supplément de taxe sur l'alcool, ce n'était pas que la République fût gênée; la preuve, c'est que le dernier emprunt avait été accepté par les capitalistes au taux de 3,76 pour 100, que n'avaient pas atteint les émissions précédentes. Cet ingénieux financier paraissait ignorer que lorsque la France empruntait au taux de 3,76 pour 100, le cours des rentes était : pour les Etats-Unis, 3 fr. 03 pour 100 et 3 fr. 39 pour 100 (cours du 4 pour 100, 132 francs, — cours du 3 1/2 pour 100, 103 francs), — pour l'Angleterre, 2 fr. 94 pour 100 (cours du 3 pour 100, 102 fr.), pour la Belgique, 3 fr. 13 pour 100 (cours du 3 pour 100, 95 fr. 80)... Il ignorait aussi que la Prusse, la Suède, la Norvège, une vingtaine de villes ou de provinces d'Allemagne venaient d'émettre des emprunts de conversion en 3 1/2 pour 100 au pair et au-dessus du pair, — que, dans le monde, dix Etats voyaient leurs rentes à des cours plus élevés que les nôtres, — qu'au moment où toutes les nations amélioraient leur crédit, la République était à peu près seule à déprimer le sien.

M. Sadi Carnot entendait ne plus avoir de budget spécial pour les dépenses de la guerre, de la marine et des travaux publics qui, tous les ans, depuis dix années, exigent une dotation sur les fonds des emprunts. En quoi il avait bien raison. Si, seize ans après la conclusion de la paix, il faut maintenir un budget extraordinaire de la guerre, on devrait convenir que ce budget dit extraordinaire est devenu la chose du monde la plus normale et la plus ordinaire. De même pour les travaux publics. C'est au moyen de ses revenus habituels qu'une nation, alors même qu'elle ne veut pas s'endormir dans la routine, devra toujours pourvoir à l'amélioration de son réseau de voies ferrées. Lorsque ce réseau atteint déjà 33 000 kilomètres dans une contrée d'une étendue de 500 000 kilomètres carrés, lorsque dans ce pays dont la surface est limitée, le réseau de fer est complété par un réseau à mailles plus serrées de routes, de canaux, de rivières, c'est une folie financière que de considérer comme une dépense extraordinaire devant être soldée par des capitaux empruntés, la construction des voies devant servir à perfectionner le réseau. Mais qu'importaient l'intérêt financier, l'intérêt du pays à la commission du budget et à son rapporteur? « Vouloir supprimer le budget extraordinaire, disait M. Wilson, c'est se condamner à réduire d'abord, puis à suspendre prochainement tous les grands travaux publics dont ne pourront ou ne voudront pas se charger les grandes compagnies de chemins de fer. C'est, d'une manière générale, s'interdire toute dépense qui ne pourrait rentrer dans le cadre du budget ordinaire. Ce programme paraît irréalisable à votre commission. »

Si l'on n'avait plus qu'un budget, il faudrait limiter ses dépenses,

restreindre ses appétits ; c'est, en effet, l'intérêt de la France qui, autrement, se ruinera ; mais cela ne plaît ni à la Commission ni à M. Wilson. Ceux-ci ne consentent pas à s'interdire les entreprises qui ne pourraient rentrer dans le cadre du budget ordinaire. Le budget extraordinaire est devenu l'un des besoins de notre République ; c'est lui qui permet les caprices, les fantaisies, les grosses dépenses électorales ; grâce à lui, les financiers de la Commission peuvent dire : Nous dépensons beaucoup, mais nous amortissons.

M. Wilson nous apprend en effet que, depuis qu'elle existe, la République a remboursé 2 706 637 824 francs qu'elle devait. Une remarque à ce propos. La commission du budget a produit diverses écoles de financiers. L'une, quand il s'agit d'évaluer les recettes part de cette donnée que deux et deux font cinq, l'autre, quand il s'agit d'évaluer les dépenses, s'appuie sur celle-ci que deux et deux font trois. M. Wilson est éclectique, et tour à tour, suivant les cas, il emploie les deux procédés. Dans cette discussion du budget de 1887, il exposa gravement à la Chambre étonnée que les chemins de l'Etat donnaient un bénéfice, déduction faite de toutes leurs charges. Or, partisans ou adversaires du réseau de l'Etat, chacun sait que ce réseau coûte au Trésor une cinquantaine de millions par année. Le même M. Wilson revendique pour les républicains les amortissements effectués par les conservateurs ; car ce sont les conservateurs qui ont remboursé la Banque de France (1 425 000 000 francs) et les premières obligations à court terme. M. Wilson et ses amis remplacent les émissions qui viennent à échéance par d'autres émissions². Nous avons amorti, eux ne savent qu'emprunter.

Depuis qu'ils ont pris le pouvoir, les emprunts de l'Etat montent

¹ Le rapport de M. Yves Guyot sur le budget de 1888 n'est pas du tout d'accord avec celui de M. Wilson sur le budget de 1887. M. Yves Guyot ne cite comme amortissement qu'un total de 2 510 856 064 fr. 90, se décomposant ainsi :

| | |
|--|-------------------------|
| Emprunt à la Banque de France. | 1 425 000 000 » |
| Obligations à court terme. | 862 961 655 90 |
| 3 pour 100 amortissable. | 145 505 000 » |
| Casernement de l'armée. | 77 389 409 » |
| Total. | <u>2 510 856 064 90</u> |

Ce dernier chiffre paraît à peu près exact. Seulement le remboursement à la Banque de France a été effectué par les conservateurs. Quant aux républicains, s'ils ont remboursé 862 millions d'obligations à court terme, ils les ont remplacées par 535 autres millions d'obligations à court terme. M. Guyot n'ajoute pas que pendant que l'on remboursait quelques millions de bons du Trésor, on empruntait 8 milliards et demi et l'on engageait le Trésor pour 6 autres milliards.

² Voy. la note qui précède.

à huit milliards ¹, et, dans la même période, l'Etat s'est engagé pour six autres milliards ². Aux jours de la jeunesse et de la vie joyeuse, M. Wilson empruntait bon an mal an 3 ou 400 000 francs: si, par hasard, il arrivait qu'il remboursât quelques mille francs à

¹ EMPRUNTS RÉALISÉS, DÉDUCTIONS FAITES DES AMORTISSEMENTS
OU REMBOURSEMENTS

Du 1^{er} janvier 1877 au 1^{er} janvier 1888.

| | | |
|--|---------------|-------------|
| Rentes amortissables. Sommes à rembourser. | 3 927 084 000 | » |
| Emprunts en 3 pour 100 perpétuel : | | |
| 1 ^{er} emprunt (rentes remises à la Caisse des dépôts). | 1 200 000 000 | » |
| 2 ^e emprunt, mai 1886. | 900 000 000 | » |
| 3 ^e emprunt, novembre 1887. | 165 000 000 | » |
| Obligations sexennaires en circulation (budget extraor- dinaire). | 535 000 000 | » |
| Obligations émises pour les garanties d'intérêt, 1886 et 1887. | 167 000 000 | » |
| Produit net des obligations trentenaires. | 124 000 000 | » |
| Emprunt à la Banque de France. | 80 000 000 | » |
| Avances de la Compagnie algérienne. | 10 000 000 | » |
| Emprunt au Crédit foncier. | 120 000 000 | » |
| Avances des compagnies de chemins de fer : | | |
| Avances en espèces. | 200 000 000 | » |
| Avances en travaux. | 550 000 000 | » |
| Augmentation de la dette flottante : | | |
| 1 ^{er} janvier 1877. | 868 millions | |
| 1 ^{er} janvier 1887. | 987 — | |
| | 119 — | 419 000 000 |
| Découverts de 1883 et 1887. | 300 000 000 | » |
| Avances des villes, chambres de commerce, ports et et canaux. | 60 000 000 | » |
| Total. | 8 457 084 000 | » |

En récapitulant les déficits depuis le 1^{er} janvier 1877, je suis arrivé aussi à un total de plus de huit milliards, ce qui prouve que le total ci-dessus est bien exact.

²

CHEMINS DE FER

*Dépenses restant à faire. (Rapport de M. Lesquillier sur le budget du ministère
des travaux publics pour l'année 1888.)*

| | | |
|---|---------------|---|
| Routes nationales. | 76 936 000 | » |
| Rivières. | 170 067 000 | » |
| Canaux. | 923 068 000 | » |
| Ports maritimes. | 327 084 000 | » |
| Chemins de fer (France). | 3 300 000 000 | » |
| | 4 797 155 000 | » |
| Subventions promises pour les dépenses scolaires : | | |
| Construction des lycées, collèges, écoles normales et pri- maires. | 650 000 000 | » |
| Augmentation de la dette viagère (100 millions × 10). | 1 000 000 000 | » |
| Total. | 6 447 155 000 | » |

l'échéance convenue, content de lui il s'écriait : Voilà que j'amortis. Les amortissements de notre République ressemblent trait pour trait à ceux de M. Wilson.

III

Suivant le ministère, l'emprunt de 900 millions était nécessité par la progression de la dette flottante dont l'origine remontait aux régimes qui avaient précédé la République. Depuis deux ans M. Wilson et ses amis disent à tout propos : « Si l'état des finances a si fort empiré, la République n'en est pas cause, c'est la faute de la Monarchie, c'est la faute de l'Empire; si le budget fléchit sous le poids de la dette flottante, c'est que ces régimes lui ont légué 726 millions de découverts ¹. » Le ministre des finances évalue ² en effet à 726 millions le montant des découverts antérieurs à 1870 et il ajoute : « La liquidation actuelle n'aurait donc pour effet que la consolidation du passif légué à la République par les régimes qui l'ont précédé. »

Dans le projet de budget de 1887 ³, le ministre des finances, plus explicite encore, détermine ainsi la répartition de ces découverts entre les différents régimes :

| | |
|--|--------------|
| 1° Avant le 1 ^{er} avril 1814 | 19 millions |
| 2° Restauration (1815-1829). | 51 — |
| 3° Règne de Louis-Philippe (1830-1847) | 471 — |
| Ensemble | 642 — |
| 4° 2 ^{me} République (1848-1851). | 29 — |
| 5° 2 ^{me} Empire (1852-1869). | 53 — |
| Ensemble | 726 millions |

Je me demande où le ministre a été chercher ces chiffres et puiser ces renseignements. Ils se trouvent en effet en contra-

¹ On nomme découvert cette portion du déficit du budget qui n'est pas comblée par les fonds d'un emprunt direct et qui dès lors retombe à la charge de la dette flottante. Prenons 1886, dernière année dont les résultats soient connus, le déficit dépassera certainement 700 millions, mais la plus grande partie est comblée par les avances des Compagnies, des villes, des chambres de commerce... ou directement par l'emprunt, 200 millions seulement tomberont à la charge de la dette flottante et formeront le découvert.

² Projet de loi portant création de l'emprunt, mars 1886, n° 550. Exposé des motifs, p. 8.

³ Projet de budget de 1887, n° 553, exposé des motifs, p. 240-241.

diction absolue avec les chiffres du *Compte général de l'administration des finances*, seuls chiffres officiels produits par le ministre et confirmés par les *déclarations de conformité prononcées par la Cour des comptes*. Le *Compte général* renferme chaque année un tableau intitulé : *Développements sur les découverts et avances du Trésor et sur les ressources réalisées en atténuation de ces découverts*. Or, depuis 1849 jusqu'à ce jour, les résultats annuellement consignés à ce tableau diffèrent absolument des chiffres qu'on nous donne. Voici ces résultats :

1° *Découverts antérieurs à 1852.*

| | | | |
|---------------------------|----------------|------------|-------|
| Budgets antérieurs à 1848 | 296.5 millions | au lieu de | 642.5 |
| Budgets de 1848 à 1851. | 376 | — | 29.5 |
| Total. | 672.5 millions | — | 672 » |

2° *Découverts de 1852 à 1869.*

| | | | |
|----------------------|--|----------|------------------|
| Budgets de l'empire. | | | 53.5 |
| Total. | | millions | 726 ¹ |

Quel rôle les républicains ont-ils fait jouer à leur ministre? Et comment appeler cette opération qui consiste à altérer les chiffres officiels? Wilson s'était dit : on emprunte tous les jours, et ces emprunts quoique dissimulés finiront par être connus des électeurs, payons d'audace et prenons les devants, nous avons emprunté, motivons nos emprunts par la nécessité d'acquitter les dettes des régimes anciens. Les chiffres nous condamnent, remanions les chiffres, les électeurs n'y verront que du feu. On n'avait pas songé au *compte général*. Financiers maladroits, vous voulez opposer les finances monarchiques aux finances républicaines; nous allons vous ramener aux origines du *Grand-Livre*, nous allons indiquer la part de chaque gouvernement dans la constitution de la dette; vous verrez que celle de la République est la bonne.

Il n'est pas très aisé de calculer exactement la dette que laissa l'ancien régime. Si l'on s'en tient à l'état général des revenus et des dépenses fixes présenté par Necker le 5 mai 1789, la dette consolidée perpétuelle et viagère, les capitaux remboursables à divers

¹ Les indications qui précèdent sont textuellement extraites du tableau récapitulatif de l'actif et du passif réels du Trésor inséré au *Compte général des finances de 1883* (p. 847 et suiv.) qui lui-même a reproduit les chiffres des *Comptes antérieurs*.

titres et les pensions auraient formé un total de 272 573 000 fr. ¹. Il semble qu'avec la Révolution la dette ne pouvait que s'accroître. L'Assemblée constituante, sans être effrayée du déficit ancien, ajoutait au passif de l'Etat celui du clergé dont elle confisquait les biens, — le remboursement d'un grand nombre de charges, — le rachat des dîmes inféodées, — la restitution des cautionnements. La Convention y joignait les dettes des départements et des districts dont les budgets étaient supprimés et une grande partie des dettes des communes. D'ailleurs, les besoins extraordinaires nés de la guerre civile ou étrangère motivaient tous les jours un recours à l'emprunt. Pourtant, au sortir de la Révolution, la dette, au lieu d'être grossie se trouve allégée comme par l'effet d'un amortissement courageux. Il ne s'agit plus de 272 573 000 francs, en l'an IX il suffit de 74 817 767 francs pour payer les arrérages de la dette publique et des pensions. Les dettes ne gênent plus la République, car elle réduit ses charges par la banqueroute.

Banqueroute sur la dette perpétuelle. — La Convention commença l'œuvre. Les révolutionnaires l'ont louée d'avoir fondé le crédit public par la création du Grand-Livre. (Loi du 24 août 1793.) Le crédit se fonde en respectant les engagements qu'on a signés. Or cette loi de 1793, qui créait le Grand-Livre, réduisait arbitrairement de 202 millions à 160 le montant des arrérages à servir aux créanciers de l'État, et ces arrérages conservés, la Convention se réservait de les fournir en papier-monnaie déprécié. Le Directoire acheva l'œuvre commencée par la Convention. Ce fut en vain que les rentiers le poursuivirent de leurs réclamations; il leur répondit par la banqueroute des deux tiers. Le coup d'État financier suivit le coup d'État jacobin de fructidor. Un tiers de la dette, tant perpétuelle que viagère, était consolidé; le reste était remboursé en papier sans valeur. (Loi du 9 vendémiaire an VI, 30 septembre 1797.) Le montant des rentes perpétuelles était ainsi ramené de 119 708 000 livres à 43 634 000 livres. La République volait à ses créanciers 76 millions de rentes perpétuelles représentant, à 5 pour 100, un capital de 1 522 000 000 de livres.

Banqueroute sur la dette viagère. — Les rentes viagères et les pensions étaient réduites, par l'effet de la même opération, de près de 40 millions d'arrérages. C'était un capital de près de 400 millions dont l'État dépouillait une autre série de créanciers. Ici

¹ Voici les totaux fournis par le *Dictionnaire des finances* :

| | | |
|---|-------------|---|
| Dettes perpétuelles. | 57 000 000 | » |
| Dettes viagères. | 105 486 000 | » |
| Capitaux remboursables à divers titres. | 80 527 000 | » |
| Pensions. | 29 560 000 | » |

encore, le Directoire ne faisait qu'imiter la Convention, qui ne tenait aucun compte des droits acquis et des pensions liquidées au profit des serviteurs du régime déchu. Au lieu de payer les arrérages des pensions, la Révolution jetait en pâture aux passions populaires l'état nominatif de tous les pensionnaires. Cette liste, perfidement commentée par les journaux et par les clubs, transformait fatalement les créanciers en suspects et trop souvent en victimes.

Banqueroute sur les valeurs de trésorerie et la dette flottante. — La Constituante créa 1800 millions d'assignats; la Législative 900 millions; la Convention plus de 7 milliards; le Directoire plus de 35 milliards; total : 44 milliards et demi depuis décembre 1789 jusqu'au jour où la planche aux assignats fut brisée (19 février 1796). La République, lorsqu'elle devait 100 francs, donnait un assignat de 100 francs, et elle volait son créancier, car la Convention n'avait fait que précipiter la dépréciation de son papier par ses pénalités barbares et ses mesures arbitraires. L'assignat de 100 francs en valut bientôt 30, puis 15, puis 10, puis 5 francs, et, à la fin, ne valait plus cinq sous. Le pire était que la valeur était variable, et que bientôt elle changea tous les jours. Les maux produits par cet état du crédit ont à peine attiré l'attention des historiens, et cependant on peut douter qu'aucune des souffrances infligées par la République ait été comparable à celle qui résulta des assignats et du papier-monnaie. Les abus de l'ancien régime n'entravaient pas le cours de la vie quotidienne. L'inégalité de l'impôt, les privilèges surannés, les lettres de cachets et l'arbitraire des intendants n'empêchaient pas le commerçant de vendre ses denrées, le cultivateur de conduire au marché son grain ou ses bestiaux, la crème de remplir les seaux du Cotentin, le jus de la vendange d'écumer sous les pressoirs, le paysan de s'attabler sur l'aire de la grange pour célébrer la fête de la moisson. Mais lorsque l'assignat, instrument des échanges, vit sa valeur sans cesse amoindrie et toujours contestée, agriculture et industrie, tout fut paralysé. Le mal était ressenti chaque jour, à toute heure; toute vente et tout achat se réglait en querelles; devant chaque comptoir, les parties échangeaient moins de denrées que de coups. Les personnes simples ou insouciantes étaient pillées sans miséricorde. Les ouvriers agglomérés pouvaient ne pas se laisser voler impunément; les paysans, plus souvent isolés, étaient écrasés entre le gouvernement qui leur donnait l'assignat pour sa valeur nominale et le public qui ne voulait l'accepter que pour sa valeur réelle. Après des mesures dilatoires, après avoir essayé de substituer aux assignats des mandats territoriaux, le Directoire fut acculé, pour liquider la situation, à la démo-

nétisation générale du papier-monnaie; il dégagca l'État par une gigantesque banqueroute. Ce fut ainsi qu'il annula sans aucune compensation pour ses créanciers, ses billets en circulation, assignats et mandats territoriaux réunis, lesquels montaient à ce moment à plus de 35 milliards. (Loi du 16 pluviôse an V, 4 février 1797.)

Ces procédés n'étaient pas faits pour donner du crédit pour combattre et pour vivre; la République fut réduite à s'approprier le numéraire par des emprunts forcés et les produits du sol par des réquisitions. Aussi laissa-t-elle le Trésor vide et le pays ruiné. Pendant huit ans elle n'avait vécu que de confiscations et de pillages. « Voulez-vous faire face à vos affaires, guillotinez, » avait dit Cambon. « Nous battons monnaie sur la place de la Révolution, » avait répété le facétieux Barrère. Double déclaration qui résume à merveille les procédés et l'esprit de la Révolution.

La République avait détruit le crédit de la France. Heureusement pour l'Empire, la victoire et les tributs levés sur les nations vaincues purent d'abord le dispenser d'emprunter. Le premier Empire n'émit lui-même que 23 millions de rentes, seulement il laissait à la Restauration le soin d'acquitter les charges nées d'une double invasion. La Restauration eut ainsi à créer 135 millions de rentes, afin de liquider les dettes de l'Empire. En réalité le régime impérial avait aggravé la dette nationale de 158 millions de rentes et la portait au chiffre de 198 millions de rentes perpétuelles.

La Monarchie de 1815 laissa 202 millions de rentes perpétuelles.

Toutefois de ce chiffre il convient de déduire 37 millions $\frac{1}{2}$ de rentes perpétuelles dont elle avait doté la caisse d'amortissement. La Restauration n'a laissé réellement que 164 millions $\frac{1}{2}$ de rentes perpétuelles; elle en avait reçu 198 millions.

M. Jules Roche, rapporteur du budget de 1885 a reproduit dans un tableau (pages 6 et 7 du Rapport) les chiffres que je viens de citer. Seulement il en omet un, celui des rentes de l'amortissement. En négligeant de déduire du total de la dette ces 32 millions $\frac{1}{2}$ de rentes perpétuelles, il opère comme un comptable qui dans un inventaire comprendrait le passif entier, sans tenir compte de l'actif. D'ailleurs, s'il opère ainsi, ce n'est point par omission, mais par système.

La Monarchie de 1830 a laissé en tombant 176 millions de rentes perpétuelles; nous, nous en déduisons 67 millions de rentes rachetées, lesquelles dotaient au 1^{er} mars 1848 la caisse d'amortissement. La dette ne montait en réalité qu'à 109 millions de rentes en 1848. Dans son tableau, M. Jules Roche ne déduit pas ces 67 millions. Ainsi, lorsqu'il s'agit d'une gestion monarchique, l'arithmétique républicaine totalise le passif que cette gestion a laissé, mais ne dit mot de l'actif. Pourtant, en 1848 comme en 1830, les écritures offi-

cielles mettent l'actif en regard du passif et déduisent le premier du second ; les comptes postérieurs ¹ reproduisent aussi les chiffres dans leur réalité. Le ministère des finances n'adopte pas encore le procédé de M. Roche ; il y viendra sans doute, car en province on signale déjà quelques localités où les républicains le mettent en pratique. A Vimoutiers, dans l'Orne, le tribunal de commerce, présidé par le républicain Girard, discutait les comptes d'un négociant qui plaidait contre ledit Girard. Quant au passif, le tribunal l'admit, et l'aurait compté plutôt deux fois qu'une ; en revanche, il n'admit pas l'actif, si bien que le tribunal déclara la faillite d'un négociant parfaitement solvable. En appel, il est vrai, on déduisit l'actif, et la faillite ne fut pas maintenue. La Cour de Caen, quoique épurée, en est encore à l'autre arithmétique ².

La deuxième République, celle de 1848, n'eut guère le temps de gaspiller. Au bout de quelques mois, elle était retombée entre les mains de ces conservateurs, cerveaux étroits, gens à manies, qui ont celle de l'ordre et des finances bien réglées. Cependant, en ces quelques mois, les républicains avaient supprimé tant de recettes, grossi tant de dépenses qu'il fallut emprunter, emprunter de toutes mains et qu'au 1^{er} janvier 1852 on retrouva 230 millions de rentes annuelles. En même temps la caisse d'amortissement avait été dépouillée de ses rentes ; il ne s'y trouvait plus que 12 millions de rentes au lieu de 67. En déduisant ces 12 millions des 230 millions de rentes perpétuelles, il restait 218 millions de rentes à servir. 218 millions au lieu de 109 millions ! En quelques mois, la République avait doublé la dette perpétuelle et *mis 376 millions de découverts* à la charge de la dette flottante.

En tombant, le second Empire laissait 398 millions de rentes perpétuelles ; la guerre qu'il avait follement engagée porta ce chiffre à 745 millions. Directement ou indirectement, le second Empire a grevé la France de 527 millions de rentes perpétuelles.

Dès ce jour la prudence commandait d'éviter tout emprunt, d'ajouter une charge quelconque au fardeau d'une dette écrasante. Tant qu'ils gardèrent le pouvoir, les conservateurs le comprirent ; ils créèrent des ressources et diminuèrent les dépenses, assurèrent en peu de temps l'équilibre du budget remboursèrent la Banque de France et parvinrent à obtenir quelques excédents de recettes. Les républicains au pouvoir, tout fut changé en un instant : l'économie fit place au gaspillage. Et aujourd'hui, où en est-on ? La portion de dépenses affectée au service de la Dette publique n'est pas

¹ Voy. tous les comptes généraux des finances y compris celui de 1883.

² J'aurai à revenir sur cette curieuse affaire.

seulement de 1337 millions, comme l'indique le projet de budget de 1888; si l'on tient compte des annuités qu'on dissimule dans d'autres comptes, elle s'élève à un total de près de 1500 millions¹.

1

TABLEAU DE LA DETTE PUBLIQUE

(Annuités à servir).

| | | |
|--|---------------|---|
| Dettes publiques. Ministère des finances. Dépenses prévues par le budget de 1888. | 1 337 275 671 | » |
| Intérieur. Colonie du Val d'Yèvre. Annuité. | 70 149 | » |
| Amortissement d'emprunt pour chemins vicinaux. | 40 000 | » |
| Instruction publique. Caisse des écoles. Annuités. | 6 531 000 | » |
| Subvention aux départements et communes. Caisse des écoles. Annuités. | 1 778 000 | » |
| Agriculture. Travaux d'irrigation. Garantie d'intérêts. | 645 250 | » |
| Travaux publics. Compagnies de chemins de fer. Conventions antérieures à 1883. Annuités. | 14 725 000 | » |
| Conventions de 1883. Annuités. | 12 000 000 | » |
| Compagnie d'Orléans. Echange de lignes avec le réseau de l'Etat. | 2 350 000 | » |
| Rectification des routes nationales. Annuités. | 108 167 | » |
| Concessions de tramways. Garanties d'intérêts | 274 227 | » |
| Travaux des rivières, canaux et ports. Remboursement d'avances. | 4 707 176 | » |
| Chemins d'intérêt local. Garanties d'intérêts. | 875 000 | » |
| Paiement aux Compagnies des garanties d'intérêts de 1871 et 1872. Annuités. | 2 500 000 | » |
| Travaux des ports (Algérie). Remboursement d'avances. | 1 086 612 | » |
| Supplément aux crédits des pensions. Secours. Finances. | 1 037 700 | » |
| Instruction publique. | 4 849 000 | » |
| Justice. | 83 000 | » |
| Affaires étrangères. | 180 000 | » |
| Intérieur. | 831 000 | » |
| Algérie. | 128 950 | » |
| Cultes. Pensions. | 897 000 | » |
| Guerre. Secours. | 4 017 000 | » |
| Solde de non-activité et gratification de réforme. | 1 009 490 | » |
| Travaux publics. | 250 000 | » |
| Agriculture. | 69 030 | » |
| Commerce. | 83 600 | » |
| Marine. | 1 412 857 | » |
| Subvention à la caisse des invalides. | 6 129 497 | » |
| Garantie d'intérêts aux grandes Compagnies (1888). | 85 000 000 | » |
| Dettes à contracter en 1888 pour la construction des écoles. | 35 000 000 | » |
| Total. | 1 525 644 376 | » |

RECETTES EN ATTÉNUATION

| | | |
|--|---------------|--------------|
| Retenues sur les pensions civiles. | 24 286 615 | |
| Retenues sur la solde (armée). | 4 710 835 | |
| — (marine). | 3 390 996 | |
| A déduire. | 32 388 496 | 32 388 496 » |
| Total des annuités à servir. | 1 493 255 880 | » |

Ce n'est pas tout.

Certains engagements du Trésor, quoique précis, ne se révèlent encore par aucune annuité inscrite au budget d'aujourd'hui, mais ils apparaîtront dans le budget de demain. Pour apprécier la situation dans sa réalité, à côté du total des annuités à servir, il est nécessaire de rassembler tous les engagements du Trésor impliquant une dette; ils dépassent en capital la somme de trente-sept milliards ¹.

Ce n'est pas tout encore. Le contribuable français n'a pas seulement à payer les intérêts de la Dette publique; il doit en outre prélever sur le produit de son travail les intérêts de la dette de son département et de sa commune, et cette dette, dans les contrées dont la gestion financière est livrée aux républicains, croît peut-être encore plus rapidement que la première. Cette dette dépasse aujourd'hui 3 milliards 300 millions et porte à plus de 41 milliards le total de la dette mise à la charge du contribuable français; dans ce chiffre, le régime actuel a fait entrer depuis dix ans plus de 16 mil-

1

TABLEAU DES ENGAGEMENTS DU TRÉSOR

| | |
|--|------------------|
| <i>Dette consolidée.</i> | |
| Rentes perpétuelles 3 pour 100, 4 pour 100, 4 1/2 pour 100. | 21 900 000 000 » |
| <i>Dette remboursable à terme.</i> | |
| Rentes amortissables. | 3 927 084 000 » |
| Obligations à court terme. | 535 000 000 » |
| Obligations trentenaires. | 48 935 280 » |
| Obligations émises pour constructions scolaires. | 78 762 327 » |
| Subventions payées. Etablissements de l'instruction secondaire ou supérieure. | 98 866 666 » |
| Subventions payées. Ecoles normales et primaires. | 178 333 333 » |
| Subventions dues. Plans acceptés. | 500 000 000 » |
| Subventions promises et non liquidées (évaluation). | 150 000 000 » |
| Capitalisation des annuités dues pour divers travaux et dont le paiement est constaté par le budget. | 2 021 503 142 » |
| Etat des dépenses restant à faire sur le programme Freycinet. (Voir le rapport de M. Lesguillier sur le budget des travaux publics de 1888). | 4 871 860 590 » |
| <i>Dette flottante.</i> | |
| Situation de la dette flottante au 1 ^{er} janvier 1888. | 1 020 000 000 » |
| <i>Dette viagère.</i> | |
| Capitalisation de la dette viagère. (Chiffre total des pensions. 233 311 626 × 10). | 2 333 116 260 » |
| Total des engagements du Trésor. | 37 663 461 598 » |
| Dette départementale et communale. | 3 600 000 000 » |
| Total des dettes et engagements mis à la charge du contribuable français. | 41 263 461 598 » |

liards ¹. A l'heure de la naissance, une bonne fée se penche sur le berceau du petit Français, elle y dépose ses dons, l'esprit et la gaieté, l'insouciance dans les revers, l'amour du travail et de l'épargne..., heureusement! Puisque la République est là pour y joindre le sien, une dot de 1000 francs de dettes.

IV

Lorsqu'elle présenta pour 1886 un budget d'expédients, la République déclara que le budget de 1887 serait un budget *de réforme*.

En ce qui touche les recettes, les conservateurs arriérés classaient parmi les impôts les droits sur les tabacs, les poudres, les allumettes... la République les transfère dans un chapitre à part sous l'étiquette *Monopoles*. Ne croyez pas, contribuables naïfs, que vous fumerez votre tabac gratis. La République l'achète, ce tabac, moins de 2 francs le kilogramme, elle vous le vend 12 fr. 50, différence 10 fr. 50 que la République encaisse pour votre plus grand bien. Cela ne changera pas; elle encaissera toujours, mais elle appellera le produit non un impôt, UN MONOPOLE, et voici le progrès : si le contribuable ne cesse pas de payer les 400 millions des monopoles, la République, dans ses tableaux, réduira de 400 millions le total des impôts. M. Wilson dans ses rapports, célébrera le dégrèvement de 400 millions. A la bonne heure, voilà de grandes réformes! Nous les devons à M. Jules Roche : c'est un grand homme, disent les officieux ², et vous savez qu'un officieux ne ment jamais.

Quant aux dépenses, la République a réalisé les économies que voici : elle a distrait du budget ordinaire les sommes affectées à la garantie d'intérêts. C'est une avance, assure le ministre, retranchons-la de nos dépenses, nous y pourvoirons par l'emprunt. Et pour combien de temps? Un siècle tout au plus; les Compagnies nous la rendront sur les excédents de recettes. — Et d'ici là? — Nous la prélèverons sur la dette flottante. — Sous quelle forme? — Une émission d'obligations, de bons du Trésor à court terme, à long terme, et, au besoin, sur les dépôts des caisses d'épargne. — Et si les réseaux surchargés de lignes improductives ne don-

| | |
|--|-------------------------|
| ¹ Emprunts directs ou indirects contractés depuis 10 ans. | 8 457 000 000 » |
| Engagements du Trésor contractés depuis 10 ans. . . | 6 547 000 000 » |
| Augmentation depuis 10 ans de la dette départementale et communale. | 4 000 000 000 » |
| Total. | <u>16 004 000 000 »</u> |

² « Si les écritures relatives aux recettes publiques offrent aujourd'hui une réelle clarté, c'est en grande partie aux efforts de M. Jules Roche qu'on le doit. » (Journal *le Temps*, n° du 4 juin 1887.)

ment plus d'excédents? — Nous en serons quittes pour transformer en rentes sur l'État les obligations ou les bons qu'on ne pourrait plus rembourser à l'échéance; et, après tout, depuis dix ans, faisons-nous autre chose?

En même temps la République découvrit que, pour aligner son budget, il serait plus aisé de se passer d'amortissement. C'est plus commode. Est-ce prudent lorsqu'on a contracté plus de 37 milliards de dettes ou d'engagements?

Ne plus rien amortir et emprunter partout, tel fut, en somme, le caractère du budget de 1887.

V

Quel était, dans ses lignes générales, le premier projet de budget de 1888?

Mais d'abord une parenthèse. Si l'on rapproche ce projet du budget de 1876, on est frappé du nombre croissant des chapitres. Une des pires innovations républicaines a été de laisser se multiplier les services. Chaque établissement si minime qu'il soit, chaque administration, si oisive qu'elle puisse être, veut figurer séparément au budget. Une fois en possession de leur autonomie, les services n'ont plus qu'une pensée : accroître leur importance, et, pour cela, grossir leurs crédits. Le vote du budget ayant lieu par chapitre, et les virements étant interdits de chapitre à chapitre, il semble que les ministres devraient redouter la multiplicité des chapitres et s'opposer à des divisions qui restreignent leur initiative. Mais en fait, aujourd'hui, c'est la commission du budget qui gouverne; selon sa fantaisie, elle divise les chapitres, les rassemble ou les enchevêtre, pensant que, par ce moyen, la comparaison du budget nouveau avec le budget de 1876, sera rendu bien moins aisée. On connaît ce procédé qui consiste à détailler, à embrouiller les mémoires pour les grossir; le fournisseur espère que le client ne s'apercevra pas qu'on le vole. Les budgets de la République deviennent aussi compliqués que ces notes d'apothicaires.

Quoi qu'il en soit, dans ce projet de 1888, le ministre des finances demandait à l'impôt des ressources nouvelles.

Il élevait le droit sur l'alcool et le portait de 156 fr. 25 à 215 fr. par hectolitre afin d'obtenir un supplément de 70 millions.

Il transformait la contribution mobilière en impôt sur le revenu afin d'obtenir un autre supplément de 30 millions.

Il attendait 14 millions de la surtaxe sur les blés et les bestiaux, et 22 millions du projet de loi sur les sucres.

Au moyen de ces 136 millions de ressources, le ministre faisait rentrer le budget extraordinaire des travaux publics dans les crédits du budget ordinaire ; il rétablissait un amortissement de 50 millions au lieu des 15 millions consacrés à ce service en 1887, enfin il subvenait aux dépenses nouvelles¹.

Les dépenses des travaux publics étant réintégrées au budget ordinaire, le budget extraordinaire n'était plus maintenu en 1888 que pour la guerre et la marine. Les dépenses extraordinaires de la guerre étaient fixées à 139 millions et celles de la marine à 30 millions.

Les dépenses extraordinaires restant à payer, y compris celles prévues pour 1888, représentaient un total de 984 millions.

M. Dauphin répartissait ces 984 millions en trois catégories de dépenses :

1^{re} catégorie — Travaux publics et caisse des écoles. — 311 millions d'obligations sexennaires avaient été émis pour cette destination ; M. Dauphin proposait d'inscrire au budget une annuité de 42 millions devant amortir les 311 millions en sept ans et demi.

2^{me} catégorie. — Dépenses de la guerre et de la marine. — Elles s'élevaient à 406 millions². — Le ministre proposait d'inscrire au budget de 1888 une annuité de 8 millions, qui s'élèverait à 17 en 1889 et dans les exercices suivants, qui suffirait, d'une part, pour amortir les 406 millions en soixante ans, d'autre part pour reconstituer les 406 millions en vingt ans. M. Dauphin disait qu'il fallait appliquer le système de la reconstitution du capital aux dépenses destinées, comme celles de l'armement ou de la flotte, à se renouveler au bout d'un certain temps.

3^e catégorie. — Garanties d'intérêt. — Aux yeux des financiers de l'école Dauphin les garanties constituant des avances remboursables par les Compagnies, ne doivent pas être traitées comme de simples dépenses. La garantie serait acquittée au moyen d'un emprunt émis chaque année par les Compagnies elles-mêmes pour le compte de l'État, et amorti par une simple annuité, c'est-à-dire qu'un emprunt nouveau servirait à payer les intérêts des emprunts précédents. — On sait où ces théories peuvent conduire. Un chancelier de l'Échiquier² prétendait qu'un ministre des finances

¹ L'augmentation de dépenses pour les services généraux des ministères était peu considérable ; elle ne s'élevait qu'à 4 millions. Mais le service des pensions civiles et militaires occasionnait un surcroît de dépense. Il fallait aussi inscrire un crédit pour les dépenses de l'Exposition universelle. L'annuité due par l'État pour remboursement des sommes empruntées par les Compagnies pour le compte de l'État progressait de 5 millions en 1888.

² Robert Lowe, chancelier de l'Échiquier d'un des ministères Gladstone.

est un être créé pour produire des excédents. Évidemment M. Dauphin ne s'est pas fait de son rôle de ministre l'idée qu'en avait Robert Lowe. Passe encore pour le déficit; depuis dix ans, c'est le péché mignon de tout ministre républicain; mais notre homme montrait sa naïveté dans tous les actes de sa gestion. On lui avait conté que l'argent faisait des petits, et, de bonne foi, il l'avait cru. De là, le fameux plan de reconstitution des capitaux. Après tout, le ministre était excusable de connaître médiocrement les finances pour lesquelles la République désigne des candidats en raison non de leurs aptitudes, mais de ses intérêts. Du moins, quand on ne sait pas, on s'informe, on demande. L'honnête Sadi Carnot ne faisait rien sans consulter son chef de cabinet ¹; Wilson lui-même avait Piédoye ². Si M. Dauphin croyait déroger à sa dignité de ministre en demandant conseil à des subordonnés, il aurait dû prendre l'avis d'un ami qui entendit quelque peu les finances. Cet ami n'aurait pas eu besoin d'être grand clerc pour empêcher M. Dauphin de restituer les 75,000 francs de MM. Dreyfus frères et de renouveler le traité concédant le débit des tabacs d'Orient. Voyez, M. Dauphin, ce que vaut un conseil. M. Carnot, bien conseillé, refusa de servir les protégés de M. Grévy, et la nation lui en sait gré. Quant aux tabacs d'Orient, M. Carnot, bien informé, apprit que la Régie s'était outillée de façon à livrer au public la même marchandise que le débit privé et à réaliser le bénéfice au lieu et place du débitant, dès lors il refusa d'approuver ce traité, qui n'était qu'un cadeau, ce qui lui fit encore honneur. M. Dauphin, non conseillé, comprit tout de travers les pièces de ses dossiers; il restitua l'argent qu'il n'aurait pas dû rendre, il ratifia le traité qu'il n'aurait pas dû approuver.

Quoi qu'il en soit, après une série de budgets d'expédients, ce n'était pas montrer trop d'exigence que de réclamer la liquidation du passé et l'équilibre du budget. Loin de là, M. Dauphin faisait pis que ses prédécesseurs; il continuait à recourir à l'emprunt, à créer des impôts nouveaux, impôts dont le vote n'était pas assuré, en tout cas, de produit incertain et par suite impuis-

¹ Ce chef de cabinet était M. Rameau, inspecteur des finances. Un ministre des finances gagne toujours à s'éclairer par les avis de l'inspection.

² Ce Piédoye est un ancien contrôleur des contributions directes, qui trouva plus avantageux de se faire entrepreneur de réclamations, retournant contre son administration l'instruction qu'il avait reçue d'elle. *Nourri dans le sérail, j'en connais les détours*, disait Piédoye au contribuable récalcitrant, et le réclamant attribuait à Piédoye une large part du dégrèvement qu'il pouvait obtenir. Plus tard, Piédoye devint le secrétaire et le conseiller de M. Wilson.

sants à couvrir les augmentations certaines de dépenses et à combler les déficits.

Ainsi, loin de s'associer à sa proposition de taxe sur le revenu, toute la Chambre s'empressait de repousser les 30 millions de la nouvelle contribution mobilière.

Le ministre prétendait obtenir 70 millions du supplément de taxe sur l'alcool. Or on sait que l'augmentation des droits, à une époque de crise, n'est pas de nature à favoriser le développement de la consommation. Si M. Dauphin avait consulté les tableaux publiés par ses propres bureaux et reproduits par l'*Officiel*, il aurait constaté que la consommation de l'alcool avait diminué en 1886 relativement à l'année précédente. Que serait la consommation et que serait la fraude lorsqu'on se trouverait en présence de droits exagérés?

Le ministre évaluait à 22 millions la plus-value à réaliser sur les sucres, plus-value résultant de l'application des projets de loi votés. Cette évaluation devenait problématique si l'on considérait que le rendement de l'impôt avait été pour 1886 inférieur de 26 millions et demi aux évaluations budgétaires. Le ministre comptait donc regagner cette différence et retrouver une perception nouvelle de 22 millions, ce qui revenait à dire que l'impôt sur les sucres devrait en une année offrir une plus-value de 48 millions, calcul au moins aléatoire et qui sera démenti par les faits.

Restaient 44 millions à provenir de l'application des surtaxes douanières sur les céréales. La nouvelle loi ayant pour but de restreindre les importations, on pouvait espérer qu'elle y réussirait, c'est-à-dire qu'on n'obtiendrait pas de la surtaxe le produit annoncé.

M. Dauphin maintenait, comme on l'a vu, les garanties d'intérêts en dehors du budget. Il consentait à faire rentrer dans le budget ordinaire les dépenses extraordinaires des travaux publics, mais il persistait à inscrire dans un compte séparé, alimenté par des emprunts directs ou indirects, une dépense qui, de l'aveu de tous, devait se reproduire chaque année pendant près d'un siècle. C'était, en vérité, le comble de la logique.

Après avoir rejeté du budget ordinaire une dépense qui lui appartenait, M. Dauphin, par une disposition non moins logique, établissait un amortissement de 50 millions destiné jusqu'à concurrence de 42 millions par an, à rembourser en sept ans et demi les 311 millions d'obligations sexennaires et à fournir une dotation de 8 millions d'abord et de 17 millions ensuite pour l'amortissement en soixante ans de l'emprunt de 406 millions affecté aux dépenses de la guerre, de la marine et des chemins vicinaux, ainsi qu'à la reconstitution du capital emprunté. M. Dauphin ne s'était pas

aperçu qu'avec son annuité de 7 fr. 62 pour 100 il aurait pu amortir son emprunt en vingt ans, au lieu de soixante ans. Nos descendants auraient, s'ils l'avaient désiré, fait en 1907 un emprunt de pareille somme. Mais le goût des emprunts est si vif aujourd'hui que M. Dauphin voulait faire le même jour l'emprunt de 1887, l'emprunt de 1907 et l'emprunt de 1927. Il lui seyait, d'ailleurs, de parler d'amortissement alors qu'il laissait se perpétuer le déficit de 600 millions.

Ces conceptions de M. Dauphin ne pouvaient nuire qu'à leur auteur; un vote dédaigneux en fit prompt justice. Mais en matière de trésorerie, où le ministre agit sans vote du Parlement, sans le contrôle de la publicité, son inexpérience aurait pu avoir des conséquences plus sérieuses.

Dans le premier trimestre de 1887, M. Dauphin avait des bons du Trésor à placer (bons de six ans). Il s'agissait, pour commencer, d'une somme de 130 millions affectée aux dépenses de la guerre. Au lieu de demander comment on s'y prenait, au lieu de s'adresser à ceux qui d'habitude achètent les bons du Trésor, il battit au hasard le pavé de Paris sans rencontrer bien entendu l'argent qu'il y cherchait; par surcroît il fit battre aussi le pavé de Londres, sans même toujours frapper à des portes de choix. Pendant plusieurs semaines, notre ministre des finances, représenté par sa signature, a couru les guichets des maisons étrangères, et l'on a pu se dire en Angleterre : Les finances françaises sont dans un tel état, que le Trésor ne trouve plus à emprunter 130 millions. M. Dauphin a fini par s'adresser où il fallait; il a touché les millions dont il avait besoin, mais avouons que le crédit de la France doit être bien solide pour résister aux fantaisies des ministres républicains.

En somme, le budget proposé par M. Dauphin comportait un emprunt de 406 millions, plus 88 millions pour la garantie d'intérêts de 1888. Il ne laissait aussi d'autre issue que l'emprunt pour faire face, d'abord, au découvert de 1886 (190 millions), puis au budget extraordinaire de 1887 (169 millions), ensuite aux garanties d'intérêts de 1886 et de 1887 (167 millions), enfin, aux découverts de 1887 et de 1888 (200 millions). C'était donc un total de 1220 millions que M. Dauphin se proposait d'ajouter à la dette publique, perpétuant ainsi la politique financière qui, suivant la mode turque, demande à l'emprunt chaque année une bonne part de ses recettes. Je ne suis pas de ceux qui reprocheront à la Chambre d'avoir renversé, sur la question financière, le ministère dont M. Dauphin faisait partie.

Le budget déposé par M. Dauphin s'élevait en dépenses au

total de 3 253 104 738 francs dont 3 070 899 738 francs pour le budget ordinaire et 182 205 000 francs pour les dépenses dites extraordinaires de la guerre, de la marine et des chemins vicinaux ci. 3 253 104 738 »

Le budget rectifié déposé par le ministère Rouvier ne s'élevait qu'à la somme de 3 123 963 098 »

Soit une diminution de. 129 141 640 » portant en grande partie sur le budget extraordinaire.

Toutefois, lorsqu'on parle du budget extraordinaire il faut s'entendre. Le budget extraordinaire du ministère Rouvier ne comprenait pas plus que celui de ses prédécesseurs toutes les dépenses publiques effectuées au moyen d'argent emprunté. M. Rouvier demandait 122 205 000 francs ¹ pour les dépenses extraordinaires de la guerre et de la marine; mais les garanties d'intérêts restaient en dehors du budget extraordinaire comme du budget ordinaire, dans lequel elles auraient dû figurer, et constituaient une sorte de compte à part auquel il devait être subvenu par l'emprunt. Devaient être également payées par l'emprunt d'autres grosses dépenses sur lesquelles le budget extraordinaire officiel reste muet : subventions pour constructions d'écoles, travaux pour canaux et ports, constructions de chemins de fer par les Compagnies au compte de l'Etat. Ce n'est pas l'Etat qui emprunte directement, en sorte qu'il n'y a pas de loi d'emprunt à faire voter par les Chambres, mais finalement, c'est l'Etat qui payera, et, dès demain, ce sera lui qui fera face par des annuités aux intérêts et à l'amortissement.

Si l'on récapitule les dépenses que M. Rouvier voulait faire en 1888 avec des ressources autres que l'impôt, on arrive au tableau suivant :

| | | |
|--|-------------|---|
| Dépenses inscrites au budget extraordinaire. | 122 205 000 | » |
| Garanties d'intérêts. | 85 000 000 | » |
| Construction de chemins de fer et travaux complémentaires (France et Algérie). | 210 000 000 | » |
| Subventions pour écoles. | 35 000 000 | » |
| Travaux dans les ports (avances des chambres de commerce). | 26 000 000 | » |
| Atténuation dans l'évaluation des dépenses. | 70 000 000 | » |
| <hr/> | | |
| Pour obtenir le montant du déficit, il faudrait joindre à ce total. | 548 205 000 | » |
| <hr/> | | |
| <i>A reporter.</i> | 548 205 000 | » |

¹ Postérieurement, cette somme a été réduite à 400 millions.

| | | |
|---|------------------------|---------------|
| | <i>Report.</i> | 548 205 000 » |
| Les exagérations dans l'évaluation des recettes signalées par la Commission du budget, ci. | | 30 000 000 » |
| | Déficit. | 578 205 000 » |

Telle est la somme qu'en réalité M. Rouvier demandait à l'emprunt et pour la seule année 1888. En même temps il demandait à l'impôt plus de 43 millions de ressources nouvelles. Ainsi se continuait, sous des ministres qui se disaient réformateurs, le système dangereux des atermoiements et des complaisances?

Des emprunts, des impôts nouveaux, en dépit des promesses prodiguées aux électeurs; bien entendu, pas d'amortissement. Depuis qu'on a réduit le crédit annuel nécessaire à l'amortissement des bons de six ans, on peut dire que, pour la plupart, ces titres sont en l'air et que le procédé employé pour que ces engagements du Trésor ne restent pas en souffrance n'est pas un procédé normal. C'est ainsi qu'en 1888 100 millions de ces bons seront échus et que le projet Rouvier ne prévoit pour les rembourser que 30 millions de ressources, Il faudra renouveler pour 70 millions. Sans doute les 100 millions seront payés à échéance à leurs détenteurs; le Trésor n'en est pas tout à fait à la banqueroute, mais on se sera procuré 70 millions par l'émission de bons nouveaux. On renouvelle, comme le fait un commerçant qui recourt à cet expédient pour éviter à tout prix la faillite.

Cette situation est grave et ne saurait se prolonger. Pour en sortir, M. Rouvier laisse entrevoir deux procédés : le premier substituerait franchement aux emprunts à terme un emprunt en rentes perpétuelles et consoliderait les bons de six ans; le second laisserait les bons vivre en 1888 avec leur amortissement incomplet et, en 1889 ou les années suivantes, demanderait à l'alcool les ressources nécessaires pour compléter l'amortissement. Dans un cas, il offre l'emprunt; dans un autre, il offre l'impôt, jamais l'économie. Les ministres républicains ne parlent d'économie que lorsqu'ils sont devant les électeurs. Des emprunts et des impôts dans le passé, des emprunts et des impôts dans le présent, des emprunts et des impôts dans l'avenir jusqu'à la catastrophe finale, telle est la seule perspective que la République puisse offrir.

Pendant que les ministres élaboraient leurs projets, la Commission du budget suivait tout à fait à la lettre le conseil de Talleyrand : ses membres ne faisaient pas de zèle. Non seulement la plupart d'entre eux ne siégeaient pas, mais encore ceux qui siégeaient mettaient une sorte de point d'honneur à perdre tout leur temps en débats inutiles.

Ce n'était pourtant pas la faute de la droite. Il est un point, un seul, sur lequel l'accord le plus complet s'est toujours maintenu entre tous les républicains, et ce point, c'est l'exclusion de la droite de la Commission du budget.

Tant que la droite eut la majorité, elle ne songea point à exclure la gauche; dès que celle-ci prit le pouvoir, elle s'empressa d'éliminer la droite. Cette année, pour la première fois depuis dix ans, quelques républicains manifestèrent l'intention d'entr'ouvrir à la droite la porte de la Commission. La liste officielle accorda donc à celle-ci quatre noms¹ et, pour les faire passer, la gauche décida qu'elle voterait au scrutin de liste. Or, au moment du vote, la droite avait 155 membres présents : toutes ces voix furent données aux quatre noms de droite inscrits sur la liste officielle, et le candidat de droite qui obtint le plus de suffrages en eut seulement 182. C'est donc bien 27 voix (et 27 voix au maximum) que les républicains donnèrent aux candidats de droite. Sur 330 députés républicains ayant voté, 27 ont tenu leur parole². Et cependant la concession était bien mince. On avait consenti à ce que la part faite à la droite fût assez grande pour l'engager, mais pas assez pour lui donner une influence. Cette part si réduite a paru excessive à la majorité. Wilson et ses compères aiment à opérer sans témoins indiscrets.

L'année dernière encore, la Commission du budget répartissait entre plusieurs sous-commissions l'examen des dépenses des divers ministères; celles-ci, travaillant à petit bruit et à huis clos, n'éprouvaient pas le besoin d'entamer des discussions oiseuses, elles se bornaient à l'examen des chiffres, proposaient des économies ou n'en proposaient pas, mais expédiaient moins lentement leur besogne. Comme elles siégeaient séparément et toutes en même temps, elles se trouvaient avoir terminé leurs opérations à la même date, leurs rapporteurs mettaient la Commission au courant de leurs décisions, la discussion générale s'engageait aussitôt et le

¹ Il faut noter que proportionnellement au nombre de ses membres la droite aurait dû avoir neuf noms sur cette liste; elle en eut *quatre*. Quand je dis quatre noms, on n'en donna que *trois*. Le chiffre des commissaires à élire était de *trente-trois*. La gauche avait décidé qu'elle porterait quatre membres de la droite. Or la liste qui renfermait les noms de la droite comprenait *trente-quatre* noms — un de trop — et le trente-quatrième était un membre de la droite! En admettant que la liste eût passé, ce dernier nom devait être annulé lors du dépouillement du scrutin. Au moment où la gauche promettait *quatre* places, elle s'arrangeait pour qu'il n'y en eût que *trois*!

² C'est beaucoup, disait un de leurs chefs, je ne pensais pas qu'il y en eût tant.

rapporteur général, dès longtemps désigné, pouvait utiliser tous les rapports partiels, préparer le sien peu à peu et terminer son travail assez vite.

Mais, cette année, tout a été changé; la Commission plénière a fait la besogne dont les sous-commissions étaient chargées. De longs débats ont été provoqués pour les chiffres les plus infimes. Lorsqu'on s'est mis d'accord, on a fait venir les ministres. Ensuite on a ouvert la discussion générale. Puis les rapports écrits ont succédé aux rapports verbaux. Le rapporteur général a commencé son travail, après quoi la Commission a voté sur ses conclusions, enfin le rapporteur a terminé son rapport et a fini par le déposer. On était alors *à la fin de novembre*. Il fallut encore l'imprimer et le distribuer. La Commission reconnaissant qu'il était trop tard pour voter le budget, même au pas de course, a conseillé aux Chambres de se résigner aux douzièmes provisoires en rejetant la responsabilité de ses retards sur la crise ¹, excuse inadmissible puisque la crise était finie avant que le rapport, base de toute discussion, eût été distribué.

La Chambre dont émane la Commission actuelle est toujours celle qui décida que les rapports sur le budget de 1888 devraient être déposés avant le *trente juin* 1887; peut-être la Commission a-t-elle compris qu'il s'agissait du *trente juin* 1888.

Cependant elle a fini par livrer son rapport. Ce document, signé Yves Guyot, renferme quelques chiffres et des propositions qu'il est bon de noter.

| | |
|---|--------------------------|
| Le budget présenté le 22 mars 1887 par | |
| M. Dauphin, ministre des finances, prévoyait, | |
| en dépense, une somme de | 3 070 899 738 » |
| M. Rouvier a présenté un budget rectifié de. | 3 001 758 098 » |
| La commission du budget l'a ramené à. . . . | 2 985 328 593 » |
| Soit à 85 571 145 francs au-dessous du chiffre | |
| de M. Dauphin et à 16 429 505 francs au- | |
| dessous du chiffre de M. Rouvier. | |
| En recettes, M. Dauphin proposait. | 3 071 378 183 » |
| M. Rouvier était descendu à. | 3 002 069 981 » |
| La Commission arrive à. | 2 989 086 454 » |
| Et fait ressortir un excédent de recettes appa- | |
| rent de. | 3 757 861 ² » |
| Je dis apparent, car cet excédent est encore moins réel que celui | |
| qui ressort des projets de MM. Dauphin et Rouvier. | |

¹ La crise présidentielle qui amena la chute du président Grévy.

² Il paraît que M. Tirard se propose de changer ces chiffres, qui seront modifiés pour la quatrième fois.

Lorsqu'on avait nommé la Commission, on avait dit : Si le budget présent (celui de 1887) est tant soit peu boiteux, celui de 1888 nous rapprochera de l'idéal ; la Commission dégagera la trésorerie, réduira la dette flottante au strict minimum, rétablira l'équilibre parfait, et cela sans emprunts et sans impôts nouveaux. Hélas ! il en fallut rabattre. Bientôt la Commission ne parla plus d'un budget de réformes, mais d'un budget d'attente, d'un budget de transition, d'un budget d'expédients, pour tout dire en un mot, d'un budget en déficit. Comme par le passé, elle réduit les évaluations de dépenses, quitte à enfler plus tard les crédits supplémentaires ; comme par le passé, elle grossit les évaluations de recettes, quitte à constater des moins-values dans les recouvrements ; comme par le passé, elle retranche du budget une partie des dépenses, sous prétexte qu'elles constituent des dépenses extraordinaires, ou bien qu'elles concernent la garantie d'intérêts, ou bien qu'elles sont faites au moyen de sommes avancées par les compagnies de chemins de fer, les chambres de commerce ou le Crédit foncier, et, par ces procédés, dissimule tant bien que mal le déficit réel couvert, comme par le passé, par des emprunts plus ou moins avoués ou les ressources de la dette flottante. Comme par le passé, elle nous laisse entendre que si nous n'avons pas l'équilibre aujourd'hui, la République nous le rendra demain, imitant ce barbier qui met sur son enseigne : ici, demain, on rase gratis.

La Commission nous parle d'équilibre et si la Chambre adhéraît à ses propositions elle augmenterait le déficit de plus de 400 millions.

La Commission présente 74 millions d'économies. Mais il ne s'agit pas de services réduits, de ministères supprimés, de réformes heureuses ; la Commission maintient soigneusement le gaspillage dans les crédits, les travaux improductifs, les constructions d'écoles, toutes les sinécures, que dis-je, elle les accroît, car en regard de ses économies elle place 58 millions et demi d'augmentations. Elle décore du nom d'économie la réduction de 15 millions qu'elle impose au budget des cultes. La Chambre actuelle a déclaré qu'elle ne dénoncerait pas le Concordat et qu'elle ne voterait pas les diminutions de crédit qui l'impliquent. N'importe. Pour aligner ses chiffres, la Commission avait besoin de 15 millions, elle les prend sur le budget des cultes. Quant au surplus de ses économies, il est toujours facile en parcourant la liste des crédits de retrancher 2000 francs ici, 3000 francs là, 4000 francs ailleurs... d'additionner le tout et d'arriver au total qu'on désire atteindre ; mais on a eu beau décider que tel service ne coûterait que tant, les bureaux finissent par obtenir ce qu'ils jugent indispensable, et la Chambre restitue, sous la forme de crédits supplémentaires, la plu-

part des économies qui n'existaient que sur le papier. C'est ainsi que tout récemment elle votait 30 millions de crédits supplémentaires, en place de crédits supprimés l'an passé.

Quant aux recettes, la Commission propose des réformes dont le résultat serait la ruine du budget.

Elle abandonne les droits sur les vins et sur les cidres, elle affranchit de même la bière fabriquée pour la consommation de famille, elle supprime les recensements chez les marchands en gros et l'exercice dans les débits. La Commission assujettit désormais aux droits de succession l'actif net, c'est-à-dire l'actif dégagé des dettes hypothécaires, des dettes commerciales et chirographaires constatées par acte authentique ou même par acte sous seing privé, pourvu que l'acte ait été enregistré avant le jour du décès.

En revanche, la Commission supprime ce qu'elle appelle *le privilège* des bouilleurs de cru, c'est-à-dire qu'au moment même où elle affranchit des gênes de l'exercice les 226 261 débitants¹ de boissons qui s'y trouvent assujettis, elle y soumet 800 000 cultivateurs² qui en étaient exempts, et, singulière aggravation de l'exercice, elle les contraint d'ouvrir leur porte aux employés de la Régie et le jour et la nuit³.

C'est qu'il faut assurer la perception de la taxe sur l'alcool, portée de 156 fr. 25 à 180 fr. ; les bouilleurs de cru sont supposés conservateurs et les cabaretiers républicains ; les premiers paieront pour les autres.

La Commission fait en même temps de la licence une patente supplémentaire, un impôt direct de 68 millions, dont l'assiette soulèvera plus de réclamations que la perception actuelle des 44 millions de droits sur les boissons.

Elle établit en outre un impôt progressif sur les donations entre vifs et sur les successions, divise les contribuables en quatre catégories et arrive à réclamer aux uns trois fois plus qu'aux autres sur la même somme de 100 francs.

En un mot, la Commission abandonne les 400 millions d'impôts que produisaient les boissons et 60 millions sur les droits de succession, et les remplace en partie par des taxes nouvelles dont les évaluations sont purement arbitraires.

¹ Il existait en 1885 333 950 débitants, dont 226 261 seulement étaient soumis à l'exercice.

² Il existait en 1885 531 000 bouilleurs de cru, mais on en compte plus de 800 000 si l'on prend tous ceux qui ont distillé pendant l'une des deux dernières années.

³ Aujourd'hui, les employés de la Régie ne peuvent entrer entre le coucher et le lever du soleil ni chez les débitants de boissons ni chez les marchands en gros.

M. Guyot s'imagine qu'en portant le droit sur l'alcool de 156 fr. 25 à 180 francs il n'atteint pas la consommation; il suppose même qu'elle s'accroîtra. Si ses évaluations étaient maintenues, un mécompte serait certain, et il est impossible de le chiffrer à moins de 80 millions, tant sur le droit que sur la licence.

On s'exposerait aussi à un mécompte considérable en acceptant les évaluations proposées pour la déduction du passif et les droits de succession.

M. Guyot assure que le total des inscriptions hypothécaires n'excède pas 5 milliards. Or, au 1^{er} janvier 1888, le total des inscriptions hypothécaires est de plus de 22 milliards, d'où il y a lieu de déduire au maximum 7 milliards pour les inscriptions éteintes et non radiées, pour celles des mineurs et des femmes mariées; il resterait donc 15 milliards à déduire de l'actif des successions. La dette chirographaire et commerciale est également de 15 milliards et non de 5 milliards, comme l'assure M. Guyot. La valeur des propriétés non bâties est aujourd'hui de 50 milliards et non de 92 milliards. L'introduction de l'impôt progressif dans notre régime financier soulève d'ailleurs des objections capitales. En tout cas, si la Chambre veut en finir avec le budget de 1888 avant l'épuisement des trois douzièmes provisoires, elle fera bien de mettre de côté l'étude du projet de la Commission. La discussion de ces réformes radicales l'exposerait à vivre de douzièmes provisoires pendant les douze mois de l'année.

VI

La France souffre d'un épuisement financier causé par le gaspillage, la multiplication des sinécures, les prodigalités électorales, elle souffre d'une anémie industrielle, commerciale, agricole produite par un tarif de douane mal combiné, des travaux improductifs, la fièvre du Tonkin, la rage laïcisante. Comme remède, un des docteurs indique simplement un accroissement des charges : « La question la plus grave qui puisse être posée dans cette Chambre est celle de savoir à quelle catégorie de contribuables on devra s'adresser pour équilibrer le budget ¹. » Il ne se distingue pas en cela des autres hommes d'État du parti républicain; il dit seulement avec plus de franchise ce que d'autres enveloppent de formules ambiguës. Au fond, il ne s'agit pour eux que d'opter entre l'emprunt et de nouveaux impôts. Quant à équilibrer le budget par des rédu-

¹ Discours de M. Clémenceau, *Journal officiel* du 12 juillet 1887.

tions de dépenses, à gauche, tout le monde en parle, mais personne n'y songe.

Seule, l'opposition a pris au sérieux le programme : « Ni emprunts ni impôts nouveaux, mais des économies. » Les républicains cherchent sous quelle forme déguisée ils pourront emprunter sans en avoir l'air; la droite ne veut aucun emprunt. Les républicains compliquent et embrouillent le budget à plaisir, la droite le veut simple et clair. Les républicains se demandent quelle classe de contribuables ils pourront sacrifier : l'un réclame l'impôt sur le capital, l'autre sur le revenu, celui-ci veut frapper l'alcool et celui-là les successions; la droite ne veut frapper personne; elle juge que toutes les classes de contribuables sont surchargées, elle n'en veut dépouiller aucune. Sur ce point elle se montre intransigeante et elle doit l'être. Si l'on veut que l'agriculture et l'industrie puissent soutenir la lutte contre la concurrence étrangère, il ne faut ajouter aucune taxe aux impôts existants.

Pour équilibrer le budget, il n'y a qu'un moyen, l'économie; non pas l'économie d'apparence, celle de la Commission, celle de M. Dauphin, celle de M. Rouvier, celle de M. Tirard, mais l'économie sérieuse, universelle. Nous avons vu depuis dix ans les traitements des fonctionnaires civils augmenter de 125 millions, nous avons vu foisonner les dépenses stériles et les travaux improductifs, il faut porter la hache dans cette forêt d'abus. Tout ce qui n'est pas indispensable à la défense de la nation, à son existence même, tout ce qui n'est que dépense de luxe ou d'utilité lointaine doit être sacrifié! Nous n'avons plus le droit d'avoir un superflu. La France a été livrée par les électeurs abusés à des intendants infidèles; appauvrie, épuisée, si elle veut éviter la ruine irrémédiable, elle doit se réduire au strict nécessaire.

Le budget rectifié de 1888 est évalué pour la

| | |
|--|-----------------|
| recette à la somme de | 3 002 069 981 » |
| Il monte pour la dépense à | 3 001 758 098 » |
| Ce qui ferait ressortir un excédent de | 311 883 » |

La Commission du budget allègue avec raison qu'on doit réduire de 30 millions le chiffre de la recette ¹. 2972 millions, voilà pour 1888 le chiffre de nos ressources. Le chiffre des dépenses doit être rehaussé de 70 millions, dont on atténue fictivement les crédits du budget ordinaire. Si l'on ajoute au total des crédits 3 071 000 000 fr. les 122 205 000 fr. du budget extraordinaire, les 85 000 000 fr. des garanties d'intérêts, les 210 000 000 fr. des travaux et constructions de chemins de fer, les 35 000 000 fr. de construc-

¹ Réduction dans l'évaluation du produit de la taxe des sucres.

| | |
|--|----------------------|
| tions d'écoles et de lycées, les 26 000 000 de travaux des ports entrepris à l'aide des fonds avancés par les chambres de commerce en regard de la recette de. | 2 972 000 000 » |
| on devra placer la dépense réelle. | 3 350 000 000 » |
| Différence. | <u>578 000 000 »</u> |

Tel est le déficit, qu'il ne faut plus masquer par des évaluations fictives, ni combler provisoirement par des artifices de trésorerie. Oui, c'est bien 578 millions qu'un ministre soucieux de l'équilibre demanderait soit aux économies, soit à une perception des impôts plus exacte.

— Mais croyez-vous vraiment qu'on les puisse obtenir? — Non certes, si la Chambre continue à s'égarer dans les rêveries du socialisme d'Etat, si elle demeure asservie aux exigences de la politique républicaine. — Oui, si elle fait abstraction de l'esprit de parti, si elle se dégage des obsessions de la préoccupation électorale. La préoccupation électorale, c'est là le mal secret qui depuis dix ans a rongé nos finances; il ne lui suffit pas de fomenter mille intrigues, de susciter toutes les convoitises, d'aider à toutes les trahisons, d'exciter toutes les inimitiés, d'inspirer toutes les vengeances, de détruire toutes les probités; mais elle conduit aussi la République à la banqueroute en excusant, encourageant et justifiant ses prodigalités.

J'ai montré que la dépense de 1888 va dépasser 3 550 000 000. Le budget de 1876 n'atteignait pas 2 570 000 000. L'augmentation en bloc est de près de un milliard. Poussée plus loin, la comparaison entre les deux budgets fait ressortir le prix de chaque folie : tant pour l'épuration, tant pour les sinécures, tant pour le gaspillage, tant pour le Tonkin, tant pour la préoccupation électorale..., total un milliard de dépense supplémentaire, seul résultat tangible d'une gestion insensée.

En résumé, si la République veut l'équilibre de ses budgets, il est temps qu'elle renonce à mettre ses ressources au service du fanatisme, qu'elle renonce aux épurations, aux laïcisations, qu'elle renonce à satisfaire les appétits électoraux, qu'elle renonce au plan Freycinet, qu'elle prépare la refonte des administrations, qu'elle diminue les charges que les colonies nous imposent. Il est temps qu'elle cherche un surcroît de recette, non pas comme le propose la commission du budget dans des réformes funestes et irréalisables, mais en faisant rendre aux impôts tout ce qu'ils peuvent produire, en poursuivant et réprimant les fraudes sans pitié!

A ce prix seulement on pourra sauver le Trésor de la ruine. C'est ce que nous montrerons dans nos prochains articles.

H. LE TRÉSOR DE LA ROCQUE.

UN HÉRITIER PRÉSOMPTIF

LA JEUNESSE DU ROI CHARLES-ALBERT¹

IX

Pour être maître de son cœur, il faut l'avoir porté en écharpe; il faut que son trop-plein d'illusions se soit échappé par une plaie. Avoir un cœur où le calcul a remplacé l'enthousiasme, un cœur qui se traîne au lieu de bondir, c'est ce qu'on appelle avoir l'expérience de la vie. Charles-Albert ne l'avait pas encore. Au dire de Sylvain, le désespoir du prince, en arrivant à Florence, était « à friser la folie ». Sa condamnation semblait sans appel, puisqu'on n'avait voulu ni le voir ni l'entendre.

Ah! qu'injustement on parle de la lie du calice! Les premières gorgées en sont les plus amères, comme, dans la vie, les premières résignations sont les plus difficiles.

« L'accueil que nous trouvons ici achève d'exaspérer mon malheureux prince, écrivait Sylvain. Le grand-duc, sans se soucier de nous voir, nous a envoyés à l'hôtel attendre que notre maudite fusée se débrouille. Le hasard, heureusement, est moins politique que le grand-duc. Il m'a fait retrouver ici le jeune Alfieri parmi les habits galonnés et diplomatiques qui rapatrient le roi de Naples². Cette marche triomphale n'est pas, je le crains, pour accommoder les

¹ Voy. le *Correspondant* des 25 novembre et 10 décembre 1887.

² Aussitôt que le congrès de Laybach eut appris la victoire du général Frimont sur les insurgés de Naples, le roi Ferdinand reprit le chemin de ses États, accompagné de tous les diplomates qui avaient siégé au congrès. Le jeune marquis Alfieri accompagnait le comte d'Àglié, ambassadeur de Sardaigne, en qualité de secrétaire.

affaires de pauvres révolutionnaires tels que nous. Mais, enfin, Alfieri s'est chargé d'intéresser le comte de Blacas et Pozzo di Borgo à notre sort. Espérons qu'ils viendront à bout de la couarde prudence du beau-père et des rages folles du gendre; avec elles, je l'avoue, je suis au bout de mon latin. »

Ce fut sur l'escalier de l'hôtel Schneider, à Florence, que Sylvain présenta, au proscrit de 1821, son futur ministre de 1847¹. Qui sait si la fortune politique du marquis Alfieri n'a pas eu pour raison le service qu'il sut rendre à son maître dans cette première rencontre?

La colère du prince allait se traduisant par mille projets fous qui effrayèrent Alfieri. Bien vite, il donna l'éveil à son ministre, puis aux ambassadeurs étrangers. Tous se hâtèrent d'accourir. Voici comment le marquis lui-même raconte la chose.

«... Charles-Albert était décidé à se rendre à Nice²; mais les dispositions dans lesquelles je le trouvai m'engagèrent, par l'intérêt qui m'attache à toute la famille royale, à prévenir le mal qui pouvait résulter de ce voyage fait dans de pareilles dispositions...

« Ma tâche n'était pas mince. J'avais à le calmer, et, sans compter l'exagération, il avait bien de quoi n'être pas content. Je devais le mettre en état de recevoir les ministres et de se tenir en relations avec eux, de manière que tous les soupçons sur sa conduite passée ne pussent prendre une apparence de probabilité. Enfin je devais veiller à ce qu'il ne prît pas un parti extrême, ce à quoi il était très porté...

« A peine avais-je fini mon discours, que les ambassadeurs de France, de Russie et de Prusse vinrent engager le prince à rester à Florence, où ils pourraient, par leur intervention, devenir très utiles à l'amélioration de ses affaires³... »

« Toute la diplomatie, écrivait Sylvain quelques jours après, semble décidément prendre fait et cause pour nous et s'offre à nous servir. Plaise à Dieu que tant de beaux dires ne soient pas cataplasmes diplomatiques. Quoi qu'il en soit, mon patron est plus calme et me donne l'ordre d'aller à Nice chercher sa femme et son fils. Alfieri me remplacera pendant ce court voyage. Alfieri, que je n'avais jamais tant vu, est homme à qui je m'en puis fier tout à fait... »

Lors des tristes événements de Turin, la princesse s'était échappée, sous le nom de comtesse de Barge, et avait gagné

¹ Poggi, *Storia d'Italia*, vol. I^{er}, p. 352.

² Auprès du roi Victor-Emmanuel, pour en appeler à sa justice.

³ *Marquis Alfieri*, par Domenico Berti, p. 33.

Marseille, où Louis XVIII lui avait fait offrir l'hospitalité. De là elle était venue à Nice. C'est à Nice que Sylvain la retrouva.

Mais grand fut l'embarras du digne homme quand il fallut organiser son voyage. Il ne se trouvait, sur rade, prêt à faire voile pour Livourne, que le *d'Osasque*, un mauvais bâtiment marchand. L'installation à bord était déplorable, la mer affreuse; cependant la princesse ne voulait entendre à aucune prudence. A tout prix, il lui fallait arriver en Toscane.

Son dévouement faillit lui coûter la vie. Après quelques heures de traversée, le *d'Osasque* se trouva aux prises avec une mer démontée. La nourrice du petit prince s'évanouit. Seule, dans sa cabine, avec cette femme et l'enfant qui râlait, la princesse aperçut dans un coin une image enfumée de la Vierge. Elle fit, devant cette image, un vœu qui les sauva, sans doute, car le navire désarmé entra le 13 avril à Livourne, comme deux barques coulaient à quelques encablures¹ :

... « Le diable se mêle de nos affaires, écrivait Sylvain le 21 avril, mais j'ai quand même pu, à sa barbe, remplir ma mission et ramener la princesse. Après l'affreux mal de cœur que m'ont causé les événements du mois dernier, j'ai bravement supporté celui de notre horrible traversée... »

Mais qu'importait ce détail!...

« On est très monté contre mon patron, ajoutait tristement Sylvain, surtout dans le parti des carbonari. Il n'est invention dont ils ne le noircissent depuis qu'il s'est échappé de leurs mailles. Son irréprochable conduite, depuis le moment où il a vu où on voulait le mener, rachète, et bien au delà pourtant, ses quelques imprudences. Comment, à la cour, ne voit-on pas la preuve de son innocence dans le déchainement des coquins contre lui? N'est-ce pas la pire faiblesse des honnêtes gens que de ne jamais revenir sur une première impression, fût-elle damnable?... »

Sylvain, en effet, rapportait cette réponse désespérante de Victor-Emmanuel aux lettres si douloureuses et si pressantes que lui avait écrites le prince :

« Nice, 11 avril 1821.

« Mon très cher cousin,

« J'ai reçu vos deux lettres; mais, ayant été plusieurs jours presque immobile à cause de mes rhumatismes, et ensuite, ayant eu des courriers de Modène et de Lucques auxquels j'ai dû répondre, et enfin celui qui nous a apporté la nouvelle de la défaite des insurgés et de l'évacuation de Turin, je n'ai que le temps de pou-

¹ Voyez la Notice sur la vie de Marie-Thérèse, p. 33.

voir vous accuser réception de vos lettres, ce soir, avant le départ de la princesse pour Livourne. Je vous remercie des détails que vous m'y faites, et je vous félicite du plaisir que vous aurez de vous réunir avec votre épouse et le fils (*sic*) que j'ai vu et trouvé très fort et bien portant, n'ayant pas souffert de tous ces voyages. La mer paraissant se calmer, je me flatte que la princesse aura un très joli voyage. Je prends la plus vive part au plaisir qu'elle aura de revoir son père bien portant; mais je crains qu'elle n'aura (*sic*) pas la consolation de trouver son cher frère encore aussi bien que nous le désirerions.

« Vous embrassant de très bon cœur, je suis, mon très cher cousin,

« Votre très affectueux cousin,

« VICTOR-EMMANUEL. »

Tant de bonhomie n'avait rien d'affecté; Victor-Emmanuel parlait comme un pauvre homme ravi d'en avoir fini avec une méchante affaire. Faut-il le dire aussi? Charles-Félix lui faisait peur. Jamais deux frères ne s'étaient moins ressemblés. L'un était le soliveau, l'autre le héron de cette fable fameuse dont les grenouilles qui se mêlent de politique devraient faire leur évangile.

En Piémont, on venait de jouer avec l'Autriche un jeu bien dangereux. Sous prétexte de contre-révolution, on avait vu l'alliée fidèle s'emparer de Valence, de Casal, de Novare et de Verceil. On la voyait exiger une énorme contribution de guerre, et enfin, on voyait Bubna se faire donner une pension de 10 000 livres, dont la moitié devait être réversible sur sa femme¹.

Entre l'Autriche et le Piémont, c'était une réciprocité de bons procédés.

« J'ai reçu ce matin votre bien chère lettre du 13², écrivait Charles-Félix à son frère. Bubna a pris la citadelle (d'Alexandrie) au nom du roi, mais il en a envoyé les clefs à l'empereur en me disant que c'était pour me donner le plaisir de les recevoir de sa main. J'ai reçu cela, quoique je le trouvasse assez mal, comme une politesse³. »

Voilà pour l'extérieur; voici pour l'intérieur :

« J'ai nommé, ajoutait Charles-Félix, une commission militaire pour juger tous les coupables. Le pays et l'armée seront absolu-

¹ Revel, *Guerre des Alpes*, p. 68.

² De Modène, 16 avril 1821.

³ Le 7 et le 8 avril, l'armée austro-sarde, sous les ordres de Bubna et du comte de La Tour, avait battu les troupes constitutionnelles, commandées par Régis et par le marquis de Carail.

ment purgés, car nous serions toujours à recommencer. Il n'y a que la fermeté qui puisse redresser les choses et faire le bonheur du monde. Trente-deux ans d'expérience nous le font assez voir. »

En attendant, sous cette menace d'épuration, le pays demeurait plongé dans l'anarchie la plus douloureuse. La méfiance, l'indiscipline, le découragement, étaient partout. Charles-Félix et Victor-Emmanuel ne voulaient régner ni l'un ni l'autre, et, comme disait Sylvain, « jouaient aux grâces avec la couronne », sous l'œil narquois du prince de Metternich et de Bubna, qui menaient enquêtes sur enquêtes, à Turin, à Milan, à Venise, partout où ils pouvaient espérer trouver quelque pièce compromettante pour le prince de Carignan.

« Tant de gens sifflent et mordent par acquit de conscience, tant d'autres par plaisir de mal faire, tant d'autres, enfin, par intérêt, que nous pourrions nous croire tombés dans un nid de vipères, écrivait Sylvain le 20 juin 1821. Sonnaz me fait savoir qu'on mène grand bruit contre nous, maintenant, de lettres et d'un mémoire que mon prince a remis aux ambassadeurs pendant mon voyage à Nice. Mieux eût valu se taire, mais, à chose faite, conseil pris, ce mémoire, d'ailleurs, ne peut compromettre personne, puisqu'il n'y est question que de gens qui s'étaient eux-mêmes compromis. Cependant je pressens quel torrent de protestations, de dénonciations et d'abominations ce malencontreux papier va déchaîner. »

Ce ne fut pas un torrent, ce fut une trombe de boue qui s'abattit sur le malheureux prince. Sonnaz, resté à Turin par ordre, suppliait qu'on le mit au courant des circonstances qui avaient amené cette nouvelle complication.

« ... Vous me parlez, lui répond le prince¹, d'un mémoire de moi que quelques personnes auraient à Turin. Jamais je n'écrivis de pièce justificative de ma conduite. Mais seulement, dans les huit premiers jours que j'étais à Florence, le comte Trutchess², le comte de Blacas, le général Vincent et le comte Pozzo di Borgo, m'ayant pressé de faire une relation qui pût leur servir à me justifier près de leurs souverains, je donnai au comte Trutchess un court récit de nos événements, avec promesse de sa part qu'il ne serait point connu du public...

« ... A Florence, personne n'en a connaissance, mais on m'a dit que, par Vienne, le comte Bubna en ayant eu une copie, il en a

¹ 10 juillet 1821.

² Ambassadeur de Prusse.

distribué d'autres. Quelques personnes disent aussi que ce mémoire a indisposé le roi Victor-Emmanuel contre moi. Si, contre mon intention, on est parvenu à le connaître, j'en suis fâché pour les personnes à qui il pourra faire déplaisir, quoiqu'il ne renferme, j'en puis prêter le serment, que la plus stricte vérité... D'ailleurs, dans les huit premiers jours, vous pouvez vous figurer dans quel état j'étais. Le roi avait refusé de me voir, et tout le monde cherchait à se disculper sur moi¹...

« ... Il se peut, continue le prince, qu'en ceci on ait voulu me jouer, mais il faut prendre patience là-dessus comme sur le reste. J'attends, parce que mon honneur exige que je le fasse encore quelque temps. Vous vous rappelez ce que je vous dis en partant, je ne tiens nullement à mon état de prince. Je ne demandais depuis longtemps qu'un emploi pour y renoncer. Elle est venue (l'heure); il faut seulement le faire en honnête homme. Mes devoirs envers mon pays cessent; car tous les devoirs sont réciproques, et l'on a tellement mésusé à mon égard, que je suis quitte... »

Quitte, il ne pouvait l'être. Le malheur rend injuste. Charles-Albert n'avait pas le droit d'oublier qu'il laissait derrière lui des hommes prêts à se sacrifier pour infuser de force, s'il l'eût fallu, son jeune sang dans les veines taries de leur vieille dynastie.

Ce que Faverge et Valèse avaient fait, le comte della Valle, à son tour, allait le tenter en tenant tête au roi Charles-Félix².

« ... La position actuelle du prince de Carignan m'afflige profondément, écrivait-il au comte de Castelalfer, envoyé de Sardaigne à Florence. J'espère que vous ne négligez rien pour capter sa confiance. Engagez-le surtout à être circonspect dans ses propos. Quoique jeune, il doit avoir appris, par une malheureuse expérience, combien les hommes d'aujourd'hui abusent facilement de la confiance des princes.

« ... Il a trop d'esprit pour ne pas comprendre que, dans sa position, il ne lui reste qu'à suivre les principes d'après lesquels il s'est conduit depuis le départ du roi Victor-Emmanuel de Turin.

« Si, comme je le crois, il se souvient du langage que j'ai tou-

¹ On alla jusqu'à reprocher au marquis Alfieri l'intérêt qu'il témoignait au prince, à quoi il répondit cette belle parole : « Que ceux qui le prendront mal se trouvent dans des circonstances aussi douloureuses, et je les servirai aussi chaudement »... (*Cesare Alfieri*, par Domenico Berti, p. 84.)

² Le comte della Valle était alors ministre d'État du roi Charles-Félix. — « Je suis seul, écrivait-il de Modène à Revel, pour lutter contre ceux qui voudraient les *blancs* (les Autrichiens) dans leur lit, et les autres dans l'eau, si c'était possible. » (Revel, *Guerre des Alpes*.)

jours tenu devant lui, il doit avoir reconnu en moi un caractère loyal et dévoué à son roi comme à ses devoirs. D'ailleurs, le prince de Carignan doit être convaincu qu'il ne trouvera jamais d'ennemis parmi les vrais serviteurs du roi¹... »

Il n'était pas sans quelque hardiesse de s'exprimer ainsi, car, à l'heure même où le comte della Valle écrivait la lettre que l'on vient de lire, Charles-Félix montrait, à l'égard du prince, une si implacable sévérité, que Revel, alors président du conseil de guerre dont relevaient les auteurs du mouvement insurrectionnel, « demanda si l'on était décidé à faire exécuter le prince de Carignan, dans le cas où il semblerait mériter la mort² ».

Ah! c'était un roi justicier que Charles-Félix : « Tant que j'ai été prince royal, répondait-il à son frère, qui lui parlait de clémence, j'ai respecté vos ordres; je suis prêt à vous rendre sceptre et couronne; je le suis aujourd'hui, je le serai dans dix ans. Mais, tant que je régnerai, je vous prie de ne pas entraver la marche de mon gouvernement... »

Il écrivait, en même temps, à Revel, qui lui demandait, au nom des condamnés, la grâce d'être fusillés plutôt que pendus :

« ... On a voulu des formes légales : j'y ai consenti; la pendaison qui en est la conséquence déplaît : je ne sais qu'y faire³... »

« ... Je ne vois que trop, disait-il en parlant des juges qu'il avait donnés aux rebelles, que tous ces magistrats sont mauvais ou poltrons. Vous pouvez leur laisser entendre que je veux voir les procès quand ils seront finis, et par là je verrai comment ces magistrats ont servi⁴. »

Tant de sévérité faisait dire, à Turin, que toute famille noble compterait bientôt son pendu⁵.

À son tour et à sa façon, Charles-Félix essayait de résoudre le problème que Joseph de Maistre avait posé à toutes les monarchies restaurées en 1815 : « Trouver le moyen d'écraser les révolutionnaires et leurs actes sans exposer la souveraineté légitime⁶. » Jamais on ne vit calculateur s'employer plus consciencieusement que le roi à dégager une inconnue. Jamais expérience de contre-révo-

¹ Nicomède Bianchi, *Storia*, etc..., p. 344.

² Revel, *Guerre des Alpes*, p. 63.

³ Revel, *Guerre des Alpes*, p. 22.

⁴ Revel, *Guerre des Alpes*, p. 72.

⁵ Manno, *Informazioni*, p. 26. — Mais il faut ajouter que presque toutes les condamnations à mort portèrent sur des contumaces. C'était, parmi les juges, à qui fermerait les yeux sur la fuite des coupables ou la favoriserait.

Il n'y eut que deux exécutions capitales, et sur 600 officiers qui passèrent devant le conseil de guerre, 243 seulement furent cassés.

⁶ Lettre du 8 août 1815. Correspondance diplomatique.

lution ne fut tentée dans un milieu plus favorable, ne disposa de moyens plus puissants, ne fut menée avec plus de vigueur et de loyauté. Pas un acte, pas une parole, pas une faiblesse dans le passé de Charles-Félix ne pouvait gêner sa liberté d'action. Ce qu'il était à son avènement, il l'avait toujours été. Pour lui, l'absolutisme était un dogme dont volontiers il se fût fait le martyr : c'est dire que toute hésitation était inconnue et toute responsabilité légère à cette conscience royale qui ne savait douter ni d'elle, ni de son droit¹. Pour son admirable peuple, Charles-Félix s'identifiait avec une monarchie vieille de huit siècles et faite de la gloire, de la souffrance, du sang de tous. Charles-Félix avait l'appui matériel et moral de l'Europe. Ses frontières étaient closes; ni le livre athée ni le journal révolutionnaire ne les franchissaient. A l'intérieur, la censure veillait sur les idées, et le commandant de place sur les mœurs. Le Piémont, en un mot, réalisait ce gouvernement idéal rêvé par Sylvain : on n'y parlait plus de ce qu'il n'était pas permis de faire. Et pendant dix ans il en fut ainsi, dix ans qui ont laissé pour la mémoire de Charles-Félix une impérissable reconnaissance. Mais après?...

Comme l'a dit Sénèque : on ne peut tuer son successeur.

Le successeur, c'est la réaction fatale, c'est l'expansion de la force comprimée, c'est la découverte qui bouleverse la routine; c'est l'idée qui rompt avec la tradition. Ce sont ces hommes qui servent de poids, de contre-poids, d'ancres, de leviers au monde; c'est Guttenberg, c'est Washington, c'est Napoléon, c'est Cavour, c'est Bismarck.

Celui qui a créé de telles forces se rit des bâtons que nous jetons dans la roue sur laquelle il veut que le monde tourne. Nos bâtons ne changeront rien à l'éternelle loi d'évolution. L'idée de stabilité ressemble à cette théorie qui, jadis, faisait graviter le soleil autour de la terre immobile. Au risque de passer pour fou, on est bien obligé de répéter, à voir comment va le monde : *Eppur' si muove*²!...

¹ Un jour que Charles-Félix dictait une lettre à son ministre d'État, le comte della Valle, celui-ci, tout en écrivant, se permit une observation. Le roi, sans répondre, acheva de dicter, puis se retournant vers son ministre : « Je vois, dit-il, monsieur, que vous avez, comme beaucoup d'autres, pris l'habitude de substituer vos propres idées à celles du souverain. Il a le droit d'avoir les siennes et de vouloir qu'elles soient rendues comme il les a conçues. Dorénavant, monsieur, vous attendrez que j'aie recours à vos lumières comme à celle des autres membres de mon conseil, pour vous permettre des observations sans qu'elles vous soient spécialement demandées... » (Lettres du comte Costa.)

² Le prince de Metternich disait, peu de temps après l'avènement de

X

Et quel moteur plus puissant que la souffrance? Il semble qu'elle s'associe fatalement à tous les grands efforts de l'humanité. Si Charles-Albert s'est risqué... « sur ce chemin de halage où les générations sacrifiées tirent le vieux monde vers un monde inconnu¹...; » s'il a affronté l'angoisse des traditions brisées et les humiliations d'une royauté qui mue, c'est en vertu de cette loi éternelle qui veut que la douleur préside dans l'ordre moral, comme dans l'ordre physique, à tout enfantement.

La calomnie, la persécution, l'exil, firent de Charles-Albert un homme de douleur. La douleur frappa en lui le vieil or de Savoie à une effigie nouvelle, effigie unique avec son nimbe de mysticisme désolé. Oserai-je dire que ce sont autant de médailles à fleur de coin que j'apporte ici, en apportant ces lettres, dont le millésime est celui des plus cruelles années qu'ait vécues Charles-Albert.

« ... Cher Sonnaz², dans mes plus forts moments de dégoût, la seule chose qui me calme, c'est de penser que, dans le tourbillon de nos malheurs et dans la terrible nudité où la Providence a voulu me faire voir le cœur humain, j'ai pourtant encore trouvé un certain nombre, quoique bien petit..., de vrais amis. Je me rappelle toujours, alors, votre belle conduite auprès de moi.

« Quant à mon individu, il est à peu près toujours le même : fuyant le monde plus que jamais, parlant le moins possible, ne sortant à cheval que ce qu'il m'en faut pour vivre, voulant souvent étudier, mais en étant toujours dérangé par le fait de mes noires pensées; heureux et content de mes actions passées, pensant que Dieu est le juge suprême qui voit les actions de chacun, qui finit par démasquer la calomnie, qui m'appellera peut-être à lui avant que mes actions soient mises dans tout leur jour, mais qui sûrement fera jaillir les peines que j'éprouve en bien sur mon fils.

« J'ai toujours regardé notre vie comme un voyage qui a un but sublime. Il est vrai que la route est infiniment raboteuse, mais enfin j'ai toujours l'espérance.

« Je m'attriste de la déplorable fin d'anciens amis, quoiqu'ils répondent maintenant si mal aux efforts que je fis pour sauver leur honneur et même leurs personnes. Mais, ainsi qu'aux faux

Pie IX, au comte de Sambuy, ministre de Sardaigne : « J'avais prévu tout ce qui pouvait se passer en Europe et je m'étais préparé à tout. Mais un pape libéral, voilà ce qui ne m'était jamais venu à l'esprit. Maintenant tout peut arriver... » (Marco Tabarini, *Gino Capponi*.)

¹ Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, portrait de la Fayette.

² 16 juin 1821.

royalistes, je leur pardonne le mal qu'ils m'ont fait et me font. Je ne me rappellerai ceux que le langage mondain pourrait appeler mes ennemis que pour leur faire le plus de bien que je pourrai...

« Que fait Tancredi Barolo ¹? Autrefois je vous aurais dit : l'ami Barolo, mais maintenant, je n'ose plus prononcer ce mot, craignant de me flatter.

« Combien je désirerais vous revoir dans votre château de Carpenet, entouré de vos quatre jolis enfants, estimé de tous vos voisins, recevant journellement des preuves d'amitié : vous sauriez sur qui compter au besoin. Ah! soyez heureux, cher Sonnaz, je ne suis point jaloux de votre bonheur... Mon imagination aime, au contraire, à se porter toujours plus avant, à voir votre vieillesse adoucie et honorée par vos enfants; mais pour moi, il n'est rien de tout ceci, rien... rien... Je finirai en ne voyant qu'horreurs en ce monde. Pourquoi Dieu m'a-t-il si souvent sauvé de la mort pour ne me laisser connaître que la rage et le chagrin. Adieu, adieu... mille embrassements ². »

« Plus je vois l'injustice des hommes, plus je reçois des marques de la plus noire ingratitude, plus j'aime à me rappeler la liaison qui nous unit depuis sept ans, et toutes les preuves d'attachement que vous m'avez données. Votre lettre est remplie d'excellents conseils et de maximes encore meilleures; mais pour un homme rempli d'honneur et de délicatesse, il est des positions sur lesquelles on ne peut transiger. Tel est mon cas, cher Sonnaz. Mes sentiments n'ont pas pour base la faiblesse ni le découragement, loin de là. Rappelez-vous seulement le calme que je montrai pendant nos moments de malheur et la manière franche et désintéressée avec laquelle je fis la contre-révolution. Rappelez-vous qu'après avoir refusé longtemps d'accepter la régence, je ne consentis à m'en charger qu'en déclarant hautement que j'étais persuadé, en faisant cet acte, de me sacrifier, mais que je le faisais pourtant, puisqu'on croyait que je pouvais sauver notre pays de son entière ruine; et je suis heureux encore, parce que

¹ Le marquis de Barolo et sa femme ont fondé en Piémont d'innombrables œuvres de charité. « Toutes les fois que l'on me parlera de quelque œuvre de charité, écrivait Charles-Albert le 30 septembre 1822, on me fera toujours grand plaisir; mais si la demande me vient de M^{me} de Barolo, elle me sera encore plus agréable, lui professant une vive estime et même une sincère vénération, étant prêt à lui donner le dernier de mes cheveux si elle le voulait, et cela pour cause, car il est certaines choses que je n'oublierai jamais. » (Lettre au comte de Sonnaz.)

² Lettre du 4 juillet 1821.

mes actes me servent de consolation contre les atteintes de la plus noire calomnie. Je me rappellerai toujours avec une vraie satisfaction les services essentiels que je rendis au Piémont pendant ma régence. Je sacrifiai jusqu'à ma réputation pour vous sauver tous¹ !... »

Et, plus chrétien que M^{me} de Nemours qui passait volontiers, en faisant sa prière, ce qui regardait le pardon des offenses, le prince ajoutait :

« Maintenant, je n'en veux à personne; je plains seulement la méchanceté et la faiblesse de ceux qui me calomnient. Mon cœur est heureux toutes les fois qu'il se rappelle le dévouement et l'aveugle obéissance que je montrai à Victor-Emmanuel pendant la révolution. Je me souviendrai toujours comment en me séparant de ce monarque et de sa femme, ils m'embrassèrent en pleurant et en me donnant les plus grandes assurances de la reconnaissance qu'ils m'auraient toujours portée (*sic*) pour les services que je leur avais rendus. Tout le monde connaît ma conduite avec le roi Charles-Félix.

« Je lis souvent les lettres que me firent écrire les souverains alliés où je reçus les louanges les plus flatteuses sur ma conduite envers ce souverain...

« Enfin, mon cher Sonnaz, j'ai toujours été poursuivi par le malheur. On ne peut bien me connaître. Soyez persuadé que ce ne sont pas les événements qui peuvent faire connaître les hommes. J'étais fait pour bien paraître, mais la fortune ennemie qui me poursuit ne m'a jamais présenté que des circonstances désastreuses...

« Depuis longtemps, vous le savez, Sonnaz, ou, pour mieux dire, toujours, je montrai de l'éloignement pour mon état. Le cœur navré de déplaisirs, en arrivant à Florence, je voulais déjà tout abandonner, ne me souciant même plus de la réputation dans un pays où je n'avais trouvé que perfidie dans tous les partis (car une trentaine de braves gens comme vous ne sont pas la masse d'une nation). Mais, jusqu'à présent, j'ai vainement attendu, pour complaire au désir de ma mère, qui, avant mon départ, voudrait voir mes services, sinon récompensés, au moins reconnus et que justice me fût rendue.

« Qui sait si nous nous reverrons; mais, enfin, dans tous les pays où ma malheureuse destinée me portera, je me rappellerai toujours avec une vive reconnaissance du cher marquis de Gerbaix. »

¹ Lettre du 1^{er} août 1821.

C'est que, en effet, le prince ruminait un projet d'expatriation définitive et lointaine.

A son désespoir, il fallait un remède héroïque... et on ne cherchait qu'à le distraire. Que souvent on achève ainsi celui qui souffre en voulant le distraire ! Rien n'est pire qu'une inintelligente compassion quand on s'y heurte sans cesse, comme s'y heurtait sans cesse Charles-Albert, jusque dans les rues de Florence.

« ... La Marmora n'est pas plus gai que moi, écrivait-il ¹. Aussi bien souvent dans nos promenades avons-nous entendu des badauds qui disaient : *O che faccie serie!* On est tout étonné, dans ce pays-ci, quand on rencontre un homme qui ne rit pas jusqu'à se fendre la bouche jusqu'aux oreilles... »

Sylvain, tout d'abord, avait essayé de régler son humeur sur celle de son maître; mais sa misanthropie se laissait bientôt apprivoiser par la douce existence qui lui était faite en Toscane.

« ... Nous allons, écrivait-il ², passer à Sienne, les fêtes de la Vierge. Toutes les dames de la cour et de la ville, qui ne sont pas, à beaucoup près, des Vestales, vont à Sienne, avec leurs sigisbéés, chanter les louanges de la Mère de Dieu et lui demander probablement un peu moins de jalousie de la part du maître que l'usage veut qu'elles se donnent.

« La société de Florence, où chacun est avec sa chacune, est insupportable, et on n'y peut trouver de refuge qu'auprès des étrangers qui y affluent; mais ce sont là des amitiés de lanterne magique, auxquelles on ne peut s'attacher. Le grand-duc est adoré. Son mariage lui a rendu une seconde jeunesse ³. Il est plein d'entrain et d'aménité. Toujours en chapeau de paille et en guêtres, il visite à pied ses fermes expérimentales, et, au besoin, il met la main au foin et à la moisson. Tout est agricole ou marchand en Toscane. Point d'état militaire et juste ce qu'il faut d'état civil. Les finances sont agréablement employées pour tous, et si notre roi veut bien faire, il suivra quelque jour cet exemple. »

¹ Florence, 14 septembre 1821

² 10 août 1821.

³ Le grand-duc de Toscane avait épousé en premières noces une princesse de Naples, sœur de la reine Amélie. Puis, voyant que son fils Léopold n'avait pas d'enfants, il s'était remarié avec une princesse de Saxe, sœur cadette de sa propre belle-fille.

« Il ne pouvait, dit Sylvain dans ses *Mémoires*, mieux choisir sous tous les rapports. L'archiduchesse Marie avait le caractère le plus doux et le plus aimable que l'on pût imaginer. L'union de la famille ne souffrit en rien de ce singulier mariage. »

XI

Ferdinand III¹ apportait dans sa façon de gouverner toute la désinvolture, la simplicité et le bon cœur de sa vie privée. Nul ne pratiqua jamais plus aimablement que lui l'éclectisme, pour ne pas dire le scepticisme en toutes choses. Son premier acte, quand il monta sur le trône, fut de reconnaître la république française et de se faire, le mot était au moins original dans sa bouche, « un vrai plaisir » de recevoir le citoyen Flotte qu'elle lui envoyait comme ambassadeur.

Puis, sur les injonctions de l'Angleterre, le grand-duc était rentré avec un nouveau plaisir dans la coalition. Puis encore, lassé des exigences de celle-ci, il avait envoyé à Paris le patriote Carletti, traiter d'une alliance avec le Comité de salut public.

Bonaparte, à son tour, ne rencontra pas, en Italie, d'ami plus dévoué que Ferdinand. C'est à peine si les plus beaux tableaux de Florence et si la Vénus de Médicis avaient paru dignes de lui être offerts. Tant et de si bons procédés n'avaient cependant pas empêché les troupes françaises de s'emparer de la Toscane en 1798, et le grand-duc de se sauver à Vienne. Mais, comme il était sans rancune, on le voyait fort empressé, quelques années plus tard, au mariage de Marie-Louise. Ferdinand portait alors le titre de duc de Wurtzbourg, et attendait la chute de son grand ami pour rentrer en Toscane, ce qui eut lieu en 1814.

Quand Dieu vous a donné un aussi heureux caractère, on ne peut être qu'adorable et adoré. Ferdinand l'était de ses Toscans. Son premier ministre, Fossombroni, partageait avec lui cette conviction « que le monde va tout seul ». Si l'on en croit Sylvain, le grand-duc tenait à ce que cette opinion fût celle de tout son entourage.

« La maison, ici, est montée avec une rare magnificence dans les occasions solennelles. A l'ordinaire, elle est simple, mais parfaitement agréable. Les services y sont réglés de très noble manière et sans que jamais on entende le moindre grincement dans les rouages. La chère est exquise, les écuries fort belles. Mon prince et ma princesse ont chacun leur équipage. La Marmora et moi avons aussi chevaux, voitures et gens. Nous déjeunons comme nous voulons le matin. Le soir nous dînons ou soupions avec les princes. Le grand-duc nous a pourvus d'une loge; s'il nous prend envie de courir le pays, la poste nous fournit des chevaux sans bourse délier. Une partie de l'été se passe au Poggio imperiale. Le grand-duc va de là,

¹ Joseph-Jean-Baptiste-Ferdinand, grand-duc de Toscane, archiduc Autriche, était né le 8 mai 1769. Il monta sur le trône le 7 mars 1791.

le plus bourgeoisement du monde, à pied, faire ses affaires à Florence. L'après-midi on se promène aux Cascine. Le soir, d'ordinaire, il y a spectacle ou réception intime au palais. Quelque opinion qu'aient les gens, ils peuvent espérer d'être reçus, pourvu qu'ils soient de bonne compagnie et à même de faire quelque dépense.

« Il est impossible d'être meilleur et moins sur l'étiquette qu'on ne l'est à cette cour, écrivait encore Sylvain le 12 septembre 1821. Cela détend les nerfs de chacun. Mon prince se calme, mais je ne sais dire si sa tristesse présente vaut mieux que sa colère de nos premiers mois ici. Celle-là, en l'aveuglant, avait au moins le bon côté de lui épargner le remords de ses inconséquences passées. »

Le fidèle serviteur, en parlant ainsi, semblait avoir deviné l'arrière-pensée de son maître.

« ... Nous ne sommes plus au temps des illusions, écrivait en effet celui-ci; je n'ai pas voulu prétendre, mon cher Sonnaz, que ma conduite fût à l'abri de tout reproche. Je suis homme tout comme un autre et n'ai pas, comme Salomon, l'entière sagesse en partage. Mais je dis que dans la position où j'étais, ceux qui crient le plus n'auraient pas fait mieux que moi, sans une protection spéciale du ciel!... »

Et une fois encore, il se consolait en apercevant par delà ses souffrances « de célestes indemnités ». Mais n'est-il pas curieux de voir qu'à la même heure Charles-Félix épaulait ses sévérités des mêmes espérances.

« ... Toutes nos sentences en Piémont sont presque achevées, écrivait le roi à son frère, et vers la fin du mois² je partirai³. Je vous assure que ce moment est bien triste, mais il n'y a qu'à se mettre entre les mains de Dieu et lui dire : « Je ne suis rien, vous « êtes tout; aidez-moi⁴. »

« ... Sa Majesté se réinstalle à Turin, écrivait de son côté Sylvain, que l'exil rendait tour à tour épicurien, philosophe, voltairien; Sa Majesté se réinstalle à Turin. Espérons que son bon ange lui fera voir en songe mon individu allangui par sept longs mois de chagrin et d'inquiétudes! En attendant, ni le prince ni moi ne sommes compris dans l'amnistie accordée à tout ce qui a moins de vingt ans et qui n'est condamné qu'à dix ans de galères... C'est pourquoi envoie-moi quelque argent pour gagner la saison de misé-

¹ Lettre du 6 octobre de Florence.

² De septembre 1821.

³ De Modène pour rentrer à Turin.

⁴ Manno, *Informazioni...*, etc., p. 29.

ricorde. Bien que le prince m'engage à puiser dans son escarcelle, dont j'ai la charge, ces emprunts me gênent. J'en suis à quelques centaines de francs d'avance, et tu comprends que j'ai grande hâte de rendre gorge¹. »

Le prince semblait se résigner mieux que son fidèle écuyer :

« ... Mon silence et ma patience, disait-il à Sonnaz², ont plus dérouté mes ennemis que quoi que ce soit au monde, et ils commencent à s'apercevoir que plus l'adversité paraît m'accabler, plus je me relève. Bien fol qui croira que je suis abattu tant que j'aurai l'âme dans le corps. »

« Depuis le départ de La Marmora³, je reste seul avec mon vieil ami Sylvain, qui maudit vingt fois le jour le séjour de Florence, si funeste à ses anciennes et nobles amours, mais qui est toujours plus aimable, plus bon et plus vrai ami. Maintenant, je manque d'*armigers* pour m'accompagner à cheval, à la promenade, de sorte que je battrai les champs tout seul, en pensant à la garnison de Bourges⁴, aux tristes temps de ma jeunesse, aux plus mauvais jours de mon âge mûr, et je redeviendrai joyeux, du moins à ma manière, ce qui est alors une douce et profonde mélancolie, en me rappelant les sentiments indéfinissables de l'amitié qui vont droit à mon ami le comte de Sonnaz... »

Mais, hélas! ni la patience du prince ni son silence n'avaient désarmé ses accusateurs.

« ... On saisit à chaque courrier, lui écrivait-on de Turin, force lettres de nos libéraux piémontais réfugiés en Espagne, en France ou à Genève, lesquels écrivent les noirceurs les plus abominables et font tout ce qu'il est possible de pire pour susciter des ennemis à Votre Altesse... »

Ces mensonges, malheureusement, exerçaient sur l'esprit déjà si prévenu de Charles-Félix une lamentable influence.

« ... Quant au prince de Carignan, écrivait-il à son frère⁵, je pense de l'ôter au plus tôt de la Toscane, sa présence y étant très nuisible, où il *tracasse* (*sic*) beaucoup. Il m'a demandé, il y a longtemps, de voyager ; je pense de lui permettre d'aller voir sa mère...

« Je ne vous dissimule pas, ajoutait le roi, qu'il court ici la copie d'une lettre de la reine⁶ audit prince, et qui est entre les mains

¹ 28 octobre 1821.

² 2 novembre 1821.

³ Le marquis de La Marmora ne fut pas remplacé auprès du prince.

⁴ Allusion au séjour que le prince dut faire à Bourges, lorsqu'à douze ans, il avait été nommé lieutenant au 8^e régiment de dragons.

⁵ Manno, *Informazioni*, p. 41.

⁶ Voici cette lettre que le prince avait envoyée à Sonnaz, en lui deman-

des ministres étrangers, ce qui les anime beaucoup en sa faveur. Elle va me causer des embarras et des chagrins à l'infini...

« ... Je ne vois d'autre moyen que d'éloigner le prince, pour un temps, de l'Italie, car, ne vous le dissimulez pas, sa présence ici, sous quelque aspect qu'il y vienne, ferait le plus mauvais effet... »

Sonnaz s'était fait l'écho de ces bruits et avait sans doute mêlé quelque récrimination à l'expression du chagrin qu'il en ressentait. Rien de plus noble ni de plus touchant que la réponse qu'il reçut :

« Je suis forcé de vous avouer une chose qui me fait beaucoup de peine. Vous devez savoir, si vous me connaissez un peu, que, s'il s'agit d'exposer ma vie ou de servir quelqu'un en la risquant, non seulement je le fais avec calme, mais encore avec plaisir. Vous savez aussi que jamais le malheur ne m'a abattu et que c'est, pour ainsi dire, dans le désastre que je me sens le plus fort. Mais je dois l'avouer, je suis faible d'un autre côté, et très faible : c'est, quoique les occasions en soient rares, lorsque ma sensibilité est attaquée. Or, mon cher Sonnaz, vous êtes dans le nombre très petit des personnes qui ont cette arme contre moi¹.

« Depuis nos malheurs, vous en avez usé souvent contre moi, et chaque fois vous me déchirez le cœur. Vos reproches ou vos allusions sur ma conduite sont injustes et cruels pour moi. Je vous l'ai déjà dit, Sonnaz, j'aurai eu des torts, j'en ai eu, mais au moins je n'ai jamais rien fait qui puisse entacher mon honneur, et par tout où j'irai, je porterai une conscience innocente.

« Je fus victime d'un principe d'honneur. Je me sacrifiai ensuite

dant de la mettre en circulation. Il est bien évident que, en se rapprochant ainsi du prince de Carignan, dont Marie-Thérèse s'était montrée jusque-là l'ennemie acharnée, la reine n'avait d'autre but que de créer des embarras à Charles-Félix, auquel elle ne pardonna jamais d'avoir accepté la couronne lors de l'abdication de son mari.

Lucques, 30 octobre 1821.

« Très cher cousin,

« L'heureuse délivrance de ma fille Thérèse me justifiera auprès de vous si dans les derniers jours qui précédèrent cet événement et que je lui avais entièrement voués, je n'ai point répondu en votre chère lettre du 13 que j'ai reçue avec la plus vive reconnaissance et que les vœux que vous voulez bien faire pour moi et dont je suis convaincue comme des sentiments dont vous m'assurez, auxquels je réponds par l'intérêt le plus constant de tout ce qui vous touche.

« J'ose cependant vous avouer que je ne puis vous passer l'expression que vos vœux pourraient me paraître importuns, vu que, pour cela, ils devraient l'être, ce qui est impossible, attendu que vous m'avez toujours donné personnellement toutes les preuves d'attachement que je puis espérer de votre part et que rien ne pourra jamais altérer la reconnaissance que je vous conserverai toute ma vie. » (Archives de Sonnaz.)

¹ 21 novembre 1821.

pour le roi et pour mon pays. Mes actions sont publiques, et sur quoi m'attaque-t-on? Sur la déposition de quelques faibles qui veulent prendre mon nom pour couvrir leurs faiblesses ou sur celle de gens qui voulaient grossir leur parti de mon nom et que leur moralité a conduit à l'échafaud.

« Mon caractère et ma manière de voir furent toujours les mêmes : ni le bonheur ni le malheur ne me feront changer... J'ai dit, et telle fut toujours ma manière de penser, qu'un gouvernement tempéré, comme celui de la France, ou dans le même genre, était le meilleur; qu'il valait mieux concilier les esprits que verser le sang de ses frères. On me parlait de guerre; je ne répondis jamais autre chose que lorsque le roi me commanderait de la faire, alors seulement je l'aurais faite avec plaisir. Mais que me sert de vous dire tout cela? Vous avez donné la préférence aux plus noires et aux plus infâmes calomnies de mes ennemis, sur les serments d'un ami qui eut toujours en vous toute confiance et qui vous aime au-delà de toute expression... »

« Enfin, cher Sonnaz, votre dévouement ne s'effacera jamais de ma mémoire. Il y restera aussi bien gravé que l'attachement que je vous porte. Il est tel, écoutez bien ceci, que je vous autorise à me faire voir, soit en écrit, soit en paroles, ce dont vous me croyez coupable, ne voulant pas vous cacher qu'en vous donnant cette autorisation, je fais sur moi le plus grand des efforts dont l'amitié soit capable... »

Quelle fut la réponse de Sonnaz à l'affectueuse mise en demeure du prince? Je ne le saurais dire. Mais on verra, au ton de la lettre que voici, combien grand fut le bonheur de Charles-Albert en retrouvant fidèle une amitié qu'il croyait perdue, comme tant d'autres.

« ... Pour vous parler vrai, depuis huit mois, vous ne m'avez jamais écrit une lettre qui m'ait fait un aussi grand plaisir. Dans celle-ci, j'ai vraiment reconnu l'ami de ma jeunesse. Aussi recevez l'expression de ma vive reconnaissance. Quand vous me connaîtrez mieux, vous pourrez juger de l'effet que produit sur toute ma personne ce qui touche ma sensibilité¹... »

N'est-ce pas que cette correspondance est singulière et cette sensibilité malade? Sonnaz, sans doute, jugeait la santé du prince compromise et avait raison de s'alarmer.

Aux souffrances morales se joignait, chez le prince, une cruelle souffrance physique. Depuis l'âge de quatorze ans, Charles-Albert était atteint d'une affection inflammatoire qui s'aggravait à chaque émotion.

¹ 24 novembre 1821.

« J'espérais, en venant à Pise et en consultant un célèbre médecin qu'il y a ici, écrivait-il en décembre 1821, recevoir quelque meilleure nouvelle sur une maladie dont je souffre depuis près de dix ans et qui augmente toujours, mais il m'a confirmé que je n'en guérirai jamais. Patience! je vivrai en souffrant beaucoup. Puisse Dieu me compenser ces douleurs et le reste que j'aurai souffert, dans l'autre monde, infiniment meilleur. Je me résigne et cherche à me détacher de cette malheureuse terre. »

Il est, comme on l'a dit, deux sortes de vertiges : celui du haut en bas, qui est le vertige du corps, et celui du bas en haut, qui est le vertige de l'âme. Huit mois de souffrances avaient enlevé Charles-Albert jusqu'à ces sommets où le vertige commence pour les âmes.

« ... Cher Sonnaz, je suis convaincu de la folie du monde, des choses de la terre, j'ai donc absolument dirigé toutes mes vues en haut. Mes bienheureux parrains ¹ (patrons) augmenteront toujours en moi mon inébranlable résolution. Je dis pour toujours adieu au monde. Dorénavant, cher Sonnaz, lorsqu'on vous dira quelque chose de moi, faites-moi le plaisir, avant de le croire, de réfléchir si cela peut aller d'accord avec les sentiments que, dorénavant, je me ferai gloire de professer jusqu'à ma mort... »

Professer est bien le mot, car sans cesse on l'entendait parler de couvent et de vie religieuse... « Je le vois tous les jours davantage, je fus destiné, dans le ventre de ma mère, à une vie errante et extravagante... Que la volonté de Dieu s'accomplisse, et je suis content.... Puisse ai-je (*sic*) un jour, après avoir fait quelque bien, me retirer à la Trappe, et tous mes vœux seront remplis ². »

« Je suis dans mes vingt-quatre ans, ainsi vous voyez que je suis capable de savoir ce que je fais et ce que je me prépare. Ma conduite aura, dorénavant, un objet, un but supérieur. Elle sera à l'abri de toutes les idées et surtout des intrigues mondaines. Dieu me protégera, je l'espère. Ses vues sont infinies et incompréhensibles. Il élève souvent ses serviteurs tout d'un coup. Il les fait passer par toutes les vicissitudes possibles sans jamais les abandonner. Il leur prépare toujours une récompense infiniment supérieure aux peines qu'il leur fait souffrir... »

« Plus j'avance et plus je vois, mon cher Sonnaz, combien j'ai bien fait de m'être tout donné à Dieu et de m'être tout détaché de ce monde pour rapporter tous mes désirs et mes actions aux volontés de notre Créateur et à l'acquisition d'une vie infiniment

¹ Charles-Albert faisait ici allusion aux saints de la maison de Savoie. On sait que cinq princes ou princesses de la famille royale sont canonisés.

² Lettre à Sonnaz, 7 juillet 1823, devant Cadix.

plus heureuse. Ma vie maintenant est remplie d'une douceur infinie. L'acharnement de mes ennemis ne fait que l'augmenter. »

Et, en disant ces choses, Charles-Albert était sincère, de cette sincérité propre aux imaginatifs et qu'un philosophe¹ appelait la *sincérité momentanée*. Sa pensée se teignait de la sensation présente; elle changeait de couleur selon l'heure et les circonstances. Les jugements du monde, auquel il avait pour toujours résolument dit adieu, lui étaient-ils si indifférents lorsqu'il écrivait, sous une toute autre impression cette fois?

« Oh! maintenant, je suis persuadé, cher Sonnaz, que tout ce que vous me disiez était par attachement et par conviction, et cela même m'affligeait davantage. Enfin je rends grâce à Dieu de voir qu'en général l'opinion commence à changer en ma faveur. Je suis persuadé et je n'ai jamais douté que mes anciens amis ne fussent toujours les mêmes à mon égard, quoiqu'ils aient pu ajouter foi, pour un temps, aux assertions de mes ennemis. Je suis bien éloigné de chercher quels sont mes ennemis. Ce serait l'opposé de mon caractère. Je gémiss quelquefois d'être obligé de les connaître... Je les plains et, je vous assure, je n'ai d'autre désir dans le cœur que celui que Dieu puisse, un jour, leur pardonner aussi bien que moi... »

« Je rentrerai donc en Piémont, en pardonnant et en oubliant. Dieu nous apprend que ceux sans clémence en ce monde n'en trouveront pas auprès de lui... »

Mais, pour se maintenir à de telles hauteurs, il faut avoir des ailes plus solidement attachées que ne les avait le prince. Le surlendemain, presque honteux de son envolée, et rasant la terre cette fois, il écrivait à Sonnaz :

« ... Votre seule présence conforterait mon âme, car il y a des moments où, malgré mes efforts, je souffre plus que la rage que vous me connaissez, et je crains bien, avant-hier, d'avoir trahi, dans le sein de votre amitié, des sentiments que je me cache avec soin à moi-même. Quand vous recevrez quelques lettres de moi d'un style bizarre, brûlez-les aussitôt. Plaiguez-moi, car j'ai des moments vraiment affreux. Vous seul le savez, car je n'écrirai jamais à aucun autre qu'à vous dans ces moments-là. Costa lui-même est bien loin de connaître mon état. Mais, enfin, patience²!... »

Costa, cependant, n'était pas aussi loin que pensait le prince de connaître son état : « Le roi Charles-Félix, écrivait Sylvain le 4 novembre 1821, n'a pas répondu à une très belle et bonne lettre que lui a écrite mon patron. Le roi Victor-Emmanuel,

¹ M. Caro.

² 14 décembre 1821.

qui est à 4 lieues d'ici, ne lui répond pas davantage. Si *questo mondo è fatto per andar male...*, nous nous rattrapons sur l'autre. Mon prince se console de toutes ses déceptions entre les bras d'un Dominicain fort ardent, qui, à défaut de patrie, lui montre le ciel entre-bâillé. Cette perspective adoucit toutes nos misères terrestres et nous permet d'attendre, avec le paradis au bout, un congrès dont on parle pour l'année prochaine. Puisse d'ici là le mysticisme de mon jeune seigneur ne pas lui avoir tout à fait cassé le nez ! »

.....
Ce n'était peut-être pas sans raison que Sylvain, le moins voltairien des hommes, hochait ainsi la tête devant la porte entre-bâillée du paradis.

XII

Werner, le philosophe mystique, causait un jour, chez M^{me} de Staël, avec le baron de Vogt ; entre eux, la conversation se raffinant sans cesse touchait à la quintessence sentimentale, quand tout à coup Werner, saisissant le bras de son interlocuteur :

— Savez-vous, baron, savez-vous ce que l'on aime dans sa maîtresse?...

Vogt hésitait et ne savait trop que répondre.

— Mais, c'est Dieu!... s'écria Werner, les yeux au ciel.

— Ah! sans doute... sans doute..., reprit Vogt¹.

.....
Ah! sans doute, sans doute, disait aussi Sylvain, quand, au plus fort de ses envolées, son prince s'abattait tantôt ici, tantôt là², et laissait dans le missel des plus jolies prièuses du *Duomo* l'expression embrasée de ses amours mystiques³.

¹ Lettre de Sismondi.

² «... Parmi toutes les belles de passage, écrit Sylvain dans ses *Mémoires*, c'était tantôt la comtesse A..., tantôt M^{lles} Stroff, qui occupaient le prince. Et si je parle de celles-ci, c'est que, un jour, les accompagnant galamment dans une partie de campagne et comme il fallait, aux portes de la ville, donner son nom, le prince donna le mien au lieu du sien, ce qui n'eut pas le don de me plaire... »

³ « Malgré les idées mystiques de mon prince, je m'apercevais que, sous main, la matière jouait aussi son rôle, car je vis, en allant à la messe, son valet de pied retirer un billet du livre de prières qu'il portait, et lui remettre la réponse quand, après la messe, il reprit le livre. Plusieurs fois j'observai ce petit manège, sans faire semblant de rien voir. Il s'agissait d'une demoiselle anglaise dont il avait fait la connaissance au cercle que donnait le grand-duc pendant le carême ».

Heureux encore quand Sylvain pouvait dire : « Sans doute ». Il ne le dit pas, certain soir où le vent du midi avait jeté Charles-Albert aux pieds d'une jolie femme. Le mari, consul d'une grande puissance, rentre, malheureusement, et n'a pas de peine à deviner qui s'échappe du consulat, car il suit, jusqu'au *Poggio imperiale*, la grande ombre qui fuit.

Le lendemain, c'est un va-et-vient bien naturel entre le palais et le consulat. Mais quel n'est pas l'effarement du mari de se trouver tout à coup en présence du moins séduisant des séducteurs. C'était Sylvain. Sylvain qui avait le plus innocemment du monde passé cette nuit fatale et qui se réveillait en garde.

Avec une fatuité qu'excuse son dévouement, il s'offre à payer comptant, et en telle monnaie que l'on voudra. L'affaire fut heureusement étouffée, et Sylvain économisa un beau coup d'épée. En fût-il mort, qu'il eût cependant trouvé la chose toute naturelle. Il n'avait retenu de l'aventure que son côté plaisant.

« ... Juge de la stupeur de ce mari consul, écrivait-il à son frère, quand il s'est inopinément trouvé en présence de mon gros ventre et de ma jolie figure. Tout cela n'a pas paru flatter l'amour-propre de l'imbécile autant que l'était le mien, d'avoir pu passer un instant pour galant... »

Vit-on jamais dévouement plus naïf? Comme une pauvre alouette déplumée, Sylvain, à chaque coup de fusil, plongeait ainsi plus bas sur le miroir.

Les affaires de son maître ne s'améliorèrent cependant pas d'une si belle équipée. Sylvain pouvait se battre, mais non pas empêcher les mauvaises langues d'aller leur train. Il était à craindre que se grossissant en chemin d'une foule d'échos, vrais ou faux, l'aventure n'arrivât formidable aux oreilles du roi : et cela à l'heure la plus malencontreuse.

Exaspérés, en effet, par le mémoire que le prince avait remis au comte de Trutchess lors de son arrivée à Florence, mémoire qui, maintenant, se trouvait entre toutes les mains, les libéraux ne gardaient plus aucune mesure.

Santa-Rosa, l'un des hommes les plus compromis par les tristes événements de mars, venait de publier, contre le prince, un écrit qui désolait Sonnaz.

« ... L'ouvrage de Santa-Rosa, lui répondait Charles-Albert, est certainement pénible pour moi, mais enfin, je devais m'y attendre. Ils ne peuvent, ces messieurs, qu'être furieux contre moi. Je fis mon possible pour leur épargner les remords qu'ils doivent avoir. Je fis peut-être plus que je ne devais pour eux. Ma conduite est claire devant Dieu. Je fus fidèle à mes deux rois; j'ai exposé ma

vie. Eux ont forfait à l'honneur, ont fui devant le danger, furent pendus en effigie, et, par conséquent, ne peuvent faire que des dépositions impures. Je me persuade que l'on doit s'attendre à tout en ce monde, et suis souvent tenté de dire, lorsqu'on me conte quelque sinistre événement : Comment ! ce n'est que ça !

« ... Ma position est pénible, mais elle est claire... Le roi Charles-Félix, par son silence, laisse interpréter ses intentions comme on veut. En le croyant tant soit peu religieux, sa conduite doit avoir une fin avantageuse pour moi. Si, ce qui est impossible, il voulait récompenser par la plus noire ingratitude celui qui s'exposa, en diverses rencontres, pour son service et celui de son frère, alors ma position ne serait pas moins simple.

« Je ne serais pas le premier prince héréditaire qui irait attendre que son tour arrive dans un autre pays qui le protégerait. Je l'attendrais sans avoir les remords du prince héréditaire de Naples, qui désobéit en tout à son père, qui portait la cocarde tricolore, qui honorait les clubs de sa présence, qui porta les armes contre son roi. J'attendrais, sans avoir ceux (les remords) qu'eurent probablement les plus grands rois de France, Charles V et Louis XII, qui, dans leur jeunesse, furent faits prisonniers en combattant, les armes à la main, dans la guerre civile.

« En fin des fins, j'attends toujours, mon cher Sonnaz, et me fie, comme je vous l'ai déjà dit, en la Providence ¹... »

Mais Sonnaz trouvait, avec raison, qu'il fallait aider un peu cette bonne Providence.

« Vous recevrez ci-jointe, mon cher Sonnaz, la copie de la lettre que j'ai écrite au roi à votre instigation, lettre que je n'aurais jamais faite si elle n'avait dû être la preuve de l'amitié que je vous porte. J'ai joint à ce brouillon ceux des deux autres lettres précédentes, pour vous montrer que vous vous étiez trompé dans l'idée du style dans lequel j'écrivais au roi. Ces lettres que j'écrivis, et qui ont eu l'approbation de personnes très sages, me rendent heureux, puisque je suis rentré dans les vues de mon meilleur ami. Sans vous, je n'aurais plus écrit, parce que j'avais déjà fait tout ce qu'un homme d'honneur et du caractère le plus désintéressé devait faire, et que je suis persuadé de la nullité de cette demande.

« Ces lettres sont tout, plus même, que mon caractère ne peut faire. Si ce n'eût été à un vieillard qui est mon oncle, et que ce ne fût pour le bien public, j'aurais cru m'avilir et, par conséquent, je serais mort plutôt que de le faire. Maintenant n'en parlons plus.

¹ Archives de Sonnaz. Sans date.

J'ai voulu vous montrer seulement que je vous aime, et que j'ai pris sur moi. »

Oui, l'effort avait dû être héroïque, qu'on en juge :

« Je ne puis cacher à Votre Majesté que cette année et surtout sa fin est désolante pour moi, puisque je ne puis espérer d'avoir fléchi son courroux à mon égard.

« La conduite que je tiens ici, les lettres que j'eus l'honneur de lui écrire, qui n'avaient toutes qu'un seul but, me faisaient espérer de voir reluire des jours de bonheur à mon égard, étant prêt, comme je le suis toujours, à faire tout ce qui lui eût paru convenable pour récupérer ses précieuses bonnes grâces. Mais, n'ayant pas réussi, il ne me reste que l'espérance que Votre Majesté ne voudra pas laisser commencer cette nouvelle année chrétienne sans m'accorder le pardon que depuis longtemps je sollicite humblement de ses bontés. Cet espoir console en partie mon âme navrée de chagrin. Que Votre Majesté écoute l'impulsion de son cœur généreux, et je suis sûr d'être heureux. Que Votre Majesté daigne me permettre en cette occasion de recommander à sa protection, à ses précieuses bontés, mon fils. Mon cœur aime à espérer que sa jeunesse trouvera dans Votre Majesté un sûr protecteur, un père. »

Mais pour se prosterner de la sorte, le prince avait d'autres et plus impérieuses raisons que de plaire à Sonnaz. Ses intrigues galantes, ses intrigues politiques¹, avaient achevé de le perdre dans l'esprit du roi. Pour Charles-Félix, à la fin de 1821, la question n'était plus de savoir s'il déshériterait le prince de Carignan, mais de savoir s'il le déshériterait au profit du petit prince Victor ou de M. le duc de Modène².

Il avait heureusement transpiré quelque chose de ces hésitations, et aussitôt le baron Pasquier, ministre des affaires étrangères de

¹ Une lettre écrite par le prince au comte de Trutchess, ambassadeur de Prusse, avait porté à son comble l'irritation du roi. « Quant à la lettre en question, écrivait Charles-Félix à son frère, c'est M^{me} de Trutchess qui en a la copie. Elle l'a fait voir à l'ambassadeur de France et à Moenigo. Et à présent je fais mon possible pour l'avoir et en tirer copie. Mais cette femme intrigante et rusée ne veut pas s'en dessaisir... Quant au prince de Carignan, je prendrai au plus tôt tous mes arrangements pour le faire partir de Florence, où il est très mal à présent pour le repos universel. » (*Storia della dipl.* Turin, p. 341.)

² Le roi Charles-Félix était fermement résolu à exclure de la succession au trône le prince de Carignan, qui avait joué le rôle de porte-drapeau de la Révolution et à faire passer la couronne sur la tête du fils du prince. (Metternich, *Mémoires*, p. 263, vol. VIII.)

Louis XVIII avait fait savoir que jamais la France ne se prêterait ni à l'une ni à l'autre de ces combinaisons. Le baron donnait en même temps et directement au prince l'assurance formelle d'une intervention en sa faveur, si elle devenait nécessaire.

« ... Quelques personnes, écrivait aussitôt Charles-Albert¹, croient qu'il n'est pas très sûr que je devienne roi. C'est possible, car Dieu laisse arriver ce qu'il veut.

« Je puis mourir ou vouloir abandonner un pays où j'ai reçu tant de marques d'ingratitude. Si ces raisons n'arrivent pas, les personnes qui voient un doute dans mon avènement au trône sont plus fins politiques que l'empereur de Russie, le roi de France et d'autres, d'après lesquels j'ai agi et j'agis. Si même ma conscience me reprochait quelque chose, vous ne me reverriez plus. Une mort glorieuse en Grèce, une troupe en Amérique ou une vie indépendante aux Grandes Indes sont toutes au choix de celui qui, vous le savez parfaitement, ne reste dans sa place qu'à son grand contre-cœur et qui ne supporterait jamais l'ombre d'une humiliation...

« ... Malgré tout, vous comprenez que je ne sois pas d'une humeur bien joviale, et, comme il est possible que je ne vous revoie jamais, vous me ferez un vrai plaisir de m'envoyer les papiers que je vous ai laissés dans le carton vert. Ce sont les copies des petites compositions que j'ai faites, dont les originaux sont tous renfermés dans le charmant portefeuille que vous m'avez donné, et que je vous ai aussi confié à mon départ. Ceux-là, gardez-les, et quand il sera décidé que nous ne nous reverrons plus, ouvrez la boîte et brûlez, je vous prie, ainsi que nous en sommes convenus, tous mes détestables vers².

« Aimez-moi toujours un peu. Faites-le-moi savoir de temps en temps, et je serai content... »

Aussi n'est-il rien d'étonnant à ce que, dans cette autre lettre, le prince s'intéressât aux très intimes détails que voici :

«...³ Soignez-vous bien et obtenez une dispense du maigre, qui vous a toujours fait mal, cher Sonnaz. Ici on n'est pas aussi rigide pour le carême. On se contente de faire le vendredi, le

¹ A Sonnaz, 9 janvier 1822.

² Voici la liste des ouvrages qu'a laissés Charles-Albert : *Polenzzo*. — *Cressolo*. — *Montmayeur*. — *Souvenirs d'Andalousie*. — *Voyages en Sardaigne*. — *Notice sur les Vaudois*. — *Réflexions historiques*. — *Contes moraux pour l'enfance*. — Sans parler d'une *Ode à Dieu* des plus médiocres, qui figure à la première page d'une bible appartenant à Mgr le duc de Gènes.

³ 9 mars 1822.

samedi et quelquefois le mercredi, à l'huile, ce qui est loin d'être du goût de Costa ¹. »

Non, Sylvain n'était pas parfait; mais la façon dont son maître faisait fructifier les talents de l'Évangile le rendait excusable d'avoir résolument « noué le sien dans un coin de son mouchoir ».

Le mot est de Sylvain, comme cet autre qui traduit l'impatience où le jetaient les alternances du prince :

« Je bourre à tous hasards ses poches de cailloux, pour empêcher ses ruades divines et humaines, et je n'empêche rien ! »

Peut-être cependant était-ce grâce à ces cailloux que le prince plus calme disait à Sonnaz :

«... Je suis maintenant déterminé à m'en tenir à mon strict devoir, et à attendre les événements sans m'agiter. Je suis doublement heureux dans cette ferme résolution de silence et d'attente paisible. Je ne parle plus et je ne veux plus parler de ma position. »

La lettre suivante détonne, en effet, bien curieusement avec toutes celles que l'on a lues jusqu'ici.

«... J'apprends avec bien du plaisir que vous allez faire une course en Savoie et visiter les anciens domaines de vos ancêtres. Ce petit voyage fera du bien à votre santé et sera aussi d'un grand soulagement à votre esprit, qui doit être terriblement offusqué et dégoûté de tous les propos, intrigues et sourdes menées de la capitale. Il me paraît vous voir, dans votre manoir à tourelles (dont le pont-levis sera levé au coucher du soleil, car, en ces temps, il faut être prudent), assis dans un grand fauteuil à bras, au milieu d'un grand salon enfumé, en face du portrait de votre ancêtre qui fut grand maître des Templiers, en 1200, lequel doit être bien entendu, armé de toutes pièces, ayant autour de vous vos enfants et donnant audience à quelques-uns de vos vassaux, ne parlant qu'agriculture et plaisir, et laissant la politique. Pendues aux murs, je vois les armures des preux qui illustrèrent le nom de Sonnaz. Tout cela me fait venir l'eau à la bouche, seulement à y penser, et je me désole de ne plus être au temps de la chevalerie, car j'aurais déjà endossé une armure inconnue, et la visière baissée, je me serais déjà acheminé vers les bords de l'Isère, monté sur un fougueux destrier, n'ayant pour compagnon de voyage qu'un petit chien épagneul qui forme ma société habituelle, de sorte que

¹ Sur ce point, le prince différait absolument de son écuyer. Toujours très sobre, il vécut en ascète, lorsqu'il fut sur le trône.

« Charles-Albert, dit Cibrario, renonça tout à fait à l'usage du gras, et lorsqu'il présidait les dîners de la cour, il ne déplaît même pas sa serviette. Seul, dans sa chambre, il prenait son repas de chartreux. » (Cibrario, *Ricordi*, etc., p. 256.)

je vous serais à peine arrivé, que votre nain, — que je vous conseille pourtant de n'avoir pas aussi petit que le bon roi Auguste, qui le tenait caché dans un pâté en guise de lièvre, — vous annoncerait, en sonnait trois fois de son cor, la venue d'un chevalier à la taille gigantesque et à la moustache rabattue (signe d'un cœur soucieux) qui vous vient demander l'hospitalité. Après avoir bu en commun le verre de vin de l'étiquette, je m'établirais dans une de vos tourelles, et je passerais, en secret, mon temps avec vous d'une manière très douce et agréable, ne sortant que la nuit pour me promener sur les bords des lacs voisins et ne prenant, dans la journée, d'autre exercice que celui que me procurerait la leçon d'armes que je donnerais à votre héritier, et celle d'équitation, le hissant sur mon destrier¹. »

Le prince rêve ainsi tout éveillé pendant d'interminables pages; mais, enfin, son bon cœur le rappelle à la réalité, et sa tristesse reparait :

« ... Maintenant, pour en revenir aux choses de ce monde, je vous dirai qu'ayant ici un pauvre peintre piémontais qui se trouve avec les joues et le ventre tant soit peu creux, je lui ai pris trois de ses tableaux et vous les envoie, vous priant de les distribuer ainsi que je vais vous le dire, dans vos trois résidences, afin que partout vous ayez quelque chose qui vous rappelle votre ancien ami.

« Le premier, qui représente une caricature peinte d'après le Caraccio, est pour le château de Sonnaz, parce que là vous devez toujours rire. Le second, qui représente Carlo Dolci, qui a fait lui-même sa propre caricature, est pour le château de Carpenet, pour vous rappeler qu'en prenant ses propres ennuis en riant, on ferme la gueule aux méchants. Le troisième représente Galilée. Il est destiné à votre palais de Turin, afin que, vous rappelant ses étranges persécutions, vous preniez patience sur les misères de cette vie, sur les tribulations que je dois supporter, et que vous vous persuadiez toujours davantage que ce monde est une triste chose. J'avais bien pensé à vous envoyer mon portrait, mais la face d'un être aussi calomnié et persécuté que je le suis ne doit pas être offerte, elle doit être cachée. Puisse votre cœur ne pas l'oublier!... »

Quelle poignante amertume dans ce dernier mot !

Rêveries funèbres, chevaleresques, mystiques, hantaient tour à tour cet esprit de plus en plus malade, et, malgré son dévouement, Sylvain commençait à se décourager tout à fait :

« Son Altesse, raconte-t-il dans ses notes, se donnait à un genre

¹ 30 avril 1822.

de dévotion tellement exagéré, que sa conversation ne roulait plus que sur les miracles et sur la vie des PP. Trappistes morts en odeur de sainteté. Ce changement d'existence, auquel vraiment je ne pouvais croire, malgré toute la bonne foi que semblait y mettre le prince, me désolait.

« Mais, hélas ! c'était en vain que je lui représentais qu'il n'était pas appelé à une vie cénobitique, qu'il avait mille autres choses à faire que de nous convertir en respectables moines.

« Vainement encore, j'essayais de lui faire comprendre qu'à remplir son modeste devoir dans le siècle, on peut être aussi agréable à Dieu qu'à se morfondre dans un ermitage.

« Tout était inutile ; nous divergions trop absolument, mon prince et moi, en matières ecclésiastiques. Il cessa bientôt de me parler, ou ne me parla plus que de choses si indifférentes, que je n'eus pas de peine à voir que je lui étais devenu insupportable.

« La découverte, je l'avoue, me fut bien cruelle. Il m'était dur de penser que mon temps, mon avancement, mes affections, avaient été inutilement sacrifiés.

« Et cependant, je ne pouvais songer à quitter mon prince, C'eût été donner raison à tous les mauvais propos qu'on se permettait contre lui.

« J'osais croire que mon dévouement pour sa personne ne pouvait être ignoré en Piémont, et j'avais la vanité de penser que ce n'était pas à moi que l'on donnerait tort, si nous nous séparions. Enfin, je fis force sur moi-même et je restai.

« Je crus cependant, comme nous avançons dans le carême, pouvoir demander la permission d'aller passer la semaine sainte à Rome. Cette grâce me fut facilement accordée. Dans les dispositions où nous nous trouvions, cette petite absence de trois semaines fit au prince autant de plaisir qu'à moi. Il me donna des lettres pour le pape, pour le duc de Blacas et pour le père Mariano, chef d'un couvent de Capucins.

« Je ne saurais dire ce que contenait la lettre adressée au duc de Blacas, mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il me reçut tellement du haut de sa grandeur, que je ne remis pas les pieds chez lui. Je fis tenir au pape, par son confesseur, la lettre qui lui était adressée¹. Monseigneur m'avait indiqué cette filière comme la plus

¹ Voici cette lettre. Elle m'a été communiquée par M. le comte Stanislas de Blacas :

« Très Saint-Père,

« Pénétré des sentiments de la plus profonde vénération envers Votre Sainteté, je désirais depuis longtemps déposer à ses pieds le tribut de mon

sûre. Quant au P. Mariano, je lui remis la sienne, je n'ose dire, en mains propres. J'en reçus pour ma récompense un brevet de capucin indigne. Puis, ainsi sanctifié, je courus la ville. J'allai chez la princesse Colonna, grande tante du prince de Carignan, chez ses filles, les princesses Doria Pamphili, Lanti, Barberini et Rospigliosi. J'assistai à toutes les fêtes de la semaine sainte. Enfin, après avoir vu tout ce que je pouvais voir, je revins chargé de reliques, de reliquaires, de chapelets et d'indulgences, pour trouver mon prince plus triste que jamais. »

.....

A la date du 4 mai 1822, Sylvain écrivait effectivement à son frère : « Mon jeune patron chemine plus que jamais à grands pas dans la voie des visions lamentables. J'en conçois quelques craintes tant je vois l'abatement de Son Altesse augmenter. Ses gens viennent de me dire qu'ils le voient quelquefois arranger ses pistolets, les charger et les regarder d'un air extraordinaire.

Ses idées noires, heureusement, ont un dérivatif dans une demoiselle de compagnie, que la grande-duchesse vient de faire

hommage et de mon inaltérable et respectueux dévouement. Mais me considérant et me trouvant si infiniment peu de chose sous tous les rapports, je n'osais m'adresser et abuser des précieux moments du représentant de notre divin Maître sur la terre, de celui qui fait la gloire de notre sainte religion et qui est le soutien et l'espérance des bons.

« Les désastreux événements qui ont affligé notre pays ont fait envisager sous des vues différentes la conduite que j'ai tenue, et j'ai été et suis encore le but des plus noires calomnies de tous les partis. Absolument revenu de ce qui est mondain, je mets toute ma confiance dans le Seigneur. Le but unique de mes pensées est de pouvoir me mériter la gloire éternelle et en portant ici-bas ma croix avec résignation, j'y unis le vif et sincère désir de pouvoir me consacrer dans mon peu au service de notre sainte religion.

« Je ne chercherai point à faire à Votre Sainteté une apologie de ma conduite, car près d'Elle les efforts des méchants sont impuissants. Mieux que personne elle discerne le vrai, et mon cœur éprouvé la plus vive et douce sensation en me remettant en tout à ses saintes volontés et décisions.

« Je pourrais prier Votre Sainteté d'être un sûr médiateur pour moi auprès du roi mon oncle, mais je n'ose lui faire une telle demande, et le but essentiel de ma lettre est, en la suppliant de recevoir avec bonté l'hommage de ma vénération, de la conjurer de se rappeler de moi dans quelques-unes de ses prières et de daigner me donner sa sainte bénédiction.

« En baisant avec le plus profond respect et la plus entière soumission les pieds de Votre Sainteté, j'ai l'honneur d'être, Très Saint-Père,

« De Votre Sainteté,

« Le très obéissant, respectueux et dévoué serviteur et fils,

« ALBERT DE SAVOIE, PRINCE DE CARIGNAN.

« Florence, 23 avril 1822. »

venir de Dresde. La pauvre fille m'a fait ses confidences. Mais je ne crois pas l'avoir persuadée du danger. Autre dérivatif ! la tête chante maintenant à mon prince d'aller faire la guerre contre les Turcs. Nous voyons souvent passer des troupes d'Allemands qui vont s'embarquer à Livourne pour se rendre en Grèce. Nos libéraux ne manqueront pas de lever le nez à la nouvelle de cette insurrection, et chacun des puissants qui devaient se réunir en congrès restera probablement chez soi pour leur donner sur le nez. *Va male tutto va male...*

Sylvain était de l'école du comte de Maistre, qui supposait toujours le pire pour ne se laisser surprendre que par le bien...

«... Nous attendons, ajoutait-il, du 20 au 25, la reine Marie-Thérèse et ses deux filles. Tu sais, sans doute, que Victor-Emmanuel est à Montcalier. On ignore absolument ici les raisons de ce retour offensif aux portes de Turin. Le prince en espère quelque chose en sa faveur, moi, je n'espère rien, car le vieux roi n'a même pas répondu à deux lettres, que, ces jours-ci, le grand-duc lui a écrites en faveur de mon prince... »

Le roi Charles-Félix avait, en effet, prévenu toutes les faiblesses possibles de son frère :

«... M. le prince de Carignan, très certainement, lui avait-il écrit, fera tous ses efforts pour être admis en votre présence. Il me semble qu'il serait mieux que vous lui fassiez entendre de rester à Florence. Je sais qu'il est assez fêté dans cette ville et que l'on fait tout pour le mettre dans mes bonnes grâces. Je m'efforce de le tenir dans la retraite, jusqu'à ce qu'il plaise à la bonté divine d'opérer en lui un miracle, lequel sera certainement le plus grand et le plus difficile à constater. Alors même qu'il ferait toutes les pénitences d'un anachorète et se donnerait la discipline jusqu'au sang, on ne pourrait encore regarder sa conversion comme sincère¹. »

Et le roi ajoutait avec une ironie par trop cruelle :

«... Je pense, comme Thérèse, que les grandes moustaches du prince de Carignan sont plus d'un carbonaro que d'un converti. Dieu seul voit les cœurs. Il peut avoir opéré le miracle de sa conversion, mais il n'a pas encore fait celui de m'en rendre vaincu² »...

M^{is} COSTA DE BEAUREGARD.

La suite prochainement.

¹ *Storia della diplomazia Europea*, p. 113.

² *Ibid.*, p. 145.

MESSIEURS DE CISAY¹

XI

La Gerbière avait rouvert ses volets. M^{me} d'Oyrelles et Jeanne venaient d'y rentrer, avec dessein de n'en plus sortir de l'été. Elles avaient défait leurs malles parisiennes, rangé les vêtements de fête, et repris leur vie de tous les jours, à laquelle ce voyage annuel apportait une grosse exception. Pendant leur absence, la Renotte avait fourbi. De la cave au grenier, la propreté reluisait. François, pour ne point être en reste, avait gratté les allées, et même il avait préparé deux corbeilles en fleurs hâtives, l'une de pensées, l'autre de jacinthes. Le petit castel était calme et plaisant comme un nid. Les grands brins de vigne-vierge qui enlaçaient ses tourelles, encore dépourvues de leurs feuilles, couraient comme une ombre brune, en ramures irrégulières. Une plate-bande de crocus, violets et jaunes, étincelait au midi, sous la fenêtre du salon. Le soleil pointait, prêt à chauffer le printemps. Les pigeons de Jeanne roucoulaient sur le toit, et rentraient au gîte avec des brins d'herbe dans le bec.

La mère et la fille venaient d'achever leur déjeuner.

— Tu ne regrettes pas Paris, ma Jeanne ?

— Oh ! non, mère. J'aime cent fois mieux la campagne.

M^{me} d'Oyrelles était remontée dans sa chambre. Depuis quelques jours elle paraissait préoccupée ; la gaieté de sa fille ne parvenait point à la dérider. Elle s'avança jusqu'à la cheminée. Un reste de feu, allumé du matin, y brûlait encore. La cendre était chaude, parsemée de gros tisons rouges. Elle les remua du bout de la pincette, réprima un petit frisson qui lui serrait les épaules, et s'assit dans une chaise basse, au milieu du tapis, tout près du foyer. Elle voulait penser. Elle s'installait pour réfléchir. Ses deux mains se croisèrent sur ses genoux, qui étaient un peu relevés à cause des proportions de la chaise. Dans la chambre voisine, elle

¹ Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 novembre, 10 et 25 décembre 1887.

entendait Jeanne allant et venant, achevant de mettre de l'ordre dans ses menues affaires. Jeanne chantait. Parfois c'était un interminable refrain qui avait des airs de berceuse; parfois ce n'était qu'un bout de chanson, qu'une moitié de phrase qui s'interrompait, sans qu'on sût pourquoi.

M^{me} d'Oyrelles mit la main à sa poche et en retira un petit portefeuille de cuir. Elle y prit une lettre, puis deux, les lut attentivement, relut même certains passages avec un léger mouvement des lèvres, preuve d'une attention plus grande, et, s'appuyant au dossier de la chaise, retomba dans ses réflexions. Il y avait déjà deux jours que la demande de Frumand lui avait été adressée. C'était même un des motifs qui avaient hâté son retour à la campagne. Elle voulait être chez elle pour méditer et prendre ses renseignements. D'ailleurs, cette demande lui avait produit un singulier effet. Elle en était à la fois satisfaite et déçue. Satisfaite! parce qu'elle connaissait les grandes qualités du jeune homme, et qu'elle ne pouvait manquer d'avoir confiance en lui pour rendre sa fille heureuse. Déçue! par un sentiment plus difficile à définir, qui tenait probablement à ce qu'elle espérait d'autres ouvertures, à ce qu'elle avait deviné que Jeanne attendait un autre aveu. Aussi, par une contradiction étrange avec elle-même et avec la ligne d'éducation qu'elle avait toujours suivie, elle n'avait point encore parlé à Jeanne de ce qu'était venue lui dire M^{me} Magnin. Une hésitation invincible l'avait retenue. Elle s'étonnait d'agir de la sorte, et pourtant, elle ne rompait point son silence. Sa pensée, incessamment attachée au même objet, creusait ce projet de mariage sous toutes ses formes, et elle remettait d'heure en heure le moment de consulter sa fille.

Une voiture roula dans les allées, venant vers le château, et s'arrêta devant la porte. M^{me} d'Oyrelles l'entendit, alla regarder à la fenêtre et vit descendre une petite femme maigre qu'elle reconnut aisément :

— C'est M^{me} Magnin, dit-elle avec un soupir.

Elle s'approcha de la glace, passa la main sur ses cheveux sans y penser, soit pour se donner du temps, soit par simple habitude, et, n'attendant pas qu'on vînt la prévenir, se rendit au salon.

M^{me} Magnin avait mené rondement les choses. Dès le lendemain de son entretien avec le comte de Cisay, elle avait entrepris Frumand. Frumand n'avait fait qu'une résistance vague et pour ainsi dire sans motifs :

— Il était loin de songer au mariage, disait-il; il ne se croyait pas fait pour cela... sa mère n'était pas prévenue.

— Qu'à cela ne tienne! La jeune fille vous plaît, n'est-ce pas?

— Oui, madame, avait répondu Frumand, trop franc pour

déguiser sa pensée, c'est la femme la plus accomplie que je connaisse. Mais...

— Bon, bon, bon!... Je me charge du reste. Ce que vous allez dire, je le sais d'avance, mon cher monsieur. C'est la tendance au vieux garçon que les hommes ont tous au fond du cœur. Nous connaissons cela, nous autres. Pour les décider à se marier, il faut extirper cette vilaine racine. Les jeunes filles ne font point tant de façons... Eh bien, voilà qui est entendu. J'écris à votre mère aujourd'hui même...

— Mon Dieu! madame...

— Écrivez, écrivez de votre côté, si vous le voulez. Cela ne fera point de mal. En ces sortes d'affaires, il faut surtout de la promptitude et de l'activité. Avez-vous vu faire des crêpes, mon cher monsieur? En un tour de main, il faut les retourner. Eh bien, un bon mariage doit se faire comme une crêpe. De l'adresse et de la célérité, tout est là.

Si Frumand n'eût pas été d'avance entraîné vers M^{lle} d'Oyrelles, il est à croire que M^{me} Magnin n'aurait point été de taille à le décider. Mais il y avait longtemps qu'il appréciait Jeanne, longtemps qu'il connaissait les vertus de M^{me} d'Oyrelles. Il pensa que M^{me} Magnin n'était que l'instrument futile dont Dieu voulait se servir pour accomplir une chose très grave, et, plus porté peut-être à la laisser faire qu'il ne voulait se l'avouer, il consentit à prévenir sa mère.

Fidèle à son système, enchantée de son succès, contente et même flattée de montrer ses talents à son cousin Rodolphe, M^{me} Magnin ne laissa rien refroidir. Les deux jeunes gens se connaissaient. Il n'y avait donc point lieu d'organiser des entrevues préparatoires. En huit jours, tout fut arrangé. M^{me} de Frumand fut appelée et endoctrinée sur les vertus de sa future belle-fille.

— Permettez-moi, disait M^{me} Magnin, de faire de votre fils l'homme le plus heureux du monde.

Frumand fut séduit. Il donna pleins pouvoirs à l'obligeante vieille femme qui, triomphante et respirant un nouveau succès, se présenta un matin chez M^{me} de Ferrand pour parler à M^{me} d'Oyrelles.

— Comme il est doux de faire le bien! pensait-elle. Peut-on craindre sa peine quand on obtient de si heureux résultats!

Trop habile pour presser M^{me} d'Oyrelles, et sachant qu'une mère à laquelle on veut prendre sa fille passe toujours par un premier moment d'effroi, elle se borna dans cette visite à lui exposer la demande, appuyée seulement de quelques considérations générales sur M. Henri de Frumand et sur la profonde corrélation des idées et des caractères entre lui et M^{lle} Jeanne. Puis elle se retira :

— Je vous laisse, chère madame, je vous laisse à votre émotion

que je comprends trop pour ne pas la partager. Si vous avez besoin de moi, pour n'importe quel renseignement, faites un signe et j'accourrai.

M^{me} d'Oyrelles n'avait fait aucun signe, et pourtant M^{me} Magnin accourait à la Gerbière, pensant qu'il était temps de revenir à la charge.

Elle était déjà pelotonnée dans un fauteuil et occupée à enlever avec hâte un de ses gants, afin de fouiller plus aisément dans une liasse de lettres qu'elle avait dans son manchon. Son visage ridé, toujours en mouvement, était éclairé par deux yeux gris qu'elle levait souvent au ciel sans qu'on pût savoir si c'était en souvenir de ses chagrins ou en prévision de ses espérances. Son nez était long et pointu. Depuis longtemps elle avait perdu ses cheveux et portait perruque, avec des frisures blondes qui retombaient sur le front. Cette couleur blonde qui, sans doute, avait été autrefois la sienne, ne s'harmonisait pas avec sa peau qui avait pris des tons de vieux parchemin. Jamais ombre de chaleur sanguine ne lui montait aux joues. Depuis les frisures jusqu'au menton, jusqu'à ce qu'on voyait du cou, c'était uniformément jaune comme une charte.

L'aspect général de M^{me} Magnin et ses manières elles-mêmes révélaient plutôt l'adresse que l'intelligence. On y trouvait un penchant à louvoyer ; elle était souvent indiscreète, et on l'accusait d'insister à l'excès : au fond, assez commune et incapable de franchir un certain niveau. Elle excellait à présenter les choses sous un jour favorable, sans se préoccuper outre mesure de l'exacte vérité. Sa physionomie rappelait beaucoup celle des bonnes vendeuses ; son sourire en avait les complaisances. Née dans une position où il lui eût fallu gagner sa vie, elle aurait fait fortune dans le commerce. Sa mise était soignée. Elle portait d'ordinaire une robe noire, en étoffe soyeuse, et un manteau long, avec de grandes poches, garni de fourrure en hiver et de jais en été, le tout très bien fait et souvent renouvelé. Ce qui ne changeait pas, c'était son chapeau orné d'un bouquet de pensées. On ne la voyait jamais avec d'autres fleurs. Depuis des années, quand ses pensées de velours violet au cœur d'or étaient fanées, elle les remplaçait par d'autres, exactement semblables. C'était d'ailleurs commode pour la reconnaître de loin, quand on avait à lui parler.

Lorsque M^{me} d'Oyrelles entra dans le salon, M^{me} Magnin réunit ses papiers dans sa main gauche et s'avança avec empressement :

— C'est moi, chère madame, c'est encore moi. Je n'ai pu résister au désir de vous communiquer les excellents détails que j'ai recueillis à nouveau sur votre futur gendre. Oui, quoique j'aie servi d'inter-

médiaire et que je dusse peut-être garder plus de modestie, je ne puis m'empêcher de vous féliciter d'un pareil choix.

— Permettez, chère madame, interrompit M^{me} d'Oyrelles, je suis très flattée de la recherche de M. de Frumand ; mais n'allons pas si vite. Jusqu'à présent... il n'y a rien de fait...

M^{me} Magnin leva les yeux au plafond en souriant d'un air de sphinx.

— Je suis sûre que cela se fera ! Votre charmante Jeanne ne passera pas à côté du bonheur. Que dit-elle, la chère enfant ?

M^{me} d'Oyrelles s'arrangea de façon à ne pas répondre, elle n'aimait pas qu'on s'introduisit dans ses réserves maternelles. La visiteuse s'empressa d'ailleurs de reprendre sa phrase.

— Je disais donc que j'ai appris sur toute la famille des choses excellentes. La mère est une femme des plus distinguées, c'est une vertu antique !

— Ah ! vraiment !

— Figurez-vous qu'elle se lève tous les jours à quatre heures du matin.

— Cela prouve du courage.

— Ensuite elle passe deux heures en contemplation.....

— Comment cela ? demanda M^{me} d'Oyrelles.

— Attendez ! je me trompe... en oraison, voulais-je dire... C'est depuis qu'elle a perdu ses enfants : six enfants, chère madame, dont quatre sont morts et deux sont entrés au couvent, ce qui est tout comme. Il ne lui reste plus que son fils Henri. Mais celui-là, c'est son chef-d'œuvre !

M^{me} d'Oyrelles la laissait parler, cherchant à démêler sous un fatras de détails superflus, ce qui pouvait réellement l'éclairer, elle l'écoutait avec un intérêt évident et même croissant. De temps à autre elle disait un mot ou faisait une réflexion. M^{me} Magnin parlait d'abondance et se lançait à fonds perdus.

Pendant plus d'une heure elle discourut. Le notaire, la fortune, les espérances, la vie de la famille depuis trois générations, tout y passa. Elle avait beau jeu, n'ayant rien à cacher dans la circonstance. Plusieurs lettres, qu'elle avait reçues d'Orléans, furent communiquées à M^{me} d'Oyrelles. M^{me} Magnin avait eu soin d'en souligner les principaux passages. C'était une vraie plaidoirie, avec un dossier en règle, à laquelle il ne manquait rien, pas même la péroraison sentimentale sur l'amour passionné que Jeanne avait inspiré à M. de Frumand.

M^{me} d'Oyrelles ne paraissait pas s'échauffer comme l'eût souhaité l'avocat et comme l'eussent mérité tant d'efforts. Pourtant, elle était de plus en plus satisfaite de tout ce qu'elle apprenait, mais, aussi, décidée à n'en rien montrer avant l'heure.

— M. de Frumand connaît beaucoup les de Cisay? demanda-t-elle tout à coup.

M^{me} Magnin eut un singulier mouvement, ses yeux clignotèrent. On put saisir le travail de son cerveau, si rapide qu'il fût.

— C'est-à-dire que les jeunes gens ont été au collège ensemble.

— Mais, depuis, n'ont-ils pas continué leurs relations? Je les croyais dans une grande intimité.

— Oh! très relative. Mon cousin Rodolphe, qui n'est pas un saint, trouve que M. de Frumand a trop de zèle.

C'était par instinct que M^{me} Magnin répondait ainsi. Elle sentait vaguement qu'il ne serait pas bon de mêler Bernard à son affaire, et, quoique ce fût sur les instigations du comte de Cisay que la chose avait été mise en train, elle avait compris qu'il ne tenait pas à paraître. M^{me} d'Oyrelles, au contraire, la voyant hésiter, insista :

— Mon Dieu, dit-elle négligemment, mais sans la quitter des yeux, je ne vous cacherai pas que je ne veux rien faire à la légère et que je compte, avant de me décider, prendre des renseignements partout. J'avais pensé que MM. de Cisay pouvaient m'en fournir, et je comptais...

— Que vous manque-t-il, chère madame? Dites-le moi plutôt et j'agirai pour vous. De ma part, ce sera sans importance, tandis que de la vôtre, c'est beaucoup plus difficile... et surtout moins sûr, parce qu'on n'ose pas dire à une mère ce qu'on dit à une tierce personne. Voulez-vous que je parle à Rodolphe?

— Non. Je vous remercie.

M^{me} Magnin se hâta de glisser sur un autre point du sujet.

— Remarquez, dit-elle, que M. de Frumand aura une dot égale à celle de votre fille, ce qui est une exception, une rareté dans un mariage, ce qui ne se voit, pour ainsi dire, jamais. Il est tout naturel qu'une jeune fille apporte une fortune deux ou trois fois supérieure à celle de son mari. C'est reçu. C'est ce qui se fait partout. Vous trouvez là, chère madame, des avantages pécuniaires inespérés.

— Sans doute, répondit M^{me} d'Oyrelles, qui n'attachait peut-être pas à cette considération toute l'importance qu'elle méritait.

M^{me} Magnin sembla se recueillir un instant pour voir si elle n'avait rien oublié. Puis, probablement satisfaite de son examen, elle se leva pour prendre congé de M^{me} d'Oyrelles.

— Je m'en vais pleine d'espérance, dit-elle en lui tenant la main. Répétez-le à votre charmante fille.

— Elle sera aussi touchée que moi, madame, de toute la peine que vous vous donnez pour nous.

— Ne me remerciez pas, reprit M^{me} Magnin avec un regard noyé;

le bien qu'on accomplit porte sa récompense en lui-même, et, ce que je fais là, c'est la consolation de ma vie.

En s'envolant vers Paris, M^{me} Magnin était sûre du succès.

Lorsque la voiture s'éloigna dans l'allée, M^{me} d'Oyrelles fut sur le point d'appeler Jeanne pour lui faire part de la demande. Elle avait besoin de la voir, besoin de lui confier le trop-plein de sa tête et de sa tendresse. Pourtant elle résista encore à cet entraînement. Plus elle y pensait, plus elle se sentait poussée à aller parler aux de Cisay. Ils connaissaient à fond M. de Frumand, ils étaient trois, chacun d'eux pouvant lui apporter son contingent de vérité; une force irrésistible l'entraînait vers eux. Il lui semblait qu'elle ne se déciderait jamais avant de les avoir vus. Elle était restée sur le canapé du salon, perdue dans ses réflexions, et regrettant d'avoir quitté Paris sans faire cette démarche. Jeanne entra. La jeune fille avait son chapeau et un manteau de jardin. Elle venait de se promener. L'air vif du mois de mars avait fouetté son teint, et, en arrivant au salon, la différence de température lui fit monter le sang aux joues.

— Que c'est joli, cette fin de l'hiver! On devine que tout va naître. Voilà un bourgeon rose que j'ai cueilli pour vous.

Elle le tendit à sa mère, puis, sans transition :

— J'ai vu passer nos voisins de Cisay, en voiture, au bout du parc.

— Ils sont donc à Chanteloup?

— Ne le saviez-vous pas? Ils y étaient avant que nous fussions revenues à la Gerbière.

— Déjà?

— Oui, on m'a dit que c'était pour affaire. Le comte avait des réglemens qui l'appelaient ici. Il paraît que le marquis et Bernard ont voulu l'accompagner.

— Qui donc t'a si bien renseignée?

— Vous ne le devineriez pas : c'est M^e Durandal avec qui je viens de faire une causerie sans fin. Je l'ai même essoufflé en marchant trop vite. Je l'aime beaucoup, M^e Durandal.

Mais M^{me} d'Oyrelles ne l'écoutait plus. Elle avait pris un parti et s'appêtait à l'exécuter :

— Ma chérie, dit-elle en embrassant sa fille, je reviendrai dans une heure.

Jeanne fut fort étonnée, mais elle était trop bien élevée pour interroger sa mère. Elle se tut et la regarda s'éloigner, se contentant de faire beaucoup de réflexions dans sa tête de jeune fille.

M^{me} d'Oyrelles partit à pied. Elle avait besoin du grand air et de la marche. Jeanne la vit descendre le parc et resta songeuse à

la fenêtre longtemps après que sa mère eût disparu au tournant de l'allée.

Chemin faisant, M^{me} d'Oyrelles sentait croître son agitation. Elle savait bien que sa démarche ne manquait point d'une certaine hardiesse, et il lui fallait toute l'intensité de sa tendresse à l'égard de Jeanne pour refouler une vieille timidité qui essayait de se réveiller. Mais elle n'y voulut pas songer. Elle se souvint d'avoir entendu dire à son mari que la bravoure n'aimait pas la réflexion et n'excluait pas la peur. « Entendons-nous : la peur des braves ! » ajoutait le colonel. « C'est ce que j'éprouve », pensait M^{me} d'Oyrelles en marchant d'un pas plus pressé que d'habitude.

Elle arriva au château sans rencontrer personne, et, dans le vestibule seulement, trouva Courtois. En reconnaissant M^{me} d'Oyrelles, Courtois parut content. Lui et Rosa suivaient attentivement ce qui se passait entre leurs maîtres, et ils étaient de moins en moins tranquilles. Ils avaient su, par le cocher, que le comte de Cisay était allé plusieurs fois de suite chez M^{me} Magnin, et ces visites, ajoutées à d'autres indices, leur avaient paru extraordinaires :

— C'est pour marier M. Bernard, avait dit Courtois. M^{me} Magnin a la main si heureuse.

— Bast ! répondait Rosa, croyez-vous que M. Bernard ait besoin qu'on le marie ? Quand il en sera temps, il fera bien son affaire tout seul. Il n'a que l'embarras du choix, et celle qu'il demandera pourra se vanter d'être chanceuse.

Bref, ils n'y comprenaient rien. Leurs suppositions se démolissaient entre elles. Ils suivaient trois ou quatre pistes, plus fausses les unes que les autres. Mais quand Courtois vit venir M^{me} d'Oyrelles à Chanteloup, l'idée qu'il avait eue à la soirée de M^{me} de Ferrand lui parut claire et il se dit :

— Voilà qui s'arrange. M. Bernard va épouser M^{lle} Jeanne.

Comme cela lui convenait, ainsi qu'à Rosa, il fut enchanté d'apercevoir une si heureuse conclusion.

— M. le marquis est-il là ? demanda M^{me} d'Oyrelles.

— Non, madame. Il est sorti avec M. Bernard.

Elle parut hésiter :

— Et M. le comte ?

— M. le comte est au salon... Si madame veut prendre la peine d'entrer.

Il ouvrit la porte, et M^{me} d'Oyrelles se trouva en face du comte Rodolphe, qui lisait au coin du feu. Le comte se leva vivement, et jeta le livre sur un meuble. Son visage exprima l'étonnement, avec une nuance d'embarras, qu'il chercha à dissimuler de son mieux :

— Madame... dit-il, en s'inclinant profondément.

Elle lui tendit la main :

— Mon cher voisin, vous êtes un peu surpris de me voir, et vous le serez peut-être encore davantage quand vous saurez ce qui m'amène.

Elle s'assit sur le fauteuil que lui avait avancé le comte qui se mit devant elle, sur un tabouret. Il avait déjà repris possession de lui-même, et souriait de son sourire d'homme du monde.

— Je viens vous demander des appréciations confidentielles sur un jeune homme que vous connaissez beaucoup, je crois, tout au moins par votre fils.

— Oh ! dit M. de Cisay, je vois qu'il s'agit de mariage. C'est grave...

— Très-grave, je vous assure... Trop grave même quand on est seule pour décider une pareille question. Aussi vous serai-je reconnaissante de m'éclairer. Il s'agit de M. Henri de Frumand qui vient de me faire l'honneur de demander la main de ma fille.

— Je vous félicite, madame.

Le comte avait dit cela avec tant d'empressement et une conviction si apparente, que M^{me} d'Oyrelles ne put manquer d'en être frappée.

— Oui, reprit le comte, M. de Frumand est un parti rare entre tous. C'est un jeune homme d'une intelligence remarquable. Il a des convictions fortes. Je le crois ambitieux, décidé à arriver (ce qui, dans sa bouche, n'était pas un mince éloge). Je sais qu'il a déjà eu des succès de parole... Il ira loin.

M^{me} d'Oyrelles ne s'attendait pas à des encouragements aussi chauds. De la part du comte, un pareil jugement tenait de l'enthousiasme, et c'était si étrange, qu'elle en fut un peu surprise.

Le comte, ami de la mesure et rarement enclin à la dépasser, sentit, d'ailleurs, qu'il ne fallait pas montrer trop de flamme.

— Ce que je vous dis là, madame, vous l'entendrez répéter partout. Chacun s'accorde à trouver que M. de Frumand est un homme d'avenir, un porte-drapeau, un vaillant. Aussi l'appréciation que je vous donne n'a rien qui me soit personnel, croyez-le bien. Je ne me le permettrais pas.

— Pourquoi donc?... au contraire... Ce sont vos vues personnelles que je désirerais connaître.

— Puisque vous me faites tant d'honneur, madame, je n'ai rien à vous refuser, dit le comte en inclinant la tête. Je vous avouerai alors, au risque de vous scandaliser, que M. de Frumand a pour moi l'exagération de ses qualités. Je le trouve trop fervent, trop *parti*, et, que voulez-vous, trop parfait pour un pauvre diable

comme moi, qui n'ai jamais eu de tendance à la perfection. En deux mots, il m'humilie, voilà ce que je lui reproche.

Le comte mesurait fort bien l'effet qu'il produisait en parlant ainsi. Il savait que les femmes ne s'effarouchent pas des extrêmes surtout dans le bien. Il ne s'appliquait qu'à faire ressortir, par un soi-disant écart, un excès de vertu dont il était bien sûr que M^{me} d'Oyrelles ne s'effraierait point.

— Vraiment, dit-elle, vous me faites plaisir. Je connaissais depuis longtemps M. de Frumand, mais je ne lui croyais pas une si haute valeur. Votre jugement me frappe.

— Vous m'avez demandé de vous parler sincèrement. Vous voyez que je l'ai fait. Il est à croire que M. de Frumand exigera beaucoup de sa femme. C'est certainement pour cela qu'il a jeté les yeux sur M^{lle} Jeanne, qui est aussi parfaite que belle...

M^{me} d'Oyrelles ne s'arrêta point au compliment. Elle parut à peine l'entendre. Sa pensée, très condensée en ce moment, s'agitait sur un autre point de la question.

— Pourriez-vous me dire quel est son caractère? C'est pour moi chose capitale, car, avec d'excellents principes, un homme peut avoir le caractère mal fait et rendre sa femme malheureuse.

Le comte de Cisay était enchanté de la tournure que prenait la conversation. Il savait que, lorsqu'on en est arrivé aux questions de caractère, les grosses objections sont déjà résolues et, jugeant du travail qui s'était fait dans l'esprit de M^{me} d'Oyrelles, il ne doutait point qu'elle ne fût à peu près décidée à donner sa fille à Frumand.

— Mon Dieu, madame..., c'est un original, vous le savez. On dit que ces gens-là sont les plus faciles à vivre et qu'avec eux il suffit, comme aux cerfs-volants, de lâcher la corde quand le vent souffle.

M^{me} d'Oyrelles ne put s'empêcher de sourire. La comparaison lui parut juste et vint appuyer dans son esprit, par sa justesse même, ce que le comte lui avait déjà dit. Elle aurait voulu l'interroger sur l'amitié de Frumand avec Bernard, mais le seul nom de Bernard était délicat à prononcer entre eux. L'un et l'autre se raidissaient contre ce que leur situation pouvait avoir d'étrange. Ils évitaient d'évoquer l'image du jeune vicomte, et cette image, malgré leurs efforts, ne les quittait ni l'un ni l'autre.

« Eh bien! pensa M^{me} d'Oyrelles, je sais ce que je voulais savoir. Il est temps de me retirer. »

Pourtant elle n'en fit rien. Elle venait de s'apercevoir que le comte avait l'oreille tendue vers la porte et s'agitait un peu sur son tabouret. Au lieu de se lever, elle commença une nouvelle phrase. A ce moment, un bruit de voix se fit entendre dans le vestibule.

Elle crut reconnaître son nom. Puis la porte s'ouvrit, et le marquis, appuyé au bras de son petit-fils, fit son entrée dans le salon.

— Comment ! c'est vous, chère madame ! vous ici, dans cette vieille demeure qui vous a connue si petite !

Le marquis s'était avancé vers M^{me} d'Oyrelles. Il lui avait pris la main et l'avait portée à ses lèvres.

— Ah ! que de souvenirs je retrouve en vous voyant à cette même place ! C'est une période de ma vie, une période lointaine, que vous évoquez à nouveau.

Il était réellement un peu ému et se replongeait dans le passé, ce dernier rayon de la jeunesse qui survit au coucher du soleil. En l'écoutant, M^{me} d'Oyrelles sentit aussi revenir un flot de souvenirs. Elle se rappela le temps où elle venait, entre son père et sa mère, faire visite à la marquise de Cisay. Pour la première fois depuis qu'elle était là, elle eut l'idée de jeter un regard autour d'elle. Chaque chose était à sa place, comme autrefois. Chaque chose, oui, mais ceux qu'elle aimait avaient disparu. Elle éprouva ce frisson lugubre qui nous saisit toujours après une longue absence ; elle pensa que le colonel eût dû être là, auprès d'elle, en cette grave circonstance. Tout la disposait à l'émotion. Le marquis s'en aperçut et lui en sut gré. Bernard, qui ne comprenait rien à la visite de M^{me} d'Oyrelles, s'était approché et la saluait, non sans quelque trouble. Le comte redressait le feu, et, frappant une bûche avec les pincettes faisait jaillir des étincelles. M^{me} d'Oyrelles comprit qu'elle ne pouvait pas tarder à expliquer sa présence.

— Monsieur le marquis, j'avais un renseignement à vous demander. C'est ce qui m'a amené ici.

Le marquis s'assit près d'elle à la place qu'avait d'abord occupée Rodolphe.

— Un renseignement, chère madame ?

— Que j'ai pu heureusement donner à M^{me} d'Oyrelles, dit le comte. Je sais d'ailleurs que vous ne me contredirez pas.

— Ma foi, moi je n'en sais rien ! s'écria le marquis. Nous ne sommes pas toujours du même avis, mon cher, et comme je suis un peu curieux de ma nature...

M^{me} d'Oyrelles jeta le nom de M. de Frumand. Bernard tressaillit. Le marquis parut fort étonné.

— Comment cela ? Il demande votre fille ?

— Oui, dit M^{me} d'Oyrelles.

Le marquis regarda instinctivement son petit-fils. Cette nouvelle lui parut cruelle et lui porta un coup. Pourtant, il n'y pouvait rien. Il aurait dû, au contraire, être content de ce que le hasard les servit si habilement et les débarrassât de l'obstacle qui s'était jusqu'alors

dressé devant leurs projets ; mais il frémit pour son pauvre Bernard.

— Eh bien, reprit M^{me} d'Oyrelles, vous ne me dites rien. Ne m'en ferez-vous pas l'éloge, comme votre fils ?

— Je ne saurais en tous cas vous en dire de mal, car c'est un garçon que j'estime profondément. C'est à mes yeux un beau caractère d'homme. Mais...

— Mais quoi ?

— Du diable si j'aurais jamais pensé qu'il allait se marier.

— Le croyez-vous incapable de faire un bon mari ?

Le marquis était devenu nerveux :

— Je n'en sais, ma foi, rien. En pareil cas, on ne peut juger que par l'usage... Je n'aime pas donner mon avis là-dessus.

Le comte interrompit :

— Savez-vous, mon père, que vos paroles pourraient être mal interprétées. Vous aimez beaucoup M. de Frumand et pourtant vos réticences seraient faites pour lui nuire dans l'esprit de M^{me} d'Oyrelles.

— Est-ce vrai ? demanda le marquis anxieux. Ce n'est point mon dessein. Lui et votre fille feraient peut-être un excellent ménage. Mais, je vous l'ai dit, je ne suis point fait pour les œuvres matrimoniales. Je laisse ça à ta cousine, Rodolphe... Consultez-la donc, ajouta-t-il, elle est si forte !

— M^{me} Magnin !

— Oui, M^{me} Magnin, dit le marquis en souriant, une marieuse... celle-là !

Le comte réprima un mouvement d'impatience. M^{me} d'Oyrelles se renfonça dans le fauteuil, écoutant et observant. Soudain le comte repoussa son siège d'un coup de jarret, et se levant pour s'adosser au marbre de la cheminée :

— Mon père, je me vois forcé de prendre la défense de M. de Frumand à cause du tort que vous pouvez lui faire. Qu'avez-vous à lui reprocher ? N'est-ce pas le plus honnête homme du monde ?

— Si fait.

— Un chrétien convaincu ?

— Parfaitement.

— Un orateur en herbe ?

— Cela pourrait arriver.

Le comte se tourna vers M^{me} d'Oyrelles :

— Vous voyez, madame, que la vérité s'impose.

Le marquis se contenta de faire un geste évasif :

— Écoutez-le, dit-il. Je ne suis pas compétent. Je vous en ai avertie.

Puis il croisa ses deux jambes et resta muet, de l'air qu'il savait prendre quand les choses ne marchaient pas à son gré.

M^{me} d'Oyrelles parut se consulter. Il y eut un moment de silence général. Le comte, qui n'avait cessé d'être inquiet depuis l'arrivée du marquis et de Bernard, s'était remis en place devant le feu. Bernard était froid et se tenait raide.

— Je vous en remercie, dit M^{me} d'Oyrelles. Je sais maintenant à quoi m'en tenir... Permettez-moi cependant une dernière question à laquelle j'attache beaucoup d'importance... Je voudrais bien avoir l'avis de M. Bernard qui, jusqu'à présent, est resté silencieux.

En achevant sa phrase, elle s'était tournée vers le jeune homme et le regardait avec un soi-disant sourire qui cachait à peine une curiosité anxieuse. Bernard devint blême. Il sentit que tous les yeux s'attachaient sur lui. Le marquis était au supplice, prêt à éclater. Le comte s'agitait, tremblant de ce qui pourrait arriver. Vingt réponses se pressaient sur les lèvres de Bernard, il les contenait toutes.

— Eh bien, reprit M^{me} d'Oyrelles, que me direz-vous de M. de Frumand?

Bernard fit un suprême effort, et, d'une voix qui n'était plus la sienne :

— Madame, dit-il, c'est mon meilleur ami!

M^{me} d'Oyrelles se leva. Désormais, elle était éclairée.

— Très bien, murmura-t-elle.

Le comte ne put retenir un soupir. Il avait eu peur. Le marquis fit trois pas, furieux et s'en alla redresser un cadre qui était de travers contre la muraille. Puis, comme M^{me} d'Oyrelles allait se retirer, tous trois l'entourèrent et la reconduisirent.

Dix minutes après, Bernard s'était enfui dans sa chambre. Le comte était revenu s'asseoir en face du feu. Il tisonnait encore avec un regard fixe. Pour la première fois, en saisissant au vif la profonde souffrance et le beau courage de Bernard, il lui venait à l'esprit un vague remords, un vague soupçon du mal qu'il avait fait à son fils. Son œuvre allait réussir. M^{me} d'Oyrelles allait accepter M. de Frumand, et pourtant le comte se sentait souverainement mécontent. L'accent douloureux de Bernard lui sonnait aux oreilles. Il était devenu triste comme en face d'une chose brisée.

Debout devant la fenêtre fermée, du côté du parc, le marquis tambourinait sur les vitres. Il était en rage. Lui aussi s'en voulait à lui-même, mais plus franchement que le comte. Il se désolait de n'avoir pas lancé la vérité, au hasard, la vraie vérité qui éclaircit tout. Resté enfant jusque dans ses colères, il avait envie de trépi-gner sur place, son regret l'étouffait. Comment avait-il pu prêter les mains au supplice à froid qu'on avait imposé à son Bernard! « Il est plus fort que nous », pensa-t-il.

Le marquis se retourna brusquement et considéra Rodolphe dont la tête immobile était toujours penchée vers le foyer. Sa franchise trop longtemps comprimée souleva impétueusement toutes les soupapes. Il prit sa canne qu'il avait déposée en entrant dans un coin du salon, il en fouetta l'air comme d'une cravache et, regardant son fils en face avec sa prononciation mordante :

— Mon Dieu ! Rodolphe, la belle victoire !

Et déjà un peu soulagé, il sortit bruyamment en frappant la porte.

XII

Frumand n'était plus tenable. Depuis qu'il avait fait à Bernard sa malencontreuse confidence, il était dans un état violent. Ses impétuosités ordinaires, surexcitées à leur plus haut point, se heurtaient et se confondaient, faisant dans son être moral un vacarme indescriptible. Non seulement son projet de mariage le mettait en fièvre ; mais la pensée de son ami malheureux l'exaspérait. Il ne cessait de creuser ce qu'il avait à la fois hâte de découvrir et soif de se dissimuler. Tantôt il ne voulait point voir ; tantôt il se reprochait de ne point avoir vu. Son malheur était d'être trop lucide. Pour la première fois de sa vie, sa perspicacité le gênait. S'il eût été sot et doué d'une conscience moins sensible, il eût tranquillement passé son chemin. Mais du premier coup il avait deviné que Bernard aimait Jeanne et cette aperception le torturait. Volontiers il se fût écrié comme ceux qui veulent s'étourdir :

— C'est déjà bien assez désagréable d'avoir une conscience sans que j'aie regarder dedans.

Mais un homme de sa trempe ne reste pas longtemps en mensonge avec lui-même. Il se décida vite à tirer la chose au clair, quelque prix qu'il pût lui en coûter. Un matin, dès l'aube, il sauta de son lit. Le grand saint Michel le regardait, toujours triomphant. Frumand n'avait pas clos l'œil. Il était las, en dépit de sa robuste santé, et, frappant un grand coup de poing sur la table, il se jura que la journée ne se passerait pas sans qu'il sût à quoi s'en tenir d'une façon formelle. Pour cela, il fallait bien interroger quelqu'un, car, en pareil cas, il faut des certitudes, et les suppositions, si probables qu'elles soient, ne sont pas suffisantes. Il s'habilla, s'accouda sur sa fenêtre en regardant les arbres qui commençaient à verdoyer, et se demanda qui lui dirait la vérité. Vingt fois il avait été sur le point d'aller trouver Bernard. Mais il savait qu'il n'en tirerait rien. Bernard ne lui avouerait jamais qu'il aimait M^{lle} d'Oyrelles, alors que lui, Frumand, était peut-être déjà accepté comme fiancé.

Qui donc alors? Le comte? Il n'y fallait pas songer. Pourquoi ne pas s'adresser au marquis? Il est si franc, le marquis, et il aime tant Bernard! Frumand le soupçonne de ne point être entiché de l'Américaine, et en tous cas, il est sûr de lui faire avouer ce qu'il veut savoir. Sans hésiter, heureux d'agir, Frumand saute sur son indicateur et regarde l'heure des trains pour Fontainebleau. Il voit avec bonheur qu'il n'a que le temps de se rendre à la gare, et, prenant à la hâte son chapeau et une paire de gants, il bondit dans l'escalier. Déjà il se sentait mieux, et quand il fut dehors, marchant à grandes enjambées, voyant autour de lui l'activité du matin, les gens qui trottaient, qui balayaient, la vie qui coulait à plein, il se trouva dans son élément et comprit qu'il pouvait tout supporter, hors l'inaction et l'incertitude. En wagon, il combina son affaire, et quand il débarqua à Fontainebleau son plan était fait.

La route était fraîche; il faisait bon. Le printemps s'annonçait partout, et le soleil avait les charmes du renouveau. Frumand aspira l'air à pleine gorge. Après la compression violente qu'il avait subie, il avait besoin de se dilater; son pas allongé brûlait le terrain. Son allure était libre, et vraiment belle à force de vigueur et d'aisance. En entrant dans le parc, il tira sa montre, et fut stupéfait de s'apercevoir qu'il était neuf heures du matin. Il n'avait même pas songé que ce n'était pas le moment de se présenter chez M. de Cisay.

— Bah! allons toujours; s'il dort encore, on le réveillera. Ce que j'ai à lui dire en vaut la peine...

Le marquis ne dormait pas, mais c'était tout comme. Un peu fatigué de ses émotions de la veille, il était resté au lit et y dégustait son café, proprement arrangé sur un plateau, avec de délicieuses tartelettes de beurre frais. Courtois avait relevé un rideau pour que le soleil levant l'éclairât. Un rayon jouait sur la courtine de soie, et un autre s'obstinait à faire surgir des éclairs prismatiques d'un gros diamant que le marquis portait à la main gauche en souvenir de sa femme. Il mangeait le plus doucement du monde. Courtois allait et venait, préparant les objets de toilette, sans faire plus de bruit qu'une souris. A peine le silence était-il troublé par l'aboïement des chiens de Bernard, qui faisaient un peu de tapage parce que c'était aussi l'heure de la soupe. On frappa, et un domestique remit la carte de M. de Frumand. Le marquis fut si surpris, qu'il faillit renverser le plateau.

— Comment?... si matin! il demande à me voir? qu'est-ce que cela signifie?

Courtois n'était pas moins étonné que son maître et beaucoup plus choqué.

— Qu'il aille chez Bernard! reprit M. de Cisay.

— C'est à M. le marquis que M. de Frumand désire parler.

— Ah! par exemple!

La réflexion fit deux tours dans sa tête. Le marquis rapprocha cette visite matinale des renseignements que M^{me} d'Oyrelles était venue chercher la veille. Il se demanda pourquoi Frumand tenait à le devoir en hors de Bernard, et flairant quelque mystère, quelque écheveau à débrouiller pour lequel on avait recours à lui, il se complut dans une certaine importance :

— C'est peut-être curieux, pensa-t-il. Il faut voir.

Courtois attendait, incertain. L'autre domestique se tenait immobile au pied du lit.

— Eh bien, dit tout à coup le marquis, dans cinq minutes, vous ferez entrer M. de Frumand. Courtois, donne-moi ma flanelle.

Courtois obéit, non sans manifester une surprise qui touchait au mécontentement. Pour un matin, ses habitudes allaient être bouleversées, les heures changées. Il était presque scandalisé que M. le marquis, si jaloux d'ordinaire de sa toilette, consentît à recevoir un étranger avec un pareil sans façon. Néanmoins il apporta au marquis un déshabillé de molleton blanc, qui venait d'un bon tailleur anglais. C'était à la fois chaud, élégant et d'une forme aisée qui convenait à l'usage qu'on en voulait faire. Le pantalon était large et la veste à grands revers bleus, sous lesquels se nouait la cravate, pouvait à volonté s'ouvrir sur la chemise ou se boutonner jusqu'au cou. M. de Cisay n'ignorait point que ce costume un peu singulier lui allait fort bien, et parfois il se donnait le plaisir de le mettre pour se promener dans le parc avant le déjeuner. Il y a des tenues négligées qui n'en sont pas moins irréprochables. C'était celles qu'il aimait.

Pendant qu'il se lavait la figure et les mains, dans son cabinet de toilette, son imagination travaillait sur Frumand :

— Qu'est-ce qu'il y a là-dessous? se demandait-il. En tous cas je vais le faire causer...

Il se donna un coup de brosse, s'aspergea d'extrait de violettes, et revint vers Courtois avec un regard qui voulait dire :

— Suis-je bien?

Et Courtois ayant examiné son maître de la tête aux pieds sans faire aucune observation, le marquis se tint pour approuvé. En deux tours de main, et plus vite qu'on ne l'aurait supposé, le vieux domestique redressa le lit, enleva le plateau et donna à la chambre un aspect rangé. Pendant ce temps-là, M. de Cisay s'installait dans le grand fauteuil, au coin du feu, et se renversait en arrière, avec un sourire vague et un air de finesse qui s'adressait à ses pensées.

Courtois n'avait pas tout à fait fini quand la porte s'ouvrit pour laisser passer Frumand. Le marquis se leva :

— Excusez-moi, mon cher ami. Je n'ai pas voulu vous faire attendre... Il me semblait que vous étiez pressé.

Frumand ne s'arrêta point au ton légèrement ironique du marquis. Il était trop occupé de son sujet pour avoir autre chose en tête et il ne songea même pas à s'excuser d'arriver de si bonne heure. Il salua, s'informa de la santé de M. de Cisay et ne se préoccupa plus que de l'objet qui l'avait amené.

Le marquis le fit asseoir en face de lui, et reprit, dans son fauteuil, sa position allongée :

— Eh bien, jeune cénobite, j'en apprends de belles sur votre compte. Comment ! vous vous mariez ?

— C'est-à-dire, répondit Frumand, que ce début étourdissait un peu, c'est-à-dire...

— Mes compliments. M^{lle} d'Oyrelles est une personne charmante... je n'en connais pas de plus jolie.

Frumand était assez mal à l'aise. Il n'avait point rêvé d'entamer ainsi l'entretien, un entretien où se jouaient les plus gros intérêts de sa vie. L'allure légère de M. de Cisay, qui ne se posait sur les choses les plus sérieuses qu'un seul instant, à la façon des papillons, ne s'accordait pas avec les déductions de son esprit, essentiellement logique, et ce qui le gênait surtout, c'était la présence de Courtois, qui ne s'en allait point. Frumand promena son regard autour de lui, à travers la chambre, et le marquis s'en aperçut :

— Quoi donc ? murmura M. de Cisay, en jetant les yeux de différents côtés. Il n'y a personne.

D'un signe imperceptible, Frumand montra Courtois.

— Ah ! s'écria le marquis en se mettant à rire, je disais bien... Ce n'est personne, n'en ayez cure, Courtois n'a d'yeux et surtout d'oreilles que pour mon service.

Le fait est que Courtois ne sourcilla pas, rangea tranquillement les brosses, et, quand il eut fini, sortit sans se presser. Sa discrétion était proverbiale ; il en avait fourni maintes preuves. Quand il était dans la chambre du marquis, il ne donnait pas le moindre signe d'intelligence en dehors de son service. On l'eût dit sourd-muet de naissance.

Malgré tout, sa sortie soulagea Frumand.

— A quand la noce ? reprit M. de Cisay, qui ne voulait pas lâcher son filon. Je gage que vous hâtez l'heure.

— Mon Dieu ! non, monsieur le marquis.

— Comment, non ? Voilà un étrange amoureux.

— Oh ! mais je ne suis pas amoureux ! s'écria le jeune homme comme s'il se défendait.

Le marquis ouvrit de grands yeux.

— Ah! pardon! dit-il, c'était de mon temps... on commençait par là.

Frumand sourit :

— Je veux être prudent, et comme je ne suis pas sûr de réussir...

— Bravo! mon cher, belle théorie!... Mais je vous crois, au contraire, très bien en cour. J'en ai eu la preuve hier encore, car je peux vous confier qu'on nous a fait l'honneur de nous demander notre avis et que, tous les trois, à qui mieux mieux, nous avons renchéri sur vos vertus.

— Tous les trois?

— Tous les trois. Bernard a porté le dernier coup. Il a répondu : « C'est mon meilleur ami! » d'un ton si convaincu, qu'on ne pouvait manquer d'en être touché.

— Ah! il a dit cela?

— Mon Dieu! oui.

Frumand hésita une seconde. Il comprit qu'il fallait s'arranger du tour d'esprit de M. de Cisay et qu'il n'était pas impossible d'en tirer parti. Sans avoir l'air d'y toucher, il amena le marquis à lui donner d'autres détails sur la visite de M^{me} d'Oyrelles. Il espérait toujours y trouver l'éclaircissement qu'il désirait. Mais rien ne vint. Force lui fut d'entamer autrement.

— Alors, je vois qu'il n'a pas été question de mon rival?

Le marquis dressa l'oreille.

— De votre rival?

Frumand attachait sur M. de Cisay son œil profond sans cesser pourtant de sourire, ce qui lui faisait une étrange physionomie.

— Avouez, monsieur le marquis, qu'il est bien redoutable. Vous le savez mieux que moi... on ne lui résiste pas.

Le marquis, un peu troublé, ne voulut pas avoir l'air d'attacher importance à ce qu'il venait d'entendre. Son dessein était toujours de faire causer Frumand, sans se douter que Frumand lui rendait la pareille. Il commençait seulement à se demander quand le jeune homme expliquerait sa visite et inclinait à croire qu'il était venu pour s'assurer que l'affaire était en bonne voie.

— Vous voulez parler de Bernard? Oh! il n'y a pas de mystère là-dessous. Il avait en effet, dans le temps, pensé à M^{me} d'Oyrelles...

Frumand devint subitement très grave. M. de Cisay remarqua en lui un changement complet d'attitude.

— Mais c'est fini, ajouta prestement le marquis.

Frumand ne souriait plus; et son regard seul continuait à révéler l'intensité de sa pensée. Une sorte de lutte intime, et en tous cas une souffrance, se trahissait dans son attitude.

Le marquis s'embrouillait de plus en plus dans ses conjectures :

— Oh ! c'est tout à fait fini, répéta-t-il machinalement.

Puis, voyant que Frumand ne se déridait pas et ne parlait plus :

— Ah ! ça ! s'écria-t-il en cherchant toujours à plaisanter, savez-vous que pour un vainqueur vous n'avez pas l'air fier ? Vous avez le mariage funèbre, mon jeune ami.

— Le mariage... murmura Frumand qui sembla sortir d'un rêve. Je ne vous ai jamais dit que je me mariais, monsieur le marquis.

— De mieux en mieux !

— Je puis même vous assurer du contraire.

M. de Cisay se leva et se mit à marcher dans la chambre.

— L'un de nous deux a l'esprit de travers, pensa-t-il à mi-voix. Vous veniez donc m'apprendre que vous aviez renoncé au mariage ?

— Pas précisément. Mais ce que je puis vous certifier, c'est que je n'épouserai jamais M^{lle} d'Oyrelles.

— Parce que... ?

— Parce qu'il y a cinq minutes que je me suis retiré.

— Cinq minutes, dites-vous ?

— Mon Dieu ! oui, monsieur le marquis. Cela s'est fait au moment où vous m'avez appris que Bernard l'aimait.

Le marquis s'arrêta court :

— Vous ne le saviez pas ?

— Pas au juste.

M. de Cisay fit un nouveau geste d'étonnement.

— Et c'est pour me le faire dire que... ?

Il se croisa les bras et, ne pouvant retenir sa joyeuse nature :

— Mais ils sont très-forts, ces petits jeunes gens !

— Ne m'en voulez pas, monsieur le marquis, dit Frumand de sa bonne voix franche.

— N'empêche que vous m'avez roulé sans que j'y prenne garde.

— J'étais si perplexe ! Bernard m'avait confié qu'il était amoureux. J'avais cru deviner le nom de Jeanne, mais je n'étais pas sûr, et vous devez comprendre qu'à tout prix je voulais m'éclairer.

— Eh bien ! s'écria M. de Cisay en faisant un demi-tour sur ses talons, il en adviendra ce qu'il pourra ! Je ne regrette rien. La franchise m'a toujours porté bonheur.

Frumand se leva :

— Et moi, monsieur le marquis, je vous remercie profondément, car vous m'avez rendu un service que je n'oublierai jamais.

Il y a des gens pour qui la vérité est presque une gourmandise. Non seulement ils n'ont pas de mérite à la dire, mais il leur est pénible de s'en priver.

— Voyez-vous, reprit le marquis, je suis trop vieux pour changer

mes goûts. Penser tout haut est pour moi un simple penchant de nature dans lequel je me complais. Je croque la vérité comme je croque un bonbon, et, entre les deux friandises, m'est avis que la première est encore la meilleure.

— Je vous remercie pour moi, répéta Frumand toujours grave, et je crois que, du même coup, et pour Bernard, vous avez fait une bonne action.

— Comment cela?... une bonne action ?

Le jeune homme hésita; puis il commença très doucement et en tâtant son terrain :

— Oui, parce que ma retraite va permettre à Bernard de se consoler un peu, et qui sait? peut-être de se reprendre à l'espérance.

— A l'espérance d'épouser M^{lle} d'Oyrelles! oh! oh! mon ami, vous comptez sans les choses... et sans les gens!...

— Il est vrai, dit modestement Frumand que je ne puis me placer qu'à un seul point de vue : celui de ma tendre amitié pour Bernard. Je ne sais à quelles difficultés, à quels graves empêchements ses désirs peuvent se heurter. Mais, ce que je sais bien, c'est qu'il est aisé de briser à tout jamais un cœur comme le sien.

— Vous croyez?... vous croyez vraiment que c'est si profond?... Il y a pourtant bien des jeunes gens qui sont amoureux — qui n'épousent pas, — et qui n'en meurent point.

— Monsieur le marquis, j'ai cru deviner que Bernard s'était mis tout entier dans son amour. Il y cherche la correspondance à ses idées, à ses travaux, aussi bien qu'à ses tendresses. Jeune comme il l'est, avec son âme chrétienne, éprise d'idéal, mettant aux pieds de sa compagne toutes les intégrités de sa vie, il rêve un échange complet des trésors qu'il apporte, et, trouver une femme capable de cet échange, ce n'est pas chose commune..

— Je le comprends, dit M. de Cisay, qui s'était accoudé à la cheminée et écoutait avec beaucoup d'attention.

Frumand était toujours debout. Il s'animait et, se laissant entraîner par ses convictions, devenait plus pressant, devenait tout à fait lui-même. Le sacrifice qu'il venait de décider avait exalté son amitié, déjà si chaude; il était porté par une puissance de sentiment plus grande qui lui faisait saisir avidement l'occasion d'aider son ami. Il se sentait aussi avec le marquis des affinités qui le mettaient à l'aise. Sans doute M. de Cisay, en dépit de son âge, était un peu neuf sur certaines questions de haute morale qui étaient familières au jeune homme, mais point incapable de les apprécier. Frumand, en faisant appel à la tendresse du marquis pour Bernard avait touché juste. M. de Cisay n'avait qu'une seule qualité éminente, c'était la richesse de son cœur. Par là, il pouvait saisir d'autres

aperceptions, très élevées, même quand elles ne se rapportaient pas directement aux questions de sentiments, car une qualité supérieure, comme une montagne, ouvre beaucoup d'horizons.

— N'est-ce pas, reprit Frumand, qui, en causant, suivait une ligne, à l'inverse de M. de Cisay, qui volontiers se perdait en fioritures, n'est-ce pas que Bernard ne peut pas épouser une femme banale?

— Sans doute. Je l'ai toujours dit. Ce serait fâcheux.

— Ce serait un crime d'abaisser son vol au niveau de la médiocrité. Ce que nous appelons dans le monde « une bonne enfant, une gentille petite femme », termes vagues qui cachent mal la vulgarité, ne peut suffire à Bernard. Il faut les laisser à ceux qui se marient « pour faire une fin ». Cela mettra un peu d'équilibre dans leur ménage!... Ne croyez-vous pas aussi qu'il est impossible à un homme d'échapper à la pression continue d'un caractère de femme? Si on épouse une jeune fille commune, ou futile, ou sottie, on s'en détache peu à peu, mais on en subit l'influence. Les uns luttent longtemps, les autres cèdent tout de suite, personne ne revient de ces coups-là.

— Vous avez raison, mon cher ami. Je souhaite comme vous que Bernard fasse un choix digne de lui. Mais, hélas! la vulgarité court le monde. Elle nous happe de cent façons.

— Vous voyez qu'il y échappe de lui-même en plaçant noblement ses rêves.

Le marquis regarda Frumand avec un intérêt qui n'était pas exempt de surprise :

— Mais, vous plaidez contre vous-même, car si vous jugez de la sorte M^{lle} d'Oyrelles, comment n'hésitez-vous pas à en faire le sacrifice?

— Non, dit très simplement Frumand, le sacrifice n'est pas si grand qu'on pourrait croire... Il me semble que ma raison seule me poussait vers elle et que l'amour n'était pas encore né. Vous voyez qu'il n'y a pas de comparaison à faire entre moi et Bernard... vous voyez que je ne peux pas hésiter.

— Eh bien! reprit M. de Cisay, il peut se vanter d'avoir en vous un fier ami... Quoi qu'il arrive, je vous félicite d'être capable de pareils sentiments....

— Ma récompense serait de lui voir éviter le million! s'écria gaiement le jeune homme.

Le marquis, au contraire, redevint sérieux.

— Ah! le million! c'est autre chose. Il faut de l'argent en ce monde, et beaucoup, hélas!

— Le croyez-vous, M. le marquis?

— Moi ! j'ai peu d'opinions là-dessus, parce que je n'en ai jamais manqué... Mais demandez à mon fils si l'argent est nécessaire.

— Il en faut si peu pour être heureux... et surtout il le faut si pur, car, vous savez comme moi, que, puisé à mauvaise source, c'est le véhicule de tous les malheurs.

— C'est vrai. Mais on ne peut pas toujours analyser les sources.

— Il y en a qu'on sait empestées d'avance.

Le marquis comprit l'allusion.

— Nous verrons à les éviter. Ce n'est pas toujours facile.

Frumand cherchait le moyen de parler plus directement encore de M^{no} Fulston. Il aimait, comme tous les esprits logiques, à mettre le fait à l'appui de l'idée, et, comme il n'avait rien de nuageux, sa conversation passait aisément du principe au détail topique. Il se rendait compte qu'il y avait grand intérêt à souffler des arguments au marquis, dont on aurait eu raison s'il eût été seul, et qui hésitait à se rendre, par peur de Rodolphe. Pendant qu'il faisait recherche dans sa tête, la porte s'ouvrit et la figure de Bernard apparut dans l'entrebâillement.

— Puis-je entrer ?

— Très bien, mon cher enfant.

Mais Bernard recula effaré en reconnaissant Frumand et en s'apercevant qu'il causait avec M. de Cisay d'un air particulièrement animé et presque joyeux. Jamais il ne l'avait vu plus en train.

— C'est un peu fort, pensa-t-il. Il vient sans doute annoncer qu'il a été agréeé...

Il fit un mouvement pour refermer la porte sur lui.

— Je vous trouble, grand'père... Je reviendrai.

— Ah ! par exemple ! s'écrièrent en même temps M. de Cisay et Frumand.

Ils firent quelques pas de son côté, et Bernard, comprenant qu'il ne pouvait s'enfuir, se décida à pénétrer tout à fait dans la chambre. Frumand lui tendait sa large main. Bernard y mit la sienne, assez froidement. Il ne pouvait s'empêcher de penser que Frumand lui avait pris Jeanne. En vain faisait-il effort, avec son généreux caractère, pour élever l'amitié au-dessus de cette blessure. L'amour qui le tenait, sentiment absolu qui se place devant tous les autres sentiments, neutralisait ses efforts. Sa figure était contrainte, et, au fond de son cœur, il en voulait beaucoup à Frumand. Ce n'était pourtant pas dans la nature de Bernard d'être sévère avec ses amis. Au contraire, il était enclin à excuser toujours ceux qu'il aimait. Il ne pouvait s'empêcher d'atténuer leurs défauts et faisait en petit pour eux ce qu'il faisait en grand pour M. de Cisay. A force d'affection il ne voyait plus leurs faiblesses. Volontiers il eût répondu

comme le paysan auquel on disait que sa fiancée était boiteuse : « Comment?... Elle n'a qu'une petite guibolette! » Souvent même, il avait querellé Frumand à ce sujet, car Frumand, à l'inverse de Bernard, ne se faisait aucune illusion sur les gens. Plus on lui était cher, moins il était indulgent. Ses maîtres prétendait qu'il « voyait gros ». « Sans doute, répondait-il, d'autant plus gros que j'y regarde de plus près! »

Pour lui, aimer quelqu'un c'était voir plus clair, et, comme la flamme, son amitié était d'autant plus lumineuse qu'elle était plus chaude. Mais, dans la circonstance, les rôles étaient changés; c'était Bernard qui avait des sévérités excessives; c'était Frumand qui inventait toutes sortes d'excuses pour s'expliquer à lui-même la raideur de Bernard.

Courtois entra. Il apportait une petite bouillote d'argent pleine d'eau chaude qu'il alla déposer dans le cabinet de toilette. Une mince vapeur s'en échappait. Le marquis était dressé à ne pas la laisser refroidir. Il eût pu dire de lui-même ce que disait un homme d'esprit à propos de son vieux serviteur :

— Il y a si longtemps qu'il est pour moi un maître indulgent !

— Mes enfants, reprit-il, il faut que je m'habille... D'ailleurs, vous avez à causer. Je vous retrouverai au salon. Il est bien entendu que M. de Frumand reste à déjeuner avec nous.

— Non, je vous remercie, monsieur le marquis. Deux mots à Bernard et je retourne à Paris.

— C'est irrévocable ?

— Je ne puis faire autrement.

— J'en suis fâché, mon cher ami.

M. de Cisay prit les deux mains de Frumand, et les serrant de toutes ses forces, il ajouta :

— Je vous félicite, monsieur de Frumand. Vous avez le cœur bien placé... à la française... Je n'oublierai pas cette matinée.

— Ni moi non plus, monsieur le marquis.

Frumand salua et passa lui-même son bras sous celui de Bernard. Tous deux sortirent.

— Où m'emmenes-tu? demanda Frumand.

— Viens dans ma chambre. Nous y serons libres.

C'était un joli petit appartement, meublé avec un soin tendre et qui donnait, par une double porte, dans la chambre principale du château, dans la chambre vide de la maîtresse de maison. Cette disposition remontait loin. La marquise avait fait l'arrangement pour son fils, alors qu'il était petit enfant et qu'elle voulait l'avoir près d'elle. Elle avait orné la petite chambre de tout ce qui pouvait plaire à un jeune homme, et elle avait si bien réussi, que, plus tard, on l'avait

donnée à Bernard parce que c'était la seule de toute la maison qui portât la trace d'attentions maternelles. Bernard aimait passionnément son appartement de Chanteloup. Souvent, quand il était petit, il entr'ouvrait la porte de la grande chambre dont les volets étaient fermés, et il rêvait longtemps au bonheur qu'il aurait eu à aller y trouver sa mère, ou tout au moins sa grand'mère. Tendre et doux comme il l'était, il enviait le sort de ceux qui ne sont point privés de semblables caresses. Plus grand, plus grand, il avait eu d'autres rêves, et cette chambre lui était apparue comme le sanctuaire béni où il amènerait sa femme.

Quand ils entrèrent ce matin-là dans la petite chambre de perse bleue, la porte de la grande était ouverte. Bernard alla pour la fermer.

— Qui demeure là? demanda Frumand.

— Personne, répondit Bernard.

— Laisse-moi voir alors, dit Frumand, toujours curieux.

Bernard s'effaça un peu, tenant quand même la porte, et Frumand avança la tête :

— Allons! tout est préparé pour faire de toi un homme heureux.

Il ne reçut aucune réponse. Bernard restait toujours froid et surtout triste. La seule présence de son ami était pour lui une souffrance, et il se disait que les choses humaines ont d'étranges renversements. Pourtant son amitié n'était point morte, mais elle sommeillait en lui comme certaines pensées refoulées sommeillent au fond des yeux.

Ils ne firent que traverser la chambre de Bernard et entrèrent dans un autre appartement qui y attenait et qui portait le nom de bibliothèque, nom trop pompeux, car la famille de Cisay n'ayant jamais été lettrée, la bibliothèque n'avait en fait jamais existé, c'était bonnement la salle d'études de Bernard, avant qu'il fût au collège, quand il avait son précepteur, et depuis, c'était encore l'endroit où il s'installait pour travailler. Il y avait réuni tous les objets à son usage, son chevalet dans un coin, son fusil dans un autre et ses pipes sur la cheminée. La fenêtre, qui était une large baie à triple ouverture, garnie de vitraux de couleur, donnait beaucoup de lumière et les vitraux jetaient leurs rayons un peu partout. En face, entre des planches de bois noir, étaient soigneusement rangés les livres de Bernard, depuis l'alphabet où il avait appris à épeler jusqu'à ses gros bouquins de droit. Au-dessous, on voyait plusieurs tiroirs fermant à clef, où il conservait ses papiers et ses notes intimes. Là point de trace d'une main féminine, point de tentures souples, point de petits détails. Au moment où cette salle avait été aménagée, la mort avait déjà fait sa rasle. Seulement un des Pères qui avaient

élevé Bernard, étant venu passer une partie des vacances au château et s'étant servi de la bibliothèque comme d'un oratoire, avait laissé sur un des murs un grand crucifix et au-dessous un prie-Dieu. Ce prie-Dieu avait appartenu à la marquise. C'était sans doute le seul qu'il y eût dans la maison, et il était tout simple qu'il revînt à Bernard, personne autre n'ayant l'idée de s'y agenouiller.

Quand le marquis venait par hasard trouver son petit-fils dans la bibliothèque, il n'y restait jamais longtemps :

— Cela sent la science, disait-il. Tu dois avoir mal à la tête,... viens faire un tour.

Le marquis considérait les livres comme un homme bien portant considère une tisane.

— C'est bon pour les enfants ou pour les malades; mais s'en servir en pleine santé, allons donc!

La fenêtre était ouverte et laissait entrer le soleil quand les deux jeunes gens s'assirent dans la bibliothèque. A la grande surprise de Bernard, Frumand devenait de plus en plus expansif, sa figure se colorait, ses yeux brillaient, il avait son sourire des bons jours, des jours où il avait l'âme enlevée.

— Ah! que je suis content d'avoir vu M. de Cisay! Que je bénis le ciel de m'avoir envoyé cette inspiration! J'ai travaillé pour toi, mon ami, et c'est pourquoi tu me vois si heureux.

— Pour moi? Je ne comprends pas.

— Nous avons causé d'avenir, avec ton grand-père.

Bernard ne sembla pas s'émouvoir.

— J'ai plaidé de mon mieux pour qu'on te laisse épouser M^{lle} d'Oyrelles...

Bernard lui lança un regard plein de reproche :

— Tu plaisantes, Henri?

— Pas le moins du monde. Si tu n'étais pas si sombre, je t'en dirais davantage; mais tu ne m'encourages guère.

— Mon cher ami, dit Bernard, qui était violent à ses heures, je pense que tu n'es pas venu ici pour me torturer. Alors parles... ou...

— Ou va-t'en, c'est clair... Pauvre enfant! comme on voit que tu es malheureux! Tu l'aimes donc bien! Me pardonneras-tu de n'avoir pas deviné plus tôt, et de m'être un instant, et à mon insu, glissé entre elle et toi?

Il disait cela de son air tendre. Bernard, qui essayait de comprendre, le dévorait des yeux.

— Mon bon ami... je n'épouserai jamais M^{lle} Jeanne.

Bernard se dressa sur ses pieds comme si l'électricité l'eût touché. Pourtant il doutait encore et ce doute le rendit cruel.

— Elle t'a refusé?

Ce fut au tour de Frumand de lui jeter un regard de rapproche.

— Non, Bernard. Elle ne m'a pas refusé.

Bernard se rapprocha et lui prit la main :

— Alors, je te remercie, dit-il. Mais je ne puis accepter. Tu es sur les rangs, tu y es avant moi, et tu dois y rester.

— Jamais! cria Frumand, qui s'emporta. Si tu m'as cru capable de ça, tu ne me connais pas, Bernard, et j'en suis navré.

— Pourtant.

— Pourtant... j'ai pu agir par ignorance, je me suis laissé entortiller comme un sot par des gens qui voulaient me marier, j'ai été inepte, présomptueux, tout ce que tu voudras, mais que j'aie consenti un seul instant de ma vie à te voler sciemment celle que tu aimes..., jamais, entends-tu bien!

— Alors, c'est toi qui t'es retiré?

— Sans doute.

Pour toute réponse, Bernard se laissa tomber sur une chaise devant la table. Il se cacha la tête dans ses deux mains, et, soit qu'il fût trop ému, soit qu'il sût trop bien que la générosité de Frumand n'enrayerait pas les volontés de son père, il resta muet et comme anéanti.

Un autre s'en fût blessé. Frumand le connaissait et connaissait aussi les grands étouffements du cœur humain. Il attendit. Au bout d'un instant, Bernard releva son front. Il fixa sur son ami deux yeux brillants qui exprimaient mieux que des paroles la tendresse de son amitié, tendresse qui venait de l'envahir à nouveau, comme une marée montante qui s'engouffre dans une anse après l'avoir momentanément laissée à sec.

Henri, dit-il, je regrette qu'elle ne t'épouse pas. Tu l'aurais rendue heureuse.

Frumand secoua la tête, faisant onduler ses longs cheveux :

— Elle ne peut l'être que par toi.

Il s'accouda en face de Bernard, de l'autre côté de la table, et tous deux, les yeux dans les yeux, s'enfonçant avec ivresse dans la ferveur de leur amitié, firent enfin l'échange complet de leurs confidences.

Frumand raconta son entretien avec le marquis et les espérances qu'il ne pouvait manquer de concevoir :

— Ton grand-père ne se rend pas encore, mais il est ébranlé. J'en ai l'intime conviction. Persévère, mon Bernard. Tu réussiras, et, s'il le faut, je te soutiendrai dans la lutte.

Bernard, se jurant à lui-même qu'il resterait digne d'une pareille

amitié, se mit à lui ouvrir son cœur, ce cœur fermé, ce cœur qui jusqu'alors ne s'était jamais entièrement révélé.

— Tiens, dit-il, aujourd'hui je veux te laisser lire tout à fait dans ma pensée.

Il alla chercher, dans un des tiroirs de la bibliothèque, un album de dessins qu'il déposa devant Frumand. Cet album était déjà vieux. Bernard y avait esquissé ses souvenirs depuis son enfance. Frumand reconnut différentes scènes que son ami lui avait racontées. Il en vit d'autres qu'il ignorait. Presque dès le début, l'image de Jeanne apparaissait.

Bernard avait dessiné là tous les événements de sa jeunesse. C'était son journal à lui, et ce mode d'enregistrer ses impressions s'accordait bien avec sa nature. C'est moins direct que d'écrire, et il y a certaines délicatesses, certains lointains que le crayon esquisse mieux que la plume.

A mesure qu'il feuilletait, Frumand se rendait un compte plus exact de la place que tenait Jeanne dans la vie de Bernard, et il s'élevait en lui une immense action de grâces d'avoir été éclairé à temps. Si grande était sa conviction, qu'elle étouffait son regret personnel.

Un des dessins le retint longtemps. Il représentait le marquis, vieilli de plusieurs années, assis dans un grand fauteuil, et une femme qui se penchait au-dessus de lui en lisant dans un livre très petit, sans doute un livre de prières. Le visage de cette femme était si doux, qu'on se demandait si ce n'était point une sœur garde-malade. Mais Frumand ne s'y trompa point. Il comprit qu'elle était l'œuvre rêvée par Bernard, et qu'elle était celle qu'il avait associée à cette œuvre.

Plus loin, vers les dernières pages, il y avait une esquisse plus vaporeuse que les autres, presque voilée. On y voyait, au premier plan, un cerisier en fleurs, servant de portique. En passant sous ses branches, une allée s'enfuyait, longue comme la vie, jusqu'à l'extrême horizon. Et au début de cette allée, encore sous l'ombre du cerisier, et sur le point seulement de s'engager dans le sentier, une jeune fille qui ressemblait à Jeanne venait de laisser tomber sa main dans celle d'un jeune homme qui ressemblait à Bernard. Le jeune homme était radieux, et prêt à entraîner sa compagne dans cette route sans fin qui s'ouvrait sous leurs pas.

Frumand sourit :

— Passons, dit Bernard.

Ils tournèrent le feuillet, mais la page d'après était blanche. Après ce dernier rêve, il n'en était point venu d'autres.

Alors Frumand ferma le livre et s'absorba quelques instants dans

ses réflexions. Toujours préoccupé de l'action qui était chez lui inséparable de l'idée, il combinait un plan dans sa tête. La cloche du déjeuner l'interrompit.

— Déjà, dit Bernard. J'avais encore tant de choses à te dire!

Frumand sauta sur son chapeau.

— Ne t'inquiètes pas. Je sais maintenant ce que j'avais besoin de savoir.

— Henri, pourquoi ne restes-tu pas?

— Parce que, dit, Frumand avec son large sourire, parceque je suis un homme occupé. J'ai beau être actif, ma tête me donne toujours plus d'ouvrage que je n'en peux faire. Aujourd'hui surtout, je ne veux pas être en retard avec ma besogne.

Bernard ne le retint pas davantage. Ils étaient désormais sûrs l'un de l'autre et plus décidés que jamais à lutter pied à pied et côte à côte.

Pourtant, quand il fut seul, en s'en allant à travers le parc, Frumand fut surpris de se trouver abattu. Il ressentait comme une faiblesse de l'esprit, comme une mollesse du cœur. Etat étrange qu'il ne connaissait point.

Il pensa qu'il avait besoin de se fouetter le sang, et marcha vite.

— Allons, se disait-il à lui-même, tout va bien... tout est bien... Mais réjouis-toi donc, imbécile, puisque tout va si bien!

Jacques BRET.

La fin prochainement.

A QUI APPARTIENDRA LE MAROC¹ ?

II

De toutes les nations européennes qui, les unes en secret, les autres ouvertement, jettent aujourd'hui un œil d'envie sur le Maroc, il en est plusieurs qui confondent trop facilement leurs droits avec leurs désirs.

Il semble incontestable qu'un pied pris il y a nombre d'années sur le sol africain, des titres de suzeraineté territoriale admis par des traités antérieurs, des relations commerciales plus ou moins importantes, une situation géographique spéciale, enfin d'anciens droits de conquête et d'occupation, ne constituent pas des titres de possession particulièrement valables.

Le *summum jus* devrait être formé, ce semble, par la réunion sur la tête d'une puissance unique de la totalité des droits partiels que nous venons d'énumérer, ou, à défaut d'ensemble total, par le groupement qui en approcherait le plus.

Or, si, d'un côté, nous examinons l'histoire et la situation du Maroc, et de l'autre celles des puissances qui sont ou seraient appelées à se mettre sur les rangs pour recueillir cet opulent héritage, nous nous rendrons bientôt compte que l'Espagne et la France apparaissent seules munies de titres véritablement sérieux.

En examinant les concurrents suivant l'ardeur de leurs prétentions, nous rencontrons en premier lieu l'Allemagne, qui, dans son passé, dans son présent, n'a rien qui la relie, de la façon même la plus éloignée, au Maroc. Également écarté de la Méditerranée et de l'Océan, le nouvel empire germanique apparaît comme un véritable intrus dans la question marocaine, mais il n'en est pas moins dangereux. Celui-là n'a aucun bon argument à fournir pour expliquer ses visées, il dit simplement : *Quia nominor leo*. Encore ne le dit-il pas publiquement, malgré son habitude de se préoccuper peu des convenances. Mais, si ses entreprises à Camarones (Congo), ses tentatives sur l'île d'Yap et sur les Carolines, ne laissent aucun doute sur ses vellétés d'extension coloniale au loin, les menées qu'il ourdit en Espagne et en

¹ Voy. le *Correspondant* du 25 décembre 1887.

Algérie, les campagnes qu'il entreprend en Allemagne même, par l'entremise d'agents tels que M. Saturnino Jimenez ¹, prouvent bien plus clairement encore qu'il songe à s'implanter d'une façon stable dans la Méditerranée.

Après l'empire allemand, le candidat le plus sérieux à la succession marocaine, c'est notre bon ami John Bull.

Bien que les Anglais eussent commencé avant le dix-septième siècle à entretenir avec le Maroc des relations politiques, ce fut sous le règne de Charles I^{er} que ces relations prirent une réelle consistance. A cette époque, nous trouvons la trace d'une ambassade marocaine envoyée au monarque anglais par l'empereur Muley-Cidan, et nous voyons la flotte britannique concourir avec les bâtiments marocains à châtier les pirates de la ville de Salé. Muley-Cidan étant mort en 1630, les Anglais continuèrent, sous son successeur, à resserrer les liens d'amitié qui les unissaient aux princes marocains; mais, bien que leurs efforts tendissent à s'emparer, sur la côte africaine, d'un poste stable, ils n'y étaient point parvenus encore, lorsque la révolution de Portugal leur permit inopinément de réaliser leur désir.

Ce fut en 1640, comme l'on sait, que le Portugal secouant les liens qui l'unissaient à l'Espagne, reconquit son indépendance et proclama en qualité de roi, Jean IV, duc de Bragance. Le nouveau monarque n'avait que de faibles moyens pour résister à la monarchie encore puissante dont il se séparait violemment; il porta donc ses yeux vers les puissances d'Europe pour y chercher des protecteurs, et il ne manqua pas d'en trouver. La France, qui trouvait là une nouvelle occasion de saper la maison d'Autriche, l'Angleterre, qui espérait bien se faire payer son alliance par quelque bonne colonie ne manquèrent point d'offrir leurs subsides et leur appui. L'affaire, en ce qui concerne l'Angleterre, traîna vingt années, mais quand Monk eut rétabli Charles II sur le trône des Stuarts, la Grande-Bretagne obtint aussitôt le prix de ses services. Au commencement de 1660, le jeune monarque anglais reçut, avec la main de l'infante doña Catalina, fille de Jean IV, le port africain de Tanger, resté fidèle à Jean IV au moment de la révolution.

Ce fut en vain que le roi Philippe IV essaya d'obtenir du gou-

¹ Nous avons déjà dénoncé dans le *Correspondant* du 10 juillet 1885 les intrigues de ce personnage expulsé d'Algérie comme espion à la solde du prince de Bismarck. En 1885 et quelques mois avant que n'éclatât l'affaire des Carolines, M. Jimenez, écrivait à la *Deutsche Kolonial Zeitung*, une lettre dans laquelle il invitait l'Espagne à céder à l'Allemagne les îles Chafarines, à l'embouchure de l'oued Moulouya. (Voy. *Correspondant* du 10 juillet 1885.)

verneur portugais, le comte d'Avintes, qu'il remit la place aux armes espagnoles plutôt qu'aux « hérétiques »¹. Le comte d'Avintes fut tué dans une sortie contre les Maures, et en 1662 les Anglais firent leur entrée triomphale dans Tanger.

Ils parurent tout d'abord décidés à s'installer solidement dans cette place et commencèrent, autour de la ville, d'importants travaux. Cependant la pénurie d'argent dont souffrait à toute heure la cour de Londres ne lui permettait guère de gaspiller sur des côtes lointaines de grosses sommes, alors que, pour parer aux fastueuses dépenses de la maison royale, on était obligé d'implorer un subside de Louis XIV, de vendre à la France Dunkerque, ce dernier bastion de la puissance britannique sur le continent. Au point de vue commercial même, Tanger n'avait pas donné à la nouvelle métropole les résultats qu'elle avait espéré en obtenir : le climat, tout salubre qu'il fût, était si différent de celui de l'Angleterre, qu'une mortalité redoutable décimait la garnison. On finit par négliger les travaux commencés, jusqu'à ce que peu à peu l'on abandonnât la ville. En 1684, quand le sultan Muley-Ismaël replanta le croisissant sur les murs de l'ancienne capitale de la Tingitane, il n'y avait plus, dans la place, un Anglais pour lui en disputer l'entrée.

La perte volontaire de Tanger n'empêcha pas l'Angleterre de continuer, avec les souverains du Maghreb, des relations suivies d'amitié et de commerce, et vers 1726, nous trouvons, à la Haye, l'alcade Perez, en qualité de représentant du sultan vis-à-vis des cabinets anglais et hollandais. Déjà, à cette époque, on peut voir l'Angleterre chercher à empêcher les puissances européennes de prendre, au Maroc, la situation prépondérante qu'elle n'a pu y acquérir pour elle-même. Le 17 octobre 1732, le jour où fut défaite l'armée marocaine qui, sous les ordres du baron de Ripperda, un aventurier hollandais, avait essayé de chasser les Espagnols de Ceuta, on trouva, sur le champ de bataille, une lettre d'un marchand anglais de Tétouan qui demandait le paiement des armes et des munitions de guerre fournies par l'Angleterre pour cette expédition².

Depuis cette époque, l'influence anglaise au Maroc n'a cessé de

¹ « Mas cierto parece que Felipe IV procurase ganar, como se pretende al conde de Avintes para que en lugar de entregar la ciudad á los herejes, la devolviese á sus antiguos señores los reyes de España. » Canovas del Castillo, *Apuntes para la historia de Marruecos*, dans la *Revista científico-militar*, de Barcelone, t. VI, p. 102, 1883 »

² « Hallóse por ultimo una carta de un mercader inglés establecido en Tetuán, en que este pedia se le pagasen las municiones suministradas desde Inglaterra á los Moros para aquella guerra. » (Canovas del Castillo, *Apuntes*.)

s'accroître, subissant parfois des temps d'arrêt, mais reprenant bientôt, grâce à cette qualité que possèdent nos voisins d'outre-Manche de savoir s'immiscer profondément dans les affaires qui les regardent le moins. Cherchant un jour des débouchés à leur commerce, essayant le lendemain de prendre au Maroc l'influence politique qu'ils y occupèrent au dix-septième siècle, les Anglais sont aujourd'hui les Européens les plus remuants du Magreb. Leur consul à Tanger, sir Drummond-Hay, a surtout pour mission de surveiller ses collègues et de les empêcher de prendre sur le sultan un semblant d'influence : il est chargé d'appliquer au Maroc la célèbre maxime anglaise : Personne où nous ne pouvons être nous-mêmes.

Depuis quelques années, un courant d'opinion s'est dessiné en Angleterre, suivant lequel la Grande-Bretagne céderait volontiers à l'Espagne ce fameux Gibraltar qui tient si à cœur et si justement à nos voisins de l'autre côté des Pyrénées. Le cabinet de Saint-James ne mettrait qu'une petite condition à cette restitution, ce serait la cession de Ceuta.

Ceci est imprimé de temps en temps dans les feuilles de Londres, et cette thèse était récemment mise en avant, dans le *Times*, par un amiral qui n'est pas le premier venu. La proposition était précédée de considérants qui présentaient la rétrocession de Gibraltar à l'Espagne comme un acte de galanterie auquel se soumettrait l'Angleterre par un esprit de pure équité ; quant à Ceuta, « ce mauvais port, mal fortifié, peu sûr pour les navires », ce ne serait pas une compensation suffisante, mais, enfin, la justice avant les convenances personnelles.

Nous devons dire que, malgré sa *hidalguia* bien connue, l'Espagne a accueilli avec froideur ces avances de la perfide Albion.

Et la vérité est qu'avec la portée des canons modernes, Gibraltar, qu'on peut canonner d'Algésiras, perd chaque jour de sa valeur, et que le moment n'est pas loin où cette fameuse *pointe d'Europe* ne sera plus qu'un nid à bombes, dangereux seulement pour ses défenseurs.

Les Anglais, en gens avisés, aimeraient à s'en défaire avant cet instant critique, et pour faire d'une pierre deux coups, comme on dit vulgairement, ils ne détesteraient pas, tout en faisant leurs affaires, se donner les gants de nation désintéressée. Cela leur arrive si peu souvent !

Ceuta, au contraire, acquiert chaque jour de l'importance : sans compter sa position sur le territoire africain, qui permet au détenteur de prendre, quand il le voudra, une influence prépondérante au Maroc, sa situation topographique et son isolement dans une presqu'île rocheuse, à l'entrée du détroit, permet d'en faire,

avec quelques dépenses, un réduit formidable et inexpugnable.

Les Espagnols seraient par trop naïfs s'ils acceptaient la proposition des Anglais, mais nous n'avons rien à craindre de ce côté ; nous savons de bonne source qu'ils n'y songent point. Il faut les en féliciter.

Avec les Anglais, et en même temps qu'eux, les Hollandais, entretenaient jadis avec le Maroc des relations commerciales et politiques d'une certaine importance. Au temps où le pavillon des Provinces-Unies sillonnait les mers avec une autorité qu'il a perdue aujourd'hui, à une époque où il n'existait point d'autre route des Indes que l'océan Atlantique, les bâtiments hollandais eurent à longer souvent la côte occidentale du Maroc, et il s'en suivit forcément des échanges avec le littoral, même avec l'intérieur des terres. A diverses reprises, les souverains du Maghreb eurent à solliciter l'appui du gouvernement d'Amsterdam ou de la Haye, et nous avons cité l'alcade Perez comme le représentant officiel du sultan Abdallah dans les Provinces-Unies au commencement du dix-huitième siècle.

Ces relations perdirent de leur fréquence avec la décadence du gouvernement hollandais, et depuis quelques années elles n'ont plus guère qu'un intérêt historique : inutile donc de nous y arrêter davantage.

Nous ne parlerons guère plus des Italiens, dont le consul à Tanger n'est pas celui qui s'agite le moins. Il semble cependant que, depuis quelques années, l'Italie ait tourné ses vues d'un autre côté : d'ailleurs les embarras que suscite au gouvernement du roi Humbert l'expédition qu'il a entreprise sur les côtes de la mer Rouge, lui lient les mains pour de longues années et l'empêchent de rien tenter de sérieux ailleurs.

Passons donc au Portugal, qui pourrait avoir lui aussi des prétentions sur le Maroc.

A coup sûr, si les droits actuels étaient décomptés en raison des droits anciens, le roi dom Luis demeurerait aujourd'hui le prétendant le plus légitime à l'empire des Almoravides. Alors que les Maures étaient encore les maîtres sur le continent, alors qu'ils dominaient à Grenade et en Andalousie, nous voyons de hardis Portugais franchir le détroit, s'emparer de Ceuta en 1415¹, puis de Melilla et quelque temps après de Cazaza à cinq lieues de Melilla, dans l'intérieur des terres.

Au temps d'Alphonse V, écrit M. Canovas del Castillo, les Portugais se rendirent redoutables en Afrique. Ce prince, à la tête

¹ « Perdióse en su tiempo (de Muley-Saïd) Ceuta, que fué asaltada y tomada por los Portugueses. » (Canovas del Castillo, *Apuntes*.)

d'une flotte de deux cents voiles et d'une nombreuse armée de débarquement, menaça Tanger et enleva d'assaut, près de cette dernière ville, Alcazar el Zaguer, un port important. Ce fut en vain que le cheik Muley voulut reprendre cette place : après deux assauts infructueux, il fut repoussé définitivement dans une sortie où il perdit beaucoup de monde. Après la prise d'Alcazar el Zaguer, Alphonse s'empara, avec dix mille hommes, d'Anafe ou Anafa, sur la côte atlantique, et la réduisit en cendres; puis, continuant le cours de ses conquêtes, ce prince mit le siège devant Arzila ou Arcilla, qu'il emporta d'assaut et détruisit, jetant parmi les Maures une telle crainte que Tanger ouvrit ses portes sans combat. Depuis cette époque, les armes portugaises ne rencontrèrent plus rien qui leur résistât : Azamar, Mazaghan, Saffi, tombèrent bientôt aux mains du duc de Bragance, et les choses en vinrent au point que les Maures désespérant de lutter avec succès acceptèrent la conquête et se soumirent. Un certain Yahia, de Saffi, passa ouvertement aux Portugais et reçut du roi dom Manuel le titre de capitaine général. Dans le Riff, la puissance des Portugais, représentée par le comte d'Alcoutin, dom Pedro de Meneses était telle, que ce gouverneur était maître incontesté de toute la côte entre Tétouan et Tanger. « Jamais peut-être la Providence n'offrit une telle occasion aux armes chrétiennes de s'implanter à jamais en suzeraines sur le continent africain¹. »

Ce n'est pas le lieu de raconter ici la conquête du Maroc par les rois de Portugal, dont le titre actuel de roi des Algarves provient de l'ancienne province marocaine de l'Al-Garb au sud du Sous. Qu'il nous suffise de dire qu'il fut un temps où ils demeurèrent maîtres de tout ce pays, en particulier de toute la côte océanique, et que, n'eût été la funeste politique du marquis de Pombal, le même qui ordonna l'évacuation de Mazaghan en 1769, ils y seraient peut-être encore.

En même temps que les Portugais, avec moins de succès peut-être, les Espagnols, après avoir expulsé les Maures d'Espagne, continuaient, sur le sol africain, la lutte qu'ils avaient si glorieusement terminée en Europe.

Il est bon de rappeler, d'ailleurs, que, bien avant l'invasion sarrasine de notre continent, la catholique monarchie des Goths avait dominé glorieusement au Maroc, et, précisément, le fameux comte Julien, dont le nom est exécré encore aujourd'hui en Espagne

¹ « Tal vez, la Providencia no depare una ocasion tan oportuna como fué aquella para implantar en Africa el dominio europeo. » (Canovas del Castillo, *Apuntes*.)

comme celui d'un traître, le comte Julien, le père de la *Cava*¹, avait été gouverneur de Ceuta.

La conquête de Grenade n'était pas effectuée encore par les rois catholiques que déjà les princes de Castille songeaient à poursuivre, sur la terre africaine, l'ennemi qui occupait encore leur propre territoire.

Luis del Marmol², l'écrivain espagnol du seizième siècle, fixe à l'année 1263 la première de ces expéditions.

Salé, dès cette époque un nid d'audacieux corsaires et un repaire de pirates, fut le but qu'indiqua à cette date Alphonse de Castille à

¹ Le comte Julien possédait à Tolède, sur les bords du Tage, un palais dont il n'existe plus rien, mais dont la légende a voulu retrouver les ruines dans de vieilles maçonneries informes qui émergent du fleuve, près du pont San Martin. Le roi Rodrigue, le dernier prince de la monarchie des Goths, ayant aperçu, du haut de l'Alcazar, qui domine au loin le cours du fleuve, la fille du comte Julien, au moment où elle entrait au bain, en devint éperdument amoureux : la jeune fille, la belle Florinde, céda sans trop se faire prier, dit-on.

« Alors, abandonnant au prince sa fille, dont il ne veut plus, méditant de digne représailles de l'affront qu'il vient de recevoir, le comte Julien quitte Tolède, se rend auprès des Maures d'Afrique et leur montre Rodrigue endormi au sein de coupables plaisirs. Il les excite, les entraîne, fait miroiter à leurs yeux l'Espagne comme une proie facile à conquérir. Les Arabes reçoivent à bras ouverts le transfuge, courent aux armes, passent le détroit, et bientôt les bords du Guadalete voient les hordes gothiques et sarrasines se heurter bruyamment dans une lutte mémorable de sept jours. A la suite de ce choc de géants, Rodrigue est défait, son armée anéantie, et Tolède, sa capitale, est emportée d'assaut par les musulmans. Après trois siècles d'existence, la catholique monarchie des Goths s'effondre sous le coup des cimenterres sarrasins. »

Les Espagnols n'ont pas manqué d'édifier sur ces souvenirs une poétique légende : les bains de Florinde, la *Cava* (la fille déshonorée) sont montrés à tous les étrangers qui visitent aujourd'hui Tolède. « Les archéologues ont démontré, d'abord, que les bains de la fille du comte Julien, s'ils ont jamais existé, ne s'élèvent plus à l'endroit où les place la tradition ; en second lieu, que les débris de maçonnerie, appelés aujourd'hui *Baños de la Cava*, ne sont autre chose que les assises d'un pont antérieur au pont Saint-Martin.

« D'autre part, les historiens espagnols qui ont essayé de faire la lumière sur les origines de l'invasion sarrasine dans la Péninsule donnent comme certain que le bon roi Rodrigue avait quatre-vingt-sept ans passés au moment où la tradition populaire le représente épiant les jeunes filles au bain. Cela diminue beaucoup la chance de danger que pouvait courir la vertu de Florinde. » (Capitaine de Sérignan, *Notes sur l'armée espagnole*. Paris, Berger-Levrault, p. 116 et suivantes.)

² Luis del Marmol Carvajal est l'auteur d'un livre intéressant intitulé : *Primera parte de la descripción general de Africa, con todos los sucesos de guerra que ha habido entre los infieles y el pueblo cristiano, y entre ellos mismos desde que Mahoma inventó su secta hasta el año del Señor mil y quinientos y setente y uno.*

sa flotte; malheureusement l'arrivée inopinée d'un secours inattendu plaça subitement le petit corps expéditionnaire en face de forces décuples, devant lesquelles ce qui ne périt pas, — le plus petit nombre, — dut se rembarquer à la hâte¹.

Cent trente-sept ans se passèrent avant que la Castille pût venger l'affront reçu devant Salé, et c'est en 1400 seulement, sous le règne de don Enrique III, que nous voyons la flotte espagnole franchir de nouveau le détroit, remonter l'oued Cuz ou Martin jusqu'à Tétouan et mettre la ville à un tel pillage, que pendant quatre-vingt-dix ans elle ne présenta que des ruines².

Au quinzième siècle, nous voyons le fameux Pedro Navarro s'emparer de Velez de la Gomera; cette ville, perdue un peu plus tard par l'Espagne, est reprise en 1520 par Garcia de Tolède, duc de Fernandina.

Dès cette époque, Melilla avait été cédée aux rois catholiques par les ducs de Medina Sidonia qui l'avaient conquise pour le compte du roi de Portugal; mais, désireux d'étendre leurs possessions d'Afrique, les monarques espagnols songent à obtenir sur la côte atlantique de nouveaux domaines, et, bientôt, en 1510, la ville de Larache (El Arisch) est conquise par don Juan de Mendoza, le marquis de San-German. En 1614, nous trouvons la trace d'une autre expédition conduite par Fajardo, le *capitaine général de la mer océane*, ayant sous ses ordres des hommes dont la renommée est encore populaire en Espagne: le duc de Fernandina, le mestre de camp Jeronimo Agustin, le major général Cristobal Lechuza, enfin l'ingénieur militaire Cristobal de Rojas.

Le but des efforts de Fajardo était la petite place de La Mamorra, ville aujourd'hui détruite et qui s'élevait près de Salé: ce dernier port fut canonné par l'amiral Vidazabal, et, grâce à cette diversion, La Mamorra tomba au pouvoir des Espagnols.

En 1619 autre expédition sous les ordres du lieutenant général de galères don Antonio de la Cueva, pour secourir Larache menacée par un certain Muley-Mohammed.

A la mort de Philippe IV, en 1665, l'Espagne était maîtresse, au Maroc, des villes de Melilla, de Peñon de la Gomera, de Ceuta sur la côte méditerranéenne, et sur le littoral océanique de La Mamorra et de Larache.

Nous avons dit qu'au moment de la révolution de 1640, Tanger

¹ « Quedando muertos ó cautivos muchos de los que la componian (la expedición), y teniendo que reembarcarse precipitadamente el resto para España. (Canovas del Castillo. *Apuntes*)

² « Destruyendola de manera que estuvo despoblada noventa años. » (Canovas del Castillo, *ibid.*)

s'était déclaré pour Jean IV, au contraire de Ceuta, qui avait pris parti pour l'Espagne, grâce à l'intervention de son gouverneur don Francisco de Almey.

Cependant, la décadence rapide de la puissance espagnole en Europe devait avoir son contrecoup en Afrique, et bientôt nous voyons le sultan Muley-Ismaël enlever sans grand effort à Charles II (d'Espagne) Larache, puis La Mamorra et enfin, en 1669, la place de San Antonio de Larache.

Cette dernière ville fut emportée par un lieutenant du sultan, le cheik Ali-ben-Abdallah, après un siège de cinq mois : quant aux deux premières, elles furent abandonnées par leurs premiers maîtres plutôt que conquises par les Arabes, et le gouvernement espagnol chercha à amoindrir le funeste résultat de cet abandon en occupant, dans la Méditerranée, entre la Gomera et Melilla les petites îles d'Alhucemas.

D'ailleurs, si le gouvernement du faible Charles II avait accepté comme une nécessité l'évacuation de la Mamorra et de Larache, il avait compris cependant que cet abandon même lui imposait tout aussi absolument la conservation de la place de Ceuta, sur laquelle Ali-ben-Abdallah tournait déjà ses efforts. Devant les préparatifs faits par la ville espagnole, le cheik arabe ne se sentit pas de taille à la forcer : on sait en effet que, bâtie dans une presqu'île dont l'étranglement à la gorge est à peine de 2 kilomètres, Ceuta est imprenable sans l'appui d'une flotte nombreuse. Ali se contenta de bloquer la ville par terre, en traçant à l'étranglement dont nous avons parlé, au pied de la sierra de Bullones, une série de tranchées qui isolaient complètement la place du continent.

Ce blocus, commencé en 1694, continuait encore en 1720, et Philippe V, qui avait succédé depuis vingt ans à Charles II, n'avait pas trouvé le moyen encore de songer à le faire lever, quand la fin de la guerre de la Succession, puis de celle de Sicile, lui donna enfin le moyen d'organiser une expédition dans ce but.

Environ dix-sept mille hommes concentrés à Tarifa, Cadix et Malaga, s'embarquèrent dans les derniers jours d'octobre sous le commandement du marquis de Lede (Leyde) ; deux flottilles aux ordres l'une de don Carlos Grillo, l'autre de don José de los Rios convoiaient les bâtiments de transport.

Après avoir pris terre heureusement, le généralissime jugea bon de donner quelques jours de repos à ses troupes et en profita pour les amalgamer avec celles — déjà nombreuses — qui constituaient la garnison de Ceuta.

Le 17 novembre au matin fut fixé pour une attaque générale ; Lede forma ses troupes en quatre colonnes de six à sept bataillons

chacune, précédées de sapceurs et de grenadiers chargés de pratiquer un passage dans les tranchées ennemies.

Le combat fut sanglant et la résistance rude. La garde noire du sultan formée de deux mille nègres fanatiques se distingua par sa ténacité et son énergie : cependant il fallut céder. Après quatre heures de lutte, l'armée musulmane se mettait en retraite dans la direction de Tétouan laissant sur le champ de bataille environ cinq cents morts, vingt-neuf canons, quatre mortiers, quatre étendards, un drapeau et une quantité considérable de munitions de guerre ou de bouche.

Détail qui a sa signification : il n'y eut pas de prisonniers.

La levée du blocus de Ceuta en 1720 produisit, au Maroc, un effet considérable, et il est probable que les Maures ne seraient de longtemps revenus à la charge si l'on avait laissé à leur initiative de désigner l'époque de nouvelles attaques.

Cependant l'heure n'était pas éloignée où la place espagnole allait avoir à repousser une autre tentative.

Quelques années après la victoire du comte de Ledesma, un protestant hollandais, qui, après avoir un moment capté la confiance de Philippe V, venait d'être disgracié et chassé de la Péninsule, fit la connaissance à La Haye, où il était retourné, de cet alcade Perez, le plénipotentiaire marocain dont nous avons parlé déjà. Ce Hollandais s'appelait le duc de Ripperda, — un titre concédé par Philippe V, — et, tout aventurier sans vergogne qu'il fût, il savait déployer, dans les intrigues ténébreuses qu'il aimait à tramer, les ressources d'un véritable génie. Sa disgrâce lui avait inspiré envers son ancien bienfaiteur des sentiments de haine dont il brûlait de donner des preuves : il cherchait un moyen de nuire à l'Espagne, et les relations qu'il roua avec l'alcade Perez semblèrent lui offrir l'occasion qu'il recherchait. Ripperda avait été suffisamment mêlé aux questions politiques espagnoles pour savoir quel intérêt attachait Philippe V à la conservation de Ceuta; d'autre part, il n'ignorait pas combien avait été sensible au sultan Abdallah la défaite de l'année 1720; en outre, il fut mis au courant par Perez du vif désir qui animait le monarque arabe de chasser les Européens de tous les postes qu'ils occupaient dans son empire.

Ripperda offrit donc à Perez de remettre Abdallah en possession de ces places espagnoles qui lui tenaient si fort au cœur.

Tout sagace qu'il fût, l'alcade Perez prit l'aventurier pour un véritable grand seigneur. Il référa à son maître de la proposition de Ripperda, lui parla du personnage comme d'un homme tout-puissant, appuya chaleureusement la demande du traître, fit tant et si bien, que le sultan Abdallah non seulement consentit à recevoir

l'ancien ambassadeur de Philippe V, mais encore l'accueillit comme il n'eût pas reçu peut-être un véritable envoyé de ce prince ¹.

Une fois au Maroc, Ripperda sut s'immiscer non seulement dans l'intimité du prince, mais encore dans celle de l'impératrice-mère, une Anglaise renégate, par parenthèse, — qui devint, dit-on, sa maîtresse². Avec d'aussi solides appuis, il ne tarda pas à acquérir une situation importante au Maghreb. De même qu'il s'était fait catholique en Espagne, il se fit musulman au Maroc, et, troquant sa couronne à fleurons pour un turban plus ou moins bariolé, le duc de Ripperda devint Osman-pacha.

Le roi Philippe V n'avait pas été sans entendre parler et du voyage de son ancien ministre et de la faveur dont il jouissait auprès du sultan Abdallah, mais il était loin de supposer dans quel but Ripperda s'en était allé au Maroc.

Au commencement de 1732, un juif marocain vint le lui apprendre.

Ce transfuge, — un certain Jacob Vandebas, — ancien serviteur de Ripperda, avait compris qu'il pouvait vendre le secret de son maître une somme considérable, tandis que, à ne point le livrer, il n'avait en perspective que la reconnaissance du sultan : entre les deux avantages, il ne manqua pas de se décider pour les espèces sonnantes. Vandebas annonça qu'une armée marocaine de trente-six mille hommes était en route pour la place de Ceuta et qu'elle l'atteindrait vraisemblablement en octobre. Don Antonio Manso, le gouverneur de Ceuta, averti à temps, put donc se mettre en mesure de recevoir les troupes d'Abdallah. Jugeant qu'une offensive hardie était de nature à démoraliser son agresseur, il lança à sa rencontre une colonne d'environ cinq mille hommes, commandée par le brigadier don José Aramburu, ayant sous ses ordres les colonels comtes de Mahoni, don José Masones, don Juan Pingarron et don Basilio de Gante.

Après un premier combat où l'avant-garde ennemie fut bousculée, le général Afamburu atteignit le gros des forces marocaines, — environ dix à quinze mille hommes, — près de Serralbo, à huit kilomètres de Ceuta. La lutte paraissait devoir être, là, plus acharnée, mais la pusillanimité de l'infanterie marocaine, qui lâcha pied dès les premiers coups de fusil, détermina bientôt une panique

¹ « Abdallah, por su parte, consintió en recibir en su imperio á un hombre tan grande, tan útil como Perez le pintaba á Ripperdá; y con efecto, la recepción que le hizo á este en Mequinez, fué ostentosa y magnífica. » (Canovas del Castillo, *Apuntes*.)

² « Apenas se conocieron Ripperdá y Leila-Yanet, los unió la cultura y el interés, y aun el amor, á lo que se supone. » (Canovas del Castillo, *Apuntes*.)

générale. Les généraux ennemis, — parmi lesquels Ripperda, — ne durent leur salut qu'à la vitesse de leur chevaux : et les armes de toute sorte, que les Espagnols recueillirent en grand nombre sur le champ de bataille, témoignèrent hautement du désarroi qu'avait jeté dans l'armée arabe la tactique énergique du général espagnol. Deux canons, un mortier, quatre drapeaux, des provisions de toutes sortes, des munitions, des chevaux demeurèrent entre les mains des vainqueurs, sans compter la lettre du marchand anglais, réclamant le paiement de sa contrebande de guerre, dont nous avons parlé un peu plus haut¹.

Décidément le sultan Abdallah n'était point heureux dans ses entreprises contre la ville de Ceuta, et cette fois il se le tint pour dit. Jusqu'à sa mort, nous ne trouvons plus aucune tentative à main armée contre la place espagnole.

Son fils Sidi-Mohammed, qui lui succéda en 1757, parut tout d'abord avoir profité de l'expérience de son père, et les premières années du règne du nouveau prince signalèrent pour le Maroc une ère de prospérité que ce pays n'avait jamais connue. Au contraire des sultans qui l'avaient précédé au pouvoir, et qui, tous, s'étaient faits remarquer par leur haine de l'étranger, Sidi-Mohammed parut rechercher les Européens : les traités que le Danemark et la Hollande avaient arrachés à ses prédécesseurs furent confirmés, et le souverain marocain fut le premier à demander à l'Espagne une alliance dont le protocole fut rédigé et signé à Fez en 1767 par don Jorge Juan, lieutenant général de la flotte espagnole.

C'était la première fois que l'Espagne entraît diplomatiquement et officiellement en relations avec le souverain du Magreb : l'on pouvait donc croire que, de quelques années au moins, les places de la Méditerranée n'auraient rien à souffrir des attaques des Arabes. Cependant, sans motif apparent, Sidi-Mohammed écrivit, en 1774, à Charles III une lettre singulière. « Sans déclarer la guerre » au roi catholique, le sultan lui faisait part de ses projets de n'admettre plus les Européens dans toute l'étendue de son empire, sinon en qualité d'étrangers et sans qu'ils pussent rien posséder du sol.

Dans cet ordre d'idées, toutes les places espagnoles de la côte de la Méditerranée devaient revenir au sultan ; en revanche, celui-ci se hâta d'affirmer que les Européens pourraient y vivre et y trafiquer à leur aise : il demandait seulement à être maître chez lui.

Cette prétention était très soutenable : toutefois le roi Charles III ne l'admit pas, et ce dernier prince déclara la guerre à l'empereur

¹ La défaite de Serralbo fut le signal de la disgrâce de Ripperda. Ce personnage se réfugia à Tétouan, où il mourut misérablement en 1737. Il était né à Groningue en 1690.

du Maroc le 23 octobre 1774. Sidi-Mohammed publia alors un manifeste contre la prétention des Européens à s'implanter sur un territoire auquel ils n'avaient nul droit, et confiant « au Dieu tout-puissant, qui devait rendre à chacun ce qui lui appartenait », il parut devant la place de Méhilla le 9 décembre, à la tête d'une armée de treize mille hommes.

Aidé par des renégats de diverses nations, muni d'une bonne artillerie, — formée par les Anglais, — le sultan commença aussitôt un siège en règle, qui ne laissa pas que de donner fort à faire au gouverneur espagnol, le maréchal de camp don Juan Sherlok. En quarante jours d'investissement l'artillerie marocaine lança dans la ville neuf mille bombes, qui coûtèrent à la garnison ou à la population quatre-vingt-quatorze morts et cinq cent soixante-quatorze blessés.

Ce fut en vain cependant, et ni Méhilla ni Vélez de la Gomera qui était attaqué en même temps, n'ouvrirent leurs portes aux Arabes. Alors, conséquent avec lui-même, et se rendant, comme il l'avait promis, à la décision de la Providence, Sidi-Mohammed écrivit au ministre espagnol Grimaldi une lettre, qu'il fit remettre par le général Sherlok, dans laquelle il déclarait cesser les hostilités.

Un plénipotentiaire marocain s'en fut à Malaga, un chargé d'affaire espagnol vint à Tanger, et, après divers pourparlers, la paix fut signée à Tanger, le 30 octobre 1780 par le comte de Florida Blanca et Sidi-Mohammed-ben-Ottoman, nommé à cette occasion ambassadeur du sultan près la cour d'Espagne.

En 1782, puis en 1785, eurent lieu de nouvelles conventions dans lesquelles furent stipulées diverses clauses relatives à la reconnaissance définitive du droit de l'Espagne à la possession de Ceuta, Méhilla et autres *presidios* de la côte, et jamais, depuis cette époque, le cabinet de Madrid n'eut avec son allié autre chose que de cordiales relations.

Ce n'était point que l'occasion manquât à Sidi-Mohammed de venger son échec de Méhilla et d'entrevoir même la perspective de reconquérir Ceuta. De 1778 à 1783 l'Angleterre, engagée contre la France et l'Espagne dans une guerre ou elle eût tout donné pour avoir des alliés, ne se fit pas faute d'inviter Sidi-Mohammed à diriger sur les places espagnoles du littoral africain des tentatives qui eussent constitué de puissantes diversions. Mais, soit que le sultan ne se rendît pas compte du poids que son cimenterre eût jeté dans la balance, soit qu'il fût assez honnête pour préférer à ses intérêts l'honneur de sa parole, il résista à toutes les invitations britanniques et ne se laissa ni intimider ni enjôler.

Grâce à l'amitié de ce prince, écrivait Floiila Blanca, dans

sa fameuse *Représentation* à Charles III, l'Espagne put laisser ses *presidios* sans garnison importante, tirer même de Ceuta la plus grande partie de ses canons, de sa nombreuse artillerie, bloquer sans crainte Gibraltar, vivre enfin dans la sécurité d'esprit qui lui permit de triompher d'un puissant ennemi.

Comme l'a dit M. Canovas del Castillo, il n'était pas à penser que cette leçon fût perdue..., et, cependant, qui pourrait affirmer que la mémoire du sultan Mohammed jouit encore en Espagne du souvenir auquel elle aurait droit ?

La faute n'en est pas tout à fait aux Espagnols.

A l'heure où éclatait, en France, une révolution formidable dont le contrecoup allait ébranler toutes les nations européennes ; au moment où une invasion sans exemple allait prendre la Péninsule au dépourvu et l'obliger à une lutte pour laquelle elle eut besoin de toutes ses forces vives, de toute son énergie, on ne pouvait trouver étrange que les questions coloniales tombassent dans l'ombre et que toute l'attention fût concentrée là où éclatait le principal danger.

Ce fut ainsi que les intérêts espagnols au Maroc périclitèrent à la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième, sans que l'on pût y porter remède ; ce fut alors que des colonies, bien autrement attachées à la Péninsule, bien autrement fécondes, bien autrement importantes, le Pérou, le Chili, les États du Centre-Amérique, se séparèrent pour toujours de la mère patrie.

Que pouvaient devenir les souvenirs de la guerre d'Amérique et la mémoire du sultan Mohammed dans ce gigantesque effondrement d'une puissance coloniale qui avait été jusque-là sans rivale ? Et d'ailleurs, les peuples ne sont-ils pas comme les individus ? N'est-ce pas de leurs ennemis qu'ils se souviennent surtout, bien plus tôt que de ceux qui ne leur ont fait que du bien ?

III

Comme le fait très justement remarquer un auteur qui a vécu longtemps au Maroc¹, les villes espagnoles de la côte méditerranéo-marocaine peuvent être considérées comme vivant, par rapport aux habitants du Riff, dans un état de blocus perpétuel.

Rien n'y fait, ni les menaces ni les châtiments.

Comme ces pilleurs d'épaves du littoral de l'Océan qui vivent de la dépouille des navires échoués sur leurs côtes, les Riffains, race rude et sauvage, sont toujours prêts à la lutte, au pillage, au massacre, assurés de l'impunité grâce aux montagnes abruptes

¹ M. Narcisse Cotte, ancien attaché français à la légation au Maroc.

qui leur servent à la fois de repaire et de refuge. Plusieurs fois déjà, des navires de nationalités diverses ont eu affaire avec ces bandits intraitables sans que la répression ait jamais abouti. « En 1854, la corvette française à vapeur *le Newton*, commandée par M. Hugues de Chaillé, longea toute la côte du Riff à portée de canon, envoya des bombes sur les villages, détruisit bon nombre de barques, en un mot donna aux Riffains une leçon assez sévère pour que plusieurs de leurs chefs vinssent à bord demander la paix et offrir des otages. On amena sur le pont un taureau qui fut égorgé en présence du commandant, comme gage des promesses solennelles faites par les Riffains. Cependant, quelques mois après cet acte de soumission, deux navires étaient attaqués et pillés dans les mêmes parages où *le Newton* était venu croiser en faisant feu de toutes ses pièces¹. »

Il est donc naturel que les voisins les plus rapprochés de populations aussi farouches soient constamment en butte à des agressions journalières.

A vrai dire, la question de nationalité, même de religion importe peu aux Riffains. « De leur attitude haineuse vis-à-vis des Espagnols, il ne faudrait pas conclure que tous leurs vœux tendissent à détruire les *presidios* et à affranchir leur sol de tout établissement étranger. Ils trouvent au contraire intérêt à leur maintien... Prendre l'argent des Espagnols et gagner le paradis en les tuant, quand cela est possible, telle est la pensée qui anime tous les Riffains². »

De même, avec le pouvoir précaire du sultan sur les tribus du littoral méditerranéen, il est difficile de lui demander compte d'exactions qu'il est matériellement dans l'impossibilité d'empêcher ou de châtier; mais, devant cette impuissance du pouvoir officiellement responsable, qui voudrait prétendre que le droit de répression n'appartient pas directement à l'offensé?

Dans le courant de l'année 1859, l'Espagne eut l'occasion de se décider, dans cette question délicate, pour l'affirmative ou pour la négative, et résolument, il faut le dire, elle opta pour la première.

A cette époque, et le maréchal O'Donnell étant au pouvoir, les habitants de Ceuta eurent à diverses reprises à souffrir de leurs turbulents voisins, et les vexations de ces pillards audacieux allèrent jusqu'à abattre un poteau aux armes d'Espagne qui traçait la limite entre la terre africaine et la zone espagnole.

L'insulte était directe; il n'était pas permis de la laisser passer

¹ *Le Maroc contemporain*, par Narcisse Cotte, p. 254.

² *Ibid.*, ch. xiv.

sans protester, et aussitôt les faits constatés, le gouvernement de la reine Isabelle adressa au grand vizir chérifien Seïd-Mohammed-Khateel une demande de réparation immédiate.

Le vizir se garda de refuser. Avec cette souplesse particulière à la race sémitique, il déplora les événements accomplis, promit les excuses exigées et protesta de son dévouement pour Sa Majesté Catholique. Mais quand il fallut passer des promesses à l'exécution, on se heurta à une invincible inertie. Le maréchal O'Donnell put se convaincre bientôt que, seule, une intervention armée amènerait le châtement des coupables.

Ce fut alors que, — l'expédition décidée et les préparatifs commencés, — on vit s'insinuer dans le règlement de la question une puissance qui ne pouvait manquer de vouloir chercher à y prendre part : nous avons nommé l'Angleterre.

Désolée d'un conflit qui allait donner à l'Espagne une occasion de mettre à nouveau le pied sur la terre africaine, jalouse de l'influence qui allait forcément en résulter pour cette puissance au Maroc, lord Russell commença par déclarer que les récents différends survenus entre les gouvernements d'Espagne et du Maroc sur le littoral méditerranéen, paraissaient dus aux actes de violence commis par les tribus mauresques des environs de Ceuta, *mais qu'ils semblaient aussi avoir été provoqués par les défis et les excitations du gouverneur de la place.*

C'était bien osé déjà, et cependant ce ne fut pas tout. Dans les mêmes dépêches, adressées par lord Russell à M. Buchanan l'ambassadeur de la reine d'Angleterre à Madrid, ce dernier ministre était chargé de demander au gouvernement de la reine Isabelle « une déclaration *par écrit* portant que si, dans le cours des hostilités, les troupes espagnoles venaient à occuper Tanger, cette occupation serait temporaire et ne se prolongerait point au-delà de la ratification d'un traité de paix entre l'Espagne et le Maroc ».

M. Calderon-Collantes, alors ministre des affaires étrangères du cabinet O'Donnell, eut la faiblesse de s'incliner devant cette injonction, et il répondit à M. Buchanan suivant le désir de John Russell. Aussitôt, et encouragé par ce premier succès, le cabinet anglais poussa plus loin ses exigences et émit la prétention d'empêcher l'Espagne d'étendre la zone territoriale qui entoure Ceuta, sous prétexte « que l'occupation permanente d'une pareille position par l'Espagne lui permettrait d'empêcher le passage du détroit à des navires fréquentant le Méditerranée ».

C'était réellement de l'outrecuidance de la part de gens qui détiennent sur la terre d'Espagne un lambeau de territoire dont l'occupation est une insulte permanente pour cette puissance.

Cependant M. Calderon-Collantes eut encore [la] faiblesse de céder, et il répondit à M. Buchanan, le 31 octobre 1859, « que le gouvernement de la reine Isabelle ne modifierait pas ses intentions de n'occuper aucun point sur les détroits dont la position serait de nature à donner à l'Espagne une supériorité dangereuse pour la navigation ».

Que serait-il arrivé si M. Calderon-Collantes, au lieu de s'incliner comme il le fit devant les prétentions anglaises avait répondu à M. Buchanan qu'il n'avait pas d'engagement à prendre envers l'Angleterre et que cette dernière n'avait pas à se montrer plus exigeante que la France, par exemple, ou l'Italie, puissances méditerranéennes bien autrement intéressées que l'Angleterre dans la question ?

.....

L'armée espagnole chargée d'exiger du sultan Sidi-Mohammed la réparation légitimement due au pavillon national fut placée sous le commandement du maréchal O'Donnell et divisée en quatre corps respectivement aux ordres des généraux Echague, don Juan de Zabala, Ros de Olano et don Juan Prim comte de Reus. Elle comprenait 48 bataillons d'infanterie, 12 escadrons de cavalerie et 13 batteries, plus 15 compagnies du génie, avec les services administratifs et auxiliaires correspondant, donnant un total d'environ 30 000 hommes, 3000 chevaux et 78 pièces de canon. L'ensemble de ces troupes, réuni au camp d'Algésiras, fut passé en revue, par le général en chef, le 14 novembre 1859, et dès le surlendemain, l'embarquement commençait. L'expédition débutait sous d'assez méchants auspices. En outre du temps qui était fâcheux, un mal terrible qui déjà avait apparu dans le port d'embarquement — le choléra — s'abattit sur les troupes dès le lendemain du jour où elles eurent touché le sol d'Afrique, avec un acharnement qui fit en quelques heures de nombreuses victimes. Ce fut dans ces conditions qu'il fallut repousser les premières attaques des Arabes. Ceux-ci n'avaient pas attendu que l'ensemble des troupes qu'ils allaient avoir à combattre eût pris pied sur leur continent, et, dès le 22, ils avaient commencé leurs attaques. Repoussés avec des pertes sensibles, ils revinrent à la charge, sans plus de succès, le 25 et le 30, et livrèrent, le 9 décembre, une action plus sérieuse avec des troupes dont on put évaluer l'effectif à environ 6000 hommes.

L'objectif choisi par le généralissime espagnol était Tétouan, à environ 60 kilomètres de Ceuta, et comme les militaires pourraient s'étonner de voir le maréchal O'Donnell prendre comme terme de ses efforts un point aussi divergent et aussi peu en rap-

port avec les règles ordinaires de la stratégie, nous ferons remarquer qu'avec le but hautement avoué par la reine de ne pas pousser la guerre à fond, de ne la faire qu'assez pour châtier des rebelles, l'entrée à Tétouan suffisait pour la réparation voulue. En outre, dans un pays inconnu, sans chemins, sans communications, il était important de ne pas s'enfoncer trop dans l'intérieur, de ne pas trop abandonner la côte, et le choix du point à atteindre se ressentit forcément de ces considérations.

Le 15, le 25 et le 29 décembre, eurent lieu de nouveaux combats dans lesquels, pas plus que dans les premiers, les Arabes n'eurent l'avantage. Au milieu de fatigues excessives, malgré la maladie qui ruinait l'armée, le soldat espagnol montrait là, au grand soleil d'Afrique, ses vertus natives, ces qualités qui font de lui un des types les mieux trempés pour la guerre. Maniant tour à tour la pioche et le fusil, tantôt soldat d'avant-garde et tantôt pionnier, il lui fallait combattre pour tracer la route à l'artillerie et aux voitures, combattre pour la conserver, combattre pour avancer.

On arriva ainsi au mois de janvier 1860. L'ennemi reculait, mais son moral ne paraissait pas affecté. Les contingents semblaient se renouveler sans peine, et cette brillante cavalerie arabe, malgré ses échecs, avait toujours le même entrain pour charger et se précipiter sur les baïonnettes espagnoles.

Cependant le 3 janvier eut lieu dans la vallée de los Castillejos, un engagement plus sérieux que toutes les rencontres précédentes. Les Arabes, commandés par Muley-Abbas, un frère de l'empereur, s'étaient retranchés dans une position bien choisie; ils eurent longtemps l'avantage, et n'eût été l'intrépidité du général Prim, qui montra en cette circonstance la brillante bravoure qui était son apanage, c'en était fait peut-être de l'armée espagnole. Enfin, après une mêlée sanglante, les Arabes furent contraints à la retraite, et l'arrivée soudaine du général Zabala sur le champ de bataille, à la tête des bataillons Simancas, Léon, Arapiles et Saboya, décida complètement de la journée. Les Espagnols eurent environ cent tués et cinq cents blessés.

L'affaire de los Castillejos, qui eut en Espagne un immense retentissement, est la première qui parut faire quelque impression sur l'esprit insouciant du sultan. L'armée marocaine avait battu en retraite jusque sous les murs de Tétouan, et elle se réorganisait rapidement, résolue à attendre là l'envahisseur. Celui-ci, qui n'avait fait encore que 5 lieues depuis Ceuta, obligé qu'il était de s'avancer peu à peu et de faire de nombreux séjours, sembla, au contraire, vouloir activer sa marche et profiter de son succès pour serrer à son tour ses ennemis. Mais, après une reconnaissance poussée par

le général Garcia jusqu'au djebel Kahla, à 20 kilomètres de Tétouan, le maréchal O'Donnell reconnut l'impossibilité d'atteindre le camp marocain avant la fin du mois; il profita de ce retard forcé pour réorganiser ses colonnes, dans lesquelles la maladie et le feu de l'ennemi avait fait des vides nombreux. La flotte rendit, dans ces circonstances, d'importants services. Côtayant à petite distance le littoral, elle put, à toute heure, approvisionner l'armée en vivres, en munitions, en matériel, évacuer les blessés, débarquer les troupes de remplacement, assurer enfin les communications non seulement avec la base d'opérations éventuelle, qui était Ceuta, mais aussi avec la base véritable, c'est-à-dire Algésiras et la Péninsule.

Le 5 janvier, on était arrivé au campement de la Condesa : le 7, après avoir franchi un défilé dangereux, on avait atteint le djebel Kahla, et dix jours plus tard, après un engagement inattendu sur l'oued Cus (Martin), le maréchal établissait son camp sur les bords de l'oued el Khelu ¹, où il voulut se fortifier, dans le cas qu'il dût entreprendre le siège de Tétouan.

Quinze jours se passèrent, sur le bord de l'oued el Khelu, à remuer de la terre, à manier le pic et la pioche plutôt que le fusil. Sauf une fois, le 23 janvier, où les Arabes essayèrent d'entraver le débarquement du parc de siège, l'ennemi ne parut pas. Cependant les reconnaissances avaient informé le capitaine général que les Arabes se fortifiaient de plus en plus dans la position qu'ils avaient choisie pour défendre la ville en avant; un autre frère de l'empereur, Muley-Ahmed, avait rejoint l'armée avec une partie de la garde noire (*bokharis*); enfin ils s'occupaient d'armer de batteries plus ou moins puissantes diverses redoutes établies sur le front de leur camp.

Le maréchal O'Donnell comprenait bien l'importance du temps et sentait que chaque jour de retard donnait un avantage à son ennemi. Il se décida donc à ne pas attendre davantage, bien que quelques jours eussent été indispensables pour terminer ses aménagements et il fixa l'attaque des positions ennemies au 4 février.

Il faisait ce jour-là un temps humide et brumeux, un froid vif. A distance, on apercevait vaguement la neige qui blanchissait les pentes du petit Atlas, et, au delà de la rivière que bordait le front du camp espagnol, la position ennemie dominait son profil indécis sur le versant mamelonné d'une colline élevée.

A huit heures et demie, l'armée assaillante, en position, n'attendait plus que l'ordre de se porter en avant. A droite apparaissait le

¹ Les Espagnols disent Guad el Jelu. C'est ainsi que de l'oued el Kebir, le grand fleuve, ils ont fait le Guad-al-Quivir, qu'ils disent le Guadalete, le Guadiana, etc., pour l'oued el Lhete, l'oued Iana.

corps du général Prim, ayant ses deux premières brigades en échelon de bataillons et les deux autres en colonnes serrées. Entre la troisième et la quatrième brigade étaient placées deux batteries du 2^e régiment monté et deux batteries de montagne. A gauche le troisième corps (Ros de Olano) dans une formation analogue, avec l'artillerie à cheval entre ses brigades. Le centre formé de l'artillerie de réserve était soutenue par la cavalerie sur deux lignes, tandis que la réserve générale (général Rios) était placée à la droite, pour prévenir un mouvement tournant que le général en chef redoutait de ce côté.

Nous n'entreprendrons pas, — et ce n'est pas ici le lieu, — de décrire cette bataille de Tétouan, qui est, avec raison, une des plus glorieuses dont s'enorgueillit l'armée espagnole. Et réellement tout y fut à louer : les dispositions prises par le général en chef, l'exécution des ordres, et surtout l'entrain, l'élan des troupes qui, quarante minutes après que le commandement de : En avant ! avait été prononcé, plantaient le drapeau national sur l'enceinte du camp arabe.

Deux drapeaux, huit canons, de nombreux approvisionnements, huit cents tentes, des armes, des munitions, des animaux de bât, des chameaux, des chevaux, tombèrent entre les mains des vainqueurs qui perdirent à la vérité soixante-six tués et mille quatre-vingt-dix-sept blessés.

Le lendemain, Tétouan, après quelques pourparlers, ouvrait ses portes aux vainqueurs, et un mois après, après un dernier combat près de l'oued Ras¹, l'empereur du Maroc consentait enfin à signer la paix.

En cet instant, il est certain que l'Espagne était maîtresse de faire ce qu'elle croyait opportun pour l'honneur présent de ses armes et la sécurité future de ses nationaux au Maroc. Malgré ce qu'eût pu dire l'Angleterre, elle eut eu le droit de demander des compensations territoriales légitimes, de ne pas se contenter d'une indemnité pécuniaire toujours aléatoire quand il s'agit d'un créancier comme le sultan du Magreb, de planter son drapeau d'une façon durable sur la terre africaine chaude encore du sang glorieux de ses enfants.

Malheureusement l'Espagne est, comme la France, empreinte encore de cet esprit chevaleresque, qui tend à devenir de plus en plus rare en un temps pratique comme le nôtre. Ce n'est ni la rusée Albion ni la Prusse foncièrement rapace qui auraient agi ainsi, mais autres races autres procédés, et il faudra du temps encore aux peuples latins pour s'assimiler le penchant aux rapines qui caractérise le sang prussien ou britannique.

¹ Les Espagnols disent Wad-Ras.

Il suffit de lire le traité de Wad-Ras (oued Ras), signé le 26 avril 1860 entre l'Espagne et le Maroc, pour sentir combien fut généreux le gouvernement de la reine Isabelle, mais généreux de cette générosité qui n'est pas permise aux peuples, si elle fait l'honneur des individus. La reconnaissance des vieux droits de l'Espagne sur Ceuta, sur les *presidios* d'Afrique et sur une petite portion d'un territoire africain situé sur la côte atlantique : Santa-Cruz de mar Pequeña, enfin une indemnité pécuniaire assez considérable — mais, qui n'est pas payée encore, — tels ont été tous les avantages que l'Espagne a retirés d'une campagne glorieuse qui lui a coûté beaucoup de sang et beaucoup d'argent.

« Nous n'allons pas civiliser les Arabes, avait dit O'Donnell aux Cortès, en demandant des fonds pour l'expédition : nous allons seulement en Afrique obtenir la réparation des injures reçues »¹. C'était bien, mais il eût été mieux de faire l'un avec l'autre, et le premier but eût été plus généreux encore que le second.

L'expansion de la puissance espagnole dans le nouveau monde a surabondamment prouvé que nos voisins d'outre-Pyrénées ont tout ce qu'il faut pour créer au delà des mers des établissements durables. Il n'est pas moins certain qu'ils ont tiré de leur empire colonial plus d'éléments de décadence que de sources de grandeur, mais l'expérience leur a servi, et l'Espagne moderne, comme les autres nations européennes, doit prendre sa part du mouvement d'émigration qui souffle sur la vieille Europe, sous peine de perdre ce qui lui reste de prépondérance et d'influence.

Il faut le dire d'ailleurs, l'idée que la péninsule ibérique ne peut pas vivre dans l'isolement, alors que les pavillons de toutes les nations vont flotter chaque jour sur des terres nouvelles, est aujourd'hui générale chez nos voisins, et, en particulier en ce qui concerne le Maroc, l'opinion est unanime à réclamer du gouvernement une ingérence sérieuse dans les affaires de ce pays.

Il suffit de se rappeler ce que nous avons dit des relations anciennes du Maroc avec l'Espagne, il suffit d'envisager la position géographique des deux pays, de considérer les droits qu'a créés à nos voisins l'expédition de 1859, de voir qu'ils ont déjà pris pied sur le sol africain, de rappeler qu'ils sont maîtres des Canaries, en face du littoral occidental du Magreb, qu'ils ont avec leurs voisins de l'autre côté du détroit certaines affinités de sang et de tempérament, il suffit, disons-nous, de se souvenir de tout cela pour comprendre les droits qu'a l'Espagne, à l'exclusion de toute nation européenne, en ce qui concerne le Maroc.

¹ « No vamos á civilizar á los Moros, ni siquiera á asimilarnoslos; vamos á reparar sólo agravios recibidos. »

On aurait tort de prétendre que l'Espagne actuelle n'a pas la vitalité nécessaire pour coloniser à l'étranger et que ses 17 millions d'habitants sont insuffisants à peupler son propre territoire, grand comme la France, qui en a 38 millions.

Depuis la guerre de 1860, cent mille Espagnols ont émigré en Algérie et l'on arrive à un chiffre double si l'on compte les émigrations aux Antilles ou aux Amériques. N'est-il pas à penser que cette population considérable ne se fût pas expatriée si loin, si elle avait eu près de la mère patrie une terre hospitalière, neuve, prête à la recevoir ¹ ?

D'ailleurs l'influence espagnole au Maroc n'est pas seulement politique et elle n'existe pas seulement sur les points de la côte ou le drapeau rouge et jaune flotte ostensiblement. Il y a longtemps que des missions catholiques venues de la Péninsule ont essayé de répandre dans le Magreb l'influence européenne et qu'elles l'y maintiennent sinon prépondérante du moins tolérée et respectée.

Le christianisme, on le sait, avait pénétré au Maroc dès le troisième siècle, et il y compta de nombreux évêchés, Tingis, Sala, Tacolorida, Volubilis, dont les titulaires relevaient comme aujourd'hui du primat d'Afrique, l'évêque de Carthage ².

Après l'invasion arabe les Chellalas chrétiens qui refusèrent d'embrasser l'islamisme durent se réfugier dans l'Atlas, où ils vécurent pendant plusieurs siècles dans la pratique de leur culte, jusqu'à ce qu'enfin, cernés de toutes parts, isolés du reste de la chrétienté, ils finirent par se faire mahométans.

Les missionnaires espagnols qui, dès les premiers jours de la conquête, suivirent les armées qui étaient entrées dans Mélélla, Ceuta, Tanger, Larache, La Mamorra, Salé, R'bat, Mazaghan, furent malheureusement impuissants à s'introduire dans le cœur du pays, là précisément où ils eussent été le plus nécessaires pour ressusciter les vestiges d'une croyance qui allait chaque jour s'oblitérant davantage.

Au contraire, dans les villes et même dans des centres peuplés entièrement soumis aux sultans, comme Fez et Maroc, par exemple, ils arrivèrent à conquérir une véritable influence, et nous voyons des hommes comme le frère Thomas, le frère Francisco de la Concepcion, jouir auprès des chérifs d'une considération particulière.

Sous le règne de Muley-Ismaël, à la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième, au milieu des ténèbres d'un régime encore barbare, les missions espagnoles se développent d'une façon telle, qu'elles ont d'importantes ramifications dans la plupart des villes de l'empire. Généralement, pour être à même de mieux

¹ *Revista científico-militar* de Barcelone, 6^e année, 2^e époque, t. I, p. 12.

² Le *Moniteur de Rome*, 15 octobre 87.

secourir les malheureux prisonniers pour lesquels ils remplissaient surtout leur ministère, c'est dans les prisons mêmes que les missionnaires établissaient leurs maisons.

Les missions espagnoles étaient, à cette époque, entre les mains des PP. Franciscains déchaussés d'Andalousie, et elles y seraient demeurées longtemps si les Trinitaires n'avait obtenu leur expulsion, pour se mettre à leur place. Mais cet excès de zèle ne porta pas bonheur aux nouveaux apôtres, qui tombèrent, après un court règne dans un tel état de misère et d'abandon que la congrégation de la Propagande dut rétablir les Franciscains.

La nouvelle mission se repeupla à nouveau d'Espagnols, et pendant les dernières années du règne de Muley-Ismaël, les Franciscains déchaussés de la province de San Diego d'Andalousie possédaient deux églises à la cour de Méquinez avec les mêmes privilèges qu'en Espagne. Il y avait en outre quatre chapelles, deux desservies par des Français et deux par des Portugais. A Salé, à Fez, à Tétouan, les missionnaires possédaient deux hôpitaux chacun avec une chapelle.

A la fin du dix-huitième siècle les pères Franciscains n'avaient fait que grandir en influence au Maroc, grâce au règne du bienveillant Mahommed. C'est d'ailleurs à eux en grande partie et particulièrement au frère José Bathas que Charles III avait dû le succès de la plupart de ses négociations avec le sultan. Leur habit même était devenu populaire et non seulement il était supporté, mais aimé et même vénéré ¹.

Quand, en proie à la guerre civile et aux luttes intestines dont nous avons parlé, l'Espagne eut cessé de continuer avec le Maroc les relations suivies qu'elle avait entamées sous Mohammed, ce furent encore les missionnaires qui perpétuèrent les traditions nationales au milieu des populations du Magreb, et l'habit de saint François garde encore aujourd'hui, malgré les événements, une partie du prestige dont il jouit jadis.

Actuellement les Franciscains possèdent au Maroc des églises particulières, à Tétouan et à Tanger, et dans les villes où ils n'ont point d'édifices spéciaux, le culte a lieu dans des maisons particulières louées à cet effet ². La mission comprend, à l'heure actuelle, douze prêtres, dont quatre à Tanger, quatre à Tétouan, deux à Casablanca, un à Mazaghan et un à Mogador. Le supérieur a le titre de vicaire apostolique et réside à Tanger ³.

¹ Canovas del Castillo, *Apuntes*, passim.

² Lettre de Casa-Blanca (Maroc), en date du 11 octobre 1887. Dans la *Correspondencia militar*.

³ Le *Moniteur de Rome*, 15 octobre 1887.

On voit donc que le terrain est heureusement préparé pour une intervention espagnole au Maroc, et nous croyons avoir démontré qu'aucune nation européenne n'a sa voie tracée dans cet empire comme l'Espagne. Au point de vue politique et militaire, elle a sur le continent africain divers ports qui lui constituent des points d'appuis de premier ordre : sa véritable base d'opérations est à Algésiras ou à Cadix, à 14 kilomètres de la côte marocaine. Sous le rapport moral, ses relations antérieures, ses rapports actuels, ses missionnaires et ses commerçants lui ont créé, dans le centre du pays, une source de ressources précieuses : même climat, en beaucoup de points, même mœurs et même langage. Quelle est la nation d'Europe qui pourrait mettre en avant des éléments de succès de cette importance ?

Donc, au point de vue du droit, l'Espagne est la seule puissance à même de passer le détroit quand l'heure prochaine de la dislocation de l'empire marocain aura sonné : au point de vue des moyens, elle tient encore la tête des nations européennes ; au point de vue des convenances particulières enfin, nul doute que sa position géographique ne désigne ce lambeau de la côte africaine comme devant lui appartenir.

IV

Et la France, nous dira-t-on, qu'en faites-vous donc dans cette affaire ? La France n'a-t-elle pas aussi des droits sur le Maroc : sa situation en Algérie, ses relations anciennes avec le Magreb, sa qualité d'État méditerranéen lui donne-t-elle la faculté de se désintéresser dans la question ?

A ces diverses questions, il nous sera facile de répondre.

Il n'est pas incontestable que la France entretenu avec le Maroc des relations qui nous donneraient le droit d'intervenir, le cas échéant, dans ses affaires. Bien avant le règne de Muley-Ismaël, qui envoyait à la cour de Louis XIV un ambassadeur chargé de demander pour lui la main de la princesse de Conti¹, notre pays avait vécu en bonne intelligence avec le sultan du Magreb, et il

¹ A cette occasion, J.-B. Rousseau adressa à la princesse (fille de Louis XIV et de mademoiselle de la Vallière) le sixain suivant :

Votre beauté, grande princesse,
 Porte des traits dont elle blesse
 Jusques aux plus sauvages lieux,
 L'Afrique avec vous capitule,
 Et les conquêtes de vos yeux
 Vont plus loin que celles d'Hercule.

suffit d'étudier les relations commerciales qui unirent, au moyen âge, les ports marocains de la Méditerranée avec les nôtres pour comprendre les liens qui reliaient, à cette époque éloignée, les deux empires¹. Au commencement du siècle actuel, nous voyons encore le sultan Muley-Soliman envoyer une ambassade solennelle à Napoléon pour lui demander son amitié, et enfin depuis 1830, — en particulier depuis Isly, — la communauté de frontière entre le Magreb et l'Algérie nous a donné le devoir d'intervenir souvent dans la politique marocaine. Mais, à part cette considération que nous devons veiller à ce que le Maroc ne tombe point entre des mains essentiellement hostiles à notre pays, nous croyons qu'il ne peut y avoir pour nous que des avantages à soutenir au Maroc le premier des ayants-droits, l'héritier naturel et légitime, ou tout au moins paraissant tel.

Une telle politique serait d'ailleurs de nature à nous concilier les sympathies d'une nation sœur avec laquelle nous devons marcher la main dans la main.

Il n'y aurait qu'un cas où la France pourrait se mettre sur les rangs pour cette conquête, ce serait celui où l'Espagne déclarerait y renoncer ou se montrerait incapable de l'effectuer pour son compte. Alors, évidemment, nous entrerions les premiers en ligne et nous apparaîtrions au Maroc forts à la fois de nos droits, et du désintéressement que nous aurions en premier lieu montré.

Sous ce rapport, tous les gens sensés sont unanimes à reconnaître que la France ne peut, ne doit pas se désintéresser de la question marocaine, et certains politiques étrangers sont même enclins à défendre nos droits au détriment de ceux de l'Espagne.

« Il n'y a de progrès possibles dans l'état lamentable du Maroc, écrivent MM. Joseph Dallon, Hosker et John Ball, dans leur *Journal of a tour in Marocco and the great Atlas*, que si ce pays passe sous la loi d'un peuple civilisé assez fort pour briser promptement la résistance inévitable de la classe dirigeante, assez éclairé pour avoir à cœur la prospérité de la nation marocaine.

« Si nous nous demandons quel est le peuple européen indiqué par les circonstances comme plus propre que tout autre à réussir dans cette entreprise, nous n'en voyons pas de plus indiqué que le peuple français.

« La France a déjà mené à bien une tâche semblable dans la portion de l'Afrique septentrionale qui confine au Maroc; elle a

¹ Voyez : *Relations de commerce de l'Afrique septentrionale ou Magreb avec les nations chrétiennes au moyen âge*, par le comte de Mas-Latrie, membre de l'Institut. Paris, Didot, 1886.

toute espèce de motifs d'ajouter à ses possessions un territoire qui offre de bien plus grandes ressources naturelles que celui qu'elle possède déjà. Sans doute, cette conquête serait faite déjà si les compétitions de certaines puissances européennes sur cette portion du sol africain ne l'avaient arrêtée..... La France trouverait là un nouveau théâtre pour épandre l'énergie vitale qui se trouve trop à l'étroit sur le continent; elle se fortifierait en même temps par le sentiment intime qu'elle jouerait un rôle utile dans le progrès du monde. »

Si alléchantes que soient ces propositions, nous estimons que nous ne devons rien faire avant que nos voisins d'outre-Pyrénées ne se soient prononcés.

D'ailleurs en déclarant que l'Espagne est la nation la plus naturellement désignée pour recueillir, au Maroc, une succession qui ne peut manquer d'être bientôt ouverte, nous ne cédon pas à un sentiment de générosité platonique, de pur amour du droit et de la légalité, nous estimons agir pour le bien véritable de notre pays, pour l'intérêt général des peuples latins, qui doivent marcher unis s'ils veulent répandre dans le monde l'influence légitime à laquelle ils ont droit.

Nous profiterions des circonstances pour pousser la frontière algérienne jusqu'à sa limite naturelle, l'oued Moulouya, continuée vers le sud par l'oued Ghir, et désormais appuyée à une barrière bien définie, exempte des incursions des brigands du Figuig et du Tafilet, nous n'aurions plus qu'à continuer en paix notre œuvre colonisatrice en Algérie, sûrs d'un voisin qui saurait se faire respecter chez lui.

Dans cet ordre d'idées, il est incroyable combien l'erreur commise au moment où fut signé notre traité de 1845 a été préjudiciable au développement de notre province d'Oran, en spécifiant mal notre frontière avec le Maroc.

Il était évident que la limite, entre le Maghreb et l'Algérie française, qu'on prenait à l'embouchure de la Moulouya devait se continuer par ce fleuve et son opposé par le sommet, l'oued Ghir. C'était là l'ancienne limite de la Tingitane, et il ne semblait pas qu'il pût s'élever le moindre doute à ce sujet.

Depuis Salluste jusqu'à O. Reclus, tout le monde a su et dit qu'il ne pouvait exister d'autre frontière commune aux deux pays, et, dans ses *Eléments pour servir à l'histoire de l'empire du Maroc*, M. Canovas del Castillo, l'ancien premier ministre d'Alphonse XII, l'éminent écrivain espagnol que l'on connaît, a commencé son livre par cette déclaration sans ambages : « Les eaux de la Moulouya ou Moulouya, *limite naturelle de l'Algérie et de l'empire du Maroc*, marquèrent jadis, suivant Salluste, les confins du royaume du numide

Jugurtha et le commencement de la Maurétanie ¹. » On n'est pas plus explicite. Or le traité de 1845, dit M. A. Filias ², qui fixa la limite de nos possessions d'Afrique, a été conclu au lendemain presque de la bataille d'Isly, c'est-à-dire à une époque où le gouvernement français n'avait encore que des notions très incomplètes sur la configuration du territoire. « Le plénipotentiaire marocain put donc affirmer, sans être contredit, que l'Adjeroud formait, au nord-ouest, notre frontière naturelle, et que, le pays situé au sud des *Ksour* (villages) étant inhabitable, la délimitation en serait superflue. On a fini par s'apercevoir que notre frontière aurait dû être fixée, non pas comme elle l'a été en 1845, et telle qu'elle est encore aujourd'hui, mais bien par le cours de la Moulouya et par celui de l'oued Ghir. Ces deux grandes rivières descendent du plateau le plus élevé de la chaîne qui traverse, de l'est à l'ouest, l'empire du Maroc et servent, en quelque sorte, de barrière naturelle entre les deux pays. »

Dans ces conditions, il devait arriver ce à quoi l'on devait s'attendre. Avec des voisins comme les Marocains du Figuig, du Tafilet, des montagnes de l'Amour et de l'Atlas, les incursions sur notre territoire sont constantes, et notre frontière factice est franchie à chaque instant par des gens qui souvent ne s'en doutent pas.

La rectification dont nous parlons est si légitime, qu'avec tout autre gouvernement que l'empire du Maroc, elle serait depuis longtemps effectuée. Malheureusement, avec des gens qui ignorent la géographie de leur propre pays, il est difficile de s'entendre, et toutes les fois que nous avons demandé au sultan actuel de régler un litige pendant depuis quarante-deux ans, Sa Majesté Chérifienne, aussi peu fixée que l'était son grand-père Abd el Rhaman, sur le cours de l'oued Ghir et de la Moulouya, s'est obstinément refusée à tout arrangement. Et cependant il devient de plus en plus urgent de régler une question dont la non-solution est une cause de troubles incessants dans notre province d'Oran.

Les populations arabes qui vivent de ce côté, sous notre protectorat sont généralement laborieuses, tranquilles, industrieuses. Elles ne demanderaient qu'à vivre en paix, à faire paître leurs moutons et à cultiver paisiblement leurs champs. Malheureusement les incursions annuelles des tribus marocaines voisines, les pilleries, les razzias fréquentes qu'elles ont à subir, sont pour elles une cause

¹ Voici le texte espagnol : « Las aguas de Mulucha ó Muluya, límite natural de la Argelia y del imperio de Marruecos, señalaron ya, segun refiere Salustio, el fin de los dominios del numido Yugurta, y el principio de la Mauritania. » (Canovas del Castillo, *Apuntes*, p. 1.)

² *Géographie physique et politique de l'Algérie*, 2^e édition, appendice, note A.

d'effroi continuel, et notre prestige souffre d'un état de choses auquel nous ne pouvons, dans la situation actuelle, porter remède.

Il faut qu'on le sache : tant qu'une limite naturelle ne séparera pas nettement l'Algérie du Maroc, cet état de souffrances subsistera. Or la limite naturelle existe : c'est uniquement par un malentendu que le traité de 1845 ne nous l'a pas accordée; il est donc juste que nous la réclamions, que nous l'exigions, et la justice de cette exigence est trop palpable, trop reconnue de tout le monde, pour qu'elle fasse l'objet du moindre débat.

Sur cette immense rive de la Moulouya, Figuig est, du côté du désert, le seul point qui ait quelque importance, le seul dont l'occupation nous indemniserait des pillages commis sur notre territoire depuis le commencement de la conquête par les montagnards du djebel Amour et des montagnes de l'Atlas. Il ne sera donc pas inutile de donner ici quelques détails sur ce coin de terre, si mal connu du territoire africain, appelé, dans un avenir prochain, à devenir français.

Le territoire de Figuig s'étend, sur une surface approximative de 900 kilomètres carrés, à l'extrémité de djebel Amour, entre notre frontière ouest algérienne et le royaume marocain de Tafilet ou Tafilala, environ par le 32^e degré de latitude nord. Il forme un carré d'environ 30 kilomètres de côté au centre duquel s'élève une oasis, principale capitale et à la fois réduit le plus important de cet État fertile émergeant du désert.

Placé sous la suzeraineté nominative de l'empereur du Maroc, il constitue en réalité une petite république autonome dans laquelle chaque village s'administre comme il l'entend, au moyen de magistrats spéciaux constitués en municipalité ou *diemaâh*. En ce sens, Figuig est un État indépendant, et jamais, même quand nos colonnes sont entrées sur le territoire marocain à la poursuite des pillards ou des rebelles, elles n'ont foulé ce sol, qui conserve dans tout l'Ouest une réputation de virginité glorieuse. Qu'on ajoute à cela qu'au point de vue de la fécondité et de la prospérité, la nature a traité Figuig en mère complaisante.

Abrité des vents par une couronne de montagnes élevées, arrosé par des sources et des rivières permanentes, ombragé par de nombreux palmiers, habité par une population active et guerrière, industrielle et intelligente, ce territoire est certainement un des mieux partagés de la zone étendue et mal définie qui va de la Méditerranée au grand désert africain.

Deux chaînes de montagnes principales, légèrement inclinées du sud-ouest au nord-est, mettent Figuig à l'abri des vents du nord et des simouns étouffants du désert. C'est, au nord, le djebel

Grouz, qui se prolonge vers l'est par le djebel ben Saïed et le djebel el Haïmer septentrional; au sud, ce sont les montagnes de Mélias, avec les croupes moins élevées de Khenig, djebel Taghia, djebel Mezzougha, djebel Sidi-Youssef, et une colline à peine sensible, le djebel el Haïmer méridional. A l'ouest, des rameaux reliant entre eux le djebel Grouz et Mélias ferment ce quadrilatère, dont la quatrième face est constituée, vers l'orient, par le djebel Tahtani, le Djermani et le djebel Foukani. Ajoutons qu'au nord de la grande oasis, l'Haïmer septentrional projette vers l'est une série de petites élévations rougeâtres qui ont contraint l'oued el Ardja, dont nous parlerons tout à l'heure, à décrire sa grande courbe vers le nord.

C'est dans ce cadre de roches, parfois boisées, parfois nues et pelées, dont l'ensemble ne manque pas de grandeur, qu'apparaît la vaste forêt de palmiers, le *ghaba* de Figuig, avec ses villages, ses murailles, ses tours blanches, ses mosquées et ses minarets, d'un aspect réellement merveilleux sur le fond vert des orges et des dattiers.

La grande oasis a la forme générale d'un triangle isocèle régulier dont la base serait orientée exactement du nord-ouest au sud-est, le sommet s'appuyant au nord-est; les deux villages ou *ksour*¹ qui forment cette base sont, en allant du nord au sud, El Abid et Zenaga. Six autres ksour occupent le côté nord du triangle, et c'est, en les comptant de l'ouest à l'est : El Oudagheir, Ouled Sleiman, El Maïz Foughani, El Maïz Tahtani, El Hamman Tahtani et El Hamman Foughani. On ne rencontre aucun ksar sur le côté sud du triangle.

C'est l'ensemble de ces huit villages qui forme l'état figuiguien, mais il s'en faut que chacun de ces centres populeux ait la même étendue, la même population, une influence identique, une égale richesse.

Zenaga, le ksar méridional, est à la vérité la capitale de Figuig. Plus populeux, à lui seul, que tous les autres ksour ensemble, il a longtemps rivalisé pour l'influence suprême avec El Oudagheir, qui, en fin de compte, a dû passer au second rang. Après Zenaga et Oudagheir, viennent à peu près sur la même ligne Ouled Sleiman, les deux Maïz et les deux Hamman. Enfin, à la dernière place arrive El Abid, qui déjà est à moitié absorbé par Zenaga et qui, très probablement, le sera bientôt dans sa totalité, si un nouvel état de choses ne ramène les Zenaguiens à une connaissance plus exacte d'un autre droit que celui de la force.

Zenaga comprend environ six mille habitants et deux mille fusils, l'ensemble des constructions qui comprend le ksar forme deux pâtés principaux à cheval sur l'oued Khenig, et dont le plus petit

¹ *Ksour* est le pluriel de *Ksar*; c'est donc à tort que certains auteurs l'écrivent avec un *s*.

est habité par les Beni Dhavit. On y compte une mosquée, comme d'ailleurs dans tous les autres ksour, et ses maisons de pisé, bâties avec une certaine élégance, offrent l'idée d'un confortable et d'une aisance qu'on chercherait en vain dans les autres villages du sud oranais. Une muraille crénelée, d'environ 3 mètres de hauteur sur 75 centimètres d'épaisseur défend l'entrée du ksar au nord.

Trois routes principales partent de Zenaga : l'une qui conduit à El Abid, l'autre qui mène à Oudagheir, avec bifurcation sur Ouled Sleiman, une troisième qui longe le ksar au sud et débouche dans la plaine ou *bagdad* qui sépare l'oasis des djebel Taghia et Mezzougha, au midi.

La plus grande partie des jardins de la grande oasis appartiennent à Zenaga, qui possède en outre la majorité des petites oasis dont la circonférence entoure la grande comme une vaste couronne. Cependant Zenaga est le seul ksar qui n'ait point d'eau vive dans l'intérieur de son enceinte, et pour remédier à cet état de choses, les Zenaguiens ont su accaparer à leur profit une source qui jaillit sur le territoire d'El Oudagheir.

On sait quelle est, au désert, l'importance de l'eau. Sous la zone torride, où les vents brûlants venant de l'équateur ajoutent aux ardeurs du soleil leur influence desséchante et mortelle, la privation d'eau est une malédiction; c'est la ruine d'un pays et l'anéantissement d'une race. Au contraire, avec l'eau en abondance, avec des irrigations nombreuses, c'est une végétation plantureuse et luxuriante, c'est la prospérité, la richesse, c'est la vie.

Entre El Oudagheir et Zenaga, dans la plaine à peu près complètement plane qui constitue le sol de la grande oasis, se dresse un mamelon isolé d'environ 40 mètres d'élévation : Aïn Zadher, au nord duquel sourd un ruisseau, pour la possession duquel les deux ksour ont lutté longtemps.

M. le capitaine de Castries, qui a vécu un certain temps dans le sud oranais et qui est entré à Figuig, ce qui n'est pas donné à beaucoup plus de monde que d'aller jadis à Corinthe, a raconté, sur les luttes d'El Oudagheir et de Zenaga, l'anecdote suivante, qui est un trait de mœurs arabes pris sur le vif.

« En 1877, rapporte-t-il, les deux oasis rivales, à la suite d'un accommodement, procédèrent à une répartition des eaux qui ramena un peu de paix à Figuig; mais, quelque temps après, les Zenaga tentèrent de capter Aïn Zadher (la source) à leur profit, en creusant un canal souterrain. Leurs entreprises furent déjouées par les Oudaghier, qui, pour en prévenir le retour, isolèrent la source au moyen d'un fossé transversal creusé en aval. Les Zenaga, dont les palmiers se desséchaient, ne se découragèrent pas; ils reprirent

leur ancienne mine, la firent descendre dans le fossé de Oudaghier et l'amènèrent jusqu'à proximité de la source. Le lendemain, une explosion formidable ébranla l'oasis, tuant tout ce qui était à proximité, et les eaux de Zadher s'élançèrent dans la tranchée fumante des Zenaga.

« Les Oudaghier, remis de leur stupeur, coururent aux armes, mais les Zenagas, vainqueurs, restèrent les maîtres de Zadher. Ils y firent construire un *bordj* (fort), où depuis, ils entretiennent en permanence quarante fantassins armés de fusils et de tromblons. »

Le ksar d'Oudagheir, le second en importance après Zenaga, compte à peu près trois mille habitants et mettrait facilement en ligne six cents fusils. Les habitants sont des descendants du prophète et ont offert l'hospitalité à plusieurs marabouts, entre autres à celui de Kesgaz et à celui des Ouled Sidi Abd el Ouâhfi; la mosquée d'El Oudagheir, fréquentée par de nombreux *thalebs* (religieux), passe pour donner un enseignement plus orthodoxe que celui des autres ksour.

A l'ouest de Zenaga et de El Oudagheir campe, sous des tentes, une population particulière appelée *guithane* ou *gitane*, ramassis de pauvres diables qui forment une caste inférieure. Ces guithanes constituent d'ailleurs de fort peu recommandables personnages. Ce sont, en général, d'anciens pillards, auxquels les hasards de la guerre et de la razzia n'ont pas été profitables, et qui, après avoir vécu longtemps de maraude, se sont retirés de la lutte, mendiant leur vie, et rendant çà et là de petits services à ceux qui veulent bien les faire vivre. On les emploie aux travaux les plus durs du sol, aux irrigations, à la récolte de l'alfa et du vin de palme.

Les autres ksour de la grande oasis n'ont rien de particulier; leur population est d'environ seize cents habitants. Au nord, une muraille en moins bon état que celle des Zenaga, renforcée d'abris et de tours plus pittoresques que solides, garnie du côté extérieur d'un talus avec fossé, et en arrière d'une banquette d'infanterie, couvre Ouled Sleiman et les deux Maïz. On viendrait à bout en quatre coups de canon de ces maçonneries rudimentaires, mais l'artillerie demeurerait plus longtemps impuissante devant ces troncs serrés de palmiers qui constituent la véritable enceinte fortifiée de Figuig. Dans l'intérieur même de l'oasis, l'enchevêtrement des constructions et des châteaux présenterait également un obstacle de premier ordre; d'ailleurs, jusqu'ici, aucun Arabe ni Européen n'a songé à l'enlever de vive force.

Outre la source d'Aïn Zadher et celles qui jaillissent à l'intérieur des différents Ksour, le territoire de Figuig est arrosé par une rivière principale, l'oued Ardja, dans laquelle se jettent divers

cours d'eau dont trois ont une certaine importance : le Cheigneth ou ruisseau d'Abid, l'oued Djenninah et l'oued Hassi.

L'oued Ardja prend sa source en Algérie, dans le djebel Kursch à hauteur environ du Chott Tigri, et coule du nord-est au sud-ouest jusqu'à sa rencontre avec les argiles rouges du djebel Haïmer septentrional, qui le contraignent à remonter brusquement vers le nord-est. Il forme, vers l'orient, une immense boucle, fertilisant sur son passage la grande plaine entre les hauteurs du nord des deux Maïz et le Djermani, redescend vers le sud à hauteur de l'oasis de Bel Abbezah, passe dans le défilé formé par le djebel Taghia à Mezzengha, et s'enfonce vers le sud, en reprenant sa direction primitive nord-est-sud-ouest. L'oued Ardja a produit de nombreuses oasis dont un petit nombre (celles du nord) appartient aux Oudagheirs; celles du sud sont la propriété des Zenagas.

Comme on le voit, au point de vue de la superficie territoriale, Figuig est peu de chose et sa possession ne saurait donner ombrage à notre voisin de l'Est, mais comme nous le disions plus haut, ce n'est pas seulement Figuig qu'il faut à la France : notre frontière doit être tracée par le Moulouya et l'oued Ghir.

L'attribution du Maroc à l'Espagne nous permettrait de régler définitivement un différend que nous ne pouvons laisser éternellement se prolonger.

Les derniers événements qui ont eu lieu au Maroc, en septembre, ont donné une actualité particulière à la question que nous venons de traiter et ont prouvé que la solution que nous proposons comme la plus naturelle, celle qui s'impose, ne serait peut-être pas tranchée sans difficultés.

A peine la nouvelle de la mort du sultan se répandait-elle, que les diverses puissances européennes se hâtaient d'envoyer dans les eaux chérifiennes des bâtiments chargés de veiller à leurs intérêts.

L'Allemagne se faisait représenter par quatre cuirassés ;

L'Autriche par la frégate le *Laudon* et deux canonnières ;

L'Italie par deux cuirassés, en rade de Gibraltar, l'*Affondatore* et le *Castelfidardo* ;

L'Angleterre par l'*Edimbourg* ;

La France par le *Courbet* et le *D'Estrées* ;

L'Espagne par la *Castilla* et la *Navarra*.

Cette dernière puissance menait en outre vers le camp de Gibraltar une division composée d'environ trois mille hommes prêts à s'embarquer au premier ordre.

Aujourd'hui une accalmie est survenue : le sultan paraît-il se porte mieux, et la question est différée, mais il importe que l'Es-

pagne ne s'endorme pas dans une sécurité qui pourrait lui coûter cher.

L'Angleterre, maîtresse de Gibraltar, est une menace permanente pour le Maroc, et il suffit de jeter un coup d'œil sur les forces renfermées dans la citadelle anglaise pour reconnaître combien la puissance militaire qu'elle représente est sérieuse.

La presqu'île de Gibraltar — la Pointe d'Europe — est constituée par une langue de terre qui s'avance dans la Méditerranée, du nord au sud-est, sur une longueur de 4200 mètres; sa largeur approximative est de 250 mètres, sa hauteur de 420. Cette excroissance rocheuse, a été creusée à l'intérieur dans toute son étendue, et présente une série de batteries étagées, armées de canons de puissant calibre.

Bien qu'on ne connaisse qu'approximativement la nomenclature de cette artillerie, on peut évaluer à une centaine le chiffre des pièces qui défendent la Pointe d'Europe.

D'après des renseignements espagnols dignes de foi, il existe d'abord deux canons Armstrong de 100 tonnes, en batterie à la Pointe d'Europe même, destinés à enfiler le détroit face à Ceuta; 4 pièces de 20 tonnes, placées sur le môle neuf, qui couvrent de feux rasants toute la baie et défendent l'entrée de la baie d'Algésiras; enfin 18 canons de 25 centimètres et 4 de 30 centimètres, réparties sur le front occidental, au total 28 pièces d'un énorme calibre et d'une portée qui dépasse 10 kilomètres, sans compter 60 ou 70 pièces dont on ignore le calibre.

En face de Gibraltar, de l'autre côté de la baie, s'élève la place d'Algésiras, qui malheureusement est loin d'être aussi forte que la citadelle anglaise.

« Il faut le dire, encore que ce soit avec douleur, écrivait le 22 octobre 1887, la *Correspondencia militar*, ni à Algésiras, ni à Tarifa, ni à San Roque, nous ne possédons des forces suffisantes pour protéger nos possessions d'Afrique...

« Pour toute défense, la place d'Algésiras compte une batterie du côté de la baie, forte de 15 canons de 15 centimètres, 2 de 21 et 2 mortiers de 27, toutes pièces en fer, datant du siècle dernier et en mauvais état d'entretien. Dans l'île Verde, face à la Tour de San Garcia, il existe en outre 16 pièces de 15 centimètres, qui sont à peine en état de servir pour faire les salves réglementaires ¹. » Quant aux garnisons qui défendent les deux villes opposées, en face des 7000 hommes renfermés à Gibraltar, l'Espagne ne pouvait mettre en ligne, au moment où courut le bruit de la

¹ *Correspondencia militar*, n° du 1^{er} novembre 87.

mort du sultan que le bataillon d'Algésiras, la compagnie de San Roque, les huit hommes de l'île Verde et la compagnie qui est répartie sur la zone qui sert de frontière à Gibraltar du côté du continent (la Linaa) ¹.

Il ne faut pas douter que, au cas prochain où s'ouvre la succession du Maroc, les compétitions n'apparaissent ardentes et empressées. Nous avons dit ce qu'aurait à faire, suivant nous, la France, et nous savons être en bonne compagnie pour penser ainsi. « Qu'on en soit bien convaincu, écrivait récemment un économiste distingué ² dont la parole fait autorité en pareille matière, la France ne désire aucunement batailler au Maroc et détruire cet empire. La politique française en Afrique doit être essentiellement conservatrice. »

Quant à l'Espagne, nous le répétons, c'est la seule puissance qui, en droit, nous paraisse à même de prétendre à la possession du Maroc, celle qui est le mieux en situation de recueillir cette riche conquête.

Au moment où va s'ouvrir à Madrid une conférence où les diverses puissances signataires du protocole qui régla, en 1880, les capitulations sous le régime desquelles vivent les Européens au Maroc, il serait bon que le gouvernement espagnol affirmât résolument ses droits, qu'il tentât, tout au moins, de les faire admettre.

Sans doute, il se heurtera au mauvais vouloir de divers cabinets européens, en particulier de l'Angleterre, mais un langage énergique, une attitude ferme ne manqueront pas de venir à bout de menaces vaines.

Qu'on nous permette de terminer par une anecdote.

Dans les derniers jours de 1830, alors que le drapeau français flottait définitivement sur la kasbah d'Alger, l'Angleterre qui, déjà avant l'expédition, n'avait pas manqué de déclarer qu'elle nous verrait avec peine porter nos armes dans la Régence, essaya d'arrêter nos projets de colonisation dans les anciens États du dey, nous menaçant de ne jamais reconnaître notre nouvelle conquête. Des notes aigres-douces furent échangées entre les deux gouvernements, et l'on put croire un instant que l'entente entre les cabinets de Saint-James et des Tuileries allait être un moment compromise. A Paris, l'on n'avait point d'autre sujet de conversation dans les salons diplomatiques, et l'ambassadeur anglais ne manquait pas une occasion de faire miroiter devant la jeune monarchie de Juillet les conséquences qu'auraient pour elle une rupture avec l'Angle-

¹ *Correspondencia militar*, n° du 22 octobre 87.

² Paul Leroy-Beaulieu, dans le *Journal des Débats* du 30 octobre 87.

terre. Cependant, la fermeté du roi Louis-Philippe en cette circonstance et l'énergie du maréchal Soult conjurèrent un danger, que la suite montra avoir été plus apparent que réel. Il y a des gens auxquels il suffit de montrer les dents pour imposer.

A une soirée des Tuileries, le duc de Dalmatie s'étant rencontré avec l'ambassadeur anglais, celui-ci crut devoir reprendre sa thèse favorite et essaya de jouer de son épée de Damoclès d'une façon inquiétante : « Mais enfin, que ferez-vous, monsieur le maréchal, si l'Angleterre se refuse définitivement à reconnaître votre conquête d'Alger? — Excellence, reprit le duc de Dalmatie, si c'est au ministre de la guerre que Votre Grâce pose la question, je lui répondrai que la France serait profondément attristée de voir le gouvernement de Sa Gracieuse Majesté lui refuser sa haute sanction dans cette affaire; mais si c'est l'homme que vous interrogez, je vous dirai franchement... que la France s'en f... »

Et nous demeurâmes à la Kasbah et nous conquîmes l'Algérie.

Nous ne conseillerons jamais au président du Conseil qui tient aujourd'hui en main la direction de la politique espagnole la franchise militaire du maréchal Soult, mais nous sommes d'avis qu'avec une formule mitigée il doit imiter son énergie.

La première condition d'existence des peuples est de ne jamais transiger sur leurs droits : ici, celui de l'Espagne nous paraît se confondre avec ses intérêts et son honneur national.

Arthur DE GANNIERS.

REVUE DES SCIENCES

Aux États-Unis. — L'artillerie pneumatique. — Canons à air comprimé. — Avantages : réglage du tir, puissance explosive des projectiles, obus à explosion après le choc. — Emploi de la pile électrique dans les obus. — Essais de New-York. — Nouveau croiseur à canons pneumatiques de la marine américaine. — En Europe : l'eau de la Suisse à Paris. — Un projet gigantesque. — Dérivation des eaux du lac de Neuchâtel. — Le plus important bassin hydrographique de la Suisse. — 600 litres d'eau par tête et par jour à Paris. — Force motrice et lumière électrique. — 16 000 chevaux de force. — Dépenses de construction; revenu. — Distribution d'eau de la ville de Chaux-de-Fonds. — Refoulement direct des eaux à 500 mètres de hauteur. — Chimie industrielle : Une substance curieuse. — La saccharine. — Pouvoir sucrant trois cents fois plus considérable que celui du sucre. — Usages en médecine. — Emploi pour les diabétiques. — Au pays d'Annam : Un étonnant bolide. Chute sur terre et ricochet. — Dimensions extraordinaires. — En Russie : Diamants tombés du ciel. — Astronomie : L'éclipse totale de lune du 28 janvier 1888.

On commence en Europe à se préoccuper d'une invention américaine, du canon à air comprimé du lieutenant Zalinski, de la marine des États-Unis. C'est que ce canon, qui ne fut pas tout d'abord pris suffisamment au sérieux, a donné, aux essais, des résultats absolument remarquables. On ne peut pas lancer les obus à substance explosive très puissante au moyen des bouches à feu ordinaires; le choc, au moment de la détonation, pourrait déterminer l'explosion du projectile dans l'âme de la pièce. Au lieu de chercher à modifier uniquement, comme on le fait depuis quelque temps, la charge du projectile pour éviter ce grave défaut, M. Zalinski a pensé qu'il serait toujours préférable de se servir pour projeter l'obus d'une force moins brisante que celle de la poudre, et il a réalisé un canon à air comprimé. C'est la détente réglée de l'air préalablement comprimé qui communique sa puissance vive à un projectile plein de dynamite. Les premiers essais remontent à 1886; ils furent effectués dans la rade de Toulon avec des tubes de laiton de diverses longueur et de différents diamètres; les expériences ayant confirmé les vues de M. Zalinski, on se décida à construire un grand canon du calibre de 21 centimètres. Ce canon est

formé d'un tube en fer de 12 millimètres d'épaisseur, revêtu d'une couverture en cuivre; sa longueur totale atteint 18^m,50. Il est placé sur une plate-forme supportant les pompes de compression et les réservoirs d'air disposés horizontalement sous formes de gros tubes. La charge d'air dans les tubes permet de tirer six coups à la pression de 453 kilog. par centimètre carré. Mais rien n'empêche d'obtenir un tir continu en maintenant les pompes en fonction. Le canon bien installé, marchant à la pression de 454 kilog., peut lancer un projectile de 45 kilog. à 3300 mètres. On pourra doubler la pression et obtenir une portée beaucoup plus grande. Les obus sont chargés de dynamite ou de nitrogélatine. Ils ont 1^m,80 de longueur; l'explosion au moment convenable est obtenue par une disposition nouvelle et ingénieuse. On a cherché, afin d'obtenir le maximum d'effet, à ne faire éclater la charge qu'après le choc, alors que le projectile a déjà pénétré sous l'eau ou à travers la cuirasse du navire ennemi. Pour cela, on a disposé, dans la tête de l'obus, une petite pile électrique au chlorure d'argent qui ne peut fonctionner que lorsqu'elle est mouillée. Le choc contre l'obstacle résistant brise un récipient plein d'eau; le sel d'argent est mouillé et il se produit un courant électrique qui va rougir deux fils en contact avec l'amorce. La déflagration a lieu.

Les premières expériences ont été très satisfaisantes; mais celles qui ont eu lieu récemment ne laissent aucun doute sur l'efficacité balistique du canon pneumatique. Les projectiles furent dirigés sur une vieille goëlette hors de service, le *Silliman*, mouillée à 1680 mètr. du canon dans la rade de New-York. L'angle de tir était de 15 degrés. La pression de l'air pour le premier coup fut de 413 kilog. Le projectile, du poids de 62 kilog., avait été lesté seulement pour un tir à blanc; il tomba à 10 mètres de la goëlette; on augmenta un peu la pression: le second projectile, également sans charge, tomba à l'arrière du bâtiment. Au troisième coup, on lança un obus renfermant une charge de 55 kilog. de nitrogélatine. Le projectile pénétra à l'arrière du navire, comme le précédent, en faisant explosion sous l'eau. L'effet fut formidable. La goëlette fut soulevée par l'arrière tout à fait hors de la mer; le grand mât s'abattit sur le beaupré et le brisa; la carcasse disjointe fit eau sur toute sa longueur. Enfin un nouveau projectile fut lancé dans les mêmes conditions, éclata sous l'eau et souleva encore une fois le navire qui retomba en pièces.

Il résulte de ces essais que l'on peut obtenir, sans avoir recours à la percussion, l'explosion sous l'eau d'un obus chargé d'une quantité considérable d'une substance extrêmement puissante. L'emploi de l'air comprimé pour lancer un projectile peut être réglé avec une rectitude telle, qu'au moyen du système valvulaire de M. Zalinski, la portée de l'obus peut être modifiée sans qu'on change l'angle du tir; il

est superflu d'élever le canon selon le but à atteindre. De là, sûreté du tir, sûreté d'explosion. Du jour où les obus ainsi tirés auraient une portée aussi grande que celle des obus lancés par les canons ordinaires, il se produirait tout une révolution dans l'artillerie moderne. A l'heure actuelle, les explosions sous l'eau permettraient déjà de détruire les mines sous-marines. En présence de ces résultats, peut-être inattendus, le gouvernement américain n'a pas hésité à commander un premier croiseur à trois canons pneumatiques. Ce bâtiment aura une vitesse de 20 nœuds (37 kilom.); les canons seront du calibre de 0^m.375, et les projectiles pourront recevoir 900 kilogr. de gélatine explosive. Les canons seront installés à l'avant.

Évidemment on ne peut pas dire encore que l'artillerie pneumatique a fait ses preuves. Cependant elle pourrait bien prendre, dans un délai plus ou moins rapproché, une véritable importance. Nous croyons savoir qu'en Allemagne, en Italie, pour ne parler que de l'étranger, on s'occupe d'expérimenter le nouveau canon à air comprimé.

Comment ne pas mentionner, au moins pour mémoire, l'étonnante proposition que vient de faire un ingénieur éminent au Conseil municipal de Paris? M. Ritter a conçu un projet étourdissant d'ampleur et d'audace. La ville de Paris manque toujours d'eau de source; il propose de lui en envoyer tant qu'elle voudra et par surcroît, de l'alimenter en force motrice et en lumière. Où M. Ritter va-t-il chercher son eau? Tout simplement en Suisse, dans le lac de Neuchâtel.

Ce projet n'offre rien que de très abordable financièrement et techniquement; ce n'est pas une raison, bien entendu, pour qu'il soit réalisé, mais il marque bien les tendances actuelles de l'art de l'ingénieur, et mérite d'être esquissé à longs traits. Aussi bien, M. Ritter est loin d'être le premier venu. Sorti le premier de l'École centrale, il s'est établi en Suisse, où il a acquis une réputation considérable et légitime par ses grands travaux d'hydraulique. C'est lui, notamment, qui a accompli ce tour de force de doter la ville de Chaux-de-Fonds, située à 1000 mètres au-dessus de la mer, d'une superbe canalisation d'eau en moins de dix-huit mois. Ce beau travail est unique au monde et on aurait hésité à le considérer comme possible, il y a bien peu d'années encore. Les 25 000 habitants de Chaux-de-Fonds n'avaient à boire que l'eau du ciel. Il n'existe pas de sources abondantes aux environs. M. Ritter conçut l'idée d'aller capter à 500 mètres en contre-bas dans les Gorges de la Reuze, des sources excellentes, de les faire tomber encore à 60 mètres plus bas et d'utiliser la force motrice de la chute, pour en faire remonter une grande partie jusqu'à 120 mètres au-dessus de la ville. Les eaux de sources furent dirigées à travers un long

tunnel incliné jusqu'à des turbines. Les turbines ont mis en mouvement des pompes et l'eau a été refoulée jusqu'à 1120 mètres de hauteur dans un tuyau en tôle galvanisée un peu incliné sur le vertical. Les eaux descendent ensuite par un conduit en ciment de 17 kilom. de longueur jusqu'au grand réservoir de la ville installé à 80 mètres de hauteur. Il y a trois turbines et trois pompes, et chaque batterie élève d'un seul jet 1000 litres d'eau à 500 mètres. C'est la première fois que l'on a osé refouler l'eau à pareille hauteur sans station intermédiaire. Les habitants ont aujourd'hui de l'eau pure et fraîche à discrétion et à une pression suffisante pour faire fonctionner chez eux de petits moteurs hydrauliques. M. Ritter, du même coup, a reçu les lettres de grande bourgeoisie de la ville de Chaux-de-Fonds. Tel est l'auteur du projet que nous allons maintenant faire connaître.

Déjà M. Beau de Rochas avait proposé d'amener directement à Paris les eaux du lac Léman; le projet de M. Ritter offre des avantages; il est plus simple et moins coûteux. Le lac de Neuchâtel reçoit, depuis la rectification des rivières du Jura, les eaux de l'Aar. Le canal de Hagneck, de 8 kilomètres, fait affluer les eaux de l'Aar dans le lac de Biemme. Les eaux refluent par la rivière la Thièbe jusqu'au lac de Neuchâtel; le courant de la rivière est renversé dans la partie qui sert de jonction aux deux lacs. Aussi les eaux glaciaires de l'Aar envahissent le lac de Neuchâtel et pénètrent même dans le lac de Morat. Le bassin formé par les lacs de Neuchâtel, Biemme, Morat et par les terrains mouillés du Seeland, atteint 350 kilomètres carrés de superficie; c'est le plus important bassin hydrographique de la Suisse. Il dispose d'une masse d'eau si énorme, qu'il faudrait près d'un siècle pour le vider en lui empruntant même 30 mètres cube par seconde. On a calculé que pour vider le lac Léman en laissant l'eau s'écouler par un fleuve ayant le débit du Rhône, il faudrait cent six ans. En effet la surface du lac est de 577 800 000 mètres carrés; sa profondeur moyenne de 150 mètres. Le lac renferme 90 millions de mètres cubes. Le débit moyen du Rhône est de 27 mètres cubes par seconde, ou 2 332 800 par jour¹. Que serait-ce pour le bassin de Neuchâtel? Tout apport d'eau cessant, une couche d'un mètre de profondeur suffirait encore à alimenter d'eau Paris au taux de 30 mètres cubes par seconde pendant deux ans. Or 20 mètres cubes à la seconde, cela représente pour chaque Parisien 600 litres par 24 heures. Et alors même que Paris aurait la population de Londres, soit 5 millions d'âmes, chaque habitant recevrait encore près de 350 litres. Il y a donc de la marge.

¹ Ce calcul il est vrai, a été fait par MM. Dufour et Burnier pour une année de sécheresse exceptionnelle. Selon M. Forel le débit moyen du Rhône s'élèverait à 180 ou 200 mètres cubes à la seconde. Et dès lors le lac serait vidé en moins de vingt ans.

M. Ritter prend l'eau du lac à la profondeur de 80 mètres et à la température de 5° près d'Auvernier. La cote y est de 428 mètres. De là l'eau coulerait naturellement vers Paris à raison de 30 mètres cubes à la seconde; elle passerait au sortir du lac dans un tunnel de dérivation de 35 kilomètres de longueur percé à travers le Jura et débouchant dans la vallée du Dessoubre, près de Blanchefontaine, dans le Doubs; delà, elle serait amenée en aqueduc souterrain ou à flanc de coteau. En supposant l'altitude d'arrivée de l'eau à Paris fixée à 120 mètres, la différence de niveau pour l'écoulement serait encore de 308 mètres, ce qui, sur une longueur d'environ 500 kilomètres, donne une pente suffisante de 6 pour 10 000. La dépense pour M. Ritter ne dépasserait guère 3 ou 4 millions. Le travail serait terminé en six ans.

On pourrait se contenter, pour retrouver l'intérêt des capitaux engagés dans l'entreprise, de la vente directe de l'eau à Paris. Mais M. Ritter y ajoute des revenus indirects très considérables. On pourrait d'abord vendre de l'eau sur tout le parcours de la dérivation. On pourrait surtout vendre de la force mécanique. Les réservoirs de la ville qui sont aujourd'hui à 90 mètres d'altitude étant reportés à 120 mètres, on gagne de ce chef 30 mètres, et la chute, seulement à 30 mètres de 20 000 litres d'eau à la seconde, fournit un travail brut de 600 000 kilogrammètres correspondant à 800 chevaux bruts et à 6500 chevaux sur l'arbre des moteurs. Mais un quart peut-être de cette eau ne serait employé qu'à haute pression, les trois autres quarts, employés à ces niveaux, fourniraient encore une chute de 40 à 60 mètres, tout en servant aux lavage et arrosage des rues; d'où, par seconde, une nouvelle force à utiliser de 800 000 ou 900 000 kilogrammètres, soit un travail de 10 000 à 12 000 chevaux. En réunissant ces chiffres, on arrive à un total de 16 500 chevaux disponibles dans la nuit. Ces 16 000 chevaux suffiraient amplement pour alimenter 330 000 lampes à incandescence de 8 bougies, ou 8000 lampes à arc de 2000 bougies coûtant annuellement, aux prix actuels, plus de 25 millions de francs. 8000 lampes à arcs espacés de 50 mètres, permettraient d'éclairer 400 kilomètres des grandes voies de la capitale. Pendant le jour, cette puissance mécanique formidable pourrait être distribuée à domicile, dans les ateliers et chez les ouvriers en chambre. En supposant seulement 10 000 chevaux de force répartis électriquement par fractions de 15 à 20 kilogrammètres pendant 10 heures, on aurait de 30 000 à 40 000 abonnés à 30 centimes seulement par jour, soit 90 fr. l'an, ce qui donne encore un revenu de 3 à 4 millions. Enfin Paris aurait désormais une eau salubre, dépourvue des germes morbides et à la température de l'eau de puits, c'est-à-dire de 9 à 11 degrés, ni trop fraîche ni trop chaude.

Cette conception, même corrigée, reste très séduisante. Seulement

l'eau du lac de Neufchâtel ne nous appartient pas. Qu'à cela ne tienne, réplique M. Ritter. La question internationale ne soulèverait aucune difficulté; on nous enverrait même l'eau suisse avec plaisir. A Neufchâtel, ce projet viendrait en aide au dessèchement des marais du Seeland et faciliterait la constance du niveau moyen des lacs pendant la saison où les glaciers, c'est-à-dire l'Aar, leur fournissent trop d'eau. C'est en plein été en effet que l'eau abonde par suite de la fonte des neiges. La ville deviendrait par cela même un centre d'attraction pour les touristes. Enfin M. Ritter ajoute, pour répondre d'avance à d'autres préoccupations : « La population de Neufchâtel ne pourrait que gagner à l'exécution du projet dont la neutralité de la Suisse assurerait d'ailleurs le fonctionnement en toutes circonstances. » C'est bientôt dit. Et cependant, malgré la neutralité, qui à l'occasion empêcherait, au-delà du tunnel jurassique, de couper les aqueducs? Ou bien encore, pensée diabolique, qui empêcherait de nous envoyer à Paris, selon la nouvelle méthode enseignée par M. Pasteur pour détruire les lapins, non plus le choléra des poules, mais le bacille de la fièvre typhoïde? Les microbes font plus de victimes que les balles. Il est clair que l'objection est vraie pour toute canalisation d'eau même captée en France; mais elle prend d'autant plus de force que la conduite aura plus d'importance et sera plus longue.

Quoi qu'il en soit tel est le projet de M. Ritter; nous exposons, nous ne discutons pas, c'est affaire au Conseil municipal. En définitive, tout est possible; et il viendra peut-être un temps où vraiment on nous servira à boire en plein Paris l'eau des beaux lacs de la Suisse.

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler ici un produit nouveau très curieux dérivé du goudron de houille : la *saccharine*. Cette substance bien que n'ayant rien de commun avec le sucre possède cependant une saveur sucrée bien autrement intense. Elle a été découverte en 1879 par M. le docteur Constant Fahlberg, aujourd'hui professeur de chimie à l'université Hopkins de Baltimore (États-Unis). M. Fahlberg l'avait d'abord dénommée, à cause de sa composition, *acide Anhydro-ortho-sulfamino-benzoïque*. Depuis de nouvelles recherches entreprises en commun avec M. Ira Remsen, il a reconnu que la constitution du produit différait un peu de ce qu'il avait pensé et la matière reçut le nom de *sulfonide benzoïque*. Dans le commerce, c'est la saccharine. Nous devons à l'obligeance de M. E. Vlasto, ingénieur, directeur de la Société centrale de produits chimiques à Paris, un échantillon authentique de saccharine; nous pouvons donc en parler *de visu*; c'est en effet une matière encore assez peu connue¹. C'est

¹ Un pharmacien de Paris, M. Kugler, vient, dit-on, de préparer de petites
10 JANVIER 1888.

une poudre blanche extrêmement fine qui ressemble assez à de l'amidon ou à du bismuth bien porphyrisé; elle est très peu soluble dans l'eau froide, mais très soluble dans l'alcool et dans l'éther. Elle se dissout mieux dans l'eau bouillante et elle abandonne par le refroidissement de petites aiguilles cristallines. Chauffée fortement, elle fond vers 218 degrés et finit par s'évaporer en dégageant l'odeur de l'essence d'amandes amères. La saveur sucrée de cette substance est vraiment d'une intensité remarquable. Une partie de saccharine équivaldrait, d'après M. Fahlberg, à 250 parties de sucre de canne. Ce qu'il y a de certain, c'est que lorsqu'on met sur la langue quelque trace de poudre de saccharine, on est tout étonné de sa saveur exceptionnellement sucrée; c'est une impression qui persiste et longtemps. J'ai conservé pendant des heures, sur la langue, le goût du sucre, toute la bouche est pleine de sucre pendant une soirée; et cependant je m'étais servi à titre d'essai d'une quantité infinitésimale. Cette saveur laisse en outre un petit arrière-goût assez difficile à définir, mais que ne possède pas le sucre.

La saccharine, on ne saurait trop le dire et le répéter, n'est pas un aliment comme le sucre; elle n'est pas modifiée par l'économie et traverse les organes digestifs sans altération; on la retrouve tout entière dans les urines. C'est un défaut, car les falsificateurs pourront nous vendre des substances qui auront la saveur du sucre sans en avoir les qualités alimentaires; c'est un avantage au point de vue médical, car il est clair que l'on pourra désormais sucrer par son intermédiaire les mets destinés aux diabétiques sans le moindre inconvénient. La saccharine pourra être aussi employée en pharmacie pour masquer l'amertume des alcaloïdes, quinine, morphine, etc. Enfin elle servira à neutraliser le goût amer ou acide des vins, bières, aliments, avec une dose infinitésimale.

La fabrication de la saccharine est très complexe. On commence par retirer le toluène du goudron; ensuite par réactions successives on obtient le sulfo-chlorure liquide de toluol. Celui-ci est transformé à son tour par un traitement assez long en sel de saccharine, et enfin de ce sel on extrait la saccharine elle-même. La saccharine se fabrique maintenant sur grande échelle à Amsterdam. Son prix, on le pressent, est élevé. La saccharine vaut 125 francs le kilogramme. Toutefois, même à ce prix et en admettant que son pouvoir sucrant soit seulement deux cents fois celui du sucre, et on le porte jusqu'à trois cents fois, on voit qu'elle serait encore d'un emploi économique. C'est, en tout cas, une substance vraiment très intéressante; n'est-il pas singu-

pastilles de saccharine comprimée, grosses comme une lentille. Chacune d'elles a un pouvoir sucrant équivalant à 10 grammes de sucre.

lier de retirer du goudron un produit doué d'une saveur sucrée si puissante?

Il est tombé, on l'affirme du moins, dans le pays d'Annam une météorite qui suffirait à le rendre célèbre, s'il ne l'était déjà à tant de titres divers. Ce bolide est en effet bien extraordinaire. Voici son histoire telle que l'a transmise M. le capitaine Delaunay à l'Académie des sciences. Le 25 octobre 1887, vers huit heures du soir, un bolide est vu de Tay-Ninh; on l'aperçoit aussi de Saïgon; il se meut de l'ouest à l'est. Ce bolide a l'aspect d'un globe d'un diamètre un peu supérieur à la moitié de la lune dans son plein. Sa couleur est d'un blanc violacé, il laisse derrière lui une longue traînée d'étincelles qui subsiste à peu près trente secondes. Quelques jours après, l'administrateur de Tay-Ninh reçoit du chef du canton de Treiem-Hoa une lettre dont nous donnons la traduction littérale :

Monsieur l'administrateur, j'ai l'honneur de vous faire connaître que dans le village de Than-Duc ¹, le 9 du neuvième mois annamite, un animal inconnu s'est contrainst dans un endroit. Ce jour-là, il y a eu de la pluie et des coups de tonnerre, cet animal s'en est allé au ciel. La terre s'est éboulée sur une longueur de 20 mètres français, 5 mètres de largeur et 4 mètres de profondeur. C'est pourquoi je dois vous informer de cela. Signé : Huynh-van-Nhu.

Le 23 novembre, M. le capitaine Delaunay, M. le docteur Baurac, médecin de la marine, et M. Bouvret, garde d'artillerie, se rendirent au point de chute de la météorite. C'est un vaste trou, d'environ 32 mètres de long sur 6 mètres de large et de 2 mètres de profondeur maximum. La météorite a touché dans une rizière près d'un petit ruisseau. Le sol consiste en tourbe humide qui se tranche au couteau. Un trou produit dans ce sol ne peut se reboucher naturellement. L'empreinte laissée par la météorite a la forme d'une poire allongée. Mais impossible de retrouver trace de la météorite elle-même. Le fond du trou est très uni, mais ne renferme aucun débris. M. Delaunay conclut de là que la météorite a ricoché. C'est, du reste, conforme à ce que le chef du canton a exprimé en disant : *Cet animal s'en est allé au ciel!* Le ricochet est d'ailleurs établi, affirme toujours M. Delaunay par les dépositions des Annamites, entre autres le nommé Lam, du village de Hiep-Hoa, et le maire de Phuoc-Trach, qui disent avoir entendu un grand bruit suivi d'une longue série de soufflements allant en mourant. MM. Bouvret et Baurac, qui tous deux se trouvaient à 23 kilomètres de Than-Duc, ont entendu, le premier, comme un grand

¹ 23 kilomètres sud de Tay-Ninh.

coup de fouet, le second, une série de grondements. Ce grand bruit, le coup de fouet, serait survenu quand la météorite a touché le sol; les grondements, les ronflements, ont eu lieu par suite du mouvement anormal qui a suivi le ricochet. Les artilleurs savent que ce sont bien là les deux bruits que fournissent les ricochets, alors qu'un projectile qui s'enfonce en terre ne produit qu'un bruit sourd.

La météorite, d'après les observateurs, serait venue toucher le sol sous une inclinaison de 10 degrés et aurait ricoché sous un angle de 34 degrés. De là, elle aurait été, conservant encore une très grande vitesse, se perdre et tomber dans la mer de Chine.

Tout cela est plein d'intérêt et nous n'avons pas à y contredire, d'autant plus qu'il tombe souvent des météorites dans cette région. Ainsi, un mois avant le 22 septembre, une météorite de 10 centimètres de diamètre est tombée au village de Phu-Long (canton de Bin-Chanh), et peu de jours après le passage de ce bolide singulier, le 29 octobre, on a encore observé de Tay-Ninh un gros bolide suivant une orbite semblable. Mais ce qui nous surprend au plus haut degré, c'est la grandeur de l'empreinte : une météorite de 30 mètres! Cela ne s'est jamais vu encore de mémoire de collectionneur; c'est un bloc gigantesque, une planète minuscule!

Elle touche à de la matière molle et humide avec une vitesse vertigineuse, et, rebondit; elle est incandescente et ne laisse aucune trace de carbonisation sur les racines de la tourbe; elle fuse et ne laisse aucun débris minéral en fusion. Enfin elle remonte dans l'espace, et c'est fini. Vraiment très extraordinaire ce bolide! Nous n'en saurons jamais plus long sur ce débris extra-terrestre. Mais si les choses se sont passées comme le pense M. Delaunay, l'histoire était à consigner, car le bolide de Than-Duc restera sans doute de longtemps unique dans les annales de la science. Un bolide de 30 mètres! Ces dimensions sont énormément supérieures à celles de toutes les pierres passées et présentes tombées du ciel. Et si de pareilles choses devaient se reproduire quelquefois, nous aurions à redouter un bombardement tout à fait inattendu. Ce n'est pas la rencontre avec une comète qu'il faudrait craindre, mais bien la rencontre personnelle avec un bolide.

A propos de météorites, MM. Latschinof et Jerolcief, professeurs de minéralogie et de chimie, ont analysé une pierre météorique pesant 4 livres anglaises, et tombée, en septembre 1837, dans le district de Krasnoslobodsk, gouvernement de Pensa. Ils ont trouvé de petits corpuscules offrant la densité et les autres caractères du diamant. Déjà, on avait rencontré une fois dans une météorite recueillie dans l'Australie occidentale de petits cristaux bien définis de carbone gra-

phitique offrant les formes souvent présentées par le diamant. Si réellement la découverte se confirme, elle pourrait nous mettre sur la trace de la production artificielle du diamant. En tout cas, ces diamants si petits, qu'ils soient, venus du ciel, présenteraient un véritable intérêt.

Nous aurons, le 28 janvier, une éclipse totale de lune entièrement visible à Paris. Les conditions astronomiques du phénomène seront excellentes pour toute la France. A Paris, la hauteur de l'astre au-dessus de l'horizon variera de $38^{\circ} 24'$ au commencement à $50^{\circ} 31'$ à la fin; au milieu de la totalité, cette hauteur sera de $57^{\circ} 55'$. La totalité durera 1 h. 38 m. 6 s., de 10 h. 40 m. 24 s. à 12 h. 18 m. 30 s.

C'est la première éclipse totale de lune que nous puissions observer depuis 1884. M. Ad. de Boë, astronome à Anvers, avait fait pendant cette éclipse du 4 octobre 1884 une observation curieuse, si curieuse que malgré toutes ses affirmations, il est resté des doutes sur sa réalité dans l'esprit de beaucoup de personnes. M. de Boë a vu ou cru voir, sur le bord de l'ombre projetée par la terre sur notre satellite, une surélévation qui lui a paru correspondre au profil des Cordillères amené par la rotation du globe, précisément à ce moment sur le bord du disque terrestre rasé par le cône d'ombre. M. de Boë soutient qu'il n'y a eu aucune illusion de sa part; le fait aurait été aussi constaté en Angleterre, mais on l'a attribué à une autre cause, à des nuages circulant au-dessus de la Guyane. Quoi qu'il en soit, le 28 janvier 1888, la lune ne sera pas à l'horizon des Cordillères, mais bien à celle de l'Himalaya. L'ombre de la terre, si le phénomène est exact, devra encore offrir une surélévation, une courbe différente de celle de 1884. Il sera intéressant de s'appliquer à faire cette observation, et on peut la recommander aux amateurs d'astronomie. On aurait ainsi trouvé un moyen original de prouver la rotation de la terre par la variation de l'ombre portée au moment des éclipses de lune.

HENRI DE PARVILLE.

ROME, LE JUBILÉ DE LÉON XIII

ET L'ITALIE

Rome, 6 janvier 1888.

Cette Rome, où nous sommes aujourd'hui, reste, avec l'empire éternel et universel que Dieu lui a fait, l'un des sommets du monde. On y voit, comme d'une hauteur couronnée d'une grande lumière, les choses humaines et les hommes. On mesure mieux de là les agitations et les luttes des peuples, des gouvernements, des sectes. On y sent mieux, pour la France, la folie et l'impuissance de cette république qui prétend à la séparer de l'Église et même à détruire sa foi chrétienne. Ce n'est pas tout. Par un caprice de la fortune et par un jeu de M. de Bismarck, il se trouve qu'en ce moment, les intérêts de la France ont au Quirinal un théâtre plein de surprises : il n'est point inutile de le considérer de près. Au surplus, n'eussions-nous voulu, dans notre inquiet amour de la patrie, que chercher le lieu où les leçons de l'histoire peuvent être à la fois, pour elle et pour nous, les plus sereines et les plus instructives, c'est encore la Rome des Césars et des Papes que nous aurions choisie. Un Français a vraiment quelque droit d'interroger l'histoire entre les colonnes brisées du Forum et la porte de bronze du Vatican ; quand on est le fils d'une nation qui compte parmi ses souverains un Charlemagne et un saint Louis, un Louis XIV et un Napoléon, on peut, sans trop baisser la tête, demander à cette vieille Rome, si majestueuse dans sa double antiquité, les secrets de la gloire, de la force et de la durée.

Dans sa grandeur chrétienne, Rome désabuse ceux qui réduisent le gouvernement à n'être qu'une fonction toute matérielle, un mécanisme tout administratif. Ils apprennent ici quel peut être l'empire d'une idée. Car, qu'est-ce qui règne à Rome ? Une idée seulement ; celle du Dieu que le christianisme proclame et que le

Pape, dans son suprême sacerdoce, représente. Allez, sur la place de Saint-Pierre, regarder ce colossal palais du Vatican où la papauté siège et où tout son royaume terrestre est maintenant renfermé. Il y a là, sur l'angle du palais, vers le levant, au second étage, une petite fenêtre d'où, captif, Léon XIII contemple la Rome que, pendant plus d'un millier d'années, la papauté a possédée et qu'un prince de Savoie, qui commande maintenant à un million de soldats, occupe aujourd'hui, par usurpation. Ce cabinet du Pape, quel étroit espace ici-bas ! Et, autour de lui, quelle faible protection que la troupe de ses serviteurs ! Mais celui qui respire là gouverne des âmes et cet empire qui ne se compose que d'un souffle, d'une parole, s'étend à tous les horizons de la terre. Qu'il paraisse à cette fenêtre et tout le peuple romain, italien, tombe à genoux, sous sa bénédiction. Qu'il fasse un signe et, d'une extrémité de l'univers à l'autre, des nations entières se prosterneront pour prier. Qu'il prononce un mot et il peut, de ce simple mot, émouvoir profondément toute la conscience du genre humain, remuer dans tous les cœurs ce qu'ils ont de plus intime et de plus cher, tour à tour soulever des multitudes ou les apaiser, ébranler les gouvernements ou les affermir. Telle est la force, nous allions dire la magie, de ce Pape sans couronne, sans territoire, sans armée ; telle est sa force, parce qu'il incarne une puissance qui n'est pas même de ce monde, mais qui montre à l'homme le ciel. Et il y a dans notre République un parti, des tribuns, des ministres, qui ne savent pas, qui ne veulent pas savoir qu'on peut gouverner un peuple avec une croyance, ni que l'idée à laquelle Léon XIII doit cet empire incomparable est la plus souveraine des temps modernes ! Ils le nient, ils s'en rient, comme si les exemples de toute l'Europe ne les avertissaient pas que, cette puissance purement spirituelle, on ne peut pas plus être un gouvernement raisonnable qu'un peuple libre, sans en avoir le respect !...

Tout, dans cette Rome antique et sacrée, tout porte le témoignage de la grandeur et en imprime le sentiment. Rome ne semble faite que pour convenir à la plus grande histoire et à la plus grande religion du monde. Ses monuments ont comme la proportion des choses que le peuple-roi et la papauté ont accomplies. Dans ces temples et dans ces arcs de triomphe, dans ces palais et dans ces thermes, dans ces colonnes et dans ces statues, il y a on ne sait quoi de surhumain, qui ne dépasse le réel que pour grandir la pensée. Les Romains le sentaient, sans doute, devant le Panthéon ou le Colisée. Nous le sentons, nous autres chrétiens, devant Saint-Pierre-au-Vatican ou sous son dôme. Évidemment,

les papes qui ont construit cette basilique la destinaient à être une église, non pas pour Rome seulement, mais pour l'univers. Ils ont voulu que, dans cette vaste enceinte de marbre, de bronze et d'or, où, d'une chapelle à l'autre, la foule se perd, le pèlerin venu de l'Orient ou bien de l'Occident, pût croire que ce temple immense, immense comme l'idée chrétienne, est capable de contenir des nations. Ils ont voulu que, s'appuyant à ces noms gigantesques ou cherchant du regard cette voûte lointaine, l'homme se considérât comme un infiniment petit et s'humiliât devant la divinité à laquelle rien ne peut atteindre, rien, si ce n'est l'âme dans son élan. Voilà pourquoi ils ont donné à la basilique de Saint-Pierre ces dimensions prodigieuses. Mais, s'ils n'avaient pas eu d'eux-mêmes ce dessein de l'élever par-dessus toutes les autres églises, pour marquer la grandeur de Dieu et celle de leur royauté apostolique, ils en auraient trouvé l'inspiration dans les restes superbes de la vieille Rome. Le spectacle de sa grandeur eût excité leur émulation, car le peuple qui avait bâti, avec ses consuls et ses empereurs, la Rome dont la magnificence se déployait entre le Capitole et les Thermes de Caracalla, n'épargnait rien ni dans l'étendue de ses monuments, ni pour leur durée. Il s'emparait de l'espace avec cette même avidité lointaine dont il conquérait la terre et il avait l'orgueilleuse ambition de perpétuer tout ce qu'il créait, habitué, ce semble, à cette idée de la pérennité par la promesse de ses propres destinées. Non moins crédule à ses oracles que confiante en sa grandeur, la Rome de Scipion et d'Auguste était plus que prête, en vérité, à devenir la Ville Éternelle des Papes.

Nulle part, la foi qui fait croire un peuple à ses destinées n'a été plus puissante qu'ici. Toute l'histoire de ce peuple romain en témoigne : il n'était pas, lui, de ces nations qui n'ont pas la vue de l'avenir ; qui ne se sentent pas assurées de l'immortalité ; qui ne connaissent pas la protection d'un Dieu ; qui n'ont pas de prophétie, de devise, de tradition, et qui renient ou ignorent leur passé ; qui vivent au jour le jour, et qui n'essaient pas même de prendre, par la longueur de leurs entreprises, par l'ampleur de leurs œuvres, la mesure de l'éternité. L'éternité ! L'idée en plane sur Rome, depuis ses commencements, et le mot en est écrit sur tous ses murs. Rome avait reçu de ses dieux des promesses éternelles. Le jour où leurs autels délaissés se sont écroulés, elle les a reçues, ces mêmes promesses, du Dieu des chrétiens, du vrai Dieu. Son empire militaire s'est changé en un empire religieux ; saint Pierre a remplacé César ; Rome a superposé sa grandeur moderne sur sa grandeur antique, comme ces nouvelles églises qu'elle a érigées sur ses

anciens temples, et elle a continué fièrement de se penser et de se dire impérissable. Une telle foi est pour un peuple une force singulière, elle le rend tantôt plus hardi, tantôt plus patient. Avec elle, il brave mieux la fortune ou il la supporte mieux. La certitude du lendemain dirige ses espérances ou les relève. On pourra, pendant des siècles, prendre Rome, la ravager, la détruire. On pourra menacer ses papes, les exiler, les emprisonner. Rome restera toujours Rome; elle gardera son assurance d'être la Ville éternelle. Que Tibérius Gracchus règne au Forum ou Domitien au Palatin, que ce soit Sixte-Quint ou Léon XIII au Vatican, le peuple romain se sent dans un lieu où il y a toujours quelqu'un, quelque chose pour dominer le monde. Il relit avec piété son histoire; il révère ses aïeux; tout lui paraît sacré dans son passé. Quant à l'avenir, il le met sous la sauvegarde du Dieu qui a toujours raison, dans la suite des événements; il se repose sur ses promesses. Et nous, Français?...

Il faut bien, devant la grandeur romaine, il faut bien en méditer toutes les leçons et rien ne nous sied davantage à nous Français, qui ne pouvons parcourir les rues de Rome sans qu'un souvenir nous rappelle, presque à chaque pas, la nation, grande elle aussi, qui avait tracé à la première page de son histoire ces mots immortels : « *Gesta Dei per Francos.* » Depuis les bandes gauloises jusqu'à nos armées républicaines ou impériales, notre race a dix fois campé dans l'ancien *pomœrium* du peuple romain : elle a conquis ou reconquis Rome, elle l'a pillée, elle l'a défendue. Puis Dieu a comme voulu mêler le sort de Rome à celui de la France : le jour où l'Italie a envahi Rome, l'Allemagne assiégeait Paris. Voici le *Tullianum*, au fond duquel périt Vercingétorix, et, à côté, le Forum que, onze siècles plus tard, Robert Guiscard acheva de ruiner par le fer et par le feu. Voilà le monument qui remémore l'heureuse abjuration de Henri IV et celui qui attesta comment Louis XIV vengeait les injures faites à la France. Ici, les Bourguignons s'assemblaient dans leur église, celle de Saint-Claude. Là, nos rois élevaient celles de Saint-Louis des Français ou de la Trinité-des-Monts, qu'ornent toujours leurs glorieuses fleurs de lys, et leurs dons ont enrichi en même temps les plus splendides églises de Rome. C'est un de nos ambassadeurs, Étienne Gouffier, qui construisit cet escalier monumental, sur la place d'Espagne. Un autre, Jean de Villiers, abbé de Saint-Denis, commandait à Michel-Ange sa « *Pietà* », la Vierge qui tient douloureusement sur ses genoux le corps inanimé du Christ. Dans cette basilique, Charlemagne fut couronné; sous ce portique, vous lirez les vers qu'il composa en l'honneur du pape Adrien. Sur cet autel, saint Bernard

eut sa vision de l'échelle miraculeuse qui allait de la terre au ciel. A l'intérieur de Saint-Pierre-du-Vatican, se dressent ces deux belles images de la France chrétienne, les statues de saint François de Sales et de saint Vincent de Paul. Ça et là, les tombeaux du cardinal d'Ossat et du cardinal de Bernis; de Benoît Labre, qui sanctifia la pauvreté; de Barrère de Toulouse, qui réforma l'ordre de Cîteaux; de Guillaume Durand, le savant évêque de Mende; d'Alphonse de Wignacourt, grand-maître des chevaliers de Malte. L'art et l'érudition ont la villa de Médicis, l'école de Rome. Et combien d'œuvres françaises dans ces palais, dans ces musées, au Vatican, au Quirinal! Combien qui portent les noms de Poussin, de Claude-Lorrain, de Callot, de Houdon, de Legros ou de Troy! Combien aussi de fondations pieuses et charitables! Combien de témoignages éloquents du génie et du cœur de la France!

Elle avait sa part généreuse, la France, à la « Messe d'Or » que Léon XIII a célébrée, le 1^{er} janvier, dans la basilique de Saint-Pierre, sur cet autel où il avait placé la tiare de Paris, la mitre donnée par l'empereur d'Allemagne et la croix donnée par l'empereur d'Autriche, comme des symboles de la pacification que, pontife de tous les peuples catholiques, il demandait à Dieu. Tout l'univers était représenté là. Hors de ce temple, loin de cet autel, les étrangers qui se pressent aujourd'hui dans Saint-Pierre, se divisent : les préjugés ou les haines de la race, les souvenirs de l'histoire, les intérêts de la nationalité, tout les sépare. Ils n'entendent pas le langage les uns des autres. Mais ils seront venus s'unir sous cette coupole de Saint-Pierre; ensemble, ils prient; ensemble, ils chantent; ensemble, ils acclament le Pape. C'est qu'ensemble, par-dessus la patrie qui leur a fait leurs berceaux et leurs foyers, ils voient la patrie que Dieu leur a faite, avec le christianisme, entre la terre et le ciel. C'est aussi qu'ensemble ils reconnaissent dans le Pape la personnification de leur foi. Quand Léon XIII paraît, assis sur la Sedia, quel cri, dans la foule de ces quarante mille catholiques! Il s'élève de leurs âmes, doux et profond, pour lui dire : « Nous vous saluons, vous qui êtes le vicaire de Dieu ici-bas; vous qui gardez pour nos enfants les vérités éternelles comme vos prédécesseurs les ont gardées pour nos pères. Nous vous saluons, vous qui nous enseignez et l'espérance et le sacrifice. Nous vous saluons, vous qui êtes captif au Vatican et qui, tout à l'heure, y reprendrez votre tristesse. Nous vous saluons, non pas seulement avec le respect qui croit, mais avec celui qui proteste devant Dieu pour la justice et la liberté. » Le Pape est à l'autel : il s'incline, chargé des prières d'un monde; quand il regarde l'hostie, on sent que, dans le murmure de sa longue méditation, il invoque Dieu pour la fin de

son règne, pour toute l'Église, pour toute la chrétienté, pour toutes les nations souffrantes, pour tous les êtres gémissants. Il part, il retourne au Vatican; mais il s'est arrêté devant la statue de ce saint Pierre dont il est le deux cent soixante-troisième successeur; et, de là, les yeux pleins de larmes, les bras ouverts comme pour embrasser l'humanité tout entière, il bénit la foule, en regardant par delà. Puis, il rentre au Vatican, suivi d'acclamations retentissantes, telles que jamais consul ou César triomphant n'en entendit à Rome ou ailleurs...

Non, jamais plus de catholiques n'avaient entouré le Pape avec un amour plus filial. Jamais, non plus, on n'avait déposé aux pieds d'un souverain plus de présents : ils composeront dans l'Exposition du Vatican un véritable trésor, où la charité de Léon XIII trouvera des ressources abondantes pour plus d'une église nouvelle ou d'une église pauvre. Cette affluence des pèlerins, cette multiplicité des dons auront eu leur importance morale, à Rome et en Europe. Les vingt mille Italiens qui ont assisté, le 5 janvier, à la seconde messe jubilaire de Léon XIII, dénie à l'audace de M. Crispi le droit d'affirmer que l'Italie entière est avec le roi contre le Pape. Ils ont vivement applaudi Léon XIII, quand il s'est écrié devant les délégués de leurs comités : « Quelle folie de vouloir rapetisser la Papauté, cette institution divine, en faisant du mode et des conditions de son existence une question d'ordre intérieur ne concernant qu'un seul pays et une seule nation ! Quelle indignité de vouloir l'opprimer et humilier, là même où son Siège est établi ! » Et ces paroles auront de l'écho dans tout le royaume italien. Léon XIII a pu dire, non moins éloquemment : « Ce ne sont pas seulement les catholiques ou les personnes privées, mais les souverains et les princes, les gouvernements et les assemblées publiques qui ont voulu rivaliser pour prendre part à cette fête jubilaire. » Le Pape s'en loue avec raison : tous les gouvernements, sauf l'Italie et le Guatemala, lui ont adressé des félicitations ou envoyé des cadeaux ; les hérétiques eux-mêmes avec les catholiques, les musulmans avec les chrétiens, et ce ne sera pas le moindre étonnement de ce dix-neuvième siècle que d'avoir vu cette émulation entre le Sultan et le roi de Grèce, la reine d'Angleterre et le président des États-Unis, l'empereur d'Allemagne et le Tzar. Il semble même que plusieurs aient par là marqué diplomatiquement leur désir d'avoir avec la Papauté des relations officielles ou d'améliorer celle qui existent. Les gouvernements ont cru devoir à la religion de leurs peuples cette attention, ce juste honneur, ce juste soin. Tous ont cru aussi qu'ils avaient le devoir de rendre au Pape cet hommage. Car Léon XIII a fait plus qu'établir ou rétablir la concorde entre

l'Église et l'État, partout où il l'a pu. Il a su prouver qu'auxiliaire ou arbitre, la Papauté peut aider les gouvernements et les peuples à s'accorder; que son action salutaire peut les fortifier ou les pacifier mutuellement; qu'avec les enseignements dont elle est la gardienne, elle constitue l'autorité la plus haute et la puissance la plus persuasive de ce monde, pour y affermir l'ordre, parmi tant d'agitations sociales, d'utopies et de violences. Dans cet apostolat, Léon XIII pouvait-il ne pas mériter le respect et la confiance des gouvernements? Pouvait-il ne pas s'acquérir le prestige qui, en sa personne, rehausse tant la Papauté aujourd'hui, dans cette même Rome où il n'est pas libre?

S'il y a une vérité qui éclate dans le jubilé de Léon XIII, c'est que, de même que la Papauté appartient au monde catholique, de même Rome appartient à la Papauté. Les nations se font de Rome une sorte de cité commune pour les besoins de leur culte, dans la grande neutralité de la religion, comme la Papauté leur a fait de Saint-Pierre une basilique commune. Ou il faut que la Papauté n'habite plus Rome, ou il faut qu'elle y soit indépendante. C'est le caractère particulier, la condition spéciale de cette Papauté; où qu'elle soit, une pareille puissance ne peut partager avec aucune autre l'empire, dans sa capitale. — Mais elle est libre, s'écrient les journalistes italiens que M. Crispi inspire. Voyez ce Jubilé. Le Pape a reçu les pèlerins dans Saint-Pierre. On ne les a troublés, ni lui ni eux. Tout a été parfaitement régulier. — Non, une liberté qui est à la merci d'un gouvernement dont la main peut, à l'heure qu'il lui plaira, s'appesantir sur vous, est une liberté de tolérance et d'arbitraire qui n'en est pas une, réellement; un droit qui n'a d'autre titre que la faveur, n'est pas un droit. Certes, on a pu venir à Rome, pénétrer au Vatican, entrer dans Saint-Pierre. Mais la police du gouvernement italien était en sentinelle, à chaque porte, maîtresse de l'interdire et même d'expulser de Rome l'étranger suspect d'avoir médité de César. Personne qui ne sache ou devine que le Pape, s'il franchissait les degrés du Vatican, ne serait protégé contre toute insulte qu'à la condition que M. Crispi daignât le permettre. C'est la captivité au Vatican ou la sujétion, presque la servilité, dans Rome. On n'ignorait pas, d'ailleurs, quel ombrage le gouvernement italien avait de la foule qui offrait à Léon XIII ses hommages. On ne parlait, dans la ville, que des fureurs de M. Crispi. L'avant-veille de la « Messe d'Or », il avait révoqué le syndic de Rome, le duc Torlonia, coupable d'avoir porté au cardinal vicaire ses respects, ses félicitations, ses vœux, pour le Pape. Il y a bien là un état de choses précaire et pénible, dont les catholiques s'inquiètent justement. Quand la Papauté rede-

mande à l'Italie son indépendance, ce n'est pas une principauté italienne qui veut s'affranchir d'une autre; c'est une puissance spirituelle qui veut être libre dans une ville libre, parce que cette liberté lui est nécessaire pour le monde comme pour elle-même; ou plutôt c'est le monde entier redemandant, au nom de la religion universelle dont Rome est le sanctuaire, l'indépendance de la Papauté, pour assurer les rapports de tous les peuples et du Pape.

L'Italie ne peut pas se le dissimuler : la question n'est plus romaine seulement, elle est internationale. Mais, pour empêcher que cette question ne se pose avec une puissance irrésistible, elle s'ingénie à certaines précautions. Dans Rome, elle prétend prouver qu'elle respecte la liberté du Pape et que, si la paix règne autour du Vatican, on le doit à sa sollicitude et à sa vigilance. Prétention trompeuse, qui ne peut créer qu'une illusion. D'une part, pour tout observateur intelligent, cette paix n'est qu'une trêve latente, qui subsiste bien moins par la bonne volonté du gouvernement italien que par la sagesse de Léon XIII et des catholiques. D'autre part, il est indubitable que le Pape ne pourrait, en deçà du Vatican dans la Rome régentée par M. Crispi, tenter le plus petit acte d'indépendance effective, sans provoquer aussitôt le conflit, sans subir une violence. A l'extérieur, la politique de l'Italie est aussi artificieuse que persévérante dans la seconde des précautions qu'elle prend contre la Papauté. Elle juge que, la force que Léon XIII se ménage parmi les gouvernements et les peuples, il faut la contrebalancer. Il y a là comme un travail parallèle de la diplomatie du Pape et de celle de l'Italie. Partout où Léon XIII relève son autorité, partout où un grand service lui concilie la reconnaissance d'un gouvernement ou d'un peuple, l'Italie propose, avec les conditions les plus complaisantes, un traité d'alliance. Où le Pape assure la paix, l'Italie promet son assistance pour la guerre, sans trop marchander la valeur de ses armes. Ainsi à Berlin, à Londres, à Vienne, ailleurs encore. Qu'est-ce que deviendront ces pactes militaires de l'Italie? Combien de temps dureront-ils? Les nécessités des peuples sont changeantes, comme leurs destins. La politique de l'Italie elle-même peut varier. Au contraire, les liens que la Papauté forme, c'est avec des principes éternels, avec des intérêts immuables. L'Italie a beau se prodiguer. Un jour viendra où, dans cette compétition, sa diplomatie sera vaincue, si habile qu'elle puisse être.

Quant à la France, il faut qu'elle le sache bien, comme le savent tous les Français qui vivent à Rome : l'Italie la hait, la menace, l'épie. A la première occasion, l'Italie se ruera sur elle. Ce peuple né d'hier a une ambition ardente; son royaume lui semble trop

étroit. *Æstuat in limine*. Partout où il touche à l'Europe, sur chacune des cimes des Alpes qui limitent son territoire, sa convoitise aspire à un agrandissement; il regarde même par delà les mers quelle proie l'Afrique peut lui fournir. Il s'est fait une armée, une marine : il veut essayer sa force; il le veut avec une confiance qui ne craint pas d'être présomptueuse, pas un de ses soldats, pas un de ses matelots qui ne soit certain de vaincre le Français... déjà vaincu par l'Allemand. La reconnaissance que le peuple italien doit à la France l'irrite : il se sent humilié d'avoir été couvert par nos drapeaux à Magenta, à Solférino. M. de Bismarck a d'autant mieux utilisé ces sentiments qu'avec sa diplomatie traditionnelle, l'Italie voulait une alliance qui pût la garantir contre les risques de son âpreté, sa jactance n'allant pas jusqu'à dire à la fortune qu'elle l'affrontera toute seule. Et puis, le génie italien est plus politique que le nôtre : M. de Bismarck devait facilement persuader à l'Italie qu'un peuple clairvoyant affaiblit ses voisins ou du moins les laisse languir dans leur faiblesse : maxime inconnue, non seulement de Napoléon III, mais des républicains qui ont favorisé, avec lui, l'unité de l'Italie et celle de l'Allemagne. Voilà comment l'Italie est l'alliée de l'Allemagne, si intimement. Elle ne se contente même plus de menacer la France à Nice et en Savoie. Elle vient de demander à l'Angleterre un office que l'Allemagne ne pouvait solliciter pour elle-même : les vaisseaux anglais protégeront le littoral italien, pendant que l'Italie guerroyera contre la France; lord Salisbury estime que c'est simplement maintenir l'équilibre de l'Europe dans la Méditerranée!

Donc, il faut que la République, si tendres qu'aient été jadis les caresses de ses hommes d'Etat et de M. Crispi, se défie sur sa frontière des Alpes. Mais pourquoi n'avertirions-nous pas également l'Italie, en l'invitant à se défier d'elle-même et du lendemain? Il y a au Capitole une belle statue que nous n'avons pu regarder sans émotion; c'est celle du Gaulois mourant. Le gladiateur a la poitrine percée; il est à terre, appuyé sur son bras qui déjà fléchit; il penche tristement la tête; il va tomber sur son épée brisée; on sent qu'il expire. Les Romains qui passaient, au temps de l'Empire, devant cette statue, ont pu croire que, ce Gaulois mourant, c'était la Gaule, la Gaule pour jamais tombée, comme lui, sur son épée brisée. Eh bien! non. La Gaule n'avait pas fini de vivre : elle s'est ranimée, relevée; elle a rejoint les tronçons de son arme; elle a repris, sous son nouveau nom de France, sa fière attitude, sa vertu belliqueuse, ses bords victorieux, et Rome étonnée l'a vue repaître triomphalement dans ses murs.....

Auguste BOUCHER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La Chaire française au moyen âge, spécialement au treizième siècle, d'après les manuscrits contemporains, par A. LECOY DE LA MARCHE. Ouvrage couronné par l'Institut. 2^e édition. — Paris, Renouard-Laurens, in-8^o.

Nous sommes en retard pour annoncer la nouvelle édition de ce bon et beau livre; mais le public ne nous a pas attendus pour lui faire l'accueil qu'il mérite. Tout le monde sait, d'ailleurs, quelle mine féconde M. Lecoy de la Marche a ouverte aux érudits, aux littérateurs, aux curieux, en débrouillant pour la première fois le chaos des sermons du moyen âge. Depuis la publication de son travail, plus d'un imitateur a marché sur ses traces et confirmé ainsi l'intérêt de ses découvertes. Nous nous bornons aujourd'hui à signaler les importantes additions qui rendent la seconde édition plus complète et plus instructive encore que la première. La bibliographie des prédicateurs a été considérablement augmentée. La grande question de la langue des sermons a été résolue d'une façon plus décisive, s'il est possible, par une vigoureuse réfutation des objections de M. Hauréau; désormais il ne sera plus permis de dire que l'Eglise enseignait nos pères dans une autre langue que leur idiome maternel ou dans le jargon macaronique. Enfin les traits de mœurs et les anecdotes, qui forment la partie la plus curieuse et la plus vivante du livre, ont reçu, par suite du dépouillement de nouveaux manuscrits, un très utile complément. On s'est étonné à bon droit de voir un ouvrage d'érudition pure épuisé en si peu d'années: personne n'en sera plus surpris, lorsque cha-

cun aura jugé par lui-même de la façon dont l'auteur sait rendre plaisants et agréables les sujets les plus arides en apparence. C'est, du reste, un tour de force auquel nous a habitués le savant historien catholique, et qui est peut-être la caractéristique la plus saillante de son talent incontesté.

L'Académie des sciences, par E. MAINDRON, 1 vol. in-8^o. — Félix Alcan.

Cet ouvrage d'un grand intérêt, est divisé de la manière suivante: *Histoire de l'Académie des sciences. La fondation de l'Institut national, Bonaparte, membre de l'Institut.* Cette division permet à l'auteur de présenter, sous une forme extrêmement attachante, l'histoire complète de la plus grande de nos institutions scientifiques.

On trouvera dans ce livre, réunis et publiés pour la première fois, de précieux documents sur les premières années de l'Académie; sur les relations qui se sont établies au dix-huitième siècle entre elle et l'Académie des inscriptions et médailles; sur l'attribution des pensions royales aux académiciens; sur les collections créées par la savante Compagnie, collections qui sont devenues au commencement du dix-neuvième siècle, le point de départ du Conservatoire des arts et métiers; etc., etc.

Ce n'est pas non plus sans profit qu'on lira toutes les pièces concernant la fondation de l'Institut national des sciences et des arts.

L'ouvrage se termine par une étude très importante sur Bonaparte, membre de l'Institut. C'est un des

côtés les plus curieux de la vie de Napoléon, et ce côté avait jusqu'ici passé inaperçu.

Ajoutons, pour terminer, que le livre est luxueusement édité, et illustré d'un nombre considérable de planches reproduites d'après des documents originaux.

L'esprit chrétien, discours et notice sur l'abbaye et l'École de Saint-Victor de Paris, par M. l'abbé Péror. — Briday, éditeur.

Il y a, à Paris, tout un quartier, non des plus brillants mais des plus peuplés, qui porte le nom de Saint-Victor. A le voir tel qu'il est aujourd'hui, rien n'explique cette dénomination, et n'y offre la trace d'un monument quelconque en l'honneur du soldat marseillais qui mourut martyr de la foi chrétienne avec les trois gardiens de sa prison qu'il avait convertis au christianisme. La révolution a détruit tout ce que le moyen âge avait élevé là à sa mémoire, notamment la belle église romane qui lui était dédiée et les célèbres écoles qui s'étaient groupées à l'entour. Mais l'Eglise de Paris a protesté, à sa façon, contre ce vandalisme et cette injustice, et, tous les ans, la paroisse de Saint-Nicolas du Chardonnet, qui embrasse à peu près les terrains jadis occupés par l'abbaye de Saint-Victor, rappelle le souvenir de son glorieux patron, par un office solennel accompagné d'un discours commémoratif. Le dernier de ces discours, que nous venons de lire, n'est point un panégyrique; mais, si une question de doctrine en fait le fond, les hommes et les événements qui en ont été l'occasion y ont, comme de raison, une place d'honneur. C'est

toutefois dans la notice placée par M. l'abbé Péror, en tête de ce discours, qu'il faut surtout chercher l'intérêt historique du sujet. Tout court qu'il soit, cet essai sur l'histoire du quartier Saint-Victor apprendra beaucoup de choses curieuses à ceux de ses habitants entre les mains desquels il pourra tomber.

Etudes agronomiques, par M. GRAND-DEAU, directeur de la station agronomique de l'Est, membre du Conseil supérieur de l'agriculture, etc. Deuxième série (1886-1887). — Hachette et C^{ie}.

Le savant auteur de ces *Etudes* s'est efforcé d'exposer aussi clairement que possible les questions fondamentales à l'ordre du jour, en écartant les discussions théoriques pour s'attacher au point capital : l'accroissement du rendement du sol en vue de l'abaissement du prix de revient.

Les principales questions traitées dans cette deuxième série des *Etudes agronomiques* sont les suivantes : Production et commerce du blé en Europe, aux Etats-Unis et aux Indes. — Le blé en France. — La culture rémunératrice du blé. — Engrais phosphatés. — Les phosphates naturels et les scories Thomas-Gilchrist. — Plantes fourragères; alimentation du bétail. — La Suisse agricole. — L'agriculture et l'Exposition universelle de 1889. — L'agriculture et le haut enseignement universitaire.

L'auteur conclut en signalant l'initiative privée, l'association et la science comme les trois grands remèdes auxquels nous devons demander le relèvement de la première de nos industries.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

Le *Moniteur de Rome*, dont on connaît le caractère et l'autorité, a publié, dans son numéro du 31 décembre, et à la place d'honneur de sa première page, l'article suivant dont nos lecteurs seront aussi touchés que nous l'avons été nous-mêmes, et que nous sommes heureux de reproduire sans l'accompagner d'aucun commentaire.

LE CADEAU DU CORRESPONDANT AU PAPE

« Parmi les cadeaux offerts au Souverain Pontife à l'occasion de son jubilé sacerdotal, nous en avons remarqué un qui, par son caractère et sa valeur, nous a paru digne d'une attention toute particulière; c'est l'hommage de la grande Revue catholique française, le *Correspondant*, avec une éloquente Adresse de tout son Conseil et de son Directeur.

« Cet hommage, choisi avec une rare délicatesse, consiste en un superbe exemplaire des Œuvres complètes de saint Thomas d'Aquin, en seize volumes in-folio, revêtus pour la circonstance d'une splendide reliure.

« L'édition est celle de Venise, datée de 1594, avec de magnifiques frontispices gravés. L'exemplaire est d'une admirable conservation, malgré ses trois cents ans d'existence, et d'une beauté qui défierait les productions les plus soignées de l'art moderne.

« Il était, paraît-il, gardé jalousement depuis trois siècles dans un couvent d'où le Directeur du *Correspondant* ne l'a pas fait sortir sans peine, et, dépouillé de son antique couverture de parchemin, il a été confié aux soins de

M. Cuzin, le premier relieur de Paris et peut-être de l'Europe.

« Le grand artiste a mis à ce travail toute sa science et tout son cœur. Il s'y est dévoué pendant plusieurs mois et il est parvenu à faire une œuvre qui, comme richesse et comme pureté, peut être placée à côté des plus belles de la Renaissance.

« En tête du premier volume, et imprimée tout spécialement avec des caractères et des fleurons de cette époque, se trouve l'Adresse du Conseil et de la Direction de la Revue, signée des noms suivants :

Duc DE BROGLIE.

Comte DE BROSSES.

L. BUFFET.

Comte DE CHAZELLES.

Léopold DE GAILLARD.

V. DE KERDREL.

Comte P. DE KERGORLAY.

Comte DE LA PANOUSE.

Comte DE LUDRE.

H. DE LACOMBE.

Vicomte DE MEAUX.

Henry MOREAU.

Et. RÉCAMIER.

Vicomte R. DE SAINT-SEINE.

P. THUREAU-DANGIN.

Marquis DE VOGÜÉ, *Président.*

Comte LAVEDAN, *Directeur.*

« Nous croyons savoir que le Saint-Père, après avoir admiré ce chef-d'œuvre, en a agréé l'hommage avec une vive satisfaction, et a daigné décider qu'après l'Exposition vaticane cet exemplaire unique et orné de ses armes personnelles serait placé dans sa bibliothèque particulière. »



LES ALLEMANDS EN SYRIE

Avant 1870, M. de Bismarck disait qu'il ne lisait jamais la correspondance du ministre du roi Guillaume à Constantinople. Il n'affecte plus aujourd'hui cette indifférence à l'égard des choses d'Orient. L'ambassadeur impérial exerce une grande influence dans les conseils du sultan; une mission militaire allemande a été chargée de réorganiser l'armée ottomane, et des officiers turcs sont venus en grand nombre faire un stage dans les écoles de Berlin; des conseillers allemands ont été placés auprès de plusieurs ministres; de nombreuses sociétés amicales d'Allemands se sont formées à Constantinople et dans les provinces, et rien n'a été négligé pour répandre dans toute la Turquie les produits de l'Allemagne et pour favoriser l'expansion de sa langue. Le gouvernement de Berlin a prêté son appui à des projets de chemin de fer, à des entreprises industrielles de toute sorte, à des enquêtes commerciales, à des tentatives de colonisation. Il est enfin un moyen qu'il n'a eu garde de négliger, afin de s'assurer une influence sérieuse sur les populations indigènes. En Orient, la religion est le lien de chaque nationalité. Les puissances, qu'elles soient catholiques, protestantes ou orthodoxes, trouvent parmi les sujets du sultan des coreligionnaires qu'elles cherchent à transformer en instruments dociles de leur politique. L'Allemagne, qui compte presque en nombre égal des catholiques et des protestants parmi ses sujets, cherche à attirer à elle les indigènes des différents rites; partout elle multiplie ses fondations nationales qui rivalisent avec les nôtres. Mais c'est surtout en Palestine et en Syrie qu'elle déploie le plus d'ardeur et de persévérance. Le spectacle des efforts qu'elle tente pour y développer son influence a pu faire croire qu'elle n'était pas sans quelques desseins ambitieux sur des pays où notre situation prépondérante semblait assurée par les glorieux souvenirs que nous y avons laissés, par l'importance de notre commerce, par la diffusion de notre langue, par le nombre et la valeur de nos établissements scolaires et hospitaliers et surtout par le pa-

tronage que nous exerçons sur les missionnaires de toute nationalité. Ce sont les progrès de l'influence allemande en Palestine et en Syrie que nous voudrions exposer aujourd'hui. Nous avons pris pour guide les nombreuses publications des auteurs allemands et anglais sur ce sujet et les articles qu'ils ont publiés dans les recueils spéciaux ¹.

I

La Prusse ne jouait aucun rôle en Orient au dix-septième et au dix-huitième siècle. Le chef de la maison d'Autriche était le seul prince qui fit quelque figure aux yeux des rayas par l'appui qu'il accordait à quelques missionnaires catholiques. Dans les dernières années du dix-huitième siècle, Frédéric-Guillaume II obligea Catherine II à borner ses conquêtes et retint la Turquie sur le bord de l'abîme, « usurpant à Constantinople le rôle attribué un demi-siècle plus tôt à la France ²; » mais les guerres de la Révolution et de l'Empire firent oublier au gouvernement prussien les velléités qu'il avait eues d'exercer une grande influence dans le Levant.

Au moment où les événements d'Orient appelaient, vers 1840, l'attention de toutes les puissances européennes sur la Syrie, les gouvernements protestants songèrent à profiter des efforts que tentaient quelques missionnaires de leur religion pour répandre

¹ Les principaux ouvrages que nous avons consultés sont : *Les Saints Lieux*, par Mgr Mislin (1857); *Ein Wallfahrt nach Jerusalem, Bilder ohne Heiligenscheine*, par Moritz Busch (Leipzig, 1860; 3^e éd., 1881); *Jerusalem und das heilige Land*, par le professeur Sepp (1873-76); *Tent work in Palestina*, par A. R. Conder (Londres, 1878); *la Syrie d'aujourd'hui*, par le docteur Lortet (1882); *la Terre Sainte*, par V. Guérin (1884); *The Jerusalem bishopric*, par le R. prof. William H. Hubler (Londres 1883); *Palestine et Syrie*, par G. Charmes; *le Mal d'Orient*, par Kesnin-bey (1887); *Haïfa or life in modern Palestine*, par L. Oliphant (Londres, 1887); *Itinéraire de l'Orient*, par Chauvet et Isambert; *Palestine et Syrie, manuel du voyageur*, par K. Bœdeker; *Ein Sendschreiben des Bischofs Gobat über die evangelische Arbeit in heil. Lande* (Bâle, s. d. 8 p. in-8); le *Guide* du Frère Lievin de Hamme; *Woerl's Reisehandbücher* (Wurzburg, s. d., in-16); l'*Export* du 27 septembre 1886; *l'Eglise catholique romaine en Palestine*, par Karl Schnabl (*Zeitschr. der Deutschen Palästina Vereins*, t. VII, n^o 4); *l'Etat actuel de la colonisation en Palestine*, par Schick (*Österreich. Monatsschrift für den Orient*, 1880, 1881, 1883); *Les missions évangéliques en Palestine*, par Reinicke (*Zeitschr. der D. Pal. Ver.*, t. VI, p. 13-31); *Agriculture et industrie pastorale en Syrie*, par Amerling (*ibid.*, t. IX, p. 1-73); *Les établissements allemands en Palestine*, par J. Von Zwiedenek (*Öster. Monatschrift für den Orient* 1876, p. 21); et la *Croisade pacifique*, (*ibid.*, 1887, p. 92-95; 106-110).

² A. Vandal, *Une ambassade française en Orient*, p. 447.

leur foi dans cette province. Des protestants américains s'étaient établis à Beyrouth en 1823, à Jérusalem en 1834; en 1826, la société anglaise pour la conversion des juifs au christianisme s'installa à Jérusalem; en 1835, une communauté arméno-protestante se forma à Saïda. En 1840, des Américains distribuèrent dans le Liban des bibles que des évêques maronites firent brûler. L'Angleterre désirait « créer une nation protestante » dont elle pût se faire une auxiliaire dans une contrée qui commande l'une des routes de l'Inde et où la France et la Russie se partageaient jusque-là l'influence ¹.

La *Society for promoting christianity among the Jews* avait annoncé en 1839 son intention d'élever sur la montagne de Sion un temple dont elle posa la première pierre le 10 février 1840. Les pensées du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, dont on connaît l'esprit religieux, étaient d'autre part tournées vers la Palestine depuis longtemps; la nouvelle des projets de la société anglaise l'amena à réfléchir aux moyens de réaliser ses propres vues sur l'avenir de cette province. Le 30 mars 1841, il dicta à M. de Radowitz une adresse aux puissances chrétiennes qu'il conjurait de s'unir pour améliorer le sort de la Terre-Sainte. Cet appel aux sentiments des gouvernements n'eut point de résultats, mais le roi ne se découragea point; il rêvait l'établissement, à Jérusalem, d'une institution protestante qui aurait été en communion avec toutes les Églises réformées, sans se rattacher à aucune d'elles. Son idée était, disait-il, « capable d'une extension générale »; ce n'était point « une question prussienne, mais plutôt une question allemande et même protestante »; il s'agissait d'une « union avec l'Église protestante entière »; Jérusalem devait être le point où apparaîtraient « l'unité et la vraie catholicité de l'Église du Christ ». Le docteur Bunsen fut appelé à Berlin, puis envoyé à Londres pour demander à l'Église d'Angleterre d'accueillir à Jérusalem « comme une sœur l'Église protestante de Prusse ». Il était chargé d'annoncer au clergé anglican que s'il voulait envoyer à Jérusalem un évêque, le roi assurerait à ce prélat un revenu de 600 livres sterling. (15 000 francs),

« L'Église évangélique de Jérusalem, disaient les instructions de Bunsen, serait un centre pour tous les missionnaires qui travailleraient dans l'empire turc; ils y trouveraient un point d'appui dont les efforts pourraient se faire sentir jusqu'en Arménie et en Abyssinie. Ils y seraient sur un terrain neutre où ils ne seraient

¹ Voy. *Syria and Turkey and the last five sultans of Turkey, being experiences during fifty years of Mr consul general Barker*. (Londres, 1876), tome II, p. 279-282.

plus embarrassés par les différences de nationalité et où ils pourraient préparer l'union toujours plus intime des chrétiens évangéliques. Comme prince allemand, le roi est convaincu que les chrétiens évangéliques de l'Allemagne sont appelés à prendre une position indépendante partout où la catholicité apostolique évangélique se trouvera représentée ».

Bunsen, arrivé le 18 juin à Londres, remit une déclaration en ce sens à l'archevêque de Canterbury et à l'évêque de Londres. Il insistait pour que les ministres et les fidèles allemands pussent se rattacher, sans perdre leur nationalité, à l'évêché anglican dont il proposait la fondation. Il fut bien accueilli par la reine qui le reçut dès le lendemain de son arrivée. Melbourne et Peel montrèrent un zèle égal. Les archevêques de Canterbury et d'York et l'évêque de Londres acceptèrent les propositions de Frédéric-Guillaume et furent chargés par ce prince d'administrer la dotation attribuée par lui au nouvel évêché, les autres *trustees* furent lord Ashley (plus tard comte de Shaftesbury) et quatre autres Anglais. Une ordonnance du roi affecta, le 7 septembre 1841, le revenu d'un capital de 45 000 livres sterlings au paiement de la moitié du traitement de l'évêque, l'autre moitié devant être fournie par l'Église d'Angleterre. Le 5 octobre 1841, le Parlement confirma les arrangements conclus entre le roi et les évêques anglais (*Jerusalem Bishopric Act*). L'archevêque de Canterbury devait être le métropolitain du nouveau prélat jusqu'à ce qu'on jugeât convenable d'établir quelque autre relation. Le 9 décembre, il attribuait à son suffragant l'autorité sur les membres de l'Église anglicane et sur tous ceux qui voudraient reconnaître sa direction en Palestine, en Syrie, en Chaldée, en Égypte, en Abyssinie; il lui donnait pour instructions de convertir les juifs, de protéger ceux qui seraient déjà convertis, d'établir des relations fraternelles avec les églises d'Orient, de fonder des établissements d'instruction pour les juifs, les Druses et les chrétiens orientaux, mais de n'y recevoir des ecclésiastiques de religion orthodoxe qu'avec le consentement de leurs supérieurs et en vue de les préparer pour le service de leur propre Église.

L'évêque de Jérusalem devait être nommé alternativement par le roi de Prusse et par les *trustees* anglais de l'institution, mais il devait être sacré à Londres conformément au rite anglican. C'était une concession importante faite par Frédéric-Guillaume à son désir d'union et qui risquait de placer les protestants allemands dans une situation d'infériorité et de faire de la nouvelle fondation une œuvre exclusivement utile à l'influence anglaise. « Il faut, écrivait Bunsen le 12 octobre, transformer cet établissement privé en une fondation chrétienne, nationale et universelle. » Le 13 no-

vembre 1841, l'*Allegemeine Zeitung*, après avoir annoncé la conversion de nombreux juifs à Jérusalem, ajoutait : « Ni l'Église romaine ni la grecque ne peuvent se plaindre d'avoir été dépouillées, ces convertis n'appartiennent à personne, si cependant elles craignent d'être lésées par une plus grande extension de l'Église évangélique en Palestine, qu'elles exercent cette énergie que Dieu leur a donnée pour éveiller la conviction que la doctrine chrétienne et la vie chrétienne sont manifestées par eux à un plus haut degré de pureté. » Après un appel à une noble émulation de toutes les confessions chrétiennes, le journal officieux expliquait les raisons de l'accord de l'Église anglicane et de la Prusse : « Les deux Églises ont reconnu que leurs formes constitutives ne sont pas essentielles, tandis que l'union en esprit est essentielle, elles ont manifesté la conviction de l'existence d'une vraie union. Conquête de Constantinople, fortifications de Paris, expulsion d'une reine d'Espagne, ces événements peuvent paraître plus pompeux, mais qui connaît les affaires d'Orient reconnaîtra le germe d'un développement immense. La graine de sénevé grandira et étendra au loin ses branches. Rien de plus grand et de plus noble que cette union. L'Angleterre et la Prusse ont trouvé le point d'union sur lequel restera la bénédiction de Dieu. »

Ces considérations pieuses avaient amené le roi à consentir au sacrifice qu'il avait fait en laissant à l'évêché un caractère anglican. Il avait cependant stipulé que les protestants allemands conserveraient leur langue et leur liturgie propres : l'archevêque de Canterbury prit, par une lettre du 18 juin 1842, l'engagement de leur en laisser l'usage.

Le 7 novembre 1841, ce prélat sacra évêque de Jérusalem un juif converti nommé Alexandre. En janvier 1842, le R. Alexandre arriva dans la ville sainte avec un passeport le désignant comme un simple voyageur. La Porte refusa d'autoriser l'érection d'un temple et rappela aux rayas la loi ottomane qui leur défend de passer d'une religion à l'autre. Le firman autorisant l'ouverture de l'Église protestante ne fut rendu que le 10 septembre 1845 ; c'était l'ambassadeur d'Angleterre qui l'avait obtenu. Le ministre prussien des cultes s'était trop pressé d'annoncer dans sa circulaire du 17 novembre 1841 que le roi avait « pris avantage de l'occasion de sa participation à la pacification de l'Orient pour procurer à l'Église évangélique la même reconnaissance légale dont les Églises grecque et latine ont joui depuis longtemps. » La fondation de l'évêché de Jérusalem servit encore moins à accroître l'influence de la Prusse que celle de l'Angleterre et elle n'eut pas de résultats dont le protestantisme pût être bien fier. La France n'avait pas beaucoup

à s'inquiéter des projets des gouvernements protestants, dont la propagande était peu efficace¹.

Le prosélytisme protestant ne peut obtenir de grands succès en Orient ni auprès des musulmans, dont il n'ose d'ailleurs tenter la foi, ni auprès des chrétiens. Ce qu'il dénonce aux chrétiens comme erreur ou comme interpolation des écrivains sacrés est considéré par toutes les communautés orientales comme autant de traditions vénérables par leur antiquité. Tandis que le pape, en admettant dans sa communion les membres des Églises-Unies, leur permet de garder leurs rites, leur langue et leur discipline même, et leur demande seulement de conserver la foi dans les rites catholiques, les protestants veulent imposer l'abandon d'usages séculaires à ceux-là même qui partagent leur foi. Les succès qu'ils se vantent d'avoir près des nestoriens et des jacobites (que les catholiques regardent comme hérétiques) montrent qu'ils se payent de mots : les rites de ces Églises et leurs dogmes sont bien différents de ceux de la plupart des Églises protestantes avec lesquelles elles échangent simplement quelques lettres amicales ; les unes et les autres n'ont de commun qu'une hostilité marquée contre la religion catholique et la religion grecque orthodoxe. Les sociétés bibliques sont toutes américaines, anglaises ou allemandes. Pour favoriser la propagande politique qu'elles font en faveur de l'Angleterre et de l'Allemagne, elles enveniment les haines qui divisent les communautés chrétiennes. Comme le dit M. Famin, « le zèle des évêques de Jérusalem s'est moins attaché à convertir les juifs qu'à tourmenter les catholiques². » L'évêque Alexandre, détesté des Israélites, ses anciens coreligionnaires, n'en convertit qu'une cinquantaine. En 1843 il fonda un hôpital juif.

En venant s'établir dans la ville sainte, il avait emporté une lettre de l'archevêque de Canterbury aux évêques d'Orient qui contenait le passage suivant : « L'évêque notre frère a reçu la recom-

¹ Les documents relatifs à la fondation de l'évêché protestant de Jérusalem ont été publiés à Berlin, en allemand, en 1842, par le R. Abeken, chapelain de l'ambassade prussienne à Rome (*Das evangelische bisthum in Jerusalem*); en anglais, à Londres, en 1847, par H. Smith (*The protestant bishopric*); en français, à Paris et à Onnens, en 1843, par M. de Mestral, ministre de l'Église du canton de Vaud (*l'Évêché allemand de Jérusalem*). Ces documents ont été de nouveau publiés avec des notes et un appendice par M. Hubler, à Londres, en 1883 (*The Jerusalem bishopric*). Voir : Engelhardt, *la Turquie et le Tanzimat* (1882), tome I^{er}, p. 61-62; Mgr Mislin, tome II, ch. xxxi; tome III, p. 105; Murhard, *Nouveau recueil général des traités*, tome VIII, p. 500; *Annuaire historique* de Lesur, rédigé par Rosenwald et H. Desprez, 1841, p. 115.

² *Histoire de la rivalité et du protectorat des Églises d'Orient* (1853.)

mandation de ne se mêler en rien dans la juridiction des prélats ou autres dignitaires qui ont autorité dans les Églises d'Orient. » Ses actes ne répondirent point à ses paroles, pas plus que ceux du R. Gobat, qui lui succéda en 1845 et qui inaugura en 1849 le temple de Sion.

L'évêque Gobat, né à Cremine dans le pays de Neuchâtel (alors principauté prussienne), avait été nommé par le roi de Prusse, mais sacré à Londres. Le français était sa langue maternelle. D'après Mgr Mislin, qui consacre un long chapitre de son livre à la discussion des écrits de M. Gobat, c'était un homme instruit et affable, mais animé d'un esprit ardent de prosélytisme. Mettant sa gloire à distribuer des bibles sans s'occuper de savoir si elles seraient comprises, il employait, paraît-il, un Arabe de Jérusalem à les répandre parmi les villages situés au-delà du Jourdain.

Faisant peu de différence entre la religion de ses adversaires chrétiens et le paganisme, il songeait, d'après M^{me} de Gasparin, à « évangéliser » les populations catholiques et orthodoxes. Si l'évêque Gobat partageait les idées de cette dame, comme elle le prétend, nous ne pourrions avoir qu'une triste idée de son esprit de charité et de mansuétude. « Il y a, dit-elle, une grande lassitude de Rome chez les âmes qui lui sont encore assujetties. Il me paraît impossible que la mission n'élargisse pas les limites de son œuvre et n'entame pas coûte que coûte l'évangélisation des pèlerins. Les pèlerins viennent chercher Christ à Jérusalem, il faut qu'ils y trouvent Christ et non le diable. La mission écartera les charbons ardents de la responsabilité qui pèse sur elle. La lumière du monde doit luire pour tout le monde. » Elle s'étonne de ce que le prosélytisme soit interdit dans l'hôpital juif. « Je ne sais si la mission a raison, dit-elle; j'ai bien envie de trouver qu'elle a tort; cependant le christianisme qui se manifeste par la charité n'est pas un christianisme muet; d'ailleurs les juifs n'auraient jamais consenti à se faire traiter dans un hospice où leur foi aurait été compromise¹. »

Mgr Mislin, plus tolérant (bien qu'un chapitre de son livre ait une allure polémique), fait remarquer très justement combien il est dangereux de donner aux musulmans le spectacle des dissensions religieuses des chrétiens. Les missionnaires doivent dit-il, prier sur le tombeau du Christ et non point susciter la haine des populations contre leurs rivaux.

L'ardeur du R. Gobat l'entraîna à plusieurs reprises à des actes regrettables. En 1851, dans une rixe que provoqua son imprudence, un musulman fut tué; l'intervention du consul de Prusse

¹ *Journal d'un Voyage au Levant* (1850), tome III, p. 186, 197, 199, 225.

protégea la communauté protestante. Le 24 mars 1852, ses prédications publiques contre les juifs déterminèrent une émeute. En 1853, ses attaques contre les catholiques suscitérent une protestation des prélats d'Orient près des évêques d'Angleterre, qui refusèrent de la prendre en considération. En 1860, un conflit éclata entre le consul d'Angleterre et M. Gobat ¹.

Cet évêque était cependant, à ne considérer que sa vie privée, un homme estimable et même d'un caractère doux. Il accueillit plusieurs fois avec bienveillance des missionnaires catholiques, paraissant oublier le zèle fougueux qu'il déployait dans ses prédications. Il convient de ne pas oublier non plus ses œuvres de charité ². Il fonda un orphelinat, qui est en même temps une école d'arts et métiers; il créa plusieurs autres établissements d'instruction, et il favorisa toutes les institutions charitables protestantes.

Ces œuvres n'avaient point d'ailleurs de caractère national allemand, malgré la nationalité de M. Gobat. En 1853, cependant, un missionnaire originaire du Slesvig, M. Valentiner, arrive à Jérusalem pour donner ses soins à la partie allemande de la communauté protestante et célébrer le service en allemand; un autre s'établit à Beyrouth en 1856.

En 1851, le professeur Fliedner fonda à Jérusalem une maison de diaconesses de Kaiserswerth (Westphalie), qui ouvrirent un hôpital dans la ville, un orphelinat de filles à Talika-Koumi sur la route de Jaffa, et en 1865 un hôpital de lépreux. Ces établissements coûtèrent plus de 100 000 francs. En 1860, la *Société berlinoise de Jérusalem*, récemment fondée, établit une école à Bethléem. En novembre 1861, M. Schneller, protestant allemand ouvrit une école d'arts et métiers, l'*Institut syrien*.

« La mission de Jérusalem a fait de bonnes œuvres, dit M. Moritz Busch, mais elle a peu profité au christianisme; c'est une spéculation sur la pauvreté des juifs; ils se font baptiser pour payer les dépenses de leur voyage à Jérusalem. »

En 1848, le docteur Yates fonda en Syrie une communauté protestante qui n'eut pas grand succès, composée de juifs et de musulmans convertis qu'il avait enlevés au « *matérialisme mahométan et à l'influence également avilissante d'un christianisme idolâtre* ³. » En 1843, l'évêque Alexandre échangea, sans résultat appréciable,

¹ « En Orient, dit un auteur assurément impartial, M. Engelhardt (*la Turquie et le Tanzimat*, t. II) le protestantisme ne s'est point montré une religion de tolérance ni de charité. »

² Voir : *Samuel Gobat, évêque à Jérusalem*, traduit de l'allemand par Auguste Rollier (Bâle, 1885).

³ Barker, *op. cit.*, II, 282-284.

deux lettres amicales avec le patriarche copte. M. Gobat a raconté qu'en 1848 le négus Théodoros avait placé sous sa juridiction les Abyssins ; mais l'Église d'Éthiopie ne s'est point ralliée au protestantisme. Les prédications du missionnaire allemand Zeller chez les Druses du Hauran (1863) n'ont pas été plus fructueuses.

En 1848, il n'y avait à Jérusalem que 60 protestants ; en 1860, ils étaient 180 environ, dont une cinquantaine d'Allemands. 57 écoles étaient cependant installées en Palestine à cette époque.

C'est l'existence de ces écoles qui ne permet point de dédaigner l'œuvre des protestants anglais et allemands en Orient. Si les populations repoussent les dogmes et les rites des protestants, elles ne repoussent point l'instruction qui leur est offerte par eux. L'usage de la langue anglaise et de la langue allemande se répand ainsi par les soins des missionnaires protestants qui ne laissent pas échapper non plus une occasion de décrier leurs rivaux catholiques et surtout les Français.

Le gouvernement de Berlin a paru cependant se désintéresser des affaires d'Orient depuis le jour où Frédéric-Guillaume cessa de diriger la politique du royaume jusqu'en 1870. Il n'intervint point dans les pourparlers qu'amena entre la Turquie et l'Angleterre le regrettable incident de 1864 provoqué par le langage agressif du clergé protestant, et qui se terminèrent par les observations sévères faites à ces missionnaires en 1869, par le *Foreign-Office*.

A plus forte raison, la Prusse se montra-t-elle indifférente au mouvement qui poussait les catholiques allemands à s'occuper de la Terre-Sainte. Aussi les œuvres fondées par eux n'eurent-elles pas un caractère national, excepté celles qui eurent un caractère *autrichien*. La Bavière et le Wurtemberg étaient (ainsi que l'Autriche dont la politique mérite d'ailleurs d'être étudiée spécialement et ne nous occupera pas ici) les seules puissances allemandes envoyant quelques aumônes aux établissements catholiques, et elles ne faisaient point de distinction de nationalité. En 1838, le roi Louis accorda à la custodie franciscaine (composée en majeure partie d'Italiens) un secours annuel de 6000 florins. Depuis 1843, les quêtes du vendredi saint sont réservées aux établissements de Palestine. Peu de temps après, MM. Philipps et Gørres ouvrirent dans leur journal *Historische politische Blätter* une souscription en faveur des œuvres de Terre-Sainte. Les pèlerinages organisés en 1850 furent dirigés par un comité viennois. C'est aussi l'archevêque de Vienne qui fonda à Jérusalem l'hospice dit *Pilgerhaus*, destiné à héberger les pèlerins allemands et autrichiens, qui fut inauguré en 1863. En 1861, la treizième assemblée générale de la Société catholique allemande, qui réunit à Munich sept mille adhé-

rents, décida, mais en vain, la fondation d'un couvent allemand près du lac de Tibériade.

Le gouvernement prussien avait interdit en 1850 le *Pius Verein* qui devait se réunir à Cologne et qui avait inscrit sur son programme l'étude des moyens de développer les pèlerinages. En 1855, il laissa se former à Cologne la *Société du Saint-Sépulcre*, destinée à secourir les établissements catholiques.

Cependant en 1853, le roi avait rétabli l'ordre de Saint-Jean ou de Malte, mais en lui donnant naturellement un caractère protestant; il en confia la grande maîtrise à son frère. Quelques années plus tard, on confia à cet ordre « l'hospice prussien de Jérusalem ».

Le consulat prussien avait acheté un terrain où il installa un hospice. Trois chambres furent réservées pour recevoir, moyennant une rétribution, les pèlerins de meilleure condition; les autres furent destinées à loger les Allemands protestants ou catholiques. « On y trouve, écrivait M. Busch en 1860, une bonne société, un hôte agréable, les mœurs et une cuisine allemandes, un vin estimable des montagnes voisines, le meilleur café que j'ai jamais bu en Orient (l'Égypte exceptée), un thé excellent, une chambre et un lit fort propres, le tout à un prix fort modéré. »

C'était la seule fondation allemande ayant réellement un caractère national. La Prusse ne paraissait point se préoccuper de les multiplier.

Elle vit cependant, après ses victoires de 1866, grandir son prestige à Constantinople et en Palestine. En 1869, le sultan céda au roi Guillaume l'emplacement de la maison qu'avaient occupée à Jérusalem les chevaliers de Saint-Jean (*le Mouristan*) et les ruines de l'église attenante de Sainte-Marie la Grande¹. Le prince héritier alla prendre solennellement possession de ces édifices, le 7 novembre 1869. Il prit les mesures nécessaires pour y ouvrir une chapelle protestante où le culte fût célébré en allemand. Il a fait imprimer, à quarante exemplaires, un récit de son voyage qui n'a pas été mis dans le commerce².

Malgré l'éclat de ce pèlerinage, la Prusse ne tenait en Orient qu'une faible place. Les populations étaient rebelles à son influence; ses établissements étaient peu nombreux; c'étaient d'ailleurs des œuvres protestantes et non point des œuvres allemandes; son commerce n'avait point beaucoup d'importance; ses industriels et

¹ F. de Saulcy, *Jérusalem* (1882), p. 318. — V. Guérin, p. 132. — Comte de Vogüé, *Églises de la Terre-Sainte*, p. 255.

² *Meine Reise nach dem Morgenlande in Jahre 1869*, in-4°, 150 pages. (Ce titre est donné par M. Socin, *Jahresbericht des deutschen Palästina Vereins*, 1877, p. 33.)

ses ingénieurs n'avaient pas essayé encore de lutter en Syrie avec ceux de la France.

C'est cependant dans cette période qu'eurent lieu les premières tentatives de la colonisation allemande en Palestine, qui furent couronnées de succès après de longues années d'épreuves et qui méritent d'arrêter notre attention.

II

En 1858, une douzaine d'Allemands arrivèrent du Wurtemberg en Palestine; ils appartenaient à la suite des Aménites et avaient à leur tête un israélite converti, nommé Samuel Pick. Leurs dogmes étaient un mélange de christianisme et de judaïsme; ils célébraient le sabbat, vénéraient à la fois le Talmud et les Épîtres de saint Paul et annonçaient le prochain retour du Christ. Ils ne firent point de prosélytes, et leur secte n'a pas tardé à disparaître.

Les Mennonites conduits par l'Allemand Kløessen n'eurent pas plus de succès. La secte des Adamites eut le même échec. La colonie américaine des Adventistes, fondée à Jaffa en 1848, après quelques essais heureux, se divisa en plusieurs partis ennemis à la suite de la divulgation des vues de ses chefs, analogues à celles des Mormons.

Les tentatives de colonisation et de prosélytisme de ces sectes ne pouvaient réussir en présence de l'hostilité des populations et de l'inexpérience des colons eux-mêmes. La secte des Templiers, à laquelle la bizarrerie de ses dogmes ne semblait point préparer un heureux avenir, a pu fonder des colonies agricoles florissantes, parce que, renonçant à tout esprit de prosélytisme, elle s'est contentée de donner l'exemple salubre du travail.

Elle a été fondée vers 1850 par Christophe Hoffmann, ancien élève de l'université de Tübingen, ministre de l'Église luthérienne et principal du collège de Chrischona près de Bâle. Ardemment hostile aux tendances rationalistes, il attribuait leur progrès à la conduite des chrétiens. Désireux de fonder une société qui mît sa conduite d'accord avec les dogmes et les principes de morale du christianisme, il abandonna son emploi et, avec ses beaux-frères, fonda un collège à Salon, non loin de Stuttgart; il y commença à fomenter une agitation en faveur de la réforme de l'Église. Élu peu après à la Diète de Francfort, il y présenta une pétition signée par 12 000 personnes en faveur de la réforme du luthérianisme.

Ses études bibliques, particulièrement celle du livre de la Révélation, l'amènèrent à cette conclusion que la seconde venue du

Messie était proche, mais que le Christ ne pouvait être reçu que par une Église qui aurait tenté de mettre en pratique dans la vie de tous les jours son enseignement moral; et qu'il pourrait seulement reconnaître comme siens ceux qui auraient réussi à suivre les lois morales posées par lui lors de sa première apparition sur la terre. Hoffmann reprochait à l'Église de n'avoir pas inauguré une réorganisation de la société qui aurait rendu possible une vie chrétienne dans toute l'acception du mot. Une doctrine fondée sur l'Écriture et dirigée contre l'Église à laquelle appartenait le nouveau réformateur le mettait naturellement en conflit avec elle; il fut retranché par elle du nombre des fidèles, mais entraîna avec lui de nombreux disciples.

Il obtint du roi Frédéric de Wurtemberg quelques terres stériles à Kornthal et y fonda une colonie où il tenta de réaliser ses hautes aspirations. Il se proposait de la transporter plus tard en Palestine. Il croyait en effet que la seconde arrivée du Christ aurait lieu dans la Terre-Sainte.

« On ne comprend pas facilement, dit M. Conder, les vues religieuses des colons allemands en Palestine; je crois que la plupart d'entre eux n'ont qu'une vague idée de leurs propres intentions. Leur principal motif est de remplir les conditions favorables à l'accomplissement des prophéties de la révélation et de Zacharie. Ils regardent comme un devoir de se séparer du monde et de donner l'exemple d'une communauté vivant, aussi exactement que possible, sur le modèle de celles des âges apostoliques. La diffusion de l'incrédulité en Allemagne semble la cause principale de cette tendance à l'isolement. »

Les principes de la secte du temple (c'est le nom qu'elle se donna) sont résumés dans la « profession de foi » publiée par Hoffmann¹ :

Art. 1^{er}. Se préparer au grand et terrible jour de la seconde venue de Jésus-Christ, qui, d'après les signes du temps, est proche. Cette préparation se fait par la construction d'un temple spirituel en tous pays et spécialement à Jérusalem.

Art. 2. Ce temple est composé des dons de l'esprit (I Cor., XII, 4) qui font la vraie Église, et chacun doit s'efforcer de les posséder.

Art. 3. Le moyen de les obtenir est de chercher le royaume de Dieu tel qu'il est décrit par les prophètes (Is., II, 2, XIX, 25; Ezéch., XI, 48).

Art. 4. Le temple de Jérusalem n'est pas une construction de

¹ Il est l'auteur d'un livre intitulé : *Occident und Orient* (Stuttgart, 1875, in-8°.)

pierres inanimées, mais de pierres vivantes, d'hommes de chaque nation (I Pet., II, 4-10) unis dans le culte de Dieu en esprit et en vérité.

Art. 5. Le service du temple consiste en sacrifices tels qu'ils sont décrits dans le Nouveau Testament (Rom., XII, 1 ; Heb., XIII, 15, 16, Jac. I, 27).

Les écrits de Hardegg, l'un des disciples de Hoffmann, sont, au témoignage de M. Conder, beaucoup plus diffus et mystiques que ceux de son maître. « La principale particularité que j'ai pu en extraire, dit-il, est la croyance que ce n'est pas aux juifs mais au vrai peuple d'Israël (il entend sans doute par là la secte du Temple) que doivent s'appliquer les prophéties qui annoncent un retour en Palestine. »

Frédéric-Guillaume IV laissa espérer son appui aux Templiers, mais sa maladie ne lui permit point de venir à leur aide. La mort enleva Hoffmann, avant qu'il eût pu réaliser ses projets. Son fils résolut de les mener à bien ; il fonda une nouvelle colonie à Kirschenhardthof dans l'intention de la transférer plus tard en Palestine. En 1858, il fit, avec M. Hardegg, un voyage à Jérusalem, mais il lui fallut attendre encore neuf ans pour pouvoir entreprendre d'exécuter ses plans. Il répandit, cependant, l'agitation en Allemagne et accrut le nombre de ses coreligionnaires.

En 1867, ses principaux disciples se réunirent et décidèrent de poser en Palestine « la pierre angulaire du Temple ». Bien que le nouveau royaume appelé à reconnaître le Christ pour son roi dût embrasser tous les pays habités par ceux qui étaient préparés à le recevoir, c'était néanmoins dans la Terre-Sainte que le trône spirituel devait être élevé, sa restauration matérielle devait être le préliminaire nécessaire de la rédemption finale. Il fut en conséquence décidé que la grande majorité des membres de la société resterait en Europe pour rendre témoignage à la vérité et pour préparer le succès de la colonisation de la Terre-Sainte, mais qu'un certain nombre de fidèles s'établiraient en Palestine comme agriculteurs et comme commerçants, et s'efforceraient par l'exemple d'un travail honnête de relever la population indigène et de faire sortir le pays de sa déplorable situation.

Douze Templiers tentèrent l'aventure. Ils s'établirent dans des cabanes de roseaux près de Semènich, à la limite de la plaine d'Esdrélon, à l'ouest de Nazareth ; en dépit des avertissements, ils persistèrent à demeurer sur ce terrain marécageux jusqu'à ce que la fièvre les eût tous emportés.

Le 6 août 1868, Hoffmann et Hardegg eux-mêmes quittèrent Kirschenhardthof. Après avoir vainement essayé d'obtenir à Cons-

tantinople, avec l'appui du drogman Moritz Busch, un firman de la Porte, ils se rendirent en Palestine. Attirés par les grands avantages du sol, du climat et de la situation du pays situé au pied du mont Carmel, dans le voisinage de Caïffa, ils fixèrent dans cette localité le point de départ de leur entreprise; ils y arrivèrent le 30 octobre. Ils y fondèrent une petite colonie d'agriculteurs et d'artisans à la tête de laquelle resta M. Hardegg. M. Metzlen en installa une autre à Jaffa en mars 1869; une troisième a été établie à Jérusalem; une quatrième a enfin acheté, à Saronna près de Jaffa, le terrain occupé auparavant par les Adventistes américains.

En 1869, les Templiers de Caïffa étaient au nombre de cinquante; les trois autres colonies en comptaient à peu près autant.

Ces colons honnêtes et laborieux eurent à lutter contre le climat et contre l'hostilité des indigènes. C'est dans ces derniers temps seulement qu'ils ont trouvé un appui auprès des autorités allemandes jusque-là indifférentes.

III

Pendant la guerre de 1870, M. de Bismarck nous créa quelques difficultés à Jérusalem. L'Autriche chercha aussi à profiter de la violation du monastère de l'*Ecce homo* pour obtenir le partage de nos droits, mais cette question délicate fut résolue à notre entière satisfaction.

Depuis lors, la politique de l'Allemagne en Orient, surtout après le congrès de Berlin, est devenue singulièrement active. Elle a poursuivi tout d'abord un but économique.

La *Société commerciale allemande* de Berlin a publié, en 1882, un ouvrage plein d'enseignement, sous la direction de M. Lœhnis¹. On y trouve un mémoire de M. Bœmches sur l'état actuel et l'avenir des ports d'Asie-Mineure et de Syrie et les travaux qui devraient y être exécutés; la traduction d'un rapport d'Hassan-Fehmi-Effendi, ministre des travaux publics, sur les routes, les chemins de fer, les ports et les voies fluviales de l'Asie-Mineure; un compte rendu du voyage fait par Tewfik-Bey en Asie-Mineure, par ordre du directeur général des chemins de fer impériaux; un travail de M. Pressel, publié déjà en brochure en 1875 et intitulé : *Transformation de l'Anatolie par l'organisation du travail national*, où il fait le plan d'une société qui s'occuperait à la fois de construire des chemins de fer, de faire le cadastre, de diriger des entreprises agricoles et d'établir des colons allemands. Les plans de

¹ *Beitrag für das Kenntniss des Levantes* (1882).

M. Pressel visent surtout la colonisation de l'Asie-Mineure; nous ne nous y arrêtons donc pas ici, mais nous devons mentionner les voyages que font dans tout l'empire les officiers allemands qui sont au service de la Turquie, l'exploration archéologique de la Syrie par le docteur Sachau, subventionnée par l'empereur d'Allemagne¹; es encouragements donnés au docteur Kiepert et à plusieurs autres voyageurs; le chiffre toujours croissant du commerce allemand dans le Levant; le voyage enfin, en 1881, du navire *Lucifer* chargé d'une mission d'exploration commerciale sur les côtes de Syrie².

Les œuvres protestantes allemandes ont été encouragées par des subsides pendant les dix dernières années, et leur nombre s'est accru; les colonies des Templiers, en Syrie, ont été favorisées; les écoles allemandes ont été subventionnées dans toute la Turquie.

Mais M. de Bismarck ne s'est pas contenté de déployer dans le Levant une activité inusitée; la politique religieuse extérieure de la Prusse a été transformée; les missionnaires catholiques allemands sont, aujourd'hui, assurés de l'appui de l'empire au même titre que les protestants. Le chancelier ne pouvait le leur refuser; en raison de l'insuccès du protestantisme auprès des populations orientales, il devait nous attaquer sur notre propre terrain, travailler à la dissolution de notre clientèle catholique, soutenir les efforts de l'Italie et de l'Autriche contre notre protectorat et encourager les velléités d'indépendance des religieux de nationalité étrangère. Cette évolution de la politique allemande est d'ailleurs récente, et la plupart des fondations catholiques allemandes sont encore à l'état de projets.

La violente persécution qui suivit le vote des lois de mai³ et la suppression des congrégations en Prusse, d'autre part le dissentiment entre le Saint-Siège et l'Italie, rendaient inutiles les projets que les gouvernements de Berlin et de Rome auraient pu former pour nous faire concurrence près des catholiques orientaux. C'est l'Autriche seule dont nous avons alors à redouter les intrigues. Le congrès de Berlin confirma nos privilèges en tant qu'il en était besoin.

Les plénipotentiaires anglais, désireux de placer les Églises pro-

¹ *Reise in Syrien und Mesopotamien* (1883). Il a été de Beyrouth à Damas, Palmyre, Homs, Alep, Biredjik, Orfa, Mossoul, Mardin, Diarbekir, Alexandrette.

² *Ergebnisse eines Informationsreise aboard des Dampfers Lucifer* (Leipzig, 1882).

³ Vicomte Begouen, *le Kulturkampf* (*Annales de l'école des Sciences politiques*, 1887).

testantes sur un pied d'égalité absolue avec les autres cultes avaient proposé la disposition suivante : les ecclésiastiques, les pèlerins, et les moines de toute nationalité, voyageant ou séjournant dans la Turquie d'Europe et d'Asie, jouiront d'une entière égalité de droits avantages et privilèges. Le droit de protection officielle est reconnu aux représentants diplomatiques et aux agents consulaires des puissances en Turquie tant à l'égard des personnes sus-indiquées que de leurs possessions, établissements religieux, de bienfaisance et autres dans les Lieux-Saints et ailleurs. »

C'était donner à chaque consul la protection de ses nationaux. Les représentants du gouvernement français réussirent non seulement à écarter cette proposition, mais à lui faire substituer une disposition qui reconnaissait tous nos privilèges.

« Les droits acquis à la France sont expressément réservés, et il demeure entendu qu'aucune atteinte ne saurait être portée au *statu quo* dans les Lieux-Saints. »

« Ce résultat, dit M. d'Avril, avait été franchement et habilement préparé dès les premiers jours que fut prononcé le mot congrès. En conséquence des réserves alors formulées par M. Waddington, je comptais bien sur une abstention, je n'aurais pas osé espérer une reconnaissance formelle ¹. »

En 1879, le P. Ladislas Schneider, moine franciscain originaire de Westphalie, fondait à Emmaüs, près de Jérusalem, une colonie catholique allemande ². Cette entreprise particulière n'a fait que végéter jusqu'à ces derniers temps.

La tentative de créer des établissements catholiques allemands pouvait paraître téméraire en 1879. Elle ne l'est plus depuis que le *Kulturkampf* est terminé.

Comme le prédisait, dès 1882, le *Moniteur de Rome* ³, « le chancelier tente de mettre la main sur l'œuvre éminemment civilisatrice des missions catholiques ». Au mois d'avril dernier, les ordres religieux ont été rétablis en Allemagne. Les moines allemands seraient parfois disposés, comme les Italiens et les Autrichiens, à se soustraire à notre tutelle. L'influence autrichienne domine dans presque toutes les contrées de la péninsule des Balkans, et bien des moines allemands ou italiens lui prêtent leur appui; ailleurs, en Asie-Mineure, c'est l'influence italienne que servent les Allemands; nous pourrions citer tel évêque italien qui a remplacé nos missionnaires par des Allemands, ou telle école dont le directeur, un prêtre alle-

¹ *Négociations relatives au traité de Berlin* (1886).

² *Das heilige Land und seine katholischer Bewohner in kirchliche und socialer Beziehung*, par le P. Ladislaus Schneider (Münster, 1879).

³ Cité par le *Messenger de Paris*, 28 novembre 1882.

mand, forçait les enfants à apprendre l'italien au lieu du français.

Dans la Terre-Sainte, l'empire ne se borne point à servir les intérêts de ses alliés. Il y favorise la fondation ou le développement d'institutions catholiques et protestantes, l'établissement des colons allemands, catholiques et protestants ou israélites, et y protège les entreprises commerciales et industrielles de ses nationaux. Telle a été l'œuvre de ces dernières années. L'opinion publique allemande a soutenu cette politique de son approbation.

Le nombre des sociétés et des revues consacrées à l'étude de la Palestine est considérable. C'est une preuve du grand intérêt que l'Allemagne attache à cette contrée.

La société catholique la plus importante siège à Cologne sous le nom de *Verein zum besten des heiligen Landes* ou *Verein vom heiligen Grabe*. Des indulgences ont été accordées aux sociétaires par Pie IX (20 août 1858) et Léon XIII (6 octobre 1882). Pour devenir membre de cette association, il suffit de verser une contribution annuelle de 50 pfen. (0 fr. 62); pour 6 marks, on reçoit le journal de l'œuvre qui paraît tous les deux mois, *Das heilige Land*¹.

La société a reçu en don, pendant les deux seuls mois de janvier et de février 1887, la somme importante de 23 272 marks. Elle a fondé à Jérusalem un comité local qui la renseigne sur la meilleure manière de répartir les secours qu'elle distribue; pendant ces deux mêmes mois, elle a envoyé 15 300 marks au patriarche latin de Jérusalem, 8350 à la custodie de Terre-Sainte, 3490 au P. Belloni, directeur de l'orphelinat de Bethléem, 1600 au *Pilgerhaus* autrichien de Jérusalem, 3000 environ à des œuvres françaises, 6000 environ aux Arméniens catholiques, 1200 aux Carmes du Mont-Carmel (bien qu'ils soient protégés français et aient eu récemment à soutenir un long procès contre les colons allemands de Caïffa), 1000 à Mgr Debs (archevêque maronite de Beyrouth); la lecture des tableaux de répartitions publiés par la société paraît prouver qu'elle répand ses dons sur les principales fondations catholiques, quelle qu'en soit la nationalité, mais elle traite avec une préférence marquée les œuvres allemandes.

Les principaux recueils protestants sont la *Warte des Temples* (hebdomadaire, à Stuttgart); les *Neuesten Nachrichten aus dem Morgenland* (paraissant tous les deux mois à Berlin depuis 1846), et le journal de l'ordre de Saint-Jean (*Wochenblatt der Johannites Ordens-Balley-Brandenburg*, imprimé à Berlin, Potsdamer-Strasse, 134, paraissant tous les mercredis depuis 1860 par feuille de six

¹ Ce journal a donné (1876, p. 185-193) un tableau des établissements catholiques en Palestine.

pages, et coûtant 8 marks par an)¹. L'ordre publie, à Beyrouth, un calendrier en langue turque. Un journal allemand, *Jerusalem Anzeiger*, a été fondé à Jérusalem. Tous ces recueils ont un caractère religieux.

La société allemande de Jérusalem publie depuis 1872 un *Annuaire (Jahresbericht)* imprimé à Bâle par la *Pilgermissions-druckerei* de Saint-Chrischona. Nous ne devons pas oublier non plus deux recueils israélites : *Monatschrift für Geschichte und Wissenschaft des Judenthums* (à Breslau depuis 1871); et *Die Jüdische Presse, Organ für der Gesamtinteresse des Judenthums* (à Berlin depuis 1869).

En 1877, une *Association allemande* pour l'exploration de la Palestine a été fondée à Leipzig; elle comptait parmi ses premiers membres le maréchal de Moltke, M. Brüning, consul général à Beyrouth, le baron Münchhausen, consul à Jérusalem, le docteur Zimmermann, M. Karl Bœdeker, etc. Elle publie un journal trimestriel qui contient surtout des articles scientifiques, mais où l'on ne néglige pas de rapporter toutes les nouvelles intéressant la Palestine. M. Socin y publie tous les ans une utile et très complète bibliographie qui continue celle de T. Tobler, et dont la lecture montre combien la science allemande s'applique à l'étude de la Terre-Sainte.

Il suffit de citer enfin comme témoignage de cette activité intellectuelle, les travaux de Rohricht sur l'histoire des croisades, de Prutz sur les établissements de l'Ordre teutonique, les descriptions générales d'Eber et Guthe, et de Neumann, le *Pilgerbuch* de Sepp, le *Bibelatlas* du docteur von Riess, le plan de Jérusalem de Zimmermann et Socin, etc. L'un des chefs même des Templiers de Caïffa, M. Schumacher, a donné à la *Zeitschrift des Palæstina Vereïns* une description complète du Djolan (tome IX, 1886.)

IV

Le nombre et l'importance des entreprises de l'Allemagne en Syrie montrent que ses efforts n'ont pas été stériles.

L'ordre allemand de Saint-Jean de Jérusalem a, à Beyrouth, un hôpital desservi par les diaconesses et qui reçoit, dit-on, cinq à six cents malades par an. Cet établissement est placé sous la direction médicale de l'université américaine, fondée par l'école presbytérienne. L'université américaine périclité depuis que l'école dirigée par les religieux français et inspectée annuellement par les

¹ La dernière réunion de l'ordre, qui a pour chef le prince Albert, a eu lieu le 1^{er} juillet dernier. (*Gazette de Co'ogne* du 2 juillet.)

soins du ministère français de l'instruction publique lui fait concurrence. L'enseignement des médecins français que nos religieux ont appelés est bien supérieur à celui des médecins américains.

Les Templiers allemands sont assez nombreux à Beyrouth. Des Allemands dirigent dans cette ville un grand orphelinat, où sont élevés cent trente enfants et un pensionnat de jeunes filles; d'autres écoles allemandes ont été ouvertes aux environs. Bien que les Français soient beaucoup plus nombreux que les Allemands, ceux-ci ont un cercle et une brasserie, tandis qu'il n'y a pas un café où l'on puisse lire les journaux de Paris. Mais notre langue est beaucoup plus répandue que l'allemand; dans la chapelle protestante même, le service se fait alternativement en français et en allemand. Le commerce de Beyrouth est dans des mains françaises; ses soixante filatures de soie sont presque toutes dirigées par nos compatriotes; c'est aussi une compagnie française qui a construit la route de Beyrouth à Damas et qui, y ayant organisé un service de transports, a ainsi accaparé le trafic des caravanes.

Une société allemande était dernièrement en instance auprès de la Porte afin d'obtenir la concession d'un chemin de fer de Damas à Saint-Jean-d'Acre, afin de faire dériver vers ce port le commerce de la Syrie centrale. La Porte a pu écarter la demande de concession en offrant de l'accorder à des conditions inadmissibles. Si elle avait accueilli les propositions allemandes, Beyrouth eût perdu une grande partie de son importance, et la société qui exploite la route française eût risqué d'être ruinée.

A Chefamar, c'est une société anglaise (*Church Missionary Society*) qui a ouvert une école où sont instruits soixante enfants druses ou syriens; mais c'est par l'entremise du duc de Mecklembourg qu'elle a obtenu le firman impérial autorisant l'ouverture de l'école. Dans le Liban les missions protestantes anglaises et américaines monopolisent presque l'enseignement primaire.

Les Allemands n'y ont pas d'établissements. Un Bavarois, M. Fraas, en a étudié en 1876 les ressources minières et forestières sur l'invitation du gouvernement turc¹. Dans la plaine de la Bekua, ils ont des exploitations agricoles; ils ont amené d'Allemagne des machines, ils ont créé plusieurs écoles.

Dans la Syrie septentrionale, ils cherchent à fonder une colonie à Homs, importante ville industrielle, sur la route très fréquentée qui va de Tripoli à la vallée de l'Euphrate. En 1878, lors du voyage de Cameron, c'était un Allemand qui était à Alep médecin du consulat anglais. Un Américain, converti au protestantisme par

¹ *Drei Monate am Libanon* (Stuttgart, 1876).

M. Gobat et sacré évêque d'Aïntab, a résidé longtemps à Alep avant d'être « métropolitain de Cilicie ».

La construction d'un chemin de fer allant de Homs à Damas et à Jérusalem a été proposée par une compagnie anglaise. Le chef des Templiers de Caïffa a fait le plan d'une voie ferrée allant de Damas à Nazareth et de là à Caïffa.

La colonie de Caïffa a pris, depuis deux ans, beaucoup d'importance¹. Elle a rencontré, au début, de grandes difficultés qui venaient à la fois du gouvernement et des Carmes qui, depuis sept cents ans, sont établis au Carmel. « Le gouvernement ottoman, dit M. Conder, est tout à fait incapable d'apprécier leurs réels motifs de colonisation et ne peut voir aucune raison autre qu'un but politique à l'établissement d'Européens dans le pays. Les colons n'ont jamais obtenu les titres de propriété des terrains qu'ils ont achetés, et il n'y a point de doute que si les Turcs le jugeaient convenable, ils nieraient entièrement leurs droits. Non seulement ils ne favorisent pas la colonie, bien que sa présence ait été très profitable au voisinage, mais les fonctionnaires inférieurs, s'indignant des tentatives des Allemands pour obtenir justice devant les tribunaux, sans aucun égard à la « coutume du pays » (c'est-à-dire à la corruption), ont mis tous les obstacles possibles à la marche de la société. Les difficultés sont encore augmentées par la jalousie des moines du Carmel. Les pères possèdent de bons terrains, le long de la montagne; ils regardent avec défaveur les empiètements des Allemands. » Les événements récents ont démontré que ce n'était point sans motif; les Carmes sont d'ailleurs dévoués à la France, dont ils arborent le pavillon les jours de grande fête.

« Les vues particulières des colons, dit aussi M. Conder, font qu'ils sont regardés avec malveillance par les Européens du pays qui auraient dû les aider. On les considère comme des visionnaires qui manquent de sagesse mondaine et qui pourraient par là entraîner leurs protecteurs dans des embarras inextricables.

« La colonie ne reçoit d'appui énergique d'aucun gouvernement. Les difficultés sont bien connues des paysans indigènes qui en profitent pour traiter avec insolence des gens qu'ils croient pouvoir insulter impunément. Les propriétés des colons sont méconnuës, les bergers indigènes mènent leurs bêtes dans les blés et plusieurs rixes ont eu lieu, suivies de jugements dont les colons n'ont pas eu à se louer.

¹ Voy., outre les livres de Conder, de Sepp et d'Oliphant et les mémoires déjà cités, les articles de M. Paulus (*Z. des Pal. Ver.*, t. VI, p. 31-42), de M. Rosen. (*Deutsche Evangelische Blätter*, 1877, t. II, p. 136-151.)

« L'imprudence des jeunes gens a causé de plus grandes difficultés. Ils ont châtié les insolences par des punitions sommaires, et, ne trouvant point d'appui auprès du gouvernement, se sont, en plusieurs circonstances, fait justice eux-mêmes. La colonie se trouve ainsi en lutte avec les villages voisins, et les sentiments hostiles qu'elle excite ne seraient vraisemblablement pas sans de graves inconvénients dans le cas de quelque trouble populaire. »

D'autres raisons empêchaient M. Conder de croire au succès final de la colonie. Le climat de la Syrie n'est point fait pour les agriculteurs européens, surtout pour les Allemands. Exposés au soleil et aux miasmes, ils souffrent de la fièvre et de la dysenterie. Cependant, d'après les chiffres mêmes donnés par l'auteur anglais, pendant les trois premières années de la colonie, il n'est mort que sept personnes. En 1872, les colons étaient au nombre de 254, dont 94 hommes et femmes mariés ; 72 célibataires, dont 40 hommes ; 4 veuves ; 84 enfants. L'arrivée de nouveaux fidèles d'Allemagne fit monter, en 1875, leur nombre à 311 ; ils sont aujourd'hui de 350 à 400.

« Cependant, dit M. Conder, les enfants de la génération actuelle seront probablement, comme ceux des croisés, inférieurs en force physique et en pouvoir de résistance au climat à leurs pères. Des cas de mariages mixtes avec les indigènes se sont, je crois, rarement produits ¹ : les enfants de ces mariages réuniront vraisemblablement les mauvaises qualités des deux races et pourraient être comparés aux *poullains* nés dans les mêmes circonstances à l'époque des croisades. Il semble que ce sera seulement par une émigration continuelle de l'Allemagne que le caractère original de la colonie pourra être maintenu. »

La colonie a deux écoles ; dans l'une, on enseigne l'arabe, l'anglais, le français, l'allemand, l'arithmétique, le dessin, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la musique ; dans l'autre, l'arabe et l'allemand, l'écriture, l'arithmétique et le chant ; dans toutes deux, on donne l'instruction religieuse ; les filles apprennent à tricoter, à coudre et à broder.

Les voyageurs se plaisent à rendre hommage au caractère des colons. Ce sont des gens sobres, honnêtes, travailleurs, pieux. Ils montrent aux indigènes les avantages des habitudes européennes de travail. M. Conder a vécu parmi eux trois mois en 1872, et deux en 1875. « Le village, dit-il, est situé à l'ouest de Caïffa, au pied du Carmel. Une large rue va de la côte à la montagne ; la plupart des trente et une maisons d'habitation se trouve, au

¹ Jamais, dit le docteur Lortet.

milieu des jardins, des deux côtés de cette voie. Près du rivage se trouvent l'hôtel tenu par un des colons, l'école, la maison des assemblées. Ces habitations sont propres et meublées à l'euro-péenne. C'est un endroit agréable que ce village : des paysans aux cheveux blonds, aux joues fraîches, aux honnêtes figures souriantes vous saluent gaiement. Les femmes, en jupes courtes, coiffées de chapeaux de paille, les hommes en vêtements gris, avec des chapeaux de feutres, contrastent heureusement avec les fellahs, mal-propres, crasseux, menteurs. Pendant les nuits du dimanche, on entend les sons des beaux vieux hymnes allemands, adoucis par la distance, lorsque par le clair de lune on se promène sur le rivage ; des réunions d'hommes et d'enfants chantent en prenant l'air frais de la nuit. Une brise légère souffle tout le jour parmi les acacias qui bordent la route poussiéreuse. Les lourdes charrettes passent avec un bruit sourd ; les chevaux, avec leurs hauts colliers, semblent plus légers que ceux des charrettes allemandes d'Europe. Le dimanche, les drapeaux des consulats sont hissés, et on voit les colons se rendre tranquillement à l'assemblée où on les encourage en leur assurant que la fin du monde viendra bientôt et que la colonie du Temple, aux yeux de Dieu et des hommes, sera regardée comme l'exemple du monde, comme la vraie héritière de la Terre-Sainte et de Jérusalem.

« J'eus, en 1875, l'occasion d'assister à un service du dimanche. Cette cérémonie, loin d'être excentrique, était fort simple. Les assistants étaient sérieux et recueillis. Le président débuta par une longue prière en allemand ; on chanta un hymne avec le goût habituel qu'ont les Allemands pour la musique ; on lut ensuite un chapitre de Zacharie. Le président fit une allocution dans laquelle il annonça la venue prochaine du Sauveur, qui irait tout d'abord à son Temple. Des vieillards parlèrent ensuite avec beaucoup de sérieux ; on chanta un autre hymne, puis la réunion se dispersa sans bruit. Une discussion sur les affaires de la colonie suivit immédiatement ce service religieux. » Les colons ne laissaient pas que d'être divisés par des querelles locales et menacés de perdre leurs mœurs patriarcales. L'attente de l'accomplissement immédiat de la prophétie avait entraîné la ruine des membres les plus pauvres de la colonie qui, vivant sur leur capital, parce qu'ils croyaient à la fin prochaine du monde, avaient épuisé leurs ressources avant d'avoir vu le jour qu'ils attendaient avec foi. La propriété était tombée ainsi dans les mains des plus fortunés, et, contrairement au caractère originaire de simplicité apostolique de l'établissement, quelques-uns des membres étaient devenus les serviteurs et les travailleurs à gage des autres. Ceux qui étaient ruinés pen-

saient moins à assurer les progrès de la colonie qu'à se procurer des moyens d'existence; et il pourrait bien se faire, disait M. Conder, en 1878, qu'ils se dispersassent dans toute la Palestine, faisant les métiers qui pourront leur donner le plus de bénéfices.

L'événement n'a point confirmé toutes ses prédictions, mais la colonie a éprouvé de grands changements depuis le jour où il écrivait son étude. Elle a perdu quelque chose de sa simplicité et de son caractère religieux pour se rapprocher du type d'un établissement purement agricole et pour manifester des tendances nationales allemandes.

En 1875, M. Hardegga été dépouillé du pouvoir qu'il exerçait, et remplacé par M. Schumacher, entrepreneur de bâtisses et architecte et représentant du gouvernement allemand à Caïffa. Depuis cette époque, un schisme a éclaté parmi les Allemands, et plusieurs membres influents n'assistent plus aux offices du dimanche. M. Schumacher a montré plus d'ambition que M. Hardegga. Le gouvernement allemand a voulu à la fin favoriser ses compatriotes; le vice-consul d'Allemagne à Caïffa, M. Keller, leur a accordé son appui dans toutes leurs difficultés; l'ambassadeur de l'empereur à Constantinople n'a point dédaigné de soutenir leurs réclamations; d'importantes sommes leur ont été enfin envoyées du pays natal; leur gouvernement paye les deux tiers des dépenses de l'école. La Porte a reconnu leurs droits de propriété sur les terres acquises par eux.

Leurs entreprises agricoles sont entrées aujourd'hui dans une voie de prospérité et contribuent à augmenter l'influence de leur patrie et à répandre sa langue et sa réputation, tandis que, jusqu'à ces derniers temps, ils parvenaient avec peine à vivre et étaient menacés de dispersion. Leur succès est de bon augure pour de semblables tentatives. Ils ont labouré et assaini la plaine. Leurs jardins fournissent de bons légumes et des fruits. En 1872, ils n'avaient que 450 acres (200 hectares environ) de terres labourables, 140 oliviers, et 17 acres de vignobles; en 1875, ils possédaient 600 acres dont 100 de vignobles et de jardins; mais les terrains nouvellement acquis par eux étaient de mauvaise qualité, le sous-sol en effet est pierreux et les eaux de pluie séjournent sur le sol. Ils avaient 75 têtes de gros bétail, 250 moutons, chèvres et porcs, 8 attelages de chevaux. Une machine à battre venait d'être amenée, ainsi qu'un moulin à vent et une presse pour l'huile d'olive. On installa une tannerie. Il y a aussi maintenant un moulin à vapeur. Quelques tentatives ont été faites pour développer l'industrie et le commerce du savon¹, de l'huile d'olive et des objets en bois d'olivier, mais

¹ M. Oliphant donne l'adresse du marchand de Londres qui vend le savon fabriqué par les colons de Caïffa.

les Allemands ont de trop faibles capitaux pour que de telles œuvres aient pris un grand accroissement. Beaucoup d'entre eux étaient tailleurs de pierres, maçons, charpentiers, charrons. On trouvait aussi parmi les habitants des forgerons, des ferblantiers, des chaudronniers, des menuisiers, des cordonniers, des tailleurs, des bouchers, des bourreliers, des tourneurs, des carriers. C'étaient sans doute des métiers utiles, mais ils ne pouvaient apporter au village d'éléments de prospérité. La culture seule pouvait enrichir les émigrants.

Leur plan favori était d'acquérir des terrains sur les pentes de la montagne où le climat et le sol sont excellents; mais ils se heurtaient aux droits des Carmes. Ils auraient voulu aussi améliorer la route de Caïffa à Nazareth. Caïffa où s'arrêtent les paquebots du Lloyd et que certains projets désignent comme le point de départ des chemins de fer de toute la Syrie est destinée à devenir la tête de ligne d'une voie de communication qui permettra d'apporter à la côte à peu de frais les blés de la plaine d'Esdrelon et de la vallée du Jourdain et tous les produits du plateau du Hauran.

A Caïffa même, on cultive aujourd'hui, sur 700 acres, l'olivier et la vigne, dont les plants, qui viennent des bords du Rhin, ont souffert du mildew dans ces derniers temps¹. L'influence de trois cents honnêtes fermiers ou ouvriers n'a pas été sans influence sur les Arabes qui ont adopté leurs méthodes d'agriculture et dont la propre industrie a reçu quelque impulsion. Allemands et Arabes font souvent de la culture en commun. La valeur des terres s'est accrue, de nouvelles maisons ont surgi dans toutes les directions et beaucoup sont en construction. Le plus remarquable progrès est peut-être l'introduction de voitures. Des omnibus, appartenant aux indigènes et conduits par eux, vont quatre ou cinq fois par jour de Caïffa à Acre ou inversement, en suivant la plage où aucune route n'a été construite d'ailleurs. Au sud du Carmel se trouve la plaine de Saron qu'on peut traverser pour aller à Jaffa. A travers la plaine d'Esdrelon, on se rend au lac de Tibérias; une route de 22 milles conduit à Nazareth; elle a coûté aux colons 5000 francs. Les Arabes, qui n'ont contribué en rien aux frais de construction, s'en servent beaucoup; mais, ce qui n'est pas inutile aux Allemands, les indigènes se souviennent lorsqu'ils la parcourent de ceux qui l'ont faite.

Il y a quinze ans, personne ne se serait aventuré hors des portes de la ville après le coucher du soleil, dans la crainte d'être dévalisé

¹ Voy. : *The fruit of the vine in Palestine*, par Marns (*British and Foreign Evangelic Review*, janvier 1877); *der Weinbaume auf dem Gebirge Juda*, par Berner. (*Deutsche Kolonial Zeitung*, 1884, n° 21, p. 428).

par les habitants de Tireh ; à aucune heure du jour, personne ne se serait cru en sûreté s'il avait voulu se promener à une certaine distance. Aujourd'hui il n'y a plus aucun danger. Les Arabes aiment et respectent les colons et saluent les voyageurs d'un *guten Morgen* ou *guten Abend*, les seuls mots allemands qu'ils savent. « Aucune tentative de prosélytisme n'entre dans les vues des Templiers, dit M. Oliphant, ils se sont contentés de recommander le christianisme par leur scrupuleuse honnêteté, la simplicité de leur vie et leur activité laborieuse. »

Les colons n'ont pu cependant, tout dernièrement, entraîner qu'un nombre d'habitants de Caïffa dans l'attaque qu'ils ont dirigée contre les Carmes.

M. Oliphant ¹ a raconté l'origine de la querelle actuelle d'une manière qui n'est point complètement exacte et que nous devons rectifier. Les colons ont voulu en 1885 construire, pour se rendre à leurs vignes, une route sur un terrain appartenant au couvent : ils lui en avaient eux-mêmes reconnu la propriété puisqu'ils lui avaient fait des offres d'acquisition. Nos protégés en ont appelé à la justice, et la cour de Damas leur a donné raison au mois d'avril dernier. Pendant tout le cours du procès et encore aujourd'hui, ils n'ont cessé de montrer les dispositions les plus conciliantes. Le vice-consul d'Allemagne a témoigné avec tant d'énergie l'intérêt que son gouvernement prenait à cette question, qu'on l'accuse même de l'avoir soulevée pour faciliter le développement des établissements allemands.

Les Allemands de la colonie ont été de 1868 à 1872 employés à Nazareth à construire l'orphelinat qui y a été élevé aux frais de la *Société de Londres pour l'éducation des femmes*. Cette ville compte 10 000 chrétiens ; parmi ses habitants, il y a 400 Anglais, Américains et Prussiens. On y trouve une église et une école protestantes.

Sur la côte, au sud du Carmel, le gouvernement allemand s'est fait céder, sous prétexte de fouilles archéologiques, toutes les ruines de l'ancienne Césarée ; le docteur Lortet estime qu'il y pourra fonder un établissement agricole ².

A Jaffa et aux environs de cette ville, à Sarona, se trouve une colonie allemande de Templiers. Ils étaient 200 en 1872 : 100 hommes, 70 femmes, 35 enfants. Ils avaient parmi eux 2 médecins,

¹ P. 281-284. — D'après lui, l'empereur d'Autriche aurait, comme le gouvernement français, été invité à agir en faveur des moines ; le fait est possible, mais il ne nous a pas été confirmé par les renseignements qui nous ont été donnés.

² C'est près de là que se sont établis les musulmans bosniaques qui fuyaient la domination autrichienne (*Palestine Exploration fund*, 1884, p. 148.)

20 mécaniciens; les autres étaient cultivateurs. Ils possèdent 400 acres de terres à blé. Leurs plantations sont très belles; le coton, la canne à sucre, le citronnier, l'oranger, le blé, le sorgho, le tabac, viennent très bien; dans les parties humides, le maïs est magnifique; presque partout on peut établir des norias et des appareils à irrigation. Le travail des colons a transformé ce pays en oasis. Ils sont aujourd'hui, dit-on, 450 (250 à Jaffa, 200 à Sarona). Le pays est fiévreux, et en 1885 il y a eu de nombreux décès. Le voisinage de Jaffa a permis aux colons d'obtenir de meilleurs résultats financiers qu'à Caïffa. Ils ont étendu leurs plantations d'orangers et de vignes. Quelques-uns habitent dans les faubourgs de Jaffa et s'y livrent au commerce avec quelque succès¹. Deux frères ont établi une brasserie à une demi-lieue au nord de Sarona, quelques Allemands cultivent la terre (vigne, orge, froment, sésame, maïs, dourra, melon, pomme de terre).

Le docteur Lortet admira fort les maisons des colons de Sarona, qui ont la forme de chalets et sont garnies de superbes rosiers grimpants. Il entendit chanter le soir les cantiques de David et fut, comme à Caïffa, charmé de la simplicité de mœurs des habitants.

Le gouvernement allemand a nommé consul à Jaffa le fils de M. Hardegg qui tient l'hôtel du village des colons. Le programme d'études de l'école comprend l'arabe, le latin, le grec, les langues européennes : le premier rang appartient naturellement à l'allemand. Au mois de mai 1886, le navire *Loreley*, de la marine impériale, est venu montrer ses couleurs sur la côte; le médecin de ce bâtiment a procédé à la visite des jeunes conscrits de la colonie de Jaffa : 3 seulement ont été déclarés bons pour le service. Ce n'est point à ce mince résultat qu'il faut attacher de l'importance, mais au soin que met l'Allemagne à montrer de toutes façons aux colons qu'elle ne les oublie pas et qu'ils continuent à avoir les mêmes devoirs et les mêmes droits que les autres sujets de l'empereur.

A Gaza, en 1878, un Allemand a fondé une école protestante.

La route de Jaffa à Jérusalem a été étudiée en 1866 au point de vue de l'établissement d'un chemin de fer par M. Schick, l'un des professeurs allemands de la *Society for promoting christianity* (*Mittheilungen* de Petermann, 1867). Les Allemands de Jaffa y ont organisé un service de voitures pour le transport des voyageurs et des marchandises. De nombreux établissements ont été aussi fondés par eux sur le parcours de cette voie.

A Ramleh, les Templiers ont des plantations d'oliviers, de

¹ *Warte des Tempels*, 1877, n° 24; 1878, n° 8.

caroubiers, d'arbres fruitiers et de coton; ils y tiennent l'*Auberge des Francs*, destinée à abriter les pèlerins; ils y ont une école protestante et en dirigent une autre à Lydda.

Près de Jérusalem, non loin de la porte de Jaffa, est l'hôpital allemand de lépreux (*Jesushilfe*). Il est petit mais bien tenu; le médecin est Anglais; l'infirmier est originaire de la Suisse allemande, il y a 20 malades; les salles sont bien aérées ¹.

A Emmaüs, la colonie catholique du P. Ladislas végétait depuis 1878, lorsqu'en 1883 se forma à Aix-la-Chapelle un comité destiné à développer les œuvres catholiques allemandes. Ce comité, aujourd'hui transféré à Cologne, a pour président M. Janssen, député au Landrath et pour vice-président un chanoine de la cathédrale. Il a envoyé des secours à la colonie d'Emmaüs et des subsides assez considérables au patriarche de Jérusalem et au custode de Terre-Sainte. L'activité de ce comité peut nous créer des embarras, d'autant plus qu'il couvre ses projets du voile d'un zèle religieux très vif et qu'il peut avoir des relations amicales avec les membres allemands et autrichiens de l'ordre des Franciscains ou Pères de Terre-Sainte. Le journal qu'il publie rappelait dernièrement les massacres des chrétientés de l'Annam et en tirait la conclusion que si nous n'avions pu les défendre, celles de la Syrie ne pouvaient pas davantage compter sur notre protection.

A 4 kilomètre de Jérusalem, près de la route de Bethléem, s'est établie en 1878 une colonie de Templiers allemands. Leur « lycée » reçoit de l'empereur depuis 1879 une subvention annuelle de 3750 m. : il enseignait à 50 élèves l'allemand, le français, l'anglais et l'arabe. On y a ouvert en 1881 une école théologique.

Près de la porte de Jaffa, des Templiers exercent le métier d'ébénistes. Ils vendent aux pèlerins divers objets, d'assez mauvais goût, en bois d'olivier.

Dans la ville elle-même, il y a 300 protestants. Les Templiers allemands monopolisent presque les professions de cordonniers, tailleurs, marchands de vins; ils tiennent les deux seules brasseries de la ville. Leurs tentatives pour la fabrication de l'huile et l'élève du ver à soie n'ont pas réussi.

L'Institut syrien, soutenu par les souscriptions de l'Allemagne et de la Hollande, a recueilli depuis trente-cinq ans plusieurs centaines d'enfants qui ont appris l'allemand en même temps qu'ils étaient instruits dans les arts et métiers. Il a 2 instituteurs et 3 maîtres de métier, et 10 enfants.

¹ Voy. *Wochenblatt des Johannites Ordens*, 1880, p. 195-197; abbé Poyet, *Les lépreux de Jérusalem (Annales de la mission de Notre-Dame de Sion, 1879, p. 34-38.)*

L'hospice des Johannites est destiné à recueillir les pèlerins comme le *Pilgerhaus* autrichien et l'hôtellerie française des Assomptionnistes.

On a ouvert en 1871 une chapelle protestante dans le Mouristan ou ancien *hôpital* de Saint-Jean (qu'il ne faut pas confondre avec l'hospice des Johannites); l'église sera reconstruite conformément au style primitif.

La communauté protestante allemande a pour pasteur M. Reinicke. Ses œuvres sont l'école évangélique de Saint-Jean, subventionnée par l'empereur depuis 1872 et qui a 30 élèves, dont une douzaine de filles; l'hôpital d'enfants (*Marienstift*) fondé en 1872 par le duc de Mecklembourg, entretenu à l'aide de souscriptions et qui a 8 lits; l'hôpital des lépreux dont nous avons déjà parlé; une mission et deux écoles à Bethléem; et enfin les établissements des diaconesses westphaliennes à Jérusalem et aux environs. Elles dirigent un hôpital qui contient 43 lits et où 600 malades sont soignés annuellement. Dans leur orphelinat de Talitha-Coumi, elles logent, nourrissent, fournissent de vêtements et instruisent 110 élèves indigènes; elles envoient ensuite leurs élèves diriger des écoles à Bethléem (où elles ont 130 élèves, dont 100 garçons et où le service religieux est fait en allemand dans une chapelle), à Beitjallah (où se trouvent 100 protestants), à Ramleh et à Lydda. Dans l'école évangélique, les enfants sont élevés, nourris et entretenus gratuitement; leurs parents s'engagent à les y laisser six ans et promettent, dans le cas où ils les retireraient de l'établissement, de rembourser les dépenses faites pour eux : c'est un moyen ingénieux mais coûteux d'avoir des élèves et de maintenir leurs familles sous l'influence des maîtres de l'école.

La *Church Missionary Society*, association anglaise établie à Jérusalem depuis 1852 et qui a créé des missions à Naplouse, Nazareth, Caïffa, Jaffa, Gaza et Ramallah, emploie plusieurs Allemands et possède, outre 25 écoles, l'orphelinat de Sion. Cet orphelinat, fondé par l'évêque Gobat, a été cédé par lui en 1878 à la Société; mais il est dirigé par deux Allemands, MM. Zeller et Keller. On y entretient 60 enfants dont chacun coûte environ 250 francs à l'institution; un certain nombre sont en outre admis comme élèves externes. On leur donne l'instruction élémentaire et on leur apprend la cordonnerie, la reliure, la charpenterie. C'est là qu'a été élevé Sélim qui a accompagné Stanley dans son voyage à la recherche de Livingstone.

Les recettes de cet établissement se sont élevées en 1886 à 20 278 francs et ses dépenses à 22 066 francs; les années précédentes, il avait eu un excédent de recettes. Ces recettes provenaient

autrefois pour la plus grande partie de l'Allemagne, de la Suisse et de la Suède (11 658 francs sur 18 716 en 1881); en 1885 et en 1886 elles sont venues surtout d'Angleterre (13 000 francs sur 21; et 11 000 francs sur 20); l'Allemagne, la Suisse et la Suède n'ont envoyé en 1885 que 5480 francs; en 1886, 4485.

L'orphelinat public, à Bâle, un annuaire en allemand ¹.

La société (anglaise) pour la propagation du christianisme parmi les juifs, qui publie, depuis 1838, un recueil intitulé : *Jewish Intelligence and reports of the London Society for promoting Christianity among the Jews*, avait en 1882 un lecteur allemand de l'Écriture et un agent allemand; elle a un hôpital pour les chrétiens indigènes et une école industrielle (*house of industry*) et dirige des missions à Safet et à Beyrouth.

En 1882, les missions évangéliques de Terre-Sainte comptaient toutes ensemble 12 missionnaires européens, 17 agents laïques, 6 médecins, 6 prêtres et 65 professeurs indigènes, 1681 adhérents, 65 écoles ayant 4463 élèves, et donneraient leurs soins à 7500 malades. Dans la Palestine, la Syrie et le Liban, il y avait en tout 292 écoles protestantes avec 400 maîtres et maîtresses indigènes. Les résultats obtenus par le prosélytisme protestant ne sont pas en rapport avec les dépenses qui sont faites. Les missionnaires américains et allemands peuvent avoir beaucoup d'élèves, mais ils ne peuvent avoir beaucoup de prosélytes ².

« Les Églises orientales, l'une après l'autre, implorent notre assistance », écrivait en 1881 le docteur Tait, archevêque de Canterbury. Le succès obtenu par l'évêché de Jérusalem ne confirme point ces paroles.

Le R. Gobat est mort le 11 mai 1879; l'âge avait peut-être calmé son ardeur; l'abbé Escheman, qui le vit en 1874, vante son humeur pacifique; il n'est occupé, dit-il, que de marier ses nombreux enfants ³. Le Révérend Joseph Barker, Anglais, lui succéda. Il mourut deux ans après, le 22 octobre 1881.

A cette époque, le droit de nomination revenait à la couronne de Prusse. Mais cette puissance n'était point satisfaite des résultats qu'avait donnés la création de l'évêché. Elle ne jugeait point que les intérêts des protestants allemands fussent sauvegardés. On pria cependant dans le temple de Sion à la fois pour la reine

¹ *Jahresbericht von Bischof Gobats Waisenhaus auf Zion* (14 p. in-8). Nous avons consulté la collection de ces annuaires depuis 1881; nous avons la traduction anglaise de quelques-uns d'entre eux.

² Sur la distribution géographique de leurs écoles, voy. H. Jessup, *Map of the Syria Missions* (1873).

³ *Souvenirs d'un voyage en Terre-Sainte* (1876).

Victoria, l'empereur Guillaume, le président des États-Unis, et tous les chefs d'États protestants. Il y avait même un livre allemand de prières (*Allgemeines evangelische Gesang und Geschichte*) et un livre anglo-allemand d'hymnes (*Songs of Zion for the use of the Church in the City of the Great King*). Mais « l'expérience des choses avait depuis longtemps démontré, dit la *Gazette de l'Allemagne du Nord* (18 août 1887) que la création de cet évêché n'avait pas avec le temps produit l'effet qu'en attendait le roi Frédéric-Guillaume IV et que l'observation du traité de 1841 dans sa teneur ne répondait plus à l'état des rapports internationaux ni à la dignité de la couronne de Prusse. » La dépendance dans laquelle la communauté allemande à Jérusalem était vis-à-vis de l'Église sœur d'Angleterre ne répondait plus à l'importance des intérêts allemands. L'évêque nommé par la Prusse devait être ordonné d'après le rite anglican et signer les 39 articles de la profession de foi anglicane, « de sorte qu'en pratique on ne tenait pas compte des préceptes de l'Église évangélique allemande. » L'archevêque de Canterbury s'était d'ailleurs réservé le droit de veto à l'égard de l'évêque désigné par la Prusse. D'autre part, la Prusse ne croyait point réalisable « la pensée du roi d'arriver à l'union de toutes les Églises évangéliques à Jérusalem. Ces Églises sont demeurées avec leur caractère national; un rapprochement de l'Église évangélique allemande et de l'Église anglicane basé sur une égalité absolue est tout à fait impossible. » L'évêque n'avait jamais d'ailleurs, d'après le gouvernement de Berlin, protégé les intérêts de la communauté allemande; il ne parut jamais dans la chapelle allemande et n'y officia point parce qu'elle n'avait pas été consacrée d'après le rite anglican. Enfin la communauté allemande était devenue supérieure en nombre à la colonie anglaise. « Il ne lui manque plus, disait le journal officieux, qu'une Église qui lui soit réservée. »

Le 17 juillet 1882, le comte Münster, ambassadeur d'Allemagne, dénonça le traité. Le 22 mars suivant, l'archevêque de Canterbury déclara qu'il considérait comme un devoir de maintenir l'évêché et offrit de diminuer les inconvénients de la situation. Il promit, après de longues négociations, de n'exercer son droit de *veto* qu'en cas d'empêchements canoniques. Mais cette concession parut insuffisante; le 19 février 1886, le prélat dut avertir lord Roseberry qu'il consentait à la dénonciation de l'accord; le 4 décembre suivant, le comte Hatzfeldt avisait le *Foreign-Office* que le gouvernement prussien considérait l'arrangement de 1841 comme ayant cessé d'exister; il ajoutait que, toutefois, le gouvernement impérial attacherait beaucoup de prix à ce que l'accord continuât de régner

entre les deux Églises. Le gouvernement de la reine répondit par des protestations amicales¹.

L'évêché est donc aujourd'hui une institution purement anglaise. La communauté protestante allemande n'a pas encore reçu son organisation définitive.

Les œuvres catholiques allemandes à Jérusalem ont peu d'importance; mais on projette d'en créer plusieurs nouvelles, et le gouvernement voudra leur donner sans doute le même appui qu'il accorde à ses missionnaires catholiques en Afrique et en Chine. Le rappel des ordres religieux en Allemagne est l'indice de ses intentions, que M. de Bismarck n'a point d'ailleurs dissimulées.

Une école laïque est dirigée, à Jérusalem, par une catholique westphalienne, M^{lle} Theresia Saxe, qui a 80 élèves.

A Tantour, le comte Caboga, consul d'Autriche, avait élevé, en 1876, une chapelle et un hôpital, destiné surtout aux indigènes. L'archiduc Rodolphe le visita lors de son voyage en Orient. Les frères de Saint-Jean de Dieu (Autrichiens) y achetèrent un terrain assez étendu qu'ils mirent en culture, et ils émirent la prétention de se soustraire au protectorat français. Ils ont quitté Tantour en 1880. Mais un immeuble a été acheté dans la même localité par le comité de Palestine de Cologne.

Une école va, dit-on, être fondée par les sœurs du nouvel ordre allemand de Saint-Charles, établies depuis dix-huit mois dans cette maison. Le 22 mars dernier, jour anniversaire de la naissance de l'empereur, on a vu, arboré sur leur établissement, le pavillon allemand. Le privilège de faire flotter des couleurs nationales les jours de fête est cependant réservé aux représentants des nations étrangères; à une ou deux exceptions près, aucun édifice autre que les consulats français n'arborent notre drapeau, pas même les établissements occupés par les religieux français, quel que soit leur désir de témoigner de leurs sentiments patriotiques; il est inadmissible que des religieux étrangers suivent une autre ligne de conduite et que ceux que nos consuls représentent auprès des autorités ottomanes mettent leurs maisons sous les plis d'un pavillon étranger, nous faisant ainsi injure, et risquant d'autre part de provoquer des désordres où nous aurions seuls le droit et le devoir d'intervenir. Un voyageur qui revient de Syrie s'est fait près de nous l'écho de l'émotion que cet incident a répandu dans le pays.

L'Allemagne veut d'ailleurs frapper les imaginations orientales pour leur donner une haute idée de sa puissance. Rien n'est plus propre à émouvoir les habitants de la Palestine que les voyages des

¹ *Correspondence respecting the Protestant bishopric at Jerusalem presented the both houses of Parliament by command of Her Majesty, july 1887.*

princes, que l'on entoure de tout l'éclat possible, et auxquels on donne un caractère religieux. Lorsque le prince Frédéric-Charles a fait, en 1883, son entrée à Jérusalem, il avait jeté sur son uniforme le manteau de grand-maître des chevaliers de Saint-Jean¹. Les égards mêmes que nos consuls témoignent aux princes étrangers augmentent le prestige de ces pèlerins que la piété et la curiosité ne déterminent pas seules à visiter les Lieux saints. Cette année encore, le prince de Hohenzollern-Sigmaringen (qui est catholique) est venu à Jérusalem.

Les journaux italiens ont rapporté dernièrement que le Pape, dans une audience qu'il accordait à une délégation des chevaliers teutoniques de Saint-Jean, aurait engagé l'ordre, qui se compose d'Allemands et d'Autrichiens et qui a de grandes ressources pécuniaires, à créer en Palestine des établissements scolaires et hospitaliers. Léon XIII n'aurait pu d'ailleurs cacher aux pèlerins, s'ils l'avaient consultée sur ce point, qu'il ne leur permettrait point de contester les droits de la France.

Les négociations récentes entre l'Angleterre et l'Allemagne, qui ont abouti à la dénonciation de l'accord de 1842, montrent que l'empire tient à conserver à la communauté protestante allemande un caractère particulièrement « national ». C'est ce caractère qu'ont aussi les colonies des Templiers, la colonie catholique d'Emmaüs et le couvent des sœurs de Saint-Charles. La politique allemande ne distingue point entre les diverses confessions.

Toute introduction d'Allemands en Palestine a pour résultat d'y propager leur langue; et, à ce point de vue, ils nous sont tous également nuisibles, qu'ils soient catholiques, protestants ou même israélites.

Il y a, dans la Terre-Sainte beaucoup de juifs allemands; ils appartiennent à la secte des Achkenazim, nombreuse à Jérusalem, à Safed, à Hébron. Presque tous sont misérables et vivent d'aumônes. Un certain nombre se livrent à l'agriculture. A Jérusalem, ils ont une imprimerie, qui a publié, il y a quelques années, sous la direction d'un israélite bavarois, une géographie de la Palestine.

Des souscriptions volontaires permettent d'entretenir à Jérusalem deux hôpitaux pour les juifs allemands. Une quarantaine de familles ont été établies à Jérusalem. Deux tiennent une petite auberge près d'Emmaüs. A Hébron, la langue allemande est très répandue. Des juifs allemands cultivent la terre près de Saron. M. Brill a publié en hébreu, à Mayence, une « visite aux colonies agricoles de la Palestine » (1883).

¹ Brugsch-Pacha und von Garnier, *Prinz Friedrich-Karl im Morgenland*, Frankfurt am Oder, 1884.

Les missionnaires évangéliques emploient beaucoup de juifs à cultiver leurs terrains. Un Américain, M. Oliphant, auteur d'un projet de chemin de fer, a fait des plans pour la colonisation de la Palestine, les juifs dirigent même une tentative dans ce but ¹.

V

Nous avons autrefois en Syrie une situation prépondérante et incontestée qui est aujourd'hui battue en brèche. Si nous y occupons encore le premier rang, nous sommes forcés du moins de lutter pour le conserver.

Si nous comparons les procédés allemands de colonisation en Syrie aux moyens d'action employés par la France, nous devons constater les heureux résultats obtenus par les colonies de Templiers. Qu'on se rappelle d'ailleurs combien de temps il leur a fallu pour mener à bien leur œuvre, qu'on n'oublie pas les dangers que le climat leur a fait courir, les difficultés que leur persévérance a rencontrées, les motifs particuliers qui ont déterminé leur émigration dans la Terre-Sainte et qui les ont encouragés à supporter courageusement toutes les épreuves; les Français qui voudraient suivre leur exemple auraient bien des obstacles à affronter et des dépenses considérables à faire avant d'arriver à un résultat. Ce ne serait peut-être pas une raison pour eux de renoncer à l'entreprise, si elle était possible. Mais si l'Allemagne a eu l'heureuse chance que le gouvernement ottoman ait laissé autrefois s'établir sur son territoire des colons, pouvons-nous espérer qu'il ait aujourd'hui la même condescendance vis-à-vis de cultivateurs français? Ce serait folie de l'imaginer!

Nous ne pouvons pas espérer davantage établir des israélites français à côté des juifs allemands, roumains, russes et polonais; nous pouvons favoriser l'enseignement du français dans les établissements de la Société française *l'Alliance israélite universelle*, qui a fondé à Jaffa une école d'agriculture, et à Kolonieh un village de meuniers et de fabricants de tuiles. L'introduction de nombreux colons juifs, qui seraient tous ou presque tous étrangers, ne serait d'ailleurs point sans inconvénients et risquerait d'éveiller les inquiétudes de la Porte.

Nos compatriotes ne peuvent s'établir en Syrie qu'à titre individuel, comme négociants, industriels, ingénieurs, contre-mâtres,

¹ Oliphant, *The land of Gilead* (Londres, 1880); *Haïfa* (1886). — Schick, op. cit. — *Æsterr. Monatsch.*, 1881, p. 58, 60. — M. Walker a publié à Londres en 1881, un livre intéressant, intitulé : *The future of Palestine as a problem of international policy and its connexion with the requirement of christianity and the expectation of Jews.*

chefs de travaux agricoles. Même dans ces conditions, leur installation rencontrera souvent des obstacles. Ils auront d'ailleurs à combattre la concurrence allemande. Le grand nombre des émigrants de l'Allemagne, l'esprit d'initiative de ses commerçants, le bas prix de leurs produits, leur désir de se conformer aux goûts des consommateurs et l'activité qu'ils déploient pour connaître les besoins et les ressources du pays qu'ils veulent exploiter, donnent d'ailleurs à nos rivaux de grands avantages.

Mais nous avons pour nous ceux que donne la possession d'état ; nous avons moins à faire pour conserver une situation acquise que n'ont les Allemands pour nous supplanter.

Nous avons surtout une influence bien plus considérable que l'Allemagne sur les populations. Aucune langue n'est plus répandue que la nôtre. Enseignée dans les écoles musulmanes et dans celles des chrétiens indigènes, elle doit surtout sa diffusion et son prestige aux missionnaires latins placés sous notre patronage. Même au point de vue matériel, ainsi que le disait l'an dernier le rapporteur de la commission du budget¹, ce n'est pas une chose indifférente que de distribuer une éducation française aux 9000 enfants qu'instruisent nos écoles religieuses de Syrie et qui sont pour nos commerçants de futurs clients. La France est populaire près de tous ceux qui ont passé par nos établissements d'instruction, c'est-à-dire de tous les catholiques et d'un grand nombre de membres des autres confessions chrétiennes ; il n'est point jusqu'aux israélites et aux musulmans qui ne vénèrent les religieuses de nos hôpitaux.

Nos droits de protection sur les missionnaires catholiques de toute nationalité nous ont valu ce privilège. C'est qu'en Orient on ne comprend pas l'indifférence religieuse ; c'est la communauté de foi qui commande les sympathies ; la France est aimée des catholiques parce qu'elle leur apparaît comme la protectrice du catholicisme, et respectée des autres habitants parce qu'ils la considèrent comme la représentante d'une grande religion et d'une nombreuse clientèle. Devons-nous chercher à « laïciser notre influence ? » A supposer que nous puissions supporter les charges financières d'une transformation de nos écoles, nous ne gagnerions ni les orthodoxes, instruments de l'ambition russe, ni les protestants américains, anglais ou allemands établis en Syrie ; mais nous perdriions la confiance de nos protégés actuels. Les écoles qui sont maintenant sous notre patronage passeraient sous la direction de l'Italie, de l'Autriche, de l'Allemagne même.

L'exemple de la politique allemande nous montre d'ailleurs le

¹ *Journal officiel*, 4 avril 1887.

prix que nous devons attacher à la conservation de notre protectorat. Comme toutes les puissances, ce n'est point seulement par l'introduction de ses produits que l'Allemagne a voulu fonder son influence en Syrie ; elle a cherché à mettre la main sur des missions religieuses, protestantes et catholiques. Heureusement pour nous les prédications protestantes faites par les Anglais, les Américains et les Allemands n'ont pas eu de succès, ne peuvent pas en avoir en Orient ; les protestants français n'y ont point fondé d'Église parce qu'ils ont compris que l'état d'esprit des populations du Levant ne les disposait point à partager leur foi et que le seul résultat de leurs efforts aurait été de multiplier, sans profit appréciable pour leur religion, le nombre des adversaires des missionnaires catholiques français ; aujourd'hui, protestant est synonyme en Orient d'Anglais ou d'Allemand ; catholique est presque toujours synonyme de Français. Par la force des choses les intérêts politiques de la France dans l'empire ottoman sont liés sinon à une propagande que notre gouvernement n'a pas à encourager, du moins à la conservation des catholiques orientaux sous la direction des missionnaires que nous protégeons depuis plusieurs siècles, à l'extension de nos établissements scolaires et hospitaliers et au maintien de leur supériorité sur les institutions étrangères analogues.

Nous devons nous attacher à donner à l'enseignement de nos écoles, le caractère pratique que les œuvres allemandes ont presque toutes. L'école d'arts et métiers des sœurs de Charité à Beyrouth, l'institut Saint-Pierre fondé à Jérusalem par le P. Ratisbonne, sont d'ailleurs supérieurs aux établissements étrangers de même nature ; les trappistes, ces moines que Paul Bert voulait appeler au Tonkin, ont créé près d'Alep une ferme-école dont l'enseignement répand notre influence et notre langue en même temps qu'il vulgarise les meilleurs procédés agricoles. Notre École de médecine de Beyrouth exerce déjà la plus heureuse influence. Si, dans l'enseignement secondaire, les congrégations ont le tort de suivre les mêmes programmes qu'en Europe, elles ont fait néanmoins des efforts très heureux pour se mettre à la portée des nécessités modernes¹. Ce sont surtout les missionnaires de nationalité française qui se montrent d'admirables éducateurs, et qui savent distribuer un enseignement pratique aussi bien que les directeurs des écoles d'arts et métiers anglaises, allemandes et italiennes. Ils réussissent aussi, mieux que leurs confrères étrangers, à se concilier les sympathies des clergés indigènes (maronite, melkite, arménien-uni, etc.), qui enseignent le français dans

¹ G. Charmes, *Politique extérieure et coloniale*, p. 346-354.

leurs écoles nationales. Les protestants anglais et allemands ont vainement cherché à attirer à eux les représentants des Églises d'Orient. Ils ont même inquiété les musulmans, qui respectent nos religieux et qui les préfèrent aux membres des sociétés bibliques.

En raison de la nature et de l'origine de notre influence, nos adversaires les plus dangereux sont les États qui exercent ou qui tendent à exercer une action religieuse sur les catholiques, et qui voudraient contester nos droits exclusifs. Leurs prétentions sont malheureusement favorisées par le nombre considérable des missionnaires italiens, autrichiens, espagnols, allemands qui peuplent les couvents d'Orient. Nous ne devons point renoncer pour cela au protectorat que nous exerçons sur eux; bien au contraire. « Si nous ne les protégeons pas, dit G. Charmes, ils se feraient protéger par leurs gouvernements respectifs, qui s'empareraient ainsi d'une partie de l'influence catholique. Certains membres de congrégations ont essayé de soutenir que si nous avions le protectorat collectif de leurs communautés, ils dépendaient comme individus de leurs propres consuls et avaient le droit de s'adresser à eux pour ce qui les concernait particulièrement. Il n'a pas été difficile de repousser cette prétention dont le triomphe aurait livré à la plus grande anarchie les institutions catholiques. Détacher de la protection des missions celle des membres qui les composent est impossible. »

Plus nous avons à redouter les intrigues de quelques moines étrangers, plus nous devons tenir à les conserver sous notre tutelle pour les surveiller, et, au besoin, pour réprimer leurs écarts avec l'appui de la Congrégation de la Propagande. La présence de nos religieux français est parfois un frein pour eux; la crainte des concurrents français que nous pourrions leur opposer les retient souvent dans le devoir. Mais croit-on que notre influence sur eux sera la même lorsqu'ils n'auront plus ce danger à redouter, lorsque nous n'aurons plus de missionnaires de notre nationalité? Nous ne devons rien négliger pour alimenter les sources de recrutement de nos couvents d'Orient⁴. Le cabinet du Quirinal et M. de Bismarck nous donnent à cet égard des leçons de tolérance et de clairvoyance politique. Puisse notre gouvernement suivre leur exemple, s'il veut conserver intact le glorieux héritage que lui ont légué ses prédécesseurs!

Charles DEMAY.

⁴ V. G. Charmes, *Politique extérieure et coloniale*, p. 378. Le vicomte M. de Vogüé, dans un article du *Journal des Débats*, a montré les dangers que présentaient, à ce point de vue, pour notre influence, les récents projets de lois militaires.

LÉON XIII

ET LES VERS LATINS

La fortune du vers latin a connu, en France, des vicissitudes diverses. Elle a passé par plusieurs phases successives, depuis l'enthousiasme jusqu'à l'hostilité déclarée. L'engouement qu'ont eu pour lui le seizième, le dix-septième et le dix-huitième siècle, la passion avec laquelle il fut cultivé dans les collèges des Jésuites, ont fait éclore une brillante pléiade de poètes latins, inférieurs de beaucoup aux modèles qu'ils imitaient, mais dignes encore de remarque par l'art prodigieux de l'imitation. La première moitié de notre siècle ne l'a guère moins honoré que les précédents. Il était un exercice très goûté du corps enseignant; il avait rang, sinon au-dessous, du moins à côté de la composition française et de la composition latine, il était un des prix les plus disputés du concours général.

Aujourd'hui la Muse latine git, éplorée, dans un humiliant exil. Elle a servi de point de mire aux attaques des utilitaires, et de plastron à leurs coups; elle a été impitoyablement immolée à leurs préjugés et à leurs sophismes; elle a été le bouc émissaire de toutes les iniquités imputées à la langue de Cicéron et de Virgile. Nos élèves ne font donc plus de vers latins, chose oiseuse, comme les jeunes Romains s'essayaient aux vers grecs; ils étudient la métrique, chose bien autrement importante pour former leur goût, habituer leur oreille à l'harmonie du rythme, et les initier aux beautés des poètes de Rome. Comment, en effet, pourraient-ils, par exemple, comprendre Plaute et Térence, sentir le charme de leur langue, saisir la délicatesse de leurs pensées, suivre la trame de leurs pièces, si, au préalable, ils n'avaient appris les procédés de leur prosodie, s'ils ne connaissaient à fond le mécanisme, la facture de leurs vers? Il est vrai que jusqu'ici tout cela est encore obscur, la science de nos érudits n'étant pas parvenue à le tirer

au clair. Mais qu'importe qu'on en soit réduit souvent à des conjectures plus ingénieusement conçues que solidement établies? Rien ne vaut la métrique, même à l'état embryonnaire, pour faire pénétrer dans le génie des poètes.

Il n'est pas nécessaire d'être très versé dans les méthodes d'enseignement d'outre-Rhin, pour retrouver dans ces théories un écho de l'Allemagne, l'Allemagne d'où nous vient tout le mal, dans l'ordre pédagogique et littéraire, aussi bien que dans l'ordre religieux, philosophique, moral, politique et même militaire, par l'étrange oubli de ce qu'est notre génie national et de ce qui lui convient.

Heureusement pour le vers latin, cet arrêt de proscription n'a pas eu force de loi pour tous, et il a de quoi se consoler de l'ostracisme officiel. D'abord il est, jusque dans les rangs des proscripteurs, des hommes éclairés qui ne l'ont vu sacrifier qu'avec regret, et qui, ne l'ayant pu sauver, lui ont dressé dans leur cœur un sanctuaire inviolable. Puis, même en cette ingrate terre de France, il a trouvé grâce dans nombre de maisons de l'enseignement libre, où l'Église ne dédaigne pas de le couvrir de son aile. Mais surtout il a conservé tous ses droits et tout son prestige sur le sol de sa patrie d'origine; l'Italie n'a jamais cessé et il n'y a pas apparence qu'elle cesse jamais de lui être une terre hospitalière. Il a eu même l'honneur singulier de monter sur le trône pontifical avec Léon XIII, glorieusement régnant; ce n'est pas un mince dédommagement de son exclusion de nos écoles publiques.

Léon XIII, en effet, a un culte de prédilection pour cet élégant jeu de l'esprit, où il excelle. Non seulement il s'y est livré sur les bancs du collège, mais il y est revenu avec plaisir pendant sa longue et brillante carrière, pour y chercher une douce diversion aux méditations sévères de la philosophie et de la théologie, ou aux préoccupations absorbantes du ministère apostolique. Des mains filiales ont pieusement recueilli quelques-unes de ces fleurs poétiques, et en ont composé un charmant bouquet, d'où s'exhalent de suaves parfums. On se plaît à admirer, sous une forme riante, les qualités éminentes qui brillent dans les écrits en prose de Léon XIII, où la vigueur de la pensée et la profondeur des vues s'allient à l'éclat d'un style incomparable. On s'étonne de voir dans un même esprit tant de souplesse jointe à tant de force, tant de grâce unie à tant de gravité. Rien ne semble plus opposé que l'esprit philosophique et l'esprit poétique; l'un paraît exclure l'autre. Ces deux contraires se fondent harmonieusement en Léon XIII. Il est à la fois philosophe et théologien autant qu'homme de sa trempe peut l'être, c'est-à-dire à un degré éminent. Ses œuvres en font

foi. Poète, l'est-il? Les vers latins que nous connaissons de lui permettent-ils de lui décerner ce titre? Quiconque les lira n'hésitera pas à l'affirmer.

*
* *

La France, sauf aux temps déjà loin de nous, où le latin était aussi familier à nos écrivains que la langue nationale, où Corneille et Racine maniaient l'hexamètre avec autant d'aisance que l'alexandrin, où Bossuet rivalisait avec Cicéron, tandis que Fénelon composait ses gracieuses fables latines, où Rollin, enfin, après, cependant, que les *lettres françaises* avaient déjà jeté leur plus vif éclat, s'excusait encore d'écrire en français, le vers latin était en général regardé comme un exercice exclusivement scolaire. On le cultivait au collège, rarement en dehors. Dans la vie, il n'était plus guère qu'un souvenir, même pour ceux qui s'y étaient adonnés avec le plus de passion et de succès. C'était un amusement de jeunesse.

Il semble tenir plus de place dans la vie de l'Italien lettré. C'est pour lui plus qu'un brillant jeu d'esprit; c'est, en quelque sorte, une forme de l'art national; c'est une manière, comme une autre, de traduire ses impressions, d'exprimer ses sentiments, ses idées, ses douleurs et ses joies. Est-ce un effet d'atavisme? Est-ce pédantisme? Est-ce conscience d'une étonnante dextérité à manier la langue de Virgile et d'Horace? Je ne sais. Peut-être y a-t-il un peu de tout cela dans ce goût archaïque pour la Muse latine persistant jusque sous les glaces de l'âge. L'Italien n'est pas éloigné de se croire le descendant des Romains, sinon l'héritier de leur tempérament et de leur génie; en tout cas, il ne peut oublier qu'il respire l'air qu'ils ont respiré, qu'il foule le même sol, qu'il contemple la même luxuriante nature, le même ciel bleu, qu'il est éclairé des rayons du même soleil, et, pour donner plus de vraisemblance à son illusion, il s'efforce de faire revivre en lui, par l'étude, leur langue abolie par l'usage.

A défaut de ces dispositions du caractère national, la place que l'Église catholique occupe en Italie, l'influence que la Rome chrétienne exerce sur elle, même depuis que, par une usurpation sacrilège, elle en a fait sa capitale, jointe à l'extraordinaire rayonnement de la papauté, suffiraient à expliquer la faveur dont y jouit le latin. Ses collègues ecclésiastiques sont pleins d'une jeunesse brillante, qui aspire à de hautes destinées; nombre d'étudiants, appartenant aux plus grandes familles, ont la noble ambition de consacrer leur intelligence et leur savoir au service de l'Église et d'avoir un jour quelque part à son gouvernement. Or le latin est la langue officielle

de l'Église; c'est en latin que se traite tout ce qui touche à son enseignement et à son gouvernement. De là la nécessité, pour quiconque veut la servir avec éclat, d'étudier le latin à fond, de le parler et de l'écrire avec autant de facilité et de distinction que la langue maternelle; et, comme l'Église romaine n'appelle à ses hautes fonctions que les plus méritants, cette condition fait naître, parmi la jeunesse des écoles, une émulation féconde, dont se ressent l'étude du latin.

C'est assez faire entendre, j'imagine, l'ardeur que le jeune Joachim Pecci, qui devait être un jour Léon XIII, apporta à l'étude de cette belle langue. Tout l'y conviait, et les traditions de sa famille, et son goût naturel pour les belles-lettres, et le désir précoce de servir utilement l'Église. Le collège de Viterbe était, au commencement de ce siècle, un des plus florissants de l'Italie. Il était dirigé par les Jésuites. C'est là que, dès l'âge de huit ans, malgré la distance et la perspective d'une longue et dure séparation, le jeune Pecci fut envoyé par ses parents pour y commencer ses études classiques et en poursuivre le cours jusqu'à la fin des classes de grammaire. Il s'y fit promptement remarquer par les rares qualités de son pénétrant esprit, par la supériorité de son intelligence, par une aptitude singulière à tout comprendre et à tout embrasser, enfin par une opiniâtreté au travail, que tempéraient à peine les défaillances d'une complexion délicate. Rarement ses maîtres eurent un disciple aussi docile à leurs leçons, aussi ouvert à leur docte enseignement. Il ne fut médiocre en rien; il cultiva toutes les branches des connaissances humaines avec un égal amour, et, on peut ajouter, avec un égal succès. Cependant où il semble s'être surpassé, où il fut vraiment un prodige, c'est dans l'étude de la langue latine. Il y fit de si grands et si rapides progrès qu'au sortir de la classe de rhétorique, à un âge où le commun des écoliers commence à peine à bégayer dans la langue de Cicéron, il prononça en public, au Collège Romain, un discours latin sur la Rome chrétienne et la Rome païenne, où se révélaient déjà en germe les précieuses qualités que l'on admire aujourd'hui dans ses pages les plus magistrales. C'est à un commerce incessant avec les grands écrivains de Rome qu'il doit d'avoir surpris tous les secrets de leur langue, et de les posséder comme peut-être pas un philologue de profession. J'aime à me représenter ce jeune écolier dévorant d'un œil avide les histoires de Tite Live et de Tacite, les écrits philosophiques et oratoires de Cicéron, et enflammant son génie naissant au contact du génie de ces grands hommes. J'aime à me l'imaginer tressaillant d'enthousiasme à la lecture des poètes, de ceux surtout qui, dit-on, l'ont le plus particulièrement charmé : Virgile, Horace, Perse. Le

fait est que Léon XIII les possède merveilleusement, son esprit en est nourri. Leurs vers ont pénétré si avant dans son âme, que, dans la conversation, ils se présentent à sa mémoire d'eux-mêmes, sans aucun effort, mais avec un naturel charmant et avec autant d'à-propos que de bonheur.

Je trouve un exemple, plein de grâce, de cette sorte d'évocation poétique dans une lettre de Mgr Besson, sur son quatrième voyage *ad limina*. Je ne résiste pas au plaisir de le citer.

Mgr Besson, un délicat et un lettré aussi, qui connaît l'importance des fortes études, entretenait complaisamment Léon XIII de l'ardeur du jeune clergé français à conquérir, au prix de vaillants efforts et quelquefois de durs sacrifices, les grades universitaires, et il citait à son auguste interlocuteur, par une pieuse et filiale déférence à ses goûts littéraires, un vers d'Horace, en l'adaptant au sujet de la conversation par l'heureuse substitution du mot *Petro* au mot *Teucro* :

Nil desperandum Petro duce et auspice Petro ¹.

Il ne faut pas désespérer sous la conduite de Pierre, sous les auspices de Pierre.

« Léon XIII, dit Mgr Besson, accueille cette variante avec un gracieux sourire » ; mais, prompt à la réplique, il répondit, avec non moins d'à-propos, par un autre vers d'Horace :

Crescit occulto velut arbor, ævo ².

Et pour engager le savant prélat à la patience, il emprunta à Virgile le conseil que ce poète met dans la bouche d'Énée à l'adresse de ses compagnons d'infortune :

Durate, et vosmet rebus servate secundis ³.

Prenez patience et attendez des jours meilleurs.

Ce dialogue en vers, emprunté aux poètes latins, est charmant. Mais quelle mémoire et quelle connaissance des écrivains de Rome ne suppose-t-il pas?

*
* *

De l'admiration à l'imitation, il n'y a pas loin. Il est difficile de se passionner pour les grands poètes, sans être tenté de marcher sur leurs traces, sauf à s'y traîner, sans éprouver le désir de

¹ Hor., *Carm.*, I, VII, 27.

² Hor., *Ibid.* I, XII, 45.

³ *Æn.*, I, 207.

dérober quelque rayon de leur génie, sauf à s'abîmer dans une douloureuse impuissance. Il est plus difficile encore de vivre dans un commerce intime et journalier avec eux, sans s'assimiler d'une certaine manière quelque chose de leur âme, sans ajouter à sa personnalité quelque chose de la leur, d'autant plus que la raison de notre admiration se trouve dans quelque affinité secrète et souvent inconsciente de notre nature avec leur nature. N'est-ce pas là, en dernière analyse, ce qui explique nos préférences littéraires? C'est une loi de notre esprit. Léon XIII a obéi à cette loi. Les notes, tour à tour graves et tendres, ou fines et légères de Virgile et d'Horace, ont trouvé de l'écho dans son cœur; il a pris la lyre qui vibrerait si harmonieusement sous leurs doigts inspirés, et il a essayé d'en tirer des accords qui ne fussent pas trop indignes de leurs chants. C'a été une heureuse inspiration de la Muse, et nous ne pouvons que nous en féliciter; car, si elle ne nous a pas donné des œuvres, égales en beauté à celles qu'elles imitent, du moins nous lui devons de pouvoir pénétrer plus avant dans les plis de cette grande et belle âme, et d'y saisir, comme en un miroir, les impressions diverses qu'elle a reçues des choses extérieures, des grands comme des menus faits de la vie quotidienne.

C'est là précisément ce qui donne un si vif intérêt aux poésies latines de Léon XIII, ce qui en fait le charme souverain. Il s'y peint tout entier et tel qu'il est, ingénument, sans fard et sans pose. On voit qu'il ne songeait point, comme nos auteurs de prétendues *Confessions*, de prétendus *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, qui soignent leur toilette pour se présenter au lecteur, à fournir des matériaux à ses futurs biographes. A-t-il même un seul instant rêvé les honneurs de l'impression pour ces fugitifs produits de sa Muse? On y remarque tout le négligé et le délicieux abandon des lettres intimes. Et c'est pour cela que la vérité des peintures y est si grande. Aussi telle est la sincérité de cette œuvre, qu'il n'est pas une des pièces du recueil, où l'on ne trouve quelque trait de la physionomie intellectuelle et morale de l'auteur. Un mot, une larme, un sourire, nous le décèlent; tout cela a plus de prix pour nous que le plus abondant commentaire. Un ami ou un admirateur, mû par une pensée d'édification, a écrit la vie de ce grand pontife, et on nous apprend que Léon XIII a bien voulu fournir à son biographe quelques documents inédits. On ne peut qu'applaudir à ce louable dessein, remarquablement exécuté. J'avoue cependant que l'apparition de cet ouvrage m'a causé moins de joie que la publication des petits poèmes de Léon XIII. Non pas que cette biographie ne soit aussi intéressante qu'instructive; je la suppose aussi complète, aussi exacte, aussi vivante qu'on voudra. Mais une

biographie, pour fidèle qu'elle soit, n'est, après tout, qu'un portrait, et qu'ai-je à faire d'un portrait, quand je puis jouir de l'original? M'arrêterai-je, dans le salon d'un ami, à contempler son image, fût-elle signée d'un grand nom, alors que je n'ai qu'un pas à faire, qu'une porte à franchir, pour le voir lui-même et jouir de son regard, de sa conversation, de tous les charmes de sa personne? La meilleure biographie des grands hommes sera toujours celle qu'ils esquissent de leur propre main dans leurs œuvres. Leurs œuvres, quand elles sont sincères, nous les donnent eux-mêmes et tout entiers.

A ce titre les vers de Léon XIII ont de quoi captiver : leur grand mérite, c'est de nous entretenir de Lui, de nous révéler son âme. Ce ne sont pas, comme pourrait le faire supposer le titre du recueil, de simples exercices scolaires sur des sujets renouvelés des Grecs et des Latins, sur des événements de l'histoire ancienne et moderne, ou bien sur des faits de fantaisie, donnant libre carrière à l'imagination. Assurément le jeune Pecci a dû traiter de ces sortes de sujets, lorsqu'il était sur les bancs du collège, et l'on peut inférer de ce que nous connaissons de son talent poétique, qu'il s'en tirait à son honneur. Mais ces pièces ne nous ont pas été données, soit qu'elles aient été dispersées aux quatre coins du ciel, soit que l'éminent éditeur, M. Jérémie Brunelli, ait jugé bon de les écarter de son recueil. Ne nous en plaignons pas ; nous avons mieux. Ce que nous trouvons dans ce recueil, c'est, dans une miniature charmante, Léon XIII, avec certains faits de sa vie, son caractère, son tempérament, sa profonde piété, son amour précoce de la vertu, son zèle pastoral, son affectueuse condescendance envers ses inférieurs, ses amitiés, son amour des lettres, son patriotisme.

La première pièce qui s'offre à nous dans l'ordre chronologique, date de 1822. Léon XIII n'avait alors que douze ans. Elle est courte, elle n'a que deux distiques ; elle n'a donc pas demandé à son auteur de grands frais d'imagination. Cependant l'idée anti-thétique, qui en fait le fond, accuse déjà en lui l'éveil de la réflexion et du sens littéraire. Mais elle est remarquable surtout par l'élévation et la noblesse du sentiment. D'ordinaire, à cet âge, on est moins séduit par ce qui est que par ce qui paraît ; on place ses espérances dans des biens plus imaginaires que solides ; on se berce des illusions à la fois les plus riantes et les plus décevantes ; on rêve plaisirs, richesses, honneurs, puissances, et ce qu'on songe à louer dans les hommes, ce qu'on leur envie, c'est moins leur vertu que leur gloire et tout ce qui la procure. Tel ne fut pas le jeune écolier de Viterbe. Il fut de bonne heure si épris de la vertu, il la prisait si fort, qu'elle devint l'unique objet de ses désirs, et c'est

avec un religieux respect qu'il en salue l'image en Vincent Pavani, à propos du prénom qui leur était commun :

*Nomine, Vincenti, quo tu, Pavane, vocaris
Parvulus atque infans Peccius ipse vocor.
Quas es virtutes magnas, Pavane, sequutus
O utinam possem Peccius ipse sequi.*

Le nom que vous portez, Pavani, c'est Vincent,
Et moi-même, Pecci, je le reçus enfant.
Aux plus nobles vertus, vous prenant pour modèle,
Puissé-je, moi Pecci, rester toujours fidèle.

Ce précoce hommage à la vertu ne peut-il pas servir d'épigraphe à une vie, dont le cours glorieux a si bien répondu aux promesses de son aurore, et que couronne aujourd'hui le pontificat romain?

Cet amour de la vertu lui arrache ailleurs un cri d'horreur à la suite d'une infâme provocation qu'avait eu à repousser un de ses condisciples.

*Quid fucata genas, quid vultu habituque proterva
Mente agitas? Procul hinc siste, Amarylli, pedem.
Letiferum stillas meretricio ab ore venenum,
Et corde infandum, proh pudor, ulcus alis.*

« Femme au visage fardé, aux traits et au maintien impudents, que veux-tu? Retire-toi d'ici, Amaryllis.

« De ta bouche de courtisane dégoutte un poison meurtrier et ton cœur nourrit honteusement un horrible ulcère. »

Ce cri d'indignation vertueuse sort d'un cœur pur, d'une âme foncièrement honnête, que blesse le spectacle du mal. Une haine si vigoureuse du vice suppose une grande délicatesse de conscience et une volonté longuement affermie dans la pratique du bien. Elle est l'exubérance d'une forte santé morale. Cet amour de la vertu et cet attachement au devoir sont d'autant plus dignes de remarque dans le jeune Pecci que le mal, qui le minait sourdement, pouvait bien attaquer le ressort de sa volonté, et la faire fléchir, ce qui est le cas ordinaire. Car si son âme était robuste, son corps ne l'était guère. Il s'en plaint avec tristesse, sans amertume cependant, dans une de ses plus charmantes poésies. Écoutons-le s'y dépeindre à lui-même l'état déplorable, où la maladie l'a réduit :

*Puber bis denos, Joachim, vix creseis in annos;
Morborum heu quanta vi miser obrueris.*

« Tu es à peine un jeune homme de vingt ans, Joachim, et la maladie ne cesse de t'accabler misérablement de mille manières. »

« Tes nuits sans sommeil ne donnent à tes membres qu'un tardif repos, et tu ne trouves dans une nourriture substantielle ni le renouvellement de tes forces épuisées ni un fortifiant pour ton estomac; tu souffres d'un affaiblissement de la vue et de fréquents maux de tête.

« Tantôt la fièvre dévorante fait passer le frisson dans tes membres desséchés et les consume misérablement, tantôt elle les torture de ses ardeurs »

« Te voilà le visage émacié, la poitrine haletante, te voilà le corps défaillant et sans force.

« Pourquoi te flatter, pourquoi te promettre de longues années? Atropos presse le pas de l'horrible mort. »

*Nocte vigil, tarda componis membra quiete,
Viribus effetis esca nec ulla tuum
Cruda levat stomachum; depresso lumine ocelli
Caligant; ictum saepe dolore caput.
Mox gelida arentes misere depascitur artus
Febris edax, mox et torrida discruciat.
Jam macies vultu apparet, jam pectus anhelum est;
Deficis en toto corpore languidulus.
Quid tibi blandiris, longos quid prospicis annos?
Atropos horrendum mortis adurget iter.*

Quel tableau de ses souffrances! Quelle touche vigoureuse! C'est fait de main d'ouvrier.

Mais voici, après l'affaïssement moral, le réveil de la volonté qui se reprend, et envisage la mort, non plus comme un malheur, mais comme une délivrance :

« Je ne me laisserai pas ébranler par une crainte pusillanime : la mort! elle peut se hâter, je l'attendrai avec joie et courage.

« Non, je n'ai nul attrait aux joies d'une vie passagère; j'aspire aux joies impérissables de la vie éternelle.

« Heureux l'exilé qui regagne sa patrie; heureux le nautonnier qui peut conduire sa barque au port. »

*Tunc ego : « Non trepida frangar formidine : mortem,
Dum properat, fortis lætus et opperiar.
Non me labentis pertentant gaudia vitæ,
Æternis inhians nil peritura moror.
Attingens patriam, felix erit advena, felix
Si valet ad portum ducere nauta ratem. »*

En attendant l'heure de la délivrance, acceptée avec une résignation si chrétiennement héroïque, que la maladie semble rendre prochaine, qu'elle n'avancera pas cependant d'une minute, le jeune Pecci trouvera dans la trempe vigoureuse de son caractère l'énergie nécessaire pour résister aux défaillances de la nature et

la contraindre à son service. Sa vie, si active et si pleine, est une nouvelle preuve qu'une âme vaillante est toujours « maîtresse du corps qu'elle anime ». Il en a esquissé lui-même un crayon dans la pièce qui a pour titre : *De se ipso*. Dans cette courte, mais substantielle autobiographie, il nous dit le bonheur de son enfance, écoulée au sein de sa famille :

*Quam flore in primo felix, quam læta Lepinis
Orta jugis, patrio sub lare, vita fuit ;*

son séjour à Viterbe, au collège des Jésuites; puis à Rome, au Collège Romain et à l'Académie des nobles ecclésiastiques :

*Altrix te puerum Vetulonia suscipit ulnis,
Atque in Loyolæa excolit æde pium.
Mutia dein Romæ tenuere palatia; doctis
Florentem studiis Academia tenet.*

Il nous dit ses succès et la bienveillante protection du cardinal Sala, qu'il leur dut,

*Addit mox animos et vires Sala secundas,
Princeps Romano murice conspicuus,
Auspice quo cursum moliris, mente volutans
Usque tua tanti dicta diserta senis;*

sa délégation à Bénévent, puis à Pérouse; sa nonciature à Bruxelles, d'où il rapporta le grand cordon de l'ordre de Léopold; son élévation à l'archevêché de Pérouse, à son retour de Bruxelles.

*Umbros en iterum fines, urbemque revisis,
Quam tibi divino flamme sponsat amor.
Jure sacro imperitas ter denos amplius annos;
Et pleno saturas ubere pastor oves;*

enfin son élévation au cardinalat, dernier degré de la hiérarchie ecclésiastique avant le suprême pontificat, auquel Léon XIII ne pensait pas encore, à la date de cette composition (1875). Mais, après avoir ainsi célébré les étapes successives de sa brillante carrière, il se replie sur lui-même; il se recueille pour mieux saisir l'inanité des grandeurs humaines, et il se dit qu'après tout, ces honneurs tant vantés, tant enviés, ne valent pas un grain de vertu :

*Verum quid fluxos memoras, quid prodixit honores?
Una hominem virtus ditat et una beat.*

Mais pourquoi rappeler, pourquoi étaler ces honneurs d'un jour?

La vertu, voilà la seule richesse, voilà le seul bonheur de l'homme; et il s'exhorte, en terminant, à s'y attacher plus que jamais le reste de ses jours, à s'attacher à elle seule,

*Scilicet hanc unam, ævo jam labente, sequaris,
Ad Superos tutum quæ tibi pandat iter.*

Cette idée de la vertu revient fréquemment sous la plume de Léon XIII; c'est son thème de prédilection, il la célèbre chaque fois qu'il en trouve l'occasion. Il ne connaît pas de plus bel éloge à décerner. On peut en juger par les vers qu'il a composés en l'honneur de certains prêtres et de quelques religieuses de son diocèse de Pérouse. Il ne s'arrête pas à mettre en relief leur valeur personnelle et leur situation; leur grand, leur unique mérite, à ses yeux, c'est d'avoir donné à leur vie l'éclat de la vertu.

*Progenie illustris, veræ et virtutis alumna
Virgo....*

dit-il d'une religieuse cistercienne, Hermeline Montesperelli, vierge de noble famille et disciple de la vraie vertu.

*Virtutes celebrare tuas præclaraque gesta
Quis valeat?*

dit-il d'une autre : « Qui pourrait célébrer tes vertus et tes belles actions? »

Il serait facile de multiplier les citations. Mais celles-là suffisent pour montrer combien la vertu a répondu fidèlement à ses vœux de douze ans, et de quelle forte empreinte elle a marqué tout le cours de sa vie.

Parmi les pièces de vers adressés à quelques personnages ecclésiastiques, je ne puis passer sous silence celle dont Léon XIII a honoré le nonce actuel de France, Mgr Rotelli. Elle nous montre son âme ouverte aux douces émotions de l'éloquence, et pleine de tendresse et d'encouragement pour ceux qu'elle favorise de ses dons. Elle a aussi un intérêt particulier pour nous : elle nous renseigne sur les liens de paternelle affection qui unissent le Souverain Pontife à son représentant à Paris.

Mgr Rotelli, alors chanoine, venait de prononcer l'oraison funèbre de Mgr Pascucci, évêque de Ptolémaïs. Il avait produit une impression profonde. L'évêque de Pérouse voulut féliciter le brillant orateur, et il lui adressa une pièce de vers latins, où il résume, en quelques traits, le discours tout entier, et peint admirablement

l'attitude d'une nombreuse assemblée sous le charme d'une grande parole :

*Ora immota tenens, arrectaque aure loquentem
Te quisque admirans suscipit atque stupet.*

Mais, après avoir dit l'émotion de tous, il dit la sienne. Nul ne fut plus touché que lui de l'onction d'une si douce éloquence,

Ipsè sed in primis blanda dulcedine tangor,

et il s'attendrit au souvenir de ce qu'il avait été pour l'orateur, de la part qu'il avait prise à sa formation, des espérances qu'il avait conçues de lui, des vœux qu'il avait faits pour leur réalisation :

« Mon âme tressaille de joie et je me souviens toujours d'avoir prodigué les caresses et les soins à ton enfance. Lorsque, tout jeune, la brise légère effleurait tes joues roses, que je voyais l'éclat étincelant de tes yeux, la beauté de ton visage et la mobilité perpétuelle de tes membres, je m'écriais : Oh ! grandis, enfant, va par d'audacieux succès où t'incline l'attrait de ton vif et pénétrant esprit. Qu'une des Piérides descende du ciel et ceigne ta tête du glorieux feuillage d'Apollon. Que l'Eloquence, à la parole puissante, que la déesse des sciences abstruses se vantent à l'envi de t'avoir pour disciple.

« Puis, plus tard, après les années de ton printemps, abreuve-toi aux flots sacrés de la philosophie. »

*Exsultoque animis lætus, et usque memor,
Te puerum fovisse sinu, vitæque recentis
Afflaret roseas cum levis aura genas,
Fulgidosque micare oculos vultumque decorum
Membraque conspicerem nescia stare loco,
Clamasse : Eia ! adolesce puer, felicibus ausis
I, quo vivida te mens animusque rapit.
Delapsa e cælo tibi Pieris una Sororum
Frondis Apollinææ cingat honore caput :
Te verbo Suadela potens, te abstrusa Mathesis
Cultorem jactent invida quæque suum :
Post, ubi vernantes maturior egeris annos,
Pleno haustu Sophiæ sacra fluentia bibas.*

La haute situation que Mgr Rotelli occupe aujourd'hui dans la diplomatie pontificale dit assez haut, plus haut encore que son talent oratoire, que Léon XIII ne s'était pas trompé dans les espérances qu'il avait fondées sur lui, et que si le poste éminent où l'a placé sa confiance n'est pas sans périls et sans difficultés, il aura assez de souplesse dans l'esprit et d'énergie dans le caractère

pour le remplir avec honneur et sauvegarder les intérêts et les droits de l'Église.

Les poésies dont nous venons de parler sont antérieures à l'élévation de Léon XIII au suprême pontificat. La Muse n'a pas refusé de le suivre en ces hauts lieux : elle n'a pas cessé de lui sourire. Mais les vers de cette période ont un autre caractère; ils se ressentent des graves préoccupations qui assiègent nuit et jour l'esprit du Pontife. Les uns disent son espérance invincible dans le triomphe de l'Église et dans le rétablissement de la paix pour le bien général; les autres raillent la joie des impies à la mort du pape.

*Occidit : — inclamant — solio dejectus in ipso,
Carcere in ærumnis occidit ecce Leo.
Spes insana : Leo alter adest, qui sacra volentes
Jura dat in populos, imperiumque tenet.*

D'autres nous présentent le tableau de ses combats et de ses souffrances pour la justice, qu'il accepte avec joie et vaillance, par dévouement pour le Christ et son troupeau.

*Justitiam colui; certamina longa, labores,
Ludibria, insidias, aspera quæque tuli;
At fidei vindex non flectar : pro grege Christi
Dulce pati, ipsoque in carcere dulce mori.*

Ces vers ne rappellent-ils pas les admirables paroles de Grégoire VII mourant : « J'ai aimé la justice, j'ai haï l'iniquité, c'est pourquoi je meurs en exil ¹. »

Deux compositions cependant se distinguent de celles-là par leur allure autant que par la fraîcheur et la sérénité de la pensée. Ce sont deux chants de triomphe, deux hymnes en l'honneur de deux évêques de Pérouse, Herculanus et Constantius. Ils subirent tous deux le martyre, le premier, après la prise de sa ville épiscopale par les Goths; le second, sous Marc Aurèle. Les habitants de Pérouse sont restés fidèles à la mémoire de ces saints évêques. Ils ont édifié un temple en l'honneur de l'un, ils ont institué une procession annuelle en l'honneur de l'autre. Léon XIII, qui certes n'a pas oublié qu'il leur avait succédé, à de longues années d'intervalle, sur le même siège, a voulu, jusque sur le trône pontifical, leur payer le tribut de sa piété filiale, et rehausser la solennité de leur fête par l'éclat de la poésie. Ses poèmes soutiennent, sans

¹ *Ego nullos labores meos alicujus momenti facio; in hoc uno solummodo confidens quod semper dilexi justitiam et odio habui iniquitatem... propterea morior in exilio.*

pâlir, la comparaison avec les plus belles hymnes du bréviaire. Je regrette que l'espace ne me permette pas d'analyser ces deux chefs-d'œuvre, et d'en montrer les beautés. Je ne puis du moins me retenir de citer quelques vers de l'hymne à Herculanus.

Après avoir introduit son héros par une courte invocation, il peint en quelques traits les dangers que court Pérouse assiégée par Totila et ses hordes :

*Furens Getharum ab algidis
Devectus oris Totila
Turres Perusi et mœnia
Hoste obsidebat barbaro.*

*Jamque ingruebat arcibus
Clades suprema : angustiis
Urbs pressa ubique : civium
Ubique luctus personat.*

Quelle rapidité dans ce récit ! Quelle vivacité dans ce tableau ! Quelle peinture des maux de cette ville, près de succomber au pouvoir d'un inexorable vainqueur ! Mais Herculanus est là, Herculanus, le pasteur invincible, le gardien vigilant de la cité ! Il ranime le courage défaillant de ses concitoyens, les exhorte à la résistance, et, sous sa conduite, cette ville, presque démantelée, tient en échec, pendant sept années encore, les armées de Totila :

*Septem vel annos, te duce,
Urbem stetitisse est proditum ;
Et barbarorum copias
Cæsas, retusos impetus.*

Cependant il faut céder ; la ville est prise par la ruse ; et la première victime, immolée à la rage du vainqueur, c'est Herculanus, qui triomphe, jusque dans la mort, par sa foi invincible et son invincible courage,

*Spectandus invicta fide
Virtute frangi nescia,*

et qui est trop heureux de répandre son sang, de donner sa vie pour son troupeau,

*Dulci pro ovili sanguinem
Vitamque lætus fundere.*

La pièce se termine par une invocation à Herculanus et par une exhortation à l'adresse des Pérugins de repousser toutes les ten-

tatives impies et de faire briller dans leur ville, d'un éclat nouveau, la foi du saint martyr.

Cet hymne se compose de strophes en vers iambiques dimètres, mais sans le iambique trimètre qui, dans Horace, termine toujours ces sortes de strophes.

L'hymne à Constantius a deux parties distinctes : la première se compose, comme l'hymne à Herculanus, de strophes en vers iambiques dimètres ; la seconde, de strophes saphiques, c'est-à-dire de trois vers saphiques et un vers adonique par strophe.

*
* *

Si cette étude n'était pas trop spéciale, trop technique, intéressante pour trop peu de lecteurs, ce serait ici le lieu d'examiner les caractères que la langue latine présente dans les œuvres poétiques de Léon XIII. Je m'explique. Une langue est infinie dans ses termes, dans ses expressions, dans ses tournures. Son vocabulaire général se divise, en quelque sorte, en une multitude de vocabulaires particuliers parmi lesquels chaque écrivain choisit celui qui convient le mieux à son tempérament intellectuel, à la tournure de son esprit. En ce sens, on peut dire que la langue de Cicéron n'est pas celle de Tite Live, encore moins celle de Tacite. Et plus une langue est riche, plus son vocabulaire est étendu, et plus on peut y trouver de vocabulaires particuliers. Ainsi quelle variété de langue dans les écrivains grecs, même appartenant à la même époque et au même dialecte ! Le vocabulaire est comme une immense pièce de drap aux teintes variées à l'infini, depuis les nuances les plus douces jusqu'aux tons les plus foncés, où chacun vient se tailler un vêtement à sa taille et d'une nuance à son goût. Ce phénomène est particulièrement sensible dans le latin des lettrés modernes des différentes nations. Rien ne ressemble moins au latin des Français que le latin des Allemands, et les Italiens écrivent le latin autrement encore que les Allemands et que nous. Le latin des Allemands est entortillé, recherché, quintessencié, une mosaïque de mots et de tournures les plus disparates, empruntés aux écrivains les plus divers. Le latin des Français est plus simple ; il est clair comme leur esprit ; il semble fait d'après un type unique ; il n'a aucun air de prétention et de pédantisme. Celui des Italiens est très élégant, mais un peu emphatique. Il aime les mots composés et les longues périodes. Le latin ne varie pas seulement d'une nation à l'autre ; il varie encore dans la nation. En France, le latin de l'Université n'est pas absolument le même que celui de l'enseignement libre. Chacune de ces corpora-

tions enseignantes a son vocabulaire particulier, ses phrases toutes faites, ses formules consacrées, qu'elle se transmet religieusement d'une génération à l'autre. Je suppose qu'il en est de même en Allemagne. La langue propre aux vers latins paraît offrir moins de différences chez les modernes. Cela tient sans doute à ce que leur imitation ne sort pas du petit cercle des poètes latins les plus parfaits. Quoi qu'il en soit, là encore il y a des différences, et il serait curieux de noter les particularités du latin de Léon XIII dans ses vers. Je me bornerai à remarquer qu'il emploie volontiers les verbes composés, et qu'il semble avoir une faiblesse pour les diminutifs. On a vu dans les vers que j'ai cités : *languidulus, ocelli, igniculos, fulgidulos...*

Une autre étude non moins intéressante serait de saisir, dans les poésies de Léon XIII, les traces de l'imitation des poètes latins. Son esprit est plein de leurs admirables vers, et les réminiscences les plus heureuses se présentent sous sa plume, quand il veut exprimer ses propres pensées. Mais, en homme qui sait plier à ses caprices la matière qu'il emploie, il les détourne habilement du sens qu'ils ont dans l'original pour leur donner un sens nouveau, et il les enchâsse si heureusement dans le tissu de sa composition qu'ils changent de physionomie et de caractère. Il pousse cet art de l'imitation au degré où l'imitation devient création. Les poètes, qu'il met le plus à contribution, quoique toujours d'une manière discrète, sont Virgile et Horace. Je laisse aux amateurs de philologie et aux lecteurs curieux de rapprochements littéraires le plaisir d'exercer sur ce point leur goût et leur sagacité.

Je ne veux cependant pas clore mon modeste travail sans faire remarquer ce qu'il y a de particulier dans le cas de Léon XIII. On n'est pas habitué à rencontrer un philosophe dans un poète, ni un poète dans un philosophe. De nos jours, avec l'idée que nous nous faisons de la poésie, nous sommes mêmes tentés de prononcer un arrêt d'incompatibilité entre la poésie et la philosophie. A nos yeux, elles ont l'une et l'autre un domaine propre; elles n'ont aucun point de contact. Dans l'une règne l'imagination et la sensibilité; l'autre relève exclusivement de la raison. Les anciens concevaient autrement la poésie : elle était pour eux la raison revêtue des grâces de l'imagination et pénétrée des douces émotions de la sensibilité. Cette conception de la poésie s'appliquait même au genre lyrique, où l'imagination paraissait jouir d'une plus grande liberté, et les études plus approfondies de nos érudits sur Pindare nous ont révélé, jusque dans son prétendu « galimatias », une composition harmonieuse et un enchaînement parfait des idées. Quoi qu'il en soit, ce double caractère de poète et de

philosophe est indéniable en Léon XIII. Le penseur s'est révélé dans ses écrits en prose, lesquels, par la grandeur des idées, l'élévation des vues et la beauté du style, ont produit une si vive impression. Il se réclame, il est vrai, de la doctrine de saint Thomas, pour lequel il professe la plus grande admiration; mais sa manière de l'interpréter et de la traduire accuse la propre originalité de son esprit. Quant au poète, il suffit de lire quelques-uns de ses vers pour se rendre compte que le philosophe en Léon XIII sait penser avec son cœur et avec son imagination, je veux dire qu'il sait concevoir les pensées les plus gracieuses, et qu'il a l'art de leur donner le tour propre à la poésie, et de les revêtir du manteau d'or de la plus brillante imagination. Si cela n'est pas être poète, je n'entends plus ce que c'est que poésie. Léon XIII est donc un des esprits les plus complets et les plus fortement trempés de notre temps. Il semble que Dieu ait voulu relever le prestige de la papauté dépouillée par la valeur personnelle et la gloire de son représentant. L'éclat dont elle brille en ce moment, à l'occasion du jubilé sacerdotal de son chef, le merveilleux spectacle qu'elle donne au monde étonné, disent assez clairement que, tout humiliée qu'elle soit, elle n'en régit pas moins les peuples, et qu'elle domine les trônes de la terre de toute la hauteur du ciel. Honneur donc, amour filial et admiration à notre Saint-Père, Léon XIII, qui, par sa haute sagesse, dirige ses enfants dans la voie du bien et de la vérité, et qui ne dédaigne pas de leur dire, dans la langue des poètes, ses joies, ses tristesses et aussi ses invincibles espérances.

Abbé MOSER.

LES DERNIÈRES CAMPAGNES

DU

GÉNÉRAL CHANGARNIER

EN AFRIQUE

« On vient de me tenir longtemps au secret, mais on m'a enfin entr'ouvert les portes de ma prison, écrivait à la fin de mars 1842 le général Changarnier au marquis de la Tour du Pin, et, bien que ma cavalerie fût insuffisante, j'ai donné aux Hadjoutes une fête telle que personne n'en avait encore célébré de pareille. »

Le 12 mars, après avoir reçu le gouverneur à Blidah, où il avait été son hôte pendant quarante-huit heures, le général avait expédié des ordres détaillés au commandant de Koléah pour le faire concourir avec lui à une opération contre les Hadjoutes. Les deux colonnes se rencontraient le 14 au centre des bois des Kharezas, où elles se divisaient de nouveau pour battre pendant les deux jours suivants tout le pays compris entre Koléah, Bordj el Arba, Haoueli Mouzaïa et la mer. La razzia de Sidi-Rached, qui couronnait ce mouvement, coûtait aux Hadjoutes quatre cent vingt prisonniers, mille cent quatre vingt-dix bœufs, mille huit cents moutons, cent cinquante chevaux ou mulets, et un nombreux butin. En rentrant de cette incursion, Changarnier trouvait, le 17, à Blidah les instructions qui lui enjoignaient de conduire un grand convoi à Milianah et d'en relever la garnison; un temps détestable, qui vint déjouer les calculs favoris du gouverneur sur la marche du baromètre et les phases de la lune, contraria cette opération qui s'effectua néanmoins du 21 au 27 sans pertes.

Changarnier se félicitait d'une liberté d'action qu'il avait si bien su mettre à profit, lorsqu'il apprit que le commandement seul du territoire lui était destiné pendant la prochaine campagne. Se souciant peu de tenir garnison, il se préparait à faire tout ce qui

eût été honorablement possible pour obtenir un emploi actif, lorsqu'une décision ministérielle appela tout à coup le général Baraguey-d'Hilliers à Paris. Cette mesure, motivée par certaines résistances qui avaient profondément mécontenté le maréchal Soult, rendait au général le rôle qu'il souhaitait et donnait à sa verve l'occasion de s'exercer sur ces incidents. Les formes absolues, et souvent rudes, sous lesquelles l'autorité du général Bugeaud aimait à s'affirmer, faisaient d'ailleurs naître de temps à autre des chocs du même genre. Le malin gouverneur ne manquait pas de s'en venger; ce fut, cette fois, à M. Guizot qu'il s'en prit, en lui refusant nettement un commandement pour le général Duvivier, qui demandait à retourner en Afrique.

Dès le 30 mars, le général Bugeaud venait rejoindre Changarnier à Blidah, et la colonne formée par ses ordres sous cette place se portait aussitôt en avant, concertant son mouvement avec celui du général de Bar pour soumettre les Beni Menacer. Mais, contrariées par les pluies, les troupes ne peuvent pas aborder la partie difficile du pays vers laquelle l'ennemi s'est retiré, et viennent camper le 5 et le 6 avril aux portes de Cherchell. Cette marche était aussitôt suivie de nouvelles opérations combinées. Pour les poursuivre, le gouverneur se rendait à Mostaganem, pendant que le général de Bar allait prendre à Alger le commandement de la province. Le général Changarnier ramenait à Blidah la colonne dont il conservait seul le commandement, il regagnait son point de départ en revenant brusquement sur les Kharezas et faisait dans leur pays une battue générale en même temps que dans les collines à gauche et tout le long de la mer.

« Vous avez bien terminé votre expédition et vous avez accompli une bonne opération, lui écrivait le 17 avril le gouverneur, vous avez fait éprouver à l'ennemi un grand échec rural en lui enlevant quarante familles qui se détachent volontairement; vous lui avez infligé aussi un échec matériel, puisque ceux qui n'ont pas voulu suivre l'exemple des soumis ont subi des pertes en prisonniers et en bétail. L'inconvénient, à la vérité, est de recueillir tous ces misérables dans notre intérieur, où ils nous gênent et nous coûtent, pendant que l'ennemi est débarrassé de ces bouches inutiles. Mais la politique du moment ne permet pas de les repousser. C'est ainsi qu'il faut commencer la désorganisation. »

Afin de combler successivement les magasins de Milianah et de Médéah, Changarnier se remettait en marche dès le 27 et arrivait le lendemain soir au point où l'Oued-Djer supérieur reçoit l'Oued Odelia. Il prend alors ses dispositions pour attaquer les tribus insoumises qui rendaient très difficiles dans cette région les com-

munications entre Médéah et Milianah. Le 29, une heure avant l'aube, quatre bataillons occupent les hauteurs qui commandent le cours de l'Oued-Djer, que la moitié de la cavalerie franchit aussitôt. Pendant ce temps, l'autre moitié, suivant la route parcourue la veille, atteint la Métidja et pointe dans la direction du lac pour arrêter les troupeaux et les tribus fuyant devant les trois colonnes. A onze heures, celles-ci étaient concentrées au point fixé, ayant ainsi enfermé quatre cent vingt-six prisonniers, soixante-cinq chameaux, quarante chevaux, cent bêtes de somme et six mille têtes de bétail. Le soir même, à dix heures, toutes ces prises entraient dans la première enceinte de Milianah, où le grand convoi tout entier pénétrait le 1^{er} mai. Le 3, le général reprenait la direction de Blidah, en visitant l'ouest jusque-là inconnu du pays des Beni Menad et des Chenouan, ramassant encore sur sa route beaucoup de bétail, et rentrait à son quartier général le 7.

Les résultats dépassèrent tout à fait le programme convenu; Changarnier avait su faire d'un convoi essentiellement défensif une opération offensive en même temps. Les razzias considérables qui venaient d'être opérées avaient jeté un effroi profond dans les populations; celles-ci, croyant la colonne alourdie par un immense convoi, avaient été frappées au moment où elles ne soupçonnaient pas qu'elles pussent être atteintes. Le moins satisfait de ces captures importantes n'était pas l'intendant en chef Appert, qui se trouva, grâce aux razzias, pourvu de viande, au moment où le retard des bœufs achetés en Europe le laissait dans un embarras difficile à résoudre. Ce dispendieux régime ne devait pas d'ailleurs tarder à prendre fin.

Le 14 mai, au retour d'une nouvelle expédition de ravitaillement de Médéah et d'une série d'importantes razzias sur les tribus de cette partie de l'Atlas, le général voyait arriver le capitaine de Mirandol, un lieutenant et quatre-vingt-treize sous-officiers et soldats que l'émir s'était tout à coup décidé à rendre à Changarnier, sans échange et sans négociation préalable. Faits prisonniers l'année précédente par les Arabes aux portes de Mascara, ils n'avaient pas cessé d'être de la part d'Abd el Kader l'objet de ses égards et de ses soins; même lorsqu'ils étaient rares, les meilleurs vivres leur étaient toujours destinés, et les attentions les plus délicates ne leur manquaient jamais. Tous furent unanimes à reconnaître les procédés de correcte courtoisie dont ils avaient été entourés. On devine la joie qui les accueillit au retour, l'avidité pour entendre leurs récits, toutes les manifestations et les témoignages que chacun était heureux de prodiguer à des camarades qu'on croyait peut-être ne plus revoir. La guerre offre quelquefois

de ces contrastes, où il semble qu'il y ait, au milieu des violences de la lutte, des privations et des sacrifices de chaque jour, comme une occasion offerte par la Providence aux sentiments généreux de se manifester pour réconforter les cœurs et raviver les forces morales. Bien que ce ne fût pas à Changarnier qu'il eût fait ces prisonniers, c'est à lui que l'émir avait voulu les remettre quand il ne se crut plus assuré de pouvoir les protéger contre les passions irritées des populations, rendant ainsi un hommage mérité aux efforts du général pour humaniser cette rude guerre et y apporter les coutumes des nations civilisées. La razzia, cette nécessité imposée par les circonstances, répugnait d'ailleurs à Changarnier, les destructions, les ruines, le pillage, qui l'accompagnaient blessaient ses sentiments; aussi ne s'y résigna-t-il que pour remplir des instructions reçues et satisfaire à un devoir pénible, qu'il s'appliqua constamment par tous les moyens à adoucir, veillant à ce que les hommes traitassent avec ménagements les femmes, les enfants, à ce que les parts dans les prises fussent strictement réduites aux proportions fixées par les règlements, abandonnant lui-même toujours aux troupes celle qui lui était allouée et se refusant à en retirer tout bénéfice personnel, quelque légitime qu'il pût être.

Après une nouvelle incursion chez les Hadjoutes, qu'il acheva de ruiner par l'enlèvement de plusieurs milliers de têtes de bétail, Changarnier se prépara à se porter en avant pour rencontrer sur l'Oued-Rouina le gouverneur, qui, parti de Mostaganem, allait descendre toute la rive droite du Chélif. Le 20 mai, il se dirige sur Milianah; en passant devant cette place, il y jette tout le bétail qu'elle pouvait nourrir à portée de son canon, mais le troupeau, si embarrassant pour la marche de la colonne, était encore plus que doublé par les razzias opérées durant les trois journées qui précédèrent l'établissement du bivouac sur l'Oued-Rouina, affluent de gauche du Chélif. Le 30 mai, lendemain de son arrivée, tandis que son infanterie opérait une razzia dans les montagnes de la rive droite, le général se rendait avec sa cavalerie au-devant du gouverneur qu'il rejoignait à deux lieues du camp. La réunion de la division d'Alger à celle d'Oran excita parmi les troupes un vif enthousiasme; elle marquait en effet la liaison de leurs opérations et consacrait la connexité de leurs résultats; elle apparaissait comme une sorte d'occupation de l'ensemble de tous les territoires à travers lesquels les colonnes avaient opéré isolément et pour leur propre compte, comme un démenti à la fière parole d'Abd el Kader lorsqu'il avait écrit au général Bugeaud « qu'il n'était en réalité maître que du terrain recouvert par la semelle de ses bottes ».

La jonction des deux divisions fut donc célébrée avec un entrain également partagé par chacune d'elles. Après un jour consacré à ces réjouissances, les deux généraux se mirent d'accord sur la nécessité de soumettre les populations des montagnes qui entourent de la Metidja. Changarnier fit agréer au gouverneur son plan d'opérations, dont il obtint d'exécuter lui-même la partie la plus difficile. Le 1^{er} juin, tandis que le général Bugeaud poursuit son mouvement, ramenant avec lui l'immense troupeau et les trois quarts de l'artillerie de la division d'Alger, le général passe le Chélif, remonte sa rive droite et va établir son bivouac sur l'Oued-Bessa. Mais l'aspect du pays et de nouveaux renseignements le décident à chercher sa route en remontant encore cette rivière, dont le nom change plusieurs fois durant son cours. Il gagnait ainsi vingt-quatre heures et ne laissait pas à l'ennemi le temps de préparer sa résistance. Le 2, au point du jour, il reprend donc sa marche sur la rive droite du Chélif en serrant de plus près le pied de la montagne. Dépassant Aïoun-Mouïala (les fontaines salées), il retourne brusquement au nord, puis incline vers l'ouest et vient retomber dans l'étroite vallée de l'oued el Had, qui est la même rivière que l'oued Bessa. La marche devient alors d'une excessive difficulté; le sentier sur lequel il fallait défilier homme par homme, cheval par cheval, traversait fréquemment la rivière, se relevant parfois en corniche sur des pentes à pic, puis rentrant tout à coup dans le ruisseau pour disparaître quelque temps. Même pour l'infanterie, il fallait attendre que le génie eût rendu praticables les passages que l'artillerie et les équipages ne franchissaient qu'à travers des obstacles inouïs. Ce fut à la tombée de la nuit seulement que l'arrière-garde put rejoindre, à la Dachera-Ahmet, où fut établi le bivouac dès huit heures du matin. Le lendemain, au point du jour, le corps expéditionnaire remontait l'oued el Had, qu'il quittait à son confluent avec l'oued Maïl pour gravir la grande arête qui conduit au sommet du Mahali. Il fallait encore tracer à coups de pioche le sentier aussi étroit que la veille, serpentant sur la montagne pendant une ascension de 18 kilomètres à travers des pentes arides, qui n'offraient ni un ruisseau ni une fontaine pour étancher la soif des soldats; quand ils atteignirent les sommets du Mahali, près d'Aïn el Anessar (les fontaines d'eau vive), ils durent, faute de fourrage, donner du biscuit aux chevaux épuisés de fatigue. Le jour suivant, après avoir descendu les pentes qui conduisent à l'oued Tiffy, l'arrière-garde est attaquée par 300 Kabyles que repousse vigoureusement le 6^e bataillon de chasseurs, ayant à sa tête le commandant Forey; le 5, après 2 kilomètres d'une marche lente et difficile, la route s'élargit enfin, mais les

Kabyles, revenus plus nombreux, tentent de nouveau le combat ; pendant l'engagement assez sérieux qui suit aussitôt, le colonel Leblond et le capitaine d'Aurelles se font remarquer par leur intrépidité, et leur exemple ranime les troupes harassées.

La colonne continue alors sa route au milieu d'un pays plus facile, bivouaquant successivement sur l'Oued-Hachem, sur la Bourkika, et enfin sur l'Oued-Djer, au point où il entre dans la Métidja. Changarnier se préparait à attaquer les Mouzaïas, lorsque de sen-voisés de cette tribu viennent annoncer leur soumission. Cette opération, dans une contrée où les Turcs n'avaient jamais pénétré, en avait profondément impressionné les populations ; aussi, lorsque le général se porta le 9 juin contre les Beni Menad et les Soumathas, il avait à peine abordé les pentes sud et nord de la première chaîne de l'Atlas que ceux-ci, après une première attaque qui leur avait coûté plus de quatre cents prisonniers et deux mille têtes de bétail, amènent les chevaux de soumission et reconnaissent l'autorité de la France. Le 10, le corps expéditionnaire rentrait à Blidah après avoir obtenu, malgré d'écrasantes fatigues subies sous un ciel de feu, la soumission de toutes les tribus comprises entre l'Aratch, la Bourkika, Blidah et Médéah. Le gouverneur donna aussitôt à celles-ci, avec des chefs qu'il choisit, l'organisation administrative et politique qu'elles réclamaient et plaça sous les ordres de Changarnier le beylick de Tittery, Médéah sa capitale, le beylick de Milianah, Blidah et son territoire.

En arrivant à son quartier général, Changarnier recevait les félicitations du général Bugeaud sur le succès des opérations qu'il venait de terminer : « J'en suis on ne peut plus satisfait, c'est comme cela que j'aime la guerre », lui mandait-il aussitôt.

Le duc de Dalmatie n'était pas moins explicite.

« Je ne puis, écrivait-il à Changarnier, que donner mon entière approbation aux dispositions que vous avez prises pour assurer le succès du ravitaillement de Milianah et des opérations qui l'ont suivi. En applaudissant à vos heureuses razzias et aux bons résultats qu'elles ont produits, je vous témoigne ma satisfaction pour les soins particuliers que vous avez pris afin de ménager les troupes sous vos ordres et de ne leur occasionner de fatigues que dans le cas d'une nécessité impérieuse ou pour leur éviter de plus grandes marches le jour suivant. »

Les termes mêmes que nous venons de citer fixent d'une manière exacte la portée et la valeur de la campagne que nous avons esquissé, dont l'importance résulte de l'ensemble même des conséquences qu'elle entraînait. Ce n'était pas d'ailleurs un mince mérite d'avoir triomphé des difficultés du terrain, des obstacles sans

cesse renaissants, soit par la résistance armée des Arabes, soit par le mauvais temps. Les qualités militaires du chef trouvaient là pour se manifester une occasion naturelle en le forçant à calculer exactement l'effort qu'il pouvait demander sur le moment, tout en ménageant les ressources dont il disposait et en les soutenant pendant toute la durée de ces longues expéditions. « La guerre, a dit le général de Brack, est l'art de faire dormir et de faire manger le soldat à propos. C'est parce qu'il savait ménager ses forces pour en pouvoir disposer à l'instant opportun que Changarnier obtenait toujours de sa troupe un élan et un entraînement invariables, maintenus par une constante communication entre sa volonté et l'application des forces matérielles et morales du soldat. « Changarnier, disait le général de Grouchy, est du petit nombre de ceux qui justifient une belle réputation bien acquise. »

Cette longue et vigoureuse campagne porta le dernier coup à la ligue sainte soulevée en 1839 dans toute l'enceinte de la Métidja; ni les plus cruels sacrifices ni les pertes de toutes sortes n'avaient abattu, durant cette lutte incessante, l'énergie des Arabes et la constance de l'émir, qui ne cessa la résistance que lorsqu'elle fut devenue impossible. La jonction que nous avons racontée des divisions actives de Mostaganem et d'Alger, la présence sous les murs de Blidah de la nombreuse et turbulente cavalerie indigène hâtèrent ces résultats importants préparés par la ruine successive des tribus. Les combats devant Milianah et au bois des Oliviers en 1841 avaient d'ailleurs été les derniers où Abd el Kader engagea sérieusement ses troupes régulières. A partir de 1842, ses bataillons décimés ne paraissent plus qu'à de rares intervalles, et leur rôle se borne à pousser devant eux les tribus et les contingents irréguliers. Cet état de choses obligea à des modifications essentielles dans notre système d'opérations; il fallut rendre les colonnes assez légères pour suivre un ennemi devenu si mobile, on changea donc leur composition et on arriva à les rendre aussi rapides que la cavalerie.

Mais la Métidja pacifiée, les chefs indigènes institués par le gouverneur obéis sans conteste, leur autorité reconnue, il fallait étendre jusqu'à la vallée du Chélif le cercle des soumissions. Après avoir joui, du 10 au 16 juin, de la joyeuse agitation de Blidah, le général Changarnier se remit en campagne le 17, « retournant, disait-il, à un délassement assez doux. » Son but était de s'établir sur le Chélif afin d'aider la garnison de Milianah à maintenir les territoires qui l'entourent, acheter, couper ou rentrer les récoltes des récalcitrants et appuyer en même temps la colonne sortie de Médéah pour recevoir les soumissions des alentours. Mais, dès le

17 au matin, d'importants incidents modifièrent soudainement ses projets. Pendant une halte, il vit venir à lui à toute bride, avec une petite escorte, Bagdadi ben Cherifa, frère de l'aga d'Abd-el-Kader dans le Djendel, qui lui offrait la soumission de son pays à la condition qu'il protégeât le retour des femmes, des vieillards et des enfants, qui s'étaient retirés avec leurs richesses et leurs troupeaux, depuis quelques mois, dans les montagnes de la seconde chaîne de l'Atlas, d'où le khalifa Ben Alla Embareck cherchait à les entraîner vers le Sud-Ouest. Le temps pressait, car déjà le khalifa approchait à la tête des vaillants débris de ses bataillons réguliers et de deux mille cavaliers fidèles. Le général se décida aussitôt ; par une marche rapide sur une partie du Gontas jusque-là inconnue, il rejoignait le lendemain l'aga, frère de Bagdadi ; conduit par ce nouvel auxiliaire, il ne tarda pas à dépasser le centre du pays et à rencontrer les populations qui étaient en mouvement pour rentrer dans leurs foyers. Le défilé des troupeaux, des nombreuses bêtes de somme chargées de femmes, d'enfants, d'effets et d'ustensiles de toute espèce dura plus de trois heures. De groupe en groupe les deux chefs allaient recommandant la confiance à tous ces malheureux, dont les regards exprimaient la crainte à la vue de leurs protecteurs, ces terribles *Roumis* tant redoutés, grâce auxquels cependant chacun pouvait regagner le champ où il avait coutume de dresser sa tente. La queue de cette longue et confuse colonne, n'avait pas encore passé devant Changarnier que deux cavaliers accouraient pour signaler les éclaireurs de Sidi Embareck qui étaient déjà en vue. A la tête de quatre cents chasseurs et des goums du Djendel, il se porte aussitôt à leur rencontre, au milieu des cris perçants de toutes les femmes, selon leur coutume, les jours de combat, pour exciter et encourager leurs guerriers. Mais ce mouvement suffit à décider la retraite des éclaireurs qui précédaient des forces encore éloignées et permet à l'émigration de rentrer sans être autrement inquiétée.

Résistant aux instances des chefs qui tentaient de le retenir, Changarnier leur expliqua que, pour les protéger efficacement, il ne devait pas se borner à une guerre purement défensive, de toutes la plus difficile et la plus malhabile, mais bien poursuivre l'ennemi jusqu'au centre de ses ressources. Pour l'y atteindre, il continua, du 19 au 28 juin, à manœuvrer dans le quadrilatère formé par le Djendel, l'embouchure du Denrden dans le Chélif, Taza et Teniet el Had. Après une série d'escarmouches, il contraignit à la soumission dix-huit tribus et chassa sans retour de la province d'Alger le khalifa Sidi Embareck. Trois cents hommes à peine accompagnèrent celui-ci dans sa retraite, le reste lui avait été enlevé par le feu ou

la désertion. La perte des magasins du beylick, cachés sur le revers des montagnes de Matmata, acheva de réduire cet infatigable partisan de l'Emir; ceux-ci tombèrent aux mains du général le 28 juin. Il y trouva une grande quantité d'équipements, de harnachements et d'outils de toutes sortes, qu'il envoya à Milianah avec ses blessés ses malades et une partie de ses troupes. La colonne, réduite à quatre bataillons, les compagnies d'élite d'un cinquième, environ trois cents cavaliers, cent hommes du génie et trois pièces de montagne, dépassait, dès la soirée du 28, le sommet de la seconde chaîne de l'Atlas et s'avavançait le lendemain sur ces hauts plateaux inexplorés jusqu'alors.

« On n'a réellement pas le temps d'apprendre le nom de toutes les tribus qui viennent à vous, écrivait le 24 juin le gouverneur général à Changarnier. Poursuivez cette belle volage qu'on nomme la Fortune; vous savez, mieux que qui que ce soit que, pour la fixer, il faut la bien caresser. Modifiez comme vous l'entendrez les instructions que je vous ai données. Il me tarde de connaître la suite des résultats brillants que vous avez obtenus. »

La confiance du général Bugeaud ne devait pas être trompée. Le 29, dans la soirée, Changarnier recevait à son bivouac d'Aïn Tykria la soumission de la grande tribu des Aouad, auquel il donna, pour succéder à son aga, qui avait fui avec Sidi Embareck, Aneur Ben Ferrath. Le 1^{er} juillet, dès les premières heures du jour, il poursuivait sa marche et arrivait à sept heures du matin à Aïn Tcsemsil, où ses auxiliaires, éclaireurs plus intelligents qu'actifs, dormaient déjà aux bords du ruisseau. Par un hasard heureux, le général eut la pensée de s'approcher de la fontaine abondante qui jaillissait de l'éminence au-dessus de son nouveau bivouac. Au milieu du vaste horizon qui se déroula devant lui, bien au-delà des sources mêmes du Chélif, d'épais nuages de poussière, soulevés sur la rive droite du fleuve, signalèrent aussitôt la fuite de nombreuses populations. Aussitôt il donna l'ordre à sa cavalerie de monter à cheval. Deux cent cinquante chasseurs, renforcés de sept à huit cents chevaux des goums, sont aussitôt en marche. Dès sept heures un quart, ils franchissent facilement le Chélif, et, à trois lieues de sa rive droite, atteignent une ligne imposante de cavaliers couvrant la marche d'une nombreuse population qui occupait, avec ses troupeaux, plus d'une lieue carrée de terrain. Le moment était critique, car une retraite eût déterminé à se retourner contre nous la plupart de nos récents alliés; l'infanterie était éloignée, et les affaires de cavalerie se décident vite. Aussi le colonel Korte n'hésita-t-il pas à charger et à traverser la ligne des Arabes. Pendant qu'une partie de cette immense foule fuyait, le combat,

assez vif mais court, se terminait rapidement, laissant en notre pouvoir trois mille prisonniers, dix-huit cents chevaux et plus de soixante mille têtes de bétail.

« C'est la plus belle ghazia-manœuvre qui ait été faite. Elle couronne dignement votre intelligente et active campagne, » mandait quelques jours plus tard le général Bugeaud à Changarnier.

L'effet produit par cet audacieux coup de main eut un retentissement immense dans la vallée du Chélif, entraînant à une soumission immédiate les tribus à vingt lieues à la ronde. Ne conservant que les chefs de quelques familles influentes comme otages, le général rendit la liberté à tous. Afin de tirer parti de ce nombreux bétail, il disait dans son rapport inséré au *Moniteur* du 19 juillet 1842 :

« Maintenant que mon troupeau a traversé la seconde chaîne de l'Atlas, je veux lui faire traverser la première et le conduire à Blidah, où je désire que l'intendant en chef envoie des instructions et le personnel nécessaire pour le diviser immédiatement dans les différents dépôts. Nous avons fait au goum auxiliaire et, en outre, il s'est fait lui-même une large part dans les prises. Nous avons concédé aux amis de l'aga Aneur-Ben-Ferrath tout ce qu'ils nous ont réclamé. Chaque jour nous avons payé en chameaux, bœufs et moutons, l'orge mangé au bivouac; chaque jour ne nous a pas coûté moins de cinq cents têtes de bétail distribué ou égaré, et pourtant si une épizootie, que rien ne fait prévoir, ne survient, nous arriverons le 13 ou le 14 à Blidah avec un troupeau dont le chiffre sera égal, si ce n'est supérieur, à celui indiqué dans ma lettre datée d'Aïn Tesemsil, le 1^{er} juillet. C'est cinquante mille têtes de bétail que j'aurais dû dire alors, et je vous prie de faire connaître cet erratum au ministre. Il m'excusera, ainsi que vous, en considérant que je suis toujours préoccupé de la crainte d'exagérer les succès auxquels j'ai pris quelque part. »

Au retour de la colonne le 14 juillet à Blidah, les reçus de l'intendance additionnés aux consommations de la route, aux parts faites aux auxiliaires, prouvèrent que le chiffre de soixante mille cité plus haut était bien conforme à la réalité.

« Je suis transporté de joie, c'est admirable, écrivait encore le gouverneur, je prends en grande considération vos recommandations pour le brave colonel Korte et les officiers qui se sont distingués. Je les soignerai dans le travail que je ferai dès que j'aurai reçu les propositions des diverses colonnes qui agissent.

« Je n'ai rien à dire des arrangements que vous avez pris pour les nombreuses bêtes que vous avez prises.

« Les résultats politiques doivent dépasser encore les résultats

matériels. Cet événement a déjà retenti jusqu'à Tekedempt et chez les Flittas. Il rendra plus faciles les opérations de M. de Lamoricière, et il consolidera en arrière ce que nous avons obtenu.

« Mes félicitations à vos troupes. Venez me voir à Alger, ou j'irai vous voir quand je le pourrai. »

Pour répondre au désir du gouverneur, Changarnier conduisit à Alger les chefs des nombreuses tribus qu'il venait de réduire, et rentra à son quartier général le 21 pour y reprendre avec les commandants de subdivision le travail interrompu par les précédentes expéditions. A Médéah commandait le colonel Comman, ancien camarade du général Bugeaud, que celui-ci avait amené en Afrique, tandis que Milianah venait d'échoir au lieutenant-colonel de Saint-Arnaud, qui y avait remplacé, le 19 juin, M. Besson, après que celui-ci eut éprouvé, dans les hautes montagnes des Beni Menacer, le 7 juin un échec grave qu'il avait tenté de faire passer pour un succès.

Les défections de populations nombreuses et de chefs influents enlevèrent à Abd el Kader définitivement la province de Milianah. Les tribus voisines de Médéah abandonnaient à leur tour une cause trahie par la fortune, et notre autorité se trouvait ainsi reconnue du pays des Beni Sliman, à l'est de Médeah, à celui des Attaf, à l'ouest de Milianah, et, au nord, des gorges de l'Haratch aux montagnes des Beni Menacer.

Tentant de relever sa fortune, Abd el Kader se porta en hâte sur le territoire des tribus dépouillées et, pour les dédommager de leurs pertes, essaya, avec leur concours, un coup de main sur les Ben Aïch, nouvellement soumis. Vigoureusement repoussé, l'émir se retira au delà du Nah-Ouassel, où il se réunit à son khalifa Ben Allal Embarek dans les montagnes de la province d'Oran voisines de celles d'Alger. A cette nouvelle, le général quitte immédiatement Blidah à la tête d'une colonne d'un peu moins de trois mille hommes qu'il pensait pouvoir, s'il y avait lieu, renforcer à Milianah. Ce départ précipité n'avait pas permis de la composer de forces plus nombreuses, l'effectif des troupes valides était en effet fort affaibli à la suite des fatigues excessives des opérations continuées, sur tout le territoire, malgré les chaleurs accablantes de l'été. Afin de combler les vides dans les troupes d'Oran, qui avaient été les plus éprouvées, le gouverneur venait de retirer au général un régiment d'infanterie et un bataillon de chasseurs, promettant de les lui rendre sous peu et de conduire en outre dans l'est de la province d'Alger une division qu'il tenait en réserve. Mais l'alarme prématurément répandue avait été fort exagérée, et Changarnier put constater que la situation était loin d'être menaçante; l'émir était encore éloigné,

et aucun des symptômes précurseurs ordinaires des soulèvements ne se manifestaient. Aux premiers jours d'août, le gouverneur jugea cependant une nouvelle démonstration nécessaire, et il la prescrivit aussitôt à Changarnier, en joignant, comme de coutume, à cet ordre de minutieuses instructions pour la composition, le ravitaillement de sa colonne et l'organisation de ses moyens de transport. C'était là, d'ailleurs, une des tendances favorites de Bugeaud, dont la nature inquiète se confiait difficilement, même à ceux dont l'initiative avait pu s'exercer heureusement et lui donner déjà des gages.

« Dans cette circonstance, je veux, écrivait-il, un effet moral, pour faire monter à cheval les aghaliks et les pousser en avant. Je n'attends pas de cette course des choses merveilleuses. On ne trouve pas tous les jours, à la guerre, l'occasion que vous avez si bien saisie dans votre incursion vers les sources du Chélif ».

La marche s'effectua au milieu de bourrasques effroyables; le 9 août, Changarnier rentra de nouveau à Blidah, après avoir provoqué par ce mouvement rapide la retraite de l'ennemi. Abd el Kader s'était en effet porté sur l'Ouest, tandis que Ben-Allal se retirait dans la troisième chaîne de l'Atlas. Ces mouvements apparents déguisaient des projets qui ne devaient pas tarder à se dessiner. L'ex-bey de Médéah, violant ses promesses, quittait tout à coup notre cause et rejoignait le camp d'Abd el Kader; les tribus soumises, inquiétées par les menées séditieuses de l'émir, se sentaient menacées et demandaient du secours. Afin de les rassurer, Changarnier parcourait, pendant la plus grande partie du mois d'août, le sud-ouest du beylick de Milianah, consolidant l'obéissance des tribus et régularisant leur administration. Aux derniers jours d'août, on apprenait enfin par des espions qu'après une rencontre assez sérieuse à Tiaret avec le général de Lamoricière, l'émir s'était porté vers le sud, laissant Ben-Allal à Sébaïn-Aïonn (aux soixante-dix sources) avec un bataillon et quelques réguliers; la direction de sa retraite et la dispersion de ses forces indiquaient qu'il ne renonçait à tout mouvement sur le Chélif que pour se porter contre l'aghalik du sud.

Cette situation, compliquée de quelques petits échecs dans la province d'Oran contre les Flittas, décida le gouverneur à s'embarquer au commencement de septembre pour Mostaganem. En informant Changarnier de cette résolution, il lui faisait connaître que les généraux de Lamoricière et d'Arbouville reprenaient les opérations manquées contre les Flittas et que le premier devait pénétrer dans les montagnes de la rive gauche de l'Oued-Fodda et toucher à cette rivière du 18 au 20 septembre, en cherchant à opérer sa jonction avec Changarnier.

Les instructions qui accompagnaient ces nouvelles vinrent compléter le programme des opérations dans les montagnes, préparées par le général pour rassurer nos alliés encore fidèles et contraindre la soumission des dissidents. Après deux convois pour l'approvisionnement de Milianah, il avait concentré sous les murs de cette place les troupes destinées à prendre part à cette expédition avec des forces importantes amenées par nos alliés.

La colonne confiée au général Changarnier avait donc pour mission de descendre la vallée du Chélif, jusqu'à l'Oued-Fodda, avançant par petites journées, ménageant les tribus amies séjournant chez les tribus hostiles pour les ravager et les ruiner, si elles persistaient dans leur résistance, puis, la soumission de la plaine obtenue, s'engager dans la montagne et pénétrer dans le haut pays. Les troupes sorties de Cherchell devaient, pendant ce temps, se porter sur les pentes nord de la montagne à quelques journées de Changarnier et tenter de se joindre à lui. L'objectif poursuivi consistait ainsi à soumettre, avant la campagne d'automne, le massif des montagnes sur la rive droite du Chélif, afin de laisser les colonnes disponibles pour agir ensuite à la fois sur plusieurs points de la rive gauche.

Le 10 septembre, le général Changarnier sortit de Milianah emmenant avec lui un bataillon du 26^e de ligne, le 6^e bataillon de chasseurs d'Orléans, un bataillon de zouaves, plusieurs détachements réunis du 53^e du 58^e et du 64^e, un escadron du 1^{er} chasseurs d'Afrique, un escadron du 4^e chasseurs, trente hommes du génie et dix gendarmes, deux cent quatre-vingts mulets, en tout mille trois cent soixante hommes d'infanterie et deux cent soixante-dix chevaux, le capitaine d'état-major Pourcet remplissant à la fois les fonctions d'aide de camp du général et de chef d'état-major de la colonne.

Pendant que le corps expéditionnaire campait, après une journée de marche, sur la rive droite de l'Oued-Rouina, au point où trois mois auparavant s'étaient rejointes les divisions d'Alger et de Mostaganem, le général prescrivait au colonel Cavaignac de se porter en avant pour surprendre les tribus ennemies groupées sur les premières pentes nord de l'Ouarensenis, dans le bassin et sur la rive droite de l'Oued-Fodda. A la nuit, la cavalerie et deux cent cinquante zouaves montés sur des mulets pour rendre leur marche plus rapide, les chefs indigènes et le goum, commandés par cet officier supérieur, quittaient le camp en silence et descendaient le Chélif jusqu'à l'Oued-Fodda, sans avoir été signalés, puis, tournant au sud, ils remontaient cette dernière rivière pendant plusieurs heures et arrivaient au jour naissant, après avoir franchi plus de

douze lieues, au milieu des douars des tribus hostiles. Les Arabes surpris, épouvantés, se réfugièrent en hâte dans la haute montagne, abandonnant, sans essayer de les défendre, leurs femmes et leurs troupeaux. Avec un butin considérable, le colonel Cavaignac ramenait au camp, dans la soirée, deux cents prisonniers, cent cinquante bœufs, neuf cents chèvres, et cent cinquante bêtes de somme; sauf quelques gratifications aux Arabes, toutes ces prises furent versées à l'administration.

Malgré des demandes réitérées de secours de nos alliés du Sud menacés par Ben Allal, le général Changarnier refusa de modifier sa marche et se décida à descendre le Chélif jusqu'aux bornes de la province de Milianah. L'Oued-Fodda, qui en formait la limite, est un ruisseau qui traverse les parties les plus difficiles des montagnes de l'Ouarensenis; c'est au milieu de ces gorges escarpées que la colonne devait livrer les combats hardis et heureux que nous allons raconter.

Après trois journées de marche et la soumission obtenue de plusieurs tribus importantes, le général atteignit la partie moyenne du cours du Chélif, où subsistent des traces intéressantes de l'occupation romaine, puis, remontant vers le nord-ouest, elle gravit les contreforts des berges de la rive droite et pénétra chez les Beni-Rached, tribu puissante, riche et hostile, au milieu d'un territoire offrant un paysage merveilleux, une verdure luxuriante, avec une délicieuse fraîcheur et des eaux abondantes. Sur le plateau qui les domine, les Romains avaient construit un fort, dont une des faces était alors encore debout; cet ouvrage, à égale distance d'Orléansville et de Milianah, assurait la communication entre ces deux points et commandait la vallée moyenne du Chélif,

A ce moment parurent disséminés sur les hauteurs des groupes de Kabyles qui avaient suivi nos mouvements; le général les fit rejeter dans la vallée par le 6^e bataillon de chasseurs, pendant qu'il dispersait les Beni-Rached et s'emparait de nombreux troupeaux. Le 17 septembre, il entra dans la vallée de l'Oued-Fodda, après avoir atteint le premier but de ses opérations : à l'exception des Beni-Rached, d'ailleurs ruinés, toutes les tribus de la vallée avaient reconnu l'autorité de la France.

Il lui fallait maintenant se porter sur l'aghalick du sud sérieusement menacé, sauver des vengeances de l'émir des populations qui s'étaient compromises pour notre cause, et dont les chefs lui adressaient des demandes désespérées de secours. Deux chemins s'offraient pour y arriver : l'un, tracé dans la vallée même de l'Oued Fodda, mais entièrement inconnu; l'autre, remontant la vallée de l'Oued-Deurdeur, avait été parcouru au mois de juillet, lors de la

première course de Changarnier vers le sud; mais le général se trouvait alors obligé de retourner sur ses pas jusqu'à l'embouchure du Deurdeur et de faire quatre journées de marche fort pénibles dans la vallée du Chélif. Dans ce cas, l'approvisionnement de vivres devenait insuffisant, il fallait faire recharger le convoi à Milianah, opérer enfin une retraite apparente dont l'effet moral eût été désastreux. Les chefs indigènes assuraient, d'autre part, que le chemin, resserré toutefois entre les deux berges en certains endroits, était partout excellent, que la colonne ne rencontrerait que des dispositions pacifiques parmi les tribus. Ces affirmations, l'avantage de se porter directement au milieu de l'aghalick du sud en décrivant un arc de cercle qu'il restait maître de modifier, déterminèrent le général.

Mais tous ces renseignements étaient faux, et l'expédition allait se heurter sans le savoir à un ennemi nombreux, au milieu d'un terrain qui présentait des difficultés inouïes. Les chefs indigènes, si pénétrants d'ordinaire pour deviner les projets qu'il leur importait de connaître, étaient en réalité sans renseignements sur la concentration des Kabyles assemblés depuis deux jours; mais leur terreur panique pendant le combat, l'animosité de leurs correligionnaires, leur conduite avant et après la journée du 19 septembre, ne devaient laisser place à aucun doute sur la bonne foi des affirmations qui coûtèrent si cher à nos troupes.

C'est donc avec une entière confiance que le général Changarnier, après avoir fait évacué sur Milianah tous les blessés et les malades, commença à gravir le 19 septembre par une montée longue et rapide un large contrefort, jeté dans un coude fortement prononcé de l'Oued-Fodda, dominé par le col élevé du Mahali. L'ennemi avait laissé libre ce difficile passage, afin de ne pas découvrir trop tôt ses projets et de laisser la colonne s'engager davantage; c'est à peine si on apercevait quelques Kabyles groupés sur un mamelon à notre droite, d'où ils paraissaient observer avec indifférence la marche de nos troupes.

L'avant-garde arrivait ainsi à huit heures au marché de Souk-el-Khamis, où le général s'arrêta pour masser sa colonne. Ce marché, situé sur l'Oued-Fodda, présente la forme d'un grand fer à cheval avec son sommet à l'ouest; à égale distance de la haute montagne et de la plaine, il servait de réunion habituelle à toutes les tribus groupées sur les pentes nord de l'Ouarensenis.

Pendant la halte, une centaine de Kabyles commençaient à tirer sur notre arrière-garde qu'ils avaient suivi à la descente du Mahali; mais au bout de peu de temps l'attaque de l'ennemi éclatait par des coups de fusil vivement répétés, les cavaliers kabyles accou-

raient en masses profondes sur les hauteurs de la rive gauche ; en quelques instants, toutes les ondulations du terrain se blanchirent sous d'innombrables burnous. En avant, un cavalier à veste rouge se faisait remarquer, c'était Bel-Zeitouni, un des lieutenants d'Abd el Kader ; sous son commandement, il avait réuni, en face de la petite colonne, une armée de cinq mille Kabyles, qui occupait toutes les crêtes sur les hauteurs de la rive gauche et dominait toute la rive droite.

Le moment était critique ; une marche rétrograde se fût difficilement exécutée, car les Kabyles occupaient déjà le défilé du Mahali et les positions qui le commandent, il fallait donc à tout prix briser l'obstacle : le dévouement absolu de la troupe, sa confiance sans bornes dans son chef, permettaient de tenter résolument le succès.

Le général donna l'ordre au 6^e bataillon de chasseurs de gagner les crêtes de la rive gauche, pour contenir, avec le 26^e, l'effort de l'ennemi contre son arrière-garde. Ce mouvement s'exécuta rapidement, et le détachement en arrivant à sa position vit l'ennemi l'abandonner aussitôt. Mais celui-ci ne tarda pas à revenir attaquer furieusement notre arrière-garde, dont les efforts énergiques permettent à la colonne de poursuivre sa marche au milieu de la fusillade la plus vive. Une compagnie du 26^e se fait remarquer par son intrépidité et son sang-froid et reçoit les éloges du général ; ses tirailleurs, tantôt courbés derrière un buisson, souvent à découvert, attendent immobiles la charge des cavaliers arabes et ne font feu qu'à dix ou quinze pas. Les Kabyles s'efforcent de couper une partie de la colonne, de nouveaux contingents les rejoignent ; mais ils n'arrivent pas à entamer cette vaillante troupe, qui atteint, après plus d'une heure de marche, la sortie du petit défilé.

La vallée s'élargissait alors circulairement, laissant, au milieu, des oliviers séculaires ; sur la rive gauche, un large contrefort détaché de la crête principale prolongeait sa croupe arrondie vers la vallée qu'elle rejoignait par une pente praticable à la cavalerie. Deux ravines latérales, boisées et profondément découpées, faisaient de ce mouvement de terrain une position isolée, accessible uniquement du côté de la vallée. C'est sur ses pentes inférieures, occupées par la compagnie d'arrière-garde, que se portaient alors les efforts des Kabyles. Sur l'ordre de Changarnier, un demi-escadron d'arrière-garde, tournant brusquement à gauche, s'était dissimulé derrière le petit bois d'oliviers, en même temps que trois compagnies de chasseurs, couverts par une sinuosité de terrain, se préparaient à suivre au pas de course notre cavalerie, dont elle devait protéger la retraite après la charge. Au signal du clairon, nos derniers tirailleurs se retirent au plus vite, serrés de près par les Kabyles, puis,

le général, entouré de son état-major et du colonel Cavaignac, conduit la charge des chasseurs dont rien n'arrête l'impétuosité. L'infanterie suit au pas gymnastique, mais notre mouvement, bien que rapide, ne peut sauver la vie au lieutenant, commandant la compagnie d'arrière-garde.

Quand la retraite avait sonné, cet intrépide officier n'avait pas voulu quitter la position avant d'avoir vu partir le dernier de ses hommes. Entouré tout à coup par une multitude de Kabyles qui sortent de chaque ravine, de chaque buisson, il leur fait résolument face et se défend héroïquement. Déjà plusieurs Arabes sont étendus morts à ses pieds, lorsque son sabre se rompt soudain dans ses mains.

Le sous-lieutenant de la compagnie retourne sur ses pas avec quatre hommes pour le délivrer, mais il est déjà trop tard, le lieutenant Ricot ne peut plus échapper à la fureur ennemie. Le sous-lieutenant Roufiat tombe blessé, et ses hommes, s'ouvrant un passage avec leurs baïonnettes, l'arrachent à une mort certaine, pendant que seul, sans ressources, au milieu des cris de fureur et des yatagans levés sur sa tête, le lieutenant Ricot blessé, le corps penché à terre, appuyé sur une main, menace fièrement ses ennemis et continue à coups de pierres une défense, hélas! inutile. Témoins de cette sublime énergie et électrisés par tant d'intrépidité, officiers et soldats applaudissent à sa bravoure, mais les difficultés du terrain rendent vains tous les efforts tentés pour arracher le brave Ricot à la mort.

Enfin les cavaliers arabes sont dispersés, et la colonne reprend sa marche, d'abord faiblement inquiétée par les Kabyles; mais bientôt, entraînés par leurs chefs, ceux-ci retrouvent toute leur ardeur, et l'expédition avance sous les feux croisés des deux crêtes, enlevant au fur et à mesure les morts et les blessés, abattant les bêtes de somme trop lentes. L'ennemi tente vainement d'arrêter notre tête de colonne, il multiplie partout ses efforts et, contrairement à ses habitudes de guerre, porte successivement son attaque sur tous les points de la colonne.

Vers deux heures, quarante chasseurs du 6^e bataillon réussissent à s'emparer d'une position qui ferme la vallée, mais quatre cents Kabyles s'élançant de la crête principale, notre vaillante poignée d'hommes cède le terrain lentement, pas à pas, pour rejoindre la colonne. C'est un combat corps à corps acharné. Soudain un cri sauvage retentit dans les montagnes et trahit la joie féroce de l'ennemi : nos chasseurs sont acculés à un escarpement vertical de plus de 100 mètres de hauteur, tout secours est impossible, toute voie de salut leur est fermée. En vain, ils se consomment

en efforts pour briser la muraille vivante qui les pousse vers le gouffre béant... la roche friable se déchire sous leurs pas et neuf hommes roulent du haut de l'escarpement jusqu'au pied du rocher creusé par les eaux.

Un homme parvient à se maintenir en équilibre sur cette roche glissante, il reste dix minutes suspendu sur l'abîme, il tombe... et se relève avec quelques contusions pour rejoindre son bataillon, ayant encore son sac et son fusil, dont le danger n'a pu le décider à se séparer.

Pendant ce temps, le reste du détachement, avec son capitaine, a pu se jeter à gauche de l'escarpement dans un ravin très boisé et profondément découpé. Les efforts des Kabyles se concentrent sur eux. Leur fureur s'acharne sur le capitaine, resté un des derniers pour conduire sa retraite. Blessé grièvement d'un coup de feu qui lui a traversé l'épaule, il tue d'un coup de pistolet un des hommes qui l'étreignent, de la main qui lui reste il s'ouvre un passage à travers l'ennemi qui l'entourne et échappe à une mort certaine en se laissant couler au fond du ravin.

Un dernier soldat reste sur la hauteur; entouré de toutes parts, il abat un Kabyle d'un coup de fusil, les autres lui arrachent son arme et sa baïonnette pendant que trois Kabyles s'efforcent de l'entraîner pour le précipiter du haut du rocher. Sa perte paraît certaine, lorsque, par une résolution héroïque, il saisit lui-même vigoureusement ces montagnards, s'enlaçant autour d'eux et se roulant dans leurs bournons, les étroit de ses poignets de fer, les entraîne et les fait tomber avec lui du haut de l'escarpement. Il roule ainsi au pied du rocher; mais il se relève, il n'est pas blessé : à côté de lui, les trois Kabyles sont étendus morts, écrasés dans leur chute.

A l'arrière-garde, c'était une longue mêlée, où la cavalerie se défendait corps à corps, à coups de sabre. C'est en accomplissant cette rude tâche qu'un peloton de chasseurs aux ordres du capitaine Bérard dut être remplacé à l'arrière-garde après avoir eu quatre chevaux tués et dix-sept blessés sur vingt-six.

A deux heures et demie, la colonne atteignait un nouvel étranglement de la vallée; une nuée de Kabyles la charge furieusement, ils sont repoussés par les zouaves et les chasseurs. Enfin, à cinq heures, l'arrière garde rejoignait la tête de colonne déjà établie au bivouac sur l'Oued-Fodda supérieur, où l'accès de la vallée devient très difficile.

Cette rude journée nous coûtait de cruelles pertes : cinq officiers tués, MM. Laplanche, Ricot, Vallier, de Nantes, Sébastiani, onze officiers grièvement blessés, dix-neuf hommes tués, quatre-vingt-dix-neuf blessés.

Le sang-froid, la fermeté, la constante sérénité, le coup d'œil patient et sûr du général dans ces graves conjonctures produisirent une impression profonde sur tous, notamment sur nos Arabes, qui étaient sous le coup d'une terreur panique. Pas un d'entre eux ne ferma l'œil de cette nuit qu'ils pensaient la dernière de leur vie.

Aussitôt le bivouac établi, Changarnier loua hautement les chefs de corps et de service du dévouement et de l'intrépidité de tous, puis il leur expliqua ses projets pour le lendemain : deux heures avant le point du jour, le 6^e bataillon de chasseurs et celui du 26^e devaient s'emparer des positions qui commandent la vallée. Mais les Kabyles ne cessent pas de nous harceler; pendant la nuit, ils tentent d'enlever nos postes avancés; longtemps avant le point du jour, leurs cris de convocation retentissent dans la montagne, ils multiplient leurs efforts pour nous chasser de nos positions; repoussés en perdant beaucoup des leurs, ils interrompent alors le combat pour enterrer leurs morts. Puis, avant neuf heures, ils chargent de nouveau avec violence notre arrière-garde, toute notre cavalerie s'élançe contre eux, et les sabre pendant que les zouaves, chargeant vivement, en abattent un grand nombre par un feu ouvert à petite portée, arrêtent leur élan. La colonne poursuit résolument sa marche; à dix heures, elle arrive à un dernier étranglement de la vallée; en sortant de ce petit défilé, la compagnie d'arrière-garde du capitaine Magnagnose, harcelée par un groupe de Kabyles, se laisse entraîner trop loin à leur poursuite; un de ses hommes blessé suivait avec peine, le capitaine le charge sur ses épaules; quelques pas plus loin, il tombe mortellement frappé, victime de son généreux dévouement.

L'expédition arrivait à quelques lieues de la naissance de la vallée de l'Oued-Fodda, dans le pays ouvert de Beni Chaïb, près de la grande ligne de partage qui sépare les bassins du Nahr Ouassel et du Chélif moyen. Là se passa la dernière tentative des Kabyles sur notre arrière-garde : repoussés par notre cavalerie, qui coupa la queue de la colonne ennemie, leur fuite fut si rapide qu'ils n'essayèrent même pas d'enlever leurs cadavres.

A partir de ce moment, le général peut continuer sa marche sans obstacles, sans attaques, et atteint la partie supérieure de la vallée de l'Oued-Fodda, après avoir traversé dans leur plus grande longueur du nord au sud-ouest les hautes montagnes de l'Ouarensenis.

Ce combat de vingt-quatre heures fut un des plus rudes et des plus périlleux que nos troupes aient eu à soutenir en Afrique; jamais colonne française ne s'était trouvée dans des conditions si désavantageuses, en présence d'un ennemi plus acharné; jamais

le soldat ne déploya plus d'énergie morale, plus d'intrépidité sous un chef plus vaillant et plus habile.

Après deux jours passés au débouché de ce défilé, d'où l'ennemi avait cru qu'elle ne sortirait pas vivante, l'expédition se remettait en mouvement et débouchait le 22 septembre dans les plaines largement ondulées qui forment la crête de la deuxième chaîne de l'Atlas. Dans les silos de Maroum qu'elle pilla de fond en comble, elle trouva une immense quantité d'orge et de blé. C'est près de cette importante réserve que l'Emir se préparait à passer l'hiver, observant les vallées du Chéelif et du Deurdeur. Une importante razzia, vigoureusement conduite par le lieutenant-colonel Morris, couronna cette opération, six mille moutons, quatre cents bœufs, soixante-cinq chameaux tombaient en notre pouvoir. Cet audacieux coup de main, exécuté sur le territoire même des tribus qui venaient de nous combattre, jeta un tel effroi parmi ces populations, que, trois mois plus tard, nos colonnes purent parcourir, sans qu'on essayât même de leur en défendre l'accès, ce pays si difficile. La journée du 19 septembre avait rompu l'alliance de ces tribus de la haute montagne, dernier boulevard où, au mois de mai précédent, les partisans de l'Emir avaient cru trouver un refuge assuré.

Enfin, après cinq jours de marche, le général Changarnier rentrait le 28 septembre à Milianah, ayant ajouté de nouveaux et glorieux faits d'armes à ceux qui avaient honoré la France sur la terre d'Afrique.

Les félicitations méritées ne devaient pas se faire attendre.

« Je suis bien empressé, écrivait le 12 octobre le maréchal Soult au gouverneur général, d'applaudir à la persistance honorable que le général Changarnier a montrée dans sa dernière expédition de l'Ouarensenis. Je vous prie de lui en témoigner toute ma satisfaction et de lui exprimer que je la considère comme une détermination des plus glorieuses pour lui. »

« Je n'ajouterai rien aux paroles de M. le maréchal, continue le général Bugeaud, vous savez déjà quels sentiments m'ont inspiré ces événements. »

A ces témoignages de ses chefs vinrent s'en ajouter d'autres qui ne devaient pas lui être moins sensibles.

« Je vous fais mon compliment de votre sanglant combat, écrit le général de Castellane. C'est grâce à votre audace et à votre présence d'esprit que vous vous êtes glorieusement tiré de la position difficile où vous vous trouviez : c'est qu'à la guerre, pour réussir, il faut de la vigueur et de l'à-propos, et vous ne manquez ni de l'un ni de l'autre. »

« Si j'avais un peu de votre bonne étoile et beaucoup de vos

talents militaires, j'essaierais aussi de porter un coup du même genre à Ben Allal, lui mande le lieutenant-colonel de Saint-Arnaud. »

« Vous avez eu un succès brillant là où bien d'autres n'eussent essayé qu'un désastre, dit le colonel Drolenvaux, nous avons reconnu notre ancien chef. »

En rentrant à son quartier général à Blidah, le général Changarnier apprenait la prochaine arrivée en Afrique du duc d'Aumale récemment promu maréchal de camp. Le prince devait y recevoir le commandement de Médéah et de la province de Tittery. Dans cette position, il allait se trouver placé sous les ordres du général Changarnier, déjà investi du commandement supérieur de Médéah et de Milianah. Il avait accepté cette combinaison avec empressement, disant « qu'il se trouvait avec d'autant plus de plaisir sous le commandement du général Changarnier qu'il le connaissait déjà sous les rapports les plus honorables. »

L'heure des opérations actives était de nouveau venue, elles allaient se poursuivre sans relâche ; nous essayerons de les expliquer rapidement et de conduire le lecteur à travers ce dédale de courses et de travaux, tâche souvent ingrate, toujours laborieuse, qui était le sort constant de l'armée d'Afrique, jusqu'au succès brillant qui vint couronner de longs efforts, la prise de la smalah de l'Emir. Ce fait brillant devait échoir au jeune prince, mais la colonne qu'il commandait étant partie sur les instructions du général Changarnier, nous serons justifiés de comprendre cette opération parmi celles que nous avons voulu raconter. Il paraîtra d'ailleurs naturel au lecteur, comme à nous-même, de nous étendre un peu, à cette occasion, sur les détails qui expliquent, avec l'organisation de la résistance arabe, un grand nombre de faits et de circonstances utiles et intéressants à pénétrer pour connaître les ressources et les moyens d'Abd el Kader, cet infatigable adversaire que la France s'efforçait de réduire.

Nous ne nous arrêterons pas au détail des courses que le général Changarnier effectua du 13 au 24 octobre dans la province de Tittery, pendant que le gouverneur général faisait une démonstration contre Ben Salem, que nous avons vu le mois précédent menacer l'aghalick du sud, où Changarnier s'était porté à travers l'Oued-Fodda : soumissions de tribus, engagements de peu d'importance, nous n'avons rien à relever de saillant dans cette opération que nous nous bornons à noter rapidement.

Elle devait être suivie d'une campagne plus importante à laquelle le gouverneur général vint prendre part et dont le but était de traverser de nouveau l'Ouarensenis, considéré comme un refuge toujours prêt à recevoir Abd el Kader. Trois colonnes réunies sous

Milianah en partaient le 25 novembre; celle du centre, commandée par le général Changarnier, devait rencontrer les deux autres à l'ouest du grand pic de l'Ouarensenis à l'oued Kchab; elle y arriva la première, après avoir traversé les champs de bataille du 19 et du 20 septembre, rejoignant la colonne de gauche commandée par le colonel Korte et celle de droite dirigée par le général Bugeaud, ayant sous ses ordres immédiats le duc d'Aumale. Ces mouvements combinés n'ayant eu aucun résultat notable, un nouveau rendez-vous sur l'Oued-Riou fut désigné aux trois colonnes, qui se remirent en mouvement le 3 décembre. Le général Changarnier y arrivait encore le premier le 8; un instant, il avait eu devant lui Abd el Kader, qu'il avait vainement cherché à atteindre; celui-ci s'était dérobé vivement en se rejetant vers le sud. Le colonel Korte rejoignait le dernier à l'Oued-Riou, après avoir livré le 10 un combat assez sérieux. Les trois colonnes réunies, ayant devant elles la puissante tribu des Beni-ouragh au milieu de laquelle Abd el Kader s'était rendu peu de jours auparavant, le gouverneur général donna l'ordre de l'attaquer. Prise entre deux feux par le général Changarnier et le colonel Korte d'un côté, le duc d'Aumale de l'autre, ces montagnards offrirent aussitôt de se rendre. Leur chef vint faire sa soumission en l'accompagnant de paroles simples et nobles dont l'accent ému frappa le gouverneur, qui refusa les otages et ne voulut d'autre garantie que la promesse donnée.

Cette expédition n'avait fait en quelque sorte que recueillir les fruits de la campagne de septembre de Changarnier dans l'Ouarensenis, c'étaient en effet ces mêmes populations kabyles que le général Bugeaud venait de traverser et de combattre; c'était sous l'impression qu'elles avaient conservée de l'échec de leurs précédentes tentatives qu'elles ne lui avaient opposé la plupart du temps qu'une résistance médiocre et s'étaient promptement décidées à la soumission.

Les troupes ayant reçu l'ordre de se replier, le général Changarnier eut pour instructions d'aller s'embarquer à Tenez; mais n'ayant pas trouvé sur ce point les ressources suffisantes pour pouvoir l'occuper militairement, il gagna de là Cherchell le 2 janvier, et enfin Blidah, où il rentrait le 4 janvier 1843, après avoir, en dernier lieu, obtenu des tribus du Dahra une soumission dont tout semblait garantir la sincérité.

Le général Changarnier était trop attaché aux intérêts de l'armée d'Afrique pour ne pas avoir ressenti vivement avec elle la perte du duc d'Orléans, que cette même année 1842 avait vu mourir si prématurément.

Il avait exprimé avec l'élan d'une impression profonde et sincère le chagrin qu'il en avait éprouvé dans une de ses lettres au général

de Castellane, son ancien chef et son ami, dont les félicitations et les encouragements lui arrivaient toujours des premiers après chacun de ses succès.

« Je savais bien tout le chagrin que vous éprouveriez de la mort de Mgr le duc d'Orléans, lui écrivait-il de Perpignan où il commandait le corps d'observation des Pyrénées; cela n'est pas sans raison, car il vous voulait du bien, et beaucoup.

« Ce malheur est irréparable, de la nature de ceux dont on sent chaque jour davantage l'étendue. L'armée est consternée. Mgr le duc d'Orléans était un intermédiaire entre l'armée et la couronne, chose précieuse sous notre forme de gouvernement, où les ministres de la guerre changent souvent. Il aimait les bons officiers, il les recherchait, les avançait et, comme ce sont ceux-là qui mènent les autres, il avait sur l'armée une influence immense. Les regrets ont été unanimes. Il m'était un puissant appui pour faire le bien. Malheureux prince que j'ai vu si brave sous la mitraille à Anvers! »

« Il aimait notre métier et s'était donné la peine de l'apprendre à fond », disait de lui le général Bugeaud, toujours si réservé dans l'éloge.

« Il était notre amour et notre gloire », écrivait la reine Marie-Amélie, dans l'expansion de sa douleur maternelle.

L'année 1842 était féconde en résultats militaires : d'une part la province d'Oran aux trois quarts soumises, de l'autre la province d'Alger pacifiée et réduite jusqu'aux hautes montagnes, l'émir profondément affaibli, si ce n'est encore vaincu. Ce n'était encore qu'une étape dans la voie du succès définitif, auquel nous ne devons parvenir qu'en répétant nos efforts et nos sacrifices.

Mais quels étaient leur influence et leurs résultats au point de vue des progrès généraux de l'armée? Beaucoup de bons esprits, parmi les plus compétents, émettaient à ce sujet des doutes et des critiques.

« L'Afrique n'est plus une bonne école de guerre, » écrivait déjà le général Castellane à Changarnier, et cette appréciation, souvent répétée depuis, n'était pas sans exprimer un fait exact à beaucoup d'égards. Opérant dans des conditions tactiques si éloignées de celles qu'eût rencontrées une campagne en Europe, les officiers n'y acquéraient pas en réalité l'expérience d'un certain ensemble dont ils eussent pu tirer parti sur le continent. Les colonnes légères dont la nécessité s'était imposée avec leur formation spéciale, le mode particulier des transports, l'absence presque constante de l'artillerie, le système de résistance spécial aux Arabes, l'organisation des vivres et de l'alimentation des troupes, toutes ces circonstances enfin constituaient un état de choses assu-

rément fort à part. A beaucoup d'égards, la pratique, dans ces conjonctures, troublait les notions vraies de la guerre moderne ; mais les difficultés et les obstacles de toutes sortes qui en résultaient formaient encore une exercice sérieux du commandement. L'obligation d'apporter des soins difficiles à la question des subsistances, de ménager des troupes sans cesse en expédition, de maintenir leurs forces comme leur moral, également assaillis par les tourments du climat, de rester à toute heure prompt à l'attaque aussi bien qu'à la riposte, de lutter contre un ennemi habile à tirer profit de la nature du terrain, doué d'un merveilleux instinct de l'intelligence de la guerre, d'une bravoure et d'une hardiesse que rien ne rebutait, toutes ces conditions provoquaient un emploi utile des aptitudes du chef.

Le succès, dans cette voie, n'était certes pas aisément accessible, car le nombre de ceux dont la guerre d'Afrique consacra les talents fut des plus restreints. Parmi eux, le général Changarnier marqua assurément en première ligne. L'histoire des faits de guerre à travers lesquels il s'éleva rapidement au sommet de la hiérarchie militaire et au premier rang des chefs dans lesquels l'armée plaça sa juste confiance, explique quelles qualités il révéla dans la longue série de ses expéditions.

On s'est demandé si le général eût été aussi heureux sur une scène plus vaste et s'il y eût justifié sa réputation ? Eût-il manié avec la même dextérité, la même décision, de grandes masses ? Eût-il toujours fait preuve de la même facilité de conception dans les combinaisons, du même bonheur dans la promptitude de leur choix et la rapidité de leur exécution ?

La destinée cruelle ne lui réserva pas l'occasion d'en témoigner, et, quels que fussent ses regrets et sa douleur, il porta cette infortune avec une impatience dont il demeura toujours maître.

Néanmoins, la méthode avec laquelle il conduisit ses opérations, l'initiative heureuse qui en détermina le plus souvent le succès, son audace, sa résolution, le placèrent assez haut dans l'estime et la considération de tous pour leur faire présager qu'on le retrouverait avec les mêmes qualités sur un théâtre plus étendu et plus important. Le général de Castellane se faisait l'écho de cette opinion quand il écrivait deux ans plus tard à Changarnier : « Vous êtes regardé comme l'officier le plus capable de conduire un corps d'armée d'invasion. »

On citait d'ailleurs hier encore le nom d'un général dont la réputation militaire date des campagnes d'Afrique lors de sa première jeunesse, on signalait son talent comme le plus apte à soutenir aujourd'hui le choc d'une guerre étrangère et de com-

mander les armées de la France : de même qu'il arriva à Changarnier, la haine des partis lui a fermé les portes de la patrie.

Quoi qu'il en soit, à son ascendant sur la troupe, à de grandes qualités unanimement reconnues, le général en joignait d'autres qui ne sont pas moins de l'essence d'un chef véritable, l'intégrité de la vie, l'élévation et la générosité des sentiments, un immuable désintéressement, un patriotisme ardent. On a dit quelquefois qu'il en avait trop la conscience et qu'il a trahi souvent le sentiment qu'il avait de sa haute valeur. Ce sont là, on le reconnaîtra, de bien petits côtés sur lesquels il est vain d'insister lorsqu'ils sont rejetés dans l'ombre par l'éclat de grands et véritables services au pays, c'est de ceux-là que nous essayons de retracer les exemples, sur lesquels il est consolant, aujourd'hui plus que jamais, pour toute âme française, de se reporter. Si le général Changarnier s'est taillé dans l'histoire une figure à la Plutarque, nous le féliciterons d'avoir eu le goût d'une attitude si élevée au-dessus des passions, de ne s'en être jamais départi, et chacun le saluera non pas seulement comme un vaillant soldat, mais encore comme un grand serviteur de la France.

Comte d'ANTIOCHE.

MESSIEURS DE CISAY¹

XIII

L'antichambre était petite et toujours encombrée. Les deux banquettes de velours vert avaient pris des tons jaunâtres et s'étaient lustrées comme de la peluche à force de servir. On ne les voyait jamais vides. Que M^{me} Magnin fût chez elle ou qu'elle fût sortie, il y avait constamment deux ou trois domestiques qui venaient faire une commission ou chercher une réponse, et comme l'attente était longue parce qu'il fallait gagner son tour d'audience, les langues allaient bon train.

L'appartement n'avait rien de luxueux. Il était grand, mais sombre et assez mal tenu. M^{me} Magnin était si occupée qu'elle n'avait pas le temps de veiller à son ménage.

— Que voulez-vous, disait-elle avec la conviction du zèle, je suis dehors les trois quarts de la journée et quand je rentre, on m'assiege... Je ne m'appartiens pas! Je n'ai plus de vie personnelle!...

M^{me} Magnin était venue au monde avec des instincts philanthropiques que les conditions de sa vie avaient développés. Comme tous les philanthropes, elle se prenait au sérieux et personne plus qu'elle-même n'était persuadée de l'excellence de ses bienfaits. Son dévouement, qui était très réel, différait autant de la vraie charité que la simple nature diffère de la vertu. Au fond, c'était sa propre satisfaction qui la guidait, et le mal apparent qu'elle se donnait n'était qu'une jouissance voilée, jouissance d'activité, de succès, d'éloges. C'était sa fierté de voir son antichambre pleine, c'était son plaisir de ranger ses lettres, de les classer, et de se mettre en voiture avec un carnet bondé de notes. Il lui arrivait même souvent d'avoir des jouissances raffinées. Dans un salon, elle voyait des choses dont les simples mortels ne se doutaient pas. On était obligé envers elle à tant de confidences! Ses colloques intimes, dans le secret de son cœur, étaient pleins de mystères qui flattaient sa vanité, car chacun sait que rien n'est doux, pour certains esprits, comme d'être au courant des dessous de cartes.

Ce jour-là, vers midi, deux domestiques montèrent en même

¹ Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 novembre, 10 et 25 décembre 1887, et 10 janvier 1888.

temps l'escalier. Il n'y avait entre eux que la différence d'un étage. Pendant que l'un tirait la sonnette en arrivant sur le palier du second, l'autre soufflait un instant sur le palier du premier. Ils se rejoignirent à la porte de M^{me} Magnin, parce que le temps qu'on mit à ouvrir avait permis au moins avancé de se rattraper.

— Tiens! te voilà, Baptiste? dit celui qui avait sonné. Tu apportes quelque chose de chez M^{me} de Ferrand?

— Sans doute. Et toi, pour qui viens-tu?

— Moi je viens pour un de nos locataires. Je suis maintenant concierge, depuis que j'ai épousé Clémentine, et je fais les commissions pendant que ma femme garde la loge.

La porte s'ouvrit. Ils entrèrent, et s'assirent côte à côte sur une des banquettes. En face d'eux, sur l'autre siège, il y avait trois femmes de chambre, qui chuchotaient.

Baptiste et son camarade prirent chacun dans leur poche de côté la lettre qu'ils venaient remettre, et la tinrent à la main, pour être tout prêts.

— Comment s'appelle-t-il, ton locataire?

— Lequel? nous en avons beaucoup.

— Celui qui t'envoie?

— Ah! ah! je te vois venir, curieux!... D'abord, c'est un jeune homme.

— Sans doute.

— Un nommé M. de Frumand.

Baptiste se mit à rire :

— Tiens! tiens! tiens!... voilà qui est drôle!

— Pourquoi?

— Nous sommes capables d'être ici pour la même affaire?

— Comment ça? Moi, tu comprends, c'est pour un mariage, comme de juste. Mais toi, de la part de M^{me} de Ferrand...

— Mon cher, dit Baptiste avec importance, tel que tu me vois j'arrive de la campagne, où nous sommes depuis hier soir, et c'est parce que la commission était pressée qu'on m'a fait prendre le train ce matin pour Paris.

— Tu viens de Fontainebleau!... de chez M^{me} d'Oyrelles!...

Baptiste le calma du geste, en jetant un regard sur les petites femmes de chambre :

— Pas si haut! on pourrait nous entendre!

L'autre riait encore et tenait sa lettre devant lui, en relisant l'adresse. Tout à coup il poussa le coude à son voisin, et tapant du doigt sur l'enveloppe.

— Dis donc, Baptiste, je crois que cela ne va pas là-dedans.

— Ah! par exemple! Comment peux-tu le savoir?...

Puis, se ravisant et riant aussi :

— Pour nous non plus, je crois que cela ne va pas, dit-il, en faisant le même geste sur la lettre de M^{me} d'Oyrelles.

Ils furent interrompus par le bruit d'une porte qui venait de s'ouvrir derrière un rideau. C'était sans doute M^{me} Magnin qui sortait de son cabinet en reconduisant quelqu'un.

Un homme d'un certain âge, assez chauve, assez ventru, avec un teint flasque et un sourire souleva la portière et, tournant le dos à l'antichambre, s'inclina à plusieurs reprises. On devinait qu'il devait saluer M^{me} Magnin, mais on ne la voyait pas, parce que le rideau la dissimulait.

— Je me charge de tout, disait-elle. Soyez sans inquiétude. C'est comme si c'était déjà fait.

— Que vous êtes bonne ! Dès demain je vous amènerai ma fille...

— J'en serai charmée... il faut bien que je la voie, au moins une fois, pour prendre son air... J'ai une telle habitude, que du premier coup d'œil je saurai où la caser... Ah ! à propos !... m'avez-vous donné son petit nom ?

— Parfaitement... Elle se nomme Azéline... C'est écrit sur le petit papier bleu.

— Azéline... mais ce sera tout simple. Ah ! j'ai fait des choses autrement difficiles !

M^{me} Magnin avança la tête pour voir qui était dans l'antichambre, et reconnaissant le domestique de M^{me} de Ferrand, elle eut un mouvement de triomphe qu'elle ne contint point. Se rejetant derrière le rideau, elle dit à mi-voix au père qu'elle voulait encourager :

— Tenez, ce que je viens de voir là me comble de consolation ! Voilà une affaire superbe ! un mariage délicieux ! qui doit vous donner confiance.

— Vraiment ?

— Je ne puis pas nommer, mais d'un instant à l'autre ce sera connu... D'ailleurs ils se convenaient si bien, que cela a été tout seul. Cette petite d'Oyrelles est charmante !

Puis, comme effrayée de son indiscretion, M^{me} Magnin congédia à la hâte le visiteur :

— Sauvez-vous ! sauvez-vous ! j'en dirais trop ! ce futur ménage me tient tellement à cœur !

— M^{me} d'Oyrelles ! c'est vous qui la mariez ! ah ! bravo ! mille fois bravo !

Baptiste et son camarade échangèrent un regard :

— Oh ! oh ! dit tout bas le domestique de M^{me} de Ferrand.

— Oh ! oh ! répondit le concierge en soupesant sa lettre comme s'il eût voulu se rendre compte de son poids.

M^{me} Magnin continuait à encourager le gros visiteur, mais elle évitait à dessein de timbrer sa voix qui n'arrivait plus dans l'anti-chambre qu'à l'état de murmure.

Enfin le père se retira. On voyait, à son air, qu'il était ravi de l'entretien et très soulagé d'avoir, en quelque sorte, déposé sa fille dans les bras secourables de M^{me} Magnin.

— Vous avez des lettres? Donnez, dit-elle en s'avancant vers les deux domestiques.

Puis elle se tourna vers les femmes de chambre, les reconnut, et jugea sans doute que cela pouvait attendre, car elle leur dit : Tout-à-l'heure, du ton d'un ministre qui sait mesurer la valeur des affaires. Puis elle rentra dans son cabinet, en soulevant la portière, pendant que Baptiste et le concierge, leur mission accomplie, descendaient ensemble l'escalier.

M^{me} Magnin s'assit à son bureau et s'occupa d'abord à mettre en ordre le dossier que lui avait apporté le père de famille. Elle était méthodique et connaissait trop l'importance des pièces qui lui étaient confiées pour risquer de les brouiller. Elle prit donc une des feuilles de papier bleu, d'un bleu céleste, qui servaient de couvertures à ses dossiers, et rangea dedans plusieurs lettres, divers renseignements de fortune, l'adresse du notaire et quelques notes au crayon. Puis elle écrivit dessus un numéro d'ordre : 303, et se leva pour aller ramasser le paquet. Dans le fond de l'appartement, il y avait trois grands chiffonniers ayant chacun neuf tiroirs. Le premier, déjà comble, était celui des affaires terminées. Le second servait pour les affaires en cours. Le troisième donnait asile aux affaires sans suite, car M^{me} Magnin qui ne perdait jamais rien, pas même l'espérance, avait pour principe de ne pas détruire les papiers qui semblaient être devenus inutiles. Et plusieurs fois, elle s'en était félicitée. Quand elle eut refermé le meuble avec une des trois clefs qui ne la quittaient jamais, elle revint s'asseoir devant son bureau et décacheta la lettre de M^{me} d'Oyrelles :

— Elle met de la diligence à répondre. Je n'en suis pas surprise. Quand on est content on n'aime pas à faire attendre.

Mais pendant que ses yeux parcouraient la lettre, sa physionomie se rembrunit et passa de la confiance à une surprise qui n'avait rien d'aimable.

— Comment! c'est insensé!... Elle nous refuse!...

M^{me} Magnin qui n'en pouvait croire ses yeux, se mit à lire à haute voix.

« Croyez que nous sommes très flattées, ma fille et moi, de la recherche de M. de Frumand, dont le caractère et les principes...

— Eh! bien! sans doute. Espèrent-elles trouver mieux?

« Mais Jeanne est encore très jeune et ne peut accepter la pensée de se séparer de moi... »

— Connu! connu!... Ah! le pauvre jeune homme! Comment lui annoncer?... Il faudra que je lui cherche vite une autre femme!

Elle ouvrit la lettre de Frumand, et en la lisant, effet inattendu, sa physionomie se dégagea :

— Allons, dit-elle, c'est complet! lui-même se retire! Quelles drôles de gens!

M^{me} Magnin, dans ses petites combinaisons, n'aimait que les succès. Quant aux affaires tournant mal, elle s'en dégageait à la hâte en ayant soin de mettre à couvert sa responsabilité.

— D'abord, pensa-t-elle, je ne m'étais pas trompée! Ils se convenaient. Et la preuve, c'est qu'ils refusent ensemble, au même instant. Ce qui montre bien la communauté d'idées... Et puis, c'est Rodolphe qui avait lancé l'affaire!... Je vais lui écrire de suite pour lui dire que son plan n'a pas réussi... Rodolphe n'est pas né chanceux. J'aurais dû m'en défier...

Elle mit sous une seule enveloppe les deux lettres qu'elle venait de recevoir, en écrivant au-dessous : « Prière de renvoyer. » Elle ajouta trois lignes :

« Mon cher Rodolphe, je regrette que votre combinaison ait échoué. Les apparences vous donnaient raison. Mais l'expérience m'a appris qu'on n'était sûr de rien avec les originaux. »

Et, trouvant qu'elle avait suffisamment rejeté sur d'autres la responsabilité de ce petit échec, M^{me} Magnin mit l'adresse et pensa à autre chose. On venait de sonner. Elle avait en train plusieurs projets pressés. Il eût été fou de s'arrêter d'avantage au dossier d'Oyrelles-Frumand qui portait le numéro 295.

— 295, dit-elle, ... affaires sans suite.

Elle le porta au chiffonnier, donna un tour de clef, et pressa son timbre électrique pour donner ordre d'introduire une autre cause.

On a beau être philanthrope, on ne peut pas faire le bonheur des gens malgré eux! Il y a des enragés qui sont rebelles au bonheur, même à celui qu'on voudrait leur mettre tout fait dans la main! Jeanne d'Oyrelles était évidemment de ceux-là, car elle avait résisté avec une vivacité primesautière au projet de mariage que sa mère lui avait transmis en revenant de Chanteloup.

— M. de Frumand, dites-vous?... Jamais, ma pauvre maman.

Puis elle avait fondu en larmes, en cachant sa tête dans les bras de M^{me} d'Oyrelles.

Sans doute la pauvre enfant avait eu d'autres espérances, car elle montrait un trop grand chagrin, une trop claire déception.

Sans doute, en réfléchissant que M^{me} Magnin était cousine du comte de Cisay, en voyant sa mère aller à Chanteloup, elle s'était fait de singulières illusions, qui venaient de s'effeuiller au souffle brutal des réalités. Peut-être, dans son doux rêve, s'était-elle étonnée que Bernard n'agit pas plus simplement et prît tant de détours pour lui dire tout à fait ce qu'il lui avait déjà, et si souvent, à demi avoué. Mais jamais le nom de M. de Frumand ne s'était présenté à sa pensée, et quand sa mère l'avait prononcé, Jeanne s'était sentie désolée.

M^{me} d'Oyrelles ne se fit point d'illusion, pas plus qu'elle ne s'en était fait sur Bernard. Mais, en femme prudente, elle pensa que ce jeune amour n'avait aucune chance de succès, et qu'il était de son devoir d'encourager sa fille à accepter la très honorable demande de M. Henri de Frumand. Elle lui montra ce qu'un pareil mariage apporterait à une femme de chances de bonheur, sécurité de fortune, sécurité morale. Elle lui dit que les renseignements pris par elle étaient unanimement bons. Mais Jeanne ne voulait rien entendre. Pendant que sa mère parlait, elle restait triste ; de temps en temps, elle secouait la tête, sans rompre son silence, décidée à ne pas se laisser persuader.

— Tout à l'heure encore, MM. de Cisay m'ont fait le plus grand éloge de M. de Frumand. Le comte en est enthousiasmé. Et Bernard, qui était là, aussi...

— Bernard?... interrompit Jeanne.

— Oui, Bernard, lui-même, quoiqu'il eut l'air glacé et pâle comme un mort, a témoigné pour lui la plus vive affection.

— Ah ! il avait l'air glacé ?

— Oui.

Un éclair passa dans les yeux de Jeanne, elle se hâta d'ajouter qu'elle n'épouserait pas M. de Frumand.

M^{me} d'Oyrelles était fort embarrassée. Il lui vint à l'idée d'écrire à la marraine de Jeanne pour la prier de venir leur donner un avis. M^{mo} de Ferrand arriva à la Gerbière. Il y eut de longs colloques entre les trois femmes, colloques qui se terminèrent par la réponse à M^{me} Magnin.

... Le comte de Cisay, plus agité que d'ordinaire, attendait avec impatience les nouvelles de Paris. Il trouvait que sa vieille cousine ne se pressait pas assez ; mais, comme il était convaincu qu'elle réussirait, il essayait de modérer sa hâte. En dépit de ses efforts, jamais il ne s'était senti tant d'inquiétudes. Sa conscience, habituellement silencieuse, le tourmentait. Son fils le préoccupait. Pour se calmer, il se disait qu'il allait apprendre d'un moment à l'autre l'acceptation de Jeanne d'Oyrelles et que, devant le fait accompli, ses agitations se dissiperaient d'elles-mêmes. Après, on aviserait.

Enfin le facteur remit une lettre de M^{me} Magnin, une grosse lettre, très épaisse. Le comte était encore dans sa chambre. Il venait de se lever. Il était seul. D'un geste sec, il brisa l'enveloppe et en fit sortir plusieurs feuilles de papier.

— C'est trop, pensa-t-il soudain.

Il eût voulu lire tout à la fois. Les signatures lui avaient sauté aux yeux et l'avaient alarmé. Pourtant il se modéra. L'une après l'autre, par deux fois différentes, il relut chacune des lettres. Puis il les déposa sur la table, à côté de lui, et resta dans son fauteuil, très songeur. Le comte de Cisay était surtout frappé de la coïncidence des deux refus.

— Comment? se répétait-il, ils ne veulent ni l'un ni l'autre? Ce n'est pas clair. Quand M^{me} d'Oyrelles nous a quittés, après sa visite à Chanteloup, elle paraissait fort bien disposée. J'avais eu soin de chauffer l'affaire. Elle est trop intelligente pour ne pas comprendre la valeur du parti qui se présentait.

Puis sa pensée revint vers Frumand :

— Il était ici hier. Je sais qu'il a causé avec mon père. Il a vu Bernard, et Bernard semble moins triste depuis cette conversation. C'est en rentrant à Paris que M. de Frumand a dû écrire à M^{me} Magnin.

Rapprochant ces faits les uns des autres, le comte en conclut qu'ils avaient entre eux une corrélation. Mais laquelle?

— Il y a là un point qui m'échappe.

Malgré tout, malgré ses regrets, il éprouvait une sorte de soulagement à ce que cette affaire ne se fût pas faite. Ce qui n'était pas trop desséché en lui, c'est-à-dire son affection pour son fils, se félicitait, peut-être inconsciemment, de ce que rien d'irréparable ne se fût encore accompli.

— Il est si étrange, Bernard, si inexplicable! Je suis forcé de reconnaître en lui certaines aspirations que je ne lui ai certes pas données, mais qui sont vivaces. Il y a deux courants dans la famille, l'un sage et l'autre fou. S'il a pris du côté fou, tant pis pour lui, c'est irrémédiable. J'aurais beau faire, je ne le corrigerai pas... D'autant que je n'aime pas le voir souffrir, et que je redoute de lui faire de la peine, même pour son bien. Il n'y a rien de plus difficile à conduire que les caractères qui vous échappent.

Le comte médita longuement, sans se résoudre à rien. Il s'était cru sûr de son chemin, et il était obligé de reconnaître qu'il s'était trompé de route. Ses orientations étaient mauvaises. Certaines ténèbres l'environnaient. Le trouble lui venait. Il ne voyait plus clairement ce qu'il fallait faire. Sa confiance en lui-même était ébranlée.

— Après ce singulier refus de Jeanne d'Oyrelles, comment m'y prendre pour décider Bernard à demander M^{lle} Fulston!

XIV

Depuis la visite de Frumand, le marquis de Cisay n'était plus le même. On eût dit qu'il portait un monde dans sa tête. Tantôt il s'absorbait dans un silence profond, coupé de gestes et de bouts de phrases ; tantôt il reprenait une exubérance qui, en dépit de son admirable conservation, était extraordinaire pour son âge. S'il eût été poète, on l'eût soupçonné de composer son chef-d'œuvre, car, par moments, il avait des airs inspirés. Mais cette pensée ne pouvait venir à personne. Pourtant tous ceux qui vivaient près de lui s'apercevaient de son état. Il était clair qu'il enfantait quelque chose et que la période de gestation l'agitait. Courtois en était inquiet, d'autant que le marquis avait maintenant des fantaisies qui lui prenaient comme une saute de vent et qui bouleversaient le service de son valet de chambre. Un matin, par exemple, M. de Cisay sonna avant sept heures. Courtois accourut, effaré, et trouva son maître déjà hors du lit et commençant de s'habiller.

— Pour l'amour de Dieu, qu'y a-t-il ? Monsieur le marquis est souffrant ?

— Pas du tout, mon ami. Mais je veux être prêt de bonne heure... J'ai dessein d'aller méditer dans la forêt.

— Méditer dans...

Courtois faillit tomber à la renverse et trouva la chose si forte, qu'il se permit de présenter quelques observations. Mais le marquis lui coupa net la parole :

— Je te dis que le temps me convient, que cette matinée d'avril est de mon goût et que d'ailleurs... j'ai des travaux qui pressent !

Des travaux ! Décidément M. le marquis n'était pas dans son assiette. Il se passait en lui un événement tout à fait anormal, quelque chose comme la grande révolution !

Rien ne le retint. Il resta deux heures absent, et quand il revint, toujours vif, toujours allègre, il fit à Bernard une longue tirade sur la beauté des bois. Bernard l'écouta, un peu surpris. Il n'avait jamais connu à son grand-père ces goûts poétiques. Mais le trouvant plus jeune que jamais avec un bouquet de fleurs forestières enfilé dans la boutonnière, les joues fraîches, une branche d'aubépine bourgeonnante à la main, il se dit qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter.

— Un jour ou l'autre, pensa-t-il avec sa présomption affectueuse, un jour ou l'autre grand-père me racontera bien ce qui l'occupe. Laissons-le rêver.

Le comte Rodolphe était moins tranquille. Il aimait mieux voir son père plus expansif, quitte à l'entendre avancer quelque folie

par-ci par-là. Aussi ne cessait-il de l'observer, ce qui d'ailleurs ne l'avancait à rien. Le marquis, quand il parlait, tournait toujours aux environs d'un même sujet. Il répétait à Rodolphe que Frumand était un homme incomparable. La première fois, le comte avait approuvé, la seconde, il avait encore assez vaillamment essuyé le feu. Mais, à force d'y revenir, M. de Cisay lui portait sur les nerfs.

— Oui, oui, incomparable... reprenait le marquis avec acharnement. Il a l'étoffe d'un héros!...

Le comte s'efforçait de se taire pour ne pas aviver la flamme, mais il en était obsédé. Et M. de Cisay, ravi de voir son fils obligé de se tenir à quatre, recommençait de plus belle! Ceci d'ailleurs était dans les allures habituelles du marquis, qui était resté taquin depuis sa petite enfance. Mais ce qui ennuyait surtout Rodolphe, c'était de voir que ce n'était là qu'un petit effet d'une cause plus grande. Il attendait, non sans effroi.

Que se passait-il donc, chez M. de Cisay?

Il se passait que Frumand avait remué en lui certaines idées qui y étaient à l'état latent et qui ne demandaient qu'à être un peu secouées pour voir le jour. Il se passait que la générosité du jeune homme avait réveillé chez le vieillard un vieux fonds d'honneur et de vaillance. Réfléchissant à ce que Frumand venait de faire pour un ami, M. de Cisay se dit qu'il n'avait pas assez fait, lui, le grand-père, pour son petit-fils, qu'il avait trop abdiqué ses droits. Il lui entra peu à peu dans la tête qu'il avait tout autant d'esprit que Rodolphe pour conduire la barque de la famille, et comme cette pensée ne laissait pas de le chatouiller agréablement, il la creusa volontiers. Elle devint l'objet de ses méditations quotidiennes.

— *Primo*, se dit-il, je suis le vrai chef de la maison, et je ne vois pas pourquoi je céderais la place. *Secondo*, Rodolphe vient de donner deux fois la mesure de sa faiblesse, d'abord en perdant de l'argent, ensuite en ne parvenant pas à marier son fils, car voilà l'hiver passé et nous ne sommes pas plus avancés qu'au commencement. Son influence a glissé. Bernard ne s'est pas révolté parce qu'il est trop bon enfant, mais il n'a pas cédé d'un pouce, ce qui fait que nous n'avancons guère. Il en résulte que je peux, que je dois même essayer, à mon tour, d'arranger les choses. Comme mon fils a trouvé moyen de manger ingénieusement ses capitaux, ce qui reste de la fortune est à moi, puisqu'il n'a pas encore mon héritage, et il est assez juste que je reprenne en main les affaires, si cela me convient.

Une fois qu'il se fut bien persuadé de cette vérité, M. de Cisay se sentit comme une nouvelle jeunesse, comme une nouvelle vigueur. La persuasion qu'il pouvait être utile à Bernard le séduisit, et, avec son esprit apercevant, du jour où il se crut maître de la situation, il

la jugea mieux. Pourtant il n'avait aucun désir d'empiéter sur l'autorité paternelle de Rodolphe, et il entendait que tous les droits fussent respectés.

— Seulement, se disait-il, je reprends les miens, que j'avais sottement délaissés.

Quant à la solution définitive, il attendait encore et mûrissait son idée.

Comme il faisait beau temps depuis quelques jours, les trois de Cisay avaient pris l'habitude de se promener en causant, après le déjeuner. C'était souvent plus pénible qu'agréable, car, chacun d'eux gardant sa pensée intime, ils ne s'entretenaient que de choses en l'air. Mais le comte remarquait que l'allure de son père était de plus en plus déterminée :

— Cela monte, pensait-il. L'explosion ne tardera pas.

On ne se gare pas d'une explosion, quelque précaution qu'on prenne, puisqu'on ne sait jamais de quel côté elle se produira, mais on tâche de s'en garer, et le comte avait tout à fait l'apparence d'un homme qui voudrait éviter une bombe.

Un des premiers jours d'avril, le soleil étant gai et la température tiède, le marquis se sentit en verve. Il s'arrêta tout court au milieu d'une allée :

— Mes amis, dit-il, écoutez-moi.

Rodolphe et Bernard restèrent immobiles de chaque côté du marquis, Bernard étonné, Rodolphe prévenu d'avance et grincheux.

— Mon fils, et vous mon petit-fils, je vous invite à rentrer avec moi au salon. Les de Cisay vont délibérer.

— A quoi bon, mon père? Si vous avez à nous parler, faites-le tout de suite. Pourquoi tant d'apprêt pour une chose si simple? Il ne nous est pas difficile de causer ensemble puisque nous nous voyons tous les jours!

— C'est justement pourquoi nous ne causons jamais. Remarque qu'il y a plus de six mois que nous ne nous sommes expliqués. Il en résulte que chacun suit sa ligne, ligne différente, et que nous sommes menacés de ne jamais nous entendre. Or il me paraît que les affaires de la famille sont graves. Il y faut aviser, et je convoque les états généraux.

Rodolphe fit un geste de mauvaise humeur, mais sans vouloir protester davantage, sachant que le meilleur moyen d'irriter les fantaisies du marquis était d'y résister. C'était un vieil usage de famille, dont le marquis avait été le premier à rire, que ces conseils intimes, qui ne manquaient pas d'une certaine solennité. M. de Cisay, dans ses jours de raillerie, prétendait qu'on ne les convoquait qu'à bout de finances et c'est pourquoi il les comparait à la réunion des trois ordres.

— Seulement, ajoutait-il, ils sont toujours suivis d'un héritage. C'est fatal.

— Quelle superstition, mon père !

— Cette fois-ci, nous allons bien voir, murmura le marquis. Il faut avouer que notre horizon est clair et net comme le ciel d'aujourd'hui. Je n'y vois pas poindre le plus petit héritage.

— Mais, sans doute... sans doute... Aussi il est absolument inutile de...

— Mon père, dit Bernard, que le dessein de son grand-père séduisait, à nous trois, nous hériterons peut-être d'une bonne idée.

— Bravo ! le petit ! s'écria le marquis. Voilà une première vérité, et, comme de juste, c'est le plus jeune qui la trouve. Suivez-moi au salon !

Et marchant le premier, tout guilleret, tout flambant, M. de Cisay fit sonner ses talons sur les dalles du vestibule et ouvrit les portes avec bravoure. Le comte venait derrière lui, mécontent, mâchonnant un cigare et se laissant faire de mauvaise grâce, comme un homme sérieux qui est obligé de prêter les mains à une plaisanterie. Quant à Bernard, il avait la belle confiance de la jeunesse qui s'arrange de tout et greffe l'espérance sur le plus petit bourgeon.

Le marquis s'installa dans son grand fauteuil au-dessous du portrait de la marquise qu'il avait, selon son habitude, regardé en entrant.

Il fit signe à Rodolphe de s'asseoir à sa droite et indiqua un siège à Bernard, du côté gauche, presque en face de lui. Puis il alla relever un store, de façon que le soleil les éclairât en plein.

— J'ai horreur des choses sombres, dit-il. J'ai dû naître au grand jour, en plein midi !

Quand il eût tout arrangé selon son idée, il jeta un regard circulaire, parut satisfait, et devint très sérieux. Bernard ne lui avait jamais vu une physionomie à la fois si digne et si conciliante. Il se tenait droit, avec sa belle prestance, relevant la tête un peu haut et paraissant se consulter avant de parler, avec beaucoup de sagesse et de réflexion. Il y eut un silence assez majestueux, jusqu'au moment où la voix de M. de Cisay se fit entendre. Rodolphe seul s'était retourné deux ou trois fois sur son fauteuil.

— Mes enfants, je commencerai par une confession. Cela vous donnera l'exemple et vous montrera qu'il nous faut, ici avant tout, de la sincérité. Le ciel m'a fait chef de famille, j'occupe ce poste depuis longtemps. C'est un poste de grand'garde, difficile et périlleux, je ne l'ai pas rempli comme j'aurais dû. Si notre fortune a diminué et si aujourd'hui nous sommes dans l'embarras, c'est de ma faute. J'aurais dû y veiller, puisque j'en étais chargé.

Ce premier point posé, le marquis s'arrêta. Peut-être attendait-il une réponse de Rodolphe. Il n'en vint point.

— Maintenant, continua-t-il, le mal est fait. Il faut le réparer. Nous avons pensé les uns et les autres à plusieurs combinaisons qui, jusqu'ici, à cause de diverses circonstances, n'ont pas réussi. Nous avons pensé notamment que Bernard pourrait faire un mariage riche, ce qui lui eût été facile, modestie à part, et eût assuré l'avenir de la famille.

— Parfaitement, opina le comte.

Bernard se troubla. Le marquis se tourna du côté de son fils.

— Seulement, Rodolphe, nous avons un peu oublié que le mariage, n'étant pas uniquement une question de finances, ne pouvait servir de remède à nos maux qu'autant que le principal intéressé y trouverait son bonheur en même temps que notre salut.

— Les deux sont liés, dit sèchement le comte.

— Ce n'est pas tout à fait mon avis. C'est là que nous nous sommes trompés ou du moins que nous avons exagéré. Pour ne rien confondre, je me chargerai dorénavant de la responsabilité de nos affaires de fortune. J'en prendrai la gestion, ce qui est un devoir pour moi et ce qui te donnera toute liberté, mon cher Rodolphe, pour conseiller et diriger ton fils en dehors des préoccupations d'argent.

— Mais, s'écria le comte, vous savez bien que nous sommes dans une impasse ! Vous trouverez donc une solution financière ?

Le marquis ne crut pas le moment venu de découvrir son plan.

— Ne t'inquiètes pas de ça !... Je m'en charge.

Tous trois se turent.

— Ce sera joli ! grommela Rodolphe en lui-même. D'ailleurs, je le défie bien de se débrouiller là-dedans. Il aura encore besoin de moi.

Le comte n'avait aucun droit de s'opposer à la volonté du marquis, puisqu'il savait mieux que personne que les restes de la fortune appartenaient entièrement à son père. Il était, même vis-à-vis de Bernard, dans une certaine dépendance morale, ayant englouti dans ses pertes la dot de sa femme, dont son fils eût été en droit de lui demander compte. Sa situation était mauvaise, il le sentait. Mais il pensait que le marquis allait s'enfermer dans quelque légèreté ou tomber dans quelque exagération, moment guetté, où son esprit pratique reprendrait la supériorité. Il l'attendait à la première objection :

— Vous savez, mon père, que nous n'avons pas de quoi vivre.

— Hélas ! oui, je le sais. Mais je ne suis pas encore découragé ! Je suis résolu au-dedans de moi-même à faire un sacrifice quelconque, parce que je ne veux pas que cette situation embarrassée pèse sur l'avenir de Bernard.

— C'est impossible. Vous n'y arriverez pas.

Le marquis lança à son fils un regard très ferme :

— J'entends que l'avenir de Bernard reste en dehors de nos pertes. Il n'en dépendra qu'autant qu'il le voudra bien.

— Ce serait l'idéal... Mais l'idéal n'est pas de ce monde.

— Parce qu'on l'en chasse toujours. Ceux qui savent l'appeler le voient venir à eux. Je l'ai connu, moi, l'idéal, j'en ai vécu !

Bernard sentit son cœur bondir, car rien n'est doux pour la jeunesse comme de voir chez un vieillard une foi qui est restée jeune et un enthousiasme qui ne s'est point éteint.

— Voyons, reprit le marquis, avec ce qui nous reste, il y des gens qui trouveraient moyen d'équilibrer leur budget. Aidez-moi, mes enfants... Notre hôtel de Paris.

Il s'arrêta... Il voulait voir si sa pensée serait comprise, et son œil se promena de son fils à son petit-fils. Au même moment, par une sympathie de race, par une conformité de caractère et de déduction, la même pensée venait de traverser l'esprit de Bernard. Leurs regards se croisèrent.

— Si nous le vendions ! s'écria Bernard, qui se leva, ne pouvant contenir son élan.

— Je voulais vous le proposer, mes amis.

— Comment cela ? Où vivrions-nous, objecta le comte ?

— Ici, parbleu ! Nous voilà bien à plaindre. Un château superbe et des revenus suffisants, car cette vente nous donnerait de beaux revenus ! Tu les placeras, Rodolphe, ajouta le bon marquis par habitude.

Puis, se reprenant à la hâte :

— Nous les placerons ensemble !

Rodolphe resta froid :

— Vous pourriez vous résigner à habiter la campagne, l'éternelle campagne !

— Pourquoi pas ? s'écrièrent ensemble le marquis et Bernard qui se lançaient, au contraire, dans cette heureuse idée avec tout l'empressement de leur imagination.

— D'ailleurs, reprit M. de Cisay, habiter dans ses terres, c'est une des doctrines favorites de nos jeunes réformateurs. N'est-ce pas, Bernard, que vous prêchez là-dessus, toi et tes amis ? J'ai même aperçu l'autre jour un de vos journaux qui expliquait tout au long l'influence de la classe dirigeante sur les fermiers, les ouvriers, les domestiques et prônait le séjour aux champs...

Le marquis était fier d'avoir trouvé sa solution, solution acceptable, puisque Rodolphe lui-même n'y faisait pas d'objection de fond. Mais il était surtout heureux de penser que, grâce à lui, Bernard allait être libre. Il savait que le comte n'avait d'autre argument pour pousser au mariage Fulston que celui de l'argent

nécessaire, et il ne se dissimulait pas l'importance du coup qu'il venait de porter à l'Américaine. Or vaincre l'Américaine, c'était rapprocher Bernard de Jeanne d'Oyrelles, projet dont M. de Frumand lui avait fait comprendre les beautés, et qui d'ailleurs, dès l'origine, avait eu les sympathies inavouées du marquis.

Tous deux, le grand-père et le petit-fils s'embarquèrent dans une foule d'arrangements qui avaient pour but la vie à Chanteloup. Ils ne comprenaient pas qu'ils n'y eussent pas songé plus tôt. C'était la meilleure des existences. Bernard avait beaucoup de raisons pour se plaire aux environs de Fontainebleau. De la part du marquis, c'était peut-être un peu plus méritoire. Mais il y allait d'aussi bon cœur que le jeune homme.

— Paris, disait Bernard, est absolument inutile comme séjour.

— Sans doute, répondait M. de Cisay, puisqu'on peut y aller quand on veut.

— Nous en sommes si près !

— Le chemin de fer est si commode !

— Et tes œuvres ? demanda ironiquement le comte.

— J'espère qu'elles n'en souffriront pas. J'ai bien le dessein de ne pas les oublier, et je leur donnerai d'autant plus de temps que j'irai à Paris exprès pour elles.

— Eh bien ! dit le marquis... voilà qui est décidé... n'est-ce pas ? Si Rodolphe s'ennuie trop ici pendant l'hiver, nous trouverons moyen de lui louer à Paris un appartement de garçon. Car je crois vraiment, et j'ai presque honte de l'avouer, je crois que nous allons faire des économies !

Le comte, un peu embarrassé, remercia son père et déclara qu'il ne voulait rien de particulier et qu'il vivrait de la vie des autres. Ses goûts ne le portaient pas à la dépense, et trop de fois il avait cherché le moyen de rétablir l'équilibre dans le budget pour s'élever contre une pareille réforme.

— Alors, c'est parfait, déclara le marquis. Je me trouve, sur le tard, des aptitudes mathématiques.

Bernard était toujours debout. Il s'agitait, n'écoutant plus que d'une oreille, et pressé du désir d'entamer la seconde partie de l'ordre du jour. Le marquis oubliait-il d'amener la délibération sur le mariage de Bernard, ou avait-il dessein d'en laisser l'initiative à son petit-fils ? Le jeune homme se le demandait, et, sentant le moment venu, voyant qu'il attendait en vain, il commençait à s'alarmer. Plusieurs fois, il avait levé les yeux sur son grand-père. M. de Cisay n'avait pas fait mine de comprendre. Alors Bernard se décida. Il pensa qu'il ne serait jamais en meilleure position pour adresser à son père une nouvelle requête, et, tâchant d'être calme,

il se rapprocha du comte, poussé par une impulsion, par un sentiment irrésistible :

— Mon père, dit-il sans préambule, avec sa franchise simple, pouvez-vous me permettre maintenant de songer à M^{lle} d'Oyrelles? Ne vous semble-t-il pas que les obstacles dont vous m'aviez parlé sont considérablement diminués?

Le comte hésita avant de répondre. Il regarda son fils avec étonnement. Il était de ceux qui ont de la peine à croire à l'amour. Pour lui, amour, roman, légendes, autant de billevisées de l'esprit humain, bonnes à mettre dans le même sac. A son avis, la raison seule devait déterminer un homme : quand il était forcé de reconnaître chez d'autres la puissance des entraînements du cœur, il avait peine à comprendre et pensait :

— Que les hommes sont rares!

— Tu en es donc toujours épris? demanda-t-il à Bernard.

— C'est assez facile à voir! s'écria le marquis.

— Tu n'es donc pas frappé des avantages immenses que t'apporterait un mariage avec une héritière, avec M^{lle} Fulston, par exemple?

Ce seul nom heurta Bernard, comme un choc douloureux.

— Mon père, si vous n'y voulez pas consentir, je n'épouserai pas Jeanne d'Oyrelles, mais il me sera impossible de songer à aucune autre. Je ne me marierai pas, voilà tout... D'ailleurs, l'excès de la fortune, loin de me séduire, m'épouvanterait, et je ne me sentirais pas de taille à en charger mes épaules... Il me semble, au contraire, qu'en ajoutant à la combinaison de mon grand-père, la dot que M^{me} d'Oyrelles donne à sa fille, nous pourrions vivre dans l'aisance.

— Peut-être!... mais ce sera toujours médiocre, et ce n'est pas là ce que j'avais rêvé pour toi.

Le comte se tut et sembla réfléchir. Il était troublé, hésitant. Il se sentait forcé dans ses derniers retranchements. Au fond, embarrassé comme il l'était depuis quelque temps, il n'était peut-être pas fâché de trouver l'occasion de céder. Mais sa nature autoritaire en souffrait.

— Ah! reprit-il avec un soupir, j'avais rêvé par toi une élévation de notre famille!

— Eh bien! tu l'auras, dit le marquis, mais pas de la façon que tu croyais.

Bernard, d'un signe reconnaissant, approuva son grand-père. Il lui dit avec les yeux : c'est bien cela. Vous m'avez compris.

Alors M. de Cisay se tourna complètement vers Rodolphe, et le fixant d'un regard à la fois doux et décidé, il lui posa la main sur l'épaule :

— Capitulons, mon fils!... si tu m'en crois, capitulons! Vois-tu, continua le marquis, Bernard ne suit pas le même chemin que nous. Moi, j'ai passé ma vie le plus doucement possible, sans aucun but, me laissant aller tantôt du bon, tantôt du mauvais côté, suivant que le vent soufflait bien ou mal. Toi, tu as consacré ton existence à creuser les affaires d'argent, tu as fait un mariage avantageux, tu t'es lancé dans la finance... tu as été où tes goûts te portaient. Bernard rêve autre chose. C'est la faute de l'éducation que nous lui avons fait donner. Il n'est plus temps d'y revenir. Il veut consacrer sa vie à faire le bien; il a grandi dans l'intimité du bon Dieu, et, pour être plus sûr de ne pas se tromper, il veut s'associer une femme qui partage ses idées, et qu'il a choisie entre mille.... Est-ce bien ça, Bernard? dit le marquis, un peu étonné lui-même de ce qu'il exposait.

— Parfaitement, grand-père. Vous êtes un admirable avocat.

— Eh bien! cette manière de comprendre la vie ne manque pas de grandeur. Elle nous est nouvelle, mais elle a du bon. Si tu m'en crois, Rodolphe, laissons-le faire, et si ce n'est qu'un rêve, laissons-le rêver.

Il plaisait au comte d'être à la fois imploré par son fils et par son père. Pour la dernière fois peut-être, il tenait en main son autorité, mais il constatait qu'il la tenait bien, et qu'encore un coup, tout dépendait de lui.

— Je n'ai jamais voulu que le bonheur de Bernard, dit-il, vous le savez bien. Si Bernard le place ailleurs qu'il n'était pour lui dans ma pensée, je crois qu'il se fait illusion; mais, puisqu'il n'y a pas d'impossibilité, je ne me sens pas le droit de m'opposer plus longtemps à ses désirs.

Le marquis s'épanouit :

— Très bien, mon enfant.

— Mon père, dit Bernard, dont le sourire devint radieux, je vous jure que la famille ne déchoiera pas, j'en prends l'engagement et j'espère que Dieu le bénira.

— Va donc! reprit le comte qui se mit à sourire aussi, dirige la barque à ton tour!... Mais ne crains-tu pas que M^{lle} d'Oyrelles te refuse, comme elle a refusé M. de Frumand? Elle me paraît un peu bien difficile.

— Qu'en pensez-vous, grand-père?

— Je pense... qu'il faut s'en assurer.

M. de Cisay se leva. Il était si content du résultat de leurs délibérations qu'il se sentait plus impatient que Bernard. Le fonds fougueux de sa nature s'était entièrement réveillé, et la joie de Bernard lui donnait des ailes. On voyait dans ses yeux passer maints

rêves. Plusieurs fois sa pensée avait remonté vers la marquise et couru par une pente facile jusqu'à la charmante Jeanne d'Oyrelles. Pour lui, tout était parfait, puisque la jeunesse, l'amour, la beauté, allaient rentrer au château et éclairer la fin de sa vie des rayons qu'il avait toujours aimés. Déjà le grand-père préparait la place au foyer de famille à celle qui allait y entrer; déjà son oreille, facile à l'illusion, croyait entendre chanter la douce chanson du bonheur; déjà le front de Bernard lui paraissait ceint d'une auréole. Aussi, dans son enthousiasme, il était incapable d'attendre.

— Si nous y allions tout de suite? pensait-il. Pourquoi pas?

Et s'adressant à son fils :

— Viens-tu, Rodolphe?

— Où ça? demanda le comte qui décidément était dépassé.

— Chez M^{me} d'Oyrelles, parbleu!

— Chez M^{me} d'Oyrelles!... Pourquoi faire?

— Demande à Bernard...

— Oh! non, par exemple, reprit le comte qui devinait la pensée du marquis. Cela ne se fait pas ainsi. Il y faut des formes.

— Eh bien, Rodolphe..., si tu nous laissais y aller!... sans tes formes!

Le comte leva les bras au ciel. Le courant était trop fort. Il ne pouvait pas l'arrêter. Le marquis avait vingt ans, comme Bernard.

— Faites donc comme vous l'entendrez, mon père. J'ai consenti. C'est à vous d'arranger les choses.

M. de Cisay se le tint pour dit. Il passa son bras sous celui de Bernard, et lui dit à l'oreille :

— Partons, mon enfant, je n'aime pas attendre. Je parlerai à la mère. Tu auras sans doute quelque chose à dire à la fille. Nous enlèverons la redoute à la baïonnette. C'est la meilleure manière, et la plus française... La première fois que j'ai vu ta grand-mère...

Il s'interrompit :

— Ce serait trop long... je te conterai cela en route.

— Mon Dieu! s'écria Bernard qui tremblait malgré lui, si nous étions refusés, grand-père?

— Refusés?...

Le marquis jeta un coup d'œil sur la glace où leur double image se réfléchissait. Sans doute il pensa qu'ils n'étaient point faits pour une pareille mésaventure, car il reprit avec une coquetterie crâne :

— Eh bien! que veux-tu? nous le serons tous deux!

Il fit trois pas et se retourna encore :

— Adieu, Rodolphe. Je monte dans ma chambre pour changer de veste et nous partons. Souhaite-nous donc bonne chance!

— Mon père, dit le comte qui devenait aimable, vous êtes de ceux auxquels le succès ne fait jamais défaut, vous le savez bien.

— C'est assez vrai... Mon petit Bernard, va t'arranger... et retrouse un peu ta moustache... J'aime ça !

XV

Quand le marquis et Bernard descendirent le perron, Courtois et Rosa s'y trouvaient, causant à voix basse sur une des marches. Les deux domestiques se rangèrent chacun d'un côté, en attachant les yeux l'un sur le grand-père, l'autre sur le petit-fils, et, leurs maîtres passés, se firent un signe. Ils étaient joyeux. Leur instinct leur avait soufflé qu'une bonne nouvelle allait égayer la maison. Le marquis s'aperçut de leur mouvement, quoique cela se passât derrière son dos. Ce diable d'homme voyait tout, et surtout ce qu'on lui cachait. Il se pencha vers Bernard et lui dit à l'oreille :

— Voilà deux vieux amoureux qui ont un air d'accordailles.

— Tant mieux ! s'écria Bernard, qui eût voulu voir tout le monde heureux.

Le marquis se retourna. Courtois s'était rapproché de Rosa et lui parlait d'un air engageant :

— Ils sont superbes ! dit le marquis en riant. Pourvu que cela ne nuise pas à leur service !

L'allée tournait à gauche et les entraînait sous le taillis. Ils s'y engagèrent, tous deux légers, tous deux pressés. Le marquis donnait le bras à Bernard, mais par simple mouvement affectueux et sans nul besoin de s'appuyer. Il était si lesté encore ! On se demandait comment ferait la vieillesse pour venir à bout de ce corps si sain et de cet esprit si vif.

En face d'eux, arrivait un gros homme. Celui-là était loin d'être lesté, et, quoique l'hiver fût à peine fini, tenait déjà son chapeau à la main pour se rafraîchir,

— Tiens ! voilà Durandal.

La bonne face du notaire était plus épanouie que de coutume et on voyait, au balancement plus accentué d'une jambe sur l'autre, qu'il cherchait à précipiter son pas. Vains efforts d'ailleurs ! la rotation de cette grosse boule était vigoureuse ; mais la vitesse n'y gagnait rien.

— Ah ! M. le marquis ! s'écria-t-il de loin, je suis content !

— Pourquoi donc, mon brave Durandal ?

Ils se rapprochèrent.

— A force de penser à vos affaires...

Il ferma presque complètement ses deux petits yeux, et reprit de l'air, ayant la respiration courte :

— ... A force d'y penser!... je crois que j'ai trouvé!

Et, s'arrêtant en face du marquis, il lança le rayon de ses prunelles en riant de son gros rire.

— Vraiment, mon bon ami?

Le notaire fit un signe de tête. M. de Cisay se pencha vers lui et d'un air moitié souriant, moitié mystère.

— Eh bien, Durandal!... nous aussi!

— Bah! dit-il, étonné et un peu incrédule.

Maître Durandal s'établit sur ses deux jambes pour écouter un cas si peu prévu. Il devint presque grave. Le marquis au contraire avait le triomphe assez fat :

— Ah! ah! mon vieux Durandal, il n'est si bon pupille qui ne s'émancipe!

Puis, avec sa bonhomie ordinaire :

— Tranquillisez-vous! Votre tutelle est douce. Je m'y remettrai. Mais pour aujourd'hui, j'en ai eu l'idée. N'est-ce pas, Bernard?

Il passa son bras sous celui du notaire.

— Venez. Pour l'amour de nous, faites volte-face... afin que nous causions sans perdre une minute... Je ne vous essoufflerai pas. Je vous promets de marcher doucement.

Et se tournant vers le jeune homme :

— Si je vais trop vite, tu me retiendras, mon petit Bernard.

Ah! qu'il était aisé de s'emporter par cette belle après-midi d'avril, quand on avait le cœur fait comme M. de Cisay et que l'on entamait pareille course! Le printemps qui germait de toutes parts, ouvrant les ailes, éveillant les assoupis, le réchauffait encore de son souffle. A côté de lui, Bernard, perdu dans un songe, déjà rendu en esprit à la Gerbière, souriait à ses propres pensées de l'air radieux et ému d'un bonheur qui se tâte et doute encore de lui-même. Le notaire, satisfait de ce qu'il entendait, approuvait le marquis, l'encourageait et jetait de temps à autre sur le jeune homme un regard semi-paternel. Tout au plus crut-il devoir à sa dignité professionnelle de faire quelques légères objections, légères comme le duvet qui tombait des nids. La combinaison du notaire s'était noyée dans le plan du marquis, avec lequel d'ailleurs elle avait certaines accointances. Il était si content, ce bon Durandal, qu'il se laissait entraîner comme un homme maigre, et suivait vaillamment ses deux compagnons, à la condition toutefois d'accrocher une partie de son poids au bras nerveux de M. de Cisay. On se sépara en vue de la Gerbière. Les adieux furent courts, et Bernard, tremblant, s'engagea près de son grand-père dans l'avenue qui conduisait au logis.

Ils ne parlaient plus. Sans doute M. de Cisay préparait ce qu'il devait dire à M^{me} d'Oyrelles. Quant à Bernard, depuis qu'il avait touché ce sol enchanté, il s'était fait dans son esprit un tel bourdonnement, une telle confusion qu'il n'était pas capable d'y retrouver une pensée. Ils marchaient dans les feuilles mortes, l'un près de l'autre, le marquis la tête en haut, Bernard les yeux fixés sur le chemin. Parfois le grand-père faisait un geste, répondant à une de ses impressions, parfois il suivait de l'œil un oiseau qui s'envolait pour aller se percher sur la fine pointe d'un arbre, parfois il jetait un regard sur le beau rejeton qui marchait à côté de lui.

Comme toujours, c'était le marquis qui se trouvait près de son petit-fils; comme toujours il allait le guider et l'appuyer, vieille habitude prise auprès du berceau de Bernard, grâce à une de ces sympathies mystérieuses qui nous rapprochent les uns des autres. Dans une si grave circonstance, le marquis sentait mieux que jamais la douceur de son rôle, et il lui revenait pour ce grand jeune homme qu'il conduisait aux fiançailles des élans de tendresse protectrice comme il en avait, quand, penché sur le lit de Bernard enfant, il le regardait s'éveiller. L'heure qui s'approchait n'était-elle pas en effet un réveil pour Bernard? Réveil au sortir d'une longue souffrance. Réveil, parce que l'amour heureux allait jeter dans son âme toutes les lumières, toutes les vitalités. C'est le volet qu'on ouvre au matin, c'est la gerbe de rayons qui éclaire subitement la chambre. Cette heure devait mettre la dernière main à ce long travail dans lequel se façonne tout notre être; le bonheur qui nous ouvre les yeux aux suprêmes beautés de la vie, aux plus doux et aux plus graves devoirs, possède un art d'achever qui lui est propre. En sortant de là, Bernard serait un homme.

Ils arrivaient à un petit carrefour qu'ils devaient dépasser. Mais, juste à l'entrecroisement des allées, ils aperçurent, à quelques pas, M^{me} d'Oyrelles et Jeanne. M^{me} d'Oyrelles attendait sa fille qui, à demi enfoncée dans le taillis, cueillait des violettes, cachées dans de la mousse et du lierre. Ce n'étaient point les violettes petites et parfumées qui éclosent en hiver, mais des fleurs plus grandes et plus pâles, aux pétales allongées, au calice blanc, qui animent les bois et qu'on appelle des violettes folles. Elle en avait plein la main et se retournait pour les montrer à sa mère quand elle aperçut en même temps MM. de Cisay. Toutes deux se troublèrent, mais à M^{me} d'Oyrelles il ne fallut qu'un instant pour se remettre. M^{me} d'Oyrelles avait d'ailleurs une façon d'accueil toujours aimable, mais toujours un peu froide, soit que ce fût un reste de sa timidité d'enfance, soit que ce fût une suite de ses chagrins. Elle n'était pas de ces gens qui s'épanouissent en disant bonjour. Au contraire, son

allure discrète ne s'animait qu'à la longue, et l'intimité, même avec ses meilleurs amis, ne venait jamais à la première phrase.

— Je n'aime pas, disait-elle, les entrées à grands fracas, ni les saluts étourdissants.

Cette disposition naturelle est une force dans le monde.

Jeanne, plus spontanée, montra moins de calme. Elle devint rouge, sortant à la hâte de son taillis, et, son embarras portant sur toute sa personne et jusque sur les fleurs qu'elle tenait à la main, elle releva un pan de sa robe et y jeta pêle-mêle son bouquet. Puis, tout près de sa mère, elle arriva vers MM. de Cisay. Cette visite n'avait rien en apparence que de très simple, étant donné leur voisinage, et pourtant ni M^{me} d'Oyrelles ni Jeanne ne s'y trompèrent. Au premier coup d'œil, Jeanne lut dans les yeux de Bernard et son cœur battit violemment. Tout naturellement, en revenant vers le logis, le marquis marcha près de M^{me} d'Oyrelles et Jeanne se trouva devant, près de Bernard. Tout naturellement aussi, le marquis ralentit le pas, causant confidentiellement, à voix couverte, comme lorsqu'on ne veut pas que les enfants entendent, et les deux jeunes gens, sans regarder derrière eux, entraînés par leur jeunesse et par un sentiment vif, prirent de l'avance. Jeanne était devenue grave. Son regard s'était nuancé d'une émotion profonde et, prévenue par un instinct de femme aimée, elle attendait. Il n'y avait pas jusqu'aux silences inusités entre eux, jusqu'à l'hésitation du jeune homme, qui ne la prévinssent que Bernard allait parler. Lui, prenait son courage et, dans la course folle de ses pensées, avait peine à en saisir une au passage. C'était comme une suite de visions qui galopaient trop vite pour avoir une forme. Enfin il se tourna vers elle et, tâchant de ramener son imagination emportée aux formules les plus simples :

— Jeanne, dit-il, savez-vous ce que mon grand-père demande en ce moment à votre mère?

Elle rougit sans répondre. Il s'enhardit.

— Il lui demande si vous voulez consentir à devenir ma femme?

Jeanne baissait la tête. Impuissante à dissimuler son trouble, elle sentait monter des larmes délicieuses qu'elle eût voulu refouler et qui, malgré elle, remplissaient ses yeux. Elle était tremblante, et laissait glisser à chaque pas, de sa robe mal soutenue, les violettes qui s'égrenaient dans le chemin.

Bernard, prompt à l'inquiétude, eut un frémissement :

— Jeanne, est-ce que je vous fais de la peine?

Pour le coup, elle n'y tint plus, et, levant vers lui ses grands yeux humides :

— Oh! non!

— Alors, vous voulez bien?

— Oui, Bernard, oui...

Et redevenant tout à fait elle-même.

— N'est-ce pas convenu depuis notre première enfance? Vous seul pouviez être mon mari, Bernard, comme moi seule pouvais être votre femme. Je savais bien que le bon Dieu y avait pensé avant nous, et je vous attendais...

Il lui prit la main droite. Elle le laissa faire. Leurs regards se rencontrèrent et sur les lèvres de Bernard voltigea le premier mot d'amour. Il le dit en tremblant, s'y essayant lui-même, et donnant, dans toute sa suavité, à celle qui allait être sa femme, cette première expansion d'une tendresse qu'il n'avait jamais profanée. Puis, comme des timides, ou plutôt comme des cœurs d'élite, habitués à se préoccuper de choses plus grandes que la terre, ils continuèrent à marcher l'un près de l'autre, la main de Jeanne ayant glissé sur le bras de Bernard et s'y appuyant, en accordant leurs pensées sur les grands devoirs et le grand but de la vie. L'un et l'autre regardaient de haut la longue existence qu'ils entamaient et qu'ils allaient confondre. Ni l'un ni l'autre n'étaient de ces fous qui confient à la seule jeunesse, au premier étonnement du bonheur, la solidité de leur amour. Ils avaient appuyé leur tendresse sur leur mutuelle vertu et comptaient la renouveler chaque jour en faisant chaque jour du bien. C'était là, et dès le début, l'objet de leurs préoccupations. Jeanne avait dit vrai : Dieu les avait créés pour se comprendre. Douceur supérieure à toute autre. Quand M^{me} d'Oyrelles et le marquis les rejoignirent, ils étaient déjà rentrés au salon. Bernard prit Jeanne par la main, et tous deux s'avancèrent vers M^{me} d'Oyrelles qui, sans grandes explications, embrassa sa fille et embrassa Bernard comme elle le faisait quand il était enfant et qu'il venait jouer à la Gerbière. Pendant ce temps, le marquis était agité. Ses impressions étaient trop vives pour lui permettre de rester tranquille. Il arpenait le salon d'un bout à l'autre. Puis, sitôt que M^{me} d'Oyrelles eut fini, il s'avança vers Jeanne, les deux bras ouverts :

— Venez, ma chère petite-fille, venez que je vous fasse à mon tour ma déclaration. Car ce n'est pas d'hier que je suis amoureux de vous, et si vous le permettez, je compte l'être toute ma vie, tant que battra mon vieux cœur. N'est-ce pas, Bernard?...

— C'est bien ainsi que je l'entends, dit Jeanne.

— Grand-père, reprit Bernard, Jeanne est créée et mise au monde pour faire le bonheur de trois de Cisay.

— Tu as raison, mon enfant. Rien n'est plus vrai.

Le marquis sourit, et, se rapprochant de M^{me} d'Oyrelles pendant que Jeanne et Bernard se parlaient à mi-voix :

— Mon Dieu ! dit-il en les regardant, mon Dieu, ma chère voisine, que nous avons bien fait !

— Attendez donc ! Vous ne savez pas encore si Jeanne rendra Bernard heureux. Il faut plusieurs années pour en être sûr !

Le marquis se mit à rire :

— Je suis tranquille sur leur avenir, aussi tranquille que vous, chère amie. Le seul rêve que je forme encore, c'est de voir leur fils qui ne peut manquer d'être un beau de Cisay.

Elle sourit tendrement.

De fortune et d'arrangements de dot, il n'en fut guère question entre eux. Le marquis pensait : « Nous verrons cela plus tard, avec Rodolphe. » M^{me} d'Oyrelles se disait : « J'aurais donné ma fille à Bernard, même s'il n'avait pas eu un sou vaillant. Qu'importe le chiffre exact de ses revenus ? » L'un et l'autre jouissaient trop pleinement du bonheur de leurs deux enfants pour redescendre à de si minces détails. Et M^{me} d'Oyrelles, fière de son œuvre, heureuse de toutes les perfections qu'elle avait données à Jeanne, avait un doux sentiment de triomphe parce qu'en élevant si bien sa fille, elle s'était préparée, du même coup, un gendre exceptionnel. Tout s'enchaîne ici-bas. Le bien appelle le bien.

... Quand le marquis et Bernard sortirent de la Gerbière, ils étaient radieux. Bernard avait l'âme ouverte. C'était son tour de marcher vite, entraînant son grand-père. Il lui disait mille choses tendres, il lui contait mille rêves joyeux. Tantôt sa voix résonnait, tantôt il se penchait pour confier plus doucement sa pensée à M. de Cisay. En face de cette jeunesse, le marquis se reportait invinciblement à son jeune temps. Comme toujours, il prenait plaisir à trouver entre eux des ressemblances, et comme toujours aussi, quoi qu'il en fût un peu confus, il était obligé de s'avouer que Bernard était de plus grande taille.

— Grand-père, j'ai encore un souci.

— Lequel ? dit le marquis en s'arrêtant court. Je ne veux pas qu'il t'en reste un seul.

— C'est mon pauvre Frumand, à qui je pense sans cesse.

— Frumand !... le brave garçon ! Veux-tu que nous allions le voir tous les deux ?

— Si je le veux, grand-père. C'est une idée d'or, une idée à vous.

Deux heures après, le marquis et Bernard sonnaient à la porte de Frumand. La vieille servante vint ouvrir, et, suivant l'usage, Frumand apparut dans le vestibule. Il ne lui fallut pas longtemps pour comprendre que les événements avaient marché et que le bonheur de Bernard, qui était bien un peu son œuvre, était réalisé. Sa joie fut exubérante. Ses yeux brillaient comme le feu, sa grande

bouche se détendait dans un immense sourire et ses deux mains, larges ouvertes, pressaient successivement celles du marquis et celles de son ami. C'était sa façon à lui d'être heureux et de faire taire ce bouillonnement qui s'obstinait à troubler le fond de son cœur. Il aimait à piétiner sur lui-même quand ce qu'il sentait n'était pas ce qu'il voulait, et bien fin eût été celui qui aurait pu se douter qu'une si belle joie cachait une si vaillante lutte.

Au contraire, M. de Cisay qui aimait, par nature, à voir les choses en beau, se persuada aisément qu'il était tout consolé, et peut-être même qu'il n'avait jamais eu besoin d'être consolé. Bernard, plus attaché à Frumand, se rassurait moins vite. Il se doutait que Frumand avait souffert. Dans quelle mesure? C'est ce qu'il cherchait à démêler. Il voulait savoir si toute trace du sacrifice était véritablement effacée, et, toujours, avec une ténacité affectueuse et peut-être cruelle, il ramenait la conversation sur son ami :

— Mais ta mère, Henri, ta mère! qu'a-t-elle pensé de ta retraite?

— Ma mère!... Quand je suis revenu de Chanteloup, elle m'a embrassé comme elle n'avait encore jamais fait. Elle m'a dit : « Bravo, mon Henri! Ton ami t'a rendu un fier service. Je repars à l'instant, et si tu m'en crois, ne me fais pas revenir. » Elle avait raison, la sainte femme. Ce voyage ne lui valait rien, ni à moi non plus. Je m'étais trompé de route en allant au mariage, et, comme elle me connaît bien, elle l'avait vu avant moi. C'est toi, mon Bernard, qui m'as remis dans mon chemin. Je ne l'oublierai pas.

— Dans votre chemin? demanda le marquis. Je ne comprends pas. Quel est votre but, mon cher ami? Que comptez-vous devenir?

— Moi, dit Frumand, c'est bien simple. Je ne ferai rien comme tout le monde. Voilà mon plan. Quand j'essaie de me mettre au moule, je m'en repens toujours. Je ne me ferai pas couper les cheveux en brosse et je vivrai seul, c'est décidé. Soyez tranquille, je ne manquerai pas de travail. L'œuvre sociale me passionne et mes amis, à la façon dont je les aime, me taillent eux-mêmes de la besogne.

— Cela te suffit, Frumand; cela te suffira toute ta vie?

— Je serai le plus heureux des hommes!

Il se tourna vers le marquis, et, un peu monté sans doute, il dit plus bas, en dehors de Bernard :

— Car après tout, le mariage... c'est banal!

Jacques BRET.

UN HÉRITIER PRÉSUMPTIF

LA JEUNESSE

DU ROI CHARLES-ALBERT¹

XIII

Tôt ou tard le reflux ramène le malheureux que le flux a emporté. C'est ainsi que l'opinion, naguère si ardente à crier haro sur le prince de Carignan, se reprenait à crier hosanna. De proche en proche, la réaction en sa faveur gagnait non seulement le Piémont, mais l'Europe.

« J'ai reçu tous ces jours derniers, écrivait Charles-Albert à Sonnaz, le 30 avril 1822, les assurances les plus flatteuses et les plus précises de constant intérêt... »

Ces mots, soulignés à l'original de la lettre que je transcris, se rapportaient à une mystérieuse correspondance que le prince, depuis quelque temps, entretenait avec le général russe Paolucci.

... « Ne faut-il pas quand on se noie se raccrocher à toutes les branches, et crier à l'aide sur tous les tons? écrivait Sylvain, qui, malgré lui, s'associait aux espérances de son maître. Mon prince a trouvé moyen de jeter une ancre de miséricorde dans la Newa. Paolucci, avec qui nous correspondons, nous laisse entrevoir l'appui possible de son empereur... »

C'était à Pise que Charles-Albert avait rencontré Paolucci, alors à l'apogée de sa faveur en Russie. Bien étrange avait été la fortune de ce petit marquis modénais. Seul, Joseph de Maistre l'avait prévue : « C'est une fusée prête à partir, avait-il dit, lorsque Paolucci débarqua à Pétersbourg. » La fusée était partie, et rien n'avait égalé son éblouissant éclat... Paolucci, colonel à son débotté, était, en effet, deux ou trois ans plus tard, lieutenant-général, chevalier de tous les ordres de Russie, gouverneur

¹ Voy. le *Correspondant* des 25 novembre, 10 décembre 1887, et 10 janvier 1888.

de Géorgie et quartier-maître général de la grande armée commandée par l'empereur.

Voilà l'homme dont le prince de Carignan avait réussi à se faire un allié, pour ne pas dire un protecteur... La correspondance de Charles-Albert avec lui ¹ nous est la preuve, hélas ! que lorsqu'on se noie on crie à l'aide sur tous les tons, comme disait Sylvain.

« Mon général, venant d'apprendre l'arrivée de Votre Excellence à Modène, je ne puis résister au désir de vous exprimer la vive reconnaissance dont je suis pénétré pour l'intérêt que vous me portez, écrivait Charles-Albert le 20 mars 1822.

« Ma conduite, je l'espère du moins, me méritera toujours plus votre amitié et me rendra digne de tout ce que vous aurez fait pour moi. Je suis, en tous points, vos excellents conseils. J'ai saisi toutes les occasions possibles d'écrire au roi mon oncle. Je l'ai fait avec les expressions de la plus grande soumission ; si jamais, par le fait de votre bienveillant intérêt, vous désiriez connaître mes lettres, je m'empresserais de vous en envoyer copie... »

Et cette lettre du 6 avril, est encore plus humblement reconnaissante. Paolucci, qui connaissait Charles-Félix, avait évidemment conseillé au prince un sonore *mea culpa* et un acte de contrition parfaite.

« Mon général, les mots me manquent pour vous exprimer le plaisir et la vive reconnaissance dont votre lettre m'a pénétré... J'ai aussitôt profité de vos bienveillants conseils et je prends la liberté de vous faire parvenir la lettre pour Sa Majesté l'empereur de Russie. Si vous la trouvez convenable, j'espère que vous voudrez bien la lui envoyer...

« J'y joins la copie de la lettre que j'écrivis au roi à l'occasion de la fête de Pâques ². Elle est sur le même style que celles que j'écrivis depuis le moment où je fus assez heureux pour vous voir à Pise... »

Ah ! comme disait Joseph de Maistre, il est des demi-martyres qui liment au lieu d'assommer ³.

¹ Ces lettres m'ont été communiquées, comme les précédentes, par le général comte de Sonnaz.

² Voici cette lettre : « Sire, les saintes fêtes de Pâques approchent. Tous mes devoirs, soit de chrétien, soit de neveu à Votre Majesté, m'obligent, à l'approche d'un jour si solennel, de venir supplier Votre Majesté de me pardonner tous les torts que j'ai pu avoir envers elle, en quelque temps que ce soit, en la suppliant d'agréer l'expression de mes plus vifs regrets sur des fautes qu'elle attribuera certainement à une jeunesse inconsidérée, et non à un cœur qui, dans le fond, fut toujours dévoué ; ainsi que le désir sincère dans lequel je suis de tout faire dorénavant pour mériter ses bonnes grâces. » (Archives de Sonnaz).

³ Lettre au comte d'Avary. Saint-Pétersbourg, 1804.

N'était-ce pas le secret de l'humilité désespérée avec laquelle Charles-Albert, après s'être jeté aux genoux de Paolucci, se prosternait aux pieds d'Alexandre ?

« Sire, pouvant me glorifier d'avoir déjà été du nombre des personnes qui furent assez heureuses pour avoir part à la magnanimité de Votre Majesté Impériale, j'ose, dans les circonstances malheureuses où je me trouve, me mettre à ses pieds et la supplier de me soutenir de sa haute protection.

« J'ai prié le général marquis Paolucci, qui connaît parfaitement ma position, de vouloir bien faire parvenir cette lettre à Votre Majesté, non comme une apologie de ma conduite, mais, comme la prière d'un jeune homme, qui, ne cachant pas les torts qu'il a eus, vient en toute confiance implorer le cœur généreux du monarque qui fait la gloire de l'Europe.

« Je suis loin de vouloir entrer dans des détails sur ma conduite. Mon cœur se fie à la grandeur d'âme de Votre Majesté.

« Toutes les démarches du dévouement le plus absolu et de la soumission la plus humble ayant été inutiles auprès du roi mon oncle, je regarde Votre Majesté Impériale comme ma seule espérance, et j'ose me flatter qu'elle ne dédaignera pas m'accorder sa généreuse et puissante protection... »

Le désespoir qui se dissimulait si mal sous la navrante humilité de cette prière était pour émouvoir le grand cœur d'Alexandre. Le rêveur, l'homme sensible, « l'élève de 89 », comme disait le prince Czartoryski, survivaient dans l'empereur. Trente ans de règne n'avaient pas effeuillé ses illusions. Les voix aimées de sa jeunesse murmuraient toujours à son oreille, les grands mots de régénération et de liberté, concert enivrant auquel M^{me} Krudner avait ajouté sa douce note chrétienne... Et voilà que dans l'enfant qui l'implorait Alexandre retrouvait l'être mobile, douloureux, insaisissable qu'il avait lui-même été. Ces ardeurs, ces soubresauts du cœur, ces réveils, ces abattements sans nom de la conscience, que révélait la lettre de Charles-Albert, Alexandre les avait éprouvés. Ses yeux aussi jadis avaient cru à bien des mirages, et le remords trop souvent avait gonflé sa poitrine, pour qu'il n'eût pas pitié. L'empereur et le proscrit étaient nés sous une même étoile ; étoile dont l'apparition, parmi les buées philosophiques et révolutionnaires qui traînaient, à la fin du dernier siècle, sur l'Europe, demeure un inexplicable phénomène.

Comment, en effet, comment et pourquoi les princes venus alors au monde, portent-ils presque tous le stigmatisme du mysticisme le plus exalté ? On dirait d'eux comme d'archaïques figures travesties en rois et en empereurs modernes. Et voilà venir après Alexandre

de Russie, après Gustave IV de Suède, après Charles-Albert de Savoie, voilà venir Frédéric-Guillaume IV de Prusse. Ah! celui-là fut halluciné entre tous ces visionnaires couronnés! Qu'on lise, et l'on en sera convaincu, ses lettres à Bunsen, lettres que vient de publier Léopold Ranke ¹.

Bunsen recevait du prince royal de Prusse, comme Sonnaz du prince de Carignan, les plus extravagantes confidences mystiques ². Qui eût dit jamais que guelfe et gibelin parleraient ainsi la même langue?

Tandis que Charles-Albert rêve de vie ascétique et de quiétisme; Frédéric-Guillaume se croit investi d'une mission providentielle, à remplir de Berlin à Jérusalem... Jérusalem deviendra un siège évangélique, et bientôt Mahomet s'inclinera devant le pape de Berlin.

Puis, à cette imagination princière en délire, il faudra toutes les pompes d'une fantasmagorie liturgique ³. Il lui faudra des chants inspirés, des mélodies, des hymnes, qui feront revivre les temps apostoliques et raviront l'humanité jusqu'au ciel.

« Voilà, écrivait Frédéric à Bunsen, la grande image qui m'est apparue brillante comme le soleil et que je dois contempler sans relâche ⁴. Patience et confiance dans le Seigneur. Voilà la solution de l'entreprise... Quand je pense à cela, je ferme les yeux, je me confonds, je m'écrie : *Vita tua, via nostra, et per sanctam patientiam ambulamus ad te* ⁵... »

A ce songe d'une nuit d'été ⁶, car c'est ainsi que l'halluciné prussien appelle les rêves qui le hantent, Bunsen oppose vainement cette autre vision d'un Hohenzollern empereur d'Allemagne. Et c'est ici que, souverains par la grâce de Dieu, l'Allemand et l'Italien se rencontrent, dans un même effroi surnaturel qui paralyse leurs bras levé vers le fruit défendu.

« ... Les biens dont on dépouille l'Église, écrit Charles-Albert ⁷, portent malheur à qui les acquiert.... Comme lorsqu'un très grand crime est commis, Dieu en punit non seulement l'auteur ici-bas,

¹ *Zur Geschichte Deutschlands und Frankreichs im Neunzehnten Jahrhundert*, von Leopold Ranke. Leipzig. 1887.

² *Aus dem Briefwechsel Friedrich Wilhelms IV mit Bunsen*. Voy. surtout les pages 351, 374, 392, 404. Par une sorte d'ironie, la plupart des lettres de Frédéric-Guillaume sont datées de Sans-Souci.

³ Page 374.

⁴ Page 392

⁵ Lettre du Kronprinz du 24 mars 1840.

⁶ *Der Autor dieses Schreiben bezeichnet es selbst als einen Sommernachtstraum*, (*Zur Geschichte*, etc., p. 392.)

⁷ Ce passage des *Réflexions historiques* se trouve dans les *Ricerche e curiosità di storia subalpina*, p. 258 et 259, article du baron Manno.

mais même offre sur lui à la société des leçons terribles ¹. »

« ... Eh quoi ! répond Frédéric-Guillaume à Bunsen, qui le tente de cette couronne impériale, inventée par le congrès révolutionnaire de Francfort. Quoi ! vous osez offrir à un roi par la grâce de Dieu une couronne qui n'est pas une couronne, mais un cercle de crotte et de terre glaise ; car sachez, Bunsen, que telle est toute couronne qui ne porte pas l'estampille de Dieu ² !... »

Et puis vingt ans se passent : un autre Carignan fait, de Rome, sa capitale ; un autre Hohenzollern ceint la couronne « de crotte et de terre glaise ».

Serait-ce donc ici la justification des théories d'Auguste Comte ? Fallait-il qu'une ère de mysticisme précédât la période de positivisme brutal qui a fait l'Allemagne et l'Italie ? Mais, en cela, comme en tant d'autres choses, mieux vaut laisser là le pourquoi et ne chercher que le comment du phénomène.

N'est-ce pas en jouant aux révolutionnaires, dans ces congrès où, comme disait Chateaubriand, « les princes s'amuse à se partageant quelque peuple », que les successeurs de Charles-Albert et de Frédéric-Guillaume ont répudié les traditions, avec le droit divin de leurs races ? N'est-ce pas au congrès de Paris que l'Italie s'est faite aux dépens de la Papauté ? N'est-ce pas au congrès de Francfort que s'est faite l'Allemagne aux dépens de tant de royaumes légitimes et de tant de royaumes historiques ?

Avec sa merveilleuse intuition de tout ce qui de près ou de loin touchait à la révolution, Joseph de Maistre avait d'avance marqué du signe de la bête l'œuvre de tous ces congrès, « où, disait-il, les princes croient pouvoir en faire d'autres sans femmes.

« Il serait bien à désirer, ajoutait le terrible Savoyard, que l'on en revienne aux anciennes idées suivant lesquelles, pour faire un prince, il faut qu'un prince et une princesse viennent dans l'église promettre de nous en donner un. Toute autre manufacture doit être déclarée nulle ¹. »

Or qu'était, sinon une nouvelle manufacture de princes ce congrès qui allait s'ouvrir à Vérone ? François IV comptait bien y faire reconnaître ses droits, quand heureusement, et en cela fidèle aux traditions préconisées par Joseph de Maistre, le prince de Carignan gagna de vitesse M. de Metternich et le duc de Modène pour garnir les marches du trône.

¹ Lettre de Potsdam, 13 décembre 1848 (*Zur Geschichte*, etc., p. 493-494.)

² Le roi va jusqu'à prétendre que cette couronne a une odeur de charogne (*Ludgergeruch*), qu'elle tient de la révolution de 1848 (*Zur Geschichte*, etc., p. 494.)

³ *Correspondance diplomatique*, vol. II, p. 217.

« Nous jetons, grâce à Dieu, un terrible bâton dans les roues de François IV, écrivait joyeusement Sylvain à son frère. Notre princesse est grosse. Puisse le petit camarade que nous attendons en novembre nous arriver un rameau vert dans le bec!...

« Décidément le congrès se tiendra à Vérone; le grand-duc s'y rendra pour plaider la cause de son gendre. Il semble fort ému, non seulement comme beau-père, mais encore comme souverain italien, à la perspective de voir mon prince déshérité. En effet, il ne pourrait plus être question d'équilibre en Italie, si, passant à François IV, le royaume de Sardaigne se trouvait tout à coup agrandi des duchés de Modène, de Massa et de Reggio. »

Le péril signalé par Sylvain était si évident, que Paolucci avait eu beau jeu à en convaincre l'empereur Alexandre. Malgré la confiance qu'il affectait pour M. de Metternich, le czar semblait dores et déjà acquis au prince de Carignan.

« Ce que vous avez la bonté de me mander de Pétersbourg m'a infiniment tranquilisé, écrivait Charles-Albert à Paolucci, car je n'ignore pas ce qui va se machinant. L'empereur de Russie est un modèle de justice et d'équité, ce qui me persuade que l'intrigue échouera toujours auprès de lui, et que je n'aurai qu'à remercier Dieu de m'avoir donné un aussi auguste et aussi vénérable protecteur.

« L'intérêt que vous voulez bien me porter, mon général, me fait prendre la liberté de vous annoncer la grossesse de la princesse qui est actuellement dans son cinquième mois. J'espère que la venue des souverains en Italie me procurera bientôt le bonheur de vous exprimer mes sentiments de vive gratitude. »

On l'a dit, l'espérance est un premier bonheur qui en attend un autre. L'empereur de Russie, peu de temps après, partait en effet pour l'Italie; Charles-Albert tout heureux, en donnait la nouvelle à Sonnaz.

« Alexandre est parti hier de Pétersbourg pour Vienne, dans l'intention de se rendre au congrès, qui, suivant les dernières nouvelles russes, se tiendra à Vérone, et, suivant les nouvelles autrichiennes, à Vienne. Dans tous les cas, le congrès aura lieu, *va bene, tutto bene...* »

Le 3 septembre, c'était une nouvelle lettre à Paolucci :

« Dans l'espérance que vous accompagnerez Sa Majesté en Italie, je vous adresse cette lettre à Vienne pour vous exprimer la reconnaissance que je vous ai de la réponse si bienveillante que l'empereur a daigné me faire. Un témoignage aussi flatteur de la protection d'un monarque aussi justement célèbre et vénéré est une chose bien précieuse pour mon cœur et qui compense presque tout ce que j'ai eu à souffrir.

« Le grand-duc mon beau-père va se rendre également au congrès ; il est à mon égard dans les dispositions les plus favorables. Il en sera puis de moi ce que bon il semblera au Seigneur. »

La résignation que le prince exprimait en si médiocre français, allait être cependant mise à une épreuve que tout son pessimisme ne pouvait prévoir.

« J'ai cru, écrivait Sylvain le 26 septembre, que le beau dévouement de la Russie, de l'Angleterre, de la France à nos intérêts allait devenir inutile. Nos deux petits princes, né et à naître, ont pensé à s'en aller de compagnie dans un monde meilleur.

« Le feu a pris au berceau du petit Victor ; sans le dévouement de sa nourrice, il eût bien certainement péri. Celle-ci est brûlée jusqu'aux os. L'accident a eu lieu sous les yeux de la princesse. Si elle n'a pas fait une fausse couche, si nous en sommes quittes pour la peur, c'est miracle. »

L'honnête Sylvain bien certainement n'eût pas ainsi crié au miracle, si l'accident avait eu les suites que lui prête la légende. Car la légende raconte que ce jour-là l'enfant royal fut brûlé dans son berceau. Elle dit encore qu'un autre enfant, celui de la nourrice, fut substitué au petit mort, et que l'enfant substitué a régné sous le nom de Victor-Emmanuel.

Entre Charles-Albert et son successeur, les dissemblances morales et physiques furent infinies, il est vrai. Il est vrai aussi que le roi traita toujours son fils avec une sévérité qui marquait un invincible éloignement. Il est vrai encore que l'homme qui avait à Turin toute la confiance de Charles-Albert ne contredisait pas l'histoire de la substitution. Il est vrai enfin que le baron Ricasoli risqua un jour ce mot : « Il n'y a plus qu'un vieux jardinier qui ait été témoin de ce qui s'est passé lors de l'incendie. » Mais sont-ce là des preuves ?

Comment admettre que la princesse, cette vraie sainte, se soit prêtée à une substitution ? Comment admettre que cette substitution se soit faite à l'insu de cette vraie mère ? Et puis, comment, surveillé par M. de Metternich et par le duc de Modène, le prince eût-il risqué de leur fournir, contre lui, une arme aussi terrible, à la veille du congrès ¹ ?

¹ Il n'existe, dans la correspondance de Charles-Albert avec Sonnaz, que ce billet fort court à propos du tragique événement dont il vient d'être parlé :

« J'éprouve une bien vive satisfaction à vous donner des nouvelles de Victor. Il est presque entièrement guéri. Je suis persuadé de toute la part que vous avez prise à notre malheur. Ne pouvant vous écrire moi-même dans le premier moment, j'avais chargé Costa de vous donner des nouvelles. »

La nourrice, nommée Thérèse Zanotti-Rasca, ne survécut pas à ses

« Le congrès qui va s'ouvrir à Vérone, écrivait-il au comte d'Auxers ¹, sera pour moi une époque bien intéressante, puisqu'elle fixera ma destinée...

« Quoi qu'il arrive, n'ayant d'autre désir que celui d'acquérir un jour le paradis et de me conserver ici-bas l'estime d'un petit nombre d'amis tels que vous, je saurai prendre mon parti avec la fermeté d'un homme qui n'agit qu'avec des sentiments supérieurs et qui connaît le monde par un apprentissage que je crois assez sévère. »

XIV

Don Nero Corsini, qui avait accompagné le grand-duc de Toscane, comme ministre plénipotentiaire à Vérone, jugea bientôt à la façon dont s'ouvrait le congrès, que l'affaire du prince devait se mener tout autrement que ne se conduisent d'ordinaire les négociations diplomatiques. Corsini se mit à plaider la cause de Charles-Albert en dehors des séances. L'occasion s'en multipliait à souhait. Ce n'étaient que plaisirs à Vérone. On eût dit une fête d'adieu que se donnait la vieille Europe diplomatique.

Souverains et ministres avaient amené leurs femmes. L'impératrice d'Autriche, la reine de Sardaigne, la duchesse de Modène, la duchesse de Toscane, tenaient leur cour à Vérone. Il n'était pas jusqu'à Marie-Louise qui ne fût là. C'étaient encore la comtesse Volkousky, M^{me} de Montmorency, la princesse de Lieven; enfin l'on voyait, comme des satellites, graviter autour de leurs rois et de leurs empereurs, tous les ministres, tous les ambassadeurs du monde, présidés par Metternich.

C'était, de Wellington à Pozzo, de Pozzo à Bernstorff, de Bernstorff à Chateaubriand, que Corsini, parmi les fêtes qui se succédaient, allait plaidant les circonstances atténuantes pour son prince. Il parlait de sa grande jeunesse, de son inexpérience. Corsini ne

blessures. Charles-Albert fit une pension à son mari et pourvut généreusement à l'avenir des enfants qu'elle laissait. On plaça, en 1860, au Poggio imperiale, dans la chambre où avait eu lieu l'événement, une plaque commémorative avec cette inscription :

ICI VICTOR-EMMANUEL DE SAVOIE ENCORE ENFANT,
MENACÉ DE PÉRIR DANS UN INCENDIE,
FUT SAUVÉ PAR LE GÉNÉREUX DÉVOUEMENT DE SA NOURRICE
QUI,
EN SE SACRIFIANT,
ASSURA
LES FUTURES DESTINÉES DE L'ITALIE.

¹ 6 octobre 1822. Lettre publiée par Domenico Berti.

blâmait pas la sévérité de Charles-Félix, mais il laissait entendre que la conduite si correcte de Charles-Albert depuis bientôt deux ans méritait qu'on oubliât ses torts, si vraiment il en avait eu.

Le vicomte de Montmorency et M. de Chateaubriand se prêtèrent les premiers aux vues de Corsini. Et, en cela, ils se conformaient aux instructions de M. de Villèle, qui avait toute raison de craindre une excessive ingérence de l'Autriche en Piémont¹.

Les plénipotentiaires français voyaient cependant quelque danger à froisser les susceptibilités de Charles-Félix. Ils convinrent donc avec Corsini que l'affaire continuerait à se traiter comme une simple affaire de famille jusqu'à ce que le terrain fût suffisamment préparé. Le grand-duc de Toscane se chargerait alors, non comme souverain, mais comme beau-père, d'obtenir le pardon du prince de Carignan². Pour Corsini, c'était beaucoup que de s'être ainsi ménagé les diplomates français, mais il restait à gagner non le czar lui-même, qui était tout acquis, mais les conseillers du czar. Les travaux d'approche, heureusement, avaient été si bien menés par Paolucci, que le 15 novembre suivant Corsini pouvait écrire à Fossombroni : « J'ai la certitude que les trois plénipotentiaires russes Nesselrode, Pozzo et Tattistcheff sont dores et déjà acquis au prince de Carignan. »

Le 25 novembre Corsini pouvait ajouter : « Il résulte de mes renseignements qu'il a été question de l'affaire du prince entre Sa Majesté l'empereur de Russie et le roi Charles-Félix. Il semble que, chez ce dernier, les bonnes dispositions s'accroissent. Le retour à Vérone de Son Altesse le grand-duc de Toscane devient infiniment désirable pour rassurer plus encore le roi sur les bonnes dispositions du prince et pour hâter une réconciliation qui, maintenant, est regardée comme très importante par les principaux souverains réunis ici. »

Mais l'événement qui retardait le retour du grand-duc était peut-être plus utile que ne l'eût été sa présence à Vérone.

« Que mon vieil ami, le comte de Sonnaz, écrivait Charles-Albert

¹ Il était dit dans ces instructions : « D'autres difficultés s'élèveront sur le retour du prince de Carignan. Sans croire à toutes les vues d'ambition que l'on peut supposer à la cour de Vienne, on a lieu de penser qu'elle désirerait que le prince de Carignan restât éloigné, parce que l'espèce de vague et d'indécision qui s'attacherait à son existence, sans nier positivement la légitimité de la succession, laisserait à l'Autriche un haut degré d'influence en Piémont et pourrait, dans l'avenir, la mettre en l'état d'imposer au prince de Carignan des conditions assez dures. » (Chateaubriand, *Congrès de Vérone*, p. 49).

² Dépêche de Corsini à Fossombroni, 17 novembre 1822.

le 16 novembre 1822, apprenne de moi-même la naissance de mon second fils. Hier au soir, vers dix heures, après de très fortes souffrances, la princesse est accouchée d'un très gros garçon que le grand-duc tiendra aujourd'hui sur les fonts baptismaux, et qui se nommera par conséquent Ferdinand. Cette bonne Thérèse est maintenant dans l'état le plus satisfaisant. C'était hier la fête de mon patron, le bienheureux Albert, je suis persuadé que c'est lui qui m'a obtenu cette grâce du Seigneur, grâce que j'apprécie comme je le dois... »

Oui, car, pour Charles-Albert, le petit prince arrivait comme un intercesseur auprès de Charles-Félix à l'heure où le vieux roi sans enfants voyait l'Autriche tendre plus effrontément que jamais les mains vers sa couronne.

Imaginez que M. de Metternich avait osé demander au roi de traduire le prince de Carignan comme un accusé devant le congrès. Ah! cette fois, le vieux sang de Savoie s'était révolté.

« Ou Bubna ou Metternich m'ont mal compris. Jamais je n'ai entendu que l'on empiétât sur mes droits de juger un prince de mon sang, écrivait Charles-Félix indigné; j'ai protesté qu'il n'était ni convenable ni même décent que je me fisse l'accusateur de mon neveu devant le congrès. »

Cette fière attitude de Charles-Félix n'était pas cependant pour rendre avec lui les négociations plus faciles. Le comte de la Tour, qui l'avait accompagné comme plénipotentiaire à Vérone, l'avouait à Corsini. Les pourparlers se multipliaient donc sans aboutir, lorsque tout à coup on vit arriver à la rescousse l'allié le plus inattendu.

C'était M. de Metternich.

Comme ces habiles qui, pris en flagrant délit, se mettent à crier au voleur, M. de Metternich, maintenant, menaçait les puissances d'une abdication immédiate de Charles-Félix, si elles ne se prêtaient pas à une réconciliation avec son neveu. Tel était du moins le sens d'une note que le chancelier autrichien avait déposée sur la table du congrès¹.

Corsini, qui avait flairé l'évolution, se hâta d'accourir.

« Je commençai, raconte-t-il à Fossombroni, et comme entrée en matière, par annoncer au chancelier la naissance du second fils de M. le prince de Carignan. Je lui exprimai l'espérance que la venue de cet enfant influencerait heureusement sur les destinées de son père. La situation de celui-ci, disais-je, me semble politiquement aussi funeste pour le Piémont qu'elle est désolante pour le prince lui-même.

¹ Cette note existe dans les archives diplomatiques de Londres.

« M. de Metternich se prêta volontiers à la conversation. Il voulut bien me dire que, depuis l'arrivée du prince en Toscane, sa conduite avait été irréprochable; il ajouta que la question étant toute politique, son maître entendait que les droits de M. le prince de Carignan fussent respectés ¹. »

Cette dépêche tomba comme un rayon de soleil dans le ciel si sombre de Florence. Tout naturellement le prince et ses amis, attribuèrent un si heureux changement, dans les vues du cabinet autrichien, à l'influence du czar.

« Le grand-duc qui a déjà été à Vérone va y retourner, écrivait Charles-Albert à Paolucci. Il est parfait pour moi, et je suis absolument dans l'attente. Aussitôt que je saurai quelque chose, vous pouvez vous figurer l'empressement que je mettrai à vous le faire savoir.

« Je serais bien heureux de pouvoir me présenter enfin à l'empereur de Russie. Je voudrais qu'il ne dépendît que de moi d'aller déposer à ses pieds l'hommage de ma reconnaissance ². »

Cette lettre est la dernière, datée de 1822, qui se trouve ici au dossier du prince de Carignan. Sa correspondance reprend, moins lugubre, avec l'année nouvelle :

« Vous êtes bien aimable, cher Sonnaz, de me dire de si jolies choses, et que j'apprécie d'autant plus, que j'ose me flatter que le prince n'est pour rien dans vos sentiments, mais que vous considérez seulement en moi, don Carlo. Aussi, permettez, cher ami, qu'en vous embrassant je vous exprime tous mes remerciements unis aux expressions de mon amitié, aussi vive qu'inaltérable...

« Quant à ce qui se passe au Congrès, c'est encore lettre close. Je n'ai rien à vous annoncer, ajoute-t-il avec tristesse, non rien, rien... »

Entre temps, d'innombrables princes, et, parmi ceux-là, le roi de Prusse avec ses fils, traversaient Florence pour s'en aller à Vérone.

« J'ai vu ces deux jeunes gens écrivait Charles-Albert, j'ai été enchanté de faire leur connaissance. Ce sont, l'aîné surtout, de charmants princes. »

Or l'aîné était ce Frédéric-Guillaume dont je parlais tout à l'heure. Et niera-t-on qu'il n'y ait d'étranges affinités dans les âmes, quand elles sont créées pour affronter les mêmes douloureuses destinées?

Quoique le jour en fût lointain encore, le prince allemand devait voir ce que le prince italien avait vu déjà; la foule hurlante sous

¹ Dépêche du 18 novembre 1822.

² 28 novembre 1822.

ses fenêtres. A lui aussi la foule en délire devait arracher une constitution. N'est-ce pas que cette sympathie foudroyante pour son émule en mysticisme est curieuse chez Charles-Albert, à l'ordinaire si froid et si réservé? Il semblait d'ailleurs se désintéresser moins alors de ce qui se passait autour de lui.

« Vous paraissez, écrivait-il à Sonnaz, le 30 janvier 1823, vous plaindre du carnaval de Turin. Pour le nôtre, il est on ne peut plus brillant, et si l'on ne mourait d'ennui ici, on y mourrait de plaisir. Nous sommes dans l'attente d'un magnifique bal masqué que le prince Borghèse doit donner dans quelques jours. La grande-duchesse fait une mascarade superbe pour cette fête. Elle représentera, avec le grand nombre de personnes qui l'accompagneront, le mariage de Pierre, fils de Laurent le Magnifique. Les costumes sont extrêmement brillants. Je vous dirai de plus, pour votre règle, que le susdit Laurent le Magnifique sera représenté par mon individu. Clarice Orsini, sa femme, par la grande-duchesse. Mon beau-père deviendra mon fils Pierre, sa femme représentera la future dudit Pierre; ma femme à moi et ma belle-sœur Louise représenteront mes sœurs Nanine Ruxellai et Bianca Pazzi. Il y aura Opizzone, Nero Polizziano et ainsi de suite. Nous serons quinze ou vingt personnes travesties en gens célèbres. Je vous prie de croire aussi que les vers ne seront pas épargnés en cette circonstance. Enfin on se promet beaucoup de plaisir. »

Mais le prince n'eût pas été lui-même, s'il n'avait terminé sa lettre sur une note douloureuse.

« *Infelice don Carlo*, ajoute-t-il en regardant tristement en arrière, je ne croyais plus devoir me masquer! Le dernier bal où j'allai ainsi fut chez M^{me} de Rémusat, il y a de cela quinze ou seize ans. Enfin... je me console en répétant : *È mondo, è mondo!*... »

Oui, c'était là le monde, et le pauvre prince de vingt-quatre ans, eût plus tristement encore répété sa phrase, si il avait vu, à cette heure même, le dessous des cartes qui se jouaient à Vérone; là aussi, il y avait des masques, et ceux-ci, certes, bien différents des visages.

Pendant qu'officiellement, M. de Metternich semblait, comme je l'ai dit, prendre les intérêts du prince, il s'employait officieusement et de son mieux à raviver contre lui toutes les défiances. Il fallait, effectivement, pour que le congrès entrât dans ses vues, que le pardon de Charles-Félix ne pût ressembler à la réhabilitation d'un innocent; il fallait, bien au contraire, que, dûment convaincu de rébellion, Charles-Albert demeurât un épouvantail pour l'Europe. En cela, le chancelier ne faisait que poursuivre une politique inaugurée en 1812, et continuée dès lors sans défaillance.

« Il est certain, écrivait-il, à Zichy ¹, que lorsque l'héritier présomptif du trône a eu la faiblesse de se laisser entraîner à jouer un rôle aussi compromettant pour sa personne et pour son pays, il est permis aux amis de la monarchie de redouter le moment où la Providence l'appellera à régner. On conçoit la crainte presque générale qu'ils doivent éprouver en pensant que M. le prince de Carignan, en montant sur le trône, deviendra vraisemblablement le jouet des factions et des partis et que son règne sera probablement l'époque de nouveaux troubles intérieurs ². »

Les insinuations du chancelier avaient porté leur fruit, à en juger par une lettre de Wellington ³ à Canning.

« Vous recevrez, écrivait Wellington, ci-inclus, un document confidentiel que m'a fait tenir le prince de Metternich. Il expose d'une façon assez habile et satisfaisante ⁴ le cas du prince de Carignan. Bien que j'estime qu'il soit hors de doute que le prince de Carignan ait joué le principal rôle soit dans les causes, soit dans les actes de la dernière révolution en Piémont, je crois cependant qu'il n'en est pas une preuve légale suffisante pour que le prince soit condamné si l'on voulait absolument lui faire son procès. Il serait par conséquent désirable que Sa Majesté Sarde le considérât comme l'héritier du trône, le reçut à sa cour et le traitât en conséquence. J'exprimerai cette opinion au ministre de Sardaigne quand je le verrai ⁵. »

Comme la France, comme la Russie, comme la Prusse, l'Angleterre se prononçait donc en faveur du proscrit, et M. de Metternich en était réduit, devant cette unanimité des puissances, à feindre lui aussi un vif désir de conciliation. Mais, s'il ne pouvait désormais empêcher Charles-Albert de monter sur le trône, c'était pieds et poings liés qu'il voulait l'y asseoir.

Et, dans le fait, à la séance du congrès, où, sur l'initiative du grand-duc de Toscane, tous les souverains groupés autour de Charles-Félix, le suppliaient, au nom des grands intérêts de la légitimité, d'accorder au prince de Carignan son plein et entier pardon, on vit M. de Metternich se lever à son tour et demander,

¹ Dépêche du 6 décembre 1821.

² *Curiosità e ricerche*, etc. faciocolo, XVIII, p. 508.

³ Wellington avait été nommé plénipotentiaire, à Vérone, en remplacement de lord Londondery, qui s'était suicidé au moment de partir pour le congrès. Cette mort du plus intime confident de sa politique avait été, pour le prince de Metternich, un infini chagrin.

⁴ *A very able and satisfactory statement of the prince de Carignan.*

⁵ Dépêche de Vérone, 29 octobre 1822. Voy. Gervinus, *Histoire du dix-neuvième siècle, depuis les traités de Vienne*, traduite de l'allemand, t. XI, p. 79, Paris, 1866.

au nom de ces mêmes intérêts, que l'Europe prit des garanties contre le futur roi de Sardaigne ¹.

Peu importait au ministre autrichien, pour parfaire son œuvre de haine, de mentir aux théories absolutistes de toute sa vie et d'attenter à ce libre arbitre royal dont il se proclamait le champion. Il osa proposer un protocole par lequel le prince, aliénant à jamais son initiative souveraine, s'engagerait à maintenir, telles qu'il les trouverait en montant sur le trône, les bases et les organes de son futur gouvernement. Charles-Félix accéda à la proposition du chancelier. Il croyait abriter ainsi à jamais le Piémont contre l'idée révolutionnaire qu'il incarnait toujours dans le prince de Carignan.

Satisfaites d'un demi-succès, la France et la Russie se turent. Mais, respectueuse de toutes les libertés, ou plutôt trouvant son intérêt à se montrer telle, l'Angleterre protesta. Avec des expressions qu'on est étonné de trouver dans un document diplomatique, elle cria malheur !

... « J'ai démontré, écrivait Wellington à Canning, j'ai démontré au prince de Metternich la fatalité d'un tel arrangement.

« Je ne crois pas, ajoutait-il, que j'aie fait sur lui la moindre impression ². »

Le mot de fatalité était prophétique.

XV

Mais les griffes de cette fatalité qui devait étreindre Charles-Albert toute sa vie semblaient alors se relâcher un peu. Pauvre prince ! ah ! qu'il allait noblement, malgré ses meurtrissures, employer ce répit !

¹ Voy. *Despatches, correspondance and memoranda of field Marshal Arthur duke of Wellington vol. the first*, London, 1867.

² Vérone, 29 novembre 1822. Au R. H. Georges Canning.

Monsieur,

Pour ce qui regarde le prince de Carignan, le prince de Metternich a le projet de proposer que le roi lui rende sa faveur, ce qu'il (Charles-Félix) est certainement libre de faire ou de ne pas faire. Mais la condition serait que le prince promette que, s'il monte sur le trône, il gouvernera selon les lois existantes et ne fera aucun changement sans le consentement des autorités constituées en Piémont, en Savoie ou à Gènes. J'ai démontré au prince de Metternich la fatalité d'un pareil arrangement (*the fatality of such an arrangement*) et les fausses interprétations et rapports qu'il occasionnerait. Mais je ne crois pas que j'aie fait la moindre impression sur lui. J'ai, etc.

Signé : WELLINGTON.

Pour lui, et pour son entourage, il devenait évident que le congrès de Vérone, comme les congrès de Troppau et de Laybach, serait, à brève échéance, suivi d'une guerre. La France avait imprudemment soulevé la question espagnole; mais, il était à croire que, une fois engagé, Louis XVIII ne reculerait pas devant les protestations de l'Angleterre et les criailles de l'Europe libérale.

« Voilà la guerre possible, écrivait Sylvain; c'est le ciel ouvert devant nous. Puissent nos bienheureux patrons, comme dit mon prince, nous mériter la grâce d'y entrer...

« Tous les Anglais d'ici et leurs amis les libéraux italiens écumant à l'idée d'une intervention possible de la France en faveur de Ferdinand VII. Ils jurent qu'au premier coup de canon l'Angleterre prendra fait et cause pour les Cortès. Ils se poulèchent d'aise comme des hyènes, à la perspective d'un triomphe pour la canaille espagnole. A les entendre, on reverra les hauts faits de Saragosse... Ah! que tout cela ne serait pas, cependant, pour retenir mon prince, s'il pouvait obtenir, le cas échéant, la permission de monter à cheval. »

Les événements qui réveillaient ainsi les instincts guerriers de Sylvain et de son maître prouvaient, hélas! que la révolution est incompressible comme l'eau. Refoulée en Italie, elle jaillissait en Espagne.

Le 1^{er} janvier 1820, Riego et Quiroga relevaient, comme on dit là-bas, la pierre de la Constitution¹. De proche en proche, l'insurrection gagnait l'Andalousie, la Navarre, l'Aragon, et deux mois ne s'étaient pas écoulés que Ferdinand VII se voyait réduit à jurer obéissance à cette constitution maudite que ressuscitaient les Cortès.

Les retours offensifs et les honteuses retraites de ce malheureux prince, qui, le matin, rêvait d'un coup d'État et qui le soir applaudissait les émeutiers assassinant ses soldats, seraient trop tristes à rappeler. Le récit des négociations qui précédèrent l'entrée des troupes françaises en Espagne serait de même inutile ici. Il me suffira de dire que, dans les premiers jours de février 1823, Ferdinand était prisonnier des Cortès, et que, de l'autre côté des Pyrénées, cent mille hommes de troupes superbes attendaient, l'arme au pied, l'ordre d'aller le délivrer.

Ah! poignantes étaient pour Charles-Albert les heures qui s'écoulaient sans lui apporter la permission, par deux fois demandée, de rejoindre M. le duc d'Angoulême...

¹ Cette locution venait de ce qu'en 1812, chaque village avait été obligé de dresser sur sa place principale une pierre carrée portant les articles de la Constitution.

« Vous prononcez, écrivait-il à Sonnaz, le 24 février 1823, le mot de patience. C'est là une expression qui sort souvent de ma bouche. Si ma mémoire est fidèle, j'ai écrit deux lettres au roi pour lui demander d'aller, comme volontaire, faire la campagne contre les constitutionnels espagnols. Je n'ai point encore de réponse, mais, vous savez, mon cher ami, que l'espérance est la dernière chose qui reste au fond d'un cœur en proie aux vicissitudes de la fortune. Je serais vraiment bien affligé, si je devais encore, dans cette circonstance, faire répéter le mot de patience aux échos de ces parages ¹... »

A cette même date du 24 février, et comme un de ces échos dont parlait le prince, Sylvain disait : « Voilà la guerre qui va faire courir les galants. Si pardonnés que nous soyons, il est clair, que de longtemps on ne voudra pas de nous en Piémont. Que l'on nous permette au moins alors d'aller promener notre ennui en Espagne. Le prince le demande inutilement par tous les courriers; il a été jusqu'à offrir de faire cette campagne incognito. Ne serait-ce pas le cas pourtant de l'envoyer au pays des autodafés brûler ce qu'on l'accuse d'avoir si passionnément adoré?... »

« En attendant, il a l'ennui de plus en plus séraphique, et quelques horions me paraîtraient bien utiles pour le ramener ici-bas. »

« Ce serait, je l'avoue, écrivait, en effet, Charles-Albert à Sonnaz, le 28 mars 1823, ce serait, pour moi, une bien douce et vraie jouissance de vous revoir. Mais, grâce à Dieu, je me suis mis maintenant au-dessus de toutes les péripéties de la vie humaine. Je ne saurais assez remercier le Seigneur des malheurs dont il m'a environné depuis mon berceau. Par là, il m'a fait entendre ce qu'est l'homme, ce qu'est le monde, ce qu'est la vie ici-bas... »

« Quand on souffre on croit que tout est fini, mais vienne un peu de bonheur, et tout recommencera ! »

La permission tant désirée de partir pour l'Espagne arrivait enfin. Si Charles-Félix l'avait longtemps fait attendre, c'est qu'il voulait que le prince, par l'insistance de ses démarches, se compromît à tout jamais vis-à-vis de la révolution.

« ... Depuis qu'il tient sa bienheureuse permission, mon prince est à lier, écrivait Sylvain; elle nous est arrivée avant-hier; hier déjà nous quitions Florence, toujours courant. Nous sommes à Livourne, espérant rejoindre à temps M. le duc d'Angoulême. Il serait par trop triste vraiment de n'arriver que pour mettre le sable sur l'écriture. »

¹ 24 février 1823.

« Je suis à Livourne, écrivait de son côté le prince au chevalier Barbania ¹, le 29 avril 1823, et j'ignore si le roi a cru convenable, vu surtout le nombre des personnes qui doivent m'accompagner, de mettre quelques sommes à ma disposition. Dans tous les cas, je vous prie d'assurer sur mes biens celles dont vous aurez à me faire l'envoi. Je vous prévien que j'ai pris 24 000 francs chez le banquier de Florence, et vingt autre mille chez son correspondant à Livourne. Je me suis fait de plus donner des lettres de crédit, car, vous concevez que j'aurai de fortes dépenses à faire, surtout, pour me monter en chevaux et en équipages.

« Je vous prie, en attendant, de m'envoyer deux paires d'écaillés d'épaulettes, quatre garnitures de boutons et le galon nécessaire pour garnir trois chapeaux, car, je me trouve avec un seul uniforme et un seul frac. »

Heureusement, pour le prince, heureusement surtout pour Sylvain, qui, dans la bousculade de ce départ, cumulait les fonctions de secrétaire, de majordome et d'aide de camp, la frégate qui devait conduire Charles-Albert à Marseille, arriva avec deux ou trois jours de retard. Ce répit permit à Sylvain de compléter tant bien que mal, l'équipage de son maître.

« Mais, dit-il, voilà qu'on nous signala enfin la frégate. C'était le *Commerce-de-Gênes*, commandée par le capitaine Wright. Wright, n'ayant su qu'en mer l'objet de sa mission, n'avait, à bord, rien de ce qui fallait pour la remplir convenablement. Il employa presque une journée à s'approvisionner; cela au grand désespoir de Monseigneur qui se fût embarqué avec un biscuit dans sa poche. Les plus longues journées finissent heureusement, nous levâmes l'ancre le 2 mai, si j'ai bonne mémoire.

« De Livourne à Marseille notre traversée fut magnifique. Le quatrième jour nous arrivions sur rade, toutes voiles au vent. C'était là paraît-il une manœuvre remarquable, car elle nous valut une multitude de curieux, soit sur les môles, soit dans de petites embarcations qui vinrent graviter autour de nous.

« Une d'elles nous amena le chevalier Isasca, mon camarade à l'état-major général, avec le chevalier de Robilant, deuxième écuyer du prince et qui devait être de notre partie en Espagne. Par je ne sais quelle circonstance, le général marquis de Faverges, qui, sous couleur de premier aide de camp, devait prendre auprès du prince le rôle de gouverneur, manquait seul au rendez-vous.

« Nous débarquâmes presque aussitôt au milieu d'une foule immense. Les têtes provençales, exaltées à leur ordinaire, nous

¹ Surintendant de la maison du prince.

avaient ménagé des cris de joie et des vivats à étourdir. Je me couvris, entre autres, d'un portefaix qui nous suivit pas à pas en criant d'une voix formidable : « Vive le prince de Carignan quand même ! » Pourquoi ce quand même ? je n'ai pu deviner s'il faisait allusion à la conduite du prince lors des derniers événements de Piémont, ou, si notre hurleur protestait contre la campagne que nous allions faire.

« Le préfet, M. de Villeneuve et le général, dont le nom m'échappe, vinrent saluer Monseigneur chez le consul sarde où il était descendu. La rue était obstruée de curieux, et il fallut plusieurs fois, pour les satisfaire, que le prince se montrât à la fenêtre.

« Cependant, j'avais achevé de prendre mes dernières dispositions. Je m'étais approvisionné d'une lettre de crédit sur M. Bricogne, le payeur général de l'armée française ; j'avais donné de la part du prince une boîte d'or avec diamants au capitaine Wright et 3000 francs à son équipage ; j'avais acheté une voiture et m'étais muni de cinquante rouleaux de 1000 livres. Enfin, le soir même de notre débarquement à Marseille tout était prêt et nous pouvions partir à dix heures.

« La suite du prince se composait de trois officiers et de six serviteurs, le tout dans trois voitures. Nous courûmes nuit et jour jusqu'à Bayonne sans nous arrêter plus de temps qu'il n'en fallait pour changer de chevaux. A Nîmes, cependant, la halte fut de deux heures, parce que Son Altesse Royale M^{me} la duchesse d'Angoulême, qui s'y trouvait, voulut absolument donner à dîner au prince.

« Cette course désordonnée ne pouvait avoir pour nous d'autre intérêt que de nous rapprocher des frontières d'Espagne. Mais, par une vraie malchance, quand enfin nous atteignîmes la Bidassoa, ce fut pour y être arrêtés. Le passeport du prince était au nom du marquis de Montenero ; or jamais le commandant du poste français ne voulut comprendre que le marquis de Montenero et le prince de Carignan ne faisaient qu'une seule et même personne. Il fallut discuter, parlementer : Dieu sait si nous n'aurions pas été réduits à rebrousser chemin jusqu'à Pise sans l'intervention du docteur Silvano, médecin piémontais, attaché à l'état-major de M. le duc d'Angoulême, et qui se porta caution de l'identité de mon patron.

« A Tolosa, nous saluâmes, en courant, le prince de Hohenlohe. Nous visitâmes, non moins vite, la magnifique cathédrale de Burgos. Le prince et le chevalier Isasca, en quittant cette dernière ville, furent emportés par leur attelage de mulets vicieux au point de nous donner les plus vives inquiétudes.

« Nous rejoignîmes enfin M. le duc d'Angoulême à Aranda. Il y avait treize jours et douze nuits que nous avions quitté Pise !

« Son Altesse envoya aussitôt le chevalier Isasca demander une audience au prince généralissime. Elle lui fut accordée sur-le-champ. Puis nous passâmes aux mains de M. le duc Des Cars, maréchal général des logis, qui nous assigna de forts bons gîtes.

« A peine installés, nous vîmes arriver deux très beaux chevaux que M. le duc d'Angoulême envoyait au prince. Mais il en fallait aussi pour nous et pour nos gens. Le grand quartier général vint, aimablement, à notre aide, et le soir même de notre arrivée, nous avions au rang dix chevaux de selle et six mulets. Le prince et Isasca, ce soir-là, dinèrent chez le duc d'Angoulême; Robilant et moi chez le général Bordessoulle, qui commandait la réserve. Dès l'aube, le lendemain, nous montions à cheval pour commencer nos marches avec le grand quartier général.

« M. le général Bordessoulle, à qui nous avons provisoirement à faire, était un homme bon, obligeant, empressé d'être agréable autant qu'il était commun. A cause de cela, peut-être, mon prince répondit si mal aux avances qui lui étaient faites, que bientôt nous n'eûmes plus avec le général d'autres relations que des relations de service.

« Notre étape le premier jour fut, comme toutes celles qui suivirent, de 10 à 12 lieues de France. Le gîte qui échut, ce soir-là à mon prince, se composait d'une pétrière dans une écurie. Comme camarades de chambrée, il eut deux gros cochons qui, fort émoustillés le lendemain matin par la diane, se mirent à jouer entre eux si gaïement, qu'on fut obligé de les chasser. Ils ne s'exécutèrent cependant qu'après avoir plusieurs fois franchi l'espèce de lit où, sans doute, mon jeune seigneur avait fort mal dormi.

« Ce fut à Alcobendas, à deux ou trois étapes seulement de Madrid que le général de Faverges nous rejoignit enfin. Son arrivée me fit grand plaisir. J'espérais, vu sa haute réputation militaire, qu'il prendrait sur notre prince un grand ascendant et qu'il lui ferait faire belle et bonne figure. »

Faverges, dont parle Sylvain, était ce même brave officier savoyard, qui, en 1812, rêvait déjà d'enlever le prince de Carignan, et de renouveler avec lui l'épopée d'Emmanuel-Philibert. Sous l'uniforme autrichien, ou anglais, il avait dès lors couru le monde sans autre fortune que son épée et sans autre ambition que de revoir son roi sur le trône. La Restauration de 1815 avait ramené, à la fois, Victor-Emmanuel et Faverges en Piémont. Entre Faverges et le roi, les vieux liens s'étaient renoués. Charles-Félix les avaient encore resserrés, Faverges était devenu l'homme de toute sa confiance.

« En accordant au prince de Carignan la permission de faire la

campagne d'Espagne, lui avait écrit le roi le 23 avril, nous avons eu pour but de fournir au prince l'occasion d'effacer le souvenir de tout ce qu'il pourrait y avoir eu de défavorablement interprété dans sa conduite pendant les événements de 1821.....

« Mais le rôle que nous désirons lui voir jouer dans la guerre, exigeant une prudence, une sagesse et une détermination qui ne peuvent être encore l'apanage complet de son jeune âge, nous avons jeté les yeux sur vous et nous vous avons choisi pour être son principal guide dans la carrière honorable que nous désirons lui voir parcourir... »

La mission dévolue à Faverges était épineuse, tant les instructions qu'il recevait mettaient le prince sous sa tutelle. Propos, relations, correspondance, tout relevait de sa surveillance. On n'eût jamais plus terriblement charge d'âme !

« Ce que nous vous ordonnons surtout, disait la lettre royale, c'est de veiller avec le plus grand soin à ce qu'aucune communication directe ou indirecte ne puisse s'établir entre le prince et les révolutionnaires ou les proscrits de tous les pays... Il faudra aussi éviter toute liaison particulière du prince ou des personnes qui l'accompagnent, avec des individus de l'armée française dont les opinions pourraient être suspectes... »

A peine Charles-Félix exceptait-il de la défiance où il tenait tout l'état-major du duc d'Angoulême, MM. Bordessoulle, de Coëtlosquet et de Damas. Cette curieuse lettre, qu'il faudrait citer toute entière pour montrer à quels détails descendaient les soupçons du roi, se termine par cette phrase qui, hélas ! ne pouvait laisser au prince aucune illusion sur les sentiments qu'il inspirait.

« Afin que notre neveu connaisse, d'une manière très précise, nos intentions et la responsabilité dont vous êtes chargé, vous lui communiquerez les présentes instructions, vous les lirez aussi aux officiers qui l'accompagnent, afin que chacun connaisse nos volontés et son devoir¹. »

Il ne restait au prince qu'à s'incliner devant des ordres aussi nets, mais son humeur n'était pas pour s'en accommoder aisément. Isasca et Robilant ne parurent guère plus flattés que lui de la surveillance à laquelle on les soumettait. Quant à Sylvain, sa colère déborde dans cette lettre où il se fait l'écho du troupeau insurgé contre Guillot :

« Les instructions de Faverges, et qu'il vient de nous lire, sont fruits de saison. Torquemada est de mise en Espagne ! Cependant je ne puis m'empêcher de rire à voir Henri² dans sa peau de grand

¹ Archives de Faverges.

² Sylvain était cousin germain du marquis de Faverges.

inquisiteur. Il s'en drape, un peu honteux de son personnage. Mon jeune patron prend son mentor moins gaïement que moi, quoique le grand cordon de Sainte-Anne que porte Faverges rehausse notre petite brigade piémontaise. Elle en avait grand besoin; jusqu'ici nous étions vraiment trop minces d'épaulettes. Quant à moi, je n'ai même pas le grade voulu pour manger à la table de M. le duc d'Angoulême. Patience!... »

Sylvain était de ces gens dont un homme d'esprit disait naguère qu'ils sont d'une parfaite égalité d'humeur, parce qu'ils grognent toujours.

XVI

Les difficultés inouïes de transport et d'approvisionnement rencontrées par l'armée française, lors de son entrée en Espagne, avaient retardé sa marche et permis au prince de la rejoindre bien avant son entrée à Madrid. Mais, alors déjà, le sort de la campagne semblait fixé. Chaque jour apportait sa nouvelle meilleure au quartier général.

Depuis le départ du roi, que les Cortès, le 20 mars, avaient emmené prisonnier à Séville, c'était à qui, parmi les généraux constitutionnels, abandonnerait la partie. L'Abisbal, chargé de défendre Madrid, avait donné le signal d'une défection fort chèrement achetée, dit-on; il avait rejoint M. le duc d'Angoulême, laissant à ses lieutenants, Castel-Rio et Zayas, le soin de compléter les mesures arrêtées pour capituler fructueusement, à la première sommation.

Entre temps, moins hardi à trahir, Balesteros demeurait inactif en Andalousie. Nulle part on n'apercevait plus de guerillas. Tout, en un mot, faisait comprendre que la liberté s'était confiée à des hommes moins préoccupés de sa défense que de leurs propres intérêts.

L'armée française s'acheminait donc tranquillement vers Madrid, à travers ces sierras et ces défilés qui, lors de la guerre de l'Indépendance, avaient servi à tant d'embuscades et bu tant de sang. Il n'était, pour les disputer au duc d'Angoulême, que quelques pâtres curieux perchés sur les sommets.

L'Abisbal, en traversant le quartier général, avait laissé entendre que tout était prêt à Madrid pour une solennelle entrée. Zayas, en effet, envoyait, raconte Vaulabelle¹, courrier sur courrier au duc d'Angoulême pour le supplier de hâter la marche de ses troupes.

La façon dont Zayas fut relevé dans le gouvernement de Madrid par le général français Foissac-Latour est vraiment plaisante. A trois heures du matin, celui-ci entrait et celui-là sortait, après avoir

¹ *Histoire des deux restaurations*, t. VI, p. 375.

remis tous ses postes, comme une sentinelle qui a fini sa faction. Ce ne fut qu'une heure après le départ de Zayas et en reconnaissant l'uniforme des factionnaires français que la population madrilène s'aperçut qu'elle était conquise.

L'impression première fut celle d'une joie terrible et furieuse. La foule se rua sur les *pierres de la Constitution*, se porta au palais des Cortès, en enfonça les portes, brisa les bancs, les meubles, les statues, les bustes, lacéra et lança par la fenêtre tous les registres, tous les papiers. Les cris de : Vive le roi absolu ! vive la sainte inquisition ! accompagnaient les plus hideux excès. On voyait des femmes, épuisées par leurs cris, tomber sous les pieds des chevaux et embrasser passionnément la botte des soldats ¹. Il fallut près de deux jours pour ramener une demi-sécurité dans Madrid.

Le 24 enfin, M. le duc d'Angoulême fit son entrée à la tête du corps de réserve par la porte des Récollets, en même temps que le maréchal Oudinot entra par la porte de Ségovic.

« La population tout entière était dans la rue. Les cris, les cloches, nous assourdisaient, dit Sylvain. Les fleurs nous tombaient en pluie sur la tête ; comme nous passions au galop, des danseurs nous suivaient avec des castagnettes et des tambourins. Rien ne peut donner idée de la folie de ce peuple d'Espagne. Je commence à regretter que mon prince ait fait un aussi long voyage pour voir danser seulement le bolero.

« Nous voilà cinquante mille hommes dans Madrid. On parle d'une convention qui donne quarante-huit heures de répit aux constitutionnels avant qu'on les poursuive. Drôle de façon de faire la guerre. Mais vraiment ici on n'a pas besoin de la pratiquer autrement, car, sans coup férir, nous allons en avoir fini.

« On dit que tous les diplomates du monde s'acheminent déjà pour venir arranger les choses. M. le duc d'Angoulême, en les attendant, a fait une magnifique proclamation. Il dit aux Espagnols, que ne voulant se mêler en rien de leurs affaires, il rétablit en l'absence du roi les conseils suprêmes de Castille et des Indes. Ceux-ci nommeront une régence qui gouvernera jusqu'à la délivrance du roi prisonnier.

« Rien de plus noblement pensé et de mieux écrit que cette proclamation. Il n'en est pas moins vrai que notre campagne tourne à la campagne de Don Quichotte contre les moulins à vent. »

« Fasse Dieu qu'il n'en soit pas toujours ainsi ! Je l'espère un peu, car mon prince, à force de se démener, a obtenu de suivre le général Bordessoulle qui, dès demain, va marcher sur Séville. C'est là que

¹ Voy., pour tous les détails de l'entrée de l'armée française à Madrid, 1^o Vaulabelle, *Histoire des deux restaurations*, 2^o les *Mémoires* d'Ouvrard.

bout le pot constitutionnel ; c'est là que les Cortès ont emmené le roi prisonnier. Nous partîrons quinze ou seize mille hommes pour tâcher de le délivrer. Notre marche sera sur deux colonnes, commandées l'une par Bourmont et l'autre par Bordesoulle, qui prendra le commandement lorsque nous serons arrivés devant Séville. »

« Comme le duc d'Angoulême restait à Madrid, il convenait que M. le prince de Carignan eût désormais sa maison, qu'il pût recevoir, donner à manger, en un mot qu'il représentât d'une façon digne de son rang.

« J'eus donc à me pourvoir, raconte Sylvain, de cuisiniers, de maîtres-d'hôtels, de fourgons, de vaisselle, et de casseroles. Je fus assez heureux pour rencontrer tout cela dans des conditions fort convenables. Je m'approvisionnai aussi de quelquesmuletiers et j'augmentai l'écurie d'une dizaine de bons chevaux. Nous en eûmes dès lors vingt, dont quinze chevaux de selle, ayant chacun double équipement. Nous avions douze mulets de trait, huit palfreniers et, dans deux calèches, suivaient trois cuisiniers et nos valets de chambre.

« Ce fut le 28 juin que nous partîmes de Madrid. Le général Bordesoulle commença par rendre au prince tous les honneurs qui lui étaient dus, le consultant, venant le prendre avec son état-major, le matin à l'heure du départ.

« Malheureusement, par une modestie bien mal placée, mon jeune seigneur ne voulut pas permettre ces marques de déférence. Il nous fit tous lever dès l'aube pour aller attendre, avec lui, sous les fenêtres du général, l'heure où il lui convenait de partir. Quand celui-ci vit qu'on lui rendait plus qu'il ne demandait, il diminua peu à peu d'égards vis-à-vis du prince et bientôt finit par n'en avoir plus du tout. C'était pénible pour nous, et pénible aussi pour les officiers français qui, plus d'une fois, se montrèrent scandalisés par le sans-gêne de leur général. N'était-ce pas le cas de répéter ce ce vieux proverbe : *Oignez vilain, il vous poindra, poignez vilain, il vous oindra*. Malheureusement Son Altesse ne voulut jamais essayer de cette deuxième façon d'agir.

« Nous nous arrêtâmes une demi-journée à Aranjuez, maison royale fort belle avec de merveilleux jardins, dont la fraîcheur et la verdure nous parurent une nouveauté, tant, depuis notre entrée en Espagne, nous en avons perdu l'habitude. Le lendemain, nous continuions notre marche et le surlendemain encore. Elle ressemblait à une vraie marche triomphale. Le général espagnol Lopès Bagnos courait devant nous sans s'arrêter. Partout où nous rencontrions un village, une petite ville, ou simplement un hameau, nous étions reçus comme des libérateurs. On criait sur notre passage : « Meure la Constitution ! Vive le roi absolu et l'inquisition ! »

On dansait, on chantait, et les vieilles femmes, pour témoigner leur joie, faisaient l'arbre fourchu au milieu du chemin. Chaque pays a ses usages, ajoutait pudiquement Sylvain.

« Nous cheminions ainsi à étapes forcées, sans autre danger à affronter que le *tripados*, espèce de choléra que donne l'usage des oranges, la grande chaleur du jour et la fraîcheur de la nuit.

« Son Altesse, le chevalier Isasca et le chevalier de Robilant, furent atteints de ce mal que j'évitai, quant à moi, en ne mangeant pas de fruits et en restant ployé dans mon manteau chaque jour, jusqu'à onze heures du matin.

« En arrivant à Elviso, nous eûmes la bonne fortune de rencontrer un capucin, aide de camp du trappiste qui commandait en chef l'armée de la foi; il portait la robe de son ordre retroussée par une ceinture garnie de pistolets; ses bottes étaient garnies d'éperons énormes et son menton d'une superbe barbe. Monseigneur ne put s'empêcher, vu sa grande tendresse pour les capucins, d'inviter celui-ci à déjeuner, mais j'estime qu'il fut déçu dans ses espérances d'édification, car, jamais je ne vis gaillard moins mystique. »

L'aide de camp dont Sylvain se scandalisait si fort appartenait au P. Cirilo della Meda. Le P. Cirilo, si l'on en croit Ouvrard, avait tous les dehors charmants d'un abbé du dix-huitième siècle, avec cela une volonté de fer et une intelligence hors de pair. Il commandait aux douze mille capucins d'Espagne, et avait, par cette légion de moines une influence souveraine du nord au midi de l'Espagne. Des rapports secrets le mettaient chaque jour au courant de ce qui se passait sur tous les points de la péninsule, et en dernier ressort c'était lui qui décidait des événements.

Ouvrard en donne cette curieuse preuve. Un jour qu'il causait avec le P. Cirilo on apporta une corbeille pleine de lettres : « Ah! voyons, dit le moine, en les parcourant, ce qu'il est advenu de L'Abisbal. » On sait que c'était le général constitutionnel qui, à l'approche des troupes françaises, s'était échappé de Madrid et avait été envoyé en France par M. le duc d'Angoulême. Pendant le trajet, L'Abisbal avait été reconnu et arrêté par un maître de poste. Or le compte-rendu de cette arrestation, adressé au P. Cirilo, se terminait par ces mots : « Nous attendons vos ordres pour faire lapider ou pour faire évader le général. Le P. Cirilo voulut bien le laisser échapper¹.

« Et cahin-caha, continue Sylvain, nos deux colonnes, dont l'objectif, par des chemins différents, était Séville, continuaient leur marche. Nous avançons comme dans un pays ami, sans nous

¹ Voy. Ouvrard, *Mémoires*, p. 147.

donner la peine de nous garder. Avec des troupes moins démoralisées que l'étaient les troupes espagnoles, c'eût été là une grande imprudence, car nos deux corps d'armée cheminaient à plus de 60 lieues l'un de l'autre et ne pouvaient s'être réciproquement d'aucun secours. J'avoue que toutes ces marches étaient mortelles d'ennui.

« Arrivés à Santa-Crux, nous eûmes enfin l'espérance de donner sur l'arrière-garde de l'ennemi. On le disait cantonné dans un petit village nommé Elviso et distant d'environ 4 lieues. Nous avions déjà fait 6 lieues le matin, mais l'occasion était trop belle pour la laisser échapper ; nous ne nous donnâmes que le temps de faire manger du pain trempé à nos chevaux et d'un bon galop nous rejoignîmes le régiment de dragons que l'on envoyait au secours du maréchal de camp duc de Dino qui commandait l'avant-garde. Mais, hélas ! ce fut peine inutile. L'ennemi était délogé. Comme le lendemain matin nous avons perdu tout espoir de le rejoindre, mon prince ne partit pas avec le duc de Dino et attendit le quartier général. Ce fut dommage, car moins de deux heures plus tard l'avant-garde rencontrait l'ennemi, lui tuait pas mal de monde et lui faisait deux ou trois cents prisonniers. Ces pauvres diables étaient fatigués et découragés à l'excès.

« A juger des soldats constitutionnels par les exemplaires tombés entre nos mains, nous avons affaire à de véritables goujats. Cependant, comme leurs vêtements étaient en bon état, le général Bordessoulle leur fit enlever pantalons, souliers et chemises et les distribua à ceux de nos hommes qui en avaient besoin. Cette toilette, qui se fit en plein champ, ne manquait pas d'originalité.

« Puis nos éternelles étapes nous firent traverser Baylen et Cordoue. Nous marchions, comme je l'ai dit, sur Séville. Mais voilà qu'à Cordoue nous apprenions que les Cortès, craignant d'être bloqués, avaient brusquement enlevé Ferdinand VII pour le conduire à Cadix. Encore une fois il nous fallut changer d'itinéraire et nous rabattre sur la ville où était celui que nous avions la prétention de délivrer.

« Nous faisons halte le lendemain, quand tout à coup le feu prit dans un champ de blé où était parquée notre artillerie. Grand était le danger, un caisson avait sauté et blessé plusieurs hommes ; les troupes envoyées pour éteindre l'incendie hésitaient, quand le prince se précipita au milieu d'elles, les fit retourner au feu et, s'attelant lui-même à un caisson, donna le plus bel exemple de courage et de sang-froid. Ceci lui valut la croix de la Légion d'honneur. Et à ce propos, je me souviens encore de ce joli mot de mon prince : une sentinelle voulut l'empêcher de passer en lui disant qu'il risquait de sauter. « Ma place est où on saute, répondit gaiement monseigneur et il passa. »

« Nous doublions encore une fois l'étape, à Marchena, pour rejoindre l'avant-garde que l'on nous disait engagée. Il n'en était rien. Notre zèle n'eut d'autre résultat que de nous montrer la négligence avec laquelle on se gardait. Nous pûmes arriver jusqu'à la porte du général duc de Dino sans rencontrer personne pour nous crier : Qui vive !

« Le soir même nous arrivions à Xérès della Frontera, puis à Porto-Real; là, nous passâmes deux heures à regarder les travaux que les Espagnols faisaient en toute hâte pour défendre, dans la baie de Cadix, la position dite du Trocadero. Enfin, le vingtième jour après notre départ de Madrid, nous nous installions à Port-Sainte-Marie, juste en face de Cadix, où Ferdinand était prisonnier. »

« Eh bien, très cher Sonnaz, écrivait le prince ¹, vous ne vous attendiez pas, il y a quelque mois de ça, à recevoir de votre ami une lettre datée de cette extrémité de l'Europe.

« Certes, ma position a bien changé depuis mon départ de Toscane; grâce en soit rendue à Dieu, elle ne pouvait l'être d'une manière ni plus avantageuse ni plus agréable pour moi. Je suis persuadé, vous connaissant, que vous partagez ma satisfaction. Elle va tous les jours augmentant; car il est impossible d'avoir été traité avec plus de bonté que je ne l'ai été par le duc d'Angoulême... Je ne pouvais m'attendre à autant ni m'imaginer plus.

« Tous les généraux et toutes ces personnes que je vois sont on ne peut mieux avec moi. Enfin, il ne me reste à désirer que de pouvoir assister à quelque affaire un peu sérieuse, ce qui arrivera bientôt, j'espère. Comme vous le savez sans doute, je devais rester avec le duc d'Angoulême, mais, à force de faire, j'ai obtenu de partir avec le corps d'armée du général Bordessoulle. Ceci, je n'en doute point, aura votre approbation et celle de tous les honnêtes gens. Nous espérions enlever le roi à Séville, mais la démarche la plus inattendue nous a privé de ce bonheur. Nous sommes venus le chercher ici, à Cadix, ce que je regarde comme une disposition de la Providence, qui a décidé que cette infâme constitution serait détruite dans le lieu même où elle avait pris naissance ². »

Est-il vrai qu'un homme finisse toujours par avoir les opinions dont on l'accuse? Dans tous les cas, le prince n'en était plus là, ou n'en était pas là encore.

M^{is} COSTA DE BEAUREGARD.

La suite prochainement.

¹ 2 juillet 1823.

² Port-Sainte-Marie, 10 juillet 1823. On sait, en effet, que ce fut à Cadix, le 1^{er} janvier 1820, que Riego et Quiroga proclamèrent la constitution de 1812.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉÂTRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Une courte trêve. Les débuts de l'année. Échos de Rome. La concentration républicaine dans les tirés de Marly. Suite de l'affaire Wilson. Les bals de l'Hôtel de Ville. Le citoyen Joffrin, *arbiter elegantiarum*, et M. Cattiaux, homme du monde. Un contribuable bilieux. « L'abreuvoir municipal ». Les vœux du conseil. La chaire de philosophie biologique. Discussion sur l'ancêtre de l'homme. Chêne ou chien; gorille ou porc? Laïcisations nouvelles. — Les *à-propos* pour l'anniversaire de Racine et pour celui de Molière. Le théâtre d'application. — Le Musée des portraits d'artistes. L'exposition des trente-trois. L'œuvre de Guillaumet à l'École des Beaux-Arts. — MM. Palizzi, Cl. Lavergne, Ed. de Beaumont, Maquet, E. Yung, Marcelin, Chantelauze, Auguste Nicolas. Réception de M. Gréard à l'Académie.

I

Grâce à la trêve des confiseurs, l'année 1887 a rendu assez paisiblement sa vilaine âme à Dieu. C'est l'année de Pranzini, de *la Terre*, du général Caffarel et de M^{me} Limouzin. Son oraison funèbre sera courte : « Fi, la vilaine ! Quelle consolation de ne plus la voir et quel soulagement de l'oublier, si toutefois l'année 1888 ne nous force point à la regretter par comparaison ! »

Grâce toujours à la même trêve, au moment où je prends la plume, nous n'avons pas eu encore trop à nous plaindre du nouvel an. Il est là dans son berceau, le petit orphelin âgé d'une quinzaine de jours à peine, dont la naissance a coûté la vie à sa peu respectable mère. Tous les visages sont penchés sur lui. On s'efforce de lire sur les traits de l'enfant sa destinée, qui sera la nôtre. On échange des souhaits et des pronostics. Que sera-t-il ?

Bon ou méchant? Heureux ou malheureux? Qu'apporte-t-il dans ses langes? La paix ou la guerre? Quel astrologue tirera l'horoscope du nouveau-né? Quelles fées bienfaitrices ne voudrions-nous lui donner pour marraines? Mais à quoi servirait de convoquer les bonnes fées? Comme dans les contes de ma mère l'Oie, il en resterait toujours une laide, méchante et rageuse, qui suffirait à annuler tous les dons des autres. Avons-nous besoin de dire comment se nomme cette sorcière?

Oui, jusqu'à ce jour, l'enfant n'a pas trop donné de marques d'un mauvais caractère; hâtons-nous de le constater pendant qu'il en est temps encore, et sans nous faire aucune illusion sur l'avenir. Il ne se nourrit, dans les premiers jours, que de bonbons et de douceurs. Gare à l'époque où il fera ses dents et où il marchera tout seul! Sous les traits du bambin rose et blond, pareil à une fleur vivante, frais comme la rosée de l'aurore, aux yeux de pervenche, au rire cristallin, il est triste d'entrevoir le vilain homme qui portera bientôt sur sa face flétrie les témoignages d'une expérience amère, le feu sombre de la haine et les blessures de la lutte impitoyable pour la vie.

Les Chambres sont maintenant de retour : la trêve est finie. Aux acclamations qui nous venaient de Rome, où la papauté faisait sa rentrée triomphale dans la basilique de Saint-Pierre et où, comme jadis au Christ, les rois Mages avaient apporté de tous les points de l'univers à son représentant, le chef de l'Eglise, — plus catholique, c'est-à-dire plus universelle que jamais, — l'or, l'encens et la myrrhe, succèdent les bruits menaçants, qui ne s'apaisent un moment que pour renaître ensuite, sur la frontière de la Russie et de l'Autriche. M. Sadi Carnot n'a pu, jusqu'à présent, opérer la concentration républicaine qu'en emmenant chasser M. Jules Ferry avec M. Clémenceau dans les tirés de Marly. M. Wilson, avec qui les juges d'instruction semblent jouer à la muscade et qui passe dix fois en un mois du rôle de témoin au rôle d'accusé et réciproquement, donne derechef beaucoup d'occupation à la justice, encombre tous les journaux des éclaboussures de ses honteux trafics et menace de nous ensevelir sous un nouvel écroulement de scandales. Cette affaire est vraiment une mine inépuisable de hontes. Au moment où, reprise sur nouveaux frais, elle allait aboutir à un acte d'accusation, un dixième coup de théâtre est venu sauver encore provisoirement le coupable, faisant changer de face une fois de plus à cette instruction plus féconde en péripéties qu'une comédie de Sardou, et dont on dirait qu'un *impresario* caché dans la coulisse prend plaisir à brouiller ou à couper tous les fils. Le dernier préfet de police, sans parler du président de la Répu-

blique, a été renversé pour avoir contrarié l'action de la justice contre M. Wilson, et maintenant voici un magistrat frappé de destitution pour l'avoir trop favorisée : c'est du moins ainsi que l'opinion commune interprète la disgrâce de M. Vigneau; et s'il a eu le tort, pour s'assurer des preuves, de recourir à des moyens qui sont du ressort de la police plutôt que de la justice, peut-être son tort principal est-il encore d'avoir montré trop de zèle. Il est fâcheux, en tout cas, que ce rappel sévère aux règles juridiques soit justement tombé sur un homme qui avait témoigné son intention formelle de pousser les choses à bout, et au moment où, dit-on, il y avait réussi.

D'ailleurs le Conseil municipal, qui se sait inexpugnable et qui se rit des interpellations de la Chambre comme le prêteur florentin des bénignes admonitions de M. Crispi, n'a pas désarmé une minute, et il eût suffi à lui seul pour nous empêcher de nous endormir dans les délices de Capoue. Même en donnant à danser, il n'oublie pas qu'il est autonomiste avant tout, et s'il offre à boire à ses administrés, c'est pour trinquer avec eux à la santé de la mairie centrale. Loin de le détourner de son plan, l'organisation des deux bals qu'il veut offrir à la population parisienne dans les salles de l'Hôtel de Ville lui rappelle qu'il a également à faire sauter le préfet de la Seine, qu'il est un peu en retard pour entraîner dans la danse M. le préfet de police, et qu'il ne devra pas manquer de réparer le temps perdu dès que le rétablissement de sa santé permettra à ce haut fonctionnaire de se livrer à cette gymnastique.

L'administration des bals masqués de l'Opéra a vu avec douleur la concurrence qu'allaient lui faire les deux bals de l'Hôtel de Ville, fixés au samedi, comme les siens. Elle a supplié le Conseil de changer ses jours; mais le Conseil n'a point l'habitude des concessions. Il paraît que le public sur lequel on peut compter de part et d'autre est à peu près le même. Or comme, outre la présence d'une foule de citoyens illustres, tels que MM. Lavy, Cattiaux, Hovelacque, Levraud, Vaillant, Alphonse Humbert, et de M. Daumas, qui est devenu l'une des curiosités du moment depuis l'introduction du fermoir de son porte-monnaie dans la serrure du souterrain par où devaient déboucher les séides de Jules Ferry, les bals de l'Hôtel de Ville offrent le précieux avantage de la gratuité, même au buffet, en dispensant des frais de costume, attendu que « les riches seuls ont le moyen de louer un habit », on juge si la préférence peut leur être marchandée.

Une discussion pleine d'intérêt s'est engagée dans le sein du Conseil avant le vote sur les deux bals de la saison. L'austère Joffrin a évoqué le souvenir de la petite fête de l'an dernier, dont

certains électeurs ne peuvent parler aujourd'hui encore sans un frémissement d'enthousiasme et de reconnaissance. Il était là et il observait, comme les deux philosophes de l'*Orgie romaine* de Couture. Or qu'a-t-il vu? Des gens qui se grisaient avec de la bière, avec du champagne; des invités qu'on était obligé de porter dans leurs fiacres, « comme cela se faisait aux sorties des orgies aristocratiques, dans les salons de l'ancien régime »; « des individus, revêtus de queues de pic, gris comme des Polonais »; des dames parées « de coiffures Louis XV et Louis XVI » dont la tenue laissait à désirer; enfin, et pour comble, des hommes si peu galants et si violemment altérés, « qu'ils n'avaient même pas la politesse de laisser prendre aux dames un bock ».

Il aurait été plus poli encore de le leur offrir, comme jadis l'affable Pipe-en-Bois à lord Lyons. De vrais chevaliers français n'eussent pas manqué de le faire. Mais M. Joffrin, qui n'est pas moyen âge, ne leur en demandait pas tant : il se bornait au strict nécessaire. M. Strauss, qu'il ne faut point confondre avec l'ancien chef d'orchestre des bals de l'Opéra, a protesté en termes conciliants de l'attitude décente des invités, afin de détruire le mauvais effet que la sortie pessimiste de M. Joffrin eût pu produire sur l'Europe. Le vote a été enlevé par M. Cattiaux, qui, impatienté de ces subtilités et de ces hypocrisies, a replacé la question sur son vrai terrain en s'écriant : « Bah! le beau malheur si le peuple lève un peu trop le coude en compagnie de ses élus! Voilà bien du bruit pour quelques douzaines de litres! Nous sommes tous des hommes du monde : eh bien, est-ce que nous n'avons pas vu cent fois pour une que dans toute réunion un peu considérable, il y a des gens qui boivent un coup de trop et qui se grisent? A Belleville, dont j'ai l'honneur d'être le représentant à la Commune de Paris, j'ai toujours remarqué que c'était l'usage de se mettre en ribote dans les meilleures sociétés. » Ainsi, ou à peu près, parla l'éminent officier de santé, et ces paroles judicieuses portèrent la conviction chez la plupart des membres du Conseil : « Rien de plus vrai, se disaient-ils en se penchant l'un vers l'autre. C'est tout à fait l'usage. »

Ainsi les invités du conseil municipal sont avisés : une mise décente n'est pas de rigueur; la *tenue* pourra laisser à désirer aux personnes minutieuses, imbues des vains préjugés du monde, et le paternel M. Cattiaux sourira d'un œil indulgent si, en trinquant avec lui, on ne garde pas rigoureusement son équilibre. C'est le Conseil qui reçoit. A l'Hôtel de Ville, le peuple est chez lui, dans son palais. Les courtisans ont eu jadis leurs orgies; pourquoi n'aurait-il pas les siennes?

On a fait les comptes du bal de l'an dernier : ils vont jusqu'au fantastique et pourraient donner le vertige à des intelligences timides. Six mille invités environ, parmi lesquels il faut compter bon nombre de dames et de jeunes personnes, ont tari, dit-on, quarante-deux mille canettes ou bouteilles de liqueurs, et fumé, — ce soir-là où les jours suivants, — quatre-vingt mille cigares de la Havane, ce qui fait une moyenne de sept bouteilles ou canettes et de quatorze cigares par invités, — y compris les dames. Ah ! c'est un joli travail. Mais ce résultat n'a rien qui effraie le magnifique M. Cattiaux, que les décorateurs de l'Hôtel de Ville pourraient représenter la coupe en main, sous les traits du vieil Anacréon couronné de roses. Il s'est trouvé un contribuable atrabitaire qui a pris pourtant ce vaudeville au tragique. M. François Poisson, représentant de commerce, domicilié rue Saint-Fiacre, peu suspect de réaction puisqu'il signe « combattant de février 1848 et de décembre 1851 », mais personnage bilieux et que Gambetta n'a point suffisamment converti à la république athénienne, a couvert les murs du II^e arrondissement de placards où il déclarait refuser le paiement de l'impôt municipal, exhortant ses concitoyens à imiter son exemple, en guise de protestation contre les dépenses scandaleuses et illégales votées par le Conseil, particulièrement contre les 500 000 francs absorbés par « la pantagruélique beuverie qui a eu lieu à l'Hôtel de Ville en mars dernier, de minuit à cinq heures du matin, entre francs-maçons. » Il ne se juge point tenu de solder son écot pour une ripaille dont il n'était pas. « Suivant moi, concluait ce puritain du temps de Cromwell, l'Hôtel de Ville, notre maison à tous, ne doit jamais être transformé en abreuvoir municipal pour les frères et amis seulement de la majorité de nos édiles, et cela aux frais du peuple de Paris. » Fidèle à ses principes, M. Poisson s'est laissé saisir, et son nom mériterait tout au moins de prendre place à côté de celui de Gambon, l'homme à la vache.

Le Conseil s'est signalé par bien d'autres exploits encore. Il y a longtemps qu'on ne les compte plus et qu'il a découragé ses historiographes. Tout au plus, quand l'occasion s'en présente, peut-on essayer d'enregistrer au passage quelques échantillons choisis. C'est ainsi qu'il a renouvelé le vœu déjà émis pour la démolition de la chapelle expiatoire, qui est une insulte à notre grande Révolution. Il avait été question d'abord d'élever une statue à Danton sur les ruines de ce monument de la réaction ; mais il paraît décidé aujourd'hui que Danton prendra la place de Broca devant la nouvelle École de médecine. Ne pourrait-on le remplacer lui-même par Robespierre ? Je sais bien que Robespierre fut un clérical : il croyait en l'Être suprême ; mais ce tort, atténué par

l'éducation qu'il avait reçue, n'est-il pas amplement effacé dans l'espèce par son titre de régicide, sans parler de tant d'autres?

Le Conseil avait trouvé un moyen à la fois simple et ingénieux de réserver exclusivement aux « riches » l'impôt locatif dû par tout citoyen qui n'est point réputé indigent. Il a dû y renoncer pour cette année, mais il y reviendra l'an prochain. Ce moyen consistait à réputer indigents les huit à neuf dixièmes de la population parisienne, grâce à une distinction entre le loyer personnel et le loyer industriel, afin de faire porter tout le poids de la contribution mobilière sur le petit groupe des gens qui sont suspects de ne point voter pour les autonomistes et de ne pas hâter de leurs vœux l'avènement de la mairie centrale. C'était double plaisir pour les électeurs ordinaires de la majorité du Conseil : ne rien payer d'abord, puis faire payer pour eux ces gueux de réactionnaires. On ajoute que les soixante et un mille patentés dégrevés de la sorte étaient pour la plupart des marchands de vin, — les grands électeurs de la République. — Il est tel marchand de vin qui occupe une boutique de 3 à 4 mille francs et qui gagne 25 000 francs par an, mais qui couche dans une soupente, ce qui permettait de le *réputer* indigent. Il ne manquait plus que le droit au mouillage reconnu et consacré, pour faire à ces indigents hauts en couleur et à la panse rebondie une carrière jonchée de feuilles de rose.

Déjà le Conseil avait émis un vœu pour que, pendant les grandes chaleurs de l'été, l'eau de la Vanne fût réservée aux seuls quartiers pauvres, et l'eau de la Seine distribuée au Paris élégant et luxueux. Il lui paraissait tout naturel de vous empoisonner du moment que vous étiez riche, ou même que vous habitiez un quartier riche. Ah! vous allez vous loger rue Vivienne! vous avez une boutique avenue de l'Opéra! Eh bien, on vous donnera de l'eau où ont infusé les déjections de tous les égouts de Paris et qui charrie des cadavres jour et nuit. Si cette eau-là vous dégoûte, buvez du champagne! Mais, pour le coup, ce sont les marchands de vin qui n'étaient pas contents, car il y en a dans les quartiers riches. Les marchands de vin ne boivent peut-être pas beaucoup d'eau, seulement ils en font boire à leurs clients : on n'avait point pensé à cela. Rien n'empêche de continuer la série de ces exercices. On annonce que M. Cattiaux va proposer prochainement d'éclairer à la lumière électrique Belleville, Charonne, la Villette, les Carrières d'Amérique, les boulevards extérieurs, Plaisance et Montrouge, d'éclairer au gaz les Batignolles, Montparnasse, Chaillot, les Ternes, Grenelle, le Gros-Caillou, et de distribuer dans les rues centrales, dans le quartier de la Bourse et sur la ligne des grands boulevards, les quelques douzaines de reverbères qui restent

encore dans certaines voies excentriques et ceux qui sont remisés dans les magasins de la Ville.

On sait que le conseil municipal a fondé à la Sorbonne, l'an dernier, un cours d'histoire révolutionnaire. Il n'a pas voulu terminer l'année sans adjoindre à cette première chaire une seconde dont le besoin ne se faisait pas moins sentir. Sur la proposition de M. Léon Donnat et le rapport de M. Émile Richard, il a donc décidé la création à la Faculté, des sciences, d'une chaire de « philosophie biologique » subventionnée par lui, et dont le titulaire ne pourra être nommé qu'avec son assentiment. Le Conseil, qui a au moins le mérite de n'être pas hypocrite, n'a nullement dissimulé le but de ce nouveau cours. Il s'agit de mettre au point notre enseignement philosophique, encore si arriéré, si infecté des vieilles superstitions spiritualistes, et de vulgariser les idées scientifiques au sujet des origines de l'homme. Il s'agit de faire triompher la doctrine de l'évolution et d'en finir avec les légendes religieuses de la création humaine. Tout d'abord nous avons eu une minute d'étonnement, en lisant dans le compte-rendu du *Bulletin municipal* que le professeur de philosophie biologique serait chargé d'enseigner comment l'évolution s'est faite du *chêne* au singe et du singe à l'homme; puis nous nous sommes dit qu'il y avait là sans doute une découverte nouvelle de la science. Descendre d'un végétal n'est pas beaucoup plus extraordinaire que descendre d'un quadrupède, ou même d'un quadrumane, et c'est plus propre. Le chêne avait ici l'avantage de compléter la série, en marquant le premier anneau, sauf les droits du caillou, qui sont réservés. Et même, en y réfléchissant, nous découvrons une certaine harmonie, une certaine raison d'être dans ce chêne originel, souche et tronc de l'humanité. Sans compter que cela est tout à fait druidique, ce qui ne gêne rien.

Mais M. Léon Donnat ne nous a pas laissé longtemps nos illusions. Il nous a appris que le *chêne* était une coquille, et qu'il fallait lire le *chien*. Coquille dont je me méfierais un peu à sa place, car elle est trop raisonnable pour ne point cacher une intention suspecte. Elle pourrait bien être le fait d'un correcteur malin ou d'un typographe pris de pudeur, qui se sera persuadé qu'il lisait mal, que le chien était un *lapsus*, ou qui aura voulu protester sans se compromettre et suggérer une version plus décente aux transformistes du Conseil. Un chêne! comment donc! entre tous les ancêtres qu'on est en train de nous découvrir, nous serions très flattés de choisir celui-là. Mais M. Donnat n'a point compris la leçon : il tient à avoir le chien pour aïeul, et il a réclamé ses droits.

Ainsi voilà qui est enten lu : d'après les derniers résultats de la science, c'est le singe qui est notre père, et le chien notre grand-père. Il est vrai que, suivant d'autres évolutionnistes, nous descendons en droite ligne du poisson, ou même de la grenouille. Il m'est tombé récemment sous la main un livre du dernier siècle, intitulé : *Telliamed, ou entretiens d'un philosophe indien avec un missionnaire français*. *Telliamed* n'est autre que le nom de l'auteur renversé. Il s'appelait de Maillet et il était plus savant encore que M. Léon Donnat et que M. Cattiaux. Maillet rappelle, à l'appui de sa thèse, les tritons, les sirènes et les hommes marins. Il constate que nous avons gardé une marque impérissable de notre origine dans les petites écailles dont nous sommes recouverts et qu'on distingue parfaitement en regardant la peau humaine au microscope. Ce sont là des preuves scientifiques, et je crains que M. Léon Donnat n'en ait point d'aussi fortes pour soutenir les titres du chien. Il y en a d'autres encore : ainsi le phoque, sur lequel Maillet insiste à juste titre et qui peut représenter l'état intermédiaire, n'a-t-il pas une tête d'homme, et n'apprend-il pas aisément à dire *papa* et *maman* ?

Voltaire, esprit superficiel, s'est moqué des coquilles (il ne s'agit point de la *coquille* du *Bulletin municipal*), des écailles d'huitre et des carpes dont la queue s'est fendue pour former les jambes et dont les nageoires se sont allongées en bras, — de même qu'il s'est amusé aussi des anguilles du « jésuite irlandais » Needham, qui, d'ailleurs, n'était ni Irlandais ni jésuite. Needham avait fait, avec la farine du blé ergoté, de petites anguilles qu'on voyait grouiller au microscope. On ne douta pas dès lors qu'on ne pût faire des hommes avec de la farine de bon froment. La vérité oblige à convenir que cette forme particulière de l'évolution n'a pas encore été scientifiquement constatée.

Jusqu'à ces derniers temps, le singe paraissait inébranlable dans sa position d'ancêtre. Suivant Carl Vogt, le vrai Adam fut un chimpanzé, la vraie Eve une guenon. Le gorille et l'orang demeurèrent encore sur ce globe comme des spécimens de l'homme primitif, qui n'ont pas eu de chances et n'ont jamais pu dépasser les grades inférieurs. M. Bertillon est un orang parvenu ; l'orang du jardin des plantes est un Bertillon raté. Pour moi, je préfère la théorie des nègres, d'après lesquels, au contraire, les singes sont des êtres beaucoup plus malins que les hommes, sans en excepter les anthropologistes, — car, doués de l'intelligence et de la parole, ils dissimulent avec soin et font semblant d'être des animaux, de peur qu'on ne les force à travailler. Cette théorie n'est peut-être pas scientifique, mais elle a au moins pour elle d'être fort spiri-

tuelle, et je trouve qu'ici les bons nègres dament le pion aux blancs du conseil municipal.

Voici maintenant que le gorille n'est plus le burgrave, l'aïeul vénéré et incontesté. C'est le chien. Quel chien? Est-ce le terreneuve ou le griffon? Le professeur de philosophie biologique nous éclairera sans doute sur ce point délicat. D'ailleurs, cela revient à peu près au même. Origine simiesque ou origine canine, l'une ou l'autre théorie est également cynique. Mais il y a une troisième opinion parmi les transformistes, et elle mérite, comme vous allez voir, de n'être pas oubliée. J'ai parfaitement souvenir qu'en 1882, M. Alph. Milne-Edwards présenta, à l'Académie des sciences, de la part d'un M. Filhol, une note sur des mammifères fossiles provenant des couches à phosphate de chaux du midi de la France. Cette note portait qu'on venait d'exhumer une espèce, jusqu'à présent inconnue, marquant la transition du porc, dont elle avait le crâne, au singe, dont elle avait la dentition. Il en résultait que le véritable aïeul de l'homme, le seul et unique, était le porc. Saluez! J'ai pris note de cette précieuse découverte sur le moment, car l'oubli recouvre trop vite ces admirables découvertes. J'espère que les évolutionnistes du Conseil en ont pris note également, en hommes curieux de leurs véritables origines et jaloux de leurs quartiers de noblesse. Comment se fait-il qu'il n'en ait point été question dans la mémorable discussion du 24 décembre? Sans doute le professeur de philosophie biologique réparera ce fâcheux oubli. Mais qu'est devenu cet intéressant animal? Où sont passées les reliques de cet ancêtre? Je me le demande avec une certaine angoisse.

Quoi qu'il en soit, cet aïeul, — *porcus primigenus*, — expliquerait bien des choses. D'abord remarquez qu'il serait en parfaite corrélation avec le *chêne* désavoué par M. Donnat. Il aurait été chargé d'en manger les glands. Et, en outre, quel éclair révélateur projeté par la science sur l'amour immodéré des libres-penseurs pour la charcuterie! Quelle perspective ouverte sur les rapports, jusque-là demeurés obscurs, entre le boudin, le saucisson, le cervelas et les évolutionnistes de barrière! Il y a là un admirable instinct de famille, mêlé seulement d'un peu d'anthropophagie, mais d'une anthropophagie pieuse, comme celle de ces sauvages qui mangent leurs pères devenus vieux, afin de s'approprier leurs vertus et leur intelligence.

Au milieu de tant de travaux divers, le conseil municipal n'oublie pas de poursuivre le cours de ses laïcisations. Il en reste encore quelques-unes à faire, et il ne s'arrêtera pas avant d'avoir fini. Il a voté d'abord la suppression de l'aumônier du collège Rollin.

Interdiction absolue désormais à la robe noire de franchir le seuil de l'établissement municipal. Elle est consignée à la porte, comme un objet de scandale qui ne doit même plus souiller les regards des élèves. Il y a longtemps qu'on ne payait plus le prêtre, mais on tolérait du moins qu'il fût payé par les parents qui désiraient faire donner l'enseignement religieux à leurs fils. Le ministère de l'aumônier était rangé parmi les arts d'agrément. C'était trop encore, et cette concession révoltait la conscience laïque des libres-penseurs qui veulent que tout le monde soit libre de penser comme eux, mais que personne ne soit libre de penser autrement. L'Assistance publique a chassé également l'aumônier du Dépôt de mendicité de Villers-Cotterets, voulant montrer aux pauvres que sa philanthropie ne les oublie pas plus que les enfants et les malades. Quant aux hôpitaux, il en restait trois à laïciser. La Sœur de charité a disparu maintenant de partout : c'est un beau résultat et dont il y a lieu d'être fier. Mais les Augustines étaient encore à la Charité, à Saint-Louis et à l'Hôtel-Dieu. Elles ne seront plus à la Charité lorsque vous lirez ces lignes. Le vieil hôpital fondé sous le règne de Henri IV par les Frères de Saint-Jean de Dieu, à la fois médecins et pharmaciens, que Marie de Médicis avait fait venir d'Italie, et où, dès l'origine, chaque malade eut un lit pour lui seul, tandis qu'à l'Hôtel-Dieu on les entassait trois et quatre ensemble, a perdu maintenant toute trace de son origine religieuse, sauf le nom qu'il porte et qui doit blesser les oreilles de M. Hovelacque et de M. Levraud. La Charité comptait dans son personnel une vieille sœur plus qu'octogénaire, et qui avait pu célébrer depuis trois ans ses noces d'or avec l'hôpital. Elle méritait d'y mourir, elle ne demandait pas d'autre récompense. Lui laissera-t-on le temps d'achever sa vie à l'Hôtel-Dieu? — Monsieur le bourreau, ne pourriez-vous attendre quelques jours? — Non, non, si l'on écoutait ces intrigantes, elles n'en finiraient jamais de soigner les malades et de mourir au milieu d'eux.

Que penser de l'état moral et mental d'une assemblée qui expulse les religieuses des hôpitaux et les aumôniers des collèges, en fondant une chaire de théologie matérialiste, pour enseigner à ses frais que nous descendons du chien, par l'intermédiaire du gorille? Pendant que le Conseil municipal chassait les dernières Sœurs des derniers hôpitaux, le *Journal officiel* publiait les deux notes suivantes, parmi les nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur :

« M^{me} Richard (Philomène), en religion Mère Marie-Virginie, supérieure de l'hôpital de Saïgon, supérieure générale des Sœurs de Saint-Paul de Chartres en Cochinchine, Chine et Japon; plus de vingt-cinq ans de services en Cochinchine. Epidémie de choléra à

Mytho en 1865. A traversé 15 épidémies de choléra, 21 épidémies de fièvre typhoïde et 9 épidémies de variole. »

« M^{me} de Moissac (Marie-Élisabeth-Caroline), en religion Sœur Marie, supérieure des Sœurs de Saint-Vincent de Paul au Val-de-Grâce; cinquante-quatre ans de services dans les hôpitaux militaires, dont trente-deux au Val-de-Grâce. A assisté aux épidémies cholériques de 1855, 1856, 1867 et 1868. »

La Sœur Marie a été décorée à l'improviste, de la main même de M. Carnot, sur son champ de bataille, où elle avait été présentée au président de la République par le ministre de la guerre. M. Carnot sortait de la Salpêtrière, et il y avait également attaché la croix de la Légion d'honneur sur la poitrine de M^{lle} Nicolle, qui, entrée dans l'immense hospice avec sa mère malade et folle, après l'avoir soignée sans une minute de défaillance jusqu'à son dernier jour, n'a pas voulu sortir, et s'est consacrée depuis lors, avec un dévouement dont rien n'a pu rebuter l'obscur héroïsme, à l'éducation des enfants idiots et épileptiques. A Dieu ne plaise que nous imitions au rebours l'étroit et odieux fanatisme du conseil municipal! Quoique peu partisan des décorations féminines, dont, à notre avis, la République abuse, nous applaudissons à la nomination de M^{lle} Nicolle comme à celle de la sœur Marie. Nous n'avons point l'étroite sottise de repousser le dévouement et le sacrifice lorsqu'ils ne portent point la cornette. Pourquoi faut-il qu'elle suffise pour les rendre haïssables aux esprits forts du Conseil, en produisant sur eux l'effet du chiffon rouge sur le taureau, et qu'ils en soient à ce degré stupéfiant d'aberration mentale de préférer l'égoïsme, la paresse, le vol et le vice en fichus, à la vertu, à l'abnégation, à la charité la plus sublime en guimpes blanches?

II

La fin d'une année et le commencement de la suivante sont toujours des périodes de stérilité pour le théâtre. C'est la saison des fêtes de famille, — Noël, le premier jour de l'an, les Rois, — et aussi la saison des vacances. Il serait superflu de se mettre en grand frais pour les lycéens et leurs parents. Les plus vieilles pièces conviennent parfaitement à cet excellent public, dont *la Chatte blanche* représente l'idéal, dont *Mathias Sandorf* et *Dix jours aux Pyrénées* comblent les vœux, mais qui serait plus heureux encore des *Pilules du diable* et du *Courrier de Lyon*. Aussi les directeurs n'ont-ils garde de choisir cette date pour lancer une œuvre nouvelle.

Les grands ouvrages dont nous avons parlé dans nos deux dernières causeries : *l'Abbé Constantin*, *la Souris*, *la Tosca*, *l'Affaire*

Clémenceau, Beaucoup de bruit pour rien, tiennent toujours l'affiche. En fait de nouveautés dramatiques, rien à noter que les petites pièces de circonstance destinées à célébrer l'anniversaire de Racine et celui de Molière. Ces à-propos sont maintenant passés à l'état d'institutions. Ils servent généralement de début aux jeunes poètes qui essaient leurs ailes, car il est de tradition de les écrire en vers. On les écoute avec une bienveillance commandée par la date du jour, et il faudrait vraiment jouer de malheur pour ne pas s'y faire applaudir.

Ces hommages à Molière, ou même à Corneille, n'ont rien d'étonnant. Molière n'a jamais cessé d'être le favori du public; et quant à Corneille, s'il n'amuse pas, tous admettent qu'il est sublime et qu'il faut le traiter en patriarche, en aïeul. On l'entoure d'une vénération de commande, un peu abstraite et qui se tient à distance, mais d'autant plus solennelle. Il en est autrement des hommages à Racine, qui n'a pas toujours réuni l'unanimité des suffrages comme aujourd'hui. Qu'est devenu le temps où il n'était qu'un *polisson*? M. Vacquerie, qui a écrit un jour :

Shakespeare est un chêne,
Racine est un pieu,

doit s'étonner de voir les admirateurs même de Shakespeare et ses traducteurs admirer également Racine. A la Comédie-Française, c'est M. Dorchain, l'auteur du *Conte d'avril* d'après le grand dramaturge anglais, qui a payé à Racine le tribut d'un panégyrique éloquent, et le petit acte de l'Odéon était une sorte de pendant théâtral à la *Conversion d'un romantique*, de M. Jay.

Nous ne pouvons dire qu'un mot des à-propos donnés par la Comédie-Française et par l'Odéon pour l'anniversaire de Molière, car la presse n'y a pas été conviée, et nous ne les connaissons que par les analyses et les citations de quelques journaux. A l'Odéon, la pièce de M. Albert Lambert, l'un des meilleurs artistes de ce théâtre, — *Une collaboration*, — met en scène Corneille et Molière, avec Armande et Baron, pendant qu'on répète *Psyché*. L'auteur a imaginé de faire le vieux Corneille amoureux d'Armande, et il ne se contente pas de déclarer sa flamme à la coquette, qui se moque de lui, il se plaint encore au mari d'être repoussé par elle. Voilà qui est déjà assez fort, mais ce qui l'est plus encore peut-être, c'est que, au lieu de partager la colère et l'indignation de sa femme, Molière la rabroue vertement :

N'avez-vous pas compris
D'un hommage pareil le haut et digne prix?

Avez-vous pu penser que cet époux fidèle,
 Cet homme plein d'honneur et ce père modèle,
 Vienne achever sa route et son noble destin
 En mettant à vos pieds un vieillard libertin ?
 N'avez-vous pas senti que vous étiez le rêve,
 La vague déité que son génie élève,
 Et que, dans cet amour voguant en plein azur,
 Il ne se glissait rien d'équivoque ou d'impur ;
 Que votre charme aidait sa muse glorieuse ?
 Ah ! vous auriez compris, étant plus orgueilleuse,
 Quel prix pouvait avoir le prestige vainqueur
 Qui lui rendait d'un coup les vingt ans de son cœur.

Dieu ! qu'en termes galants ces choses-là sont mises ! Molière trouve moyen de faire la leçon à sa coquetterie, de la rappeler à des sentiments plus nobles et plus élevés, en lui reprochant sa dureté envers Corneille, qui lui paraît sans doute l'antidote de Baron. Mais c'est égal, la situation n'en est pas moins délicate et la tirade singulière dans la bouche d'un mari, surtout d'un mari jaloux. Le sujet n'est qu'un prétexte à mettre dans la bouche de Corneille nombre de vers tirés de sa *Pulchérie*, où l'on veut qu'il se soit peint lui-même sous les traits de Martian, le vieillard amoureux, et à lui faire réciter sur la scène les strophes célèbres à M^{lle} du Parc. On reconnaît aussi plus d'un vers de Molière au passage dans ce centon dramatique, qui compose une pièce intéressante et qui a été vivement applaudi.

À la Comédie-Française, M. Tiercelin n'a pas fait preuve d'une grande imagination dramatique dans le *Rire de Molière*, petite pièce à deux personnages. Ce n'est qu'un dialogue entre Tartufe, qui entre sur la scène une lanterne sourde et un marteau à la main, pour briser le buste de son ennemi Molière, et la rieuse Dorine qui le surprend au moment où il va frapper, le bafoue et le force à tomber à genoux devant la triomphante effigie. Cette bluette est d'un intérêt purement rétrospectif. S'il y a des Tartufe à démasquer aujourd'hui, ce sont les Tartufe de la démocratie et de la libre-pensée, non plus ceux de la dévotion. L'ami du bon-homme Orgon est un personnage trop pratique pour prodiguer son hypocrisie en pure perte. Mais il est d'un effet certain sur le parterre et peut dispenser d'invention : il lui suffit de se montrer.

Le secrétaire général de la Comédie-Française, M. Bodinier, rêvait depuis plusieurs années d'ouvrir un théâtre qui fût pour le Conservatoire ce qu'est l'École d'application pour les élèves de l'École polytechnique destinés au génie militaire et à l'artillerie,

avec cette différence que le *Théâtre d'application* devait servir au cours même des études, au lieu d'en attendre la fin. Plus heureux que bien d'autres, il est parvenu à réaliser son rêve. Le Théâtre d'application s'est ouvert le 17 janvier dans une petite salle de la rue Saint-Lazare, aménagée avec goût et avec élégance, qui contient cent quarante places seulement. On joue trois fois la semaine, et les places coûtent à peu près moitié prix de celles de la Comédie-Française : dans ces conditions, on ne peut réaliser que de très modestes recettes, qui suffiront pourtant, M. Bodinier en a l'espoir, sinon à enrichir les actionnaires, du moins à couvrir les frais.

Cette idée a obtenu des encouragements nombreux. On voit assez quel en est le but et quels en peuvent être les avantages. Il s'agit de joindre la pratique à la théorie, de permettre aux jeunes gens des deux sexes de prendre l'habitude de la scène, en les essayant dans le répertoire ancien et moderne avec plus de variété et de liberté qu'on ne le peut faire au Conservatoire. On en voit aussi les inconvénients possibles, dont les principaux ont été développés par M. Alexandre Dumas, dans une lettre à M. Bodinier, avec l'autorité d'un expert. Ces inconvénients sont de plusieurs catégories ; les uns tiennent au public, les autres aux jeunes acteurs. Le public mondain et officiel s'est montré fort bien disposé tout d'abord, ainsi que la colonie étrangère. La liste des abonnés, ferait honneur à un grand théâtre. On a vu là un nouveau centre de réunion, en même temps qu'une entreprise utile à encourager. Mais, une fois la première curiosité satisfaite, est-on bien sûr de l'assiduité et de la bienveillance de ce public ? Il ne faut pas oublier, en effet, qu'il s'agit d'un théâtre d'élèves et, en somme, d'auditions du Conservatoire — en costumes, il est vrai, et avec décors, — mais durant toute l'année et payantes. Est-on sûr aussi de son impartialité et de sa compétence ? Ne se formera-t-il pas dans le parterre de ce théâtre minuscule, spécialement réservé aux parents et amis des acteurs, ou parmi les spectateurs du dimanche, soit des entraînements spontanés et excessifs, d'involontaires et irrésistibles courants, soit des coteries et des cabales comme on en voit aux concours du Conservatoire ? C'est surtout du côté des jeunes gens que les périls sont à craindre. Le Théâtre d'application risque de développer prématurément et outre mesure les vices caractéristiques, professionnels du comédien : la vanité, l'ambition, la jalousie. Il peut produire des découragements irréparables, ou, plus souvent, exalter un orgueil naissant jusqu'à le rendre dédaigneux de tous les avis. Quelle autorité gardera un professeur sur un jeune homme grisé d'applaudissements ? Comment ce triompha-

teur pourra-t-il se soumettre docilement aux leçons et aux critiques d'un homme dont il se croira l'égal, sinon le supérieur, et aux décisions d'un jury d'examen qui n'aura aucun compte à tenir de ses succès au dehors, succès plus ou moins légitimes et de bon aloi? Le public est loin d'être un juge toujours infallible. Il peut lancer de bonne heure un comédien avide d'applaudissements avant tout et peu difficile sur la nature de son succès, dans une voie mauvaise, l'encourager aux effets vulgaires et outrés, contrarier et combattre sans cesse, au cours même de l'enseignement, les traditions de goût plus discret et plus sobre que s'efforce de lui inculquer son maître. Si le jury a l'air de casser les arrêts du parterre, il passera pour injuste ou pour ignorant, et soulèvera des récriminations violentes. Enfin, car il faut se borner, là où l'on espère le concours des efforts mis en commun, n'est-il pas permis de craindre l'antagonisme des tempéraments et des intérêts? En exaltant l'amour-propre des jeunes gens, un succès précoce exaltera leurs prétentions et les poussera à rompre leurs engagements. Comment voulez-vous qu'un Coquelin en herbe se résolve à gagner 200 francs par mois à la Comédie-Française, relégué parmi les pensionnaires, et écarté des grands rôles par la jalousie des chefs d'emploi, si, après ses triomphes au Théâtre d'application, le directeur du Vaudeville ou du Gymnase vient lui en offrir cinq ou six fois autant?

Ces inconvénients sont réels et sérieux. Mais on peut dire qu'ils tiennent à la carrière même, et qu'on a toujours plus ou moins à lutter contre eux dans la condition actuelle. Les voir et les prévoir, c'est déjà y porter remède à demi. Or M. Bodinier ne se les dissimule pas, et il n'a point négligé les précautions indispensables pour que les représentations sur la petite scène de la rue Sant-Lazare servent à l'éducation de l'artiste, et non pas seulement à sa vanité. La meilleure garantie qu'il pût prendre, et il l'a prise, c'était de confier la direction artistique du Théâtre d'application aux professeurs même du Conservatoire. Cette direction est remise aux mains de M. Delaunay, auquel sa retraite a créé des loisirs, et qui s'est adjoint comme collaborateurs, MM. Got, Worms et Maubant. On ne saurait souhaiter mieux. Ils désigneront eux-mêmes, parmi les meilleurs élèves et ceux qui sont à point pour subir avec fruit cette épreuve, les jeunes gens destinés à affronter le public. Ce sont eux qui ont choisi pour la soirée d'inauguration les acteurs du *Dépit amoureux* et du *Mariage forcé*, du quatrième acte d'*Horace*, des *Plaideurs*. M. Th. de Banville avait écrit pour la circonstance, avec la richesse de rimes qu'on lui connaît, un prologue où, s'adressant au public, le nouveau théâtre lui dit :

Fais nous crédit ! Bien faire est notre seule envie.
 Nous sommes en janvier ; peut-être bien qu'en mars,
 Pourvu que l'indulgent Phébus nous prête vie,
 On verra parmi nous des Prévile et des Mars.

Nous en acceptons l'augure, et nous lui faisons crédit jusqu'en décembre : il en a besoin. Espérons pourtant qu'avec ces garanties et cette direction, le Théâtre d'application fera mieux que ressusciter la salle Chantereine et le théâtre de la Tour-d'Auvergne, qui n'avaient aucune attache avec le Conservatoire, — qu'il pourra devenir une pépinière de bons acteurs et aider bientôt à combler les vides de la Comédie-Française.

III

Avec ce petit théâtre nouveau, nous allons avoir aussi, et nous devrions avoir déjà, un petit musée nouveau, — celui des portraits d'artistes, commencé dans l'une des salles du Louvre et dont l'ouverture est en suspens. Depuis longtemps il était question d'inaugurer une galerie de portraits dans notre musée national. A diverses reprises, l'idée s'était fait jour dans la presse. D'abord il ne s'agissait pas des artistes seulement : ils auraient eu leur place dans la collection, mais ils n'auraient eu que leur place, comme les savants, les écrivains et les hommes d'État. Ainsi conçu, le projet était trop vaste, et il faisait double emploi avec les galeries de Versailles. On sentit la nécessité de se restreindre et de tracer nettement des frontières. Dans le premier mouvement de réaction, on alla même trop loin, et, en souvenir des deux fameuses salles des *Uffizi* de Florence, il fut question de n'admettre que les portraits d'artistes peints par eux-mêmes.

Sans doute, si le portrait de l'artiste est de sa propre main, il offre un intérêt de plus, mais ce n'est pas toujours un intérêt de vérité et de ressemblance. Puis cette mesure exclusive limitait singulièrement le champ du musée. Elle laissait en dehors les sculpteurs, les architectes, les graveurs, sans parler des musiciens et des artistes dramatiques. Elle créait pour le passé une foule de lacunes impossibles à combler : combien de nos maîtres les plus célèbres ne se sont jamais peints eux-mêmes, ou combien de ces portraits seraient impossibles à acquérir ! Ils figurent dans quelque cabinet particulier qui ne consentirait pas à s'en dessaisir, ou ne le ferait qu'au poids de l'or ; il faudrait dépouiller Versailles, l'École des beaux-arts, des musées de province, qui défendraient leur bien

avec une indomptable énergie. Le musée des *Uffizj* lui-même a dû admettre quelques exceptions au principe.

Le nouveau directeur des Beaux-Arts, M. Castagnary, aura eu l'honneur de donner la première forme au projet, en adressant un rapport au ministre, et en amassant un premier noyau dans la salle du pavillon Denon où se trouvaient les batailles de Lebrun. Ceux devant qui la porte s'est entr'ouverte ont pu voir là les portraits de Poussin, de Rembrandt, de Van-Dyck, de Gérard Dow, du Guerchin, de Jules Romain, du Tintoret, de Gentile Bellini, de Philippe de Champaigne, de Largillière, de Michel Van Loo, de Greuze, de David, de Coustou, de M^{me} Vigée-Lebrun, de Ricard, d'Eugène Delacroix, de Perronneau, etc. C'est un point de départ déjà fort intéressant, où l'on a suivi la marche la plus rationnelle en choisissant parmi les *autographes* de l'artiste lui-même chaque fois qu'on l'a pu, — et on l'a pu assez souvent, — mais sans rien d'exclusif. Par malheur, la salle n'est pas encore ouverte au public. On s'est aperçu un peu tard, après l'avoir remplie, qu'elle était bien petite, trop haute et mal éclairée. Il n'était pas difficile de s'en apercevoir auparavant. Mais on avait eu raison de ne point se laisser arrêter par cet obstacle : un commencement d'exécution, si imparfait qu'il soit, vaut mieux que les plus beaux plans du monde sur le papier.

Un ouvrage qui pourra servir de guide aux organisateurs de cette collection et les diriger dans leur choix, c'est celui que vient de publier M. Henry Jouin sous ce titre : *Musée de portraits d'artistes, ... nés en France ou y ayant vécu*, simple catalogue, mais où l'auteur a condensé le résultat de laborieuses recherches. M. Jouin y a dressé la liste de trois mille portraits peints, dessinés ou sculptés, avec l'indication des cabinets particuliers ou des collections publiques qui les renferment. Il a compris parmi les artistes non seulement les compositeurs, non seulement les comédiens, mais les amateurs connus, tels qu'Alfred Bruyas, — ce collectionneur qui aimait également Troyon et Tassaërt, Courbet et Cabanel, Diaz et Millet, Delacroix et Chenavard, et dont le musée de Montpellier n'a pas moins de neuf portraits. Pour les collections publiques, on est guidé par les catalogues, — lorsqu'ils existent et que leurs indications ne sont pas ou vagues ou erronées; mais, pour les cabinets particuliers, on se figure sans peine combien les investigations doivent être difficiles. Le volume de M. Jouin s'ouvre justement par la reproduction d'un portrait inédit, c'est-à-dire non gravé encore, qui fait partie de la collection Greffulhe. Il ne manque là que les vivants, auxquels le directeur des Beaux-Arts a annoncé l'intention d'ouvrir la porte, par ce motif qu'un musée de portraits

doit être comme un livre courant perpétuellement tenu à jour et que ces effigies des artistes exerceront sur le public un vif attrait de curiosité, — mais dont le choix excitera bien des compétitions ardentes, bien des jalousies, des actes de favoritisme et des réclamations. Le principe d'admettre largement les vivants ne semble pouvoir être appliqué que pour les cas analogues à celui des *Uffizj*, c'est-à-dire si l'on a affaire à des étrangers plus qu'à des compatriotes, et s'il s'agit de portraits d'artistes par eux-mêmes, car il est clair qu'on ne pourrait les ressusciter pour leur commander leur image, et, en s'adressant à eux, on a l'avantage d'enrichir la galerie sans bourse délier.

Des jeunes gens qui ne doutent de rien ont choisi pour exposer leurs ouvrages la période la plus défavorable de l'année. Ils ont convoqué le public la veille du jour de l'an, et ils resteront chez eux, c'est-à-dire dans la galerie de la rue de Sèze, jusqu'à la fin de janvier. Il fait froid et il fait sombre; cependant cette belle audace ne paraît pas leur avoir trop mal réussi. Ils sont trente-trois, peintres, aquarellistes, pastellistes, dessinateurs, sculpteurs, presque tous plus inconnus et plus inexpérimentés les uns que les autres. On ne voit pas quel peut être le lien de leur association, car un groupe est généralement fondé sur des idées et des tendances communes, tandis qu'ici chacun va de son côté. Impossible d'apercevoir le moindre trait d'analogie, par exemple, entre M. Vollon fils et M. Dinet ou M. Ménard. Ce qu'ils ont de commun, c'est la jeunesse. Il y a là beaucoup de fils : M. Vollon fils, déjà nommé, qui sait peindre et qui ne se borne pas à faire des ébauches; M. Moreau-Nélaton, dont les scènes enfantines sont exécutées dans une gamme un peu triste, mais fort juste; M. Cazin fils, qui a de qui tenir; M. Renan fils, et aussi M. Desvallières, qui, si je ne me trompe, est un petit-fils de M. Legouvé. Ils sont deux ou trois autres encore dont les productions juvéniles laissent voir des promesses, et quelquefois un peu mieux. Mais pourquoi ne pas faire un choix plus sévère? Pourquoi admettre d'informes ébauches, dont plusieurs ressemblent à des échantillons de couleurs disposés sur une palette et qu'on pourrait à peine montrer dans un atelier? Sous prétexte d'*impressionnisme*, on en vient à exposer couramment de grossières esquisses où l'œil ne discerne aucun contour et s'embourbe, si l'on ne passe cette métaphore, comme en un marécage. On pourrait croire qu'un certain nombre des tableaux de la rue de Sèze ont été tracés par le hanneton de la *Bibliothèque de mon oncle*, ayant trempé sa tarière non dans un encrier, mais dans une boîte à couleurs.

En même temps, l'École des beaux-arts s'est ouverte à l'exposition posthume de M. Guillaumet. Gustave Guillaumet s'est donné

la mort, il y a quelques mois, dans un moment de vertige et de découragement. Il n'avait pourtant pas à se plaindre de la fortune. Encore dans toute la force de l'âge, il avait atteint la célébrité et comptait aux premiers rangs de nos *orientalistes*. Fils d'un teinturier, mais entraîné de bonne heure par l'instinct de l'art, il s'était trompé d'abord sur sa vocation de peintre jusqu'à tenter le paysage historique et poursuivre le prix de Rome. Il échoua, et, au lieu de partir pour l'Italie, il partit pour l'Algérie, où il se trouva aussitôt sur son vrai terrain. Ce fut comme une révélation. Son talent, jusqu'alors obscur et indécis, en fut illuminé. Il est demeuré fidèle à cette lisière de l'Afrique. Pendant plus de vingt années, il ne cessa d'exposer régulièrement, et toujours des scènes, des types et des paysages empruntés au Sahara, à l'Algérie, au Maroc. Ce n'est pas un peintre éblouissant comme H. Regnault, ni élégant, délicat et vif comme Fromentin. Il ne nous montre pas non plus un Orient tout poétique, un Orient de romance et de fantaisie. Non : au lieu des minarets blancs et roses s'enlevant sur un ciel d'azur, il peint les gourbis de chaume et de boue séchée baignant dans un brouillard bleuâtre, dans la buée d'une atmosphère humide et transparente à la fois, avec une végétation rare et rude, des indigènes en haillons, des femmes impassibles et laborieuses, aux formes déprimées par un servage incessant. Rien de séduisant, peu de charme, mais beaucoup de vérité ; il rend à merveille, dans ses marchés, ses campements, ses intérieurs, ses bivouacs de chameliers, ses fileuses, ses femmes à la fontaine, le caractère de la race, et il sait distinguer le Kabyle laborieux et pauvre de l'Arabe rêveur aux goûts fastueux. Il a le sens du pittoresque et, jusqu'à un certain point, celui du style. Dans ce domaine à la fois exotique et français, Guillaumet avait conquis sa place par la conscience de son observation et la sincérité de sa peinture. Sa manière un peu molle et un peu froide s'affermir et s'échauffe surtout en ses petites toiles. Il avait commencé par procéder d'Eugène Delacroix, quelquefois même par l'imiter directement, dans le geste, le mouvement des figures et la disposition du tableau. Sa personnalité finit par se dégager. En ses dernières œuvres. *Laghouat, les Fileuses, l'Habitation saharienne, les Chiens arabes dévorant un cheval mort*, il est lui-même, avec une sûreté d'interprétation personnelle qui le tire de pair, mais où l'éclat et la séduction manquent toujours et qui dépayse un peu les yeux habitués à un Orient plus lumineux.

IV

Les arts ont perdu dans ce mois M. Palizzi, un Napolitain qui était venu s'établir en France sous le règne de Louis-Philippe et qui, depuis trente à quarante ans, s'était classé aux premiers rangs parmi les peintres d'animaux; M. Claudius Lavergne, excellent peintre verrier et critique d'art des plus distingués; M. Édouard de Beaumont, peintre de genre et aquarelliste d'une grâce, d'une élégance, d'une coquetterie toutes parisiennes, dont les fantaisies spirituelles, séduisantes, frivoles, souvent risquées, inquiétaient, même en charmant, tant il s'y mêlait une pointe de corruption raffinée. A voir les œuvres de M. Ed. de Beaumont, un peu parents des dessins de Grévin, on prenait de lui l'idée d'un artiste très mondain, très mêlé au mouvement de la vie, des théâtres, des plaisirs, et c'était, au contraire, un homme d'une existence retirée, presque sauvage, ayant horreur de tout bruit, une espèce de cénobite curieux et lettré, passant tous ses jours à dessiner, à lire, à étudier; amateur passionné de belles armes, d'épées et de dagues artistiques, dont il avait amassé une collection plus précieuse par la qualité hors ligne que par le nombre, qu'il a léguée au musée de Cluny.

Pendant que l'Opéra pousse activement les répétitions de la *Dame de Monsoreau*, l'auteur du *libretto*, M. Auguste Maquet, est mort dans son château de Saint-Mesme. Personne n'ignore aujourd'hui, mais on a longtemps ignoré que M. Maquet fut le collaborateur le plus fécond, le plus assidu et le plus laborieux d'Alexandre Dumas. Né en 1813, il occupait, dès 1831, la chaire de professeur suppléant d'histoire au collège Charlemagne. Mais il n'était point né universitaire. Déjà il fréquentait le petit cénacle, celui dont Th. Gautier a tracé le croquis à plusieurs reprises en ses souvenirs de l'école romantique. Dans une chambre meublée d'un hamac, d'une couchette étroite, d'une tête de mort, d'une esquisse de Louis Boulanger, de croquis des deux Devéria, de médaillons de Jehan du Seigneur; tapissée, sur un pan de mur, d'un fragment de cuir de Bohême à fond d'or, et où un exemplaire de *Cromwell* avec dédicace au maître du logis était vénéré comme le Livre saint, s'assemblaient en 1831 et 1832 quelques Jeunes-France méprisant le bourgeois et rêvant d'étonner leur siècle; parmi eux Auguste Maquet qui, suivant l'usage adopté dans ce milieu bizarre, avait poétisé son nom et en avait fait Augustus Mac-Keat. Sur la couverture des *Rhapsodies* de Petrus Borel, publiées en 1832, nous voyons annoncé *Mater*

dolorosa, d'Augustus Mac-Keat, entre l'*Appel aux jeunes Français à cœurs de lions*, du même Petrus Borel, et le traité de l'*Incommodité des commodes*, par Jules Vabre. *Mater dolorosa* n'a, d'ailleurs, jamais paru, pas plus que l'*Appel aux jeunes Français* et l'*Incommodité des commodes*, dont la perte est à jamais regrettable. Une grande partie de la fougue romantique se dépensait ainsi en titres truculents, qui s'épalaient parfois pendant des années sur les couvertures jaunes de Renduel, sans être jamais suivis d'effet. Ou plutôt ils avaient produit à eux seuls tout l'effet voulu. On pourrait écrire une histoire du romantisme, — surtout dans sa seconde phase, celle du romantisme *bouzingot*, — rien qu'avec des titres et des épigraphes de chapitres.

M. Aug. Maquet débuta dans la littérature en 1839 par un drame en trois actes, en prose : *Bathilde*, joué à la Renaissance. Ce fut aussi le début de ses relations avec Dumas, dont le directeur du théâtre lui avait imposé la collaboration. Maquet, dégoûté de l'Université par un échec au doctorat ès-lettres, avait dépouillé la toge, voulait vivre désormais de sa plume. Il profitait de ses études historiques pour chercher dans les Chroniques et Mémoires du temps passé des sujets d'articles, et c'est ainsi qu'il avait trouvé dans le *Journal* de Jean Buvat, écrivain de la Bibliothèque du roi, conservé en double exemplaire au département des manuscrits, le thème d'une nouvelle consacrée à la découverte de la conspiration de Cellamare, et qu'il avait intitulée : le *Bonhomme Buvat*. Il la présenta à Dumas, qui la lut, vit le parti qu'on en pouvait tirer et d'un tour de main en fit le roman du *Chevalier d'Harmental*, qui parut en 1842 avec la seule signature d'Alexandre Dumas, déjà chèrement cotée sur la place. Le résultat fut encourageant. Maquet se remit à fouiller les *Mémoires* : il eut l'heureuse chance de mettre la main sur ceux de d'Artagnan et il y trouva l'histoire des *Trois Mousquetaires*, à laquelle Dumas fit subir la même métamorphose, en jetant à pleines mains sur ce canevas sa verve éblouissante. Après ce merveilleux récit, digne des *Mille et une nuits*, et prolongé à diverses reprises par des suites qui ne le valent pas, mais qu'on ne lut guère moins avidement, vinrent le *Comte de Monte-Cristo*, dont les éléments étaient pris à droite et à gauche, en particulier dans les *Mémoires de la police* de Peuchet, et qui est peut-être le produit le plus extraordinaire et le plus attachant du roman d'aventures, puis la *Reine Margot*, la *Dame de Monsoreau*, les *Quarante-cinq*, le *Bâtard de Mauléon*, une *Fille du régent*, le *Chevalier de Maison-Rouge*, *Joseph Balsamo* et le *Collier de la reine*, où M. Maquet revenait à la mine inépuisable qu'il avait un moment désertée, et y empruntait des thèmes qu'il livrait aux

travestissements joyeux et pleins de belle humeur du fécond romancier.

On voit que M. Maquet a eu part précisément aux succès les plus retentissants et les plus populaires d'Alexandre Dumas. Mais cette collaboration, au milieu de toutes celles dont s'aidait ce grand entrepreneur de feuilletons, demeura d'abord inconnue du public, soupçonnée tout au plus d'un petit nombre d'initiés. L'auxiliaire obscur ne signait pas, et le nom de Maquet fut longtemps ignoré, tandis que tous les échos répétaient celui de Dumas. Le secret fut crié sur les toits en 1845 par Eugène de Mirecourt, dans un pamphlet qui fit grand tapage : *Fabrique de romans. Maison Alexandre Dumas et compagnie*. E. de Mirecourt n'était pas encore discrédité comme il le fut plus tard par des biographies très amusantes, mais pleine d'anecdotes apocryphes, d'allégations hasardées et de grosses erreurs. Malgré le ton personnel et agressif de son pamphlet, ses révélations portèrent coup. La même année, Dumas fit proclamer le nom de Maquet après le sien, à la fin de la représentation des *Mousquetaires* à l'Ambigu, et depuis lors il suivit la même règle pour toutes les pièces de théâtre écrites en collaboration avec lui; mais il continua à signer seul les romans. On assure que ce ne fut pas sa faute, et qu'il dut reculer devant l'opposition des directeurs de journaux et des éditeurs, pour qui l'adjonction du nom de Maquet diminuait de moitié la valeur de la marchandise : « Un roman signé Alexandre Dumas vaut 3 francs la ligne, lui aurait répondu Émile de Girardin, qui dirigeait la *Presse* en industriel avisé; signé Dumas et Maquet, il ne vaut plus que 30 sous. » Il fallait bien s'incliner devant une raison aussi péremptoire.

L'association fut rompue par une discussion d'intérêt en 1851. Elle n'avait duré qu'une dizaine d'années, mais elle avait été singulièrement féconde, et je ne sais si l'on en trouverait une autre aussi heureuse dans l'histoire des lettres. Il serait difficile de déterminer exactement la nature et la valeur de chacun des apports. Maquet était l'érudit : c'est lui qui fouillait dans les archives et dans les Mémoires; c'est lui aussi, à ce qu'il semble, qui traçait le *scenario* du roman, peut-être même qui l'écrivait tout entier sous sa première forme; Dumas était assez ignorant, mais doué d'une intarissable imagination et d'une verve qui n'eut jamais sa pareille. Il avait le don du dialogue, l'art de tracer des caractères, l'entrain, le mouvement, la gaieté et une exubérance capable de tirer dix volumes d'une centaine de pages. On ne peut contester qu'il ait si bien mis sa marque sur tous les ouvrages signés de son nom, et particulièrement sur ceux où il eut Maquet pour collaborateur, qu'ils sont vraiment de lui et à lui.

Après la rupture de l'association, Maquet continua à produire pour son propre compte. C'est à partir de ce moment que son nom se dégaga peu à peu de la pénombre et conquit une notoriété personnelle. Il a retrouvé plusieurs fois le succès dans le roman et au théâtre, mais sans aucune comparaison avec ceux d'autrefois. Son style, son imagination et sa verve paraissent bien ternes, si on rapproche la *Belle Gabrielle* et la *Maison du Baigneur des Trois Mousquetaires* et de *Monte-Cristo*. Il n'en faut pas tirer pourtant des conclusions trop absolues : Dumas avait accaparé la jeunesse et la fraîcheur de son esprit, ses premières et meilleures années d'activité intellectuelle. Ce poulpe gigantesque avait pompé sa moelle la plus succulente : il s'était approprié sa substance dans cette collaboration anonyme qui n'a jeté sur le nom de Maquet qu'une célébrité tardive et toujours un peu indécise. Ajoutons que, en dehors de ses romans et de ses drames, M. Auguste Maquet publia en 1882 un volume in-quarto intitulé : *Paris sous Louis XIV*, pour servir de commentaire à des gravures du temps. L'ouvrage est d'une valeur et d'un intérêt médiocres dans son érudition de seconde main. On sait qu'il se présenta à l'Académie française il y quelques années ; il échoua, peut-être parce que Dumas n'en avait pas été. Mais nommer Maquet, c'eût été le moyen d'y faire entrer Dumas après sa mort, par une élection détournée, qui n'avait plus d'inconvénients.

M. Eugène Yung, ancien élève de l'École normale, rédacteur des *Débats* sous l'empire, organisateur de conférences qui firent alors un certain bruit et comptèrent parmi les campagnes du parti libéral, n'aura guères laissé de traces comme écrivain. Son œuvre véritable est la fondation de la *Revue politique et littéraire*, vulgairement désignée sous le nom de *Revue bleue*, qu'il finit par adopter lui-même. Dans sa première phase, de 1863 à 1871, elle portait le titre de *Revue des cours littéraires*, et se consacrait surtout à la reproduction ou à l'analyse des plus intéressantes leçons de la Sorbonne et du Collège de France. Après la guerre, il élargit considérablement le cadre primitif et, sans enlever au recueil sa physionomie universitaire, s'efforça d'en faire une *Revue des Deux Mondes* au petit pied. Tout en s'occupant très activement de ce recueil périodique, M. Yung cumulait avec ces travaux, très suffisants pour remplir la vie d'un homme, d'autres fonctions qui n'avaient rien de littéraire et que peu de personnes lui connaissaient : celles de receveur-percepteur dans le 9^e arrondissement.

Marcelin n'avait guères plus marqué comme dessinateur que M. Yung comme écrivain, lorsqu'il créa la *Vie parisienne* en 1862. Depuis lors il s'absorba tout entier dans cette publication spiri-

tuelle et frivole que la chute de l'empire semblait devoir tuer, mais qui avait peu à peu repris sa place et retrouvé son public sous le régime actuel. La *Vie parisienne*, où le monde est étudié dans le demi-monde, où le salon confine toujours au boudoir, où les mœurs que la plume et le crayon mettent concurremment en scène sont d'un luxe suspect, d'une désinvolture inquiétante et d'une fantaisie souvent effrontée, s'est fait une spécialité de l'article à double sens, du sous-entendu libertin, du décolletage musqué et de la gravelure élégante. Il est de règle de n'y écrire que sous un pseudonyme : ce loup, qu'on y porte comme au bal masqué de l'Opéra, sert autant à ménager la pudeur des écrivains parfois célèbres qui se hasar dent en ce journal des fêtes galantes, qu'à piquer la curiosité du lecteur.

M. Chantelauze, neveu du ministre de la Restauration, était, au contraire, un grave historien qui ne sacrifia jamais aux muses frivoles. La mort l'a frappé du coup le plus subit et le plus inattendu au milieu des travaux qu'il poursuivait avec un labeur acharné. Ce n'est pas aux lecteurs du *Correspondant* que nous avons à apprendre ce que fut et ce que valait M. Chantelauze. Il avait fait du cardinal de Retz comme le centre de ses recherches, son sujet de prédilection, qu'il étudiait sous toutes les faces et auquel il revenait sans cesse. En 1867, dans la préface de sa dernière édition de *Port-Royal*, Sainte-Beuve, dont il fut l'ami, signalait ses découvertes sur cet homme extraordinaire en termes qui étaient une bonne fortune pour l'écrivain; il saluait en lui un érudit de la vieille roche, le proclamait maître en ce difficile sujet, et publiait dans l'appendice de son cinquième volume un travail annoncé comme une note et qui se trouva être un long mémoire sur les rapports du cardinal avec les jansénistes. Dès qu'il s'agissait de Retz, on était sujet, avec M. Chantelauze, à ces mécomptes, qui pouvaient d'ailleurs être considérés comme des bonnes fortunes : il ne savait plus, il ne pouvait plus s'arrêter. En 1878, il avait publié deux volumes sur le cardinal de Retz et l'affaire du chapeau; en 1879, un volume sur le cardinal de Retz et ses missions diplomatiques à Rome; en 1882, un volume sur saint Vincent de Paul et les Gondi, où le cardinal reparait encore et tient une large place; puis cinq volumes — le dernier était prêt et va paraître, — de lettres, sermons, pamphlets, écrits divers du même personnage, pour faire suite à ses *Mémoires*, dans la collection des *Grands écrivains de la France*. Et ce n'était pas fini. On n'a pas oublié la série d'articles, présage d'un livre nouveau, qu'il a donnés ici sur la *Fin de la Fronde et l'arrestation du cardinal de Retz*, sans parler de son étude sur Mazarin, le grand

ennemi de Retz et digne de tenir tête à un tel partenaire. Ce n'est pas sans un certain effroi qu'on envisage une telle masse de travaux sur un seul homme; mais là où M. Chantelauze a passé, il ne laisse plus rien à faire.

Néanmoins le terrible cardinal, qui s'était tyranniquement emparé de lui dès 1862, après la découverte qu'il avait faite de sa correspondance en cinq chiffres différents avec son agent Charrier, ne l'avait pas si complètement absorbé qu'il ne lui laissât le loisir d'achever un livre sur Marie Stuart, dont le *Correspondant* a eu également la primeur, et un autre sur Louis XVII, où la légende de l'évasion du Temple et celle des faux dauphins sont réduites une fois de plus à néant d'après des documents inédits. Telles sont les principales publications de M. Chantelauze, dont vous chercheriez en vain la notice dans Larousse ou Vapereau.

Après de tels travaux, plusieurs fois couronnés par le prix Gobert, M. Chantelauze avait cru pouvoir se présenter à l'Académie française. Il désirait avec une ardeur extrême ce couronnement de sa laborieuse carrière et il ne négligeait rien pour se la ménager. Avec l'esprit de suite et la ténacité qu'il portait en toutes choses, il eût fini par y réussir, mais il semblait, en se présentant aux trois fauteuils vacants, avoir voulu marquer qu'il entendait simplement prendre position pour cette fois. Sa mort a déblayé la liste assez longue des candidats sur lesquels l'Académie aura demain à voter.

En attendant, elle vient de procéder à la réception de M. Octave Gréard, successeur de M. de Falloux. M. le duc de Broglie était chargé de recevoir le nouvel académicien, qui avait choisi pour parrains MM. Ernest Legouvé et Jules Simon. Ainsi l'un des plus hauts fonctionnaires de la République, le vice-recteur de l'Académie de Paris, l'homme dont le nom, bon gré mal gré, est attaché à ces réformes téméraires de l'enseignement qui en ont abaissé la valeur et changé l'orientation, avait à prononcer l'éloge d'un catholique et d'un monarchiste éminent, du principal auteur de cette loi de 1850 qu'il était venu détruire; et c'est un ami personnel, un ami politique, un ami religieux de M. de Falloux qui avait à lui souhaiter la bienvenue au seuil de cette Académie, dont il n'avait certainement pas contribué à lui ouvrir les portes. A l'intérêt général que promettait la valeur diverse des deux orateurs, se joignait donc un intérêt particulier et très piquant de curiosité. Aussi l'auditoire des plus grands jours se pressait-il dans l'enceinte, et son attente n'a pas été trahie.

Tout d'abord rendons justice à M. Gréard : il s'est acquitté avec une convenance parfaite d'une tâche difficile pour lui. Il a su tirer un excellent parti des *Mémoires* de M. de Falloux pour le récit de

sa jeunesse, tracer de l'homme, de l'auteur et de l'écrivain un portrait aussi ressemblant qu'on pouvait l'attendre de quelqu'un qui n'a jamais vécu dans la sphère de ses idées et de ses croyances; établir entre Montalembert et lui un parallèle où l'antithèse est soulignée un peu trop, comme le demande le genre, mais qu'on pourrait détacher dans une anthologie, et, après l'avoir suivi dans sa carrière d'homme d'État, le retrouver tout entier dans son modeste cadre du Bourg-d'Iré et en parler, à force d'intelligence, avec équité et avec respect, sinon avec sympathie. Mais s'il a eu la volonté d'être juste pour l'homme, sa position et ses antécédents le condamnaient à ne point l'être pour l'œuvre. Et c'est là surtout que nous attendions avec sécurité la réplique, sachant en quelles mains était remise une si bonne cause.

Tout en rendant pleine justice au caractère et au talent du récipiendaire, avec cette courtoisie de langage qui, loin d'émuquer la critique, semble en aiguïser la pointe; avec cette ironie d'autant plus fine qu'elle est plus voilée, ces allusions et ces comparaisons d'autant plus saisissantes qu'elles sont plus discrètes et laissent à l'auditeur le soin d'aller jusqu'au bout, M. le duc de Broglie a relevé les lacunes ou les oublis, les erreurs du discours de M. Gréard et des ouvrages, d'ailleurs si distingués, du pédagogue et du moraliste. Par la force des choses, la loi de 1850 devait être le centre de la bataille, la position la plus disputée. Avec quelle aisance et quelle supériorité il l'a reprise. Ceux mêmes qui avaient pu la croire emportée définitivement par M. Gréard n'essaieront pas de le contester. On ne saurait venger plus victorieusement qu'il ne l'a fait, par quelques traits nets et irréfutables, par des souvenirs d'une portée précise et d'une signification éloquente, par des rapprochements qui ont toute la force d'une démonstration soudaine, la loi Falloux des reproches injustes et des compromissions imméritées, la dégager plus complètement des responsabilités que le récipiendaire lui avait imputées à tort, en ayant l'imprudence, qu'il a expiée, de se découvrir lui-même. Les vifs applaudissements de l'auditoire ont souligné cette page d'une gravité émue, où, répondant à l'accusation faite aux catholiques de n'avoir cherché que la domination sous le masque de la liberté, il a évoqué le nom « de ce grand P. Lacordaire qui, après la proclamation de l'Empire, trouva Notre-Dame trop proche des Tuileries, et sa voix trop retentissante dans le silence de la tribune et de la presse, et se réfugia dans la retraite de Sorèze pour y élever, sous l'œil de Dieu, en face d'une magnifique nature », une jeunesse chrétienne dans l'amour du droit et de la liberté »; où il a montré l'Académie allant le chercher dans sa retraite, le faisant recevoir par M. Guizot

et louer sur sa tombe par un des plus éminents universitaires, M. Saint-Marc Girardin; ou enfin, après avoir rappelé, avec une fierté légitime, les paroles de son successeur à l'Académie, commentant, sous les yeux et à côté de M. de Falloux, l'un des articles les plus critiqués de la loi de 1850, il a pu conclure par ce mouvement qui achevait la déroute de l'adversaire : « Un tel langage pourrait-on le tenir aujourd'hui? Aurait-il chance d'être écouté? Et le P. Laccordaire, si Dieu n'avait pas abrégé ses jours, aurait-il pu les finir en paix dans sa chère solitude de Sorèze? N'aurait-il pas dû s'en bannir lui-même, si mieux il n'eût aimé en être enlevé par la force? Et cette liberté d'association nous est-elle donnée? nous est-elle même promise? Ceux qui en parlent encore ne nous avertissent-ils pas d'avance que le bienfait en sera refusé à toutes les sociétés religieuses, même à celles qui se consacrent au service des pauvres et des mourants? Ah! Monsieur, est-ce donc en 1850 que vous avez vu des hommes de parti ne demander la liberté que pour exercer la domination? »

On a dit, — et ce sont surtout ceux qui s'appliquent aujourd'hui à diviser la France en deux camps irréconciliables, — que la loi de 1850 avait établi un antagonisme de partis dans les jeunes générations, et on a osé jeter la suspicion sur le patriotisme de l'éducation religieuse. Nul reproche n'était plus sensible au cœur de M. de Falloux, et l'un des plus admirables passages de ce discours est assurément la page toute vibrante d'une émotion contenue où, pareil à l'orateur antique évoquant les morts de Marathon, il nous montre les élèves des Dominicains et des Jésuites armés pour la défense du sol natal et frappés côte à côte avec les soldats imberbes qui sortaient des institutions de l'État. Leur part a été assez belle, assez large pour ne redouter aucune comparaison et pour démontrer, contre un sophisme dont on devrait avoir honte désormais, s'il est vrai que la foi nuise au patriotisme.

M. le duc de Broglie a fait justice aussi de l'école sans Dieu et de la prétendue neutralité de l'enseignement. Et après ces réserves exprimées avec la courtoisie qui est de règle à l'Académie et la fermeté qu'imposait la conscience, avec ce mélange de franchise et de modération dont M. Gréard avait réclamé le droit et s'était imposé le devoir selon la formule de M. de Falloux lui-même, il a tendu la main au récipiendaire, en l'invitant à entrer « dans une des cités principales de cette république » dont le nom ne l'effraye pas, mais qui diffère de l'autre en ce que, si elle est quelquefois victime de la proscription, elle ne l'exerce jamais, — pas même en guise de représailles.

En terminant cette causerie, nous apprenons la mort de M. Au-

guste Nicolas, qui était entré depuis quelques jours dans sa quatre-vingt-deuxième année. Le nom de M. de Falloux peut nous servir de transition pour passer de la séance académique du 19 janvier au vénérable écrivain qui avait été l'un de ses chefs de division au ministère des cultes. Personne n'avait l'esprit plus ouvert que M. de Falloux à toutes les manifestations du talent, dans l'ordre politique comme dans l'ordre religieux. Il avait été frappé par la lecture des *Études philosophiques sur le christianisme*, publiées de 1842 à 1845. Il appela près de lui l'auteur, qui était alors juge de paix à Bordeaux, et le fit sortir de son isolement. M. Auguste Nicolas a écrit vingt autres ouvrages, tous consacrés à l'exposition et à la défense des vérités catholiques, tous remarquables par la gravité de la pensée et de la forme, mais les *Études philosophiques* demeurent son œuvre maîtresse; elles comptent parmi les plus substantiels traités d'apologétique à notre époque, et elles assurent à M. Auguste Nicolas, sinon pour l'originalité des vues, au moins pour la sûreté de la doctrine, la sagesse du plan et la solidité de la dialectique, un rang d'honneur au nombre des penseurs chrétiens de ce siècle.

VICTOR FURNEL.

LES FAITS ÉCONOMIQUES

ET LE MOUVEMENT SOCIAL

I. Le bilan commercial et financier de l'année 1887 en France. — II. Les dettes publiques et les dépenses militaires des États européens. — III. La préparation de la guerre en Allemagne et ses conséquences sociales. — IV. Les excédants budgétaires aux États-Unis et le programme libéral du président Cleveland. — V. L'empire Russe. La colonisation de la Sibirie et de l'Asie centrale. — VI. La lutte des races sur la Vistule et le Niemen. — VII. L'élimination des Juifs. — VIII. Le développement industriel contemporain de la Russie. — IX. Guerre de tarifs avec l'Allemagne. — X. La condition des ouvriers des manufactures et le *code du travail* de juin 1886. — XI. Les finances : dette publique, impôts généraux et locaux, papier monnaie. — XII. De la force de résistance de la Russie. — XIII. La situation des paysans depuis l'émancipation. — XIV. La propriété collective des villages et la propriété individuelle du sol.

I. — L'année 1887 a été mauvaise pour la France au point de vue industriel et commercial. La reprise des affaires, qui, après une longue période de dépression, devait naturellement se produire et qui a eu lieu effectivement en Belgique, en Angleterre, en Allemagne, en Russie, en Italie même, ne s'est réalisée pour nous que dans des proportions insignifiantes. Le tableau comparé de notre commerce spécial avec l'étranger, les colonies et l'Algérie en 1887 et en 1886 en apporte la preuve :

| | IMPORTATIONS | | |
|----------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| | 1887 | 1886 ¹ | Différence avec 1886 |
| Objets d'alimentation. fr. | 4 600 387 000 | 4 523 456 000 | + 76 931 000 |
| Matières premières. . . | 4 998 836 000 | 2 023 484 000 | — 24 648 000 |
| Produits fabriqués. . . | 552 091 000 | 546 175 000 | + 5 916 000 |
| Marchandises diverses. . | 119 458 000 | 115 027 000 | + 4 431 000 |
| Total des marchandises. | <u>4 270 772 000</u> | <u>4 208 142 000</u> | + 62 630 000 |
| EXPORTATIONS | | | |
| Objets d'alimentation. fr. | 721 175 000 | 716 895 000 | + 4 280 000 |
| Matières premières. . . | 717 387 000 | 675 564 000 | + 41 823 000 |
| Produits fabriqués. . . | 1 693 567 000 | 1 686 204 000 | + 7 363 000 |
| Marchandises diverses. . | 187 645 000 | 170 132 000 | + 17 513 000 |
| Total des marchandises. | <u>3 319 774 000</u> | <u>3 248 795 000</u> | + 70 979 000 |

¹ Les chiffres du commerce de 1886 ne sont pas les mêmes que ceux que nous avons publiés dans le *Correspondant* du 25 janvier 1887, parce qu'ils étaient évalués provisoirement d'après les prix de 1885. La baisse des prix s'étant accentuée en 1886, les évaluations définitives de la commission des valeurs ont diminué en moyenne le chiffre des importations de 0,6 pour 100 et celui des exportations de 1,5 pour 100.

Le trait le plus fâcheux de cette statistique, c'est la diminution des importations de matières premières nécessaires aux industries et l'état stationnaire des exportations de produits manufacturés. L'essor de l'industrie des lainages si remarquable à la fin de 1886 s'est arrêté : la soierie est retombée dans la stagnation ; les industries sidérurgiques, sauf les hauts fourneaux de l'Est qui exploitent des minerais phosphoreux, ont été en plein désarroi, pendant toute l'année, par suite du bas prix des fers. Un relèvement des prix, conséquence de la hausse qui s'est produite en Angleterre et en Allemagne, vient à peine au moment où nous écrivons de rendre quelque courage à nos grandes usines du Nord et du Centre. Par contre les importations de vins d'Italie et d'Espagne se sont accrues dans des proportions considérables et ont déprécié les produits de nos vignobles obtenus au prix d'une lutte coûteuse contre le phylloxéra et les maladies cryptogamiques.

Les recettes des chemins de fer présentent une amélioration. De 989 321 935 fr. en 1886, elles ont passé à 1 012 703 055 fr. en 1887 : mais elles sont encore loin des chiffres de 1885 et de 1884.

Les bilans de la Banque de France traduisent eux aussi ce marasme des affaires. Le 29 décembre, époque où les échéances sont le plus considérables, le portefeuille commercial a été inférieur de 40 millions à ce qu'il était au 30 décembre 1886. Si la Banque arrive à distribuer un dividende égal, à 5 francs près, à celui du dernier semestre, elle le fait moyennant un prélèvement de 1 410 000 fr. sur la réserve spéciale et aussi grâce aux bénéfices réalisés sur la vente de l'or de son encaisse, qui du 23 décembre 1886 au 29 décembre 1887 a baissé de 1252 millions à 1115 millions. C'est là une conséquence assez inattendue de notre système monétaire.

L'augmentation des recouvrements sur les contributions directes et les impôts de consommation est le résultat de l'accroissement des frais de poursuite contre les contribuables malheureux (0 20 cent. en plus par 1000 fr.), et d'une plus grande vigilance pour la répression des fraudes. La diminution considérable des produits de l'enregistrement atteste trop bien la baisse continue de la propriété foncière.

Depuis quatre mois, les cours du cuivre, du plomb, du zinc, de l'étain, ont monté dans des proportions énormes. Malheureusement ce n'est pas le résultat d'une entente raisonnée entre les principaux producteurs et d'une régularisation de leurs opérations. C'est uniquement l'œuvre de spéculateurs, qui ont acheté les stocks disponibles pour faire ensuite monter à la Bourse les valeurs minières et jeter leurs filets sur ce public cupide et naïf à la fois que l'expérience d'aucun krach ne peut guérir.

Les tristes résultats de l'année pour nos industries et notre commerce, alors que les affaires se sont améliorées dans tous les autres pays, est la conséquence des menaces de guerre qui n'ont presque pas cessé depuis un an, des préparatifs de guerre civile faits ostensiblement à l'Hôtel de Ville, du provisoire indéfini dans lequel restent nos relations commerciales avec l'étranger, — témoin la prorogation du traité franco-italien pour deux mois, — enfin de l'anarchie financière

que M. Le Trésor de la Rocque décrit ici même d'une manière si saisissante.

II. — Les grands États européens aggravent chaque jour les difficultés de leur situation économique vis-à-vis des pays nouveaux en augmentant leurs dettes publiques et leurs dépenses militaires.

En 1886, d'après M. Neymarck et le statisticien allemand von Kaufmann, les dettes des États européens pouvaient être évaluées au capital de 117 milliards 212 millions et leur imposaient une charge annuelle de 5343 millions; en même temps leurs dépenses militaires s'élevaient à 4528 millions! Voici la part des principaux d'entre eux dans ces totaux formidables.

| ÉTATS. | DATES. | CAPITAL DE LA DETTE en millions de francs. | INTÉRÊTS et AMORTISSE- MENTS annuels en millions de francs. | DÉPENSES militaires en millions de francs. |
|-------------------------|--------------------------|---|---|---|
| Prusse. | 1 ^{er} avril 86 | 4 814 | 220 | } 539,1 |
| Empire d'Allemagne. . . | 31 déc. 86 | 526 | 20 | |
| Autres États allemands. | 31 déc. 85 | 3 614 | 137,6 | |
| Autriche-Hongrie. . . . | 31 déc. 84 | 12 466 | 596,7 | 342,0 |
| Italie. | 31 déc. 85 | 11 131 | 532,0 | 342,5 |
| Angleterre. | 31 mars 85 | 17 829 | 737,5 | 740,2 |
| Russie. | 31 déc. 85 | 18 093 | 1 043,9 | 988,5 |
| France. | 31 déc. 86 | 31 000 | 1 336 | 859,5 ¹ |

III. — M. de Bismarck est en train de faire perdre à l'Allemagne le bénéfice de la situation exceptionnellement favorable qu'elle avait sous le rapport des dettes et même des dépenses militaires. Après l'augmentation des effectifs de l'armée active au mois de février dernier, qui a nécessité un emprunt de 211 millions de francs, il a arraché en décembre au Reichstag la prolongation du service jusqu'à quarante-cinq ans, ce qui entraîne une nouvelle dépense de 123 millions qu'il va falloir demander encore à l'emprunt.

Le royaume de Prusse a emprunté de son côté 123 millions pour germaniser de force la province de Posen. Mais c'est surtout à des augmentations d'impôts que le nouvel empire allemand a recours; les

¹ Comme toutes les statistiques, ce tableau ne donne que des résultats approximatifs. Nous ferons seulement remarquer que 1° les dettes des localités n'y sont pas comprises; 2° l'Angleterre amortit effectivement ses dettes; partout ailleurs les amortissements sont dépassés par les nouveaux emprunts; 3° le chiffre de la dette de la Russie est trop élevé, parce que le rouble a été calculé uniformément à 4 francs, ce qui est exact seulement pour les emprunts extérieurs payables en numéraire. La même rectification doit être faite pour l'Autriche-Hongrie.

droits sur les alcools ont été surélevés et les droits d'entrée sur les blés, y compris le seigle, la nourriture du pauvre, ont été portés au taux énorme de 6 fr. 15 par quintal métrique. S'ils ne l'ont pas été encore davantage, c'est grâce à la résistance du Centre et des députés alsaciens. Comme le faisait remarquer M. Charles Grad, ces augmentations d'impôts indirects montent à 30 ou 40 marks par tête et elles enlèvent aux familles d'ouvriers plus du dixième de leur revenu.

En présence des privations imposées par de telles charges, la perspective d'une pension de retraite de 147 fr. 60 à soixante-dix ans que leur fait le nouveau projet de loi sur les assurances, leur paraît justement une dérision. En France le dernier de nos paysans sait que la guerre n'éclatera jamais par notre fait et qu'elle sera absolument nécessaire pour défendre l'existence de la patrie, aussi accepte-t-il le service militaire et le poids des impôts sans devenir l'ennemi de l'ordre social. Le point de vue de l'ouvrier allemand est forcément tout autre. Il sait qu'aucun danger ne menace sa patrie, que son unité est un fait acquis, qu'une caste militaire, les *Junkers* prussiens, souhaite seule la guerre et a le pouvoir de la déchaîner. La politique violente du chancelier de fer fait plus pour propager les idées socialistes et les passions démocratiques que la puissante organisation occulte du parti et la prédication hardie de ses écrivains. C'est là le secret des votes de plus en plus nombreux qu'il gagne à chaque élection générale ou partielle.

IV. — Les nouvelles d'Amérique envoyées par les émigrants circulent jusque dans les villages les plus reculés de l'Allemagne. Comment le despotisme militaire, le système impérial, et avec lui la domination politique des classes qui en sont le soutien, ne deviendraient-ils pas odieux aux travailleurs des usines et des champs, quand ils lisent le dernier message du président Cleveland au Congrès des États-Unis?

Au lieu de charges et d'impôts nouveaux, il y est uniquement question de l'excédant de recettes qui s'accumule dans les caisses du Trésor et qui, le 30 janvier, ne sera pas moindre de 728 millions de francs. Toute la dette, qui pouvait être remboursée, l'a été. M. Cleveland déclare que de pareilles sommes ne peuvent plus être soustraites sans danger à la circulation monétaire et que l'on n'a pas le droit de continuer à taxer le peuple sans nécessité. Il fait justice de tous les plans que les faiseurs d'affaires n'ont pas manqué de mettre en avant : partage de ce fonds entre les États, mise à la disposition des banques, qui le prêteraient à bon marché, travaux publics gigantesques. Tous ces projets auraient le grave inconvénient de mettre l'activité économique du pays sous la main de l'État. Une seule chose est faisable, et M. Cleveland somme le Congrès de la réaliser : c'est de réviser les quatre mille articles du tarif des douanes, dans un sens libéral, et, tout en continuant à protéger raisonnablement les manufactures, de décharger complètement les matières premières et les objets d'alimentation de manière à ne plus grever le coût de la vie du travailleur au profit de quelques industries privilégiées et des combinaisons de capitalistes. Ce programme, si élevé et si

net, lancé au moment où la campagne présidentielle va s'ouvrir, a déconcerté les politiciens de profession, mais il a produit un grand effet dans le pays et il assure la réélection de Cleveland.

Un mois auparavant, Henri George se présentait aux élections dans l'État de New-York et recueillait juste la moitié des voix qu'il avait eues il y a un an. C'est là un échec décisif et qui montre que le peuple américain ne se laissera pas de longtemps séduire par les sophismes socialistes. Quels que soient les vices de certaines classes et les défauts de l'organisation sociale, il n'a qu'à regarder l'Europe pour apprécier la paix et la liberté dont il jouit.

V. — Pendant qu'une nouvelle société se forme en Amérique et que les États de l'Europe occidentale se détruisent eux-mêmes par la guerre et par l'abus du crédit, à l'Est s'élève dans des conditions tout à fait à part un autre empire, qui est un monde à lui seul et se prépare à dominer à la fois l'Asie et l'Europe.

Les 108 millions d'habitants de l'empire Russe ont à leur disposition un domaine de 21 914 934 kilomètres carrés, c'est-à-dire un territoire égal à toute l'Amérique du Nord. En Europe seulement, la Russie a 5 477 000 kilomètres carrés, c'est-à-dire plus que tous les autres États réunis. Sans doute les provinces qui avoisinent l'océan Glacial, sont frappées de stérilité, mais les deux tiers au moins de cet immense empire sont susceptibles d'être habités et exploités par des populations civilisées. Toute la Sibérie méridionale et le vaste bassin du fleuve Amour, sur le Pacifique, sont d'une rare fertilité en céréales. La conquête du Turkestan et de la Boukharie a donné à la Russie la possession de contrées, qui produisent le coton et la soie, et lui a livré le nœud central où les communications de l'Asie et de l'Europe avec les Indes et la Chine s'établiront un jour. Nous avons dit ici les conséquences de l'ouverture du chemin de fer transcaspien, qui a en lieu en 1886. Ce travail gigantesque s'achève : un pont de 4 kilomètres 264 mètres sur l'Amou-Daria est déjà construit et les locomotives iront au printemps prochain jusqu'à Samarkande, l'ancienne capitale de Tamerlan. Des écoles russes s'ouvrent à Khiva ; de grands travaux d'irrigation sont commencés pour rendre à la culture 650 000 hectares de terrains dans l'oasis de Merw. Un tramway à vapeur de 240 kilomètres, s'embranchant sur la ligne transcaspienne, va relier Askabad à Meched et achever de faire de la Perse une province vassale de la Russie. Le plus grand des changements, c'est que les Turcomans pillards s'emploient comme manouvriers à ces travaux !

Encouragé par ce grand succès, le gouvernement a ordonné la construction dans les mêmes conditions, par le bataillon des chemins de fer, d'une ligne qui, partant d'Ekaterinbourg, ville de l'Oural déjà reliée à Pétersbourg par un chemin de fer, traversera toute la Sibérie pour aboutir à Vladivostock sur le Pacifique. Plus tard, quand la politique aura fait son œuvre, un embranchement se dirigera sur Pékin et mettra la capitale de l'empire du Milieu à quinze jours de Pétersbourg ! Quoi qu'il en soit de cette éventualité encore lointaine, la construction

du transcontinental sibérien n'est que l'affaire de quelques années. Point d'expropriations coûteuses, main-d'œuvre abondante fournie par les condamnés et plus loin par les travailleurs chinois, direction scientifique et en même temps très économique par les ingénieurs militaires, ce sont là des conditions d'exécution exceptionnelles. Sur son parcours, cette ligne desservira des centres déjà nombreux de colons. Le gouvernement, il y a vingt ans, a établi à grands frais, sur les bords de l'Amour, des paysans qui depuis ont prospéré largement. D'année en année la Sibérie méridionale se peuple spontanément de milliers d'émigrants, qui, chassés par la misère, quittent les provinces du nord de la Russie, pour venir fonder des villages dans ce pays vierge, où ils trouvent en abondance, et sans avoir à payer de redevances, la terre fertile et la forêt.

VII. — En attendant le développement de son empire asiatique, qui est une œuvre de longue haleine, la Russie travaille activement à unifier la population de ses provinces européennes et à éliminer les éléments qui altéreraient sa cohésion nationale.

Par suite des migrations des peuples au moyen âge, les Slaves et les Allemands sont entremêlés dans tout le pays qui s'étend de l'Elbe et des montagnes de la Bohême jusqu'au Bug et au Niemen. Depuis le douzième siècle, les Allemands, repoussés de l'Italie et contenus sur les Vosges par les races latines, ont commencé un mouvement vers l'Est, *Drang nach Osten*, qui leur a fait subjuguier les Slaves sur bien des points et les a poussés au nord dans les provinces baltiques jusqu'aux portes de Saint-Pétersbourg. En 1795 le partage de la Pologne leur a encore livré le duché de Posen. La domination politique de l'élément germanique dans ces pays n'a pas suffi à M. de Bismarck. S'apercevant que les paysans catholiques polonais, grâce à leurs excellentes mœurs, se multipliaient et restaient fidèles à leurs traditions nationales, il a entrepris de les germaniser violemment. Tous les Polonais d'allégeance russe ou autrichienne ont été brutalement expulsés au commencement de 1886. L'école a dû se faire exclusivement en allemand, la langue nationale a été proscrite jusqu'au catéchisme. Enfin un crédit de 100 millions de marks a été voté pour acheter 200 000 hectares de terre et y installer des colonies allemandes organisées en villages compacts. L'on attribue à chaque colon de 5 à 10 hectares de terre moyennant le paiement d'une annuité qui le rendra propriétaire au bout de quarante-neuf ans (*Rentengüter*).

A ce *Kulturkampf* d'un nouveau genre, qui ne tient compte ni des droits acquis ni de la plus légitime liberté personnelle, celle du langage, la Russie a répondu par des représailles qui portent sur des territoires bien plus étendus et qui sont plus justifiables.

Non contents de former depuis Pierre le Grand une sorte de classe dominante dans l'administration, le commerce, l'armée, les Allemands s'infiltraient peu à peu dans les provinces occidentales depuis la Podolie et la Volhynie jusqu'à la Lithuanie, où ils donnaient la main à leurs frères, les barons de la Courlande et de la Livonie. Dans la seule

année 1885, les entrées d'Allemands et d'Autrichiens dans l'Empire dépassaient les sorties de 111 000. C'est la moyenne annuelle de l'immigration allemande en Russie. Ils s'établissaient surtout dans le royaume de Pologne où ils achetaient à vil prix les domaines de la noblesse polonaise toujours obérée. Ils ne possédaient en 1885 pas moins de 236 547 jochs de terre. Sur 1196 usines et entreprises industrielles, 296 appartenaient à des étrangers, la plupart Allemands, qui employaient exclusivement des contre-mâîtres et un très grand nombre d'ouvriers de leur nationalité. Des centres où l'on ne parlait qu'allemand se formaient rapidement sur la frontière et l'on peut dire qu'une bande de 50 kilomètres de large était en voie de se germaniser complètement. La situation était d'autant plus grave que le royaume de Pologne sera le premier théâtre de la guerre. Le gouvernement russe a profité de l'exemple que lui avait donné M. de Bismarck en Posnanie et au commencement de 1887, il a à son tour expulsé les contre-mâîtres et débitants allemands, qui n'ont pas préféré se faire naturaliser. Puis un ukase du 14 mars a interdit à tous les étrangers et sociétés étrangères d'acheter des terres ou de les amodier dans les provinces occidentales de l'Empire, y compris les provinces baltiques. En cas de succession, les héritiers de nationalité étrangère ont trois ans pour vendre à des sujets russes ou obtenir la naturalisation. Une application rigoureuse de ces dispositions a été faite immédiatement à l'immense héritage laissé par le prince Wittgenstein à ses parents allemands. Il ne comprenait pas moins de 20 000 verstes carrés en Lithuanie! Malgré toutes les influences de cour, le tzar n'a pas accordé de dérogation à la loi au statthalter d'Alsace-Lorraine. Un pareil cas était en effet la meilleure justification politique de cette mesure. En somme, elle marque un retour à l'ancien droit commun de l'Europe, d'après lequel il fallait être national pour posséder la terre. L'Angleterre ne s'est départie définitivement qu'en 1870 de ce principe. Mais ne pouvait-on pas le croire abandonné dans ce siècle de chemins de fer et de commerce international?

Les mesures employées pour russifier les provinces baltiques, constituent un recul bien plus sensible de la civilisation. Elles nous reportent jusqu'au droit des temps païens et effacent tout le progrès réalisé sous l'influence du christianisme dans les relations entre les hommes. Les chevaliers teutoniques en conquérant la Courlande, la Livonie, l'Esthonie y avaient implanté le régime féodal, les institutions foncières et l'organisation administrative allemande. Les descendants des chevaliers étaient devenus les grands propriétaires du pays et avaient réduit à la condition de colons les anciens possesseurs du sol, appartenant à ces petites nationalités Lettes, Lives, Esthes, que les Slaves considèrent volontiers comme des annexes ethniques. Quels que fussent ces griefs historiques, ils sont vieux de cinq siècles, et depuis trois cents ans ces provinces, grâce à une large autonomie administrative avaient conservé leur individualité et étaient de beaucoup les plus prospères de l'Empire. Une série d'ukases leur a enlevé leurs institutions provinciales et communales propres pour y

substituer les institutions russes qui correspondent à un état économique très inférieur. Des professeurs russes ont remplacé, à la célèbre université de Dorpat, les professeurs allemands : l'usage du russe a été imposé non seulement dans les écoles, mais même dans les églises luthériennes. La propagande orthodoxe s'exerce surtout sur les paysans, que l'on excite contre les propriétaires en profitant de la différence de nationalité. L'antagonisme social règne aujourd'hui dans ces provinces jadis si paisibles. Et si les barons allemands sympathisaient avec les envahisseurs prussiens, une jacquerie peut se déchaîner contre eux au premier signe de l'administration.

Telles sont pour les paysans Polonais de la Posnanie et les seigneurs allemands des provinces baltiques les conséquences dernières *du droit nouveau*. En vertu du *principe des nationalités*, la race dominante prétend ne plus supporter sur son territoire la langue, la religion et jusqu'à l'existence des autres races, qui ont le malheur d'être en minorité!

VIII. — Une fois en train de purger l'Empire des éléments hétérogènes, le gouvernement russe a dû se préoccuper des trois millions de juifs répandus dans les provinces occidentales et dans le Sud. Au temps où l'on cherchait par-dessus tout à peupler le pays, on a tout essayé pour les assimiler au moins économiquement au reste de la population. Des lois d'Alexandre I^{er} et de Nicolas leur ont conféré, dans cette partie de l'Empire, la jouissance de tous les droits civils et se sont efforcées de les diriger vers l'agriculture et le commerce honnête.

En 1847 même, le comte de Kisselef établit dans les provinces de Kherson et d'Ekaterinoslav des colonies agricoles d'israélites que l'on combla de privilèges. Mais défricher et cultiver la terre n'est pas l'affaire des juifs; ils ne veulent l'acquérir que par expropriation et la faire exploiter à leur profit par des paysans chrétiens ¹. Les colons de M. de Kisselef ont à peu près tous déserté pour se faire cabaretiers, colporteurs, usuriers, et il a fallu, après vingt ans, mettre fin à cette coûteuse expérience. Les hommes d'État russes, fort indépendants en réalité des préoccupations religieuses, ont du constater que la population juive était délibérément réfractaire à toutes leurs tentatives d'assimilation. C'est cette conviction raisonnée, beaucoup plus que les violences populaires, qui ont déterminé à leur égard une série de mesures analogues à celles prises contre les étrangers. On a retiré aux juifs le droit d'acquérir des terres ainsi que celui d'exercer la profession de cabaretier, qui leur donnait trop d'occasions de rançonner les moujiks. Le nombre des étudiants israélites dans les lycées a été limité au tiers. Ils y étaient encore plus nombreux et menaçaient d'acquérir par l'exercice des professions libérales la prépondérance qu'ils ont dans

¹ Il faut excepter de ce tableau les Karaites, secte juive peu nombreuse, répandue en Galicie et dans la Crimée. Ils rejettent le Talmud pour s'en tenir à l'Ancien Testament. Ils s'adonnent à l'agriculture et se font remarquer par leur probité. Ils ont été à bon droit exceptés des mesures mentionnées, au texte.

l'ancien royaume de Pologne. Le nombre des fils de fonctionnaires, de popes, de nobles ruinés, qui affluent dans les universités est déjà trop grand; les déclassés, qui s'appellent eux-mêmes *l'intelligence* du pays, sont trop multipliés pour que le gouvernement n'ait pas essayé de soulager le navire trop chargé en jetant les juifs par-dessus bord. Les anciens édits qui leur interdisaient le séjour permanent de la grande Russie, à moins qu'ils ne justifient d'un certain degré d'instruction, ont été remis en vigueur. Ces gênes apportées à leurs opérations favorites déterminent un grand nombre de juifs à s'expatrier. Ils vont à Paris, à Londres aussi, où ils vivent avec une extrême sobriété et font comme couturiers une concurrence redoutable aux ouvrières anglaises. Les plus entreprenants, aidés par leurs riches coreligionnaires de la Cité, passent aux États-Unis. Ils forment la plus grande partie des vingt-quatre mille émigrants russes que les statistiques américaines enregistrent à peu près chaque année.

Au quatorzième siècle, les pays slaves avaient été envahis par les juifs que la France, l'Angleterre, l'Allemagne, chassaient pour remédier à la perversion des rapports économiques que leur présence entraîne. La Russie, qui éprouve les maux dont souffraient nos aïeux, les rejette aujourd'hui sur l'Occident, et ce nouvel exode s'ajoute à tous ceux qui forment depuis deux mille ans la trame de l'histoire de ce peuple aux destinées mystérieuses. Mais parviendra-t-elle à les éliminer complètement? C'est fort douteux, car la fécondité des familles juives répare vite les pertes causées par l'émigration, et en ce moment même toute cette législation restrictive est remise en question au conseil de l'Empire.

IX. — Il y a vingt ans, la Russie était exclusivement agricole. Les fabrications domestiques, les petites industries exercées dans les villages du Nord pendant les veillées d'hiver, pourvoyaient aux besoins des paysans et alimentaient les foires. Quelques fabriques d'armes exploitées par le gouvernement représentaient seules la grande industrie et tous les produits manufacturés de luxe étaient importés de l'étranger.

Quand elle a eu constitué un réseau de chemins de fer, encore bien insuffisant, eu égard à son immense territoire (27 698 kilomètres étaient en exploitation au 1^{er} janvier 1887), la Russie a voulu devenir une puissance manufacturière. Elle y a déjà réussi remarquablement pour les industries textiles. En 1884, elle avait 38 815 fabriques employant 932 000 ouvriers sur lesquelles on comptait 67 filatures de coton avec 3 907 242 broches et 116 500 ouvriers, 488 fabriques de tissus avec 74 000 métiers et 80 500 ouvriers. Quelques-uns de ces établissements égalent en importance ceux de Mulhouse et de Manchester. Leur production, non seulement alimente le marché national, mais encore fournit à une exportation en Perse qui a presque complètement supplanté les cotonnades anglaises. Des fabricants lyonnais ont introduit leur industrie aux environs de Moscou et, en 1884, 173 fabriques de soie occupaient déjà 12 332 ouvriers. Les

Russes ont de remarquables qualités d'adaptation. La facilité des paysans à exercer plusieurs métiers ne peut être comparée qu'à celle des Américains. Aussi dès à présent des mécaniciens et des contre-maîtres indigènes prennent place à côté des ouvriers d'élite anglais, français, allemands, qui sont venus y apporter les industries de leur pays. Des écoles industrielles, fondées par l'État sur le modèle de notre École centrale, préparent un personnel d'ingénieurs nationaux. Le recrutement des ouvriers est d'autant plus facile que les paysans des provinces du Nord ont de temps immémorial l'habitude de quitter, pendant six mois, un an, deux ans, leur village en s'organisant en associations temporaires appelées *artels*. Un chef élu cherche du travail et engage ses compagnons. Les salaires sont mis en commun, on loge, on se nourrit ensemble, puis l'on partage les bénéfices quand l'*artel* se dissout. Cette organisation garantit par l'assistance mutuelle l'ouvrier des conséquences de l'isolement et lui assure la vie à bas prix. Elle contribue ainsi que la surabondance de la population dans les provinces stériles du Nord à donner aux fabriques russes une main-d'œuvre à bon marché, qui compense à peu près pour elles la cherté du combustible et des machines, causée par le régime protectionniste.

Des centres manufacturiers considérables se sont ainsi créés dans les gouvernements de Moscou, de Vladimir, de Terw, ainsi qu'autour de Saint-Pétersbourg et de Varsovie, qui attirent l'industrie comme toutes les capitales modernes.

La Russie a la laine en abondance et elle compte sur ses nouveaux domaines asiatiques pour lui fournir la soie et le coton nécessaires à l'alimentation de ses manufactures. Ce jour-là finira bien par venir et alors elle sera un monde économique pouvant se suffire à lui-même.

Le gouvernement s'est appliqué non moins à développer la métallurgie, qui est la base du système industriel moderne. Il a renoncé aux établissements gérés par l'État et il fait appel à l'industrie privée, qu'il protège par des droits de douane et des faveurs fiscales. Grâce à ce nouveau régime, la Russie comptait, en 1884, 143 fabriques de fonte, 41 fabriques de rails, 261 fabriques de machines. Un atelier colossal, qui construira à la fois des canons et des navires, est établi en ce moment par la société Cokerill à Nikolaïef à proximité des houillères du Don.

Ce bassin, dont la richesse avait été signalée par Le Play, a commencé à être exploité il y a quinze ans, quand des voies ferrées l'ont relié à Moscou et à Karkof. Il produit annuellement 1 700 000 tonnes. De riches gisements de sel gemme ont été exploités peu à près et ils fournissent actuellement presque exclusivement à la consommation russe, qui jusque-là s'approvisionnait encore en Espagne. En 1880, l'impôt sur le sel a été complètement supprimé, ce qui a permis aux paysans d'en user beaucoup plus largement. M. Melchior de Vogüé a retracé avec beaucoup de relief dans ses *Souvenirs de voyage* l'afflux de population, la transformation matérielle que ces industries ont

amenés dans ces provinces presque désertes il y a peu d'années.

La culture de la betterave a changé l'aspect de la Petite Russie, et deux grands centres de production sucrière se sont constitués à Karkof et à Odessa. La protection douanière et les primes à l'exportation ont si bien développé la fabrication du sucre dans cette région, que de 256 000 tonnes, en 1881, elle a remonté à 400 000 tonnes, en 1886. Cela a amené une crise de surproduction. Plus sage que bien des États occidentaux, le gouvernement a supprimé les primes et s'est refusé à imposer d'autorité aux fabricants une limitation de la production (*mormirofka*) semblable à celle qui a été imposée aux houillères de la Westphalie et que nous décrivions au mois de septembre. Les sucres russes vont dans la Méditerranée et en Angleterre faire concurrence à ceux d'Allemagne et d'Autriche.

Les distilleries, après avoir enivré tous les moujiks de l'empire fournissent encore à une exportation qui, depuis trois ans déborde sur les pays voisins. Le Caucase, avec ses puits de naphte et de pétrole, recèle une richesse encore à peine exploitée, mais qui commence à fournir, à l'intérieur, à des applications industrielles très remarquables et qui alimente une exportation grandissante d'année en année. La production russe, par son bon marché, éliminera complètement des marchés européens les huiles minérales américaines; déjà le pétrole a baissé sous l'action de cette concurrence aux États-Unis même.

X. — Pour faire surgir ainsi du sol cet ensemble d'industries, la Russie a eu recours au protectionisme. En 1876, les droits de douane durent être payés en or, ce qui les augmenta en réalité de 33 pour 100. Mais c'est surtout à partir de 1882 que la Russie, s'inspirant de l'évolution économique de M. de Bismarck, s'est mise à relever graduellement son tarif, dans le but avoué d'exclure complètement les produits manufacturés étrangers, surtout ceux de l'Allemagne. Ce pays est, en effet, celui qui prend la plus forte part dans le commerce étranger de la Russie. En 1886, malgré les élévations des droits déjà réalisées, les marchandises allemandes représentaient encore le 33 pour 100 des importations de la Russie, et les marchandises russes exportées en Allemagne le 36 pour 100 du total des exportations. Aux élévations de droits sur les céréales, votées à Berlin, la Russie a répondu, en 1886 et 1887, par des droits absolument prohibitifs sur les houilles et les fers, qui sont les principaux articles d'exportation de l'Allemagne.

Dans cette guerre économique, les deux pays se feront de graves blessures. Cependant l'Allemagne est celle qui en souffrira le plus. Déjà, en 1887, les importations russes ont été inférieures de 113 millions à celles de 1886, et la diminution porte principalement sur les produits allemands. D'autre part, malgré le droit de 6 fr. 15, il faudra bien que les séiges de la Russie aillent assurer l'alimentation des ouvriers du nord de l'Allemagne : c'est le seul pays qui en produise. Quant à ses froments, les ports de la mer Noire les écoulent toujours dans le bassin de la Méditerranée, quoiqu'à un prix réduit par la concurrence de l'Inde.

L'Allemagne, avec son territoire comparativement restreint et déjà surpeuplé, a besoin par-dessus tout de débouchés extérieurs pour ne pas étouffer sous la surproduction, cette apoplexie des peuples manufacturiers. Tout ce qui l'atteint de ce côté est très dangereux pour elle. La Russie, au contraire, n'est qu'au début de son développement économique. Les États occidentaux sont dans la dépendance forcée de ses produits naturels. L'abondance de la récolte de 1887 a provoqué, dans les six derniers mois de l'année, un mouvement d'exportation qui constitue une augmentation de 225 millions par rapport à 1886. A l'intérieur, l'accroissement de sa population offre un champ presque indéfini à l'industrie. Ses richesses naturelles ne seront vraiment exploitées que quand le réseau des chemins de fer sera complété par des artères secondaires. La Russie, sous ce rapport, est dans une situation analogue à celle des États-Unis, lorsqu'en 1864, ils adoptèrent le système protecteur.

XI. — En devenant une puissance manufacturière, la Russie a connu les souffrances qu'entraîne avec elle l'ère des machines. Une statistique officielle nous apprend que, dans les filatures de coton, les deux tiers des broches marchent jour et nuit, que les femmes y sont employées dans la proportion de 38 pour 100, les enfants dans celle de 8 pour 100. Tandis que le salaire moyen des hommes est de 256 roubles, celui des femmes est seulement de 180, celui des enfants de 120. Ce sont là les traits du régime manufacturier tel qu'il existe dans le Lancashire ou le département du Nord. La crise générale des affaires a arrêté l'essor du commerce pendant les années 1885 et 1886 : la crise sucrière, dont nous parlions tout à l'heure, a entraîné de nombreuses faillites et fermetures d'usines dans la région de Karkof, et des grèves violentes ont éclaté, dans lesquelles les gouverneurs de province ont dû intervenir avec la rudesse de main propre à l'administration moscovite.

Cette situation a amené l'élaboration récente d'une *factory legislation* assez semblable en apparence à celle de l'Occident, mais dont l'application pratique est fort influencée par les mœurs du peuple russe. Une loi du 1^{er} juin 1882 a réglementé le travail des enfants ; une autre, du 3 juin 1885, a interdit le travail de nuit des femmes dans diverses industries, notamment dans les filatures et les tissages. Des commissions provinciales d'industrie et des inspecteurs sont chargés de faire observer ces sages prescriptions. Mais le sont-elles réellement, et l'arbitraire administratif ne s'emploie-t-il pas aussi souvent à dispenser de la loi qu'à la faire exécuter ?

Le liberté du travail existe pleinement. Les corporations de marchands et d'artisans que Catherine II a implantées dans les villes, à l'imitation de l'Allemagne, ont toujours répugné au génie national, et l'on n'a jamais songé à appliquer le régime corporatif à la grande industrie ; mais, par suite du caractère du peuple russe, habitué, du haut en bas de l'échelle, à l'action d'un gouvernement paternel, la police est appelée à intervenir fréquemment dans les relations entre ouvriers

et patrons. Les faveurs administratives faites aux établissements industriels nouveaux, la nationalité étrangère des ingénieurs et des contre-mâtres, augmentent encore la responsabilité gouvernementale. D'ailleurs de graves abus, tenant au caractère improvisé du développement industriel, se sont produits souvent. Des industriels et ingénieurs étrangers chargeaient des sortes d'entrepreneurs, juifs généralement, de leur fournir une certaine quantité d'ouvriers, hommes et femmes, à un prix déterminé. Ces traitants les recrutent facilement en s'adressant aux autorités villageoises qui leur livrent ceux des membres de la commune en arrière pour le paiement des redevances, moyennant l'avance qu'ils leur en faisaient. Aux traitants ensuite de se rattraper sur les salaires des ouvriers, surtout en les logeant et en les nourrissant. Les malheureux loués dans ces conditions sont trop portés à se soustraire à leurs engagements en déguerpissant isolément ou en faisant grève. D'ailleurs, moins encore que les ouvriers de l'Occident, ils n'acceptent des réductions de salaire. Ils ne peuvent saisir les raisons économiques qui en font parfois une nécessité.

Plusieurs lois ont remédié aux abus les plus criants en défendant aux patrons de payer leurs ouvriers en nature (*truck system*) ou avec des coupons de valeurs mobilières. Enfin trois lois de juin 1886 ont réglé le contrat de travail dans les manufactures plus complètement qu'aucun code européen.

Aucun fabricant ne peut engager un ouvrier sans que celui-ci ne dépose son passeport. Les conditions de l'engagement sont consignées sur un livret. L'engagement d'un ouvrier peut se faire : 1° soit pour un temps indéfini; 2° soit pour un temps fixé; 3° soit pour la durée d'un travail déterminé. Dans le premier cas, le contrat peut être rompu librement soit par l'ouvrier, soit par le patron, mais à la condition expresse que l'un prévienne l'autre au moins quinze jours d'avance. Dans tout autre cas, il est absolument défendu, soit au patron, soit à l'ouvrier, de rien changer aux conditions du contrat. C'est ainsi que le patron ne peut ni réduire les salaires, ni diminuer le nombre des journées de travail, ni réduire le nombre des heures. De son côté, l'ouvrier, une fois lié par un contrat temporaire, ne saurait être admis à faire grève pour en obtenir la moindre modification. Le salaire doit être payé au moins une fois par mois en cas de contrat temporaire, au moins deux fois par mois en cas de contrat à terme indéfini. Si le salaire n'est pas remis, à la date fixée, entre les mains de l'ouvrier, celui-ci a le droit de cesser tout travail et de faire appel aux tribunaux ordinaires. En cas de suspension des paiements, le tribunal peut allouer à l'ouvrier un dédommagement égal à deux mois de salaire (pour les contrats à terme), à quinze jours de travail (pour les contrats à date indéterminée). Le salaire n'est saisissable que jusqu'à concurrence d'un tiers pour l'ouvrier célibataire, d'un quart pour l'ouvrier marié. Le patron, s'il fait des avances à l'ouvrier, ne peut jamais exiger des intérêts. La loi détermine les cas dans lesquels le patron peut congédier l'ouvrier sans indemnité, ceux dans lesquels l'ouvrier peut cesser son travail avant le temps fixé.

En dehors de ces cas, l'ouvrier qui n'exécute pas son engagement est passible d'un emprisonnement d'un mois à un an. Toute grève pour faire changer les conditions du travail pendant la durée du contrat est punie de la prison si les grévistes ne reprennent pas le travail à la première sommation de la police. A son tour, si le gérant d'une fabrique a provoqué par sa faute une grève tumultueuse, il est passible d'un emprisonnement de trois mois avec interdiction de gérer à l'avenir un établissement industriel.

Les commissions provinciales d'industrie sont investies de la délicate mission de surveiller la salubrité et la moralité dans les ateliers et d'approuver les règlements intérieurs des ateliers édictés par les patrons quand ils fixent des amendes.

Cette loi répond aux conditions sociales particulières du pays. L'obligation du passeport et du livret imposée aux ouvriers donne à la police le moyen de les surveiller. En Allemagne, le système des assurances obligatoires est combiné de manière à arriver à un résultat semblable : c'est un des buts que poursuit M. de Bismarck.

En outre la loi russe impose au patron qui n'exécute pas ses engagements envers l'ouvrier une réparation pécuniaire seulement, tandis que, dans le cas inverse, quand l'ouvrier rompt son contrat sans motif légitime, il est puni de la prison. Le condamner à des dommages-intérêts serait peine perdue, et on lui applique le vieux brocard de droit, *Qui non potest solvere in pecunia, solvat in cute*¹.

Cette inégalité a depuis longtemps disparu de nos lois, et en 1887 l'institution inoffensive du livret a même été supprimée. En Angleterre, le *master and servant act*, qui établissait la même distinction, a été abrogé en ce point en 1870 sur les réclamations impérieuses des *trades-unions*. Dans l'état social des peuples occidentaux, la permanence des engagements ne peut résulter que de la bonne volonté réciproque des patrons et des ouvriers; toute tentative pour l'établir juridiquement n'aboutirait qu'à soulever des conflits insolubles. La possibilité d'un renvoi de l'ouvrier à bref délai par le patron est d'autre part la condition indispensable du maintien de l'ordre dans les ateliers.

Nous avons heureusement, pour réaliser l'accord des intéressés, des facteurs moraux, traditions héréditaires, sentiments religieux communs, qui font défaut pour le moment à l'industrie russe. Ouvriers et patrons sont étrangers les uns aux autres, et, après comme avant la loi de juin 1886, en cas de grève, ils recourent les uns et les autres aux gouverneurs de districts, qui, en rétablissant par la force armée l'ordre matériel leur imposent parfois d'autorité des transactions.

XII. — Les finances sont le point faible de la Russie. Sur un total de recettes ordinaires de 776 333 393 roubles, le budget de 1887 prévoyait pour le service de la dette 278 591 694 roubles de papier, le capital en est évalué à 5 486 194 496 roubles, soit près de 13 milliards de francs, en mettant le rouble papier au cours moyen de 2 fr. 50. Mais il faut considérer qu'en quarante ans, elle a eu à faire face à

¹ Une loi semblable règle le contrat de travail pour les ouvriers agricoles.

deux grandes guerres européennes, à la conquête de l'Asie centrale, à la construction des chemins de fer, à la transformation des serfs en propriétaires du sol. Tout autre État serait encore plus mal dans ses affaires. Depuis Alexandre II, les finances sont gérées avec une honnêteté et les budgets sont établis avec une clarté qui pourraient servir de modèle à la République française.

Ce qui diminue le crédit de la Russie, c'est que le Trésor porte directement tout ce fardeau. Elle n'a pas de grands établissements financiers autonomes, tels que nos compagnies de chemins de fer et la Banque de France, jouissant d'un crédit propre en raison de l'indépendance des capitaux qui les composent. La *Banque de l'Empire*, la *Banque de la noblesse*, la *Banque de crédit foncier pour les paysans* sont des institutions d'État. Les diverses compagnies des chemins de fer, qu'on a organisées avec la garantie et la surveillance de l'État, n'ont qu'une existence artificielle : si bien que, désormais, l'État se chargera directement de l'exécution des nouveaux chemins de fer. Ce sera au moins une simplification dans la comptabilité. Il en est des amortissements russes, pratiqués d'ailleurs avec une parfaite régularité, comme des nôtres : chaque année on emprunte pour une somme supérieure aux dettes amorties, car les dépenses dépassent les recettes. En 1886 le déficit a été de 150 millions de francs.

La grande ressource des budgets ce sont les émissions de papier-monnaie. Elles montaient au 15 mars 1887 à 1 046 433 roubles dont une grande partie en coupures de 1 rouble. Il y faudrait ajouter plusieurs sortes de titres fiduciaires émis par des caisses spéciales et qui circulent concurremment. Le rouble en or vaut 4 francs. Quant au rouble papier, son cours varie constamment. En 1874 il valait encore 3 fr. 48; depuis lors il a toujours baissé et oscille en ce moment autour de 2 fr. 20. Le papier-monnaie circulant seul dans l'intérieur, toutes les transactions s'établissent sur ce cours. Plus le rouble baisse, moins les impôts rendent, plus les gens qui ont des revenus fixes souffrent. On a exigé, il y a dix ans, que les droits de douane fussent payés en or : cela augmentait leur rendement et relevait la protection accordée aux manufactures nationales, mais dépréciait encore plus le rouble papier.

Cette dépréciation est due moins à l'excès des émissions — le gouvernement n'a généralement pas dépassé les besoins de la circulation intérieure et a travaillé courageusement depuis 1881 à les restreindre — qu'à la situation financière de la Russie vis-à-vis de l'étranger. Les capitaux faisant défaut à ses nationaux, elle a dû émettre ses emprunts à Londres, à Paris, à Amsterdam, en dernier lieu à Berlin. Le budget de 1887 prévoyait à payer en or, pour le service de leurs intérêts sur ces places, une somme de 73 124 714 roubles, qu'il majorait pour tenir compte de la dépréciation du papier d'une autre somme de 49 087 682 roubles, et la baisse croissante du change a rendu cette prévision encore insuffisante. Voilà ce que coûte annuellement à la Russie ce fatal recours au papier-monnaie ! Tout l'or produit par ses mines et monnayé à Pétersbourg circule à Londres,

à Paris, à Nice, à Rome : les excédants d'exportation sont principalement employés à combler ce gouffre.

Le cours du rouble papier ne s'établit pas à Pétersbourg, mais là où ces énormes paiements annuels en or, doivent être faits. Il y dépend de la balance du commerce, des craintes qu'inspire l'état politique, mais surtout des arbitrages de bourse qui se produisent sur les fonds d'État et les obligations de chemins de fer russes. C'est ce qui explique comment M. de Bismarck a pu au mois de juillet dernier aggraver la dépréciation du rouble papier en faisant discréditer les fonds russes par ses organes officieux et en ordonnant à la Reichsbank de les refuser comme garanties de ses avances. Ce coup cependant n'a réussi qu'à moitié, la place de Paris ayant à ce moment absorbé beaucoup de fonds russes¹ ; mais l'émission d'un nouvel emprunt extérieur a été rendue impossible.

Le gouvernement essaye d'arrêter cette dépréciation en admettant les roubles papier pour le paiement des droits de douane à un taux fixe, ce qui est un expédient assez judicieux. Il fortifie la réserve métallique du département de l'émission des billets. Au mois d'août dernier, il l'avait porté à 214 millions de roubles, 844 millions de francs. Surtout il augmente les impôts, ce qui est fort rassurant pour les créanciers étrangers, mais très dur pour les contribuables nationaux, qui portent déjà une charge excessive. Les paysans sont accablés ; car, outre les redevances pour le rachat de la terre, l'impôt foncier, les impôts indirects sur l'eau-de-vie et le sucre, ils ont à faire face à d'énormes charges locales, et à l'assurance obligatoire contre l'incendie. Les budgets provinciaux sont chargés d'une foule de services qui, chez nous, appartiennent à l'État. Or les arriérés de perception sur les impôts locaux dépassent de plus de moitié les recettes votées, ce qui est le signe d'un désarroi complet. Aussi le gouvernement imagine de nouveaux impôts frappant les valeurs mobilières, les billets de chemins de fer, les capitaux déposés dans les banques, augmentant les patentes, élevant à des taux fantastiques la taxe des passeports, impôts misérables, dont le rendement est forcément très faible et qui, par leur caractère vexatoire, risquent d'arrêter le développement de la richesse publique.

XIII. — N'importe. La Russie ne succombera pas sous le faix de ses dettes et des difficultés inhérentes à l'improvisation de l'organisme économique, que nous autres Occidentaux avons mis des siècles à élaborer. Le temps, qui a fait leur grandeur, mine aujourd'hui peu à peu la prospérité de la France, de l'Angleterre, de la Belgique, de l'Allemagne même, la dernière venue. Il travaille, au contraire, pour la Russie comme pour les États-Unis et l'Amérique du Sud. Elle sera la dernière de tous les États de l'Europe à faire banqueroute.

¹ Un écrivain financier, très compétent, M. Arthur Raffalowich affirme que, depuis un an, les Russes ont racheté sur les places étrangères une quantité considérable des titres de leur dette.

Cette esquisse de la situation économique du grand empire de l'Est, montre quel intérêt il a à se développer dans la paix, à se recueillir suivant une expression fameuse. Mais, quelque fâcheuse que fût pour elle une guerre prématurée, — et c'est précisément pour cela que le parti militaire allemand y pousse, — la Russie ne peut pas plus être vaincue à fond aujourd'hui, qu'elle ne l'a été en 1812 et en 1854. Même au point de vue financier, elle peut supporter cette épreuve. Des émissions de roubles y pourvoiraient et ils ne seraient guère plus dépréciés à l'intérieur qu'aujourd'hui, tant le peuple y est habitué. Les manufactures de Moscou et des provinces méridionales, placées loin du théâtre des hostilités, recevraient une impulsion très vive de la suppression de toutes les importations par la frontière de terre.

Les paysans bénéficieraient forcément, dans de pareilles circonstances, de remises d'impôt, de conditions plus favorables pour l'acquisition de la terre. Les souffrances économiques, que toute guerre entraîne, frapperaient surtout la bourgeoisie des villes qui est peu nombreuse et la noblesse; mais la plupart des propriétaires fonciers de province sont déjà ruinés depuis l'émancipation des paysans et la dépréciation du rouble, et la guerre fournirait plutôt un dérivatif au malaise qui tourmente leurs fils.

La Russie est, avant tout, un peuple de paysans : les classes moyennes qui, dans nos civilisations occidentales, finissent toujours par faire prévaloir leurs intérêts, ne comptent pas encore politiquement. Par sa constitution sociale comme par l'immensité de son territoire, l'empire russe est un monde à part; il ne faut pas le juger à notre mesure.

XIV. — En émancipant, le 19 février 1861, 53 133 000 paysans c'est-à-dire les cinq sixièmes de la population qu'avait alors la Russie, Alexandre II voulut qu'ils devinssent propriétaires d'une partie des terres qu'ils cultivaient pour le compte des seigneurs, et sur lesquelles ils avaient d'ailleurs un droit traditionnel. Après avoir imposé certains sacrifices aux anciens seigneurs, — et ces sacrifices furent beaucoup plus grands pour ceux de la Pologne et de la Lithuanie, — après avoir d'abord facilité les arrangements directs entre eux et les paysans, le gouvernement a fini par se charger de les indemniser pour la partie de leurs terres qu'ils ont dû céder aux paysans. Il l'a fait en leur remettant des titres de rente portant intérêt au 5 pour 100 et remboursables en trente-sept ans. L'État se fait à son tour rembourser des paysans par des annuités calculées à 6 pour 100 de la valeur de la terre et qui amortissent leur dette au bout d'une période de quarante-neuf ans. Le résultat de ces mesures, qui ont été remaniées plusieurs fois, c'est que les paysans auront achevé de racheter la terre entre 1910 et 1931, suivant les catégories dans lesquelles ils se trouvent.

Au 1^{er} juin 1886, 112 820 actes de rachat avaient fait passer à 9 047 062 individus mâles anciens serfs seigneuriaux, la propriété de 35 016 198 hectares de terre arable. Cette grande opération sera avant peu achevée. Voilà une classe considérable de paysans propriétaires

constitués. Leur situation sera satisfaisante quand le paiement des redevances pour le rachat de la terre sera achevé; mais d'ici là, deux générations auront été aux prises avec de grandes difficultés d'existence. La condition des paysans varie beaucoup suivant leur statut antérieur et suivant les provinces. Les 23 millions d'entre eux, qui étaient attachés aux domaines de la couronne, très nombreux surtout dans le Nord, ont reçu la totalité des terres qu'ils cultivaient et des usages forestiers importants. Ce sont les plus favorisés. Dans les terres noires du Sud-Ouest, les lots attribués aux anciens serfs seigneuriaux sont généralement suffisants. Mais, dans bien des provinces, surtout dans le centre, où la population s'est concentrée par suite des circonstances historiques, les lots sont trop petits pour faire vivre une famille et lui permettre de payer les impôts et les redevances. La perte des droits de pâture et d'affouagement qu'ils avaient au temps du servage, est particulièrement sensible aux paysans. De là, une diminution du bétail et un recul de l'agriculture que l'on a constaté dans bien des localités.

Les anciens seigneurs, qui ont encore une étendue de terres considérable, cherchent à réduire autant que possible la main-d'œuvre quand ils exploitent eux-mêmes. Ce qui vaut le mieux pour les populations environnantes, c'est de s'organiser en *artels* pour ces terres, prendre à ferme ou s'engager comme métayers.

Plusieurs des nombreuses industries exercées en hiver dans les villages de cette région, et qui ont un caractère à la fois domestique et communal si intéressant, ont reçu un rude coup par l'établissement des grandes usines. Elles ne se maintiennent qu'en se contentant de bénéfices infimes. Pour les paysans placés dans ces conditions, émigrer en Sibérie ou s'engager comme ouvriers de manufactures, est la seule ressource. Une mauvaise récolte comme celles de 1885 et de 1886, les jette dans une profonde misère. Ces malheureux, comme tout le peuple russe, attendent du tzar le remède à toutes les difficultés de leur existence, et vivent dans l'espoir qu'un nouveau libérateur accordera un *partage noir*, c'est-à-dire leur distribuera sans indemnité les terres et les bois restés aux anciens seigneurs. Ce dangereux état d'esprit pourra amener des commotions populaires violentes, comme celle de Pougatchef en 1775; mais l'intervention personnelle du tzar les arrêterait, car le moujik est resté profondément croyant et monarchique.

Le gouvernement a remédié dans la mesure du possible à cette situation en réduisant les redevances, dans les districts les plus chargés et en supprimant la capitation et l'impôt du sel. La tendance de la législation fiscale, depuis dix ans, est de dégrever les classes populaires, au moins des impôts directs, et de reporter ces charges sur l'alcool, les sucres, les douanes. Enfin le gouvernement a créé en 1882 une *Banque de crédit foncier pour les paysans*, destinée à faire, aux communes ou aux individus disposés à acheter les nombreuses terres qui sont toujours en vente, des avances remboursables en 24 ans $1/2$ ou en 34 ans $1/2$, au moyen d'annuités calculées

dans le premier cas à 5 et 1/4 pour 100, dans le second à 4 et 3/4 pour 100. Au 1^{er} octobre 1887, la Banque foncière avait consenti 5000 prêts, qui avaient permis à 590 000 paysans d'acheter soit à titre collectif, soit à titre individuel 1 376 000 hectares de terre. Malgré la misère de certains groupes de paysans, il en est, en effet, d'autres qui sont prospères et arrivent à épargner. Dans le district de Karkof, ces acquisitions ont réduit de 30 pour 100 la surface des terres possédées par les anciens seigneurs : il en est de même dans les provinces de Saratof et de Samara. Ce sont là les effets bienfaisants du développement des manufactures et des exploitations minières.

XV. — La commune rurale russe n'a d'équivalent dans aucun pays du monde. Déjà sous le régime seigneurial, les paysans formaient entre eux des communautés villageoises appelées *mir*, dans lesquelles l'assemblée des chefs de famille réglait, avec un absolutisme patriarcal, non seulement les intérêts communs, mais même les intérêts privés de ses membres, assignant à chaque couple sa portion de terre et aussi sa part dans les corvées et contributions. Les seigneurs éclairés laissaient d'autant mieux ces petites communautés s'administrer elles-mêmes qu'elles leur garantissaient le paiement des redevances et des corvées. Leur organisation a été soigneusement conservée après l'émancipation. Elles forment des sections de communes, *selskoï*, correspondant aux anciennes terres seigneuriales, et sont groupées en communes, *volost*. C'est cette commune qui est responsable vis-à-vis de l'Etat du recrutement militaire, du paiement des impôts, du remboursement des avances. Les habitants, au lieu d'être serfs d'un seigneur, sont en réalité les serfs de l'assemblée du *volost*, qui leur impose leur part dans ces charges et peut à volonté les empêcher de quitter son territoire en leur refusant le passeport sans lequel ils ne peuvent ni émigrer ni s'engager comme ouvriers. Elle a même le droit de les exiler en Sibérie! Bourgeois et nobles sont exclus complètement de cette organisation : leurs délégués se rencontrent avec ceux des paysans seulement dans l'assemblée du *zemtvo*, qui correspond à nos conseils généraux. Dans la vie locale les paysans vivent donc absolument par eux-mêmes et n'ont avec les anciens seigneurs que des relations accidentelles et souvent assez tendues, naissant d'un contrat de fermage.

La vie communale a même dans la Grande Russie ou ancienne Moscovie une extension toute particulière. C'est au village qu'appartient collectivement la propriété des terres, les individus et les familles n'ont que la jouissance temporaire des lots que le *mir* leur alloue. Il les leur répartit de temps à autre en proportion de leurs besoins et surtout des moyens que chaque ménage a de contribuer aux charges communes. Cette propriété collective avec des partages périodiques ne comporte qu'une agriculture rudimentaire; mais elle offre certains avantages à des populations chez lesquelles l'esprit d'initiative et les habitudes d'épargne sont peu développées. Le paysan, quelque endetté et ivrogne qu'il soit, ne perd pas pour lui et ses enfants le droit à la

terre. En outre l'assistance mutuelle est en raison de la discipline que le *mir* exerce sur ses membres.

Cette propriété collective n'existe ni en Finlande, ni dans les provinces baltiques, ni dans la Petite Russie et la Lithuanie, qui ont été soumises jadis aux Jagellons. La domination polonaise y a laissé une civilisation supérieure reposant sur la propriété perpétuelle et héréditaire du sol. Dans l'ancienne Moscovie, au contraire, la longue pression des Tartares a conservé chez les paysans cette antique institution, dérivée du système de famille patriarcal des anciens Slaves. Les slavophiles la vantent beaucoup et elle est assez populaire chez les paysans les moins éclairés. Un écrivain socialiste, M. Tikhomirow, a pu citer quelques communes qui, dans ces dernières années, ont renoncé à la propriété privée pour revenir aux partages périodiques. Néanmoins ces faits n'ont pas l'importance qu'il leur attribue. Dans la Grande Russie le 34 pour 100 du sol seulement est soumis à ce régime. Le nombre des communes qui établissent la propriété privée est beaucoup plus considérable; car le sentiment essentiellement humain qui fait qu'on ne considère comme sien que le sol dont on est assuré d'être propriétaire perpétuel, agit sur les moujiks comme sur nos paysans européens. L'administration supérieure pousse d'ailleurs les communes en ce sens. Toutefois la colonisation de la Sibérie méridionale et du bassin de l'Amour se fait en grande partie sous le régime du *mir*. La propriété villageoise collective n'a pas d'inconvénient quand le sol est en abondance et n'a pas besoin d'une culture perfectionnée: elle offre même, au point de vue de la cohésion et de l'appui mutuel, si nécessaires à une colonie naissante, des avantages d'autant plus grands qu'ils reposent sur les mœurs et les traditions de la race. C'est ainsi que la vieille institution slave fournit à l'empire russe de précieuses ressources pour l'occupation et le défrichement de son immense domaine de l'Est.

Claudio JANNET.

SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DE FRANCE

21, AVENUE DE L'OPÉRA, PARIS

La session annuelle de la Société des agriculteurs de France sera ouverte le vendredi 3 février, à 2 heures.

Cette solennité, qui réunit chaque année à Paris plus de deux mille agriculteurs ou cultivateurs, aura lieu à l'Hôtel Continental.

Le banquet des agriculteurs aura lieu pendant la session, le jeudi 9 février.

Au début de la session, la Société décernera les prix aux lauréats des concours qu'elle a fondés.

Les diverses Compagnies de chemins de fer ont accordé aux membres de la Société des agriculteurs de France qui se rendront à la session une réduction de moitié sur le prix des places.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 janvier 1888.

Les années expirent ; on les oublie aussitôt. Dans l'ombre vague où elles disparaissent, on ne voit bientôt plus les détails de toute cette histoire que nous vivons si passionnément au jour le jour. On se souvient à peine, l'année finie, des agitations, des fièvres, des crises qui en ont été le travail quotidien. On n'a guère devant le regard de son esprit que trois ou quatre grands faits, quelques noms, quelques dates, rien de plus. Encore faut-il, pour la foule, qu'un annaliste quelconque les lui remémore. Tel est l'homme : c'est le présent qui l'occupe le plus, le présent parfois aussi mystérieux que l'avenir ; c'est du passé qu'il s'occupe le moins. Tel est surtout l'homme, chez ces peuples haletants dont l'existence se partage entre la fatigue et l'inquiétude. Il semble que ces peuples-là s'efforcent autant qu'ils se plaisent à oublier le passé, ce passé ne fût-il encore que la journée de la veille ; on dirait pour eux un cauchemar qu'ils ont hâte de remplacer par un rêve consolant, par une vision agréable. Et voilà comment, nous autres Français, dont la mémoire est naturellement légère et courte, nous nous empressons de ne plus penser à l'année d'hier, négligents de ses leçons, imprévoyants et endurants comme toutes les races qui ont le tempérament démocratique et un régime incertain, anonyme et irresponsable : le temps s'écoule sans que, d'année en année, l'expérience nouvelle paraisse nous avoir vraiment et sérieusement instruits.

Pendant elle est grave, l'expérience de 1887. C'est la République empirant toutes les conditions de son gouvernement. Sa pénurie financière a augmenté : le déficit est de 600 millions, même davantage ; son budget, quatre fois fait et refait, n'a pu être établi pour la fin de l'année ; il a fallu des douzièmes provisoires. L'instabilité des pouvoirs a été plus violente encore qu'antérieurement : deux ministères ont été renversés ; celui de M. Goblet a duré cinq mois et celui de M. Rouvier sept ; M. Tirard a pris leur place, salué par des prophéties qui lui annoncent un règne de deux mois,

d'un trimestre tout au plus. Une révolution présidentielle a coïncidé avec l'une de ces révolutions ministérielles : M. Grévy a été forcé d'abdiquer, on sait pour quelle indignité; le Parlement l'y a contraint, avec un égal mépris de la loi constitutionnelle et du personnage; la présidence de la République est devenue une magistrature révocable, le Parlement restant libre de signifier demain son souverain déplaisir à M. Carnot comme il l'a signifié hier à M. Grévy. Entre ces changements, un phénomène de popularité césarienne : le général Boulanger, suspect d'aspirer à une dictature militaire, est un instant l'idole de la canaille; il semble être ou pouvoir être le maître de Paris; il tombe de son pavois, il n'est déjà plus que le héros d'une chanson; mais il a laissé croire un instant qu'on pouvait oser un coup d'État, être applaudi dans cette violation de la légalité, détruire la Constitution et se créer, sous un nom ou sous un autre, une tyrannie à laquelle la foule ne demanderait que la garantie d'un peu de repos. Une prétention, nous allions dire une prétendance, non moins audacieuse et plus dangereuse, a surgi par-devant ce gouvernement qui, quand il n'est pas anarchique lui-même, tolère ou seconde si volontiers l'anarchie : c'est celle du conseil municipal de Paris, déjà digne de s'appeler la Commune; cette bande de démagogues factieux est prête à commander, des fenêtres de l'Hôtel de Ville, non seulement à Paris, mais à la République. Il y a plus : la désorganisation de la République se manifeste jusque dans son état moral; dorénavant, ses rares stoïciens ne pourront pas déclamer sur la moralité républicaine, sans que leur assurance doctorale provoque la moquerie. L'Élysée même n'était plus un palais national pour le président de la République : ses propres faveurs l'avaient changé en un bureau de trafiquants, en un asile de fripons; tour à tour, on y affrontait et on y trompait la justice. M. Grévy donnait moins sa démission qu'il ne subissait une dégradation, flétri et congédié comme le protecteur et le complice de M. Wilson. Après dix ans d'un empire presque absolu, cette république qui avait promis à la foule de régénérer la France et qui se targuait d'être le régime le plus honnête aussi bien que le plus économe du monde, étalait partout, autour de soi et sur soi, la honte de la corruption. Et, tandis que ces scandales la déshonorent, tandis qu'elle se couvre de cette boue, l'orage gronde devant elle en Europe; deux fois, au printemps et à l'automne, un éclair a¹ lui sur la frontière, à Pagny, à Vexaincourt; deux fois la France² a tressailli comme à un grand fracas d'armes. Quoi? N'était-ce pas assez de ces menaces? Fallait-il, pour troubler la France, que la République y ajoutât tant de mal et tant de misères?

Nous ignorons de quelles espérances M. Carnot aura pu avoir

l'éblouissement, quand il aura songé, la veille du 1^{er} janvier, aux destinées de l'année nouvelle. Il nous semble que, s'il se laisse éblouir, ce sera une illusion bien courte. Il se peut qu'il soit un temps la dupe de sa bonne volonté. Il se sent fort de ses intentions ; il est honnête homme et il ne l'est pas fallacieusement comme M. Grévy ; il connaît même mieux que M. Grévy son métier de président, les devoirs ordinaires et particuliers de sa présidence. Mais il ne possède ni l'autorité ni le prestige de M. Grévy. Il aura beau donner les fêtes que M. Grévy économisait, visiter les hôpitaux que M. Grévy délaissait et même parcourir les provinces où M. Grévy, tout muni qu'il fût de ses frais de voyage, ne voyageait pas. Il n'en saura pas davantage dominer ou pacifier les partis qui se disputent avec tant d'acharnement le gouvernement de la République ; il n'empêchera pas que les fautes commises n'aient leurs conséquences ni que la fatalité des vices naturels qui ruinent la République ne continue, plus ou moins lentement, son train. Quel mot magique prononcera-t-il pour réconcilier, dans la Chambre, M. Jules Ferry, M. Goblet, M. Clémenceau et M. Michelin ? Quel programme commun leur fournira-t-il dans le pays ? Quel ministère loyal et ferme constituera-t-il, par-dessus une majorité si divisée ? Sera-t-il seulement assez heureux, avec sa droiture et sa probité, pour refaire à la République un budget raisonnable ? Ses vertus personnelles ramèneront-elles l'honneur et le sentiment du devoir, tout autour de lui, parmi ce parti républicain qui, en se ruant au pouvoir, semble ne s'être rué qu'au butin et à la jouissance ? Nous voulons bien qu'il soit encore trop tôt pour répondre à ces questions avec justesse et avec justice. Il n'en est pas moins sûr que la discorde des républicains persiste à la Chambre et dans le pays ; que le ministère est impuissant, dans sa faiblesse ou dans sa lâcheté, à imposer le respect ; que les ministres s'entendent mal ; que M. de Mahy a déposé son portefeuille ; que M. Tirard est taxé d'incapacité ; que les radicaux prétendent à ressaisir le gouvernement ; que M. Floquet s'apprête ostensiblement à remplacer M. Tirard ; qu'on parle tout haut d'une dissolution plus ou moins prochaine de la Chambre et que, la série des scandales se prolongeant aux portes des tribunaux et jusque sur les sièges des juges, la déconsidération morale de la République va s'aggravant de plus en plus...

Il ne nous paraît pas que les premières élections faites sous le règne de M. Carnot, les élections sénatoriales du 5 janvier, lui soient d'un bon augure. Certes, la majorité républicaine du Sénat garde sa prépondérance. Il y a toutefois, parmi les nouveaux sénateurs nommés par le parti républicain, moins de modérés, plus de

violents. Quelques-uns des « sages » que M. Thiers avait ralliés à la République ont été abandonnés par les électeurs. Plusieurs même ont volontairement pris leur retraite : le spectacle que la République leur donnait avait fini par lasser ou par dégoûter leur républicanisme. Un certain nombre d'opportunistes ou de radicaux sont passés du Palais-Bourbon au Palais du Luxembourg. Députés, ils ont cru relever leur dignité, leur importance, en devenant sénateurs. Chose curieuse ! quand ils sont députés, ils vantent la supériorité de leur mandat ; ils s'honorent d'avoir été directement choisis par le peuple pour être ses mandataires ; ils sourient d'un air malin, quand le Sénat revendique ses droits ; irrévérencieusement, ils déclarent que le Sénat n'est qu'une assemblée inutile, une académie oisive de politiques consultants, et, dès qu'ils peuvent se convertir en sénateurs, ils s'empressent d'en solliciter le titre. On dirait que le Palais du Luxembourg leur est un lieu de lumière, de rafraîchissement et de repos, tant ils aspirent alors à y siéger ! Mais, bien que la loi sous l'empire de laquelle on élit maintenant les sénateurs assure au parti républicain l'arbitraire avantage d'une représentation excessive dans l'élection, il s'en faut que ce parti ait eu à se féliciter du vote du 5 janvier. S'il a gagné un siège dans le Nord, deux dans les Landes, il en a perdu six dans les départements de la Nièvre, de la Mayenne et d'Ille-et-Vilaine. Les conservateurs qui sortaient du Sénat étaient quinze ; ils y rentrent, au nombre de dix-huit. Les chiffres du vote n'ont même que peu différé, en maint endroit : cette différence est seulement de cinquante suffrages dans le Nord ; de quarante, dans la Loire ; de trente, dans la Haute-Loire ; de vingt, dans la Lozère. On ne peut douter que, si les conseils municipaux avaient été renouvelés avant ces élections, leurs délégués auraient exprimé le jugement du pays plus exactement et, sous cette influence, la part des conservateurs eût été plus grande dans le vote du 5 janvier. Quelque vanité que le parti républicain ait pu tirer, çà et là, de ces élections restreintes où ses gouvernants disposent de tant de moyens pour servir victorieusement ses candidats, nous affirmons que, depuis quatre ans, la France avertit de plus en plus la République qu'elle s'irrite et que sa patience se lasse. La réprobation est lente, mais certaine, et elle ne cesse plus de se manifester, de s'accroître. Un jour peut venir où elle éclatera solennelle et irrésistible : alors, ce sera la condamnation définitive.

La République, disent ses statisticiens, a encore en sa faveur une bonne moitié de la population électorale. Soit. Mais un gouvernement qui voit la France presque également partagée entre ses ennemis et ses partisans, est-il bien sûr de sa puissance ? Ne

suffit-il pas d'un événement pour changer cette répartition des forces? Nous ne lui conseillerons pas, par exemple, de se montrer souvent incertain et pusillanime comme il l'a été, le 16 janvier, en face du conseil municipal de Paris. Ce sont là des faits intelligibles à tout le monde, même au plus illettré des électeurs, et nous ne pensons pas que la France supporte longtemps un gouvernement coupable d'une pareille défaillance. Quoi! il se trouve à Paris un conseil municipal qui s'est arrogé des pouvoirs qu'aucun autre n'exerce et ne peut exercer dans le pays. Ce conseil municipal dispute au gouvernement sa fonction et ses attributions, dans l'administration tout entière de sa capitale. Il s'enorgueillit d'être une sorte de Parlement matérialiste, athée, radical, socialiste, révolutionnaire, qui, en vertu même de toutes ces qualités-là, représente mieux la République à l'Hôtel de Ville, que l'autre Parlement, au Palais-Bourbon et au Sénat. Il brave les préfets et les ministres. Il les menace, au besoin. Il prétend former, au nom de Paris, un État dans l'État. Il veut et déjà il croit être ce que fut la Commune de 1793. Il s'apprête à en prendre le nom et le rôle. Il intervenait, le 1^{er} et le 2 décembre, dans l'élection du président de la République; il en appelait d'avance au peuple contre M. Jules Ferry. Il amenait à l'Hôtel de Ville les conspirateurs qui devaient proclamer la Commune, si M. Jules Ferry était proclamé président. Tout le prouve, son Bulletin officiel aussi bien que le discours de M. de Lamarzelle. Et le gouvernement, qui n'a le courage ni de réprimer les empiètements de cette municipalité usurpatrice, ni de punir ses licences démagogiques, n'a pas même celui de lui infliger un blâme, du haut de la tribune, pour avoir essayé cette sédition organisation d'une nouvelle Commune! Ce n'est pas tout. Le conseil municipal refuse d'admettre le préfet de la Seine dans le logement qu'il doit occuper à l'Hôtel de Ville. Le gouvernement peut l'installer, sans souci aucun de cette interdiction puérile et de cette défense effrontée. Tout le lui permet, comme le discours de M. Waldeck-Rousseau l'atteste; tout, la loi du 28 pluviôse an VIII, l'arrêté du 5 frimaire an XII, un décret de M. Grévy et l'avis du conseil d'État. Eh bien! le gouvernement a peur; il craint le conseil municipal de Paris autant que les radicaux de la Chambre; et, pour ne pas appliquer la loi existante, il en demande une autre qu'il espère ne pas appliquer davantage, en se ménageant le temps de l'éluider! Voilà le gouvernement de la République, sous ce ministère de M. Tirard et de M. Sarrien. Avons-nous tort d'affirmer qu'un semblable gouvernement ne peut que, tôt ou tard, perdre la République par le mépris, s'il ne la perd pas d'abord par l'abandon?

L'autre jour, en recevant M. Gréard à l'Académie française, M. le duc de Broglie rappelait, avec la plus brillante éloquence, la politique si large et le rôle si bienfaisant de cette royauté qui, non contente d'avoir formé la France, l'avait transformée de siècle en siècle, selon les besoins du temps et avec l'aide de tout le monde, dans un accroissement presque continu de gloire ou de prospérité. « Quel spectacle, a dit M. le duc de Broglie, quel spectacle avait présenté à M. de Falloux ce que vous appelez si bien le travail de la Monarchie à travers les siècles ! Une même institution et une même maison royale, non seulement associée pendant huit cents ans, mais présidant à tous les développements civils, politiques et sociaux d'une nation. Je ne m'étonne pas de l'impression profonde que dut lui faire un pareil spectacle. Rien n'était plus propre à frapper un esprit curieux et réfléchi que ce rôle vraiment sans pareil de la royauté française, toujours prête, à toutes les époques, à s'accommoder de tous les changements (ce n'est pas assez dire), à s'approprier tous les progrès qui se font autour d'elle à tel point qu'à chaque pas que fait notre patrie vers son unité et vers sa grandeur, l'historien se demande si c'est la royauté qui mène la France, ou la France qui fait sa royauté à son image. Je n'ai pas de peine, en vérité, à me représenter cette suite de tableaux et de portraits qui, passant devant les yeux de M. de Falloux, durent ravir son imagination juvénile. Ceux qu'il rencontre d'abord, ce sont les premiers Capétiens, chevaliers bardés de fer et seigneurs suzerains de quelques principautés féodales ; mais déjà au pied et à l'abri des remparts de leur château se groupent d'humbles corporations d'artisans, de modestes communes, des villes : premier germe de ce tiers état qui sera un jour la nation tout entière. L'instinct de la royauté lui fait tendre la main à ces acteurs obscurs, ignorants eux-mêmes des grandeurs de leur destinée future. Voilà déjà Philippe-Auguste, à Bouvines, confiant l'oriflamme royale aux milices communales de la ville de Paris. Puis voilà saint Louis et ses fils, premiers justiciers de leur royaume, entourés de ces conseillers et de ces légistes qui, réunis en parlement, doteront la France d'une magistrature indépendante et sauront élever la loi au-dessus de la force et du privilège. Bientôt c'est Charles VII conduit à Reims au pied des autels par la main d'une fille du peuple. A la première aurore des temps modernes, c'est François I^{er} entouré de toutes les splendeurs de la Renaissance et donnant, par la fondation du Collège de France, la parole à la liberté de la science ; c'est Henri IV inscrivant dans le Code les garanties de la tolérance ; c'est Louis XIV s'arrachant un instant à l'éclat incomparable des lettres et des armes qui l'environne,

pour écouter Colbert, et imprimer avec lui l'essor à cette richesse commerciale et industrielle qui doit changer la face économique de la société tout entière. Enfin, c'est Louis XVI, le héros préféré de M. de Falloux, qui, avant de livrer lui-même sa tête aux bourreaux, a encore le temps d'effacer du Code la honte de la torture et de faire cesser les derniers vestiges de la persécution religieuse. Quelle histoire et quelle famille! quelle moisson de grands hommes et de grands rois! quelle souplesse dans l'institution! quelle fécondité dans la race! » Ce tableau est magnifique. Nous nous trompons; il est magnifiquement vrai. Nous aurions même le droit de nous écrier : « Quelle leçon! » Leçon plus que jamais utile, aussi bien sous la coupole de l'Institut que dans le pays. Car nous sommes dans un pays où il faut faire presque violence à la mémoire des partis pour les forcer à se souvenir de ces immortels services de la Monarchie. Grand orateur non moins que grand historien, M. le duc de Broglie n'aura laissé aucune excuse à ceux qui les méconnaissent, ni à ceux qui ne les connaissent pas. Libre à eux de manquer de justice envers la Monarchie! Mais libre aussi à eux de diminuer pour la France l'un des titres, le meilleur peut-être, de l'orgueil national!

La Monarchie ne fut pas seulement l'ouvrière infatigable, aussi souple que robuste, qui a édifié la grandeur de la France. Nous voudrions savoir quelle république ancienne ou moderne a opéré plus de réformes. Considérez le travail prodigieux, la tâche si multiple et si diverse, l'œuvre si vaste et le labeur si pénible auxquels la Royauté dut employer ses douze siècles d'existence. Il lui fallut simultanément conquérir, province par province, le pays tout entier et en forger les institutions. Elle n'aura pas le loisir, elle, de livrer à des philosophes, à des législateurs et à des économistes tranquilles, le soin de lui donner une constitution idéale. Elle ne vit que sous les armes. C'est une bataille perpétuelle avec l'étranger ou avec le vassal rebelle et usurpateur. Cette royauté cependant pratique son devoir civilisateur non moins que son devoir militaire; elle combine l'un avec l'autre. Elle a trouvé une France barbare et féodale. Elle y met l'ordre dans le chaos; elle fonde l'État; elle ne cesse pas d'améliorer sa gestion; elle établit les Communes et les Parlements; elle crée l'armée; elle se fait une diplomatie; elle organise l'administration de la France. Si, sur toutes les limites du domaine royal, c'est un combat sans fin, c'est aussi, à l'intérieur, un progrès sans interruption. Pas un règne qui n'accomplisse une réforme, pour le bien de la France ou même pour celui de l'humanité. Depuis le jour où la Royauté substitue aux usages des Francs les Capitulaires de Charlemagne, les Eta-

blissements de saint Louis, les Ordonnances de Philippe le Bel ou de Charles V, jusqu'à celui où elle rédige ses codes avec Colbert ou ses édits avec Turgot; depuis le jour où elle abolit le servage jusqu'à celui où elle supprime la torture; depuis le jour où elle a ses « enquêteurs » jusqu'à celui où elle a ses intendants et ses baillis, elle est, au sens le plus rigoureux du mot, une royauté réformatrice. Elle a tout préparé ou commencé, virtuellement, pour les réformes de 1789; elle a même facilité d'avance, par ses exemples ou par ses essais, celles de ces réformes qu'elle ne voulait pas encore exécuter. Après qu'elle a tout rangé sous son obéissance, entre les Pyrénées et le Rhin, entre les Alpes et l'Océan, on peut plus aisément changer les provinces en départements; après qu'elle a unifié la race, la langue, les monnaies, les lois, les mœurs, on peut plus aisément unifier les impôts et les tarifs. Que la Monarchie fût un gouvernement progressiste avec les États généraux comme elle l'avait été avec ses seuls princes et ses seuls ministres, rien, ni dans la nature de son principe, ni dans les traditions de son histoire, rien ne le lui défendait : les causes de la Révolution sont tout autres. Comptez, en définitive, les réformes sociales, financières, judiciaires, administratives, que la Monarchie a réalisées hardiment, parmi tant de luttes, jusqu'en 1789 ou plutôt jusqu'en 1791 : elles ont été, certes, plus nombreuses, plus profondes, plus efficaces et plus salutaires que toutes celles dont la République, avec ses violences et ses chimères, ose se vanter devant la France. Mais quoi ! Ce juste hommage rendu à la Monarchie ne sera-t-il qu'un témoignage inutile ? Et la France, une fois de plus leurrée par la verbeuse impuissance de la République, ne sent-elle pas qu'elle peut se confier, pour ses réformes libérales autant que pour ses réformes conservatrices, à la courageuse sagesse et à la sagacité habile du prince dont elle a lu naguère les « Instructions » ?

Il faut, hélas ! reconnaître que l'état de l'Europe s'est aggravé, lui aussi, en 1887. On en est réduit, dès le premier jour de 1888, à se demander si l'Europe aura la guerre au printemps et plus d'un optimiste se contente, dans ses calculs, d'en retarder la menace. Lord Salisbury disait, il y a quelques semaines, qu'on ne pouvait rien savoir au-delà de l'heure présente et il laissait entendre qu'on pouvait tout craindre. Vivre dans cette alarme continuelle, quelle vie pour l'Europe, alors que les intérêts des peuples les plus laborieux et les plus riches eux-mêmes souffrent de tant de troubles économiques ! Pas une nation qui ne souhaite la paix ou qui n'affecte de la vouloir; pas une qui n'arme avec une prodigalité ruineuse. Il est bien vrai que les armements formidables dont cer-

tains journalistes allemands prétendaient voir l'amas à la frontière de la Gallicie, sur le territoire russe, ressemblent un peu à une fantasmagorie : les observateurs les mieux informés l'affirment. La Russie ne se prépare là qu'à se défendre et ses moyens de défense ne sont pas, réellement, pour exciter la panique de ses voisins, si, à Berlin et à Vienne, on veut bien ne pas s'effrayer sans raison. Mais, plus l'émoi est imaginaire, plus il est diplomatique, et voilà justement le secret de l'inquiétude que ressentent les gens sensés et soupçonneux. Une autre cause de leur inquiétude, c'est le genre même de la question. Rien de plus terrible, entre deux peuples, que la question des armements. Il n'en est pas où la constatation de l'acte soit plus épineuse et où la solution du débat soit plus difficile. Qu'on ait, dans cette espèce de querelle, telle intention perfide et tel dessein opiniâtre, l'arrière-pensée d'une vague et dangereuse provocation, on pourra sans peine abuser des deux sentiments qui sont peut-être les plus vifs dans le cœur des peuples, l'honneur et la peur. Plût à Dieu donc qu'on cessât de tant parler, à Vienne et à Berlin, des armements qui s'opèrent et surtout de ceux qui ne s'opèrent pas sur la frontière de la Gallicie ! Ce silence assurerait mieux la paix que toutes les déclarations pacifiques qu'on fait si bruyamment, en dénonçant les armements du Tzar. Il suffit particulièrement à l'Allemagne de vouloir la paix avec autant de sincérité, avec autant de fermeté qu'elle peut en être capable, et la paix sera maintenue dans les Carpathes et dans les Balkans comme sur les Alpes et sur les Vosges. En cela, la puissance de M. de Bismarck est bien invincible aujourd'hui. On a plus d'une fois flatté son orgueil, depuis quinze ans, en proclamant qu'il était l'arbitre de la paix européenne. Volontiers nous mèlerions à ce compliment notre hommage, nous Français, s'il consentait, de bonne foi, à être véritablement le pacificateur de l'Europe. Et quelle tâche lui serait plus commode, en cet an 1888 où il s'appuie non plus seulement sur ses anciens trophées, mais sur le faisceau de la Triple Alliance !

Ce n'est pas la Bulgarie, c'est l'Italie qui a failli fournir l'occasion de ce premier conflit où l'Europe craint tant de trouver le commencement de la collision générale. Vers le moment où M. Teisserenc de Bort arrivait à Rome pour y négocier un nouveau traité de commerce, un incident étrange menaçait, à Florence, de rompre les rapports des deux peuples. Un protégé de la France, le général tunisien Hussein-Pacha, était mort dans cette ville, l'été dernier. Notre consul, qui avait à régler la succession de Hussein, notifia sa mort au magistrat italien. Non content de cette formalité, il pria le préteur Tosini d'assister à l'apposition des scellés et même de croiser son sceau avec le sien. Tout à coup, le 22 décembre, ce

prêteur envahit le consulat, avec des carabiniers. Il vient, alléguant la plainte d'un créancier, saisir les papiers de Hussein. Le cigare à la bouche, il les réclame au chancelier, en l'absence du consul, et, comme le chancelier les lui refuse, il force les portes des archives, il brise les scellés mis sur les papiers, il enlève les uns et lacère les autres. L'attentat était flagrant. Le traité consulaire de 1862 spécifie que les archives des consuls sont inviolables; « les autorités locales ne peuvent, sous aucun prétexte ni dans aucun cas, visiter ou saisir les papiers qui en font partie ». Que l'Italie, pour administrer elle-même ou de moitié avec la France la succession de Hussein, invoquât la convention signée par elle et la Tunisie en 1868, c'était une autre question, une question de droit et de jurisprudence. L'outrage commis le 22 décembre n'avait aucune excuse légale ni diplomatique. Cependant M. Crispi ajourne tant qu'il peut la juste réparation que l'Italie doit à la France. Il ne frappe le prêteur que bénévolement, d'une légère admonition. Peu touché, Tosini annonce qu'il renouvellera, le 20 janvier, la violence du 22 décembre. Forfanterie scandaleuse. Les amis eux-mêmes de l'Italie s'étonnent. Déjà les consuls qui résident à Florence ont adressé tous ensemble à M. Crispi un mémoire où ils protestent avec énergie contre l'acte du prêteur. M. Crispi finit alors par reconnaître la faute. Il arrête le bras de ce fougueux justicier et, pour le punir, il le déplace. Quant à la procédure ultérieure, les deux gouvernements ont décidé que la succession de Hussein serait réglée selon la convention italo-tunisienne de 1868. Dans l'état présent de nos relations internationales, laissons se clore ainsi « l'incident de Florence ». N'insistons pas. Souhaitons pour les deux pays que leur guerre de tarifs finisse aussi bien que cette affaire. Espérons même qu'après ce différend, l'Italie prendra le temps de réfléchir un peu à l'aventure suprême où l'aveugle patriotisme de quelques-uns de ses conseillers voudrait l'entraîner sur les Alpes. A-t-elle bien pensé au lendemain de cette folie, la folie fût-elle le plus brillamment couronnée d'une victoire? Peut-elle s'imaginer que, les conquêtes qu'on la laisserait effectuer sur le territoire de la France, elle n'aurait pas bientôt à les payer, à les expier, d'un autre côté de son ambitieux horizon?

Auguste BOUCHER.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

L'APPROVISIONNEMENT

DE

PARIS EN CAS DE GUERRE

SOUVENIRS ET PRÉVISIONS

Depuis que la ceinture de forteresses dont le patriotisme de Louis XIV et de Vauban avait entouré la France est rompue au nord-est, Paris, en face de l'Allemagne toujours prête, est en réalité ville frontière.

« Il ne serait ni sage ni sensé, a écrit un spécialiste, de considérer comme absolument chimérique l'hypothèse d'une victoire ouvrant, dès le début de la campagne, le bassin de la Seine à l'invasion allemande. Sans même envisager l'éventualité du passage de l'ennemi par le Luxembourg et la Belgique, il n'y a rien d'irrationnel à imaginer une offensive conduite avec une supériorité de conception et d'exécution telle, qu'une des sections de l'immense ligne qui s'étend de Montmédy à Montbéliard, par Verdun, Toul, Nancy, Lunéville, Épinal et Belfort, fût brusquement forcée par un assaillant qui aurait concentré sur un point d'attaque choisi des forces tout à fait prépondérantes. »

Quelques jours suffiraient, dans ce cas, pour mettre Paris en contact immédiat avec l'ennemi, notre armée de première ligne ayant été mise, pour quelque temps au moins, hors de combat.

Est-ce probable? Nous espérons tous que non. Mais il suffit que ce soit possible pour que le devoir du gouvernement soit tout tracé.

Il faut approvisionner Paris au premier signal sérieux de guerre.

C'est ainsi qu'en 1875, lorsque les Allemands ont voulu se jeter sur nous, les ministres du maréchal de Mac-Mahon ont demandé immédiatement un programme d'approvisionnement qui a été fourni sans retard, et qu'on allait mettre à exécution lorsque le duc Decazes et le général Le Flô opposèrent à l'orage l'intervention du Tsar.

Certaines personnes disent : « Paris, avec ses nouveaux forts, ne peut plus être investi. » On en disait autant en 1870. C'est une dangereuse erreur.

Il n'est pas nécessaire, pour arrêter tout apport de vivres, que le blocus soit hermétique. Il suffit de quelques corps d'armée bien munis de cavalerie et placés de manière à intercepter les voies ferrées, les routes et les fleuves qui nous alimentent au jour le jour.

« Nous empêcherons les arrivages avec 80 000 hommes de cavalerie, » disait M. de Bismarck à Jules Favre, à Ferrières, le 20 septembre 1870. Il y faudrait peut-être aujourd'hui plus de troupes qu'alors; mais on sait que les Allemands disposent d'une énorme quantité de cavalerie. Donc l'investissement est toujours possible. Un écrivain d'au-delà du Rhin a pris soin de le démontrer dans un article inséré en 1882 au *Journal des sciences militaires*. Ne nous faisons donc pas d'illusions.

Qu'importe qu'il puisse passer entre deux postes de ulhans quelques bestiaux et quelques sacs de farine? Qu'est-ce que cela pour trois millions de consommateurs? Je le répète : on devra approvisionner Paris au premier signal sérieux de guerre. C'est une grosse affaire. Il faut donc s'y préparer; et la première condition pour s'y préparer consiste à se rendre compte de ce qui s'est fait en 1870, afin de ne rien perdre de l'expérience payée si cher.

Or la partie la plus importante des documents spéciaux a disparu dans les incendies de mai 1871. Les circonstances ont voulu que, dès les premiers jours, j'aie dû prendre sur l'approvisionnement des notes économiques et chronologiques, toutes personnelles d'ailleurs. En y ajoutant mes souvenirs, ceux de quelques amis, les renseignements puisés dans les décrets, arrêtés, rapports, journaux, comptes, discussions parlementaires, etc., j'ai essayé d'esquisser une petite page de l'histoire du siège. C'est la première partie de ce travail : les *souvenirs*.

Dans l'approvisionnement de Paris, comme dans le reste, il a été commis bien des fautes, quelques-unes inévitables. Pour en prévenir autant que possible le retour, je les ai signalées, sans hésitation comme sans parti pris ni politique, en faisant la part des circonstances. J'y ai ajouté quelques indications sur ce que pourra être l'approvisionnement de Paris lors de la prochaine guerre. Ce sont les *prévisions*.

Il n'est pas hors de propos, je pense, d'appeler l'attention sur ce côté de la défense nationale dont on ne paraît pas se préoccuper. On ne se figure pas la France luttant encore, après que Paris, manquant de vivres, serait tombé aux mains de l'Allemand. Que faire contre un ennemi nanti d'un pareil otage? Tout serait fini.

SOUVENIRS

Le principal auteur du programme d'approvisionnement de 1870, M. Dumas, ancien président du Conseil municipal, a déclaré, dans la séance de l'Académie des sciences du 10 octobre 1870, que « l'approvisionnement de Paris, commencé dans la nuit du 4 au 5 août, avait exigé, de la part de l'administration, des efforts et avait produit des effets dont l'histoire tiendrait compte ».

Cette appréciation, un peu trop paternelle, précise du moins les dates. Mes notes sont d'accord avec elle. C'est, en effet, le soir du 4 août, en apprenant la défaite de Wissembourg, qu'on a commencé, non pas à faire l'approvisionnement, mais à s'en occuper. Du 5 août au 18 septembre, date de l'investissement, on a donc eu plus de quarante jours, temps suffisant, à la rigueur, pour l'opération. Il n'y avait d'ailleurs aucun précédent. On ne trouve pas, en 1814, trace de prévisions alimentaires devant l'invasion.

D'après le plan gouvernemental, l'approvisionnement devait être fait pour deux mois. L'État, considérant qu'il s'agissait d'un intérêt national, prenait l'entreprise à son compte et se chargeait des achats; la Ville devait pourvoir au magasinage. Quant aux denrées et quantités nécessaires, le ministère en demandait le programme raisonné à la préfecture de la Seine.

On dut regretter alors le temps où la boulangerie réglementée avait toujours en magasin trois mois de farines.

Un commission, désignée par M. Henri Chevreau (successeur depuis six mois de M. Haussmann), et présidée par M. Dumas, répondit quelques jours plus tard, après le désastre de Reichshofen, qu'on pouvait borner l'approvisionnement au pain, à la viande, aux fourrages et au sel. Les quantités de farine nécessaires étaient calculées sur le pied de 500 grammes de pain, par tête et par jour, pour 4 825 000 consommateurs seulement, recensement de 1866; or on était en 1870. On évaluait, pour la viande, la consommation quotidienne à 700 bœufs, 700 veaux, 4000 moutons, 800 porcs. Les fourrages devaient être réunis en quantités proportionnelles. Pour le sel, il en fallait le plus possible. Quant aux sucre, café, huile, vin, légumes secs, etc., la commission estimait que les magasins du commerce en étaient suffisamment munis et qu'il n'y avait pas à s'en préoccuper. Il ne fut pas même question des combustibles : les assiégés savent ce qu'il en est résulté d'embarras et de souffrances. Ce qu'on peut dire de mieux pour excuser les omissions de cet étrange programme, c'est qu'on commençait à peine à croire au siège de Paris.

Quoi qu'il en fût, dès le 9 août, M. Émile Ollivier déclarait au Corps législatif que « Paris allait être en état de défense et que son approvisionnement était assuré pour longtemps ». Ces deux allégations étaient aussi peu exactes l'une que l'autre. Le ministre avait dû être trompé par des rapports trop zélés.

Les travaux de fermeture des portes et le fort de Châtillon n'étaient pas commencés. Les canons n'étaient pas encore arrivés ; je ne sais même pas s'ils étaient en route. Quant à l'approvisionnement, M. Louvet, ministre du commerce, n'y voulait mettre que 49 millions. Reculant devant l'idée d'acheter du bétail sur pied, il s'en tenait aux conserves, et il avait chargé M. Perrier, intendant militaire, d'en acheter 40 000 quintaux ; ce qui, à 240 grammes par tête, représentait la consommation de dix à douze jours. Or les achats étaient à peine commencés, puisque les premiers arrivages datent du 14 août.

La vérité est que l'on ne s'occupa sérieusement de l'approvisionnement qu'à dater de l'entrée de M. Clément Duvernois au ministère du commerce. L'emprunt de guerre venait d'être porté de 500 millions à 4 milliard. Le jeune et aventureux journaliste, bombardé ministre en ces tragiques circonstances, aborda les affaires avec l'aplomb d'un homme résolu à faire grand, bien qu'y connaissant peu de chose.

Il fallait, simultanément, faire rentrer à Paris, ou tout au moins dans le périmètre des forts, les denrées et bestiaux des départements voisins, pour les soustraire à l'ennemi ; puis exécuter des achats pour remplir les magasins. C'est du 17 août au 1^{er} septembre qu'eut lieu le grand effort.

Le 17 août, M. de Jouvencel, député, appelle à la tribune l'attention du ministre sur les blés de la Brie qui se trouvent précisément sur la route de l'invasion. Le Conseil municipal offre des facilités en ce qui concerne l'octroi.

Le 22 août, la préfecture de la Seine avertit les agriculteurs et propriétaires du rayon qu'ils trouveront des abris gratuits pour leurs denrées dans les magasins généraux de Paris et dans des enclos situés sur les V^e, XI^e, XII^e, XV^e, XVI^e et XIX^e arrondissements. Mais on ne se préoccupe pas des transports ; de sorte que, pour plusieurs, les généreuses dispositions de la Ville demeurent sans effet et que l'incurie administrative profite à l'ennemi.

Du 19 au 24, M. Clément Duvernois prépare ses premiers marchés, après avoir donné l'ordre à M. Perrier de continuer les achats prescrits par M. Louvet.

Le Parlement intervient à son tour. Le 24 août, M. Thiers loue à la tribune l'activité de M. Clément Duvernois. Le 26, M. de Ké-

ratry demande qu'on fasse enlever les meules de grains et de fourrages des départements de la Seine, de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne; et, comme M. Duvernois hésite et répond que cela regarde le comité de défense, M. Thiers se récrie et déclare que l'enlèvement d'office est un droit et un devoir. M. de Jouyencel demande qu'on utilise le cours de la Marne pour conduire à Paris les moissons de la Brie. M. Cochery veut qu'on traite avec les Compagnies de chemins de fer pour avoir des tarifs spéciaux à l'approvisionnement. M. Jules Simon, revenant sur une motion du 23, demande si on a pourvu au transport des émigrants, et M. Alfred Le Roux répond que la Compagnie de l'Ouest délivre des billets gratuits. M. Rampont croit qu'on pourrait loger à Paris 25 à 30 000 bêtes à cornes qui nourriraient Paris pendant deux mois. Il se trompait à peu près des deux tiers. M. Clément Duvernois lui répond qu'on voulait n'acheter d'abord que des conserves; qu'on y a renoncé parce qu'il n'y en aurait pas eu assez dans toute l'Europe et parce que c'était une nourriture dangereuse pour la santé publique : qu'on s'était résolu à acheter du bétail vivant et qu'on comptait sur le patriotisme et les étables des habitants de Paris pour le loger. Qui lui avait suggéré cette chimère? Il n'y a d'étables à Paris que pour les vaches laitières.

Ainsi stimulé par les députés, le ministère redouble de zèle, d'affiches et de mesures plus ou moins bien entendues pour attirer à Paris les récoltes et les bestiaux du rayon et pour se pourvoir de farines, de blé et de viande. Chacun agit de son côté.

Tantôt c'est le ministre de l'intérieur, Henri Chevreau, qui adresse aux agriculteurs voisins un nouvel appel; tantôt c'est la préfecture de la Seine qui invite les habitants de Paris à se munir des denrées « susceptibles de conservation », ou qui pousse au départ les personnes incapables de faire face à l'ennemi. Avis tardifs! Quinze jours plus tôt les Parisiens auraient vidé les boutiques de la ville et les marchands eussent eu le temps de refaire leur stock. Dans l'administration, on sentait l'unité, la méthode et la prévoyance disparaître de jour en jour. Le désordre commençait; on pouvait déjà se croire sous un régime provisoire.

Il y avait une commission, présidée par M. Dumas, à côté du ministre, qui ne l'écoutait guère. Il y en avait une autre à l'Hôtel de Ville, présidée par le préfet, avec un nouveau secrétaire, qui avait joué autrefois *Ruy-Blas* à l'Odéon et qui lançait très bien le fameux « Bon appétit, messieurs! » On s'agitait beaucoup, mais comme des gens qui ont perdu pied.

En ce moment, M. Clément Duvernois était absorbé par ses marchés. Il débuta bien. Sur une liste fournie, dès le commence-

ment d'août, au ministère par l'inspection du grand marché aux bestiaux de la Villette, il choisit deux commissionnaires bien notés et les chargea de lui acheter 21 000 bœufs, 120 000 moutons et 12 000 porcs. C'était le 19 août : au 31, ils avaient déjà livré à Paris 23 078 bœufs, 160 217 moutons et 9000 porcs ; pas de veaux, ils sont trop difficiles à nourrir.

Il n'y avait qu'à continuer, la liste n'était pas épuisée. Malheureusement, il parut à M. Clément Duvernois que ces procédés trop réguliers n'étaient pas en situation ; et, par la petite porte de son cabinet, il introduisit successivement une fausse baronne, un gendarme brouillé avec la justice, un journaliste, un banquier interlope, un tapissier, un ingénieur, etc., et conclut avec eux des traités dont il suffira de citer un exemple. Ils ont fait assez de bruit en leur temps.

La baronne s'était engagée à fournir 4000 bœufs, 10 000 moutons, 20 000 quintaux de riz, 25 000 quintaux de lard. Elle ne livra que 679 bœufs et 2598 moutons ; ni riz, ni lard. Encore les bœufs avaient-ils été achetés par elle sur le marché même de la Villette et n'augmentaient, par conséquent, en aucune façon l'approvisionnement de Paris. De plus, avant de les présenter au pesage, on les avait fait passer à plusieurs reprises à l'abreuvoir, moyen connu pour préserver les animaux des diminutions de poids. Les écarts de prix ne sont pas moins instructifs ; les bœufs des commissionnaires revenaient à 479 francs, ce qui est déjà fort cher ; ceux du gendarme ont coûté 502 francs, ceux de la baronne 530 francs, ceux de l'ingénieur 645 francs.

M. Clément Duvernois n'a pas été plus heureux dans ses achats de farine. On lui a fait payer 45 francs le quintal des farines achetées à 37 francs. Il a payé 23 francs le quintal des pommes de terre achetées à 17 francs. Des lards ont été facturés à 230 francs, quand les prix courants étaient de 180 francs. Des fournisseurs se sont fait payer au *poids brut*, c'est-à-dire, que le poids et la paille de l'emballage ont été comptés comme denrées de consommation, etc., etc. Enfin, pour comble, les paiements ont eu lieu souvent, trop souvent, avant livraison.

Il était si facile et si simple de s'adresser aux chambres de commerce, aux négociants sérieux, aux courtiers accrédités. Il était si facile aussi d'obtenir des tarifs de faveur des chemins de fer, comme l'a fait le département de la guerre. Mais le milliard était là. On allait de l'avant, peut-être sans compter.

Au résumé, l'État avait acheté environ 325 000 quintaux de farine. Le bétail sur pied consistait en 35 220 bœufs, 186 089 moutons et 9243 porcs. Cela donnait à peu près 40 jours d'alimentation.

C'était bien l'évaluation de M. Haussmann, quand il déclarait au Sénat, le 29 août, que « Paris était approvisionné pour un mois et demi. »

Nous sommes loin des quatre mois et demi du siège. La différence s'explique, en ce qui concerne le pain, par l'avance de quinze jours de farine que les 1310 boulangers de Paris avaient alors presque tous en magasin, par les emprunts faits aux réserves de la guerre, de la marine et de l'Assistance publique; et, surtout, par la mouture des blés du rayon déposés dans les enclos de la ville et réquisitionnés. En ce qui concerne la viande, pendant les deux derniers mois et même plus, la très grande majorité a vécu exclusivement de cheval.

Il y a eu ainsi, pendant le siège, deux ères d'alimentation : l'ère de la farine et du bœuf; puis l'ère de la mouture et du cheval; à peu près égales en durée. M. Clément Duvernois ne s'en était, d'ailleurs, pas tenu au programme; il avait acheté des pommes de terre, des conserves, des œufs, du fromage, de l'huile, etc.; mais en quantités beaucoup trop limitées pour concourir sérieusement à l'approvisionnement et peser sur les prix du commerce. Quant au combustible, il n'y a pas plus pensé que M. Dumas.

On n'a pas eu à se plaindre des arrivages, qui ont été réguliers, ni du dégagement des gares, qui s'est accompli assez vite. Le magasinage a laissé à désirer un peu, au moins dans les premiers jours. La préfecture de la Seine, qui en était chargée, mais que le ministère ne tenait pas assez au courant de ses achats, avait été prise au dépourvu par la soudaineté des apports. Mais, sans retard, elle avait créé des dépôts, avec des agences spéciales, à la halle au blé, dans le pavillon n° 6 des halles centrales; dans les marchés Saint-Germain, Saint-Martin, de l'Europe, du Prince-Eugène; dans la cour des Invalides; à l'École Militaire; au collège Chaptal, alors en construction; dans les usines Cail, Gouin et Delettrez; dans les entrepôts de Bercy; dans les abattoirs; au Louvre; dans les gares de chemins de fer; dans des propriétés particulières, etc. La municipalité gérait ces dépôts; l'État surveillait directement les Magasins généraux et certains autres dépôts, comme celui qu'on avait établi dans les soubassements du nouvel Opéra. Ce dualisme administratif engendrait assez souvent du désordre et des conflits.

Aucun de ces locaux, si ce n'est les Magasins généraux, n'ayant, d'ailleurs, été aménagé pour sa destination nouvelle, les installations y prêtaient à la critique. On remédiait aux inconvénients, à mesure qu'on les découvrait: mais on ne put empêcher la perte de quelques farines et de beaucoup de pommes de terre recueillies avant leur complète maturité.

Pour les bestiaux, c'était bien pis. Le ministère du commerce avait tenu à conserver la direction immédiate du service de la viande, avec le concours exclusif de la police. A mesure des arrivages, on entassait les animaux au marché de la Villette, où, rien n'ayant été préparé, le désordre était indescriptible. Ils étouffaient faute de place. C'était un immense et continu mugissement de détresse, sur lequel se détachait par moments la protestation déchirante des porcs indignés. Les moutons restaient complètement ahuris. La nourriture était plutôt gaspillée que consommée. L'eau manquait; pas de litière; peu d'abris; les pauvres bêtes haletaient sous le soleil d'août. Il fallut, avant même l'investissement, abattre 1422 bœufs.

Plus tard, ces troupeaux furent parqués sur la rue militaire, le long des fortifications; au Jardin des Plantes; puis enfin au bois de Boulogne, où on les établit dans d'assez bonnes conditions; et où on aurait dû leur préparer des abris, dès qu'on eut pris la résolution de les acheter.

Ainsi l'approvisionnement avait été fait sans méthode et sans prévoyance par l'Empire. Comment allait-il être administré et distribué par ses successeurs?

Le 4 septembre, à l'Hôtel de Ville, dans la salle du Trône, j'assistai à l'improvisation du nouveau gouvernement et de la nouvelle municipalité. Ce ne fut pas solennel. Je ne me figurais pas qu'on pût faire de l'histoire à si bon compte.

Vers trois heures, la salle étant pleine, moitié d'employés, moitié de gens du dehors, Gambetta se présenta avec quelques amis et fut bientôt suivi d'un sexagénaire alerte, d'allure paternelle, qui semblait fort pressé d'arriver. On m'expliqua que c'était M. Étienne Arago, qu'il venait à l'instant d'être acclamé maire de Paris dans l'escalier par un facteur de la Poste et qu'il était là au titre dynastique, comme frère du célèbre astronome républicain François Arago. Il se réunit au groupe formé par Gambetta et ses amis : puis ils pénétrèrent dans le cabinet du préfet où se trouvait M. Alfred Blanche, qui, reconnaissant Crémieux parmi les nouveaux arrivés, alla vivement à lui, lui serra les mains et dit : « Je vous cède la place »; après quoi, il disparut. C'est la version de M. Étienne Arago. M. Jules Simon croit que son mot fut : « Je vous attendais. »

Gambetta, qui n'était rien encore, puisque le nouveau gouvernement n'était pas constitué, n'en confirma pas moins M. Arago dans la mairie de Paris et nomma immédiatement M. de Kératry, qui se trouvait là, préfet de police.

M. Arago alla, sans perdre un instant, occuper un cabinet dans

l'aile nord de l'Hôtel de Ville et s'assit à une table dans les tiroirs de laquelle il trouva, dit-il, 24 sous et un vieux sac. Il nomma de suite secrétaire général le joyeux Mahias, et adjoints, MM. Brisson et Floquet.

Peu s'en fallut cependant que la nouvelle municipalité n'échouât au port. Vers cinq heures, l'ancien inspecteur des beaux-arts de M. Haussmann, Henri Rochefort, que l'on était allé chercher à (Sainte-) Pélagie, où il purgeait une condamnation, arrivait à l'Hôtel de Ville, escorté de quatre hommes en blouse blanche. Dans la salle du Trône, où sa physionomie le fit immédiatement reconnaître, le *peuple*, qui avait déjà oublié M. Arago, voulut le proclamer maire de Paris. Mais, apprenant que la place n'était pas vacante, Rochefort monta sur une table et refusa noblement. Après quoi, M. Jules Ferry l'embrassa et l'introduisit dans le sein de la nouvelle dictature, où il devait étonner l'excellent général Trochu par ses aptitudes gouvernementales. Il fut, d'ailleurs, le seul à vouloir châtier sérieusement les hommes du 31 octobre.

M. Arago put donc reprendre ses nominations et compléter son administration. Il désigna des maires et des adjoints pour les vingt arrondissements de Paris, et s'offrit à lui-même un adjoint de plus, M. Clamageran, économiste connu, dont on n'eut, d'ailleurs, qu'à se louer.

Enfin, le 7 septembre, comme le maire de Paris, qui venait de faire tant de nominations, n'était encore nommé lui-même que par un facteur et Gambetta, le gouvernement le pourvut d'un décret en forme.

L'administration du département fut déléguée à M. Jules Ferry. On sait que la nouvelle école n'admettait pas le dualisme du préfet de la Seine, qui subsiste cependant encore, après dix-huit ans.

Le général Trochu avait exigé qu'on gardât partout les anciens employés. L'entourage des nouveaux maîtres en avait frémi; mais il fallait bien en passer par là. Comment des conscrits se fussent-ils tirés de la situation nouvelle, lorsque les vétérans avaient de la peine à se débrouiller? Du reste, dans ces premiers temps surtout, quand on croyait pouvoir espérer encore, il n'y avait autour du nouveau pouvoir qu'unanimité de dévouement. La fusion des partis s'était opérée, comme elle s'opérerait encore, par le fait des Prussiens.

Cependant M. Arago crut devoir exclure M. Husson, directeur de l'Assistance publique. M. Husson sacrifiait peu aux Grâces; mais c'était un chef d'administration laborieux et entendu. Son départ facilita le gaspillage; j'y reviendrai. Le maire de Paris a raconté qu'il recevait tous les jours des lettres de menace contre M. Husson. Il s'agissait donc de dénonciations. Ce fut le commen-

cement... On devait voir plus tard, en ce genre, des choses étonnantes. Par quel chemin, quelles influences et quelles besognes, par exemple, un collaborateur (infime, il est vrai) du coup d'État, a-t-il pu se transformer en *victime de Décembre*, avec aumône en conséquence? Et il y a bien d'autres antithèses de ce genre, tout aussi pittoresques et plus réjouissantes encore; mais les grosses histoires ont absorbé les petites.

La mairie de Paris, avec l'administration, occupait la partie nord de l'Hôtel de Ville. La partie sud, grands appartements et cabinet du préfet, était réservée au gouvernement. Il y avait conseil tous les jours; et, comme les secrétaires des secrétaires observaient assez peu le secret professionnel, il transpirait souvent dans les bureaux quelque chose des délibérations gouvernementales.

On y apprit ainsi que, dans la séance du 6 septembre, le conseil avait blâmé le choix des nouveaux maires d'arrondissement fait d'inspiration par M. Arago; qu'Ernest Picard avait même demandé le maintien des anciens maires; que le même Ernest Picard avait également demandé la réunion des 90 députés de l'opposition. On estima alors que c'était un ballon d'essai pour amener M. Thiers à prendre le pouvoir. Mais M. Thiers, qui entrevoyait un rôle de restaurateur de la patrie après la tourmente, préférait sa fameuse mission, inutile et retentissante, et réclamait trois frégates avec un aviso de la marine de l'État pour le conduire à Saint-Pétersbourg; ce qui lui fut, d'ailleurs, refusé, sous le prétexte qu'il aurait pu être enlevé par la marine prussienne. Plus tard, quand Gambetta, le 6 octobre, s'envola en ballon, on sut également que ce rôle ne lui était échu qu'au refus de Jules Favre. Ce n'eût pas été la même chose, très probablement.

Entre la mairie et le gouvernement, il y avait un terrain banal, ouvert au public comme aux gens de la maison: c'était la salle du Trône, devenue l'antichambre du nouveau pouvoir.

Dès le matin, pendant le siège, cette salle était envahie par les amis et ennemis du gouvernement, par les délégués des clubs, mais surtout par les quêteurs de concessions et d'affaires; presque tous gens d'éducation inférieure et besoigneux. Serizier, le futur assassin des Dominicains y était souvent.

Le gouvernement s'inquiétait de ce qui se disait dans ce petit forum et considérait un peu les courants qui s'en dégageaient comme une réduction de l'opinion publique. Il se trompait. Ce qui dominait là, c'était, surtout et déjà, les pêcheurs en eau trouble.

Quoi qu'il en soit, ce monde ondoyant, bruyant et mal tenu était là tout le jour, débordant sur les couloirs, gênant les services, arrêtant les employés au passage, leur offrant *des mêlés-cassis*, les

interrogeant sur ce qui se passait dans les commissions et les bureaux, leur donnant des conseils, leur proposant des affaires, semant des bruits, parlant avec une liberté sans limite des membres du gouvernement qu'ils divisaient, — c'était le mot à la mode, — en *roublards* et *non roublards* : nouveau monde, nouvelle langue. Qu'est-ce que cela voulait bien dire? Nous trouverons peut-être quelques définitions en route.

Quant aux nouveaux maîtres, ils étaient en général, tristes, inquiets et courtois, avec un air de gens écrasés.

Des fonctions municipales, M. Arago avait pris pour lui surtout celles qui ne lui appartenaient pas. C'est ainsi qu'il baptisait des rues et nommait des maires, prérogative réservée au gouvernement par la loi; qu'il doublait les crédits budgétaires, ce qu'un Conseil municipal seul eût pu faire; qu'il passait des revues, etc. Il avait délégué le reste à ses adjoints. M. Brisson veillait surtout à l'hygiène publique; M. Floquet habillait la garde nationale. M. Clamageran surveillait la partie du service des subsistances que lui laissait la singulière répartition qui s'établit peu à peu et qui réalisait assez bien l'anarchie prédite par le prophète Proudhon.

Le grand intendant, le maître et le dispensateur de l'approvisionnement était le ministre du commerce, M. Magnin. Tout ce qu'on savait de lui, c'est qu'il était député de la Côte-d'Or et l'on s'étonnait que le gouvernement eût cru devoir mettre ce Dijonnais à la tête d'un service qui réclamait un Parisien et un administrateur consommé. Le 26 septembre, on lui adjoignit, sur sa demande, une commission dite des subsistances, composée de MM. Jules Simon, président; Jules Ferry, Gambetta, Ernest Picard, Étienne Arago, Clamageran, Cernuschi, Littré, Cochut et Sauvage, directeur des chemins de fer de l'Est. Plus tard, on y ajouta MM. Vautrain, Tirard et Desmarest, maires des IV^e, II^e, et IX^e arrondissements. L'intention était excellente. On avait voulu, par la nomination de cette commission, atténuer l'effet douteux produit par celle du ministre : mais l'étonnement qui avait accueilli M. Magnin s'étendit à la commission. Pourquoi, quand il s'agissait de pain et de viande, M. Jules Simon, philosophe, écrivain et orateur? Ernest Picard et Gambetta, avocats? Cernuschi, économiste italien? Littré, linguiste éminent, etc., et pas un négociant, pas un membre du haut commerce et de la haute industrie? M. Clamageran, qui en faisait partie, a dit de cette commission. « Irrégulièrement convoquée, dirigée sans énergie, trop peu en contact avec les choses et les personnes du dehors, ne possédant qu'une autorité incertaine, elle était un simple rouage ajouté à la machine administrative, rouage plus embarrassant qu'efficace. »

La première chose à faire eût été de se rendre compte de ce qu'on avait en magasin. Je ne crois pas qu'on l'ait même essayé ; mais on voulut en avoir l'air, et la manifestation ne fut pas heureuse.

Le 8 septembre M. Magnin fit insérer au *Journal officiel* une note portant que l'alimentation de 2 millions d'âmes, pendant deux mois était largement assurée en pain, viande, légumes, etc. Or, la veille, 7 septembre, le même *Journal officiel* avait publié une circulaire diplomatique du ministre des affaires étrangères, Jules Favre, où on lisait : « Paris peut tenir trois mois et vaincre. » M. Étienne Arago, qui aimait à parler au peuple, gêné par les déclarations contradictoires des deux ministres et n'en sachant pas plus long, disait diplomatiquement : *deux mois et demi*. Ils se trompaient tous, heureusement. Mais les Parisiens remarquaient fort bien ces incohérences : les Prussiens aussi sans doute.

Le gouvernement de la défense nationale n'a jamais su, si ce n'est pour la viande, sur quoi il pouvait compter en fait de ressources alimentaires. Les preuves abondent à cet égard et j'en rencontrerai plusieurs sur mon chemin. Enfin, malgré cette fâcheuse ignorance, on s'en fût tiré en ne faisant sortir des magasins, au jour le jour, que des quantités proportionnelles à la consommation de la population réelle, consommation dont les types étaient bien connus. Mais, alors, il eût fallu savoir exactement le chiffre de cette population, afin de ne pas dépasser le nombre des rations réellement nécessaires. On devait donc, dès le début, faire un recensement sévère. On ne le fit pas, malgré les observations répétées des vieux praticiens administratifs ; et il en résulta le gaspillage d'une vingtaine de jours de vivres par des distributions basées sur 200 000 consommateurs de plus que le nombre véritable. C'est facile à démontrer.

L'accroissement moyen, par année, de la population parisienne était en ce temps-là, de 48 000 âmes environ. Il faut donc, au dénombrement officiel de 1866 ajouter, pour quatre années, en 1870, 72 000 habitants, ce qui donne (1 825 000 + 72 000) 1 897 000. Il faut y ajouter encore les réfugiés, tant de la banlieue que des départements voisins, qui, d'après les déclarations de leurs maires respectifs, atteignaient le chiffre de 180 000. On obtient ainsi un total de 2 077 000 habitants. Mais on doit en défalquer les émigrés. Or les Compagnies de chemins de fer, successivement interrogées par le docteur Sueur, auteur d'un remarquable travail sur la *mortalité à Paris pendant le siège*, ont fourni des chiffres s'élevant à 300 000 sorties, ce qui ramène le véritable total des consommateurs à 1 777 000, soit, en nombre rond, à 1 800 000. Voilà la vérité. Le gouvernement de la défense ne l'a jamais sue.

Au mois d'octobre, il conçut cependant quelques doutes à cet égard et voulut avoir un recensement. Mais il eut la candeur d'en charger les maires d'arrondissement, qui avaient tout intérêt à grossir les chiffres, la répartition des denrées, de la viande notamment, ayant lieu en 20 lots, un par arrondissement, au prorata de la population. Il y avait cependant à la préfecture de la Seine un service *ad hoc*, et les employés des bureaux, alors inoccupés pour la plupart, eussent fait rapidement un recensement précis. Mais on ne jugea pas à propos de s'en servir.

Les maires apportèrent des chiffres, récoltés par des employés de rencontre, dont le total montait à 2 119 000 habitants. C'était le 28 octobre. On distribua l'approvisionnement sur cette base jusqu'à la fin de décembre, c'est-à-dire pendant deux grands mois.

A la fin de décembre, on eut de nouveau des doutes sur le véritable nombre des consommateurs et on eut recours à un nouveau dénombrement. Mais on ne se confia pas davantage au service technique pour avoir ce recensement, et ce fut le maire du XIX^e arrondissement, M. Richard, fabricant d'instruments d'optique, qui fut chargé de diriger l'opération. Il apporta un total dans lequel il avait réduit les chiffres de tous les arrondissements, excepté du sien, et qui montait à 2 005 709 consommateurs. C'était donc 114 000 consommateurs de moins que dans le recensement d'octobre, et la diminution ne pouvait s'expliquer par la mortalité qui, pendant cette période, n'avait été que de 18 000 décès.

Au résumé, le premier recensement était trop fort de 340 000, et le second de 228 000 têtes, le tout s'appliquant exclusivement à la population *civile*. Les 236 941 hommes de troupes étaient nourris par l'intendance, qui, prévoyante, avait garni ses magasins sur le pied de 200 000 hommes pendant six mois.

M. Clamageran a reconnu que le nombre des rations de pain distribuées avait dépassé de 200 000 le chiffre réel de la population.

Comme on vient de le voir, son estimation est au-dessous de la réalité, mais prenons-la comme exacte. 200 000 rations pendant 140 jours (du 18 septembre 1870, date de l'investissement, au 5 février 1871, jour d'arrivage du premier convoi de ravitaillement) donnent 28 millions de rations; c'est-à-dire, au bas mot, l'alimentation de 1 800 000 habitants pendant 17 jours. Je ne sais pas si, avec ces 17 jours en plus, on eût prolongé utilement la défense; je ne le crois pas; mais, assurément, on eût évité aux assiégés les souffrances des derniers jours : on eût épargné bien des vies humaines.

Voyons maintenant quelle fut l'organisation de la distribution.

Les denrées ministérielles étaient déposées dans des magasins

épars un peu partout, gérés les uns par les agents de la Ville, les autres par ceux de l'État. Quant aux soins conservatoires, ce ne fut que dans le courant d'octobre que deux commissions, composées de spécialistes choisis dans le haut commerce, furent chargées de vérifier l'état des marchandises et d'indiquer les mesures à prendre pour leur entretien; et ce ne fut que le 31 octobre que fut organisé le service de *sorties* des magasins. Jusque-là ces *sorties* avaient eu lieu sur la présentation de bons émanant de personnes diverses, suspects quelquefois à ce point, que les agents de la Ville avaient refusé de les recevoir. Voici quelle fut la combinaison appliquée par ordre du ministre; je ne dis pas que ce soit lui qui l'ait inventée : mais elle mérite d'être connue.

Des bons détachés d'un livre à souche étaient remis dans les bureaux du ministère à la partie prenante. Celle-ci allait porter le bon au dépôt désigné. L'agent comptable apposait son visa, si le dépôt était en mesure de fournir les denrées indiquées. Le porteur retournait alors au ministère et se présentait à un caissier spécial qui recevait le prix stipulé ou donnait l'ordre de livrer à crédit. Muni de la quittance et de l'ordre de livrer à crédit, le porteur (s'il n'était pas trop fatigué et s'il en avait le temps) revenait au dépôt, remettait à l'agent un double de l'une ou de l'autre de ces deux pièces, plus un reçu signé de lui-même et *touchait* enfin le montant du bon. Le ministère étant situé boulevard Saint-Germain, le demandeur, quand il s'agissait par exemple du magasin du Pont-de-Flandre, faisait bien de partir de bonne heure. On conçoit qu'il ait fallu près de deux mois pour combiner ces marches et contre-marches, absolument inutiles si le ministère eût su ce qu'il y avait dans ses dépôts.

Quant à la distribution même, il y avait celle de la farine, celle de la viande et celles des denrées diverses.

Pour la farine, la caisse de la boulangerie en fut chargée tout d'abord et y pourvut pendant tout le siège. C'était un grand souci de moins. Organisée pour appliquer le système de la compensation, c'est-à-dire pour rembourser aux boulangers la différence entre la valeur réelle du pain et le prix de vente maximum, fixé à 50 centimes le kilogramme, elle connaissait à merveille l'importance de la cuisson quotidienne de chaque boulanger. Elle était donc en mesure d'opérer une répartition des farines conforme aux besoins. Cet instrument administratif n'existe plus et, en pareille occurrence, on serait peut-être assez embarrassé de le suppléer.

Pour la viande, qui fut de tout temps la préoccupation évidemment dominante du ministère, son premier système fut de la livrer directement aux bouchers; mais dans une mesure restreinte qui

constitua, dès le commencement, un véritable rationnement, sans que le mot ait été prononcé : j'y reviendrai.

Quant aux vivres divers, conserves, lards, pommes de terre, etc., on les fit vendre d'abord à la Halle par le ministère des facteurs. Mais ce système facilitait aux gens qui avaient de l'argent disponible l'accaparement des denrées, lesquelles étaient revendues ensuite à des prix excessifs. La commission des subsistances et le ministre s'appliquèrent à trouver une répartition qui mit autant que possible la marchandise à la portée de tous. Ils crurent sans doute l'avoir découverte dans la distribution par arrondissement, au prorata de la population, avec le maire, agent principal et comptable officieux envers l'État.

Il est certain que, à un autre point de vue que le bien du service, ce système avait le double avantage de paraître un acte important de décentralisation et par conséquent de fidélité aux principes; puis de reporter sur les maires la lourde responsabilité des distributions alimentaires. Ce sont peut-être des habiletés de ce genre qu'on traduisait dans la salle du Trône par le mot peu académique de *roublardise*; mais l'unité manqua là où elle eût été le plus nécessaire.

M. Jules Simon, dans ses très intéressants *Souvenirs du 4 septembre* a motivé ainsi cette extension du rôle des maires. « Les maires sachant qu'il y avait plus de 200 000 quintaux de farines achetés avec l'argent de Paris et par les ordres des représentants les plus directs de la population parisienne, n'entendaient pas qu'on s'en dessaisît dans les mains du ministre du commerce. » Il y a là un malentendu, et M. Jules Simon aura été mal renseigné, puisque, d'une part, la Ville n'avait pas mis un sou dans l'approvisionnement soit en farines, soit en autres denrées, et puisque, d'autre part, les maires, malgré leur promotion aux fonctions de distributeurs, n'ont précisément jamais eu la moindre part à la répartition de la farine qui a été faite constamment par la caisse de la boulangerie et son directeur très expérimenté, M. Pelletier.

J'en ai connu parmi eux qui ne témoignèrent aucun enthousiasme pour la mission toute nouvelle dont les gratifiait le gouvernement. Ils connaissaient, en effet, peu de chose aux questions alimentaires quels que fussent d'ailleurs leurs mérites professionnels, ces hommes de lettres, ces journalistes, ces professeurs, ces ingénieurs civils, ces médecins, ces commerçants en gros et en détail que la camaraderie et la politique amenaient aux honneurs. Ce n'est pas en vue de la distribution de l'approvisionnement que M. Arago les avait nommés.

La délégation ministérielle, en passant par-dessus la tête du maire de Paris, avait d'ailleurs, le grave inconvénient de les rendre en quelque sorte indépendants de la municipalité centrale. Ils

acceptèrent naturellement cette autonomie qui leur tombait du ciel et travaillèrent à la développer. Ils se firent des finances en gagnant sur les denrées que le ministre leur donnait à distribuer dans leurs arrondissements. Il y en eut même un qui ouvrit un marché et y perçut des droits de place. Ils réquisitionnèrent largement par la main des gardes nationaux de leur circonscription, petite armée locale dont la solde leur passait par les mains. En somme, ils préparèrent la Commune; quelques-uns sans s'en douter.

M. Etienne Arago les ressaisissait cependant dans une certaine mesure, voici comment. Il avait institué, à l'Hôtel de Ville, une réunion périodique des maires, sorte de conseil municipal consultatif, nommé, d'ailleurs, par le pouvoir, tout comme celui de l'empire.

On y traitait des questions obsidionales, et aussi de quelques autres, comme la séparation des Églises et de l'État, l'envoi de commissaires extraordinaires dans les départements, les élections, l'épuration du personnel, etc. On s'y occupait aussi de l'approvisionnement, des abattoirs, de la taxe, du rationnement.

De plus le maire de Paris avait fondé un *Bulletin de la municipalité*, imprimé aux frais de la Ville, pour servir d'organe à lui-même et à la réunion des maires. Cette feuille donnait des informations sur les approvisionnements, les magasins, les fourneaux économiques, les cantines municipales, les écoles, les premiers soins à donner aux blessés, le service des eaux, l'hygiène, le régime alimentaire convenant au siège, etc. Au résumé, elle eût pu être utile, si elle se fût bornée à son rôle obsidional. Elle cessa de paraître à la fin d'octobre, la veille de la tentative communaliste qui a laissé un brouillard sur les agissements de certains hauts fonctionnaires de ce temps-là.

L'influence de l'Hôtel de Ville sur le service de l'alimentation devait devenir plus immédiate quand la direction de la mairie centrale fut aux mains de M. Jules Ferry, maire et préfet comme M. de Rambuteau et M. Haussmann; mais dont la situation offrait cette particularité qu'il était à la fois l'inférieur de M. Magnin, ministre du commerce, en tant que préfet de la Seine, et son supérieur comme membre du gouvernement: autre forme d'anarchie. Au-dessous d'eux, c'était bien pis.

Tous ces improvisés avaient certainement le désir de bien faire. Il en est parmi eux qui y mirent même du courage. C'était, d'ailleurs, leur intérêt; mais ils ne savaient comment s'y prendre, au moins pour la plupart. « Politiciens additionnés de théoriciens; mauvais administrateurs », a dit un peu rudement M. Thiers.

M. Jules Simon a écrit: « On finit par supprimer la mairie et par concentrer tous les pouvoirs municipaux dans les mains de

M. Jules Ferry. Ce fut un progrès. On ne pouvait supprimer également le ministère du commerce. Les directeurs et les chefs de division, dans les deux services, s'entendaient moins facilement que les membres du gouvernement. »

J'ai dit que les maires, dans leur arrondissement, ne relevaient à peu près que d'eux-mêmes. Leur indépendance était d'autant plus réelle que le ministre du commerce, en les prenant pour agents de distribution, ne leur avait prescrit ni des règles précises ni même une méthode. On le croira difficilement. Rien n'est cependant plus exact. Un avis, inséré au *Journal officiel* du 8 octobre, portait, à propos de la viande : « Chaque maire peut adopter un système de rationnement. Les systèmes de rationnement appliqués par les maires ne le seront qu'à titre d'essais, jusqu'à ce que la commission des subsistances ait adopté un système général et définitif. » Je ne sache pas que la commission en ait jamais adopté.

De là de flagrantes inégalités dans la répartition. Quelques maires ne rationnaient pas du tout et laissaient aller les choses : avait de la viande qui pouvait. Dans tel arrondissement, on était rationné à 80 grammes au-dessus de 16 ans, 40 grammes au-dessous ; dans tel autre, à 100 grammes au-dessus de 12 ans, 75 grammes à 10 et 11 ans, 50 grammes au-dessous, etc. Dans telle mairie on donnait des cartes d'alimentation dont la présentation était obligatoire ; dans telle autre, on n'en délivrait pas. Il en résultait que les arrondissements où on n'en exigeait pas voyaient leurs boucheries envahies par les consommateurs des quartiers voisins.

De plus, les maires s'étaient arrogé le droit de prélever une commission sur la viande. En leur remettant directement la viande abattue, on avait entendu supprimer, au profit du consommateur, l'impôt prélevé en temps ordinaire par les marchands en gros de l'abattoir dits *chevillards*. Les maires s'étaient d'eux-mêmes improvisés *chevillards*, et le ministre ne pouvait l'ignorer.

Je ne connais qu'un arrondissement où l'on soit arrivé, après des tâtonnements, à un système de nature à éviter aux infortunées ménagères ces allées et venues, ces attentes vaines, ces piétinements dans la boue et la neige dont le cruel souvenir a persisté au premier rang des légendes du siège. C'est le XIV^e. Les 63 boucheries y furent ouvertes tous les jours et chargées d'alimenter chacune 450 familles. Les étaux étant fournis pour trois jours, les 450 familles y passaient successivement par tiers, munis de numéros verts, rouges ou blancs, suivant la série. Une boucherie était spécialement chargée des grosses fournitures : pensions, fourneaux, cantines ; elle avait de plus une réserve pour le troisième jour. La mairie prélevait, sur les clients, 10 centimes par kilogramme, en

sus du prix de vente fixé par la taxe ministérielle. Son bénéfice quotidien était de 605 francs. Elle en employait 419 en frais d'administration, il lui restait donc un disponible quotidien de 186 francs à consacrer aux besoins de l'arrondissement. Sauf le prélèvement, ce système eût pu être généralisé.

Les distributions de l'Assistance publique se relient naturellement à la répartition générale. Elles ont été larges, très larges, sous des formes diverses; mais non mieux ordonnées que le reste. J'y rattache toutes les mesures exceptionnelles qui ont été des *secours*.

Il y a eu, d'abord, la prorogation d'un mois accordée aux *effets de commerce* par la loi du 13 août 1870 et successivement renouvelée par les décrets des 10 septembre, 11 octobre, 10 novembre, 12 décembre 1870, 12 janvier, 28 janvier et 10 février 1871.

Il y a eu le décret du 30 septembre 1870 accordant aux locataires, soit en appartements garnis, soit dans leurs meubles, un délai de trois mois pour le paiement de leur loyer d'octobre; puis, le décret du 9 octobre suivant, autorisant l'enlèvement de tout ou partie du mobilier par le locataire qui n'avait pas payé son terme. Un troisième décret, du 3 janvier 1871, accorda un nouveau délai de trois mois pour le loyer de janvier, y compris les termes précédemment échus. C'était engager vis-à-vis des propriétaires la responsabilité de l'État; et il fallut bien que l'Assemblée nationale consacrat pour un tiers cette responsabilité par la loi du 21 avril 1871, qui limitait à 10 millions la contribution du Trésor au remboursement de ces loyers, en laissant le surplus à la charge du département de la Seine : socialisme d'État!

Quant au mont de piété, les secrétaires du gouvernement, novices en ces matières, lui firent signer successivement trois décrets autorisant, le premier, 2 octobre, la restitution gratuite des vêtements, sommiers, matelas et couvertures engagés depuis le 19 juillet pour un prêt de 15 francs et au-dessous; le second, 11 du même mois, la restitution des draps et chemises oubliés dans le premier; le troisième, 17 novembre, l'ouverture du crédit nécessaire pour rembourser de ses avances la caisse du mont de piété. En temps ordinaire, on eût mis tout cela dans le premier décret.

A la caisse d'épargne, les déposants furent successivement autorisés à toucher quatre sommes de 50 francs en espèces, par décrets des 17 septembre, 15 octobre, 17 novembre et 17 décembre 1870.

La garde nationale fut avant tout, pendant le siège, une institution de bienfaisance. Paris s'amusa beaucoup d'une caricature de Cham qui représentait un garde national embrassant son fusil et l'appelant : « Mon ami, mon trésor, ma consolation, mon atelier national ». Cham avait vu la révolution de Février.

Un décret du 11 septembre avait ouvert un crédit de 1 million pour la délivrance de bons de vivres aux gardes nationaux qui en feraient la demande. J'ai ouï dire que le ministre de l'intérieur du nouveau gouvernement avait trouvé ce décret tout préparé sur le bureau de son prédécesseur. En tout cas, un système d'assistance qui comportait une déclaration d'indigence, prêtait moins au gaspillage qu'une allocation pécuniaire uniforme. Dès le lendemain, 12 septembre, il fut remplacé par un nouveau décret substituant à la prestation en nature la solde quotidienne de 1 fr. 50, qu'un troisième décret, du 23 novembre, devait augmenter d'un subside complémentaire de 0 fr. 75 par tête pour les femmes des gardes nationaux. Aussi vit-on immédiatement l'épidémie matrimoniale sévir dans les vingt arrondissements, et, sur les tableaux réglementaires des mairies, pulluler les publications de mariages *mêmes rue et numéro*.

Cela mettait 2 fr. 25 par jour dans chaque ménage. Avec les bons de pain, les secours en argent, etc., c'était la vie quotidienne assurée; c'était surtout la vie oisive. Le *flingot* et 2 fr. 25 : *panem et circenses*.

De plus, les gardes nationaux furent habillés. J'ai dit, je crois, que M. Floquet présida à cette opération. D'abord, ce furent les bureaux de la Ville qui firent les achats de drap et d'équipements : mais bientôt on trouva qu'ils n'allaient pas assez vite. Les maires et les chefs de bataillon furent autorisés à traiter avec les fournisseurs, par l'intermédiaire d'experts inconnus de l'administration et qui, dit-on, ne refusaient pas les remises. Les négociants sérieux furent exclus des marchés. On revit là Blanche Costar, *marchande de formes coulissés pour modes*, qui avait paru déjà dans les affaires de l'approvisionnement et qu'on devait revoir plus tard dans les affaires Wilson. A la fin, on eut recours aux draps de billard, d'un prix exorbitant. Les grands appartements de l'Hôtel de Ville, la Bourse, l'École des beaux-arts, le collège Henri IV, étaient transformés en ateliers.

Dès qu'un bataillon était habillé, il s'en allait, processionnellement, soupirer une *Marseillaise* d'action de grâces, place de la Concorde, devant la statue de Strasbourg; puis, au retour, il se faisait passer en revue, place de l'Hôtel-de-Ville, par le maire de Paris, qui finit cependant par être effrayé de cette marée montante.

« Quand la paye de 1 fr. 50 fut attribuée par le gouvernement aux gardes nationaux nécessaires, a écrit M. Étienne Arago, ce fut comme une avalanche de postulants poussés par un sentiment qu'on a pu croire moins désintéressé. Aucune digue suffisante n'ayant été élevée devant cette invasion que les maires étaient

impuissants à arrêter, de nouveaux bataillons se formèrent comme d'eux-mêmes, si bien que leur nombre finit par s'élever à 260. La garde nationale offrit alors un effectif de 400 000 hommes. »

C'était une dépense formidable. Dès le 21 septembre, Ernest Picard, ministre des finances, l'estimait à 7 ou 800 000 francs par jour. A partir de décembre, on y mit plus d'un million; et, c'était plus dangereux encore que dispendieux. Car, au résumé, les 2 fr. 25 de la garde nationale de 1870 ont fait la Commune; comme les 2 francs des ateliers nationaux de 1848 avaient fait les affaires de Juin : leçon perdue.

Passons aux vrais nécessiteux.

En temps ordinaire, on comptait environ 110 000 indigents à Paris; 111 357 en 1869. A la fin de décembre 1870, le nombre des nécessiteux inscrits dans les mairies atteignit 471 454. Avec les 400 000 gardes nationaux, cela faisait près de 900 000 individus, près de la moitié de la population présente, entretenus par la Ville et le Trésor.

Il y avait les secours en bons de pain, en bons sur les fourneaux et cantines, en argent, en vêtements, etc.; et rien n'eût été plus juste et plus louable, si la bienfaisance publique eût su, comme la bienfaisance privée, n'atteindre que les véritables misères. Mais quel gaspillage! quel manque d'ordre et de contrôle!

Les bons de pain étaient distribués à profusion. Tout le monde à peu près pouvait en avoir. Tel s'en procurait six, huit, dix; les portait à certains boulangers qui lui en donnaient la demie valeur en argent et s'en faisaient rembourser la valeur entière par la municipalité. Du mois de novembre au 1^{er} mars, la Ville a remis pour 7 800 000 francs de bons de pain au Trésor, qui les acceptait en paiement des farines remises à la caisse de la boulangerie pour être distribuées aux boulangers. Plus tard, la Commune en a dévoré tout autant.

Pour la distribution de la viande, du bouillon, des légumes, etc., aux nécessiteux, après quelques recherches platoniques de moyens nouveaux, on se résolut à développer l'institution antique, mais éprouvée, des fourneaux économiques. Le nombre en fut porté de suite à 46, puis à 80, le gouvernement ayant ouvert à la Ville de Paris, le 3 décembre, un crédit de 500 000 francs pour en établir de nouveaux. On y distribuait des aliments au prix le plus réduit; 3 sols, par exemple, pour une portion de viande de 60 grammes, un demi-litre de bouillon et 45 centilitres de légumes cuits; 4 sou pour 125 grammes de pain blanc. On faisait un repas pour 4 sous. Il se distribuait là plus de 200 000 rations par jour.

« Le service de ces fourneaux, dit M. Étienne Arago, resta confié

aux Sœurs de Charité qui apportèrent dans leur action gratuite un dévouement et une aménité d'autant plus dignes de remarque respectueuse que leur besogne était devenue plus rude et parfois moralement pénible. »

Tout le monde n'était pas si juste envers les Sœurs. Le jeudi, 6 octobre, à l'hôpital Cochin, l'une d'elle fut tuée d'un coup de couteau par une femme à qui, deux jours auparavant, elle n'avait pu donner qu'une ration de lait inférieure à la portion quotidienne, l'indigente s'étant présentée lorsque l'heure de la distribution était passée.

Le service des fourneaux de l'Assistance publique était doublé par celui des fourneaux des mairies, auxquels, pour ménager d'honorables susceptibilités, on avait donné le nom de *cantines municipales* : excellentes institutions, qui ménageaient tout à la fois les denrées et le combustible du stock général, le temps et la bourse du consommateur, et sans lesquelles les célibataires et les isolés eussent été fort en peine de la vie quotidienne. Dans tels arrondissements, il y eut 15, 20 et jusqu'à 30 cantines, et, il fut distribué 4, 5 et même 6 millions de bons divers.

« Le défaut d'une centralisation suffisante, d'après M. Clamageran, bien placé pour voir, se faisait sentir à propos des distributions gratuites. Une commission essaya d'établir entre les cantines municipales, les fourneaux économiques, les bureaux de bienfaisance et autres établissements d'assistance publics ou privés, à défaut d'organisation commune, une entente amicale, des communications régulières ; mais cette commission ne réussit pas à vaincre les résistances qu'elle rencontra. »

Il y eut donc des malentendus, des doubles emplois, du désordre en un mot. Ce fut bien pis pour les secours d'argent qui atteignirent, en ce qui concerne la caisse municipale seulement, 7 887 898 fr. 33, avec d'inconcevables inégalités dans les répartitions. En voici quelques exemples :

Dans le XX^e arrondissement, pour 20 000 indigents, le total des secours donne 50 francs par tête ; dans le XIX^e, les 66 000 indigents ne touchent que 7 francs chacun. La différence entre le VI^e et le XIV^e est plus choquante encore. En effet ces deux arrondissements accusent chacun 15 000 nécessiteux. Or la répartition par tête donne dans le VI^e arrondissement 20 francs, tandis que dans le XIV^e, elle atteint 83 francs par tête.

En plus des 400 000 gardes nationaux et des 471 454 nécessiteux parisiens, il y avait les réfugiés, tant du département de la Seine, que des départements de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne, et même de l'Oise, de l'Aisne et de la Marne.

On s'était figuré assez généralement que le flot prussien, passant à travers les forts détachés, viendrait battre le mur d'enceinte. Les habitants des 71 communes de la Seine s'étaient donc retirés à Paris en grand nombre. Leurs maires s'y étaient même pourvus de locaux pour l'installation de leurs municipalités et avaient déposé leurs archives au tribunal de commerce. Le gouvernement porta de suite, de 61 000 francs à 3 000 000 francs, le crédit de secours ouvert au budget rectificatif du département de la Seine, et la mairie centrale prit des mesures pour se renseigner sur le nombre des familles réfugiées dans chaque quartier de Paris; elle demanda aussi l'état des logements vacants, afin de pouvoir y loger ces familles. Mais les renseignements furent difficiles à recueillir ou l'on perdit de vue les malheureux réfugiés; car, ce ne fut que six semaines après que M. Jules Ferry, chargé, comme on l'a vu, de l'administration du département, put prendre un arrêté pour régler leur situation.

Quant aux réfugiés des départements autres que celui de la Seine, le ministre de l'intérieur, Gambetta, arrêta le 7 octobre qu'il serait créé dans chaque mairie de Paris un bureau d'assistance à leur usage. Les secours quotidiens d'argent qui pouvaient leur être alloués par le ministère étaient fixés à 0 fr. 75 par homme, 0 fr. 50 par femmes et enfants de 12 à 18 ans et 0 fr. 25 par enfants au-dessous de 12 ans. Un rapport de l'inspecteur des bureaux d'assistance extérieure fait connaître qu'on remettait tous les jours aux réfugiés nécessiteux des bons de trois sortes; bons *jaunes* pour un demi-kilogramme de pain à prendre chez n'importe quel boulanger; bons *roses* pour une ration de légumes ou de bouillon à prendre dans les fourneaux économiques ou les cantines municipales; bons *bleus*, pour une portion de viande de 50 grammes à prendre dans les boucheries municipales. Mais à propos des bons de viande, il ajoute qu'il n'en parle que pour mémoire; d'abord à cause de la rareté de la viande; ensuite, parce que, les malheureux réfugiés eussent-ils réussi à obtenir leurs 50 grammes de viande, elle eût été perdue entre leurs mains, faute d'ustensiles et de feu pour la préparer. Alors, pourquoi ne pas leur donner des bons de viande sur les fourneaux ou les cantines? Il est vrai qu'à dater de novembre la viande de boucherie devient à peu près introuvable pour *presque* tout le monde. Quoi qu'il en soit, cet inspecteur estime à 10 000 francs par jour la somme nécessaire au fonctionnement du service d'assistance des nécessiteux venus des départements autres que celui de la Seine. Pour 140 jours cela fait 1 400 000 francs.

On doit dire qu'il y avait un peu plus d'ordre dans ce service que dans celui des 471 454 nécessiteux de Paris. M. Barthélemy

Saint-Hilaire, qui présidait la commission de secours de ces réfugiés, fit même insérer au *Journal officiel*, le 21 décembre, — vaut mieux tard que jamais, — une instruction en neuf articles, pour réglementer les secours qui se distribuaient depuis trois mois.

On a pu remarquer qu'il en était à peu près ainsi de tout. Par la faute des circonstances, autant que par celle des hommes, il fallait tout improviser. On était excusable alors; on ne le serait pas aujourd'hui.

Je ne puis terminer ce rapide tableau de l'Assistance publique pendant le siège, sans parler de la charité privée. Elle fut inépuisable; mais il faut me borner à quelques exemples.

M. Richard Wallace, après avoir consacré 300 000 francs à la fondation d'une ambulance, offrit 200 000 francs pour distribution de combustible, par bons de 5 francs, aux indigents. Au moment du bombardement, il proposa l'ouverture d'une souscription patriotique en faveur des familles obligées de fuir leur logis sous le feu de l'ennemi et s'inscrivit le premier pour 100 000 francs. Deux jours après, il donnait encore 30 000 francs en distributions par les fourneaux économiques. En tout, 630 000 francs! Et peut-être ai-je commis quelque omission.

Le 6 janvier, MM. de Rothschild offraient à la ville de Paris des bons de vêtements pour une valeur de 200 000 francs.

Quelques jours avant, M. Yvose Laurent avait versé 60 000 francs à répartir, savoir : 20 000 francs aux blessés, 40 000 francs aux veuves et orphelins de citoyens pauvres ayant succombé dans la lutte contre les Prussiens.

M. Greffulhe faisait don à l'administration de l'Assistance publique du matériel complet de l'ambulance qu'il avait installée dans son hôtel, rue d'Astorg, numéro 40, et y ajoutait 2000 francs pour les frais de déplacement de cette ambulance.

Et les souscriptions! Elles prenaient toutes les formes et tous les titres tant sous l'empire que sous la république. J'en ai compté plus de vingt avec des listes sans fin au *Journal officiel*. Le 15 octobre, le colonel anglais Loyd Lindsay avait apporté de Londres 500 000 francs à la souscription de secours aux blessés.

Et les femmes! les femmes, surtout et avant tout; admirables du haut en bas de l'échelle sociale! Quel dévouement! quel courage! quel patriotisme pratique et sans réclame! quelles ressources de cœur et d'esprit! Elles n'arrivaient dans les ambulances que les mains pleines de provisions, de linge, de vêtements. Où trouvaient-elles tout ce qu'elles distribuaient aux pauvres, aux malades, aux blessés?

On organisait des fêtes de charité avec le concours du commerce

et des artistes. Il en fut donné une au ministère de l'instruction publique qui porta notablement l'empreinte des circonstances. On y vendit, entre autres objets, une boîte de cigares, 1000 francs; une botte de radis, 10 francs; deux pieds de céleri, sur adjudication, 69 fr. 50; un dindon, 40 francs; un mouton, 500 francs; un casque prussien, 10 francs; un dessin de Gustave Doré, 270 francs; un verre de vin de Champagne, 20 francs; une pomme d'api, 5 fr.; 5 cigares, 50 francs; un bouton de rose, 20 francs; un cochon, 300 francs; un poulet, 60 francs; un exemplaire des *Châtiments*, 200 francs; etc., etc. Tout cela rapporta aux indigents l'aumône d'un peu de viande et de combustible; et, à nous, l'aumône d'une denrée plus rare encore, un peu de gaieté et quelques sourires.

Ainsi l'assistance, pendant le siège, dépassa tout ce qu'on avait jamais vu en ce genre; et je n'y comprends pas comme le firent irrévérencieusement plusieurs journaux du temps, la haute paye de 10 francs par jour, octroyée aux maires et adjoints de Paris. Elle ne fut acceptée que par un certain nombre d'entre eux, dit M. Arago, qui l'avait instituée par un arrêté absolument illégal et qui ne fut pas publié. Ce fut une mesure caractéristique. Pour la première fois, on affectait une rémunération à des fonctions dont la gratuité avait été jusque-là l'honneur. Le gouvernement eut le tort d'homologuer l'arrêté municipal par le décret du 16 décembre 1870.

Je n'y comprends, non plus, ni l'indemnité que s'étaient alloués à eux-mêmes les membres du gouvernement par décret du 8 octobre 1870, (qu'on oublia d'insérer tant au *Journal officiel* qu'au *Bulletin des lois*), « indemnité mensuelle égale au douzième des émoluments annuels des ministres (36 000 francs), tels qu'ils étaient fixés avant le 2 décembre 1851 »; — cela veut dire 100 fr. par jour; — ni le traitement de 1000 francs par mois, dont ils gratifièrent leurs secrétaires, une demi-douzaine, je crois.

Le gouvernement de la défense nationale ayant rendu 1016 décrets, les amateurs de statistique récréative peuvent, avec ces données, calculer à combien revient chaque décret.

Ceux des membres du gouvernement qui étaient investis de fonctions ministérielles ne touchaient, d'ailleurs, que les émoluments attachés à ces fonctions. Ainsi le général Trochu ne touchait que son traitement de gouverneur. Mais qu'importe l'argent, si ces hommes nous eussent tirés de l'abîme!

J'ai dit qu'il y avait eu, dans le laps de temps compris entre le 18 septembre 1870 et le 5 février 1871, deux ères très distinctes au point de vue alimentaire : l'ère de la farine et de la viande de bœuf; puis l'ère de la mouture obsidionale et de la viande de

cheval. C'est à peu près au 31 octobre qu'on peut fixer le point de départ de la seconde époque.

Pendant la première période, le régime alimentaire se rapproche de la vie ordinaire, sauf la diminution dans la ration de viande. Le temps est beau. On ne s'aperçoit pas du manque de combustible, puisqu'on n'a pas besoin de faire du feu; on trouve encore un peu de charbon pour la cuisine. D'autre part, on n'a pas perdu l'espérance; la légende des armées sortant de terre au cri « La patrie en danger! » entretient même une certaine confiance: on attend un organisateur de la victoire. Je parle ici de l'opinion moyenne; car les gens de bon sens n'ont jamais cru à l'improvisation en matière administrative ou militaire. Mais, enfin, Metz tenait encore. Tout n'était pas noir à l'horizon.

Pendant la seconde période, le pain devient moins bon de jour en jour; la viande de boucherie a complètement disparu; la viande de cheval est distribuée en quantités de plus en plus insuffisantes; le sucre, le café, le chocolat, les légumes secs, se raréfient, et le prix en devient inabordable pour la masse. Il n'y a plus de légumes frais. Le froid augmente, et le bois, la houille, le coke, le charbon de bois, font bientôt défaut. Les malades sont de plus en plus nombreux. D'autre part, l'espoir du salut va s'évanouissant. Metz a capitulé, et l'on commence à comprendre partout que les hommes qui sont au gouvernement n'ont pas confiance dans l'issue finale. Ils l'ont presque tous avoué plus tard. M. Jules Simon a écrit: « On a dit souvent, on répète encore, en parlant des membres du gouvernement: ils n'avaient pas foi dans le succès de leurs efforts; donc ils ne pouvaient réussir. Leur devoir était de céder la place à des hommes plus convaincus. Je ne puis répondre que pour moi; car je ne sais pas exactement quelles étaient les prévisions de mes amis. J'avoue que, dès la première heure du siège, j'ai cru à une issue malheureuse. »

D'autre part, le général Trochu avait qualifié en plein conseil la défense qu'on essayait d'héroïque folie, et, comme tout se sait à la longue, on répétait partout cette parole. Elle fournissait un argument aux énergumènes qui commençaient à troubler la cité et à peser sur le gouvernement par la menace perpétuelle d'une insurrection.

Le seconde période a donc été la période du doute, des troubles, des souffrances; mais aussi des erreurs, et par conséquent des leçons.

A. MORILLON.

La suite prochainement.

LES

MÉMOIRES DE MAC-CLELLAN

I

« How are you, George? »

Les anciens aides de camp de George Mac-Clellan n'ont pas oublié cette apostrophe affectueuse dont un artilleur bronzé et barbu, debout sur un caisson, saluait familièrement son général, au matin du 5 mai 1862. La veille, l'armée du Potomac était entrée à Yorktown. Elle en sortait par ce jour de printemps et s'engageait à la poursuite de Johnston dans la vallée de la rivière James qui mène à Richmond. Qui eût osé prédire l'issue funeste de cette campagne? Depuis le plus humble volontaire jusqu'au brillant état-major où servaient des princes de la Maison de France, tous les cœurs se confondaient dans ce même sentiment que le brave Yankee venait de trahir dans une expansion naïve : une affection sans bornes pour le chef.

Ceux-là sont rares, même parmi les grands capitaines, que le soldat a faits l'objet d'un tel culte, où le respect du chef se mêle de confiance dans le pilote, de reconnaissance pour le nourricier, d'affection familière pour l'ami vu chaque jour. Lorsque le génie a ce levier-là à son service, il soulève le monde, il est Alexandre, César, Napoléon. En est-il privé, il reste à mi-route; l'instrument quelque jour trahit ses efforts; qu'il s'appelle Annibal, Pompée, Wallenstein ou Marlborough, il s'effondre de la roche Tarpéienne quand il croit toucher le Capitole. Au contraire, si le soldat le soutient, un talent plus humble accomplira de grandes choses : porté par lui, Henri IV gagne un royaume; Washington fonde une nation, et quatre-vingts ans plus tard Mac-Clellan la sauve. Pour ce dernier, major-général instruit, réfléchi, mais d'envergure médiocre, au coup d'œil sûr, mais sans éclairs, l'affection du trou-pier agira comme un talisman, décuplant ses forces, aiguisant ses facultés : elle en fera un Xénophon, presque un Turenne. C'est en effet à cette grande figure, à ce prototype du père du soldat, que Mac-Clellan mérite d'être associé dans l'histoire. C'est sa gloire, et

la gloire de ses hommes. Quatre mois après Yorktown, nous retrouvons l'armée du Potomac à Washington. Dans l'intervalle, elle a subi le désastre de la Chickahominy ; elle a connu toutes les souffrances de la retraite ; elle est décimée par le feu et la fièvre ; mais elle a toujours sa foi au cœur. « George ! notre George ! » reste son cri de guerre. Avec ce cri, elle repartira sans vivres, sans souliers, sans repos, et chassera du sol national l'invasion victorieuse. Ainsi Turenne, pressé par un ennemi supérieur, se retirait derrière les Vosges, puis brusquement, au cœur de l'hiver, opérait sa descente célèbre sur Colmar et balayait le sol de l'Alsace. Les vétérans du Potomac ne sont point indignes des « vingt mille soldats blanchis sous les ordres » de Turenne. Avec tout autre chef que « leur George », ils auraient succombé à la tâche. En vue de son panache blanc, ils ne connaissaient plus ni doute ni fatigue.

Comment donc Mac-Clellan, adoré de ses subordonnés, n'a-t-il jamais trouvé au-dessus de lui que méfiance et mauvais vouloir ? C'est une douloureuse histoire que la sienne. A chaque pas, des obstacles surgissent comme sur un mot d'ordre. En face même de l'ennemi des ordres supérieurs lui enlèvent l'élite de ses troupes. Deux fois il sauve la capitale menacée par les rebelles ; il reprend l'offensive, préserve la Pensylvanie de l'invasion, remporte deux grandes victoires, et se voit pour toute récompense arracher son commandement comme un indigne. Et le coup vient de Lincoln, du président de l'Union dont il est le sauveur, de l'homme qu'il a empêché de se déshonorer lorsque, pris d'une panique folle, il allait désertier son poste devant l'ennemi.

Contre tant d'injustices Mac-Clellan n'a jamais protesté de son vivant. Soldat discipliné, il a souffert en silence. Il a dédaigné les calomnies, les critiques des stratégestes en chambre, jusqu'aux attaques brutales sur son honneur de soldat, sa loyauté au drapeau. Vingt fois ses fidèles l'ont adjuré de se défendre, mais en vain. Devant ce silence obstiné, « ses amis avaient fini par le regarder comme plus, ses ennemis comme moins qu'un homme. » (Préface des *Mémoires*).

La mort a levé la consigne et permis à un confident de parler. Ce confident, ce sont les *Mémoires* que les héritiers du général viennent de publier ¹.

Rien d'émouvant comme la lecture de ces souvenirs, simples notes, journal de campagne entremêlé de lettres intimes, confidences à une femme et à quelques amis ; voix d'un soldat parlant sous la tente, rude et droite. Quel bris d'idoles ! Que de gloires

¹ *Gen. Mac-Clellan's own story ; the War for the Union*, par George B. Mac-Clellan. New-York, 1887. L. Webster et C^o.

usurpées renversées des piédestaux que l'histoire trompée leur avait dressés ! Et surtout quel enseignement pour les démocraties livrées aux factions politiques en face de l'ennemi ! Faiblesse, bassesse, duplicité, oubli total du pays, voilà ces gouvernants de Washington que la légende complaisante a voulu travestir en géants du patriotisme. Le salut de l'Union ? Bagatelle. On n'en parlait guère dans les conseils de la nation. Il était bien plus intéressant de maintenir la suprématie du parti républicain. Voilà pourquoi le chef de l'armée du Potomac, suspecté de « démocratisme », était laissé sans secours, pourquoi sa défaite était désirée, pourquoi une campagne brillante aboutit à un désastre, pourquoi la guerre, qui pouvait être terminée en 1863, fut prolongée de deux ans, on sait au prix de quels sacrifices de sang et d'argent.

Nous avons dit : douloureuse histoire. Douloureuse et instructive. Puisse la leçon n'être pas perdue pour la France et apprendre le silence aux partis lorsque reviendront les jours de péril national ! Que l'on compare, hélas ! ces Mémoires aux rapports de la commission d'enquête sur notre défense nationale de 1870, on y trouvera plus d'un rapprochement pénible.

Le récit de Mac-Clellan suit les deux périodes de sa carrière : l'organisation et l'action.

C'est d'abord la création de l'armée du Potomac avec les débris de Mac-Dowell battu à Bull Run, et au milieu de la panique jetée dans Washington par l'approche des confédérés.

Puis la campagne de la Péninsule, les succès suivis de revers, la mise en défense de Washington de nouveau menacé par Lee, la jonction de l'armée du Potomac avec les débris de la seconde armée de Virginie, la campagne du Maryland couronnée par la victoire d'Antietam et par la destitution reçue à Warrenton.

Sur ces grands événements se brodent les menées ténébreuses des conspirateurs de Washington qui, singeant les conventionnels, s'érigent en juges des généraux, dénoncent comme traîtres tous les modérés, et organisent minutieusement la défaite, afin d'écartier un rival possible, de pouvoir se poser en providences, et d'échafauder sur les malheurs publics leur fortune politique.

II

La guerre, au mois de juillet 1861, avait mal tourné pour l'Union. Du Mississipi à la mer, les fédéraux étaient en échec. Leur grande armée d'invasion, qui devait entrer à Richmond sans coup férir, s'était dispersée à Bull Run au premier souffle de Beauregard, et couvrait les routes de Virginie de fuyards que les officiers ralliaient

à grand'peine sous Washington. Sur leurs derrières, l'émeute soulevait les grandes villes, presque toutes démocratiques : Baltimore, Saint-Louis, étaient en feu, et New-York grondait de façon si menaçante que le gouverneur n'osait parler de levées.

Tout semblait perdu : le vieux Scott, le vétéran de la campagne du Mexique, qui faisait fonctions de général en chef, donnait l'exemple de l'affolement. Mac-Clellan admet charitablement qu'il n'était plus lui-même. Le poids de l'âge, de grandes souffrances physiques, l'affaiblissaient au point de le mettre hors d'état de remplir ses devoirs. Loin d'être par son expérience une force, ce vieillard n'était plus qu'un obstacle à toute besogne active. De ses talents éteints il ne restait qu'une fatuité insupportable, un tempérament despotique qui arrêtait toute initiative étrangère. « Plus nul encore le secrétaire d'État à la guerre, Simon Cameron, obscur politicien que sa manie d'improviser devant les troupes des harangues abolitionnistes avait mis en lumière. » Quant au futur « grand ministre », l'avocat Edwin Stanton, il dépensait son patriotisme en paroles, et, comme le pédagogue de la fable, attaquait violemment le gouvernement qu'il eût fallu repêcher. « *Cette administration imbécile* nous a menés à une catastrophe, » écrivait-il à l'ex-président Buchanan, dans des épanchements qui étonnent, allant de l'abolitionniste farouche à l'ancien élu des esclavagistes. « La déroute, la dislocation, la démoralisation de l'armée est complète. Pendant que Lincoln, Scott et le cabinet se disputent et rejettent la faute l'un sur l'autre, la ville est sans défense, et l'ennemi aux portes. » Ainsi se traitaient les hommes à qui la crédulité populaire a fait frapper des médailles où on les voit fraternellement embrassés, sous l'exergue : *Custodibus suis patria*.

Stanton terminait par cette ligne : « Le général Mac-Clellan est arrivé hier soir. »

N'est-ce pas le cri d'une espérance suprême? Le gouvernement s'était en effet souvenu que sur un seul point, dans la Virginie occidentale, le drapeau de l'Union avait flotté victorieux, et il appelait à l'aide celui qui l'avait porté.

Le 26 juillet Mac-Clellan arrivait à Washington et recevait le commandement des troupes. La situation était bien telle que la voyait Stanton. La capitale était à la merci d'un parti de cavalerie. Les hauteurs d'Arlington qui la dominent n'étaient pas occupées. L'ennemi n'avait qu'à s'y installer pour incendier le Capitole. Les hordes démoralisées qui figuraient l'armée de l'Union ne lui auraient par rendu la tâche bien difficile; elles étaient prêtes à se disperser comme des fétus au vent. La plupart des régiments de volontaires avaient accompli leur temps de service et réclamaient leur licenciement.

ment. En attendant, ils en prenaient à leur aise. Officiers et soldats quittaient le camp pêle-mêle, à toute heure, sans permission, et venaient traîner leurs sabres en ville. Washington était plein d'ivrognes en uniforme. Dans les rares corps demeurés solides, les officiers découragés renonçaient à instruire les hommes et à lutter contre l'envahissement de l'indiscipline. Leurs demandes d'armes et de munitions restaient sans réponse. Le pouvoir exécutif, paralysé par la terreur, s'occupait de faire filer les magasins sur New-York et oubliait de donner des cartouches aux troupes pour repousser l'attaque attendue d'heure en heure.

L'arrivée de Mac-Clellan, à cette minute de désespoir, est saluée comme un coup du ciel et fait rentrer en eux tous ces affolés. Jour et nuit à cheval, le général fait en moins d'une semaine jaillir l'ordre du chaos. L'armée est réorganisée de fond en comble. Des chefs éprouvés, Fitz-John Porter, Buell, Hancock, sont mis à la tête des divisions, et sous leur main la discipline renaît. Les hauteurs se hérissent de redoutes, et la ville est à l'abri d'une surprise. Lorsque l'ennemi montre enfin ses éclaireurs sur le Potomac, il reconnaît qu'il a perdu, par ses lenteurs, l'occasion d'un triomphe décisif, et abandonne la partie.

Il faut lire les détails donnés par Mac-Clellan pour comprendre l'immensité de cette œuvre, où tout était à refaire, depuis l'état-major jusqu'à la dernière compagnie de volontaires. Certains types de généraux politiques, malheureusement familiers pour nous, sont crayonnés avec une vérité impitoyable. L'auteur de toute la débandade, Mac-Dowell, le fuyard de Bull Run, perfide et nul, est marqué au fer rouge :

J'ai commis à cette époque la plus grande erreur de ma vie, celle de conserver Mac-Dowell sous mes ordres. Je lui savais de l'étude, du métier; je lui croyais l'étoffe d'un subordonné utile. En outre je l'avais en grande compassion; je croyais que, dans sa défaite, il fallait faire la part des circonstances autant que celle de l'incapacité; je savais que le congédier, c'était le couler à tout jamais, et je désirais lui fournir l'occasion de se réhabiliter. Je lui laissai donc le commandement des troupes stationnées sur la rive droite du Potomac; cela l'occupait à un travail de bureau facile, tandis que je faisais en réalité tout moi-même. Je fus tristement déçu. Jamais cet homme n'a apprécié ma délicatesse et ne m'a su le moindre gré de ma générosité. La suite a prouvé sa totale nullité. Mais ce qui est plus fort, c'est que dès cette époque il intriguait contre moi; il n'a jamais cessé. C'était bien déjà le lâche de la seconde campagne de Bull Run, l'homme que nous avons vu calomnier, pour se disculper, son lieutenant Porter.

Certes, je me serais épargné bien des déboires en commençant par le destituer et en le laissant tomber dans l'obscurité qui lui était due.

Quant à Burnside, « il ne vaut même point une colère; un cordial mépris suffit ».

À côté de ces tristes personnages, il est heureusement de belles figures militaires : Buell, Blenker, Meade, Hancock, et celles-ci qui devraient faire battre d'orgueil tous les cœurs français :

On sait que Louis-Philippe, dans sa jeunesse, alors qu'il n'était encore que duc de Chartres, fut un vaillant soldat. Ses fils, notamment les ducs d'Orléans et d'Aumale et le prince de Joinville, ont fait preuve, en Algérie et ailleurs, des mêmes qualités; et il m'est permis de dire qu'après ce que j'ai vu moi-même des trois princes de la famille d'Orléans qui ont servi sous moi, je n'ai pu conserver aucun doute sur leur courage, leur énergie, leur esprit militaire. L'héroïsme déployé par le duc de Chartres et le prince de Joinville durant la funeste invasion de la France par les Allemands, est en parfaite harmonie avec leur conduite pendant nos campagnes. Je puis dire que je fus un des rares intimes qui devinèrent l'identité du « capitaine Robert le Fort », dont le duc avait endossé l'uniforme aux heures les plus sombres des épreuves de son pays...

Si jamais le comte de Paris arrive au trône de France, CE QUI EST PLUS QUE PROBABLE, je suis sûr qu'il se montrera l'idéal du souverain constitutionnel, à la fois sage, honnête et ferme, et que l'honneur et la prospérité de la France seront mieux placés entre ses mains et celles de sa famille de soldats, qu'ils ne l'ont été depuis bien des années.

Peut-on imaginer réponse plus catégorique aux calomnies lancées naguère par des feuilles soi-disant françaises, à propos du rôle joué par les petits-fils de Henri IV à l'armée du Potomac.

III

Le péril est à peine passé que le général est en butte à l'hostilité des gouvernants qu'il a sauvés. Dès son arrivée, il a été sondé par les meneurs de la faction républicaine extrême, qui disposent de la majorité au congrès, et dont Lincoln, plus modéré, n'a jamais su secouer le joug. Ils ont vite compris que Mac-Clellan ne serait jamais l'instrument de leurs intrigues. Il faut voir le dégoût qu'ils lui inspirent :

Le but réel de ces hommes, ce n'était pas de restaurer l'Union, mais d'assurer à jamais la suprématie de leur parti; à cette suprématie ils étaient prêts à sacrifier l'Union, s'il l'avait fallu. Voyant qu'ils ne pouvaient se servir de moi, ils résolurent de me perdre. Dès lors, tous leurs efforts ont tendu à empêcher la victoire des armes de l'Union et l'écrasement des rebelles. Ils avaient décidé ma défaite; ils n'ont que trop réussi à exécuter leur décision, au prix de combien de sang, de temps et d'argent!

Aujourd'hui la lumière est faite sur le rôle de Stanton; et je suis certain que, dès le principe, il a été l'âme de cette conspiration de traîtres. Je suis certain que toutes ses avances, toutes les protestations d'amitié dont il m'accablait avant son arrivée au pouvoir, faisaient partie de ce long système de trahison.

Je n'avais jamais vu M. Stanton; je n'en avais même jamais entendu parler avant 1861. Quelques semaines après mon arrivée à Washington, on me le présenta comme un bon conseil légal. A dater de ce jour, il n'est pas d'avances qu'il ne m'ait faites, pas de serments de dévouement qu'il ne m'ait jurés. Je n'avais aucun motif pour douter de sa sincérité; je crus donc à ses protestations. Une chose, pourtant, me déplaisait en lui : c'était l'extrême virulence de ses attaques contre le président, le gouvernement et le parti républicain tout entier. Il allait si loin dans ses invectives, que j'en fus souvent choqué.

On connaît la laideur de Lincoln, son masque grimaçant et ses longs bras :

Il n'appelait jamais le président que « LE GORILLE ». Du Chaillu, à l'entendre, était bien fou de courir toute l'Afrique à la recherche de l'animal qu'il eût si facilement trouvé à Springfield (Illinois). Rien ne peut rendre l'amertume de ses jugements sur les ministres et la majorité : il leur refusait toute honnêteté, tout patriotisme, toute capacité.

Au cours de l'automne de 61, Cameron, ministre de la guerre, risqua devant un régiment de recrues un appel à l'émancipation des esclaves. Le lendemain Stanton était chez moi me pressant de faire arrêter le ministre pour excitation à l'indiscipline. D'autres fois il me conseillait un coup d'État : mon devoir, disait-il, était de renverser Lincoln et de prendre en main tous les pouvoirs.

Comme il en revenait toujours à la nécessité d'écraser la rébellion à tout prix, je mettais ces divagations sur le compte de l'exubérance d'une âme chaude et patriote; j'allais jusqu'à perdre mon temps à discourir pour le ramener à des idées plus sages. J'étais loin de me

douter que cet homme était en relations étroites avec ceux-là mêmes qu'il faisait profession d'attaquer le plus violemment. Il n'avait qu'un but, me compromettre et me perdre, se hisser sur mes épaules et prendre ma place.

L'intrigant arrive à ses fins : Cameron destitué lui cède le ministère. Désormais, par l'intermédiaire du « grand ministre », leader reconnu de la majorité, les radicaux exercent sur le président une influence absolue; Lincoln n'a plus la force de se révolter contre la tyrannie de la queue de son parti. Les conspirateurs se sentent les maîtres et jettent le masque.

Dès l'avènement de M. Stanton au ministère, je dus reconnaître que, sans aucune raison plausible, nos relations avaient entièrement changé de caractère. Loin de profiter de sa haute position pour me seconder, il me suscitait à chaque pas des obstacles, et travaillait de son mieux à me brouiller avec le président. Bientôt il me devint impossible de l'aborder. Naguère il passait son temps à courir après moi; maintenant, je n'arrivais plus à expédier avec lui les affaires courantes. La chose est bien claire : loin d'être, comme il me l'avait représenté, l'ennemi déclaré des radicaux, il était leur allié, sinon leur chef. Il s'entendait avec les plus intransigeants sur un point au moins : c'est qu'il ne fallait pas me laisser réussir, simplement parce que je passais pour démocrate. Il n'est pas d'autre explication possible de sa conduite : et en admettant celle-là, tout devient clair et logique.

Avec Chase, ministre de la justice, il n'y avait guère plus de ressource :

Il ne songeait qu'à intriguer dans l'intérêt de son ambition, alors que le pays semblait à la veille d'un démembrement.

Lincoln est le seul honnête homme du parti. Mac-Clellan ne met point en doute sa loyauté, son intégrité, son patriotisme : il n'est coupable que de faiblesse, de soumission « quasi abjecte » aux ordres d'une majorité sectaire.

Mes relations avec lui ont été presque constamment cordiales; toujours nous nous sommes entendus sans peine quand j'ai pu lui parler face à face. Les difficultés ont toujours surgi derrière mon dos. Je crois que personnellement il m'aimait; de fait, moi présent, il a toujours déféré à mes conseils; il n'a jamais pris de mesure importante ni signé de promotion sans me consulter. Mais sitôt parti, j'avais tort.

Rude tâche que celle d'organiser une défense nationale avec de pareils auxiliaires. Impossible de suivre par le menu cette guerre

de coups d'épingle, d'humiliations, de déboires quotidiens. Nous savons, malheureusement, si les politiciens s'entendent à contre-carrer les plans des généraux; nous avons été témoins de ces jeux de princes. Chaque jour amène quelque observation blessante. Fortifications, promotions d'officiers, projets de campagne, tout est critiqué, disséqué, rogné. Les secrets militaires s'étalent dans tous les journaux, afin d'épargner à l'ennemi la peine de les deviner. Il faut à Mac-Clellan, pour achever son œuvre, la patience la plus sereine et l'appui du bon sens présidentiel. Lincoln heureusement, soutenu par la présence du général, ose avoir un avis. Il a vu Scott et Mac-Clellan à l'œuvre; il a comparé et choisi. Faisant donc, une fois dans sa vie, acte d'autorité, il se range aux avis du défenseur de Washington, et adopte pour la campagne prochaine son plan d'opérations sur le Potomac inférieur, avec marche de la mer sur Richmond.

C'est un échec pour Stanton et sa cabale. Ils s'en prennent à Scott, qui n'a pas su, lui généralissime, imposer ses vues au simple major-général. Scott épuisé, à demi en enfance, laisse demander sa mise à la retraite. Il serait naturel de confier le poste vacant à celui qui depuis longtemps en a accepté le travail et les responsabilités. Mais on n'a garde. Ce n'est point un stratégeste qu'on veut, mais une créature; et on l'aura. Voyons la manœuvre :

Par tradition, Scott avait le droit de désigner son successeur. Pour quelque motif il ne voulait pas me laisser son héritage; c'est à Halleck qu'il le destinait. Il conserva donc le titre de généralissime jusqu'au jour où Halleck, de retour de Californie, put le recueillir.

Il s'agissait bien de l'union dans toute cette cuisine! Allait-il au moins échoir au plus digne, ce rôle glorieux et redoutable de généralissime? Veut-on le portrait de l'élu? Il est pittoresque :

De tous les hommes que j'ai rencontrés dans de hauts grades, Halleck était affligé de la plus incurable sottise (*the most hope lessly stupid*). Faire éclore une idée dans sa tête était une tâche qu'il faut avoir entreprise pour en concevoir la difficulté. Je ne crois pas que, du premier au dernier jour de sa carrière, il ait eu du métier militaire une seule notion juste.

Voilà l'homme que le Nord trouvait à opposer à Lee; le chef que les « patriotes » imposaient au vainqueur de Laurel Rill et de Rich Mountain. Les amis du « grand ministre » allèguent encore que sa religion a été surprise. Vaine excuse. Stanton et Halleck étaient de vieilles connaissances. Témoin cette anecdote de haut goût :

Deux jours avant l'arrivée de Halleck, Stanton vint me parler de lui. « Méfiez-vous de cet homme, me dit-il; c'est probablement la plus grande canaille et le plus impudent drôle de l'Amérique (*the greatest scoundrel and most barefaced villain in America*). Il est absolument dépourvu de principes. J'ai eu affaire à lui dans un procès, à propos des mines de mercure de New-Almaden, et je l'ai convaincu de parjure en plein tribunal. »

A deux jours de là, Halleck arrivait à son tour chez moi pour me dire de me méfier de Stanton, et me répétait presque mot à mot les paroles dont l'autre s'était servi.

Le piquant de l'affaire, c'est que ces deux ennemis sont de parfaits compères. Comme on comprend le cri du cœur de Mac-Clellan :

Il y a vraiment dans ce ministère les plus grandes oies que j'ai vues de ma vie (*some of the greatest geese*). Il y a de quoi lasser la patience de Job.

Au surplus, le mérite de Halleck ne faisait mystère pour personne. Il y avait des années que le soldat l'avait baptisé la « vieille cervelle » (*Old Brains*). En France on eût dit « Ramollot ».

IV

Le printemps est revenu et les opérations sur la Chesapeake vont enfin commencer. L'armée du Potomac compte 146 122 présents, et doit se grossir dans sa marche en avant des 10 000 hommes de garnison de Fortress Montroe. C'est sur cet effectif de 156 000 hommes que Mac-Clellan a basé sa campagne d'invasion.

Cette force imposante serait capable de briser toute résistance. C'est à quoi le gouvernement mettra bon ordre en l'affaiblissant par de savants détachements : on lui enlèvera successivement le 1^{er} corps (Mac-Dowell), la division allemande de Blenker, presque toute la cavalerie. Cet éparpillement va réduire l'armée à 80 000 combattants, déduction faite des non-valeurs et des pertes subies dans les premières marches : car ces jeunes soldats sont cruellement éprouvés par la fatigue, et il faut prévoir d'énormes déchets. Pour combler les vides, il faudrait des arrivages régulier de recrues. Dans ce but, Cameron avait constitué des bureaux d'enrôlement permanents. Stanton, le surlendemain de l'entrée en campagne, ne trouve rien de mieux que de les supprimer. Est-ce faute grossière ou trahison effrontée? Mac-Clellan aime mieux croire à la faute.

Rien dans l'histoire des nations n'égalé en absurdité le système de recrutement, de mobilisation et de concentration qui fleurit sous le ministère de Stanton. Si l'on examine froidement ses actes, toute prévention de parti mise de côté, son administration apparaît comme un modèle de bêtise, de fatuité ignorante sans parallèle dans le passé. Il a de gaieté de cœur prolongé la guerre d'au moins deux ans. Il a triplé ce qu'elle devait coûter de vies et de ruines.

L'accusation est terrible, et la réponse difficile pour les fervents de l'avocat improvisé directeur de la guerre.

C'est donc avec de tristes pressentiments que Mac-Clellan arrive, le 2 avril 1862, à Fortress Montroe et entame la grande partie. Nous n'avons point à refaire l'historique bien connue de la campagne : c'est là en quelque sorte le dessus des cartes : ce qui nous intéresse, c'est le dessous, c'est-à-dire l'intrigue de Washington, toujours vigilante à organiser la défaite.

Le 3, Mac-Clellan a pris le contact de l'ennemi. Dès le 4 arrive l'ordre de renvoyer Mac-Dowell sous la capitale. Mac-Clellan ne peut se contenir ; il proteste : « Tous mes mouvements, écrit-il au ministre, ont été calculés dans l'hypothèse qu'on ne m'ôterait plus un seul homme. Confiant dans votre parole, j'ai engagé mon monde ; la prompte entrée en ligne du 1^{er} corps fait partie essentielle du programme... » Tout croulait, en effet ; tous les soutiens attendus manquaient à la fois. Ainsi le général attachait une importance extrême à la coopération d'une flottille, qui devait remonter la rivière James, prendre à revers les redoutes confédérées à Yorktown et à Gloucester, et faciliter l'attaque de vive force projetée contre ces deux places. L'action finie, les canonnières auraient remonté le fleuve ; l'ennemi, qui recevait tous ses convois par eau, voyait alors sa ligne de ravitaillement coupée et n'avait plus qu'à reculer jusqu'à Richmond. Ce désastre devait lui être épargné. Le 5 avril, Mac-Clellan reçoit un message du commodore Goldsborough commandant la flottille. Est-ce rivalité d'arme, timidité parente de couardise, ou obéissance passive à des ordres secrets ? Toujours est-il que cet étrange marin déclare « qu'il n'est pas en son pouvoir de se rendre maître du cours de la rivière, pour en favoriser le passage. Il ne peut ni disposer de la moindre barque pour attaquer les batteries d'Yorktown, ni passer sous le canon de la place à la faveur de la nuit pour se porter sur les communications de l'ennemi. Impossible même de rester dans l'embouchure de la rivière pour couvrir le flanc gauche de l'armée et assurer ses ravitaillements. » Tout cela, parce que le *Merrimac* croisait dans les eaux de Yorktown. A la vérité la légende

de ce brave navire et peut-être le pressentiment de l'*Alabama* hantaient les cervelles prudentes des marins de l'Union; ils préféreraient, en général, le port à la haute mer.

Mac-Clellan résume mélancoliquement la situation :

On m'avait déjà enlevé cinq divisions d'infanterie; il ne m'en restait que quatre; encore se composaient-elles uniquement de volontaires, à part une faible brigade régulière. Maintenant j'étais privé du concours de la marine, et bien abandonné à mes seules ressources.

Conscient de sa faiblesse, il suspend sa marche et attend la réponse à ses réclamations. Elle arrive sous forme de la nouvelle que les ministres et la presse s'irritent des lenteurs de la campagne et l'en rendent responsable. Nous connaissons ce jeu classique.

Mac-Clellan n'hésite plus. Il met le siège devant Yorktown, qu'il avait espéré prendre d'assaut. Le 17 avril la tranchée est ouverte. Mais le parc de siège n'arrive pas. C'est seulement le 25 que le génie reçoit des sacs à terre et peut entamer les cheminements. A force d'énergie, on regagne si bien le temps perdu que, dans la nuit du 3 mai, toutes les batteries de brèche sont armées. Le matin du 5 on ouvrira le feu.

L'ennemi juge imprudent d'attendre l'assaut. Il décampe dans la nuit. Le 4 mai Mac-Clellan entre dans cette ville qui fut jadis le dernier boulevard des Anglais et dont la prise par Washington scella l'indépendance des États-Unis. On voit dans cette coïncidence un heureux présage. Le plus vif enthousiasme anime les troupes qui saluent leur chef d'ardentes acclamations. C'est ici que notre artilleur barbu place son interpellation peu hiérarchique, mais touchante. L'ovation va droit au cœur du général : il se reprend à espérer dans son étoile.

Mais, dès le lendemain, on trouve les confédérés retranchés à Williamsburg. La première reconnaissance trahit leur supériorité numérique. Trop engagé pour reculer, Mac-Clellan adresse à Washington les plus pressantes demandes de renforts. Qu'on lui renvoie du moins Mac-Dowell, qui reste inactif sous Washington, soi-disant occupé à couvrir cette ville que personne ne menace. Bien entendu, tous les appels restent sans réponse. On n'est pas assez simple au ministère pour renforcer au moment critique le général qu'on veut faire battre.

Mac-Clellan n'a plus qu'à payer d'audace pour dissimuler sa faiblesse. Il attaque les positions formidables de la Chickahominy. Un duel mémorable s'engage. Pendant six semaines on se bat chaque jour. Williamsburg, Hanover Court House, Seven Pines, Fair Oaks, Mechanicsville, Cold Harbor, Frazier's Farm, sont autant d'étapes

sanglantes. Mac-Clellan n'est plus qu'à 12 milles de Richmond. Mais un nouvel ennemi lui en barre l'entrée : la fièvre, qui ravage les rangs déjà éclaircis par les balles. Les régiments fondent à vue d'œil ; et il n'y a pas de renforts à attendre. Sous peine de laisser son dernier homme dans les marais empestés de la Chickahominy, Mac-Clellan se voit réduit à changer de base. Il remonte vers le nord et dix jours plus tard revient à la charge. L'ennemi, espère-t-il, n'aura pas bougé ; s'il est resté face au sud-est, sa position est tournée. L'illusion est courte. Le 25 juin on se heurte de front à des retranchements flanqués par les bois impraticables de Gaines'-Mill. Mac-Clellan, du premier coup d'œil, reconnaît le savant génie de Lee, son ancien collègue et son ami. C'est en effet le grand homme du Sud qui a pris la place de Johnston grièvement blessé à Fair Oaks. La Confédération en péril l'a appelé sur le point menacé, et, bien différente de l'Union, ne lui a pas marchandé les moyens d'action. Derrière des masses de terre remuée, Lee abrite 187 régiments d'infanterie, 14 de cavalerie et 79 batteries. Mac-Clellan, forcé d'attaquer à découvert, ne met en ligne que 143 régiments d'infanterie, 7 et demi de cavalerie et 55 batteries, en tout 70 000 hommes (les régiments, au nord comme au sud, n'étaient que de minces bataillons). Il tente néanmoins cette partie désespérée. La célèbre bataille des Sept Jours s'engage ; c'est la plus terrible de la guerre. A la fin, le nombre l'emporte. Le 2 juillet l'armée du Potomac se trouve refoulée au-delà de la Chickahominy : elle bat en retraite sur Washington, toujours compacte, toujours menaçante, et sait encore infliger, à Malvern Hill, une leçon sévère à des poursuivants trop hardis.

Mac-Clellan, la rage au cœur, accuse hautement Stanton d'avoir livré la victoire à l'ennemi :

Si le champ de bataille est perdu, écrit-il le 28 juin au soir, l'honneur du moins est sauf, et personne ne doit rougir de l'armée du Potomac. Si j'ai perdu cette bataille, c'est que mes forces étaient trop faibles.

Je le répète encore, je ne suis pas responsable du désastre. Je le dis avec ma conscience de soldat, avec mon cœur qui saigne pour tous ces braves gens inutilement sacrifiés. Je ne désespère point de ramener encore la fortune, mais il faut pour cela que le gouvernement regarde, comme moi, la situation en face, dans son vrai jour. Il faut m'envoyer des renforts très considérables ; il faut les envoyer sur l'heure. Je suis forcé de repasser la Chickahominy, et j'espère ramener tout notre matériel. Comprenez-le bien, dans ces journées nous n'avons perdu que des hommes ; mais ceux-là étaient nos meilleurs.

Je n'ajouterais qu'un mot : je tiens à dire au président qu'il a tort, à mon humble avis, de m'accuser de pusillanimité parce que j'ai soutenu que mes forces étaient trop faibles. Je n'ai fait que dire une vérité, trop clairement démontrée aujourd'hui. A cette minute même, si je disposais de dix mille hommes de troupes fraîches, je pourrais demain être vainqueur. C'est tout ce qu'il me fallait pour transformer la défaite d'aujourd'hui en victoire. Je le sais, et je sais que le gouvernement n'a pas le droit de rejeter sur moi la responsabilité du résultat.

Ma conscience parle trop haut ce soir, j'ai vu trop de camarades blessés ou morts pour avoir la force de taire mes sentiments : non, le gouvernement n'a pas soutenu mon armée.

Si vous persistez dans ce système, la partie est perdue.

Si j'ai encore le bonheur de sauver l'armée, je vous le dis tout franc, ce n'est certes pas grâce à vous, ni à personne d'autre à Washington.

Vous avez fait de votre mieux pour sacrifier cette armée.

La comparaison des pertes est instructive. Du 25 juin au 2 juillet les deux armées comptent :

| | CONFÉDÉRÉS | FÉDÉRAUX |
|-------------------|------------------|----------|
| Tués. | 2 823 | 1 734 |
| Blessés. | 13 703 | 8 062 |
| Disparus. | 3 223 | 6 053 |
| Total. | 19 749 | 15 849 |

La victoire devrait appartenir aux vaincus. Du moins les confédérés ont payé cher leur triomphe. C'est que les soldats de Mac-Clellan ont été à bonne école. Ils méritent les éloges de leur chef :

On ne saurait trop admirer ces hommes, qui ont soutenu sept jours de bataille, enduré toutes les fatigues sans un murmure, fait front sur tous les points, repoussé avec perte tous les assauts; qui se sont toujours trouvés à la place voulue au moment nécessaire; qui, au sortir de cette rude épreuve, ont formé une incomparable troupe de vétérans, à la hauteur de toutes les tâches que des soldats d'élite peuvent être appelés à entreprendre. A peine leur fallait-il quelques jours de repos bien gagnés, des munitions, des vivres, des renforts pour combler les vides faits dans leurs rangs par tant de chocs sanglants; et aussitôt on les eût trouvés prêts pour un retour offensif, pour de nouvelles luttes contre nos vaillants adversaires.

Confiant dans de tels hommes, Mac-Clellan veut s'arrêter sur la rivière James; là, relié à la mer par Yorktown, sa conquête, il

attendra des secours et protégera le Maryland contre l'invasion qui le suit. Mais, comme toujours, sa voix se perd dans le désert. Il ne suffit pas de l'avoir fait battre, il faut le faire fuir. Car on peut honorer un vaincu, on condamne toujours un fuyard. Ceux qui naguère taxaient sa prudence de lâcheté lui interdisent maintenant toute volte-face vers l'ennemi. Des ordres péremptoires prescrivent l'évacuation des postes de la rivière et la retraite immédiate sur Washington.

Ce n'est que deux ans plus tard que l'armée fédérale devait se retrouver, sous son dernier chef (Grant), dans ces positions sur la rivière James. En 1862 comme en 1863, il était pourtant clair que là était le nœud de la défense de Washington et aussi la clef de Richmond. Il était clair que là, sur ces rives, devait se décider le sort de l'Union.

V

A vrai dire, on n'était guère libre de laisser Mac-Clellan sur la rivière James. On avait trop besoin de lui à Washington, où l'impérialité du commandement avait créé une situation grave.

Halleck, en qualité de généralissime, avait tenu à déployer ses talents stratégiques. Tout comme Mac-Clellan, il avait son plan. L'armée de Virginie s'était formée; Pope l'avait concentrée à Warrenton, sur la route de Richmond, et était monté à cheval, jurant de hacher menu Jackson, Beauregard, et tout ce que la Confédération aurait le malheur de laisser tomber sous sa main. On se complaisait en un lieu dans l'attente des victoires de cette créature du parti avancé; victoires qui devaient éclipser les premiers avantages de Mac-Clellan, souligner ses revers, et le perdre dans l'opinion.

Le désenchantement ne tarde guère. Dans la nuit du 31 août Mac-Clellan est à Washington et apprend le pourquoi de son rappel précipité. Pope, comme naguère Mac-Dowell, est bien arrivé sur le Rapidan, jusqu'à Bull Run; mais il en revient plus vite qu'il n'est parti. Il a trouvé devant lui l'infatigable Lee, qui sait toujours être à temps où est le danger. Opérant en lignes intérieures, Lee a lâché Mac-Clellan en retraite pour courir à Pope: très inférieur en forces, il résout le problème d'être toujours supérieur au point décisif; digne élève de la grande école napoléonienne d'Arcole et de Montmirail. Pope n'a même pas eu le temps de se déployer: culbuté sur tous les points, il a pris la fuite; Lee le suit le sabre aux reins. Mac-Dowell, dépêché à la rescousse, n'a pu arrêter la déroute. Rendus clairvoyants par le danger, ministre et généralissime ont dû s'avouer que l'armée du Potomac est leur seule planche de salut; ils ont mis en elle leur dernier espoir. Harassés, mais la mine

toujours fière, les vétérans des Sept Jours arrivent sous la capitale en même temps que les premiers fuyards de Pope. La panique est la même que l'année précédente. Dans l'armée de Virginie, complètement démoralisée, on ne peut trouver dix compagnies pour les fortifications. Tous les corps sont mêlés ; toute discipline a disparu. Les soldats ne songent qu'à regagner leurs foyers. L'exemple, d'ailleurs, part de haut. Jamais gouvernement n'a offert le spectacle d'un désarroi pareil, d'une lâcheté aussi écœurante. Il faut écouter l'arrivant :

En descendant de cheval, dans la matinée du 1^{er} septembre, je signai une réquisition de petites armes et de munitions sur le commandant de l'arsenal. Au bout d'assez longtemps on me rapporta l'ordre, avec cette réponse qu'on ne pouvait y satisfaire parce que tout le contenu de l'arsenal était ou embarqué ou en voie d'embarquement sur des navires à destination de New-York ou d'autres places sûres. L'ordre de ce déménagement venait du ministre de la guerre et du général en chef, et avait pour but d'empêcher les magasins de tomber aux mains de l'ennemi. Je partis au galop pour Washington et réussis à faire donner contre-ordre. En passant, je vis un bâtiment de guerre à l'ancre en face de la Maison-Blanche : il était sous vapeur et prêt à emporter, au premier signal, le président, le cabinet et le reste.

N'est-il pas stupéfiant de penser qu'on a tressé des couronnes civiques à tous ces gens-là ? Les démocraties et l'histoire sont vraiment trop faciles à égarer.

Cependant l'énergie d'un seul homme rend un peu de sang-froid aux gouvernants. Lincoln, le premier, rentre en lui-même et sonde enfin le gouffre où les intrigues de ses conseillers l'ont entraîné.

Qui saura jamais les pensées qui assaillirent M. Lincoln lorsque les fruits désastreux de la conspiration ourdie par M. Stanton et contre l'armée et son chef lui apparurent dans leur plénitude ? M. Lincoln était un esprit sagace. Il connaissait bien son entourage, et de longue date. Il avait fait bien des concessions à la nécessité d'éviter une rupture ouverte avec un congrès livré à la coterie des radicaux extrêmes. Mais quand Stanton et Halleck vinrent tranquillement lui annoncer que c'en était fait de la capitale, et que leurs ordres étaient donnés pour l'abandon de l'arsenal et la fuite du gouvernement, son patriotisme se révolta. Et lorsque tous deux, pour justifier leur lâcheté, parlèrent « des fautes de Mac-Clellan, à qui devait remonter toute la responsabilité de la catastrophe », il éclata. Leurs sophismes ne lui

donnèrent point le change. Il les congédia, et alla droit à moi, m'appelant « l'homme qui ne l'avait jamais trompé », mettant en moi toute sa confiance. Il me vit tranquille quant au sort de la capitale, et mon assurance le gagna. Et quand il eut obtenu de moi la promesse d'accepter le commandement des troupes rassemblées sous la ville, ce fut le front haut qu'il me quitta pour aborder une explication décisive avec ses ministres.

L'occasion est belle d'en finir avec les traîtres. Malheureusement Lincoln, faute de résolution, ne la saisira pas. La crainte de se brouiller avec le congrès, l'esprit de parti, feront de lui l'esclave, le complice même des ministres déloyaux qu'il méprise.

Sa préoccupation constante était d'empêcher la dislocation toujours imminente de son parti. Fidèle à son principe de « ne pas changer de chevaux en passant un gué », il se résigna, malgré ses dégoûts, à marcher avec les mêmes conseillers au ministère et le même généralissime.

Les coupables, au reste, se savent bien sûrs de l'impunité. Leurs menées ont beau être dévoilées, ils n'ont rien perdu de leur arrogance. Certes, Lincoln les oblige à faire honneur à sa parole en remettant à Mac-Clellan la direction de la défense. Mais ils ont vite trouvé une échappatoire. Mac-Clellan reçoit cette lettre de service significative :

MINISTÈRE DE LA GUERRE

BUREAU DE L'ADJUDANT-GÉNÉRAL

Washington, 2 septembre 1862.

Le major-général Mac-Clellan aura le commandement des fortifications de Washington et de toutes les troupes pour la défense de la capitale.

Par ordre du major-général Halleck,

E. D. TOWNSEND,
adjutant-général assistant.

Que de mauvaise grâce et d'astuce en quatre lignes ! Ni le ministre, ni le généralissime n'ont voulu signer. La mission de Mac-Clellan n'est que temporaire. Dès qu'il aura sauvé le pays, il devra rentrer dans le rang pour toute récompense. Il ne s'y trompe pas ; mais son abnégation de soldat est au-dessus de pareilles petitesse. Il se doit au pays, à sa parole donnée au président. Sans hésiter, il se met à l'œuvre. Le jour même il visite les ouvrages d'enceinte ; il pousse jusqu'aux avant-postes. Là il rencontre des colonnes en retraite. C'est le gros de l'armée de Virginie avec son triste chef. L'entrevue des deux généraux mérite de passer à la postérité.

J'avais avec moi deux aides de camp et une petite escorte de cavalerie. Nous gravâmes la colline de Minson's Hill. En même temps que nous, de l'infanterie débouchait sur le plateau. C'était la division King du corps Mac-Dowell. Je lui fis faire halte et prendre position. Moins de vingt minutes après, parut un régiment de cavalerie marchant par deux ; au beau milieu *en sandwich*, étaient Pope et Mac-Dowell avec leur état-major. Je n'ai jamais vu quartier général faisant plus triste figure. Au même instant une assez forte canonnade se fit entendre au loin. Les deux généraux vinrent à moi ; après les compliments d'usage, je m'enquis de ce que signifiait cette canonnade. Pope répondit négligemment : « Ce doit être l'ennemi contre Sumner qui forme l'arrière-garde. » Sumner, reconnut-il sans peine, devait avoir fort à faire. Quant aux différents corps, à leur emplacement, à leur état physique et moral, impossible d'obtenir à cet égard un renseignement de quelque valeur ou de quelque précision. Evidemment, ce chef singulier ne s'était point cassé la tête à s'occuper des mouvements de son armée en retraite ; il avait tranquillement précédé ses troupes, les laissant se tirer d'affaire comme elles pourraient. Au bout d'un moment, tous deux me demandèrent la permission de continuer sur Washington. Je la leur donnai, non sans observer que j'allais pour ma part là où on se battait. Ils prirent congé, et partirent pour la ville.

Je n'ai jamais revu Pope.

Faut-il s'étonner « s'il n'était point prudent pour Pope et Mac-Dowell de visiter les cantonnements ? Les hommes disaient tout haut qu'ils les tueraient ».

Prodige d'injustice, ce n'est point à eux qu'on s'en prend. De bons républicains, y songe-t-on ? Cependant, il faut un bouc émissaire au public aigri par tant de revers. Il est trouvé. Un des divisionnaires doit son avancement à Mac-Clellan : Fitz-John Porter. Vite on l'accuse d'insubordination et de lâcheté. Il est destitué, jugé, condamné à « ne plus jamais remplir ni mission ni emploi public ». Mac-Clellan s'indigne : « C'est le meilleur officier général qui ait jamais servi sous moi : jugement sain, soldat dans l'âme, laborieux, consciencieux. Jamais je n'ai eu besoin de lui donner plus que des instructions générales ; car j'étais sûr que tous les détails seraient prévus, et pas un négligé. Devant le danger, c'était le plus froid des hommes, et on ose l'accuser de lâcheté. » Vains efforts. Mac-Clellan constate avec amertume que son plaidoyer ne fait que nuire à son ami : « On l'a traité avec la plus criante injustice, et cela uniquement parce qu'il m'était dévoué. »

Quinze ans plus-tard, l'opinion devait, heureusement, réclamer

la révision du procès de Porter. En 1880, la victime était réhabilitée, et le calomniateur disparaissait sous la réprobation publique. Chose monstrueuse, il fut prouvé que non seulement la défaite de Pope n'était due ni aux fautes ni à la prétendue lâcheté de Porter, mais encore que Pope en déroute ne devait son salut qu'à la résistance désespérée de Porter. Aujourd'hui le brave officier remplit avec honneur l'emploi de commissaire des travaux publics de la ville de New-York, tandis que Mac-Dowell, son calomniateur, est mort dans l'ignominie. Les vétérans ont refusé d'escorter son cercueil; ses obsèques ont été veuves d'honneurs. Mac-Clellan vit luire cette justice tardive.

VI

Sous d'aussi tristes chefs, une armée de vétérans se fût décomposée. On se figure donc l'état de recrues, dont la plupart n'avaient pas six mois de service. Tout manquait, vivres, vêtements, jusqu'aux cadres. L'armée du Potomac elle-même, toute compacte et solide qu'elle fût restée, n'avait pas moins besoin de se refaire. Les marches forcées, les rudes combats, la retraite précipitée, les fièvres de la Chickahominy, l'avaient décimée. Il fallait lui donner du repos, et c'était impossible.

Dès le 3, en effet, l'ennemi disparaît. Il s'est rendu compte des dangers et de l'inutilité d'une attaque de front sur la capitale. Mais bientôt les éclaireurs signalent sa présence sur le haut Potomac. Évidemment il va franchir le fleuve au pied des Alleghanys, soit pour se jeter sur Baltimore et prendre à revers le camp retranché de Washington, soit pour envahir le Maryland et la Pennsylvanie.

Le danger se déplace, mais n'en devient que plus pressant. Voici l'armée fédérale forcée de reprendre la campagne au milieu de sa réorganisation. Encore peu homogène, peu solide, elle doit étendre son rayon d'opérations. Il est en effet indispensable de couvrir le bassin houiller de Pittsburg et la grande cité démocratique de Baltimore, où l'émeute gronde toujours et où les confédérés ont de nombreux partisans, si l'on veut empêcher les défections en masse sur lesquelles comptent les envahisseurs.

Grande perplexité au Capitole et à la Maison-Blanche. Seule, on le sait, l'armée du Potomac est en état de marcher, et encore à cette condition expresse qu'on lui laissera son général, celui qui l'a menée à la victoire, sauvée dans la défaite et qu'elle suivrait jusqu'au bout du monde. Va-t-il donc falloir rendre à cet adversaire détesté, qu'on a failli réussir à perdre, le prestige et le pouvoir d'un chef d'armée? Dix jours se perdent en tergiversations; là-dessus on apprend l'entrée de Lee à Frederick, dans le Maryland.

A cette nouvelle, les politiciens hésitent encore, mais le soldat prend son parti. Le salut public est au prix d'une décision prompte. Simplement, sans émotion, il assume l'écrasante responsabilité de s'emparer du commandement sans pouvoirs réguliers. Il n'ignore pas qu'il joue sa tête.

L'heure d'avancer était venue, et je n'avais reçu d'ordre ni pour prendre ni pour transmettre le commandement de l'armée; au contraire, on m'avait dit expressément que « le général n'était point encore choisi ». Ma position était singulière. On avait voulu, en haut lieu, me donner tout juste assez d'autorité pour sauver la capitale, et pas plus. Or il était urgent de faire davantage. Je me décidai donc à trancher la question moi-même. *Je laissai ma carte avec l'inscription P. P. C. à la Maison-Blanche et au ministère de la guerre; puis je sortis de Washington avec mon état-major et mon escorte, et me mis en route.*

Plus tard, et je m'en doutais bien, on devait m'accuser d'avoir usurpé le commandement sans mandat dans un but criminel. De fait, *c'est la corde au cou que je me battis à South Mountain et à Antietam.* En cas de défaite, j'aurais été, sans l'ombre d'un doute, mis en accusation pour avoir outrepassé mes ordres. Dans l'état des esprits, j'aurais probablement été condamné à mort : n'est-ce point l'époque de l'injuste condamnation de notre brave et loyal Fitz-John Porter? Je savais parfaitement ce que je risquais; mais la route du devoir était clairement tracée, j'ai tâché de la suivre.

Il fallait faire face à Lee; c'était une nécessité absolue, et la situation était telle, que je ne pouvais hésiter à agir moi-même et sans retard. Avant tout, il fallait que l'invasion des États du Nord avortât; après seulement, on pousserait avec toute la diligence possible l'œuvre de réorganisation commencée, et on reprendrait l'offensive avec une armée en état de tenir victorieusement la campagne.

VII

En route donc pour Frederick, où l'avant-garde pénètre par un froid brouillard d'automne. Chemin faisant, les soldats ont reconnu leur général. Au départ, ils traînaient péniblement la guêtre; mais l'apparition du chef sur son vieux cheval *Dan* a ranimé tous les cœurs, et dans les rangs les ovations ont éclaté. Ces fiévreux sans souliers, presque sans pain, sont, à la vue de « leur George », redevenus les vigoureux soldats d'Yorktown. La réception des paysans de Frederick est de celles qui ne s'effacent pas du souvenir :

Hommes, femmes, enfants, se précipitaient autour de nous avec des pleurs, des cris et des prières. Ils se pendaient au cou de mon Dan; ils ont failli étouffer ce vieux camarade; ils le couvraient de drapeaux. Toutes les maisons étaient pavoisées. C'était une allégresse générale. Dans cette région, l'invasion et la propagande sécessionniste avaient radicalement échoué. Lee n'avait pas fait une recrue, et on ne lui avait pas offert un morceau de pain.

Changeons les noms, et nous aurons un tableau que le rêve de tous les Français est de voir un jour. C'est bien ainsi qu'on aime à se représenter la délivrance de nos compatriotes qui n'ont jamais pactisé avec l'envahisseur.

Les glorieuses journées de South Mountain et d'Antietam couronnent la campagne. Les confédérés sont balayés du « sol sacré » de l'Union. Du troupeau fugitif qui tremblait naguère sous le canon de Washington, la seule présence d'un chef aimé a refait des vainqueurs. Mais, après la lutte, les besoins se font sentir plus impérieux que jamais. Sans vivres, sans cartouches, à demi nus, rongés de vermine, les vétérans du Potomac sont forcés de faire halte dans les bois de Sharpsburg, tandis que Mac-Clellan, sans se décourager, harcèle l'administration de la guerre de ses réclamations.

Peu à peu, bien lentement, comme à contre-cœur, les convois arrivent. Cependant la presse de Washington, docile aux communiqués officiels, se plaint chaque jour de la lenteur des opérations, et s'en prend « au Fabius sans talent qui les dirige. » C'est qu'il faut préparer le terrain pour le coup décisif de la cabale. En effet, en dépit des retards et des obstacles, Mac-Clellan est à la veille de reprendre sa marche victorieuse. L'armée reposée, pleine d'enthousiasme, semble prête à donner le coup de grâce à la sécession. Quelle catastrophe en perspective! Aussi n'hésite-t-on plus à Washington : aux grands maux les grands remèdes. Laissons Mac-Clellan nous dire le dénouement :

Nous avons enfin levé le camp du haut Potomac; nous marchions en avant. L'armée était magnifique; les hommes, animés du meilleur esprit, avaient foi en moi. Jamais, je le dis sincèrement, je n'avais été plus capable de mener une troupe au feu. Je me sentais de taille à combattre un grand combat. La marche se fit avec une précision admirable; c'est un modèle qui vaut l'étude.

Le 7 novembre, nous étions entre Warenton et Fredericksburg, à mi-route de Washington à Richmond. Tout à coup, le hasard m'apprit qu'un train spécial venait d'amener de Washington le général Buckingham. Il avait débarqué tout près de mon camp; mais, sans même se

présenter à moi, il s'était rendu au camp de Burnside, faisant plusieurs milles sous une bourrasque de neige. Je compris tout de suite qu'il apportait ma destitution, mais n'en fis rien paraître. A une heure avancée de la nuit, j'étais seul dans ma tente; j'écrivais à ma femme; tout l'état-major dormait. Soudain quelqu'un frappa aux piquets extérieurs, et, sur mon invitation d'entrer, Burnside et Buckingham parurent. Tous deux avaient l'air très solennel. Je leur fis bon accueil et commençai à causer des lieux communs de la façon la plus naturelle du monde. Au bout de quelques instants, Buckingham dit à Burnside : « Mon Dieu, général, je crois que nous ferions mieux de faire part de suite au général Mac-Clellan de l'objet de notre visite. — Je serai très heureux de l'apprendre, » répondis-je en souriant. Là-dessus, Buckingham me présenta les deux ordres dont il était porteur : le premier me relevant du commandement, le second le nommant à ma place.

Je n'essaierai de décrire ni mes sentiments ni les scènes qui accompagnèrent mes adieux à l'armée. Il est des choses qui déflent toute description. Quels mots, en vérité, pourraient rendre pareille scène? Des milliers de braves gens qui, de recrues ignorantes, étaient devenues sous mes yeux les vétérans de vingt batailles, pleuraient sur les rangs comme des enfants. Ils ne pouvaient se résoudre à se séparer du général qui les avait menés à la victoire après tant de défaites essuyées sous d'autres. S'ils avaient pu prévoir l'avenir, leurs pensées n'auraient pas été moins amères.

Cet avenir, c'étaient trois années de luttes sanglantes et deux cent mille morts, que Mac-Clellan eût épargnés à l'Union. Lui parti, on cessa d'avancer. L'armée découragée, ayant comme perdu sa boussole, hiverna sur place. Les confédérés se rallièrent; un mois n'était pas écoulé qu'ils reprenaient l'offensive. Le 13 décembre Lee culbutait Buckingham et Burnside à Fredericksburg; les vétérans du Nord reprenaient la fuite devant une poignée de recrues. On se retrouva comme après la première déroute de Bull Run. Une année d'efforts fut perdue. Et la campagne suivante devait s'ouvrir, à Chancellorsville, par une surprise où l'honneur même faillit sombrer.

VIII

Vingt ans plus tard, Mac-Clellan regrette encore que l'esprit de parti ait fait avorter son plan de campagne. Ce plan embrassait l'entier théâtre de la guerre et poussait en avant toutes les forces fédérales. Un vigoureux effort pouvait alors terminer la guerre. Le fossé profond que le décret d'abolition immédiate de l'esclavage devait prochainement creuser entre le Nord et le Sud n'existait

point encore. La sécession, déçue dans son espoir de décider, parmi les Etats de l'Ouest et du Centre, de nouvelles défections, voyant son impuissance à triompher malgré de brillantes victoires, sondant, enfin, l'abîme auquel chaque semaine de guerre l'acculait plus étroitement, n'eût pas demandé mieux que d'accepter une capitulation par laquelle les intérêts vitaux de ses sujets eussent été sauvegardés. C'est à cette capitulation, satisfaisante pour les deux partis, que visait Mac-Clellan. Certes, il était impossible d'y faire accéder au Sud, si l'on y inscrivait l'émancipation immédiate des noirs, c'est-à-dire la ruine sans phrases des plantations de sucre et de coton. Mais cette émancipation immédiate, Mac-Clellan et les démocrates, et avec eux bien des républicains sensés et prudents, la rejetaient comme une utopie généreuse, mais funeste. Peut-on leur en faire un reproche? La misère qui a régné si longtemps après la guerre dans les champs des Carolines et de la Louisiane, misère commune aux nègres libres, mais sans travail, comme aux blancs ruinés par la perte de leurs esclaves, leur donne malheureusement raison. Ils voulaient abolir la servitude comme le Brésil l'a abolit aujourd'hui, graduellement, par rachat et par extinction : et on est forcé de convenir que leur idée était juste, quand on compare la prospérité du Brésil à la longue décadence des États confédérés, dont les champs, soudain déserts, ont cessé de nourrir la population, et dont le relèvement commence à peine, grâce seulement à l'énergique décision des anciens planteurs d'abandonner pour l'industrie l'agriculture devenue impossible.

A cette question d'opportunité, de sagesse, se joignait pour Mac-Clellan et bien d'autres une question de principe. Aux yeux de tous les démocrates de tradition, au Nord comme au Sud, si l'abolition de l'esclavage était une grande idée d'intérêt national, les moyens à prendre pour la réaliser constituaient une question de politique intérieure; et cette question, d'après la lettre comme l'esprit de la constitution américaine, était du ressort des gouvernements d'État. Était-ce à tort? Non : dans ce pays aussi grand que l'Europe, solution juste en deçà du Mississipi ou du Potomac est souvent fautive au-delà. Imposer une solution au pays entier, par un vote du congrès ou un décret présidentiel, c'était donc violer le droit fondamental des États. C'était pire, c'était un parjure; car le programme républicain sur lequel avait été élu Lincoln repoussait en termes formels l'idée d'émancipation en masse et ne réclamait que l'affranchissement progressif. Même depuis la sécession, le gouvernement et les orateurs de la majorité du congrès avaient saisi toutes les occasions de désavouer les desseins d'émancipation forcée que leur prêtait l'opinion. Le Nord, disaient-ils bien

haut, ne haïssait point le Sud; la guerre n'avait qu'un but, la restauration de l'Union et nullement la ruine de l'adversaire. La suite a montré que toutes ces belles promesses des politiques n'étaient qu'un masque mis pour tromper les électeurs et les soldats volontaires accourus à la défense de l'Union. Mais Mac-Clellan, jusqu'au décret d'émancipation du 22 septembre 1862, avait cru à leur sincérité, et compté sur leur coopération, inscrite dans les programmes et les discours, pour arrêter une lutte fratricide.

Considérant, dit-il, la restauration de l'Union et notre maintien au rang de grand peuple comme le seul objet de la guerre, j'aurais acquiescé à toute mesure honnête qui eût avancé ce résultat. Je reconnaissais que les États confédérés, ayant eu recours aux armes, devaient subir les rigoureuses lois de la guerre. Mais l'abolition n'était ni honnête ni nécessaire au point de vue militaire. J'ai toujours cru que nous ne combattons que pour ramener les rebelles dans l'Union, pour les traiter comme membres de l'Union après les y avoir fait rentrer. Je tenais donc comme saine politique de ne rien faire qui pût contribuer à rendre impossible cette réconciliation du Nord et du Sud. Et, aujourd'hui encore, je ne crois pas que mes idées fussent « donquichottesques » ni impraticables.

Hélas! ce que l'honnête soldat voulait éviter, c'est précisément ce que voulait la clique politicienne! Elle voulait écraser le Sud démocrate, le réduire au néant, le traiter à jamais en vaincu privé de droits politiques, ne le laisser rentrer dans l'Union que peuplé d'électeurs noirs et ignorants, esclaves des républicains auxquels ils croiraient devoir leur liberté de travailleurs, et incapables de comprendre que cette liberté acquise sans transition ni préparation n'était que la liberté de mourir de faim. Stanton et sa bande se souciaient peu des noirs, comme philanthropes; mais ils faisaient grand cas de leurs votes. Ils voulaient leur livrer le Sud, afin de fonder sur l'avilissement et la ruine de cette terre natale de Washington, de Jefferson et de Jackson le bail éternel de leur faction avec le pouvoir. C'est pourquoi ils brisèrent le général démocrate qui traitait les confédérés de « frères égarés », pourquoi ils mirent dans la main faible de Lincoln la plume qui signa l'abolition forcée, ce manque de parole d'un gouvernement à ses sujets, plus coupable et plus funeste que la révocation de l'édit de Nantes; pourquoi Grant, leur homme, mit Richmond à feu et à sang. Sur ces crimes se sont fondés vingt-cinq ans de pouvoir d'une vraie bande noire, qui se distribua les places, se gorgea des deniers publics et ne recula point, pour se maintenir à la curée, devant l'escamotage de la volonté nationale, aux élections prési-

dentielles de 1876; vingt-cinq ans de dilapidations et d'abus; édifice de corruption qui n'a croulé qu'aux élections de 1884, sous le dégoût universel. Ce jour-là les Américains ont enfin rendu justice à la victime de 1862, en acclamant, en M. Claveland, l'élève de Seymour et de Tilden, qui furent au congrès les champions des idées généreuses de Mac-Clellan, ne combattant le Sud que comme séparatiste, voulant le ramener comme un enfant prodigue et non le ruiner comme un ennemi. Sous son administration, on a, pour la première fois, vu la réconciliation sincère du Nord et du Sud. Deux officiers confédérés, Lamar et Bayard, sont ministres de l'Union. Fitz-Hugh Lee, neveu du héros du Sud, est gouverneur de la Virginie; et l'été dernier, côte à côte avec Sherman et Sheridan, il inaugurerait à Richmond la statue de son oncle, dont les orateurs, aux acclamations de tous, réclamaient la gloire comme l'héritage de l'Union entière. Sur les champs de bataille, vainqueurs et vaincus mêlent leurs pieux pèlerinages. L'ossuaire de Gettysburg voit, à chaque *Decoration day*, les embrassements et les poignées de main de ceux qui se sont entre-égorgés. Les uniformes gris des vétérans de la Confédération défilaient, parmi les ovations du peuple de New-York, aux funérailles de Grant et de Hancock. Et là-bas, sur les bords du golfe du Mexique, les anciens soldats du Nord, en vareuses bleues, ont salué respectueusement, devant le monument de Sidney Johnston, les cheveux blancs du vénérable chef du Sud, ce Jefferson Davis que naguère ils voulaient pendre.

IX

Cette réconciliation sera-t-elle durable? Nous le croyons; car le peuple américain est las de toutes ces légendes d'esclaves traqués par les chiens, torturés et massacrés par leurs maîtres, que les déclamateurs de réunions publiques lui représentent comme le rêve des gens du Sud, las des haines sectaires, des inimitiés d'État à État, des diatribes où on lui dénonce 15 millions de compatriotes comme traîtres, de ce régime de suspicion, de cet état de siège moral contre le tiers du pays, en un mot de tout ce qui forme, depuis vingt-cinq ans, le bagage politique du parti républicain aujourd'hui incarné dans M. Blaine, le disciple de Stanton et de Grant. Les anciens soldats même ont compris que leur sang versé pour l'Union n'a profité longtemps qu'à un parti dont la devise est désunion. Il n'est pas jusqu'aux noirs qui ne s'aperçoivent que les abolitionnistes d'autrefois, en libérant leurs corps, ont prétendu acquérir un droit de servage sur leurs intelligences et leurs votes.

A la dernière session du Sénat, M. Ingalls, l'enfant terrible du parti républicain, leur a dessillé les yeux en s'écriant « qu'un nègre démocrate est une monstruosité qu'il faudrait écraser ».

Non, le pays ne veut plus garder de la guerre que le souvenir d'une époque héroïque, constituant à cette nation, que la géographie a faite pacifique, une histoire militaire dont elle s'enorgueillit. Elle en honore les anniversaires, en célèbre les exploits, à quelque parti qu'ils appartiennent; mais elle entend que tout cela soit passé. Et les meneurs républicains, qui n'ont que les épithètes de traîtres et de rebelles à la bouche, ne seront bientôt pas plus compris qu'un candidat à la Chambre des Communes qui parlerait à ses électeurs guerre des Deux-Roses et se poserait en champion d'York ou de Lancastre. C'est bien là leur désespoir. Ne comptant pas d'autres services rendus, d'autre titre au pouvoir que cette victoire de l'Union, dont ils ont réussi à se faire attribuer tout le mérite, — nous avons vu avec quelle justice, — d'autre mot d'ordre qu'un cri de guerre contre « les rebelles », ils se rendent bien compte que leur règne est fini si rebelles et fidèles fraternisent, si le fantôme de la « chemise sanglante » s'évanouit. Et ils attisent avec rage tous les ferments de discorde qui de loin en loin peuvent éclore. On en a eu naguère un exemple : à l'instigation du président, tout dévoué à cette grande œuvre de la réconciliation définitive, le ministre de la guerre avait invité les vétérans du Nord et du Sud à se restituer mutuellement les étendards enlevés durant la guerre. Presque tous les anciens régiments subsistent encore, en effet, sous forme d'associations amicales; ces sociétés ont des cercles, dont les drapeaux conquis sur l'ennemi forment le principal ornement. La restitution mutuelle de ces trophées eût donné lieu à des réceptions cordiales où un pacte commun de dévouement à l'unique patrie aurait été juré. C'était une grande idée, tout à l'honneur de celui qui l'avait conçue. Mais ce n'était pas l'affaire de ceux qui ne vivent que de souvenirs de haine, qui, oublieux de leur *credo* passé, sont devenus réellement un parti de sécession, comme nous les avons vus devenir moralement dès esclavagistes... Ils poussèrent des cris de pudeur offensée à cette seule idée de « mettre la cause rebelle et la cause loyale sur un pied d'égalité ». Ils y voyaient le prodrome de toute une série de mesures subversives, de la reconnaissance de la dette confédérée, d'indemnités payées aux anciens propriétaires d'esclaves; bref, ils réussirent à émouvoir les esprits bornés, à faire croire aux vieux soldats qu'on allait contester leurs services, supprimer peut-être leurs pensions; si bien que la plupart des régiments du Nord refusèrent de répondre à l'appel du ministre, et il n'y eut que peu de dépouilles rendues.

Mais c'est là, pour les meneurs, une victoire à la Pyrrhus. La masse du pays a vu là une nouvelle preuve de leur intolérance, de leur ambition sans scrupules ni patriotisme, de leur étroitesse de vues. On a raillé leur mot d'ordre : « Ne touchez pas à la guerre », en vertu duquel ils s'opposent obstinément à toute modification de l'ordre de choses établi à cette époque désastreuse, notamment du tarif douanier, ce monument de protectionnisme à outrance, créé à une époque de besoins exceptionnels du Trésor, qui a rempli son but en son temps, mais qui, aujourd'hui, renchérit scandaleusement le prix de la vie pour les pauvres, prive les usines indigènes de matières premières, et sépare les États-Unis du reste du monde comme une nouvelle muraille de la Chine. Un autre inconvénient plus grave encore est d'accumuler dans le trésor des excédants annuels qui dépassent un demi-milliard, et restent improductifs alors que le commerce se plaint du resserrement de l'argent. A toutes les tentatives faites pour réformer cette institution d'un autre âge, les républicains ont invariablement fait opposition, sous prétexte que « ce qui était bon lors de la guerre ne peut être mauvais ». Tant que les souvenirs de la guerre ont tout primé dans l'esprit du peuple, cette naïveté a passé pour de profonde politique; mais aujourd'hui, il s'aperçoit qu'il a dormi vingt ans, il veut un autre remède à la cherté de ses vêtements, au malaise général des affaires, et il se détourne de ceux qui, n'ayant rien appris ni rien oublié, sont impuissants à le soulager avec des maximes.

Si du moins, dans cette affaire des drapeaux, les chefs du parti avaient su garder l'attitude digne du patriotisme attristé! Mais ils ont dépassé toute mesure, dans leur effort pour passionner l'opinion. L'un d'eux, gouverneur de l'Ohio, s'est couvert de ridicule en proclamant, sur un ton mélodramatique, qu'il faudrait passer sur le corps à la milice de l'État, aux vétérans et à lui-même, avant de leur arracher les drapeaux confiés à leur garde. Un autre, ex-général de la trempe de Pope, s'est rendu odieux et grotesque en appelant la malédiction divine sur le président : « Que Dieu, s'écria-t-il, paralyse le cerveau qui a conçu cette infamie, la bouche qui l'a dictée, la main qui l'a signée! » Les vétérans ont désavoué ce lanceur de malédictions, et les petits journaux en ont fait leur proie, le représentant dans toutes les postures porteur d'une valise qui contient un assortiment de paralysies.

Cependant, au cours de quelques réunions où d'anciens combattants ont fraternisé et échangé leurs trophées, des paroles ont été dites qui ont trouvé de l'écho dans tout le pays. C'est au cours d'une réunion de ce genre, tenue à New-York, qu'un journaliste

géorgien de grand talent, M. Grady, a tracé, devant une des coterries les plus exclusives de la Nouvelle-Angleterre, un admirable tableau du « Nouveau Sud », que la nation entière a lu avec une admiration attendrie. Il a montré l'homme du Sud, énergique, entreprenant, ayant pris son parti de la défaite et de la ruine. Il ne se plaint ni de l'une ni de l'autre; il regarde devant lui et non derrière. Vaincu, il garde au cœur le souvenir de sa « cause morte », qu'il croit toujours juste; mais il a juré loyauté à l'Union, et sa promesse lui est sacrée. Ruiné, il a travaillé sans relâche à rebâtir sa fortune; quittant son champ stérilisé par le manque de bras, il a creusé des mines, construit des fourneaux et des fabriques; chaque année il double le chiffre de ses affaires et commence à jeter ses produits sur les marchés du Nord, champ de bataille pacifique où il prendra sa revanche, la seule qu'il rêve.

Le discours de M. Grady a plus fait pour l'Union que tout l'arsenal des lois répressives jadis prônées par Stanton. Il a fait comprendre à la masse du peuple la fausseté de ces histoires qui lui montraient l'ancien planteur sous les traits d'un hidalgo de contrebande, aimant mieux mourir de faim que cultiver sa terre et ne pensant qu'à la repeupler d'esclaves dont le travail nourrit son orgueil et sa paresse. Le Nord, si actif, si bourdonnant de mouvement, si grand brasseur d'affaires, n'avait jadis qu'un mépris hautain pour le Sud ensoleillé où « le bruit du négoce se composait de bastonnades et de bamboulas. » Cette naissance énergique d'un pays à la vie industrielle l'a émerveillé; il a reconnu son sang, il a appelé ce peuple son frère, il a conçu pour lui une estime singulière, et il la prouve de la meilleure façon, en l'aidant de ses capitaux. Depuis quelques mois, les bénéfices des négociants de New-York, les économies des rentiers, tous les capitaux qui ont fertilisé la grande plaine de l'Ouest, descendent vers la Virginie, l'Alabama, le Tennessee, la Floride. Et la terre refléurit sous cette semence dorée confiée par l'ancien ennemi devenu le frère. Voilà pourquoi les traces de discorde iront s'effaçant chaque jour; le Nord et le Sud sont aujourd'hui indissolublement liés par les intérêts, et tous les efforts des politiciens égoïstes pour les remettre en présence, défiants et armés, échoueront contre cette communauté d'intérêts, appuyée d'une estime mutuelle puisée dans une connaissance qui manquait autrefois. Si le parti républicain, l'ancien « parti des grandes idées morales », commet la faute de se présenter encore aux urnes, aux prochaines élections présidentielles, avec un programme de suspicion et de guerre, s'il prononce les mots de vainqueurs et de vaincus, de patriotes et de rebelles, il essuiera un désastre irréparable. Et s'il s'obstine, il est condamné à disparaître.

X

Mac-Clellan, avant de mourir, vit poindre l'aurore de cette réconciliation qui fut son rêve. Ce ne fut pas avant de nouvelles épreuves; pas avant d'avoir assisté, durant vingt-cinq ans, au triomphe de ses ennemis, à la glorification comme patriotes de ceux qu'il regardait comme traîtres. Il pouvait les démasquer, il s'en abstint; sa loyauté de soldat lui interdisait d'attaquer le président et le ministre, ses anciens supérieurs. Le jour même où on vint le chercher dans sa retraite, en 1864, pour le porter de force à la présidence en opposition à Lincoln, il ne trahit rien de ses griefs et de ses douleurs. Son silence, lorsque ses adversaires le chargeaient d'accusations, fut interprété comme celui d'un coupable; il ne réunit que quelques voix. Depuis lors il se tint dans l'ombre; il vécut vingt ans encore, stoïque et muet, attendant la justice. Il vit Grant, son trop heureux rival, mener à la victoire ses vétérans du Potomac. Il le vit monter bien haut, et tomber ensuite si bas, que sa rancune se changea en pitié. La seule chose qu'il ne lui pardonna point, c'est d'avoir mis les États-Unis, par de basses flatteries, aux pieds de l'Allemagne victorieuse, d'avoir insulté à la défaite de la France, l'alliée de son pays aux jours de lutte. Il convient de noter avec reconnaissance ce jugement de cet ami de la France. La chute de Grant dans l'ignominie ne fut point la seule revanche de Mac-Clellan : nous savons qu'il fut témoin de la flétrissure de Mac-Dowell. Il vit aussi l'élection de 1884 et l'éroulement de l'œuvre de Stanton et de sa cabale, lorsque le peuple, indigné des scandales des présidences de Grant et de Hayes, des escroqueries officielles de la banque Grant et Ward, de la fortune faite par ce constructeur de navires qui fut payé cinq millions de dollars pour un petit croiseur, lequel ne put jamais tenir la mer, se révolta et chassa les vendeurs du temple gouvernemental. Lincoln assassiné, Grant déshonoré, l'œuvre néfaste de Stanton renversée, la vengeance de Mac-Clellan pouvait-elle être plus terrible? Il jugea celle-là suffisante; très religieux, il y vit le doigt de Dieu, et n'en chercha point d'autre; de là son immuable silence. En même temps, il avait cette consolation suprême d'assister à la réconciliation tant désirée de ses compatriotes, ce couronnement du vœu de toute sa vie. Il eut cette joie souveraine et n'y survécut guère. Il avait dit son *Nunc dimittis*.

L. DE L'ESPÉE.

LES

NOUVEAUX HISTORIENS D'ISRAEL

A PROPOS DU DERNIER LIVRE DE M. RENAN

L'histoire nous apprend que, dans les longues guerres entre deux nations, le théâtre des combats se déplace, et que c'est tantôt telle région, telle série de places fortes, telle ligne de frontières, tantôt telle autre, dont la possession paraît décisive aux souverains et aux chefs d'armée et dont la conquête semble devoir entraîner avec elle la victoire définitive.

Des alternatives de ce genre peuvent être observées dans la lutte séculaire entre l'apologétique chrétienne et les adversaires de l'Évangile.

A chaque époque, c'est contre un point spécial du vaste ensemble de la doctrine qu'est dirigée l'attaque la plus vive. La controverse, languissante en ce qui concerne les autres parties du dogme et de la démonstration de la foi, est ardente et bruyante sur une objection spéciale.

Cette objection semble, à ceux qui la mettent en avant, être un argument victorieux contre la religion tout entière. Souvent aussi cette même objection trouble et embarrasse plus que toute autre les croyants qui subissent toujours plus ou moins l'influence des opinions régnant autour d'eux.

Il y a trente ans environ, lors de l'apparition de la *Vie de Jésus* par M. Renan, c'était sur l'Évangile, sur la personne et la vie de Jésus-Christ que roulait la plus ardente controverse. L'Allemagne avait enfanté les systèmes successifs, contradictoires entre eux, de Paulus, de Strauss et de Baur, pour expliquer les origines chrétiennes sans avoir recours au surnaturel.

M. Renan transportait ces idées en France, dégagées de leur appareil pédantesque, parées de l'éclat de son style, revêtues de brillantes couleurs, et comme illustrées de beaux paysages éclairés par la lumière de l'Orient.

Cette attaque directe semblait destinée à emporter de haute

lutte le christianisme tout entier. Mais les évangiles écrits à une époque pleinement historique, avec ce style simple qui manifeste la candeur et la bonne foi de témoins racontant ce qu'ils ont vu, ont résisté à la dissection des critiques allemands. Les systèmes se sont écroulés à petit bruit, leur insuffisance étant devenue évidente : on a cessé de les soutenir, sans toutefois les abandonner, mais sans les remplacer par des théories nouvelles. Et dès lors, du moment que l'Évangile subsiste, la vraie vie de Jésus-Christ montre assez clairement, à ceux qui la lisent avec impartialité, la réalité historique et la beauté idéale et divine du Sauveur pour détruire l'effet des vagues et chatoyantes images qu'on a essayé de lui substituer.

Le mal fait par les œuvres de négation n'est pas détruit ; il continue même à se propager sans bruit, mais la question n'occupe plus le public, et la controverse a perdu son éclat et son ardeur, sans que les nombreux volumes que l'auteur a ajoutés à son œuvre première aient pu la ranimer.

Aujourd'hui c'est sur l'Ancien Testament que portent les attaques principales des rationalistes. C'est la partie la plus ancienne de l'histoire d'Israël qu'ils prétendent renouveler complètement.

Ils veulent substituer à l'histoire sainte, telle qu'elle est tirée de la Bible, et telle qu'elle a été enseignée à toutes les générations chrétiennes depuis dix-huit siècles, une nouvelle histoire toute différente de l'ancienne. Ils voudraient faire subir au récit des origines d'Israël une transformation analogue à celle qu'a dû subir l'antique histoire de la Chaldée depuis la découverte et le déchiffrement des briques trouvées à Ninive et à Borsippa.

S'il ne s'agissait que de certaines modifications de détail à l'histoire traditionnelle, la question n'aurait pas une grande importance. Il est impossible, en effet, de ne pas reconnaître que l'apologétique et l'exégèse sont des sciences progressives, et que la manière de présenter le récit des origines du globe terrestre, de l'humanité et du peuple d'Israël ne saurait être en notre siècle identiquement semblable à ce qu'elle était au moyen âge et même aux dix-septième et dix-huitième siècles. L'explication des premiers chapitres de la Genèse, la chronologie tirée de la Bible, l'universalité absolue du déluge, sont des points sur lesquels le progrès des sciences profanes a conduit les exégètes à soumettre à un nouvel examen et parfois à modifier l'interprétation de certaines parties du texte sacré ¹. Le progrès est lent, mais il existe et il est nécessaire ; l'absence de

¹ Comparez la dernière édition de l'ouvrage de M. l'abbé Glaire, *les Livres saints vengés* (1874), avec le dernier ouvrage de M. Vigouroux (1888) et les articles du P. Brucker dans *la Controverse* (1887).

tout progrès serait la mort de la pensée. Les écoles musulmanes et les Églises schismatiques d'Orient sont dans cet état; elles ne font que répéter chaque jour ce qui a été dit la veille. Mais l'Église catholique est une société vivante; elle ne cesse de provoquer l'activité de la pensée de ses enfants; et, suivant la parabole de l'Évangile, elle tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes. C'est grâce à son infailibilité doctrinale, grâce à la surveillance qu'elle exerce sur la pensée pour en prévenir les écarts que le progrès, sagement contenu et dirigé dans une voie droite, ne se transforme pas en destruction du passé, que l'enseignement des Pères et des docteurs est perfectionné et complété sans être contredit, qu'il y a un développement de la doctrine et non des révolutions doctrinales, et que chaque siècle, au lieu de se croire le droit et l'obligation de recommencer tout à nouveau, peut continuer et perfectionner l'œuvre des siècles précédents. S'il ne s'agissait donc que d'une interprétation nouvelle des anciennes traditions, d'une pénétration plus profonde dans la pensée des siècles passés, de la correction d'erreurs de détail dues à l'ignorance des anciens interprètes, d'une intelligence plus complète des textes provenant de ce que nous pouvons embrasser un plus grand horizon historique et scientifique, il n'y aurait pas lieu à se troubler, et la science profane, en provoquant ce travail utile des esprits, servirait les vrais intérêts de la religion et de la science sacrée.

Mais il s'agit de toute autre chose. Il s'agit de détruire de fond en comble l'histoire traditionnelle, de déclarer qu'elle n'est qu'un amas de légendes et de fables, un tissu d'erreurs et de mensonges, que le récit a été altéré systématiquement par des falsificateurs dépourvus de tout scrupule, ou bien par des fanatiques qui croyaient faire une œuvre pie en dénaturant les faits et en inventant des faits imaginaires.

C'est en effet ce qu'affirme avec une complète unanimité toute une école moderne d'exégètes. Cette opinion que l'histoire des origines d'Israël est légendaire quant aux temps antérieurs à David et falsifiée dans les temps postérieurs, est soutenue par Tielle et Kuenen en Hollande, par Wellhausen et Stade en Allemagne, par Reuss et Renan en France, et par une foule d'autres en tous pays. Elle est devenue classique parmi les rationalistes; elle passe dans leurs livres pour un résultat acquis et irréformable de la science critique et de l'histoire. C'est à ce titre que M. Maspero l'a insérée dans son manuel abrégé de l'histoire ancienne de l'Orient, et que M. Perrot l'a adoptée comme base historique de ses travaux sur l'art chez les Juifs. Un écrivain anglais assimile ce changement dans les idées relatives à l'histoire d'Israël, changement qu'il croit

être définitif, à la révolution que les découvertes de Copernic ont apportée dans les conceptions cosmologiques du moyen âge, et adjure l'Église de ne pas combattre cette histoire nouvelle, aussi certaine selon lui que le mouvement diurne du globe terrestre.

On comprend quelle serait la gravité du conflit qui naîtrait entre la science et la foi, si les nouvelles opinions sur l'histoire d'Israël avaient déjà acquis ou devaient acquérir plus tard une véritable certitude scientifique. Il n'est en effet aucun catholique, aucun chrétien même assez téméraire pour supposer que la pure légende le mensonge historique, la falsification systématique des textes et l'altération volontaire des faits les plus importants, puissent former le fond et la trame continue d'une histoire dont les auteurs sont inspirés de Dieu. Indépendamment de toute opinion théologique et de toute décision de l'Église, le sens chrétien se révolte contre une pareille hypothèse. Aussi on comprend que les adversaires de la foi choisissent volontiers ce terrain d'attaque, et que M. Renan ait cru devoir faire, relativement à ces théories contenues dans des livres d'érudition lourds et difficiles à lire, le même travail de vulgarisation qu'il a fait jadis à l'égard des systèmes de Strauss et de Baur.

L'auteur de la *Vie de Jésus* a voulu donner à la publication de cette nouvelle œuvre une certaine solennité. Elle doit être comme son chant du cygne, comme le complément des travaux de sa vie entière.

Attaché de bonne heure, nous dit-il, par un vœu de *naziréen*, au problème juif et chrétien, il chantera avec joie son *Nunc dimittis* quand ce monument sera achevé, et quand il aura rejoint, en prolongeant l'histoire d'Israël jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, sa volumineuse œuvre sur les origines chrétiennes¹. Il désire d'ailleurs que ses disciples éprouvent dès aujourd'hui un avant-goût de cette joie suprême, et de peur qu'elle ne soit troublée par la crainte que la mort n'interrompe trop tôt le créateur d'une si grande œuvre, il a soin d'avertir que le second et le troisième volume sont prêts, et qu'il ne retarde leur publication que pour leur donner, en les revoyant et en les corrigeant encore, un plus haut degré de maturité. L'avenir montrera si M. Renan a eu raison de croire à l'importance exceptionnelle de sa dernière œuvre, si le jugement qu'il porte sur son livre sera le jugement définitif du public savant, et si ce sera l'histoire des origines d'après M. Renan qui, aux yeux de la postérité, sera mise en parallèle avec la même histoire d'après Moïse.

¹ Renan, *Histoire du peuple d'Israël*, préface, p. 7 et 9.

Pour nous, avant d'essayer cette comparaison et d'apprécier l'œuvre nouvelle de l'auteur de la *Vie de Jésus*, nous avons à faire un travail préliminaire.

Nous avons à nous demander si les nouveaux historiens d'Israël ont vraiment le droit d'entreprendre l'œuvre qu'ils veulent accomplir, si l'ancienne histoire est tellement décréditée et tellement convaincue d'erreur, qu'on puisse la rejeter sans discussion, et si enfin la méthode adoptée pour créer une histoire nouvelle est vraiment une méthode sérieuse, scientifique, et dont les résultats puissent inspirer confiance.

Dans cette étude préliminaire, nous n'aurons pas à combattre seulement M. Renan; c'est l'école moderne tout entière dont nous apprécierons les principes et les raisonnements. Nous croyons que l'examen seul de cette méthode suffira pour rassurer les croyants contre toute crainte d'un conflit réel entre la science et la foi; nous espérons montrer que les théories nouvelles reposent sur une base très fragile et n'ont aucune analogie, quant à leur certitude, avec les découvertes astronomiques ou géologiques des derniers siècles. Nous pourrons ensuite revenir à l'œuvre de M. Renan, chercher dans cet habile interprète l'exposé des idées que l'école moderne veut substituer au récit traditionnel des origines et juger par là si, au point de vue de la vraisemblance, la nouvelle histoire est préférable à l'ancienne.

I

Ceux qui, sans être au courant des travaux modernes relatifs à l'histoire des peuples autres que le peuple d'Israël, lisent les affirmations hardies des nouveaux exégètes seraient naturellement portés à supposer que quelque monument nouvellement découvert, quelque inscription récemment déchiffrée, a révélé des faits qui mettent à néant le récit biblique, et qu'un récit nouveau, relatif à Abraham, à Moïse ou à David, est venu, comme les inscriptions de Cyrus récemment publiées, changer les idées qu'on se faisait sur l'un de ces personnages.

Il n'en est rien. Ce document contradictoire au récit biblique ressemble au précurseur de l'homme promis par M. Mortillet. On espère le trouver, mais on le cherche encore en vain.

Le seul résultat des découvertes modernes qui soit contraire à l'histoire des anciens temps d'Israël, telle qu'elle a été enseignée généralement jusqu'à nos jours, concerne certaines parties de la chronologie et en particulier celle des époques antérieures à la

vocation d'Abraham ¹. Les dates généralement admises sur cette première période n'ont plus aucune valeur, même approximative; l'antiquité de l'homme est beaucoup plus grande qu'on ne l'a cru jusqu'ici. Mais les contradictions chronologiques existent déjà entre différents textes de la Bible; cela seul montre que les chiffres d'années, dans l'état actuel du texte, soulèvent des problèmes que l'Exégèse n'a pas encore résolus. Hors ce point unique, non seulement aucun monument récemment découvert ne contredit l'histoire d'Israël tirée de la Bible : au contraire, tous sans exception la confirment. Au fur et à mesure que l'on exhume l'histoire des peuples qui ont été en rapport avec Israël, la sincérité des annales du peuple juif se manifeste. Les textes cunéiformes, la stèle de Mésa, sont dans un frappant accord avec le livre des Rois. Les noms des rois d'Israël et des souverains de la Syrie, cités par la Bible, se retrouvent sur les monuments assyriens. En Égypte, les murs du temple de Karnak contiennent le récit de la prise de Jérusalem par Sésac.

S'il n'y a pas de témoignages directs relatifs au séjour des Israélites en Égypte, les témoignages indirects abondent. Ramsès II est bien le constructeur que dépeint Moïse. La ville forte de Pithom contenant ses magasins a été retrouvée ².

En remontant plus haut encore, on reconnaît dans les Héthéens de la Genèse les Khétas des monuments égyptiens et les Hittites dont les hiéroglyphes spéciaux défient encore la sagacité des interprètes. Le fait inexplicable jusqu'ici d'une expédition d'un roi d'Élam en Palestine est maintenant devenu facile à comprendre, depuis que les briques chaldéennes nous ont appris qu'une dynastie élamite a régné à Babylone. Là encore il y a entre les noms des rois cités dans la Bible et ceux des monuments assyriens une remarquable ressemblance ³.

Ces confirmations du texte biblique ne sont pas contestées par les savants rationalistes. Ils ne peuvent non plus leur opposer aucune contradiction avérée entre l'histoire biblique et les documents étrangers. Le récit des origines d'Israël qui, dans les siècles précédents, s'élevait comme une colonne isolée se rattache maintenant en divers points au reste de l'édifice de l'histoire. Par-

¹ Voy., sur ce point, les articles du P. Brucker dans *la Controverse* et la thèse de M. Pannier, professeur à l'Institut catholique de Lille, sur les généalogies bibliques.

² Naville, *The store city of Pithom. Egypt exploration fund.*

³ Voy., sur les confirmations du récit biblique, *la Bible et les découvertes modernes*, par M. Vigouroux, chez Berche et Tralin; *la Lumière nouvelle apportée par les monuments anciens*, par Sayce, professeur à Oxford, traduction de l'abbé Trochon, chez Lethielleux.

tout où il y a eu rencontre, il y a eu accord. Les historiens sacrés n'ont jamais été pris en défaut, leur témoignage s'est trouvé sincère partout où il a pu être vérifié par des documents étrangers.

N'est-il pas étrange qu'en présence de tels résultats, on choisisse l'époque même où ces confirmations se manifestent pour incriminer gravement le texte biblique et lui retirer toute valeur historique? De toutes parts les témoignages antiques viennent attester la véracité des historiens sacrés. En sortant de leur tombe ou en se réveillant de leur sommeil sur la pierre, les témoins de l'antiquité profane viennent joindre leur voix au concert unanime de l'antiquité juive et chrétienne en faveur des vieilles annales d'Israël. Cela serait-il possible si, comme le veulent les docteurs modernes, le récit biblique était un tissu d'erreurs, s'il était composé tantôt de légendes pures, tantôt de documents apocryphes, si, d'un bout à l'autre de l'histoire d'Israël, les écrivains avaient employé comme méthode habituelle les procédés de ceux qui ont forgé les fausses décrétales? Nous croyons que les hommes impartiaux verront dans l'accord que nous venons de constater avec les monuments étrangers une puissante anticipation contre les théories modernes. *A priori*, elles sont très invraisemblables, et on a le droit de les discuter avec rigueur, et de leur demander des preuves solides de chacune de leurs assertions.

II

Dépourvus de tout appui de la part des monuments étrangers à la Bible, ceux qui accusent le texte sacré d'erreur en sont réduits à tirer leurs arguments de la Bible même et de leur propre génie. Les limites d'un article ne permettent évidemment pas de réfuter ni même d'exposer la longue série de ces arguments. Nous ne pouvons indiquer que les principaux : nous en choisissons trois qui forment une sorte de progression. Ce sont trois coups de sape contre l'antique monument traditionnel. Chacun, si l'argument est fondé, doit ébranler une partie des murailles, et au troisième elles doivent s'écrouler. Voici ces trois arguments fondés sur trois hypothèses : 1° La multiplicité des documents dont serait formé le Pentateuque ; 2° l'état de barbarie à peu près complet des Israélites au temps de l'Exode ; 3° l'attribution à Moïse de lois inventées et promulguées longtemps après lui, et, à cette occasion et pour parvenir à ce but, une falsification générale de l'histoire d'Israël accomplie par les prêtres et les docteurs de la loi.

Nous allons exposer rapidement chacune de ces assertions de l'exégèse moderne. Nous nous demanderons ensuite si ces asser-

tions sont fondées et, en supposant qu'elles le soient, si les conclusions qu'on en tire sont légitimes.

Commençons par l'assertion relative à la composition du Pentateuque.

Selon la tradition, le Pentateuque est l'œuvre de Moïse. Les cinq livres qui le composent forment la Thorah, la loi proprement dite, distincte et séparée, dans tous les recueils de livres sacrés, de la série des prophètes. Le livre de Josué, suite du Pentateuque, forme dans la Bible hébraïque le commencement d'une seconde section intitulée : *les Anciens prophètes*. L'unité de la Thorah, sa distinction d'avec les autres livres, le fait qu'elle a eu Moïse pour auteur, et qu'elle est par conséquent antérieure à tout le reste de la Bible, sont des données traditionnelles incontestées chez les Juifs et constamment admises dans l'Église chrétienne.

Les anciens exégètes apportent à l'appui de cette tradition certains caractères linguistiques, peu nombreux il est vrai, mais très précis, certains archaïsmes qui ne se trouvent pas dans le livre de Josué. Les grammairiens rationalistes sont obligés de mentionner ces faits contraires à leur théorie et en donnent une explication peu vraisemblable¹.

A cette opinion traditionnelle l'exégèse rationaliste moderne substitue un système très jeune, absolument inconnu avant le dix-huitième siècle, et dont celui même que la critique vénère comme son patriarche et qui aurait probablement hautement désavoué ce titre, Richard Simon, n'avait pas soupçonné la possibilité.

Ce système consiste à réunir le Pentateuque et le livre de Josué en un seul tout auquel on a donné le nom d'Héxateuque (composition formée de six livres) et à admettre d'abord que l'Héxateuque a formé une œuvre unique d'un seul tenant, préalablement à la séparation entre la Thorah et le livre de Josué, et en second lieu que cette œuvre n'est pas primitive, mais qu'elle avait été à une époque antérieure constituée par la combinaison artificielle de plusieurs documents distincts.

Parmi ces documents, il y en aurait trois principaux qui composeraient la plus grande partie de l'œuvre entière.

Ces trois écrits originaux, qui auraient été rassemblés plus tard, ont été nommés par la critique document jéhoviste, document élohiste et document deutéronomiste. Le nom du troisième document s'explique de lui-même. Le Deutéronome forme, dans le Pen-

¹ Consultez Cornély, *Cursus Scripturæ sacræ* (t. IV, p. 60), et la Grammaire de Gesenius, au sujet de l'emploi du pronom *hou* pour les deux genres et du terme *nahar* pour désigner les jeunes gens et les jeunes filles. Consultez également Vigouroux, *les Livres saints et la critique rationaliste*, t. III, p. 125.

tateuque, un livre distinct qui a son unité propre, sa préface et sa conclusion. Le document deutéronomiste n'est pas le Deutéronome proprement dit : une division si simple ne serait pas en accord avec la complication des nouvelles théories, mais c'est la partie principale et centrale du Deutéronome que l'on suppose avoir été complétée et remaniée plus tard par les rédacteurs du livre tel que nous le possédons.

Quant aux deux autres documents, leur nom résulte de leur découverte ou, si l'on veut, de leur invention dont nous allons donner l'histoire abrégée.

Celui qui a ouvert la voie aux théories nouvelles est le médecin français Astruc, dans un livre publié à Bruxelles en 1753¹. Ce livre porte une épigraphe très significative : *Avia Pieridum peragro loca, nullius ante trita solo*. « Je parcours des régions qui appartiennent aux muses, éloignées de tous les chemins frayés, et qu'aucun pied n'a foulées jusqu'ici. » Nous ne savons si l'auteur a vécu assez pour voir le succès de son œuvre, ou s'il l'a deviné et pressenti. A-t-il prévu ce que nous voyons, que cette région, alors sans habitants et sans chemins frayés, serait, au bout d'un siècle à peine, la grande route, la route royale où se presseraient les escadrons serrés de la nouvelle exégèse et que ces conjectures sur la Genèse, qu'il mettait sous le patronage des muses pour couvrir son audace du voile de la poésie, prétendraient alors à être considérées comme des vérités définitivement acquises à la science?

La théorie d'Astruc est, selon l'école moderne, bien plus qu'une vérité scientifique : elle est un principe premier, un axiome fondamental d'où sortent, comme les théorèmes de la géométrie d'Euclide, les déductions savamment combinées de la nouvelle science biblique. Elle est la source d'une méthode de dissection des textes, qui a quelque analogie avec l'anatomie histologique et qui a besoin, comme nous le verrons plus tard, d'être traduite par des formules algébriques.

La semence jetée par Astruc dans le sol est devenue un arbre immense aux nombreuses branches, au feuillage touffu, où des tribus de critiques ont élu domicile. Reste à savoir si la semence était bonne, si l'arbre a poussé régulièrement, si le succès de la théorie est une preuve de sa vérité.

En quoi donc consistait le système de cet initiateur de la critique moderne?

En deux hypothèses très simples, très innocentes en elles-mêmes,

¹ *Conjectures sur les Mémoires originaux dont il paraît que Moïse s'est servi pour composer le livre de la Genèse.* (Bruxelles, 1753.)

et destinées dans la pensée de l'auteur à prouver la véracité du récit de la Bible et non à la contester.

Astruc supposa d'abord que Moïse, pour écrire la Genèse, s'était servi de documents écrits préexistants.

A cette idée il en joignit une autre. Remarquant dans la Genèse, comme l'avaient fait avant lui d'anciens exégètes, un usage alternatif assez singulier des noms de la divinité, et particulièrement d'assez longues séries de versets où l'un des deux noms principaux, Elohim et Jéhovah, était exclusivement employé, il supposa que parmi les documents dont Moïse s'était servi, il y en avait deux principaux caractérisés par l'emploi de chacun de ces deux noms de Dieu. Le premier contenant le premier chapitre de la Genèse, où se trouve employé le nom d'Elohim d'une manière exclusive, a pris le nom de document *élohiste*; le second, qui contient les deuxième, troisième et quatrième chapitres, fut appelé document *jéhoviste*, parce que le nom de Jéhovah s'y rencontre partout, soit seul, soit joint à celui d'Elohim. Astruc supposa encore que ces deux documents se prolongeaient jusqu'à la fin de la Genèse, et avaient été combinés par Moïse en un seul récit avec un singulier mélange d'adresse et de maladresse, puisque, d'une part, la dualité du récit aurait été assez bien dissimulée pour avoir échappé aux regards minutieux des exégètes juifs et chrétiens et à la subtilité des rabbins pendant dix-huit siècles, et que, d'autre part, la fusion des deux morceaux aurait été faite assez grossièrement pour sauter aux yeux d'un observateur du siècle dernier.

Cette distinction entre les deux documents élohiste et jéhoviste a été adoptée par la critique moderne. Mais, au lieu de supposer, comme Astruc, que les deux documents distincts s'arrêtaient avant le récit de la mission de Moïse, que ce prophète les aurait combinés et aurait continué lui-même le récit désormais simple et unique, les critiques modernes prétendent que la distinction se prolonge à travers tout l'Hexateuque jusqu'à la fin du livre de Josué, c'est-à-dire bien longtemps après la mort de Moïse. Ils en concluent que Moïse n'est l'auteur ni de l'un ni de l'autre document, et à plus forte raison, que ce n'est pas lui qui les a combinés.

L'Hexateuque serait donc, selon cette théorie, composé de deux récits parallèles, insérés l'un dans l'autre comme deux engrenages dont les dents se joignent, de manière à ne former qu'un seul récit plus ou moins incohérent. La double chaîne formée par ces récits unis serait néanmoins interrompue par le Deutéronome, œuvre unique distincte des deux autres dans lesquels elle serait ensermée de toutes parts.

Mais la critique ne s'est pas arrêtée là. En essayant de séparer

les parties élohistes des parties jéhovistes, elle a vu, ou cru voir, les signes d'une composition plus complexe. Elle a admis que d'autres fragments moins importants remplissaient les interstices des trois principaux documents comme les cailloux placés dans certaines constructions entre les moellons pour les relier ensemble. Elle a cru voir se détacher sur le fond du récit jéhoviste un récit plus ancien, où le nom d'Elohim est employé, et qui a été nommé second élohiste pour le distinguer du premier élohiste, celui à qui appartiendrait le début même de la Genèse.

Elle a découvert dans la Genèse et les Nombres des fragments appartenant au Deutéronomiste, tandis que le Deutéronome est parsemé de passages élohistes. Elle a admis des révisions successives de ces divers documents. Arrivée à ce point, la théorie devenait si difficile à exposer qu'il a fallu avoir recours à l'algèbre. On a désigné les divers documents par des lettres P, J, E, D, les révisions par des exposants J^2 E^3 D^2 , et les combinaisons par des lettres réunies JE^2 $JE'D$ PJ^2 , etc. ¹.

Quelle est maintenant la valeur du système? Il est évident que ces distinctions si précises, œuvre individuelle de chaque savant, n'ont aucune prétention sérieuse à la certitude. On y reconnaît facilement l'illusion de l'homme qui suit sa propre pensée, et qui, n'étant pas contrôlé par les faits, puisqu'il découpe les documents à volonté, s'avance de déduction en déduction, et prend ses hypothèses pour des faits réels. Mais que faut-il penser de l'idée générale du système, de la grande conception un peu vague des trois documents, sur laquelle toute l'école est d'accord?

Nous osons dire, dût la foudre de l'excommunication scientifique tomber sur notre tête et nous écraser, que le système entier nous paraît si loin de la certitude, que c'est à peine s'il atteint les limites de la probabilité.

Observons, en effet, qu'il ne s'agit pas de l'hypothèse d'Astruc appliquée à la partie la plus ancienne de la Genèse ou même à la Genèse tout entière. L'hypothèse ainsi restreinte n'ébranle en rien et confirmerait, au contraire, au besoin, la véracité des livres sacrés. Il ne s'agit pas non plus de l'idée très vraisemblable, je dirai même à peu près certaine, d'une composition fragmentaire de certaines portions du Pentateuque. Que des fragments préexistants aient été insérés dans la trame continue du récit, que le journal de la migration et la législation mosaïque soient formés de morceaux distincts que l'auteur du Pentateuque a dû rejoindre ensemble, qu'il ait quelquefois même combiné ensemble deux ou plusieurs

¹ Voy. l'article *Pentateuch*, dans la *Real-Encyclopædie* d'Herzog. Leipzig, 1883.

récits d'un même fait, raconté par divers témoins, pour former un récit plus complet, aucune de ses suppositions n'est incompatible avec l'idée que Moïse est l'auteur du livre ainsi composé.

Il s'agit proprement de la théorie de l'Hexateuque formé de deux récits distincts, c'est-à-dire de l'idée que deux ouvrages historiques de longue haleine, déjà constitués avec leur forme littéraire spéciale, auraient été combinés ensemble par voie d'insertion, l'un à côté de l'autre, des passages parallèles, et que ces ouvrages se prolongeraient jusqu'à la fin de l'Hexateuque et contiendraient le récit de la conquête de Chanaan.

Il ne faut pas moins que la démonstration complète de cette proposition pour prouver que la tradition se trompe en attribuant le Pentateuque à Moïse.

Or, tout en reconnaissant hautement que nous sommes un profane en matière de haute critique, nous devons déclarer que la preuve de l'assertion énoncée plus haut ne nous semble pas faite. La distinction primitive des noms de Dieu cesse, comme l'avait remarqué Astruc, au commencement de l'Exode. Ce caractère est donc, d'un commun aveu, totalement impuissant pour appuyer la théorie qui divise l'Hexateuque entier. Cela est si vrai, que Reuss propose de supprimer les noms d'élohiste et de jéhoviste, comme inexacts, et de désigner les documents par des lettres ou par d'autres noms.

On s'appuie sur certains caractères linguistiques. Ce sont des preuves que les hébraïsants peuvent seuls apprécier, et sur lesquelles ils ne sont pas d'accord. Il y aurait des expressions et des formes de langage propres à l'élohiste, d'autres propres au jéhoviste. Mais il est à craindre que, si l'on choisit arbitrairement ces signes linguistiques, on ne découpe également d'une manière tout à fait arbitraire le texte sacré. Un même auteur peut employer des termes ou des formes de style diverses dans différentes phrases. Il faut, pour que ces signes aient une signification, qu'il y ait de longs morceaux où une seule espèce de locution est employée. Or c'est ce qui ne paraît pas être démontré d'une manière bien claire¹.

Il est toujours à craindre que l'on ne tombe dans un cercle vicieux et que l'on ne dise : l'élohiste et le jéhoviste se servent de termes différents, après avoir appelé passages élohistes et jéhovistes précisément ceux où telles ou telles locutions sont employées.

Un contrôle indépendant de la langue est absolument nécessaire. On croit trouver ce contrôle dans les répétitions et les incohérences

¹ Vigouroux, *les Livres saints et la critique*, vol. III, p. 117. — Gerhardus Vos, *Mosaic origin of the Pentateuchal Codes*, p. 32. (Londres, 1886.)

du récit. On espère expliquer ces répétitions et ces incohérences par le travail de la combinaison.

Mais si l'hypothèse résout certaines difficultés, elle est loin de les résoudre toutes. Il faut parfois avoir recours à des hypothèses accessoires, supposer un troisième document ou des lacunes, ou retoucher des récits partiels pour qu'ils se rejoignent.

Souvent aussi (je parle toujours comme un profane), après avoir admiré la subtilité ingénieuse de la décomposition de manière à être porté à donner raison à l'auteur, il m'est arrivé de relire le récit entier de l'épisode dans la Bible, et de trouver le récit primitif aussi continu et aussi vraisemblable, sinon plus, que les fragments qui ont été découpés dans sa trame¹.

Enfin, il faut observer que le point capital, la continuité des deux grands documents, n'est pas démontré. Quand il serait certain que divers épisodes du récit de l'Exode ou de la conquête sont formés de deux récits combinés ensemble, cela ne prouverait nullement que la combinaison n'a pas été faite par Moïse lui-même, et que l'auteur du livre de Josué n'a pas imité ce même mode de composition. On retrouve du reste la même apparence de dualité du récit dans le livre des Rois, que personne ne considère comme formant une même œuvre avec le Pentateuque².

Il faudrait donc avant tout démontrer la continuité de chacun des deux grands documents. Or, jusqu'à présent, je ne sais pas qu'une démonstration rigoureuse de ce genre ait été essayée.

Il n'y a donc pas de preuve démonstrative de la théorie nouvelle, au moins de preuve intelligible pour les profanes. A défaut de telles preuves, les exégètes de la nouvelle école ne se gênent pas pour invoquer un argument singulier en pareille matière, l'argument d'autorité. Les profanes n'y entendent rien, disent-ils ou semblent-ils dire. Il faut être hébraïsant, il faut avoir étudié spécialement la critique biblique pour apercevoir avec évidence la distinction des morceaux dont l'Hexateuque est composé. Or tous les hébraïsants, tous les critiques, sont d'accord, tous admettent la grande distinction de l'élohiste et du jéhoviste, tous placent *à peu près* les mêmes chapitres ou portions de chapitre sous l'une ou l'autre rubrique.

Nous avouons que cet argument nous touche peu. Outre que l'accord entre les critiques rationalistes, qui, d'un commun aveu, n'est qu'approximatif, est moins grand qu'on ne le suppose, cet

¹ Voy., dans la traduction de la Bible par Reuss, certains épisodes, tels que le départ de Jacob pour la Syrie, les plaies d'Égypte, la révolte de Coré, Dathan et Abiron.

² Voy., dans la traduction de Reuss, l'histoire de David et de Goliath.

accord, fût-il parfait ne prouverait pas grand'chose. De quel droit en effet rejettent-ils le témoignage des hébraïsants qui défendent les idées traditionnelles? Ils les accusent d'avoir un parti pris en faveur de la tradition, mais cette accusation n'est pas prouvée, et se retourne contre ceux qui la mettent en avant.

Il suffit, en effet, de parcourir les écrits de la plupart de ces savants, il suffit de voir en particulier comment ils traitent les questions historiques générales qui relèvent du bon sens plutôt que de la science de détail, pour reconnaître que l'impartialité leur fait totalement défaut. Nous pouvons ajouter qu'elle a fait aussi défaut à leurs devanciers dont ils suivent les errements. Les uns et les autres soutiennent leur théorie avec une passion qui rend leur témoignage suspect, sans pour cela incriminer leur bonne foi. On croit si facilement ce qu'on a envie de croire et besoin de croire.

Le système des grands documents, la distinction entre la partie élohiste et la partie jéhoviste de l'Hexateuque, n'ont point été créés dans la tranquille méditation d'une étude pacifique. Ce système a été dès l'origine et est resté longtemps, si tant est qu'il n'est pas encore aujourd'hui, une véritable arme de guerre contre l'enseignement traditionnel qui attribue à Moïse la composition du Pentateuque.

L'hypothèse d'Astruc n'est devenue féconde qu'entre les mains des adversaires de la tradition. C'est dans l'ardeur de la lutte que le système s'est formé; c'est pendant le combat qu'a été constituée une sorte de tradition en faveur de l'hypothèse, peu vraisemblable, *a priori*, de la combinaison artificielle de plusieurs longues histoires en une seule. La vérification de l'hypothèse a été cherchée avec beaucoup d'art, de persévérance et d'habileté¹. L'accord sur la division du texte en deux parties ne s'est jamais fait complètement; s'il s'est produit d'une manière imparfaite, si certaines bases de la division ont été acceptées de tous, c'est que, l'hypothèse étant une fois posée, il s'est trouvé une manière de partager le texte qui répondait mieux à l'idée première et demandait moins d'hypothèses accessoires : c'est à celle-ci qu'on s'est arrêté après bien des tâtonnements.

On aurait donc tort de s'appuyer pour admettre, à titre de vérité scientifique, les nouvelles théories, sur le simple témoignage des critiques de l'école moderne. L'argument d'autorité, toujours suspect en matière de critique, est ici sans aucune force, et ce serait manquer d'indépendance d'esprit que de se fier sans motif au témoignage de ceux qui déclarent si hardiment que la science parle par leur bouche.

¹ Vos, déjà cité, page 49.

Qu'il me soit permis d'observer en passant qu'on trouve chez certains chrétiens une disposition étrange. D'une sévérité de critique extrême quand il s'agit d'une opinion conforme à la tradition, ils sont prêts à accepter très aisément ces assertions des adversaires et à leur accorder sans un examen suffisant une valeur scientifique qu'elles n'ont pas.

III

Supposons maintenant cette théorie solidement démontrée. Quelle en serait la conséquence relativement à l'histoire? Il faudrait évidemment abandonner l'opinion traditionnelle qui fait de Moïse l'auteur unique du Pentateuque entier. Les documents composants se prolongeant plus loin que la mort de Moïse ne pourraient ni avoir été entièrement rédigés, ni surtout avoir été unis et combinés par lui. Mais serait-on pour cela autorisé à déclarer Moïse étranger à la composition de ces documents, et à reculer leur rédaction de plusieurs siècles? Nullement. De ce que la tradition se serait trouvée en défaut sur un point, il n'y aurait pas lieu d'en conclure qu'elle est entièrement mensongère.

La tradition place le Pentateuque à l'époque de Moïse; elle dit que Moïse en est l'auteur. Cette assertion peut s'entendre d'une manière large et d'une manière précise. Elle est entendue d'une manière précise lorsqu'on admet que Moïse a écrit tout le Pentateuque. Elle est entendue d'une manière plus large lorsqu'on soutient seulement que Moïse a, par ses écrits, par ses récits et ses lois, fourni la matière du Pentateuque. Si à cette pensée on ajoute celle que Moïse aurait tracé le plan de l'œuvre, qu'il l'aurait commencée, et que d'autres l'auraient achevée selon ses instructions, il n'y aurait pas de grave inexactitude de langage à le déclarer auteur de l'œuvre entière.

Je suis loin de dire qu'une pareille interprétation de l'idée traditionnelle soit la véritable, ni surtout qu'il soit permis de s'écarter à ce point de l'enseignement commun. Ce sont des questions que je n'ai point à traiter ici. Je dis seulement que cette interprétation large est la conséquence extrême que l'on pourrait tirer de l'hypothèse des trois documents. Déjà on admet que la fin du Deutéronome, qui contient le récit de la mort de Moïse, est l'œuvre d'un continuateur, un exégète non suspect, Cornélius à Lapide parle de l'hagiographe qui a mis en ordre les journaux de Moïse. L'hypothèse des documents exigerait seulement que l'on supposât plusieurs continuateurs ou coopérateurs à l'œuvre de Moïse et qu'on leur attribuât une part plus grande à la rédaction entière. Elle ne

permettrait pas à elle seule d'établir une séparation entre la Pentateuque et l'auteur auquel la tradition l'attribue. Par là même, cette hypothèse est tout à fait insuffisante pour ôter au Pentateuque son caractère historique.

En effet, que Moïse ait eu dans la rédaction une plus ou moins grande part, pourvu qu'il l'ait commencée et qu'elle ait été continuée de son temps par ses successeurs, cela est important au point de l'exégèse proprement dite, et de la valeur de la tradition qui lui attribue le Pentateuque, mais cela importe peu au point de vue de l'histoire et de la certitude des faits racontés. Aussi les exégètes qui veulent renouveler l'histoire biblique sont-ils obligés de joindre à la première hypothèse, celle des deux documents, une seconde assertion dont la preuve est à leur charge, celle de la barbarie du peuple d'Israël au temps de l'Exode. C'est cette seconde hypothèse seule qui, plaçant un intervalle de plusieurs siècles entre l'époque de Moïse et celle de la rédaction des documents, met sérieusement en question la véracité de ceux-ci. Elle est beaucoup plus importante que la première. Voici en quoi elle consiste.

Les Israélites dans le désert étaient, selon cette opinion, une horde de nomades. Ils avaient vécu sur les frontières de l'Égypte sans avoir pris part à sa civilisation. L'écriture leur était inconnue ou du moins si peu familière, que les choses se passaient comme si elle n'existait pas. Ils n'avaient jamais vécu que sous la tente et ne savaient pas cultiver la terre. C'est après la conquête de Chanaan qu'ils ont commencé à marcher dans la voie du progrès. La période des Juges est l'âge héroïque de la nation, correspondant à l'âge mythologique de la Grèce. La civilisation commence à poindre au temps de Samuel et de David.

Partant de cette hypothèse, ils déclarent que l'existence d'une histoire écrite, celle de récits historiques en prose, celle d'une législation savante, celle d'un culte brillant comme celui que décrit l'Exode, sont incompatibles avec l'état barbare des Israélites au temps de Moïse. Les documents qui nous décrivent l'exode et la conquête ne pourraient donc pas être primitifs par deux raisons : l'écriture était inconnue, et ces documents décrivent un état de civilisation qui n'existait que dans l'imagination de leurs auteurs.

C'est en partant de cette hypothèse que M. Renan a donné dans la *Revue des Deux Mondes*, une théorie de la formation des plus anciennes parties du Pentateuque. Il y a eu d'abord, selon lui, une période où les légendes se sont formées. Les souvenirs vagues de la conquête ont été agrandis par l'imagination. Le merveilleux s'y est introduit. Puis ces légendes ont engendré des chants populaires, d'abord transmis oralement, plus tard, vers l'an 900 avant

Jésus-Christ, fixés par l'écriture. Deux recueils perdus de ces chants héroïques sont cités dans la Bible sous le nom de Livre des guerres de Jahveh et de Livre du Juste. A une époque postérieure, vers l'an 800 avant Jésus-Christ, des écrivains animés d'une pensée religieuse et théocratique auraient extrait de ces poèmes un récit simple et continu, destiné à rappeler aux Israélites les bienfaits de Jéhovah, et le devoir de s'attacher au Dieu de leurs pères et de le servir fidèlement.

Cette théorie n'est qu'une hypothèse, et ne prétend pas à être autre chose; à ce titre, elle pourrait être écartée sans discussion. Néanmoins nous pouvons aller plus loin, et montrer que le point de départ de l'hypothèse est une grave erreur, et que l'explication donnée de la formation du récit des origines d'Israël est absolument invraisemblable. Nous avons en effet le droit de juger cette théorie au nom du bon sens; elle ne repose pas, comme les précédentes, sur des questions subtiles d'érudition et de linguistique.

Et d'abord sur quoi est fondée cette idée que le peuple d'Israël était tout entier plongé dans la barbarie au sortir de l'Égypte? La tradition affirme le contraire et la vraisemblance vient à l'appui de la tradition. Quand les Israélites entrèrent en Égypte, la civilisation égyptienne durait déjà depuis plus de quinze à vingt siècles: elle était si puissante, que les Hyksos vainqueurs avaient pris les mœurs du peuple conquis. Pourquoi les pasteurs de Gessen, soumis à l'administration des Pharaons, pourquoi les descendants de Joseph, fonctionnaires du souverain, seraient-ils tous restés étrangers à la culture intellectuelle? L'histoire de Moïse, élevé à la cour du roi, est-elle donc si invraisemblable qu'il faille la rejeter? Est-ce que, si nous jugeons des Israélites d'alors par leurs descendants, il n'est pas probable que beaucoup d'entre eux avaient acquis dans l'Égypte une assez grande influence, qu'ils ont pu être les intendants des riches Égyptiens comme les Arméniens de nos jours sont les hommes d'affaires des Turcs? L'histoire de Jacob, ce type si frappant du Juif des époques postérieures, ne donne-t-elle pas à penser que cette race industrieuse et tenace n'a pas vécu à côté d'une civilisation avancée sans chercher à tirer profit de ce voisinage? Et si l'on voulait, selon la méthode moderne, interpréter l'histoire de Joseph d'une manière mythique, ne représente-t-elle pas précisément la situation avantageuse que certains Israélites ont pu occuper auprès des grands seigneurs ou même à la cour du roi? Ne résulte-t-il pas de là qu'une partie d'entre eux ont pu s'élever à un assez haut degré de civilisation?

On objecte la barbarie postérieure attestée par le livre des Juges. Mais, outre que ce livre ne dit pas tout et n'exclut pas l'idée qu'il

existait à Silo des prêtres instruits gardant la tradition, ne sait-on pas avec quelle rapidité la barbarie peut gagner un peuple qui n'a pas une organisation politique suffisante? Que l'on compare l'état de l'empire de Charlemagne au dixième siècle, avec les Capitulaires du grand empereur, et l'on comprendra qu'un peuple capable de recevoir une législation savante, peut, par suite de l'anarchie dans laquelle il tombe, descendre au niveau des barbares.

Quant à la question de l'existence de l'écriture, la vieille objection tirée de ce que l'écriture n'existait pas au temps de Moïse est maintenant complètement réfutée. L'alphabet phénicien dont se servaient les anciens Hébreux est une transformation des caractères hiéroglyphiques égyptiens. Cette transformation était antérieure de beaucoup à l'exode, et l'alphabet était en usage chez les populations sémitiques qui habitaient l'Égypte et les environs¹. M. Renan lui-même convient de ce fait. Il attribue l'invention de l'alphabet phénicien aux Hyksos de Tanis, c'est-à-dire à ces conquérants d'origine sémitique qui possédaient l'Égypte au temps de Joseph. Il émet, il est vrai, la supposition gratuite que les Israélites n'auraient reçu l'écriture que plus tard, en Palestine, par l'intermédiaire des habitants d'Hébron qu'il suppose, d'après un passage de la Genèse, être de même race que les Hyksos : mais il a soin d'ajouter cette phrase significative. « A moins qu'on ne veuille supposer qu'ils ont pris l'écriture directement à Tanis (séjour des Pharaons de l'exode), hypothèse qu'on ne peut assurément repousser comme impossible². »

Cet aveu remarquable n'empêchera pas M. Renan d'affirmer ailleurs d'une manière absolue que l'écriture n'a été inventée que plusieurs centaines d'années après Moïse, afin de pouvoir ajouter que les siècles sans écriture ne transmettent que des fables³. Mais il n'en est pas à une contradiction de plus ou de moins.

Reuss est moins affirmatif que M. Renan. Il admet que l'écriture existait, mais il demande si l'on s'en est servi. Il n'est pas question, dit-il, qu'on ait enseigné la lecture à tous les Israélites ni même aux lévites. Nous avouons que l'enseignement primaire obligatoire n'existait pas au temps de Moïse, mais cela prouve-t-il que l'écriture n'était pas en usage? Les siècles qui ont suivi la ruine de l'empire romain n'ignoraient pas l'écriture, cependant qui savait lire alors si ce n'est les clercs et les moines? Pourquoi n'y aurait-il pas eu autour de Moïse des scribes et des prêtres instruits chargés de conserver les annales du peuple?

Cette question peut être considérée comme tranchée, et la persé-

¹ *Dictionnaire des Antiquités* de Saglio, article *Alphabet*.

² Renan, *Histoire d'Israël*, p. 136.

³ *Ibid.*, note au bas de la page 181.

vérance avec laquelle les rationalistes répètent cette objection surannée ne prouve qu'une chose, la fragilité de leur système qui s'appuie en grande partie sur une assertion démentie par la science. Si, en effet, les Israélites, ou du moins une partie de la nation, avaient subi l'influence de la civilisation égyptienne et possédaient déjà l'écriture, pourquoi supposer qu'ils n'en n'ont pas usé et que les grands événements de la migration dans le désert, de la conquête de Chanaan, et même les traditions patriarcales n'ont pas été mis par écrit? Et pourquoi ces récits n'auraient-ils pas été conservés, comme la Bible le déclare, auprès de l'arche, dans le sanctuaire national, par les prêtres gardiens de ce sanctuaire et de la tradition d'Israël? De quel droit alors suppose-t-on entre le temps de Moïse et celui où ont été écrits les plus anciens documents un intervalle de plusieurs siècles?

Il y a, d'ailleurs, contre la théorie des légendes épiques postérieurement transformées en histoire une autre objection non moins grave. Quiconque a étudié la littérature hébraïque ne peut refuser de reconnaître un trait particulier des livres qui composent la Bible. C'est la dépendance dans laquelle se trouve cette littérature entière par rapport au récit des origines contenu dans le Pentateuque. Toutes les fois que, dans une œuvre d'un genre quelconque, livres d'histoire, écrits prophétiques, poésie lyrique, il est fait allusion au passé de la nation, ce sont les faits contenus dans le Pentateuque et ceux-là seuls qui sont cités. Il est évident que les auteurs de tous les livres et leurs lecteurs étaient par rapport au récit du Pentateuque dans la même situation où se trouvaient les Juifs après la captivité et où se trouvent aujourd'hui les chrétiens. Ils connaissaient la série des faits qui constituent cette histoire; ils croyaient ces faits vrais; ils n'en connaissaient pas d'autres. L'Israélite du huitième et du septième siècle avant Jésus-Christ, de quelque tribu qu'il fût, aussi bien celui que prêchait Amos dans le royaume du Nord, que le Judéen qu'enseignaient Joël et Isaïe, savaient qu'ils descendaient d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; ils savaient que leurs pères avaient traversé la mer Rouge, reçu la loi au Sinaï, passé le Jourdain à Jéricho et conquis la Palestine. Le récit du Pentateuque pourrait être reconstitué presque tout en entier par des citations parallèles des livres qui, selon l'exégèse moderne, seraient les plus anciens de toute la Bible¹.

Il y avait donc en Israël une tradition orale, et une tradition

¹ *Annales de philosophie chrétienne*, mai, juin, juillet 1837, *Caractère historique de l'exode*.

écrite, toutes deux nettes, claires, précises et parfaitement d'accord l'une avec l'autre. Or une tradition si ferme et si précise sur les origines d'une nation est un fait unique dans l'histoire de l'antiquité. On ne trouve rien de pareil chez les autres peuples qui ont une littérature. Les Égyptiens ignorent comment ils sont venus s'établir sur les bouches du Nil. La Chaldée a une tradition, mais purement mythologique et philosophique, ne ressemblant nullement à l'histoire. Les origines de la Grèce et de l'Inde plongent dans des récits légendaires, multiples, confus et contradictoires, que les poètes des siècles plus récents ont vainement essayé de mettre en ordre. On peut dire que l'horizon des souvenirs de l'Israélite est borné par de grands faits clairement connus et semblables aux sommets des montagnes, tandis que le Grec, l'Hindou et l'Iranien ne contemplent dans le passé que des amas confus de nuages variables, tantôt sombres, tantôt brillants. Or cette fixité de la tradition des origines, trait spécial du peuple d'Israël, s'explique facilement, si l'on admet que le Pentateuque a été rédigé à l'époque fixée par la tradition. La narration écrite, contemporaine des grands faits de l'exode et de la conquête, est venue, selon cette opinion, fixer aussitôt après sa naissance le souvenir de ces faits. A l'égard de ces faits, la tradition orale et la tradition écrite sont nées ensemble. A l'égard des faits plus anciens, un récit composé au moment où la nation se constituait dans son indépendance, uni au récit de la migration et de la conquête, uni à la législation de Moïse, pouvait facilement se graver dans les mémoires. Ainsi associées dans l'origine, la tradition orale et la tradition écrite se sont servies d'appui et de contrôle. La tradition orale a empêché l'altération notable des récits écrits. Les récits écrits, d'autre part, servaient de point de repère pour discerner les souvenirs vrais de l'antiquité des légendes plus modernes. Les recueils de poésie qui ont existé après la conquête, le Livre des guerres de Jahveh, et le Livre du Juste, racontant sous forme épique des faits dont le récit historique existait, n'ont pu s'écarter beaucoup de ce récit. Ils formaient cependant eux-mêmes un témoignage de la tradition orale. C'est à ce titre que l'un est cité une fois, l'autre deux fois dans la Bible. C'est sur ces trois citations très courtes que M. Renan a fondé une grande partie de sa théorie. Rien de plus facile que de concevoir, selon cette opinion traditionnelle, la fixité et la précision des souvenirs des Israélites. L'écriture a fixé la tradition dès sa naissance. Le peuple d'Israël a eu depuis l'exode une histoire écrite; voilà pourquoi il est en possession d'un récit clair et précis de ses propres origines, tandis que les autres peuples n'ont sur les leurs que des données vagues et incertaines.

Au contraire, rien de plus inexplicable que cette fixité de la tradition et des souvenirs, lorsqu'on admet, sur le mode de formation du texte sacré, l'opinion des exégètes modernes. Selon cette école, il y a une première période sans écriture, dans laquelle les souvenirs vagues du passé se transforment en légendes pleines de merveilleux. Puis ces légendes sont transformées de nouveau et fixées par des écrivains postérieurs. Enfin le récit ainsi simplifié s'impose à la croyance du peuple entier, et toutes les légendes discordantes s'évanouissent sans laisser de traces. Or qui ne voit que la première transformation, celle des souvenirs vagues en légendes, doit nécessairement produire une multiplicité immense et une confusion inextricable de récits divergents ou contradictoires? Chaque tribu, chaque ville, chaque hameau a dû se créer sa légende propre; chaque poète individuel a dû augmenter de ses propres inventions la masse des récits en circulation. C'est ce qui est arrivé en Grèce, où régnait une multitude de légendes diverses, sur Bacchus, Hercule, Thésée, Jupiter, Apollon. C'est ce qui est arrivé dans l'Inde, et c'est ainsi que se sont produits les récits multiples et fantastiques recueillis dans le *Mahabharata* et le *Ramayana*.

Comment maintenant aurait pu se faire la réduction de tout cet amas de légendes à l'unité simple et continue du récit biblique? Il est facile de dire qu'un rédacteur théocratique a condensé et simplifié les légendes préexistantes : rien n'est facile comme d'affirmer ce qu'on se croit dispensé de prouver et d'expliquer. Mais est-il réellement facile de concevoir quelle a pu être la cause assez puissante pour faire prédominer un récit simple en prose sur une vaste et brillante littérature poétique? Quelle est la force qui a pu ainsi s'imposer aux croyances, faire admettre une série de récits comme la vraie histoire, étouffer et faire disparaître tous les récits divergents, même ceux qui flattaient la vanité de telle ou telle tribu ou de telle ou telle ville? Est-ce pendant la période épique que cette unification se serait produite, de sorte que les narrateurs en prose n'aient eu qu'à remanier un récit poétique continu, une grande épopée des origines? Mais alors quel est l'Homère qui a créé cette épopée? Comment une œuvre poétique capable de produire une telle transformation dans les idées, d'étouffer toutes les œuvres rivales, a-t-elle disparu sans laisser de traces? Comment cette œuvre, qui serait la source de la tradition postérieure, s'est-elle effacée devant les récits simples et sans prétention littéraire que nous possédons? L'unification de la tradition est-elle, au contraire, l'œuvre de ceux-là mêmes qui ont écrit les récits en prose de forme historique? Mais alors comment concevoir que des récits simples et sans éclat de style aient étouffé une

brillante poésie, dont les morceaux rythmés remplissaient la mémoire des hommes et servaient de chants de fêtes et de guerres?

Le seul moyen de concevoir une telle substitution de la prose à la poésie serait de supposer que le récit historique, attribué à Moïse, aurait été imposé d'autorité comme une parole divine; qu'une prédication continue, ou plutôt une lecture, une sorte d'enseignement populaire, aurait fixé les récits dans la mémoire des hommes et que les récits contraires à la narration officielle auraient été condamnés et détruits, comme hétérodoxes. Mais quel est le roi qui a ordonné un tel enseignement? Quelle trace trouve-t-on dans l'histoire de la publication, dans le pays entier, d'un récit officiel des origines, destiné à simplifier les traditions régnantes?

Supposer, comme le fait M. Renan, que c'est vers l'an 800 que s'est faite cette œuvre, c'est supposer une chose impossible. Il aurait fallu que ce même récit se fût imposé d'autorité dans les deux royaumes d'Israël et de Juda. Ces deux royaumes étaient en rivalité religieuse; comment l'un aurait-il accepté un écrit rédigé dans l'autre? Si, comme le veut l'école moderne, le document jéhoviste a été rédigé dans le royaume du Nord, si c'est ainsi qu'il faut expliquer le passage de ce document destiné à glorifier les tribus d'Ephraïm et de Manassé, comment ce document aurait-il été accepté par les prêtres de Jérusalem? S'il y a eu deux documents, l'un dans le Nord, l'autre dans le Midi, comment ces deux œuvres, indépendantes l'une de l'autre, rédigées d'après des souvenirs légendaires vagues et mobiles, se sont-elles trouvées dans un tel accord que l'on ait pu, sans choquer les oreilles de ceux qui avaient reçu l'un ou l'autre enseignement, les combiner en une seule?

On pourrait, il est vrai, supposer que cette œuvre s'est accomplie avant la séparation des deux royaumes, sous David ou Salomon. Mais l'unité de la monarchie n'était, sous ces deux rois, que très superficielle et couvrait de profondes rivalités entre les tribus. Aucune hypothèse ne peut rendre raison de l'unité de la tradition, si ce n'est la donnée traditionnelle selon laquelle le récit écrit est du temps de Moïse. Ce n'est qu'au temps de Moïse que la nation rassemblée a pu recevoir un enseignement historique uniforme. C'est aussi à cette époque seulement que la tradition atteste la rédaction d'une histoire des origines.

Tout s'accorde donc. Vraisemblable *a priori*, puisque l'écriture existait, la narration écrite contemporaine des faits est nécessaire pour expliquer le fait unique d'un peuple qui croit connaître clairement et avec certitude son passé. Enfin le texte du Pentateuque ne présente aucun signe indiquant qu'il soit la transformation d'une épopée nationale. Ainsi, jusqu'ici, aucune raison

sérieuse n'a été donnée pour attaquer la véracité du récit biblique. La première hypothèse, celle des documents, douteuse en elle-même, serait, même si elle était certaine, sans conséquences graves et n'affaiblirait que très peu l'autorité des annales d'Israël. La seconde, celle de la barbarie primitive d'Israël et de la transformation des légendes en histoire, est gratuite et sans fondement. Elle est en outre inconciliable avec des faits postérieurs certains.

Il nous reste à examiner la troisième hypothèse, qui, s'ajoutant aux deux premières, doit anéantir toute l'Histoire sainte telle qu'elle est enseignée aux chrétiens.

IV

La troisième hypothèse se rattache à la seconde et en est une conséquence. Si les Israélites étaient barbares au temps de l'exode, si Moïse ne conduisait dans le désert qu'une horde de bédouins, l'existence de la législation compliquée du Pentateuque et de la brillante liturgie décrite dans le Lévitique est difficile à expliquer. On est alors porté à admettre que Moïse n'a pas donné de lois aux Israélites, ou ne leur a donné que des lois très élémentaires. On est ainsi conduit à supposer que la législation du Pentateuque est de beaucoup postérieure à Moïse. Cela est conforme, du reste, au système de l'évolution. La législation comme la littérature doivent, selon ce système, suivre une marche progressive. Seulement il faut observer que les lois attribuées à Moïse sont étroitement liées au récit de la migration d'Israël; la promulgation de ces lois est rattachée à diverses circonstances du voyage des Israélites à travers le désert. L'ancienne exégèse s'appuyait sur ce fait pour prouver que ces lois sont vraiment l'œuvre de Moïse. La nouvelle y voit au contraire une preuve que les récits qui enveloppent les dispositions législatives sont mensongers et ont été destinés précisément à placer sous le patronage du nom de Moïse des lois promulguées à des époques postérieures, et comme il se trouve que la législation mosaïque se divise naturellement en trois parties principales, on a rattaché ces trois codes aux trois documents dont il a été parlé plus haut.

Le livre de l'Alliance, code assez court qui suit le Décalogue, a été joint au jéhoviste. Le code du Deutéronome a naturellement trouvé sa place dans le document qui porte son nom, et le code rituel, comprenant la fin de l'Exode, tout le Lévitique et les premiers chapitres des Nombres, a été considéré comme un appendice du document élohiste. Cette dernière partie du système n'est cependant pas adoptée par M. Renan. M. Renan croit devoir séparer

l'élohiste en deux parties, l'une contenant le récit de la création, l'autre le code rituel avec le récit élohiste qui l'encadre. L'hypothèse a été complétée par une date donnée aux différents codes et par suite aux documents qui leur sont unis. Le jéhoviste, avec son code très simple, est considéré comme le plus ancien et placé au huitième siècle. Le Deutéronome aurait paru à l'époque de la réforme de Josias, et le code Lévitique serait l'œuvre d'Esdras et aurait été promulgué au retour de la captivité. Plus tard les trois documents et les trois codes auraient été réunis en un seul livre qui serait devenu la Thorah mosaïque.

Avant d'apprécier le fondement de cette hypothèse, il importe d'en examiner les conséquences. Il ne s'agit plus ici de légendes transformées en histoire, il s'agit d'une véritable falsification, d'une immense fraude destinée à transporter au temps de l'exode, avec la législation, tout un ensemble de circonstances qui n'ont existé que dans les temps postérieurs. C'est ainsi que, selon Wellhausen, le tabernacle décrit dans l'exode n'aurait jamais existé; la description qui en est donnée serait celle d'un objet chimérique, auquel on aurait attribué une ressemblance étroite avec le temple de Salomon. A l'inverse de ce que dit la Bible, qui donne comme modèle aux constructeurs du temple un tabernacle réel préexistant, ce serait un tabernacle purement idéal que les historiens auraient créé à l'image du temple. C'est ainsi encore que, selon la plupart des critiques modernes, le privilège du sacerdoce appartenant aux descendants d'Aaron, à l'exclusion des autres lévites, ne daterait que d'une époque récente. Or il est facile de comprendre qu'une immense fraude de ce genre, si elle était réelle, n'introduirait pas l'erreur seulement dans le récit du Pentateuque, mais la répandrait dans la Bible tout entière.

Comme nous l'avons remarqué plus haut, il y a un lien étroit entre le Pentateuque et les livres historiques postérieurs. Ces livres supposent comme réels et connus la plupart des faits racontés dans le Pentateuque; ils y font de constantes allusions. Cette étroite union de la Thorah avec les autres livres est, aux yeux des exégètes de l'ancienne école, une preuve de l'authenticité et de la véracité de la partie la plus ancienne des annales d'Israël.

Les exégètes de l'école moderne tirent du même fait une conclusion directement contraire. Puisque très certainement, selon eux, le récit du Pentateuque contient des faits controvérsés, tous les livres qui font allusion à ces faits doivent être apocryphes ou mensongers. Partout où ils rencontrent la mention de lois promulguées par Moïse, partout où il est question du tabernacle du désert, de l'idée d'un sanctuaire unique, des rites lévitiques, du sacerdoce

rattaché à Aaron, il doit y avoir erreur. Il faut alors de deux choses l'une, ou que l'historien qui relate ces faits ait transporté dans le passé les idées de son temps, ou que le texte en question soit une interpolation postérieure due aux auteurs de la fraude. En d'autres termes, la fraude supposée est si vaste que, si elle était démontrée, tous les livres de la Bible devraient être considérés comme plus ou moins complices de la falsification de l'ancienne histoire.

De là résulte une conséquence importante. C'est que, d'un bout à l'autre de la Bible, on peut et on doit supposer soit des assertions inexactes de l'historien, soit des altérations du texte primitif. C'est que la liberté de découper les textes, de partager les documents en un grand nombre de fragments, de rejeter les passages contraires à la théorie régnante, liberté dont jouissaient déjà les critiques en ce qui concerne le Pentateuque, s'étend maintenant à l'histoire ancienne d'Israël tout entière. C'est encore que cette liberté est illimitée, car si l'hypothèse de la fraude sacerdotale donne aux critiques le droit de rectifier les livres historiques partout où ceux-ci la contredisent, d'autres hypothèses peuvent jouer le même rôle et servir comme de scalpel pour découper les textes, pour en rejeter certaines parties et conserver les autres. Les documents n'ont plus d'autre valeur que celle que leur laissent bénévolement les inventeurs de ces diverses hypothèses. Tous les livres historiques sont suspects : tous sont accusés, d'une part, de contenir des légendes transformées en faits réels, d'autre part, d'être émaillés d'additions et d'altérations systématiques destinées à les faire entrer dans le cadre de la grande fraude sacerdotale. Ainsi s'écroule l'autorité du texte entier ; ainsi, comme nous l'avons annoncé, la troisième hypothèse achève ce que les autres ont commencé, et l'histoire traditionnelle se trouve détruite de fond en comble.

Que faut-il penser maintenant de cette troisième hypothèse et des arguments sur lesquels elle est appuyée ? Une partie de ces arguments repose sur l'hypothèse précédente dont nous venons de démontrer la fausseté. Si les Israélites, au temps de Moïse, n'étaient qu'une horde de nomades barbares, l'organisation savante et compliquée de la législation mosaïque peut paraître étrange. Si, au contraire, ils sont sortis de l'Égypte guidés par des chefs instruits à l'école de l'administration d'un peuple policé, et s'ils étaient habitués eux-mêmes à voir de près et à admirer certains usages de l'Égypte, une législation complexe, une liturgie brillante et même un ritualisme minutieux, pouvaient très bien être nécessaires pour relever à leurs propres yeux leur culte national, et les empêcher de céder à la tentation d'adopter les mœurs et la religion de l'Égypte.

Une autre partie de ces nombreux arguments en faveur de l'hypothèse d'une grande fraude est tirée d'un caractère spécial de l'histoire religieuse d'Israël, telle que la Bible la raconte.

Le peuple d'Israël, selon le récit biblique, est monothéiste, mais il l'est malgré lui, par l'effet d'un enseignement donné au Sinaï et renouvelé par les prophètes. Son histoire est celle d'une série de prévarications suivies de réformes, suivies elle-mêmes de nouvelles chutes. Dans les temps qui précèdent immédiatement la captivité de Babylone, il y a des réformes plus complètes et plus énergiques, et enfin, au retour de la captivité, l'alliance est renouvelée et la Torah de Moïse, désormais exécutée avec une parfaite rigueur et même quelquefois avec une minutie superstitieuse, que Jésus-Christ a reprochée aux Juifs de son temps, devient comme le principe créateur de la nouvelle nation.

Rien de plus vraisemblable qu'une telle histoire, pourvu qu'on admette comme vraie la révélation divine faite à Moïse et aux prophètes. Il est naturel qu'une règle religieuse austère et spiritualiste, imposée à un peuple grossier ayant les instincts païens des peuples voisins, soit mal observée; il est naturel qu'il faille des efforts continus pour la remettre en vigueur. Ces alternatives se retrouvent dans l'histoire de l'Église chrétienne.

Aux yeux des critiques rationalistes qui n'admettent pas la révélation d'une doctrine divine, et qui cherchent à faire rentrer la religion juive dans un système général de formation des religions par l'évolution de la pensée, ces alternatives sont inexplicables. Ils les écartent comme impossibles et écartent en même temps le témoignage des historiens, imbus, disent-ils, d'une pensée dogmatique.

Selon eux, les lois non exécutées ne pouvaient pas exister. Le silence des écrivains sur ces lois est une preuve suffisante qu'elles n'étaient point connues de leur temps. Les réformes dont parlent les historiens bibliques ne sont autre chose que la promulgation de lois nouvelles, qui ont été attribuées à Moïse par une fraude.

On comprendra aisément qu'il nous est impossible, dans la limite d'un article, de discuter tous ces arguments. Il faudrait pour cela suivre d'époque en époque toute l'histoire d'Israël. Nous nous contenterons d'une observation. Quelque invraisemblable que puisse paraître à certains esprits (à notre avis, l'invraisemblance disparaît quand on admet le surnaturel) l'histoire d'Israël telle que la tradition l'enseigne, l'existence et le succès d'une aussi vaste fraude, faite avec la complicité nécessaire de beaucoup de saints personnages, accomplie sans protestation de ceux dont les nouvelles lois blessaient les intérêts, est bien plus invraisemblable encore. En

d'autres termes, il est impossible de concevoir comment la Torah, formée de la manière supposée par les nouveaux critiques, d'une combinaison artificielle de documents apocryphes superposés, aurait pu devenir si vite l'objet d'un respect aussi religieux de la part des Israélites et être considérée par tous comme l'œuvre authentique de Moïse. La traduction de la Bible, faite en Égypte par les Septante, en 280 avant Jésus-Christ, contient la Torah telle qu'elle est dans les Bibles hébraïques. A cette époque, l'attribution de la Torah à Moïse était certaine, et tout souvenir d'une fraude, si elle avait existé, s'était effacé. D'un autre côté, l'école moderne place la principale fraude, celle commise par Esdras, au retour de la captivité, en l'an 445 avant Jésus-Christ. C'est donc pendant cette période de cent cinquante ans, que des docteurs anonymes de la Judée auraient composé notre Pentateuque actuel. Il a fallu que pendant ce temps tout souvenir de la fraude d'Esdras ait disparu ; sans cela les compilateurs qui, selon l'école moderne, remaniaient à leur gré toute l'histoire, en auraient fait plus habilement disparaître les traces. Il a fallu, en outre, que la communauté juive qui était restée à Babylone fût complice de celle de Jérusalem, et que les Juifs qui ont commencé à se disperser dans le monde hellénique, à partir de la conquête d'Alexandre, aient pu emporter avec eux, sans en soupçonner l'origine, une loi si récemment rédigée. Il y a dans ce système un tel amas d'in vraisemblances, que l'on ne peut expliquer que par la passion contre la tradition la popularité d'une si singulière théorie. Wellhausen, il est vrai, admet que la Torah actuelle a été composée au temps même d'Esdras. Mais il ne diminue une difficulté que pour en créer une autre plus grande, puisqu'il lui faut supposer que les auteurs mêmes de la fraude en ont laissé subsister des traces aussi frappantes. N'est-il pas plus simple de penser qu'une loi ancienne, souvent violée, quelquefois tombée en désuétude, ou même oubliée, a été remise en vigueur à la suite des malheurs de la nation ?

La critique moderne a donc beau pousser des cris de triomphe : elle n'a pas détruit l'autorité du texte biblique. Elle ne peut convaincre que ceux qui sont disposés à l'écouter, soit par timidité d'esprit, en présence d'opinions bruyantes et audacieuses, soit par passion contre la tradition. Les esprits indépendants ne croiront pas qu'il soit si facile de bouleverser une histoire écrite, appuyée par une tradition orale qui lui est conforme. Ils préféreront accepter les difficultés qui résultent des documents tels qu'ils existent que de les échanger contre de plus grandes difficultés résultant d'une hypothèse peu vraisemblable. Comme M. Jourdain, dans le *Bourgeois gentilhomme*, découvrant que de toutes les manières de dire : « Belle

marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour », la meilleure est de laisser les mots à leur place, ils penseront que de toutes les manières d'interpréter l'histoire biblique, même quand elle est obscure, la meilleure est de faire dire aux textes ce qu'ils disent naturellement.

V

Nous n'avons pas terminé l'exposé de la méthode qui sert à créer la nouvelle histoire d'Israël. Nous avons vu comment l'exégèse moderne détruit le récit traditionnel. Nous allons voir comment elle reconstruit sa propre œuvre.

D'après ce que nous venons d'exposer, l'édifice de l'ancienne histoire serait, si ces théories étaient vraies, entièrement ruiné. Ses murailles seraient renversées, sa charpente descellée des murs, les divers fragments seraient détachés les uns des autres; il serait même loisible au critique de les scier en autant de parties qu'il le voudrait. Le terrain serait libre et dégagé. Il ne resterait comme point d'attache que certains écrits des prophètes des septième et huitième siècles que la critique est obligée de respecter, parce que leur date résulte de l'état politique qu'ils supposent, et que l'histoire politique de ces siècles, contrôlée par les documents assyriens, ne peut pas être contestée.

Voici comment s'accomplit l'œuvre, désormais facile, de la reconstruction de la nouvelle histoire. L'architecte trace d'abord son plan, c'est-à-dire choisit une hypothèse relative à la manière dont les événements ont dû se succéder et dont les idées et les institutions ont dû se développer dans le peuple d'Israël. L'hypothèse est facile à choisir; elle est toujours une application de la grande théorie de l'évolution combinée avec l'idée que les Israélites étaient barbares au temps de l'exode. Il s'agit toujours de montrer comment les idées religieuses, les institutions, la législation, se sont développées à partir de l'état rudimentaire qui convient à un peuple qui sort de la barbarie, jusqu'à la pleine formation de la civilisation hébraïque. L'hypothèse une fois choisie, rien de plus aisé que de trouver des faits qui la confirment. Il suffit de chercher dans les documents bibliques tous les faits et tous les passages qui viennent à l'appui de l'hypothèse et de les rassembler en un récit continu. Quant aux faits dont la signification serait contraire, on les écarte comme légendaires ou comme inventés par les historiens dans un but dogmatique pour légitimer la grande fraude sacerdotale. Dans d'autres cas, on admet un fait, mais en le dénaturant, sous prétexte de rectifier une altération systématiquement faite jadis par les prê-

tres ou les prophètes. On procède, en un mot, exactement comme l'architecte qui reconstruit. Celui-ci choisit les pierres qui conviennent, les pièces de charpente qui peuvent servir : il les coupe, il en modifie la forme, s'il le faut, et il renvoie au chantier de démolition les matériaux inutiles.

Nous n'exagérons nullement. Il suffit de lire l'une des histoires nouvelles, celle de Renan, celle de Stade, et de les comparer ensuite au texte biblique pour voir paraître avec évidence ce procédé de composition.

M. Renan, dans chacun de ses chapitres, a soin de rappeler que les documents sont légendaires ; après quoi, il s'appuie sur ces documents. Cela est nécessaire, puisqu'il n'y en a pas d'autres ; la Bible est la seule source d'information. Je cite au hasard des exemples. Le livre de Samuël parle de femmes qui s'assemblent auprès du tabernacle de témoignage. Selon Wellhausen, ce tabernacle n'existe pas : donc ce passage est une interpolation. Salomon fait une magnifique prière monothéiste en dédiant le temple. Comme la théorie ne permet pas de croire que les Israélites fussent monothéistes à cette époque, le document est apocryphe. Le prophète Ahijah, en annonçant à Jéroboam que Dieu lui donne dix tribus à gouverner, ajoute qu'il réserve une tribu au fils de David, qui doit régner à Jérusalem, la ville que Jéhovah a choisi, pour y mettre son nom. Il plaît à Kuenen de supposer que les prophètes de ce temps blâmaient la construction du temple de Jérusalem, et que c'est pour cela qu'ils approuvaient la révolte de Jéroboam. Dès lors il admet comme vrai le fait qu'Ahijah a encouragé Jéroboam à la révolte, mais il déclare son discours apocryphe et en donne la raison suivante : « Le principal motif pour lequel nous devons considérer ce document comme apocryphe, c'est que ce prophète parle favorablement de Jérusalem comme centre religieux¹. » Il est difficile d'avouer plus naïvement une pétition de principe. Le texte est apocryphe parce qu'il est gênant.

Un procédé analogue s'applique, non plus seulement aux faits de détail, mais aux longs récits. Les documents qui composent la Bible ayant été découpés à volonté, on place chaque fragment, d'après l'hypothèse fondamentale, à l'époque où ce fragment s'accorde le mieux avec cette hypothèse ; après quoi, on le considère comme une vérification de l'hypothèse et une source historique certaine.

C'est principalement le grand amas des fragments du Pentateuque, restés sans emploi depuis qu'on les a retirés à Moïse qui trouve

¹ Kuenen, *The religion of Israël*, t. I^{er}, p. 347.

sa place dans la nouvelle construction. Le jéhoviste est du huitième siècle, parce qu'il prêche le monothéisme des prophètes. L'élohiste est plus tardif, parce qu'il est sacerdotal. C'est uniquement, il importe de le remarquer, d'après une hypothèse de ce genre que l'on a donné des dates aux trois grands documents. Néanmoins on s'appuie sur ces dates pour déclarer que les documents, étant écrits plusieurs siècles après les faits qu'ils racontent, ne sont pas dignes de foi ! Citons à ce sujet un résumé de la théorie de Wellhausen.

« J appartient à la période d'or de la littérature hébraïque, au temps des rois et des prophètes : E² laisse reconnaître un esprit de religion mieux fondé ; il traite aussi de la conquête de Chanaan. Ces deux sources ont subi plusieurs revisions et augmentations et ne sont plus réunies comme J et E², mais comme J³ et E³. D, composé avant la dix-huitième année de Josias et ne contenant alors que les chapitres XII-XVI, a eu aussi deux éditions augmentées et indépendantes l'une de l'autre peu avant la captivité. La réunion des deux éditions et la formation de l'ouvrage qui en est résulté eurent lieu en même temps que le travail par lequel J et E² se trouvent fondus en JE² D ¹. »

En lisant ces déductions téméraires, où des rédacteurs et réviseurs hypothétiques se succèdent les uns aux autres, et en se rappelant que c'est aussi uniquement sur l'accord ou le désaccord de ces documents ou fragments avec une grande hypothèse historique qu'on leur a donné des dates, on est tenté de comparer ce travail, où l'imagination joue un si grand rôle, à la fable de Perrette et de son pot au lait. Cette assertion : « E² laisse reconnaître un esprit de religion mieux fondé que J », rappelle ce vers :

Il était quand je l'eus de grosseur raisonnable.

Comment des savants sérieux, dont la vie se passe dans des études abstraites, comment des hommes érudits, intelligents, ayant souvent une grande puissance logique, peuvent-ils se laisser égarer au point de suivre une méthode historique aussi évidemment défectueuse et de construire un édifice aussi ruineux !

On s'expliquera ce fait, si l'on se rappelle l'histoire de cette jeune science si fougueuse. La critique contraire à la tradition a trouvé dès sa naissance une très forte résistance dans les croyances séculaires des peuples imbus de l'ancienne histoire. Il lui a fallu conquérir à la pointe de l'épée sa place au soleil. Pour y arriver, elle a

¹ Extrait de l'article *Pentateuch* de la *Real-Encyclopædie* de Herzog.

dû se fabriquer des armes. Elle a inventé les théories historiques nouvelles dans un but agressif contre les doctrines régnantes. Or, quand il s'agit d'armes de guerre, on se préoccupe plutôt de leur efficacité que de leur origine et de la matière dont elles sont faites.

L'accord s'est fait pendant la lutte sur les théories destructives les plus efficaces. Après la lutte est venu le triomphe. L'orthodoxie protestante a été vaincue, ses écoles ont, sur le terrain biblique, capitulé l'une après l'autre. Ceux qui ont tenu à conserver la foi au surnaturel ont cru devoir faire sur certains points des concessions exagérées aux théories nouvelles. Ils ont laissé s'accréditer l'opinion inexacte que ces théories ont une valeur scientifique. L'exégèse catholique est restée dans ses murailles, sans descendre effectivement sur le champ de bataille. La critique s'est crue définitivement victorieuse. Dans l'ivresse de leur triomphe, les docteurs de la nouvelle école se sont mépris sur la valeur des armes auxquelles ils devaient la victoire. Ils ont cru avoir fait de la science, tandis qu'ils n'avaient fait que de la controverse. Les principes outrés de critique historique dont ils se sont servi, principes qui naturellement auraient conduit au scepticisme absolu, les hypothèses arbitraires et les pétitions de principe qu'ils ont employées de bonne ou de mauvaise foi dans l'ardeur de la lutte étaient comme de puissants ressorts bandés contre la tradition. L'obstacle étant enlevé, ils se sont détendus en lançant leurs auteurs dans la région des chimères et de la fantaisie.

La nouvelle exégèse biblique n'a pas encore subi l'épreuve définitive d'une discussion scientifique sérieuse et impartiale. Dans la première période, celle de la lutte, elle avait l'avantage que donne la nouveauté d'une doctrine; elle trouvait des adversaires mal préparés à la combattre. Dans la période du triomphe, les défauts de la méthode commencent à se montrer par des excès étranges et des exagérations frappantes, et la division se met dans le camp des combattants unis jusque-là. Néanmoins les principes posés pendant la lutte sont maintenus sans être sérieusement contestés. La période de la critique commence; les excès de la théorie dominante provoquent parmi les protestants eux-mêmes une réaction en faveur des idées anciennes, et plusieurs bons travaux de ce genre ont paru¹. L'exégèse catholique, à son tour, commence à s'occuper de questions qu'elle avait un peu négligées pendant le milieu de notre siècle². Ce ne sera qu'après

¹ Vos, cité plus haut. Curtiss, *the Levitical priest*. Une nouvelle traduction de la Bible, annotée par MM. Godet et Félix Bonnet, est en publication à Neuchâtel.

² *Les Livres saints et la critique*, par M. Vigouroux; contenant des arguments

cette épreuve que l'on pourra apprécier la part restreinte de vérité qui se trouve peut-être engagée dans les conclusions hasardées de la nouvelle critique. Dès à présent, cependant, il est permis de juger la méthode qui a servi à créer la nouvelle histoire.

N'est-il pas inouï de prétendre tirer autre chose que le scepticisme absolu et l'ignorance complète de documents que l'on déclare falsifiés dans une si grande mesure? Comment peut-on supposer que les érudits de notre siècle connaîtront mieux le temps des rois d'Israël que les scribes du temps d'Esdras? Si réellement il y a eu une immense falsification faite dans un but dogmatique, il y a plus de vingt siècles, peut-on espérer retrouver la vérité par un procédé exactement semblable, par un nouveau remaniement des documents que nous possédons, fait également dans un but dogmatique, puisqu'il est destiné à faire cadrer les textes avec une hypothèse évolutionniste? La logique dit bien que deux négations valent une affirmation, et l'algèbre que moins par moins vaut plus. Mais jusqu'à présent on n'avait pas admis en critique historique que deux falsifications en sens contraire produisent une histoire digne de foi.

VI

Il semble que M. Renan ait eu, plus que les critiques allemands, le sentiment des difficultés de son propre système et qu'il ait voulu répondre d'avance à l'objection que nous venons de formuler. C'est pour cela qu'il a eu soin de se défendre d'avance contre le reproche de poser des affirmations sans preuves. Nous croyons devoir citer à ce sujet de singuliers passages de sa préface :

« Cette histoire, nous dit-il, mécontentera les esprits étroits, à la française, qui n'admettent pas qu'on fasse l'histoire des temps sur lesquels on n'a pas à raconter une série de faits matériels certains. De faits de ce genre, il n'y en a pas dans l'histoire d'Israël avant David. Pour contenter les historiens de cette école, le présent volume devrait être une page blanche.

« Comme je l'ai dit ailleurs, il ne s'agit pas, en de pareilles histoires, de savoir comment les choses se sont passées, il s'agit de se figurer les diverses manières dont elles ont pu se passer. Ce qui n'a pas été vrai dans un cas l'a été dans un autre.

nouveaux en faveur du Pentateuque et la réfutation de Wellhausen; *Cursus scripturæ sacræ*, par Cornély, contenant l'exposé des objections modernes et leur réfutation; *l'Introduction à la critique générale de l'Ancien Testament*, par l'abbé Martin, contient la critique de la version et des commentaires de Reuss.

« En pareil cas, toute phrase doit être accompagnée d'un peut-être. Je crois faire un usage suffisant de cette particule. Si on n'en trouve pas assez, que l'on en suppose les marges semées à profusion ; on aura alors la mesure exacte de ma pensée. »

Il ajoute en note la phrase suivante :

« La perfection en pareille matière serait l'impression polychrome, où chaque région d'une page ou même d'une phrase serait imprimée avec des encres diversement teintées, depuis l'encre la plus noire, marquant la certitude, jusqu'aux teintes les plus *évanides*, marquant les divers degrés de probabilité, de plausibilité, de possibilité. »

Après de telles déclarations, on serait mal venu à discuter la vérité historique d'aucune des assertions de M. Renan. Comme il n'a pas jugé à propos de mettre en pratique son ingénieuse invention de l'impression polychrome, il est impossible de savoir quelle valeur il attache lui-même à chacune de ses assertions. De son propre aveu, son histoire est un roman taillé dans les origines. Il se croit permis d'agir ainsi, de même que, dans un autre passage de sa préface, il octroie bénévolement, du haut du trône de la critique, aux âmes crédules qui sentent le besoin d'une religion, le droit de se tailler un roman dans l'infini¹.

Il n'est pas difficile de deviner le but de ces déclarations. Elles permettent à l'auteur de se dispenser de prouver ce qu'il énonce. Le *peut-être* est une habile parade contre l'adversaire qui viendrait lui demander compte de ses assertions. L'auteur de l'*Histoire d'Israël* est un adroit jouteur, sachant comment on esquive un coup d'épée en rompant au moment favorable, pour revenir plus tard à la charge. Avec cette manière de faire bon marché de ses propres assertions, non seulement on se dispense de prouver ses idées, mais on rejette sur l'adversaire la charge de prouver que ce qui a été ainsi avancé est insoutenable.

Mais, comme nous le verrons, M. Renan a beau faire, il n'a pas pu rester fidèle à son propre système, et nous le prendrons souvent en flagrant délit d'affirmation dépourvue de tout *peut-être*. Nous sommes d'ailleurs sûrs d'avance qu'il sortira de cette réserve dans les volumes suivants, quand il arrivera aux temps postérieurs à David. Là, on ne peut plus parler de légendes, et il faut prendre son parti entre admettre un récit ou le déclarer chimérique, entre reconnaître un document comme véridique ou l'accuser de mensonge.

En outre, nous pouvons remarquer que lorsqu'une opinion n'est

¹ Renan, *Histoire d'Israël*, préface, page xxv.

que probable, l'opinion opposée est probable aussi, et que plus la teinte qu'il faut donner à une assertion est pâle, plus l'assertion contraire a droit de se produire avec une teinte qui indique une grande probabilité ou même la certitude.

Dès lors, en face de l'histoire hypothétique de M. Renan se dresse l'histoire traditionnelle que ses *peut-être* ne peuvent détruire, qui, de son propre aveu, n'a contre elle que des théories douteuses et qui, en revanche, a pour elle, l'antiquité de la possession, l'universalité de la tradition, la concordance de tous les livres qui composent la Bible. Elle conserve donc tous ses droits à être crue, et le conflit est impossible entre la foi et la science, puisque, de l'aveu même de M. Renan, la science, en ce qui concerne l'*Histoire d'Israël*, n'est qu'un fantôme et que ses assertions ont une couleur que nous pouvons, en nous servant de sa langue, appeler plus ou moins *évanide*.

Nous terminons ici l'étude de la méthode des nouveaux historiens d'Israël. Il nous reste à apprécier les résultats de cette méthode. Il nous reste à comparer la nouvelle histoire avec l'ancienne à un second point de vue, celui de la vraisemblance. L'une et l'autre sont forcées de donner la solution d'un grave problème historique, le problème juif et chrétien dont M. Renan a le mérite d'avoir compris l'importance, puisqu'il a fait vœu de consacrer sa vie à le résoudre.

En plaçant l'un à côté de l'autre ces deux récits, celui de la Bible et celui de la nouvelle école, nous verrons lequel des deux résout le mieux le problème et rend le mieux compte de l'existence étrange de ce peuple unique auquel l'univers doit la grande notion du Dieu créateur.

Abbé DE BROGLIE.

La suite prochainement.

LA BRÈCHE AUX BUFFLES

UN RANCH FRANÇAIS DANS LE DAKOTA

Les Américains, ont assez mal pris les quelques plaisanteries — bien anodines cependant — que je m'étais permis de faire sur eux, tout en racontant aux lecteurs du *Correspondant* mes pérégrinations dans leur pays. Il n'y a qu'à lire leurs livres et leurs journaux pour voir ce qu'ils pensent et ce qu'ils disent des étrangers en général et de nous en particulier; mais ils ont l'épiderme particulièrement sensible et se fâchent volontiers quand ils soupçonnent qu'on a envie de leur rendre la pareille.

Telle n'a jamais du reste été ma pensée. J'ai toujours soutenu et je soutiendrai toujours que, touriste austère et consciencieux, je me borne à raconter ce que je vois, à répéter ce que j'entends, ou à décrire mes impressions, laissant à ceux qui me font l'honneur de lire mes récits le soin de tirer les conclusions que ces récits leur paraissent comporter. Si je puis prouver que ces conclusions sont éminemment favorables à l'Amérique et aux Américains, j'aurai donc prouvé que ces narrations, bien loin de cacher, sous les modestes fleurs littéraires dont je me suis efforcé de les orner, le crotale de la calomnie ou la vipère de la médisance, — *anguis in herba*, — que mes narrations, dis-je, sont en réalité empreintes d'un amour profond pour les États-Unis et d'une admiration sincère pour leurs habitants; amour et admiration à peine tempérées par quelques restrictions. Ouf! voilà une phrase dont j'ai eu de la peine à sortir; mais voilà ce que l'on peut appeler un syllogisme élégamment troussé!

Que les conclusions inspirées par lesdits récits à la masse de mes lecteurs aient été entièrement favorables à l'Amérique; qu'elles lui aient même été infiniment plus favorables que je ne l'eusse cru, voilà ce dont je ne saurais douter, ayant reçu environ neuf cents (je dis 900) lettres de personnes qui me déclaraient que les États-Unis en général et le Dakota en particulier, tel que je le leur décrivais, étaient bien décidément les pays de leurs rêves; que c'était à moi qu'elles devaient cette révélation et qu'elles m'en auraient une reconnaissance éternelle. A ces paroles flatteuses elles ajoutaient

que, en vertu du grand principe que « bienfait oblige », il était de mon devoir strict de leur découvrir dans le susdit pays une situation lucrative et agréable convenant aux aptitudes spéciales qu'elles se connaissaient et dont elles m'envoyaient l'énumération. Elles ajoutaient parfois des recommandations particulières. Un monsieur belge me confiait notamment qu'il était père de quatre jeunes filles, la première de dix-sept, la dernière de quatre ans. Il me demandait de lui trouver un emploi quelconque dans les Montagnes Rocheuses. Mais, n'ayant confiance, pour l'éducation de ces jeunes personnes, que dans un ordre de religieuses dont il me donnait le nom, il me recommandait de lui trouver cet emploi dans une ville possédant un couvent de cet ordre où il put les envoyer tous les matins, ce qui, est-il besoin de le dire, compliquait singulièrement la mission qu'il me faisait l'honneur de me confier.

Ces lettres-là donnent la note gaie : elles sont l'exception. Les sept ou huit cents autres constituent un dossier qui serait bien précieux pour qui voudrait faire l'histoire économique de la France *Grévy regnante*. Il est instructif. Ce sont des hommes déjà âgés qui me parlent des angoisses que leur cause l'avenir. On vivait, de père en fils, petitement, mais honorablement, en province; les garçons entraient dans la magistrature, l'administration ou l'armée. Ils donnaient à l'État toute leur vie en échange d'un salaire dérisoire que leurs petits revenus héréditaires rendaient suffisant. Maintenant, la plupart de ces carrières leur sont fermées; on ne veut plus d'eux nulle part, car ils n'ont pas les idées qui plaisent aux puissants du jour : d'ailleurs les ressources disparaissent; on a déjà diminué les fermages; malgré cela, les fermiers ne payent plus et parlent d'abandonner la ferme; les vignes sont dévastées : il faut donc avoir recours au vrai travail, à celui qui donne un salaire dont on vit. A tort ou à raison, — à tort selon moi, — ils trouvent qu'il y a là comme une dérogation. Puisqu'il faut que les fils travaillent de leurs mains, que ce soit au loin, là où ils ne sont pas connus, et aussi où ils ne seront pas persécutés par la haine basse du fonctionnaire hostile et tout-puissant. On a causé bien souvent de toutes ces choses le soir, en famille; et puis, un jour, je leur ai parlé des Montagnes Rocheuses, et alors on m'a écrit pour me demander conseil!

Dans ma collection, il y a aussi beaucoup de lettres de jeunes gens : ce sont celles qui m'intéressent le plus. A mesure que je m'éloigne de ma jeunesse, je sens mieux quelle vilaine chose est la vieillesse, et j'aime de plus en plus les jeunes gens. Il y en a de charmantes, de ces lettres. Elles me font penser, quand je les relis, à ces cadets de famille de l'ancienne monarchie qui s'en allaient

gaiement guerroyer et coloniser partout où le hasard les conduisait : prenant le temps comme il venait et puis, vers quarante ans, se retiraient dans une petite gentilhommière avec la croix de Saint-Louis et une maigre pension, s'y mariaient et faisaient souche d'enfants qui leur ressemblaient. Ce sont eux qui ont fait l'ancienne France, à force de bravoure, d'abnégation et d'esprit aventureux. Plus tard on les a retrouvés faisant le coup de feu derrière les haies de la Bretagne et de la Vendée contre les bandits de la Convention. Ensuite on les a vus reparaitre à Castelfidardo et à Mentana : ils se préparaient à la journée de Patay. La race n'en est pas éteinte, grâce à Dieu. Seulement ils ne savent plus que faire, dans un temps où l'on compte sur des groupes parlementaires pour nous tirer du gâchis où nous nous enlisons.

D'ordinaire, je n'encourageais guère mes correspondants. Je n'aime pas à donner des conseils, surtout quand, d'un conseil, peut dépendre toute l'orientation d'une vie. On sait ce que je pense de l'émigration. C'est le pain des forts, mais c'est aussi le poison des faibles, et, pour nous autres Français, habitués à vivre dans l'encadrement des traditions et de la famille, le danger est particulièrement grand. Aussi, pour un qui réussit, dix qui s'enfoncent, et qui s'enfoncent d'une manière irrémédiable. Cependant, deux ou trois de ces jeunes gens me semblaient être dans des conditions très favorables, matériellement et moralement. Ils disposaient d'un petit capital, chose indispensable, ne fût-ce que pour compenser l'infériorité où se trouve un étranger vis-à-vis des gens du pays; ils avaient reçu une excellente éducation. N'ayant jamais vécu à Paris, ils avaient conservé très vif le goût des choses de la campagne. Frappés par ce que je disais de l'élevage des chevaux français en Amérique, ils avaient envie de tenter une opération de ce genre.

Le moment me semblait d'ailleurs bien choisi. J'ai eu un instant l'idée d'intituler ces récits : *Histoire de l'invasion normande en Amérique*. Si je ne l'ai pas fait, c'est que j'ai découvert qu'il existait déjà un livre, malheureusement peu connu, je dis malheureusement parce qu'il est des plus intéressants, qui a un titre presque identique. L'auteur, un savant archéologue normand, y revendique, pour ses compatriotes, toute la gloire de la découverte de l'Amérique. On savait déjà que Pinçon, le pilote de Christophe Colomb, était natif de Dieppe; mais il paraît que, plusieurs siècles auparavant, les anciens Normands avaient non seulement découvert la côte actuelle des États-Unis, à laquelle ils donnaient le nom de Vinland, à cause des vignes sauvages qui y sont très communes, mais que même ils y avaient établi des colonies florissantes à ce point que le clergé et les fidèles auraient contribué au denier de Saint-

Pierre levé pour subvenir aux frais de la première croisade. C'est, paraît-il, l'étude des Segas irlandaises qui a mis sur la trace de ces histoires extraordinaires, et elles auraient été, plus tard, pleinement confirmées par des documents retrouvés dans les archives du Vatican.

L'auteur estime que ces établissements ont dû être détruits vers le douzième ou treizième siècle, probablement par les Indiens : ont-ils jamais existé ailleurs que dans l'imagination des archéologues? Voilà ce que je laisse à décider à des gens plus savants que moi. L'invasion normande, dont je songeais à devenir l'Augustin Thierry, est l'invasion très moderne et toute pacifique des États-Unis par les chevaux percherons et normands.

L'engouement dont ils avaient été l'objet lorsque, il y a une vingtaine d'années, quelques importateurs songèrent à les amener pour faire concurrence aux chevaux du Clydesdale et du Shire, cet engouement, dis-je, bien loin de se calmer, n'a fait qu'augmenter à mesure qu'on les a connus davantage. Voilà encore ce qui distingue cette invasion-là des invasions ordinaires. Chaque année, au printemps, on voit les acheteurs de l'Illinois et de l'Iowa arriver plus nombreux dans les fermes du Perche, et cela, malgré la progression toujours croissante des prix, qui résulte d'ailleurs uniquement de la concurrence acharnée qu'ils se font entre eux. Un bel étalon percheron valait 1500 francs il y a vingt ans : on en a vendu un l'année dernière 17 000, à Nogent-le-Rotrou. C'était une exception, mais les prix de 10 000 francs sont assez ordinaires, et je crois que la moyenne ne doit pas être inférieure à 4000. Comme on a exporté, cette année, environ trois mille animaux, cela fait donc une rosée bienfaisante de 8 ou 9 millions* qui s'est répandue sur quatre ou cinq arrondissements, ce qui n'est pas à dédaigner par le temps de détresse agricole que nous traversons : deux associations étroitement unies favorisent d'ailleurs ce mouvement de la façon la plus intelligente. La première comprend tous les propriétaires, éleveurs et fermiers du Perche. C'est elle qui a créé le *Stud-book Percheron*. La seconde, *The American Percheron Association*, a son siège à Chicago et dépense chaque année des sommes très considérables pour favoriser l'importation française. Elle a organisé notamment des concours annuels uniquement réservés aux chevaux percherons importés ou nés dans le pays. Le premier a eu lieu l'année dernière. Pour donner plus d'autorité aux décisions du jury, le comité avait obtenu des gouvernements américain, français et anglais, que chacun d'eux désignât l'un des juges qui en ferait partie. Notre gouvernement s'empessa naturellement de déférer à cette demande qui lui avait été transmise par la voie diplomatique. Il désigna un inspecteur

général des haras, M. de la Motte-Rouge, auquel il adjoignit, pour le seconder et aussi à titre d'interprète, un autre officier supérieur de la même administration, M. Le Couteux de Caumont.

Autant je comprenais que nos amis d'Amérique se fussent adressés au gouvernement français en cette circonstance, autant, je l'avoue, il me semblait étrange de demander au gouvernement anglais ou canadien de se faire représenter dans un jury chargé, au fond, de donner une sorte de consécration officielle à la supériorité acquise par nos produits français sur ceux du Shire et du Clydesdale, dont ils ont pris la place. Le gouvernement canadien crut cependant devoir accepter l'invitation qui lui était adressée, et se fit représenter par M. A. Smith, directeur du collège royal des vétérinaires de Toronto; mais ce personnage sentit probablement bien vite combien le rôle qu'il était appelé à jouer était délicat, car il ne fit qu'apparaître et retourna au bout de vingt-quatre heures à Toronto.

Le juge américain était M. Loring, ancien secrétaire d'État de l'agriculture. J'étais moi-même convié comme représentant des éleveurs percherons, et j'arrivais muni d'une assez forte somme et de deux médailles d'or que la Société française faisait remettre au Comité pour être distribuées en prix.

Je pus constater, en arrivant, que tout était monté sur un pied véritablement grandiose. On s'attendait à avoir tant de monde, qu'on avait décidé de tenir le concours dans un grand parc situé à quelques kilomètres de la ville, qui est muni d'une très bonne piste servant d'ordinaire aux courses au trot qu'aiment tant les Américains. L'idée qui avait présidé aux aménagements intérieurs était assez originale. Les organisateurs s'étaient fait envoyer par l'architecte de l'Eure-et-Loir, le plan très exact de l'ancien château des sires de Nogent, et l'avaient reproduit de grandeur naturelle, et jusqu'aux moindres détails, en se servant comme matériaux de bottes de foin comprimé. Les grandes salles voûtées de l'intérieur avaient même été meublées dans le style du quatorzième siècle, et un restaurateur de Chicago nous y servait tous les matins un déjeuner qui, malheureusement, lui, était du style américain le plus pur.

Le château-de-foin, *Hay-Castle*, dont la description remplissait tous les journaux et le portrait couvrait tous les murs de la ville, n'était pas le seul américanisme de ce concours. Dès notre arrivée, on nous déclara, à M. de la Motte-Rouge et à moi, que le programme des divertissements, pour le lendemain, comportait une promenade dans les rues de Chicago, une *procession*, pour employer l'expression usitée. La composition du cortège était déjà fixée. A la tête devait marcher une troupe de cinquante musiciens

revêtus de *magnificent uniforms* et jouant toutes les marches triomphales de leur répertoire : puis viendraient les cinquante étalons primés l'année précédente et conduits par des hommes revêtus d'*uniforms* qui, sous le rapport de la magnificence, n'auraient rien à envier à ceux des musiciens. Derrière eux, une voiture à six chevaux devait contenir le sénateur président l'Association, M. de la Motte-Rouge et moi. Enfin l'arrière-garde du cortège devait être formée par quelques voitures-réclame pour l'établissement desquelles certains industriels de la localité n'avaient reculé devant aucun sacrifice. C'est du moins ce qu'annonçaient les milliers d'affiches flamboyantes qui couvraient déjà tous les murs et même tous les tramways.

En apprenant le rôle qui m'était réservé dans cette petite fête, les souvenirs de la marche triomphale du bœuf gras, ce vieil ami de mon enfance, se présentèrent immédiatement à ma mémoire. Je revis le beau cotentin aux cornes dorées, chancelant sur sa plateforme roulante entourée d'un rang de druides aux longues barbes d'étope : derrière, le char triomphal où s'épanouissaient, sous la brise âpre de février, les nudités grelottantes de tout l'olympes de la Courtille, et puis, bien en vue, dans ce cadre grandiose, la carriole du boucher et de l'éleveur ! Pourrais-je atteindre à la dignité fière et sereine avec laquelle ils saluaient la foule enthousiaste qui se pressait sur leur passage. Le Perche et le bas Maine avaient l'œil sur moi. Je craignis de ne pas être à la hauteur des circonstances. M. de la Motte-Rouge connut-il les mêmes angoisses, je l'ignore. Toujours est-il que nous trouvâmes, dans notre modestie, la force de nous dérober aux honneurs dont on voulait nous accabler, et ce fut mêlé à la foule que j'assistai à ce défilé. Les musiciens avaient tant d'or sur leurs habits, qu'on avait mal aux yeux en les regardant ; la voiture où nous aurions pu être, était un grand landau attelé de six chevaux blancs, conduits à grandes guides par un monsieur très moustachu, coiffé d'un chapeau mou. De l'intérieur, trois sénateurs, ou *congressmen*, prodiguaient des sourires aimables à leurs électeurs. Et pour mieux flatter les passions populaires, — oh ! politique ! que ne fais-tu pas faire à tes adeptes ! — ils avaient accepté l'insigne en honneur dans cette journée mémorable, une énorme bouffette de rubans bleus, appliqués sur une cocarde, autour de laquelle on lisait écrit en grosses lettres d'or :

ÉTALONS FRANÇAIS !

Les camelots qui la vendaient ont dû faire des affaires d'or, car, dans l'enceinte de l'exposition, toutes les dames, par une délicate

et flatteuse attention, avaient voulu en fleurir leur corsage!

Tout le monde, d'ailleurs, s'était mis en frais d'imagination pour célébrer la gloire et les mérites des percherons! Les journaux consacraient tous leurs premiers Chicago à raconter leur histoire depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Ils montraient leurs ancêtres repoussant les Sarrasins dans les plaines de Poitiers, avec la collaboration des preux chevaliers qui les montaient, et s'unissant avec leurs prisonnières, les juments sarrasines, pour produire cette race merveilleuse qui, etc., etc. D'autres envisageaient la question au point de vue pécuniaire : ils parlaient des savantes recherches du maire de Nogent, un archéologue distingué, qui a établi que c'était dans cette localité que les habitants d'Orléans, délivrés des Anglais par Jeanne d'Arc, avaient acheté le cheval qu'ils lui ont offert, cheval payé, dit-il, 6000 livres, ce qui représente, paraît-il, environ 150 000 de nos francs.

Cela me semble beaucoup d'argent. Mais du train que vont les choses, je ne désespère pas de voir bientôt les Américains modernes, se montrer aussi généreux que les Orléanais du temps passé. Si j'en juge d'après ce que j'ai vu à ce bienheureux concours, ils sont en bonne voie pour en arriver là. A ma connaissance, on y a refusé d'un cheval déjà âgé, 50 000 dollars. Il est vrai qu'il s'agissait du fameux *Brillant*, que M^{lle} Rosa Bonheur a jugé digne de lui servir de modèle, il y a quelques années, quand elle a voulu offrir à l'Association percheronne américaine, un tableau qui représentât le type de ses chevaux favoris. Son comité a, du reste, reconnu ce don d'une manière très délicate. Ils ont envoyé une expédition de trappeurs dans la Colombie anglaise, où se trouvent, dit-on, les plus beaux chevaux sauvages. L'expédition est revenue avec quatorze de ces animaux; on a choisi les trois plus beaux, qui ont été envoyés en France et offerts à la célèbre artiste, afin de lui servir de modèles pour ses tableaux futurs. Je ne les ai pas vus, mais on m'a dit qu'ils sont en ce moment à Fontainebleau.

Je ne sais pas s'il y a d'autres chevaux que *Brillant*, dont on ait offert 10 000 dollars; mais les prix de 5000 dollars (25 000 francs) ne sont pas très rares, et parmi les quatre cents animaux qui figurent au concours, la plupart importés cette année ou l'année dernière, je ne crois pas qu'il y en ait un seul dont le propriétaire voulût se séparer pour moins de 2500 dollars (12 500 francs).

Tous ces émigrés semblent témoigner par leurs croupes arrondies et leur poil luisant qu'ils s'accoutument fort bien de l'avoine amère de l'exil. Plusieurs de ceux que l'on fait défiler devant nous, à la porte du château-de-foin, sont de vieilles connaissances. M. de la Motte-Rouge leur a déjà distribué des couronnes, il y a quelques

semaines, au concours de Nogent. Je me demandais s'ils n'allaient pas témoigner quelque émotion en reconnaissant ces tours à l'ombre desquelles ils ont cueilli leurs premiers lauriers. J'ai bien constaté que la plupart avaient cherché à approcher leurs lèvres des assises du monument, mais je crois que cet hommage s'adressait plutôt à la matière dont elles étaient formées, qu'aux souvenirs patriotiques que leur vue aurait dû éveiller en eux.

Il nous restait à faire connaissance avec les petites familles qu'eux ou leurs prédécesseurs se sont créées sur la terre d'exil, c'est-à-dire avec ces fameux demi-sang *grades*, dont les Américains se montrent si satisfaits. La race percheronne se montre généralement assez rebelle à l'acclimatement, en tant que race pure. Elle est redevable dans une si grande proportion de ses qualités au sol et au climat du pays qui la produit, que bien peu des nombreux essais qu'on a tenté pour l'acclimater ailleurs ont réussi. Le succès des Américains dont le sol et le climat sont si différents des nôtres, est dû à ce qu'ils n'essaient pas de produire la race pure; le but qu'ils se proposent est de produire le demi-sang.

Nos hôtes avaient pris une excellente manière de nous faire juger des résultats acquis. Il existe à Chicago une foule de magasins et d'administrations, qui, pour leur service de camionnage, disposent d'une cavalerie considérable. Autrefois tous la recrutaient parmi les demi-sang du Shire ou du Clydesdale : mais ces chevaux, originaires de prairies humides, transmettaient si régulièrement à leur descendance des pieds défectueux qui ne pouvaient résister aux pavés des villes, que maintenant on ne veut plus que des demi-sang percherons pour ce service.

Les organisateurs du concours s'adressèrent à ces administrations, leur demandant d'envoyer toutes, le même jour, le plus grand nombre possible de leurs chevaux attelés pour en former une « procession » qui défilerait devant les tribunes. La plupart répondirent à cet appel, et le total des chevaux inscrits dépassa deux mille cinq cents.

Au jour dit, près de cent mille personnes s'entassaient dans les tribunes et autour de la piste sur laquelle défilaient cinq à six cents voitures attelées à deux, à quatre et même à six chevaux. La plupart des exposants avaient profité de l'occasion pour faire un peu de réclame à leur industrie, ce qui, en somme, était bien naturel. Un fabricant de savon avait envoyé un char sur le sommet duquel se démenait un grand nègre, nu jusqu'à la ceinture, ayant toute la partie gauche du corps barbouillée de mousse; un marchand de thé recommandait ses produits à la faveur du public en faisant distribuer ses prospectus du haut d'un fourgon, par une jeune

personne fort jolie, déguisée, en japonaise. Le fameux Studebacker, un fabricant de chariots, qui fournit à peu près tous les fermiers de l'Ouest, faisait défiler cinq ou six chars attelés de six chevaux, sur lesquels des ouvriers exécutaient tous les détails de son industrie.

Si jamais M. le marquis de Mornay s'avise d'organiser une exhibition de ce genre au concours du Palais de l'Industrie, assurément les attelages qu'il nous montrera seront plus corrects et surtout les cochers seront mieux tenus que ceux que nous avons vus à Chicago. En dehors de New-York, les Américains paraissent ne pas se soucier de ces détails. J'ai vu les cochers de gens très riches, conduisant des chevaux et des voitures superbes, vêtus de véritables guenilles dont un cocher de fiacre maraudeur de nuit ne voudrait pas chez nous. Mais, ceci une fois admis, il faut reconnaître que les cochers américains conduisent certainement au moins aussi bien que les nôtres, sinon mieux surtout à quatre et à six. Nous avons vu notamment, à Chicago, un gamin de douze à treize ans qu'on a applaudi tant il manœuvrait adroitement un superbe attelage à six.

Tous ces animaux ont un type singulièrement uniforme, mais qui ne reste tel qu'à la condition d'une infusion constante de sang percheron. Presque tous sont gris ou bais. Comme apparence, ils ressemblent à de gros carrossiers normands. Le croisement, tout en donnant aux membres un volume bien plus considérable, a aussi pour effet de diminuer la longueur exagérée du rein qui est le grand défaut des chevaux américains, dont ils gardent cependant, dans une très grande mesure, les allures allongées. Dans ce pays-ci, on aime beaucoup apprécier les bêtes et les gens au point de vue du poids. Qu'un reporter parle d'un homme politique ou d'une actrice, il ne manque jamais de dire combien il ou elle pèse : on agit de même quand il s'agit de chevaux, et j'ajoute que, en ce qui les concerne, ce genre de classement a, j'en ai la conviction, une beaucoup plus grande valeur que nous ne le croyons généralement en France.

J'insiste sur ces détails parce que cette question de poids est celle qui paraît le plus préoccuper les Américains dans le choix de leurs croisements, et qu'ils ne paraissent pas mal s'en trouver. Le poids du produit est généralement égal à la moyenne des poids des reproducteurs. Voulant avoir pour leurs chevaux de service des animaux pesant 1000 ou 1200 livres, ils sont donc amenés à rechercher des étalons d'autant plus gros que les juments sont plus petites. C'est précisément l'inverse que nous faisons. Je persiste à croire que nous n'avons pas tort : mais en même temps je constate que les Américains réussissent, car il est très certain que les produits qu'ils obtiennent par ce moyen de sélection sont très beaux,

et surtout très aptes aux services qu'on attend d'eux. En tout cas, pour ces services, ces chevaux sont très supérieurs à ceux de la race beaucoup trop légère du pays, et cette supériorité est si bien reconnue, que les compagnies de tramways et d'omnibus de New-York commencent déjà à faire recruter leur cavalerie dans l'Illinois et l'Iowa malgré les 1200 ou 1500 kilomètres qui séparent les deux pays.

Jusqu'à une époque toute récente, l'élevage de ces chevaux s'est fait dans les mêmes conditions que chez nous. Chaque fermier avait un nombre plus ou moins grand de juments poulinières qui prenaient part à tous les travaux de la ferme. Mais depuis quelques années on s'est avisé d'appliquer à l'élevage des chevaux les principes qui avaient si bien réussi pour la production du bétail. On a reconnu qu'il était infiniment plus économique, au lieu de procéder comme par le passé, d'élever les chevaux à l'état à peu près sauvage dans les grandes plaines désertes de l'Ouest, où leur nourriture ne coûte rien, sauf à les amener, par les chemins de fer, sur les marchés de l'Est, quand ils sont d'âge à travailler. On aurait pu craindre que les chevaux percherons ou même demi-sang percherons ne pussent pas résister, comme les chevaux du pays, à des froids de 30 à 35 degrés, sans jamais rentrer à l'écurie et sans jamais recevoir d'autre nourriture que l'herbe gelée qu'ils trouvent en grattant la neige. Ils se sont tirés à leur honneur de cette épreuve, et ce fait est maintenant si bien établi que, de tous les côtés, il s'établit des ranchs ou l'on n'élève plus que des chevaux de race percheronne.

C'est ce genre d'opération que je conseillai à mes deux jeunes gens. Ils allèrent d'abord s'initier pendant quelques mois à toutes les finesses du métier chez un des meilleurs étalonniers du Perche, auquel je les adressai. Puis, au printemps de 1884, ils partaient emmenant quatre étalons, deux percherons et deux arabes. J'avais écrit au vieux Kemmish d'aller les chercher à Sydney pour leur servir de guide à travers le désert d'Alcali qu'il nous avait fait traverser à Montblanc et à moi, deux ans auparavant. Le voyage se fit sans incidents. Au commencement de mai, ils s'établissaient provisoirement à Custer avec leurs chevaux.

Les débuts furent pénibles. Ces braves garçons ne se découragèrent pas, ils coururent le pays pendant plusieurs mois cherchant une localité favorable pour y établir le centre de leur haras. Ce fut un hasard qui leur fit trouver ce qu'ils cherchaient. Il y avait alors dans les environs deux personnages qui jouissaient d'une grande notoriété. Ils s'appelaient l'un *Lame Johnny* et l'autre *Speckled-bellied-Jim*. On les soupçonnait véhémentement d'être de simples voleurs de chevaux, mais comme ils avaient la réputation d'avoir

le coup de revolver juste et facile, on leur témoignait toujours une grande considération et le shériff ne s'aventurait jamais dans les environs de l'endroit où l'on savait qu'ils avaient établi leur quartier général.

Malheureusement ou heureusement, un soir que Speckled-bellied-Jim avait bu plus que de raison dans un bar de Custer, il s'oublia à ce point, qu'il chercha querelle au shériff qui venait justement de boire un *cocktail* avec lui, et la querelle s'envenima si bien, qu'il annonça l'intention de lui casser la tête d'un coup de revolver. Le shériff, très peu rassuré, s'empessa de faire valoir tous les titres qu'il avait à sa reconnaissance, mais Jim s'entêtait et tirait déjà son revolver de sa gaine, quand un ami du magistrat, qui suivait la scène, s'avisa de prendre son lasso et de le lancer par derrière sur le col de l'infortuné Jim. Tous les assistants s'attelèrent à la corde et on traîna le cadavre de bar en bar aux grands applaudissements de tous les citoyens proéminents et autres du pays qui étaient ravis de penser que leurs chevaux ne seraient plus volés.

Lame Johnny occupait seul le domicile commun quand survint cette malheureuse aventure, qu'un ami vint aussitôt lui conter. Il jugea sagement que son prestige avait reçu un grand coup et qu'il serait prudent de quitter le théâtre de ses exploits, au moins pour un temps. Aussi, le soir même, il se mit en route pour aller rejoindre le *stage-coach* de Deadwood, qui passait non loin de sa maison. Malheureusement, deux ou trois des acteurs du drame de Custer se trouvaient dans la voiture; ils se jetèrent sur lui dès qu'ils le reconnurent, prirent la bride de son cheval et s'en servirent pour le pendre à un gros peuplier qui s'appelle encore maintenant *Lame Johnny tree*, de même que le creek qui coule devant la maison assez rudimentaire que s'était construite le défunt, s'appelle le *Lame Johnny creek*. Du haut de son peuplier, il aura pu se dire, comme un personnage de l'antiquité : *Non omnis moriar*.

La succession des deux associés se trouvant vacante, M. et A. se déclarèrent ses héritiers. Ils se trouvaient là sur la lisière de la forêt qui s'étend sur tous les Black-Hills. La vallée, assez étroite d'abord, s'élargit en descendant du côté de la Chayenne. Le pays, très accidenté par les derniers contreforts des montagnes, produisait une herbe abondante et de très bonne qualité, et cependant le sol était si rocailleux, que de longtemps on n'aurait pas à redouter l'arrivée des émigrants. En s'assurant des trois cours d'eau qui coulent aux environs, on pouvait disposer d'un parcours de 20 à 25 000 hectares.

Avec les sapins que leur fournissait la forêt, ils construisirent eux-mêmes une écurie pour leurs étalons. Dans un coin, ils s'étaient

ménagé un petit réduit, et c'est là qu'ils passèrent leur premier hiver. Au printemps suivant, rejoints par un ami, ils allèrent dans l'Orégon et y achetèrent un troupeau de soixante-quinze juments qu'ils ramenèrent à petites journées, — 7 ou 800 kilomètres, — malgré la neige et les Indiens. En route, les juments commencèrent à pouliner. Il fallait marcher quand même, car on ne pouvait pas s'arrêter. Dix ou douze poulains moururent; quarante-cinq survécurent. Dans le nombre, il y en eut une quinzaine qui firent plus de 200 kilomètres dans les dix premiers jours qui suivirent leur naissance. Le général Daumas dit quelque part qu'un poulain arabe peut résister à autant d'heures de marche qu'il a de jours de vie. Il paraît que ce principe s'applique également aux poulains américains.

Tous ces détails, on me les écrivait dans des lettres qui respiraient tant de joie, tant de contentement, quand tout marchait bien; tant de résignation et de courage, quand il survenait un accroc, que l'arrivée de ces lettres était un vrai régal pour moi. Plus tard, les résultats obtenus semblèrent si encourageants, qu'on songea à donner plus d'extension à l'affaire. Les parents et les amis des émigrants voulurent fonder une société et me demandèrent d'en être le président. Voilà pourquoi je suis allé deux fois à Fleur-de-Lys Ranch. C'est le nom que les jeunes gens ont voulu donner à leur établissement, nom qui leur a tout de suite conquis la sympathie des nombreux Canadiens établis dans les environs. Mes premiers récits étaient le résumé des impressions d'un touriste passant rapidement à travers un pays inconnu. Maintenant que je sais qu'il y a en France tant de gens qui pensent à l'émigration, je voudrais décrire la vie que mènent les Français, déjà assez nombreux, qui ont émigré. C'est donc à ceux qui voudraient les imiter, et notamment aux neuf cents lecteurs du *Correspondant* qui m'ont parlé de ces projets, que je dédie cette nouvelle étude.

18 septembre. — A cinq heures, je suis réveillé par le conducteur nègre du pullman-car dont je suis l'hôte depuis quarante-huit heures. Le jour se lève. Un coup d'œil jeté à travers la portière qui s'ouvre à la tête de mon lit, nous montre l'éternelle prairie que nous n'avons pas quittée depuis Chicago. Cependant l'approche des Montagnes-Noires modifie son aspect. Ce n'est plus cette immense plaine, verte au printemps, jaune en automne, formant autour de l'œil un cercle parfait dont la circonférence se découpe sur le ciel avec une régularité si absolue, qu'on se croirait sur le pont d'un navire. Depuis dix-huit mois, ce nouveau chemin de fer, le Fremont-Elkhorn

et Missouri-Valley-Railroad a atteint le pied des Black-Hills malgré le long détour qu'il lui a fallu faire pour éviter la réserve indienne des Sioux. Cette nuit, venant de l'Est, nous sommes entrés dans le désert d'Alcali, et maintenant, remontant vers le Nord, nous suivons à peu près la route que je parcourais il y a quatre ans avec le vieux Kemmish. Nous longeons la base de collines couvertes d'une herbe maigre et rare, laissant voir un sol crevassé par les grandes chaleurs. Au fond des vallons, des ruisseaux d'eau saumâtre coulent lentement dans un lit trop large entre des berges qu'ont rongées les crues du printemps. De loin en loin, sur les bords de l'un d'eux, quelque malheureux émigrant est venu s'établir, attiré par les promesses d'un prospectus menteur. On voit sa maison, une pauvre hutte (*sod house*), dont les murailles sont faites de mottes de gazon, car il aurait fallu aller à quarante ou cinquante kilomètres dans la montagne pour trouver un arbre. On a déjà eu bien de la peine à se procurer les maigres piquets qui servent à soutenir les rangées de ronces artificielles au moyen desquelles on a enclos une centaine d'acres le long de la voie. Pas un buisson en vue, rien que de l'herbe. Seulement, de distance en distance, une grosse boule végétale, d'une régularité parfaite, ayant un peu l'apparence de ces touffes de gui qui envahissent nos pommiers. C'est le *bundle grass*. Souvent, en automne et en hiver, la racine très ténue qui la fixe en terre, se casse. Et alors on voit ces boules énormes s'avancer par milliers, poussées par le vent, bondissant sur le sol et causant des terreurs folles au bétail et surtout aux chevaux. En somme l'impression générale est lugubre.

Il n'y a pas de temps à perdre, car c'est à six heures que nous devons arriver à notre station de Buffalo-Gap, je fais réveiller mes compagnons qui, étendus dans leurs couchettes, en face de moi, dorment encore du sommeil du juste.

Il me semble que voici le moment venu de présenter au lecteur le personnel de notre caravane, car nous constituons une véritable caravane. Mes trois compagnons de route appartiennent au corps qu'illustra Hippocrate et dont se divertit tant M. Poquelin de Molière. La médecine a la réputation d'être une profession éminemment sédentaire. D'ordinaire un médecin qui se respecte s'installe chaque jour dans son cabinet, fait entrer l'un après l'autre les clientes qui encombrant son salon, leur tapote dans le dos, met son oreille sur leur estomac et se fait payer toutes ces privautés deux louis. C'est une profession facile, agréable et lucrative. Comment se fait-il que trois de ses adeptes en aient quitté momentanément l'exercice pour parcourir, en ma compagnie, la grande prairie du Dakota? C'est ce que je voudrais expliquer en procédant

des causes générales aux particulières ainsi qu'il convient à tout esprit qui se pique de philosophie.

Selon moi, on a toujours, jusqu'à présent enseigné la zoologie d'une manière tout à fait incomplète, parce qu'on persiste à se placer à un point de vue beaucoup trop matérialiste. Ainsi comment distingue-t-on les animaux? D'après la nature de leurs dents, la forme de leurs os et le nombre de leurs pattes? Cela suffit-il? Évidemment non. Quand je voyage, je voudrais être renseigné sur le caractère des bêtes que je dois rencontrer, car il est très certain que les bêtes ont des caractères très différents. Ainsi, par exemple, observez une vache dans un herbage. Elle a l'air d'être parfaitement heureuse. Cependant elle ne fait que boire, manger et dormir. Si elle n'a pas besoin de distractions, c'est qu'elle en trouve dans son for intérieur. Je suis donc autorisé à dire que c'est un animal naturellement gai.

Voyez au contraire les baleines et les marsouins. Quand ils ne sont pas occupés à manger, il leur faut tout de suite une distraction. La baleine se met à lancer des jets d'eau par ses évents, et les marsouins ne se lassent pas de s'exercer à faire la culbute. Ils s'ennuient évidemment dès qu'ils restent seuls avec eux-mêmes. Ce sont des animaux naturellement tristes.

Or, et c'est là où je voulais en venir, l'homme, et surtout l'homme civilisé, doit être, je crois, rangé dans cette dernière catégorie. Il a besoin de distractions. Seulement notre civilisation est ainsi faite que plusieurs catégories d'hommes éprouvent quelque peine à s'offrir ces distractions, cependant si nécessaires, et cela parce que, à tort ou à raison, notre société exige d'eux une gravité d'allure incompatible avec lesdites distractions. Mais cette société, moins sévère en réalité qu'elle n'en a l'air, les tolère très bien et même les encourage, pourvu qu'on sauve les apparences en leur donnant un prétexte scientifique ou patriotique. Une demi-douzaine de notaires ou de magistrats qui quitteraient la petite ville de province où ils se morfondent d'ennui, en annonçant qu'ils vont se plonger pendant huit jours dans les délices de la capitale, seraient peut-être enviés par leurs concitoyens, — en secret, — mais, en public, on les conspuerait : on leur vote au contraire des remerciements s'ils y vont comme délégués pour assister aux obsèques d'un grand homme, ou simplement s'ils se donnent à eux-mêmes la mission d'aller renseigner leur député sur l'état de l'opinion dans leur arrondissement. A la rigueur, on leur paie même leur voyage.

Il y a une foule de sociétés scientifiques, politiques ou littéraires, dont on ne comprend pas, à première vue, l'existence. Elles ne doivent leurs succès qu'à ce besoin secret de déplacement. Mais, de tous les prétextes employés par les gens sérieux pour cacher

leurs débordements, les meilleurs leur sont encore fournis par les congrès. Les médecins surtout en ont usé et abusé. Jusqu'à ces dernières années, lorsqu'un fils d'Esculape s'ennuyait par trop dans sa province, lorsqu'il voulait revoir les petits théâtres, entendre aux Ambassadeurs la nouvelle création de M^{lle} Faure, en un mot recommencer les fredaines de sa jeunesse, il annonçait à sa clientèle qu'il allait la quitter momentanément pour figurer dans un congrès médical à Paris. Seulement, dans ces dernières années, la clientèle s'étant mise elle-même à voyager, médecins et malades se rencontraient en toutes sortes d'endroits où les questions scientifiques ne se discutent guère. Il fallut aviser, car la majesté de la science menaçait d'être compromise. On est obligé maintenant de choisir pour les congrès médicaux des lieux de réunion de plus en plus éloignés. Les Yankees, nés malins, ont su exploiter cette situation; ils ont, cette année, inondé l'Europe de prospectus annonçant que les médecins du monde entier étaient convoqués à Washington. Le programme des divertissements annoncés comportait d'abord l'étude de la cataracte du Niagara (les organisateurs auraient-ils voulu faire un calembour?), puis quelques dîners assez rares, enfin l'honneur de donner une poignée de main au président Cleveland. Cela a suffi pour déterminer un peu plus de cinq mille (je dis 5000) médecins à accourir de tous les points du globe. Pour sa part, notre paquebot, en contenait vingt-cinq!

Qu'il n'y eût pas dans le nombre quelques rares naïfs qui prenaient au sérieux les communications qu'ils allaient faire au congrès, c'est ce que je ne voudrais pas affirmer. J'ai remarqué notamment, parmi les passagers de seconde, un brave homme qui avait un bonnet gris et des pantoufles en tapisserie, des lunettes bleues, le mal de mer à perpétuité, une chemise de flanelle qu'il ne changeait jamais, et un nom en *er*, Müller, Fischer, Bauer, ou quelque chose d'approchant. Il venait d'un village de la Bavière tout exprès pour faire aux Yankees une communication sur l'acarus de la gale et tout le monde craignait qu'il n'en eût quelques-uns sur lui, à titre d'échantillon. Celui-là était un convaincu, j'en suis persuadé.

Mais les autres qui arrivaient de Paris et lieux circonvoisins, par lieux circonvoisins, il faut entendre toute la France, ceux-là étaient des bons et joyeux compagnons bien décidés à ne pas s'ennuyer, ce qui est le plus sûr moyen connu de ne pas ennuyer les autres. Rien ne lie comme une traversée quand il fait beau et qu'on n'a pas le mal de mer. Au bout de deux jours, nous en étions aux confidences. Chacun d'eux m'avait régala d'une histoire d'opérations et m'avait fait part de ses opinions sur la médecine en général et sur les médecins ses confrères en particulier. Ce que ces

gaillards-là m'ont fait perdre d'illusions, nul ne le saura jamais !

Moi, je leur parlais de la Prairie. Les ombres de Fenimore Cooper, de Gustave Aymard et de tous les autres auteurs classiques me donnaient sans doute une éloquence extraordinaire. Car, tandis qu'aucun de mes compagnons ne m'a inspiré l'envie d'être malade, j'étais parvenu à leur suggérer à tous, au bout de quelques jours, l'idée de laisser le congrès devenir ce qu'il plairait à Dieu, et de ne retourner dans le sein de leurs familles qu'après être venus avec moi faire un pèlerinage aux lieux qui ont rendu illustres OEil-de-Faucon, Renard Subtil et tant d'autres héros dont les aventures ont fait palpiter notre jeunesse.

Malheureusement, quel que fût mon désir de continuer sur les chemins de fer américains la bonne et joyeuse vie du paquebot, il m'était impossible, à mon très grand regret, d'emmener vingt-cinq médecins avec moi au ranch. Je fus donc obligé de restreindre mes invitations. Mais j'ai pu télégraphier, il y a deux jours, que j'arrivais avec trois médecins, télégramme qui, communiqué à la presse locale, par une indiscrétion du télégraphiste, a produit une vive impression sur tous les habitants des Black-Hills, qui ont cru tout d'abord qu'une invasion de quelque maladie contagieuse, tenue secrète jusqu'à présent, pouvait seule motiver une pareille affluence de docteurs.

Il me reste maintenant à les présenter individuellement au lecteur : le premier, le docteur Ch., un Parisien, homme d'un certain âge, est bien connu par ses belles découvertes en chimie ; le second ne l'est pas moins sur le littoral de la Méditerranée. En collaboration avec le soleil, le docteur P. a pour spécialité de remettre à neuf tous les poumons de qualité qui affluent chaque hiver dans le midi de la France. Le troisième, le docteur G., est un des internes les plus distingués de nos hôpitaux de Paris.

La chimie et la médecine sont deux belles sciences. Nul n'en est plus convaincu que moi. On peut cependant dire de la première que, parmi les découvertes, il en est, comme la strychnine et la dynamite par exemple, qui n'ont contribué en rien au bonheur de l'humanité, et de la seconde qu'il n'est pas bien prouvé qu'elle rende de bien grands services à l'espèce humaine, en général, en faisant vivre quand même une foule de bossus, de rachitiques et de malingreux, maldonnées de la nature, que, si elle était laissée à elle-même, elle s'empresserait de faire disparaître, pour leur plus grand bien comme pour celui de l'espèce en général.

Il y a une troisième science, au contraire, qui a droit à toutes nos sympathies, car elle s'est toujours consacrée uniquement au bonheur de l'humanité. Elle procède de la première, et de toutes ses applications, c'est assurément la plus ancienne, comme la plus utile.

Elle est l'auxiliaire le plus précieux de la seconde; elle embellit notre existence. Voilà ses titres pour les utilitaires. Pour les patriotes, elle en a encore un autre : c'est la science française par excellence. Tous les peuples s'inclinent devant la supériorité de notre école, car c'est chez nous seulement que ses professeurs, s'élevant au-dessus des préceptes d'une routine vulgaire, ont fait une science de ce qui, partout ailleurs, n'est qu'une application confuse, et surtout indigeste, *rudis et indigesta moles*, de formules barbares et empiriques... Je pense qu'après cette tirade, il est inutile d'ajouter que c'est de la cuisine que je parle.

Cet accès de lyrisme paraîtra peut-être à quelques-uns légèrement échevelé. Il était nécessaire, c'est là mon excuse, pour me ménager une transition, afin de présenter au lecteur le cinquième membre de la caravane que j'ai amenée à Buffalo-Gap, sans blesser la susceptibilité des autres. Ce cinquième membre n'est autre que mon maître queux, François P. A mon départ de Paris, mon valet de chambre étant malade, François s'est aussitôt offert pour le remplacer. Inutile de dire avec quel empressement je me suis hâté de le prendre au mot. Je vais vivre pendant de longues semaines au milieu des cow-boys, des colonels et des juges qui constituent la société du Far-West. J'aurai de fréquents rapports avec les Sioux, Ogalallas, Nez-Percés et autres Peaux-Rouges. Ce sont des gens d'humeur irascible et batailleuse. On a déjà essayé de bien des moyens pour les faire vivre en paix. On n'en est jamais venu à bout. J'ai toujours cru que, bien mieux que la musique, la cuisine adoucissait les mœurs. Comment voulez-vous que des gens qui ne vivent que de lard rance n'aient pas le caractère aigri? Initiez-les aux félicités de la gastronomie, au lieu de s'entre-déchirer, ils ne songeront plus qu'à s'offrir à dîner les uns aux autres. A l'heure qu'il est, les plats favoris des Sioux, sont le chien rôti et les serpents à sonnette grillés. Comment s'étonner qu'ils soient féroces et barbares? Que François révèle aux Sioux l'art de mettre un chien en civet et de servir les serpents à sonnette à la tartare, n'est-il pas évident que les Sioux ne se sentiront pas le courage de résister à une civilisation qui se révèle à eux par de tels bienfaits?

François a d'ailleurs conscience de la grandeur de la mission qui lui incombe. Il l'envisage à un double point de vue. D'une part, il est prêt à initier les peuples déshérités qu'il visite aux éléments de son art; de l'autre, il consigne religieusement sur son carnet toutes les observations culinaires qu'il peut recueillir. Il m'a confié que le résumé de ces impressions devait paraître à notre retour dans le *Moniteur de la cuisine*, et ne m'a pas caché que cet article serait sévère pour la cuisine américaine.

Je reprends maintenant mon récit interrompu par ces trop longues digressions.

Le train s'arrête enfin à la station de Buffalo-Gap. Notre wagon est aussitôt envahi par A., M. et D., les trois *foremen* français du ranch, qui nous accueillent avec une joie très communicative. Avec leurs pantalons indiens en cuir fauve, garnis de franges sur les coutures, leurs feutres bossués à la don César de Bazan et leurs gros revolvers Colt pendus au côté, ils ont une couleur locale qui ravit nos docteurs. Il y a là aussi, sur la plate-forme, une demi-douzaine de citoyens proéminents de Buffalo-Gap, avec lesquels nous échangeons de vigoureuses poignées de main; puis on se met en route le long de la première avenue pour aller déjeuner au *Commercial-hotel* avant de se mettre en route pour Fleur-de-Lys.

J'ai déjà décrit les hôtels du Far-West. Le *Commercial-hotel* ressemble à tous les autres. Au moment où nous entrons dans la salle à manger, je retrouve les tables recouvertes de nappes rouges très sales, les innombrables petits plats remplis de choses innommées, entassés devant chaque convive, toute cette mise en scène qui laisse de si douloureux souvenirs chez tous les voyageurs aux États-Unis! Les docteurs s'arrêtent hésitants, en percevant l'odeur atroce de lard grillé qui vous prend à la gorge. Heureusement, une idée lumineuse traverse mon esprit au moment où le directeur de l'hôtel accourt vers moi en s'écriant : *How are you! baron! Glad to see you!*

— Colonel Flynn, lui dis-je, je vous présente au docteur C., un des médecins les plus proéminents de France. Il a quitté le grand congrès médical de Washington pour venir étudier sur place les eaux minérales de ce pays-ci.

— Oh! dit Flynn, vivement intéressé.

Au sud des Black-Hills, tous les ruisseaux de la Prairie ont une eau exécrationnelle; mais aucun n'est comparable, sous ce rapport, au Beaver-Creek qui coule à Buffalo-Gap. Son eau a toutes les propriétés de la source qui de nos jours a rendu si célèbre le nom des Hunyadi. Le bon Flynn se voit déjà l'associé du docteur, expédiant dans le monde entier des bouteilles étiquetées à son nom.

« — *Right glad to see you, sir!* lui dit-il d'une voix émue. *Hope you are well!*

Et il se précipite sur la main du docteur, très étonné de cet accueil chaleureux.

« — Justement, lui dis-je, le docteur est très fatigué : vous savez, les hommes d'un certain âge, sont un peu les esclaves de leurs habitudes. Vous devriez me permettre de lui faire préparer quelque chose par mon cuisinier.

— Comment donc ! s'écria Flynn, mais toute la maison est à votre disposition.

Je n'en demandais pas d'avantage, et faisant signe à François, je me dirigeai avec lui vers la cuisine, un abominable petit appartement appartenant à la maison. Au milieu, il y a un poêle en fonte, tout graisseux. Un nègre d'une saleté épouvantable découpait gravement avec un bowie-knife des tranches de viande sur un quartier de bœuf pendu au mur; puis il les étalait à même sur la plaque du poêle, et au bout d'un instant les livrait à deux jeunes personnes qui les servaient aux consommateurs dans la salle à manger. On appelle cela des biftecks dans ce pays-ci ! François frissonna. Mais il se montra tout de suite à la hauteur des circonstances. En un clin d'œil, il avait découvert des œufs, des oignons, du lard, une vieille marmite et une poêle.

Vingt minutes après, la première soupe à l'oignon qui ait jamais été connue et exécutée dans le Dakota mijotait doucement sur le feu, envoyant dans toute la maison ses réjouissants effluves, que tous les colonels et tous les juges aspiraient avec une surprise indicible. Tout le monde voulut en avoir. Les deux servantes elles-mêmes, si je puis employer une expression aussi peu respectueuse en parlant de M^{lles} Minnie et Laura, nièces du colonel Thompson, rédacteur en chef du *Buffalo-Gap-News*, vinrent s'asseoir entre leur oncle et moi et réclamèrent leur part, qu'elles absorbèrent avec des petites mines charmantes. Quand on vit arriver ensuite une omelette au lard, l'enthousiasme fut à son comble. Thompson déclara qu'il consacrerait son prochain article à la description de ces deux merveilleux *French dish*. La belle Laura était si émue, que si François lui avait demandé sa main, elle la lui aurait accordée séance tenante, j'en suis convaincu. Bien loin d'entrer dans cette voie, il a refusé avec une grande énergie le bifteck qu'elle lui offrait, mais n'a pu refuser, malgré la modestie qui est toujours l'apanage du vrai talent, les poignées de mains enthousiastes de la douzaine de colonels et de juges qui lui doivent d'avoir été initiés aux délices de la soupe à l'oignon.

En sortant de table, nous allons faire quelques emplettes; comme toutes les autres villes du Far-West, Buffalo-Gap a eu des hauts et des bas : *boomé* et *déboomé*, pour employer l'expression locale. Il y a un an, quand le chemin de fer y arriva, elle avait douze cents habitants qui habitaient à une demi-lieue d'ici. La compagnie leur ayant joué le mauvais tour de ne pas faire passer sa ligne où ils l'attendaient, ils ont tous transporté leurs maisons aux environs de la gare, faisant comme Mahomet qui allait à la montagne quand il était prouvé que la montagne ne voulait pas venir à lui.

Une fois qu'on eut tracé à nouveau les cinq ou six avenues et les vingt-cinq à trente rues que comporte toute *city* américaine, et que les maisons se furent alignées le long des dites artères, le bruit se répandit que je ne sais quelle ville du voisinage *boomait*. Aussitôt tout le monde y courut, emportant la plus grande partie des maisons. Au bout de quelques semaines, les avenues n'étaient plus indiquées que par quelques rares édifices trop grands pour être emportés ou trop misérables pour valoir les frais d'une démolition. A un certain moment, il ne restait plus qu'une centaine d'habitants restés fidèles à la fortune ou plutôt à l'infortune de la cité *dé-boomée*. C'étaient du reste des gaillards qui ne plaisaient pas avec la morale. Quelques jeunes personnes d'allures un peu suspectes étaient venues s'installer dans une maison située précisément en face du bar de notre ami Flynn, auquel elles enlevèrent du coup la clientèle de tous les *cow-boys* du voisinage. Un soir après boire les consommateurs qui lui étaient restés fidèles déclarèrent que les citoyens sérieux de Buffalo-Gap ne pouvaient tolérer un tel scandale, et cette opinion répondait si bien au sentiment général, que séance tenante on alla tirer de leur remise les deux pompes de la ville, on en ajusta les tuyaux à la cheminée de la maison, et une vingtaine de colonels et de juges se mirent à pomper de si grand cœur, qu'en un quart d'heure, l'eau sortait en cascade par la porte. Il paraît que ce soir, là, il n'y avait pas de *cow-boys* pour prendre leur défense car les pauvres demoiselles ont été obligées d'aller chercher une *city* plus hospitalière, et leur maison a été démolie.

La vertu est quelquefois récompensée. Depuis cet événement, la fortune a semblé sourire de nouveau à Buffalo-Gap. On a découvert dans ses environs de superbes carrières de pierres à aiguiser (*whetstones*). Dans ce pays-ci, il y a quatre ans, tout le monde voulait me vendre des mines d'or ou de mica. Maintenant l'or et le mica sont méprisés. Personne n'en parle plus. En revanche, depuis ce matin, une douzaine de citoyens proéminents (*prominent citizens*) m'ont attrapé successivement par un bouton de ma jaquette, m'ont emmené dans un coin, et là, mystérieusement, m'ont montré des échantillons de pierres à aiguiser, en me proposant une association appelée à donner des dividendes fabuleux : j'ai déjà dans mes poches de quoi me monter un établissement de rémouleur à mon retour à Paris. Ce serait peut être le moyen le plus sur d'en tirer parti.

L'exploitation de toutes ces richesses doit naturellement ouvrir pour Buffalo-Gap une nouvelle ère de prospérité : aussi tout le monde prévoit un *boom* imminent. Les terres à bâtir vont prendre une valeur fabuleuse, et on commence déjà à colporter partout le plan de la ville... telle qu'elle sera. Les connaisseurs

prédisent que la troisième avenue va devenir le rendez-vous du monde élégant — *the fashionable resort*; — mais ils se demandent si *Pine-Street* pourra contenir toutes les banques qui s'y accumuleront. En attendant, dans la troisième avenue, il y a un champ où j'ai vu de bien beaux potirons, et dans *Pine-Street*, j'ai levé un vol d'au moins trois cents *black birds*.

J'avoue, à ma très grande honte, que j'ai toujours trouvé assez fastidieuse la besogne de visiter des monuments; mais quelles que soient l'éloquence et la bonne volonté des cicerones, on se lasse encore bien plus vite de visiter simplement l'endroit où des monuments s'élèveront peut-être... plus tard. Aussi n'ai-je pas cru déplaire à nos hôtes, en donnant promptement le signal du départ. On avait amené de Fleur-de-Lys deux *buggies* et un waggon. On a chargé les bagages dans le waggon sur le siège duquel François a pris place à côté d'un cow-boy à l'air féroce qui servait de conducteur. Les docteurs et moi, installés dans les *buggies*, nous avons pris les devants suivis par A. et D. à cheval.

Le soulèvement géologique qui a fait surgir les Black-Hills au milieu de la Prairie a agi comme un coup de poing qui crèverait de bas en haut un cahier de feuilles de papiers de couleurs différentes. Il a retroussé en forme de bourrelet circulaire la couche de terre végétale profonde de 150 ou 200 mètres qui forme le sol de la plaine, de sorte qu'avant d'arriver aux formations rocheuses, il faut traverser une série de collines terreuses. C'est ce qu'on appelle les *Foot-Hills*. Les *Foot-Hills* ont conservé dans une très grande mesure la singulière inaptitude qu'a le sol de la Prairie pour toute végétation arborescente. Sur les sommets seulement on voit de loin en loin quelques sapins mal venus. En revanche, ces collines sont couvertes d'une herbe très drue et possédant des qualités excessivement nutritives. Aussi les pâturages des *Foot-Hills* sont-ils, de tous, les plus appréciés. L'eau y est seulement fort rare. Ce qui s'explique facilement. En effet les ruisseaux qui descendent des montagnes vers la plaine, parcourant des strates relevées verticalement, finissent presque toujours par en rencontrer une qui est perméable, et alors ils disparaissent au moins pendant une bonne partie de l'année, sauf à revenir à la surface un peu plus loin.

Du reste le régime des eaux de ces contrées mériterait une étude particulière. Le pays a dû être beaucoup plus humide qu'il ne l'est aujourd'hui. A chaque pas, on rencontre des lits de ruisseaux dont les berges indiquent qu'ils ont roulé un volume d'eau considérable, et qui maintenant ne contiennent jamais une goutte d'eau. A quoi tient ce dessèchement? Depuis dix ans que les Indiens ont été chassés d'ici, on a coupé les bois de la montagne

sans trêve ni relâche. Il est bien probable qu'il est inutile d'aller chercher plus loin la raison.

Ce pays est, en somme, parfaitement laid. Je me rappelle avoir vu, dans je ne sais quel ouvrage de M. Flammarion, un dessin représentant une vue d'un paysage lunaire. Je ne sais pas si l'artiste garantissait la ressemblance, mais je ne peux pas parcourir ce pays-ci sans penser à cette gravure. Au loin, on distingue les belles montagnes des Black-Hills, recouvertes de forêts superbes; mais les premiers plans n'offrent à l'œil attristé qu'une série de collines rondes, s'étageant l'une sur l'autre, formant un paysage d'une monotonie désespérante, et les coloristes n'ont pas plus à se réjouir que les amateurs de belles lignes, car, à partir du mois de juillet, l'herbe desséchée prend une teinte jaune uniforme que j'ai particulièrement en horreur.

C'est dans cette région, tout à la fois si accidentée et si monotone que nous nous enfonçons en quittant Buffalo-Gap, qui se trouve à la limite de la grande Prairie. On peut pénétrer dans le massif des montagnes par trois ou quatre brèches (*gaps*). La première était bien connue du temps des Indiens. Ils lui avaient donné un nom dont Buffalo-Gap (*la brèche aux buffles*) est la traduction, parce que c'était par là que passaient chaque année les immenses troupeaux de buffles qui, après avoir hiverné dans les prairies du Sud, regagnaient au printemps le Nord. D'innombrables guerres indiennes ont eu pour objet la possession de ce terrain de chasse, car les tribus qui pouvaient se l'assurer y faisaient des chasses merveilleuses. On dit que certains jours, on y a tué trois ou quatre mille buffles; encore maintenant, le sol est littéralement couvert de leurs crânes.

Nous avons aujourd'hui été chercher un autre passage un peu moins difficile. Pendant une heure et demie, nous montons et nous descendons au grand trot des côtes invraisemblables sans voir âme qui vive. Une fois seulement nous apercevons, au sommet d'une colline, à deux ou trois kilomètres, quelques points noirs, que D. assure être une bande de nos juments. Il part au galop dans leur direction, et nous le voyons bientôt revenir, poussant devant lui à fond de train une trentaine de belles juments, presque toutes suivies de leurs poulains et de leurs *yearlings*, qui viennent croiser la route à quelques pas devant nous. Une ou deux portent des marques étrangères, mais toutes les autres ont la fleur de lys marquée au fer rouge sur l'épaule droite. Les juments ordinaires du Colorado et de l'Orégon ont environ 1^m,55 de hauteur, et, pour employer l'expression du pays, elles pèsent 900 à 1000 livres. Elles ont tous les traits caractéristiques de la race américaine : des pieds admirables, des membres excellents, quoiqu'un peu grêles, et le

rein trop long; en somme, d'excellents petits chevaux de trait, pleins de cœur et d'action, mais beaucoup trop légers pour le service de la culture et surtout du camionnage. Les *yearlings* qui les accompagnent sont de la même race que leur mère. Elles étaient pleines quand on les a achetées l'an passé. Mais les poulains sont des demi-sang percherons. Ils atteindront la taille de 1^m,65 environ et pèseront 12 à 1300 livres, c'est-à-dire à peu près la moyenne entre le poids de la mère et celui du père. Aucun de ces animaux n'a jamais pénétré dans une écurie ni mangé un grain d'avoine ou une poignée de foin. Ils viennent de traverser un hiver d'une rigueur exceptionnelle, car, pendant près de trois semaines, il y a eu de 35 à 40° de froid, et il leur fallait gratter la neige pour trouver un peu d'herbe gelée. Cependant pas un n'a péri¹, et les mères comme les enfants sont en aussi bon état maintenant que les juments et les poulains que je voyais, il y a trois semaines dans les herbages de Normandie. L'herbe de ce pays-ci a vraiment des qualités extraordinaires.

Nous finissons par rencontrer un *creek* desséché que nous traversons et dont nous suivons ensuite les bords. C'est le *Lame Johnny creek*. Après 3 ou 4 kilomètres de marche, dans la vallée relativement large où nous nous trouvons, nous la voyons tout d'un coup se rétrécir : nous contournons ensuite une sorte de promontoire rocheux qui la bouche presque complètement. De l'autre côté, le paysage change complètement d'aspect. Nous sommes maintenant au pied des montagnes. A 5 ou 600 mètres devant nous, des bouquets de sapins superbes couvrent le flanc et le sommet des collines dont les reliefs s'accroissent de plus en plus. Tout en haut de ce pays, on voit commencer la forêt qui, dans le lointain, a une couleur noire d'une intensité vraiment étonnante. Devant nous, autour d'une petite pièce d'eau qui brille au soleil, nous voyons les toits rouges de sept ou huit grands bâtiments, un potager plein de fleurs et de légumes, et puis, à gauche, une maison à deux étages faite d'énormes troncs de sapins superposés. D'énormes massacres d'élan surmontent toutes les fenêtres de la façade, et devant la porte, A. et D., qui ont pris les devants, nous attendent pour nous souhaiter la bienvenue, un peu émus et tout fiers de nous recevoir dans cette maison qu'ils ont bâtie eux-mêmes et au milieu de cette abondance, qui est le résultat de tant de travail et de courage!

Dans l'après-midi, nous faisons subir naturellement à nos hôtes l'inévitable promenade du propriétaire. Nous avons cette excuse que nous ne voulons pas les laisser sur l'impression qu'ils ont dû

¹ Cela n'est pas tout à fait exact. Une jument, tombée dans un trou, y a été retrouvée gelée, mais son poulain a été sauvé. Un autre poulain a été mangé par une panthère.

conserver de leur voyage de ce matin. Un grand pré jaune de 20 ou 26 kilomètres, excite toujours l'enthousiasme des gens de ce pays-ci, parce qu'ils calculent tout de suite le nombre de chevaux ou de bœufs qu'on peut y lâcher. Mais, pour des touristes, ces considérations utilitaires ont moins d'intérêt.

Nous leur faisons remonter à cheval la vallée. A 5 ou 600 mètres de la maison, les collines commencent à se couvrir de magnifiques futaies de sapins qui deviennent de plus en plus épaisses à mesure que nous avançons. Un industriel a eu la malheureuse idée, l'année dernière, d'établir ici une scierie qui a fourni au chemin de fer toutes ses traverses, mais il est parti maintenant, et c'est à peine si l'on distingue les traces de son passage. Le sentier que nous suivons contourne d'admirables rochers de granit gris tout parsemé de plaques de mica qui étincellent au soleil. Puis nous pénétrons dans une ravissante petite vallée verte, au fond de laquelle coule une vraie rivière, le *French creek*, que nos chevaux nous font traverser pour nous amener à une clairière qu'on croirait dessinée dans un parc anglais.

Du coup nos docteurs sont enthousiasmés. C., qui a passé une partie de son existence en Suisse, est frappé comme je l'ai été moi-même de la ressemblance de ce pays avec la patrie de Guillaume Tell. Puis, comme rien ne creuse comme l'admiration, nous entrons dans les taillis de pruniers nains qui bordent le ruisseau, et, rassurés au point de vue des conséquences possibles, par la présence de tant de médecins, nous mangeons à belles dents, les bonnes prunes jaunes si mûres, qu'elles fondent littéralement dans la bouche.

Nous rentrons à la nuit tombante. Notre retour est marqué par un incident. Je marchais en tête de la colonne, nous étions presque arrivés, quant, tout d'un coup, j'entends la crécelle d'un serpent à sonnettes : j'arrête aussitôt mon cheval et regarde autour de moi sans rien voir d'abord. L'animal était juste entre les jambes de mon pauvre bucéphale qui, en l'entendant à son tour, a fait un bond prodigieux. Puis nous avons tué le serpent, et les médecins s'en sont emparés pour le disséquer.

Il paraît du reste que c'est la journée aux serpents. En rentrant, nous avisons François dans la cuisine dont il a pris possession. Il est vêtu de sa toque et de la veste blanche classiques : mais il a enfermé ses extrémités inférieures dans une paire de bottes à l'écuyère, en cuir jaune, ornées de formidables éperons, et quand nous lui demandons les raisons de cet étrange solécisme, il nous avoue qu'ayant été se promener dans le jardin pendant notre absence, il y a vu, levé, sous une touffe de petits pois, un si énorme serpent, qu'il s'est empressé de revêtir les bottes en

question, bien décidé à ne plus les quitter tant qu'il restera dans ce pays-ci. Le serpent a été tué un instant après. C'est un *bull-snake* fort inoffensif, mais d'une longueur imposante, 4 ou 5 pieds au moins. Le docteur G., naturaliste féroce, s'en empare pour le dépouiller de sa belle peau brune.

Fort heureusement ce petit incident, s'il a troublé momentanément la sérénité d'âme de mon serviteur, lui a laissé le plein exercice de toutes ses autres facultés; ce qui, de l'avis général, est surabondamment prouvé par la conception et surtout par l'exécution du dîner qu'il nous a improvisé. Quel en était le menu? Je m'aperçois que j'ai négligé de le transcrire dans mes notes. D'ailleurs cela n'intéresserait peut-être pas le lecteur. Tout ce dont il me souvient, c'est qu'il comportait un salmis de poules de prairie et un soufflé au café qui, après avoir été dégustés par l'honorable société avec le recueillement auquel ils avaient droit, lui ont laissé une impression tout à la fois exquise, profonde et durable.

J'allais oublier d'enchâsser une véritable perle recueillie dans le journal de Buffalo-Gap, que nous apporte le chariot des bagages parti une ou deux heures après nous. Le rédacteur en chef y rend compte de notre arrivée en ces termes :

« Nos lecteurs seront heureux d'apprendre le retour dans les Montagnes-Noires du baron de Grancey. Il est arrivé ce matin dans notre ville, venant d'Europe, accompagné par trois des médecins les plus proéminents de Paris, qui se sont joints à lui pour venir se rendre compte par eux-mêmes des prodigieuses ressources de notre pays, dont on commence à s'occuper beaucoup dans la capitale de la France. Quelques citoyens proéminents de notre ville leur ont fait les honneurs : ils les ont promenés pendant plusieurs heures dans nos avenues et dans nos rues, dont les visiteurs ont beaucoup admiré la belle ordonnance, bien qu'ils se soient égarés un instant dans un des faubourgs... Ils se sont rendu compte des fortunes qu'il y a à faire en achetant aux cours actuels les quelques terrains à bâtir qui restent encore à vendre dans nos quartiers commerçants. »

Thompson, le directeur propriétaire du *Buffalo-Gap-News*, l'oncle de la belle Laura est, à ses moments perdus, agent d'affaires, *land agent*. Quelques débiteurs récalcitrants lui ont laissé pour compte certains lots de terres que la crise de Buffalo-Gap rend d'une défaite particulièrement difficile. Il reste peut-être encore à Chicago ou ailleurs des financiers entreprenants prêts à spéculer sur la hausse des terrains dans le Far-West. C'est eux que vise la petite réclame que l'on vient de lire.

La suite prochainement.

E. DE MANDAT-GRANCEY.

UN HÉRITIER PRÉSUMPTIF

LA JEUNESSE DU ROI CHARLES-ALBERT¹

XVII

A mesure que, en Espagne, M. le duc d'Angoulême se montrait plus modéré, la méchante humeur du prince de Metternich s'aggravait. Elle déborda enfin lorsque le chancelier apprit que, sans compter avec les droits du roi de Naples, M. le dauphin venait de nommer, à Madrid, un conseil de régence, présidé par le duc de l'Infantado.

« Le gouvernement français, écrivait-il aussitôt au général Vincent, son ambassadeur à Paris, le gouvernement français n'aurait-il pas encore renoncé à toute possibilité de capituler avec la révolution et de terminer le différend par un arrangement avec les factieux?..... »

« ... S'il pouvait se livrer à un plan aussi erroné, il serait du devoir des alliés de ne pas ménager des erreurs aussi dangereuses pour le maintien des principes de la légitimité en Europe que pour celui des droits sacrés de la maison régnante en France, elle-même²... »

C'est à peine si, dès lors, M. de Metternich daigna masquer son mécontentement de quelque forme diplomatique. Pour lui, la France faisait banqueroute à la Sainte-Alliance. Le libéralisme l'entraînait, en attendant que la révolution l'engloutit. Et comme il n'est si petit nuage qui ne dise quelque chose au vieux pilote, les égards dont on accablait le prince de Carignan, à l'armée d'Espagne, étaient,

¹ Voy. le *Correspondant* des 25 novembre, 10 décembre 1887, 10 et 25 janvier 1888.

² Metternich, *Mémoires*, t. IV, p. 48, 49.

pour le chancelier, les signes avant-coureurs de compromissions sans retour. Il en avait si bien convaincu l'ambassadeur sarde, comte Pralormo, que celui-ci se hâta d'écrire à Turin :

« Je ne puis me déguiser que la tournure prise par les affaires d'Espagne a redoublé ici la sensation inquiétante qu'avait produite le départ du prince de Carignan pour la Péninsule. Tout annonce qu'en dépit des bons offices des cours alliées, en dépit de la répugnance vraie ou simulée du ministre Chateaubriand, malgré les clameurs des bons royalistes français, le duc d'Angoulême, ou plutôt les malintentionnés qui l'entourent, sont décidés à faire une transaction scandaleuse avec la révolution...

« On craint ici que cet exemple ne soit contagieux ; on craint surtout qu'il ne donne une nouvelle existence au parti constitutionnel en Piémont ; à ce parti qui voulait une Charte à la française et que l'on regarde, en ce moment, comme plus dangereux que le carbonarisme ¹. »

Que de gens, en effet, préfèrent le pavé qui leur broiera la tête à la mouche qui les importunerait. C'est là, pour eux, une question de principe, comme aussi de ne jamais admettre de repentirs sans aveux. Ah ! qu'il en est de sincères pourtant dans leur silence !

« On ne se douterait guère, écrivait Sylvain, à voir l'entrain de mon jeune seigneur, qu'il se soit jamais, peu ou prou, enfariné de constitution. Dans tous les cas, il met une noble ardeur à s'en défaire. Chaque matin nous montons à cheval, nous rapprochant le plus près possible des ouvrages espagnols. L'île de Léon s'en hérissé. Serons-nous, pour les forcer, plus heureux ou plus habiles que nos devanciers de 1812 ? »

On pouvait en douter, car peut-être n'est-il pas en Europe une place plus inabordable que Cadix. Imaginez, s'élevant entre l'Océan et la baie de Puntalès, une sorte de promontoire long d'environ 2 lieues et qu'un chenal navigable isole du continent espagnol. Voilà l'île de Léon. Une chaussée la traverse de bout en bout pour se terminer, à l'ouest, par un rocher sur lequel est bâti Cadix, et, à l'est, par un pont fortifié, le pont de Zuras, jeté sur le canal San-Fernando, dont je parlais tout à l'heure. A sa double embouchure, sur l'Océan et sur la baie, ce canal est défendu, au midi, par le fort Santi-Pietri, et au nord, par de grands ouvrages, dont le plus important, bâti dans une presqu'île, en face de Cadix, s'appelle ou plutôt s'appelait le Trocadéro.

La possession de ce point stratégique, qui commande toutes les passes et toutes les défenses de la baie, était décisive. Bordessoulle

¹ Dépêche de Vienne, 30 août 1823, Pralormo au comte de la Tour.

le prit pour objectif, oubliant bravement qu'en 1812 tous les efforts du duc de Bellune s'étaient brisés contre ces mêmes ouvrages auxquels il allait se heurter.

A l'aide d'une large et profonde coupure, dans laquelle entraient les eaux de la baie, les défenseurs du Trocadéro avaient fait une île de leur presqu'île. Derrière cette sorte de fossé, dont les bords étaient hérissés de chevaux de frise, le colonel Garcès, chargé de défendre la place, avait accumulé les retranchements et entassé les canons et les hommes...

« Dix ou douze mille ouvriers, écrivait Sylvain, nous taillent, nuit et jour, de la besogne dans la presqu'île de Léon. Malheureusement, comme nous n'avons encore ni vaisseaux pour bombarder ni grosse artillerie pour canonner, nous sommes obligés de laisser faire et de nous en tenir au plus platonique des blocus...

« Notre inaction forcée a au moins ce bon côté, de nous permettre de nous installer au port Sainte-Marie; nous y voilà, je le crains, pour longtemps, avec tout l'état-major. Notre très jolie maison appartient à la veuve d'un commerçant, nommé, en son vivant, Sanchez Duero. La maison, entourée de jardins, domine le Guadaletta, petit torrent qui va se jeter dans la baie de Cadix, et qui se donne par son flux et son reflux une certaine importance. De belles promenades nous entourent dans toutes les directions et, pour être à l'extrémité sud de l'Europe, Sainte-Marie, grâce à la brise de mer, n'a pas un climat trop étouffant.

« On nous fait ici, comme du reste partout, depuis notre départ de Madrid, l'honneur d'une garde à notre porte. Chaque jour, nous recevons à dîner quelques officiers, sans compter le vicomte de la Hitte, colonel d'artillerie, aide de camp de M. le duc d'Angoulême, qui est notre commensal habituel. Après le dîner vient qui veut. Nous pouvons toujours compter sur douze ou quinze personnes. Doña Sanchez fait, avec ses filles et sa nièce, les honneurs du salon. Ces jeunes personnes sont bien élevées et agréables. Déjà elles nous ont amené quelques-unes de leurs amis. On danse, on fait de la musique. L'âme de ces réunions est le fils du général Bordesoulle, qui sert ici comme aide de camp de son père. Le comte de Rosambo le seconde. Il est, lui aussi, plein de belle humeur et d'esprit... La fille aînée de doña Sanchez s'appelle Aurore. Elle joue divinement de la harpe, mais malheureusement aussi de la prunelle, et voilà mon prince pris entre deux feux, car, à la façon du Vert-Galant, il ne boude pas plus les beaux yeux d'Aurore que le canon constitutionnel. »

Et l'entourage, comme Sylvain, fort inquiet, ne savait auquel de ces deux dangers donner la préférence.

« Je conçois parfaitement, écrivait le comte de la Tour au général Faverges, je conçois les inquiétudes que te cause l'ardeur du prince à rechercher de nobles périls; mais j'ai un ferme espoir que Dieu l'aidera. Je ne te cacherai pas que je suis enchanté d'apprendre que son cœur soit dans les dispositions que tu me dépeins...

« Malgré la tournure favorable que prennent les affaires d'Espagne, on ne peut se dissimuler qu'il y a encore beaucoup de mauvais venin en Europe et qu'il est nécessaire que les princes soient, selon l'expression de Henri IV, des hommes de tête et de main. Laisse donc le prince être brave, et veille seulement à ce qu'il ne s'expose pas mal à propos dans des tirailleries où l'on peut attraper une balle, sans avoir la chance de se distinguer. »

Savez-vous rien de plus touchant que ces vieux soldats inquiets de l'héroïsme de leur maître, et qui se concertent pour savoir jusqu'à quel point ils lui permettront d'être brave? Ah! c'est que, la bravoure du prince semblait folle parfois.

« C'est miracle si nous ne payons pas de quelques têtes emportées la curiosité de mon prince à aller regarder les canons sous le nez », écrivait Sylvain.

Et cette curiosité ne devait pas vieillir, car, vingt-cinq ans plus tard, en 1848, les promenades de Cadix se renouvelèrent sous les murs de Peschiera. Chaque matin, après avoir entendu la messe, Charles-Albert venait, au pas de son grand cheval gris, se croiser les bras en face du même bastion autrichien. « Il se mettait là en espalier, » selon le mot pittoresque d'un de ses officiers, et ne s'en allait que lorsque deux ou trois boulets avaient passé à lui effleurer le visage.

Charles-Albert fut ainsi toujours le courtisan dédaigné de la mort. Que de fois ne l'a-t-on pas vu s'embusquer où elle devait passer! Comme ce jour, par exemple, où, sous le feu croisé de deux batteries, il descendit de cheval et se fit apporter une chaise... Ceci se passait en 1848, et peut-être alors tant d'ambitions déçues, tant d'ingratitude rencontrées, pouvaient expliquer cette passion de mourir. Mais comment la comprendre dans un enfant de vingt-cinq ans? Il fallait que son âme fût née avec une plaie, et que par cette plaie se fussent échappées toutes les sèves heureuses de la vie. De là cette anémie du cœur que l'on a tant reprochée à Charles-Albert, et dont parfois ses plus fidèles se plaignaient si amèrement.

« Dix ou quinze jours après notre installation devant Cadix, j'eus de mon prince une bien pénible algarade, raconte Sylvain. (Ces confidences douloureuses du pauvre homme parferont le portrait

de son maître.) Je plaisantais à table, sans attacher la moindre importance à mes propos, lorsque, tout à coup, il prit mal la chose et me demanda d'un air méprisant si j'étais ivre ou fou. Je ne répondis rien, mais, aussitôt après le dîner, je montai dans la chambre de mon prince et lui remis ma démission. Il parut étonné de ma démarche et me répondit que, puisqu'il m'avait offensé, il allait m'en donner toute satisfaction. C'était la seconde fois qu'il m'offrait de croiser le fer avec lui. Je suis persuadé que c'était là un honneur qu'il entendait me faire, mais ma position auprès de lui ne me permettait pas d'en profiter. Je le lui fis entendre, en lui faisant entendre aussi que j'en étais désolé. Ce que voyant, il désarma soudain, m'embrassa, me priant de tout oublier. Il me dit qu'il savait mon attachement, que jamais il ne consentirait à mon départ et qu'enfin nous avions bien autre chose à faire que de nous quereller : je me laissai persuader.

« Quand même, cette scène ne m'apprenait pas grand'chose. Dès longtemps je connaissais mon prince. Je savais en quelle triste défiance il tenait les hommes. Je savais que, depuis nos aventures de 1821, il ne voulait plus aimer personne ni croire en personne. Tout, pour lui, se doublait d'arrière-pensées. Les plus belles actions n'avaient à ses yeux qu'un but intéressé. Il me confondait avec tant d'autres dans la triste opinion qu'il avait de l'humanité, voilà tout ! Pourtant je n'avais jamais cherché à le flatter. Bien souvent, au contraire, je m'étais permis de lui donner des conseils désagréables, parce que je les croyais bons. Ceci aurait dû suffire à lui prouver que je n'avais pas d'ambition... Et cependant je ne pouvais me détacher de lui, quoi qu'il fît. Malgré ou à cause de ses défauts, personne plus que lui n'était séduisant quand il voulait l'être. Très simple dans ses manières, ayant souvent tous les dehors de l'amitié, il vous disait de ces choses qui vont droit à l'âme et auxquelles les honnêtes gens se prennent toujours, quoi qu'ils en aient. Enfin, je ne cherche pas à m'en défendre, j'étais trop attaché à mon prince pour n'être pas enchanté que l'aventure finît par une réconciliation. Nous avons, comme il le disait d'ailleurs, bien autre chose à faire que de nous quereller devant Cadix... »

« Le blocus de la ville est complet, écrivait effectivement Charles-Albert à Sonnaz, le 2 juillet 1823. Il est presque impossible maintenant qu'on y fasse entrer quelque chose. Il y a là cinquante mille bouches inutiles à nourrir, et la ville n'est nullement approvisionnée. On dit que les troupes ont déjà été mises pendant deux jours à demi-ration. La garnison peu nombreuse, est en partie composée des miliciens de Madrid et de Séville, à qui l'on fait faire le service des avant-postes, pour empêcher les vrais

soldats de désertier, ce qui pourtant ne nous empêche pas d'en recevoir très souvent. Les trois quarts des habitants de cette ville sont royalistes, et de plus sont désolés de voir leur commerce ruiné.

« Les factieux sont absolument divisés entre eux. Ils se voient perdus, et leurs chefs font des démarches pour se faire donner des missions à l'intérieur. Riego, entre autres, voulait qu'on lui donnât 1 500 000 francs pour avoir un moyen de se sauver. Il prétendait vouloir rejoindre Ballesteros. On a déjà parlé d'envoyer des parlementaires. Avant que toute notre flotte fût arrivée, les Cortès voulaient transporter le roi à la Havane, et ils avaient équipé à cet effet le vaisseau *l'Asie*. Mais maintenant, ils seront obligés de nous le rendre dans l'île de Léon. Nous recevrons dans quelques jours des renforts de troupes, de l'artillerie et des canonniers, de sorte que nous pourrons les bombarder, ce qui leur fait une peur terrible. »

Mais peut-être n'est-il pas inutile, avant de laisser le prince et son fidèle écuyer continuer leurs récits, de dire comment les constitutionnels étaient si brusquement tombés en détresse.

Ferdinand VII, on s'en souvient, avait quitté Madrid au moment où l'armée française franchissait les Pyrénées. Le 10 avril, il arrivait à Séville; les Cortès l'y rejoignaient le 23, et tout le mois de mai avait été employé à décréter les mesures révolutionnaires accoutumées. Proclamations, emprunts forcés, condamnations à mort, on avait tout essayé pour galvaniser l'enthousiasme espagnol; mais l'effort avait été inutile. Le 10 juin, on apprenait avec stupeur à Séville que le général Bordessoulle, trompant tous les calculs par la rapidité de sa marche, menaçait Cordoue qui ne pouvait opposer la moindre résistance. Maître de cette ville, Bordessoulle avait le libre passage du Guadalquivir. Il pouvait désormais, sans obstacle, descendre la rive gauche du fleuve et couper toutes les communications de Séville avec la mer.

Devant un danger si pressant, il ne restait aux Cortès qu'à profiter des chemins encore ouverts, pour abriter derrière les murs imprenables de Cadix, et leur roi prisonnier et leurs délibérations révolutionnaires. Mais voilà que Ferdinand VII, jusque-là inerte entre leurs mains, opposa tout à coup une résistance furieuse aux ordres de départ qui lui étaient signifiés. Les constitutions, heureusement, sont faites pour tout prévoir. L'article 187 de la constitution de 1812 prévoyait la folie du roi d'Espagne. On se hâta d'en faire bénéficier Ferdinand VII. Bien légalement il fut déclaré fou par un vote, mais fou seulement pour le temps que durerait son transfert de Séville à Cadix. Un conseil de régence devait gouverner l'Espagne pendant les trois ou quatre jours nécessaires au voyage du roi.

Ce fut au son des cloches et avec tous les honneurs imaginables que le malheureux roi fut reçu dans sa nouvelle prison. Les portes en étaient à peine refermées que Bordessoulle s'y heurtait.

Si j'en crois cette lettre du prince, on se faisait cependant quelque illusion, au camp français, sur les difficultés du siège que l'on allait entreprendre.

« Je suis persuadé, écrivait-il, que dans six semaines, tout au plus, nous pourrons donner une garde au roi et l'escorter jusqu'à Madrid...

« Comme sans doute vous l'avez vu par les journaux, la cause révolutionnaire est absolument perdue en Espagne. Il n'y a plus que quelques généraux qui portent encore les devises constitutionnelles; on les poursuit comme des chiens enragés, et s'ils ne sont pas encore tous pris, sous peu ils le seront.

« Le petit nombre de places que défendent encore les constitutionnels se rendront inmanquablement lorsque le roi sera libre. Elles seraient en notre pouvoir depuis longtemps, si on l'avait voulu; mais M. le duc d'Angoulême, qui désire toujours épargner le sang, a préféré les faire bloquer.

« Nous avons été reçus partout, non seulement avec joie, mais avec enthousiasme. Le clergé a fait des prodiges et a montré plus que jamais toute sa force et son énergie. A voir les choses actuellement, il paraît impossible que la révolution ait pu avoir lieu; tout s'explique cependant, en considérant les mœurs du pays.

« Mais je vois que j'entre dans une dissertation, je m'arrête ».

En effet, le terrain politique était brûlant et mieux valait parler de guerre.

« Nous faisons de temps en temps des reconnaissances et probablement à la vue du malheureux Ferdinand, qui monte tous les jours à son belvédère, dit-on, pour observer nos mouvements à l'aide d'une lunette. Il est très triste, et ne se montre plus qu'habillé de noir. »

Cette lamentable image d'un roi prisonnier hantait Charles-Albert, et l'entourage en profitait pour inspirer au prince une indélébile méfiance des entraînements possibles de son cœur.

« Mon jeune seigneur reviendrait converti, s'il avait besoin de l'être, par tout ce qu'il entend dire du malheureux Ferdinand, écrivait Sylvain, et nous tous ne perdons pas une occasion de lui montrer ce que deviennent les princes quand ils se livrent pieds et poings liés à leurs peuples, sous prétexte de faire leur bonheur.

« Nous apprenions, entre temps, continue le digne homme,

après avoir soulagé son cœur par cette réflexion, nous apprîmes que le corps d'armée commandé par le comte Molitor, poussait sur nous Ballesteros, l'épée aux reins. Mal informés, sans doute, les défenseurs de Cadix prirent cette déroute pour une marche triomphale : car, le 16 juillet, nous les vîmes risquer une sortie, convaincus qu'ils allaient donner la main à leurs amis victorieux.

« Au nombre de huit ou dix mille hommes, les constitutionnels se présentèrent devant nos avant-postes de Porto-Reale et de Chiclana. Nous montâmes aussitôt à cheval et primes le galop avec le général Bordessoulle, pour nous rendre sur le champ de bataille. La canonade y était toujours vive, bien que les Espagnols commençassent à dessiner leurs mouvements de retraite. Encore une fois nous n'arrivâmes que pour mettre le sable sur l'écriture. Le prince en eut un accès de féroce mauvaise humeur. Quant à moi, je me contentai d'une impression horrible. Pendant que nous visitâmes les ambulances, un malheureux Espagnol me sembla regarder avec curiosité quelque chose qui se passait non loin de lui. Je suivis la direction de son regard et j'aperçus le chien d'un de nos officiers tenant entre ses dents la jambe toute pantelante qu'on venait de couper au pauvre diable...

« Je me souviens que, dans cette affaire, le général Aubert, avec qui nous étions fort liés, eut une balle dans le troussequin de sa selle. Le jeune et joli vicomte de Montmorency, aide de camp du comte de Béthisy, reçut la croix pour une légère blessure. Au demeurant, ce fut la première et dernière sortie des troupes espagnoles. Elles se contentèrent dès lors d'accumuler défenses sur défenses dans l'île de Léon et sur la position du Trocadéro. »

XVIII

Mais enfin l'heure semblait venue, pour la petite armée assiégée, de prendre une sérieuse offensive. Les travaux d'approche s'achevaient, les derniers approvisionnements étaient arrivés. Bourmont avait envoyé de Séville un parc de grosse artillerie. L'amiral comte Duperré croisait devant l'île de Léon et bloquait la baie de Cadix.

L'ordre donc fut donné d'ouvrir la tranchée en avant de la coupure qui servait de fossé aux grands ouvrages du Trocadéro.

Pour les isoler de tout secours venant du côté de la mer, le général Bordessoulle pensa détruire le petit fort Santi-Pietri qui, je l'ai dit, défendait l'accès du canal à son embouchure sur l'Océan.

Le fort n'empruntait pas seulement une grande force à son assiette même ; il était armé de pièces du plus gros calibre et sa garnison de cent quatre-vingts hommes était approvisionnée pour deux mois. On installa quelques batteries en face de Santi-Pietri, de l'autre côté du canal, mais ce n'était là qu'une diversion. L'attaque sérieuse devait se faire par mer.

Une escadre composée du *Centaure*, du *Trident*, de la *Guerrière*, de l'*Isis* et du *Santo Cristo* vint s'embosser à quelques encâblures du fort et ouvrit un feu violent qui, de midi se prolongea jusqu'à trois heures. A trois heures, le fort hissa le drapeau blanc, et à cinq heures, la garnison se retirait avec les honneurs de la guerre dans l'île de Léon. En vérité, on les lui devait, car pas un des bâtiments de l'escadre n'avait été atteint, même dans sa voilure, par l'effroyable canonnade des Espagnols. « Nous n'assistâmes qu'en spectateurs à ce joli fait d'armes, raconte Sylvain, qui, sans doute, ignorait qu'une négociation en due forme avec le commandant du fort Santi-Pietri avait réglé toute cette bruyante et inoffensive mise en scène. »

Je continue à transcrire son journal.

« Les travaux du siège avançaient. Notre blocus devenait plus étroit. Comme depuis la prise du fort Santi-Pietri, nous pouvions supposer que les choses agréables à la vie devenaient rares à Cadix, nous y envoyions tous les deux ou trois jours des bateaux chargés de glace et de fruits pour le roi Ferdinand VII. Notre courtoisie donna lieu à quelques premiers pourparlers, mais qui n'aboutirent pas.

« Mon prince, de plus en plus enthousiasmé par son nouveau métier, allait aux tranchées, sans vouloir jamais capituler avec sa grande taille qui le faisait tant et si bien apercevoir, par-dessus les déblais, que les Espagnols prenaient son chapeau à plumes blanches pour point de mire. Trois ou quatre fois leurs balles frôlèrent son visage sans le décider à faire ce que chacun de nous faisait, c'est-à-dire à se baisser modestement. Bref, Faverges qui avait charge de cette âme par trop vaillante était fort entrepris d'empêcher qu'elle ne fût envoyée sans rime ni raison dans un monde meilleur.

« L'occasion de risquer sa vie plus utilement ne devait, d'ailleurs, pas beaucoup tarder pour mon prince.

« M. le dauphin arrivait à Port-Sainte-Marie dans les premiers jours d'août. Nous allâmes à sa rencontre jusqu'à Xérès, et de là nous escortâmes sa voiture jusqu'à Porto-Reale. De ma vie je n'ai fait pareille corvée. Une poussière effroyable empêchait qu'on vît à deux pas de soi, et nos innombrables chevaux autour de la

voiture, roulaient, à la lettre, les uns sur les autres comme un troupeau de moutons. »

Ce fut pendant sa marche triomphale de Madrid à Porto-Santa-Maria que M. le duc d'Angoulême, passant par Andujar, signa le 8 août, cette fameuse ordonnance que la réaction royaliste rendait nécessaire dans toutes les villes, villages et bourgades qu'abandonnaient les troupes constitutionnelles. « On ne peut imaginer ce qu'on s'assassine, ce qu'on se pille, ce qu'on se brûle au nom et pour la plus grande gloire du *rey neto* et de la sainte Inquisition disait Sylvain. En prenant nos malheureux vaincus sous sa protection, M. le duc d'Angoulême fait acte de grand cœur et de sage politique. Mais qu'en arrivera-t-il ? »

Ce qu'il en devait arriver sous ces terribles latitudes espagnoles, où tout est brûlant, l'amour comme la haine. L'ordonnance d'Andujar exaspéra l'opinion royaliste du nord au sud de la Péninsule; et cette exaspération gagnant de proche en proche, grâce aux bons soins de M. de Metternich, toutes les chancelleries de l'Europe, la Sainte-Alliance ne vit plus dans M. le duc d'Angoulême qu'un dangereux révolutionnaire.

Ne fallait-il pas qu'il le fût pour écrire à Ferdinand que le plus cher désir de Louis XVIII était, « qu'une fois rendu à la liberté, le roi d'Espagne accordât une amnistie nécessaire après tant de troubles et qu'il donnât à ses peuples par la convocation des anciennes Cortès des garanties d'ordre, de justice et de bonne administration? « Tout ce que la France, ses alliées, l'Europe entière, pourront faire pour consolider cet acte de sagesse, ajoutait le duc, sera fait, je ne crains pas de m'en porter garant... »

Et puis, comme si tout à coup le souffle de la Sainte-Alliance avait fait frissonner le papier sur lequel il écrivait, le prince généralissime terminait par ce post-scriptum qui détonnait singulièrement avec le commencement de sa lettre... « Si dans cinq jours je n'ai pas reçu une réponse satisfaisante, si dans cinq jours le roi d'Espagne n'est pas en liberté, j'aurai recours à la force pour le délivrer. »

Ferdinand répondit que, « par une circonstance assez extraordinaire, cette ouverture était la première qui lui fût faite, depuis

¹ Voici le texte de cette fameuse ordonnance :

1° Les autorités espagnoles ne pourront faire aucune arrestation sans l'autorisation du commandant de nos troupes dans l'arrondissement où elles se trouvent.

2° Les commandants de nos armées feront élargir tous ceux qui ont été arrêtés arbitrairement et par des motifs politiques.

3° Tous les journaux et journalistes sont placés sous la surveillance des commandants de nos troupes.

le moment où les troupes françaises avaient envahi son royaume, et il ajoutait :

« ... Que jamais il n'avait été prisonnier; que le plus sûr moyen de lui rendre sa liberté était de laisser le peuple espagnol en possession de la sienne... et que si jamais sous le prétexte insinué par le généralissime on recourait à la force, le sang versé retomberait sur celui qui, au mépris de tous les droits, avait envahi l'Espagne... »

Cette solennelle déclaration se terminait par quelques phrases plus sonores encore; et puis le roi retournait aux cerfs-volants¹ bariolés qui constituaient à Cadix sa distraction favorite, tandis que M. le duc d'Angoulême donnait ses derniers ordres pour l'attaque du Trocadéro.

XIX

Le 25 août les tranchées françaises avaient été poussées jusqu'à 40 mètres de la coupure qui servait de fossé aux ouvrages que l'on allait attaquer. Les Espagnols, qui s'y croyaient inexpugnables avaient entassé là, comme dans une place de guerre, des magasins énormes, cinquante pièces de canon et deux ou trois mille hommes de troupes. Les courtines et les bastions étaient très curieusement formés de vieilles futailles empilées les unes sur les autres, bien liées et cimentées ensemble avec du sable battu. « Mais enfin, disait Sylvain, si l'ennemi était prêt à nous repousser, nous l'étions aussi, grâce à Dieu, pour lui donner l'assaut... »

« Le 30 août nous avons effectivement complété l'armement de cinq batteries de brèche qui le lendemain, dès la pointe du jour, engagèrent avec la place une canonnade violente.

« Le 31, à huit heures du soir, nous quitions le Porto-Santa-Maria pour nous rendre à Porto-Reale, où se trouvaient le prince généralissime, le général Bordessoulle et tous les états-majors. Monseigneur y allait demander de se joindre à la colonne d'assaut qui déjà occupait des tranchées. »

Il y avait là quatorze compagnies d'élite appuyées par trois bataillons de la garde, et par le 34^e régiment de ligne. Le 3^e bataillon du 36^e était placé en réserve. Formées en colonnes, ces troupes devaient franchir le canal et marcher sans tirer, aux retranchements. L'obstacle franchi, les premières divisions devaient, par la droite et par la gauche, faire un mouvement tournant pour s'emparer des batteries, tandis que le reste de la colonne devait rapidement se porter au-delà de l'ouvrage pour agir selon les circonstances.

Des deux côtés, le feu avait cessé; la nuit était sombre; à peine

¹ Vaulabelle, *Histoire de la Restauration*.

dans le lointain, vers le Trocadéro, on entendait le pas des sentinelles qui veillaient sur le sommeil de leurs camarades; car on dormait, au camp espagnol, à l'abri de la marée qui rendait la coupure infranchissable, du moins on le croyait.

Dans les parallèles françaises, c'était le même silence. « Je ne crois pas, raconte Sylvain, qu'il y ait jamais eu spectacle plus grandiose que celui de ces quatre ou cinq mille hommes assis immobiles dans les tranchées; on n'y entendait pas un mot; quand nous y entrâmes avec mon prince, Faverges et Isasca nous aurions pu croire que nous entrions dans quelque nécropole de héros.

« La veille, le capitaine Bornes, du grand état-major, et le capitaine Petit-Jean, du 32^e de ligne, avaient été, au péril de leur vie, reconnaître la profondeur de l'eau dans la coupure ou *cortadura*, comme on disait là-bas. Ces deux officiers avait rapporté que, grâce au reflux, c'était vers une heure du matin que le canal était le plus guéable. L'ordre d'attaque avait donc été donné pour cette heure-là.

« Elle sonne enfin; aussitôt toutes nos batteries éclatent, tous nos régiments bondissent hors des tranchées.

« L'eau, dans le canal, était plus profonde qu'on ne l'avait supposé; parmi nos hommes, les plus grands en avaient au moins jusqu'aux épaules.

« Mon prince, aussitôt se précipite pour suivre le mouvement; vainement Faverges lui défend de s'exposer; vainement il lui fait donner l'ordre, par le général Aubert, qui commande la tranchée, de rester en arrière. Mon prince n'écoute rien. C'est inutilement que Faverges s'accroche à ses habits; monseigneur s'arrache de ses mains et se jette dans le canal où nous nous jetons tous après lui. Le courant est fort. Les soldats se tiennent les uns aux autres pour former une masse plus compacte, plus résistante. Le prince s'accroche au porte-drapeau et chacun s'accroche de même à l'homme qui le précède. Quant à moi, quoique n'étant pas des plus-petits, je ne touche pas le fond, et suis remorqué de l'autre côté de la *cortadura* sans autre effort de ma part, que de crier : En avant : Vive le roi!

« Les Espagnols avaient bordé le canal de chevaux de frise, qui eussent formé un infranchissable obstacle s'ils avaient été sous l'eau. Nous passons par-dessus, y laissant des lambeaux d'uni-forme, et pêle-mêle nous nous élançons dans les embrasures, saisissant le moment où les canons venaient de tirer. Tous les servants furent tués à leurs pièces. C'est à la baïonnette que nous massacrons ces malheureux Espagnols, car nous avons noyé toutes nos poudres en traversant le canal. Enfin nous sommes maîtres de

la place. Il nous avait suffi pour cela de trois quarts d'heure.

« L'ennemi fuyait. Il ne s'arrêta qu'à l'extrême pointe de l'île Saint-Louis, qui tient au Trocadéro par des marais. De petits murs à peine à hauteur d'appui lui servirent de retranchements. Ne connaissant pas le terrain, nous nous contentâmes d'envoyer quelques boulets dans la direction prise par ces malheureux et nous y attendîmes le jour.

« Quand il se leva enfin, nous avions autour de nous un bien triste spectacle. Trois ou quatre cents morts et autant de blessés gisaient là, déjà tous nus; car il est extraordinaire combien en pareille circonstance les pillards sont lestes. On reconnut plusieurs femmes parmi les blessés; quant à nous, nous avions environ deux cent cinquante hommes hors de combat.

« Vers quatre heures et demie, M. le dauphin arriva avec tout son état-major, après qu'on eût jeté un pont volant sur la *cordura*. Aussitôt il donna l'ordre d'attaquer le petit village Saint-Louis, où, comme je l'ai dit, l'ennemi s'était réfugié. Le 30^e de ligne, enlevé par le général Falincourt, y courut, jetant ses hommes à droite et à gauche pour entourer la place. Mais on avait compté sans les marais, où les deux tiers des soldats s'embarbèrent. En même temps, sous prétexte de nous appuyer, les batteries du Trocadéro nous tuaient assez maladroitement du monde. Un dernier effort enfin nous rendit maîtres du village. Sept ou huit cents Espagnols y furent pris, pendant que quelques-uns seulement, réussissaient à s'échapper sur de petites barques. Nous trouvâmes sur la place du village, deux canons chargés que mon prince retourna, pointa et tira lui-même sur une des embarcations qui fuyaient. Il eut la bonne fortune de la toucher. A huit heures du matin, tout était fini.

« Cette dernière affaire nous coûta plus cher que la première, mais rien ne peut dire l'admirable entrain que montrèrent nos troupes. Les blessés eux-mêmes, en passant devant le duc d'Angoulême, s'époumonaient à crier : Vive le roi!

« Le prince généralissime voulut, le lendemain, distribuer ses récompenses sur le champ de bataille. Il donna au prince de Carignan sa propre croix de Saint-Louis. Si flatteuse que fût la distinction, elle ne valut pas cependant la démarche que les grenadiers du 3^e et du 6^e régiment de la garde firent spontanément auprès de monseigneur. Ils l'avaient vu si brave, ils avaient été si contents de lui, pendant toute l'aventure du Trocadéro, qu'ils vinrent lui offrir les épaulettes de laine rouge de l'un des leurs tué la veille. Ils lui dirent, en les lui remettant, qu'il était digne de remplacer leur camarade. »

Ce fut le capitaine Gaillard qui présenta ces braves gens au prince, et cette petite scène qui, au dire de Sylvain, amusa toute l'armée, se trouve reproduite dans un tableau que l'on voyait jadis chez M^{me} la duchesse de Berry, à Venise.

Derrière le prince de Carignan qui s'avance en grand uniforme, au-devant d'un peloton de grenadiers, se groupent le comte Des Cars, le vicomte de la Hitte, le marquis de Barbançois, Faverges, Isasca et Sylvain, celui-ci tête nue, les mains derrière le dos. Dans le fond, une division présente les armes; sur la gauche, on voit M. le duc d'Angoulême avec son état-major, puis enfin, dans le fond, se distinguent la mer et les murs de Cadix.

Mais, qui eût dit que le mauvais génie du prince de Carignan était là aussi embusqué derrière quelque canon. M. de Metternich, qui avait d'abord trouvé les grenadiers et leurs épaulettes ridicules, avait fini par se fâcher en apprenant que Louis XVIII prenait sérieusement cette plaisanterie.

« Le roi de France, dit-il rudement à Pralormo, qui s'excusait de la chose auprès de lui, n'a pensé qu'à faire la cour à son armée, et il a oublié que l'héritier présomptif de la couronne de Sardaigne ne doit pas être un grenadier français, mais un prince piémontais et rien autre ¹. »

M. de Metternich craignait-il que, trop flatté, trop entouré en France, après l'avoir été en Espagne, le prince de Carignan lui échappât?... Quant à Sylvain, qui ne pouvait prévoir les conséquences diplomatiques d'un incident si simple, il terminait ainsi son récit de la prise du Trocadéro.

« Je fus chargé par mon prince de faire distribuer trente-deux barils de vin de Xérès au 3^e et au 6^e régiment de la garde. Dieu sait si l'on but de bon cœur à la santé du nouveau camarade. »

XX

La prise du Trocadéro fut bientôt suivie de la soumission de Ballesteros, de la défaite et de l'arrestation de Riego. Santona et Pampelune capitulaient; Cadix demeurait la seule place forte où flottât encore le drapeau constitutionnel.

Mais, dans les deux camps, on sentait le moment prochain où la guerre devait finir, et l'on avait un égal désir d'en arriver à une entente qui sauvât, à la fois, les intérêts et les apparences. Si la position des Cortès était désespérée au point de vue final de la lutte, cette lutte pouvait cependant encore se prolonger longtemps. La

¹ 5 octobre 1823.

prise du Trocadéro n'était pas la prise de Cadix. Deux formidables lignes de défense devaient arrêter les troupes de M. le duc d'Angoulême, avant qu'elles fussent en mesure d'ouvrir la tranchée devant la place. Or, à l'état-major français, les inquiétudes étaient grandes. Au point de vue militaire, l'équinoxe qui approchait allait rendre toute opération par mer difficile, sinon impossible. Au point de vue politique, l'ordonnance d'Andujar avait porté à leur note suraiguë la colère et le mécontentement des royalistes espagnols. Il était à craindre que l'armée française n'eût bientôt affaire aux absolutistes insurgés, en même temps qu'aux constitutionnels.

Assiégés et assiégeants avaient donc, à Cadix, un égal intérêt à traiter. Mais, des deux côtés, prendre officiellement l'initiative des négociations semblait impossible. Ce fut le munitionnaire Ouvrard qui s'en chargea officieusement, avec l'aide d'un colonel espagnol, espèce de Figaro militaire qu'il employait dans les circonstances et pour les objets les plus divers.

Celui-ci s'introduisit dans la place sous prétexte d'y voir quelques parents, et s'en prit immédiatement aux membres les plus compromis des Cortès. Il leur offrit des sauf-conduits avec les ressources nécessaires pour vivre largement à l'étranger.

Dans ses très curieux Mémoires, Ouvrard raconte effectivement qu'il fit remettre par son agent deux millions en or à Ferdinand pour *encourager les dévouements*.

Mais encore fallait-il ménager les amours-propres tout en encourageant les dévouements. La vénalité, la trahison, à Cadix, avaient leur pudeur, et n'entendaient céder qu'à la force...

Sylvain, qui n'était pas dans le secret des dieux, raconte que l'on se mit à préparer à grand bruit une descente dans l'île de Léon. « Des bateaux furent frétés pour y jeter des troupes. Elles devaient être commandées par le lieutenant général comte de Bourmont. Comme toujours, mon prince voulut être de l'expédition. Nous fûmes donc embarqués à Rotta sur le vaisseau commandé par le contre-amiral Duperré. Nous avions avec nous fort bonne compagnie de volontaires. Il y avait là, entr'autres, le duc de Guiche, menin de Mgr le dauphin, et le colonel Boutourlin, commissaire russe à l'armée française.

« Nous montions le *Colosse*, vaisseau de soixante-dix canons, et nous commençons à mettre nos chaloupes à la mer, quand nous vîmes l'ennemi arborer le drapeau blanc... Quelques instants après, un aide de camp de M. le duc d'Angoulême venait nous dire que le roi prisonnier était attendu à Porto-Santa-Maria et que le généralissime appelait mon prince pour assister à la réception de Ferdinand VII. »

Voici ce qui s'était passé :

La démonstration faite par le *Colosse* et par les chaloupes canonnières avait suffi pour sauver les apparences et masquer de quelque décence les négociations entreprises et conduites par Ouvrard.

Soixante voix contre trente avaient, aux Cortès, sur la proposition du ministre Calatrava, voté une résolution portant que l'autorité absolue serait rendue au roi et qu'une députation, accompagnée de tous les ministres, le supplierait de traiter la paix avec le quartier général français.

Le roi, après avoir déclaré qu'il ne garantissait rien que la vie sauve aux personnes compromises, avait aussitôt dépêché un de ses aides de camp à M. le duc d'Angoulême pour le prévenir de son arrivée prochaine.

« Mais voilà que le roi n'arrive plus, écrivait Sylvain. C'est encore un jeu de ces maudites Cortès. Tout est prêt heureusement. Le temps est beau, et je pense que nous allons donner le coup de collier final. »

A la nouvelle d'une capitulation possible, les milices de Sévilie et de Cadix qui n'avaient pas eu leur part des millions envoyés par Ouvrard, et que le vague de la proclamation du roi ne rassurait guère, s'étaient mutinées et avaient obligés Ferdinand à jurer une fois encore qu'il s'enterrerait sous les ruines de Cadix. Au lieu de le voir arriver au camp français, on avait donc vu arriver à sa place le général Alava. Alava apportait à M. le duc d'Angoulême une lettre par laquelle le roi assurait qu'il jouissait à Cadix de toute liberté et qu'il entendait imposer ses conditions. Le prince généralissime répondit à cette absurde mise en demeure qu'il n'admettait pas d'autre alternative qu'un assaut immédiat ou une reddition sans réserves.

Quelques heures se passent, et voilà le drapeau blanc qui de nouveau apparaît sur les murs de Cadix. Un dernier *pronunciamiento* permettait à Sylvain d'écrire :

« Je t'ai dit que le roi venait, puis qu'il ne venait pas, que nos opérations contre Cadix allaient commencer, qu'elles étaient suspendues, puis qu'elles allaient reprendre; aujourd'hui de tout cela il n'y a plus rien de vrai, ou plutôt tout est vrai. Ferdinand s'annonce pour tout à l'heure. On a fait son logement à Santa-Maria, et sa bouche arrive. Après toutes ces alternances, je ne croirai cependant à la nouvelle que lorsque je le verrai. Jusque-là ma lettre restera ouverte.

« 1 heure. — *Evviva!* le roi, la reine, accompagnés d'une cour nombreuse, sont arrivés à 11 heures. »

Après une déclaration faite pour tromper tous les partis, Ferdi-

mand s'était, en effet, embarqué sur une chaloupe portant pavillon royal d'Espagne et dont l'amiral Valdès tenait le gouvernail. Dès qu'elle eût touché le port, M. le duc d'Angoulême s'avança en pliant le genou devant son royal parent; Ferdinand le releva avec bonté et voulut bien l'embrasser.

« Tous les états-majors, raconte Sylvain, se trouvaient à la descente de la famille royale, au milieu des cris assourdissants de *Vive le roi, vive la religion, et à la nation!* Ah! ce fut un beau jour que celui-là pour M. le duc d'Angoulême! Le roi fit aussi grand accueil à mon prince.

« Les premières effusions passées tout le monde monta en voiture. Sur le passage du cortège, la foule semblait ivre de joie, ses cris obligèrent le roi à se montrer sans cesse à son balcon. Comme il faisait une chaleur étouffante, il apparaissait en bras de chemise avec un long cigare dans la bouche. Ferdinand m'a paru gros et d'une belle figure bourbonnienne. La reine, une princesse de Saxe, sœur de la grande-duchesse de Toscane, avait encore de la beauté avec l'air souffrant; mais de mes jours je ne vis homme plus laid que don Carlos, frère cadet du roi. Petit, blafard, roux, il avait un râtelier de dents postiches qui lui sortaient de la bouche d'une façon extravagante. Quant à sa femme, une princesse de Portugal, je crois, elle m'est apparue sèche, maigre et noire comme un pruneau ayant avec cela de très beaux yeux et, dit-on, car je n'en pus juger, beaucoup de caractère. Don Francesco de Paul, l'autre frère, était de taille moyenne assez gras et infiniment commun. »

Toute cette famille royale s'embarqua le lendemain pour Séville, avec une suite énorme, où brillaient au premier, ou au dernier rang, comme disait Sylvain, trente-huit cuisiniers.

« Le rideau se baisse, en même temps que nous voyons s'évanouir le dernier marmiton royal, écrivait-il.

« Tout est donc fini, du moins pour notre petite brigade piémontaise, mais, avant de partir, nous avons voulu visiter notre conquête. Nous n'avons pu le faire qu'incognito, parce que M. le duc d'Angoulême s'est refusé d'entrer à Cadix. A mon avis, la place est beaucoup plus forte par sa position que par ses travaux militaires. Maintenant revenus à Sainte-Marie, nous nous préparons au départ, fixé au 5 octobre. Les troupes vont se mettre en mouvement, en laissant une forte garnison dans l'île de Léon. Mon prince suivra le quartier général de M. le duc d'Angoulême, et nous reprendrons ainsi le chemin que nous avons suivi en venant. Sans doute, il eût été plus agréable pour nous de voir Gibraltar et Grenade, mais les ordres du roi nous tracent notre itinéraire de façon que nous ne soyons pas tentés de nous en départir. »

« J'étais persuadé, écrivait de son côté Charles-Albert à Sonnaz¹, de tout le plaisir que vous éprouveriez en apprenant ce qui m'était arrivé. Le Seigneur a daigné m'envoyer quelques circonstances heureuses où j'ai pu montrer ce que j'étais. J'aime à espérer que, puisqu'il tient entre ses mains celles (les circonstances) heureuses et celles adverses, il continuera à m'envoyer les premières. Enfin, que sa sainte volonté se fasse en tout et partout. Notre campagne paraît terminée, et nous nous dirigeons à pas de troupe vers la chère France. Ce n'est pas une manière très agréable de voyager, mais pourtant j'en suis enchanté, pouvant ainsi rester davantage avec le duc d'Angoulême...

« J'ai été treize fois au feu, entre grandes et petites occasions. Je fus embarqué et risquai de me noyer. J'ai manqué sauter avec un parc d'artillerie. Je ne cessai de courir et d'arpenter le terrain jour et nuit en cherchant les occasions de me montrer. Enfin, je reçus la croix d'honneur pour une action et la croix de Saint-Louis sur le champ de bataille, sans compter les épaulettes que les grenadiers m'apportèrent devant le duc d'Angoulême et toutes les divisions réunies...

« Voilà, mon cher ami, ce qui m'est arrivé pendant ces cinq mois. Je ne dois pas oublier de vous dire que le roi d'Espagne et toute sa famille ont été parfaits pour moi, qu'ils ont fait des éloges publics de mon pauvre individu, et que, tous les jours, je remercie davantage Dieu des motifs de consolation qu'il me donne. »

Devant un désir aussi sincère de réhabilitation, il était douloureux de voir Charles-Félix se refuser à ce que la vaillante conduite de son neveu fût connue en Piémont. La première fois, en effet, que les bulletins français avaient mentionné le nom de Charles-Albert, la *Gazette de Turin*, en les transcrivant, avait supprimé tout ce qui s'y rapportait à lui.

« Cette suppression, écrivait aussitôt le comte Pralormo², a donné lieu à de vives réclamations de la part de l'ambassadeur de France, marquis de la Tour du Pin, qui apprenait ainsi que le roi ne voulait pas que l'attention publique se portât sur le prince.

« M. de Metternich, de son côté, réclame que l'on lui rende la justice qui lui est due : « Comment, m'a-t-il dit, le roi Charles-Félix « se refuse-t-il aux conséquences de la permission qu'il a donnée au « prince de se rendre en Espagne pour se réhabiliter? Comment con- « cilier cette conduite mystérieuse avec les explications franches et « positives que le roi, il y a quelques mois, fournissait aux alliés? »

Tel était le sens, sinon le texte même, de la dépêche que Pra-

¹ 18 octobre.

² Ambassadeur sarde à Vienne.

lormo adressait au comte de la Tour, et il y ajoutait, à titre d'observations personnelles, ces quelques lignes que je transcris exactement :

« Les malveillants qui aiment à dénigrer les actions des souverains ont pris texte de là pour dire que le silence que l'on voulait garder à Turin sur le prince cachait des arrière-vues; qu'en l'envoyant en Espagne, on n'avait voulu que l'éloigner du pays, gagner du temps, mais non lui préparer le chemin pour y rentrer avec gloire; qu'on ne voulait que le faire oublier, pour le maintenir ensuite dans l'état d'humiliation dans lequel on l'avait tenu jusqu'à présent. »

Or, si tel avait été le plan du roi Charles-Félix, ce plan contrevenait absolument aux vues adoptées par le cabinet autrichien. Hisser le prince de Carignan sur le pavois était amer sans doute à M. de Metternich, mais dissimuler la brillante conduite qu'avait eue Charles-Albert en Espagne, c'était manquer l'occasion de le mettre en contradiction avec son passé et de l'afficher vis-à-vis de la révolution.

Le ton comminatoire que prenait le chancelier montre à quel point, à Vienne, on traitait Charles-Félix en vassal.

« Plus le roi, disait M. de Metternich à Pralormo, plus le roi a été libre dans ses actions, actions que les puissances alliées n'ont cherché ni à connaître ni à diriger prématurément, plus celles-ci ont le droit d'exiger toutes les conséquences d'un parti que le roi a adopté dans sa haute sagesse...

« L'empereur ne pourrait, sans compromettre la tranquillité de ses États, laisser dans l'avenir du Piémont des semences d'inquiétude et de trouble. Il est bien décidé à ne pas le permettre¹... »

XXI

Entre temps et sans soupçonner les gros nuages qui se formaient à l'horizon, le prince de Carignan reprenait le chemin de France, et Sylvain sa plume de chroniqueur.

« A Alcalá de Guadiana, monseigneur et Son Altesse Royale le duc d'Angoulême montèrent en voiture pour aller faire une visite à Leurs Majestés le roi et la reine d'Espagne, qui étaient alors établis à Séville. Nous fûmes de la partie, et charmés d'en être. Je n'ai de ma vie rien vu qui puisse être comparé à la cathédrale ni au palais de la Compagnie des Indes. Je n'en dirai pas autant de l'auberge où nous faillimes loger et dîner. Heureusement, un fort

¹ Dépêche du comte Pralormo au comte de la Tour. Vienne, 30 août 1823.

bienfaisant seigneur nous arracha au premier de ces dangers en nous installant chez lui, tandis que Ferdinand VII pourvoyait à notre pain quotidien.

« Du palais nous arriva un immense et splendide dîner suivi quelques heures plus tard d'un souper non moins énorme et non moins excellent.

« Le soir, il y eut illumination universelle; les portraits du roi et de la reine étaient à tous les tournants de rue, sous un dais, avec de malheureuses sentinelles immobiles qui leur portaient les armes. Le lendemain, les infants don Carlos et don François de Paul accompagnèrent monseigneur jusqu'à Guardiera, et nous reprîmes notre route vers Madrid.

« A Cordoue, nous visitâmes l'église, fort intéressante, et puis un couvent d'ermites, situé à deux lieues de la ville. Mon prince s'y componctionna à souhait. C'est un des plus anciens établissements religieux qu'il y ait en Espagne, et je crois bien en Europe.

« Nous arrivâmes enfin à Madrid le 1^{er} novembre pour y constater le détestable effet qu'avait produit l'ordonnance d'Andujar. Son Altesse le duc d'Angoulême fut reçu si froidement, que nous n'y restâmes que juste le temps de nous reposer. Quarante-huit heures après notre arrivée et toujours à cheval, nous continuions notre marche vers la frontière. A Burtrago, un courrier de cabinet vint apporter à monseigneur l'ordre de la Toison d'Or. Il nous en coûta 8000 francs de chancellerie.

« A Miranda, on nous donna un bal, où nous pûmes voir le véritable esprit du pays. Quelques officiers y ayant amené des femmes appartenant de près ou de loin à des familles constitutionnelles, tout aussitôt chacun se retira, et le bal cessa faute de danseurs... »

Mais qu'importaient ces détails : on touchait à la frontière française.

« Nous voici, écrivait Sylvain le 10 novembre d'Aranda, nous voici revenus au point où, le 16 mai dernier, nous rejoignons le quartier général. Je constate que notre petite escouade piémontaise s'est, pendant ces six mois, fort bien tirée d'affaire. Si Callot refaisait en notre honneur ses gravures sur le départ et le retour de la guerre, il devrait renverser ses compositions; car nous revenons jouissant de tous nos membres et bardés de croix. Mais le malheur est que nous ne sachions encore où nous irons, quand nous aurons passé les Pyrénées. »

Quatre ou cinq jours plus tard, le prince, non moins perplexe, écrivait à Sonnaz¹ : « Comme vous le verrez par ma lettre, nous

¹ Miranda, 16 novembre.

avons traversé presque toute l'Espagne; aussi ai-je l'espérance d'être le 21 à Bayonne. J'espère en y arrivant savoir où le roi veut que je porte mes os.

« En attendant je quitte l'Espagne presque avec regret, et je conserverai toujours un précieux souvenir des six mois que j'y ai passés. Je suis loin d'avoir l'idée que bien des gens ont de ces malheureuses contrées. Je les ai beaucoup examinées et je suis convaincu qu'ici le gouvernement est tout, que sous peu d'années il pourra porter cette nation à un haut point de gloire et de bonheur ou la ruiner entièrement. Je crois que je considérerai le temps que j'ai passé ici comme l'époque heureuse de ma vie. Je crois cette époque terminée.

« Nous marchons maintenant avec le bataillon que j'accompagnais à l'attaque du Trocadéro, ce qui me fait un fort grand plaisir. Le drapeau, qui est celui que j'ai porté, est criblé de balles. Le roi d'Espagne m'a écrit une lettre superbe en m'envoyant la Toison d'Or, et comme il a donné l'ordre qu'on nous traitât, le duc d'Angoulême et moi, comme des infants, on ne cesse de crier sur notre passage : *Viva los Infantes*.

« Je vous recommande les quatre chevaux que j'envoie en Piémont, surtout mon ami *l'Arrogante*, qui est le plus beau cheval andalou que nous ayons vu dans toute l'Espagne. Je recommande aussi aux bontés de M^{me} de Sonnaz, ma pauvre Diane qui m'a porté pendant presque toute ma route. Je vends tous mes autres chevaux, après avoir donné à ces messieurs ceux qu'ils montaient. Je suis obligé de terminer ici ma lettre, car il est tard et j'ai mal aux yeux, n'y voyant qu'avec le service de deux scélérats de cierges que m'a fournis une fort laide hôtesse, que j'entends maintenant faire la causette avec l'honorable général Faverges. »

Les ordres demandés à Turin avaient fini par arriver. Charles-Félix permettait au prince d'aller à Paris, mais cette permission, comme tout ce qui regardait Charles-Albert, portait l'estampille de Vienne. Pralormo avait informé M. de Metternich de la détermination prise par le roi et *des raisons particulières qui y avaient donné lieu*.

« M. le duc d'Angoulême doit se trouver à Paris au mois de décembre prochain, écrivait, à Vienne, le ministre des affaires étrangères, comte de la Tour. Dans cette circonstance, Sa Majesté a jugé convenable que Mgr le prince de Carignan, avant de rentrer en Piémont, accompagnât Son Altesse royale à Paris, afin d'y remercier Sa Majesté Très Chrétienne de l'agrément qu'elle a bien voulu lui accorder de servir sous les ordres de son auguste neveu, ainsi que du gracieux accueil qu'elle a reçu du prince et de sa brave armée. »

Les raisons que lui soumettait le comte de la Tour avaient agréé au chancelier et le prince avait été autorisé à poursuivre son voyage.

Sylvain continuait à en noter les incidents.

« De Bayonne à Bordeaux, rien ne fut remarquable dans notre traversée. Il nous fallut attendre, dans cette dernière ville, l'arrivée des troupes que M. le duc d'Angoulême voulait y passer en revue. Puis il nous fallut attendre encore, pour laisser aux équipages du prince généralissime, le temps de s'écouler sur Paris. Enfin, nous le suivîmes à deux jours de distance. N'étant heureusement plus pressés, nous couchions toutes les nuits, et notre départ, chaque matin, était, pour mon prince, l'objet d'ovations nouvelles. Partout son passage faisait grand bruit. Tout le monde voulait le voir; les dames surtout se précipitaient sur son chemin et dans plusieurs endroits, particulièrement à Angoulême, elles étaient déjà en grande toilette à cinq heures du matin sur la route, agitant des lauriers et criant : Vive le héros du Trocadéro! »

Et voici, pour compléter les détails du voyage, une lettre du prince à Sonnaz.

« Deux fois, lui écrivait-il, nos postillons furent ensevelis sous les chevaux... En arrivant à Tours, mon pauvre courrier Santiago fit une telle chute, que je fus obligé de le laisser dans cette ville. Bartolino, mon valet de chambre, y a pris un affreux accès de goutte. Enfin, en partant de Chartres, ma vieille calèche qui portaient Leurs Honneurs le colonel Isasca et le major Costa, versa si rudement, qu'elle fut entièrement brisée, et que ces nobles officiers furent tellement froissés l'un contre l'autre, qu'ils assurent avoir beaucoup souffert, le second surtout. Pour terminer le voyage, je les fis monter dans ma calèche et fis les dernières postes à franc étrier, en la compagnie du sire de Robilant. Il fallait ça, sans quoi mes vieux amis, à la tête desquels je vous mets, ne m'auraient pas reconnu. »

« Il n'arrive qu'à moi, écrivait de son côté Sylvain, de dégringoler ainsi la roche Tarpéienne juste au moment de mettre le pied sur les marches du Capitole. Quelle figure y vais-je faire, écrémé que je suis par cette maudite chute... Enfin, patience, nous voilà installés, depuis hier, 4 décembre, au grand hôtel de Paris, rue de Rivoli, où notre ambassadeur, le marquis Alfieri di Sostegno, avait retenu, pour mon prince, un fort bel appartement.

Marquis COSTA DE BEAUREGARD.

La fin prochainement.

DEUX AMOURS

I

— J'ai à vous parler sérieusement, ma chère Edwige, dit Armand qui, depuis quelques instants, semblait si préoccupé, qu'à tout instant il devenait silencieux, laissant tomber l'entretien que je m'efforçais en vain de renouer.

Nous étions assis au coin du feu, un de ces premiers feux de l'automne qui ont tant de charme et qu'on allume le soir quand le soleil, après avoir de ses rayons et de sa chaleur réjoui l'après-midi, vient à se retirer tout à coup, laissant tout derrière lui sombre et froid. La flamme qui éclairait son visage me le montrait grave et ému. Le grand calme de la campagne, particulièrement silencieuse en cette saison, régnait autour de nous. L'horizon, où descendaient déjà les ombres du soir, s'étendait à perte de vue devant les trois larges croisées de la vaste pièce où nous étions, montrant à nos regards les pelouses, les bois, la vallée avec ses ondulations et, tout au fond, le village avec le clocher de son église un peu penché.

— Je vous écoute, lui dis-je, troublée moi-même.

Je m'efforçais de paraître calme, mais mon cœur battait secrètement. Depuis plus d'un an j'avais compris qu'il m'était cher, si cher qu'en épouser un autre m'eût paru impossible. En vain mon père, désireux de mourir tranquille sur mon avenir (il se sentait malade), m'avait-il successivement proposé divers mariages qui lui semblaient faits pour assurer mon bonheur, rien n'avait pu me décider à faire le sacrifice de cette espérance caressée tout bas : devenir un jour la femme d'Armand de Montalaire, ce camarade de mon enfance, le fils de notre meilleur voisin. Et voilà comment j'étais arrivée à l'âge de vingt-deux ans sans être mariée encore.

— Vous le permettez, dit-il, je vais donc vous ouvrir mon cœur. J'aime votre cousine Marguerite. Elle est non seulement votre

parente, mais encore votre meilleure amie. Oserais-je vous charger de savoir si j'aurais quelque chance d'être agréé par elle? Vous vous demandez sans doute pourquoi je ne m'adresse pas tout simplement à votre père, qui est son tuteur. Cela serait plus naturel, en effet, mais je tiens à faire un mariage d'inclination ou à peu près. Je veux que la personne qui consentira à devenir ma femme se décide en dehors de toute pression étrangère. Je crains que, dans sa situation particulière, orpheline, sans fortune, désireuse sans doute de ne pas rester à la charge de ses parents, la pauvre enfant n' imagine devoir accepter le premier parti sortable qui se présentera. Je ne veux pas être uniquement cela pour elle et je ne ferai de démarche officielle qu'autant que je serai certain de lui inspirer quelque sympathie. Je n'oublie pas que je suis bien âgé pour elle : à peine si elle a dix-huit ans et moi j'en ai trente-quatre. Voilà pourquoi j'ose vous prier de vouloir bien découvrir ce qu'elle pense et s'il lui convient que je sollicite sa main...

Heureusement l'obscurité avait envahi le salon, et les croisées sans rideau qui ne laissaient plus que vaguement entrevoir les horizons du parc étaient baignées des teintes grises du crépuscule. Les bûches, après avoir pétillé joyeusement dans la haute cheminée, s'étaient rapidement consumées sous les cendres chaudes, les derniers tisons jetaient par intervalles avant d'expirer d'incertaines lueurs, et ces ténèbres, ce silence, qui nous environnaient et empêchaient Armand de s'apercevoir de mon émotion, donnaient en même temps quelque chose de plus solennel à cet intime entretien.

Il s'arrêta, attendant un mot d'encouragement de ma part. Je n'osais me fier à ma voix.

— Vous ne me répondez pas, dit-il en cherchant ma main. Est-ce que cette mission vous déplaît?

— Elle me trouble un peu, répondis-je, sans trop savoir ce que je voulais dire.

— Pourquoi? Vous avez assez de tact, assez de finesse pour approfondir la question sans la poser absolument, et si vous jugez bon de la poser, vous le ferez assez discrètement pour n'exercer aucune pression. Vous saurez démêler la vérité sans qu'on la formule et me transmettre dans toute sa justesse votre impression. C'est parce que je suis sûr de tout cela et aussi parce que j'ai une absolue confiance dans votre affectueux intérêt, dans votre amitié dévouée, que j'ai songé à m'adresser à vous.

— Je vous en remercie, Armand, mais c'est une grande responsabilité pour moi.

— Ce que vous ferez sera bien, ma chère Edwige. Mon bonheur est entre vos mains; j'aime à l'y sentir. Il vous sera si aisé de savoir

ce que pense de moi votre amie. Et... je ne suis pourtant pas un fat, mais laissez-moi vous l'avouer, il me semble que je ne lui déplais pas absolument. Est-ce de la sympathie? Je me persuade qu'il y a entre nous une sorte d'entente.

Il attendait évidemment de ma part quelques mots le confirmant dans cette pensée et il ne m'eût pas été très difficile de les prononcer, car j'avais fait exactement la même observation, mais je ne pouvais me résoudre à l'avouer.

— Je n'ai rien remarqué, lui dis-je, cependant puisque vous le voulez, je tâcherai de savoir quel est le sentiment de Marguerite à votre égard.

— Vous êtes mille fois bonne. Vous ne savez pas à quel point je serai heureux si vous m'apportez la nouvelle que mon cœur désire...

— Que dites-vous donc là de si intéressant que vous en oubliez l'heure et l'obscurité? dit une voix joyeuse sur le seuil de la porte de la bibliothèque brusquement ouverte et gaiement éclairée. Et dans la baie de lumière, la silhouette de Marguerite se dessina, svelte et gracieuse dans sa robe de deuil.

— Ah! répondit Armand en allant à elle. Pour le savoir, venez ici et soyez un peu des nôtres; on cause si bien dans le demi jour.

Il l'avait prise par les mains et cherchait à l'attirer.

— Non, répondit-elle en riant; tout paraît triste dans cette pièce sombre. J'aime la lumière.

— Alors c'est nous qui irons à toi.

Et je passai vivement mon bras sous le sien. Mais sans doute mon visage lui parut troublé.

— Qu'as-tu donc? demanda-t-elle surprise.

Je mis la main sur mes yeux, feignant d'être éblouie.

— C'est le brusque éclat de cette lumière, lui dis-je. Faisons un peu de musique, veux-tu?

— On me permet d'écouter? dit Armand.

— On vous permet toujours tout, répondit Marguerite en ouvrant le piano.

Je sentis le regard d'Armand qui cherchait le mien, un regard de confiance et de joie qui semblait noter au passage le léger encouragement et voulait échanger entre lui et moi une douce entente. Mais il m'était trop dur d'y répondre et, détournant la tête, je me mis à chercher dans le cahier de musique le morceau désiré.

II

Je n'avais pas besoin de me livrer à une enquête sur les dispositions de Marguerite à l'égard d'Armand ; je les connaissais. Il lui plaisait infiniment ; elle me l'avait dit bien des fois et si, dans sa candeur absolue, elle ne songeait pas à lui pour elle-même, son amitié de sœur y pensait évidemment pour moi, vantant son caractère, admirant sa distinction, le trouvant parfait, n'imaginant rien de mieux que lui. Etant de son avis et aimant comme elle ce sujet, nous y étions souvent revenues, et je savais d'avance que si je lui avouais la confiance reçue, la démarche dont j'étais chargée, elle l'eût accueillie avec une vraie joie.

Mais je ne pouvais m'y décider. Voir devenir sa femme cette enfant recueillie sous notre toit par bienveillance et vis-à-vis de laquelle il me semblait m'être acquittée déjà en la traitant comme une sœur, renoncer à l'espoir depuis longtemps caressé pour moi-même, non, je ne pouvais m'y résoudre ! Tout était entre mes mains. Un mot de moi, un mot dont dépendait le sort de ce projet, suffisait pour le faire échouer ou réussir. Armand m'avait confié sa destinée, il attendait ma réponse. Lui dire que mon amie n'avait pas de goût pour lui, c'était assez pour le faire renoncer au rêve qu'il avait conçu. Découragé, redevenu maître de lui-même, pourquoi ne se retournerait-il pas alors vers moi pour qui il avait déjà de l'amitié, de la confiance ? Une chose me tourmentait : c'était l'idée du tort que je faisais à Marguerite, mondainement parlant, en la privant de ce brillant mariage. Chose étrange ! cela me semblait plus coupable que de lui enlever une affection qui lui appartenait indûment, me semblait-il, tant l'amour s' imagine avoir des droits à l'amour. Passionnément éprise d'Armand, conquérir son cœur à tout prix me paraissait presque mon droit. Mais Marguerite était pauvre, elle ne retrouverait jamais peut-être un semblable parti ; qui sait même si elle parviendrait à se marier ? Et cette pensée m'arrêtait.

— Eh bien, me dit Armand une semaine plus tard, en prenant ma main, avez-vous parlé ?

Je secouai la tête avec un geste peu encourageant.

— Cela ne va pas ? demanda-t-il anxieux.

J'hésitais.

— Je ne suis pas sûre encore, je ne crois pas. Laissez-moi pourtant quelques jours avant une réponse définitive.

Il était devenu très pâle ; mais son chagrin, au lieu de me toucher, ne devait servir qu'à m'irriter davantage.

— Voici un grand événement, me dit mon père, le soir, après que ma cousine, qui se couchait de bonne heure, se fût retirée. Il se présente pour Marguerite un parti inespéré.

Un trouble extrême s'empara de moi. Je crus qu'Armand s'était adressé à lui directement. Il continua :

— M. des Aubiers la trouve charmante. Il est riche, bien élevé, fort bien de sa personne. J'en parlerai dès demain à ma nièce en l'engageant à l'accepter. Toi, de ton côté, si elle te consulte, dispose-la dans le même sens, car c'est un mariage on ne peut plus désirable pour la chère enfant, et j'en remercie Dieu.

Il me semblait que c'était en effet le ciel qui me venait en aide. Je n'avais plus désormais à m'inquiéter de la question matérielle. M. des Aubiers avait une fortune plus considérable même que celle d'Armand ; s'il sollicitait la main de Marguerite tandis qu'il pouvait prétendre à une personne beaucoup plus favorisée du côté des biens de ce monde, c'est que ma cousine lui plaisait, et c'était pour elle-même qu'il désirait l'épouser. En de pareilles circonstances, ce mariage se présentait sous d'heureux auspices, il promettait de la rendre heureuse. Mon père m'engageait à user de mon influence pour la déterminer à accepter. Est-ce que mon devoir n'était pas tout tracé ? Pleine de confiance en moi, subissant l'ascendant de mon amitié pour elle, celui aussi de mon âge et de mon expérience, Marguerite n'hésiterait pas à accorder sa main à M. des Aubiers. J'étais donc sauvée.

Et pourtant une voix que j'étouffais, une voix puissante, celle de la conscience, me disait que je n'avais pas le droit de laisser Marguerite s'engager, sans l'avertir auparavant des vœux d'Armand. Elle devait avoir le choix et décider entre eux. Je cherchais à ne pas entendre cette voix. C'est une enfant, me disais-je, elle prendra indifféremment l'un ou l'autre, sans qu'il y ait avantage pour elle à épouser l'un plutôt que l'autre, tandis qu'il est si important pour moi que ce soit plutôt celui-ci que celui-là !

En tout cas, pensais-je, par une sorte de compromis, je lui parlerai d'abord de M. des Aubiers. Si elle l'accepte, ce sera une question vidée ; si elle le refuse, il sera temps de l'entretenir d'Armand. Et en me berçant de ces spécieuses raisons, je parvins à endormir à demi les scrupules qui luttèrent mal contre mon impérieuse volonté.

III

— Ainsi tu m'engages vraiment à dire oui, ma bonne Edwige ? disait Marguerite le lendemain, un bras passé autour de mon cou.

Il me semble que ce n'est pas là ce que j'aurais rêvé. Je le connais si peu. Et puis je suis bien jeune, qu'est-ce qui presse? J'aurais voulu voir venir.

— Voir venir quoi, ma chérie?

— Je ne sais pas, mais autre chose, ne fût-ce que pour comparer et choisir.

— C'est ainsi que tu passeras à côté de ton bonheur. Qui sait si tu retrouveras jamais pareille occasion?

— L'idée de rester vieille fille ne m'effraye pas. Quand tu auras été mariée, je me serais volontiers consacrée à mon oncle, si bon pour moi.

— Sois sûre qu'il aime bien mieux te voir heureuse dans un intérieur à toi.

— Cela est vrai, je ne suis pas ici chez moi, et pourtant tant de bienveillance m'environne, que je ne m'y sens pas une étrangère.

— Il faut penser à l'avenir. Mon père est âgé, moi je me mariera un jour. Que deviendras-tu, seule au monde? M. des Aubiers te déplaît-il?

— Non, il m'est indifférent, voilà tout; mais c'est peut-être toujours ainsi d'avance.

Elle me regardait, si naïve, si perplexe, que je me sentais troublée. J'avais envie de lui demander : « Préfères-tu quelqu'un? » Je n'osai risquer cette question dangereuse. A quoi bon? Je savais bien qu'elle pensait tout bas à Armand.

— Enfin, tu me conseilles?...

— Oui, dis-je en détournant la tête.

Elle resta quinze jours à hésiter. Cependant la raison l'emporta. Ce qu'Armand avait prévu, ce qu'il avait voulu éviter, quant à lui, en ne faisant pas une demande positive : le sentiment qu'il serait sage d'accepter, la délicatesse qui faisait souhaiter à la petite orpheline de ne pas rester inutilement un objet de souci pour les siens, le désir naturel de s'affranchir d'une position dépendante, les conseils affectueux donnés par son tuteur, quelques mots de notre bon curé sur ce qu'il ne fallait pas rejeter à la légère un bienfait venant certainement d'en haut : ces considérations, ces influences diverses la décidèrent, et en pleurant un peu, sans trop savoir pourquoi, Marguerite prononça enfin le oui d'où dépendait sa propre destinée, mon repos tout au moins.

IV

J'étais assise dans l'embrasure de la croisée devant mon métier, travaillant à une broderie destinée à un ornement d'église. Mar-

guerite, qui avait donné son consentement la veille à M. des Aubiers, se promenait avec lui dans l'allée qui entourait la pelouse vis-à-vis du château. Je les voyais marcher à pas lents, échangeant des paroles souvent coupées de silences, paraissant par intervalles dans les endroits découverts et disparaissant derrière les massifs, elle un peu pâle dans ses vêtements de deuil qu'elle n'avait pas quittés depuis près de trois ans, la mort de son père ayant succédé à celle de sa mère; lui irréprochable en tous points, mais, par cette perfection même, singulièrement banal en comparaison d'Armand.

J'étais si occupée à compter les fils du canevas et surtout à suivre mes pensées, que je n'entendis pas s'arrêter au perron le phaéton de M. de Montalaire; aussi quand, la porte s'ouvrant, il se trouva devant moi à l'improviste, je fus si surprise et si troublée, que j'eus un petit cri pour l'accueillir. Il était tout défait, tout ému, et venant droit à moi, posant sa main sur mon bras :

— Edwige, est-ce possible, dit-il, ce que je viens d'apprendre? Votre cousine épouse M. des Aubiers?

Je lui répondis par un signe de tête, n'osant me fier à ma voix.

— Vous le saviez, et vous ne m'en avez rien dit? Si j'avais été averti, peut-être aurais-je tenté de l'en empêcher en m'adressant à elle directement. Puisqu'une autre proposition lui était adressée en même temps, je n'aurais plus eu la crainte qu'elle ne m'acceptât que par une sorte de nécessité. Maintenant il est trop tard, sa parole est donnée et... grand Dieu! je l'aperçois là-bas seule avec lui, sa fiancée! mais je ne m'explique pas votre silence.

— Avais-je le droit de trahir, même en votre faveur, le secret d'une autre?

— Du moins lui avez-vous bien fait comprendre, lui avez-vous bien répété que, moi aussi, je sollicitais sa main, que je la désirais ardemment? Ah! je vous en veux de n'avoir pas mieux réussi...

Sa douleur, la honte de ce que j'avais fait, me bouleversaient. Je fondis en larmes.

— Pardon, dit-il en se calmant aussitôt, je suis ingrat. Excusez mon chagrin.

Je lui tendis la main. Il la prit et la retint dans la sienne en la serrant fortement.

— Vous êtes bonne, continua-t-il, vous avez pitié de moi, vous pleurez moins de ma brutalité que du chagrin de n'avoir pas mieux réussi à seconder mes désirs. Croyez cependant que je n'en suis pas moins pénétré de reconnaissance et voyez toujours en moi le meilleur de vos amis.

— Merci, murmurai-je, pleine de confusion.

Il s'était levé et, le front appuyé contre la vitre, les regardait s'avancer ensemble.

— Êtes-vous certaine au moins qu'il lui plaît? demanda-t-il. Sera-t-elle heureuse?

— Je l'espère. Il est très épris d'elle. Leurs âges sont bien assortis : elle a dix-sept ans, lui vingt-trois.

— Oui, j'étais trop âgé pour elle, je l'ai toujours pensé. Je saurai m'effacer; son bonheur sera ma consolation. Qu'elle ne regrette rien, je le désire de toute mon âme:

— Que vous êtes généreux, mon pauvre Armand.

— Non, j'aime véritablement, voilà tout. Si je l'aimais moins ou mal, je songerais avant tout à moi-même au lieu de songer à elle, car il y a deux amours, j'en suis certain, et de celui qui ne cherche que sa propre satisfaction je ne veux pas. Il y a des joies infinies dans le dévouement, dans l'oubli de soi. Je ne sacrifie rien, à bien prendre, puisqu'elle n'a pas d'affection pour moi; mais je suis persuadé qu'il m'eût été doux de lui sacrifier quelque chose, si cela m'avait été possible.

Je restai interdite, faisant un amer retour sur moi. Était-ce ainsi que j'aimais Armand? Je comprenais toute la différence entre nous et combien j'étais indigne de lui. Aux remords se mêlait le regret de ce que j'avais fait, car je sentais qu'alors même que je deviendrais sa femme, je ne pourrais pas être heureuse avec lui, que je l'avais aimé mal, sans générosité, sans vraie tendresse. Mais le sort en était jeté. M. des Aubiers et Marguerite rentraient précisément. Il avait passé à son doigt l'anneau des fiançailles et elle me le montrait en m'embrassant, tandis qu'il demandait la permission d'aller rejoindre mon père dans son cabinet, ayant à l'entretenir de différentes choses.

— J'ai un compliment à vous faire, dit Armand avec effort. Permettez-moi de vous offrir tous mes vœux.

— Merci, répondit-elle, inconsciente de la situation; ils me porteront bonheur, je n'en doute pas.

Armand était devenu pâle et paraissait surpris de ces paroles qui le froissaient comme un manque de tact.

— Vous avez choisi, dit-il, regardant tour à tour elle et moi; il ne me reste qu'à m'incliner.

Un frisson de peur courut dans mes veines. Qu'allait-il ajouter? qu'allait-elle comprendre? Et comme elle levait sur lui ses yeux, surpris plutôt de l'accent grave et profond que des paroles, ils se contemplèrent un instant en silence. Puis, sentant l'émotion le gagner, il prit sa main, la porta à ses lèvres et sortit brusquement.

Alors Marguerite sourit en me disant :

— Choisi! phrase de politesse sans doute, car ce n'est pas tout à fait cela. Je n'ai pas choisi; j'ai accepté. Je pense cependant qu'il valait mieux ne pas le lui expliquer. Mais n'as-tu pas remarqué, chère, comme il avait l'air singulier?

— Non, un ton de circonstance un peu plus cérémonieux que de coutume, voilà tout.

V

Marguerite était mariée, et désormais il me semblait que mon repos dépendait absolument de son bonheur. Si elle se montrait satisfaite de son sort, ma conscience troublée pourrait peut-être se calmer; sinon, je le sentais bien, pas de trêve à mes remords. Il n'y avait pas une ombre dans ses yeux, pas une pâleur à son front, pas une hésitation dans son sourire, qui ne me fit ressentir une secrète angoisse. Le château de M. des Aubiers était situé non loin de nous. Condamnée à la voir souvent, je souffrais de l'état constant d'observation auquel j'étais condamnée, de l'anxieuse sollicitude avec laquelle je ne pouvais me défendre de l'étudier.

— Que tu es bonne et gentille! me disait-elle en réponse à mes questions; quel intérêt tu prends à moi! Tu me ferais l'effet d'une mère si tu n'étais pas si jeune. Comment puis-je te montrer jamais assez de reconnaissance!

De la reconnaissance, elle aussi, comme Armand. Ah! qu'ils me faisaient mal tous deux!

Lui, heureusement, était parti pour un long voyage le lendemain même du mariage auquel il avait tenu à assister. A moi seule, qui savais son secret, il avait appartenu d'admirer la fermeté de son âme. Il avait trouvé dans son cœur des paroles affectueuses pour l'un et l'autre; il avait su forcer ses lèvres à sourire de ce sourire profond qui n'était qu'à lui; et, dans l'église, avec quelle ardeur je l'avais vu prier! Maintenant, il était parti pour longtemps avec sa douleur au fond du cœur. Qu'allait-il faire?

— Es-tu heureuse, Marguerite? demandais-je souvent à M^{me} des Aubiers.

— Mon Dieu, oui, je pense; à vrai dire, je n'en sais trop rien. Je cherche quelquefois à me rendre compte de ce que c'est au fond que le bonheur. Comment le comprends-tu, toi?

Je me gardais bien de le lui expliquer. Un jour, elle était grosse, elle venait de sentir le premier tressaillement de son enfant :

— Maintenant, je le sais, dit-elle, je suis heureuse.

Tout bas je pensais qu'elle se trompait et qu'il ne peut y avoir

vraiment de douceur à devenir mère que si l'on aime avec passion le père de son enfant.

VI

Plus de deux ans s'étaient écoulés. Vers la Toussaint, à l'occasion de baux de fermes à renouveler, de vente de bois à conclure, Armand était revenu, pour passer, disait-il, quelques semaines chez lui. Affectueusement accueilli par mon père, trop seul en sa demeure, il avait bientôt repris ses habitudes d'intimité avec nous. Peu de jours se passaient sans que nous le vissions arriver. Ce fut là, un matin à déjeuner, qu'il revit pour la première fois M^{me} des Aubiers; le hasard les plaça précisément l'un à côté de l'autre à table. Un peu ému d'abord, il ne tarda pas à se remettre, et je pus remarquer de quel ton de sérieux intérêt il causait avec elle, cherchant à se rendre compte de ses impressions, de ses sentiments, de sa vie, de tout ce qui la concernait enfin. L'examen fut satisfaisant sans doute, car une expression de sérénité se répandit sur ses beaux traits graves.

— Elle me semble tout à fait heureuse, me dit-il quand nous nous retrouvâmes au salon.

Nous étions debout dans l'embrasure de la croisée par laquelle on apercevait au dehors les horizons de la campagne, radieux dans la pleine lumière qui les inondait. Les arbres étalaient sur les pelouses les nuances variées à l'infini de leurs feuillages divers, les uns d'un jaune clair comme des paillettes d'or, les autres d'un rouge ardent semblable aux rayons du couchant, d'autres d'un vert sombre, d'un brun mélancolique.

Pour toute réponse, je lui montrai du doigt le petit garçon qu'elle venait de reprendre à sa nourrice et qu'elle tenait dans ses bras, se dirigeant vers nous le sourire aux lèvres.

— Nous l'avons appelé Armand, dit-elle en rougissant un peu. Mon mari dit que c'est son nom favori.

Marguerite avait demandé sa voiture de bonne heure, attendant du monde chez elle. Elle partit bientôt. Mon père alla faire sa sieste dans la bibliothèque, et nous nous trouvâmes seuls, Armand et moi, à cette place auprès de la cheminée, où nous avons causé si souvent déjà dans une intimité simple et douce.

C'était une de ces après-midi d'automne où le soleil qui brille le matin disparaît bientôt sous une teinte bleuâtre qui l'enveloppe à demi. Ce n'est pas la tristesse d'un jour chargé de nuages, ce n'est pas non plus l'éclat fatigant d'un ciel d'azur; c'est ce charme

infini de tout ce qui est adouci, incertain, voilé, on dirait un rêve suspendu à l'horizon.

— Nous avons parlé d'elle, me dit-il affectueusement ; parlons de vous aussi.

— De moi, que peut-il y avoir à dire ?

— Pas grand'chose assurément, parce que vous ne le voulez pas. Comment se fait-il, Edwige, que vous ne soyez pas encore mariée ? Comment se fait-il que vous refusiez tous les partis qui se présentent ?

Cette question, qui touchait à ce qu'il y avait de plus profond en moi, me troubla. Je restai interdite, silencieuse.

— Je suis bien indiscret, continua-t-il.

— Vous ne sauriez pas l'être, Armand. Je ne suis pas mariée parce que j'ai passé l'âge où l'on se marie simplement pour se marier et que je ne saurais me résigner à un mariage banal.

— Vous avez raison, vous valez mieux que cela. Mais ce que je me demande parfois, c'est si vous n'êtes pas mariée parce que vous n'avez pas trouvé encore celui qui vous semblait digne de vous ou bien...

— Vous pouvez achever.

— Ou bien parce que vous éprouveriez de la sympathie pour quelqu'un qui ne vous aurait pas exprimé la sienne ?

— Peut-être.

Nos yeux s'étaient rencontrés et nous nous taisions tous deux. Au bout d'un moment, prenant ma main et très bas :

— Edwige, voulez-vous devenir ma femme ?

C'était là ce que j'avais attendu, rêvé, voulu, et pourtant ce n'était pas de la joie que j'éprouvais en cet instant, mais un trouble infini, une incertitude pleine d'anxiété. Devenir sa femme ! Pourquoi fallait-il qu'un tel bonheur fût gâté par un éternel remords ! Ce bonheur, me serait-il même possible de le goûter ? Ne s'y mêlerait-il pas longtemps pour moi le sentiment que c'était un bien volé, la crainte de regrets chez lui, la gêne d'un secret entre nous et cette ombre que toute faute met devant elle ?

— Pourquoi ne me répondez-vous pas ? dit-il avec trouble.

— Je suis très touchée de votre pensée, Armand, mais je me demande si vous pourrez être heureux avec moi...

— J'en suis persuadé et vous ne sauriez pas en douter. Est-il un homme qui, avant de se marier, n'ait caressé quelqu'une de ces espérances qui ne se réalisent pas, et s'il ne renie pas son rêve, ne peut-il le retrouver ailleurs ? Le bonheur ne se revêt pas toujours de la forme prévue ou choisie d'abord. Qu'importe, si c'est le bonheur ?...

Il parlait d'une voix grave et lente, et je me sentais pénétrée de respect pour la manière simple, vraie, profonde, dont il me laissait entrevoir ce qui se passait en lui. Sans dédaigner une affection qui avait longtemps occupé son cœur, que le devoir l'avait aidé à vaincre, mais dont il gardait le souvenir et l'estime, il ne se refusait pas à en accueillir une nouvelle dans le domaine du possible.

— Si vous pensez vraiment, lui dis-je, que cela puisse être pour vous le bonheur, je serai à vous, Armand, et heureuse, bien heureuse, car moi, je n'ai personne à oublier...

Il porta ma main à ses lèvres.

— Merci, dit-il.

Personne, non, pensais-je; je l'avais uniquement aimé. Mais que ne pouvais-je dire aussi que je n'avais rien à oublier? Hélas! n'y aurait-il pas toujours entre lui et moi le fantôme inconnu de ma trahison? Moralement, goûte-t-on le repos en dehors de la paix de l'âme? Et, humainement, peut-on jouir de l'amour, même réciproque, lorsqu'on se cache quelque chose? Dououreux problèmes qui devaient désormais torturer mon cœur.

Il continua :

— Peut-être vous semblera-t-il étrange que ce soit à vous, que j'avais prise pour confidente, que je m'adresse aujourd'hui. Mais, c'est étrange, il me semble que ce que vous savez est un lien entre nous; et, pour moi, j'en sens ma confiance accrue. Il fait si bon se mouvoir dans la franchise et la vérité!

VII

Mon rêve s'était réalisé. J'étais sa femme et il me disait qu'il était heureux. L'était-il réellement? L'espérance qu'il s'en faisait avait-elle tenu sa promesse? Je ne pouvais voir une ombre sur son front sans m'imaginer que c'était un souvenir qui traversait sa pensée. Disait-il un mot aimable à Marguerite, il me semblait y lire un regret. Me parlait-il de sa confiance en moi, je me demandais s'il m'observait et cherchait à découvrir. Sa tendresse, son estime, me faisaient l'effet de choses imméritées. Je ne jouissais pleinement de rien.

Parfois, il me prenait un désir insensé de lui avouer la vérité, d'être méprisée, haïe par lui, mais du moins d'être sincère. La crainte de l'affliger retenait sur mes lèvres cet aveu plein d'épouvante. D'autres fois, j'éprouvais un besoin de toucher à la plaie; je lui parlais du passé, de ses projets, de ses songes évanouis; je le conjurais de me dire s'il m'aimait autant qu'il l'avait aimée.

— Enfant, me disait-il, en mettant un baiser sur mon front ; je vous aime bien davantage.

Ce secret entre lui et moi mettait une glace étrange de mon côté. Il me reprochait souvent d'être trop froide, trop mesurée, trop silencieuse, de manquer d'abandon ; il s'informait si je souffrais de quelque chose en lui et s'étonnait de voir une larme au fond de mes yeux. Peu à peu je me rassurai, je m'accoutumai à ma dissimulation, je me résignai à mes remords. Il semblait si réellement satisfait de sa destinée qu'il eût été étrange de le plaindre.

J'étais mariée depuis dix-huit mois et je venais de mettre au monde mon premier-né. J'avais été longue à me rétablir ; au bout de quelques semaines je commençais à me lever sans sortir encore, et Marguerite chaque jour ne manquait pas de s'installer plusieurs heures auprès de mon fauteuil pour me tenir compagnie. Armand, dans tout l'épanouissement de ses joies paternelles, s'asseyait souvent entre nous ; il prenait son fils dans ses bras et c'étaient des joies infinies.

Je me souviendrai toute ma vie de ce jour-là. Sur le guéridon qui se trouvait à côté de ma chaise longue on avait servi le thé, et mon amie faisait, pour m'en éviter la fatigue, les honneurs du goûter.

C'était une radieuse journée de juin. Le soleil entrait en plein dans le salon, clair, lumineux, chatoyant, dorant tous les objets, mettant des reflets dans tous les coins.

Après avoir posé sur mes genoux la tasse qui m'était destinée, Marguerite s'était assise devant la petite table étroite et mon mari se trouvait vis-à-vis d'elle, séparé seulement par le plateau d'argent sur lequel on avait placé la théière et la bouilloire. Il la regarda un moment, à la fois gai et attendri ; un mystérieux sourire errait sur sa bouche ; puis, prenant sa main avec un geste fraternel :

— Je puis bien vous le dire, maintenant que je suis le plus heureux mortel que la terre ait porté, fit-il joyeusement, mais vous m'avez rendu bien infortuné autrefois, petite cruelle !

— Moi ! fit-elle ingénument, sans le savoir bien certainement.

— Êtes-vous oublieuse à ce point ? continua-t-il. Me repousser, vous en aviez le droit ; mais ne plus même vous souvenir de mes vœux, ce n'est pas bien. Moi je me rappellerai toujours des chères larmes que vous m'avez fait verser...

Elle avait un peu rougi. Peut-être était-elle moins consolée que lui et regrettait-elle toujours son rêve.

— Vraiment ! répliqua-t-elle avec effort, mais je ne m'en sens pas du tout responsable, car en vérité je ne m'en suis pas doutée le moins du monde. Cela eût été difficile...

Armand me regarda surpris.

— Voyons, ma chère, dit-il, réveillez un peu sa mémoire...

Mes lèvres étaient incapables de former un son. Qu'aurais-je pu dire d'ailleurs? Tremblante, éperdue, je fondis en larmes.

— Edwige, ma bonne Edwige, s'écria-t-il, est-ce que je vous fais de la peine en rappelant ce vieux passé qui est si bien mort? Oserais-je en parler devant vous en ce moment et le ferais-je s'il en restait la moindre trace sérieuse? Ne savez-vous pas mieux que personne que je suis aujourd'hui le premier à me féliciter d'un refus dont vous m'avez si bien dédommagé!

— Un refus! dit Marguerite en se mettant à rire cette fois de son rire jeune et charmant, tout à fait remise de son premier trouble. Mais vous me rendez folle! C'est vous dont la mémoire s'embrouille, je crois; vous confondez avec quelque autre, laissez-moi vous le dire! Que m'avez-vous jamais demandé que je vous aie refusé?

Armand avait compris. Il eut pitié de moi, d'elle aussi peut-être... Il ne voulut pas me faire rougir ni rougir lui-même de sa femme devant elle.

— Oui, vous avez raison, répondit-il, je n'ai jamais osé vous faire savoir, mais je m'imaginai que vous aviez deviné...

Et il se mit à parler d'autre chose.

VIII

Et maintenant Armand sait, il sait. Ah! quelle différence si cela avait été par moi qu'il l'eût appris! Il ne m'a jamais dit un mot à ce sujet. Combien j'aurais préféré ses reproches et lui parler à cœur ouvert de ma faute! Mais ce silence, toujours! Quelquefois j'ai envie de le rompre pour lui demander pardon, mais j'en n'ose. Exiger qu'il me pardonne, ce serait vraiment trop. Il me semble qu'il est complètement changé à mon égard. Est-ce une erreur, une imagination de ma part? Je voudrais tant pouvoir deviner ce qu'il pense de moi, s'il me méprise, s'il me hait, s'il souffre, s'il regrette, s'il l'aime de nouveau, son amour n'étant plus maintenant refroidi par la pensée qu'elle n'a pas voulu de lui? Je crois toujours sentir ses yeux fixés sur moi. Il me regarde longuement comme quelqu'un qui réfléchit, tantôt avec colère, à ce qu'il me semble, tantôt avec une froideur plus navrante encore, parfois avec une pitié qui paraît du dédain plus que de la compassion...

Les années se sont écoulées, tristes, lentes, glacées. Il se détache de moi de plus en plus. Je sens que j'ai perdu son estime. Comment m'en étonner? Peut-on aimer là où l'on n'a plus ni respect ni confiance? Les seuls moments où j'ai le sentiment que nous nous

rapprochons, que nous nous entendons, sont ceux pendant lesquels notre fils est entre nous. Roger a trois ans, il ressemble à son père. C'est lui que j'embrasse, quand je n'ose pas embrasser Armand.

Hier son père lui montrait des images dans un vieux volume aux gravures coloriées, à l'antique reliure, trouvé dans un coin de la bibliothèque, contenant des récits de l'histoire sainte, qu'il se plaisait à lui expliquer. Je travaillais en silence, écoutant les naïves questions de l'un, les patientes explications de l'autre et admirant le charmant tableau qu'ils formaient tous deux.

Armand racontait à son fils le jugement de Salomon, les deux femmes se disputant l'enfant, la froide cruauté de l'une, le cri de l'autre, le cri de l'amour vrai.

— Cet amour-là, disait-il en passant la main sur la jolie tête blonde au regard curieux, cet amour-là se reconnaît à l'oubli de soi-même, au dévouement à la personne aimée qui fait que l'on ne songe qu'à elle, que l'on ne s'occupe que de son bonheur, que l'on n'a d'autre intérêt que le sien.

Il s'arrêta en voyant mes yeux fixés sur lui et, rapidement, tourna la page. Je m'étais levée et me glissant à ses genoux :

— Pardon, lui dis-je, pardon ! Si vous saviez combien je voudrais vous avoir toujours aimé de cet amour-là, combien je souffre et me suis repentie !

Il ouvrit ses bras et les referma sur moi, me serrant en même temps que Roger sur sa poitrine.

— Cet amour dont je parle, dit-il, ma chère Edwige, c'est celui que j'ai pour vous au fond du cœur, et c'est pourquoi, malgré tout, mon pardon vous est acquis, ou pour mieux dire, c'est pourquoi vous n'en avez pas besoin...

M^{me}. CALMON.

LES DERNIÈRES CAMPAGNES

DU

GÉNÉRAL CHANGARNIER

EN AFRIQUE ¹

II

L'armée d'Afrique avait accueilli avec joie le retour du duc d'Aumale dans ses rangs, où il avait laissé de vivants souvenirs.

« Ce n'est pas tant le prince qu'on accueillera avec une vive satisfaction, lui avait mandé le gouverneur, le 19 septembre 1842, à la veille de son débarquement, c'est l'officier général qu'on a vu, oubliant son rang, vouloir partager les fatigues et les dangers, comme s'il eût été un soldat parvenu. »

Le général Bugeaud avait donc complètement répondu aux vœux et aux désirs du prince en lui confiant le commandement de la colonne toujours agissante de Médéah et en le plaçant sous les ordres de Changarnier, dont l'ardeur ne se rassasiait pas des fatigues d'une campagne presque ininterrompue. L'un était digne de l'autre; nous allons suivre leurs efforts, dont la vigueur devait déterminer les résultats les plus décisifs pendant la campagne de 1843.

Le gouverneur apprenait en rentrant à Alger que l'émir, reprenant l'offensive, parcourait victorieusement la vallée du Chéelif, châtiant et ruinant les tribus qui s'étaient soumises à notre autorité, soulevant les Kabyles, ranimant partout l'insurrection.

Ces nouvelles, que le lieutenant-colonel de Saint-Arnaud avait transmises avec une inquiète insistance, étaient d'abord accueillies avec quelque défiance par le général Bugeaud : « Saint-Arnaud a l'âme vive, disait-il, il a reçu l'impression du premier moment, et la frayeur de nos alliés grossit le danger. Les chefs indigènes regardent, il est vrai, comme à peu près certain qu'Abd el Kader

¹ Voy. le *Correspondant* du 25 janvier 1888.

est entré chez les Beni Menacer, qu'il y réunit une nombreuse infanterie, et qu'il envoie des lettres aux Beni Menacer et aux Soumathas pour les soulever. C'est donc, aux yeux des Arabes, un Protée qui se trouve à la fois sur tous les points d'un arc de soixante lieues! Je sais bien que les tribus ne savent pas lui résister quand il se présente, tant il a d'ascendant religieux sur elles; aussi toutes regardent comme juste qu'il fasse couper des têtes, quand il le peut, à celles qui se sont soumises à nous. »

Mais les faits étaient vrais. Abd el Kader, qu'on ne croyait pas en état de tenter tant de choses, avait porté son mouvement jusque chez les Beni Menacer, dont la plus grande partie s'était immédiatement prononcée pour lui, et il réunissait à ce moment même de nombreuses forces kabyles. Il avait exercé une vengeance particulièrement violente contre les Ataf et leur avait fait chèrement payer leur fidélité à notre cause, leur tuant une centaine d'hommes et enlevant tous leurs troupeaux. Les tribus de l'Ouarensenis sans exception, poussées par l'infanterie de son khalifa Ben Allal, avait fourni des contingents pour garder les passages et empêcher la fuite de nos alliés. Ceux-ci, entourés tout à coup, n'avaient pas même pu se concentrer, et leur énergique résistance individuelle était restée sans résultat.

Changarnier avait, dès le début, averti le gouverneur de ces événements, qui ne lui avaient paru ni si imprévus ni si graves : « En face d'un ennemi si agile, lui écrivait-il, je n'ai pas la prétention de pourvoir à tout; mais, à la place d'Abd el Kader, commandant des cavaliers dévoués, ayant des éperons fort longs et trouvant partout des vivres, je causerais partout des alertes. »

« Vous avez raison de penser, lui répondait Bugeaud, que la défensive contre un ennemi agile est chose difficile. Elle l'est même beaucoup contre les armées d'Europe. Le meilleur moyen, c'est de ne pas se borner à parer les coups, mais d'en porter. »

C'était bien le système dont s'inspirait Changarnier. Par quelques mouvements courts et répétés, il s'était efforcé de rendre un peu de confiance au pays qui l'entourait. Dès les premiers jours de janvier, il parcourait, malgré le mauvais temps et le peu de forces dont il disposait, la région qu'il avait visitée au mois d'avril précédent avec le gouverneur. Le 4 il atteignait Cherchell et rentrait le 7 à Blidah, sans avoir attendu le général Bugeaud, que la tempête empêchait de débarquer à Ténez. De telles intempéries avaient rendu urgent le retour de la colonne, que ce mouvement avait sérieusement exposée, malgré les observations de Changarnier. Le gouverneur n'avait pas été, du reste, sans regretter la répétition de ses ordres et éprouver quelques inquiétudes : « J'ai

été bien heureux, écrivait-il, d'apprendre que Saint-Arnaud n'était pas sorti. C'était bien assez d'avoir dehors la colonne du général Changarnier. Il est nécessaire d'être vigilant, bien que je ne croie pas le danger aussi grand que le représentent les Arabes. »

Pendant Abd el Kader venait de faire subir au général de Bar un petit échec dans le pays des Beni Menacer. L'émir était arrivé le 15 janvier sur l'Oued-Fodda avec mille cavaliers et mille fantassins kabyles; il y attendait de nombreux contingents prêts à le rejoindre pour tenter aussitôt une double razzia sur les environs de Milianah par son infanterie et dans la vallée par sa cavalerie. Changarnier marcha aussitôt contre lui. La pluie et la grêle se succédant sans interruption, il avait l'espoir de le surprendre ou d'atteindre au moins la queue de sa colonne. Mais, averti par ses postes, Abd el Kader se retirait promptement vers le nord-ouest, dans les montagnes, une heure avant l'arrivée de nos troupes, dont les éclaireurs pouvaient apercevoir ses derniers fantassins prêts à disparaître dans des sentiers presque inaccessibles. Sur le lieu même où il venait de camper, le général trouvait le cadavre du caïd des Beni Ferrath, qu'Abd el Kader avait fait mourir sous le bâton; à côté gisaient les corps du caïd du Beraz de l'Est et de ses trois fils, dont il avait fait couper les pieds et les mains avant de les faire mettre à mort. La neige rendant toute opération impossible, il fallut rentrer dès le 17 à Milianah pour y attendre un temps moins défavorable. La nouvelle de la prompte retraite de l'émir avait du moins diminué les craintes de nos alliés et affaibli les espérances de nos ennemis.

Le 20 janvier Changarnier lançait le lieutenant-colonel de Saint-Arnaud dans la direction des Beni Rached, pendant que lui-même, laissant une petite réserve d'infanterie et de cavalerie sur le Chélif pour observer ses débouchés, tournait le Zaccar, afin de se porter au centre de l'insurrection des Beni Menacer. Il combinait son mouvement avec celui des colonnes commandées par le gouverneur, le duc d'Aumale et le lieutenant-colonel de Ladmirault. Le soulèvement de cette tribu puissante et toujours prête à reprendre les armes était ainsi promptement étouffé, et, du même coup, était arrêté le retour de fortune qu'Abd el Kader avait obtenu de son énergie et de la versatilité arabe. Pendant que le général Bugeaud parcourait et ravageait tout le territoire à l'ouest des Beni Menacer jusqu'aux montagnes élevées, Changarnier redescendait le Chélif et ne rentrait à Milianah que le 5 février.

Le général avait donc jugé d'une manière exacte la mesure du danger lorsqu'il avait écrit le 18 janvier au duc d'Aumale :

« Après m'avoir considéré comme trop frappé des premières

nouvelles, le gouverneur général semble s'exagérer les conséquences de la situation. Je n'en méconnais pas la gravité, mais maintenant que nos moyens d'action sont à peu près en ligne, je suis persuadé qu'au bout d'une quinzaine de jours de temps passable nous aurons comprimé toute tentative d'insurrection nouvelle, inspiré la crainte, si ce n'est le repentir aux tribus révoltées. »

Les troupes rentrées dans leurs cantonnements pour y prendre un repos bien mérité, Changarnier se rendait à Alger où l'avait appelé le gouverneur afin de régler avec lui les opérations du printemps et de l'été; il recevait pour sa part la mission de réduire l'Ouarensenis.

D'un autre côté, les rapides coups de main exécutés à longue portée par le duc d'Aumale n'avaient pas peu contribué à disperser le rassemblement qui se préparait à fondre sur l'aghalick du Sud et Djendel. « Vous avez dépassé nos espérances, lui écrivait le général Bugeaud, le 15 février; la jeunesse est heureuse quand elle est sage et habile! »

Malgré tout, l'émir ne se décourageait pas; il multipliait ses intrigues pour entretenir dans la province, que nos efforts contenaient si difficilement, un esprit de révolte favorable à ses projets. Il allait même jusqu'à répandre le bruit qu'il avait reçu un envoyé du gouverneur chargé de lui céder la souveraineté des tribus placées en dehors de la chaîne qui enferme la Métidja. En réalité, Abd el Kader avait éprouvé des pertes sérieuses et souffert des rigueurs de la saison; si la situation n'était pas aussi florissante qu'elle le paraissait après les opérations de l'année précédente, les tribus, fatiguées, ruinées par la guerre, étaient mal préparées à soutenir la prolongation de la lutte.

« Au fond, écrivait au duc d'Aumale le gouverneur, quand il fut revenu de ses premières alarmes, les Kabyles, comme toutes les troupes sans organisation, sans discipline, sans tactique, sont peu redoutables lorsqu'ils sont réunis en nombre un peu considérable et que nous-mêmes nous sommes rassemblés de manière à pouvoir faire usage de nos moyens. Ils ne sont réellement à craindre qu'alors que nous sommes étendus dans de longs défilés, ayant à protéger un nombreux convoi. Dans ce cas, il faut, de distance en distance, attendre la queue de sa colonne, pour être plus à portée de la secourir, en prenant à l'avance les positions qui commandent, et ne jamais sortir d'un grand bassin pour entrer dans un autre avant d'avoir rallié l'arrière-garde sur la ligne de partage des eaux. »

C'était l'application judicieuse et hardie de cette méthode que nous avons vu suivre l'année précédente par Changarnier dans les gorges de l'Oued-Fodda.

Rentré le 16 à Blidah, où un ordre du gouverneur lui avait prescrit de s'établir, le général organisait, de concert avec le prince, deux convois de ravitaillement sur Milianah, dont les magasins avaient été à peu près vidés pendant la dernière période de la campagne, et préparait un mouvement sur les pentes nord du Zaccar. Déjà, un mois auparavant, il avait suggéré l'idée de cette opération; il ressentit donc une vive satisfaction en apprenant que Bugeaud avait résolu de la faire exécuter. La nécessité n'avait pas manqué d'ailleurs d'en démontrer l'urgence, la tranquillité ne se rétablissait en effet qu'avec peine. Ben Salem, l'infatigable lieutenant de l'émir, venait de se jeter dans l'Ouennogha et tentait de faire des courses dans le sud et dans l'est de la province de Tittery. Il était indispensable de réparaître dans le pays pour y consolider notre autorité. Un plan général fut donc établi pour envelopper les Beni Menad, qui avaient pris une part importante dans le soulèvement des Beni Menacer. Le 1^{er} mars, le duc d'Aumale quittait Médéah pour se porter sur El Etnim, pendant que Changarnier, avec la colonne de Milianah, le général de Bar, avec celle de Cherchell, enfermaient dans un cercle les Beni Menad. Ceux-ci, surpris avant d'avoir pu organiser leur résistance, vinrent aussitôt offrir leur soumission. Changarnier consentit à la recevoir; usant d'indulgence, il se contenta de leur adresser des paroles sévères pour leur reprocher leur déloyauté et l'oubli de la parole donnée, et retint en otage les chefs les plus influents comme garants de la fidélité de leur tribu.

Au retour, le prince châtiât les tribus kabyles des pentes inférieures du pic de Jurjura, et rentrait le 14 à Médéah, après avoir essuyé de violentes intempéries et perdu pas mal de monde.

« Je regrette vivement, lui écrivait le gouverneur, les hommes que vous avez perdus, et je me reproche presque leur mort. Mais pouvions-nous prévoir un temps si néfaste? Votre persévérance, la patience et le dévouement de vos troupes sont vraiment dignes d'éloges. Vous avez rempli votre mission au-delà de ce que je pouvais attendre. »

Par un mouvement d'humeur assez mal justifié, le général Bugeaud n'adressa aucune félicitation semblable à Changarnier, qui avait heureusement conduit cette opération, et, bien qu'il ne fût pas sorti d'Alger, parut s'attribuer le mérite de ce succès, du reste facile, dans sa dépêche citée par le *Moniteur* du 17 mars. La lettre du général de Bar, insérée au *Moniteur* du 14, disait, d'ailleurs, qu'il attendait le signal de Changarnier pour se porter en avant: ce rapprochement met en lumière le peu de vraisemblance de la précédente affirmation. Ce n'était d'ailleurs pas la première fois que

Bugeaud se hasardait au-delà de la réalité des faits. Dans le même *Moniteur* du 11 mars, il annonçait la soumission des Beni Menacer. Six fois déjà depuis le mois de juin 1842, il avait mandé cette bonne nouvelle. Le 21 mars, le *Moniteur* insérait une nouvelle lettre, où il faisait connaître succinctement une affaire malheureuse du lieutenant-colonel de Saint-Arnaud, « attaqué, écrivait Bugeaud, par quatre fractions des Beni Menacer dont on ignorait l'existence ». Pour en avoir raison, le général de Bar, avec cinq mille hommes, tentait d'introduire dans les montagnes l'aga nommé par le gouverneur, mais il subissait un échec et, forcé de rentrer à Cherchell, il avait dû écrire au général Bugeaud que les Beni Menacer étaient en réalité toujours soulevés. Celui-ci se décide alors à faire appel à Changarnier, qu'il appelait volontiers son *montagnard*, et met à sa disposition le général de Bar et ses troupes. Dans une dépêche, reproduite par le *Moniteur* du 29 mars, il disait en même temps, mais sans avouer ce dernier échec :

« Les fils de Berkani ont attaqué la fraction des Beni Menacer commandée par Abd el Kader ben Amar, que je vous propose pour aga... Le général Changarnier va faire cesser cette petite guerre qui existe au nord de Milianah. »

Le général de Bar avait imprudemment pris au pied de la lettre les assurances des envoyés de ces tribus et il avait trop promptement ajouté foi à des négociations qui n'avaient d'autre but que de masquer les préparatifs de nouveaux soulèvements. Le gouverneur avait donc pu croire, sur la foi de ces illusions, à une soumission complète; on devine aisément le mécontentement qu'il en éprouva et l'embarras où il se trouvait ainsi placé. Il en résulta, comme on le verra par la suite, une situation fautive entre Changarnier et lui, et, si on peut comprendre que le général Bugeaud n'ait eu qu'un médiocre empressement à l'expliquer officiellement, il est difficile de se rendre compte qu'il ait pu se résoudre à ne pas dissiper vis-à-vis de son lieutenant les apparences d'un mauvais vouloir qui devait finir par n'être pas exempt de quelque injustice.

D'ailleurs ces révoltes renaissantes favorisaient la campagne de la presse d'opposition contre le ministère et, par suite, contre le gouverneur général, qui s'en aigrissait. Celui-ci se plaignait dans une de ses lettres à Changarnier de voir « les journaux, préconiser les actions magnifiques de tel jeune et brillant général, qualifier de fautes ses propres opérations, blâmer son système et louer, chez les chefs de colonne, les mêmes faits qu'on venait d'imputer à tort au gouverneur. »

Si quelques circonstances avaient pu motiver des critiques, la passion plus que la justice inspirait à la vérité le plus souvent ces

attaques, car il est hors de doute que tous agissaient en Afrique sur les ordres précis du général Bugeaud. Il n'était pas équitable de se refuser à reconnaître au gouverneur un système de guerre mûrement réfléchi et raisonné, combiné avec les ressources mises à sa disposition, tant en hommes qu'en argent. Sur ce vaste territoire, où éclataient à chaque instant les révoltes des tribus, pareilles à de petits cratères volcaniques dont on ne peut prévoir les éruptions, la répression n'était possible qu'au moyen de courses et de mouvements offensifs répétés; l'occupation générale était impraticable; personne ne songeait à réclamer l'emploi de ce moyen ruineux pour le Trésor et pour l'armée. Il y avait donc une faute de logique à critiquer la méthode que les circonstances de toute nature imposaient; mais où est la logique, que devient la réflexion lorsqu'il s'agit d'intérêts à satisfaire et de moyens d'opposition à combiner?

Le général Bugeaud appréciait avec plus de sagesse les difficultés de personnes lorsqu'il écrivait à Changarnier :

« Trouvons-nous souvent des hommes complets? Servons nous donc de leurs qualités, quand elles l'emportent sur leurs défauts, et atténuons ceux-ci autant que nous le pouvons. »

C'était vraiment là le langage digne d'un chef fait pour le commandement et l'autorité.

Laissé libre d'agir comme il l'entendrait dans les opérations qu'il allait conduire et investi du commandement de toutes les troupes, Changarnier affecta de paraître exclusivement occupé des travaux de la route de Blidah au Chélif, dont l'établissement présentait d'ailleurs un intérêt stratégique si évident. Il parut oublier les Beni Menacer et fit exécuter, sur les ateliers, plusieurs déplacements de troupes sans cause apparente. Tous ses soins se portaient pendant ce temps, à réunir des indications précises et détaillées sur le terrain qu'il devait aborder, que le passage du Mahali ne lui avait fait connaître encore qu'imparfaitement et dont il n'existait alors aucune carte. De longs entretiens avec l'aga désigné par le gouverneur pour cette contrée et un de ses serviteurs l'aidèrent à constituer, sur leurs renseignements, une carte qui fut reconnue plus tard assez exacte pour n'y apporter que des modifications peu importantes.

Après plusieurs jours consacrés à ce travail, le général donna des instructions pour la composition et l'itinéraire de six colonnes qui devaient partir de Milianah, de Cherchell et des ateliers des nouvelles routes, il gardait pour lui-même la direction d'une septième colonne. Toutes ces troupes, accompagnées de guides sûrs, se mettaient en mouvement dans la nuit du 1^{er} au 2 avril; le 3, elles envahissaient sur quatre côtés à la fois la région des Beni Menacer

et, le 4, le corps expéditionnaire se concentra dans la matinée au point fixé. Se dispersant de nouveau, les colonnes fouillèrent tout le pays et s'emparèrent de la presque totalité des troupeaux de l'ennemi; elles firent prisonnier plus d'un tiers de ses combattants et réduisirent définitivement cette turbulente tribu, dont cette opération, désignée sous le nom d'*expédition des sept colonnes*, marqua la complète soumission.

Le gouverneur ne se soucia pas d'annoncer cette conquête, dont il avait donné longtemps avant déjà la nouvelle; il ne fut donc pas question du rapport de Changarnier, et les Beni Menacer continuèrent à passer en France pour des amis anciens. Le silence qu'il garda à cette occasion vint s'ajouter aux causes de mécontentement que le général avait eu lieu d'éprouver en différentes circonstances, où il avait estimé que les services de ses troupes n'avaient pas été appréciés comme ils le méritaient, il ne dissimula pas au gouverneur l'impression qu'il en ressentait et le différend s'aggrava entre eux. La nomination au grade de lieutenant-général, qui parvint à ce moment à Changarnier, ne put pas atténuer la tension de leurs rapports, et les démarches prêtées au général Bugeaud pour faire obtenir cet avancement de préférence au général de Bar ou à Baraguey-d'Hilliers constituèrent un nouveau grief, dont les conséquences devinrent quelque temps après décisives. Comme il arrive souvent, cette situation fut l'objet de commentaires dans l'entourage du gouverneur, et l'influence de bavardages imprudents envenima définitivement la question. Le général Changarnier eût-il été mieux inspiré en ne prêtant à ces incidents qu'une faible attention? Il est probable que son indifférence eût mis le gouverneur dans l'embarras et que la mauvaise humeur de celui-ci s'en fût lassée. Mais la souplesse nécessaire pour résoudre ces difficultés n'était, pour des causes différentes, dans le caractère ni de l'un ni de l'autre; chacun regardait qu'il y avait des questions de principes engagées et se piquait de ne pas même paraître céder. Tous deux étaient ainsi entraînés à se maintenir dans une invariable attitude, qui mettait en quelque sorte aux prises deux natures très dissemblables : la rudesse native du général Bugeaud, médiocrement atténuée par les habitudes de la société, la fierté résolue du général Changarnier, mal disposée à fermer les yeux sur une omission d'égards.

Peu de temps auparavant, le gouverneur avait écrit à Changarnier : « Mon caractère est bienveillant et, si je blesse, ce ne peut être que par distraction. »

Cette explication, qui en eût demandé d'autres, demeura assez naturellement sans effet, et la correspondance entre les deux géné-

raux se restreignit désormais à un bref et strict échange de service.

Changarnier, promu lieutenant-général le 9 avril, avait obtenu ce grade élevé à la suite de continuels services de guerre, où il avait témoigné des plus brillantes qualités militaires. L'armée applaudissait à sa nomination, et l'unanimité de ses suffrages ajoutait encore à sa gloire. Six ans et demi le séparaient seulement du jour où il avait débarqué simple capitaine sur la côte d'Afrique; dans ce court espace de temps il avait franchi tous les degrés de la hiérarchie, et il était devenu un des chefs de l'armée par la confiance qu'inspirait à tous un talent incontesté.

Le 20 avril, le général se trouvait, avec toutes les troupes qui venaient de concourir à la soumission des Beni Menacer, sous les murs de Milianah, et il y était rejoint le lendemain par le gouverneur. Son infanterie et sa cavalerie en partaient aussitôt pour escorter un immense convoi de bois de construction et d'outils de toutes sortes destinés à la fondation de l'établissement élevé à Orléansville sur le Chélif, à la hauteur et à près de dix lieues de Ténez, dont le port devait desservir la ville nouvelle.

Le 23 avril il donnait au duc d'Aumale, qui rentrait à peine à Médéah d'une fructueuse expédition, l'ordre de se mettre à la poursuite d'Abd el Kader; lui-même se préparait à se porter de son côté sur Teniet el Had, pour y établir un camp permanent à la clé des vallées par lesquelles on débouche de l'ouest sur le Chélif moyen, et de là à gagner l'Oued-Fodda, afin de refouler les Kabyles sur le grand pic de l'Ouarensenis. Le prince devait pendant ce temps occuper Boghar et manœuvrer vers le haut Chélif, les renseignements recueillis signalant la présence de la Smalah à deux journées de marche au sud de Goudjilah. Pour l'empêcher de fuir vers le Maroc, le général de Lamoricière avait été chargé de mouvements offensifs très prononcés en avant de la plaine d'Eghris. Le temps pressait, et la date du 5 mai, fixée pour le départ de la colonne de Médéah, ne pouvait plus être retardée; l'émir venait en effet d'envahir subitement les environs de Mascara, où il avait cruellement ravagé nos tribus amies, il était donc important qu'une diversion immédiate l'obligeât à se porter vers l'est. La composition de la colonne de Médéah ne laissait rien à désirer pour son infanterie et ses équipages, mais le nombre des cavaliers était, aux yeux de Changarnier, tout à fait insuffisant pour les éventualités de l'opération. Néanmoins le gouverneur s'obstina à ne pas tenir compte des observations qu'il lui présenta à cet égard. Le général Bugeaud ne paraissait pas d'ailleurs croire à un succès, et il n'accordait au mouvement qu'allait effectuer le prince que l'importance d'une simple démonstration. Changarnier estimait, au contraire, qu'en

cherchant la Smalah sur les cours d'eau, assez rares dans cette région, le duc d'Aumale devait l'atteindre; quant à ce qui était de s'en emparer, il connaissait assez sa vigueur et son entente de la guerre pour être assuré qu'elle ne lui échapperait pas. Cependant, un quart d'heure avant de se mettre en marche, le 23 avril, à cinq heures du matin, pour descendre la vallée du Chélif, Bugeaud se décida à céder à Changarnier un de ses escadrons pour l'employer à ses propres opérations; mais le général, persistant dans ses précédentes appréciations, l'envoya aussitôt au duc d'Aumale, dont la cavalerie se trouva ainsi élevée au chiffre de cinq cent soixante chevaux. On verra plus tard de quel secours cette circonstance fut au prince, et ce n'est assurément pas se hasarder que de dire qu'il lui dut peut-être de pouvoir accomplir le brillant fait d'armes qui le rendit maître de la capitale errante de l'émir.

« Je suis heureux de la belle mission que vous avez à remplir et plein de l'espoir que vous ferez tout ce qu'il peut y avoir de brillant dans la guerre actuelle », avait écrit Changarnier au prince en lui adressant ses instructions.

A l'expression de sa juste confiance il ajoutait, sur l'ordre qu'il en avait reçu du gouverneur, une pressante recommandation. On connaissait l'ardeur guerrière du prince, sa volonté de n'être pas ménagé et sa résolution de payer vaillamment de sa personne. Le général Bugeaud lui prescrivait donc de rester avec l'infanterie et de ne détacher le colonel Yusuf que lorsqu'il ne resterait plus qu'une dizaine de lieues à faire pendant la nuit pour atteindre la Smalah; l'infanterie devait, autant que possible, marcher la nuit à la suite de la cavalerie pour se rendre au point de rendez-vous qui serait convenu.

« Si, dans le cours de la campagne, les circonstances vous engagent à vous faire devancer par vos escadrons, je vous prie de ne pas oublier, lui écrivait Changarnier, que vous seul pouvez assurer en temps opportun à la cavalerie le concours peut-être indispensable de votre excellente infanterie, dont je verrais avec peine V. A. R. se séparer. C'est près de ses bataillons, c'est au centre de ses troupes, et non à la tête de sa cavalerie chargeant en fourrageurs, que V. A. R. pourra suffire à tous les devoirs du commandement, à toutes les exigences de l'occasion. »

C'était là, sans nul doute, un sage conseil; mais l'impétuosité du jeune commandant de la colonne ne devait pas s'en contenter; nous la verrons s'affirmer avec une audace que le bonheur se plaît à couronner. A la guerre, comme dans la vie quotidienne, les troupes et les peuples aiment d'ailleurs l'initiative des princes ou des chefs, parce qu'elle est l'expression de leur dévouement et le signe de

leur autorité; nulle exhortation, nulle promesse ne vaut l'exemple d'un chef qu'on voit se sacrifier pour vaincre; c'est d'en haut que doit partir le mouvement qui seul peut communiquer aux masses l'ardeur d'un cœur généreux et la passion des succès utiles à la patrie. Aussi bien, aux heures incertaines et difficiles, quand le danger gronde à nos portes, avons-nous vu souvent chacun se tourner anxieusement vers ceux dont il espérait le salut et leur dire : Marchez ! Personne ne leur criait : Marchons ! La cohésion ne naît pas en effet d'elle-même, elle s'impose.

Mais laissons-là ces réflexions dont la philosophie nous a paru se dégager naturellement de la correspondance que nous venons de citer, et reprenons notre récit en suivant tout d'abord le duc d'Aumale dans son expédition, avant de revenir aux opérations que conduisait pendant ce temps Changarnier.

Le 10 mai au matin, le prince quittait Boghar avec le plan arrêté d'atteindre Goudjilah le plus promptement possible, en cherchant à dérober à l'ennemi la direction de sa marche, puis de s'efforcer de gagner la Smalah de vitesse. Au moment de se porter en avant, il était informé qu'il ne devait plus compter sur l'appui du général de Lamoricière, que les événements de la province d'Oran empêchaient de suivre le programme d'abord fixé; il devait donc se considérer comme agissant pour son propre compte et ne tabler que sur les ressources dont il disposait directement.

Sa colonne, a dit le rapport qu'il adressa au retour, se composait de 1300 hommes d'infanterie aux ordres du lieutenant-colonel Chadeysson, de 560 chevaux commandés par le colonel Yusuf, une section d'artillerie de montagne et un goum de 500 cavaliers. En outre, 800 chameaux et mulets portaient vingt jours de vivres et vingt jours d'orge.

Se refusant aux pressantes sollicitations des chefs indigènes qui cherchaient à l'entraîner à une série d'opérations secondaires et de razzias qui n'eussent fait que révéler sa présence et compromettre le succès final, le duc d'Aumale s'établissait le 13 à Relhiga, à l'abri d'une montagne boisée qui le dérobaient entièrement à la vue; il avait atteint ce point en suivant l'étroite vallée où coule l'Oued-Belbala. Mais la vigilance arabe n'était pas en défaut, et la marche de l'expédition était déjà surveillée par un groupe de cavaliers; une ligne de feux allumés chaque jour sur les traces de la colonne faisait connaître à l'ennemi sa direction; les chasseurs ne tardèrent pas à s'emparer des Arabes qui nous avaient suivis. Reconnus pour des espions, ils furent aussitôt passés par les armes. Les renseignements fournis plus tard par les prisonniers nous apprirent que nous ne nous étions pas trompés sur le rôle que rem-

plissaient ces hommes et qu'à dater du moment où ils tombèrent entre nos mains, l'ennemi cessa de connaître notre marche.

Le 14, au point du jour, la colonne arrivait au pied de la montagne qui domine Goudjilah que les zouaves surprirent rapidement; l'Oukil d'Abd el Kader y avait paru la veille, ayant laissé la Smalah à Oussek ou Rekaïe, à une quinzaine de lieues vers le sud-ouest. Reprenant leur marche dans la nuit du 14 au 15, les troupes s'arrêtaient à une heure de l'après-midi au sud des montagnes qui entourent Goudjilah, à la source Aïn el Guetti. Pendant la halte, le prince fit faire quelques reconnaissances par les cavaliers du goum, qui lui ramenaient peu après un petit nègre qu'ils avaient trouvé dans les bois. Fait prisonnier avec son père dans une razzia de l'émir, ils venaient de s'échapper tous deux de la Smalah.

« Il s'exprimait avec une lucidité remarquable, dit le duc d'Aumale dans le rapport qu'il adressait, à son retour le 30 mai, au général Changarnier, il répondait à toutes les questions sans se troubler, sans se couper, et je fus bientôt convaincu de sa sincérité. Quant à son père, nous ne pûmes tirer de lui que ces paroles : « Ah! vous voulez prendre la Smalah, et vous n'êtes pas plus de « monde! oh! vous pouvez vous en aller. »

L'enfant disait qu'après son incursion dans la plaine d'Eghris, l'émir était venu à la Smalah rallier son bataillon régulier et son artillerie, avec lesquels il s'était efforcé de barrer la route à la tribu des Arar et de prévenir sa jonction avec le général de Lamoricière; n'ayant pu y arriver, il avait ramené son infanterie à son douar et donné l'ordre à la Smalah de se rendre sur le Djebel-Ahmour, afin de la dérober à la colonne de Mascara. Le 14 au soir l'ennemi avait quitté Oussek ou Rekaïe, se rendant, pour y faire halte, à la source de Taguin.

Quant à l'émir, il surveillait de sa personne la colonne du général de Lamoricière pendant que Ben Allal restait dans l'Ouarensenis.

En même temps le prince apprenait que ses éclaireurs avaient aperçu la division Lamoricière vers le sud-ouest. Celle-ci avait donc pu sortir du Tell, et sa présence avait dû provoquer le mouvement de la Smalah, où on croyait sans doute la colonne de Médéah rentrée à Boghar. Le duc d'Aumale se décida donc aussitôt à marcher immédiatement sur Taguin, dans la pensée de l'y atteindre, ou, tout au moins, de la rejeter sur le Djebel-Ahmour; prise entre les deux colonnes, elle ne pouvait plus alors échapper.

Mais l'exécution d'un plan en apparence si simple n'était pas sans présenter des difficultés sérieuses. Égarée par ses guides, la colonne avait marché trop à l'ouest, et, pour arriver à Taguin, la cavalerie devait franchir 25 lieues, l'infanterie 20 lieues, à travers

un espace où ne se rencontrait pas une goutte d'eau. Cet effort n'était pas au-dessus du dévouement de cette vaillante troupe.

« On ne sait vraiment ce qu'on peut obtenir de l'énergie de tels hommes, écrivait leur commandant dans son rapport, qu'après l'avoir éprouvée. »

La colonne fut partagée en deux parties ; l'une composée des zouaves, de l'artillerie et de la cavalerie ; l'autre de deux bataillons d'infanterie et de deux pelotons de cavalerie ; les deux colonnes se mettaient en route en se donnant rendez-vous à Ras el Aïn Taguin. Elles marchèrent toute la nuit, tourmentées par le simoun qui soufflait avec fureur.

Le 16, au point du jour, le prince, qui s'était mis à la tête de la colonne légère, fut averti du voisinage de la Smalah, dont on avait vu les feux ; il se porta rapidement en avant avec sa cavalerie ; mais, au bout de trois heures de marche, il s'aperçut qu'il avait été conduit en dehors de sa direction et qu'il allait sur l'Oued-Bedda. Il fallut donc reprendre la route du rendez-vous convenu. Déjà il avait perdu l'espoir de rencontrer l'ennemi et il ne songeait plus qu'à atteindre la source de Taguin, lorsque l'aga des Ouled-Aïad vint lui rendre compte de la présence de la Smalah aux bords même de cette source.

Les indigènes, épouvantés de la disproportion des forces, supplient en vain le prince d'attendre son infanterie, mais toute hésitation eût compromis sans retard les chances de la victoire. Quelque diligence qu'ils fissent, les zouaves ne pouvaient pas rejoindre avant deux heures. Un délai d'une demi-heure aurait suffi pour mettre hors de notre portée les femmes et les troupeaux et donner le temps à l'ennemi d'organiser sa défense.

« Jamais on n'a reculé dans ma race ! » s'écrie le duc d'Aumale.

Il prend aussitôt ses dispositions ; le colonel Yusuf enlève au trot le premier échelon formé des spahis et du goum, le prince suit avec sa réserve, composée des chasseurs et des gendarmes. A la vue de cette immense ville de tentes et en face de cette masse d'hommes qui courent aux armes, les irréguliers se débandent, les spahis s'arrêtent. Le duc d'Aumale se résout alors à engager tout le monde, il oblique à droite et dépasse le premier échelon ; son impétuosité a été plus contagieuse que la lâcheté du goum, les spahis sont entraînés et déjà le douar d'Abd el Kader est atteint. L'infanterie tente en vain par sa fusillade d'arrêter cette brillante charge, elle est sabrée et mise en déroute, tandis que notre cavalerie continue au loin la poursuite.

Les chasseurs pénètrent dans le camp où la résistance est protégée par un feu continu ; la supériorité du nombre pèse rudement

sur les assaillants, le peloton du sous-lieutenant Delage, détaché sur la droite, commet la faute de se déployer en tirailleurs et d'engager le tir; il va être entouré, lorsqu'une charge vigoureuse du sous-lieutenant de Canclaux vient heureusement le dégager.

L'escadron du capitaine d'Épinay, se portant sur la droite, renverse tout ce qu'il rencontre, pendant qu'au centre le lieutenant-colonel Morris, à la tête de trois pelotons, charge la masse ennemie avec un entrain que rien ne peut ralentir. Enfin, après un combat d'une heure et demie, la victoire était définitive et l'heureux général était maître de la Smalah depuis si longtemps insaisissable. L'ennemi avait laissé trois cents morts sur le terrain, tandis que nous ne comptions que dix hommes tués, onze blessés, seize chevaux tués et vingt-six blessés.

Quatre drapeaux, un canon, deux affûts, d'abondantes munitions de guerre, une grande quantité d'armes, la tente de l'émir, ses effets précieux, de riches vêtements, des manuscrits, des bijoux, plus de trente mille têtes de bétail, plusieurs milliers d'ânes, quelques centaines de chameaux, de chevaux et de juments restaient entre nos mains.

Quant aux sommes d'argent et aux trésors d'Abd el Kader, le goum et les spahis les avaient pillés et, au retour à Médéah, on citait des cavaliers qui avaient changé jusqu'à 18 000 francs de douros.

— Bien des gens sont sortis pauvres de leurs tentes qui compteront désormais parmi les plus riches, disait l'aga.

« Quand, après la reddition, racontait un des captifs, nous pûmes reconnaître la faiblesse numérique du vainqueur, le rouge de la honte couvrit nos visages, car si chaque homme de la Smalah avait voulu combattre, ne fût-ce qu'avec un bâton, les vainqueurs eussent été les vaincus, mais les décrets de Dieu ont dû s'accomplir! »

Parmi les prisonniers, on comptait plusieurs parents d'Abd el Kader, de nombreux officiers et personnages de sa maison, leurs familles, plusieurs chefs importants. Un instant la mère et la femme de l'émir avaient été prisonnières; saisissant l'étrier du colonel Yusuf, elles imploraient sa clémence, sans être reconnues; mais, au milieu de la confusion des premiers moments, elles furent sauvées par un esclave fidèle et s'échappèrent sur un mulet.

L'infanterie ne rejoignit la colonne que le soir, après avoir franchi trente lieues en trente-six heures. Si on l'eût attendue, l'opération était manquée. La journée du lendemain fut employée à mettre un peu d'ordre parmi les populations prisonnières; nul ne tenta de s'échapper, tous se résignèrent à leur destinée, et dès le 18, la colonne, en se dirigeant sur Boghar, reprenait la route de Médéah, où elle arrivait le 25, sans avoir été attaquée.

Les captifs, au nombre de plus de 15 000, précédés de l'avant-garde, marchaient sur une longue file, par tribu et par famille. Pendant la route, il fallut souvent les défendre à coups de sabre contre la sauvage rapacité des cavaliers irréguliers, qui profitaient de la moindre circonstance pour se jeter à travers cette longue colonne afin de piller et de commettre toutes sortes d'excès. Paralysés par la terreur, incapables de résister, les cris seuls des prisonniers avertissaient des désordres que la force avait peine à réprimer. Enfin, après sept jours de marche, Médéah ouvrait ses portes à cette immense colonne, où elle était reçue aux acclamations générales.

Cet important fait de guerre marquait la chute d'Abd el Kader dans la province d'Alger, où les soumissions furent, à dater de ce moment, solidement établies. Mais, pour bien se rendre compte de l'importance du coup qui venait d'être porté à la puissance de l'émir, il ne faut pas oublier que sa Smalah constituait une véritable capitale errante, centre de ses forces, de ses richesses, du pouvoir qu'il exerçait, des négociations qu'il engageait, des ordres qu'il envoyait aux tribus, de tous ses moyens d'action enfin. Vingt mille âmes, dont cinq mille combattants, y étaient réunies. Elle représentait aux yeux des Arabes cette puissance dont l'image frappait leur imagination et excitait leur fanatisme. L'autorité de l'émir s'y exerçait avec une violence et une rigueur inouïes : « De quiconque tentera de fuir ma Smalah, avait-il dit, à vous les biens, à moi la tête ! »

La terreur retenait donc tous ceux qui auraient pu être tentés de fuir pour aller retrouver, au milieu des plaines fertiles qu'ils avaient quittées, la vie paisible dont ils avaient joui. Abd el Kader, sentant bien qu'il lui fallait s'appuyer sur l'aristocratie du pays, s'emparait, par tous les moyens possibles, des chefs influents. Une fois agrégés à la Smalah, la désertion n'était plus possible. L'organisation toujours régulière du campement où le même ordre était constamment observé, les enceintes successives qui y étaient établies en facilitaient la discipline intérieure comme la défense du dehors ; les ressources de toutes sortes qui y étaient accumulées en approvisionnements et en ouvriers de tous les métiers constituaient une vie propre et indépendante à cette immense émigration et permettaient de la tenir longtemps à l'abri des attaques. L'émir, toujours au dehors, ne paraissait que pour peu de temps. Après la journée du 16 mai, il chercha en vain à reconstituer sa Smalah ; ses efforts demeurèrent vains, il avait subi moralement et matériellement un échec dont sa puissance et son autorité ne devaient pas se relever.

De notre côté, l'effet produit par l'expédition ne fut pas moins

grand; le résultat obtenu faisait une impression profonde sur l'armée, aux yeux de laquelle il justifiait, par le succès, le système tactique du gouverneur général, dont l'application coûtait tant d'efforts journaliers dans des marches et des opérations incessamment répétées.

« J'ai été heureux sans en être étonné de votre beau succès qui a causé dans l'armée une joie générale », écrivait le général Bugeaud au duc d'Aumale.

« J'ai appris presque sur les lieux, lui mandait le général de Lamoricière, le brillant succès que vous venez d'obtenir, j'ai pu juger mieux que personne la hardiesse de l'entreprise et l'importance du résultat. Vous avez porté à la puissance de l'émir le coup le plus rude qu'elle pût recevoir.

« Un jour, je ne sais s'il vous en souvient, c'était à Neuilly, après une conversation qui avait trait aux belles pages de notre histoire : « Espérons, me dites-vous, que l'avenir nous en réserve « encore de pareilles et que nous travaillerons à les écrire. » Vous commencez à réaliser les espérances que vous avez conçues et que nous partageons avec vous. Nous nous sommes réjouis de la gloire que vous venez d'acquérir. »

Le cœur doux et généreux de la reine Marie-Amélie trouva une consolation à sa douleur dans l'éclat de cette brillante victoire :

« Je jouis plus encore de son humanité et de sa modestie que de son courage et de sa résolution, qui pourtant ont été jolis à vingt et un ans! » disait-elle.

L'éloge du ministre de la guerre n'était pas moins honorable. Après avoir fait connaître au prince que le roi avait ordonné la remise à l'Hôtel des Invalides des trophées pris sur l'ennemi, il ajoutait :

« Votre triomphe a excité un mouvement unanime de sympathie et d'admiration, et on a été heureux d'y remarquer une parfaite combinaison dans les mouvements, de la hardiesse dans l'exécution et ce coup d'œil exercé qui assure le succès.

Le gouverneur général écrivait encore, le 23 mai au prince, de son bivouac de l'Oued-Bou-Bara :

« Nous avons reçu dans la journée une très bonne nouvelle du général Changarnier; l'allégresse était déjà grande. Vous devez la victoire à votre résolution, à la détermination de vos sous-ordres, à l'impétuosité de l'attaque. Vous avez bien fait de ne pas attendre l'infanterie, il fallait brusquer l'affaire comme vous l'avez fait. Cette occasion presque inespérée, il fallait la saisir aux cheveux. Si vous aviez hésité, les Arabes se seraient réunis pour protéger les familles, un certain ensemble eût été mis à la défense, et le succès, à supposer que vous l'eussiez obtenu, vous eût coûté fort cher. La

décision, l'impétuosité d'à-propos, voilà ce qui constitue le guerrier.

« Il est des cas où il faut être prudent et mesuré, où il faut manœuvrer avec ordre et ensemble, c'est quand on trouve un ennemi bien préparé, fort et bien échelonné. Il en est d'autres où il faut l'élan et la rapidité d'exécution sans s'occuper beaucoup de l'ordre. L'affaire de Taguin était de ce nombre, vous l'avez compris, et c'est là surtout ce qui fait le grand mérite de cette action.

« Il faut tirer tout le parti possible du grand effet moral que produisent votre belle affaire et celle du général Changarnier. »

La campagne effectuée par celui-ci pendant ces événements, avait contribué pour une part très importante, en effet, à la soumission générale de la province d'Alger obtenue enfin après tant de travaux persévérants. A Teniet el Had, où nous l'avons vu se diriger le 23 avril, Changarnier se trouvait à l'entrée des plaines du Sud et dans le voisinage d'une merveilleuse forêt de cèdres séculaires qu'il avait traversée le premier, au retour de son expédition dans les gorges de l'Oued-Fodda. Le 27, il se préparait à poursuivre sa marche, lorsqu'au point du jour une dépêche du gouverneur vint le prier de protéger son flanc droit contre « une grosse colonne d'infanterie de Berkani », qui était signalée, disait-il, dans les montagnes de l'ouest de Cherchell. Répondant aussitôt à cet appel, le général partait avec sa colonne, moins quatre bataillons qu'il laissait à Teniet el Had, pour poursuivre les travaux du camp, et le 1^{er} mai, à deux lieues de Zatima, il rencontrait Berkani, dont il mettait les troupes en déroute. Celles-ci se réduisaient en réalité à 300 réguliers appuyés de 600 Kabyles et de 50 chevaux. Le vieux khalifa, obligé à une promptre retraite, n'était suivi que de quelques-uns de ses fantassins, tout le reste était dispersé.

Afin d'appuyer ses opérations, Changarnier obtenait du gouverneur de détacher à Kshab 2000 hommes; rappelant en même temps trois des bataillons restés à Teniet el Had, il pénétrait, le 10 mai, par l'Oued-Rouina et l'Oued-Fodda, dans l'Ouarensenis, où ses trois colonnes se réunissaient, le 12, à Médina de Beni Bon Douan. Pendant les trois journées qui suivirent, il défit successivement Ben Allal Embareck et mit en fuite son bataillon régulier qu'accompagnaient plus de 4000 Kabyles. Le corps expéditionnaire, après avoir été passablement éprouvé par différents engagements, arrivait, le 18 mai, à six heures du matin, au pied des sommets arides de l'Ouarensenis. Ses cimes élevées étaient devenues le dernier asile des ennemis dont le général venait de battre les forces assemblées. Cette longue chaîne, d'un développement de 5 kilomètres, présentait une série de crêtes qui dominaient toutes les autres. Leur élévation, qu'on apercevait du plus loin, les avait fait surnommer par le soldat « la

cathédrale de l'Algérie ». Mais les flancs escarpés, les sentiers presque à pic rendaient les passages tout à fait impraticables; le général se décida donc à établir le blocus; le résultat n'en pouvait être douteux, car les assiégés n'avaient pour se désaltérer, eux et leurs troupes, que la ressource d'une petite fontaine d'où l'eau coulait à peine goutte à goutte.

Dans la nuit, l'ennemi tenta cependant deux fois de forcer l'investissement, mais il trouva tous les passages gardés et défendus; repoussé, il dut regagner rapidement sa retraite; son attaque ne fut pas sans nous coûter quelques pertes, dont le chiffre se monta à cinq tués et dix-huit blessés; l'armée eut à déplorer la mort du vaillant colonel d'Illens, du 58^e, celui-là même qui avait commandé la première garnison de Milianah. Se voyant cernés de toutes parts et pressés par la soif, les Kabyles engagèrent, dès le 19 au matin, les pourparlers pour la reddition; mais le général exigea qu'elle se fit sans condition. Ces fières populations eussent néanmoins essayé de prolonger leur résistance, quand, le lendemain, leurs troupes, affolés par une soif ardente, se dérobèrent soudain à leurs gardiens et vinrent se ruer en masse sur le ruisseau qui traversait nos lignes. Une heure plus tard, les vieillards, les femmes et les enfants se présentaient devant nos postes; deux mille hommes armés les suivaient, prêts à les venger s'ils étaient reçus à coups de fusil. Mais le même motif d'humanité qui leur avait épargné le massacre, conséquence inévitable d'un assaut, leur assura un accueil pacifique, et les troupes, partageant le sentiment de pitié de Changarnier, n'eurent d'autre préoccupation que de venir en aide aux souffrances nées des privations que ces malheureux venaient de subir. Le général ne garda que les principaux comme otages, et ne retint même qu'une partie des troupes. Dès le 20 au soir, il se portait de nouveau vers le camp de Teniet el Had, où il arrivait le 23, ramenant avec lui, outre un certain nombre de chevaux, 150 bêtes de somme, 800 bœufs et 8000 moutons.

Le succès qu'il venait de remporter assurait définitivement la pacification des montagnes. Pour la consolider, il y rentra de nouveau le 25 mai; le 28, il en atteignait la partie la plus difficile, dans la province d'Oran et à l'ouest de l'Ouarensenis, sans avoir été attaqué. Le 29, il rencontra les dernières forces que les Kabyles tentèrent de lui opposer, mais il ne tarda pas à avoir raison de ce suprême effort de l'ennemi, qui fut mis rapidement en déroute, laissant sur le terrain de nombreux cadavres. Après avoir brisé cette résistance, il put parcourir sans obstacle toutes les montagnes, dont les tribus lui donnèrent pour l'avenir des gages, et les plus récalcitrantes acceptèrent sans opposition les chefs qu'il désigna.

Rentré le 7 juin à Milianah, après une campagne de plus d'un mois, il y faisait prendre un repos très nécessaire à ses troupes revenues, à la lettre, sans chaussures, de cette fatigante expédition. Relié à Orléansville par un détachement qu'il avait laissé sur l'Oued-Rouina, il recevait aussitôt du gouverneur toute liberté d'action pour la direction des opérations dans l'est de la province d'Oran et toute la province d'Alger. Une nouvelle tentative d'Abd el Kader avait en effet fait craindre au général Bugeaud quelques soulèvements. L'émir venait de faire une razzia sur les Bou-Aïch, ceux-là mêmes qui avaient servis de guides au duc d'Aumale pendant sa marche sur Taguin ; le gouverneur s'était aussitôt mis en route pour aller coordonner les opérations des généraux de la province d'Oran.

Changarnier prescrivit donc au prince de renforcer et de faire agir la colonne de Boghar, aux ordres du colonel Korte, afin de maintenir la tranquillité du Sud et de châtier les tribus qui avaient concouru à la razzia d'Abd el Kader sur les Bou-Aïch. Le 16 juin, il reprenait lui-même la campagne et commençait avec deux colonnes une nouvelle opération dans l'Ouarensenis, qu'il visitait pour la quatrième fois. Accompagné par les chefs les plus importants des tribus, dont un grand nombre n'avaient jamais accepté la domination turque, il mit fin à toute hostilité entre la ligne de Tiaret au Chéelif et celle de Boghar à Milianah. Les postes de Boghar et de Tiaret, dont son insistance avait obtenu la création, assuraient la soumission définitive de tout ce vaste territoire, en même temps qu'une occupation permanente préparait une utile base d'opération aux colonnes. Cette longue et patiente démonstration ne servait pas moins nos intérêts politiques ; le général en profita pour imprimer partout à l'administration une marche régulière, pour lever l'impôt, qu'il put faire rentrer sans résistance, et pour affermir sur tous les points notre autorité. Les mêmes résultats étaient obtenus par les colonnes parties, sur les ordres de Changarnier, d'Alger et de la *Maison carrée*, pour parcourir le haut et le bas Isser, tandis que celles sorties de Médéah et de Boghar opéraient dans les plaines du Sud, et celle de Cherchell dans la région vers Ténez. Un mois tout entier était consacré à ces mouvements étendus qui consolidaient les succès dont le maréchal Soult avait constaté les importants résultats lorsqu'il avait écrit à Changarnier, dès le 18 juillet :

« Les succès que vous avez obtenus vers l'Ouarensenis et les brillants avantages que vous avez remportés ont puissamment contribué à ceux que le gouverneur général et le général de Lamoricière ont eus de leur côté, et je les considère dans leur ensemble comme un pas immense fait vers la pacification générale de l'Algérie. »

Telle fut la dernière expédition du général. Pendant les six semaines qui la suivirent sa tâche fut limitée au travail de l'organisation des deux provinces de Milianah et de Tittery; celle de Tittery se trouvait déjà préparée par le duc d'Aumale, qui en avait fixé tous les éléments avant d'aller jouir en France de son congé au milieu de la famille royale (15 juillet). Dans une pensée élevée, le prince avait refusé l'intérimat du gouvernement général de la colonie, et le gouverneur avait été aussi sensible à ce procédé qu'à l'intime satisfaction de le voir s'effacer devant lui.

Le général Marey-Monge vint le remplacer sous les ordres de Changarnier à Médéah, et les relations les plus affectueuses ne tardèrent pas à s'établir entre eux. Sa parfaite connaissance des Arabes, la netteté et la précision d'un esprit dont la fermeté s'imposait à tous ses subordonnés sans jamais s'égarer furent le point de départ d'une sympathie bientôt réciproque. Les jours où elle était née laissèrent chez les deux généraux des souvenirs qui leur demeurèrent également chers. A Milianah le colonel Reven avait succédé au lieutenant-colonel de Saint-Arnaud, dont Changarnier regretta peu le départ; la préférence dont il était l'objet de la part de Bugeaud, qui avait admis d'entrer en correspondance directe avec lui en dépit des règles de la hiérarchie, la faveur parfois partielle que marquait le gouverneur à son ancien officier d'ordonnance du temps de Blaye avaient, dans plus d'une occasion, froissé à juste raison Changarnier, toujours inflexible en matière de règlements et d'équité. Mais, pendant que sous son administration active et vigilante, les progrès se développaient de toutes parts, les relations du général et du gouverneur se tendaient chaque jour davantage, et cette situation, qu'un mot généreux de Bugeaud eût suffi à faire cesser, ne tarda pas à paraître intolérable à Changarnier. Il résolut donc de s'y soustraire et écrivit au gouverneur afin de le prier de demander pour lui au ministre l'autorisation de rentrer en France aussitôt après l'achèvement de l'inspection générale dont il avait été chargé pour les troupes d'infanterie de la province d'Alger et d'une partie de celle d'Oran. Il se bornait à motiver sa résolution sur l'état de tranquillité définitive qui paraissait établie dans toute l'étendue du territoire sous ses ordres et l'absence des chances d'opérations actives.

Le gouverneur ne se méprit pas sur la signification de cette démarche, il répondit à Changarnier en l'engageant à venir le voir à un jour qu'il lui fixait. L'entrevue se borna à un monologue du général, qui exposa avec une respectueuse fermeté au gouverneur les circonstances qui rendaient à ses yeux impossible la prolongation d'une subordination où il avait éprouvé de pénibles froissements.

Bugeaud écoutait en silence, ne faisant aucune observation et ne cherchant pas à rétablir par un de ses élans auxquels ne résiste jamais un cœur de soldat l'entente détruite ; son attitude restait morne et visiblement embarrassée. Était-ce réflexion ou calcul ? Trouvait-il quelque secrète satisfaction à une retraite qui pouvait être facilement imputée à tort à Changarnier en rendant possible le reproche d'insubordination qui devait le justifier lui-même ? Quoi qu'il en soit, le général rompit soudainement l'entretien et se retira. La rupture était consommée. Changarnier, aussitôt son inspection terminée, s'embarqua pour la France.

Bugeaud, qui venait d'être élevé à la dignité de maréchal de France, annonça le départ du général dans un ordre dont la sécheresse et le laconisme furent remarqués de tous. Il n'exprima pas un regret en perdant une collaboration dont le concours lui avait été si utile et à laquelle naguère il s'était plu si souvent à rendre hommage. A différentes reprises, il se prit cependant à faire en particulier l'éloge des qualités militaires de Changarnier et, selon son expression, « de sa merveilleuse intelligence de la guerre. » Il se plut même à ajouter qu'il n'était pas sans avoir quelque faible pour lui, mais ce langage qui venait trop tard n'exprimait pas assurément toute sa pensée. A quel sentiment avait-il en réalité obéi en changeant si complètement d'attitude vis-à-vis d'un officier dont il avait tant de fois vanté les services ? Le point de départ véritable de cette transformation si complète était-il dans un désaccord sur des questions exclusivement militaires, comme on l'a affirmé quelquefois ? Ne faut-il pas plutôt en chercher le mobile dans le désir secret d'écarter un compétiteur éventuel à son commandement ? Ou bien est-il plus vrai d'admettre que le gouverneur, placé dans une situation fautive par les circonstances que nous avons racontées plus haut, céda à un mouvement d'humeur ou de colère hors de proportion avec les très maigres incidents qui en furent le prétexte ? Quoi qu'il en soit, et peut-être pour toutes ces causes réunies, il est certain que le maréchal formula des plaintes si vives et se prévalut de griefs si sérieux, que ses rapports maintinrent Changarnier dans une véritable disgrâce. Pendant plus de quatre ans le ministre ne lui donna d'autre mission active qu'une inspection générale.

Le général supporta cette épreuve non seulement sans proférer une plainte, mais même sans essayer de faire entendre une justification. « Je supporte plus aisément l'infortune que le bonheur », avait-il écrit un jour à un de ses amis. Les péripéties de sa vie ne lui fournirent que trop d'occasions d'en justifier. Sa patience avait sa source dans un sentiment de fierté très élevée et dans le dédain qu'inspirait à sa droiture toute attitude qui eût emprunté

la plus vague ressemblance d'une sollicitation ou d'une intrigue. Mais ce penchant à attendre beaucoup du temps, qui retarda trop souvent son action, n'était pas sans constituer une lacune dans cette organisation à tant d'égards si complète; elle fut la cause de plus d'un mécompte honorable dans sa vie; il ne sut pas toujours, comme le lui avait conseillé une fois Bugeaud, « pour fixer la belle volage qu'on nomme la fortune, la bien caresser. » L'ingrate paya ses refus d'abandon et reporta les faveurs qu'il n'avait pas su forcer sur des hommes plus adroits à déjouer ses caprices.

De grandes consolations vinrent du moins adoucir, pour Changarnier, l'amertume du départ; il fut regardé en effet, suivant une expression de Le Flô, « comme un véritable malheur pour l'armée d'Afrique ». Dans l'opinion de tous, il était assurément l'un des officiers qui l'avaient le plus honorée par le talent, le caractère et les services; chacun était accoutumé à voir son nom associé à toutes les phases glorieuses de la conquête, qui lui devait ses progrès les plus importants; il suffisait qu'une opération lui fût confiée pour que le succès s'en suivît invariablement; aussi les Arabes l'avaient-ils surnommé le « dompteur ». Les témoignages unanimes de ce sentiment affluèrent avec l'expression des regrets de tous.

« Votre nom remplit nos cœurs » lui écrivait-on. Et plus tard : « Autour des feux au bivouac, soldats et Arabes parlent constamment de vous; beaucoup sont convaincus qu'ils vous doivent la vie, et ceux qui vous ont suivi à l'Oued-Fodda disent qu'avec tout autre ils y seraient restés. »

« Tous s'efforcent de mériter l'opinion favorable d'un juge aussi compétent que vous, lui écrivait le commandant Canrobert dont il avait loué le bataillon de chasseurs qu'il venait d'inspecter, tous ne cesseront de faire des vœux pour que leur heureuse destinée les appelle avant peu sous votre commandement, précurseur du succès et de la gloire. »

Le général se dirigea sur Autun, où l'affectueuse admiration des habitants lui réservait un accueil chaleureux. Beaucoup de ses amis l'engageaient à aborder le terrain politique et à essayer d'entrer à la Chambre. On lui assurait que des chances sérieuses se présentaient à lui, que dans l'état actuel des affaires il n'avait pas de meilleure voie à suivre pour grandir sa carrière. Mais cette tentation agissait médiocrement sur son esprit; il conservait des doutes sur les résultats et ne se sentait pas attiré par ce détour pour ressaisir un commandement. Sans décliner catégoriquement les avances dont il était l'objet, il resta donc à l'écart en attendant les chances de la destinée.

Comte d'ANTIOCHE.

REVUE DES SCIENCES

Médecine et physiologie : L'air confiné. — L'air expiré par les phthisiques ne transmet pas la tuberculose. — Le poumon purifie l'air de tout microbe. — Expérience de Tyndall. — Moyen de savoir si l'air est privé de toute particule solide. — L'air sans microbe peut être souillé par des matières liquides ou volatiles. — Découverte dans la vapeur pulmonaire d'un poison aussi actif que l'acide prussique. — La ptomaine des poumons. — Autre découverte importante au laboratoire de M. Pasteur. — Vaccins microbiques. — Les microbes secrètent un poison qui les tue. — Substances chimiques dosables servant de vaccins. — La lancette et l'anthrax. — Guérison sans incision. — Traitement par avortement aux pulvérisations phéniquées. — Le tétanos spontané. — Origine microbienne du tétanos. — Le chlorure de méthyle. — Histoire naturelle : Le rouge de la morue, ses causes. — Moyen d'éviter la maladie. — Gain pour les armateurs. — Physique : Le nouveau phonographe en Amérique. — Expériences récentes. — Reproduction parfaite de la parole. — Les phonogrammes. — Phonographie. — Livres phonographiés. — Lecture mécanique. — Application à la reproduction des conférences, des opéras, etc.

Ce n'est pas précisément d'aujourd'hui que l'on soutient partout que l'air confiné est un air malsain. Aux convalescents qui restent chez eux, on dit : « Allez au grand air ». On sait de mémoire d'homme que dans toutes les réunions publiques, au théâtre, etc., l'air devient lourd. Il finit par engendrer la migraine et la dyspnée dans tout local où sont groupées beaucoup de personnes. Évidemment l'acide carbonique de la respiration, l'oxyde de carbone des lampes, agissent pour leur compte et tendent à rendre le milieu irrespirable; mais il doit y avoir encore autre chose. Dès 1842, Félix Leblanc avançait qu'il se dégagait des poumons de chaque personne un miasme de la matière animale putrescible, qui devait nuire à la santé. Récemment, on s'inquiéta de savoir si l'air expiré par les phthisiques renfermait le bacille de la tuberculose. L'haleine des phthisiques était-elle contagieuse? MM. Grancher, Charrin et Karth ont fait un grand nombre d'expériences sur l'air expiré pour y déceler la présence du bacille de Koch. Les résultats ont été négatifs. Ce n'est pas par l'air expiré que se transmet la phthisie. Tout dernièrement MM. Strauss et Dubreuilh

ont fait arriver de l'air expiré par les phthisiques dans un bouillon de culture approprié; les bouillons sont restés intacts; aucun microbe n'y prit naissance. Au contraire, disent MM. Strauss et Dubreuilh, l'air inspiré chargé de poussières sort du corps humain filtré, dépouillé de particules solides. La *respiration purifie l'air* en ce qui concerne les poussières.

Il y a longtemps du reste que l'éminent physicien anglais Tyndall avait déjà montré que l'air sort pur des poumons. Il sort optiquement pur. En effet, si sur le trajet d'un rayon lumineux on chasse l'air exhalé, on voit se produire aussitôt un trou noir dans la traînée lumineuse; l'haleine projetée dans le sillon de lumière le troue en quelque sorte et produit de l'obscurité. C'est que, pour qu'il y ait lumière, il faut qu'il existe dans l'air des poussières ou des particules solides qui fassent réflecteurs; or pas de parcelles solides pour renvoyer la lumière et pas de traînée lumineuse. L'air exhalé produit de l'obscurité; donc il est dépouillé de particules solides; pas de poussière, pas de microbes! Ainsi l'air sortant des poumons n'entraîne aucun résidu solide. Voilà qui devenait embarrassant. Dès lors pourquoi l'air exhalé est-il malsain? Car cependant il l'est, les faits sont là pour en témoigner.

MM. Brown-Sequard et d'Arsonval ont recueilli la vapeur d'eau exhalée avec l'air en la condensant et ils ont injecté cette eau dans les veines ou les artères d'animaux. On a injecté de 4 à 8 centimètres cubes lentement à des lapins; on a été jusqu'à 20 et 26 centimètres cubes sur des chiens. Or cette injection d'eau pulmonaire a amené des accidents toxiques. Le cœur bat avec une rapidité exceptionnelle et souvent la mort survient assez rapidement. Ce n'est pas l'eau injectée qui occasionne ces symptômes, car il y a longtemps qu'on a reconnu qu'il fallait une injection d'eau assez forte pour amener des accidents. M. Bouchard a trouvé que l'eau ne commence à devenir toxique que si l'on injecte plus de 90 centimètres cubes par kilogr. d'animal (lapin). C'est donc bien à l'influence d'une ou de plusieurs substances toxiques contenues dans les vapeurs exhalées par les poumons que sont dus les phénomènes morbides. Si l'on augmente la dose d'eau pulmonaire, si l'on injecte au-delà de 15 centimètres cubes chez un chien, survient le tétanos avec arrêt rapide de la respiration et des battements du cœur. MM. Brown-Sequard et d'Arsonval estiment que la substance toxique entraînée par la vapeur pulmonaire est un poison aussi actif que l'acide prussique.

Ce poison est liquide ou volatil et il est extrêmement probable que c'est cet agent toxique qui rend si dangereux l'air confiné. Il rentre évidemment dans la classe des poisons humains, des alcaloïdes désignés sous le nom de *ptomaines* et de *leucomaines*. C'est un

produit d'excrétion ¹. M. Robert Wurtz de son côté a trouvé récemment dans le sang et dans divers organes une matière volatile toxique. Est-ce la même que celle des poumons? L'avenir le dira. Quoi qu'il en soit, il faut bien conclure ainsi jusqu'à preuve du contraire : l'air exhalé ne renferme pas de microbes; s'il est malsain, il doit ses propriétés délétères à une substance volatile très toxique entraînée par la vapeur pulmonaire.

M. Pasteur vient de communiquer à l'Académie des sciences un travail important de MM. Roux et Chamberland. On se demande depuis longtemps pourquoi, en inoculant des virus d'abord faibles, puis de plus en plus forts, on met l'animal à l'abri d'injections mortelles du même virus. Ainsi pour la rage. Quel est le mécanisme de cette action préventive? M. Pasteur a toujours pensé que les microbes secrètent une substance chimique toxique. De même que précédemment nous avons vu l'homme fabriquer en vivant des poisons, de même la vie est corrélative chez le microbe de la production de substances d'excrétion vénéneuses. Ce qui ne sert plus est nuisible, et la nature en débarrasse l'organisme. En 1886, M. Pasteur commença quelques expériences dans le but de voir si cette opinion avait quelque fondement. Il prit du virus charbonneux et stérilisa les microbes par la chaleur. Ce virus stérilisé fut inoculé. En général il ne tua pas l'animal, et quand ensuite on inocula du virus actif, l'animal ne prit pas le charbon : il semblait donc bien près d'être établi que la matière toxique secrétée par les microbes sert de vaccin. Mais la maladie de M. Pasteur l'empêcha de poursuivre les expériences. Or MM. Roux et Chamberland viennent de rendre le fait évident, en se servant du virus septicémique, ce qui tend à prouver que, en outre, la vaccination par substance chimique non vivante est applicable à tous les virus.

Un ferment vivant, analogue au vibrion butyrique, le vibrion septique, ferment anaérobie, provoque la septicémie. Les cobayes inoculés avec ce bacille meurent très vite. MM. Roux et Chamberland ont démontré que la vie du vibrion septique développe des produits chimiques solubles qui agissent peu à peu sur lui comme font nos antiseptiques. Introduits en quantité suffisante dans le corps des cobayes, ces produits confèrent à ces derniers l'immunité pour la maladie mortelle que provoque ce vibrion. La preuve est faite dès lors que l'immunité contre une maladie si grave et si rapidement

¹ MM. Dastre et Loyer ont communiqué, dans la dernière séance de la Société de biologie, les résultats de leurs expériences sur le même sujet. Pour une raison ou une autre qu'il faudra élucider, ils n'ont observé aucun des faits constatés par MM. Brown-Sequard et d'Arsonval.

mortelle peut être obtenue par l'injection de substances chimiques dosables et que ces substances résultent elles-mêmes de la vie des microbes. Ce fait est d'une importance capitale. Aussi M. Pasteur dit : « Ma joie est grande d'avoir pu être témoin de ce nouveau progrès réalisé dans mon laboratoire. »

La lancette est désagréable à sentir sur la peau et cependant il fut un temps où il fallait bien la supporter quand on avait un anthrax ou un simple furoncle. On s'en sert beaucoup moins aujourd'hui; on va sans doute ne plus s'en servir que très exceptionnellement après la communication de M. Verneuil, l'éminent chirurgien, à l'Académie de médecine. M. Verneuil guérit l'anthrax comme par enchantement à l'aide de simples pulvérisations phéniquées et répétées. On prend un pulvérisateur fonctionnant 25 minutes et l'on pulvérise sur l'anthrax de l'eau phéniquée à 2 pour 100 : deux heures de pulvérisation par jour réparties en deux, trois, quatre séances, au gré du patient. Dans l'intervalle, on applique sur le mal une compresse de tarlatane imbibée de la solution phéniquée; après chaque pulvérisation, on change la compresse. Il va de soi qu'il convient de garantir la peau du voisinage de la plaie par des serviettes roulées en boudin, par des pièces de diachylon, etc.

Les pulvérisations font avorter les furoncles et les petits anthrax pris au début; elles arrêtent la marche du mal dans les cas graves, font disparaître la douleur, désinfectent les foyers purulents et amènent la guérison. Enfin elles tendent à prévenir les auto-intoxications et les phénomènes d'infection générale; car l'anthrax et le furoncle ont une origine microbienne. Il devient très rare ainsi qu'on soit obligé d'avoir recours aux moyens chirurgicaux qui peuvent avoir l'inconvénient de faire pénétrer le microbe et de déterminer une infection générale. M. Verneuil pense que, dans ce nouveau traitement, la solution phéniquée agit comme anesthésique et comme parasiticide. Jusqu'ici, il n'a d'ailleurs observé aucune récurrence.

C'est aussi M. Verneuil qui soutient l'origine microbienne du tétanos. Il ne croit pas que le tétanos spontané existe. Si l'on se donnait la peine de faire à propos de chaque cas réputé tel une enquête sérieuse, on finirait toujours par trouver la porte d'entrée du virus, cause unique et réelle de la maladie. M. Verneuil pense que le tétanos est communiqué le plus souvent à l'homme par le cheval; le tétanos aurait une origine équine, et souvent, en effet, il a pu trouver la filiation par laquelle le tétanos du cheval se transmettait à l'homme.

Dernièrement un médecin distingué, M. Buisson, d'Amberchicourt (département du Nord), avait à soigner un cas de tétanos; mais, imbu

des idées nouvelles de M. Verneuil, il ne s'était décidé qu'après plusieurs jours à diagnostiquer le tétanos. C'est qu'il n'y avait pas eu plaie. Le sujet, négociant de soixante ans, était tombé malade après avoir aidé à décharger une voiture par un temps pluvieux. Mal de gorge, douleurs d'oreilles, etc. Un mois après, le mal s'aggravait, le malade ne pouvait plus écarter les mâchoires et respirait difficilement une fois couché. On introduisit une cuiller entre les dents. Violent accès de frissons avec suffocation. M. Buisson et deux chirurgiens, MM. Sockell et Delavre diagnostiquèrent le tétanos. Alors c'était donc un tétanos spontané ! Mais, quinze jours après ce diagnostic, pendant un accès auquel M. Buisson assistait, le patient rendit un crachat mêlé de sang. Et le fait se renouvela. Il y avait du sang ; donc une plaie. On guérit le malade avec des injections à l'acide borique. C'est cette plaie qui avait servi de porte d'entrée au microbe du tétanos. L'entrée du tétanos par la voie gutturale avec lésion préalable ne paraît pas très rare. Il sera bon de se rappeler ces faits quand on se trouvera en présence d'un cas de tétanos. Si M. Verneuil a raison, et tout tend à le démontrer, le tétanos spontané n'existe pas. Il faut donc chercher la porte d'entrée, car elle doit exister.

On se sert, comme on sait, depuis plusieurs années de la réfrigération produite par le chlorure de méthyle pour obtenir une anesthésie locale. M. le docteur Debove projette sur la région à insensibiliser, au moyen d'un syphon, un jet pulvérisé de chlorure de méthyle liquide. Ce liquide, pour passer à l'état de vapeur, absorbe une grande quantité de chaleur, et le froid résultant insensibilise la région malade. Il résulte d'un rapport de M. Vidal à l'Académie de médecine que M. le docteur Bailly (de Chambly) est arrivé à supprimer la pulvérisation sur la peau, protégée par un tampon de ouate, et à la remplacer avec avantage par un tampon directement imprégné de chlorure de méthyle liquifié. On peut, en effet, conserver le chlorure de méthyle liquide pendant près de trois heures en le maintenant dans un récipient spécial nommé thermo-isolateur. Alors on imbibe, par trempage ou arrosage, la ouate. On peut aussi avec un pinceau porter l'anesthésie sur un point aussi limité qu'on le désire. Ce traitement est précieux, parce qu'il permet de bien mesurer en quelque sorte l'intensité, l'étendue et la durée de la réfrigération. Dans un certain nombre de cas de névralgies intercostales, de torticolis, de douleurs musculaires, de lumbagos, de névralgies dentaires, M. le professeur Bouchard a vu la douleur céder rapidement à ce remède de réfrigération. Un malade traité pour des coliques de plomb, un autre pour des crises gastriques, ont été soulagés par ce moyen. En somme, par le procédé de M. Bailly, qu'il est bon de signaler à l'attention, on peut produire

une anesthésie locale suffisante pour la plupart des opérations chirurgicales courtes, telles que ponctions d'abcès, incisions de la peau, scarifications, cautérisation par le galvano-caustique ou par le thermo-cautère, etc.

Les parasitocides ont du bon, même en dehors de la médecine. Le marché français a été envahi pendant plusieurs mois par la morue rouge. La morue rouge ne plaît pas aux consommateurs, et les armateurs perdaient des sommes considérables. Des accidents d'intoxication furent relevés par le docteur Béranger-Feraud, à Lorient (1885), par le docteur Millet, en Corse (1886), etc. Pourquoi recevons-nous d'Amérique des morues rouges et quelle est la cause de ce rouge? Le rouge est dû à un parasite, le *clathrocystiseros-copersina* Cohn. Ce micro-organisme se développe dans les salaisons et produit cette affection du rouge. M. Heckel, professeur à la faculté de Montpellier, a trouvé qu'on pouvait empêcher le développement du parasite en mélangeant à la salure des quantités très petites de sulfibenzoate de soude cristallisé. Sur ces indications, M. le docteur Randon, médecin-major de la station navale de Terre-Neuve, a fait mélanger pendant la campagne de pêche de 1887 au sel marin destiné à saler le poisson 5 pour 100 de sulfibenzoate de soude. Le rouge n'a pas attaqué la morue. Il suffira donc désormais, pour qu'il n'arrive plus de morue rouge en France, que les armateurs prennent le soin de mêler le sel préventif à leur sel marin en se rappelant que le tiers au plus de la morue rouge rougissant en route (il s'agit du tiers superficiel), il ne sera pas nécessaire de stériliser plus du tiers de la provision totale du sel destiné à la salaison du poisson. Dans ces conditions, la dépense sera minime eu égard au gain réalisé. La morue rouge à l'arête est dépréciée de la moitié de sa valeur, soit actuellement de 25 francs par 100 kilos. La dépense en sulfibenzoate du prix de 35 à 40 francs les 100 kilos n'étant que de 2 francs par 100 kilos, on voit qu'il reste 23 francs de bénéfice. L'emploi de ce procédé inoffensif éviterait les mesures prohibitives de l'État et les dangers réels de l'intoxication. Il convient donc d'appeler sur lui toute l'attention des armateurs intéressés.

Tout le monde se rappelle le fameux phonographe d'Edison qu'on exhiba dans un grand nombre de salons en 1878 et en 1879. On parlait devant le cornet de l'appareil; puis l'appareil répétait ensuite comme un écho tout ce qu'on avait dit. Une plaque vibrante portait à son centre un mince stylet. Le stylet laissait à chaque syllabe prononcée une trace en creux ou un relief sur une bande de papier d'étain assujettie sur un cylindre que l'on faisait tourner en progres-

sant au moyen d'une manivelle et d'une vis sans fin. Il suffisait, les paroles inscrites sur l'étain, de ramener la feuille au point de départ en face le stylet et de recommencer à tourner la manivelle. Le stylet repassait sur les traces et, en les heurtant, mettait la plaque vibrante en mouvement. Celle-ci, comme un téléphone, répétait les sons et les mots. Cette machine si curieuse était restée jusqu'ici sans applications.

On nous annonce d'Amérique qu'Edison vient de la perfectionner sensiblement et qu'avant peu le phonographe pourra être utilisé dans le commerce et dans le journalisme. La machine parlante va de nouveau faire certain bruit. Avant d'indiquer en quelques lignes les applications probables, esquissons les perfectionnements. L'ancien phonographe parlait mal; il parlait un peu comme Polichinelle, et certains mots ne sortaient jamais de la machine. La cause en résidait dans l'imperfection de l'enregistrement des paroles, dans le peu de sensibilité de la feuille d'étain et dans le mouvement inégal de rotation du cylindre. Maintenant tout est changé. La voix sort moins forte peut-être, mais plus forte que dans le téléphone, très nette et sans timbre nasillard. On perçoit le son, il est vrai, à l'aide d'un cornet placé à l'oreille et non plus directement. Le nouvel appareil a les dimensions d'une machine à écrire. Le cylindre est recouvert non plus d'étain, mais d'une couche de cire durcie. En avant du cylindre glisse un chariot qui porte un bras à chacune de ses extrémités. L'un des bras, embraille avec le cylindre, de façon à déterminer le cheminement longitudinal du chariot quand ce cylindre tourne; le second bras porte deux diaphragmes vibrant, dont l'un peut prendre la place de l'autre; le premier sert à enregistrer les mots, le second à les reproduire.

Le diaphragme enregistreur porte au centre une légère aiguille retenue par un ressort; le diaphragme parleur est en peau mince avec une aiguille aussi, encore plus ténue et plus mobile que la précédente. Le mouvement de rotation du cylindre enregistreur est produit par un petit moteur électrique actionné par une pile de deux éléments et muni d'un régulateur très sensible destiné à maintenir la vitesse absolument uniforme. Ce mécanisme fait avancer aussi un polissoir qui durcit la cire au moment où l'aiguille va entrer en action.

Les cylindres de cire sur lesquels se fait cette impression d'un nouveau genre ont différentes longueurs; le plus court à une capacité de 200 mots, le modèle suivant de 400 mots; soit un diamètre de 10 centimètres et des longueurs comprises entre 5 et 20 centimètres. Quatre des grands rouleaux de cire suffiraient, dit-on, pour enregistrer le contenu d'un in-octavo ordinaire. Ces rouleaux sont glissés sur le cylindre métallique résistant. Ils sont très légers et peuvent être

placés après avoir été imprimés dans un étui qui s'expédie comme les lettres ordinaires. De cette façon les correspondances écrites se trouvent supprimées. Veut-on envoyer une lettre, on prend l'appareil, on dicte ; on détache la cire et on la met à la poste. Le correspondant n'a qu'à placer la cire sur son appareil et à écouter.

Selon le *Scientific American*, on va pouvoir livrer bientôt 500 phonographes au commerce, au prix de 300 francs. Edison affirme que les résultats obtenus sont incroyables. Il a fait reproduire, aux deux premiers phonographes qu'il a construits, le jeu de tout un orchestre avec une telle perfection, que l'on peut reconnaître chaque instrument. On distingue deux pianos de factures différentes, ainsi que la voix des chanteurs. On peut enregistrer ainsi un opéra entier.

Une fois que l'on a une première feuille imprimée, il est facile par un moyen simple, affirme-t-on, de la reproduire à autant d'exemplaires que l'on veut. Si cela est bien ainsi, il va sans dire que la nouvelle invention amènera des changements évidents dans nos habitudes. Le journalisme pourrait en bénéficier. Edison a étudié un appareil avec lequel à l'aide d'une pédale, le phonographe dicte dix mots et s'arrête ; le prote les compose en caractères, et quand il a fini, il touche une pédale différente, et le phonographe répète les dix mots. Puis on passe à une seconde série, etc. Dans ces conditions un reporter ne se donnera plus la peine d'écrire ; il ira cinq ou six fois plus vite en dictant à son phonographe, et le compositeur ira plus vite de son côté, n'ayant plus à déchiffrer une écriture souvent illisible. On pourra de même publier des livres en rouleaux phonographiés, et le phonographe les lira pour vous. Il est clair qu'un malade, un aveugle, pourra suivre ainsi tout le mouvement littéraire ou scientifique du mois et même entendre les plus récentes compositions musicales. Encore un peu et il se créera des journaux phonogrammes qui reproduiront en nature les premières représentations. Il ne sera pas plus impossible de recueillir des phonogrammes par le téléphone et d'élargir encore l'horizon énorme que laisse pressentir l'usage du nouveau phonographe.

Mais nous ne l'avons pas encore en Europe. Attendons donc avec patience qu'on nous livre un premier exemplaire. Qui vivra verra.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 février 1888.

Il serait miraculeux que la paix de l'Europe pût durer, quand, de saison en saison, on se demande, à Paris et à Berlin, à Saint-Pétersbourg et à Vienne, si l'heure de la guerre n'a pas sonné. « Aurons-nous la guerre? — Est-ce pour le printemps? — Est-ce pour l'été? » Voilà, depuis deux ans, la question universelle. On se familiarise même si bien avec cette terreur qu'on ne doute presque plus qu'une grande guerre ne soit devenue comme fatale, en Occident ou en Orient. A voir le débordement de telle ou telle puissance sur le monde européen, à entendre certains défis plus ou moins discrets, à compter certains incidents plus ou moins hasardeux, à considérer les violences avec lesquelles on traite sur certaines frontières les populations suspectes, on sent qu'il y a parmi les nations principales de l'Europe des ambitions, des défiances et des haines qui provoquent sourdement la guerre. Et puis, on s'inquiète de tant d'armements formidables : un conflit paraît de jour en jour plus possible, plus probable, alors que les peuples rivalisent si fiévreusement à augmenter leurs forces, à hérissier de canons les abords de leur territoire, à y accumuler les troupes, et qu'ils épuisent leurs finances à ces travaux militaires. En 1887, deux fois, on a pensé que la guerre allait éclater sur les Vosges. Aujourd'hui, c'est sur les confins de la Gallicie. Après la France, c'est la Russie que la guerre menace. Chose singulière! Il y a un homme qui se laisse proclamer l'arbitre de la paix européenne et qui s'en attribue volontiers la fonction; il se glorifie de ne parler et de n'agir que pour la paix; il n'arme et ne négocie, à l'en croire, que pour la paix; et il se trouve que ce champion acharné de la paix, c'est toujours lui qui, tantôt par un mot ou par une loi, tantôt par un traité, émeut l'Europe, la trouble et lui donne l'épouvante de la guerre. En vérité, la fortune trahit, avec une perfidie bien cruelle, le génie bienfaisant de M. de Bismarck!

M. de Bismarck est un diplomate qui lance la foudre. Non que ce soit toujours pour détruire le chêne ou le palais au-dessus duquel son tonnerre vient gronder. Il aime de la foudre l'éclat et le bruit. Il semble qu'il se plaise à terrifier, en attendant qu'il frappe. Qu'a-t-il voulu, le 3 février, par l'indiscrétion dont il a stupéfait l'Europe? Qu'a-t-il voulu, en faisant publier simultanément, à Berlin et à Vienne, le traité secret que l'Allemagne et l'Autriche avaient signé, le 7 octobre 1879, pour leur mutuelle protection? Ce traité, tout « défensif » qu'il soit, unit les deux empires contre la Russie. Que si la Russie attaque l'un des deux, ils s'obligent « à se prêter réciproquement secours », chacun « avec la totalité de sa puissance militaire », et « à ne conclure la paix que conjointement et d'accord ». Que si l'un des deux empires est attaqué par un autre ennemi que la Russie, l'allié devra « tout au moins » observer à l'égard de l'empire assailli « une neutralité bienveillante ». Cependant, si l'agresseur est « soutenu par la Russie », celui des deux empires dont les armes restent libres secourra son allié « avec toutes ses forces militaires » et « les opérations seront conduites conjointement », comme dans le premier cas, « jusqu'à la conclusion de la paix ». Ce traité qui vise si spécialement la Russie est un acte de défiance dont elle a dû s'irriter, le jour où elle l'aura pu connaître. Le publier, n'est-ce pas presque un acte d'hostilité, une sorte de bravade et de défi? On l'a cru d'autant plus que le traité stipulait expressément le secret. Il était dit, dans l'article 3, que les deux empires avaient l'espoir « que les préparatifs de la Russie ne deviendraient pas, en réalité, menaçants pour eux ». On ne devait communiquer le traité à personne, tant que cette menace ne pèserait ni sur l'un ni sur l'autre des deux empires. Mais, le jour où les armements de la Russie éveillaient leur inquiétude, « les deux parties contractantes reconnaîtraient comme un devoir de loyauté d'informer, au moins confidentiellement », le Tzar, « qu'elles considéreront comme dirigée contre elles deux toute attaque dirigée contre l'une d'entre elles ». Eh bien! le texte du traité a été communiqué au Tzar Alexandre III, depuis longtemps déjà. Les deux empires estimaient donc que la Russie préparait l'attaque contre laquelle le traité du 7 octobre 1879 les prémunissait? Ils avaient averti le Tzar, « confidentiellement », de leur alliance, de leurs dispositions, et voilà que, par une précaution aggravante, ils renouvellent et redoublent cet avertissement, en livrant le traité même à la publicité d'un journal de Vienne et d'un journal de Berlin. Il aurait fallu un optimisme plus que naïf pour ne pas s'alarmer de cette publication et de cette procédure : M. de Bismarck le savait bien d'avance.

Qu'a-t-il donc pu vouloir, s'il n'a voulu ni effrayer l'Europe, ni offenser la Russie? S'est-il flatté de persuader au monde que, par la divulgation de ce traité, il consolidait vraiment la paix?

Telle est pourtant la prétention de M. de Bismarck : il a voulu consolider la paix ! Il le déclare au Reichstag, sans soupçonner, dans la bonne foi de son innocence, qu'il emploie à ce raffermissement de la paix les moyens mêmes dont on pourrait le mieux se servir pour la ruiner. Écoutez M. de Bismarck : « On a très fausement vu dans cette publication un ultimatum, une menace... Le traité a été fait de telle sorte que, si nous ne l'avions pas conclu en 1879, nous serions forcés de le conclure maintenant, sans retard. Il n'est que l'expression, le résumé des intérêts durables des deux pays qui l'ont signé. Le traité conclu avec l'Autriche est en tout point semblable aux traités conclus avec d'autres puissances, l'Italie par exemple; il pare à des dangers communs, il défend les intérêts de la paix commune. » Ce sont là les mots les plus pacifiques de tout le discours que M. de Bismarck a prononcé, lundi, non pas tant devant le Reichstag que devant l'Europe. Eh bien ! ces paroles ne suffiront pas à la rassurer. La harangue de M. de Bismarck est trop complexe; il y mêle artificieusement trop de contradictions; il y a là comme un jeu rythmique d'affirmations et de doutes qui laisse l'esprit plus qu'incertain; pas une phrase sans son antiphrase; chacun peut, parmi les arguments de M. de Bismarck, choisir la raison qu'il préfère, dans un sens ou dans un autre. La Russie, dit M. de Bismarck, est aujourd'hui la puissance qui inquiète le plus l'empire allemand; mais il se hâte de dire aussi qu'elle n'a pas le dessein d'attaquer l'Allemagne. Les journaux russes outragent et provoquent le peuple allemand; mais, lui Bismarck, il est insensible à leur insolence, il reste confiant dans la loyauté du Tzar. Les armées que la Russie déploie sur la frontière peuvent faire croire qu'elle s'apprête à une agression; mais il estime que ces rassemblements de troupes étaient plus considérables en 1879; la Russie ne saurait songer à conquérir une parcelle quelconque de territoire prussien ou autrichien; si elle amasse ses forces à l'ouest, c'est pour mieux imposer ses volontés « dans la prochaine crise de l'Europe. » L'Allemagne a mérité par plus d'un grand service la gratitude de la Russie; la Russie l'a néanmoins « abandonnée ». L'Allemagne n'aime que la paix; mais la Russie, comme la France, « aime la guerre. » Puis, tour à tour arrogant et caressant, M. de Bismarck s'écriera : « L'Allemagne ne court après personne, et, si la Russie montre la porte à un ami sûr, c'est son affaire et ce sera tant pis pour elle!... Ce qui n'empêche pas que, le jour où la Russie nous demandera de soutenir auprès du Sultan celles

de ses revendications qui sont conformes aux décisions du Congrès de Berlin, relativement à la Bulgarie, je n'hésiterai pas à le faire. » Après avoir balancé l'opinion entre tant d'idées diverses ou contraires, M. de Bismarck finit son discours, nettement et solennellement, par une apologie de la puissance allemande. Il parle de Dieu, de la Prusse, du peuple allemand et de son armée, avec une foi ardente et enthousiaste. Voilà le sérieux de son discours et l'Assemblée ne s'y trompe pas. Elle sent que M. de Bismarck en appelle au patriotisme de l'Allemagne. Elle se lève, elle bat des mains. Elle accorde à M. de Bismarck, sans débat, les 350 millions avec lesquels il va augmenter de 500 000 soldats l'armée allemande. M. de Bismarck se retire au milieu de hurrahs frénétiques. Une foule délirante l'attend dans la rue; elle le ramène chez lui, en l'acclamant; c'est une escorte triomphale. N'y a-t-il pas là un commentaire bien significatif de son discours? Peut-on nier, après ces démonstrations parlementaires et populaires, que le discours de M. de Bismarck n'ait retenti dans le cœur du peuple allemand comme un coup de clairon?

Que M. de Bismarck ait divulgué le traité du 7 octobre 1879 pour préparer le Reichstag à mieux entendre ce discours, soit; l'historien en jugera mieux demain que le psychologue aujourd'hui. Mais il reste une question qui intéresse plus vivement l'Europe : c'est de savoir à quoi le discours de M. de Bismarck prépare l'Allemagne. Réellement, veut-il la guerre? On l'ignore et peut-être faut-il supposer que, s'il la souhaite, il ne la veut pas immédiatement. Ce qui est sûr, c'est que M. de Bismarck fait plus qu'émouvoir dans toute l'Europe la crainte de la guerre; il émeut tous les genres d'animosité qui peuvent la susciter. Son imprudence est bien grande, s'il veut sincèrement la paix. Comment s'imaginer, quand on a son expérience et sa perspicacité, qu'à force de manier et de remanier tous les ressorts de la guerre, on ne la causera pas, un jour où l'autre? Toutes les nations de l'Europe sont actuellement sous les armes; elles se surveillent avec autant d'anxiété que de défiance. Ce ne sont pas seulement les victoires et les conquêtes de l'Allemagne qui les ont contraintes à s'occuper si passionnément de leur défense; ce sont tous ces propos et ces procédés de M. de Bismarck, les uns si énigmatiques, les autres si brusques, tous si menaçants. Peut-être même, par cette sorte de qui-vive perpétuel, M. de Bismarck aura-t-il, à son insu, activé ou accru l'énergie militaire des autres peuples. D'alerte en alerte, il les a si bien préparés à la guerre qu'il les trouvera prêts, quelle que soit l'heure du conflit. Comme le choc, la résistance sera formidable. On n'abattrait plus l'ennemi dans une seule journée, comme à Sadowa, comme à

Sedan. D'ailleurs, quelle existence pour l'Allemagne elle-même ! Après dix-sept ans d'une domination presque absolue, avoir encore, avoir toujours la peur du lendemain ; être haletante entre ses nouvelles frontières, comme si, pour sa sécurité, il lui fallait, à l'Est et à l'Ouest, refouler un ou deux peuples encore ; vouloir toujours une ressource, une précaution de plus ; être obligée d'armer et de dépenser tous les jours davantage ; transformer l'empire en un camp de plus en plus étouffant pour l'homme ; sentir toujours le besoin d'une autre guerre pour affermir les trophées et maintenir les avantages de la veille : voilà donc le sort que l'Allemagne doit à M. de Bismarck ! Et elle ne se reposera même pas, quand l'empereur et le prince impérial sont tous deux sur le bord de la tombe !...

Au fond, M. de Bismarck sait bien que l'Allemagne n'est pas menacée, pas plus sur sa frontière de l'Est que sur celle de l'Ouest. La Russie n'a nullement l'intention de l'attaquer. Elle ne fait que se couvrir elle-même d'une défense strictement nécessaire. Quand les gazettes de Berlin ont commencé à dénoncer ses préparatifs belliqueux, ses armements se réduisaient à rien, sur les confins de la Gallicie. Il est vrai que, depuis six semaines, la Russie, inquiétée par cette accusation des journaux allemands, a ressemblé là une grande armée, supérieure de 70 000 hommes et de 11 000 chevaux à celle que l'Autriche et l'Allemagne ont massée en face. Mais cette supériorité apparente n'en est pas une, en réalité. Aux yeux de quiconque connaît les conditions topographiques où se meuvent les forces de la Russie, un tel nombre ne compense en rien les facilités que donnent à l'Allemagne et à l'Autriche leur plan de mobilisation et leurs moyens de communication. La vraie raison de la fausse alarme qui agite M. de Bismarck n'est donc pas là. Est-elle dans cet antagonisme latent qui met tôt ou tard aux prises deux nations voisines, également fières de leur force, également ambitieuses, quand l'une acquiert tant de puissance et de gloire que l'autre se sent diminuée, devient jalouse et s'effraye pour sa propre grandeur ? Oui. Mais il y a quelque chose de plus : c'est la politique de M. de Bismarck. M. de Bismarck s'évertue vainement à le dissimuler : il veut compléter l'œuvre de ses victoires, sinon celle de ses conquêtes, en gagnant sur les rives de la Vistule une bataille comme Sadowa ou Sedan ; il veut affaiblir et abaisser la Russie. La Russie n'est-elle pas le seul empire qui se tienne debout à côté de l'Allemagne ? N'est-elle pas la seule alliée que la France puisse avoir présentement et ce cauchemar d'une alliance qui unirait quatre millions de soldats russes et français contre les deux millions de soldats alignés par l'Allemagne de Dantzig et de

Breslau à Metz et à Strasbourg, n'obsède-t-il pas M. de Bismarck ? Ne faut-il pas qu'il accomplisse ce dernier dessein de sa politique, alors que l'Autriche lui est comme asservie et que, docilement, l'Italie le sert ? La fortune lui sera-t-elle jamais plus propice ?

Par bonheur, la Russie n'est pas seulement plus clairvoyante que M. de Bismarck n'avait daigné le croire ; elle est ferme et tenace dans sa clairvoyance. Le Tzar veut la paix ; il compte sur le temps ; il ne se laisse tenter, même par la colère, ni en Bulgarie, ni ailleurs. Il semble que le traité du 7 octobre 1879 ne l'ait pas fait tressaillir ; moins encore le discours de M. de Bismarck pourrait-il l'induire à aucune impatience. Nous ne doutons pas que, s'il lui plaisait de répondre à ce discours, ce ne fût pour redire tranquillement ce qu'il écrivait récemment au gouverneur général de Moscou : « La paix nous permettra, dans l'année courante, de consacrer toutes les forces de l'État à l'œuvre du développement intérieur de l'Empire ». Quant à la France, elle veut, elle aussi, la paix ; la nation la veut, autant que le gouvernement et chacun de nos partis, à gauche ou à droite. Dans le traité du 7 octobre, on ne la nomme pas, on la désigne seulement. Dans son discours, M. de Bismarck la nomme toujours avec la Russie. Toutefois il reconnaît que la France ne témoigne à l'Allemagne aucune velléité belliqueuse ; moins même que la Russie. M. de Bismarck n'a pour la France, cette fois, qu'un mot perfide ou deux. Par exemple, cette prophétie : « Si nous avons la guerre avec la Russie, nous aurions certainement les Français sur le dos. Il n'y aurait pas, il ne pourrait pas y avoir un gouvernement français assez fort, même s'il y mettait toute la bonne volonté désirable, pour ne pas faire la guerre. » Et cette induction : « Ce n'est pas par haine qu'on fait des guerres ; sans cela la France serait obligée de faire la guerre à l'Italie et au monde entier. » Nous ne prendrons pas garde à ces paroles insidieuses de M. de Bismarck. Elles nous avertissent bien, par le mépris brutal qu'elles respirent, elles nous avertissent que la France est encore, pour M. de Bismarck, un de ces peuples que sa licencieuse éloquence ne respecte pas dans leur infortune : plus forte, il ménagerait sa fierté. Après cette réserve, nous ne nierons pas que, cette année, dans son discours, M. de Bismarck n'ait épargné la France, avec une générosité relative. En aurait-il quelque raison diplomatique ? Peut-être. On raconte, dans le mystère de certaines chancelleries, qu'il serait, provisoirement, d'une humeur plus pacifique envers la France. Il désirerait s'assurer sa neutralité, pour tout le temps que l'Allemagne, aidée de l'Autriche, se battrait avec la Russie. Les belles promesses, raconte-t-on encore, ne manqueraient pas sur ses lèvres, s'il jugeait possible

de persuader à nos hommes d'État républicains que cette neutralité serait profitable à la France. Il irait même jusqu'à offrir quelque chose de ce qu'il possède, plus encore de ce qu'il ne possède pas, pour neutraliser si heureusement la France... Mais, fabuleuses ou non, laissons là ces hypothèses. Ce qu'il y a de plus simple, de plus correct et de plus sage, c'est que la France reste libre, qu'elle ne s'engage à rien ni avec personne et qu'elle observe, devant tout le monde, la paix. Espérons que, ce devoir, ses ministres, quelques noms nouveaux qu'ils puissent porter, s'y montreront fidèles.

Pour ce temps d'épreuves périlleuses, on destine à la République, paraît-il, un ministère meilleur, un ministère capable de gouverner et de bien gouverner, un ministère qui personnifierait dignement devant l'Europe la République et la patrie : ce serait celui de M. Floquet. Régime singulier ! M. Tirard règne, il a le pouvoir, il discute le budget à la Chambre, il exerce son autorité pacifiquement, la majorité ne l'attaque pas, elle le soutient même ; il possède, de plus, la confiance du président de la République. On parle, néanmoins de la nécessité d'un nouveau ministère. On condamne M. Tirard : il est trop médiocre, il est trop faible, il est impuissant, il ne gouverne pas ! On invoque encore une autre raison pour le remplacer : c'est qu'il aurait été décrété tacitement, le jour où M. Tirard a revêtu son illusoire titre de premier ministre, qu'il ne ferait que passer. Il n'a plus qu'à subir maintenant cette fatalité historique. Le tour de M. Floquet serait venu. Pourquoi ? Par quelle magie M. Floquet mérite-t-il aujourd'hui cet honneur ? Comment M. Floquet peut-il représenter devant la République la majorité que ne représente plus M. Freycinet ou M. Goblet ? En quoi est-il plus digne qu'un autre de représenter la France devant l'Europe, à l'heure où le sort de la France menace d'être le plus critique et où la fortune de l'Europe peut avoir les changements les plus terribles ? Est-ce que la République, précisément, attendait cette heure tragique pour se créer avec M. Floquet un ministère plus radical ? Quelle est donc la vertu particulière qu'on attribue au radicalisme pour qu'on le renforce dans le gouvernement de la République et qu'on choisisse M. Floquet comme premier ministre, la veille d'éventualités si graves ? Et pourquoi aussi cette ambition soudaine, irrésistible, de M. Floquet ? Ce sont les mystères de M. Floquet, non moins que ceux de la République. Ce qui n'est pas douteux, c'est que M. Floquet se dispose à saisir le pouvoir. Il s'y prépare si bien qu'il a demandé publiquement la permission de l'étranger. La Russie ne lui avait pas encore pardonné le cri qu'il avait jadis poussé devant l'empereur Alexandre, presque face à

face, en agitant son chapeau : « Vive la Pologne, Monsieur ! » M. Floquet, pour devenir ministre, a sollicité le pardon de la Russie ; il l'a obtenu. Il a prié M. de Mohrenheim de vouloir bien se laisser saluer par lui et M. de Mohrenheim a bien voulu, avec l'assentiment du Tzar, recevoir le salut de M. Floquet. Cette grâce, M. de Mohrenheim l'a encore amplifiée, en promettant à M. Floquet de s'asseoir à sa table, le jour où le Président de la Chambre donnerait aux ambassadeurs son dîner traditionnel. Voilà donc M. Floquet réconcilié avec la Russie. On pourrait l'en louer, s'il s'était contenté de corriger par ce signe de composition une incartade de sa jeunesse. Mais nous ne pouvons pas ne pas nous étonner douloureusement, quand nous le voyons seulement préoccupé de se procurer par cet acte d'humilité un diplôme d'aptitude ministérielle. Nous oublions que M. Floquet est républicain, nous nous souvenons uniquement qu'il est Français et nous disons que, pour la première fois, l'histoire constatera qu'un Français a mendié de l'étranger l'autorisation de devenir ministre. Ah ! M. Floquet ne se trompait guère, quand il criait : « Vive la Pologne ! » Il a dû confondre dans sa pensée la Pologne et la République. Car cette république dont les hommes d'État s'efforcent de se concilier l'étranger et de s'assurer son suffrage, avant d'occuper le pouvoir, une telle république ressemble tristement à cette Pologne dont les députés se tournaient, pendant les séances de la Diète, vers l'ambassadeur russe, pour savoir de lui, par un geste, si le vote qu'ils allaient émettre lui agréait ou non. Plaise à Dieu du moins, pour le salut de la France, que ce soit la seule ressemblance de la République et de la Pologne !

Jamais la France n'eut un plus grand besoin de l'estime de l'Europe. Mais quoi ! la République pense-t-elle garantir le crédit de la France avec des finances qui s'appauvrissent, une justice qui se déshonore, une moralité dont on rit ? On discute, à la Chambre, depuis quinze jours, ce même budget qu'on avait promis, presque juré, de voter entre le mois de juin et celui d'août, l'an dernier. Pour être tardif, le débat, du moins, ne manque pas d'être instructif. M. d'Aillières n'a pas seulement, avec la précision la plus rigoureuse, mis en lumière les vices de ce budget ; il a indiqué les réformes qu'on devait et qu'on pouvait y pratiquer ; il a démontré que ces réformes pouvaient et devaient, tout simplement, se réduire à des économies, tandis que les quatre projets budgétaires dont les ministres et M. Yves Guyot ont fait successivement, en 1887, passer le mirage sous nos yeux, n'établissent que des impôts ou n'opèrent que des emprunts. Mais M. d'Aillières est un conservateur : un tel démérite permettait-il que le parti républi-

cain, même dans sa détresse financière, l'écoutât? Et puis, comment un radical consentirait-il à considérer des économies comme des réformes? M. Amagat était, pour le parti républicain, un juge, un témoin qu'on ne pouvait pas si aisément récuser. On a bien essayé jadis de le bafouer, cet indépendant. Mais, à force de courage, de savoir et de compétence, il a fini par obliger la majorité à l'entendre. Eh bien! M. Amagat a surabondamment prouvé que le déficit du budget est de 600 millions. Les grands financiers du parti républicain, ses prestidigitateurs les plus subtils dans l'art de dissimuler les chiffres, n'ont pu le contester. Leur confusion les a plutôt irrités les uns contre les autres. On a vu les querelles les plus vives éclater sur les bancs de la gauche. M. Camille Pelletan a imputé à M. Ribot sa part de responsabilité dans les dégrèvements institués par M. Léon Say. Car les voilà qui regrettent et blâment aujourd'hui les dégrèvements dont ils se glorifiaient à l'unanimité, en l'an 1878, quand M. Edouard Bocher, critiquant avec tant de justesse ce budget de 1879 qui diminuait les ressources et accroissait les dépenses, s'écriait devant le Sénat : « Ce que je reproche au budget de 1879, c'est d'enlever au Trésor une partie de ses ressources en augmentant une partie de ses charges et, en les augmentant, de prétendre qu'il les diminue. Ce que je lui reproche, c'est de soutenir la politique des dégrèvements par la politique des emprunts. » Le temps a plus que justifié les reproches de M. Edouard Bocher. Avec les dégrèvements et les emprunts, avec les dépenses extraordinaires et le gaspillage, la République s'est créé le budget monstrueux dont elle porte aujourd'hui la charge. Elle a beau s'en effrayer elle-même maintenant. Il faut à la France, coûte que coûte, un budget normal pour 1888. Ce n'est pas au lendemain du jour où M. de Bismarck reçoit si allègrement du Reichstag les 350 millions dont M. de Moltke déclarait avoir besoin, non, ce n'est pas encore à pareille journée que la République peut commencer sa banqueroute...

La faillite morale continue, elle. Vainement M. Grévy avait-il déposé sa présidence et M. Wilson quitté l'Elysée; l'honneur de la France et celui de la République n'étaient pas satisfaits. Il restait à convaincre la conscience publique qu'il y avait dans notre pays une justice pour tout le monde. Il fallait que, coupable ou innocent, M. Wilson ne semblât plus protégé par la magistrature que M. Grévy avait lui-même protégée. Or, après des scandales qui ont été tout judiciaires, la France vient d'apprendre que M. Wilson ne comparaitra pas devant un tribunal et que, cette faveur, il en est redevable à la magistrature « épurée » de la République. Un juge trop hardi avait, d'aventure, en fouillant bien dans cette honteuse

affaire des « décorations », acquis la certitude que M. Wilson devait être traduit à la barre de la police correctionnelle. Il va ordonner l'arrestation de M. Wilson. Vite le procureur général, le procureur de la République, le garde des sceaux couvrent de leurs corps le gendre de M. Grévy : on sévit contre cet instructeur si zélé ; on lui retire son mandat ; on le révoque. C'est même lui qu'on met en jugement ; on l'amène devant la Cour de cassation, pour qu'elle le punisse disciplinairement de certains abus commis par lui dans l'instruction qu'il dirigeait. La Cour de cassation, en lui infligeant sa censure la plus légère, l'absout. Il y a plus. M. Le Provost de Launay demande raison à M. le garde des sceaux, devant la Chambre, de l'iniquité avec laquelle il a osé arrêter la justice, au moment où elle allait atteindre M. Wilson. M. Piou dénonce, dans un discours tout vibrant d'une éloquence vengeresse, l'inégalité avec laquelle on traite l'accusé principal et les comparses. Il propose, lui et ses amis, un ordre du jour où ils se contentent de réclamer « la justice égale pour tous ». La majorité vote l'ordre du jour pur et simple. Elle avait condamné M. Grévy, elle réhabilite M. Wilson. Elle s'était indignée qu'on substituât une lettre à une autre, dans le dossier de M. Wilson ; on en supprime trois dans le dossier de M^{me} Rattazzi, et elle ne s'indigne plus. On supprime même un juge, qui serre de trop près M. Wilson, et elle ne s'indigne pas davantage. On invoque le seul des principes de 1789 qui ait subsisté pendant tout ce dix-neuvième siècle, après toutes les pertes de nos libertés ; on veut qu'elle reconnaisse l'égalité devant la loi, devant la justice, et ce principe, elle refuse de le proclamer. Décidément, le régime moral de la République est aussi bon, aussi sûr que son régime financier : la France mérite encore l'envie de l'Europe !

Auguste BOUCHER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les Marguerites françaises, par Edmond STOFFLET. 1 vol. in-18. (Plon et Nourrit.)

S'il est un nom noble et charmant c'est assurément celui de Marguerite. Les anciens en avaient fait le synonyme de *perle* et d'*étoile*. Au moyen âge, la marguerite était la fleur symbolique de la loyauté; les chevaliers juraient d'aimer leur dame ou de combattre à la *franche marguerite*, c'est-à-dire sincèrement, bravement et sans félonie; enfin la naïveté populaire demande encore à une marguerite effeuillée le secret de l'amour.

Après le nom de Marie, celui de Marguerite est le plus répandu en France. C'est à bon droit.

Que de saintes, que de reines, que de princesses, que de dames illustres, que d'humbles femmes du peuple que leurs vertus ont faites les égales des plus grandes, ont porté ce nom et l'ont honoré. A chaque page de notre histoire on retrouve ce nom loué, et il rappelle toujours des souvenirs de sainteté, de vaillance, de dévouement!

M. Edmond Stofflet a consacré un livre des plus intéressants, plein de sentiments élevés, d'histoires curieuses et de faits mémorables, aux Marguerite qui ont joué un rôle ou laissé une trace dans nos annales. Nous saluons tour à tour sainte Marguerite (qui inspira Jeanne d'Arc), Marguerite de Castille, reine de France, Marguerite de Provence, femme de saint Louis, Marguerite de Bavière, duchesse de Lorraine, Marguerite de Valois, sœur de François I^{er}, la gracieuse Marguerite de Ligne, Marguerite de Gondi, Marguerite-Marie Alacoque et tant d'autres qui embaumèrent de leurs vertus la cour de nos rois, qui furent des héroïnes de piété, de bonté ou de sagesse.

L'idée ingénieuse et patriotique

qui a inspiré ce livre exquis sera certainement goûtée de tous les esprits délicats, de tous ceux qui aiment la France, patrie de la vaillance, et l'amour et de la charité.

L'Autriche en 1888. Son rôle et sa mission en Europe, par le lieutenant-colonel HENNEBERT. In-18 de 252 pages, avec carte, 3 fr. 50. (Librairie illustrée.)

Sous ce titre significatif, l'auteur de plusieurs ouvrages appréciés sur l'art militaire nous offre une étude politique dont il n'est pas besoin de faire ressortir le caractère d'actualité. Après avoir résumé l'histoire de l'Autriche depuis vingt ans, M. Hennebert fait un exposé de la situation de cet empire, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. « A l'heure actuelle, dit-il, c'est de l'attitude que va prendre l'Autriche que dépend la paix de l'Europe; si, cédant à certaines influences, elle s'engage dans une lutte avec un puissant voisin, lutte de laquelle, victorieuse ou vaincue, elle ne peut sortir qu'amoindrie, une conflagration générale est inévitable. » M. Hennebert espère que l'esprit de sagesse prévaudra sur des suggestions perfides. Pour notre part, nous n'y comptons guère, l'Autriche étant trop enlacée par le puissant allié qui l'entraîne et qui la conduit à la ruine.

L'Histoire de l'Italie depuis 1815 jusqu'à la mort de Victor-Emmanuel, par M. Elie SORIN. 1 vol. (Félix-Alcan.)

En développant l'histoire de la période qui a vu naître et grandir la nationalité italienne, M. Elie Sorin montre l'importance acquise par nos voisins et la situation qu'ils occupent dans les combinaisons diplomatiques de l'Europe. Mais, par

contre, il insiste sur la nécessité qui s'impose aux Italiens de ne pas se séparer des races latines, ligne de conduite qui sera d'accord non seulement avec leurs intérêts, mais aussi avec leurs traditions.

Nous ne partageons pas toutes les appréciations de l'auteur, mais son livre n'en a pas moins un vif intérêt d'actualité.

La Guerre de Chypre et la bataille de Lépante, par le vice-amiral JURIEU DE LA GRAVIÈRE, membre de l'Institut. 2 vol. in-18 de XLVI-198 et 262 pages, avec 14 cartes et plans. 8 francs. (Plon et Nourrit.)

Le sort du monde a dépendu trois fois de l'issue d'une immense mêlée navale; c'est ce qu'a démontré à merveille l'éminent auteur qui raconta jadis les batailles de Salamine et d'Actium, et qui étudie aujourd'hui, en homme de mer non moins qu'en historien, le grand choc du 7 octobre 1571. Dans sa nouvelle œuvre, qui s'étend de l'avènement de Pie V et de Sélim II à la mort de don Juan d'Autriche (1566-1578), il retrace avec autant de clarté et de vigueur que d'originalité les préludes, les péripéties et les suites de la journée fameuse qui sauva de la barbarie la civilisation chrétienne, délivra l'Europe de menaces et de dangers incessants, et renversa pour toujours la suprématie de la marine des Ottomans.

Don Carlos et Philippe II, par M. DE MOUY, 3^e édition. In-18 de XXIV-368 pages. 3 fr. 50. (Librairie académique de Perrin et C^o.)

L'ouvrage a déjà vingt-cinq ans de date, mais l'édition nouvelle n'est pas la simple reproduction de l'œuvre primitive. Soumettant son travail à une nouvelle étude, l'auteur a cherché à profiter des documents publiés depuis l'époque où il avait

paru (1862). Après cette révision consciencieuse, n'ayant rien trouvé qui modifiât ses conclusions premières, il maintient sa conviction qu'il résume ainsi : « Philippe II est pleinement justifié d'avoir enfermé son fils atteint de folie, — et, en ce qui concerne la mort du jeune prince, il ne l'a ni permise, ni ordonnée. »

Broderie et Dentelles, par M. ERNEST LEPÉBURE (*Bibliothèque de l'Enseignement des beaux-arts*, couronnée par l'Académie des beaux-arts et par l'Académie française). Un vol. in-4^o illustré de nombreuses gravures. Prix : 8 fr. 50. (Quantin.)

L'auteur nous fait parcourir avec une grande compétence l'histoire de tout ce qui s'est fait d'important avec l'aiguille ou avec les fuseaux. Il examine en détail les œuvres les plus saillantes qui nous restent des siècles passés, et nous mène, sans effort, à travers toutes les contrées du globe pour nous faire apprécier les travaux des brodeuses ou des dentellières de tous les pays.

De nombreuses gravures faites d'après les dessins de M. Faucher-Gudin, et d'autres obtenues d'après les reproductions photographiques d'objets existant dans nos musées où nos grandes collections aident à comprendre les explications contenues dans le texte.

Aussi ce volume deviendra-t-il indispensable à tous les artistes et les archéologues, qui ne trouveraient réunis nulle part ailleurs des documents aussi bien classés sur la broderie et les dentelles.

Mais c'est surtout auprès du public féminin que son succès est assuré; il fera doctrine partout où l'on enseigne les travaux manuels spéciaux aux jeunes filles. Les écoles de dessin y puiseront des avis inspirés par un sentiment artistique très sincère et très éclairé.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

L'APPROVISIONNEMENT

DE

PARIS EN CAS DE GUERRE

SOUVENIRS ET PRÉVISIONS¹

II

Quand on se remémore ces sombres mois de novembre, décembre et janvier 1870-1871, qui ont défilé devant nous comme un rêve incohérent et sinistre, on ne peut pas ne pas être frappé de ce que toutes les mesures pénibles sont accumulées sur les derniers jours. Est-ce la nature des choses qui le voulait ainsi? N'y avait-il pas là, de la part des gouvernants, une politique, inconsciente peut-être? Le général Trochu a déclaré plus tard à la tribune que ce qui lui avait paru le plus difficile avait été de faire croire au siège. Mais il y était parvenu, et lorsqu'une fois les Parisiens en furent bien convaincus, ils n'en voulurent plus démordre. On me permettra quelques détails à ce sujet. L'histoire du pain, c'est l'histoire même du siège. Mais les secrétaires des secrétaires, gent dangereusement bavarde, disaient qu'à force de souffrir du siège, les Parisiens finiraient par désirer la capitulation. Leur cynisme enchantait les énergumènes, exploiters de patriotisme.

On a vu que la répartition des farines était faite par la Caisse de la boulangerie. Ce fut certainement, de tous les services alimentaires, le mieux entendu. La raison en est simple. Les bureaux de la Caisse de la boulangerie étaient préparés à ce travail par leurs occupations ordinaires.

Les distributions commencèrent le 22 septembre. Elles eurent lieu d'abord par semaine. A la fin, elles furent réduites successivement à trois, deux et un jour, suivant les produits de la mou-

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 février 1888.

ture. Jusqu'au 7 février, date de la livraison aux boulangers des premières farines du ravitaillement, la Caisse a distribué 852 000 quintaux; soit, pour 138 jours, 6174 quintaux par jour; ce qui représente (à 130 de pain par 100 de farines) 802 620 kilogrammes de pain et, par conséquent, 1 780 000 rations quotidiennes de pain à 450 grammes par tête; consommation qui, sans le gaspillage, fût descendue au taux ordinaire, c'est-à-dire 375 à 410 grammes, suivant l'abondance plus ou moins grande des autres denrées alimentaires.

On n'a reproché à la Caisse qu'une chose, c'est de n'avoir pas mélangé immédiatement, dans les livraisons, les diverses sortes de farines. Peut-être eût-elle graduellement amené Paris au pain bis, ce qui eût été une économie.

En effet, les farines étaient classées par les experts sous les n^{os} 1, 2, 3, 4 et 5. Or les premières livraisons, du 22 septembre au 13 octobre, contiennent 34 000 quintaux de farines de première et seconde qualité, contre 13 000 de n^o 3 et 4. Du 13 octobre au 17 novembre, les qualités se font équilibre ou à peu près, ce qui est mieux. Mais à partir du 18 novembre, les n^{os} 3 et 4 forment les deux tiers, puis les trois quarts, puis tout. Il eût incontestablement mieux valu réserver un peu de bonnes farines pour les mêler aux farines inférieures de la fin. Mais pour cela il eût fallu que la mouture fonctionnât dès le principe et fournît à la caisse le moyen d'économiser les n^{os} 1 et 2.

Or on avait perdu un temps précieux pour la création des moulins. Peu s'en est fallu même qu'on ait manqué totalement du premier élément nécessaire pour cette création, c'est-à-dire des meules.

On aurait dû y songer dès le jour où l'on adressa aux agriculteurs du rayon de Paris l'invitation d'amener leurs blés dans le périmètre des fortifications. Il était notoire, en effet, que les moulins manquaient absolument à Paris. M. Clément Duvernois ne paraît pas y avoir pensé. Ce fut le directeur de la boulangerie qui s'en avisa vers la fin d'août; et il n'était que temps; car les 300 paires de meules qu'on fit acheter à la Ferté-sous-Jouarre, petite ville située sur la route même de l'invasion, ne parvinrent à Paris que par le dernier train de la ligne de l'Est qui précéda l'investissement. Que fût-il arrivé si un retard de quelques heures les eût fait tomber aux mains de l'ennemi? C'eût été vraisemblablement la capitulation deux mois plus tôt; puisque, dès la fin de novembre, nous n'avions plus rien que de la mouture combinée avec les emprunts aux magasins de la guerre et de la marine.

Si l'administration, au lieu de pourvoir au jour le jour aux

besoins successivement reconnus, eût été convaincue et prévoyante, elle se fût immédiatement rendu compte du stock de grains sur lequel elle pouvait compter. Ce stock était, non pas de 100 000 quintaux, comme le disait le *Bulletin de la municipalité*, du 26 septembre, mais de 400 000; ce dont il était facile de s'assurer, puisque les grains étaient, pour la presque totalité, emmagasinés dans les dépôts ouverts par la Ville de Paris aux agriculteurs. Il y avait donc là deux mois de pain assuré, ce qui valait bien la peine qu'on s'occupât sans retard de convertir ces grains en farine.

D'autre part, le rendement de chaque moulin n'atteignant pas 10 quintaux de farines par jour, il était évident qu'on ne pourrait pas avoir le nombre de moulins nécessaires (800) pour fournir les 6200 quintaux de farines de la consommation quotidienne. C'était une raison de plus de hâter la mise en exploitation de tout ce dont on pourrait disposer en fait de meules, afin d'avoir, en farines, une avance qui permît de parer aux insuffisances quotidiennes de la mouture, et de conserver quelques bonnes farines pour la fin. On ne se hâta pas du tout.

« Dans la première période qui s'étend du commencement du siège au milieu de novembre, dit M. Cheysson, ingénieur de la mouture, dans son compte rendu, le ministère du commerce, au lieu des 300 paires de meules qui avaient servi de base aux premiers projets, se borne à en faire monter 100 à 150, à titre de pure précaution et sans beaucoup croire à leur efficacité dans l'avenir. »

Il n'y avait, d'ailleurs, pas plus d'unité dans le service des moulins que dans les autres services de l'approvisionnement. L'État avait ses moulins, la Ville avait les siens.

Ceux de la Ville étaient installés à l'usine Cail, où l'on pouvait voir, côte à côte, forer des canons (ces fameux canons qui ont servi de prétexte à la Commune) et faire de la farine. C'était des petites meules verticales de 30 centimètres de diamètre, du système Falguière, agissant par pression et faisant 700 à 800 tours par minute. Pour établir ces meules, il fallait, au préalable, mettre en morceaux les grandes meules ordinaires, ce qui exigeait du temps et de l'argent. La Ville en fit installer 100 paires pendant le mois d'octobre; puis elle traita pour 200 autres paires le 26 novembre, quand la Commission des subsistances s'aperçut qu'on allait manquer de farines. Ces 300 paires de meules représentaient comme rendement 150 paires de meules ordinaires.

Le ministère traita, lui aussi, à dater de fin novembre surtout, avec des usiniers qui créèrent dans leurs établissements 147 paires

de meules; avec des propriétaires de moulins divers, (papiers, cacao, etc.), qui transformèrent 44 paires de meules, de manière à les rendre propres à la mouture des grains; avec les Compagnies de chemins de fer, qui en établirent 152 paires dans les gares; enfin, avec des meuniers de la banlieue qui en mirent à peu près 50 à la disposition de l'État. Avec les 150 paires de l'usine Cail, le tout donne 543 paires produisant à peu près 5000 quintaux de farine, c'est-à-dire 1200 quintaux de moins que la consommation moyenne d'une journée.

Malgré cette insuffisance, le service des moulins n'en fut pas moins une des créations les plus intéressantes du siège. Les ingénieurs y déployèrent une grande fertilité de ressources; car il fallut trouver le personnel nécessaire, improviser tout le matériel accessoire et surtout faire de véritables tours de force pour alimenter de combustible les moteurs des moulins. On dut avoir recours aux réquisitions de houilles et, quand le produit en fut épuisé, employer l'asphalte, l'huile lourde des goudrons de gaz, etc., etc.

Quant aux mélanges dont se composait la mouture à la fin du siège, il suffira de dire qu'au 25 décembre 1870, ils comportaient encore 78 parties de blé, 12 de seigle et 10 d'orge. Depuis lors la qualité a baissé de jour en jour; et on nous a amenés, par une dégradation savante, à la formule 25 de blé, 5 d'orge, seigle, pois ou malt, 20 de riz, 30 d'avoine, 10 de fécule ou d'amidon, 10 de son; c'est-à-dire au pain de la capitulation.

Le prix du pain, taxé par arrêté hebdomadaire, a été de 45 centimes au kilogramme, pendant tout le siège, jusqu'au 18 janvier, date du rationnement. Ce prix, conforme aux mercuriales de la première quinzaine de septembre 1870, avait l'inconvénient de n'être pas exactement divisible en sols. L'ouvrier achète fréquemment le pain à la livre. Il payait ainsi les 500 grammes 5 sols au lieu de 4 sols et demi, le boulanger n'ayant presque jamais de centimes à rendre.

C'est à partir du 8 décembre qu'une série de mesures et d'avis spéciaux viennent apprendre aux assiégés que la farine doit être ménagée, c'est-à-dire qu'elle se fait rare. On commence par les exhorter à se contenter du pain bis, en quoi on avait absolument raison, mais l'avis venait bien tard. Le 11 décembre, on interdit aux boulangers la fabrication du biscuit et la vente de la farine. Mais la population s'alarme; Belleville s' imagine que le pain va manquer et gronde. Aussitôt, le 12 et le 14, le gouvernement fait et répète la fameuse déclaration que le pain ne sera pas rationné. Puis il observe un silence prudent jusqu'au 12 janvier où les interdictions recommencent; défense est faite aux boulangers de fabriquer

du pain de luxe et de vendre du pain aux personnes n'appartenant pas à leur clientèle ordinaire. Enfin, on en vient au *rationnement*. Quelques détails rétrospectifs sont ici nécessaires. Il y a eu là des coïncidences vraiment malheureuses.

Depuis longtemps déjà on pensait au rationnement; il était réclamé par la presse et les gens raisonnables.

Dès le 18 novembre, le général Trochu, qui ne le concevait que comme un moyen de faire durer la défense, en parlait au conseil. Les notes de M. Dréo, secrétaire du gouvernement, en font foi. Le Conseil refusa. Deux jours plus tard, le 20 novembre, M. Magnin suggérait un rationnement indirect par l'interdiction aux boulangers de vendre du pain frais. Il est certain qu'en général on mange moins de pain rassis que de pain tendre. Mais comment empêcher les boulangers de vendre du pain frais? Voit-on les gens faisant queue à la porte des boulangers en attendant que le pain durcisse? C'était chimérique. Le gouvernement refusa naturellement.

Le 12 décembre, M. Jules Ferry, préfet de la Seine et maire de Paris, annonçait au Conseil que les maires d'arrondissement, revenant sur une première impression, acceptaient le rationnement. Ceci est important. Si les maires acceptaient le rationnement, la population l'acceptait donc aussi; par conséquent, l'émeute n'était pas à craindre. D'ailleurs ne valait-il pas mieux rationner le pain, quand on avait quelque chose encore à y ajouter, que lorsqu'il n'y aurait plus que du pain? Le gouvernement refusa encore. A cette date, le général Trochu craignait de décourager la défense.

Dès le lendemain, il propose un autre moyen de faire durer la farine; ce sont les mélanges de blé, de seigle, d'avoine et de riz: il conseille de saler le plus de chevaux possible pour épargner l'avoine et l'orge qu'ils consomment: il suggère encore l'idée de taxer le sucre et le café à un prix assez modéré pour qu'ils soient accessibles à tous.

Le 15, le gouvernement, jugeant peu exacts des renseignements fournis par M. Magnin sur les ressources en vivres, demande des inventaires. Le 21, M. Magnin déclare qu'on aura du pain jusqu'au 10 janvier: le 23, il garantit 27 jours de vivres. Erreur sur erreur.

Le 1^{er} janvier, le général Trochu propose d'attirer les blés cachés, — il y en avait beaucoup, on le savait, — par l'appât du prix. M. Magnin avoue préférer la prime aux révélateurs, système proposé par l'Italien Cernuschi. Le 6, on revient au rationnement, demandé cette fois par MM. Ernest Picard et Jules Simon, qui propose de l'opérer par distribution à domicile. Mais on ne se décide pas encore.

Le 7, le président de la Commission des subsistances déclare

qu'il y a encore 23 jours de blé pour la population civile : ce qui conduisait jusqu'au 29. Plus tard, le 19, E. Picard ira jusqu'à déclarer qu'il y en a encore pour 14 jours, ce qui aurait dû conduire jusqu'au 3 février. Mais, le 22 janvier, pendant la bataille, le directeur de la boulangerie viendra tout à coup informer le Conseil qu'on n'a pas de quoi pourvoir à la journée du 24. On voit que je n'ai pas eu tort de dire que le gouvernement n'a jamais su ce qu'il avait en magasin. Et cependant, dans ces derniers jours, c'était facile à savoir, car il n'en restait guère.

Dans la séance du 7, M. Jules Simon, tout en garantissant 23 jours de blé, avait encore insisté pour le rationnement, sauf distribution à domicile; révolution dangereuse dans les habitudes de la population; car que de chances d'oublis et d'erreurs! M. Jules Ferry, que le voisinage de la Caisse de la boulangerie renseignait mieux sur la question du pain, préférerait la carte personnelle.

Enfin, le 13, le préfet-maire présente son rapport concluant nettement au rationnement et faisant connaître qu'il sera prêt à l'appliquer le 19.

On est décidé, mais on discute sur le *quantum* du rationnement. Les uns proposent 400 grammes par tête; les autres, 350; d'autres, 400 grammes par tête d'homme et 300 par tête de femme. Mais M. Jules Ferry, le 18, démontre la nécessité de s'en tenir à 300 grammes, la mouture ne fournissant pas davantage. Enfin, on fait entrevoir la nécessité de la capitulation, cinq à six jours après la bataille de *demain* (Buzenval), qui, dans la pensée de tous, n'était qu'un suprême holocauste.

Ainsi le rationnement était arrivé, tout comme le bombardement, au moment psychologique.

Il dura du 18 janvier au 7 février. C'est le moment où la mortalité atteint 4500 décès par semaine au lieu de 950 en temps ordinaire.

Pour le faire admettre, on l'accompagna d'une distribution gratuite de vin. On devait en délivrer dans les boulangeries 20 centilitres par tête : le vin du sacrifice, dit un journal. Le maire de Bercy, négociant en vins, fut chargé des achats jusqu'à concurrence de 20 000 hectolitres. Le jour de la bataille, il en fut mis une pièce en débit chez chaque boulanger de Paris. « C'était, a dit M. Jules Simon, du vin de qualité tout à fait supérieure, bordeaux et bourgogne vieux de premier choix. » Il en coûta à la Ville 1 044 217 fr., sans compter les frais accessoires.

L'histoire de la viande pendant le siège n'est pas pour consoler de l'histoire du pain; il s'en faut.

Dès le 11 septembre, on l'a vu, le gouvernement s'était préoccupé très spécialement de la viande, l'aliment fortifiant par excel-

lence, *robur vitæ*; et, par une application inattendue de la loi des 19-22 juillet 1791, qui donne aux maires le droit de fixer le prix du pain et de la viande, il avait chargé le ministre du commerce de taxer la viande, tout en laissant au maire le soin de taxer le pain. Deux ou trois journaux firent observer que c'était une illégalité! Ce n'était pas tout à fait exact, puisque, à force de révolutions; on en est venu, en ce pays, à être contraint d'admettre comme jurisprudence qu'un gouvernement sans droit a tous les droits: mais c'est au moins une notable anomalie. N'eût-il pas mieux valu arguer nettement de la qualité de propriétaire, qui appartenait certainement à l'État? A ce titre, on ne pouvait lui contester, en la forme, le pouvoir de revendre, au prix qu'il lui plaisait de fixer; la marchandise achetée des deniers du Trésor.

Quoi qu'il en soit, dès le lendemain, 12 septembre, M. Magnin prit un arrêté de taxe divisant la viande en trois catégories, tant pour le bœuf que pour le mouton. Les prix étaient à peu près ceux de la vente moyenne à Paris au début des hostilités: 2 fr. 10, 4 fr. 70, 4 fr. 10, par kilogramme, pour le bœuf; 4 fr. 80, 4 fr. 30, 4 fr. 10 pour le mouton. Le filet et le faux-filet ne furent taxés que le 14 octobre, au taux de 3 francs le kilogramme. Ces prix furent reproduits de semaine en semaine jusqu'au 9 novembre, date du dernier arrêté de taxe, qui se termine par l'avis mélancolique que « ces dispositions sont maintenues jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné ». Nous comprîmes très bien ce que cela voulait dire. La viande de porc avait été taxée le 29 septembre aux prix de 2 fr. 50, 2 fr. 30 et 4 fr. 80 le kilogramme, suivant les catégories; elle disparut de la circulation générale à peu près à la même époque que la viande de boucherie. Voilà pour les prix; voyons la distribution.

Le 26 septembre, au bout de vingt jours de possession ministérielle, M. Magnin nous avait appris qu'au lieu des 35 000 bœufs, 186 089 moutons et 9213 porcs, achetés par M. Clément Duvernois, il ne restait déjà plus que 24 000 bœufs, 150 000 moutons et 6000 porcs. Bien que le gouvernement ne l'eût chargé que de taxer, il s'empressa de rationner par un arrêté conçu dans les termes bénins qu'affectait alors le style officiel: « Il sera mis chaque jour à la disposition des bouchers 500 bœufs et 4000 moutons. » C'était bien un rationnement, puisque, à 355 kilogrammes de viande nette par bœuf et 21 kilogrammes par mouton, cela donnait 261 000 kilogrammes de viande par jour, c'est-à-dire environ 140 grammes par tête d'habitant, au lieu de 210 grammes, moyenne de la consommation ordinaire. Si, du moins, ces 140 grammes étaient parvenus exactement à leur adresse!

Le ministre commença par faire vendre la viande directement aux consommateurs, pour le compte de l'État, par les bouchers ayant étal, qui prirent l'engagement de se conformer à la taxe, avec déduction de 20 centimes par kilogramme pour leurs frais et bénéfices. Mais ce système laissa bientôt à désirer. « D'après les mesures prises par le gouvernement, disait le *Bulletin de la municipalité*, n° 7, les bouchers reçoivent, tous les trois jours, un bœuf et neuf moutons. Le public remarque avec peine qu'une partie de la viande livrée à ces bouchers ne se trouve plus dans l'étal à l'ouverture de la vente. Il serait donc à désirer que les gardes nationaux préposés à la surveillance de cette vente se fissent représenter les dix-huit gigots, les dix-huit épaules et carrés des moutons qui doivent être débités. » Où passaient les gigots, les épaules et les carrés absents? Le public commençait à se fâcher. La plainte du *Bulletin de la municipalité* est du 7 octobre. Elle fut entendue, et, dès le lendemain 8, la Commission des subsistances et le ministre, déléguant leur responsabilité aux maires, comme je l'ai indiqué plus haut, les chargèrent de distribuer la viande comme ils l'entendraient.

Le public fut-il mieux servi? On a vu que la répartition était des plus diverses : 100 grammes par tête dans un arrondissement, 80 dans un autre, etc. Puisque le total mis à la disposition des maires donnait un quotient de 140 grammes par tête, où passait la différence? L'ordre et l'organisation faisaient absolument défaut. Pour donner une idée de la manière dont on administrait en ce temps-là, on peut citer ce fait que l'arrêté ministériel du 26 septembre sur la boucherie chargeait le préfet de police de veiller à l'exécution des prescriptions contenues dans ledit arrêté. Ce magistrat pourvut aux mesures d'ordre concernant la répartition de la viande par une très belle ordonnance du... 20 décembre, trois mois après, quand il n'y avait plus de viande.

On se plaignait, comme bien on pense. Les gens qui n'avaient pas le temps d'aller stationner pendant des heures à la porte des boucheries, les mères ayant de jeunes enfants au logis, les vieillards, ceux qui, dans leur pauvreté fière, ne voulaient pas de la demi-aumône du fourneau ou de la cantine, les employés, les ouvriers manquaient de viande trop souvent.

Le gouvernement détournait le mécontentement public sur les bouchers. Dès le 20 septembre, le *Journal officiel* leur adressait des menaces. Au mois d'octobre, on les prévenait par affiches que, chargés par les maires de la distribution de la viande, ils étaient devenus de commerçants fonctionnaires; qu'à ce titre, toute infraction de leur part ne serait plus une contravention, mais un délit ;

qu'ils deviendraient, par conséquent, justiciables du tribunal correctionnel.

Une comptabilité sévèrement contrôlée, avec une organisation combinée pour garantir sa part à chacun, eût été plus efficace que ces menaces bruyantes. Mais on était entré dans cette voie, qui consistait à reporter les responsabilités sur les sous-ordres, et on y persévéra, sans s'apercevoir qu'on dépassait véritablement la mesure, surtout dans le décret draconien et chimérique du 10 novembre.

La place me manque pour le reproduire; il suffira de dire que les pénalités pour contraventions et délits en matière de viande et autres denrées variaient entre quinze jours de prison et dix ans de réclusion, avec cinq ou dix ans d'interdiction des droits énoncés en l'art. 42 du Code pénal, à compter du jour où les condamnés auraient subi leur peine.

Non seulement le public crut toujours ce décret inappliqué; mais, ce qui est pis, il le crut inapplicable. Le fait que l'on chercherait inutilement une trace d'emploi de ces formidables pénalités, M. Jules Simon en convient. « Il ne suffisait pas de vouloir réprimer; il fallait aussi le pouvoir. Pendant tout le siège, la justice répressive nous fit à peu près défaut. »

Nécessité, mère de l'industrie, fit naître, d'ailleurs, des produits alimentaires très variés, quelques-uns peu connus; boudins de sang de bœuf, puis de sang de cheval, suifs convertis, ou à peu près, en graisses, pieds de bœuf, extraits d'os, viandes salées, etc.

À l'Académie des sciences, on s'occupait aussi des subsistances obsidionales. M. Dumas prenait alors la parole comme chimiste et comme collaborateur de l'approvisionnement. Dans la séance du 10 octobre, il s'étendit sur la conservation des viandes et décrit les divers procédés employés dans les abattoirs. Le 21 novembre, il fit à l'Académie une communication qu'on me pardonnera de citer. À propos d'un système présenté par un spécialiste, il disait : « J'aurais voulu, avec l'auteur, faire connaître la nouvelle méthode à l'Académie; mais il a semblé préférable, dans les circonstances actuelles, de la garder pour nous. » Il fit alors circuler un morceau de bœuf présentant tous les caractères de la viande fraîche « dans lequel, ajoutait-il, on pouvait défier tout chimiste de découvrir une substance antiseptique ou autre quelconque. Jamais on ne se douterait qu'il a pu subir une préparation. Je me défierais du procédé, si je n'avais eu sous les yeux un morceau de viande conservé par un système perdu et qui a résisté 30 ans à la putréfaction. Cette viande avait été transmise à Darcet par un pharmacien de Bordeaux, et j'ai vainement essayé de découvrir le secret de la pré-

paration. On pourrait ainsi faire tenir dans un mètre cube la viande conservée de 100 moutons ou de 10 bœufs. Le mètre cube pesant 2 tonnes, on pourrait placer sur un wagon cinq fois ce poids, soit 500 moutons ou 50 bœufs. Un train de 10 wagons nous apporterait donc 5000 moutons ou 500 bœufs ». Ce procédé mystérieux, dont je n'ai jamais entendu parler depuis lors, emprunte au nom de M. Dumas un certain intérêt. Il est peu probable, d'ailleurs, s'il était d'une application économique et facile, qu'il se soit de nouveau perdu.

D'autres membres de l'Académie, M. Chevreul, entre autres, prenaient aussi part aux discussions alimentaires. Un jour, on vit même le vénérable M. Egger venir à l'Académie pour lui lire une note sur quelques documents touchant l'économie domestique et les denrées alimentaires en Égypte, sous les Ptolémées.

Je n'ai jamais bien su, ni peut-être quelques autres, si le menu des Égyptiens, sous les Ptolémées, était varié; ce que je sais, c'est qu'à Paris, à partir du mois de novembre, les dix-neuf vingtièmes de la population ne mangeaient plus que du cheval. Je dis les dix-neuf vingtièmes, parce qu'il y a un vingtième au moins qui a mangé du bœuf depuis le premier jour jusqu'au dernier. Ce dernier vingtième avait sans doute absolument besoin d'un régime exceptionnel. Malheureusement les petits enfants en pâtissaient. Voici comment.

Bien que les vaches laitières eussent été exceptées de la réquisition des bêtes bovines du 8 novembre, le ministère en fit saisir, dès le 24 du même mois, 1720, dont 350 pour non-déclaration, 416 pour cause d'alimentation insuffisante et 954 pour déclaration tardive. Or le 11 novembre on avait levé la réquisition du fourrage, attendu que l'existence du bétail était assurée. Donc le fourrage ne manquait pas. Il n'y avait qu'à en donner aux vaches insuffisamment pourvues, déclarées ou non. La vérité est qu'on voulait se procurer de la viande de boucherie. Et on se rendait compte autour du ministre de l'effet qu'allait produire cette exécution; car, dans la note au public, on lui faisait dire: « Après cette saisie, il restera dans Paris 4217 vaches laitières déclarées. La disette du lait n'est donc pas à redouter. »

Il n'en est pas moins certain que, sur les 67 952 décès du semestre obsidional, il y a eu 19 016 décès d'enfants au-dessous de 5 ans. Donc il est plus que probable que le lait a manqué.

De plus, au moment de la capitulation, on verra le gouvernement, dans l'inventaire final, annoncer qu'il ne restait plus que 3000 vaches. C'est donc 1217 de moins qu'au 11 novembre; 1217 enlevées aux enfants, et cette fois sans le dire. Or 1720 va-

ches saisies le 24 novembre et 1217 saisies plus tard font 2937 vaches; ce qui, à 230 kilogrammes de viande nette par tête, donne 675 510 kilogrammes : soit 4 800 000 rations de 140 grammes, c'est-à-dire l'alimentation, dans les données du siège, de 80 000 hommes pendant 60 jours. Cette masse de viande n'a pu évidemment être absorbée par les ambulances, dont la plupart étaient à la charge de l'intendance militaire. Alors où passait-elle? Je reviens aux chevaux.

Depuis quelques années déjà, on en mangeait à Paris : 2152, en 1867; 2421, en 1868; 2758, en 1869; 1992 du 1^{er} janvier au 1^{er} juillet 1870. Pendant le siège, il en a été abattu, dans les échaudoirs de Paris, en juillet, août et septembre, 1799; en octobre, novembre et décembre, 29 214; en janvier 1871, 10 123 : à quoi il faut ajouter environ 18 000 chevaux abattus clandestinement hors barrières ou dans Paris. Le tout donne, pour la consommation du siège 59 000 chevaux, soit, à 250 kilogrammes de viande nette par cheval, environ 15 000 000 de kilogrammes. Comment furent-ils taxés et distribués?

Dès la fin de septembre, le ministère avait cherché à développer la consommation de la viande chevaline. Il défendait de livrer les vieux chevaux à l'équarrisseur et prenait même la peine de faire insérer au *Journal officiel* les adresses de 29 bouchers hippophagiques. Plus on mangeait de cheval, moins on mangeait de bœuf. On évaluait déjà la consommation du cheval à cette époque à 30 000 kilogrammes par jour. Le 7 octobre, il fut pris un arrêté de taxe; première catégorie, 1 fr. 40 le kilogramme; deuxième catégorie, 0 fr. 80. Plus tard, on y ajouta le filet et le faux-filet, au taux de 1 fr. 80 le kilogramme. La dernière taxe, qui est du 12 novembre, porta les prix : à 3 francs pour le filet, 2 francs pour l'aloyau (je précise), le tende de tranche, la culotte, le gîte à la noix et la tranche grasse; à 1 fr. 50 pour le paleron, les côtes; le talon de collier, la bavette d'aloyau, le rognon de graisse; 0 fr. 50 pour le reste. C'étaient à peu près les prix du bœuf, assez modérés d'ailleurs.

Le rationnement survint en même temps. Mais le mot ne fut pas plus prononcé qu'il ne l'avait été pour le bœuf. Le ministre décida qu'il ne serait acheté pour la boucherie que 600 chevaux à chaque jour de marché, lundi, mercredi et vendredi, soit 1800 chevaux par semaine, ou 257 chevaux par jour; ce qui donne 35 grammes de viande pour chacun des 4 800 000 assiégés. Nous avons vécu ainsi pendant deux mois et demi, et cette misérable pitance a manqué souvent à plusieurs; car on ne s'était pas préoccupé d'assurer à chacun sa part. Le mode de distribution était resté le même.

C'est à partir de cette époque que les statistiques de la mortalité ont pris un mouvement ascensionnel véritablement terrifiant pour ceux qui en avaient connaissance et qui, comme on l'a vu, ont atteint leur maximum au moment du rationnement.

| | PÉRIODES. | SIÈGE. | TEMPS ORDINAIRE. |
|------------|--------------------------------|-------------|------------------|
| Semaine au | 20 novembre 1870 : | 1927 décès. | 793 décès. |
| — | 27 — — | 2023 — | 833 — |
| — | 4 décembre — | 2455 — | 833 — |
| — | 11 — — | 2728 — | 884 — |
| — | 18 — — | 2728 — | 854 — |
| — | 25 — — | 3288 — | 856 — |
| — | 1 ^{er} janvier 1871 : | 3680 — | 838 — |
| — | 7 — — | 3982 — | 902 — |
| — | 14 — — | 4465 — | 903 — |
| — | 21 — — | 4376 — | 936 — |
| — | 28 — — | 4671 — | 951 — |
| — | 4 février — | 4451 — | 955 — |
| — | 11 — — | 4103 — | 974 — |
| — | 18 — — | 5941 — | 995 — |

Tout manqua à la fois. Le chocolat, le café et le sucre, qui eussent été d'un si grand secours, firent défaut en même temps que le pain et la viande. On avait négligé de s'en approvisionner. M. Jules Ferry, sans droit aucun et dans les meilleures intentions du monde, taxa le sucre.

Edicter des taxes est chose facile; mais il faut les faire exécuter! Si le gouvernement avait eu dans ses magasins un stock sérieux, il eût pu peser sur les prix du commerce. De même pour les légumes secs qui devinrent rapidement introuvables. Quant aux légumes verts, on s'avisa un peu tard d'utiliser les terrains de la banlieue et les détritrus de Paris pour essayer des cultures intensives. On vit des laitues à la halle; mais ce fut à la fin de janvier, au prix de 1 franc et 0 fr. 75.

Le lait manqua. On conservait cependant des vaches laitières dans les caves de tel grand édifice administratif, où il n'y avait pas de bébés que je sache. Le commun des martyrs ne trouva bientôt plus de fromages ni d'œufs. La pêche des lacs du bois de Boulogne et de Vincennes et des parties accessibles de la Marne et de la Seine, fit reparaitre à la halle le poisson d'eau douce, mais ce ne fut qu'un instant.

En décembre, avec de l'argent, beaucoup d'argent et de l'intrigue, les gourmets trouvaient cependant encore quelques bons morceaux. On payait un poulet 28 francs, un canard 30 francs,

une dinde 90 francs, un pigeon 10 francs, un lapin de 30 à 45 francs, un filet de chevreuil 25 francs, — les Prussiens échangeaient, avec des gredins, du gibier de Rambouillet et de Versailles contre des renseignements, — une anguille de Seine 30 francs, une livre de beurre 30 francs, une livre de fromage de gruyère 15 francs, un chou 5 francs, une livre d'huile d'olive 7 francs, etc. Les amateurs de gibier obsidional mangeaient du chien à 2 fr. 50 le kilogramme, du chat à 12 francs pièce, des rats à 0 fr. 60 et même des corbeaux. On a mangé les deux éléphants du Jardin d'acclimatation : mais on a conservé les éléphants, les hippopotames, le rhinocéros et les antilopes du Jardin des Plantes.

Ce qui manqua le plus, ce fut le combustible. On n'avait pas même songé à stimuler la prévoyance privée. Par suite de cette inconcevable négligence, Paris n'a eu en 1870, y compris les deux premiers mois de 1871, que 472 535 641 kilog. de houille au lieu de 1 205 286 596 kilog. en 1869 ; 591 313 stères de bois au lieu de 809 520 stères en 1869 ; 2 746 349 hectol. de charbon de bois au lieu de 4 883 907 hectol. en 1869.

On s'aperçut vite de la pénurie du charbon de bois, qui sert aux usages quotidiens pendant toute l'année. Dès le 29 septembre, le gouvernement fit annoncer au *Journal officiel* qu'il organisait des charbonnières.

Cet avis causa, je m'en souviens, une sorte de stupeur. Quoi ! au bout de 10 jours d'investissement, on manquait déjà d'une substance indispensable à tous et tous les jours ! On se mit à faire du charbon au bois de Boulogne avec les arbres abattus pour dégager la zone de défense des fortifications. Mais je n'ai trouvé trace de distribution publique de ce charbon qu'à la fin de novembre, au bout de deux mois. Toujours les bienfaits de l'improvisation. Les maires le distribuaient à 1 franc l'hectolitre. Ce n'était pas cher, mais il ne valait pas grand'chose.

Quant à la houille, il était facile de prévoir qu'on en manquerait. On aurait pu, au commencement, enlever tout au moins certains dépôts placés à la ligne des forts, avant qu'ils ne fussent sous le feu de l'ennemi. On aurait pu aussi diminuer l'éclairage au gaz. Ce ne fut qu'au bout de six semaines qu'on y songea. Le 26 octobre, un arrêté du maire décida qu'à dater du 1^{er} novembre la consommation du gaz serait réduite de moitié dans les habitations particulières et les édifices administratifs. Il n'était pas question de la voie publique. Mais, le 22 novembre, M. Jules Ferry dut suspendre complètement toute livraison de gaz ; et, depuis lors, nos rues et nos boulevards ne furent plus éclairés qu'au pétrole, dont heureusement Paris était pourvu.

Vers la fin de décembre, la Compagnie parisienne vendait encore de temps en temps un peu de coke ou de poussière de coke; mais, il fallait pour en avoir, faire queue à la porte des dépôts, les pieds dans la boue glacée. Bientôt, houille, coke et poussière devinrent introuvables pour le public.

Le bois l'était également pendant les deux derniers mois. Le *Journal officiel* annonça, il est vrai, que l'on exécutait des coupes dans les bois de Boulogne et de Vincennes, sur les routes et boulevards. Mais c'était le 25 décembre. Toujours l'administration au jour le jour! Si l'on s'y était pris plus tôt, le bois aurait eu le temps de sécher un peu; or il ne donnait guère que de la fumée. Bien que la population parisienne se soit montrée étonnamment passive pendant ces terribles jours, cette fois la souffrance fut trop forte. Il y eut désordre. On dévasta les chantiers; on emporta les clôtures; on coupa les arbres des promenades de Paris.

Quant à l'eau, si nous avons souffert, ce n'est qu'au point de vue de la qualité. L'ennemi avait coupé l'aqueduc de la Dhuis et le canal; il restait la Seine, les puits artésiens de Grenelle et de Passy, l'aqueduc d'Arcueil. Les hauts quartiers étaient desservis par les réservoirs de Belleville et de Ménilmontant, alimentés en eaux de rivières au moyen de machines élévatoires; la zone moyenne, par les anciennes pompes à feu établies à l'intérieur de Paris; les parties basses, par les locomobiles installées sur la Seine.

Je n'ai pas parlé jusqu'ici des réquisitions, parce que, si ce n'est pour les grains, elles ont peu produit. Elles se placent, d'ailleurs, comme presque toutes les mesures pénibles, surtout vers la fin du siège et sont marquées au coin, tant de l'imprévoyance que du manque de foi dans l'issue finale, se révélant dans le peu de soin qu'on prend de les faire réussir.

Le 29 septembre, on réquisitionne les blés et farines existant dans l'enceinte de Paris. On néglige le dehors où il y en avait notoirement de grandes quantités; et la réquisition ne comprend ni les orges, ni les seigles, ni les escourgeons, ni les avoines.

Le 18 octobre, on réquisitionne les fourrages dans l'enceinte de Paris; mais on ne pense pas à ceux qui sont emmagasinés dans la banlieue, où il y en avait bien davantage, attendu qu'ils y étaient à l'abri de l'octroi. Le lendemain 19, un autre arrêté, comblant une des lacunes du décret du 29 septembre, réquisitionne les orges, seigles, avoines et escourgeons en herbes, grains ou farines, dans la ville de Paris; mais on oublie toujours ceux qui se trouvent dans la zone suburbaine.

Le 8 novembre, on réquisitionne toutes les bêtes à cornes ou à

laine dans Paris. Cette réquisition produisit peu. Il n'était guère venu de bœufs et de moutons dans les dépôts de la Ville. Les environs de Paris en fournissent peu, mais plutôt des vaches laitières.

Le 20 novembre, réquisition des pommes de terre. Elle ne donne presque pas de résultats. On en avait trop parlé à l'avance. Les pommes de terre s'étaient cachées.

Le 25, on s'occupe des chevaux qui étaient devenus la seule ressource des assiégés. On ordonne un recensement général des chevaux, mulets et ânes; mais on ne les réquisitionne que le 15 décembre. Dans l'intervalle, les abattages clandestins avaient continué au détriment du public. Il est évident que le recensement, avec séquestre, aurait dû être fait dès le début. La police faisait absolument défaut; mais le séquestre eût gêné le commerce interlope.

Le 26 novembre, ce fut le tour de la charcuterie. La mesure avait été annoncée. Les maires d'arrondissement s'en étaient chargés. « Leur zèle, dit M. Clamageran, ne trouva pas sa récompense. Les saucissons, jambons et autres comestibles analogues se montrèrent non moins aptes à la fuite que les pommes de terre. Le ridicule de ces tentatives sauva l'épicerie. »

Le 10 décembre, eut lieu la réquisition des houilles. Préparée au ministère des travaux publics par les ingénieurs, gens habitués aux opérations précises, on n'ent pas à y revenir. Elle comprenait toutes les houilles approvisionnées, tant dans Paris que dans les communes situées en deçà de la ligne d'investissement, sans autre exception que les quantités destinées aux usages domestiques, lesquelles étaient fixées au maximum à 5000 kilogrammes. C'était net et complet. On ne pouvait reprocher à cette mesure que sa date tardive.

Nous approchons du dénouement, et les réquisitions se précipitent les unes sur les autres. Le 11 décembre, réquisition des bois de chauffage et de boulange. Le 17 et le 25, menaces de confiscation à l'adresse des détenteurs de blé qui ne les livrent pas. Le 30, avis que les agents des douanes et de l'octroi sont autorisés à en faire l'enlèvement d'office. Les 7 et 8 janvier, réquisition des asphaltes, bitumes, huiles lourdes, goudrons, etc., pour chauffer les moteurs de la mouture. Le 11, menace de confiscation des chevaux non déclarés; le 13, délimitation à 2000 du nombre de chevaux à conserver pour les services publics : farines, pompes funèbres, nettoiement, etc.

Le 12, enfin! un décret étend la réquisition des blés aux territoires compris entre l'enceinte fortifiée et la ligne d'investissement. Le 13, réquisition de toutes les farines excédant 5 kilogrammes

par ménage. Le 17, offre d'une prime de 25 francs par quintal métrique à toute personne qui découvrira des grains soustraits aux réquisitions : cette mesure fit pousser à la presse un cri unanime et fut rapportée presque aussitôt. On la remplaça par l'appât de l'argent ; 50 francs pour le quintal de blé, 35 francs pour le quintal de seigle, orge, escourgeon et méteil.

Enfin, le 18, M. Jules Ferry, afin qu'il fût bien dit qu'on n'avait rien négligé, prescrivit des perquisitions au domicile des absents, tant à Paris que dans la banlieue, pour y rechercher les combustibles, comestibles, liquides et denrées de toutes natures. On savait bien qu'elles ne produiraient rien.

Il est inutile d'insister sur le caractère de ces réquisitions. On n'a jamais, sauf en deux ou trois rencontres, fait ce qu'il fallait (enquêtes préalables, exécution rapide, etc.) pour les mener à bien. Sans doute, on ne faisait pas tout ce qu'on aurait voulu ; on ne le pouvait pas : mais il n'est pas contestable qu'en s'y prenant plus tôt et mieux, on eût tiré meilleur parti des ressources. Puis, à la fin surtout, ces informations alarmantes, cet emploi répété des menaces de confiscation, frappant sans relâche sur l'opinion publique, parurent aux plus modérés eux-mêmes, n'avoir d'autre but que de préparer les malheureux assiégés à la capitulation. On voit à quel degré la situation avait monté les esprits.

Cette pénible appréciation s'accrut encore quand, au beau milieu de ce feu roulant de réquisitions dénonçant l'épuisement des denrées, le *Journal Officiel* du 12 janvier fit connaître « qu'en outre des marchés en cours d'exécution, les quantités *actuellement livrées* (d'après une dépêche de Bordeaux), placées à proximité des voies de transport, en dehors de la portée de l'ennemi et prêtes à être mises en route sur Paris au premier signal, étaient les suivantes : 15 000 bœufs, 40 000 moutons, 300 000 quintaux de denrées diverses ». On montrait à Tantale le pain frais et la viande. Tantale ne broncha pas.

Il fallut cependant céder à la destinée.

La capitulation fut accueillie avec une désolation profonde et universelle.

Dès le lendemain, 29 janvier, le gouvernement publia au *Journal Officiel* une immense note, évidemment préparée de longue main, détaillant l'inventaire de l'approvisionnement et tendant à démontrer qu'il était impossible de résister plus longtemps.

Cette note rencontra des sceptiques en nombre assez considérable. On ne disait pas que les magasins n'étaient pas vides ; ils l'étaient certainement : mais on reprochait au gouvernement de n'avoir pas su les garnir, au moins dans une certaine mesure. Je

mentionne pour mémoire le dire d'un inspecteur général de police prétendant qu'il y avait encore des vivres pour six semaines ou deux mois : il l'a écrit depuis. Je crois qu'il exagérait. Cependant un journal disait dès le 28 janvier : « Bien des produits qu'on croyait absolument disparus abondent aujourd'hui. Signalons entre autres l'apparition d'énormes tas de graisses et des boîtes de bœuf conservé en daube. Les pommes de terre, les navets, les carottes, se montrent aussi en quantités considérables, de manière à arracher des cris d'étonnement à ceux qui, il y a deux jours, avaient vu les éventaires si démunis. Les étalages des épiciers se garnissent de plus en plus. » Les autres journaux en disaient tout autant.

Je dois ajouter que M. Jules Simon, dont les appréciations méritent attention, est très convaincu de l'épuisement des ressources : il ajoute cependant : « Quelques mesures auraient pu être prises plus tôt et exécutées avec plus d'énergie. On aurait pu, en perfectionnant les procédés de distribution et de rationnement, apporter quelques adoucissements aux souffrances de la population. » Je n'ai pas dit autre chose : j'ai simplement ajouté un peu de démonstration.

Maintenant, c'était du ravitaillement qu'il s'agissait.

Les marchés du ravitaillement ne furent pas moins étonnants que ceux de l'approvisionnement.

Le 2 février, le gouvernement annonçait qu'il n'entendait pas substituer son action à l'activité commerciale et à l'initiative privée. Or ses marchés s'élevèrent à plus de 86 millions ; et, cette fois comme l'autre, on négligea les négociants sérieux. Parmi les co-traitants du ministre du commerce, on trouve un imprimeur, un marchand de caoutchouc, un marchand de papiers peints, un boucher failli, des aventuriers, des aventurières et même des repris de justice. L'urgence ! a-t-on dit pour excuse. Alors pourquoi les marchés contenaient-ils une clause de livraison dans les 15 ou 20 jours à dater de la réouverture des chemins de fer ? Paris avait le temps de mourir de faim. Il est vrai que le gouvernement avait mandé à notre ministre à Londres d'expédier sans retard sur le port de Dieppe tout ce dont il pourrait disposer. Mais ce qui arriva d'abord, ce furent les dons anglais, 5 février.

On obtint quelques farines de l'Intendance prussienne ; 3400 quintaux, une demi-journée de Paris, au prix exorbitant de 60 francs le quintal. Était-ce la peine d'affronter ce contact ?

La Ville, prévoyante, acheta aussi de la farine, 142 158 quintaux ; mais elle s'adressa aux négociants corrects, ce qui lui valut de n'en payer la presque totalité, 135 724 quintaux, que 49 fr. 78, et d'obtenir des livraisons immédiates. L'État avait traité pour 262 990 quintaux, ce qui, avec les acquisitions de la Ville, donnait

405 148 quintaux : deux mois d'alimentation. C'était évidemment excessif. Il avait traité encore pour 201 000 quintaux de blé; (pourquoi faire? on ne pouvait songer à reprendre les hostilités); 55 000 quintaux de lard et jambons; 33 000 quintaux de bœuf fumé; 40 000 bœufs; 50 000 moutons; 712 000 quintaux de pommes de terre, etc., etc. : en un mot, 86 561 827 fr. sur lesquels, heureusement, il n'a été livré que la valeur de 18 530 678 fr., dont 3800 quintaux de farine, six jours de Paris. Si ces traités eussent été exécutés en totalité, le marché était écrasé pour deux mois.

Mais, d'autre part, que fût-il arrivé, si, au lieu de ravitailler Paris, il se fût agi de l'approvisionner pour un siège? C'eût été la capitulation à brève échéance. On avait trop accueilli les faiseurs qui pullulaient déjà.

Heureusement, le commerce, un instant découragé, avait repris son activité, à mesure qu'il avait constaté l'impuissance des fournisseurs de l'État; et les chemins de fer, rapidement rétablis, avaient amené en 20 jours à Paris, du 7 février au 4^{er} mars, 55 000 têtes de bétail, 448 000 hectolitres de liquides, 456 000 tonnes de denrées et combustibles divers.

Le gouvernement avait encore oublié la houille dans ses acquisitions. Mais la Compagnie des chemins de fer du Nord consentit à partager son stock avec la ville de Paris.

M. Clamageran estime qu'il eût fallu s'assurer une ou deux semaines de farine, et pour tout le reste avoir foi dans le libre commerce. En tout cas, entre ce minimum et les exagérations d'un ravitaillement de 86 millions, il y avait de la place pour de la sage administration.

Maintenant, combien tout cela a-t-il coûté?

Pour le dire avec exactitude, il faudrait pouvoir faire le compte des marchandises payées et non livrées, des bestiaux payés deux fois, des courtages illégaux, des pots-de-vin des gaspillages de toutes sortes. Du moins on peut relever les chiffres admis aux comptes officiels. Il y a la part de l'État et celle de la Ville.

Pour l'État, la dépense constatée, tant pour l'approvisionnement que pour le ravitaillement, s'élève à 166 444 538 fr. 31; sur lesquels il a été recouvré 96 729 470 fr. 53; d'où, dépense nette, 69 385 067 fr. 78. La déperdition est effrayante; et peut-être quelques découverts m'ont-ils échappé.

La Ville n'a pas été plus heureuse. Elle a acheté, au ravitaillement, pour 7 316 108 francs de farines, sur lesquelles elle a perdu au moins 2 millions. Sur les bons de pain, 16 300 000 francs environ, un quart au moins est resté à sa charge. Il y a de plus les 5 929 488 fr. 86 inscrits au compte sous cette rubrique candide :

Dépenses que, faute d'indications suffisantes, il n'est pas possible de classer dans les divers chapitres du budget, puis 440 000 francs de houille; 1 044 217 francs de vin; 368 362 francs de magasinage; 7 887 898 fr. 33 de secours distribués dans les mairies, etc. En tout 20 millions au bas mot, plus 10 millions environ de dépenses diverses.

Les mairies ont gaspillé terriblement par défaut d'organisation et de contrôle. « Vous devinez aisément, disait l'honorable M. Dubief au Conseil municipal de 1872, dans un rapport sur la gestion des maires pendant le siège, vous devinez aisément la difficulté d'étudier dans ses détails, de juger sûrement une partie de la gestion des maires, qui, par la force des choses, a été souvent incorrecte. Investis à l'improviste de fonctions auxquelles, en général, ils n'étaient pas préparés, livrés à leur propre initiative, sans instructions officielles, ces officiers municipaux ont été obligés de se servir d'auxiliaires multiples, choisis à la hâte et qui n'avaient pas toujours la pratique des affaires. »

Certains maires avaient, d'ailleurs, singulièrement étendu leurs attributions. Dans tel arrondissement on réparait les armes; dans tel autre on fabriquait des projectiles; dans tel autre on faisait des prêts d'argents. L'anarchie était dans la comptabilité, comme ailleurs, comme partout.

En somme, l'État a engagé dans les subsistances et leurs accessoires 170 millions et la Ville environ 30 millions : total 200 millions, dont 90 millions au moins de perte sèche.

PRÉVISIONS.

Cette esquisse, si rapide qu'elle soit, a suffi, je crois, à mettre en relief les points faibles de l'approvisionnement de Paris en 1870. Il me semble qu'on peut les formuler ainsi :

L'unité de gestion, condition essentielle de l'ordre, a manqué dès le commencement; mais surtout à dater du 4 septembre;

Le programme a été établi pour deux mois d'approvisionnement à peine, quand la démonstration était surabondamment faite de la supériorité des armées prussiennes, comme nombre et comme direction. Les gens au courant des faits n'avaient pas le droit, dès lors, de ne pas croire au siège. Supposé que la banlieue n'eût pas donné 400 000 quintaux de grain, dus uniquement à cette circonstance que la guerre avait éclaté au lendemain de la moisson, Paris

eût été obligé de capituler à peu près à la même époque que Metz. De plus ce programme, insuffisant comme viande et comme farine, ne comprenait ni combustibles, ni légumes secs, ni fromages, ni huiles, ni sucre, ni chocolat, ni café;

Les marchés ont été conclus avec une légèreté inouïe. On a négligé les commerçants sérieux pour des aventuriers et des aventurières. On a traité sans garantie, sans contrôle des prix, sans contrats sérieux, sans clauses rédhibitoires, etc. On a payé souvent avant livraison;

On a attendu que les bestiaux et les denrées fussent arrivés pour leur préparer des abris et des magasins. En ouvrant des dépôts aux cultivateurs du rayon de Paris, on ne s'est pas mis en peine de leur procurer des moyens de transport; et cette négligence déplorable a donné à l'ennemi des provisions sur lesquelles il ne comptait pas;

Quand l'investissement a été complet et, par conséquent, l'approvisionnement clos et les mouvements de population en sens inverses terminés, on a omis la première opération indiquée par le bon sens et le désir de la résistance, je veux dire un recensement sévère des gens, des bêtes et des denrées; le seul moyen de savoir sur quoi on pouvait compter et d'économiser les ressources. L'État a confié, sans instructions, la distribution de la viande et des denrées autres que le pain aux maires, agents indépendants, nommés de la veille, inconnus de la population, obligés de se servir d'employés improvisés, etc.;

On a laissé périr des milliers d'enfants par manque de lait;

On a mis à l'installation des moulins une lenteur inexcusable;

On a fait coïncider le rationnement du pain avec toutes les autres souffrances du siège, au lieu de l'établir dans des conditions acceptables comme quantité, quand la farine était encore panifiable et quand on avait encore d'autres aliments à ajouter au pain;

On a laissé disparaître 18 000 chevaux dans les abattages clandestins, dont les riches seuls profitaient;

Les réquisitions ont eu lieu sans aucune des précautions nécessaires pour leur faire produire leur effet;

L'Assistance publique n'a été qu'une distribution sans discernement et sans contrôle, etc., etc.

Voilà donc ce qu'on devrait éviter à tout prix en cas de guerre, c'est-à-dire en cas d'un nouvel approvisionnement de Paris. On est d'accord sur ce qu'il ne faudrait plus faire; on l'est moins sur ce qu'il faudrait faire, tout en admettant la nécessité d'une préparation spéciale.

J'ai entendu, en effet, plusieurs fois les gens parler de tout cela dans certains cercles administratifs et commerciaux, d'abord en 1871, au sortir du siège; puis en 1875, quand la guerre paraissait imminente; plus récemment encore et avec un redoublement d'inquiétude. A travers les divergences de vues et d'appréciations, je recueillais ce qui me paraissait pratique : notes d'avenir pour compléter mes notes du passé. On me permettra de les analyser rapidement, à titre consultatif. Les *souvenirs* sans les *prévisions* serviraient peu puisqu'il s'agit de se préparer.

Le premier vœu, le vœu unanime de tous ceux qui s'en occupent vise l'institution d'une commission *absolument spéciale*, chargée d'étudier les questions se rattachant à l'approvisionnement de Paris en cas de guerre. Cette commission serait purement administrative et scientifique. Pas de politique, partant pas de politiciens : des fonctionnaires et des spécialistes. Elle serait peu nombreuse : les commissions populeuses sont lentes à la besogne, indiscretes, en proie aux coteries. Des fonctionnaires; non de ceux que le vent promène, ministres ou préfets; ce serait condamner la commission à n'avoir de suite ni dans ses idées ni dans ses travaux; mais de ceux qui ont étudié les intérêts généraux dans la pratique des affaires, ces chefs de service émérites qui personnifient la permanence, l'utilité et les connaissances techniques des administrations publiques. Des spécialistes, c'est-à-dire des hommes appartenant à la science, au grand commerce et à la haute industrie. Seraient représentés dans cette commission, les ministères du commerce, de la guerre, des travaux publics, de l'intérieur et des finances; les préfetures de la Seine et de police, l'Académie de médecine, la Chambre de commerce, les Compagnies de chemins de fer, les Magasins généraux, la Chambre syndicale du commerce d'alimentation, les facteurs aux Halles, etc.

Elle s'entourerait de tous les documents spéciaux; elle entendrait toute personne en situation de lui fournir des indications utiles. Les renseignements généraux sur la production nationale, les apports de l'étranger, les transports, les prix, etc., ne lui manqueraient pas. Ce qu'elle aurait un peu plus de peine à se procurer ce serait des informations pratiques sur la situation économique au jour le jour de Paris, sur les modifications de la population, sur les transformations incessantes du commerce d'alimentation, les ressources locales de la ville, les stocks commerciaux, le débit des marchands de denrées, etc.; et, pour préciser davantage, des informations semblables à celles que possédait la Caisse de la boulangerie et qui lui ont permis de jouer un rôle si utile pendant le siège.

Il faudrait là un service de statistique technique, qui devrait probablement être organisé par arrondissement, et mieux par quartier. Il aurait pour première mission d'éclairer la commission. Plus tard, s'il était nécessaire, ses connaissances locales en feraient un agent de distribution tout indiqué.

Exemple : la base nécessaire de toute répartition rationnelle des denrées de consommation serait, en cas d'investissement, le dénombrement aussi exact que possible de la population. Il n'est pas nécessaire de démontrer que le recensement quinquennal ne satisfait pas à ces conditions d'exactitude absolue. Au bout d'un an, les déménagements, les décès, les départs, les naissances, etc., l'ont profondément modifié. Ce qu'il faudrait, ce serait un recensement continu, avec vérifications de trois mois en trois mois. Les propriétaires n'informent-ils pas les percepteurs des déménagements et emménagements qui se produisent dans leur maison? Ils y ajouteraient les naissances et les décès, les départs et les arrivées. Ce serait un bulletin à remplir, et la statistique d'arrondissement, à laquelle ce bulletin serait adressé, serait toujours au courant, au moyen d'un système de fiches, facile à organiser. Au moment du siège, le recensement obsidional, ainsi préparé, serait bien vite établi, et on aurait un cadre tout prêt pour la distribution, pour le rationnement au besoin.

Il faudrait, pour expliquer dans tous ses détails le rôle de ces agences d'arrondissement, un travail spécial que je prépare, d'ailleurs. J'y expliquerai comment on pourrait former sans dépense le personnel technique de cette statistique.

Un des principaux avantages de ces agences serait d'exempter les maires du service de la distribution; un des souvenirs les plus pénibles de 1870.

Elles seraient placées sous les ordres immédiats d'un haut fonctionnaire; par exemple, un des directeurs du ministère du commerce, qui serait en relation directe avec la commission. L'unité de gestion serait ainsi assurée, et l'on comprend de quelle utilité pourrait être ce directeur avec l'ensemble d'informations spéciales centralisé dans ses bureaux.

La commission ne pourrait échapper à la nécessité de préparer un projet de loi spécial au siège.

En 1870, le gouvernement, qui était une dictature, résolvait par décrets les difficultés à mesure qu'elles se présentaient. On doit supposer que, lors de la prochaine guerre, nous vivrons sous un pouvoir régulier, limité par les lois. Il faut donc pourvoir d'avance aux cas obsidionaux. C'est l'affaire de la loi dont je parle. Elle est indispensable.

Cette loi serait surtout technique. Toutefois, il s'y glisserait peut-être quelques mots de politique.

Il faudrait bien définir un peu le rôle obsidional :

Du parlement,

Du gouvernement,

Et même du Conseil municipal, si on l'osait.

Mais il s'agirait surtout de règlements spéciaux : — répartition de la dépense entre l'État et la Ville ; à l'État, ce semble, la dépense et la direction de l'approvisionnement ; il s'agit d'un intérêt national ; à la Ville l'Assistance publique, sauf compte à faire pour les nécessaires dépassant le nombre ordinaire : — modes d'achats : adjudications ou marchés directs ; — réquisitions des personnes, chevaux, voitures, locaux, bestiaux, denrées ; — recensements des personnes, des animaux et des marchandises ; — taxes ; — rationnements ; — droits de douane, d'entrée et d'octroi, etc., etc. Il n'est pas un de ces titres qui ne comporte une étude juridique et économique, des sanctions, des questions de garanties, de paiements, etc.

La commission aurait bien d'autres études à faire et décisions à prendre concernant, notamment : la nature et l'importance de l'approvisionnement ; — les cahiers des charges des fournisseurs ; — les mesures à prendre pour attirer dans le périmètre des forts les denrées agricoles et les bestiaux du rayon de Paris ; — les magasins ; — la distribution ; — la boulangerie — la boucherie ; — les chevaux ; — les combustibles ; — l'organisation et les types des rationnements, etc. On voit que les membres de la commission auraient fort à faire.

Quant à l'approvisionnement même, trois questions à résoudre d'abord : 1° Pour combien de temps faut-il s'approvisionner ? 2° pour combien de têtes ? 3° De quelles denrées doit se composer l'approvisionnement ?

Pour combien de temps ? Le siège de 1870 a duré 140 jours, soit quatre mois et demi. Dans la guerre à prévoir, les armées étant prêtes de part et d'autre, il est vraisemblable que les résultats se produiraient plus vite qu'en 1870, où l'organisation de nos bataillons improvisés les tenait pendant longtemps en arrière de la ligne de bataille. Il semble prudent néanmoins de s'approvisionner pour cinq mois, en calculant les quotités de manière à s'assurer de sérieux excédants.

Pour combien de têtes ? Le nombre en sera beaucoup plus élevé qu'en 1870. En effet, en plus de la population de Paris et de celle du département de la Seine, il faut tenir compte de ce que le périmètre des nouveaux forts, étendu jusqu'à leur limite d'action, com-

prend un bon tiers du département de Seine-et-Oise et même quelques localités de Seine-et-Marne. On aurait donc, d'après le dernier recensement,

| | | |
|---|------------------|------------|
| Pour la ville de Paris. | 2 344 550 | habitants. |
| Pour les communes de la Seine. | 616 539 | — |
| Pour celles de Seine-et-Oise et Seine-et- | | |
| Marne, environ. | 300 000 | — |
| Ensemble. | <u>3 261 089</u> | — |

Il ne faut pas oublier qu'en 1870 Paris a dû alimenter de farine les communes de la banlieue. Il est donc prudent de mettre les choses au pis et de comprendre tout le camp retranché dans l'approvisionnement général. Nous avons 3 261 000 consommateurs, qui se grossissent chaque année d'environ 25 000, par les augmentations normales de la population. Mais il faut en défalquer les émigrations (300 000 en 1870), que, vu les souvenirs de 1870, les perspectives politiques, etc., on peut évaluer à 400 000 au bas mot. Evaluons, d'autre part, à 120 000 le nombre des réfugiés (60 000 en 1870) qui nous viendraient des départements voisins; nous aurons le chiffre $3\,261\,000 - 400\,000 + 120\,000 = 2\,981\,000$. La masse à pourvoir, largement calculée, sera donc de trois millions.

De quelles denrées doit se composer l'approvisionnement? C'est le point délicat. J'ai recueilli sur ce point des avis fort différents. En somme, voici l'opinion dominante. Les denrées doivent être de conservation facile, les mêmes pour tous, se rapprochant des subsistances militaires, de qualités et de quantités hygiéniques.

Quant aux aliments accessoires, conserves de légumes, confits, fruits et même beurres salés et fondus, etc., etc., on laisserait au commerce le soin d'en approvisionner Paris. Il n'y a pas de hausse exagérée à craindre. L'approvisionnement officiel contenant tous les éléments d'une bonne alimentation quotidienne, si les détaillants portaient trop haut le prix de ces accessoires, on se dispenserait tout simplement de leur en acheter.

Cet approvisionnement officiel comprendrait farines, blés, bétail sur pied, conserves de viande et de poisson, lait, fourrages, fromages secs, huiles, sel, riz, légumes secs, chocolat, sucre, café.

Le vin n'a pas manqué en 1870; il ne manquerait pas davantage en 18... Les entrepôts de Paris et des environs, bien augmentés depuis 1870, en contiennent d'énormes quantités. Quant aux combustibles, en s'y prenant à l'avance, il serait possible de négocier avec les Compagnies de chemins de fer, les grands usiniers, les syndicats des marchands de bois et de charbon, des arrangements

qui assureraient tout à la fois l'approvisionnement et le bon marché. Les détaillants qui refuseraient de vendre au taux déterminé seraient exclus de la fourniture. Ces deux points vidés, je reprends, avec quelques détails indispensables, l'énumération des denrées alimentaires.

Farine et blé. — Bien que la consommation quotidienne soit à Paris de 375 à 410 grammes de pain par tête, il est prudent d'établir les calculs sur 500 grammes. Pour 500 grammes de pain, il faut 385 grammes de farine ou 500 grammes de blé. On pourrait acheter pour trois mois de farine, soit 1 074 000 quintaux métriques, et pour deux mois de blé, soit 930 000 quintaux métriques, le tout donnant 465 millions de rations de pain, c'est-à-dire l'alimentation de 3 millions de consommateurs pendant cinq mois. Ce sont de grosses quantités; mais la France, à elle seule, produit 80 millions de quintaux de blé par an, et il ne s'agit ici que de 2 millions et demi de quintaux, tant en blé qu'en mouture.

Seulement on devrait penser en même temps aux moulins et s'occuper sans retard de les installer. Il faudrait au moins 1200 paires de meules pour la consommation quotidienne des 3 millions d'assiégés. L'expérience de 1870 démontre qu'il n'y a pas ici de difficultés insurmontables.

Quant aux blés du rayon de Paris, amenés par les agriculteurs pour les sauver de l'ennemi, ils n'ont donné en 1870 le chiffre inespéré de 400 000 quintaux, que parce que la moisson venait de s'achever. On ne devrait y compter que comme appoint.

Bétail sur pied et conserves de viande et de poisson. — La consommation de la viande est, en temps ordinaire, de 210 grammes par jour et par tête; supposons-la de 250 grammes, à cause du manque de volailles, œufs, poisson, etc. Il faudrait pour cinq mois 180 000 bœufs, 1 800 000 moutons et 180 000 porcs. Les veaux sont d'une alimentation trop difficile pour qu'on puisse s'en approvisionner : ils absorberaient tout le lait de Paris.

Ce sont des quantités énormes, mais qui peuvent être diminuées d'un tiers, si l'on admet, d'accord avec les hygiénistes, la substitution, de trois jours l'un, des conserves à la viande fraîche. Il suffirait alors d'acheter 120 000 bœufs, 1 200 000 moutons, 120 000 porcs et 39 000 000 kilogr. de conserves : en tout 416 160 000 kilogr.; ou 465 millions de rations à 250 grammes, c'est-à-dire l'alimentation de 3 millions d'âmes, pendant cinq mois. Il n'y a rien en tout cela qui dépasse nos ressources. Des statistiques récentes estiment, en effet, à 13 104 000 bœufs, 22 616 000 moutons et 5 881 000 porcs, le bétail du pays.

Lait. — Paris consomme environ 400 000 litres de lait par

jour, dont les trois quarts au moins viennent des régions situées au-delà des forts. On ne peut songer à s'assurer une telle quantité. Les assiégés devront donc s'en passer. Mais il y a les vieillards, les malades et les petits enfants, qu'on peut évaluer, l'un dans l'autre, à 100 000 consommateurs au moins. Or nous avons en tout temps 6000 vaches à Paris. A 10 litres par tête, cela fait 60 000 litres. La banlieue immédiate nous envoie 20 000 litres. Si l'on achète 4000 vaches, on aura en tout 120 000 litres. On ne peut, ce semble, demander davantage.

Fourrages. — Les quantités seront proportionnelles au nombre d'animaux achetés. Elles seront en tout cas considérables; un bœuf, par exemple, ne consomme pas moins de 10 kilogr. de foin et 10 kilogr. de paille par jour.

Les magasins de Paris renferment toujours pour un mois au moins d'huiles, de fromages secs et de sel. Il suffira donc d'en acheter pour quatre mois. Savoir : à 30 grammes par tête, quantité presque doublée, à cause du manque de beurre, de la consommation quotidienne, 10 300 000 kilogr. d'huiles comestibles de toutes sortes; à 10 grammes par tête, 3 600 000 kilogr. de fromages; à 17 grammes par tête, 7 200 000 kilogr. de sel.

Le stock de riz, légumes secs, chocolat, café et sucre, présent dans les dépôts est, sauf vérification, de deux mois au moins. On pourra donc ne s'approvisionner que pour trois mois; soit, d'après la consommation moyenne, pour le riz, 1 350 000 kilogr.; pour les légumes secs, 5 400 000 kilogr.; pour le chocolat, 1 350 000 kilogr.; pour le café, 2 700 000 kilogr.; pour le sucre, 10 800 000 kilogr.

Quant à la houille (sans laquelle le travail, si nécessaire, ne pourrait continuer dans les usines), on ne sera pas approvisionné, si l'on n'a pas 7 ou 800 millions de kilogrammes. Pour le bois de chauffage, il faudra 800 000 stères; pour le bois de boulange, à 12 stères par mois, pour 2500 boulangers, banlieue comprise, 180 000 stères; pour le charbon de bois, 3 millions d'hectolitres.

Mais, il est indispensable que tout cela, combustibles, denrées et animaux, soit acheté en dehors du rayon de Paris, c'est-à-dire des départements de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise, Eure-et-Loir, Eure, Marne et Aisne, dont les bestiaux et marchandises seront reçus en dépôts dans le périmètre des forts; où on leur aura organisé des magasins, après leur avoir organisé des transports pour y venir.

Les achats qui ont été indiqués plus haut formeront l'approvisionnement de première ligne. Les apports divers du rayon de Paris avec les chevaux de la Ville et du département donneront, au

besoin, un approvisionnement de deuxième ligne, dont il est impossible d'apprécier l'importance. Il a été de deux mois en 1870.

On peut, d'ailleurs, compter sur des excédants à provenir des approvisionnements des villes et communes, de l'émigration qui excédera probablement nos prévisions, de l'avance en farine des boulangers, quinze jours en moyenne, des approvisionnements commerciaux et particuliers, des rationnements, etc.

Mais l'approvisionnement de première ligne dépasse assez les probabilités pour satisfaire à tous les besoins et même au ravitaillement. Il coûterait, d'après les cours actuels (combustibles excepté), 300 millions environ, y compris 30 millions pour magasinage et frais accessoires. Ce sont des négociants-experts qui en ont établi les devis, dont les détails allongeraient inutilement ce résumé. On n'y avait mis en 1870 que 200 millions en tout. Le tiers en plus est compensé par le nombre des consommateurs qui est de 3 millions au lieu de 4 800 000 et par le choix des denrées. Il ne s'agit d'ailleurs que d'une avance.

Le devis arrêté, il s'agit d'acheter. Le ministre du commerce achèterait, mais assisté de la commission. Le mode d'achat qui paraît préférable est l'adjudication restreinte entre les commerçants offrant les garanties nécessaires.

Certains spécialistes préfèrent les marchés à conditions suspensives, réalisables au premier signal du gouvernement, d'après le taux résultant des cours commerciaux à la date de la fourniture. On éviterait ainsi toute perte de temps, ce qui est indispensable en cas de surprise. En tout cas les cahiers des charges auraient été étudiés par la commission.

Les bestiaux et denrées achetés, il faudra des transports rapides. On aura conclu avec les Compagnies de chemins de fer des accords d'autant plus nécessaires qu'on sera en concurrence avec la *mobilisation* militaire d'abord, puis avec la *concentration* vers le Nord-Est.

A Paris, le camionnage et le magasinage auront été organisés d'avance. C'est fort important. En 1870, le camionnage, dirigé par les agents de la préfecture de la Seine, n'a pas mal fonctionné; mais on a été pris au dépourvu pour les magasins. On devra s'en préoccuper, car les magasins généraux, bien que fort augmentés, ne suffiront pas. Avec ce que Paris renferme d'ingénieurs, d'architectes, d'entrepreneurs, d'ouvriers et de matériaux, il n'y aurait là de difficultés que s'il n'y avait pas de prévoyance.

Pour l'approvisionnement de deuxième ligne à recueillir dans le rayon de Paris, les préfets et les maires seraient pourvus de pouvoirs spéciaux. On aurait également préparé les instructions, les affiches, les dépôts et les transports.

Reste une troisième source d'approvisionnement, ce sont les réquisitions. Il suffit de la mentionner, car on y aura peu recours pour les denrées alimentaires, si l'approvisionnement général est fait dans les proportions ci-dessus. Il y a cependant là un droit et une ressource que l'État ne peut abandonner; car il aura besoin de chevaux, de voitures, de locaux, de terrains, de matériel, de main-d'œuvre, etc. La loi spéciale pourvoira aux procédures et garanties.

L'approvisionnement une fois emmagasiné, il s'agira de la distribution. Elle sera dirigée, pour l'ensemble, par le ministre et la commission des subsistances, à laquelle ses études préparatoires auront donné une toute autre compétence qu'à celle de 1870; et, pour le détail, par les agences d'arrondissement, dûment complétées, qui connaîtront à fond la population et les détaillants. Ceux-ci seront alimentés directement par les magasins et les abattoirs. L'unité sera ainsi assurée : rien n'a manqué davantage en 1870.

Le premier soin du service de distribution sera d'opérer des recensements sévères des personnes, du bétail et des denrées. Tenu à jour, comme je l'ai dit, le recensement des personnes se complètera vite, malgré les émigrations qui, d'ailleurs, se feront plutôt par familles que par individus. Le recensement des magasins généraux et des magasins de l'État se trouvera tout fait dans la comptabilité de ces dépôts. Celui des magasins du commerce s'opérera d'accord avec les syndicats. Le recensement des chevaux est fait chaque année; il ne s'agira que de le mettre au courant.

Quant à la répartition quotidienne, le problème consiste à garantir à chacun sa part, en ne troublant les habitudes de la population et des commerçants que le moins possible; ce qui paraît facile pour le combustible, l'huile, le fromage, le riz, les légumes secs, le café, le chocolat et le sucre. Les négociants étant approvisionnés dans une certaine mesure, le trafic continuerait dans les conditions ordinaires. Il suffirait que l'État, disposant d'un stock considérable, le fît vendre au détail par quelques marchands, dans chaque quartier, à un taux modéré. Les prix d'ensemble se maintiendraient dans la moyenne accessible à tous. Il en eût été ainsi en 1870, si l'approvisionnement avait compris ces indispensables denrées, qui, d'ailleurs, n'ont fait défaut qu'à partir de décembre, au moins pour le sucre, le café et le chocolat.

Il n'en est pas de même en ce qui concerne le pain et la viande. Ici, la meilleure manière d'assurer à chacun sa part paraît être de répartir entre les boulangeries et les boucheries de chaque quartier le service des familles munies à cet effet d'un livret spécial indiquant la quantité à laquelle le nombre de leurs membres leur

donne droit. Cette répartition aurait été préparée par les agences d'arrondissement; et, après la mise au courant du recensement, il n'y aurait qu'à remplacer les livrets modifiés par les émigrations et à distribuer le tout avec un double aux bouchers et boulangers. Ce système a été expérimenté avec succès en 1870, dans un des arrondissements de Paris. Il aurait, d'ailleurs, l'avantage de faciliter dans les abattoirs et magasins la distribution aux bouchers et boulangers; puisque leur débit comporterait toujours les mêmes quantités. La loi spéciale aurait, d'ailleurs, conféré le droit de taxe au ministre, qui n'en userait que sur l'avis de la commission des subsistances.

Quant au rationnement, l'avis général est qu'on devrait l'appliquer, dès le commencement, au pain et à la viande; par exemple, sur les bases suivantes, qui sont acceptées par les hygiénistes: adulte homme, 500 grammes de pain, 250 grammes de viande; adulte femme, 375 grammes de pain, 200 grammes de viande; enfants au-dessous de 12 ans, 250 grammes de pain, 100 grammes de viande. Supposons le pain taxé à 0 fr. 40 le kilogramme et la viande à des prix (divers suivant les catégories), mais équivalant en moyenne à 1 fr. 80 le kilogramme. Voici quelle serait la dépense par jour d'une famille de six personnes, père, mère, garçon et fille adultes, deux enfants au-dessous de 12 ans: pain 2 kil. 250 = 0 fr. 90; viande, 1 kil. 100 = 2 fr. Cette famille de six personnes aurait la nourriture indispensable pour 3 fr., 0 fr. 50 par tête. Les prix étaient plus élevés en 1870, et le Trésor y a perdu; tandis qu'avec les prix indiqués et de l'ordre, il y gagnerait ses déboursés et les frais accessoires de toute espèce, même ceux d'assistance...

J'ai parlé de tout cela, humblement, à quelques hommes réputés influents. « Ce serait alarmer inutilement l'opinion, m'a-t-on répondu. On y pensera quand le moment sera venu. Maintenant ce serait trop tôt. »

J'ai bien peur qu'on y pense trop tard.

A. MORILLON.

POÈTE ET DIPLOMATE

LORD LYTTON ET SON ŒUVRE

Tout le monde, ou du moins toute cette minorité privilégiée qu'on appelle le *monde*, sait que le comte Lytton, aujourd'hui ambassadeur d'Angleterre en France, est un littérateur de premier ordre, en même temps qu'un diplomate distingué; mais s'il fallait compter ceux de nos compatriotes qui connaissent ses œuvres, la tâche ne serait probablement pas longue.

La poésie, précisément parce qu'elle est l'expression la plus élevée de la pensée humaine, ne s'adresse pas à la foule; beaucoup se fatiguent vite à regarder si haut, et quand de plus la poésie est en langue étrangère, elle court grand risque de rester à peu près inconnue. On l'accepte sur parole, on attend que quelque *spécialiste* en donne l'esprit, en traduise quelques passages, et, munis de ce léger bagage, les modestes se reposent, la conscience satisfaite; les *autres* font étalage d'une science facile et d'un enthousiasme d'emprunt. Le nom de Tennyson est aujourd'hui sur les lèvres de tout ce qui se pique de culture littéraire; combien l'ont lu et pourraient citer un de ses vers?

Il faut reconnaître que la richesse de la langue anglaise hérisse l'entreprise de difficultés pour l'étranger; elle réserve à ses poètes des trésors spéciaux, et tel qui suit sans trop broncher la route unie et droite de sa prose peut fort bien s'égarer dans les sentiers sinueux et fleuris de sa poésie.

Lord Lytton n'a sans doute pas échappé au sort commun de ses frères en « gaie science », et cependant la haute valeur de son œuvre mérite d'être mise en lumière. Pour la mieux faire apprécier, il nous semble utile d'esquisser en quelques traits, la vie dont cette œuvre fait partie intégrante et dont elle a forcément subi l'influence.

I

Lord Lytton est aujourd'hui dans la force de l'âge, dans la plénitude de la vie et du talent. Fils du célèbre romancier plus connu en France sous le nom de Bulwer, il a hérité de lui, l'activité intellectuelle, la flexibilité, la souplesse qui firent du premier lord Lytton un grand écrivain en vers et en prose, un homme politique, un orateur, un penseur, un érudit ; mais poète purement et complètement, le fils l'est plus que le père.

Ses heureuses et brillantes facultés, cultivées d'abord à l'école de Harrow, puis au collège Merton à Oxford, continuèrent de se développer à l'université de Bonn. Là, il étudia les langues étrangères autant que la philosophie ; il puisa sans doute, dans cette atmosphère de profonde culture et de pensée sans entraves, une force qui, jointe plus tard au rayonnement de la vie nationale particulier à l'Angleterre, dut favoriser l'essor de son esprit.

La carrière qu'il choisit était de nature à satisfaire au désir le plus ardent de voir le monde et les sociétés sous leurs aspects les plus divers. Dès l'âge de dix-huit ans, l'honorable M. Robert Lytton entra dans la diplomatie.

Depuis lors, il a exploré bien des contrées, étudié bien des nations et amassé, pendant ces courses à travers les continents, des richesses immenses d'observation, d'expérience, de connaissance des hommes, d'appréciation des choses, dont le reflet donne à ses œuvres une variété infinie, une profondeur de pensée, une hauteur de vue souvent saisissantes.

Débutant à Washington près de son oncle, sir Henry Bulwer (plus tard lord Dalling), un autre digne membre de cette famille si douée ; courant ensuite du soleil d'Italie aux glaces de la Russie, des rives du Tage à celles de la Seine, du bleu Danube aux brumes de la Hollande, des Balkans sauvages au voluptueux Bosphore, des ruines d'Athènes, vrai séjour de poète, au pays de Hamlet, le jeune diplomate devenait en 1873, par la mort de son père, second baron Lytton ; et trois ans après, ses bons et loyaux services recevaient un témoignage magnifique de la faveur royale et de l'estime publique. Ambassadeur à Lisbonne depuis 1874, il y était surpris par un télégramme lui annonçant inopinément sa nomination au poste éminent mais difficile de vice-roi des Indes, de « cet Orient qui de son sein ensoleillé vit jaillir les géants aujourd'hui disparus, dans l'épanouissement et la beauté des âges pour toujours effacés ; pays des tombeaux, des palmiers et du fleuve toujours sacré ; —

des étoiles dont la lumière intense brûle au loin sur la voie d'Orion ; — où la lune large et sereine a des rayons d'or¹. »

Ce fut dans ce pays de toutes les splendeurs, sur cette plaine de Delhi si souvent arrosée du sang des armées, que le 1^{er} janvier 1877, le vice-roi, entouré d'un état-major magnifique et de tous les princes de l'Hindoustan, au milieu d'un éblouissement d'or, de pierreries, d'armes merveilleuses, de costumes enrichis des trésors de Golconde, proclama la reine de la Grande-Bretagne impératrice des Indes. Quels souvenirs ! quelle collection de tableaux pour des yeux et une imagination d'artiste, que tout émeut et frappe, pour une âme de poète qui vibre à toutes les manifestations du grand et du beau ; pour un esprit de penseur qui cherche sans cesse la signification du développement humain !

Les caprices de la politique ramenèrent lord Lytton en Europe, au printemps de 1880. Lord Beaconsfield quittait le ministère : son ami et collaborateur donna sa démission et reçut peu après le titre de comte (*Earl*), c'est-à-dire la pairie héréditaire. Puis, lorsque les conservateurs revinrent au pouvoir et que le regretté lord Lyons exprima l'intention de prendre sa retraite qui devait précéder de si peu, le repos suprême, Sa Majesté jeta aussitôt les yeux sur lord Lytton pour lui succéder.

Attaché d'ambassade à Paris en 1854, secrétaire en 1872, chargé d'affaires et ministre plénipotentiaire, toujours accrédité pendant les absences de l'ambassadeur, lord Lytton avait laissé dans notre pays des souvenirs qui devaient faire accueillir sa nomination avec la plus entière sympathie.

La France a toujours aimé les grands seigneurs lettrés. Ce titre, en les rehaussant dans l'estime d'une société qui admire l'art sous toutes ses formes, les rapproche d'un plus grand nombre et noue des liens particuliers, à la fois subtils et forts, sympathiques assurément, entre les nobles érudits et une élite dont la supériorité ne repose pas seulement sur le rang ou la fortune.

Il n'est pas aujourd'hui en France, un écrivain digne de ce nom, qui ne se sente quelque peu en rapport d'esprit avec le diplomate poète et n'en soit flatté, non pas parce qu'il est pair d'Angleterre, mais parce qu'il est l'auteur de *Lucile*, de *Glenaveril*, des *Fables chantées*, des *Chroniques et Portraits*, et de tant d'autres œuvres profondes ou charmantes, qui sont venues enrichir le trésor déjà si riche de la poésie anglaise.

¹ *Lucile*, I^{re} partie, chant vi.

II

Nous en avons dit assez pour faire comprendre que lord Lytton n'est pas un de ces reclus de l'art qui s'enferment dans le sanctuaire, écartent les bruits du monde et s'absorbent tout entiers dans leur culte; un de ces artistes ciseleurs dont l'imagination rêve exclusivement de formes exquises, de traits délicats, d'harmonies nouvelles et dont la main s'exerce sans relâche à perfectionner l'exécution. La vie dans sa plénitude, sa variété, son activité, la vie débordante, telle est la caractéristique de son œuvre, dont l'abondance étonne au milieu de travaux si différents et si rarement interrompus.

Où en était la poésie anglaise lorsqu'il lui apporta son premier hommage? Nous ferons peut-être mieux apprécier les influences qu'il a subies ou écartées, en rappelant rapidement les phases qu'elle avait traversées depuis un demi-siècle, depuis le jour où, cessant d'être simplement le passe-temps des désœuvrés frivoles, elle était redevenue ce qu'elle doit être : « l'amie qui adoucit les peines et élève la pensée. »

Qu'avait-il fallu pour cela? qu'elle s'intéressât à l'humanité, aux problèmes qui l'inquiétaient; qu'elle joignît au culte du beau, le sentiment de la souffrance, en un mot qu'elle reflêtât l'état social nouveau, préparé par le mouvement philosophique du dix-huitième siècle, inauguré, comme l'a dit M. Taine, « dans les mœurs par la France, dans les idées par l'Allemagne. » Elle ne faillit pas à cette tâche; secouant le joug classique, incarné dans Dryden et Pope, elle déchaîna le torrent de vie endigué depuis la fin des luttes intestines, et le torrent, répandu sur un terrain redevenu vierge, s'y creusa des courants divers.

Les poètes de l'âge appelé classique n'avaient guère vu de l'homme, que les côtés extérieurs. Les mystères de l'âme, de la vie, de la mort, le charme de la nature, les douleurs des masses, le sentiment de la solidarité humaine, la préoccupation de l'avenir et de l'au-delà, tout cela était resté lettre morte et demandait subitement sa place au soleil. Toute chose prenait une signification plus large et plus profonde; peu à peu le poète revendiquait sa mission de *voyant*, d'interprète des temps, d'avocat de l'avenir. D'étroite, dédaigneuse et exclusive, la poésie se faisait cosmopolite et universelle; rien ne lui paraissait plus au-dessous d'elle, parce qu'elle élevait tout à sa hauteur. Se mêlant à la lutte de l'esprit démocratique contre l'esprit aristocratique, elle faisait de nombreuses conquêtes, élargissait son domaine, s'emparait à nou-

veau de la nature avec Cowper, Gray et surtout Wordsworth, pénétrait dans la métaphysique avec Coleridge, dans la vie des infimes et des déshérités avec Burns et Crabbe; dans les courants profonds de notre essence immortelle, ses révoltes et ses aspirations avec Shelley, cœur brûlant, esprit archaïque et âme moderne, amant passionné du beau, imagination prodigieuse! Si tourmenté qu'il fût du mal d'agitation et d'inquiétude dont souffrait le siècle, malgré son désir impatient « de trouver quelque chose entièrement nouveau, vrai et supérieurement beau, en rapport avec notre époque », Shelley faisait remonter la poésie aux sources pures de l'antiquité, et Keats, ce jeune Grec né en Angleterre, le suivait d'un tel élan, qu'il semblait retourner vers sa vraie patrie.

A côté d'eux, au-dessous d'eux, s'agitait le génie maladif, personnel, morbide et malsain de Byron, qui mêlait à cette éclosion de fleurs splendides, d'autres fleurs, très brillantes aussi, mais dangereuses et imprégnées d'un venin qu'une école trop nombreuse allait s'inoculer. Il y eut tout à coup comme une saturation d'idéal, de revendications exagérées, une haine irraisonnée, puérile, pour les éléments pratiques, utilitaires, industriels et scientifiques, mais en somme indispensables à la fortune de l'Angleterre. Après Byron, Shelley et Keats, surgit toute une phalange de poètes sataniques, cyniques, lugubres, incompris et généralement monocordes. Les uns se replièrent sur eux-mêmes comme les derviches de l'Inde, analysèrent avec amour leurs souffrances souvent imaginaires et se lamentèrent de vivre dans un monde pour lequel ils étaient *trop bons*. D'autres perdirent pied tout à fait et s'égarèrent dans l'infini, et tous, poètes subjectifs ou objectifs, selon la formule allemande, sombres ou esthétiques, désespérés ou éthérés, firent subir au goût une crise néfaste.

Les nerfs se mirent à jouer un rôle prépondérant; les fantaisies malades, les raffinements excessifs, les aspirations exagérées, les couleurs fausses, les obscurités voulues, la recherche de la forme à l'exclusion du fond s'emparèrent de la mode. On adora les poètes poitrinaires, et ils le furent tous. La préoccupation puérile d'un passé mystique et intangible, qu'on nomma en peinture le préraphaélisme et en littérature l'esthétisme, arrêta l'essor grandiose qu'avait pris la pensée; l'expression se fit mièvre et précieuse pour mieux représenter les types qu'on admirait.

Mais du mal jaillit le remède. On n'avait pas dès l'abord compris toute la beauté vraie, toute la force virile de la seconde renaissance; bientôt on se tourna vers elle, comme vers un tonique moral, quand on se sentit menacé de dépérissement par l'air trop subtil des régions où l'on se laissait emporter. Tennyson, ce vir-

tuose incomparable, qui a su donner à une langue assez dure, le charme musical des rives d'Ionie, n'avait pas échappé complètement à l'épidémie. Il se retrempe dans le silence et reparut transformé. C'était toujours l'artiste exquis, le Cellini du style, mais le Cellini du Persée; non plus celui des coupes et des aiguères. Le dilettante élégant avait fait place au poète non seulement national, mais humanitaire dans ses sympathies, miroir fidèle de son siècle et de son pays.

En même temps, Robert Browning faisait entendre sa voix plus rude et fustigeait sans merci « les commerçants en bleu clarifié, épuré, raffiné, réduit en essence et mis en flacon ». La réaction s'affirmait, redemandait au culte des Muses, autre chose que la pompe extérieure, le plaisir des yeux et des oreilles; les idoles tombaient peu à peu, et bien que toutes n'aient pas encore disparu, leurs temples se vident chaque jour davantage.

III

M. Robert Lytton était trop jeune lorsqu'il publia ses premières poésies, sous le pseudonyme d'Owen Meredith (il n'avait que vingt-quatre ans), pour se soustraire aux nombreuses et puissantes influences que nous venons de signaler. On n'eut ni peine ni grand mérite à en découvrir les traces.

Il convient toutefois, en pareil cas, de distinguer entre le plagiat servile, qui exclut toute idée d'originalité et l'empreinte souvent involontaire, inconsciente et même inévitable qu'on reçoit des maîtres admirés. Plus profond est l'enthousiasme qu'ils inspirent, plus étroite est l'union de pensée avec eux, plus il est impossible à celui qui les suit d'échapper à leur rayonnement; autant exiger de la planète de ne pas recevoir la lumière et la chaleur du soleil. C'est grâce à cette lumière et à cette chaleur que la planète, à son tour, produit des fleurs; c'est le rayonnement des génies précurseurs qui aide à l'épanouissement d'autres génies.

Minerve seule est sortie tout armée du cerveau d'un dieu. Dans tous les genres il y a eu des précurseurs, et souvent on prend pour la naissance d'un art nouveau la résurrection d'un art ancien, auquel s'adaptent les besoins et les aspirations d'un autre âge.

La révolution poétique dont nous venons de parler nous en offre un exemple, car elle fit revivre toutes les formes de la première renaissance qui pouvaient se prêter à exprimer le nouvel esprit de liberté.

Lord Lytton fait dire à l'un de ses héros : « Toutes les modes qui passent reviennent ; celle qui semble la plus neuve n'est que la plus ancienne, dont on se souvient le moins quand elle reparait. Le Créateur a voulu économiser l'invention de l'homme. » Ici c'est une boutade amère, mais ce n'en est pas moins une vérité. Toutes les productions du génie humain sont autant de richesses jetées dans un trésor commun, où les générations viennent puiser très légitimement. C'est leur droit et même leur devoir, puisque c'est la condition absolue du progrès. Raphaël est-il moins Raphaël, parce qu'il s'est inspiré du Pérugin ? Songe-t-on à discuter le génie de Shakespeare ou celui de Corneille, parce qu'ils ont interrogé, l'un les conteurs italiens, l'autre les dramaturges espagnols.

La critique anglaise, d'ordinaire peu indulgente, n'hésita pas à proclamer Owen Meredith « un vrai poète », *a true poet*, quoiqu'il se présentât après Shelley et Keats, un poème grec à la main. On reconnut dans sa *Clytemnestre*, un sentiment profond de l'antiquité, mais d'une antiquité dont les lignes souples et les couleurs brillantes respiraient la vie, sans rien perdre de leur pureté grandiose. Si l'imagination était riche, la pensée était forte et le poète s'en montrait le maître aussi bien que de la langue ; sa personnalité se révélait dans l'expression presque toujours heureusement choisie et polie avec art. Dans ce drame la figure de Clytemnestre se dresse, tragique, dominatrice et majestueuse, criminelle comme femme, intéressante comme mère. Car l'auteur adopte la version de Sophocle : Iphigénie a été sacrifiée pour le salut des Grecs. Avec quel charme Clytemnestre rappelle les joies d'autrefois.

. Les larmes délicieuses
 La tendresse ineffable.
 Avec laquelle je me retirais
 Silencieuse dans la maison solitaire,
 Berçant le petit enfant sur mes genoux,
 Invitant ses doux yeux au sommeil par mes chansons.

Avec quelle adresse la mère inconsolée se sert de sa douleur, pour troubler l'âme du peuple représenté par le Chœur, y jeter le doute sur « ce sacrifice qui fut peut-être un meurtre » et faire naître

. Cette crainte terrible
 Que de sombres maux ne sortent des maux plus sombres,
 Car le ciel exige pour le mal jusqu'à la dernière larme
 Et la mort parle encore lorsque la vie s'est tue.

Voici maintenant l'amante passionnée, tourmentée de remords.

. Cœur troublé,
 Triste est la vie pour toi depuis
 Qu'en une heure de folie et de joie inconnue,
 Tu ouvris toutes grandes les portes de ta solitaire chambre nuptiale
 Pour y faire rentrer un hôte défendu !

Nous voudrions pouvoir citer la magnifique apostrophe au bouclier d'Agamemnon, « cet homme prodigieux de la race des Titans, qui a la tête et les épaules d'un dieu, » qu'elle hait, mais qu'elle ne peut dédaigner, car ils ont au moins un sentiment commun : l'orgueil. Il y a là des beautés de premier ordre, des lignes qui se gravent aussitôt dans la mémoire comme des axiomes, telles que celles-ci : « Nos craintes sont des fatalités qui font de nous des lâches ou des criminels accomplis. » Et que de grâce unie à la vigueur ! Quelle science déjà du cœur féminin, éternellement le même !

Je suis femme et je sens comme une femme !

Oui, mais aussi comme une reine.

Clytemnestre reste grande toujours ; elle marche au crime sans illusions et sans faiblesse. Dans la scène où Egisthe tremble et parle de fuir, elle le domine de plusieurs coudées ; elle est même bien près de le mépriser. Mais la passion la possède et la fatalité la mène. Ce sentiment antique de la fatalité est sans cesse présent dans le drame. A « l'âge où l'on est si confiant » la reine a cru au bonheur ; quand la vie lui a dessillé les yeux, elle a accepté la dure loi.

. En descendant
 Pas à pas le chemin de la destinée
 Vers la tombe certaine, nous abandonnons une à une
 Nos exigences de bonheur ; d'année en année
 Nous demandons moins et nous allons plus loin pour l'obtenir.
 C'est l'ancienne histoire toujours répétée
 Et toujours en vain !

Sa destinée, c'est Egisthe.

Leur sort est mêlé dans le même écheveau.
 Clotho le coupera sans les séparer.

Et quand le crime est accompli, quand Agamemnon, enveloppé d'un filet inextricable, a succombé sous le poignard, Clytemnestre, dans une scène hardie et grandiose, se présente au peuple comme l'instrument du destin, fière, indomptée, souveraine.

Peuple d'Argos, voyez l'homme qui fut votre roi.

LE CHŒUR

Mort, mort!

CLYTEMNESTRE

Ce n'est pas moi, c'est le destin qui a frappé.

LE CHŒUR

Mort, mort! hélas! Amis, voyez-le étendu;
Cette noble tête couchée si bas!

CLYTEMNESTRE

Lui qui dédaignait la femme d'un dédain aveugle,
Et l'abaissait jusqu'aux animaux que nous sacrifions,
Est lui-même étendu, sacrifié par une femme.
C'est une haute justice qui en appelle à vous.

LE CHŒUR

Hélas! hélas! je ne connais pas de paroles pour de tels actes.

CLYTEMNESTRE

Nous ne sommes que l'instrument du ciel.
Notre œuvre n'est pas nôtre, mais celle du destin;
Un dieu dirige l'éclair qui tombe;
Il frappe et tue et passe outre,
Pur en lui-même, comme lorsque lumière il jaillit
Du sein de l'Olympe, vers son but
Dans ce cœur glacé les torts du passé
Sont ensevelis. J'ai vengé; je pardonne;
Rendez-lui honneur. C'est un roi, quoique tombé.

LE CHŒUR

Oh! comme elle pose la couronne de la vertu sur le crime
Et se dresse austère, en farouche arbitre du destin!
Il n'est pas d'acte qui pourrait l'empêcher d'être grande.

Grande elle reste en effet « le pied sur le cou de la fortune »,
promettant à Egisthe le bonheur et le pouvoir, au peuple « un
règne plus doux, s'il se soumet », à Electre « le cœur d'une mère,
si elle le cherche ».

ÉLECTRE

Sinon?

CLYTEMNESTRE

Sinon un silence sûr, et la permission d'oublier!

Mais Oreste a échappé; Cassandre écrit son nom avec le sang

d'Agamemnon, sur les marches du palais, et le chœur s'éloigne sur ce dernier mot :

Le destin est au-dessus de tout!

Ce drame puissant ne se présentait pas seul au public. Il était entouré de frères moins imposants, mais pleins de jeunesse, de fraîcheur, de pureté, d'élan vers l'idéal. On voyait en eux bien des promesses pour l'avenir, quelque chose qui répondait au besoin nouveau de réagir contre le sentimentalisme et la recherche puérole.

Dans une pièce de vers intitulée *l'Artiste*, le poète exposait des principes auxquels il n'est pas resté invariablement fidèle sous certains rapports.

O artiste ! disait-il, n'erre pas toujours au loin,
De crainte que ce que tu cherches ne soit peut-être caché
Dans les fleurs du buisson près de toi,
Ou enfermé dans la corolle de la pâquerette.

Personne n'a erré, matériellement parlant, plus que lord Lytton, ni plus cherché au loin « la gloire de Dieu » et « le mystère des choses », et nous nous en félicitons. Mais le conseil qu'il donnait « d'interroger la nature, non pas de la copier ; de la maîtriser, non de la servir ; de créer, non de disséquer ; de « fouiller le monde jusqu'au cœur », afin d'en découvrir, si faire se peut, la signification. « Car l'art est la nature faite par l'homme, l'interprète de Dieu pour l'homme ». Ce précepte-là, nul ne l'a plus appliqué.

Nous verrons, en avançant dans l'étude de son œuvre, que cette pensée a constamment possédé le poète, et que, s'il n'a pas résolu le problème insoluble, il l'a néanmoins éclairé de vives lueurs.

Nous citerons encore, dans ce premier volume, le *Retour du comte*, drame saisissant et d'une fière allure, où l'on voulut voir l'influence de Robert Browning. Peu nous importe, si nous sommes subjugués par l'intensité de la pensée, la force du style, la magnificence des descriptions ; imiter de la sorte, c'est créer à nouveau. On le voit, ce repaire du farouche viking, avec ses redoutables murailles surmontant le roc nu, près de la rive désolée, où ne s'élève qu'un aubépin mort et noirci. On les entend, les rudes hommes de guerre, s'exerçant à leurs jeux d'athlètes, dans les cours sonores. Elle les entend aussi, la pâle colombe que l'aigle a enlevée à l'Orient pour l'enfermer dans son aire, et elle ne souhaite plus que la mort, car il va revenir. Il revient, et le vœu est exaucé : elle meurt en le revoyant. Et, sous l'aubépin noir, on creuse sa

tombe, sur le rivage morne « où le vent qui souffle de sa patrie perdue vient gémir autour des roches grises ». Puis les années passent; le comte prend une autre compagne, et, certain soir, un « étranger venu par la mer s'arrête à la tombe de la pâle morte ».

Bientôt un cor sonne au vieux pont-levis; l'étranger est introduit près du viking et de ses compagnons. C'est un ménestrel; on lui apporte la coupe d'or et il chante. Il chante les splendeurs de l'Orient, ses étoiles, ses fleurs, ses oiseaux et ses fruits; de cet Orient que ne reverra jamais la plus belle des femmes qui aient traversé le froid Océan. A mesure qu'il chante, le comte pâlit. Mais qu'est ceci? l'éclair? la tempête? non; tout à l'heure, la nuit était sereine. Une lueur sinistre enveloppe la salle du banquet et rougit toutes les fenêtres. Le vengeur est venu; le feu est maître. Où est le comte? Il s'est précipité dans la grande tour pour enlever sa femme à la mort, et le vieux sénéchal contera plus tard qu'en jetant un dernier regard sur la fenêtre de la comtesse il a vu deux formes lutter; l'une était celle du viking; puis il a entendu le cri d'agonie d'une femme; le toit s'est effondré, la flamme a tout enveloppé, et jamais on n'a revu le comte ni l'étranger.

La vigueur, la concentration, la sobriété dans la richesse qui distingue ce morceau, sont vraiment admirables. C'est un tableau à la Rembrandt, avec une science rare de la lumière et des ombres. Nous aimons moins *la Reine Guinevere*, souvenir de Tennyson, qui rappelle les défauts du maître, l'abus du détail, la recherche et parfois l'obscurité de l'expression plus que ses perfections merveilleuses.

Mais, pour donner une idée de la souplesse que possédait déjà le talent d'Owen Meredith, nous voulons mettre en regard de la toile sombre et terrible, une adorable élégie intitulée : *Bonsoir sous le porche*. Qu'il y ait là une réminiscence de *la Reine du Mai* de Tennyson, c'est possible, mais cependant le jeune poète était *lui-même* dans ce poème plus que dans tout autre. Quelle douce mélancolie! quel charme dans l'expression des souvenirs et des regrets! quelle résignation ferme et touchante! Il va mourir, le jeune poète, parce qu'il a aimé en vain, parce qu'il est allé chercher l'oubli sous des cieux meurtriers, où il n'a trouvé que le germe de la mort. Il est brave, il est chrétien, il ne veut pas qu'on le croie tué par la désespérance.

... Je ne meurs pas d'un cœur brisé,
 Oh! ne le croyez! Si je pouvais vivre!...
 Tant de choses en valent la peine!
 ... Je croyais avoir beaucoup à faire!
 Mais Dieu commence, enfant, où l'homme finit.

Il s'appuie sur sa sœur, sa tendre confidente :

Encore un peu dans la lumière laisse-moi rester; l'air est chaud.

J'entends le dernier bonsoir du coucou flotter dans l'air au-delà de la ferme.

Encore un peu laisse-moi rester, douce sœur, ta main dans la mienne, sur ce vieux banc.

Sur ce pignon que la rose tapisse et recouvre, ta fenêtre brille.

Au couchant doré, au-dessus des rares pins mélancoliques,

Le jour si long, si long, touche à la fin.

Quel silence règne partout!

De la chaude colline vient une brise chargée du parfum des foins séchés.

Les vaches placides, leur cornes blanches passées au-dessus de la haie, regardent immobiles;

Les chevaux fumants, dételés, plongent dans l'abreuvoir leur crinière nattée.

Et sur le flanc de la colline stérile, où nous avons joué dans notre enfance,

J'entends la cascade sablonneuse bondir dans la vallée et répandre le bruit et la fraîcheur dans le moulin isolé.

Oh! se peut-il qu'on m'ait montré en vain le monde si beau,

Pour laisser mon cœur plus solitaire après avoir perdu la beauté! Cela peut-il être?

Oh! plus près, plus près, sœur chérie, que je sèche cette larme sous mon baiser.

Il n'est pas une fleur, il n'est pas un arbre de ce vieux jardin où nous sommes,

Qui ne renferme un fragment de souvenir.

Ce soir l'églantine a le parfum frais et sauvage de mon enfance

Huit ans passés, t'en souviens-tu? depuis que nous avons planté ces lis près du mur.

Je te revois, fillette aux yeux bleus, avec des boucles d'or

Que le vent folâtre rejetait sur tes épaules.

Hélas! le temps passe! Oh! la douceur! la blessure!

Adieu, mon poème épique! commencé quand la vie semblait infinie; moins que l'art cependant!

Quand toutes les gloires de l'homme se disputaient tumultueusement mon cœur.

Huit chants! Le neuvième manquera; je meurs avant mon héroïne.

Quel charme mélancolique

Dans ce coin de ciel doré! Douce sœur, prête-moi ton appui

Jusqu'à mon siège accoutumé et reste près de moi.

Il y a tant de calme dans mon âme ce soir,

Et toute ma vie ressemble tant à un songe!

Je ne désire pas dormir; car, tout éveillé, je rêve les rêves les plus étranges.

Je te les conterai. Le temps fuit et j'ai tant à dire encore, enfant!

Nous ne pouvons donner que des fragments de ce délicieux poème, et les vers traduits ne sont, hélas! que de la prose; cependant nous espérons que cette prose même parlera en faveur de ces vers.

IV

Lorsqu'un artiste a, par une première œuvre, attiré sur lui l'attention et la sympathie du public, la seconde manifestation de son talent est attendue avec un mélange d'impatience et de curiosité. On se demande si le progrès répondra aux espérances, si le *don divin* aura été vraiment reçu et cultivé. On s'était posé ces questions au sujet d'Owen Meredith; la réponse lui fut favorable sans hésitation, quand parut *the Wanderer*, que nous voudrions pouvoir traduire par *l'Errant*.

Le poète avait en effet beaucoup erré déjà, et l'on sentait que s'il n'y avait pas là une autobiographie, il y avait du moins bien des choses vécues. N'en faisait-il pas l'aveu en inscrivant sur sa première page ces lignes de Pétrarque :

« Ecoutez dans ces rimes éparses l'écho des soupirs dont se nourrissait mon cœur dans sa première erreur juvénile, quand j'étais en partie un autre homme que je ne suis. » La note personnelle, presque absente jusque-là, se faisait entendre comme ce « motif » qui court à travers certaines œuvres musicales modernes, et auquel se rattachent tous les développements, toutes les fantaisies du compositeur. L'amour, sacrifié aux préoccupations des problèmes psychologiques modernes et aux études antiques, reprenait son empire. On avait le droit, sans trop de curiosité indiscrete, de chercher à soulever le masque de cette Irène pour qui « coulait ce flot de poésie ».

Il est un plaisir né de la douleur;
La tombe de toute chose a ses violettes.

C'est par ces lignes charmantes dans leur mélancolie, que le poète ouvre le prologue de ses souvenirs. Dans une dédicace exquise à un ami trop tôt disparu, Julian Fane, poète comme lui, aimé de lui comme Arthur Hallam le fut de Tennyson, Owen Meredith lui offre

Ces chants qui aujourd'hui peut-être sont des mots vides,
Mais qui un jour furent la vie.

En effet, on sent la vie circuler dans cette réunion de poésies, auxquelles l'auteur a voulu donner une sorte d'unité, en les divisant en quatre parties d'un même tout : *La Première fois*, — *l'Absence*, — *La Dernière fois*, — *l'Exil*. On sent battre le cœur qui a aimé, joui, souffert, subi les orages de la passion, les tortures du doute, puis s'est résigné après avoir laissé aux ronces du chemin bien des illusions.

Le lecteur fait un voyage fort intéressant à la suite de cet Ashavérus de l'amour. Il voit par les yeux du poète, les contrées les plus diverses; il entend avec lui les voix de la mer et les harmonies de toute la nature; il repose dans le grand silence des Alpes, dans le calme des bois et des lacs. Et tout à coup la scène change : voici la gaie France avec ses plaisirs plus ou moins permis, ses femmes séduisantes et plus ou moins vertueuses, presque toutes patriciennes aux cheveux d'or que notre Asmodée nous montre un peu partout. Que d'esprit ! que de portraits et de tableaux de genre, à côté des paysages et des scènes dramatiques ! On retrouve l'abondance, la vérité, la grâce dans la pensée, l'élégance dans l'expression des poètes du seizième et du dix-septième siècle. Plusieurs de ces tableaux à la plume pourraient être signés Carew, Marvell, Herrick, Praed; d'autres rappellent la main de Moore, de Tennyson, de Heine, de Musset.

Car il y a de tout dans ce remarquable volume, ou plutôt *il y avait*. Lord Lytton a sans doute considéré quelques-unes de ces poésies comme des péchés de jeunesse et les a retranchées d'une édition épurée. Il lui déplaisait peut-être de s'entendre appeler par le *cant* britannique le poète des duchesses, le continuateur de Byron-Satan.

Aussi bien a-t-il été sage, si ces petits péchés nuisaient à des poèmes aussi charmants que la *Partie d'échecs*, *Pensée du Matin*, *Venise*, *l'Orage*, etc.; aussi vigoureux que *Rinaldo Rinaldi* et le *Château du roi Macbeth*.

Nous allons maintenant étudier ce génie fécond et souple dans une œuvre d'un genre tout différent, au sujet duquel l'accord ne se fera probablement jamais; nous voulons parler du roman en vers.

Marie DRONSART.

La suite prochainement.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

D'ÉDUCATION ET D'ENSEIGNEMENT

I

Il est peu de questions plus importantes que celles qui ont trait à l'instruction de la jeunesse : on peut dire qu'elles passionnent notre pays depuis le commencement du siècle et qu'elles ont suivi fidèlement toutes les vicissitudes de nos constitutions politiques. Napoléon 1^{er} avait porté là comme partout ailleurs ses idées de centralisation et de despotisme, et il avait conféré à l'Université le monopole le plus exclusif : l'effort de tous les esprits généreux, surtout l'effort persévérant de l'Église catholique tendit à battre en brèche cette citadelle étroitement fermée ; et, après bien des échecs, après bien des années de combat et d'attente, la place fut emportée et la liberté fut admise successivement pour tous les degrés de l'enseignement par les lois de 1833, de 1850 et de 1875. A peine cette conquête était-elle achevée que tout était remis en question, que le parti républicain inaugurait une politique de persécution contre l'Église, et édifiait une législation destructive de la liberté et des droits des pères de famille.

La Société générale d'éducation et d'enseignement¹, dont nous entreprenons de retracer ici l'histoire, a été associée dans ces derniers temps aux succès et aux défaites de cette lutte émouvante. Frappés des dangers dont la recrudescence des doctrines anti-chrétiennes menaçait la jeunesse de notre pays, des catholiques convaincus se réunirent vers le milieu de 1867 pour se concerter sur les moyens de garantir nos écoles de cette contagion : telle fut l'origine de la Société d'éducation et d'enseignement. Son nom disait très clairement le but qu'elle se proposait : elle avait à cœur de mettre par-dessus tout et au premier rang l'éducation morale et religieuse ; née d'une pensée de résistance contre les novateurs qui réduisent le rôle de l'instituteur à l'enseignement, sans tenir

¹ Son siège est aujourd'hui rue de Grenelle, 35.

nul compte de la moralité, elle proclamait bien haut qu'avant de faire des savants ou des érudits, il faut faire des hommes et des chrétiens.

Les noms de ses premiers fondateurs étaient d'ailleurs plus éloquentes que le programme le plus habilement rédigé. Son président était M. d'Ariste, qui avait consacré une vie déjà longue à la défense des idées religieuses, et qui avait rendu de signalés services à l'Église soit comme député à la Constituante de 1848 et à la Législative de 1849, soit comme membre du Conseil d'État et du Sénat impérial. Au nombre de ses vice-présidents on trouvait M. de Melun, l'apôtre infatigable de la charité, le compagnon des travaux de la Sœur Rosalie ; M. Léon Cornudet, l'ami et le correspondant de Montalembert, qui avait honoré une noble carrière par des actes de courageuse indépendance ; M. Chesnelong, alors à ses débuts dans ce rôle de défenseur de l'Église qui devait rendre son nom si cher à tous les cœurs catholiques. Dans le conseil de la Société figuraient deux religieux éminents, deux promoteurs ardents de l'enseignement libre et chrétien, deux futurs martyrs de la Commune, le R. P. Olivaint, directeur du collège de Vaugirard, et le R. P. Captier, directeur du collège d'Arcueil.

Dès son origine, la Société se divisa en trois sections pour mieux assurer la répartition du travail entre ses membres : un comité des études dont la mission était de discuter toutes les questions qui intéressaient l'éducation au triple point de vue pédagogique, social et religieux ; de soumettre à un examen critique les méthodes et les procédés d'enseignement, les livres classiques, etc. ; de prêter un concours actif à la création de cours, de conférences et d'écoles dirigés dans un esprit chrétien ; un comité de consultation chargé d'éclairer les personnes qui se proposaient de fonder ou de diriger une école, un cours, une bibliothèque, de les guider dans les difficultés soulevées par les lois et les règlements relatifs à l'instruction, et de trancher les affaires litigieuses qui lui seraient soumises ; enfin un comité d'administration préposé à la gestion des intérêts moraux et financiers de l'œuvre.

La question qui sollicita tout d'abord l'attention de la Société, fut celle de la liberté de l'enseignement supérieur ; c'était une lacune qu'il importait de combler au plus vite dans notre législation ; c'était le couronnement depuis longtemps attendu de l'édifice commencé en 1833 et heureusement continué en 1850, grâce aux persévérants efforts de M. de Falloux. La création de facultés catholiques, paraissait le complément indispensable des collèges libres ; on exposait la foi des jeunes gens aux plus grands périls en les abandonnant, au sortir de l'enfance, à des maîtres dont les

doctrines offraient peu de garanties au point de vue religieux. Aussi les catholiques s'empressèrent-ils de couvrir de signatures une pétition adressée au Sénat pour réclamer la liberté de l'enseignement supérieur : leur cause fut défendue avec éloquence par M. Léopold Giraud, mais l'idée n'était pas mûre dans les esprits, et, le 23 mai 1868, le Sénat passa à l'ordre du jour par quatre-vingts voix contre quarante-trois. Le ministre de l'instruction publique, M. Duruy, était encore plus hostile que le Parlement. L'un des vice-présidents de la Société d'éducation, le vicomte de Melun, écrivait à ce propos à un de ses amis : « Je reviens de Paris où j'étais rappelé par notre comité de la Société d'enseignement. Les documents produits à la dernière séance que j'ai dû présider nous apportaient l'adhésion d'un grand nombre d'évêques; mais le récit d'une conversation de M. Duruy avec le P. Captier, directeur du collège d'Arcueil, n'était guère de nature à nous encourager. Son Excellence avait déclaré à ce Père que non seulement il n'accorderait pas la liberté de l'enseignement supérieur, mais qu'à l'avenir il refuserait l'autorisation, autrefois assez facilement accordée, de faire des cours de médecine, droit, sciences ou littérature. Heureusement il y a quelque chose de plus fort que M. Duruy, l'opinion publique; et je compte pour l'affermir moins encore sur les pétitions au Sénat, que l'on peut travestir ou esquiver, que sur les circulaires électorales dont quelques-unes commencent à prendre l'engagement de demander la liberté de l'enseignement supérieur ¹. »

La Société d'éducation s'était mise promptement à l'œuvre pour rédiger un projet de loi sur l'enseignement supérieur; on y trouvait en germe les principales dispositions qui ont figuré plus tard dans la loi de 1875; on ne réclamait qu'une liberté mitigée sous la surveillance de l'État, et on se contentait, pour la collation des grades, d'un jury mixte choisi mi-partie parmi les professeurs de l'État et mi-partie parmi les professeurs des facultés libres. C'est à ce projet que M. de Melun fait allusion dans sa lettre du 19 juillet, 1869 : « La Société d'éducation chrétienne m'a particulièrement intéressé dans la séance de vendredi. J'ai trouvé le Conseil beaucoup plus complet que je ne l'espérais à cette heure brûlante de l'année. L'Église y était représentée par le P. Olivaint, le Sénat par M. d'Ariste; Kolb ² y était pour la Chambre et Cornudet pour le Conseil d'État. Il s'agissait d'entendre un projet de loi sur la liberté de l'enseignement supérieur rédigé

¹ *Le vicomte Armand de Melun*, par l'abbé Baunard, p. 454.

² M. Kolb-Bernard, aujourd'hui sénateur inamovible.

par Riancey ¹. Modelé sur la loi de 1850, ce projet nous a paru non seulement fort désirable, mais très pratique et acceptable, même pour le successeur de Duruy, surtout si, comme il est probable, après le sénatus-consulte, le ministère se fortifie des hommes du tiers-parti qui tous se sont prononcés pour la liberté de l'enseignement. On doit faire imprimer ce projet pour le distribuer à chacun de nous. Les présents apporteront leurs observations dans la quinzaine, les absents les enverront par écrit. Je serai de ceux-là ². »

Bientôt le pétitionnement était repris par les soins concertés de la Société d'éducation et du Comité catholique de Paris; en quelques mois on obtenait quarante et un mille quatre cent trente-quatre signatures. Cette fois, le Sénat ne pouvait accueillir par une fin de non-recevoir pure et simple une demande qui avait figuré dans les professions de foi de cent vingt députés élus en 1869; après un vif débat, elle était renvoyée à une commission chargée de présenter un rapport à la haute assemblée. C'était un premier point de gagné; mais la Société d'éducation n'estimait pas qu'il convînt d'en rester là. Au mois de mars 1870, elle convoquait tous ses adhérents en réunion extraordinaire pour discuter toutes les parties de l'intéressant problème posé devant elle, et votait après trois longues séances quatre résolutions consacrant les principes généraux qui ont trouvé place dans la législation de 1875.

De plus, comme de longs délais s'imposaient avant que le Parlement pût transformer ces projets en lois de l'État, la Société résolut d'user de la liberté dans la mesure restreinte qui lui était permise et d'ouvrir sans plus tarder des cours d'enseignement supérieur. Dès la fin de 1868 la géologie, l'économie politique, l'histoire, la géographie, la science de l'éducation, étaient professées par MM. Bayle, Frédéric Passy (qu'on est un peu étonné de retrouver ici), Léon Gautier, Broutta et Léon Michel. Cet enseignement prenait un nouveau développement en 1869-70 : aux conférenciers déjà indiqués il fallait joindre MM. de Laprade, de Broglie et Marius Sépet, qui venaient exposer avec éloquence différentes questions de littérature et d'histoire, MM. l'abbé Moigno, Alix et de Lapparent, qui initiaient leur auditoire aux mystères de la science, le P. Captier et M. Egger, qui se consacraient à l'étude de la pédagogie chrétienne. On s'essayait ainsi, sur le terrain de la pratique, à l'exercice d'un droit qui n'était pas encore reconnu par la législation en vigueur.

¹ Rédacteur en chef de l'*Union*.

² *Le vicomte Armand de Melun*, par l'abbé Baunard, p. 456.

En même temps que la Société générale d'éducation déployait tout son zèle et toute son ardeur pour la conquête d'une liberté nouvelle, elle était obligée de combattre d'autre part une utopie dangereuse et malsaine. M. Duruy rêvait depuis longtemps de faire adopter par l'empereur et par les Chambres le principe de la gratuité de l'enseignement primaire; il était sur le point de réaliser ce dessein, quand il quitta le ministère de l'instruction publique. Son successeur, M. Bourbeau, s'empressa de recueillir cette idée, et, dès la fin de 1869, il adressait un rapport à l'empereur, suivi d'un projet de loi destiné à établir la gratuité absolue dans toutes les écoles de France.

Sans perdre un instant, la Société d'éducation fit paraître un mémoire très développé dans lequel elle mettait en lumière tous les inconvénients de la mesure proposée. Au point de vue de la famille, disait-elle, la gratuité absolue méconnaît les droits du père en le désintéressant de l'éducation de son enfant et en confiant à l'État une mission qui n'appartient qu'à lui; au point de vue de la répartition des charges publiques, elle est une injustice, car elle fait payer l'instruction des enfants aisés par l'ensemble des contribuables, et accroît dans des proportions considérables les dettes de l'État et des communes, obligés d'acquitter les 25 millions jusque-là demandés à la rétribution scolaire; au point de vue de l'instruction elle-même, elle est loin d'être un progrès, car la statistique établit que l'école est mieux tenue et plus fréquentée là où elle est payante que là où elle ne l'est pas; enfin, en ce qui concerne la liberté de l'enseignement, la gratuité absolue est inique, car elle met obstacle au développement des écoles libres forcées, pour vivre, de demander une rétribution aux élèves. Le mémoire ne manquait pas d'indiquer en terminant que l'adoption de ce système conduisait infailliblement dans un temps donné aux deux autres termes de la trilogie maçonnique, l'obligation et la laïcité de l'enseignement primaire. Sur ce point, l'événement ne tardait pas à lui donner raison; car, dès le mois de février 1870, MM. Jules Simon, Jules Favre et leurs amis déposaient sur le bureau du Corps législatif un projet de loi qui réclamait l'enseignement obligatoire et gratuit.

La Société continua sa campagne contre la gratuité en publiant une revue très complète des législations étrangères qui l'avaient adoptée, et en faisant ressortir soit les inconvénients qu'elle y a fait naître, soit les différences profondes de mœurs et d'organisation politique qui nous séparent des autres pays. Les vœux des conseils généraux, les observations des inspecteurs et des conseils départementaux de l'instruction publique, recueillis

lors de la grande enquête provoquée en 1864 par M. Duruy, furent également reproduits par ses soins. Enfin, la Société s'apprêtait à faire pour l'enseignement primaire ce qu'elle avait fait pour l'enseignement supérieur, et elle venait de convoquer une réunion générale de ses membres auxquels serait soumise la question de la gratuité, quand les terribles événements de 1870 vinrent interrompre pour longtemps ses paisibles occupations.

II

Dès la fin de 1871, la Société d'éducation reprenait ses travaux sous la direction de l'honorable M. Cornudet, qui remplaçait M. d'Ariste, retenu loin de Paris par l'état de sa santé. Elle se retrouvait en présence des mêmes problèmes qui avaient si vivement attiré son attention sous l'Empire, la liberté de l'enseignement supérieur et la réorganisation de l'enseignement primaire. Sur cette dernière question, M. Jules Simon, devenu ministre de l'instruction publique dans le gouvernement de M. Thiers, venait de déposer un projet de loi bien fait pour exciter toutes les craintes des catholiques. Assurément il n'était point aussi foncièrement mauvais que ceux qui ont été adoptés plus tard par nos Assemblées législatives, mais il s'inspirait des mêmes doctrines et obéissait aux mêmes tendances. Après avoir proclamé très nettement l'obligation de l'enseignement primaire, il reculait devant la gratuité et la laïcité, tout en laissant voir ses sympathies pour ces deux innovations : aussi encourageait-il les communes à s'imposer des sacrifices pour établir chez elles la gratuité absolue, et prenait-il une série de mesures, telles que la suppression des lettres d'obédience, pour ruiner l'enseignement congréganiste. A un autre point de vue, M. Jules Simon s'attachait à enlever de plus en plus aux municipalités la direction et la surveillance de leurs écoles, à faire des instituteurs des fonctionnaires de l'État placés sous la dépendance exclusive des préfets et des inspecteurs d'académie.

Un pareil système ne pouvait manquer d'éveiller les sollicitudes de la Société générale d'éducation; elle se mit résolument en devoir de le combattre par tous les moyens dont elle disposait. Unie au comité catholique de Paris, elle reprit le pétitionnement dirigé contre l'instruction gratuite, obligatoire et laïque, et elle ne tarda pas à recueillir plus d'un million de signatures, alors que la fameuse Ligue de l'enseignement n'obtenait en trois ans (1869-71) que 917 000 adhésions dont 387 000 seulement réclamaient la laïcité. Pour mieux éclairer l'opinion publique, la Société ouvrit à la fois une double enquête sur l'état des écoles primaires en France avant

1789 et sur les persécutions infligées aux instituteurs congréganistes depuis le 4 septembre 1870. Elle s'empressa aussi de publier un recueil de tous les actes épiscopaux provoqués par les propositions de M. Jules Simon, à la suite de l'éloquente protestation du cardinal-archevêque de Rouen, Mgr de Bonnechose.

Estimant d'ailleurs qu'il y avait mieux à faire que de dénoncer les périls des projets officiels, la Société se mettait courageusement à l'œuvre pour rédiger un contre-projet qui fut déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 15 février 1872. Pas n'est besoin de dire qu'il était conçu dans un esprit tout autre que celui de M. Jules Simon. Sa plus grande originalité consistait dans sa façon d'associer les pères de famille à la direction de l'école : non seulement on repoussait bien loin la théorie jacobine de l'omnipotence de l'État en cette matière, mais on ne s'en remettait même pas au conseil municipal, trop souvent égaré par les passions politiques ; c'était un bureau scolaire, composé de délégués des pères de famille, du curé et de représentants du conseil municipal, qui devait dire si la direction de l'école serait confiée à des laïques ou à des congréganistes, et qui était chargé de nommer l'instituteur sur une liste de trois noms dressée par le conseil départemental. La pensée était neuve et hardie ; elle fut acceptée plus tard par la commission législative qui avait pour président l'illustre évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup, et pour rapporteur l'honorable M. Ernoul. Dans un travail remarquable, M. Ernoul réfutait tous les sophismes invoqués en faveur de l'enseignement gratuit, obligatoire et laïque ; il se prononçait très nettement pour le maintien de l'instruction religieuse en tête des programmes ; enfin il adoptait les mêmes solutions que la Société d'éducation pour le choix des instituteurs et organisait une commission scolaire élue par les pères de famille de la commune. Aussi M. Cornudet pouvait-il dire avec un légitime orgueil, dans l'Assemblée générale de 1873 : « Le projet réalise les principaux vœux de notre Société, et nous avons eu la satisfaction de voir accueillir par la commission plusieurs des dispositions importantes dont nous nous étions permis d'émettre l'idée. » Malheureusement les événements politiques et les divisions de l'Assemblée nationale empêchèrent la discussion de cette proposition, qui resta seulement comme un témoignage du bon vouloir de la majorité conservatrice d'alors.

On fut plus heureux pour la liberté de l'enseignement supérieur qui fut votée définitivement par le Parlement, mais après combien de délais et d'ajournements !... Le 21 février 1871, l'initiative en avait été prise par un homme des plus sympathiques, le comte Jaubert, ancien ministre des travaux publics et ami particulier de

l'évêque d'Orléans. Immédiatement le R. P. Lescœur faisait paraître, au nom de la Société d'éducation, un mémoire considérable dans lequel étaient étudiées et discutées toutes les parties de la proposition Jaubert. Après avoir rendu hommage aux sentiments généreux de l'honorable député, l'auteur du mémoire critiquait vivement l'article qui refusait aux facultés libres le droit de conférer les grades universitaires à leurs élèves et remettait ce soin à des jurys mixtes pris pour moitié parmi les professeurs de l'État et pour moitié parmi ceux des universités libres. Par des raisons très solidement déduites, il réclamait l'égalité absolue pour les facultés libres et pour les facultés officielles. Il ne fallut pas moins de dix-huit mois pour que le rapport de la Commission législative fût déposé (15 juillet 1873), et dix-huit mois s'écoulèrent encore avant que la loi pût venir en discussion. Le rapporteur, M. Laboulaye, s'inspirait incontestablement de principes d'un sincère libéralisme; mais il était loin de donner satisfaction à tous les desiderata des catholiques. La Société d'éducation se fit de nouveau l'organe de ces doléances dans plusieurs notes et observations qui furent publiées par son *Bulletin*. Elle y exprimait tout d'abord le regret qu'on eût mêlé la question des cours à celle des établissements d'enseignement proprement dits, les premiers ne contribuant en général que fort peu au développement de la haute éducation intellectuelle; elle demandait qu'il fût nettement spécifié dans la loi que les membres des congrégations religieuses pourraient faire partie de l'enseignement supérieur au même titre que les autres citoyens; enfin, sur la question capitale de la collation des grades, tout en maintenant ses préférences pour l'assimilation des facultés libres aux facultés officielles, elle acceptait à titre de transaction le système des jurys mixtes. La Société eut le bonheur de voir la plupart de ces idées passer avec quelques modifications sans doute, mais enfin dans leurs traits essentiels, dans la loi du 31 juillet 1875, et elle assista avec une joie profonde à la fondation de l'Université catholique de Paris.

Au reste, elle n'avait pas attendu le vote de la loi de 1875 pour procurer à la jeunesse studieuse les bienfaits d'une solide instruction chrétienne. Dès le mois de novembre 1872, elle créait une école des hautes études dans laquelle les hommes les plus autorisés professaient des matières fort diverses, mais dans le même esprit d'étroite union de la science et de la foi. M. l'abbé d'Hulst et le P. Argent, de l'Oratoire, y traitaient de la religion, le P. Bayonne de la philosophie, MM. Rondelet et Terrat de la littérature et du droit. Cet ensemble de cours consacrés à des sujets d'un caractère général constituait un enseignement des plus utiles pour les étu-

dians en droit ou en médecine qui sentaient le besoin d'agrandir le champ de leurs connaissances en dehors des prescriptions étroites de l'examen, et d'élever le niveau de leur intelligence par le culte désintéressé de la science et des belles-lettres. Pendant les trois années de son existence, l'École libre des hautes études rendit un service signalé aux jeunes gens trop peu nombreux qui suivirent ses leçons.

A côté de ces deux grandes questions de l'enseignement primaire et de l'enseignement supérieur, qui retinrent surtout l'attention de la Société générale d'éducation pendant les années 1871-75, il y en eut d'autres d'une importance moindre, mais d'un intérêt très réel encore, dont elle crut devoir s'occuper : parmi ces dernières nous citerons avant tout la réforme du baccalauréat. Il y avait longtemps déjà que cette institution était l'objet des plus vives critiques dans l'Université et en dehors de l'Université. Après les événements de 1870, les modifications dont elle était susceptible furent discutées par l'Assemblée nationale, par le Conseil supérieur de l'instruction publique et par la Société d'éducation. Celle-ci, après avoir entendu les travaux d'une commission spéciale, résolut de demander trois choses : la division du baccalauréat en deux épreuves, placées l'une à la fin de la rhétorique, l'autre à la fin de la philosophie; la réduction et la simplification des programmes; l'admission des facultés libres au droit de conférer le grade de bachelier. Ces revendications furent soumises à l'approbation des chefs d'institutions secondaires : cent soixante-deux petits séminaires ou maisons d'éducation libres les revêtirent de leurs adhésions. Des trois points réclamés par la Société, le premier seul lui fut accordé : on sait qu'en 1873 le Conseil supérieur, sur l'initiative de Mgr Dupanloup, scinda le baccalauréat en deux épreuves séparées par une année d'intervalle. Quant à la surcharge des examens, elle était déjà reconnue par tout le monde, et pourtant on n'opéra aucune réforme sérieuse : les attaques répétées dont le surmenage intellectuel a été tout récemment l'objet en sont la meilleure preuve. Enfin l'Assemblée nationale ne consentit pas à admettre que les facultés libres pussent donner le titre de bachelier, ainsi que l'avait demandé la Société d'éducation; et pourtant celle-ci faisait observer que le baccalauréat étant un grade universitaire comme la licence et le doctorat, il y avait quelque chose de profondément injuste à permettre aux universités libres de conférer ceux-ci et à leur dénier le droit d'accorder celui-là. Mais les assemblées ne sont pas toujours accessibles aux considérations tirées de la logique et de l'équité; elles se laissent bien plutôt guider par les raisons contingentes de la politique.

III

En 1875, la Société générale d'éducation subit une sorte d'éclipse; ses réunions s'espacèrent de plus en plus, son *Bulletin* cessa d'être périodique. On était dans un moment d'accalmie, la liberté de l'enseignement supérieur venait d'être consacrée par la loi, on se trouvait en présence d'un gouvernement conservateur et d'une Assemblée profondément attachée aux doctrines religieuses : il semblait, peut-être à tort, qu'il n'y eût plus de place pour les initiatives privées. En tout cas, cette dangereuse sécurité fut de courte durée : moins de quatre ans après, en 1879, l'avenir apparaissait gros de menaces pour la France et pour l'Église. Les mesures les plus hostiles à la religion allaient s'accumulant : c'était le projet qui ruinait l'enseignement supérieur libre, c'étaient les décrets d'expulsion contre les associations religieuses non autorisées, c'étaient les propositions relatives à la gratuité, à l'obligation et à la laïcité de l'instruction primaire. Sans attendre même que tous ces projets fussent traduits en lois, le gouvernement persécutait les instituteurs congréganistes par des laïcisations multipliées, violentes, ordonnées, les trois quarts du temps, contre le vœu des conseils municipaux et des pères de famille.

Les catholiques convaincus, qui avaient soutenu la Société d'éducation dans ses premiers pas, comprirent qu'il était temps de se concerter de nouveau, de mettre leurs efforts et leur dévouement en commun sous la direction de chefs autorisés : ce n'était plus pour la conquête de libertés nouvelles, comme en 1869 et en 1871, c'était pour l'existence même de l'enseignement chrétien qu'on allait lutter. Le plan de campagne des adversaires traçait très nettement aux membres de la Société leur propre conduite. D'une part, ils s'attacheraient par tous les moyens possibles à combattre les lois détestables qui étaient soumises aux Chambres, à mettre en lumière leurs dangers et leurs iniquités : ce serait là leur œuvre sur le terrain législatif. D'autre part, puisqu'on chassait tous les jours les Frères et les Sœurs des écoles communales et qu'on se préparait ouvertement à en bannir toute instruction religieuse, il importait d'ouvrir partout où cela serait possible des maisons où le nom de Dieu serait encore prononcé avec respect, où la prière serait faite matin et soir par l'instituteur : réunir des ressources pour contribuer à la création des écoles libres, aider de ses conseils leurs fondateurs dans les difficultés qu'ils pourraient avoir avec une administration tracassière, telle serait la seconde partie de la tâche imposée par les circonstances à la Société

générale d'éducation : on verra qu'elle ne faillit ni à l'une ni à l'autre.

Pas une des lois dirigées contre l'Église ne fut portée sans qu'elle ne fit entendre son cri d'alarme : celle qui décapitait l'enseignement supérieur libre et s'incarnait dans le célèbre article 7 fut l'objet d'une campagne de pétitionnement menée par la Société et par le Comité catholique de Paris; dix-huit cent mille adhésions récompensèrent leurs efforts combinés. Les lois Brisson, qui mettaient les congrégations hors du droit commun et les frappaient de taxes énormes; la loi qui proclamait cette mesure à la fois inique et mensongère de la gratuité de l'instruction primaire; les projets destinés à détruire les collèges libres par l'exigence excessive des grades universitaires; les prescriptions relatives à la construction des maisons d'école qui obéraient les finances des communes tout en les dépouillant de leurs prérogatives les plus légitimes, tout cela fit l'objet de discussions approfondies soit dans le conseil général de la Société, soit dans les comités de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire que président avec tant de distinction M. Keller et M. le baron de Ravignan. Si nous ne pouvons nous arrêter ici sur chacune de ces graves questions, nous devons pourtant faire une place à part à deux d'entre elles, la loi du 28 mars 1882 sur l'obligation et la loi du 30 octobre 1886 sur l'organisation de l'enseignement primaire.

La première se caractérisait par deux dispositions d'une importance capitale qui constituaient une innovation désastreuse dans le régime scolaire de notre pays. Le législateur commençait par exclure la religion de toutes les écoles primaires; puis il portait une sérieuse atteinte aux droits des parents en leur enjoignant, sous peine de l'amende et de la prison, de faire donner l'instruction primaire à leurs enfants : mesure d'autant plus inadmissible que, pour la plupart des familles, l'enseignement obligatoire, c'était l'école publique obligatoire, c'est-à-dire l'école d'où toute notion de christianisme était sévèrement bannie. Ces prescriptions monstrueuses soulevèrent un long cri de réprobation parmi les catholiques de France; quelques-uns, dans un mouvement d'indignation trop naturel, parlèrent même d'opposer une résistance absolue à la loi de malheur. La Société d'éducation n'aurait pas hésité à s'engager dans cette voie, si elle n'eût reconnu qu'on risquait d'exposer les instituteurs libres aux rigueurs d'une administration qui venait de dicter à ses conseils académiques la jurisprudence de l'*immoralité professionnelle*. Elle acquit la conviction qu'elle ne serait pas suivie par la majorité des parents si elle conseillait indistinctement le refus d'obéissance à la loi, et elle se mit en devoir de leur tracer

la ligne de conduite qu'elle estimait la plus prudente, d'abord dans un commentaire très détaillé qu'elle fit paraître, ensuite dans de nombreuses circulaires qu'elle adressa à ses adhérents de province.

La loi du 30 octobre 1886 vint couronner dignement l'œuvre entreprise par celle du 28 mars 1882 : l'une avait laïcisé les programmes en proscrivant l'instruction religieuse, l'autre laïcisa le personnel en chassant des écoles publiques ces admirables Frères qui ont été de tout temps les propagateurs de l'éducation populaire, et, après les avoir exclus de l'enseignement public, elle fit en sorte de leur rendre l'enseignement libre à peu près impossible en leur imposant l'obligation du service militaire. L'omnipotence de l'État dans le choix des instituteurs, la suppression absolue de tous les droits des communes, qui n'ont même plus voix consultative dans ces questions cependant si vitales pour elles, l'asservissement de l'enseignement libre à des juridictions où l'État domine en maître, voilà les traits principaux qui donnent à cette loi une physionomie antilibérale. On comprend avec quelle vivacité la Société d'éducation dut la combattre avant qu'elle fût promulguée; elle suivit toutes les phases de la discussion, soit devant la Chambre, soit devant le Sénat; elle s'attacha à mettre en lumière tout ce qu'elle renfermait d'inacceptable par des circulaires, par des articles de son *Bulletin*, par des communications répétées à la presse; elle dirigea contre elle un pétitionnement qui réunit un nombre considérable de signatures, mais dont le parti pris de nos députés ne tint aucun compte. Un membre éminent du Sénat lui rendit publiquement ce témoignage que les travaux consciencieux auxquels elle s'était livrée lui avaient été d'un grand profit, à lui et à ses amis, pour les débats du Parlement. Quand la loi eut été promulguée, en dépit de toutes les critiques et de toutes les protestations, la Société se donna pour tâche d'éclairer les défenseurs de l'enseignement libre sur les pièges plus ou moins dissimulés qu'elle pouvait leur tendre. C'est dans ce but que fut publié un commentaire détaillé non seulement des 68 articles de la loi, mais encore des 195 articles du décret et des 240 articles de l'arrêté ministériel qui lui servent de compléments. Cet ensemble de documents constitue un véritable exposé de notre législation scolaire, bien précieux pour quiconque est engagé à un titre quelconque dans la lutte contre l'administration.

IV

Pour répondre aux nécessités du temps présent, la Société d'éducation ne pouvait se borner à l'examen des projets législatifs; elle

avait devant elle des milliers d'écoles libres qui s'élevaient sur tous les points de la France, et qui réclamaient l'aide de ses deniers et l'appui de ses conseils; en même temps qu'elle était une société d'études, elle devait donc être une société d'action et de propagande. C'est dans ce but qu'elle se mit en communication avec les comités locaux qu'elle entendait soutenir dans leur tâche difficile, sans prétendre jamais les remplacer. Différentes en effet sont leurs missions : les comités diocésains ou paroissiaux sont bien placés pour fonder une école, ils connaissent mieux que d'autres les ressources du pays, ils savent utiliser tous les concours et tous les dévouements; mais il est bon qu'il y ait au-dessus d'eux une œuvre qui leur imprime une direction générale, qui les relie dans une pensée commune, et qui vienne en aide, dans la mesure de ses forces, aux écoles les plus nécessiteuses; c'est là le rôle de la Société d'éducation, c'est celui qu'elle s'est efforcée de remplir dans les rapports qu'elle entretient avec cent cinquante comités de province. Qu'on ne s'imagine pas qu'il y ait là une sorte de vaste association ou de fédération s'étendant à toute la France : ce serait d'abord une entreprise dangereuse, qui peut être réalisée par la Franc-Maçonnerie ou par la Ligue de l'enseignement, mais que le gouvernement ne tolérerait pas chez les catholiques; ce serait aussi dénaturer le genre de relations que la Société désire conserver avec les comités locaux. Elle entend travailler avec eux à la même œuvre, elle ne veut à aucun prix les absorber ni se substituer à leur action.

Pour rendre cette collaboration plus féconde et plus durable, elle s'est efforcée de se ménager un correspondant, d'abord, dans chaque département, puis, peu à peu, dans chaque arrondissement; leur nombre est aujourd'hui de 450. Leur concours est infiniment utile à la diffusion de la Société : ce sont eux qui procurent de nouveaux souscripteurs, qui recommandent et répandent le *Bulletin*; ils tiennent la Société au courant de tous les abus et de tous les scandales qui peuvent se produire dans les écoles publiques; surtout ils l'informent de la situation des écoles libres. Aucun secours, aucune allocation soit en argent, soit en nature, n'est accordé sans que des renseignements détaillés n'aient été fournis par le correspondant sur les besoins et les ressources des paroisses intéressées. C'est là une mission qui demande de la part de ceux qui s'y consacrent un grand dévouement et un grand tact : leur récompense est de rendre un service inappréciable à la cause de l'enseignement libre.

Nous avons parlé en passant du *Bulletin* de la Société, c'est un de ses principaux instruments de propagande. — « Le *Bulletin*,

disait M. Chesnelong, dans l'assemblée générale de 1884, doit être une voix toujours prête à dénoncer les périls, à signaler la fausseté malfaisante des mauvais principes trop légèrement acceptés, à défendre sans relâche la vérité méconnue et le droit violé. » Il ne nous appartient pas de dire si cet idéal si élevé que traçait l'honorable sénateur a été atteint; mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que ce recueil a toujours fourni à ses trois mille lecteurs les informations les plus utiles et les plus variées sur toutes les questions qui concernent l'enseignement chrétien. Articles de pédagogie ou de critique, examen des projets de loi débattus devant les Chambres, revue de la jurisprudence, publication des documents officiels, aucune partie n'a été négligée par les collaborateurs distingués du *Bulletin*.

Le but de toute cette organisation, telle que nous venons de la décrire, étant de secourir dans la plus large mesure possible les écoles libres fondées dans les départements, la chose la plus essentielle était de réunir les fonds nécessaires. Tentative hardie : car les œuvres de toute nature ont drainé à tel point l'argent des catholiques, qu'il devient extrêmement difficile de les intéresser à une entreprise d'une portée générale comme la Société d'éducation, dont les résultats tangibles ne se font pas immédiatement sentir. La ressource normale, ce sont les souscriptions des membres de la Société; leur nombre, qui était tombé en 1881 au chiffre dérisoire de 700, s'est relevé depuis et a atteint celui de 3000. C'est encore bien insuffisant, si l'on songe d'une part à la grandeur de l'œuvre et d'autre part à la quantité prodigieuse d'adhérents que recrutent nos ennemis de la Ligue de l'enseignement. Quoi qu'il en soit, les cotisations annuelles, dont le montant est de 10 francs, ont donné depuis 1883 environ 25 000 francs chaque année; le Comité de défense religieuse y a joint une subvention à peu près égale; une souscription spéciale ouverte, depuis la loi du 28 mars 1882, pour les frais de la lutte contre l'enseignement athée, a rapporté de 12 à 15 000 francs. Si on ajoute à ces trois chapitres le produit des fondations, des quêtes, de la vente de quelques publications, etc., on constate que la Société d'éducation a recueilli depuis 1883 une centaine de mille francs par an.

Voyons maintenant quel usage elle a fait de ces offrandes dues à la générosité des catholiques. La plus grande partie a été distribuée, comme il convenait, aux écoles libres; le chiffre de ces allocations a été sans cesse grandissant depuis quelques années; de 15 000 francs en 1882, de 36 000 en 1883, de 38 000 en 1884, il est monté à 50 000 francs en 1885, 1886 et 1887. Quatre cent cinquante écoles libres ont eu part annuellement aux libéralités de la

Société d'éducation ; on peut se rendre compte par là de la modicité des sommes attribuées à chacune d'elles. Qu'est-ce que 100 ou 150 francs en présence des besoins immenses qui se révèlent chaque jour ? La Société d'éducation voudrait être millionnaire pour satisfaire à toutes les demandes qui lui arrivent ; mais son budget restreint ne lui permet d'accorder que de très modestes secours.

Et cependant quelles situations touchantes, quels actes héroïques de dévouement lui sont journallement dévoilés ! Ici ce sont de pauvres curés de campagne qui s'imposent les plus dures privations pour arriver à fonder une école chrétienne ; sur les 900 francs que leur alloue l'État, quand il ne les leur supprime pas par un acte aussi cruel qu'arbitraire, ils trouvent encore le moyen de faire des économies ; pour cela ils ne reculent pas devant les plus dures privations ; l'un vend son cheval, qui lui était cependant bien nécessaire pour parcourir les hameaux dispersés d'une commune très montagnaise ; l'autre renvoie son unique servante et se voit réduit à préparer lui-même les maigres aliments qui composent son repas.

Les Frères et les Sœurs de tout ordre rivalisent de zèle et de désintéressement avec les dignes pasteurs de nos paroisses. Les fondateurs des écoles libres ne peuvent leur assurer que des traitements à peine suffisants pour vivre ; ils savent néanmoins s'en contenter, et suppléent souvent à la pénurie de leurs ressources par un travail manuel qui vient s'ajouter au dur labeur de l'enseignement quotidien. Il y a telles religieuses qui ne disposent pour entretien que de la somme invraisemblable de 1 franc par jour. Aussi leur curé écrit-il : « Nos Sœurs n'ont jamais qu'un habillement, et souvent elles manquent de chaussures. Elles se nourrissent très chichement, se servant, faut-il vous le dire, du même os pour faire plusieurs potages. » Ailleurs les bonnes Sœurs ne recevant rien en argent d'une population trop pauvre, acceptent avec reconnaissance « quelques provisions de jardinage, des pommes de terre et de temps en temps des pains de seigle. »

La récompense de tous ces sacrifices se trouve dans la confiance des parents et dans l'assiduité des enfants, qui suivent partout les Frères et les Sœurs, pendant que les maîtres laïques restent souvent dans leurs palais scolaires à attendre des élèves... qui ne viennent pas. On est heureux de rencontrer en maint endroit des familles foncièrement chrétiennes qui ne reculent devant rien pour conserver à leurs enfants le bienfait d'une éducation religieuse. Quand elles sont trop misérables pour contribuer de leurs deniers à la construction de l'école libre, elles offrent leur temps et leur peine ; celui-ci charrie les matériaux nécessaires, celui-là fait gratuitement des journées de maçon ou de menuisier, offrande plus agréable à

Dieu que l'aumône des plus riches ! S'il est des municipalités malveillantes qui usent de toute leur influence pour obtenir l'expulsion des congréganistes, il en est d'autres qui se servent de tous les droits que la loi leur laisse encore pour en demander le maintien : quelquefois leur résistance est couronnée de succès ; plus souvent elle échoue devant la toute-puissance de l'administration, et on voit alors les membres du conseil municipal faire une collecte entre eux dans le but d'assurer le traitement des Frères et des Sœurs conservés comme instituteurs et institutrices libres.

Qu'il serait à souhaiter que la Société générale d'éducation pût seconder dans une large mesure ces généreuses initiatives ! Qu'elle serait heureuse d'accorder de larges subsides à tant d'œuvres intéressantes, à tant d'écoles besoigneuses ! Encore une fois son budget s'y oppose : pour le moment elle se borne à joindre un utile conseil à ses trop modestes subventions. Elle recommande à tous les instituteurs libres d'établir la rétribution scolaire, et cela pour deux raisons : pour une raison d'ordre moral d'abord, parce qu'il importe que le père de famille n'oublie jamais le devoir qui lui incombe de pourvoir à l'éducation de ses enfants ; pour une raison d'ordre financier en deuxième lieu, le produit de la rétribution étant la seule ressource normale de l'école ; car il arrive fatalement que les quêtes, les dons, les souscriptions, abondants la première année, diminuent peu à peu et finissent par se tarir complètement. Sans doute l'établissement de ce système se heurte, dans nos villes et surtout dans nos campagnes, à plus d'un obstacle ; il y a la concurrence des laïques qui donnent tout gratuitement, fournitures classiques, vêtements, bons de pain et bons de viande ; il y a la pauvreté des populations au milieu desquelles l'école est établie ; il y a souvent aussi, il faut bien le dire, les préjugés des maîtres congréganistes. Mais toutes ces difficultés, dont nous n'entendons pas méconnaître la réelle importance, ne sont pas insurmontables : l'expérience est là pour prouver que le nombre des élèves s'accroît, au lieu de diminuer, quand les classes sont payantes, que les absences sont moins fréquentes et les études plus fructueuses. Nous aurions vingt exemples à citer à l'appui de notre dire. Même dans le camp de nos adversaires, on commence à ouvrir les yeux sur ce mensonge de la gratuité : les droits d'inscription ont été rétablis dans les facultés de l'État, le prix de la pension relevé dans les lycées et les collèges ; qui sait si ce mouvement ne s'étendra pas prochainement jusqu'à l'enseignement primaire ? En tout cas, les catholiques auront eu l'honneur de proclamer les vrais principes compromis par des doctrines aussi fausses que dangereuses.

V

Il est un autre genre de secours que la Société d'éducation accorde à ses correspondants et qui n'est peut-être pas moins précieux que les distributions d'argent ou de matériel scolaire : nous voulons parler des consultations de son comité du contentieux. On sait les embarras sans nombre qui assiègent les directeurs et les fondateurs des écoles libres. Les lois et les règlements sur la matière ont été multipliés depuis quelques années dans de telles proportions, qu'il faut toute la sagacité d'un jurisconsulte consommé pour s'y reconnaître; ajoutez à cela que l'arbitraire des autorités préposées à la surveillance de l'enseignement, préfets, conseils départementaux, inspecteurs d'académie et inspecteurs primaires, vient souvent aggraver la rigueur de la législation. Comment voulez-vous qu'un malheureux Frère ou qu'une humble Sœur de charité débrouille ce chaos inextricable de prescriptions souvent contradictoires? Comment savoir où s'arrêtent les droits des fonctionnaires de l'Université, où commencent leurs prétentions inadmissibles? Il est bon, il est indispensable qu'il y ait à Paris une réunion de personnes compétentes chargée de tracer ces limites d'une manière précise, de soutenir dans leurs luttes tous ceux qui s'intéressent à un titre quelconque à la prospérité des écoles libres. A cet égard, le comité du contentieux de la Société d'éducation présente toutes les garanties désirables : composé d'hommes qui ont consacré toute leur vie à la science du droit, d'avocats, de magistrats démissionnaires, d'anciens membres du Conseil d'État, il est en mesure de résoudre toutes les difficultés qui lui sont soumises. Aussi sa besogne ne chôme-t-elle jamais; il se réunit assidûment le vendredi de chaque semaine; toutes les questions font l'objet d'un rapport écrit, et la solution définitive n'est adoptée qu'après une discussion approfondie. Les vacances mêmes n'interrompent pas ses travaux, ceux de ses membres qui résident près de Paris formant une sorte de section des vacations. C'est ainsi que trois cent cinquante à quatre cents affaires défilent chaque année devant lui. L'efficacité des conseils du comité est du reste attestée par ce fait que souvent ses consultations ont obtenu gain de cause devant les tribunaux, même depuis l'épuration de la magistrature.

Pour mieux faire apprécier de nos lecteurs l'étendue et la variété de ses études, nous croyons bon de mettre sous leurs yeux quelques-uns des litiges qui lui sont déférés. Les plus fréquents sont ceux que soulèvent les autorités administratives à propos de l'ou-

verture des écoles libres : la loi ne leur permet de baser leur opposition que sur des raisons tirées de l'hygiène et de la moralité publique; mais la plupart du temps les motifs empruntés à cet ordre de considérations ne servent qu'à masquer une hostilité déclarée contre l'enseignement congréganiste et la volonté manifeste de lui faire échec par tous les moyens possibles. Des Frères ou des Sœurs veulent ouvrir une école libre dans les bâtiments qui ont servi pendant soixante ans d'école communale; la salubrité de l'édifice, change, paraît-il, avec la robe des maîtres qui y sont établis; le maire met son *veto* en prétextant que le local est malsain. Une maison présentant toutes les conditions exigées par les règlements est refusée pour l'école libre, pendant qu'on installe l'école publique chez un marchand de vins. Certains maires ne se donnent même pas la peine de dissimuler leur mauvais vouloir, et ils rédigent des arrêtés dans le genre de ceux-ci : « Attendu que la création d'une école libre mettrait la division dans la commune.... etc. »; ou bien : « Attendu que l'établissement d'une école libre dans le voisinage de l'école publique pourrait amener des rixes entre les enfants... » Trop souvent les conseils départementaux valident des oppositions aussi dérisoires : nous devons ajouter, pour être justes, que neuf fois sur dix, le Conseil supérieur de l'instruction publique n'hésite pas à briser des sentences rendues dans de pareilles conditions; son éloignement et jusqu'à un certain point sa composition le rendent inaccessible aux misérables petites passions qui animent nos tyranneaux de villages. Mais, alors même que son intervention assure une issue favorable aux procès soutenus par les défenseurs de l'enseignement libre, ceux-ci, ne l'oublions pas, souffrent un préjudice considérable des vexations dirigées contre eux; car il leur faut attendre plus ou moins avant d'ouvrir leurs classes; et pendant ce temps les enfants sont exposés à prendre le chemin de l'école publique. C'est du moins le but qu'on se propose, si ce n'est pas toujours celui qu'on atteint.

Les inspecteurs sont à l'affût pour prendre en faute les congréganistes et leurs amis. C'est maintenant un crime que de vouloir apprendre quoi que ce soit à la jeunesse, si l'on n'est pas porteur d'un brevet officiel et si l'on n'a pas rempli les formalités minutieuses prescrites par la loi. Le comité du contentieux de la Société d'éducation s'est donné pour tâche de réagir contre ces prétentions excessives. Il a fait juger que les réunions où de pieux laïques se bornaient à donner des leçons de catéchisme n'étaient pas de véritables écoles, puisque la loi du 28 mars 1882 a pris soin de proscrire cet enseignement des programmes officiels. Sur son initiative, plusieurs cours d'appel ont même admis qu'une garderie

dans laquelle on se contentait de recevoir de tout jeunes enfants et de leur faire des récits qui n'avaient point de rapports avec l'histoire n'était pas non plus à proprement parler une école, et que par suite toute personne de bonne volonté était apte à diriger un établissement de ce genre. Dans de nombreuses consultations, le comité a revendiqué le droit pour les ministres du culte d'instruire, sans les présenter à l'examen officiel, quatre jeunes gens destinés à l'état ecclésiastique; le droit pour tout Français d'aller donner successivement l'enseignement aux enfants d'une même famille sans être astreint aux exigences légales. Ces thèses admises, quoique avec des restrictions parfois inquiétantes, par la majorité des tribunaux, permettent de disputer encore à l'État les derniers lambeaux de liberté individuelle.

Les lois du 28 mars 1882 et du 30 octobre 1886 ont été pour les juristes de la Société l'occasion de multiples travaux. Nos hommes d'État ne se bornent pas à faire des lois détestables : étrangers à toute science juridique comme à toute pratique des affaires, ils accumulent dans les textes les dispositions les plus bizarres et les plus incohérentes, si bien que leur application donne lieu aux plus graves difficultés. Voici, par exemple, cette loi du 28 mars 1882 qui instituait des commissions scolaires chargées de prononcer des pénalités contre les pères de famille peu soucieux de se soumettre à toutes les prescriptions de l'instruction obligatoire : quoi de plus mal défini que leur rôle et leurs attributions? Fallait-il les regarder comme de véritables tribunaux assujettis à toutes les formalités de la procédure judiciaire, ou comme des corps administratifs régis par des règles spéciales? Nul n'en savait rien, et les décisions du Conseil d'État et de la Cour de cassation se sont succédé sans parvenir à établir une doctrine bien définie. La Cour suprême, dans les considérants d'un de ses arrêts, a été jusqu'à dire que le législateur avait employé de mauvaises locutions, et elle a dû refaire ou à peu près un texte à son usage.

La loi du 30 octobre 1886, qui a laïcisé tout l'enseignement primaire, a soulevé, elle aussi, de très nombreuses questions; nous n'en signalerons qu'une seule, la plus importante à la vérité. Dans un grand nombre de communes, des personnes pieuses ont donné ou légué des sommes considérables, des rentes ou des immeubles pour la fondation d'écoles congréganistes; l'école étant laïcisée, les bienfaiteurs ou leurs héritiers peuvent réclamer en justice la restitution des dons faits par eux ou par leurs auteurs. Seulement l'exercice dont ce droit est entouré se heurte à bien des obstacles. Les volontés des bienfaiteurs ne sont pas toujours clairement exprimées; soit oubli, soit négligence, on n'a pas pris

garde de stipuler que la libéralité était expressément subordonnée au maintien des Frères et des Sœurs. Des municipalités peu scrupuleuses s'arment de ces omissions et font tout ce qui dépend d'elles pour garder l'argent sans exécuter les obligations qui leur sont imposées. Nous devons reconnaître qu'en général les juges, malgré l'épuration qu'ils ont subie, savent faire respecter les dispositions prises par les donateurs ou les testateurs, quand leurs intentions ne peuvent être mises en doute.

On voit, par ce court exposé, quel est le nombre et la variété des affaires qui ont été portées, depuis quelques années, devant le comité du contentieux de la Société d'éducation. Ajoutons, pour être complets, qu'il ne s'est pas contenté de fournir à ses correspondants des consultations purement théoriques, mais qu'à maintes reprises quelques-uns de ses membres ont soutenu victorieusement, soit devant les tribunaux judiciaires, soit devant le Conseil supérieur, soit devant le Conseil d'État, la cause et les droits des instituteurs chrétiens.

Nous espérons que ces quelques lignes auront suffi pour faire comprendre à ceux qui ont bien voulu nous lire, l'importance de la Société d'éducation et la grandeur du but qu'elle se propose. Elle a déjà une histoire qui n'est pas sans gloire; elle a pris sa part des luttes livrées depuis vingt ans par les défenseurs de l'enseignement libre, elle a été associée à leurs triomphes et à leurs défaites; elle est prête encore à combattre le bon combat. Mais combien son action serait plus énergique et plus efficace, si, au lieu de compter trois mille membres, elle en réunissait dix fois autant sous son drapeau! Est-ce trop de trente mille adhérents, quand on voit ce que savent faire nos adversaires? La fameuse Ligue de l'enseignement englobe dans son organisation plus de douze cents sociétés, villes, écoles ou loges maçonniques; et elle a pour elle l'appui du gouvernement et la complicité des fonctionnaires de tous les degrés. Nous qui, non seulement ne pouvons espérer aucune faveur officielle, mais qui avons à subir les persécutions et les tracasseries de l'administration, nous devons être à la fois plus nombreux et plus zélés que les francs-maçons de la Ligue, si nous voulons mériter la victoire finale.

LÉON DE CROUSAZ-CRÉTET.

LA BRÈCHE AUX BUFFLES

UN RANCH FRANÇAIS DANS LE DAKOTA ¹

Lundi 19 septembre. — Les philosophes assurent que, pour devenir vertueux, il est nécessaire de voir lever l'aurore. Si cette opinion est fondée, il est très certain que, dans ce pays-ci, on doit faire de très rapides progrès dans la voie de la perfection. La maison que nous habitons est très fraîche en été, très chaude en hiver. Ses murailles, formées d'énormes troncs de sapin à peine équarris et couchés les uns sur les autres, remplissent donc admirablement leurs fonctions. Mais à l'intérieur, avec ses planchers et ses cloisons de planches insuffisamment jointives, elle constitue un véritable tambour d'une sonorité désolante. On peut causer de chambre à chambre et même d'étage à étage avec une facilité déplorable, et le matin, dès que quelqu'un est sur pied, personne ne peut plus dormir. D'ailleurs, si le sommeil résistait au bruit, il serait bien vite mis en déroute par les mouches.

Je ne crois pas qu'il existe un pays comparable à l'Amérique sous le rapport de la production des insectes. C'est de là que nous sont venus le phylloxéra, le *colorado-bug*, et une foule d'autres petits animaux à noms bizarres que les Américains auraient bien dû garder chez eux. Mais il faut leur rendre cette justice qu'ils ne nous envoient que le surplus de leur production, et qu'ils gardent tout ce qu'ils peuvent garder. A Terre-Neuve, les moustiques sont si terribles, dès qu'on s'éloigne un peu de la plage, que la colonisation n'a jamais pu pénétrer dans l'intérieur et qu'on montre, au cimetière, la tombe d'un midshipman anglais qu'ils ont tué. Dans le Canada, il y a des défrichements qu'on a été obligé d'abandonner parce que ces abominables petites bêtes ren-

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 février 1888.

daient fous tous ceux qui voulaient s'y établir. A Chicago, l'autre jour, j'ai eu la sottise de ne pas fermer ma moustiquaire et je me suis réveillé le lendemain couvert de morsures. Les punaises collaborent avec les moustiques dans l'œuvre de la guerre à l'invasion humaine. Toutes les auberges de ce pays-ci en sont remplies, et, l'année dernière, j'ai rencontré, un jour, non loin d'ici, un fermier qui m'a confié qu'elles avaient envahi sa maison en si grand nombre que, depuis trois semaines, lui et sa famille couchaient dehors.

Ici, grâce à Dieu, il n'y a ni moustique ni punaise, mais je crois que toutes les mouches de la création s'y sont donné rendez-vous. Les solives du plafond en sont littéralement couvertes et les vitres des fenêtres obscurcies. Il n'y a pas que des mouches : il y a aussi des guêpes par centaines. Je me permets même de les signaler aux entomologistes. Elles ne ressemblent pas aux nôtres; elles sont beaucoup plus longues; ensuite, elles n'ont pas de nid, du moins si elles en ont, je n'ai jamais pu les trouver; enfin, quand elles piquent, elles font bien moins de mal que leurs congénères d'Europe.

Heureusement, François, qui cumule un peu tous les emplois dans la maison, intervient, armé d'une serviette, et parvient sans trop de peine à décider la plus grande partie de ces charmants animaux à se sauver par les fenêtres qu'on leur ouvre toutes grandes; puis, pendant qu'il va s'occuper du déjeuner, je m'attarde à regarder le paysage.

Devant moi s'étend une plaine triangulaire très étroite à son sommet. Elle descend en pente douce, contenue entre deux rangs de collines, couvertes d'une herbe jaunâtre, qui vont en s'écartant l'une de l'autre, jusqu'à ce qu'elles soient coupées brusquement, à 6 ou 7 kilomètres d'ici, par la chaîne de petites montagnes que nous avons traversée hier en venant de Buffalo-Gap. Derrière les montagnes, je distingue la grande prairie, encore toute couverte d'une ombre bleue qui donne d'une façon étonnante l'illusion de la mer. Sur cette masse sombre, dont ils sortent par endroits pour se détacher sur le ciel encore tout pâle, les bords dentelés de ces montagnes, éclairés par les rayons obliques du soleil levant, se détachent avec une netteté admirable.

Au fond de la vallée serpente le *Lame johnny creek*, indiqué par les touffes vertes des chênes et des peupliers rabougris qui poussent dans son lit. Dans tout cela rien qui rappelle cette impression de fraîcheur et de bien-être qu'on ressent chez nous en parcourant la campagne par une matinée d'été. Le soleil est déjà très ardent : le thermomètre marque 25 degrés. Nulle part il ne trouve une goutte de rosée à faire briller : car dans ce pays il n'y a jamais de

rosée. Je n'ai jamais pu comprendre pourquoi. Cette herbe jaune et sèche, cette absence d'arbres et de buissons, donne à tout le paysage une teinte d'aridité et de tristesse qui produit un véritable malaise.

Cependant ce paysage ne tarde pas à s'animer. A travers ma lorgnette je distingue de loin en loin de longues files de juments, sortant lentement des petites vallées latérales où elles ont été passer la nuit pour aller boire aux flaques d'eau qui se trouvent dans le lit du *creek*. Leurs poulains gambadent autour d'elles. D'autres, qui ont déjà bu, remontent sur les berges et puis regagnent au trot leurs pâturages favoris sur le sommet des collines. Les bandes ne se mêlent guère. Chacune se tient dans un cantonnement qu'elle adopte pour une saison. Puis, au commencement de l'hiver et du printemps, après quelques tâtonnements, elles en choisissent un autre. Ces animaux, presque revenus à l'état sauvage, se comportent absolument comme le gibier.

Bien différente est la vue que j'ai en regardant par mon autre fenêtre percée dans la façade de la maison. En face de moi, à une centaine de mètres tout au plus, se dresse une muraille de gros rochers gris presque verticale, au pied de laquelle coule le ruisseau assez abondant ici, mais qui va se perdre un peu plus bas pour reparaitre de loin en loin dans la plaine. Sur sa rive droite, devant la maison, on a établi le jardin. En me penchant un peu au-dessus de l'immense massacre d'élan qui orne le bas de ma fenêtre, je distingue sur la gauche la cour des écuries, où deux cow-boys sont en train de seller leurs chevaux, qui semblent tout petits à côté d'un énorme étalon percheron qu'on vient de sortir de son boxe pour le panser.

Au-dessous de moi, sur la plate-forme en bois qui sert de perron, le docteur G., armé d'un bistouri, est en train de taillader les serpents tués hier. Je vais le rejoindre. La tête du serpent à sonnette est déjà disséquée en attendant qu'elle figure dans je ne sais quel musée. G. me fait admirer le mécanisme ingénieux des glandes qui comprimées par le fait même de la morsure, déversent dans le canal de la dent le venin qu'elles contiennent, pour le répandre dans la blessure. Il paraît même que tout est prévu. Si une dent se casse, il y en a deux ou trois de rechange prêtes à prendre sa place. Étant donné le but à atteindre, ce luxe de précautions me semble un peu exagéré de la part d'une nature que les poètes aiment à qualifier du nom de bienveillante.

G. a beau me faire admirer la peau qu'il vient de dépouiller et le mécanisme des écailles qui sortent toutes d'une matrice, comme les ongles, je ne regarde tout cela qu'à bonne distance. Un serpent

même mort m'inspire une répugnance indéfinissable. Si notre première mère Ève avait été comme moi, sous ce rapport, l'humanité en serait encore à se promener sous un costume sommaire : ce qui serait du reste bien désagréable dans un pays à température aussi variable que celui-ci. Cette horreur des serpents me fait compatir aux terreurs de François. Je ne suis moi-même tranquille, dans ce pays-ci, que lorsque j'ai des bottes ou des guêtres. Cependant les accidents sont assez rares. Un serpent à sonnette cherche toujours à éviter la rencontre de l'homme. Seulement c'est un animal à la fois très lent et très courageux. Dès qu'il croit ne pas pouvoir échapper, il se dresse sur sa queue et essaie de mordre. Il arrive assez souvent qu'un bœuf ou un cheval, qui s'avancent lentement et sans faire de bruit tout en broutant, finissent par mettre le nez sur un serpent endormi, qui les pique aux naseaux ou à la langue. Dans ce cas, ils meurent presque toujours. Nous avons perdu l'année dernière une jument de cette façon : mais quand ils sont piqués à une jambe ou au flanc, ils sont très malades pendant quelques heures, enflent énormément, mais ne meurent pas.

Les cow-boys, qui, par parenthèse, les craignent horriblement, prétendent qu'il y en a maintenant bien plus qu'autrefois, et la raison qu'ils en donnent est bien singulière. Ils disent que toutes les fois qu'une antilope voit un serpent à sonnette, elle le tue en lui cassant les reins d'un coup de ses deux pieds de devant réunis. Or les antilopes, très nombreuses autrefois, ayant été chassées par les bestiaux des *ranchmen* et surtout par les cultures des fermiers, on s'expliquerait l'abondance des serpents à sonnette, si tant est que l'histoire soit vraie, ce qui ne me paraît pas prouvé. Dans tous les cas, les chevaux en ont une peur affreuse; ils font des écarts énormes dès qu'ils les aperçoivent ou même dès qu'ils entendent leurs sonnettes, mais ne cherchent jamais à les tuer. Les journaliers ont même raconté dernièrement une aventure bien amusante. Une compagnie de cavalerie régulière avait reçu l'ordre d'aller du fort Meade au fort Laramie. On campa un soir sur les bords de la Platte. Les chevaux furent mis au piquet. Le matin, quand le jour fut bien levé, on s'aperçut que les serpents à sonnette grouillaient littéralement dans le camp. Les chevaux prirent peur, brisèrent leurs entraves, se sauvèrent : il fut impossible de les rattraper, et la cavalerie arriva à pied à sa destination.

Pendant le déjeuner on discute le programme des divertissements de la journée. Les docteurs G. et P. s'étant prononcés pour une promenade à cheval, on leur selle deux poneys de cow-boys et nous les voyons partir à fond de train sous la conduite de Raymond. Le docteur C. paraissant se défier un peu de ses talents en matière

d'équitation, je lui propose de prendre nos fusils et d'aller, tout en chassant, faire une petite tournée dans le voisinage.

L'année dernière, à pareille époque, je ne sortais jamais sans que les chiens ne me fissent lever, à chaque pas, des vols de poules de prairie; cette année je ne sais pas ce qui est arrivé aux couvées, mais on ne voit pas une seule compagnie. Il n'est pas amusant d'arpenter des montagnes nues sous une température de 30 degrés, sans rencontrer autre chose que des alouettes : il faut noter cependant que l'oiseau qu'on appelle alouette (*lark*) dans ce pays — probablement parce qu'il a le même chant que son homonyme — ne lui ressemble cependant en rien. Il est aussi gros qu'une caille et est excellent à manger. Pour passer à un autre ordre d'excursion, j'emmène le docteur faire une visite à nos voisins les Rogers.

Les *ranchmen*, c'est-à-dire les grands propriétaires de bœufs ou de chevaux, sont généralement dans les plus mauvais termes avec les fermiers qui viennent s'établir dans leur voisinage — ce qui se comprend facilement quand on réfléchit à la manière dont ils exercent leur industrie. Un *ranchman* n'est jamais propriétaire des terres qui constituent son parcours — son *range* — pour employer l'expression usitée. Tout au plus cherche-t-il à s'en assurer l'usage exclusif en achetant autant que possible une bande de terre autour de toutes les sources et cours d'eau du voisinage ce qui fait que personne ne peut plus songer à s'y établir sous peine de mourir de soif. Tout fermier qui vient se fixer dans ses environs lui nuit de deux façons : d'abord il prend naturellement pour sa culture les meilleures terres, c'est-à-dire celles où il poussait le plus d'herbe, ensuite ses clôtures en ronce artificielle occasionnent constamment des accidents aux bestiaux et surtout aux poulains. Aussi, pour tous les *ranchmen*, le fermier est l'ennemi commun, et il n'y a pas de mauvais tours qu'on ne lui fasse. Les plus anodins sont de démolir ses clôtures ou de lui emmener pendant la nuit à 30 ou 40 kilomètres, son troupeau, que ce malheureux est ensuite obligé de chercher : ce qui lui prend quatre ou cinq jours. Malgré ces moyens plus énergiques que réguliers, quand les terres d'un *ranch* sont d'une culture facile, les fermiers finissent toujours par arriver en nombre tel, que le *ranchman* est obligé de plier bagage. C'est ce qui est arrivé encore l'année dernière au Bar T. Ranch, dont le siège était à 60 ou 80 milles d'ici, dans le Sud, en pleine Prairie. Ses propriétaires avaient 35 000 bœufs, ce qui nécessitait au moins 350 000 hectares de parcours. Leurs terres étant excellentes, quand le chemin de fer a été ouvert, il leur est arrivé une telle invasion de fermiers que, malgré une défense héroïque, il

leur a fallu se résigner à partir pour le Canada, où le gouvernement anglais, qui cherche à acclimater cette industrie, loue pour vingt ans aux *ranchmen* des lots de prairie de 20 000 hectares (50 000 acres) à raison de 12 centimes l'hectare.

Nous serons encore pendant bien longtemps à l'abri de ce danger, car tant que les fermiers pourront trouver dans la Prairie des terres d'alluvion sans une seule pierre, ils se garderont bien de venir casser leurs charrues en défrichant nos collines pierreuses. R. et M. se sont d'ailleurs empressés d'acquérir tous les cours d'eau du pays. Mais une source avait été déjà prise par les Rogers. Dans les commencements, les rapports furent très tendus. On s'aperçut cependant bientôt de part et d'autre qu'il était en somme assez facile de s'entendre. Rogers a enclos ses défrichés avec des sapins, au lieu de se servir de ronces artificielles. Nous lui achetons son maïs et son avoine et nous lui apportons ses provisions de Buffalo-Gap. Nos cow-boys, quand ils rencontrent dans leurs tournées un de ses bœufs ou un de ses chevaux égarés le ramène de son côté et, grâce à ces échanges de bons procédés, ferme et *ranch* vivent dans les meilleurs termes.

Les disciples de M. Le Play affirment qu'on ne saurait travailler plus utilement à la découverte des lois qui organiseront le travail sur des bases justes et rationnelles, et par conséquent qu'il est impossible de contribuer plus efficacement au bonheur de l'humanité, qu'en recueillant sur tous les points du globe des monographies de ce qu'ils appellent les familles souches de travailleurs. Je ne contredis pas à cette théorie, — et je serais bien heureux d'apporter ma pierre à l'édifice, — mais, pour faire la monographie d'une famille de travailleurs, il faut, avant tout, que ces travailleurs aient une famille. Or, quelque étrange que puisse paraître cette assertion, les hasards de ma carrière m'ont presque toujours amené dans des pays où précisément les travailleurs n'ont pas de famille. J'ai passé toute ma jeunesse à la cour de différents rois nègres qui étaient les pères de leurs sujets dans un sens trop littéral pour que ceux-ci jouissent beaucoup des charmes de la vie de famille, et les coolies indiens de nos colonies ne commencent à être travailleurs que lorsqu'on a mis quelques centaines de milles d'eau salée entre eux et leurs familles.

Dans ce pays-ci, je ne vois guère en fait de travailleurs que les cow-boys et les fermiers. Or je me suis donné quelque peine pour faire la monographie d'une famille de cow-boy. Le premier auquel je me suis adressé répondait au nom pittoresque de *Speckled-faced-Bob* (Bob-à-la-figure-tachée), — je mets « figure » pour être convenable, mais ce n'est pas le vrai mot. — Il m'a répondu qu'il

croyait, sans en être bien sûr, être né dans l'Orégon, qu'il ne savait pas au juste combien de frères et de sœurs il pouvait avoir, et que quelqu'un lui avait dit, il y a cinq ou six ans, que son père avait dû être scalpé par les Indiens dans la Colombie anglaise. Ces renseignements m'ont semblé trop vagues pour servir de base à une monographie sérieuse.

Je me suis encore adressé à un autre, qui m'intriguait un peu parce que j'avais remarqué que toutes les fois qu'il était ivre, — ce qui lui arrivait du reste très souvent, — il s'exprimait en latin avec une grande élégance : mais il éluda mes questions. Plus tard, un prêtre catholique de l'Est le reconnut pour avoir été pendant six ans son camarade au séminaire de la Propagande à Rome. Celui-là non plus n'avait pas de famille !

Si j'insiste sur tous ces échecs, c'est que je voudrais faire voir que le métier de monographiste est plus difficile qu'on ne le croit à première vue. Le public devient maintenant horriblement exigeant pour les pauvres voyageurs. On leur demande des documents dont la recherche, — pour peu qu'ils soient consciencieux, — doit les mettre souvent dans les positions les plus délicates. Quand un touriste des temps passés voulait décrire les peuples chez lesquels il avait séjourné, il disait que leur roi avait le port noble, la figure majestueuse, que ses sujets mettaient des habits chauds en hiver et frais en été, il énumérait les rivières qu'il avait traversées pour aller chez eux ; les villes où il avait séjourné, et puis c'était tout. Ceux qui voulaient en savoir davantage n'avaient qu'à aller sur les lieux, les autres étaient parfaitement satisfaits, et on célébrait en style académique les mérites de l'homme aventureux et observateur auquel on devait ces renseignements si intéressants.

Les explorateurs modernes ont complètement gâté le métier. On a inventé depuis quelque temps, une science nouvelle qu'on appelle l'anthropologie. On est anthropologue quand on sait que le nez d'un Esquimaux est deux fois plus épaté que celui d'un Cafre, et que, lorsque deux dames, l'une Chinoise, l'autre Botocudo, s'assoient, la place occupée par la première est à la place occupée par la seconde comme 7 est à 5 $\frac{3}{4}$. Cette science ne peut progresser que grâce à des observations fréquentes et minutieuses, aussi maintenant ce qu'on demande avant tout à un voyageur, c'est de rapporter les documents nécessaires à l'établissement de ces calculs charentonesques, et comme il fallait donner un nom convenable à l'art de mesurer ces belles choses, on l'a appelé la mensuration.

Et n'allez pas croire que j'exagère. Lisez les voyages de mes camarades Harmand et Brazza. Vous y verrez que tous les rois, reines, princesses et ministres du Cambodge, du Laos et du Congo

ont dû, bon gré mal gré, se soumettre à la mensuration, et que leurs mesures ont été envoyées à l'Académie et à la Société de géographie, où vous pourrez les retrouver inscrites sur de gros volumes, si le cœur vous en dit. Quelle singulière opinion l'insistance dont il a fallu user auprès de ces dames n'a-t-elle pas dû donner de nos mœurs à tous leurs maris ! Car enfin que dirait M. Grévy, si, à la fin d'une audience, un savant Laotien, tirant un compas de sa poche, le priaît de vouloir bien inviter M^{me} Grévy à passer avec lui dans un salon voisin pour qu'il pût relever toutes ses « mensurations » afin de les envoyer à son gouvernement.

Je le dis bien haut, je n'ai jamais suivi ces déplorables errements. Périssent la science si elle est incompatible avec la civilité puérile et honnête ! Si l'anthropologie compte sur moi pour avoir les mensurations des habitants des Montagnes Rocheuses, elle les attendra longtemps. Ce n'est même pas sans certains scrupules que j'aborde les monographies, qui me semblent constituer une invasion de la vie privée, moindre assurément, mais encore suffisante pour faire tressaillir dans son tombeau le regretté M. de Guilloutet. Cependant, comme je tiens à faire preuve de bonne volonté, je vais donner ici les résultats d'un interrogatoire consciencieux, auquel j'ai soumis tous les membres de la famille Rogers, interrogatoire auquel, je me hâte de le dire, ils se sont soumis avec la bonne grâce la plus absolue, malgré la nature tout à fait intime de certaines confidences qu'il a provoquées et que je consigne ici sous le titre de :

MONOGRAPHIE D'UNE FAMILLE DE FERMIERS DU FAR-WEST

La famille R. se compose du père, de la mère et d'une fille, Bessie.

Le père est extrêmement sale, la mère aussi : la fille paraît se laver quelquefois.

R., interrogé sur ses origines et sa filiation, a répondu ainsi qu'il suit :

Il ne sait pas où il est né ; croit que cet événement est survenu dans le Nouveau-Mexique, il y a une cinquantaine d'années ; n'a jamais connu son père et n'a conservé qu'un très vague souvenir de sa mère.

Au physique, le déposant est un petit homme trapu, légèrement voûté, toujours couvert de guenilles, et dont le visage et les mains sont très noirs. Il n'a pas été possible de déterminer dans quelle proportion cette couleur doit être attribuée ou à la nature ou à

la qualité à laquelle il est fait allusion au second alinéa de ce mémoire.

Il a commencé par être *bull-watcher*, c'est-à-dire bouvier. Il conduisait à travers la Prairie les chariots des émigrants ou des marchands qui traitent avec les Indiens; s'est très souvent battu avec ces derniers; n'a cependant jamais été scalpé, ce qu'il attribue à sa bonne étoile; interrogé sur les souvenirs que lui ont laissé ses fréquents rapports avec les dits Indiens, a répondu : *Have always been pestered by them! admire only dead ones!* Je ne les aime que quand ils sont morts! »

Il a fini par s'élever à la dignité de *freighter*, c'est-à-dire que, ayant économisé de quoi acheter une centaine de bœufs et quelques chariots, il s'est fait entrepreneur de transports dans la Prairie; avait gagné quelque argent dans cette industrie, quand, au cours d'un de ses voyages, il a eu le bonheur de rencontrer celle qui est maintenant M^{me} R, dans un bar, à Deadwood. Il lui a offert son cœur d'abord, qui a été accepté sans difficulté, puis, quelques années plus tard, son nom, qui l'a été également. Alors on a vendu les bœufs et les chariots; avec les 3000 dollars environ qu'a produit cette vente, on a acheté quelques vaches, quatre ou cinq chevaux, et on est venu s'établir ici.

Maintenant que les deux existences se confondent, il est temps de parler de M^{me} R., née Sally Schreiber.

Elle a vu le jour, il y a cinquante ans environ, dans l'Iowa, où son père, émigrant Saxon, était venu s'établir aux premiers jours de la conquête sur les Indiens. Il était et est encore fermier. Douée d'un cœur chaud et d'un caractère aventureux, la jeune Sally quitta de bonne heure le toit paternel et commença à courir le monde. Le goût des voyages se développant apparemment chez elle de plus en plus, elle s'engagea dans une caravane composée d'une douzaine de jeunes Américaines qui, sous la direction d'une matrone expérimentée, allaient visiter différents ports du Pacifique et de la mer de Chine, à la poursuite

De ce météore qui vers Colchos guida Jason.

On les vit et on les apprécia successivement à Hong-Kong, à Shang-Hay et à Yoko-Hama. De ces séjours lointains Sally a rapporté une grande expérience des hommes et des choses, — surtout des hommes; — des anecdotes pleines d'intérêt dont les différents membres des légations européennes qu'elle a rencontrés sont les héros; et une fille née à Shang-Hay.

Mais elle n'en a pas rapporté de grosses économies. C'est pour-

quoi dès que la découverte des mines des Black-Hills y attira la tourbe de mineurs et d'aventuriers de toute espèce qui fondèrent Deadwood, elle y accourut et elle devint bientôt le plus bel ornement du bar où Rogers devait la trouver : elle y figurait derrière le comptoir avec une autre femme encore plus célèbre, Calamity Jane. Celle-là était arrivée dans le pays avec un corps de volontaires formé par le général Crook pour combattre les Sioux de Sitting-Bull. Elle y servait en qualité de soldat. Elle montra tant de bravoure et acquit de tels talents dans l'art délicat de scalper les Indiens, que son nom figure dans la géographie du pays. Dans la carte des Black-Hills, il y a un Calamity-Peak et un ou deux Calamity-Creek. Son aptitude merveilleuse pour jurer lui a également valu le titre de *Champion Swearer of the Hills*, titre dont elle est, paraît-il, très fière et à juste raison, car les gens du pays sont des connaisseurs. Cette personne si distinguée et si sympathique vient, dit-on, de faire une fin. Elle a épousé dernièrement un « citoyen proéminent » du Nébraska. Je leur souhaite, avec tous les journaux qui ont rendu compte de la cérémonie, beaucoup de bonheur dans leur vie conjugale.

Pour remplir la tâche que je me suis donnée, il me reste à parler de Bessie Rogers, fille de la précédente.

Quatorze ans, mais ayant l'air d'en avoir dix-huit ou vingt; grande, bien tournée, assez jolie, l'air très modeste; passe toute sa vie à cheval pour surveiller les bœufs et les chevaux de la ferme; lance le *lasso* comme n'importe quel *cow-boy*; tue un serpent à sonnette d'un coup de revolver en passant au galop à côté de lui; monte, toujours sans selle et assise de côté, même des chevaux très difficiles : ceci je l'ai vu. J'étonnerai beaucoup mes lecteurs en ajoutant que, malgré le milieu où elle a vécu et l'étrange éducation qu'elle reçoit, je la considère comme une très bonne et très honnête fille, et que je serais assez étonné qu'elle tournât mal¹. Elle m'a parlé de son désir d'entrer dans un *ranch* comme *cow-girl* pour gagner quelque argent, afin d'aider son père adoptif, qu'elle aime beaucoup et qui est excellent pour elle. On commence à parler de quelques *cow-girls*. Dernièrement les journaux de Chayenne ont raconté qu'une bande de quelques centaines de bœufs venait d'être amenée de très loin par quatre *cow-girls*. Dans la troupe qu'il exhibe en ce moment à Londres, Buffalo-Bill en a quelques-unes qui sont, paraît-il, d'une adresse extraordinaire à la carabine. Il faut venir en Amérique pour voir des choses comme

¹ Février 1887. Je viens d'apprendre le mariage de Bessie Rogers avec « Dutch Gus », un des *cow-boys* de Fleur-de-Lys.

celles-là. Il n'y a pas une fille de fermier de ce pays-ci qui consente à traire les vaches; il n'y en a pas une sur dix qui daigne faire la cuisine pour son père ou son mari. En revanche, elles se font *cow-girls*.

Les époux Rogers n'ont pas, jusqu'à présent, sacrifié à un vain luxe sous le rapport du logement. C'est un *log-house* carré de huit ou neuf pieds de côté tout au plus, et haut de six, qui les abrite. Il n'a même pas de plancher, et le toit se compose simplement de quelques traverses recouvertes de mottes de gazon. C'est là-dedans que vit toute la famille, aussi bien l'été, quand il y a 35° de chaleur, que l'hiver, lorsque tout le mercure du thermomètre dégringole dans la boue. Le mari et la femme couchent dans une espèce de grabat, à gauche en entrant; la fille couche dessous, enveloppée dans une peau de *buffalo*. C'est dans cette seule et unique chambre qu'on fait la cuisine et qu'on mange. Tout cela est d'une saleté dont rien n'approche.

Nous avons trouvé la mère Rogers à la porte de ce petit palais, prenant le frais, assise sur un tronc de sapin et fumant avec délices une petite pipe de terre admirablement culottée. Bessie vient de rentrer d'une grande course à cheval pour retrouver un bœuf égaré. Je lui demande de donner au docteur un échantillon de ses talents, ce qu'elle fait de la meilleure grâce du monde. Son cheval tout bridé, mais sans selle ni couverture, est encore devant la maison, attaché à un piquet. Elle saute dessus, assise de côté, le genou appuyé sur le garrot, ayant absolument la position d'une amazone sur sa selle; derrière la maison il y a une côte qui est bien certainement inclinée à 45°. Cette côte, de plus, est couverte de pierres roulantes. Elle la monte et descend plusieurs fois, d'abord au grand galop, puis au trot; ensuite elle prend un winchester : je dois dire qu'elle manque à vingt-cinq pas une alouette posée. A balle, il y a bien des gens qui en feraient autant.

Mais voilà qu'insensiblement je me laisse dévaler des sommets ardu de la science pour cheminer dans les bosquets fleuris de l'anecdote. Et je comptais offrir ce petit travail aux gens graves de « la Réforme sociale » ! Mais je reviens à mon sujet.

La ferme des Rogers, *Rogers ranch*, pour employer l'expression du pays, est située dans une petite plaine de 3 ou 400 hectares bien abritée de tous les côtés par des collines assez élevées et bordée au nord par la lisière de la forêt. Ils ont donc sous la main tout le bois dont ils peuvent avoir besoin. Ils ont aussi de l'eau en quantité suffisante, et ils n'en ont pas trop : car la source sur le bord de laquelle ils ont construit leur maison, se perd à quelques centaines de mètres plus bas. Cette qualité est très appréciée dans le

pays. Si on est sur le bord d'un ruisseau, les bestiaux s'éloignent indéfiniment en le suivant. Si au contraire on est sur le bord d'une mare, ils ne sortent pas d'une zone assez restreinte.

Dans cette vallée la terre végétale a une grande profondeur, 2 ou 3 mètres au moins, comme on peut s'en rendre compte sur les bords de la source. Le sol est calcaire, légèrement argileux presque partout, sablonneux sur quelques points. Partout où la Prairie n'a pas été défrichée, elle donne une grande quantité de foin naturel de belle qualité. Il en a recueilli quelques meules pour cet hiver, et nous en a même vendu une centaine de tonnes, à raison de 18 francs environ le tonneau de 1000 kilogrammes.

Il n'a guère que 100 ou 150 acres en culture, où il a récolté cette année de l'avoine, très mauvaise parce que l'année a été trop sèche, du maïs assez beau et des oignons superbes, mais dont il ne sait que faire, car, je ne sais pourquoi, il s'est avisé d'en planter 7 ou 8 acres. Comme la plupart des fermiers de ce pays-ci, il a renoncé à faire du froment³ qui revient, au minimum, à 0^{dol.} 60 le *bushel* (3 francs les 35 litres, un peu moins de 9 francs l'hectolitre) et ne se vend depuis deux ans que 0^{dol.} 55 ou 0^{dol.} 57. Il y a quatre ans, il se vendait 4 dollar et même 4^{dol.} 20. Aussi, tout du long de la ligne du chemin de fer, où cette année dernière on ne voyait pour ainsi dire qu'un seul champ de blé, je ne crois pas en avoir vu un seul cette année. On plante maintenant du maïs et on élève des cochons. Seulement on en élève tant, que les prix sont tombés de 4 dollars les 100 livres à 2^{dol.} 70 : or les connaisseurs affirment qu'au-dessous de 3 dollars, le producteur ne gagne plus d'argent.

Rogers a deux ou trois cents moutons qui courent les coteaux du voisinage en pleine liberté pendant l'été, mais qu'il faut nourrir pendant l'hiver, et puis un troupeau de bœufs qui, eux, sont toujours en liberté. Il peut en vendre maintenant chaque année une douzaine. Mais les prix sont bien bas. Un beau bœuf pesant 1000 ou 1200 livres ne vaut pas plus de 30 dollars. Il valait presque le double il y a quatre ans. L'autre jour Raymond A. a acheté pour le *ranch*, moyennant 50 dollars (250 francs), deux vaches à lait superbes, prêtes à vêler et dont l'une est suivie de son veau.

En définitive, quelle est la situation de Rogers? Il avait environ 3000 dollars lorsqu'il est venu s'établir ici il y a six ans : combien vaut-il maintenant? pour employer l'expression usitée dans le pays.

Il est très travailleur et très économe. Dans les premières années, les prix étaient rémunérateurs, il a dû faire de beaux bénéfices; ce qui le prouve du reste, c'est qu'il a commencé, sur les instances de sa femme, à se bâtir une maison en planches! un

frame-house pour remplacer l'ignoble *log-house* dans lequel ils vivent. Il commence même à s'apercevoir que cette construction le mène beaucoup plus loin qu'il ne l'aurait voulu. Il doit avoir maintenant beaucoup de peine à joindre les deux bouts. Quelque économe qu'on soit dans ce pays, il faut dépenser beaucoup d'argent : or le seul qu'il touche lui vient de la vente de ses bœufs et de la fourniture de foin qu'il nous fait, et pour laquelle il lui a fallu prendre pendant trois mois un homme qu'il payait 5 francs par jour et qu'il nourrissait. Il n'a donc gagné que très peu de chose. Il me semble par conséquent impossible qu'il ait plus de 5 ou de 600 dollars à dépenser par an, et tout cela doit passer dans les poches des marchands de Buffalo-Gap. Notez que sa position n'est ni meilleure ni pire que celle de tous les autres fermiers des environs, j'entends de ceux qui sont travailleurs et économes, et c'est la très petite minorité. L'agriculture, si lucrative aux États-Unis, qui avait pris jusqu'à ces années dernières un tel développement qu'elle a ruiné la nôtre, est atteinte à son tour.

Il est intéressant de rechercher les causes qui ont amené ce résultat. Le meilleur moyen pour y arriver, c'est de se rendre compte des conditions dans lesquelles opèrent deux fermiers, l'un Américain et l'autre Français, — par exemple, — disposant du même capital.

Tout d'abord, il faut constater que la constitution de la propriété donne au Français une énorme avance. Il y a en France toute une école de braves gens qui s'intitulent économistes, sans doute parce qu'ils se sont toujours économisé la peine de regarder ce qui se passe autour d'eux, et vous racontent que si notre agriculture n'est pas prospère, c'est parce que nous n'avons pas de crédit agricole ! Mais qu'est-ce que c'est donc que le fermage sinon une opération par laquelle un capitaliste met à la disposition du cultivateur sous forme de bâtiments, de plantations, de drainages et d'améliorations de tout genre, une somme généralement deux ou trois fois supérieure à celle que ce cultivateur met lui-même dans l'affaire comme mobilier et fonds de roulement ? Et pour tout ce capital, il ne lui demande qu'une rémunération de 2 ou 3 pour 100, tout au plus.

Un cultivateur français qui entre en ferme se trouve donc par le fait gérant d'une société en commandite. La somme qu'il met dans l'affaire ne représente qu'une part assez faible du capital engagé, et il en tire un revenu de 8 à 10 pour 100, tandis que son associé, le propriétaire, se contente de beaucoup moins.

Bien moins favorisé est le fermier Américain. Il peut prendre toute la terre qu'il veut, cela est vrai, à peu près sans bourse délier ; mais il faut qu'il commence par se bâtir une maison et des

hébergeages ; puis il lui faut des clôtures, et si, comme cela arrive le plus souvent, il se trouve à court d'argent, il en trouvera à la banque, mais jamais, du moins dans ce pays, à un taux inférieur à 2 et demi pour 100 PAR MOIS ¹.

Il est donc très certain, comme je le disais tout à l'heure, qu'au début la situation du fermier français est bien meilleure que celle de l'Américain, puisque, grâce au fermage, il conserve intact tout son capital, que son concurrent est, au contraire, obligé d'écorner dans une énorme proportion. Comme agriculteur le premier est généralement aussi très supérieur au second, parce qu'il n'a jamais fait que ce métier-là, tandis que le second en essaye presque toujours trois ou quatre avant de se faire fermier. Il est certainement plus difficile sous le rapport du logement et surtout de la nourriture. Mais c'est son propriétaire qui paye son logement, et quant à sa nourriture, sa femme est tellement industrielle, qu'il dépense habituellement bien moins pour ce chapitre que son concurrent américain, qui, à cause de la paresse de la sienne, est obligé d'acheter très cher à peu près tout ce qui se mange chez lui. En somme, mettez-les tous les deux l'un à côté de l'autre, dans les mêmes conditions, le Français gagnera de l'argent, quand l'Américain en perdra.

Malheureusement c'est le contraire qui est arrivé jusqu'à ces temps derniers. C'est que tous ces avantages étaient plus que compensés par ce fait capital que l'Américain peut prendre toute la terre qu'il veut ; que, de plus, il ne supporte pas le poids du service militaire, et, enfin, qu'il ne paye pas d'impôts : mais il ne faut pas trop insister sur ce dernier point. Il y a des économies plus apparentes que réelles : celle-là pourrait bien être du nombre. Ainsi Rogers, par exemple, ne paye que 60 ou 80 francs d'impôt par an, et cette somme bien modeste est censée représenter ses contributions à toutes les dépenses de l'État ; mais il s'aperçoit souvent qu'il n'en est pas quitte à si bon marché. Ainsi quand le juge du district, charpentier de son état, a su qu'il allait se faire construire une maison, il lui a laissé entrevoir qu'il le verrait avec peine confier ce travail à un autre qu'à lui-même. Rogers a été très prompt à saisir le sens de cette insinuation, ayant précisé-

¹ Ces opérations ont pris de telles proportions, que le territoire du Dakota a, l'année dernière, passé une loi interdisant un taux d'intérêt supérieur à 12 pour 100. Tout emprunteur qui peut prouver qu'il a payé un intérêt supérieur a le droit de faire établir par les tribunaux que ce qu'il a payé en plus a amorti une partie de la dette. Cette loi n'a du reste servi à rien. Les banques font toutes signer à leurs clients des billets portant une somme supérieure à celle qu'ils ont reçu réellement.

ment en ce moment, un procès pendant devant ledit juge qui se fait payer 5 dollars des journées commençant à dix heures du matin, finissant à quatre et pendant lesquelles il propose souvent des parties de cartes à son patron, qui n'ose refuser.

La moralité de tout ce qui précède, je l'ai déjà dit et je le répète, c'est que de nos jours où, grâce à la facilité des transports, les distances ne sont plus rien, quand deux nations entrent en lutte économique, si, chez la première, la terre et le travail sont chers, tandis que, dans la seconde, le travail seul est cher et la terre est pour rien, la seconde doit ruiner la première, parce qu'elle pourra toujours produire à meilleur marché qu'elle. C'est pour cela et uniquement pour cela que les importations américaines nous ont réduit à l'état où nous sommes.

Mais si une troisième nation entre dans l'orbite des deux premières, dans laquelle terre et main-d'œuvre sont à bon marché, elle ruintera la seconde tout aussi sûrement que la seconde avait ruiné la première. C'est ce qui arrive maintenant à l'Inde. Autrefois les grandes plaines d'alluvion de ce pays se reposaient pendant neuf mois après avoir produit la récolte du riz qui suffisait à nourrir tant bien que mal ses habitants. Maintenant on leur fait produire une seconde récolte de froment qui peut se vendre infiniment meilleur marché que les blés américains ou européens, parce que les ouvriers qu'on emploie à ce travail s'habillent avec un mouchoir de poche et vivent en mangeant une poignée de riz. Aussi ce sont maintenant ces blés indiens qui font les prix sur les marchés de l'Europe et ces prix rendent nos marchés inabordables aux blés américains.

Les fermiers de ce pays commencent donc à ressentir, à leur tour, toutes les douceurs de la crise qu'ils ont déchaînée chez nous. Mais, pour eux, cette crise ne sera que temporaire. Ils ne doivent plus, il est vrai, compter sur l'importation de leurs produits, mais la perte qui résulte pour eux de la fermeture du marché européen sera bien vite compensée par ce fait que leur marché national va tous les jours s'élargissant par suite de l'augmentation de la population. L'émigration du vieux monde n'a jamais été aussi considérable que cette année. Le 13 juin dernier, je crois, la douane a enregistré l'arrivée de 11 000 émigrants dans la même journée! Tant par l'émigration que par les naissances, la population augmente chaque année de 2 500 000 environ. Et ce marché-là, les Américains sauront bien le conserver à leurs propres agriculteurs à force de protection. Car une chose que l'on ne sait pas assez, c'est que ces années dernières, alors que leurs diplomates protestaient contre les droits que nous voulions mettre sur leurs

blés, il y avait un article de leurs tarifs douaniers qui imposait d'un droit assez fort l'introduction des blés étrangers chez eux; droit que leurs douaniers n'avaient du reste, bien entendu, jamais l'occasion d'appliquer.

Me voilà au bout de ma monographie! Aurai-je bien mérité de « la Réforme sociale »? Je l'espère. Mais j'ai peur d'avoir donné aux lecteurs une assez mauvaise idée de mes pauvres voisins les Rogers. Le mari est bien sale, et la femme a un passé un peu suspect. Mais j'ai appris ce soir sur leur compte une histoire que je veux consigner ici, d'abord parce qu'elle démontre une fois de plus qu'il ne faut pas toujours se fier ici aux apparences ni même aux antécédents. Ensuite parce qu'elle me semble curieuse comme étude des mœurs de ce pays.

Je me suis empressé naturellement, en arrivant, de présenter le docteur en déclinant ses titres et qualités. Dès que la mère Rogers a su qu'il était médecin, elle a ouvert la porte de la maison et nous avons vu un berceau indien en cuir dans lequel se balançait un petit garçon de quatre ou cinq ans, qu'elle a pris dans ses bras, pour le présenter au docteur. Le malheureux petit bonhomme était couvert de boutons d'assez mauvaise apparence et elle ne savait comment le soigner.

— Comment! madame Rogers, lui ai-je dit, où avez-vous pris cet enfant? Vous ne l'aviez pas l'année dernière.

— C'est le fils d'une de mes amies, m'a-t-elle répondu. Sa mère est une Allemande, catholique comme moi. Elle n'était pas mariée et élevait cet enfant comme elle pouvait. L'année dernière, un homme qui a fait sa connaissance à Custer, où elle travaillait, lui a proposé de l'épouser. Seulement, quand le P. Mac Glynn, le curé de Rapid-City, a su que cet homme n'était pas le père de l'enfant, il a refusé de les marier à moins qu'il ne lui fût prouvé que l'enfant ne serait pas abandonné. La pauvre femme était au désespoir. Alors j'ai proposé d'adopter le petit. Rogers me l'a permis, et le P. Mac Glynn, quand il a su cela, a consenti à célébrer le mariage. Le pauvre petit était bien malade quand je l'ai pris : et j'ai passé bien des nuits à le soigner, mais il va déjà bien mieux!

E. DE MANDAT-GRANCEY.

La suite prochainement.

UN HÉRITIER PRÉSUMPTIF

LA JEUNESSE DU ROI CHARLES-ALBERT¹

XXII

On était, à Paris, ivre de joie et d'orgueil. Toutes les victoires impériales y étaient effacées par la victoire de M. le duc d'Angoulême.

« ... Enjamber les Espagnes, s'écriait M. de Chateaubriand éperdu de son triomphe; réussir là où Bonaparte avait échoué, vaincre sur le sol même où les armées de l'homme fatidique avaient eu des revers, faire en six mois ce qu'il n'avait pu faire en sept années, c'était un véritable prodige. »

Oui, c'était peut-être un prodige, mais c'était un prodige qui, pour la Restauration, devait rappeler les belles lueurs du couchant. L'étoile des Bourbons allait disparaître, dans ce nuage tout empourpré de gloire d'où jaillissait enfin l'astre des Carignan. Ah! que dès longtemps, parmi les humiliations et les douleurs de sa jeunesse, Charles-Albert l'avait cherché à l'horizon! « J'attends mon astre », était alors et fut toujours sa devise. Là, sur ma table, s'étaient ses lettres; toutes révèlent l'âme la plus blessée, la plus déçue, peut-être, de ce siècle, et cependant, toutes, ou presque toutes sont timbrées de ce cri d'espérance: « J'attends mon astre », jeté comme un défi à la fatalité. Hélas! elle s'en vengera lorsque, à son tour, elle écrira d'un doigt moqueur: « J'attends mon astre »,

¹ Voy. le *Correspondant* des 25 novembre, 10 décembre 1887, 10 et 25 janvier, et 10 février 1888.

sur les panneaux de la voiture qui entraînera vers Oporto le glorieux vaincu de Novare ¹.

Mais, entre le Trocadéro et Novare, il y avait encore, pour Charles-Albert, une étape de vingt-quatre années à franchir. Il semblait qu'il pût espérer moins de tristesses pour cette seconde moitié de sa vie. On l'a dit : « Les espérances sont des oiseaux que le moindre bonheur fait chanter. » Fêté, entouré d'hommages, le prince de Carignan écrivait à son fidèle Sonnaz :

« ... J'ai à vous faire de forts reproches de ce que vous me dites que, durant le cours de cette campagne, vous avez été furieusement loin de mon esprit. Vous avez été non seulement présent à mon esprit, mais même à mon cœur. Je ne suis pas un de ces hommes qui changent suivant les circonstances. La seule différence qu'il pourrait y avoir, ce serait que j'aime beaucoup plus maintenant vous dire que je vous aime, et que je désirerais beaucoup plus trouver les occasions de vous le prouver, parce que je suis heureux suivant le monde. Tandis que j'étais dans le malheur, je vous avoue que je ne vous exprimais pas à vous et à d'autres mes sentiments sans répugnance. Je n'ai jamais rien demandé à personne, pas même des consolations, mais maintenant que tout paraît aller bien, j'éprouve une vraie satisfaction à vous assurer de toute mon affection. Quant à ce qui pouvait m'arriver d'heureux, j'aimais mieux que vous l'appriessiez par d'autres que par moi. Vous devez bien me connaître; mais, enfin, je ne vous garde aucune espèce de rancune, et sur cela, je vous embrasse de tout mon cœur.

« Le roi Charles-Félix a été fort aimable pour moi et m'a, entre autres choses agréables, permis de porter la croix de la Légion d'honneur, ce qui m'a fait grand plaisir. Je ne puis assez vous répéter combien le duc d'Angoulême est bon et parfait à mon égard; c'est vraiment incroyable. Aussi, suis-je enchanté d'être venu à Paris, pour exprimer ma reconnaissance à toute la famille royale, car ils m'ont tous donné de bien grandes et touchantes preuves d'intérêt. »

C'était, on s'en souvient, dans les premiers jours de décembre que le prince, par bonté pour Isasca et pour Sylvain, tout moulus de leur chute, avait fait à franc-étrier son entrée dans Paris. Le marquis Alfieri l'attendait sur le seuil de l'hôtel. Alfieri était encore un de ces serviteurs tels qu'en avait, jadis, la maison de Savoie. Depuis douze ans qu'il la représentait à Paris, jamais on n'avait vu l'ambassadeur plus affairé. J'ai là dix ou douze lettres de lui écrites à Turin, écrites en Espagne. Il s'informe, il avise, il prévoit tout, il pourvoit à tout :

¹ Voir Cibrario, *Ricordi d'una missione in Portogallo*, p. 248.

« Enfin voilà ma dernière lettre, mon cher marquis, écrivait-il à Faverges, le 29 novembre, je vois avec plaisir que, bientôt, il ne sera plus nécessaire d'envoyer aux colonnes d'Hercule pour avoir de vos nouvelles et qu'on ne devra plus les attendre avec anxiété.

« C'est à l'hôtel de Paris, rue de Rivoli, que j'ai arrêté un logement pour Son Altesse Sérénissime et les personnes qui viendront avec elle. J'espère que l'on ne s'y trouvera pas trop mal. Il est si difficile de rencontrer tous les agréments réunis ! Les plus grands inconvénients, ici, seront une cour trop petite, un escalier médiocre et l'impossibilité de loger tous au même étage. Mais j'ai passé outre, pensant que les campements d'Espagne ne vous auront pas rendus difficiles. Le prince est logé fort convenablement, et c'était là l'important. Le prix est d'environ 14 ou 1500 francs par mois...

« J'ai arrêté, de plus, un valet de pied savoyard, nommé Besson, pour qu'on ait d'abord une personne sur qui compter. Je n'ai pris aucun engagement pour la table, non plus que pour les équipages, dont je vais m'occuper¹. »

Dans une autre lettre, il s'agissait d'uniformes, de boutons, de broderies, de mille détails enfin, auxquels le marquis se prenait anxieusement, tant il craignait le curieux intérêt avec lequel on attendait son prince :

« Aujourd'hui, j'ai eu l'honneur d'avoir une audience de Sa Majesté et de Son Altesse Royale, écrivait-il quelques jours après à Faverges, pour déposer à leurs pieds l'hommage des sentiments que j'ai éprouvés au sujet des derniers événements, et me faire l'interprète de ceux du roi mon maître. Monsieur m'a demandé, mon cher Faverges, si vous étiez le même Faverges qui était page, lorsqu'il vint à Turin en 1792. Je lui ai dit que oui, et il a paru charmé de vous revoir. La belle conduite de M. le prince de Carignan fut le sujet de l'entretien que j'eus avec ces personnages qui m'ont marqué le plus vif intérêt pour le prince, auquel ils sont très attachés... »

Sous des dehors sévères et même un peu brusques, l'ambassadeur cachait le cœur chaud, l'âme haute et le grand esprit des Alfieri². Depuis longtemps il était veuf, mais son fils César et ses deux filles, dont l'aînée, Constance, avait épousé le marquis d'Azeglio, l'aidaient à si bien faire les honneurs de son salon, qu'en vérité le prince de Carignan ne pouvait rêver, pour se produire, un cadre plus à souhait.

¹ Archives de Faverges.

² Le grand poète tragique Victor Alfieri se faisait gloire d'appartenir à cette illustre maison.

A la cour, la situation du marquis Alfieri était hors de pair. Le roi Louis XVIII le tenait en si particulière estime, qu'il avait voulu régler avec lui tous les détails de l'audience que l'ambassadeur était venu demander pour Charles-Albert, trois ou quatre jours avant son arrivée.

Comme bien on pense, les fameuses épaulettes du Trocadéro n'avaient pas été oubliées. Leur apparition, à en croire Sylvain, fit événement aux Tuileries.

« Hommes et femmes, écrit-il, étaient curieusement groupés sur les escaliers, pour voir passer mon prince, avec son trophée rouge ballant sur son uniforme de général. J'en craignais un peu l'effet, je l'avoue, mais tout se passa le mieux du monde. Faverges et moi l'avions accompagné. Pendant qu'il était chez le roi, et que nous l'attendions dans le premier salon, nous fûmes grandement fêtés par tout l'entourage. Notre plaisir était extrême de voir l'heureuse impression que notre prince produisait à la cour. En un instant, sa bravoure était devenue légendaire. Les choses à Paris vont ainsi, qu'un mot d'ordre semble y rendre populaire tout à coup les gens les plus inconnus la veille. Pendant que je méditais de la sorte, le roi de France comblait mon prince de caresses. J'eus la grande joie de le voir sortir du cabinet du roi avec le cordon du Saint-Esprit, dont Louis XVIII s'était dépouillé en sa faveur... »

Une lettre du prince vient, à propos de cette audience, compléter les détails que ne pouvait donner Sylvain :

« Le roi m'a reçu, écrivait Charles-Albert à Sonnaz, de la manière la plus belle et la plus affectueuse que l'on puisse imaginer. Il m'a fait beaucoup d'éloges sur la campagne, il m'a embrassé; il m'a tenu longtemps par la main et il m'appelait : Mon enfant... Il a été bien content de me voir avec les épaulettes de grenadier... »

Toujours renchérissant sur l'accueil qu'il trouvait à Paris, Charles-Albert disait encore quelques jours plus tard :

« Monsieur, Madame, ont été pour moi d'une rare amabilité. Le duc d'Angoulême toujours le même, et la duchesse de Berry m'a comblé de politesses. Elle m'a fait aller avec elle au théâtre des Italiens. J'ai été aussi à un petit bal de cour. J'ai dîné dimanche chez le roi, et jeudi je vais à Rambouillet avec Monsieur. J'ai dîné aussi chez le duc d'Orléans; je suis enchanté de la duchesse, elle a été pour moi d'un parfait rare !... »

Cette lettre était comme le sommaire du journal de Sylvain.

« ... Grands et petits à la cour se disputent mon prince, écrivait le digne homme. Mais nul plus que M^{me} du Cayla n'est aux tendres

¹ La reine Amélie était la propre tante de la princesse de Carignan.

soins pour lui. J'estime que l'influence de cette Maintenon toute-puissante ne sera pas inutile à nos affaires. Le roi semble les prendre à cœur et, qui mieux est, en main? Il traite ici Alfieri en ambassadeur de famille¹, et l'on dit qu'il l'emploie à nous réconcilier.

« En attendant, tous les ministres, ici, ont reçu l'ordre de nous traiter royalement. »

« ... On célébrait les succès de l'armée d'Espagne par d'innombrables fêtes, disait encore Sylvain dans son journal, fêtes dont nous étions partout et toujours les premiers invités.

« La plus belle de toutes sans contredit fut celle donnée par l'Hôtel de Ville. Elle éclipsa mes rêves les plus brillants. Plus de 25 000 personnes défilèrent, dans les salons municipaux, non pas toutes à la fois, mais à des heures qui variaient selon la couleur des cartes d'invitation. Il y eut bal, souper, plus une cantate et une petite pièce de circonstance. Le tout à trois éditions; tant et si bien que la fête commencée à neuf heures du soir durait encore à six heures du matin. »

Oui, vraiment elle avait été magnifique. Princes et princesses s'y étaient vus servir par les femmes des conseillers municipaux de Paris et par le comte de Chabrol, alors préfet de la Seine. D'immenses bas-reliefs en plâtre représentant les glorieux événements de la guerre d'Espagne tapissaient du haut en bas la salle du banquet. L'intermède, dont les paroles étaient de M. du Chazet et la musique de Boïeldieu, se jouait sur un théâtre élevé, dans la salle du Trône. Le décor représentait une place publique; sur cette place se dressait un arc de triomphe surmonté de cette inscription : « L'armée des Pyrénées ». Un jeune officier décoré venait se jeter dans les bras de son père et lui raconter les exploits de M. le duc d'Angoulême. « On applaudissait, on pleurait d'attendrissement », raconte Sylvain, qui complète sa description, en notant que M^{me} la duchesse de Berry dansa un quadrille avec M. le prince de Carignan.

Il y eut, peu de jours après, une autre fête; mais, celle-là, spécialement offerte aux officiers de tous grades qui avaient fait la campagne. « Nous y étions plus de cinq cents invités, écrivait Sylvain. La table immense avait la forme d'un gril, probablement en souvenir de l'Escurial. Nous y fûmes, à la lettre, assourdis de musique et de toasts. On nous donna à chacun deux superbes médailles frappées en l'honneur de l'armée et de M. le duc d'An-

¹ On sait que le roi Louis XVIII avait épousé Joséphine de Savoie, sœur du roi Charles-Félix.

goulême. L'une d'elles était creuse et renfermait les différents bulletins de la campagne... »

« ... Mais, continue Sylvain, gourmand comme tous les gens d'esprit, je passe sur les magnificences d'un dîner assez mauvais, pour en venir au cercle qui se forma, au moment de prendre le café. Rien de plus beau ni de plus imposant. Les princes étaient là, entourés par des maréchaux; ceux-ci l'étaient par des lieutenants généraux autour desquels gravitaient des maréchaux de camp et des colonels, en foule. Tout ce monde était chamarré à éblouir...

« Nous avions assez souvent des dîners, à la cour. Quand nous n'y dinions pas, les ministres et les ambassadeurs s'arrachaient mon prince. Le roi Charles-Félix, du reste, avait donné l'ordre à son représentant, le marquis Alfieri, de rendre tous ces dîners, ce qu'il faisait avec la plus rare magnificence.

« A chaque service, toute la livrée changeait de costumes, et ils devenaient plus magnifiques à mesure que l'on avançait vers le dessert. Le maître d'hôtel servait l'épée au côté. Son habit, tout pailleté d'or, éclipsait toutes les chamarrures des convives. Nul, vraiment, ne fut jamais plus grand seigneur que le marquis Alfieri, et ne fit plus d'honneur au pays qu'il représenta... »

Charles-Albert ne pouvait donc s'en remettre à un meilleur guide. Lui-même le sentait si bien, qu'il écrivait à Sonnaz. « Je suis entre les mains d'Alfieri comme un enfant, sûr qu'il me fera toujours faire belle et bonne figure. »

Le rôle du marquis n'était peut-être pas absolument une sinécure.

« ... On tâtaït mon prince au point de vue politique, plus que nous ne l'aurions voulu, écrivait Sylvain, et, peut-être, se cachait-il quelque arrière pensée derrière toutes les politesses dont nous avions les éclaboussures. Le jour, par exemple, où, pour la première fois, M. le duc d'Orléans vint voir mon prince, les gentilshommes de sa suite, demeurés avec nous dans un premier salon, crurent devoir nous parler avec quelque compassion de la campagne que nous venions de faire. Ils virent bien vite qu'ils faisaient fausse route, mais cela nous donna l'éveil, d'autant plus que Monseigneur nous dit avoir eu à répondre aux mêmes ouvertures. »

De M. le duc d'Orléans à M^{me} la duchesse de Berry, Sylvain, dans son journal, supprimait toute transition; j'y puis suppléer par ce fait que je crois ignoré. Lorsque, six ans plus tard, éclatait la révolution de 1830, Charles-Albert supplia qu'on lui permît d'aller défendre ceux qui l'avaient comblé de bontés, alors qu'il était malheureux. Charles-Félix n'y voulut pas consentir; le prince, d'ailleurs, ne fût pas arrivé à temps. Mais, en 1832, il prit sa revanche. Charles-Albert, alors, était roi et fit tout ce qui dépen-

daît de lui pour seconder les héroïques tentatives de M^{me} la duchesse de Berry. Entre elle et lui, Sylvain servait d'intermédiaire. Plus d'une lettre, demeurée entre mes mains, pourrait témoigner du dévouement de Charles-Albert et de la reconnaissance de Marie-Caroline.

Celle-ci avait fait, à Paris, sur le cœur du prince une impression que sa vaillance et ses malheurs devaient plus tard rendre à jamais ineffaçable.

« Il n'était personne que mon prince comparât à M^{me} la duchesse de Berry pour le charme qu'il trouvait auprès d'elle, disait Sylvain dans ses Souvenirs. Les petits bals qu'elle donnait ou, pour mieux dire, que donnait M^{me} la duchesse de Gontaut, gouvernante des enfants de France, étaient parfaitement agréables et élégants. On y allait en frac et en culotte courte. L'étiquette n'y était nullement sévère. Tous les princes et princesses s'y montraient d'une amabilité parfaite. On y complotait mille parties, dont mon prince était presque toujours. »

« Tantôt on chassait à Versailles, tantôt au bois de Boulogne, tantôt à Rambouillet. Je me souviens qu'un matin, où nous devions chasser au bois de Boulogne et où le temps était couvert, et par conséquent, le départ fort indécis, M. le comte d'Artois, prenant Monseigneur sous le bras, s'approcha avec lui d'une fenêtre et lui dit, après un moment d'observation : « Je vois que Superga a « ôté son chapeau, nous pouvons partir. » C'est là une locution populaire à Turin, pour indiquer qu'il fera beau, car, en effet, lorsque le ciel est clair sur la colline de Superga, le temps est assuré. Ce propos aimable fut vivement senti par le prince à qui il rappelait son pays. »

Pauvre prince! mais, en même temps, il lui rappelait toutes les défiances qu'il y avait laissées.

Charles-Félix devenait de plus en plus indéchiffrable :

« Mon très cher Sonnaz, écrivait Charles-Albert le 9 décembre, j'ai reçu, à mon arrivée à Paris, la lettre que vous m'y aviez adressée; puis j'ai reçu la seconde que l'on m'a remise hier; toutes deux m'ont procuré le plus grand plaisir, mais vous étiez persuadé que je trouverais ici une décision sur mon sort, et qu'enfin ma vie errante allait prendre une autre direction. Nous sommes loin de là, loin, loin, loin... Pas le plus petit mot; j'ignore absolument ce que le roi veut que je devienne... »

La situation faite au prince devenait d'autant plus cruelle que son fils Ferdinand était dangereusement malade.

« ... Vous ne pouvez vous figurer tout le plaisir que vous m'avez fait, continue Charles-Albert, en m'envoyant les nouvelles

que vous aviez de mon pauvre petit Ferdinand, car ce sont les premières consolantes qui me furent remises, et j'avoue que j'étais tourmenté de la plus grande inquiétude et du plus noir chagrin. J'ai une peur terrible que la princesse ne vienne à souffrir de toutes les peines qu'elle a éprouvées à cause de cet enfant. Il y a plusieurs jours que je n'ai plus de ses lettres, ce qui me peine beaucoup... »

XXIII

L'intérêt que la cour et la ville témoignaient à M. le prince de Carignan, depuis son arrivée à Paris, était aussi désagréable à Vienne qu'il pouvait l'être à Turin. Quoi qu'il eût fait pour se racheter, Charles-Albert n'était pardonné ni du roi Charles-Félix ni surtout de M. de Metternich.

« ... J'apprends par une voie sûre, écrivait Pralormo au comte de la Tour, quelques semaines déjà avant l'arrivée du prince à Paris, j'apprends par une voie sûre que la France attend avec impatience le moment de la mise en liberté du roi Ferdinand, pour adresser à notre auguste maître la demande formelle de la rentrée du prince de Carignan en Piémont. Je ne serais pas surpris que la France s'adressât aux hauts alliés pour une démarche combinée et simultanée dans ce sens...

« ... Ce n'est pas à Votre Excellence, continuait Pralormo, toujours s'adressant au comte de la Tour, que je me permettrais d'indiquer le mode avec lequel on pourrait *parer le coup*. Cependant, pour ce qui regarde la cour près de laquelle je réside, je ne doute pas que le moyen le plus infallible serait une communication franche et entière des intentions du roi '... »

En d'autres termes, on s'arrogeait, en Autriche, le droit de prononcer en dernier ressort, sur l'avenir du prince de Carignan. Dieu sait pourtant si son attitude, en 1824, était pour inquiéter à Turin ou à Vienne. Malgré les succès qui, à Paris, affluaient autour de lui, le malheureux prince se retrouvait aux prises avec ses incurables tristesses. A peine la guerre y avait fait diversion. « Je ne demande, disait-il à Sonnaz, qu'à rester à Paris le moins longtemps possible, aimant moins que jamais les fêtes et désirant fort aller trouver ma femme et mes enfants dans n'importe quelle partie du monde que ce soit...

« J'ai tellement de visites, ajoutait-il, avec lassitude, qu'il m'a été

¹ Dépêche citée par Nicomède Bianchi, *Curiosità è ricerca*.

impossible l'autre jour de continuer ma misérable épître. On dit à ma porte que je n'y suis pas; mais, malgré cela, soit pour une raison, soit pour une autre, je dois voir une immensité de personnes et faire une foule de visites. J'ai des invitations à dîner pour tous les jours du mois; je me suis trouvé ici une foule de parents ou parents de parents qui sont aux petits soins. Dans toutes les sociétés où je vais, je suis entouré par une quantité d'hommes et de femmes avec lesquels j'ai des relations que je ne sais pas, et qui sont avec moi comme si je les avais connus depuis vingt ans... »

Ah! l'engouement pour tout étranger, surtout lorsqu'il est prince, élégant et beau, est une vieille maladie à Paris. Charles-Albert, sans avoir les traits réguliers, était d'une distinction rare et d'une dignité qu'accentuaient encore son visage émacié et sa grande taille. On savait le prince brave à la folie; on le savait malheureux. Tout bas, on se redisait quelque une de ses aventures d'amour. En fallait-il davantage pour intéresser, pour émouvoir, pour passionner Paris?

Les plus jolies femmes, en robes *Trocadéro* rouges et jaunes, se pressaient sur son passage avec ce même empressement des femmes d'Angoulême qui avaient si prodigieusement étonné Sylvain. Mais le prince ne se départait guère de son attitude grave et triste.

Souvent, pendant le bal le plus animé, on le voyait se retirer dans un coin, pour feuilleter un livre ou regarder, d'un air distrait, la foule qui tourbillonnait.

Sa dignité calme et un peu raide était d'un homme habitué à commander, et sa réserve presque craintive d'un homme habitué à souffrir. Son visage semblait expressif, et pourtant l'impression ne s'y trahissait jamais. L'abord froid chez lui devenait peu à peu bienveillant, mais de cette bienveillance qui révèle la lassitude ou la souffrance. Charles-Albert parlait peu. Son silence permettait de tout supposer de son intelligence, et ses rares paroles, par leur à-propos, par leur finesse, tenaient bien plus encore qu'on n'avait osé espérer. L'œil profond du prince scrutait tout, mais ne livrait rien. Parfois d'étranges transformations se faisaient dans son regard. Sévère ou moqueur, il devenait tout à coup doux et caressant, mais, quand même, demeurait invariablement douloureux. On sentait, en s'adressant à Charles-Albert de Savoie, que l'on parlait au premier gentilhomme du monde¹, mais

¹ Aussi ancienne que les plus anciennes, aussi illustre que les plus illustres maisons régnautes, seule d'entre elles la maison de Savoie n'a jamais eue une mésalliance.

aussi, au premier, au plus douloureux de ces grands désolés dont on a dit qu'ils frayèrent la voie au pessimisme moderne. Un rêve, mais quel rêve le hanta toujours?

Certain soir, raconte le biographe du marquis Robert d'Azeglio¹, le prince était au bal chez la duchesse de Clermont-Tonnerre. Il causait avec la marquise Constance d'Azeglio sur ce ton vague et triste qui lui était familier; puis, ensemble, ils s'étaient mis à feuilleter un livre de devises et de sentences.

— Choisissez-moi, dit tout à coup le prince, un emblème qui se rapporte à moi.

La marquise s'excusa, mais Charles-Albert insista tellement, que le lendemain M^{me} d'Azeglio lui envoyait deux dessins faits par son mari. Ils représentaient un chevalier armé de toutes pièces, la visière rabattue, avec cet exergue : « Je me ferai connaître. »

C'était toucher la fibre sensible du prince. Toute allusion à ses mystérieuses destinées le charmait. Il garda l'un de ses dessins et supplia la marquise d'accepter l'autre, comme le talisman qui, un jour, ouvrirait devant elle toutes les portes. Au revers du dessin, Charles-Albert avait écrit ou plutôt buriné de son écriture fine et sèche ces quatre mots fatidiques : « Patrie, Victoire, Sincérité, Persévérance. » C'était traduire la vision qui, tour à tour, souriante et moqueuse, devait l'entraîner derrière elle jusqu'à Novare. Toute la vie de Charles-Albert ne fut qu'une hallucination, douloureuse à ses amis et profitable, hélas! pour ses pires ennemis.

Avec la prodigieuse intuition que donne la haine, les gens compromis par l'échauffourée de 1821 devinaient la situation difficile du prince. Tandis que, par un redoublement de calomnies, d'accusations et de mensonges, les uns faisaient tout pour empêcher qu'il ne rentrât en grâce, les autres, traîtreusement, se préparaient à profiter d'un retour de faveur, s'ils ne pouvaient l'empêcher.

« Nous étions, raconte Sylvain, abreuvés, alternativement, d'injures et de cajoleries par les pires gens de notre horrible petite révolution. Sans le vouloir paraître, mon prince en était fort affecté. Et toujours rien ne venait de Turin qui pût nous donner une espérance de voir notre exil finir... Les lettres que Monseigneur écrivait demeuraient sans réponse; celles qu'écrivait Alfieri n'en recevaient pas davantage; bien que, plus d'une fois, il eût écrit par l'ordre formel de Louis XVIII, qui faisait hautement profession de protéger mon prince. »

C'était cruel; mais il faut dire que Charles-Félix ne savait

¹ Georges Briano.

que répondre. M. de Metternich avait permis un séjour à Paris, sans s'expliquer sur ce qu'il entendait faire ensuite du prince de Carignan. Alors que celui-ci se trouvait encore en Espagne, l'idée de l'investir de la vice-royauté de Sardaigne était, paraît-il, venue à Charles-Félix, mais tout de suite le veto arrivait de Vienne.

« ... Je me suis acquitté ce matin, envers Son Altesse le prince de Metternich, écrivait Pralormo, des communications que Votre Excellence m'avait ordonné de lui faire, mais à peine le prince avait-il entendu de quoi il était question, qu'il m'interrompit pour me demander si l'intention du roi était d'envoyer le prince de Carignan vice-roi en Sardaigne. Je lui répliquai que c'était là le premier mot que j'en entendais et que les lettres assez récentes que j'avais reçues n'en faisaient aucune mention.

« — Bien, répliqua le prince, je ne voulais vous exprimer aucune opinion sur cette idée, mais, avant d'entendre les communications confidentielles que vous m'annoncez, je voulais vous prévenir qu'on a beaucoup parlé là-bas (à Gernowitz ou à Lemberg) de ce projet, soi-disant du roi, afin que vous ne supposiez pas plus tard que ce soit nous qui l'avons ébruité¹. »

Sous la réserve diplomatique qu'affectait M. de Metternich perceait une désapprobation si évidente, que le projet d'envoyer le prince comme vice-roi en Sardaigne fut aussitôt abandonné. Écrasé sous la rude main de l'Autriche qui prétendait ne pas lâcher le prince de Carignan, harcelé par le gouvernement français qui demandait prompt et complète justice pour le héros du Trocadéro, le roi Charles-Félix ne savait que décider à l'égard d'un héritier que tout le monde lui disputait et ne répondait plus ni à Vienne ni à Paris.

Chacune des journées qui s'écoulaient ainsi sans nouvelles, ajoutait à l'inquiétude du prince. Comme chez tous ceux qui ont beaucoup souffert, son imagination surchargeait d'innombrables chimères la réalité, déjà si triste. Il voyait, dans le silence obstiné du roi, une condamnation sans appel. Il y voyait le triomphe final de ses persécuteurs. Et le cauchemar, pour lui, prenait toutes les formes, empruntait tous les visages.

« ... Figurez-vous, écrivait-il à Sonnaz, que, peu de jours après mon arrivée à Paris, je reçus, tandis que le marquis Alfieri était chez moi, une lettre de l'ex-colonel piémontais X... qui me faisait fort longuement une espèce d'apologie de sa conduite.

« ... Je la donnai à notre ambassadeur pour qu'il la fit passer au roi; mais je ne pus m'empêcher de faire de mûres réflexions sur ce

¹ Dépêche de Pralormo, 5 octobre 1823.

que sont les hommes, en réfléchissant que lorsqu'on m'abreuvait de dégoût dans ma patrie, on m'accusait d'avoir moi-même entraîné dans la révolution ce misérable qui maintenant cherche à s'excuser à mes propres yeux...

« J'ignore toujours les intentions du roi et par conséquent ce que je deviendrai. Quant à ma manière de me conduire, elle est absolument toujours la même. La campagne ne m'a pas fait changer les sentiments que j'avais à Florence, au contraire. Je ne rechercherai absolument jamais personne et je me guiderai toujours par le seul unique désir de plaire à Dieu... »

C'en était donc fini pour lui des justifications et des révoltes. L'opinion que l'on a de soi est ondoyante, et bienheureux qui serait assez pur ou assez sot pour s'estimer toujours. Mais si violente est parfois la pression des événements, que l'on fait avec eux cause commune contre sa propre conscience, et que, pris du vertige d'un faux remords, on en arrive à se condamner injustement soi-même.

Charles-Albert traversait une de ces heures mortes où l'âme gît comme ces malheureux que le roulis et le tangage ont jetés inertes sur le pont. Comme eux, il s'abandonnait; comme eux, il ne voulait plus rien entendre de la tempête, chargée de toutes les haines révolutionnaires qui lui crevaient sur la tête :

« ... O Carignan, tu avais ta destinée marquée sur le chemin des héros; mais tu as préféré une voie infâme. Traître! tu as livré aux rois ta patrie et tes compagnons qui avaient foi en toi!

« O Carignan, ton nom sera exécré des nations : il n'est climat si lointain où la tristesse, la douleur, le blasphème d'un exilé, ne te proclament traître ¹! »

Voilà l'hymne que des échos se renvoyaient de Rome à Turin. Voilà où en était, au commencement de 1824, la popularité de Charles-Albert! Et le malheureux prince n'ignorait rien. Les lettres anonymes, pleines de malédictions et d'injures, pleuvaient entre ses mains ².

Ah! certes, Prati, le grand poète italien, avait bien raison de dire, trente-cinq ans plus tard, lorsqu'il assistait à l'inauguration d'un monument superbe élevé à Charles-Albert :

« ... *Pecca il mondo e si pente in marmi e in bronzi* ³. »

¹ *Clarina*, chant populaire de Berchet. — Poggi, *Storia d'Italia*, I.

² L'une d'elles a été conservée dans les archives du marquis de Faverges.

³ « Le monde pèche et puis se repent avec du marbre et du bronze... »

XXIV

« Notre exil, en se prolongeant, raconte Sylvain, prenait toutes les proportions d'une catastrophe. Mon prince ne se déridait plus, et sa tristesse commençait à être remarquée aux Tuileries. Il n'y allait plus que lorsque les convenances lui en faisaient un devoir. Nous y fûmes officiellement, pour la dernière fois, le 1^{er} janvier 1824.

« Nous assistâmes, ce jour-là, à la réception du corps diplomatique. Tous les ambassadeurs et ministres, ayant auprès d'eux les gens qu'ils voulaient présenter, étaient en demi-cercle, dans la salle du Trône. Quand tout fut prêt, une grande porte à deux battants s'ouvrit, et le roi, roulé dans un fauteuil, apparut entouré de ses grands officiers. Il fut ainsi poussé jusqu'au milieu de nous. Là, son fauteuil s'arrêta, et Louis XVIII nous jeta un véritable coup d'œil d'aigle. Il répondit d'une façon très aimable au discours du nonce, puis il parla à chacun des ambassadeurs. A mesure que ceux-ci faisaient leurs présentations, le roi, selon l'importance du présenté, lui disait un mot poli, bienveillant ou gracieux. Je vis là que, vraiment, la réputation d'homme d'esprit qu'avait Louis XVIII n'était pas surfaite. On sait son énorme corpulence. Ses jambes enflées, et je crois, ouvertes, empêchaient le roi de marcher. Il portait de la poudre et avait tous ses ordres sur un habit bleu assez ridiculement taillé en uniforme.

« Comme, en sortant de chez le roi, nous fûmes ce jour-là chez tous les princes et princesses, j'en veux dire mon impression. Et, commençant par Monsieur, je ne puis tarir d'éloges sur cet adorable prince. L'adoration est bien le sentiment qu'emportaient tous ceux qui avaient le bonheur de l'approcher. Rien de plus noble et de plus avenant que sa personne; rien de mieux dit, que chacun de ses mots.

« Son fils, M. le duc d'Angoulême, était loin de lui ressembler sous les rapports aimables. Il était petit, assez laid, sans tournure, montrait peu d'esprit et parlait d'une manière commune.

« M^{mo} la Dauphine n'avait pas plus grand air que son mari, mais le souvenir de ses infortunes passées suffisait à la rendre belle et imposante.

« Quant à M^{mo} la duchesse de Berry c'était une jeune femme vive, gaie, maigre, aimant beaucoup la danse, très bonne et sachant dire de fort jolies choses à tout le monde.

« Après avoir été présenter nos hommages, de porte en porte, nous finîmes nos révérences chez le petit duc de Bordeaux. Il nous reçut à califourchon sur un cheval de bois, et en uniforme de

hussard. C'était un bien joli enfant, bien vif et bien étourdi. Je trouvai sa sœur, Mademoiselle, une petite personne, presque raisonnable déjà. Ces deux enfants inspiraient un tendre intérêt.

« Nous trouvâmes bon visage d'hôte, après cela, au Palais-Royal. M. le duc d'Orléans fit mille protestations d'amitié à Monseigneur. Les enfants du duc étaient nombreux et très bien venants, cinq fils et trois filles. Les ducs de Chartres et de Nemours étaient déjà de très jolis jeunes garçons. Leur mère, une princesse de Naples, avait dû être fort belle, elle en avait gardé une expression d'infinie bonté. Quant à M^{me} d'Orléans, sœur du duc, elle se contentait d'avoir beaucoup d'esprit.

« M^{me} la duchesse de Berry traitait tout le Palais-Royal avec la plus grande amitié. Il m'est rarement arrivé, lorsque j'y accompagnais le prince, dans ses visites du matin, de ne pas rencontrer la nièce chez sa tante.

« Avant d'en finir avec ce premier janvier, je veux noter encore une inspiration heureuse qu'eut mon prince. Il s'en fut chez Verdier, le marchand à la mode, à l'heure où toutes les femmes élégantes visitaient sa boutique et, après y être resté fort longtemps à observer le goût de chacune, il fit porter chez toutes l'objet qui semblait les avoir particulièrement séduit...

« Cette galanterie fut trouvée du meilleur goût », ajoutait Sylvain, avant d'en venir dans son journal à l'énumération de courses et de plaisirs plus sérieux.

« Nous courions, comme des gens qui, probablement, ne les reverront pas, toutes les curiosités de Paris. Nous fûmes à toutes les bibliothèques, à la Monnaie, où l'on frappa, pour mon prince, deux médailles à son effigie, aux Sourds-Muets, à Sèvres, aux Gobelins, et enfin à Bicêtre.

« Le soir, nous revenions, horriblement fatigués, dîner soit chez nous, soit chez le marquis Alfieri. Nous allions parfois au spectacle et faisons quelques rares visites aux principaux personnages que nous avons rencontrés en Espagne, ou aux femmes les plus huppées de la cour. Nos voitures étaient fort convenables. La livrée bleu de ciel galonné d'argent représentait bien ; notre ambassadeur, veillait à tout et avait réussi à ce que le prince fût, à Paris, ce qu'il devait être.

« Je dois noter ici que rien ne l'a autant impressionné que la cérémonie du 21 janvier, à laquelle nous assistâmes à Saint-Denis. Pour moi, tant que je vivrai, je me souviendrai de cette tribune grillée et tendue de noir, où sanglotait M^{me} la Dauphine, pendant qu'on lisait le testament de son père... »

Sur ces entrefaites, le roi Victor-Emmanuel mourait à Moncalieri,

et cette mort atteignait le prince dans ses plus vraies affections. On se souvient de ce vieux roi qui, certes, péchait par l'esprit, mais rachetait si bien ce péché par la bonté de son cœur. Seul, il avait reçu avec quelque tendresse le pauvre abandonné qu'était Charles-Albert, lors de la restauration; c'était lui encore qui, depuis ces trois longues années d'exil, n'avait cessé de s'intéresser au proscrit; c'était sur lui, sur lui seul, que le proscrit comptait pour obtenir son pardon :

« Monseigneur ressentit, avec toute son impressionnabilité, la perte que nous faisons du roi abdicataire, écrivait Sylvain. Cette mort, fort édifiante, nous a-t-on dit, était un irréparable malheur pour mon prince. Victor-Emmanuel était le seul membre de la famille royale qui l'eût toujours traité avec justice et bonté. Lui mort, que restait-il là-bas pour plaider notre cause, pour nous ouvrir les bras, si jamais on nous pardonnait? Toute la famille partageait, contre mon prince, les préventions dont le roi régnant, Charles-Félix, donnait le douloureux exemple. »

« Mais voilà qu'à l'heure où nous désespérions nous apprîmes tout à coup que le roi permettait à Monseigneur de rejoindre sa femme, à Florence, *en passant par Turin*. C'était la fin de nos vicissitudes! »

Oh! non, car l'aigle autrichienne battant de l'aile, immobile au-dessus de sa proie, demeurait prête à fondre sur elle.

« Lors de l'audience que j'ai eu l'honneur d'avoir dimanche 2 courant, écrivait Pralormo, Sa Majesté l'empereur a bien voulu me demander quelles étaient, dans le moment actuel, les intentions du roi à l'égard de M. le prince de Carignan.

« — Sire, lui répondis-je, le roi mon maître n'a pas changé d'avis relativement au prince. Ses intentions sont encore celles qu'il a annoncées à Vérone. Il se propose de le rappeler auprès de lui, mais il veut auparavant lui faire signer un acte par lequel le prince s'oblige à conserver intactes les bases fondamentales et les formes organiques de la monarchie, telles qu'il les trouvera lors de son avènement au trône. La haute et entière confiance que le roi a placé dans Votre Majesté ne me laisse pas de doute qu'il ne pense à lui communiquer cet acte aussitôt que la rédaction en sera définitivement arrêtée. »

Charles-Félix devait demander à Vienne la formule de l'absolution.

« Le prince de Metternich a beaucoup loué la résolution du roi, ajoutait Pralormo. Il m'a répété qu'un acte bien fait était la seule chose à laquelle on dût penser dans les circonstances présentes. Cet acte, il est vrai, m'a dit encore le chancelier, ressemblera à

plusieurs dispositions testamentaires relativement auxquelles la loi ne donne pas de moyen pour en obtenir l'exécution. Mais, de même qu'un héritier qui manque aux dernières volontés de son bienfaiteur se rend coupable envers l'opinion, il faut aussi mettre l'héritier de la couronne dans le cas de ne pouvoir manquer à sa parole sans manquer à l'honneur. »

Hélas ! ce n'était pas tout encore.

A l'héritier interdit, il fallait un conseil judiciaire. Par une suprême moquerie, le chancelier exigeait que le prince se le donnât à lui-même, en instituant, le jour de son avènement, une sorte de sanhédrin qui réunirait aux évêques et archevêques piémontais, tous les chevaliers de l'Annonciade. A ce conseil devait appartenir, dans la pensée du chancelier, et la tutelle du prince et la garde des institutions.

Le comte de la Tour, à Turin, le comte Pralormo à Vienne, et le marquis Alfieri, à Paris, furent les seuls confidents de l'effroyable humiliation imposée à l'héritier du trône. Aucun vestige, aucune trace des révoltes qu'il en coûta à Charles-Albert n'est demeurée. Jusqu'en 1848 l'engagement souscrit a été secret d'État. On sait aujourd'hui que le malheureux prince le parapha dans les derniers jours de janvier 1824. Faut-il s'étonner, après cela, si la guerre de 1848 s'est appelée une guerre d'indépendance ?

Sylvain, qui ne se doutait pas du drame qui se jouait auprès de lui, écrivait entre temps dans son journal :

« Pendant les derniers jours que nous passâmes à Paris, mon prince vécut plus sombre encore qu'à l'ordinaire, sans que je m'en puisse expliquer la raison. Je n'eus d'ailleurs pas grand loisir de la chercher, car, pendant que Son Altesse allait prendre congé de toutes les personnes qui l'avaient si bien traité, je courais moi pour remplacer nos voitures, et pour payer tout ce que nous pouvions devoir à Paris. Nous partîmes enfin le 2 février, faisant route par le Bourbonnais et par Lyon. Nous ne couchâmes qu'à Moulins. Ce fut notre seule bonne nuit. Le prince s'arrêta quelques heures à Chambéry, où toutes les autorités étaient venues pour le recevoir avec une gêne et une peur de se compromettre qui nous fit sourire.

« Heureusement, pour ces braves gens, nous les délivrâmes de leurs terreurs et de notre présence, en partant vers minuit. Notre dernière halte fut à Suse. L'ordre nous y attendait de n'entrer à Turin qu'à la nuit close, ce qui se passa le 7 février vers neuf heures du soir. Il me parut que dans toutes les rues que nous traversions, le plus grand nombre des promeneurs étaient des carabiniers déguisés. Craignait-on quelque mouvement ? C'est ce que je n'ai jamais pu deviner.

« Le lendemain, dans l'après-midi, Sa Majesté reçut le prince. Nous étions tous quatre, le marquis de Faverges, le chevalier Isasca, Robilant et moi, dans le salon de parade qui précède le cabinet de Sa Majesté. La séance qu'y fit mon prince fut longue. Plus d'une fois nous entendîmes le roi hausser le ton. Lorsque enfin Son Altesse Sérénissime sortit, il était clair, à en juger par l'altération de ses traits, que la séance royale avait été rude... » Il est à croire que Sylvain se trompait, car voici, pour clore cette odyssée princière, la lettre que Charles-Albert adressait au duc de Blacas, le jour même de son audience :

« Monsieur le duc,

« Le marquis de la Tour du Pin, m'ayant dit qu'il envoyait un courrier à Paris, je veux profiter d'une aussi bonne occasion pour vous dire que j'ai vu le roi hier au soir. Le comte de la Tour m'adressa une lettre à Lanslebourg pour m'avertir que Sa Majesté désirait que je n'arrivasse que de nuit. De sorte que je fus obligé de retarder ma marche et ne rentrer chez moi que le 8 au soir. C'était dimanche, hier, et, comme le roi tenait cour, il ne voulut me recevoir qu'à cinq heures, pour tromper l'attente du grand nombre de personnes qui se rendirent à cette occasion au château. Il m'embrassa et il me tint plus d'un quart d'heure par la main.

« Il était assez embarrassé, mais je fis de sorte à le mettre à son aise, et, dans le fond, il me reçut très bien. Il me fit pourtant sentir par ses discours qu'il avait connaissance des lettres que j'écrivis à Nice au roi Victor pour lui faire reprendre la couronne. Il me montra aussi que la préférence d'attachement que je montrais à son frère l'avait fort piqué. Il me dit qu'il ne faisait jamais rien sans prier Dieu et que tout ce qu'il faisait était d'inspiration, de sorte que souvent il écrivait des pages entières sans savoir absolument ce qu'il avait mis sur le papier, parce que c'était toujours par pure inspiration. Que de même, il avait toujours consulté Dieu sur mon compte. Mais je ne puis croire que Dieu lui ait dit de me faire voyager ainsi depuis trois ans '... »

.

XXV

Aux premiers jours de 1848, la même tempête qui avait soufflé en 1821 se reprenait à bouleverser l'Italie. De Naples à Turin, les

⁴ Lettre du 9 février 1824, communiquée par le comte Stanislas de Blacas.

mêmes théories libérales, la même haine contre l'Autriche servaient de prétextes aux mêmes soulèvements, et Charles-Albert, après dix-sept années d'un règne paisible, avait affaire, à son tour, à la révolution. Il retrouvait sa vieille partenaire de 1821 ; il la voyait avec terreur agiter ses cartes biseautées et l'entendait, désespérément, l'appeler à faire son jeu. Hélas ! le malheureux roi s'y trouvait associé par les fautes, ou par les fatalités de sa jeunesse. Ce fut pour abrégier l'angoisse de cette partie terrible qu'on le vit jeter tout à coup comme enjeu, sur la table, sa couronne et son épée...

Sylvain n'était plus là pour empêcher cette suprême folie. La mort¹ lui en avait épargné le spectacle. Ah ! sans doute, quand Sonnaz écrivait les lettres que l'on va lire, il jalousait le sort de son vieux camarade :

« 13 janvier 1848.

« Cher ami,

« ...² Ne parlons plus de notre ancienne monarchie. De vous à moi, le mot est affreux, mais la révolution est faite et couronnée. Je commence à dire comme Balbo : C'est un fait providentiel.

« Le chef de l'Église, qui, maintenant, est malade de peur derrière les portes du Quirinal, a levé l'étendard révolutionnaire. Les conséquences de cet acte ne s'arrêteront plus en Italie et ébranleront le reste de l'Europe. Le véritable malheur, aujourd'hui, est que Pie IX soit débordé. En Italie, toute digue devient impossible, depuis bien et bien longtemps j'avais apprécié les révolutionnaires italiens, mais toujours Charles-Albert s'était illusionné, à notre détriment, sur leur compte.

« Vous me faites, à son propos, une question à laquelle je ne

¹ Sylvain était mort à Turin, le 20 avril 1836, le jour même que le roi Charles-Albert écrivait à Sonnaz cette touchante lettre datée de Nice :

« J'ai le cœur navré de douleur, mon cher Sonnaz, des fâcheuses nouvelles que vous me donnez de ce pauvre Costa. Si sa perte, que vous prévoyez, se réalise, elle me procurera une des plus vives afflictions que je puisse recevoir ; il fut mon fidèle compagnon dans le malheur, il me donna tant de preuves d'attachement que je ne puis moins faire que de l'aimer infiniment. Ne plus le voir tous les jours, comme j'en avais l'habitude depuis tant d'années, me procurera un vide dans la vie qui me sera constamment bien sensible. Que je suis peiné de ne plus le voir.

« Votre ami,

« CHARLES-ALBERT. »

² Cette lettre, comme toutes celles qui suivent, sont adressées au marquis Léon Costa, neveu de Sylvain, qui, à la mort de celui-ci, l'avait remplacé auprès de Charles-Albert comme premier écuyer.

puis répondre par écrit. Si vous étiez là, nous causerions des heures, sans arriver davantage à une conclusion. Vous demandez ce qu'est et ce que pense le roi; je ne puis vous répondre que ceci : comme Napoléon à Sainte-Hélène, Charles-Albert n'est plus qu'une âme ébranlée dans un corps souffrant.

« Transportez-vous, par la pensée, au dimanche à sept heures du matin¹. Voyez le marasme sur la figure du roi, la tristesse profonde de son regard, l'accablement de toute sa personne, et dites si la discussion avec lui est possible? La fausse position d'aujourd'hui n'est-elle pas la conséquence du passé? Le cœur manque pour redire ce qu'on disait il y a vingt ans, et pour dire ce qu'on prévoyait. Nous sommes bien malheureux, et, si nous n'allons pas plus vite, c'est le fait du hasard, car nous n'avons plus de gouvernement. Les rues de Turin sont encore tranquilles, mais on s'est battu à Milan. Les Milanais ne veulent plus qu'on fume dans les rues. Ils ont insulté les officiers autrichiens, à cause de leurs cigares, de là cinquante blessés et plusieurs morts. A Brescia, à Pavie, la troupe autrichienne a donné sur le peuple. A Livourne, les exaltés ont forcé la garde civique toscane à tirer sur eux. A Rome, le moindre acte de la police qui déplait à la populace fait marcher la canaille armée sur le Quirinal. Le sénateur, ce vieil imbécile de Corsini, la tranquillise, en faisant promener le pape, mais les bénédictions qu'il donne sont une pauvre monnaie pour racheter ses péchés libéraux. Quand on en est là, tout est perdu.

« Le roi de Naples se défend comme un désespéré. Il arrête, il fusille, mais tout l'effort italien se tourne contre lui. On dit même que les Anglais fomentent l'insurrection et lui fournissent des armes. Ici l'*Opinione* et le *Risorgimento*² portent, avec la canaille, le roi aux nues, voyant dans les mouvements des troupes qui se multiplient l'annonce d'une guerre prochaine contre l'Autriche. Celle-ci renforce sans cesse son armée en Italie, tout en protestant qu'elle n'interviendra pas dans nos affaires. Mais gare si on l'attaque. Qu'en sera-t-il de nous bientôt, de notre pays et de notre monarchie?... Elle ressemble à une trame dont toutes les mailles s'échappent l'une après l'autre. Il n'en restera bientôt plus rien. Quelle différence déjà des cris de joie qui le 30 octobre dernier saluaient nos premières et malheureuses réformes, aux cris presque menaçants qui aujourd'hui en exigent d'autres... »

Depuis deux ou trois mois, en effet, Charles-Albert laissait dériver. Ses vieux ministres avaient été remplacés au gouvernail

¹ Heure des audiences, Charles-Albert en donnait souvent dès cinq heures du matin.

² Ce dernier journal appartenait au comte de Cavour.

par des hommes dans le mouvement. Saint-Marsan succédait à La Margherita pour les affaires étrangères. Le général Broglia avait remplacé Villa Marina à la guerre; Cesare Alfieri était à l'instruction publique et le chevalier des Ambrois au commerce. Le premier acte de ce nouveau ministère avait été d'abolir les juridictions exceptionnelles et de donner à la presse une certaine liberté.

La nouvelle allure que prenait le gouvernement marquait les dispositions morales où se trouvait le roi. Il flottait dans un trouble infini. Plus que jamais, toutes ses fibres royales et italiennes vibraient de haine contre l'étranger. Plus que jamais, Charles-Albert sentait que pour gouverner il avait besoin d'un pouvoir absolu. Plus que jamais, il craignait que son pays ne fût pas mûr encore pour une liberté, même sage. Plus que jamais, la presse lui faisait peur. Plus que jamais, enfin, du fond de son cœur, où elles gisaient ensevelies depuis dix-sept ans bientôt, les promesses que lui avait arrachées Metternich se dressaient devant lui. Pauvre roi! il avait espéré que les quelques réformes accordées au mois d'octobre 1847, calmeraient les convoitises révolutionnaires qui l'assiégeaient : elles n'avaient fait que les exaspérer. Quand les passions populaires sont déchaînées, on ne les réenchaine plus.

Il faut avoir vu une révolution en Italie pour imaginer à quel degré peut atteindre l'extravagance populaire. C'était à Turin du délire pour la garde nationale. On embrassait les Juifs et on demandait la tête des Jésuites. Jour et nuit, c'étaient à travers les rues des farandoles, des défilés et des banquets en l'honneur de la liberté. Tout rappelait, tout exaltait cette liberté, depuis les mouchoirs et les cravates tricolores, jusqu'aux hymnes et aux complaints. Et tout à coup voilà que tombe sur cette folie, comme la foudre sur un baril de poudre, la nouvelle qu'une constitution a été donnée à Naples.

Oh! dès lors, l'effort, la poussée révolutionnaires, furent irrésistibles. De partout montèrent vers le roi des acclamations qui, semblables à des vagues de fond, devaient submerger ses dernières résistances. Et les poètes chantaient et la foule hurlait toujours... Mais, comme ces noyés hideux qui remontent sur l'eau, les terribles engagements du roi lui revenaient à fleur de cœur pour lui inspirer un indicible effroi.

« ... Quel compte un chrétien doit-il faire d'un engagement qui équivaut à un serment, dit-il un jour avec désespoir à Cesare Balbo, qui le pressait de donner, comme Pie IX et le roi de Naples, une constitution à ses peuples? Quel compte un chrétien doit-il faire d'un serment qui le lie? »

Et comme Cesare Balbo, ignorant à quoi le prince faisait

allusion, ne répondait pas. Charles-Albert parla d'abdication. Ainsi qu'à Florence, jadis, il voulait tout abandonner, dùt-il, pour oublier, fuir jusqu'au bout du monde.

« ... Le bruit courait hier, écrivait Sonnaz, que le roi se refusait à donner une constitution et voulait abdiquer. La nouvelle semblait sûre.

« Obsédé d'une affreuse inquiétude, j'entrai dimanche à huit heures dans le cabinet de Sa Majesté. Je commençai par dire au roi que s'il m'avait préféré le chevalier de Saluces, pour la place de grand écuyer, il ne pouvait maintenant, si vraiment il abdiquait, me contester le droit de le suivre où qu'il allât... »

Et Sonnaz, qui voyait son maître acculé à cette alternative, ou de se jeter entre les bras de l'Autriche en revenant sur les promesses du 30 octobre, ou de prendre la tête du mouvement italien en donnant une constitution, ajoutait :

« ... Je lui rappelai que mon opinion avait toujours été qu'une constitution, quelle qu'elle fût, favorisait les classes moyennes au détriment du vrai peuple; que l'autorité royale ne saurait longtemps résister à l'omnipotence parlementaire, et que cependant tel était l'état des choses, que tous les honnêtes gens désiraient que, en prenant un parti, le roi fit enfin cesser l'insupportable état où nous vivons depuis la fatale journée du 30 octobre... »

Quand la foule, comme l'a dit Victor Hugo, a certains regards, ce ne sont pas des pensées qu'il y a dans les cerveaux, ce sont des événements. Turin, en effet, se trouvait en proie à la plus affreuse anarchie. Trois ou quatre cents vauriens avaient reconduits à coups de pierre l'archevêque, de l'église Saint-François à l'évêché. Ce n'étaient dans les rues que promenades avec bannières, en l'honneur de la constitution de Naples. Le *café National*, le café de la *Leggè italiana*, étaient les seules autorités reconnues.

Le roi, à qui Sonnaz venait de rappeler tous ces désordres, ne se défendait plus, ne contestait plus la désespérante vérité.

« ... Croyez, cher ami, que ce fut pour moi une scène terrible, ce n'était plus le roi. En le quittant, je lui dis : « Soyez convaincu, « sire, qu'il faut prendre un parti. Votre cœur et votre conscience « vous diront si vous pouvez laisser à votre successeur le poids et « les difficultés des circonstances.

« J'aurais pu ajouter : « circonstances que vous avez amenées, « et qu'ont amenées avec vous les hommes de votre confiance ».

Ainsi donc, ignorant l'état d'âme où se débattait son infortuné maître, Sonnaz, lui aussi, conseillait de donner une constitution.

Il fallait en finir avec ce secret sous le poids duquel la monarchie s'effondrait. Alfieri, qui, vingt ans auparavant, avait été témoin de ce

qui s'était passé chez son père, à Paris, révéla à ses collègues du ministère les engagements pris par le prince de Carignan. Grande fut alors la perplexité de tous ces hommes qui associaient, dans un même culte, la fidélité à la parole donnée et l'amour de la liberté.

« ... Ah! s'écria Balbo, l'honneur, pour le roi, vaut mieux encore que la gloire. »

Mais, en même temps, Alfieri se souvint qu'en signant le protocole de Paris, Charles-Albert avait accepté la tutelle d'une sorte de conseil suprême réunissant aux évêques tous les chevaliers de l'Annonciade. Les ministres pensèrent à en appeler à sa suprême décision pour trancher le nœud qui étranglait leur maître. Charles-Albert n'y contredit pas.

Sonnaz écrivait le 9 février 1848 :

« Un conseil des ministres avec tous les ministres d'État, les chefs de la magistrature, en tout dix-huit personnes, s'est réuni lundi dernier à neuf heures du matin, sous la présidence du roi. A quatre heures et demie, ils étaient encore les pieds sous la table, tandis que les syndics de Turin, venus pour demander la constitution, à l'heure ordinaire de l'audience publique, ont attendu jusqu'à cinq heures, pour être admis. Le roi a reçu leur adresse et leurs phrases, et a répondu d'une façon sèche : « J'examinerai la chose, « mais jamais je ne déciderai rien tant que je verrai la grille de mon « palais encombrée par la foule. »

« En effet, depuis le matin, la place du Château était envahie par des curieux et des vauriens. Un ordre, parti du café de la *Legga italiana*, a immédiatement fait évacuer la place, et à six heures, quand nous sommes allés dîner, il n'y avait plus personne.

« J'étais à table, à côté du roi, il était pâle, abattu, affectant, cependant la sérénité.

« On raconte qu'à l'unanimité moins une voix (celle du comte Pralormo) le conseil tenu le matin avait conclu à la nécessité de donner une constitution. L'avis de plusieurs ecclésiastiques, la grave parole, entre autres, de Mgr d'Angennes, archevêque de Verceil, étaient venus appuyer les décisions prises. A cette heure, qui allait trancher les destinées de sa couronne, Charles-Albert s'était montré sublime de calme, de dignité et d'abnégation :

« Voilà dix-sept ans, avait-il dit, que je suis monté sur le trône « et que je modèle mon gouvernement sur les conditions des temps. « J'ai dû, en 1833, sévir rigoureusement contre les agissements « révolutionnaires, et puis, la paix rétablie, j'ai réformé les diverses « législations de mes États. Mais voilà que depuis un an, au « milieu de l'agitation qui s'est emparée des esprits, des tendances « de plus en plus marquées vers la liberté se font jour. Il est, en

« conséquence, de graves et indispensables mesures à prendre. Je
 « vous ai réunis en conseil pour les connaître. En ouvrant cette
 « délibération, je ne vous demande que deux choses : de main-
 « tenir intacte l'autorité de notre sainte religion catholique et de
 « compter avec la dignité du pays ¹. »

Dès longtemps, les formules constitutionnelles étaient prêtes. Il n'y manquait que la signature royale. Charles-Albert l'apposa, le 8 février, au bas de l'acte qui consacrait sa déchéance... Le matin, il avait communiqué avec toute la ferveur d'un saint, et le plus libéral d'entre les journaux de Turin, *la Concordia*, pouvait dire justement :

« ... Dieu bénisse le pieux monarque qui, pour rendre la terre heureuse, va demander ses inspirations au ciel... »

Et maintenant qui dira à quelles mystérieuses attractions obéissait cette âme royale, dans ses flux et ses reflux? Pour moi, Charles-Albert fut un de ces hommes que Dieu pousse devant lui, pour aplanir ses voies. Le degré de la responsabilité qu'encourent ces hommes échappe à la foule, comme le but vers lequel la Providence les dirige.

Que savent-ils eux-mêmes de leur mission?

Qu'en savait Charles-Albert, lorsque, par des humiliations sans nom, il acquérait l'expérience de ces humiliations des peuples, qu'ignorent les princes heureux?

Qu'en savait-il lorsqu'il acceptait la tutelle de ce conseil de régence, inventé par Metternich? Pouvait-il prévoir que Metternich l'obligerait ainsi à se faire l'initiateur de la liberté en Italie?

Ah! sans doute, le vaincu de Novare espérait une revanche, mais pouvait-il prévoir les défaites conquérantes de Custozza et de Lissa?

Non, les hommes tels que Charles-Albert demeurent inconscients d'eux-mêmes et inintelligibles pour la foule jusqu'au jour où les événements les démasquent.

Dans ses contours indécis, cette mystérieuse figure de roi nous apparaîtrait encore, après quarante ans, comme une de ces statues voilées qui attendent leur inauguration, si le souffle qui a passé de Naples à Turin n'avait soulevé un coin du voile, et si le plus grand prophète de l'ancienne loi, Joseph de Maistre, n'avait, dès 1812, annoncé Charles-Albert comme le précurseur d'inéluctables bouleversements en Italie. Ecoutez-le :

« ... La révolution fut d'abord démocratique, puis oligarchique,

¹ Manno, *La Concessione dello Statuto*, p. 2.

puis tyrannique, aujourd'hui elle est royale, mais elle va toujours son train.

« L'art du prince est de régner sur elle, et de l'étouffer doucement en l'embrassant. La contredire de front ou l'insulter serait s'exposer à la ranimer et à se perdre du même coup.

« Prenez garde à l'esprit italien. Il est né de la révolution et jouera bientôt une grande tragédie. Notre système neutre, suspensif, tâtonnant, est mortel dans cet état de choses. Que le roi se fasse chef des Italiens; que dans tout emploi civil et militaire, et de la cour même, il emploie indifféremment des révolutionnaires, même à notre préjudice : ceci est essentiel, vital, capital. Les expressions me manquent. Mais voici mon dernier mot : Si nous devenons ou demeurons un obstacle : *Requiem æternam* ¹. »

En écrivant ces choses, Joseph de Maistre reconnaissait qu'en politique les principes ne sont absolus que dans la sereine région des théories. S'il capitulait ainsi devant la révolution, c'est qu'il la regardait comme un châtiment mérité, c'est qu'il surprenait une volonté supérieure à l'œuvre pour renouveler le monde. Aux heures marquées pour ces grands changements, Dieu envoie des dynasties nouvelles remplacer les dynasties qu'il relève de faction. Charles-Albert est venu au moment où ses glorieux prédécesseurs avaient achevé leur tâche... Nos regrets ne ressusciteront pas les vieilles races disparues. Elles vont s'éteignant parce qu'il n'était pas dans leur destinée de donner des rois légitimes à la révolution. Quand Dieu efface ainsi, c'est pour écrire ce qui lui plaît. Ni le mot ni la chose ne datent d'hier, et cependant il est encore des gens pour s'étonner que Dieu n'écrive pas sous leur dictée!...

M^{is} COSTA DE BEAUREGARD.

¹ *Correspondance diplomatique de Joseph de Maistre (1811-1827)*. Albert Blanc. Tome I^{er}, page 379. — Paris, Michel Lévy, 1860.

PETITS PLAISIRS

ET PETITS DÉPLAISIRS

Dans le langage ordinaire, et même dans celui de la plupart des psychologues et des moralistes, on n'entend guère par plaisir ou douleur que ces faits saillants de la sensibilité physique et morale qui nous agitent, nous remuent et nous font jouir ou souffrir avec plus ou moins de vivacité. Il s'en faut bien cependant que la sensibilité tout entière soit contenue dans ces grandes passions, dans ces grands sentiments ou grandes sensations. Plus vaste est sa sphère, plus considérable est son influence sur tout notre être physique et moral, sur nos pensées, nos déterminations, nos diverses humeurs; plus grande enfin est sa part dans la somme des biens et des maux de cette vie, non seulement chez certains individus, mais chez tous tant que nous sommes.

Au-dessous de ces plaisirs et de ces douleurs en relief qui forcent notre attention et qui nous affectent plus ou moins profondément en bien ou en mal, il y a une région inférieure et obscure de la sensibilité, une multitude de petits plaisirs et déplaisirs qui souvent nous échappent, mais qui n'en ont pas moins un rôle notable dans notre existence tout entière. Ils sont si faibles, il est vrai, qu'à peine ils sont sentis, mais ils agissent néanmoins sensiblement sur nous par leur nombre, leur accumulation, leur continuité. C'est une grave erreur psychologique et morale de les considérer comme une quantité négligeable, suivant une expression à la mode, dans une évaluation générale des biens et des maux, dans les parts respectives de bonheur ou de malheur qui se partagent notre vie. Là en effet est l'explication de bien des phénomènes moraux, là est le secret de la plupart de nos dispositions et de nos humeurs, de bon nombre de nos déterminations, même d'une certaine gravité. C'est en partie faute d'en avoir tenu compte que quelques philosophes ont imaginé la chimère de la liberté d'indifférence. Là enfin il faut chercher, à ce qu'il nous semble, une certaine compensation à bien des misères humaines. Ce sont comme des infiniment petits, tels qu'il y en a, non seulement dans la sensibilité, mais dans toutes nos facultés, et nous n'avons nullement la prétention d'avoir fait la découverte. Les observations, non moins fines que profondes,

les aperçus les plus délicats, soit sur les petites perceptions ou représentations obscures, ou idées latentes, soit sur les petites impulsions, soit sur les petits plaisirs et les petites douleurs, abondent dans Leibniz, dans Kant, dans Hamilton et chez plusieurs contemporains. Notre intention est moins d'en établir de nouveau après eux la réalité que de montrer quels en sont les effets sur la vie humaine, quelle place il faut leur faire dans l'estimation, si souvent tentée, si rarement faite avec impartialité, de la somme de nos biens et de nos misères. En relevant les petits plaisirs à leur juste valeur nous voudrions faire intervenir dans ce grand et antique débat de l'optimisme et du pessimisme un élément considérable et beaucoup trop négligé par les philosophes comme par le vulgaire. Notre but est plutôt moral que psychologique. Toutefois, pour appuyer ce qu'une observation intérieure nous apprend directement sur ces phénomènes si délicats, si peu distincts et saisissables, nous nous appuierons, au préalable, sur quelques considérations générales tirées de la nature même du moi, de l'analyse du fait de conscience et de nos facultés.

I

Le moi étant un et essentiellement actif, toutes ses facultés sont constamment en acte, mais à des degrés divers, variables à l'infini; nulle ne souffre aucune intermittence absolue à partir de l'origine jusqu'à la fin, et pendant tous les moments de notre vie. La sensibilité que nous avons particulièrement en vue est plus ou moins faible, mais jamais elle n'est totalement suspendue pendant tout le cours de notre existence physique et morale. Nous ne voulons pas dire assurément que nous soyons sans cesse dans les joies ou dans les larmes, dans des transports de plaisir ou dans des angoisses de douleur. Si la sensibilité était toujours montée sur un pareil ton, notre vie serait bientôt usée et épuisée par le plaisir non moins que par la douleur. Cette continuité n'a lieu que moyennant une suite de petits plaisirs ou déplaisirs qui se succèdent sans laisser de vide entre les intervalles des saillantes affections; elles les relient les unes aux autres sans jamais, dans un état absolu, nous laisser d'indifférence ou d'insensibilité.

De même en est-il, d'ailleurs, de nos autres facultés, de la pensée et de la volonté; elles aussi sont continues, toujours présentes et agissantes, depuis le premier fait de conscience jusqu'au dernier, mais suivant ce même mode d'action en quelque sorte infinitésimale. Si jamais l'intelligence ne s'arrête, c'est qu'il y a toujours en nous de petites pensées confuses quand ne sont pas encore venues

les pensées distinctes et réfléchies, ou lorsque, par intervalles, elles nous font défaut. Ainsi la volonté elle-même est-elle constamment en acte, non pas que nous voulions toujours avec pleine distinction, avec fermeté et surtout avec réflexion, mais parce que toujours se produisent en nous, indissolublement liées aux petits plaisirs et aux petites perceptions, ces petites impulsions ou déterminations qui sont déjà la volonté, mais à son plus bas degré et sous sa forme la plus humble.

Nos facultés d'ailleurs n'agissent pas isolément les unes sans les autres, ou les unes après les autres; ce sont des divisions à notre usage, qui n'ont d'existence à part que dans nos classifications et nullement dans la conscience elle-même. Quand il y aurait dans le cerveau, ce qui ne semble pas encore bien démontré, des compartiments distincts pour le siège et l'action de telle ou telle faculté, dans l'âme une et indivisible, il ne peut rien y avoir de pareil. Nos facultés ne sont pas comme des personnages de théâtre qui paraissent ou disparaissent sur la scène de la conscience, qui rentrent en quelque sorte dans les coulisses pour en sortir de nouveau. Leur union n'est pas non plus un faisceau, quelque fort que soit le lien qui en rattache les parties; elles ne sont pas juxtaposées dans une unité collective quelconque, elles se pénètrent mutuellement dans l'intimité la plus absolue.

D'abord, aux premiers temps de l'existence, c'est, entre toutes les autres, la sensibilité qui domine et se manifeste en quelque sorte le plus bruyamment, mais elle enveloppe les petites perceptions, les petites déterminations; la pensée et la volonté, à leur plus bas degré, sont déjà présentes avec elles. Toutes les trois en commençant sont loin d'être ce qu'elles seront un jour, mais elles n'en sont pas plus loin que le petit gland qui deviendra un grand chêne. Toutes naissent en même temps et d'une même poussée, pour ainsi dire; toutes sont à la fois dans chaque fait de conscience, depuis le premier jusqu'au dernier, mais avec tous les degrés divers qui séparent un germe de son plein épanouissement. Descartes a sans doute eu raison de dire que la pensée est l'essence de l'âme, mais il aurait pu le dire également de la sensibilité et de la volonté. La psychologie, il est vrai, semble ici tout à fait en contradiction avec certaines locutions populaires. Ne dit-on pas vulgairement : je ne pense rien, comme aussi je ne sens rien? Invitez ceux qui parlent ainsi à se rendre mieux compte de ce qui se passe au-dedans d'eux-mêmes. Il ne vous sera pas difficile de les faire convenir du contraire. Penser à rien, pourvu qu'on veuille bien y réfléchir, ce n'est pas sans doute avoir présentes à l'esprit des grandes pensées ou du moins des pensées qui

excitent l'attention, mais c'est penser à quelque chose, quoique plus ou moins insignifiant, plus ou moins indistinct et confus.

Que pensez-vous? demande un des personnages d'une pièce d'Alphonse Daudet à Numa Roumestan, qui, après avoir beaucoup péroré de son balcon devant ses compatriotes charmés, s'est assis au coin du feu et demeure silencieux contre sa coutume. Je ne pense à rien, répond cet expansif et verbeux politicien du Midi. Il se trompe assurément; il a beau ne plus parler, ne plus s'enivrer de sa bruyante faconde, la parole intérieure avec la pensée se continuent dans son esprit, où des images, des tableaux, se succèdent bien qu'aucun n'ait pour le moment assez de relief pour fixer son attention.

On dit de même, et sans plus de vérité, je ne sens rien; cela veut dire, non pas que la sensibilité soit momentanément abolie, mais qu'en ce moment nous n'éprouvons aucun sentiment quelque peu vif de plaisir et de douleur. Cependant de faibles et confuses impressions continuent leur cours, de compagnie avec les petites pensées, bien que les unes, comme les autres, nous échappent. L'omniprésence de la sensibilité, suivant une expression de Lotze, va exactement de pair avec l'omniprésence de la pensée.

Comment, d'ailleurs, en serait-il autrement d'après le principe même du plaisir et de la douleur généralement admis, depuis Aristote, par la plupart des psychologues? L'exercice libre ou empêché de notre activité, voilà la cause de toutes nos affections agréables ou désagréables. De là il suit qu'à tout mode de notre activité physique, intellectuelle ou morale s'ajoute quelque plaisir ou déplaisir. Non seulement il n'y a nulle perception, quelque petite qu'elle soit, qui ne soit jointe à un élément affectif, mais, de même et réciproquement, nul élément affectif, plaisir ou douleur, qui ne s'accompagne de quelque petite perception, à tout le moins de la perception de la résistance du corps et des organes. Les proportions seules diffèrent; tantôt c'est l'un, tantôt c'est l'autre des deux éléments qui l'emporte et qui domine; tantôt c'est la perception ou l'idée, tantôt c'est la partie affective, mais l'une ne va pas sans l'autre. De même les plus petites déterminations entraînent avec elles la vue obscure d'une chose qu'on veut et à quoi l'on tend, en même temps qu'elles sont suivies de quelque plaisir ou de quelque douleur.

De la nature même du moi et de nos facultés, il résulte donc *a priori*, en quelque sorte, qu'il doit y avoir une multitude de modes infinis de la sensibilité, comme de toutes nos facultés. Tâchons maintenant de les saisir sur le fait et de constater leur existence par notre expérience propre et directe.

Après avoir montré le lien qui les unit les unes aux autres,

laissons de côté les petites perceptions et les petites impulsions, pour ne considérer que les phénomènes correspondants de la sensibilité.

Ces petites douleurs et ces petits plaisirs ne sont pas tout à fait cependant ce qu'on appelle dans le langage ordinaire les petites misères et les petites joies de la vie humaine. Plus d'un moraliste nous a amusés avec le tableau humoristique des unes et des autres. D'où vient que ces petites misères nous font rire plutôt qu'elles ne nous touchent et excitent notre sympathie, bien que quelquefois elles soient vivement senties par qui les éprouve, bien que, pour un temps du moins, elles le rendent malheureux. La raison en est dans la disproportion ordinaire entre la cause et l'impression produite. La cause est petite, le motif est léger, futile, le dommage est minime, tandis que nous sommes témoins d'une aussi vive contrariété, que s'il s'agissait de quelque chose de grave et de sérieux. Dans les petits plaisirs et les petites douleurs, tels que nous les avons définis, cette disproportion n'existe pas; petite est la cause, petit aussi est l'effet; l'imagination n'y est pour rien, ou pour bien peu de chose. S'ils étaient grossis par l'imagination, ils appartiendraient à un degré supérieur, et non à ce degré infime de la sensibilité au-dessus duquel nous ne voulons pas nous élever.

II

Dans cette étude comparée des petits plaisirs et des petits déplaisirs, nous nous attacherons plutôt à faire ressortir les premiers que les seconds, non pas que nous méconnaissions les uns plus que les autres, et que nous y soyons insensibles, mais parce que nous sommes ainsi faits, peut-être dans l'intérêt de notre conservation, que, toute proportion gardée, nous sommes plus sensibles aux petites douleurs et nous en gardons mieux le souvenir.

Elles sont innombrables toutes ces petites affections, en bien ou en mal, de la sensibilité; elles sortent en foule de toutes les parties de notre être physique, intellectuel et moral, de tous les points de notre organisme, de tous nos penchants, de tous nos sens, de toutes nos facultés. C'est une file continue des unes et des autres qui, sans interruption, sans lacune, se succèdent d'un bout de la vie à l'autre. Aises ou malaises, soulagements et délivrances, ou empêchements et contrariétés, c'est une alternative d'où il ne nous est pas donné de sortir. Sur le ciel de notre esprit il y a toujours quelques petits rayons plus ou moins lumineux ou quelques points plus ou moins noirs. L'indifférence absolue n'est le propre que des chênes et des rochers, mais de rien de ce qui a vie,

et de l'homme surtout, bien plus accessible, et par tant d'endroits, à toutes les souffrances, comme à tous les plaisirs, que tous les autres êtres vivants.

Pour commencer par le corps, il n'est pas une de nos fonctions organiques, pas une fibre, pas un de nos pores, pour ainsi dire, par lesquels n'aient accès les plaisirs et les douleurs.

La sensibilité étant mêlée à tous les actes de la vie organique, on a peine à comprendre les médecins et les philosophes qui ont mis un abîme entre la vie et la conscience, et qui ont installé dans l'homme, en face l'un de l'autre, comme deux principes différents et irréductibles, la vie et l'âme qui pense. La vie, notre propre vie, si intimement mêlée à la conscience par les petites sensations et les petites perceptions, nous serait, suivant eux, tout aussi étrangère que celle d'un chien ou d'un poisson. C'est la doctrine du duodynamisme, comme on l'a appelée, qui a été longtemps soutenue par Lordat et l'École de médecine de Montpellier, et adoptée par un certain nombre de psychologues spiritualistes en tête desquels a été Jouffroy. Je crois qu'aujourd'hui, à Paris comme à Montpellier, cette étrange dualité est en grande déchéance et ne compte plus guère de défenseurs. Il y a un *homo duplex* au sens moral, au sens ontologique il n'y en a pas. Qu'on veuille bien me permettre de me citer moi-même comme un des premiers qui, dans ce temps-ci, l'ait combattue dans un livre déjà ancien sur l'unité du principe vital et de l'âme pensante¹, où je me suis appuyé principalement sur tous les petits phénomènes de conscience qui sont l'objet de cette étude.

En effet, mon principal argument contre cette dualité, argument qui pourrait suffire à lui seul, est la sourde conscience que nous avons de l'action, du travail de la vie et des sensations vitales, quelque infimes qu'elles soient. Ce travail interne, nous le percevons et nous le sentons par de petites perceptions et de petites sensations continues. Il y a une perception permanente du corps que l'âme anime, qu'elle meut, qu'elle porte, pour ainsi dire, et une certaine conscience de son effort continu contre la résistance des organes. Cette conscience et cette perception sont accompagnées d'une sensation confuse agréable ou désagréable, suivant que tout va bien dans les ressorts, les fonctions, le jeu de l'organisme, ou suivant que quelque chose va plus ou moins mal, fût-ce le trouble le plus léger, le plus momentané et même le plus insignifiant.

Peut-être serait-on plus disposé à m'accorder qu'il y a douleur, quand il y a quelque trouble, qu'à reconnaître qu'il y a toujours

¹ *Le Principe vital et l'âme pensante*, 2^e édition, à la Librairie académique.

du plaisir, quand nul trouble n'a lieu. Il est vrai que, toute proportion gardée, nous avons une conscience des petits maux moins sourde et moins confuse que des petits biens ou petits plaisirs. Aristote, Descartes et d'autres moralistes ont fait la remarque que les impressions de la douleur sont en général plus durables que celles du plaisir, et que, dans l'intérêt de notre conservation, il importait qu'il en fût ainsi. Il n'y a pas de péril, en effet, pour notre être à goûter trop faiblement un bien; il peut y en avoir, au contraire, beaucoup à ne pas nous mettre en garde contre un mal, quelque faible que d'abord il se manifeste.

Le moindre trouble organique peut être l'avant-coureur de quelque mal plus grave et nous donner un avertissement salutaire qui n'est pas à négliger. De ce côté, il y aurait en général plutôt excès de sollicitude qu'insouciance et inadvertance. Combien de gens trop délicats, ou trop prompts à s'alarmer sur leur santé, poussent à l'excès cette vigilance et cette inquiétude! Que de petits maux grossis outre mesure, que d'alarmes, à propos de rien, de la part des malades en imagination ou par anticipation, et même de gens bien portants! Voici une autre considération qui achève de nous expliquer pourquoi sont proportionnellement plus fortes les impressions des petites douleurs. L'état normal étant, par sa définition et par sa nature même, plus continu, plus habituel que l'état contraire, il suit que les douleurs, même les petites, sont plus remarquées par là même qu'elles sont plus rares, et que l'habitude efface davantage les petits plaisirs et nous y rend plus inattentifs.

Mais si la continuité et l'habitude les effacent plus ou moins, elles ne les annihilent pas. Il est des fonctions, comme la respiration, la digestion, la circulation du sang, les battements du cœur, sur lesquels cette observation est plus facile à faire; il en est d'autres plus profondément, pour ainsi dire, enfoncées dans l'organisme que, dans les circonstances ordinaires, elle a peine à atteindre. Toutefois, si le plaisir inhérent à leur jeu régulier n'est pas directement facile à saisir, il se décèle, pour ainsi dire, s'affirme par le contraste, par la gêne que nous fait souffrir le moindre de leurs empêchements. Cette gêne est comme la contre-partie de quelque plaisir antérieur que nous ressentons tardivement, juste au moment où il cesse. On n'est guère sensible au plaisir de respirer quand la respiration est régulière, mais on en a le sentiment par comparaison, quand du grand air on passe en quelque endroit enfermé, ou que les poumons sont le moins du monde engorgés. Qui jouit d'un bon estomac n'est guère sensible au plaisir habituel d'une bonne digestion, mais celui-là, au contraire, y est très sensible qui ne l'a pas toujours bonne et facile.

D'ailleurs, si chacune de ces petites sensations vitales prise à part nous échappe ou n'a sur nous que quelque effet insensible, elles produisent une impression, une résultante notable par leur action commune. Tel est, par exemple, le doux sentiment de l'existence, comme dit Rousseau; *dulcis anima*, comme dit Virgile. Cette sensation générale résulte d'une foule de sensations particulières que nous avons de l'action de chacune des parties de l'organisme. Au plaisir de l'existence se surajoute un plaisir non moins général et diffus dans notre être entier, celui de la santé auquel concourt l'harmonie, le bon état, le jeu régulier de l'organisme tout entier. La santé, comme dit M^{me} de Grignan, est le plaisir des plaisirs. « O bienheureuse santé, s'écrie Sterne, tu es au-dessus de l'or et de toutes les richesses! C'est toi qui dilates l'âme et disposes toutes ses facultés à recevoir l'instruction et à goûter la vertu. Celui qui la possède a peu de désirs à former, et le malheureux auquel elle manque, manque de tout dans le monde. » Selon Kant, il est vrai, ce sentiment ne serait qu'un bien-être négatif. Ne sont-ce pas là deux mots qui ne peuvent s'allier ensemble? Bien-être ou être bien, rien n'est plus positif.

Grâce à ce plaisir de la santé, les gens bien portants et vigoureux, les jeunes surtout, ont en eux un fonds permanent de contentement qui peut persévérer et résister au sein des plus cruelles épreuves. C'est, en général, un bien qu'ils n'apprécient guère tant qu'ils le possèdent, mais combien ils en font cas quand ils viennent à le perdre!

Dans ce fonds général de bien-être ou de mal-être prennent naissance la plupart de ces dispositions bonnes ou mauvaises, de ces humeurs gaies ou noires dans lesquelles souvent nous nous trouvons sans savoir pourquoi et qui influent si fort sur notre tempérament. « Le charme, l'attrait, le dégoût ou l'ennui, dit Maine de Biran, attachés aux divers instants de notre vie, dépendent presque toujours de ces dispositions si profondément ignorées de notre sensibilité. »

Quelle autre légion de petits plaisirs et de petites douleurs nous arrive incessamment du monde extérieur par tous nos sens! Comme les perceptions du sens interne ou vital, toutes les perceptions des sens extérieurs affectent plus ou moins la sensibilité. En d'autres termes, pour parler le langage des psychologues, il y a deux éléments dans chaque sensation : l'un représentatif, qui est une connaissance, l'autre affectif, qui est du plaisir ou de la douleur. Tous deux se retrouvent dans chaque sensation, mais ils n'y sont pas d'ordinaire en même proportion : tantôt l'élément affectif est dominé, presque absorbé par l'élément représentatif; tantôt c'est le contraire qui a lieu.

Dans toutes les sensations du goût et de l'odorat, même les plus faibles et les plus légères, l'élément affectif domine, tandis que la perception de ce qui est odorant ou sapide est si bien effacée, qu'on a peine à la découvrir. A ces sensations se rattachent étroitement celles du boire et du manger, où ces deux éléments sont généralement plus faciles à distinguer. Nous n'avons pas à nous occuper des raffinements de gourmandise recommandés et décrits par Brillat-Savarin. Mais toute nourriture, quelque frugale qu'elle soit, un morceau de pain, un verre d'eau, nous agréé, surtout quand la faim s'est fait sentir, ou nous répugne quand elle est de mauvaise qualité, ou que nous sommes rassasiés. La table la plus modeste, surtout en famille ou en société, a ses petites jouissances de tous les jours et plusieurs fois renouvelées chaque jour.

Dans la plupart, ou du moins dans un grand nombre, des sensations de la vue et du toucher, les proportions entre le fait intellectuel et le fait sensible sont généralement inverses. C'est la perception qui est surtout en évidence, tandis que l'élément affectif peut être presque imperceptible.

La main cependant n'est totalement insensible à rien de ce qu'elle touche. Toute forme tangible, régulière ou irrégulière, toute surface polie ou raboteuse, tout solide ou liquide, tout degré de température, même moyen et tempéré, sans nul excès de froid ou de chaud, se fait quelque peu sentir, en même temps que percevoir.

Il en est des sons comme des formes tangibles; nul n'arrive à notre oreille, quelle qu'en soit la cause et indépendamment de toute idée associée, sans l'impressionner quelque peu, agréablement ou désagréablement, depuis le son d'une voix aimée, depuis la plus douce et la plus belle harmonie, jusqu'aux sons les plus aigus et les plus discordants. Les uns charment, les autres, comme on dit, déchirent l'oreille; mais entre ces deux effets extrêmes, il y a place pour des gradations infinies de petits plaisirs ou déplaisirs attachés à toute sensation sonore.

Soumettons à la même épreuve les sensations de la vue. De même que la main ou l'oreille, notre œil est constamment impressionné. Nul objet de la nature ou de l'art, nulle forme, nulle couleur, quelque vulgaires ou familières qu'elles soient, qui, en frappant nos yeux, ne nous plaisent ou ne nous déplaisent, si peu que l'on voudra. Promenez vos regards autour de vous dans votre chambre, comme l'auteur du *Voyage autour de ma chambre*, vous voyez des êtres, des objets, des choses de toute espèce qui vous impressionnent plus ou moins, mais vous n'en voyez point qui ne vous impressionnent en quelque façon et dans une certaine mesure. Sans être doué de la vive imagination ni de l'exquise

sensibilité de l'auteur du *Voyage sentimental*, sans être impressionné au même degré par de fortuites rencontres, je ne puis faire un pas dans la rue que mes yeux, partout où ils se portent, ne me donnent quelque sujet de petit plaisir ou de déplaisir.

Nul objet de la nature ou de l'art, nulle forme, nulle couleur qui ne nous plaise ou ne nous déplaie. Que vous fassiez le tour de votre chambre, que vous descendiez dans la rue, votre sensibilité est mise en jeu d'une façon ou d'une autre. Pour rencontrer au dehors des scènes qui vous impressionnent à quelque degré, il n'est pas besoin d'être doué de la vive imagination et de l'exquise sensibilité de l'auteur du *Voyage sentimental*, ni même d'avoir des rencontres extraordinaires. Si je vais à la promenade, je ne puis faire un pas que mes yeux où mes oreilles ne me donnent quelque petit sujet de plaisir ou de déplaisir. Parmi tous ces passants inconnus que je coudoie, il est des tournures, des démarches, des costumes, des sons de voix, des figures qui me sont plus ou moins sympathiques ou antipathiques. Une figure pâle et malade, un enfant malingre, un vieillard courbé, un infirme, un pauvre couvert de haillons, m'attristent. Je sympathise avec cet enfant joyeux, à la figure rose et fraîche; je me plais à voir ce beau cheval qui passe, ce lévrier qui bondit; je détourne les yeux de ce vilain fiacre que traîne une haridelle, un animal laid et soufureux. Ces maisons, ces devantures, ces magasins, ces étalages, ces cris des industriels en plein vent m'agrément plus ou moins ou me désagrément. Je marche avec plaisir sur ce trottoir large et sec, mais voici de la boue qui salit mes bottes vernies, et mon plaisir se change en déplaisir.

Enfin il est des choses qu'il vaut mieux ne pas voir, d'autres qu'il vaut mieux voir, mais il n'en est point qui ne rentrent dans l'une ou l'autre catégorie et qui nous soient absolument indifférentes.

D'ailleurs, la lumière seule, indépendamment de tous les objets et de toutes les couleurs qu'elle fait paraître à nos yeux, beaux ou laids, gracieux ou disgracieux, n'exerce-t-elle pas sur nous constamment, en elle-même et par elle-même, une sorte d'attraction et de charme? Quelle cause générale et permanente d'impressions joyeuses ou tristes, selon ses divers modes et ses divers degrés, selon qu'elle brille de tout son éclat ou selon qu'elle se voile et s'assombrit! Comme elle réjouit nos yeux, comme l'ombre et les ténèbres nous attristent! Entre l'état du ciel et l'état de notre âme et de nos humeurs il y a une sorte de relation qu'expriment bien un certain nombre de métaphores du langage ordinaire, il y a une sorte de parallélisme qui n'a pas échappé aux poètes qui ont chanté l'homme et la nature. Le soleil qui brille, la sérénité d'un ciel sans nuages, nous disposent nous-mêmes au contentement et à la sérénité. Mais voici les nuages

qui surviennent : il semble qu'ils passent aussi sur notre âme ; le ciel s'assombrit et notre âme en même temps. Les nuages sont dissipés, le soleil a reparu, il se fait au dedans de nous, comme au dehors, une sorte d'éclaircie. Le soleil, a dit Pline l'Ancien, dissipe la tristesse du ciel et rassérénit les nuages de l'âme¹. De même Montaigne : « L'air même et la sérénité du ciel nous apportent quelque mutation. »

Nul plus que Montesquieu n'aurait goûté ce grand bien commun à tous de la lumière. « Je m'éveille, dit-il, le matin avec une joie secrète de voir la lumière ; je la vois avec une sorte de ravissement et tout le reste du jour je suis content. » La privation de la lumière, voilà le mal, plus grand que tous les autres, dont les anciens, sous le beau ciel de la Grèce ou de l'Italie, plaignent les morts dans le royaume des ombres. Ne plus voir la lumière du jour, voilà ce qui les épouvante dans la mort. Quelle pitié n'ont-ils pas pour ces corps privés de la lumière, *corpora luce carentum*, comme dit Virgile. Qu'ils sont touchants ces adieux suprêmes à la lumière que les poètes grecs mettent dans la bouche de ceux qui vont mourir !

N'y a-t-il pas aussi des petits plaisirs de tous les moments attachés à l'exercice de l'activité motrice, non seulement dans l'enfant chez qui ce plaisir est si manifeste, mais dans l'homme fait ? C'est un plaisir de se promener, de se mouvoir, de marcher, de courir, de se livrer à tous les exercices du corps. Après le plaisir de l'activité et du mouvement vient un autre plaisir, d'autant plus doux qu'il est mieux gagné, le plaisir du repos, du lit et du sommeil, où nous puisons des forces pour un nouvel exercice de notre activité et pour de nouveaux plaisirs. L'insomnie est une peine, mais elle est l'exception, tandis que le sommeil bienfaisant est en général le lot de tous, jeunes et vieux, riches et pauvres, et souvent même du pauvre plutôt que du riche, du savetier plutôt que du financier. Tels sont les innombrables petits plaisirs de la vie organique, du sens interne, des sens extérieurs et de l'action du dehors sur nous.

III

Autant il en est qui viennent du dehors, autant encore, et peut-être plus, en est-il qui viennent du dedans, c'est-à-dire de notre esprit lui-même, de nos idées, de la mémoire, de l'imagination, de la réflexion, du raisonnement. Comme rien de ce qui se perçoit, il n'est rien de ce que nous concevons, rien dans la suite de nos

¹ « Sol tristitiam cæli discutit et nubila animi humani serenat. » (*Hist. nat. lib. II, cap. iv.*)

pensées qui n'ait, pour ainsi dire, un écho dans la sensibilité; pas une idée ne vient à notre esprit qu'elle ne nous apporte avec elle sa part de plaisir ou de douleur. L'association des idées, si souvent de nos jours analysée et qui joue un si grand rôle dans la psychologie contemporaine, ne signifie, à prendre l'expression à la lettre, que d'une manière très incomplète la suite des phénomènes de l'esprit. Sans doute ce sont les idées et surtout les idées distinctes qui sont les anneaux les plus saillants de la chaîne, mais une foule d'idées latentes les relie les unes aux autres, et toutes les idées distinctes ou latentes sont entremêlées par des phénomènes de sourde et confuse sensibilité.

Parmi les pensées qui nous reviennent à l'esprit, il en est de tristes, de noires, mélancoliques, douloureuses ou même déchirantes, d'autres douces à notre cœur, qui nous plaisent, qui nous charment et nous donnent de la gaieté et de la joie; chacun le sait, sans être psychologue. Ce qui est moins évident et sur quoi nous appelons l'attention, c'est que ce ne sont pas seulement certaines idées, mais toutes les idées sans exception qui s'accompagnent d'un élément affectif plus ou moins faible, mais sans jamais descendre à zéro.

D'abord chaque idée par cela seul qu'elle est un mode de l'activité, principe de la sensibilité, doit en passant dans l'esprit y laisser quelque impression sensible. Il y a un plaisir attaché au fait lui-même de concevoir, de se souvenir, d'imaginer, de raisonner, comme à celui de percevoir; mais ce plaisir est effacé, absorbé par l'impression plus forte, agréable ou désagréable, de la chose même que l'on conçoit ou dont on se souvient.

Si nous ne remarquons pas ce plaisir inhérent au seul fait de se souvenir, nous sentons beaucoup mieux par contraste la peine éprouvée à ne pas se souvenir quand nous le voudrions. Je souffre plus ou moins d'un souvenir qui ne me revient pas à point, d'un fait, d'un lieu, d'un nom, qui échappent à ma mémoire ou n'y reviennent qu'incomplets; je suis aise quand je suis parvenu à les retrouver, d'autant plus aise que j'y ai mis plus de temps et plus de peine. Qu'un nom nous échappe, même quand nous n'en avons pas besoin, ou qu'il s'agisse des circonstances les plus futiles, tout manque de mémoire nous fait éprouver le sentiment pénible d'un empêchement, d'une sorte d'arrêt ou de diminution de notre être intellectuel. Quels ne sont pas les ravissements de ceux qui, comme Pythagore, Archimède, Descartes et Newton, ont fait quelque grande découverte ou résolu quelque difficile problème! Au-dessous de ces grandes joies de l'intelligence, il en est d'autres d'ordre bien inférieur. On éprouve un plaisir à découvrir le plus

petit fait, à saisir un rapport, une liaison quelconque, une ressemblance ou une différence, même dans les choses les plus vulgaires et le plus à la portée de tous.

Si la sensibilité ne nous quitte pas un seul instant pendant la veille, elle ne nous quitte pas non plus même dans le sommeil et dans le rêve. Nos rêves sont aussi, à vrai dire, comme un tissu non interrompu de petits plaisirs et de petites douleurs, selon ce qu'ils nous représentent et selon le rôle qu'ils nous font jouer dans leurs petits drames en mille actes divers. On sait bien jusqu'à quel degré leurs visions enchanteresses ou terribles peuvent nous émouvoir; mais, à l'ordinaire, la plupart des rêves ne laissent qu'une impression confuse et dont souvent nous ne gardons plus, au réveil, aucun souvenir. Quoique nous ne les distinguions pas chacune en particulier, ici encore, comme dans la veille, du concours et de l'ensemble de toutes ces petites impressions se forme une impression générale, qui se prolonge quelque temps encore après le réveil et nous atteste leur réalité. Nous ouvrons les yeux avec une humeur triste ou gaie, nous avons de l'entrain ou de la mélancolie sans savoir pourquoi. Cherchez bien et vous en trouverez la raison dans ce rêve, d'abord oublié, qui plus tard et tout d'un coup vous revient à la mémoire.

Sans multiplier davantage les observations et les analyses, nous pouvons, je crois, affirmer qu'il y a une sensibilité sourde, confuse, indistincte, à peine sensible, mais jamais nulle, qui nous affecte d'une manière continue à tous les moments de notre existence. Eveillés, endormis, nous vivons au sein des petits plaisirs ou des petits déplaisirs; nous sommes ainsi faits que de tous les ressorts de notre être physique et de notre être moral, pas un ne peut jouer sans que la sensibilité intervienne, plaisante, si le ressort joue bien, déplaisante, douloureuse, si le ressort joue mal

IV

L'existence de ces petites sensations de douleur ou de plaisir étant bien constatée, nous allons rechercher quelle est leur part d'influence sur la vie, sur le bonheur ou le malheur, sur la somme des biens et des maux dans les conditions humaines. Quelque faibles, quelque infiniment petites, quelque voisines de zéro qu'elles soient, on ne peut les considérer comme insignifiantes. Les plus petits mouvements dans la nature par leur accumulation produisent des effets considérables, les petites parties, les molécules de la matière agglomérées forment des masses. Sur le bord de la mer agitée, j'entends un bruit formidable. Ce bruit se compose de

celui que je ne discerne pas, de chaque vague en particulier. De même en est-il de tous ces atomes, pour ainsi dire, de sensibilité. Chacun à part est presque comme s'il n'était pas; mais, pris dans leur ensemble, ils ont un effet sensible en bien ou en mal; ils engendrent un état général de bien-être ou de malaise; ils changent nos dispositions et nos humeurs, enfin ils influent sur un certain nombre de nos déterminations.

Quelques philosophes anciens et quelques modernes, pour défendre le libre arbitre et pour combattre la grande objection de l'enchaînement des causes ou de l'influence nécessitante du motif le plus fort, ont imaginé, comme nous l'avons dit, une liberté d'indifférence ou un pouvoir de nous déterminer sans nul motif, et même contre tout motif, uniquement en vertu de notre libre arbitre. Pareille liberté n'existe pas en raison même des petits plaisirs ou déplaisirs. Où trouver une détermination, quelque peu importante qu'elle soit, que rien ne sollicite en un sens plutôt qu'en un autre? L'âne célèbre de Buridan mourant de faim entre deux tas d'avoines parfaitement égaux, parce qu'il n'a pas de raison de commencer plutôt par l'un que par l'autre, était, dans les écoles du moyen âge, un cas chimérique et une critique ingénieuse de cette prétendue liberté d'indifférence.

Montaigne, qui a si finement analysé une foule de petits penchants, de petites humeurs, et de petits motifs, en fait une excellente critique dans un chapitre des *Essais*, intitulé : *Comment on s'empêche soi-même*. « C'est, dit-il, une plaisante imagination que de concevoir un esprit balancé entre deux pareilles envies; car il est indubitable qu'il ne prendra jamais parti, d'autant que l'application et le choix portent inégalité de prix. Pour pourvoir à cet inconvénient, les stoïciens, quand on leur demande d'où vient en notre âme l'élection de deux choses indifférentes, répondent que ce mouvement de l'âme est extraordinaire et dérégulé. Il se pourrait dire, ce semble, plutôt qu'aucune chose ne se présente à nous où il n'y ait quelque différence, quelque légère qu'elle soit, et que, où à la vue ou à l'attouchement, il y a toujours quelque plus qui nous attire, quoique ce soit imperceptiblement. »

Nulle faculté n'agissant isolément, dans toute volition l'intelligence et la sensibilité interviennent si ce n'est avec une pleine conscience, du moins d'une façon plus ou moins confuse et occulte. Il ne se peut, comme dit Montaigne, que, dans les démarches et les déterminations les plus insignifiantes, je n'agisse pas par quelque petite raison et poussé imperceptiblement par quelque attrait ou impulsion sensible. Suivant un exemple dont se sont souvent servis les partisans de la liberté d'indifférence, j'ai devant moi pour régler

un compte deux pièces ou deux piles de monnaie identique; pourquoi ai-je donné celle-ci plutôt que celle-là? Pourquoi ai-je avancé d'abord telle jambe plutôt que telle autre? Pourquoi, dans la rue, ai-je pris le trottoir de gauche plutôt que celui de droite? C'est sans nul motif, disent les partisans de la liberté d'indifférence. Ils négligent ces petits plaisirs ou déplaisirs, ces petites gênes ou petites aises qui sont autant d'attractions et d'impulsions en un sens ou en un autre. J'ai préféré m'acquitter avec celle des deux pièces qui semblait plus terne et plus usée ou qui était plus à la portée de ma main; c'est le mouvement plus aisé, c'est l'habitude qui m'a fait avancer la jambe droite plutôt que la gauche. Si j'ai tourné ici plutôt que là, quoique des deux côtés le trajet fût le même, c'est la vue ou la pensée de quelque chose qui m'a plu ou déplu, c'est une simple bagatelle, un rien qui m'a déterminé, mais ce rien est quelque chose, c'est un petit motif. Toujours il y a un certain petit poids, quelque chose de plus, comme dit Montaigne, qui a fait pencher la balance d'un côté plutôt que d'un autre. Il peut même arriver, lorsqu'il y a lutte dans notre esprit entre des motifs considérables, que des petits poids de ce genre nous déterminent.

Si dans l'ordre historique il n'y a pas de petites causes pour de grands effets, lesquels dépendent, non d'un caprice individuel, mais d'un enchaînement d'événements et de l'état général des esprits, il n'en est pas toujours de même de la vie des individus. Combien qui, à leur insu, se décident, même dans des circonstances graves, par ces petites impulsions, par l'humeur présente, par un caprice, et non par des motifs sérieux et mûrement réfléchis? Quant à se décider sans aucune raison grande ou petite, ce n'est au pouvoir de personne.

Comparons maintenant entre eux ces plaisirs et ces déplaisirs, voyons s'ils se font équilibre et, si l'équilibre n'existe pas, de quel côté est l'avantage; voyons enfin quelle part il faut leur faire dans le bonheur ou le malheur de la condition humaine. Par ce côté inférieur, par la plus humble des voies en quelque sorte, nous allons nous introduire dans le grand et antique débat de la prépondérance des biens et des maux, de l'optimisme et du pessimisme. Placé uniquement à ce point de vue des petits plaisirs et des déplaisirs, nous n'avons pas certainement la prétention de l'embrasser dans son ensemble et de trancher la question. Nous n'ignorons pas qu'il y a autre chose dans la vie que les petits déplaisirs, qu'il y a les grandes douleurs, comme aussi les grandes joies au-dessus des petits plaisirs. Celles-là n'ont échappé à personne, optimistes ou pessimistes, tous empressés de les faire valoir en

leur sens. Ce qu'on peut leur reprocher, c'est de n'avoir pas tenu compte de toutes ces petites impressions sensibles que nous venons d'analyser et qui sont, pour ainsi dire, notre pain quotidien. N'est-ce pas là cependant un des éléments de l'enquête qui doit précéder la réponse à la fameuse question : La vie vaut-elle la peine d'être vécue ! Si cet élément a été omis, le compte est mal fait, et le calcul est à refaire.

V

On peut chercher à justifier cette omission, soit en prétendant que ces plaisirs et déplaisirs se font équilibre, ou bien que leur rôle est insignifiant, de telle sorte que, dans les deux cas, on a le droit de les retrancher sans risquer d'altérer en rien le compte final. Y a-t-il équilibre, c'est-à-dire les petits déplaisirs et les petits plaisirs sont-ils dans la vie en même nombre et de degré équivalent ? Nous croyons que, tout pesé et comparé, l'équilibre n'existe pas, et que l'avantage demeure du côté des petits plaisirs. Nous avons loyalement reconnu, il est vrai, et nous ne l'avons pas oublié, que nous sommes généralement enclins à garder un plus long souvenir des maux que nous avons soufferts que des plaisirs que nous avons goûtés. Nous sommes, il faut bien l'avouer, quelque peu oublieux et ingrats à l'égard des jouissances de la vie, tandis qu'il n'est rien de toutes ses amertumes, même les plus petites, dont nous ne gardions un souvenir plus ou moins plein de rancune. Aussi, dans ce compte en partie double qu'il s'agit de dresser, toutes les omissions sont dans la colonne des petits plaisirs, tandis qu'il n'en est pas une dans celle des douleurs.

Quelque légères que soient les douleurs, simples gênes ou malaises, elles nous échappent moins, pendant et après, que les plaisirs de même degré ou même d'un degré au-dessus. Pour les plaisirs, l'imperceptibilité, qui est le fait de la faiblesse et de la confusion, ou encore de la distraction, commence ordinairement plus tôt que pour les douleurs. Mais si les douleurs de toutes les espèces, à tous les degrés, sont plus senties, par compensation, elles sont plus rares que les plaisirs. De la définition même de la douleur, il suit qu'elle est l'exception, tandis que le plaisir est la règle. Toute douleur, grande ou petite, vient de quelque empêchement, d'un dérangement, d'une irrégularité, d'un accroc quelconque dans notre être physique ou moral. Par contre, un sentiment de bien-être est inhérent à tout ce qui va bien, à tout ce qui est dans l'ordre. Le plaisir, manifestation d'un état normal, est la condition même de la vie, non seulement dans l'homme, mais dans tous les êtres vivants sans exception. Partout où s'applique

en nous l'*all right* des Anglais, partout est le plaisir. Appuyons cette vue de l'autorité de Buffon :

« Si le plaisir, dit-il, est le bien, et la douleur le mal physique, on ne peut guère douter que tout être sentant n'ait en général plus de plaisir que de douleur, car tout ce qui est convenable à sa nature, tout ce qui peut contribuer à sa conservation, tout ce qui soutient son existence est plaisir; tout ce qui tend, au contraire, à sa destruction, tout ce qui peut déranger son organisation, tout ce qui change son état naturel est douleur. Ce n'est donc que par le plaisir qu'un être sentant peut continuer d'exister... Privé de plaisir, il languirait d'abord, faute de bien; chargé de douleur, il périrait ensuite par l'abondance du mal¹. »

Cela est vrai des douleurs physiques plutôt que des douleurs morales, avec lesquelles, quelque grandes qu'elles soient, on peut vivre longtemps. Mais nous avons mis à l'écart ces grandes douleurs morales qui ne se comparent ni ne se pèsent, qui sont longues avant de s'effacer, qui quelquefois durent autant que la vie. En éliminant les grands sentiments et les grandes passions, en enfermant notre comparaison dans cette région inférieure de la sensibilité, sans entrer dans la métaphysique, et sans élever plus haut nos conclusions, nous n'hésitons pas à affirmer qu'à ne considérer que les petits plaisirs, il y a du côté du bien un excédant dont il est juste de tenir compte dans une appréciation totale des biens et des maux de la vie. Que nous soyons plus disposés à faire attention, toute proportion gardée, aux maux qu'aux biens, cela ne change pas le vrai rapport des uns et des autres et ne suffit pas pour neutraliser les plaisirs, qui sont plus nombreux et plus continus. La compensation à nos maux, s'il y en a une, est donc surtout dans ces petits plaisirs trop méconnus de la plupart des hommes, trop dédaignés par un grand nombre de moralistes.

Dira-t-on qu'en raison même de leur petitesse, ils sont insignifiants? Déjà nous avons fait voir comment ils rachètent cette faiblesse, à les prendre dans leur suite et dans leur ensemble, et combien leurs bons effets sont appréciables. S'ils nous échappent, c'est parce qu'ils se confondent avec le bien même de l'existence. En première ligne, mettons encore une fois le plaisir de vivre, puis le plaisir de se mouvoir, d'agir, d'exercer ses fonctions et ses facultés. La santé, le repos, la liberté, ne voilà-t-il pas les grands et solides biens, suivant l'expression de la Bruyère, grands et solides, quoiqu'ils se décomposent en une infinité de petits plaisirs, bien que la continuité même qui fait leur prix soit préci-

¹ *Discours sur la nature des animaux.*

sément ce qui nous les fait négliger. Examinons maintenant cet effet de la continuité ou, ce qui est la même chose, de l'habitude; voyons si ce qu'elle nous fait perdre d'un côté, elle ne nous le rend pas d'un autre avec usure, si les profits ne dépassent pas les pertes, et si l'habitude, en définitive, n'assure pas aux petits plaisirs un avantage considérable sur les petites douleurs, en admettant même qu'ils fussent réellement en équilibre, abstraction faite de l'habitude.

VI

Ni les moralistes ni les psychologues n'ont sans doute méconnu l'influence de l'habitude sur notre être tout entier, mais peut-être n'ont-ils pas fait sa part assez grande au regard de la sensibilité en général et des maux et des misères de la vie. Cette influence est cependant un des arguments les plus considérables à opposer aux exagérations des pessimistes. Quel adoucissement, quel calmant de tous nos maux que l'habitude! Quel baume salulaire ne verse-t-elle pas sur toutes les plaies de l'âme et du corps! Le temps, qui se confond avec l'habitude, n'est-il pas le grand remède contre la douleur, le grand consolateur? Il n'y a que les douleurs physiques aiguës qui lui résistent jusqu'au bout. Quant à toutes les autres douleurs, même les plus vives, de l'ordre moral, s'il ne réussit pas à nous les faire oublier, à la longue du moins il les atténue. L'influence heureuse de l'habitude est merveilleusement efficace sur toutes les gênes, toutes les duretés et aspérités, toutes les privations, toutes les misères des diverses conditions humaines.

Avec l'habitude, le moine prend du goût à son étroite cellule, comme dit l'*Imitation* : *Cella continuata dulcescit*. De quel genre de vie si dur, si misérable, ne peut-on en dire autant, même sans faire intervenir les secours mystiques de la foi et de la prière? L'ouvrier s'habitue à son pénible travail, à un régime plus que frugal; le soldat, au danger et à la fatigue. Combien de choses qui d'abord nous avaient paru insupportables l'habitude ne nous fait-elle pas supporter?

Mais si l'habitude émousse, diminue, tempère la douleur, par contre n'émousse-t-elle pas aussi le plaisir? Tel plaisir, que nous avions d'abord si vivement désiré et goûté, devient par l'habitude faible et languissant, si même il n'engendre pas le dégoût et l'ennui. Aucun plaisir, de même qu'aucune douleur, qui ne subisse à des degrés divers, et plus ou moins vite, un amoindrissement, un effacement par le fait de l'habitude. Faut-il donc conclure que l'habitude diminuant le plaisir, tout autant qu'elle diminue la douleur, elle n'affecte en rien les proportions du bien et du mal dans les vies

humaines ? Tout autant, dira-t-on peut-être, elle retranche d'un côté, tout autant elle retranche de l'autre. Un poids égal étant ôté des deux plateaux, la proportion ne reste-t-elle pas la même entre les deux quantités comparées ? Donc c'est à tort que nous faisons intervenir l'habitude qui ne change rien en réalité à l'état de la question, c'est-à-dire aux proportions des deux quantités comparées.

Il en serait ainsi peut-être, si l'habitude n'avait que cet effet, de diminuer, d'atténuer, d'effacer, qu'il s'agisse du plaisir ou de la douleur. Mais elle a une autre propriété bien remarquable, qui assure, suivant nous, la prépondérance aux petits plaisirs.

A mesure, en effet, qu'elle les émousse, elle en fait naître d'autres dont elle maintient, ou même, à la longue, augmente la douceur. Ce que d'abord elle nous avait fait seulement supporter, elle finit par nous le faire aimer ; de là un nouveau plaisir, prenant la place de celui qu'elle fait disparaître ou s'ajoutant à ce qu'elle en laisse subsister. Chacun, dans sa manière de vivre, dans l'emploi ou la distribution de son temps, dans la variété comme dans la monotonie, dans l'importance ou la frivolité de ses occupations, finit par goûter ces plaisirs de l'habitude. Il en est de ces plaisirs habituels comme de la santé. De même que la santé ne s'apprécie jamais mieux que quand elle vient à manquer, de même en est-il de toutes ces petites jouissances de l'habitude quand elles viennent à être contrariées. Quelle peine n'éprouve pas celui qui est dérangé dans ses habitudes, qui est contraint de changer sa manière de vivre, de travailler ou même de se reposer, qui est forcé de vivre autrement qu'il vivait !

Il y a plus ; l'habitude adoucit non seulement toutes les aspérités de la vie, mais elle fait parfois pénétrer quelque jouissance jusqu'au sein même de la douleur. Il y a encore un plaisir au sein de certaines douleurs ; il y a quelquefois un charme même dans les larmes. C'est là une sorte d'antinomie, un curieux mystère du cœur humain, que les anciens ont connu comme les modernes. Jouir de sa douleur, jouir de ses larmes sont des expressions qu'on rencontre plus d'une fois dans Homère. « Il y a un certain plaisir à pleurer, » dit Ovide. « Le chagrin se complait dans les larmes accoutumées », dit Sénèque le tragique. Selon saint Augustin, un doux fruit se cueille du sein de l'amertume.

Il fallait bien souvent me priver de mes larmes,

dit Phèdre, dans Racine. Selon la Fontaine, les pleurs et la pitié sont une sorte d'amour ayant ses charmes. Il y a, selon Rousseau, une tristesse attirante qu'il n'aurait pas voulu, dit-il, ne pas avoir ; il y a de douces larmes, il y a des douleurs qui nous sont chères.

« O ma chère douleur, délicieuse souffrance », s'écrie Carmosine, dans Alfred de Musset : C'est le doux miracle de l'habitude de greffer du plaisir sur cette tige ingrate de la douleur.

Pour mieux montrer l'influence bienfaisante de l'habitude, nous venons de toucher aux grandes émotions; revenons à ces petits plaisirs, auxquels l'habitude, nous l'avons dit, assure l'avantage sur les petites douleurs. Mettons ensemble tous ces menus plaisirs, habituels, chaque jour renouvelés, tels que le sentiment de l'existence, la santé, le spectacle de la lumière du jour, le mouvement, la promenade, la société de nos semblables, la table, même la plus frugale, le repos, le sommeil, la conversation, les jeux; il y a là un fonds permanent de petites jouissances qui font compensation dans tout le cours de la vie à bien des misères, des gênes, des chagrins, des ennuis.

Nul mieux qu'un philosophe optimiste de la fin du dix-huitième siècle, Antoine de la Salle, n'a fait ressortir ce genre habituel de compensations dans toutes les vies humaines. Ce philosophe, dont le nom méritait mieux d'être conservé que celui d'Azaïs, est tombé dans un oubli injuste dont pour ma part j'ai cherché à le tirer¹. Son témoignage a d'autant plus de valeur que, quoique appartenant à la famille de Montmorency, il a vécu au sein des plus cruelles misères, et qu'il est mort abandonné de tous, dans un hôpital de Paris. Néanmoins il s'est plu à nous faire voir dans la douleur elle-même un auxiliaire, un assaisonnement du plaisir. « Sans le mal il n'est pas, dit-il, de bien senti, et l'on ne sent jamais si vivement le bien que dans le passage du mal au bien. » Voici un tableau d'excellente observation morale sur les douceurs, les gâteries, les soins, les attentions dont le malade est l'objet, et qui lui font prendre son mal en patience, si toutefois cependant il n'est pas trop aigu. « J'ai la fièvre, je cause avec mes amis; je sens bien la fièvre, mais le plaisir de babiller avec eux me fait passer par-dessus. De plus on me vient voir, et l'on me choie, tout le monde a plus d'égards pour moi qu'à l'ordinaire. Mon incommodité me fournit une raison ou un prétexte pour me donner du bon temps; et si l'on considère la paresse naturelle à l'homme, cela peut faire un motif. Je redeviens convalescent, et je vois qu'on n'est plus occupé de moi, moins de visites, moins d'égards; me voilà resté presque seul; il me prend presque envie de redevenir malade². »

¹ Voy., dans mes premières, *Études familières de psychologie et de morale*, l'*Étude sur les compensations*, Hachette, in-12.

² *Désordre régulier*, p. 149, in-12. Auxerre, 1786.

VII

Voilà un exemple de ces petites douceurs qui, jointes à l'habitude, nous permettent, sans nous élever jusqu'au stoïcisme, de supporter bien des contrariétés, des chagrins, des misères par lesquels un trop grand nombre se laissent troubler, aigrir ou abattre outre mesure. En fait de mal, il ne faut pas trop s'écouter, suivant une excellente maxime de sagesse vulgaire. Par contre, en fait de bien, il serait peut-être bon de s'écouter davantage, de recueillir, de goûter, plus qu'on a coutume de le faire, par une véritable ingratitude, toutes ces petites impressions agréables qui n'ont d'autre tort, si c'en est un, ou plutôt si n'est pas, au contraire, un grand mérite, d'être fréquemment renouvelées, d'être multipliées ou habituelles. Si nous avions assez d'équité d'humeur pour ressentir les petits plaisirs à l'égal des petites peines, si notre sensibilité était aussi vive en ce sens qu'en l'autre, si elle n'était, pour ainsi dire, gâtée par le plaisir, il y aurait dans le monde plus de gens contents de leur sort, moins de pessimistes par humeur et caractère, ou même par système, et la vie apparaîtrait à beaucoup d'entre nous sous des couleurs un peu moins sombres. Elle a sans doute bien des mauvais côtés, mais elle en a aussi de bons dont il faut lui savoir gré avant de récriminer contre la destinée. Je viens d'essayer de mettre plus en relief un de ces bons côtés, à savoir les petits plaisirs qui sont plus ou moins de tous les jours, de toutes les heures, et même de tous les moments de notre existence.

Aucun plaisir ne cesse que nous n'en éprouvions quelque douleur proportionnée à la jouissance perdue, tout comme il y a toujours quelque plaisir à sentir une douleur qui s'en va. Quels mécomptes, quelles déceptions, quelles souffrances, quel vide et quels deuils ne laissent pas après eux, quand nous les perdons, les grands plaisirs et les grandes joies ! S'ils nous font moins jouir, les petits plaisirs ont, par contre, cet avantage de nous faire moins souffrir quand momentanément nous en sommes privés. Ce qui leur succède dans l'âme, ce n'est pas la douleur, le mot serait trop fort, mais une sorte de diminutif de la douleur, un simple malaise, un simple déplaisir.

Enfin, pour achever cette espèce de panegyrique des petits plaisirs, remarquons qu'à la différence des grands, ce ne sont pas des plaisirs exceptionnels ni de peu de durée, à la portée seulement de quelques privilégiés de ce monde ; ils ne dépendent ni du rang, ni de la richesse, ni de quelque concours heureux et rare de circonstances. Tous, ou presque tous, nous sommes également appelés à en jouir dans toutes les conditions, depuis les plus élevées et les plus

brillantes, jusqu'aux plus humbles et même jusqu'aux misérables en apparence. Sans eux, combien la vie ne serait-elle pas intolérable pour le grand nombre ! Ce sont comme autant de mille petits liens qui nous y rattachent, même dans le malheur et la misère. Pour quelle part les petits plaisirs, les plaisirs habituels n'entrent-ils pas dans cet amour de la vie qui est au cœur de tous ? J'estime donc qu'ils ont droit à une place plus grande qu'on ne la fait d'ordinaire dans la réponse à la question : La vie vaut-elle la peine d'être vécue ? Telle est la grave omission que nous proposons de signaler dans les comparaisons si souvent faites, et si souvent partiales et inexactes, de la somme de nos biens et de nos maux.

Nous sommes arrivés à cette conclusion par une double voie, l'une partant de la nature même de nos facultés, l'autre de l'observation interne. La sensibilité, de même que nos autres facultés, ne s'exerce pas de temps à autre et seulement par intermittence ; elle est en acte depuis le premier fait de conscience jusqu'au dernier. Mais la chaîne continue de ses phénomènes est principalement faite de petits plaisirs et de déplaisirs ; les grands n'y apparaissent que de distance en distance, à des intervalles plus ou moins éloignés. Ces infiniment petits de mal ou de bien se succèdent, non pas imperceptibles, mais presque inaperçus dans la conscience. Toutefois, ils se laissent découvrir quand nous voulons bien leur prêter quelque attention. D'ailleurs, ajoutés les uns aux autres et accumulés, ils se manifestent par des effets notables de bien-être ou de mal-être. Les petits plaisirs ne sont pas sans des déplaisirs correspondants ; ils s'entremêlent, ils se glissent les uns entre les autres. Mais, quoique les petites peines soient nombreuses, les petites aises le sont encore davantage, les unes étant l'effet de quelque irrégularité, les autres du bon état de toutes choses en nous, c'est-à-dire de l'état régulier et ordinaire. L'habitude enfin qui adoucit les douleurs et qui est la source abondante et continue d'une couche nouvelle de petits plaisirs, achève de leur donner la prépondérance dans l'immense majorité des vies humaines. Nous ne prétendons pas que cette prépondérance suffise pour faire entière compensation aux grands maux et aux grandes douleurs, mais du moins elle les atténue et nous les fait prendre en patience.

Mettons-nous donc au-dessus des petits déplaisirs, ce qui n'exige pas une bien grande force d'âme, et gardons-nous de dédaigner ces petits plaisirs qui rendent la vie supportable aux plus malheureux et qui adoucissent pour tous les aspérités de cette carrière de la vie humaine que nous sommes condamnés à parcourir.

Francisque BOUILLIER.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉÂTRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Les petits événements du mois. Une tranquillité relative. Discours de M. Renan à la réunion de l'Alliance française. Les dernières élections académiques : l'amiral Jurien de la Gravière, M. Jules Claretie, M. Othenin d'Haussonville. Coup d'œil sur leurs ouvrages. — Eugène Labiche et son théâtre. Un trésor de gaieté pour les heures de spleen. Henri de Pène. Dom Bosco et la société des Salésiens. L'histoire et la légende. — Ouverture du Musée des portraits d'artistes. Les petits Salons. Expositions du cercle Volney et du cercle de l'Union artistique et littéraire. — Théâtres : Ce qu'on appelle un événement parisien. Variétés : *Décoré!* par M. Henri Meilhac. Opéra : *la Dame de Mon-oreau*, livret d'Auguste Maquet, musique de M. Salvayre. Théâtre libre : *la Puissance des ténèbres*, par le comte Tolstoï.

I

Nous avons si bien pris l'habitude de vivre au milieu de l'agitation et de la fièvre, comme la salamandre au milieu des flammes, que nous sommes en droit de trouver relativement calme le mois qui vient de s'écouler. Il ne s'y est guère passé, en effet, que de petits événements anodins du genre de ceux-ci : la publication inopinée du traité secret, conclu en 1879, entre l'Allemagne et l'Autriche; le discours pacifiquement belliqueux, ou belliqueusement pacifique, de M. de Bismarck, suivi du vote unanime du Reichstag ajoutant 700 000 hommes à l'armée allemande; l'opération faite au Kronprinz, sur lequel comptaient les amis de la paix pour marquer une halte entre le monarque presque centenaire dont le chancelier de fer et le nonagénaire de Moltke ont été et sont tout prêts à redevenir les anges exterminateurs, et le jeune prince, général de vingt-huit ans, teutomane et gallophobe comme un personnage des *Reisebilder* d'Henri Heine, qui brûle de continuer la tradition et de se tailler dans la gloire militaire des Hohenzollern sa part personnelle; la rupture définitive des négociations pour le renouvellement du traité de commerce entre la France et l'Italie; les coups de revolver tirés sur Louise Michel dans une réunion publique du Havre; le renvoi en police correctionnelle de M. Wilson, satisfaction tardive donnée à l'opinion publique, et les honteux

débats de cette affaire d'où le gendre de l'ancien président sortira flétri, quand même il en sortirait acquitté.

Vous voyez que c'est peu de chose, ce qu'on appelle une quantité négligeable, et que nous pouvons passer tout de suite au domaine habituel de cette causerie.

Avant d'arriver à l'Académie, parlons d'un académicien.

Peu de jours avant celui de M. de Bismarck, M. Ernest Renan a prononcé un discours qui n'a point ému l'Europe, mais qui a charmé, à ce qu'il paraît, la plus grande partie de l'auditoire réuni pour l'entendre au théâtre du Vaudeville; j'aime à croire pourtant qu'il a dû s'élever dans le cœur de quelques-uns une protestation secrète contre les grâces un peu trop badines dont M. Renan pare son scepticisme et les variations légères exécutées par ce joueur de flûte sur un thème dont la gravité cadre mal avec de telles fioritures.

L'Alliance française, association nationale fondée pour la propagation de notre langue à l'étranger, avait réuni ses adhérents dans la salle où l'on joue *l'Affaire Clémenceau* et demandé un discours à M. Renan. Depuis son à-propos intitulé : *1802 et l'Abbesse de Jouarre*, M. Renan a pris goût au théâtre : après quelques façons, coquetteries de vieille dame devenue un peu minaudière, il est monté sur la scène du Vaudeville, et il a parlé en vaudevilliste. Dans un style désossé, inconsistant comme ses idées, il nous a appris que M. Lockroy est un charmant compagnon de voyage, qu'ils ont pérégriné ensemble à travers la Syrie et que notre ancien ministre du commerce, qui cumule les talents les plus divers, obtenait des succès « inouïs » et « de toute sorte » parmi les populations du Liban en chantant la *Marseillaise*. J'aime à croire que M. Renan l'accompagnait de la voix, quoiqu'il ne le dise pas, sans doute par modestie, et qu'il avait sa part des succès de « toute sorte ». M. Lockroy, puissant baryton, et M. Renan, ténor irrésistible, chantant de concert la *Marseillaise* au milieu des montagnes du Liban : — Postérité, quel tableau ! Et combien l'Alliance française doit être fière de l'avoir évoqué devant un auditoire qui s'est cru un moment à la représentation du *Voyage d'agrément* : — même théâtre, mais autre comédien.

Suit le petit air de bravoure : « Ces braves gens comprenaient d'instinct. Partout où ira le français, Messieurs, la révolution ira en croupe derrière lui ». M. Renan était dans son jour de révolution : cela ne tire pas à conséquence. Demain ce sera peut-être son jour de réaction. On sait qu'ils alternent dans sa vie et dans ses livres. Et même sur la scène du Vaudeville, après le chant de la *Marseillaise* et bien qu'échauffé par le souvenir de M. Lockroy, il ajoute en

tenorino déjà effrayé de son audace : « La révolution, il n'en faut pas trop, je le sais. » Non, il en faut tout juste ce qui convient à M. Renan : rien de plus, rien de moins. Vous n'aurez qu'à faire un signe, M. Renan, et elle s'arrêtera : comptez là-dessus, et en attendant, laissez agir votre « petit clairon », comme vous dites en une si jolie langue.

M. Renan nous apprend ensuite que le français réjouit et que « ses locutions favorites impliquent l'idée qu'au fond rien n'est bien sérieux ». Quoi! pas même la révolution qu'il mène en croupe! pas même la libre-pensée, dont il est l'organe naturel! Pour le moment, M. Renan n'y pense plus. Il retombe dans son naturel. L'épicurien l'emporte. Il associe le vin de France à sa langue dans le rôle humanitaire qu'il convie celle-ci à remplir. Il parle, avec le clin-d'œil fripon d'un vieux satyre popard qui ne sait pas se retenir, même devant les dames, du « bon Caribert, qui mourut jeune pour avoir trop aimé les Parisiennes de son temps. » Et puis tout à coup il s'aperçoit qu'il est allé peut-être un peu loin; il essaie de se ressaisir et fait un nouvel effort de gravité, jusqu'à ce qu'il roule de nouveau à la facétie ou à la gaudriole, par l'entraînement irrésistible de sa gaiété naturelle. Comme Alceste, quoique d'une toute autre façon, M. Renan ne sait pas à quel point il est plaisant lorsqu'il s'y met, — et il s'y est mis l'autre jour au Vaudeville : on dirait qu'il a voulu rivaliser avec Jolly.

Nous avons appris aussi que le français, — dont la netteté est pourtant, du consentement général, la qualité dominante, — est une langue « excellente pour douter », et qu'elle « ne sera jamais une langue réactionnaire », car il paraît que *Caliban* et les *Dialogues philosophiques* ne sont pas écrits en français. Il y a bien Joseph de Maistre et Chateaubriand, mais est-ce que vous vous laissez prendre à ces noms-là. « Oh! que de tels inquisiteurs m'effrayent peu! » Chateaubriand un inquisiteur! On ne saurait vraiment pousser plus loin la justesse des appréciations et la propriété des termes. Quant à M. de Montalembert..., « affaire de rire. M. de Falloux..., un peu plus sérieux », mais bien peu sans doute. Voilà! Ne voit-on pas d'ici M. le marquis de Renan, poudré, frisé, portant beau, faisant une moue dédaigneuse en secouant les grains de tabac d'Espagne tombés sur son jabot, et pirouettant sur son talon rouge pour tourner le dos à ces croquants. — M. de Montalembert, ah! fi! M. de Falloux, peuh! Qu'est-ce que c'est que cela? Laissez-moi rire. — Allons, saute marquis!

M. Renan a terminé son allocution par des facéties d'un goût charmant sur la vallée de Josaphat, et sur les placets qu'il se propose d'adresser à Dieu « du fin fond de l'enfer, » — qu'on lui

prédit de toutes parts et dont il a fini par prendre son parti, — pour lui représenter « qu'il est un peu la cause de notre perdition et qu'il y a des choses qu'il aurait dû rendre plus claires ». Il ajoute, sans fausse modestie, que, parmi ces pétitions, il en est d'assez piquantes et qui feront sans doute sourire l'Éternel. Peut-être l'Éternel n'a-t-il point le sourire aussi facile que le suppose M. Renan et n'est-il pas aussi charmé que les spectateurs du Vaudeville, — ou du moins une partie d'entre eux, — de la désinvolture avec laquelle il parle de questions qui n'ont rien de plaisant. Peut-être pourrait-il lui répondre que, s'il est des choses qui ne sont pas claires, c'est parce que des hommes comme M. Renan s'appliquent tous les jours à les embrouiller.

Pour notre part, nous trouvons cette gaieté fort triste, et de pareilles turlupinades, exprimées sur un pareil ton et dans une circonstance pareille, ne nous laissent point sans inquiétude sur l'état mental de celui qui se les permet. Il ne faut pas oublier que l'Alliance française est une société formée dans un but louable, excellent, tout patriotique, où bon nombre de conservateurs et de catholiques avaient accepté de figurer, à côté de beaucoup d'autres qui n'étaient ni catholiques, ni conservateurs, oubliant ce qui les sépare, pour ne penser qu'à ce qui les rapproche. Neutre en politique et en religion, l'Alliance française n'avait à s'occuper que de la propagation de la langue nationale. Cet engagement d'honneur est rompu par le discours de M. Renan, véritable dénonciation du traité, acte d'hostilité non seulement contre les catholiques, mais contre tous les esprits religieux de l'Alliance, et qu'on pourrait croire calculé pour changer l'axe de la société et accuser sous les conventions de surface la véritable pensée, sinon de ses organisateurs, du moins de ses patrons actuels, — car le choix de M. Renan comme orateur était significatif à lui seul, et il eût fallu une invraisemblable candeur pour ne pas prévoir très nettement l'aventure à laquelle on s'exposait.

Le lendemain de notre dernière causerie, l'Académie française a procédé à une triple élection pour remplacer MM. Caro, Cuvillier-Fleury et L. de Viel-Castel. Deux des élections ont eu lieu au premier tour de scrutin : celle de M. Jules Claretie, nommé par vingt voix, contre huit à M. J.-J. Weiss, pour succéder à M. Cuvillier-Fleury, et celle de M. Othenin d'Haussonville, nommé par vingt-trois voix, contre sept à M. Paul Janet, pour recueillir l'héritage de M. Caro. Celui de M. de Viel-Castel a été plus vivement disputé, et c'est au troisième tour seulement que l'amiral Jurien de la Gravière, à la majorité stricte de dix-sept voix, a battu ses deux concurrents, serré de près par M. de Vogüé.

Le vieil amiral a beaucoup navigué, beaucoup combattu, beaucoup écrit aussi. Assurément, il n'était point de ceux dont le choix s'impose, mais les gens qui croient que l'Académie est faite pour les écrivains peuvent admettre sans aucune protestation le choix d'un homme éminent qui à son titre et à ses brillants états de service a joint un grand nombre de travaux historiques et littéraires dignes de la plus sérieuse attention, sans jamais sortir de sa spécialité, et qui n'a guères moins servi par la plume que par l'action la carrière dont il est l'un des plus illustres représentants. Dès 1843, le capitaine de corvette Jurien de la Gravière publiait dans la *Revue des Deux Mondes* ses premiers articles, qui devaient être suivis de beaucoup d'autres. En 1850 paraissait le premier et peut-être le plus intéressant de ses ouvrages : le *Voyage en Chine*, où les observations, les souvenirs, les aventures du commandant de la *Bayonnaise* et de son équipage, sont mis en œuvre avec beaucoup de mouvement et de vie, avec une variété de descriptions, de récits et de scènes qui ne laissent point languir un moment l'intérêt. Au sortir de la guerre et de la Commune, et sur les ruines encore fumantes du pays, il terminait la préface de sa troisième édition, en parlant des missionnaires, par une profession de foi hautement spiritualiste et chrétienne :

« Le peuple chinois n'a plus, dans la perfection démocratique de ses institutions, de problèmes sociaux à résoudre ; il n'accorde aucune attention à la discussion des problèmes religieux... Il faut apprendre avant tout à une nation matérialiste et sensuelle que la recherche de la vérité est encore le plus grand intérêt de cette vie ; il faut lui montrer des hommes complètement détachés de tout ce qu'elle est habituée à poursuivre, — de ces hommes, comme les temps évangéliques en ont vu, indifférents aux honneurs, insensibles aux jouissances matérielles, ne comptant pour rien les privations ou le danger. De tels hommes sont rares, mais Dieu les suscite quand il le veut, et il le veut toujours, lorsque l'heure est venue. »

Il nous a raconté aussi, d'après les notes de son père, — le vainqueur des Sables-d'Olonne, — les *Souvenirs d'un amiral* ; puis les *Guerres maritimes sous la république et l'empire*, pour lesquelles il put largement puiser encore à la même source. Enfin il a publié une série de livres sur la *Marine des anciens*, les *Marins du quinzième et du seizième siècle* et la *Marine d'aujourd'hui*. Tous, avons-nous besoin de le dire ? sont l'œuvre d'un homme qui connaît à fond son sujet et dont l'autorité s'affirme à chaque page ; mais le premier témoigne d'une érudition toute spéciale et met en lumière, dans un cadre spécial, quoique fort large encore, un humaniste distingué.

L'amiral Jurien de la Gravière a plus de soixante-quinze ans, M. Jules Claretie n'en a que quarante-sept, ce qui peut passer pour de la jeunesse à l'Académie. On sait qu'il a succédé à M. Émile Perrin comme administrateur de la Comédie-Française, et on peut dire sans jugement téméraire que cette position n'a pas nui à son élection, dans une compagnie qui compte tant d'auteurs dramatiques. Mais il était porté par le souffle populaire. L'homme et l'écrivain ont beaucoup d'amis, non pas seulement dans son camp, malgré des opinions républicaines et libres-penseuses qu'il n'a jamais cachées, qu'il s'est appliqué seulement à n'exprimer jamais d'une façon trop agressive et blessante. On a même dit quelquefois de cet homme aimable sans être banal, et dont les ouvrages ont bénéficié de la sympathie inspirée par sa personne, qu'il ne lui manquait qu'une chose : des ennemis. Il en a quelques-uns maintenant, mais bien peu encore, trop peu !

Dans une carrière plus active que longue et étonnamment heureuse, M. Claretie a touché à tous les genres. On l'a vu mener de front, avec une merveilleuse aisance, les collaborations les plus diverses et les plus écrasantes. Roman, drame, comédie, histoire, voyages, critique littéraire, critique d'art, critique dramatique, érudition, chronique, conférences, ce grand travailleur a tout abordé, sans même s'abstenir de la politique, et si le directeur chargé de le recevoir veut rappeler seulement la moitié de ses ouvrages, ce ne sera pas une médiocre entreprise. Il n'a pas été partout également heureux. Le théâtre fut longtemps rebelle à ses efforts répétés, et il n'y a guères réussi qu'une fois, la dernière, avec le *Prince Zilah*. Dans le roman, au contraire, il a obtenu des succès nombreux et éclatants. Dès 1866, il s'y était fait une belle place avec le dramatique récit qui portait d'abord ce titre un peu brutal : *Un assassin*, et qui a reparu ensuite sous le titre plus simple de *Robert Burat*. *Robert Burat* n'est pas sans quelques rapports assez frappants avec l'*Affaire Clémenceau*, qui parut la même année, mais plusieurs mois après. Parmi ses autres romans, qui sont innombrables et vont de l'étude de mœurs au récit d'aventures, nous nous bornerons à citer, dans les deux genres, le *Train 17* et *Monsieur le ministre*, roman politique contemporain, qui fit presque autant de bruit que *Numa Roumestan*, et où, malgré les protestations de l'auteur, on rechercha des allusions personnelles et des portraits. La plupart des récits de M. Claretie présentent ces caractères communs, d'être modernes et parisiens et, sans tomber dans le réalisme, d'offrir au lecteur curieux des études faites minutieusement d'après nature, ou de se rattacher aux questions du jour. Avant d'écrire le *Train 17*, il avait voyagé sur

une locomotive, entre le mécanicien et le chauffeur, mettant lui-même la main à la besogne, et la Jeanne Barral des *Amours d'un interne* a été prise à la Salpêtrière dans le service de M. Charcot. Qu'on se rappelle encore l'Opéra et le foyer de la danse dans *Monsieur le ministre*; les concours du Conservatoire et l'ouverture du salon dans le *Troisième dessous*; le Paris exotique et la fête à bord du bateau de plaisance qui descend la Seine, dans le *Prince Zilah*. Au commencement, il arrivait à M. Claretie de se noyer dans ces descriptions; à la fin encore, il s'y est oublié quelquefois, les prolongeant ou les répétant aux dépens de la rapidité de l'action. Elles n'en furent pas moins un élément de succès pour ses romans, qui leur doivent en partie leur cachet spécial et personnel.

L'histoire révolutionnaire l'a attiré à plusieurs reprises. On lui doit surtout dans ce domaine un *Camille Desmoulins* et les *Derniers Montagnards*, étude sur Romme, Goujon, Soubrany et les autres victimes du 1^{er} prairial, écrite avec un enthousiasme juvénile dont il faut beaucoup rabattre. M. Claretie a écrit aussi *l'Histoire de la révolution de 1870-1871* et un roman historique sur l'époque du Directoire : *les Muscadins*, dont il a tiré un drame. Il a publié près de dix volumes de récits et de documents sur la chute du second empire et sur l'année terrible.

Les ouvrages de critique, d'histoire, de biographie, d'érudition littéraire et artistique sont bien autrement nombreux encore et la seule énumération sommaire remplirait pour le moins une page de cette causerie. Son petit livre sur *Molière, sa vie et ses œuvres*, composé en 1873 à l'occasion du *Jubilé de Molière*, débordant d'une admiration qui l'égaré quelquefois, comme lorsqu'il fait de notre grand poète comique un républicain et accorde trop de créance aux assertions hasardées de l'excellent bibliophile Jacob, le plus sujet à caution des érudits, est d'une lecture fort attachante. Les noms les plus divers : Elisa Mercœur et Alphonse Rabbe, Georges Farcy, Pétrus Borel, Carpeaux, etc., ont été l'objet de ses études et de ses recherches. Il a écrit des *Portraits contemporains* d'écrivains, de peintres et de sculpteurs, et dans les *Célébrités contemporaines* de la maison Quantin, toute une série de notices vivement et spirituellement tournées, presque toujours riches en informations et auxquelles les plus sévères ne pourraient reprocher que leur bienveillance universelle. Mais ce qui domine encore dans la physionomie complexe, très simple pourtant au fond, de ce fécond polygraphe qui garde son unité morale et littéraire sous la multiplicité de ses manifestations, c'est le journaliste. M. Claretie en a les qualités maîtresses : l'activité, la souplesse, le don d'assimilation, un esprit alerte et toujours prêt, et il

y joint un fond d'instruction solide qui donne de la substance et du corps à ses moindres causeries. Depuis les petits journaux du quartier latin, qu'il rédigeait parfois à lui seul sous des pseudonymes divers et où il se livrait à des escarmouches détournées contre l'empire, jusqu'au *Temps* où il écrivait une chronique toujours pleine de faits curieux et peu connus sur les hommes et les choses du jour, qui témoignait d'une mémoire prodigieuse, de relations très étendues et d'une attention toujours en éveil; de l'*Indépendance belge* au *Figaro*; du *Siècle* à la *Presse*; de l'*Illustration* au *Petit Journal*, quelle est la feuille où il n'a point écrit, étonnant les plus laborieux par une fécondité de production qui ne semblait jamais se ressentir de la fatigue!

M. Othenin d'Haussonville, qui a trois ans de moins que M. Claretie et presque deux ans de moins que M. Coppée, sera le plus jeune des membres de l'Académie française. Fils, petit-fils et neveu d'académicien, né dans une atmosphère propice, grandi, pour ainsi dire, à la porte même du sanctuaire, il était certainement de ceux en qui tout devait éveiller une ambition légitime, et auquel la fortune a préparé les voies. Mais nous ne sommes plus au temps où les grands seigneurs pouvaient arriver à l'Académie sans savoir l'orthographe, et ceux mêmes qui sont le plus aidés par la fortune ont besoin de l'aider aussi. Malgré le double patronage que lui assuraient son nom et des travaux qui l'eussent mis hors de pair, même s'il se fût appelé Durand, M. d'Haussonville n'a point réussi à forcer du premier coup cette porte de l'Académie qui s'est ouverte comme d'elle-même devant M. Claretie, bourgeois et républicain, et il faudrait pousser la prévention bien loin pour ne pas convenir que, si le successeur de M. Caro est le fils de son père, il est aussi le fils de ses œuvres.

Nous n'avons pas à nous occuper de la vie politique de M. d'Haussonville. Si nous ne nous trompons, il débuta dans les lettres en 1868, par une étude sur William Prescott, donnée à la *Revue des Deux Mondes*. Son premier livre est cette étude à la fois biographique, littéraire et morale sur *Sainte-Beuve, sa vie et ses œuvres*, où le caractère du célèbre critique est analysé, apprécié, mis dans son vrai jour avec autant de finesse et de sagacité que son talent. Usant du procédé de Sainte-Beuve lui-même, il le replace dans son milieu; il démêle toutes les influences qu'il a subies; il l'étudie dans toutes ses nuances et le suit dans toutes ses variations; il commente sans cesse l'homme par l'œuvre et l'œuvre par l'homme, en recherchant dans ses écrits non seulement les traces et les témoignages de sa personnalité, mais encore des renseignements précis sur ses divers états d'âme et sur les trans-

formations par où passa ce Protée qui se vantait de s'être prêté à tout sans s'être donné à rien. Au même ordre de travaux se rattache encore un *Prosper Mérimée* de publication récente, qui paraît avoir été entrepris surtout pour encadrer un certain nombre de lettres inédites. Il nous y donne deux correspondances de l'auteur de *Colomba*, l'une avec « la fille d'un soldat deux fois illustre et par le nom qu'il portait et par le rang élevé qu'il avait atteint dans notre armée »; l'autre avec M^{rs} Senior, belle-fille de M. William Senior, dont les souvenirs ont obtenu un si vif succès de curiosité. Il est remarquable que cet homme, qui faisait profession d'une sécheresse glaciale, se dépensait beaucoup en correspondances, et qu'il aimait à écrire surtout à des femmes. Il y frise plus d'une fois l'inconvenance, sans jamais franchir la limite aussi délibérément que dans les *Lettres à une inconnue*, et son respect est insuffisant à contenir le goût déplorable qu'il avait pour les plaisanteries risquées. En faisant appel au souvenir de ses relations personnelles et en usant d'ingénieuses interprétations, M. d'Haussonville juge Mérimée avec une indulgence relative : il a été séduit par le paradoxe, — le mot est de lui, — d'aller chercher jusque dans quelques-unes de ses œuvres les plus mal famées, telles que la *Double Méprise* et *Arsène Guillot*, des atténuations à une mauvaise renommée si solidement établie, et il s'efforce de prouver que cet athée cynique valait mieux que ses apparences, ce qui n'est pas beaucoup dire. Mérimée a toujours posé, avec une persistance méprisable, pour un homme profondément immoral, pervers, corrompu, ne croyant à rien; il y mettait son orgueil, et si ce fut quelquefois de l'hypocrisie à rebours, il nous paraît juste de ne pas lui disputer le fruit de tant d'efforts.

Les *Etudes biographiques et littéraires*, le *Salon de M^{me} Necker* achèvent ce côté de l'œuvre de M. d'Haussonville; mais, dans une direction différente, il a particulièrement attaché son nom à de grands travaux d'économie sociale et charitable. L'*Enfance à Paris* lui a fourni tout d'abord le thème d'une enquête approfondie où, dans une longue série de chapitres qui offrent l'intérêt du roman joint à celui de la plus douloureuse histoire, il étudie en observateur et en moraliste les enfants pauvres, souffrants, délaissés, les enfants vicieux et criminels, en les suivant partout, dans la famille, dans la rue, à la crèche et à l'école, dans les hôpitaux et dans les prisons : pauvres êtres déshérités, vagabonds, misérables, ignorants, souvent pervertis à l'âge de la candeur, n'ayant sucé qu'un lait corrompu au sein maternel et respiré qu'un air malsain dès le berceau; *fleurs du mal* écloses dans les ruisseaux des faubourgs, quand ce n'est pas en plein égout! Quelle triste et poignante anti-

thèse que celle-là : l'enfance souffrante, l'enfance criminelle, — l'enfance, dont le nom est synonyme d'innocence et de joie ! Cet avorton vicieux, qui semble porter en son corps chétif et sur sa face flétrie l'enseigne d'une âme déjà démoralisée avant d'avoir pris possession d'elle-même ; ce produit monstrueux et contre nature des agglomérations démesurées comme Paris et Londres, a trouvé en M. d'Haussonville un historien attentif, plein de sagacité et de compassion. Les *Établissements pénitentiaires* forment le complément naturel de cette première étude : il y suit l'enfant coupable partout où l'on tente de l'améliorer et de le redresser ; il étudie, dans leur régime hygiénique, disciplinaire, économique et moral, en France et à l'étranger, les maisons d'éducation correctionnelle pour les garçons et les jeunes filles, les prisons, les maisons centrales, les colonies agricoles, sans négliger les questions de surveillance et de patronage du libéré.

Mais nulle part il n'a pénétré plus à fond dans le sujet qui fait le centre de ses études et dont chacun de ses livres est, pour ainsi dire, un chapitre détaché, qu'en son dernier ouvrage : *Misère et remèdes*. Cette fois il a voulu entreprendre directement et de face le douloureux problème, tracer la monographie de la misère à Paris, en décrire les aspects divers, en rechercher les causes, enfin examiner les remèdes sans aucun parti-pris d'école, et apporter sa contribution personnelle, sa part de consultation, sinon à la guérison, du moins au soulagement de la terrible maladie. Il est plus facile de poser le problème que de le résoudre, mais encore n'est-ce pas peu de chose que de le bien poser, de l'éclairer d'une lumière nette et vive dans toutes ses parties. La misère n'a point de panacée. M. d'Haussonville n'est pas un de ces théoriciens abstraits qui tombent dans l'utopie et la chimère, et il aimerait encore mieux se faire accuser d'impuissance que de charlatanisme. Mais, à défaut d'un remède radical, elle peut avoir ses *remèdes*, adaptés aux besoins et aux circonstances, c'est-à-dire ses palliatifs, et il n'a garde d'oublier la charité chrétienne, méconnue et calomniée par des écoles orgueilleuses pour qui l'économie sociale doit être sans entrailles, et qui regardent la misère comme un champ d'expériences et d'exploitation dont elles ont la propriété exclusive.

II

Comme si l'Académie française ne devait jamais être au complet, elle avait perdu un autre de ses membres à la veille de cette triple élection. Un concert unanime de regrets a salué la mort d'Eugène

Labiche, mais les deux confrères qui ont parlé sur sa tombe, M. Rousse et M. Ludovic Halévy, auraient pu résumer l'oraison funèbre de l'auteur de *la Cagnotte* en une phrase : « Nous le pleurons, et pourtant il ne nous fera jamais autant pleurer qu'il nous a fait rire. »

On ne peut dire que la mort de Labiche soit une perte pour la comédie; car, depuis dix à douze ans, il n'avait plus écrit une seule pièce et son adieu au théâtre était bien définitif. Quoiqu'on lui eût donné l'habit aux palmes vertes pour récompenser le *Chapeau de paille d'Italie*, le *Plus heureux des trois*, l'*Affaire de la rue de Lourcine*, *Célimare le bien-aimé* et tout un répertoire auquel les cas les plus invétérés de spleen et de misanthropie seraient absolument incapables de résister, cet habit ne l'en eût pas moins gêné aux entournures pour continuer la série. Labiche faisait souvent des comédies quand il croyait ne faire que des vaudevilles; peut-être n'eût-il fait que des vaudevilles en voulant écrire des comédies. L'échec le plus caractérisé de sa carrière, — le seul, — est la pièce que lui inspira l'ambition d'entrer à la Comédie-Française. Il avait forcé son talent et laissé sentir l'effort. Le résultat n'était pas pour l'encourager à renouveler la tentative dans des conditions différentes, mais analogues. Et pourtant il avait prouvé, le jour de sa réception, qu'il pouvait écrire un petit chef-d'œuvre de bonne grâce, de belle humeur, de verve et de gaïeté, même dans la circonstance la plus solennelle de la vie d'académicien, et en traçant le portrait d'une figure aussi peu plaisante que celle de M. de Sacy.

Soit qu'il ait été retenu sur la rive par la majesté de son titre académique, soit qu'il ait voulu se retirer en pleine possession de la faveur publique, comme un sage, — car le vaudeville même peut avoir ses sages, — et ne point s'exposer à la perdre en cherchant à l'accroître, il avait très résolument renoncé au théâtre. Mais son nom n'en brillait pas moins encore sur les affiches. Il était devenu la providence des directeurs dans l'embarras, qui, depuis plusieurs années, ont pris de plus en plus l'habitude de fouiller dans ce riche répertoire, toujours sûrs d'en rapporter un ouvrage sans prétention, d'un jaillissement de verve abondant et joyeux. Il est tel petit théâtre qui ne vit pour ainsi dire, depuis cinq ou six ans, que de reprises de Labiche et qui en vit mieux qu'il n'avait jamais vécu de ses meilleures nouveautés. Le jour même de sa mort, le théâtre de la Renaissance devait reprendre la *Station Champbaudet*, qui n'est point du meilleur crû du clos Labiche, mais qui, dans sa qualité moyenne et parfois même un peu vulgaire, a encore plus de *vis comica* que les sous-Labiche du jour n'en mettraient en dix vaudevilles ordinaires.

Par une de ces erreurs de vocation qu'on n'ose qualifier d'étranges, tant elles sont fréquentes au début de la plupart des carrières artistiques, le futur auteur de la *Poudre aux yeux* s'était trompé sur son genre d'esprit au point d'aborder la scène par un drame. Son premier ouvrage, *l'Avocat Loubet*, joué au théâtre du Panthéon en 1838, est une pièce judiciaire aux sombres péripéties. J'en trouve justement quelques extraits dans une des notices de M. Jules Claretie sur les *Célébrités contemporaines* dont je parlais tout à l'heure. La marquise de Pontarlier a laissé condamner à mort une jeune fille innocente, pour un crime qu'elle a commis elle-même. Elle est dévorée de remords. On lui donne un narcotique, dont les effets ressemblent à ceux du poison. Au moment où elle croit rendre le dernier soupir, elle s'accuse et justifie la jeune fille :

« — Louise est innocente. C'est moi, c'est moi... Mon Dieu, pardon !

— Morte ! s'écrie avec désespoir le vénérable président d'Enragues, qui est son père.

Mais l'avocat Loubet, qui a tout mené, lui dit à l'oreille :

— Morte pour tous, vivante encore pour vous. Elle n'est qu'endormie d'un sommeil qui ressemble à la mort. Elle se réveillera.

— Elle se réveillera, murmure le président à mi-voix, dans un cloître, asile de la pénitence et du repentir. »

Les amateurs de drames retrouveront dans cette dernière phrase toute la saveur de l'heureuse époque où fleurissaient Ducange et Pixérécourt.

L'Avocat Loubet, écrit en collaboration avec deux autres futurs vaudevillistes que nous retrouverons encore à ses côtés, lorsqu'il écrira *Edgar et sa bonne* et *Deux papas très bien*, fit verser des larmes, et peut être que, si Labiche eût persévéré, il serait devenu le rival d'Anicet-Bourgeois. Heureusement pour lui et pour nous, il ne persévéra pas. Il faut même dire que, si *l'Avocat Loubet* fut la première pièce qu'il ait composée et présentée à un théâtre, elle n'est pas la première qu'on ait jouée. Près de deux mois auparavant, son *M. de Coyllin (sic), ou l'homme infiniment poli*, toujours avec les deux mêmes collaborateurs, avait servi de début sur la scène du Palais-Royal à Grassot, chargé de représenter la haute élégance et la distinction aristocratique de la cour du grand roi. Labiche tâtonna encore pendant deux ans. Il écrivit des nouvelles et des récits de voyages dans de petits journaux. Il publia un roman : *la Clef des champs, étude de mœurs*, sur la couverture duquel il en annonçait trois autres, qui n'ont jamais paru. Mais en 1840 il est fixé au théâtre pour n'en plus sortir. Et dès lors se déroule cette longue suite de pièces toutes écrites en collaboration

avec vingt autres vaudevillistes, et qui cependant sont toujours du Labiche. Pas une qu'il ait composée seul, — pas même celle qu'il donna au Théâtre-Français, — et pas une non plus où son nom n'élimine tous les autres, tant elles sont marquées à son empreinte, tant on le reconnaît, sans avoir besoin de dépasser la première scène, à ce jet continu de gaieté sans façon et de verve bon enfant!

Les dix volumes de Labiche qui préparèrent son élection, très inattendue jusque-là, à l'Académie française, ont le tort de porter le titre de : *Théâtre complet*. Selon les bibliographes dramatiques, il n'a pas laissé moins de cent soixante-quatorze pièces, et le *Théâtre* dit *complet* n'en renferme que cinquante-sept, à peine le tiers. On s'est arrêté, comme pour reprendre haleine, après une première série, mais il est assez probable qu'on s'en tiendra là. On trouverait encore, sans doute, dans tout ce qui a été laissé de côté, plus d'une pièce digne d'être recueillie; mais trente volumes pour Labiche, avouez que ce serait beaucoup, quoique la veuve de Scribe ait recueilli les œuvres de son mari en soixante-seize volumes.

Ces dix volumes contiennent la fleur de son œuvre, et même un peu plus que la fleur. On y a admis des farces où s'affiche, jusque dans le titre, le principal défaut de Labiche, à qui tous les moyens de comique sont bons, et qui ne recule pas toujours devant les plus vulgaires et les plus triviaux. Il ne croyait pas déchoir en écrivant : *Si jamais je te pince!* en même temps que le *Voyage de M. Perrihon*, et l'une des dernières pièces qu'il ait faites, après tous ses chefs-d'œuvre, à l'âge de soixante ans, s'appelle *Un mouton à l'entresol*.

Tel qu'il est, ce recueil est un trésor de gaieté inépuisable pour les heures moroses et les jours de pluie. Il suffit de l'ouvrir à n'importe quelle page pour se sentir ragaillard. Ce qui en sort, c'est, a dit M. Rousse, « l'éclat de rire de nos pères, sonore et franc, large et sincère, candide et robuste, sans grimace, sans souillure et sans blasphèmes, le rire qui, jadis, égayait notre gloire, qui, depuis, a distrait nos misères et relevé notre courage... le rire des aïeux, le rire français, qui se répond à lui-même à travers les âges, de Rabelais à Molière, et dont les derniers peut-être, grâce à cet honnête homme, nous aurons entendu les derniers échos. » Ajoutons toutefois que le rire de Labiche, plus large que délicat, ne va pas jusqu'aux cyniques audaces de Rabelais; il se borne à des gauloiseries, parfois un peu vives, jamais corruptrices ni malsaines. La bouffonnerie domine toujours et elle est une sauvegarde en son genre, car le sens même du vrai comique

ne préserve pas Labiche de la bouffonnerie : son tempérament l'y ramène sans cesse. Il ne se pique point de style; il donne à ses personnages des noms de farce; son théâtre est un mélange d'observation fine et de fantaisie énorme ou de rondeur joviale; souvent, c'est dans la fantaisie la plus grosse qu'apparaît l'observation la plus fine, et réciproquement. Il reproduit sans cesse la bêtise humaine, en l'amplifiant dans des personnages qui atteignent au grotesque, sans jamais sortir complètement de la réalité. Prenez, par exemple, *le Misanthrope et l'Auvergnat* : c'est à la fois une farce effrénée, triviale, burlesque, et une vraie comédie. L'idée n'est pas neuve : sans remonter plus haut, Lesage l'avait déjà mise en œuvre à sa manière, qui est exquise, dans la scène de Gil Blas et de l'archevêque de Grenade. Mais Labiche a eu le mérite de la retrouver et de lui donner le relief du théâtre, dans un cadre original avec des moyens à lui. Ses figures, néanmoins, ne sont pas d'une portée assez haute, d'un dessin assez ferme et précis, d'une signification assez générale pour mériter le nom de types. En fait de types, il n'en a guère créé qu'un : M. Perrichon, ce frère cadet de Joseph Prudhomme, mais marqué, dans son égoïsme, de traits particuliers qui lui constituent une personnalité propre. Célimare le bienaimé, le porteur d'eau Machavoine, le capitaine Tic, le pépiniériste Nonancourt, les Labadens, l'archéologue Poitrinas, cent autres encore, sont des figures réjouissantes, désopilantes, d'une vérité et d'un naturel étonnants dans leur extravagance; on ne saurait dire que ce soient des types. Mais que de mots, que de dictons familiers il a jetés dans la circulation courante : « Tout est rompu, mon gendre. — Embrassons-nous Folleville. — Le plus heureux des trois. — Quel homme! Quel dentiste! Il n'y a que lui. — Ah! je ne tuerai plus jamais de charbonnière : c'est trop salissant. — Les participes ! on ne sait par quel bout les prendre. Tantôt ils s'accordent, tantôt ils ne s'accordent pas. Quels fichus caractères -> !

Le vrai, le grand mérite de Labiche, c'est une bonne humeur qui n'eut jamais sa pareille, communicative, irrésistible, saine et bien portante. Ses pièces ont l'air d'improvisations et semblent tellement jaillir de verve, comme d'une source intarissable, qu'on en méconnaît facilement le travail et l'art. Toutes proportions gardées, elles donnent la même illusion qu'une fable de la Fontaine au lecteur naïf qui, à force de se sentir prodigieusement amusé et de mêler sa gaieté à celle de l'auteur, se dit : « J'en ferais bien autant. » Essayez!

Le théâtre est peut-être le seul genre auquel M. Henri de Pène n'ait pas touché, et encore a-t-il fait jouer une comédie sur le théâtre

de Bade. Ce fut un écrivain presque aussi universel et pour le moins aussi fécond que M. Claretie. Quand il est mort, avant d'avoir rempli sa cinquante-huitième année, il y avait quarante ans déjà qu'il s'était enrôlé dans la grande armée du journalisme et trente-cinq qu'il avait gagné l'épaulette. Ceux qui ne le connaissaient que de nom le croyaient plus vieux que son âge, parce que ses débuts dataient de 1848 et qu'il était déjà connu à l'âge où, d'ordinaire, on n'a pas encore commencé.

Après avoir fait ses premières armes à l'*Événement* de Victor Hugo et à l'*Assemblée nationale*, il passa à l'*Opinion publique*, où, tout en remplissant les fonctions, malgré son extrême jeunesse, de secrétaire de la rédaction, il commença à montrer la souplesse de son esprit et la variété de ses aptitudes. Politique et littérature, chroniques et nouvelles, critique et proverbes à la façon de Feuillet, il n'est rien qu'il n'ait abordé, toujours avec distinction. La *Revue contemporaine* le compta aussi parmi ses collaborateurs les plus actifs dans sa première phase, — la phase légitimiste, car H. de Pène, appartenait au royalisme par toutes ses traditions domestiques : il y est revenu pleinement après l'empire, où ses convictions sommeillèrent sans s'éteindre et qui l'avait attiré dans son orbite sans se l'attacher à fond, et il a donné pour gages de ce retour au bercail non seulement toute sa vaillante polémique du *Gaulois*, mais son beau volume sur Henri de France.

A la *Revue contemporaine* il signait Frédéric des chroniques parisiennes déjà fort remarquées. Au *Nord*, il signa Nemo; à l'*Indépendance belge*, Manè, en alternant avec ses confrères Thecel et Pharès. Il conquit à ces deux derniers pseudonymes une célébrité véritable. Dans le silence de la presse française, quelques journaux étrangers, et au premier rang l'*Indépendance*, avaient pris une importance extrême : ils étaient les seuls qui parlaient avec une apparence de liberté, contenue pourtant par la crainte de la confiscation à la frontière; à défaut de la réalité, ils nous donnaient l'illusion. Et dans le silence de la politique, la chronique avait pris une importance dont rien ne peut donner une idée aujourd'hui. Elle n'est plus guère qu'un amusement; elle était une puissance. Le *Figaro* accrut la popularité commencée par le *Nord* au pseudonyme de Nemo, et en 1858, après le double duel d'où il sortit presque transpercé d'outre en outre par un officier qui servait de témoin à son adversaire et n'avait pas craint de le provoquer sur le terrain même en voyant celui-ci blessé, elle fut à son comble. H. de Pène, qui se faisait gloire pourtant d'être catholique, eût cru manquer aux lois de la chevalerie en refusant de donner satisfaction à quiconque pensait avoir à se plaindre de lui, ou de servir de

témoin à un ami. Il était d'ailleurs d'une bravoure incontestable. On sait que, aux débuts de la Commune, il devait recevoir une nouvelle blessure, non moins grave, mais d'une signification plus haute et plus noble, à la tête de la manifestation pacifique des amis de l'ordre, et qu'il resta pendant quelques mois entre la vie et la mort. En fallait-il davantage pour expliquer la sympathie générale qui s'est traduite par l'unanimité des regrets et l'affluence des hommes de tous les partis à ses funérailles? Cette sympathie ne s'explique pas moins par l'aménité de manières et la courtoisie de relations de ce galant homme, qui avait dans son style la même élégance aristocratique, un peu froide, mais attrayante, que dans sa personne.

Nous ne suivrons pas M. de Pène dans toutes les autres feuilles où il a prodigué son talent avec une infatigable souplesse, sous son nom et sous les pseudonymes les plus variés. Il suffira de rappeler le *Paris-Journal* et le *Gaulois*, dont il fut rédacteur en chef. Dans ces dernières années, il avait conçu l'ambition légitime d'affirmer, par quelques œuvres durables, en dehors des besognes courantes du journalisme, l'artiste et l'écrivain qui étaient en lui. Peut-être commençait-il à tourner les yeux vers l'Académie française. Elle aura du moins témoigné de son estime pour l'écrivain en couronnant son premier roman : *Trop belle*, quoique ce coup d'essai ne soit pas encore précisément un coup de maître et qu'on y puisse reprendre une certaine puérité dans les détails, surtout dans le dénouement. Dans *Née Michon*, il avait déjà fait preuve d'une invention plus forte et d'une main plus exercée. Il y a là, avec des situations hardies, même scabreuses, et après des scènes de début qui ont le tort de rappeler un peu celles du *Gentilhomme pauvre* de Henri Conscience, des caractères tracés d'une main ferme, un récit alerte et nerveux, un style plein de verve, d'esprit et de traits. Même lorsqu'il se laisse entraîner par la mode à sacrifier au réalisme, il sauve du moins en partie cette fâcheuse concession par l'élégance et la noblesse naturelle de son style.

Nous ne pouvons envoyer qu'un adieu sommaire au peintre Louis Matout, qui a décoré le grand amphithéâtre de l'École de médecine, à l'excellent sculpteur Truphème, à l'architecte Questel, professeur à l'École des beaux-arts et membre de l'Institut. Mais on ne s'étonnera pas sans doute que nous nous arrêtions plus longuement à dom Bosco. Si dom Bosco était Italien, l'Église dont il fut un des serviteurs les plus éminents et la charité dont il a toujours été l'ardent apôtre, sont universelles, et on peut dire d'ailleurs qu'il était devenu un peu notre compatriote depuis ce récent voyage à Paris où la population se précipitait sur ses pas pour lui demander

des prières et toucher ses vêtements, et aussi depuis que la pieuse société des Salésiens s'est introduite chez nous.

M. Albert du Boys a écrit, en 1884, sur dom Bosco et ses fondations, un livre d'un vif intérêt, substantiel, largement informé, où nous ne pouvons mieux faire que de puiser nos informations. Il nous apprend que, par un trait commun avec saint François de Sales, cet homme renommé par son inaltérable douceur, par son universelle bienveillance, était né violent, et il nous raconte en quelle circonstance il devint pour toujours maître de lui, après avoir dompté, au prix d'un effort inouï, l'impétuosité de sa colère contre un de ses camarades qui abusait de sa force pour maltraiter un enfant. On voit que ce n'est pas sans une double raison qu'il a pris le saint évêque de Genève pour patron de ses œuvres.

Tout jeune, il sentit l'attrait vainqueur de la charité, cette vertu des grandes âmes. Il allait porter des secours et des consolations aux pauvres de Turin; il visitait les prisons comme les hôpitaux. Le sort des jeunes détenus et des jeunes libérés le préoccupa surtout de bonne heure. Il sentit la nécessité pressante de les instruire, de les recueillir dans un asile où on leur donnerait une éducation morale et religieuse, pour les soustraire à l'atmosphère du vice. Dès ses premiers pas, on voit apparaître la portée sociale, en même temps que chrétienne, de l'œuvre qu'il se préparait à fonder et qui, comme toutes les œuvres semblables, comme toutes celles, en particulier, qui s'adressent à la jeunesse abandonnée, ne se borne pas à sauver des âmes, et restitue encore à la société des forces toutes prêtes à se tourner contre elle.

Rien de plus touchant que l'humble commencement de son institution : ce fut un jeune garçon de quinze ans, orphelin, ignorant, inculte, un petit sauvage qu'il avait recueilli et qu'il appela plus tard la première pierre de son oratoire, oratoire vivant, oratoire d'âmes qui allaient bientôt affluer de toutes parts. Au bout de peu de temps, dom Bosco se vit à la tête de trente, de quarante jeunes vagabonds déguenillés, qu'il réunissait dans deux chambrettes pour leur faire la classe et le catéchisme. Il refusa tous les postes pour se consacrer exclusivement à cet apostolat. On le blâmait de s'absorber dans une tâche si mesquine; mais il n'y a rien de petit pour la charité, et plus son œuvre paraît humble, plus elle est grande.

Il faut voir dans le livre de M. du Boys le récit minutieux des progrès de l'œuvre, des tribulations qu'elle eut à traverser, de l'industrie que dut déployer le saint prêtre pour surmonter tous les obstacles et parer tous les coups. Les protégés de dom Bosco n'avaient pas tardé à devenir si nombreux qu'ils formaient une

espèce d'armée, armée très disciplinée, pleine de respect et d'amour pour son chef, mais bruyante et d'aspect peu rassurant. Il n'avait même pas un toit pour l'abriter, et, pendant la belle saison, après avoir essayé de lâcher sur les places publiques, au sortir des exercices religieux, ses turbulents petits amis, dont les ébats joyeux soulevaient force récriminations, il en était réduit à les conduire en rase campagne, à quelques lieues de Turin, et à les instruire dans des terrains vagues, sous la voûte du ciel. Encore si les défiances et les plaintes ne fussent venues que des bourgeois et du syndic de la ville, le marquis de Cavour ! Mais dom Bosco eut à subir aussi l'épreuve la plus pénible des œuvres religieuses, qui rencontrent des oppositions ardentes, parfois des inimitiés déclarées jusque dans leur propre camp, si je puis ainsi dire, et parmi leurs auxiliaires naturels. C'est la pierre de touche. Dom Bosco subit ces oppositions pénibles et les surmonta à force de patience. Il eut même la douleur de se voir abandonné par un compagnon qui succomba au découragement, et aux yeux duquel son indomptable persistance fit l'effet d'une monomanie. On le crut fou ; des confrères compatissants voulurent le conduire, comme un autre saint Jean de Dieu, dans un asile d'aliénés. Il avait, en effet, la folie de la charité. Il était soutenu dans ses traverses par l'attachement inébranlable, par l'amour à la fois tendre et exalté de ses enfants, sur lesquels il exerçait un empire extraordinaire, et, dans les crises les plus graves, il fut sauvé par des coups imprévus qui ressemblent à une intervention visible de la Providence.

Dans cette histoire admirable qu'on lit comme un chapitre détaché de la vie des saints, un simple épisode m'a particulièrement touché. Il avait décidé sa mère à venir se joindre à lui. L'excellente femme fit le sacrifice de ses habitudes pour commencer une vie nouvelle et prendre sa part de l'apostolat de son fils. Tous deux se dirigeaient à pied du village natal vers Turin, pour ne point frustrer leurs pauvres enfants de la plus maigre ressource, portant eux-mêmes leur petit bagage, quoique dom Bosco relevât à peine d'une grave maladie.

Au moment où ils arrivaient près du nouvel établissement qu'il avait installé dans un hangar de la prairie du Valdocco, ils furent rencontrés par le théologien Vola, qui s'était associé aux premières tentatives de son ami dom Bosco. Après l'avoir félicité de son rétablissement, dom Vola s'informa de ses ressources pour entrer *en ménage* : « La Providence y pourvoira, répondit le saint homme avec la simplicité de sa foi. — Eh bien, fit dom Vola ému de cette réponse, je n'ai pas d'argent, je n'ai que ma montre : permets-moi de te l'offrir comme première mise de fonds. » Elle fut acceptée

comme elle était offerte, et le lendemain elle passa chez le marchand. Il y a une montre comme celle-là, la montre d'argent d'un pauvre vicaire, à l'origine des Petites Sœurs des pauvres : toutes ces histoires de la charité se ressemblent, quoiqu'elles soient infiniment variées. Après la montre, qui ne dura pas longtemps, on vendit une vigne et quelques lambeaux de terre qui composaient l'héritage de dom Bosco, puis les meubles de la maison paternelle, puis le trousseau de fiancée et les bijoux de noces de la mère, dont elle ne se sépara qu'avec un soupir de regret qui n'arrêta pas son sacrifice, mais qui en accrut le mérite.

Pendant tout n'était pas encore fini. Après l'opposition des gens de bien, à qui les nouveautés semblent suspectes, puis des indifférents, qui n'aiment pas à être dérangés dans leurs habitudes, vinrent les agressions brutales des misérables à qui l'esprit de dévouement, de sacrifice et de charité inspire une haine inextinguible. A plusieurs reprises on attenta à la vie de dom Bosco. On lui tira un coup de fusil pendant qu'il faisait le catéchisme. Un homme se jeta sur lui un couteau de boucher à la main. On lui tendit des pièges. Ses courses nocturnes par les chemins, — car, quelque temps qu'il fit et malgré les fatigues de son apostolat spécial, il se rendait à tout appel d'un malade, même en dehors de la ville, — l'exposaient à des rencontres dangereuses et à des guet-apens. La légende intervient ici dans sa biographie d'une façon aussi naïve que touchante, et *le Gris*, ce chien inconnu qu'il voyait apparaître à côté de lui pour l'accompagner lorsqu'il quittait la ville et qui lui sauva plusieurs fois la vie, selon la ferme croyance de ses élèves, fait songer au loup de saint François d'Assise. En lisant le récit laissé par un de ses disciples et que reproduit M. A. du Boys, on croirait lire une page de la *Légende dorée*.

Arrêtons-nous. Je ne me suis point proposé de retracer toute la vie de dom Bosco, qui fut longue et encore plus remplie, ni les développements de son œuvre, qui, après avoir conquis l'opinion publique elle-même, prit la forme d'une société, reçut une organisation et des statuts qui en font comme un nouvel ordre religieux, et poussa des ramifications jusqu'au fond de l'Amérique du Sud. Cela nous entraînerait trop loin. J'ai voulu simplement saisir l'occasion de rendre hommage à un homme et à une œuvre qui en ont reçu tant d'autres, plus considérables et plus autorisés, et m'agenouiller un moment sur cette tombe qui renferme un prodige en attendant qu'elle fasse des miracles. Tous les catholiques sont les concitoyens de dom Bosco, et ce petit intermède sacré, si j'ose m'exprimer ainsi, n'est même pas une digression dans cette causerie profane.

III

On a inauguré au Louvre, le 14 février, le musée des portraits contemporains, dont j'avais signalé la formation et la prochaine ouverture dans ma dernière chronique. Il est installé dans le vestibule de la salle des États, à la suite de la nouvelle salle française, là où l'on avait relégué autrefois les *Batailles* de Lebrun. C'est dire assez que cette installation laisse à désirer. La salle est trop haute et elle est mal éclairée encore, malgré les travaux qu'on y a exécutés et qui ont retardé l'inauguration. Ce ne sont pourtant pas les fenêtres qui manquent : elle n'en a pas moins de quatorze, mais les neuf fenêtres supérieures sont en retrait, et soulignées par une large corniche qui intercepte en partie la lumière. Je crois néanmoins qu'on a bien fait de ne pas reculer encore et qu'il fallait avant tout aller de l'avant. L'idée a reçu un commencement d'exécution : c'était le principal. Si on le veut bien, on trouvera le moyen de développer l'embryon plus tard.

Le musée des portraits contemporains renferme non pas soixante-quinze, comme l'a dit un journal et comme l'ont répété la plupart des autres, mais cent quatre effigies, — toiles ou bustes, — d'artistes de toutes les écoles et de toutes les époques. Les portraits *autographes* sont en assez grand nombre et comptent parmi les plus intéressants : tels sont, par exemple, ceux de Rembrandt, de Van-Dyck, de Poussin, de Mignard, de Carle Maratte, de Tintoret, de Fragonard, empruntés presque tous aux galeries du Louvre. On y peut joindre celui de Courbet, un de ses bons morceaux, qui n'est pas trop indigne d'un pareil voisinage, ceux de Ricard et d'Eugène Delacroix, qui sont fort curieux, de M^{me} Chéron, qui jouit en son temps d'une réputation un peu oubliée aujourd'hui, et de M^{me} Haudebourg; enfin le portrait si séduisant, si lumineux et vraiment exquis, de M^{me} Vigée Lebrun et de sa fille; — tous également peints par eux-mêmes.

Les cercles ont ouvert leurs petits Salons, préfaces habituelles de celui des Champs-Élysées et la septième exposition annuelle de l'Union des femmes commence au moment où va paraître cette causerie. Le cercle de la rue Volney a ouvert la marche, et beaucoup des noms les plus célèbres de la peinture actuelle brillent sur son catalogue; mais ils ne sont pas tous représentés par des morceaux de premier choix, il s'en faut de beaucoup. Vraiment trop d'études, trop d'ébauches, trop d'à peu près! On a si bien gâté les peintres qu'ils attachent une importance excessive à leurs moindres esquisses. Pour éviter une énumération

aride qu'il faudrait recommencer tout à l'heure, et pour arriver plus vite à l'exposition rivale, dont la supériorité n'est pas contestable, je me borne à signaler quatre ou cinq envois : un paysage de Henner, *le Soir après l'orage*, qui offre cette particularité rare qu'on n'y trouve nulle part sa nymphe ordinaire, ni debout, ni assise, ni couchée : elle est sortie sans doute un moment à cause de l'orage et parce qu'il fait trop noir, mais elle reviendra tout à l'heure dès que la lune aura percé les nuages ; une étude de nu de Carolus-Duran, qu'on pourrait appeler une étude de dos, et qui accentue une tendance nouvelle chez ce peintre des toilettes tapageuses ; un Benjamin-Constant, qui n'est pas une scène orientale, mais un simple paysage, avec un saint Jérôme à côté d'un lion pour peupler la solitude, peinture sourde et neutre où l'on ne reconnaîtrait pas la palette du *Soir sur la terrasse au Maroc* et de la *Favorite de l'émir* ; quelques bons portraits, enfin deux décors vénitiens du vieux Ziem, qui avait disparu des Salons depuis une vingtaine d'années et qui semble toujours peindre des tableaux de féerie. Les visiteurs ont pu se convaincre que ni l'âge ni la retraite n'ont éteint le flamboiement de cette brosse trempée dans les feux du soleil, et ils ont fait bon accueil à ce revenant, qui doit se trouver un peu dépaysé parmi nos naturalistes.

Le cercle de la place Vendôme s'est fondu récemment avec celui des Champs-Élysées. Le nouveau cercle a pris le nom du premier et le local du second. Pour le moment, il s'y trouve un peu à l'étroit, et en attendant que son architecte lui ait construit une salle d'exposition convenable, il a transporté son petit Salon annuel dans la galerie de la rue de Sèze, où défilera tout l'art contemporain. Il s'est piqué d'honneur pour célébrer la fusion, et son premier *numéro* a tout à fait grand air.

Nous y retrouvons d'abord les peintres que nous venons de nommer, sauf Henner, et combien d'autres avec eux ! Deux cent soixante-quatre objets, dont une trentaine de bustes ou de statuettes, c'est tout et c'est assez. Il y en a presque la moitié qu'on peut voir avec un vrai plaisir, proportion qu'il est très rare d'atteindre dans les expositions les plus choisies. Nous conseillons à nos lecteurs et à nos lectrices d'aller rue de Sèze, et, pourvu qu'il n'y ait pas ce jour-là trop de monde, nous leur promettons un plaisir sans fatigue.

Ce ne sont pas de simples cartes de visite qu'ont envoyées cette fois MM. Cabanel et Bouguereau. Le portrait de M^{me} L., presque en pied, et celui de M^{me} E. R., à la beauté pensive et grave, sont des œuvres dont il serait difficile de surpasser l'habileté et le charme. M. Bouguereau n'égalé pas sur ce terrain son confrère de l'Ins-

titut, mais il se rattrape dans l'*Amour au papillon* : jamais l'impeccable exécution du maître et sa grâce un peu maniérée n'ont été mieux à leur place que dans ce petit tableau de genre mythologique. Beaucoup de sujets militaires : le *Maraudeur* de M. Berne-Bellecour est d'une facture ferme et fine, d'une composition bien comprise ; le 4^me *Hussards* de M. Edouard Detaille est véritablement une merveille de précision dans le rendu : la peinture de M. Detaille a le fini et le poli de la pierre précieuse ; seulement l'importance extrême qu'il donne aux moindres détails de l'uniforme relègue à l'arrière-plan l'expression personnelle. Quelle toile amusante, dans le fourmillement de ses types et la variété de ses épisodes, que le *Départ des conscrits* de M. J. Le Blant ! Et comme les chevaux et les cavaliers de M. Morot se ruent l'un sur l'autre avec furie !

Passons devant l'*Oiseau envolé* de M. Gustave Jacquet ; je sais bien ce qui s'est envolé comme l'oiseau. Mais jetons un coup d'œil sur la *Tête d'étude* de M. Gigoux, qui n'est vraiment pas trop mal pour un peintre de quatre-vingts ans : je ne vois guère, parmi les artistes toujours en activité, que M. Eugène Lami qui ait dépassé cet âge respectable. Nous retrouvons encore ici M. Ziem, qui n'a pas voulu rentrer à demi. M. Vibert est absent : l'aquarelle l'a conquis tout entier ; mais M. Worms a envoyé l'une de ces jolies scènes espagnoles qu'il conte si bien et dont on ne se lasse pas, quoiqu'elles soient toujours à peu près les mêmes. Encore des sujets de genre très spirituellement traités : l'*Enlèvement* de M. Delort, qui a la tournure d'une estampe du dix-huitième siècle ; *Avant le départ*, de M. Georges Clairin, qui nous intéresse à ses voyageuses mélancoliques assises à côté de leur bagage et attendant le canot, avec un mélange de regret et de vague espoir dans leurs yeux songeurs ; *Beau temps*, par M. Heilbuth, dont le pinceau n'a jamais eu des tons plus fins, plus d'élégance et de charme qu'en nous montrant cette jeune femme à demi couchée parmi les fleurs et rêvant au bord d'un étang.

Quelle est cette tête d'un caractère si prononcé, dont la longue barbe blanche de Juif errant contraste avec la carnation chaudement colorée de la figure ? C'est l'octogénaire Alphonse Karr, l'ermite de Saint-Raphaël, mais un ermite resté batailleur, et dont les *Guêpes* bourdonnent toujours et piquent même quelquefois, encore qu'elles aient pris du ventre. M. Carolus Duran l'a peint sincèrement et largement, cuit et recuit, dirait-on, par le soleil provençal, la face illuminée par deux terribles yeux. Tout près de là, Bonnat nous montre le sculpteur Falguière, brossé d'une main forte, mais décidément un peu lourde et qui appuie trop ; du moins

il n'a pas abusé de l'ocre rouge comme dans son portrait du cercle Volney. Quant à M. Jean Béraud, il a trouvé moyen de faire un petit tableau parisien à sa manière, avec le portrait de M. A. M. et de ses fils qu'il nous montre devant la grille du parc Monceau, revenant du lycée de compagnie : les deux garçons devant, le sac au dos, alertes et bavards comme des bambins dont la classe est finie ; le père, grave, les surveillant du coin de l'œil, à quelques pas en arrière.

Si l'on voulait s'arrêter à tous les portraits remarquables, on n'en finirait pas et, faute de savoir varier comme Théophile Gautier les formules de l'éloge, nous tomberions bientôt dans une monotonie fastidieuse. Contentons-nous donc de décerner en bloc une mention honorable à MM. F. Humbert, Chartran, Émile Lévy, J. Stewart, Jalabert, à M. Eug. Thirion, qui a également envoyé un groupe de *Vénus et l'Amour*, qu'on pourrait prendre, de loin, pour un Cabanel, à M. Jules Lefebvre qui, par une antithèse d'un effet frappant, a joint à son aimable et vivant portrait de fillette, une *Aïeule*, vieille paysanne vêtue de noir, les mains croisées sur son chapelet, deux larmes coulant avec lenteur sur ses pauvres joues creusées par l'âge et par la douleur. Je n'ai vu qu'un des deux portraits de M. Roll, et je ne puis, en conscience, lui faire compliment de ces traits arrondis, de cette carnation crayeuse et plâtrée.

Mettons à part les deux *étoiles* de l'exposition : Gérôme et Meissonnier. Le petit portrait de femme de celui-ci n'a rien de frappant, bien qu'il soit d'une facture assez moëlleuse ; mais son *Pasquale* en culotte rouge, en costume pittoresque et amoureux étudié, pinçant de la mandoline, la tête renversée dans une expression de béatitude, n'est pas indigne des Meissonnier du meilleur temps. Dans le *Marchand de tapis au Caire*, Gérôme a réagi contre cette sécheresse qu'on pouvait reprocher à plusieurs de ses dernières toiles. Éclat des couleurs, science du dessin, harmonie des groupes, caractère des types, tout attire et séduit dans cette vignette charmante.

Je n'ai pas même nommé dix autres peintres célèbres, mais dont les envois n'offrent pas un grand intérêt. Et je n'ai rien dit non plus des marbres ni des terres-cuites. Qu'il me suffise de signaler la *Marie-Antoinette* un peu pompeuse de Mercié : puis les fins bustes d'enfants de M. Prosper d'Epinay et de M. de Saint-Marceaux. Si tout cela n'est pas du grand art, c'est du moins un art fort agréable, fort spirituel, fort adroit, d'un tour d'esprit et d'un tour de main bien français.

IV

Au théâtre, les pièces que nous avons présentées au lecteur dans les derniers mois de l'année 1887 sont toujours en possession de l'affiche. Il n'y a plus de succès aujourd'hui à moins de deux ou trois cents représentations. Les Bouffes-Parisiens ont vu renaître leurs beaux jours, depuis longtemps évanouis, avec une opérette dont il suffit de citer le titre : *Mam'zelle Crénom*. A l'Éden, transformé pour le moment en succursale des Variétés ou de la Renaissance, on a remonté la *Fille de M^{me} Angot*, et de la Madeleine au Gymnase, le boulevard a été mis en révolution. Vous ne vous doutez pas de tout ce qu'il peut tenir de *great attractions* dans un petit fait comme celui-là. D'abord métamorphose de l'Éden en un théâtre d'opérettes : premier événement parisien. M^{lle} Jeanne Granier dans le rôle de Clairette : deuxième événement plus considérable. Puis M^{me} Judic dans le rôle de M^{lle} Lange : troisième événement, plus gros encore. Pendant quinze jours, les reporters dramatiques ont commenté le trait d'audace et de génie du directeur qui avait su réunir, en dépit d'obstacles jugés invincibles, les deux étoiles rivales dans la même pièce. On citait avec une admiration voisine de l'attendrissement la lettre magnanime écrite par M^{lle} Granier pour protester de ses dispositions bienveillantes. On ne tarissait pas en détails touchants sur l'entrevue des deux puissances, sur leurs bons procédés à l'égard l'une de l'autre. Elles se sont tendu cordialement la main; que dis-je? elles se sont embrassées : elles s'embrassent encore au *deux*, et l'on remarque qu'elles le font avec une expansion véritable, ce qui ne les empêche pas de déployer une verve mordante au *trois*, dans la fameuse scène où elles s'apostrophent en style poissard. Ajoutez-y la question de la *vedette*, qu'il a fallu régler avec une dextérité toute diplomatique, et la rédaction des réclames, plus délicate que celle de n'importe quel protocole. Ce n'est pas tout : j'allais oublier le dernier point, et le plus palpitant. — Je t'en avais comblé, je t'en veux accabler. — M^{lle} Granier danse au bal de Calypso. Quoi! vraiment M^{lle} Granier!... Oui, M^{lle} Granier! Lisez les feuilles : M^{lle} Granier danse la chaconne. Elle fait des jetés-battus. Elle fait des pointes! Tous les talents, toute la lyre! Comprenez-vous maintenant que le boulevard se soit rué au bureau de location, que tous les jeunes gens et même les gens chauves qui sont « dans le train » n'aient pas hésité à payer leur fauteuil trois cents francs pour la première, que pendant la représentation, suivant les tempéraments divers, les uns se soient pâmés, comme Bélise aux petits

vers de Trissotin, et les autres aient poussé des hurlements d'enthousiasme !

A peine si la nouvelle pièce donnée par M. Meilhac aux Variétés a excité une émotion pareille. Et pourtant Dieu sait quel concert de rires et d'applaudissements dans la salle, quelle unanimité à peu près absolue d'éloges dans la presse ont accueilli *Décoré ! Décoré !* n'est pas, d'ailleurs, la satire politique qu'on pouvait attendre d'après un pareil titre, et l'on n'y découvrirait aucune allusion aux scandales qui depuis cinq mois ne nous laissent point de relâche ; c'est simplement un vaudeville bâti sur un quiproquo plaisant, une pièce spirituelle et légère, côtoyant le burlesque, mais de temps à autre poussant une pointe dans la comédie. Cette fois, au lieu de gaspiller sa verve presque au hasard, M. Meilhac a su faire porter chaque trait et chaque mot, en réglant mieux les caprices de sa fantaisie, et il a largement réparé ses derniers échecs. Aussi, dans leur enthousiasme, tout un gros de critiques et de chroniqueurs du boulevard l'ont-ils mis sur le pavois pour le porter à l'Académie, avec injonction expresse de le donner comme successeur à Labiche, et en jetant les plus terribles anathèmes sur quiconque aurait le front de disputer ce fauteuil à l'auteur de *Décoré*. Si l'élection s'était faite dans ce premier feu et que l'Académie eût osé désobéir, les plus exaltés n'auraient pas craint de réclamer sa suppression. Les têtes auront le temps de se calmer d'ici là.

A l'Opéra, la *Dame de Monsoreau*, paroles de M. Aug. Maquet, musique de M. Salvayre, n'a point répondu aux espérances générales. La première représentation a même été un échec très caractérisé, et si l'œuvre s'est un peu relevée aux soirées suivantes, après quelques corrections et quelques suppressions, on ne saurait espérer néanmoins qu'elle fournisse une bien longue carrière. La faute en est tout d'abord au livret. M. Aug. Maquet ne nous aura pas laissé un chef-d'œuvre en guise d'adieu. Du roman fameux écrit en collaboration avec Alexandre Dumas, il avait déjà tiré un drame ; de ce drame il a encore tiré un *libretto*. On juge de ce que le thème primitif a pu devenir à travers tant de transformations, d'adaptations et de dislocations.

Ne parlons pas de l'histoire authentique. Si l'on veut savoir à quoi s'en tenir sur ce point, connaître la vraie dame de Monsoreau, Françoise (et non Diane) de Méridor et le vrai Bussy, vaillant jusqu'à la témérité, jusqu'à l'in vraisemblance, mais au demeurant fort vilain homme ; faire, enfin, la part exacte de l'imagination et du roman dans l'histoire que nous a contée ce merveilleux hâbleur de Dumas, il faut lire le savant ouvrage, tout puisé aux sources et

bourré de documents, écrit par notre collaborateur, M. André Joubert, sur *Louis de Clermont, sieur de Bussy d'Amboise*. Ce qu'il y a de pis, c'est que ni le librettiste ni les directeurs de l'Opéra ne se sont rendu compte que les qualités du roman étaient non seulement étrangères, mais en grande partie contraires à celles que réclame impérieusement un scénario. Le roman est touffu; les personnages et les incidents fourmillent; les épisodes s'enchevêtrent les uns dans les autres. On est ébloui, on se dit : « Quelle richesse ! Il n'y a qu'à choisir. » Mais il faut commencer par tailler à grands coups de ciseaux ; il faut émonder largement, et alors rien ne se tient plus, rien ne se suit, rien ne s'enchaîne; on a un livret décousu, incohérent, confus, fait de pièces et de morceaux mal rajustés. Ce qu'il faut, au contraire, pour une partition, ce sont de grandes lignes, larges et simples, claires et frappantes, ménageant au compositeur de belles situations musicales, — juste tout l'opposé de la *Dame de Monsoreau*.

On nous a raconté que, pour se mieux pénétrer de son sujet et imprégner sa partition de couleur locale, M. Salvayre avait parcouru les châteaux historiques de l'Anjou, lu et relu les vieilles chroniques. Qui s'en fût douté ? La couleur locale, l'empreinte du seizième siècle et du temps des Valois, est précisément l'une des choses qui nous a paru manquer le plus à la partition. A ce point de vue, quelle distance énorme entre la *Dame de Monsoreau* et les *Huguenots* ! L'œuvre est monotone. On dirait que le compositeur s'est étudié à ne pas prendre parti entre les deux écoles, à garder une sorte de neutralité où il fait des concessions à l'une et à l'autre, mais en maintenant ses distances. Quelquefois on voit apparaître un air nettement détaché, à l'italienne; souvent ce sont des récitatifs et des dialogues musicaux à perte de vue. Cette neutralité a rejailli sur l'effet de sa partition. Les morceaux remarquables n'y manquent pas, tels que la scène de provocation au Louvre, le finale du cinquième tableau, un duo d'amour d'un bel élan chaleureux et dramatique, et l'on pourrait signaler de jolis et ingénieux détails dans l'orchestration. Mais rien ne s'impose par une inspiration originale, par ce caractère de personnalité qui marque les fortes œuvres.

M. Jean de Reszké a mis au service du personnage de Bussy sa voix chaude et éclatante; M^{me} Bosman a chanté avec goût et avec un sentiment de mélancolie dramatique le rôle de Diane; M. Delmas, qui représentait Monsoreau, n'a pas seulement une belle voix de basse, c'est un chanteur expressif et intelligent. Le nouveau maître de ballet qui a succédé à Mérante a voulu sacrifier à l'école italienne, car l'Italie a son école chorégraphique comme son école musicale.

Mais ceux mêmes qui s'étaient déclarés ravis par les ensembles et les tableaux vivants de l'Éden-Théâtre, se sont récriés en croyant apercevoir l'intention de les introduire à l'Opéra. On a réclamé en faveur de l'école française, qui est l'école du style, de la ligne, de la noblesse des mouvements : vous n'en saviez rien peut-être, mais les amateurs qui ont vu, sinon la Taglioni (ils commencent à devenir rares), du moins Fanny Elssler, Carlotta Grisi, la Cerrito, la Rosati, Emma Livry, M^{lle} Sangalli, M^{lle} Mauri, — toutes ces dames sont des représentantes de l'école française, bien qu'elles soient pour la plupart italiennes, espagnoles ou autrichiennes, — ont le culte des traditions, et il ne manque pas non plus de critiques très ferrés sur cette question-là. Le ballet de la *Dame de Monsoreau* figure au tableau de la grande fête populaire, où plus de sept cents personnages, en costumes un peu trop bariolés et criards, s'agitent sur la scène, et que termine une grande procession de la Ligue. Par un fâcheux oubli des convenances, le metteur en scène avait eu l'idée d'y faire figurer une statue de la Vierge, qui a disparu aux représentations suivantes. On aurait pu du même coup supprimer la procession elle-même. Comment voir sans souffrir cette espèce de mascarade, — ces deux évêques qui marchent en gendarmes, tenant leurs crosses comme une canne, et qui ont l'air de se hâter pour regagner le marchand de vin ; ces moines qui défilent, courbés sous le poids de leur humiliation, dont la démarche et l'attitude, même la façon maladroitement sommaire dont ils se sont grimés, protestent que ça n'est pas leur opinion, que le rôle leur a été imposé. Se croyant encore à l'Ambigu, ils ont l'air d'avoir peur des trognons de pomme, et sacrifieraient volontiers vingt-cinq centimes de leur cachet pour monter au rang honorable des truands de la fête, comme ce figurant du Cirque olympique qui se plaignait avec amertume de faire toujours l'Autrichien et qui demandait, en récompense de son dévouement, à être enrégimenté parmi les vainqueurs !

L'événement dramatique du mois a été la représentation au Théâtre libre de la *Puissance des ténèbres*, de Tolstoï. Le Théâtre libre, fondé, l'an dernier, dans le but spécial de jouer les pièces réputées injouables et pour servir la littérature en dehors du métier, est un théâtre qui n'a ni répertoire, ni troupe, ni salle. Il loge en garni, vagabondant d'un bout de Paris à l'autre, hier près de la porte Saint-Martin, aujourd'hui dans les profondeurs de Montparnasse. Mais, quoiqu'il ne soit pas dans ses meubles, qu'il n'ait, pour ainsi dire, ni feu ni lieu et qu'il ne joue que de loin en loin, on répond avec empressement à tous ses appels, et, le 10 février, la rue de la Gaité, surprise, a vu défilé entre ses *assommoirs* et

ses cafés-concerts de quinzième catégorie, plus de fiacres et d'équipages qu'elle n'en voit d'habitude en un an.

C'est qu'il s'agissait de faire connaissance avec l'œuvre la plus récente de l'écrivain le plus en vue dans une littérature qui est fort à la mode en ce moment. Le livre de M. de Vogüé sur les écrivains russes a été une révélation, et le nom du comte Tolstoï, presque inconnu la veille, en est sorti glorieux. Avec la rapidité de ses engouements, Paris est tombé amoureux de la littérature slave et de son représentant le plus illustre. La vogue s'est jetée sur tous ses ouvrages. *La Guerre et la Paix*, qu'on avait traduit depuis plusieurs années et qui dormait chez l'éditeur, s'est enlevé en un clin d'œil. Des nuées de traducteurs se jetèrent sur ses autres livres. On compte au moins deux versions de ses *Souvenirs* et trois de la *Puissance des ténèbres*. La dernière est celle de MM. Pavlovsky et Méténier, qu'on a jouée l'autre jour au Théâtre libre : ils ont voulu la faire absolument littérale, en ne se pliant à des équivalents que dans le cas où il était matériellement impossible de rester fidèle au système du mot à mot.

L'épreuve devait être curieuse à suivre de près. La représentation de la *Puissance des ténèbres* a été interdite en Russie : comme dangcreuse. Pouvait-elle trouver un public en France? MM. Dumas, Augier et Sardou, consultés, se sont accordés à répondre non, et on aurait peine à découvrir des autorités plus compétentes en fait de littérature dramatique. La question n'est pas douteuse, en effet : on ne pourrait donner dans les conditions ordinaires le drame de Tolstoï, construit en dehors de toutes les règles, suivant la formule sommaire des pièces du moyen âge, plein de brutalités, de gaucheries, de longueurs, de digressions, sans le refaire à fond. Au Théâtre libre, qui n'est pas un théâtre comme les autres, devant un public spécial, public de gens de lettres et de curieux, non seulement averti, mais prévenu, — si l'on me passe ce jeu de mots, — bien décidé à prendre au besoin l'absence de tout art pour une preuve de génie, et trouvant une saveur spéciale dans les innombrables contrastes d'une pièce semblable avec celles qu'il écoute tous les jours sur les boulevards, il en était autrement.

Tolstoï a voulu peindre l'âme du moujik, encore plongée dans les ténèbres, et dans des ténèbres assez profondes, assez puissantes, non seulement pour le faire vivre d'une sorte d'existence animale, mais pour le pousser inconsciemment au crime. Tel est sans doute le sens symbolique de ce titre qu'on ne comprend pas d'abord bien nettement : il y a, dans les ténèbres où croupit le moujik, ténèbres d'ignorance et de sauvagerie, un démon de perversité comme celui dont parle Edgar Poë dans l'un de ses contes,

dont Tolstoï parle lui-même dans un passage de ses *Souvenirs*. Il l'aime, ce pauvre moujik, et pourtant il ne l'a pas flatté : nul ne nous l'avait montré encore sous des couleurs si noires ; mais sa cruauté est celle du chirurgien sondant à fond la plaie qu'il voudrait guérir.

La débauche, l'ivrognerie, l'adultère, l'assassinat, l'infanticide, telles sont les étapes par où va nous faire passer Tolstoï, avant d'arriver à la victoire du remords et à la confession finale. Nous sommes dans l'izba de Piotr, un paysan maladif, abhorré par sa femme Anicia. Elle aime Nikita, l'un des employés de la ferme, un hercule bellâtre et obtus après lequel courent toutes les femmes. La mère de celui-ci, une horrible vieille, ambitieuse pour son fils, l'exhorte à se défaire de ce chétif mari, qui n'est qu'une gêne dans la maison, pour épouser Nikita, et elle lui remet une poudre qui doit agir sans laisser de traces. A l'acte suivant, nous assistons à l'agonie de Piotr, rendant l'âme entre les deux harpies qui guettent son dernier souffle sans autre souci que de découvrir où il a caché son argent, tandis que Nikita, qu'on a laissé dans l'ignorance, car vraiment il n'est bon à rien, va et vient indifférent au sort de son maître. Cependant, quand celui-ci, tout près de mourir, se dresse et lui demande pardon s'il l'a jamais offensé, Nikita est touché et lui répond en pleurant : « C'est toi plutôt qui dois me pardonner. » Il reste encore au fond de cette nature, si molle, si engourdie, si capable de perversité qu'elle soit par la « puissance des ténèbres », une étincelle de bons sentiments qui pourra se ranimer.

Piotr est mort. Sa veuve a épousé Nikita, qui continue à s'enivrer et ne sait aucun gré à Anicia de ce qu'elle a fait pour lui. Il la trahit, sans même prendre la peine de s'en cacher, avec sa belle-fille Akoulina, qui demeure dans la même maison. Le ménage est un enfer. Les deux femmes se jettent sans cesse les plus ignobles injures à la face, devant Nikita qui intervient, lorsqu'elles le gênent trop, pour rétablir la paix à sa façon. Cependant le mariage d'Akoulina avec un paysan voisin est arrêté ; mais le jour même où le père du paysan est venu à la maison pour conclure les derniers arrangements, Akoulina met au monde le fruit de sa faute. Il s'agit de faire disparaître l'enfant en toute hâte, et cette fois Anicia veut associer son mari au crime : « Au moins je ne serai plus la seule. Il saura, lui aussi, ce que c'est que d'être un assassin. »

Dans ce drame effroyable, qui ne nous épargne le spectacle d'aucun crime et ne montre nul souci de ménager nos nerfs, cette succession de scènes où les deux mégères diaboliques, la vieille et

la jeune, assaillent Nikita, qui se défend, lui mettent la pelle en main, le poussent dans la cave pour y creuser la fosse, et l'éclaircissent pendant sa besogne, enfin lui passent l'enfant, qu'il écrase entre deux planches, dépasse tout le reste et fait pousser des cris d'horreur. Mais bientôt Nikita reparait éperdu, les cheveux hérissés, tremblant de tous ses membres. Quoique l'enfant soit sous terre, il l'entend toujours crier. En vain on le rassure. Il se jette à terre à plat ventre et prête l'oreille; il passe la tête par le soupirail : « Il *piaule*, entendez-vous? — Comment pourrait-il piauler? Tu l'as aplati comme une galette. — Je vous dis qu'il piaule... Ah! comme ses petits os craquaient! » Ce craquement des os le poursuit dans son hallucination. C'est le mot de Macbeth lorsqu'il vient d'égorger Duncan : « Que de sang avait ce vieillard! » Mais ici l'épouvante tragique de la situation est comme soulignée par la trivialité des termes. Il passe par les alternatives les plus diverses; il entre en fureur, menaçant de tuer tout le monde; puis il se jette en pleurant, comme un enfant, dans les bras de son horrible mère : « Oh! comme tu as peur, mon garçon! lui dit-elle. Va donc, va boire un bon coup de vodka, pour reprendre courage. » Boire, c'est la grande consolation, le grand remède.

Mais Nikita a beau boire : le remords est entré dans cette âme élémentaire et s'en est emparé. Il ne le lâche plus. Voici le jour où l'on marie Akoulina. Tout le monde est joyeux et ivre; lui seul est sombre et ne boit pas. Il s'est échappé du dîner de noce, pour rêver à l'écart. On cherche de tous côtés le chef de la famille, qui doit bénir la mariée. Bénir! comment oserait-il bénir celle qu'il a séduite, dont il a tué l'enfant, — son enfant? Comment oserait-il toucher les saintes images?... Et devant la noce entière assemblée, devant le village accouru, poussé par une force inconnue, il se prosterne et confesse hautement son crime. Ah! comme elle se réalise alors, la parole de la pauvre fille, l'une de ses victimes, qu'il a renvoyée brutalement au premier acte : » Prends garde, Nikita. Le péché engendre le péché. Tu m'as fait pleurer; tu pleureras. »

Tandis que je vous raconté sommairement cette pièce étrange, j'éprouve la même sensation qu'en l'entendant, et peu à peu l'effet qu'elle m'avait produit, qui s'était affaibli par la distance, qui avait presque disparu devant le souvenir des énormes défauts de l'ouvrage, se réveille et me ressaisit. On est fatigué des interminables longueurs, des épisodes et des personnages inutiles, de la gaucherie et de la lourdeur du dialogue, choqué par les grossièretés, les rudesses, les brutalités, les platitudes du langage; et pourtant tout cela concourt à une impression qui peu à peu vous

saisit et vous enveloppe. Quand on veut se dégager, on se sent enlacé et retenu par toutes ces scènes en apparence inutiles à l'action, par ces détails familiers, triviaux même, comme dans les antennes d'une pieuvre. On s'aperçoit que rien n'est inutile de ces digressions parasites au vrai but du drame, qui est moins de développer une action que de faire connaître l'âme obscure d'une race, et que le contraste même entre l'atrocité des crimes et les scènes infimes de ménage au milieu desquelles ils éclatent, finit par ajouter à l'effet. Un art caché se révèle en ce mélodrame qui semble d'abord bâti à coups de hache, et dans ce réalisme trop cru un idéal supérieur. Non pas que la philosophie de la *Puissance des ténèbres* soit bien profonde, ni la psychologie bien subtile, loin de là, et ceux qui ont présenté d'avance cette pièce comme une sorte d'exposé dramatique des théories de l'auteur, ou du moins comme leur expression directe, lui ont certainement rendu un mauvais service. Tout y reste, pour ainsi dire, à l'état voilé ou inachevé, à l'état d'embryon, comme les âmes des personnages qu'elle met en scène.

Parmi ces personnages il en est un dont je n'ai rien dit encore parce qu'il est inutile à l'action, mais dont il faut parler maintenant parce qu'il représente l'idée et la conscience du drame, parce qu'il en personnifie la pensée religieuse. C'est le vieux paysan Akim, père de Nikita. Ce bonhomme est le Russe de la vieille race. Être rudimentaire, à peine dégrossi, fermé à toute conception du progrès, assimilant la banque à l'usure, incapable de trouver des mots et de terminer une phrase, il ne parle que par interjections et monosyllabes, revenant sans cesse aux mêmes formules, aux mêmes mots, qu'il répète et rabâche avec un grand effort, le plus souvent inutile, pour faire sortir ce qu'il a dans l'esprit. On le devine plus qu'on ne le comprend. Au premier abord, je l'avais pris pour un paysan abruti par l'alcool : non ; c'est un vieillard ignorant, inculte, courbé encore par l'esclavage et la décrépitude, mais qui a gardé le sentiment de la justice et la crainte de Dieu au fond de son âme obscure. Dieu ! Il y revient sans cesse. Quand il a dit : « Nous l'avons oublié, Dieu, » ou « Ça, ce n'est pas dans la loi », il a épuisé toute son éloquence. Il faut le voir rendre à son fils, — indigné de ce qui se passe dans sa maison, — les dix roubles qu'il était venu lui emprunter pour acheter un cheval : « Cela ne va pas bien. Tu es embourbé dans le péché, je le vois. Embourbé, enfoncé ! Je ne resterai pas... Plutôt coucher le long d'une borne... qu'au milieu de ta saleté... » Et au dénouement, lorsque Nikita se confesse, il fait taire les femmes qui veulent l'arrêter : « Dis tout, mon enfant, dis... Tu t'allègeras. Confesse-toi à Dieu... Ne crains

pas le monde... Dieu te pardonnera... Tu ne t'es pas épargné. Il t'épargnera. Il t'épargnera, Dieu... Dieu!... Le voilà. »

M. Antoine a rendu en artiste supérieur ce rôle, qui pouvait aisément devenir grotesque et qui était plein d'écueils, avec ses incertitudes de paroles, ses phrases entrecoupées, parfois incohérentes, où l'on sent la lutte d'une belle âme contre une intelligence inférieure, éclairée dans ses profondeurs confuses par cette notion d'une Providence qui luit en elle comme la lampe d'une humble église de village dans la nuit. Après lui, il faut nommer M. Mévisto, très naturaliste dans les disputes de ménage et les scènes d'ivresse, saisissant dans celles de l'assassinat et de l'hallucination, pathétique sans emphase dans celles du remords et de la confession.

Par une exception unique, on a donné, huit jours après, une seconde représentation de la *Puissance des ténèbres*. Il avait même été question de la jouer en matinée dans l'un des grands théâtres du boulevard, accoutumé à un tout autre genre de littérature. On paraît y avoir renoncé. Il est certain, encore une fois, qu'elle ne pourrait avoir aucun succès devant le public habituel de nos salles de spectacle, qu'on serait ennuyé des répétitions fastidieuses, rebuté par une forme que l'auteur a voulu mettre en harmonie avec ses personnages, par l'inconscience de ces brutes au cerveau étroit, êtres purement passifs, qui se rattachent à l'animalité et qui s'agitent lourdement dans le limon primitif, par l'atrocité de leurs instincts et de leurs actes, par la grossièreté souvent ignoble d'un langage que les traducteurs prétendent avoir calqué sur la pièce originale, avec le contrôle de Tolstoï lui-même, mais qui fait plutôt penser au style faubourien, tel qu'on le parle aux barrières, qu'à celui du paysan russe. Et pourtant, sans prononcer, comme quelques enthousiastes, le nom d'Eschyle ou de Shakespeare, il n'en est pas moins vrai que cette pièce, très contestable comme œuvre d'art, a des parties supérieures, et qu'il s'en dégage, somme toute, une impression forte et salutaire.

VICTOR FURNEL.

L'HISTOIRE DE L'ART CHRÉTIEN

EN ALLEMAGNE

1885-1887

De toutes les sciences modernes il n'y en a pas une qui ait pris un développement aussi rapide, qui ait gagné une popularité aussi prononcée que l'Histoire de l'Art. Depuis que le baron de Rumohr a posé les fondements de cette nouvelle science, elle a amassé une richesse de matériaux étonnante et, ce qui est bien plus, elle est arrivée à une sûreté de méthode inconnue encore il y a trente ou quarante ans. L'histoire de l'Art chrétien a dû profiter de cet essor général. L'état d'enfance dans lequel elle se trouvait à l'époque où Seroux d'Agincourt écrivait son ouvrage bien connu et, du reste, fort méritoire, a fait place à un perfectionnement considérable de méthode, depuis qu'on a appliqué à cette étude les lois et la méthode admises depuis un siècle dans la philologie, l'archéologie profane et l'histoire. Ces lois appliquées magistralement à l'étude de l'antiquité chrétienne ont donné naissance à cette science nouvelle de l'archéologie chrétienne que nous devons au génie de M. de Rossi.

Si, de ce côté des Alpes, nous n'avons pas de monuments des six premiers siècles de notre ère comparables à ceux de l'Italie, nous avons pourtant essayé d'entrer profondément dans cette nouvelle carrière ouverte par le grand savant romain. Un modeste savant français, feu notre ami l'abbé Martigny, fut le premier qui, dans son *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes*, essaya de donner un résumé plus ou moins complet de ce que nous savons aujourd'hui sur les origines chrétiennes jusqu'au commencement du moyen âge, sur son culte et les monuments de son art (1865). Une société de savants anglais, présidée par MM. Smith et Cheetham, a suivi M. Martigny dans la même entreprise : le *Dictionary of Christian Antiquities* (Londres 1875 sq.) présente un progrès notable sur l'ouvrage du chanoine de Belley; seulement, la manière d'envisager le côté théologique a été celle du protestantisme anglais au lieu du point de vue catholique. En Allemagne, j'ai entrepris la même chose, donnant à mes compatriotes, dans la *Realencyclopaedie der Christlichen Alter-*

thümer (*Encyclopédie des Antiquités chrétiennes*¹), un répertoire analogue à celui de Martigny, mais contenant plus que le double de son *Dictionnaire*. Une trentaine de collaborateurs ont contribué à ce travail; les illustrations ont été, avec la permission des éditeurs français, en partie empruntées à Martigny, mais considérablement augmentées.

Si notre Encyclopédie s'arrête là où le moyen âge commence, un de nos confrères de Munich, M. Reber, professeur à l'Université de Munich et directeur général des musées de peinture de Bavière, nous a donné un excellent *Manuel de l'Histoire de l'Art au moyen âge*, ouvrage où les arts arabe et oriental entrent naturellement, avec celui de l'Occident, mais où évidemment l'art chrétien de l'Europe joue le premier rôle². Le texte, illustré de nombreuses et bonnes gravures, ne donne que l'exposé sans indications de sources; il s'adresse donc plutôt au grand public lettré qu'aux érudits: mais il présente une lecture agréable et entièrement à la hauteur des plus récentes recherches. L'on doit dire de même de cette grande *Histoire de l'Art allemand*, que la librairie Grote, à Berlin, a entreprise depuis deux ans, et dont les trois parties publiées jusqu'aujourd'hui s'occupent surtout, également, de l'art du moyen âge, de l'art chrétien³: c'est l'*Histoire de l'Architecture en Allemagne*, par Rob. Dohme, celle de la *Sculpture allemande*, par W. Bode, et celle de la *Peinture allemande*, par Janitschek, l'histoire des arts techniques et reproductifs est encore à écrire. Le principal mérite de ces travaux est de nous donner un résumé complet et bref de ce qui peut être regardé comme acquis à la science par les travaux les plus modernes, de sorte que ces publications donnent tout à la fois un supplément et une rectification aux manuels antérieurs de Kugler, Schnaase, Springer, etc.

L'histoire générale de la peinture est l'objet d'un travail assez large que feu M. Woltmann, de Strasbourg, a commencé et qui, après sa mort, est continué par M. Woermann, directeur du musée de Dresde. L'ouvrage étant avancé jusqu'à la peinture flamande du dix-septième siècle, il a dû traiter déjà les grandes époques de la peinture chrétienne. Riche en observations nouvelles, il ne manque ni d'intérêt ni de mérite, surtout dans la continuation de Woermann. Le style de Woltmann est souvent désagréable, son jugement en fait de tableaux manque de sûreté, son appréciation, quoique généralement appuyée sur une bonne méthode, est quelquefois superficielle, généralement nulle

¹ F. X. Kraus, *Realencyclopaedie der Christlichen Alterthümer*, 2 vol., grand in-8°, Freiburg im Br. 1886.

² Reber (Franz von), *Kunstgeschichte des Mittelalters*, mit 422 Abbildungen. Leipzig, 1885, in-8°.

³ *Geschichte der deutschen Kunst*. Berlin, 1885, sq.

dans les parties archéologiques, qui n'étaient pas du domaine de l'auteur. Sa façon de juger les monuments religieux montre assez ouvertement son antipathie contre le catholicisme et son entendement médiocre en ce qui concerne l'idéal de l'art chrétien. On peut juger plus favorablement une autre *Histoire de la Peinture chrétienne* dont le premier volume vient d'être publié¹. M. E. Frantz, professeur à la faculté de théologie à Münster, s'est proposé de donner en deux volumes une histoire complète de la peinture religieuse, jugée d'après les principes catholiques. C'est donc un ouvrage qui se rapprocherait en quelque sorte de l'*Art chrétien* de feu M. Rio ; seulement M. Rio fut bien supérieur par son esprit et sa compréhension de l'idéal chrétien, et si M. Frantz ne sait pas dominer les immenses détails d'une façon magistrale ni les présenter d'une manière agréable et qui entraîne le lecteur, il pêche en outre en se servant souvent de sources douteuses ou de second ordre, et en en négligeant une quantité d'autres ; de sorte qu'il ne sait pas relever les problèmes essentiels ni mettre en avant les questions les plus intéressantes. Son premier volume ne va que jusqu'à Duccio di Buoninsegna ; on ne voit pas comment le reste de l'ouvrage pourra suffire à retracer les grandes époques de l'art moderne.

L'architecture du moyen âge a reçu des éclaircissements nouveaux dans les manuels d'Adamy² et surtout de Essenwein³, directeur du Musée germanique à Nürnberg. Ce dernier ouvrage traite le sujet plutôt au point de vue de l'architecte que de celui de l'archéologue. Si cela a ses inconvénients, cela a aussi ses avantages. Personne ne lira sans fruit cet exposé clair sur le développement de la construction dans notre architecture religieuse : les travaux de Kugler et de Schnaase se trouvent considérablement augmentés et corrigés par cet auteur. La même observation s'applique à un autre ouvrage des dernières années : l'*Architecture ecclésiastique de l'Occident*, publiée par MM. Dehio et G. von Bezold, et qui mérite surtout l'attention par son grand atlas, la collection la plus complète et la plus exacte de plans et de dessins d'églises que nous possédions aujourd'hui⁴. On sait que M. Hübsch, dans son grand ouvrage, traduit en français et

¹ Frantz (Erich), *Geschichte der cristlichen Malerei*. I. Band. Freiburg im. B. 1887.

² Adamy, *Architektonik*, II. Bd., Hannov. 1886-87.

³ Essenwein, *Die Ausgænge der classischen Baukunst (Christlicher Kirchenbau)*. Darmstadt, 1886. Ce volume forme une partie (III, 1) du *Grand Manuel d'architecture (Handbuch der Architectur)*, publié sous la direction de M. Durm, professeur à l'École polytechnique de Karlsruhe et directeur des travaux publics en Bade.

⁴ Dehio und G. von Bezold, *Die Kirchliche Baukunst des Abendlandes*. I-II. Lieferung. Stuttg. 1886-87.

publié à Paris, chez Morel, a entrepris quelque chose d'analogue. Mais Hübsch ne s'occupait que de l'antiquité chrétienne proprement dite, tandis que la publication nouvelle comprend tout le moyen âge et la renaissance, faisant toutefois abstraction des monuments de l'Église orientale. Cet atlas est de la plus grande utilité pour les architectes comme pour tous ceux qui ont à professer les éléments de l'art religieux.

Le grand et vaste terrain de la symbolique et de l'iconographie chrétienne a reçu de même des éclaircissements nouveaux et féconds. Nous nous dispensons ici de parler d'une quantité de brochures et d'articles de Revues dans lesquels se trouve traitée telle ou telle autre question spéciale. Mais nous voudrions attirer l'attention du lecteur sur deux ouvrages assez importants relatifs à l'iconographie de la sainte Vierge. Ce sujet, auquel M. Rohault de Fleury a consacré, en France, quelques volumes connus plutôt par la beauté des illustrations que par la solidité et la critique du texte, a été abordé chez nous par le savant directeur du Musée de Hohenzollern à Sigmaringen, M. de Lehner¹. Son livre doit être placé parmi les meilleures contributions à l'étude de l'art religieux; il se distingue surtout par un esprit de critique sage et tout à la fois catholique. Un jeune prêtre du diocèse de Trèves, M. l'abbé H. F. Jos. Liell vient de publier un nouvel ouvrage sur le même sujet². Bien inférieur au premier en ce qui regarde l'érudition et la méthode de l'auteur, ce dernier travail nous est utile pourtant par ces planches chromolithographiques, qui reproduisent, d'après les calques et les dessins de M. Liell pris, à Rome, sur les lieux, les principaux monuments des catacombes concernant le culte et la représentation de la sainte Vierge. Si ces deux livres suivent en général les principes d'interprétation introduits par M. de Rossi, l'explication de la décoration sépulcrale des anciens chrétiens par M. Ad. Hasenclever³, pasteur protestant à Braunschweig, doit être considérée comme un retour vers les principes de M. Raoul Rochette et comme un essai de restauration de cette critique protestante qu'on regardait comme repoussée et anéantie par les travaux de M. de Rossi et les découvertes merveilleuses de la Rome souterraine. Nous croyons que c'est peine perdue que de vouloir démontrer que l'antiquité chrétienne ne fut pas capable de produire des types nouveaux; que son art n'est qu'une imitation ou un plagiat de l'art antique et romain, que les scènes représentées sur les parois

¹ F. A. von Lehner, *Die Marienverehrung in den ersten Jahrhunderten*. 2^e édition. Stuttgart 1886.

² H. F. Jos. Liell, *Die Darstellungen der allerseligsten Jungfrau und Gottesgebärerin Maria auf den Kunstdenkmalern der Katakomben*. Freiburg im Br. 1887.

³ Hasenclever, *Der altchristliche Gräberschmuck*. Braunschweig, 1887.

des catacombes ne reproduisent que le langage sépulcral des monuments païens et qu'elles ne contiennent pas cet enseignement doctrinal que nous trouvons si évident dans les chapelles liturgiques ou sacramentales du cimetière de Saint-Calliste.

Notre manière d'envisager l'histoire de l'art des premiers siècles du moyen âge a, depuis quelques années, complètement changé. Il n'y a pas encore longtemps que tout le monde était persuadé que l'influence de l'art byzantin a dominé à partir du sixième siècle jusqu'au douzième. Si on admettait quelque réaction contre le byzantinisme, c'étaient exclusivement les commencements d'un art indigène, germanique, commencements d'une rudesse et d'une barbarie extrêmement prononcées, surtout dans les miniatures du septième au dixième siècle. M. Springer a le mérite d'avoir, le premier, démontré qu'au moins une certaine classe de miniatures, les psautiers illustrés, puis les Genèses illustrées, conservait pendant toute cette époque les types et les traditions de l'ancien art chrétien de Rome, sans subir la domination du byzantinisme. La découverte des plus anciennes fresques que nous possédons de ce côté des Alpes, vient de confirmer l'indépendance de l'art occidental pour une autre branche, pour la peinture murale. Les fresques d'Oberzell, à la fameuse île de Reichenau, publiées par ordre du gouvernement badois et par mes soins, appartiennent à la fin du dixième et au commencement du onzième siècle : elles trahissent, dans les types et dans l'exécution, un art qui se caractérise comme la continuation de l'art chrétien de Rome, comme nous le voyons au quatrième et au cinquième siècle sur les murs des catacombes et dans les mosaïques des basiliques : ce monument est absolument indépendant de la pensée et de la technique de Byzance. Par conséquent, M. Springer nous propose d'établir désormais l'art de l'époque carlovingienne et ottonienne (neuvième et dixième siècles) comme un groupe parfaitement distinct entre le byzantinisme et l'art roman tel qu'il se présente à partir du onzième et du douzième siècle. Cet art de l'époque carlovingienne se peut dire un premier essai de « Renaissance », bien différent, il est vrai, du grand mouvement du quinzième siècle, mais offrant pourtant le spectacle d'un retour ouvert et nettement déclaré vers l'art antique des Romains, et en opposition avec les influences byzantines. On le voit, c'est le corrélatif de la physionomie politique de l'empire de Charlemagne.

D'autres recherches sont venues confirmer les résultats obtenus par les études de Springer et de Kraus. La publication de plusieurs manuscrits illustrés de l'époque ottonienne a fourni de nouveaux appuis à la thèse que nous venons de développer ¹.

¹ *Picturae codicis Egberti in bibliotheca publica Trevrorum asservati nunc*

En fait de miniatures nous nous permettons enfin de rappeler ici l'édition des illustrations du fameux Codex Manessé, faite de même par nos soins et par ordre du gouvernement de Bade ¹. Ce précieux manuscrit, conservé jusqu'à 1622 à Heidelberg, est, comme on sait, aujourd'hui la propriété de la Bibliothèque nationale de Paris. A l'occasion du jubilé de l'université d'Heidelberg, notre gouvernement m'a chargé de faire prendre une copie complète du manuscrit, tâche dans laquelle nous avons été aidés de toute manière par l'obligeance de M. L. Delisle, administrateur général de la Bibliothèque nationale. Puis le ministre de l'instruction publique de Bade a voulu mettre à la disposition du monde savant au moins les miniatures de ce manuscrit, trop volumineux pour être reproduit en entier, et c'est ainsi que notre édition a vu le jour, dans un tirage, il est vrai, extrêmement réduit (100 exemplaires). On sait que le manuscrit portant le nom du chevalier de Manessé (de Zurich) et écrit à peu près vers 1330 est le recueil le plus précieux des *Minnesinger* (troubadours) allemands. Les 140 planches représentent les auteurs des différentes chansons recueillies par le compilateur du codex et fournissent les détails les plus curieux sur la vie de la chevalerie et de la bourgeoisie allemande du quatorzième siècle, sur le costume et les mœurs du temps. D'après les recherches de l'éditeur, le manuscrit a été probablement écrit et peint sinon dans la ville de Constance, du moins dans les environs plus ou moins rapprochés du lac de Constance.

N'oublions pas, en parlant de l'art du moyen âge, un recueil intéressant particulièrement les révérends membres du clergé et les artistes chargés du mobilier des églises. C'est la superbe publication de M. Münzenberger, curé à la cathédrale de Francfort-sur-le-Mein, qui depuis de longues années s'est attaché à l'étude de l'autel du moyen âge ². Les cinq livraisons de cet ouvrage, richement illustré par de bonnes phototypies, nous montrent une richesse inattendue de monuments, surtout de l'époque gothique. Le texte accompagnant les planches mérite d'être signalé comme la plus ample et la plus détaillée exposition que la littérature archéologique possède aujourd'hui sur ce sujet, abordé par bien d'autres.

primum publici juris factæ cura Francisci Xaverii Kraus. Friburgi Brisg. 1884, in-4^o.

Die Bilder der Handschrift des Kaisers Otto im Münster zu Aachen, herausgeg. von. Steph Beissel S. J. Aachen 1886, in-4^o.

Die Miniaturen der Universitäts-Bibliothek zu Heidelberg. Beschrieben von A. von Oechelhaeuser. I. Theil. Heidelberg, 1887, in-4^o.

¹ *Die Manessésche Liederhandschrift, herausgeg. von F. X. Kraus. Strasb. 1847. (140 feuilles illustrées in-4^o. Prix : m. 67).*

² E. F. A. Münzenberger, *Zur Kenntniss und Würdigung der mittelalterlichen Altäre Deutschlands. Frankf. am M.*

Si nous passons à l'art moderne, à l'époque du dix-neuvième siècle, les dernières années nous ont donné quelques livres que tout ami de l'art religieux saluera avec empressement et reconnaissance. C'est avant tout la belle biographie de Fr. Overbeck, écrite par une dame anglaise, miss Howitt, et publiée, avant le texte anglais, dans une traduction allemande due à la plume de M. Binder ¹. Cette biographie, écrite avec une piété touchante pour le grand chef de l'école « Nazaréenne », pouvait s'appuyer sur un grand nombre de documents et de lettres entièrement inconnues. Si elle laisse à désirer sous le point de vue de la critique artistique, elle a l'avantage de nous donner un portrait fidèle de cette figure sympathique qui, si elle n'a pas la grandeur de Cornelius, se distingue, parmi tous les maîtres modernes, par une grâce et un charme profondément religieux qui nous rappellent l'âge de la peinture mystique et les tendances idéales de Frà Angelico.

Parmi les maîtres allemands qui entouraient Cornelius et Overbeck à Rome, au commencement de ce siècle, un des plus remarquables par la richesse de son invention et la force de son pinceau fut Schnorr von Carolsfeld, célèbre par les fresques exécutées au palais royal de Munich; son fils, vivant à Dresde, vient de nous donner ses Lettres écrites en Italie de 1817 à 1827. Cette correspondance se recommande à l'attention de tous ceux qui étudient l'histoire de l'art moderne : nous ferons la même remarque sur les essais de Otto Mejer : *Souvenirs de B.-G. Niebuhr et de Kestner*, deux personnages bien célèbres, dont le séjour à Rome se lie par mille liens à la vie de ceux qui, entre 1800 et 1830, se vouaient, à Rome, à la restauration de l'art chrétien et de la science archéologique. Transplantée à Munich, une partie de ces artistes, comme Cornelius, Schnorr de Carolsfeld, etc., ont créé dans la capitale de la Bavière cette école de Munich dont la verve n'a pas encore tari jusqu'aujourd'hui et dont la création restera toujours la gloire la plus pure de Louis I^{er} de Bavière. Voici le sujet d'un autre ouvrage important ², qui est encore en voie de publication et qui formera quinze livraisons richement ornées de gravures et dues à la plume féconde et infatigable de M. Pecht, bien connu dans le monde littéraire par ses articles sur l'histoire de l'art actuel publiés de temps en temps dans la *Gazette universelle* d'Augsbourg (aujourd'hui de Munich). Nous ajoutons plus de prix aux deux volumes que M. Anton Springer, à Leipzig, vient de rééditer ³. Ces esquisses de l'histoire de

¹ Margaret Howitt, *Friedrich Overbeck*. Herausgegeben von Franz Binder. 2 vol. Feiburg im Br. 1886.

² Friedrich Pecht, *Geschichte der Münchener Kunst im 19 Jahrhundert*. München, 1887, in-4°.

³ Ant. Springer, *Bilder aus der neuem Kunstgeschichte*. 2 vol. Bonn. 1886.

l'art moderne touchent, sous bien des rapports, à l'art religieux du christianisme. M. Springer y parle de la conservation des idées et des types de l'art antique dans le moyen âge, de l'art monastique de cette même époque, de l'art byzantin (l'article le plus remarquable que nous possédions aujourd'hui sur ce sujet et qui est une reproduction de celui que l'auteur a publié dans *l'Art*, Paris 1883); de celui du dixième siècle (les peintures d'Oberzell et du Codex Egberti), de l'art de Palerme, des commencements de la Renaissance, d'Alberti, des *Confessions* de Léonard de Vinci, de Dürer, de Rembrandt, etc. Ces essais présentent un véritable arsenal d'aperçus ingénieux et d'observations justes et souvent nouvelles et inattendues.

Les études qui nous occupent ici reçoivent évidemment des lumières nouvelles et des fondements bien plus assurés par la publication des *Statistiques monumentales* qui est maintenant en train dans la plupart des États allemands. Depuis vingt ans, nous avons imité l'exemple que feu M. de Caumont a donné en France. Le progrès de la science archéologique et le perfectionnement de la méthode a permis de donner à ces ouvrages topographiques un caractère plus exact et plus scientifique que les premières publications de ce genre faites il y a une quarantaine d'années pouvaient avoir. En outre, la plupart des gouvernements se sont persuadé que l'inventaire et la description des monuments nationaux constitue un devoir de l'État lui-même. Nos « topographies » sont donc généralement faites soit aux frais des gouvernements, soit aux frais des provinces ou des comités chargés de surveiller la conservation des monuments : la province de Hesse-Cassel a eu la première sa statistique monumentale (faite par Lotz, 1870), puis venait l'Alsace-Lorraine (par F. X. Kraus, 1876, sq.), le Hanovre, le duché de Nassau, les provinces prussiennes de Saxe, de la Poméranie, de Prusse, de Schleswig-Holstein, la Westphalie et les provinces Rhénanes; le royaume de Saxe, le grand-duché de Bade (par F. X. Kraus, 1887), enfin la Bavière. Dans l'empire autrichien on s'occupe également de la même tâche, et on nous promet comme toute prochaine la statistique monumentale de la Carinthie, de la Styrie, de Salzbourg. De cette façon, nous aurons, dans une quinzaine d'années, des inventaires complets, illustrés pour la plupart, de tout ce que l'antiquité romaine, le moyen âge, la Renaissance jusqu'au rococo nous a laissé en œuvres d'art religieuses, profanes et civiles. Il serait fort à souhaiter que les autres États, surtout l'Italie et l'Espagne, se décidassent à suivre cet exemple propre à créer les véritables assises pour cette science de l'histoire de l'art dont le rôle et l'importance ne sont certainement pas petites lorsqu'il s'agit de conserver à l'humanité les souvenirs et la possession de ses trésors idéals.

La France possédait, dans les *Annales archéologiques* de M. Didron une revue excellente, spécialement destinée à cultiver notre chère science de l'art chrétien. La mort de M. Didron aîné et les événements de l'année 1870 ont fait cesser cette publication importante : aujourd'hui c'est la *Revue de l'Art chrétien*, fondée par M. l'abbé Corblet, qui la remplace. Les Anglais ont leur *Ecclesiologist*, l'Italie possède la première Revue de ce genre dans le *Bullettino di archeologia cristiana* de M. de Rossi, même la Russie a produit un Indicateur pour l'archéologie et l'art byzantin. Pendant très longtemps, nous n'avions en Allemagne que des organes d'un caractère plus ou moins local, quelques revues d'une valeur secondaire, comme le *Kirchenschmuck* et l'*Organ für christliche Kunst* (Cologne), qui a cessé d'exister depuis quinze ou vingt ans. L'année 1887 a vu naître deux nouvelles Revues à la fois, dont l'une se publie à Rome sous la direction de Mgr le docteur De Waal, recteur du Camposanto Tedesco au Vatican¹ ; l'autre, rédigée à Cologne par le chanoine Schnütgen, collectionneur très connu, verra le jour dans quelques mois seulement. La première s'occupera avant tout de l'antiquité chrétienne, la seconde s'adressera surtout au clergé et aux artistes religieux et aura pour but de donner des directions aux uns comme aux autres, en combattant les tendances fâcheuses de l'école naturaliste et en relevant la grandeur de l'art du moyen âge, surtout du gothique. Les quatre livraisons de la Revue romaine parues jusqu'à aujourd'hui donnent une idée assez avantageuse de l'entreprise de Mgr De Waal ; quant à l'autre, il faudra ajourner tout jugement jusqu'à ce qu'on l'ait vue à l'œuvre. Parmi les autres grandes Revues, il y en a surtout trois qui s'occupent largement de l'art chrétien en particulier du moyen âge : ce sont les deux magnifiques *Annuaire des collections impériales* qui se publient, l'une à Berlin, l'autre à Vienne, et le *Répertoire pour la science de l'art*, publié à Stuttgart et rédigé par M. Janitschek, professeur à l'Université de Strasbourg. Dans cette dernière revue, je donne, chaque année, une bibliographie critique de tout ce qui se publie sur les antiquités chrétiennes des dix premiers siècles.

Fribourg en Bade, décembre 1887.

F. X. KRAUS.

¹ *Römische Quartalschrift für christliche Alterthumskunde und für Kirchengeschichte. Unter Mitwirkung von Fachgenossen herausgegeben von Dr. A. de Waal. 1^e année, livraisons 1-4. Rome 1887.*

REVUE CRITIQUE

- I. *La Puissance des ténèbres*, drame en cinq actes, par le comte Tolstoï, traduit du russe par M. Halpérine. — II. *Souvenirs et visions*, par M. le vicomte de Vogüé. — III. *Histoire de la légende de Faust*, par Ernest Faligan. — IV. *Le chevalier Dorat et les poètes légers au XVIII^e siècle*, par M. Desnoiresterres. — V. *Choiseul-Gouffier et la France en Orient sous Louis XVI*, par M. Pingaud. — VI. *Ménage et finances de Voltaire*, par M. Nicolardo. — VII. *Un lettré italien à la cour d'Espagne : Pierre Martyr d'Anghera*, par M. Mariéjol.

I

On vient de mettre au théâtre, à Paris, un drame russe du comte Tolstoï : *la Puissance des ténèbres*, dont tous les journaux de l'Europe parlaient il y a un an et que l'on attendait avec beaucoup de curiosité à Saint-Pétersbourg et à Moscou, quand la police du tzar en a interdit la représentation et la vente en librairie. Une traduction française, qui en a été récemment publiée ¹, permettra de juger, sans aller la voir, si la sévérité du pouvoir envers cette œuvre mystico-socialiste a été trop grande. L'auteur s'était proposé d'y peindre, en toute exactitude, disait-il, la vie du paysan russe. La scène est en conséquence au village, et tous les personnages, hommes et femmes, appartiennent à la classe des moujiks. Il n'y a pas jusqu'à leur langue qui n'y soit reproduite, cette langue spéciale, qui n'est pas un patois, — le russe n'en a pas, — mais que ne sauraient toujours comprendre les « citadins », comme dit le comte Tolstoï, confondant dans le même dédain artisans et bourgeois.

Le « paysan » a toujours été l'objectif du comte Tolstoï ; c'est là, à son avis, tout ce qui reste de vraiment russe dans la Russie, et avec quoi seulement on peut la régénérer. Mais il faut, pour cela, se hâter, dit-il ; car la nature excellente du paysan russe se corrompt rapidement. Les ténèbres de l'ignorance ont tristement obscurci son esprit et altéré en lui la notion du bien. Seul, son cœur est demeuré sain. Montrer ce qu'est, en ce moment, le moujik et ce que l'on peut

¹ *La Puissance des ténèbres*, drame en cinq actes, par le comte Léon Tolstoï, traduit par E. Halpérine. Librairie académique. Perrin, éditeur.

encore en faire, voilà ce que le comte Tolstoï voulait en écrivant ce drame, — lumineux et salutaire flambeau, — selon lui, sur lequel un pouvoir aveugle a brutalement posé l'éteignoir.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le célèbre romancier pense ainsi; il y a longtemps qu'il se nourrit de ces idées. On les voit poindre et s'accuser, au fur et à mesure de leur publication, dans tous ses ouvrages, dans *Anna Karénine*, dans *Polikoushka*, dans les jolis récits de *la Recherche du bonheur*, et surtout dans cette partie de ses Mémoires, intitulée : *Ma Confession*, qui n'a vu le jour qu'à Pétranger, et qui vient seulement d'être traduite en français ¹.

Ce qu'il avait dit plus ou moins explicitement là-dessus par l'organe de la presse, il a essayé de le faire par celui bien autrement puissant du théâtre. Son drame de *la Puissance des ténèbres* est donc une thèse, une prédication plutôt, et, par cela même, de peu de valeur au point de vue de l'art dramatique. Il y a des scènes émouvantes par elles-mêmes et d'une vérité matérielle saisissante, mais il n'y a pas d'action proprement dite; la fin, — nous ne disons pas le dénouement, il n'y a pas de nœud, — la fin, très belle assurément, a le tort de n'être ni pressentie ni amenée par les faits. Nous doutons en outre que, comme tableau de mœurs, cette pièce soit véridique, ainsi que l'assure le traducteur. Le paysan russe ne semble pas capable de crimes aussi artificieusement combinés, ni d'expiations aussi spontanées et aussi héroïques que celles que le comte Tolstoï prête à ses personnages. Son Nikita, qui se fait le bouc émissaire de sa famille, a toute l'exaltation d'un martyr; mais, outre que cette ardeur de sacrifice éclate chez lui un peu bien subitement, on ne voit pas qu'elle naisse d'un réveil bien sensible de la foi. La pièce n'est pas empreinte d'un sentiment religieux assez profond pour expliquer un pareil dévouement. L'effet qu'elle eût produit en Russie, si la représentation en avait été autorisée, aurait-il répondu à l'attente de l'auteur? Le paysan en eût-il été beaucoup relevé dans la considération des autres classes du peuple russe, et eût-il lui-même bien saisi les leçons morales qu'elle contient à son adresse? Une anecdote contée par les journaux russes et que rapporte M. Halpérine, le traducteur de *la Puissance des ténèbres*, en fera juger. « Comme Tolstoï, dit-il, venait de lire son drame à des moujiks, l'un d'eux fit observer que Nikita était bien niais de se dénoncer lui-même, comme il le fait dans la pièce, juste au moment où il allait tranquillement recueillir le fruit de ses crimes. » C'est probablement la remarque qu'aurait faite plus d'un autre. Les autorités russes ont-elles craint, en inter-

¹ *Ma Confession*, par le comte Tolstoï, traduit du russe, par Zoria. 1 vol. in-12. Albert Savine, éditeur.

disant cette œuvre, que, loin d'amender les moujiks, elle ne fit que les endurcir? Nous ne savons, mais, en tout cas, si quelqu'un peut se plaindre de l'interdit qui l'a frappée, ce n'est pas l'auteur, dont elle n'aurait probablement ni bien servi les desseins patriotiques ni fort augmenté la renommée littéraire.

II

Cette renommée très réelle et très juste, qui est universelle aujourd'hui, le comte Tolstoï en est redevable, en grande partie, à M. le vicomte de Vogüé, dont le brillant écrit sur le roman russe l'a mis en lumière et a donné l'élan aux traducteurs qui se disputent maintenant ses moindres ouvrages, témoin le dernier, *Ivan l'Imbécile*. Ce que M. le vicomte de Vogüé a fait avec un si grand succès pour les romanciers, il l'essaye également pour les artistes russes, dans un petit volume de mélanges, publié sous ce titre : *Souvenirs, visions* (librairie Plon), livre charmant, où la pensée flotte seulement un peu trop, selon nous, dans l'idéal. Nous avons lu avec un vif intérêt, sur l'art en Russie, un travail des plus curieux, d'où il semble résulter qu'il y a, dans la peinture au moins, chez les Russes, une germination analogue à celle que nous voyons à l'état d'épanouissement dans la littérature fictive. Le mouvement a les mêmes causes et le même caractère; il témoigne, comme le roman, d'un développement général, s'accusant aussi nettement dans cette direction que dans l'autre, et digne de tous les encouragements. C'est, au milieu des craintes que donne, là comme ailleurs, — plus qu'ailleurs même, — la fermentation révolutionnaire, un remarquable et bon signe de plus. Il y a de l'avenir dans un peuple qui s'affirme par les œuvres de l'intelligence. Espérons que la prochaine exposition universelle nous fournira l'occasion d'applaudir les artistes, comme nous avons fait pour les romanciers russes.

III

Ce n'est pas à l'Opéra seulement que l'on parle de Faust; on en a disserté gravement, dans ces derniers temps, à la Sorbonne. Il ne s'agissait pas ici, on le pense bien, de la belle œuvre musicale de Gounod; c'était du cycle légendaire dont elle est un écho qu'il était question. Ce cycle curieux mais peu connu avait été présenté comme sujet de thèse pour le doctorat par M. Faligan, un érudit dont le nom n'est pas inconnu de nos lecteurs, et qui, à son titre de docteur en médecine, a eu l'ambition de joindre celui de docteur ès lettres.

Il semblerait que cette question fût exclusivement du domaine de la littérature allemande, car c'est de l'Allemagne et par son grand

poète, Goëthe, que Faust nous est venu. Il n'en est rien; le personnage de Faust n'est pas, en effet, la seule ni la plus ancienne incarnation de la croyance à l'homme qui a vendu son âme au diable pour en obtenir richesse, puissance ou plaisir; il y en a d'autres, de beaucoup antérieures, qui n'ont pas eu une célébrité moins étendue, mais, dont le souvenir s'est affaibli, avec le temps. Cette croyance régnait dans le monde bien avant que les Germains y apparussent, et, en tout cas, pour ne pas remonter plus haut que le moyen âge, il est certain qu'il y eut, à cette époque, des personnifications nombreuses de cette croyance, celle de Théophile entre autres, qui les domine toutes jusqu'au temps de la Renaissance où, de catholiques qu'elles étaient, elles prirent le caractère tout satanique qui distingue le drame de Goëthe et toutes les œuvres qui s'en sont inspirées.

C'est l'histoire du développement et des transformations qu'a subi cette superstition aussi ancienne que le monde, des formes sous lesquelles elle s'est manifestée, des personnages qui en ont été les types et des traces qui en sont restées dans la littérature et dans les arts, que M. Faligan avait pris pour thème d'examen et qu'il vient de publier avec une prodigieuse richesse d'informations de tout genre¹.

Quand le christianisme se répandit dans le monde, il trouva partout établie et régnante cette croyance à des pactes secrets entre l'homme et le démon, et, sans discuter ce qu'il pouvait y avoir de réel dans le cas des individus qui pouvaient se figurer les avoir contractés, il s'empessa de leur enseigner les moyens de s'en délivrer. Ces moyens étaient la prière en général et l'invocation de la sainte Vierge en particulier. Un fait réel, paraît-il, dans lequel la pieuse recommandation prit corps, est l'histoire de Théophile d'Adana, dont le récit enrichi par l'imagination courut à travers les dix siècles du moyen âge. Théophile était un prêtre pieux qui, par modestie, avait refusé l'évêché de sa ville natale où il avait été porté par le peuple, mais qui, injustement traité par le prélat nommé à la place qu'il avait refusée, en fut si profondément blessé, qu'il se vendit au diable pour obtenir de lui des moyens de vengeance extraordinaires. A peine Théophile eût-il fait ce traité infernal qu'il en conçut un amer regret, car, bien qu'il réussit en tout ce qu'il entreprenait pour satisfaire son ressentiment, il se sentait profondément malheureux. On ne sait à quoi le désespoir l'eût porté, s'il n'avait eu la pensée de recourir à la sainte Vierge qui, après l'avoir vu pendant quarante jours au pied de son autel, obtint de Dieu la remise par Satan de l'engagement que Théophile avait signé.

Cette histoire de Théophile se répandit rapidement dans l'Église.

¹ *Histoire de la légende de Faust*, par Ernest Faligan. 1 vol. in-8°. Librairie Hachette.

« Les orateurs la citaient presque toujours quand ils célébraient les vertus et les bienfaits de la mère du Christ, dit M. Faligan. Mais, ajoute-t-il, l'imagination des écrivains et des artistes ne tarda pas à s'emparer de ce poétique sujet. N'étant pas arrêté par les mêmes scrupules que les prédicateurs, ils le traitèrent chacun au gré de sa fantaisie et le transformèrent de mille façons; les versificateurs lui donnèrent toutes les formes, depuis la ballade jusqu'au mystère. Les sculpteurs et les peintres en multiplièrent, de leur côté, les souvenirs sur les murs et les vitraux des cathédrales. »

La vieille idée païenne des engagements avec l'enfer et de ses irrévoquables effets se maintenait toutefois obscurément dans les sectes dissidentes, chez certains hérétiques imbus de traditions orientales. Nous la voyons en effet reparaître dans un grand nombre d'ouvrages de l'époque que signale M. Faligan et qui témoignent d'un courant de légendes différentes de la légende orthodoxe. Ce courant augmente aux approches du seizième siècle et trouve une voie de propagation favorable dans la Réforme. « Religieuse comme celle de Théophile, mais dans un sens différent, la légende de Faust, dit M. Faligan, apparut au moment de la Réforme. Elle racontait l'histoire d'un des fauteurs les plus obscurs, mais les plus hardis du protestantisme. Partisan de Luther, Faust poussa plus loin que lui la révolte contre le christianisme. Il appartenait à ce groupe de *libertins* qui nièrent dès lors la divinité de Jésus-Christ et le caractère surnaturel de la religion chrétienne. Il finit mal, ayant été libertin dans ses mœurs encore plus que dans ses idées, et le peuple, sur qui sa fin tragique et mystérieuse avait produit une impression profonde, le prit pour le type des révoltés contre les lois divines et humaines. »

La légende qui se forma autour de son nom fut rapide et, un instant, générale en Europe; mais, au bout de moins d'un siècle, elle avait disparu chez les peuples catholiques; les protestants seuls l'ont gardée comme un épouvantail pour la hardiesse de ceux qui voudraient pousser trop avant dans le champ des négations religieuses où est entré Luther.

Cette légende devint vite un gros livre populaire qui a eu, en Allemagne, des milliers d'éditions et a exercé une action considérable sur la littérature, et notamment sur le théâtre, dans les pays d'outre-Rhin. L'histoire de ce livre populaire, sa traduction intégrale en français, le tableau de l'influence qu'il a gardée, voilà ce qu'offre, appuyé d'un véritable luxe d'érudition, le travail de M. Faligan, monographie curieuse, qui en appelle, ce nous semble, comme pendant, une pareille sur *la légende de Théophile*.

IV

La vie et les œuvres des écrivains du dix-huitième siècle sont aujourd'hui l'objet d'études nombreuses, mais tournées, pour la plupart, vers la curiosité et accommodées au goût actuel pour le petit côté des choses, le nouveau, l'inédit, le piquant. Aussi n'est-ce pas toujours autour des plus grands noms qu'a lieu ce grapillage historique. Un tout récent volume en est, entre autres, la preuve. Ce volume est consacré à Dorat¹, et il a plus de quatre cents pages! Passe pour le stock des huit volumes en ce genre dont Voltaire a été gratifié par le même écrivain; mais, quoiqu'il n'y en ait ici que le demi-quart, bien des gens trouveront peut-être que, comparativement comme en soi, pour un auteur de la valeur de Dorat, c'est beaucoup. Il est vrai que Dorat n'y est pas seul, et que plusieurs de ses émules et de ses rivaux y figurent près de lui : Colardeau, Pezay, Bertin, Cubières — le groupe des « poètes légers », comme dit euphonomiquement M. Desnoiresterres — avec nombre de femmes beaux esprits et non moins légères. Mais Dorat y tient la première place. Et ce ne serait pas sans raison, selon son biographe; Dorat aurait trôné, à un certain moment, dans le monde des rimeurs où l'on faisait « joli ». A la suite d'une certaine tragédie de *Régulus*, aussi mauvaise que toutes ses autres pièces de théâtre, mais où il avait produit quelque effet, grâce aux costumes et à la décoration de la scène, « il fut, dit M. Desnoiresterres, reconnu un maître et chef d'école par la génération naissante, nous allions dire la *jeune France* d'alors : cela nous reporte, ajoute l'auteur, au même déploiement d'enthousiasme, au même enivrement furibond qui signalèrent, le siècle d'après, l'éclosion du romantisme. » Ainsi Dorat aurait été le Victor Hugo de son temps. Rapprochement singulier, dont l'auteur d'*Hernani* eût été peu flatté, ce semble. M. Desnoiresterres se hâte, il est vrai, de protester contre l'assimilation : « Certes, s'écrie-t-il, nulle comparaison n'est à faire entre le pauvre Dorat et ses amis et cette pléiade étincelante qui marchait sous les drapeaux des deux chefs également admirés, et l'analogie ne pouvait être que dans les circonstances. » Il n'en est pas moins évident que l'auteur a, comme on dit, un faible pour « le pauvre Dorat », qu'il lui est indulgent, qu'il cherche à le relever par tous moyens, à commencer par ce titre de « chevalier », qu'il lui donne et auquel il avait droit peut-être, étant de famille anoblie, mais qu'on voit, pour la première fois, croyons-nous, accolé à son nom : cela tend à le mettre un peu en dehors de la fourmilière des rimeurs du même temps et du même cru, d'origine à peine bourgeoise, pour la plupart. Et puis M. Desnoiresterres est empressé

¹ *Le chevalier Dorat et les poètes légers au XVIII^e siècle*, par G. Desnoiresterres, 1 vol. in-12, avec portraits. Librairie Perrin.

à lui trouver des excuses, les unes prises dans le goût du temps pour « ses jolis riens », les autres tirées de son insouciante et sybaritique humeur. Sans doute, il reconnaît que ce fut, chez Dorat, un travers énorme que d'aspirer à marcher partout sur les traces de Voltaire et, plus tard, à le remplacer à l'Académie. Mais que voulez-vous? Tout le monde le regardait comme le premier après lui, au moins dans la poésie légère : « Les tenants du genre le proclamaient son second, son survivancier, son légitime successeur. » Et M. Desnoiresterres semble bien près d'être de leur avis. Il n'y a que sur le terrain du théâtre, où Dorat se lança aussi avec des intermittences d'entrain et de découragement, qu'il reconnaît franchement que son acharnement n'eût pas pour excuse les encouragements spontanés du public, car, dans les succès qu'il obtint aux premiers jours, le parterre fut toujours à ses ordres et à ses frais, comme disait Dalember. M. Desnoiresterres en convient, nous le répétons, et confirme même ce qu'on disait du prix que coûtaient, au fils disgracié de Melpomène et de Thalie, les applaudissements qu'il recueillait parfois à ses premières représentations; mais il a peine à admettre que ses infortunes dramatiques fussent tout à fait méritées; si peu romain qu'il soit, son *Régulus* avait, dit-il, un mérite réel et implicitement reconnu par les critiques moqueuses dont il fut victime. Sa comédie de la *Feinte par amour* n'est-elle pas, d'ailleurs, restée au répertoire du Théâtre-Français? En résumé, ce n'est pas l'étoffe qui aurait manqué chez Dorat; c'est de lui et de son siècle que vint sa perte. « Dorat était un viveur; il était par-dessus tout un esprit aimable, engagé dans une voie fautive, sentant le beau à sa manière, avec cette passion du colifichet, de la parure, de l'ornement extérieur qu'on lui a si durement reprochés et qui, en somme, était le travers de tous. »

M. Desnoiresterres, on le voit, plaide encore une fois ici les circonstances atténuantes. Nous le lui passerions volontiers s'il ne s'agissait que de Dorat, plus frivole, au fond, qu'immoral dans ses vers; mais en peut-on dire autant, sur ce chapitre, de tous les autres rimeurs de son école? Et cependant nous ne voyons pas qu'ils soient traités, à cet endroit, avec plus de sévérité. Comme cela arrive souvent aux érudits, on dirait que le siècle que M. Desnoiresterres étudie déteint, à son insu, sur les travaux qu'il lui consacre.

V

Il y a dans le passé de cette question d'Orient, vieille de trois siècles, et qui inquiète toujours à si bon droit l'Europe, une période à peu près inconnue et pourtant assez curieuse. C'est celle qui correspond au règne de Louis XVI. Comme tous les rois très chrétiens, depuis le

moyen âge, le pieux successeur de Louis XV fut l'allié des Turcs, allié discret, mais sincère et actif, sinon complètement désintéressé. Nous trouvons, sur ses rapports avec eux, des renseignements inédits jusqu'ici, pour beaucoup au moins, et d'un réel intérêt historique, dans un livre récemment publié par M. Pingaud, professeur d'histoire à la faculté des lettres de Besançon. Ce livre, qui a pour titre : *Choiseul-Gouffier*, et pour sous-titre : *la France en Orient sous Louis XVI*¹, est une biographie étendue et écrite sur des documents diplomatiques et privés communiqués par la famille du célèbre auteur du *Voyage pittoresque de la Grèce*, collaborateur présumé du *Voyage du jeune Anacharsis*. On n'avait guère parlé de lui jusqu'ici que comme archéologue et amateur passionné des antiquités grecques; on ignorait presque qu'il eût été ambassadeur et eût occupé, pendant huit ans, l'un des plus hauts postes de la diplomatie française. Or c'est surtout dans cette carrière que M. Pingaud nous le montre aujourd'hui. Choiseul-Gouffier avait dû cette ambassade de premier rang à ses relations de parenté avec le ministre favori de Louis XV et de M^{me} de Pompadour, et il l'aimait à cause du voisinage de la Grèce, objet de ses études et de ses prédilections littéraires. Il y réussit peu; mais il faut reconnaître que son insuccès tint moins encore à son défaut d'aptitudes diplomatiques qu'à la politique timide et hésitante qu'il représentait et aux obstacles inattendus qu'il rencontra partout, et principalement chez les Turcs, qu'il avait pour objet d'aider à se relever des défaites qu'ils venaient d'éprouver. On ne se doutait pas à Paris de la difficulté qu'il y avait à tirer cette nation de son inertie fataliste, et Choiseul lui-même était loin de soupçonner à quel point elle était réfractaire à la civilisation occidentale, ainsi que d'ailleurs à tout progrès; ses idées philosophiques l'aveuglaient là-dessus comme ses contemporains. Les détails dans lesquels son biographe entre, d'après lui, sur ce point, sont à peine croyables.

L'ambassadeur de France avait pour mission, tout en restant en bons termes avec leurs deux principaux ennemis, les Autrichiens et les Russes, d'initier les Turcs à la civilisation européenne, représentée, dit M. Pingaud, par les méthodes et les engins de guerre réputés les plus efficaces. La Russie enrôlant de son côté sur terre et sur mer des Anglais et des Allemands, ses adversaires étaient strictement dans leur droit en recourant à l'expérience militaire de l'étranger. Le Sultan y mit quelque bonne volonté; à la suggestion de l'ambassadeur français, il appela à Constantinople des ingénieurs, des officiers de diverses armes, et des ouvriers sortis de nos arsenaux, artilleurs, constructeurs, fondeurs, charpentiers ou calfats. Leur nombre était fort restreint et

¹ 1 vol. in-8°. Alphonse Picard, éditeur.

leur tâche immense et multiple; fortification marine, armement, tout était à créer ou à refaire. « La mission militaire française se mit à l'œuvre. Choiseul-Gouffier dirigeant et prenant part à ses travaux comme si lui-même eût été à la veille de sa première campagne. Mais, continue M. Pingaud à qui nous empruntons ces faits, derrière les ministres du Sultan qui soutenaient et encourageaient nos officiers et nos chefs d'équipe, le mufti et les ulémas dénonçaient le scandale de la présence des guerriers infidèles et ne cessaient de demander leur renvoi. Le mépris jeté sur leurs personnes s'étendait à leurs leçons et à leurs ouvrages. Les Turcs, pliés malgré eux, sous des maîtres suspects, à des lois étrangères, acquéraient tout au plus une expérience machinale, dont ils devaient, une fois sur le terrain, rejeter volontairement le bienfait. »

Aussi en arriva-t-il de cette tentative comme de celle du baron de Tott, sous Louis XV; tolérée à grand peine par les Turcs, notre mission militaire n'eut qu'une existence éphémère et une action contestée. Telle fut aussi, plus tard, l'issue d'un essai du même genre fait par Aubert-Dubayet, sous le Directoire, et telle sera celle de tout ce qu'on entreprendra pour européaniser les Turcs, tant qu'ils resteront mahométans.

Choiseul-Gouffier s'occupa d'autres questions encore, mais n'y fut guère plus heureux. Il ne fit pas plus que ses prédécesseurs pour la protection et la direction des affaires du commerce des Français en Orient; seulement il eut, sur ce point, des vues plus larges. Il voulait non seulement assurer les droits acquis à notre commerce, mais encore les étendre. « Son action, à cet égard, dit son biographe, tendit à deux buts : ouvrir par la vallée du Nil et la mer Rouge une route vers l'Inde et prendre ainsi contre l'Angleterre une revanche partielle des traités qui venaient de nous enlever cet empire; pénétrer par le Bosphore dans la mer Noire jusque-là inaccessible, et y livrer pacifiquement bataille aux premières venues dans ces parages, l'Autriche et la Russie. Ici et là, il subit des échecs; mais ses tentatives, dont l'honneur lui revient, demeurent néanmoins dignes d'attention. »

Que dire du peu de souci qu'il prit des intérêts religieux, sinon qu'en cela il fut de son monde et de son temps et que plus de zèle eût déplu peut-être à la politique du roi?

« Certes, dit M. Pingaud, l'esprit des croisades était bien mort et la pensée des chrétiens opprimés ne tourmentait guère les politiques du dernier siècle. Il y a encore à cette époque des missionnaires au Levant, mais ils subissent la surveillance rigoureuse des consuls, comme leurs confrères de France celle des intendants, et la loi qui leur impose « la décence » et l'obligation étroite des devoirs de leur état va jusqu'à fixer l'heure de la messe nationale qui, soit en hiver,

soit en été, ne peut être changée sous aucun prétexte. Louis XVI se souvient qu'il est le successeur de saint Louis, mais avec quelle timidité ! S'il y a lieu pour lui de conserver aux Lieux saints un protectorat garanti par les traités, il veut éviter toute extension de ces droits qui feraient croire à des idées de domination exclusive... Le blâme est acquis d'avance à tous les missionnaires pour leur zèle inconsidéré, et l'éloge va exclusivement à ces bons Turcs, peu estimés au fond, mais tolérants — lisez indifférents — à souhait, ennemis de toute dispute et de tout prosélytisme. »

A lire ces prescriptions et ces défenses étranges, dans les instructions du ministre dernier représentant de la royauté catholique, ne se croirait-on pas déjà sous la troisième république ? Est-il étonnant, après cela, les opinions philosophiques de Choiseul étant connues d'ailleurs, de voir les affaires religieuses reléguées au dernier rang de ses préoccupations diplomatiques ? Celles dont il prit le plus de souci furent les recherches faites des monuments de l'ancienne Grèce à l'aide d'un cortège de poètes et d'érudits plus ou moins fantaisistes dont il s'était entouré à son départ et dont l'enthousiasme de parti pris pour « la terre hellénique, foulée par les barbares musulmans », prépara de loin l'affranchissement qui, sur l'initiative et avec le concours de la France, s'accomplit en 1827.

Si Choiseul-Gouffier fut un médiocre diplomate, il en avait cependant certaines qualités, le sang-froid, la possession de soi-même entre autres, comme en témoigne le trait suivant, emprunté par son biographe à un recueil inédit d'anecdotes sur son séjour en Orient.

Hassan, le capitain-pacha, avec qui les ministres étrangers avaient à traiter, se faisait suivre partout et entretenait dans l'intérieur de sa demeure un lion qui était la terreur de tous ceux qui avaient à l'entretenir. « Un jour, comme Choiseul-Gouffier était en conférence avec lui et s'animait en parlant, il sentit quelque chose de lourd et de chaud s'appuyer sur ses genoux ; baissant les yeux, il aperçut la grosse tête du redoutable lion montrant les dents. Heureusement il réfléchit que tout brusque mouvement lui serait funeste, et, dissimulant son trouble, il posa la main sur la crinière de l'animal disant : « Il est beau, très beau. » Cependant le capitain-pacha, partagé entre l'effroi et la colère, appelait ses serviteurs et jurait d'exterminer ceux qui avaient laissé entrer ce tiers incommode. Dès que le lion eut été éloigné, l'ambassadeur reçut les félicitations d'Hassan pour son intrépide présence d'esprit et l'eut en plus grande estime. D'ailleurs, un mois après, le lion s'étant montré moins réservé envers son maître qu'envers la *giaour* d'Occident, on dut le tuer, et Choiseul-Gouffier n'eut plus à redouter le renouvellement de ces rencontres sans précédent dans le monde diplomatique. »

VI

On vient de réimprimer¹ un livre curieux, devenu depuis longtemps introuvable, et qui, s'il n'est pas destiné à faire le même bruit qu'à son apparition, il y a trente et quelques années, n'en est pas, pour autant, dépourvu d'opportunité. C'est le pamphlet de M. Nicolardot intitulé : *Ménage et finances de Voltaire*, l'une des révélations de la vie intime du patriarche les plus mortifiantes pour ses admirateurs. Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'ils se l'attirèrent eux-mêmes. L'auteur avait publié en 1854, pour son début dans les lettres, un volume sous le titre d'*Études sur les grands hommes*, où tout n'était pas à leur gloire, mais où Voltaire n'était point particulièrement chargé; seulement M. Nicolardot y avait relevé à son compte un vice ignoble, à peu près inconnu jusque-là : une crasseuse avarice doublée d'un peu de friponnerie, et il en apportait, en passant, les preuves les plus honteuses. On jeta les hauts cris, dans le monde des « libéraux », on accusa l'écrivain de calomnie et de mensonge; on le força; ainsi, à appuyer sur des vices auxquels il n'avait fait que toucher, à les étudier de plus près, à fouiller, pour justifier ses assertions, toute une longue vie qui aurait gagné à ne pas être autant scrutée. M. Nicolardot, en publiant sa défense, faisait malignement ressortir cette contrainte maladroite : « C'est au nom de la raison, c'est au nom de la science, écrivait-il, que je suis mis en demeure de prouver que Voltaire était avare et fripon; j'ai cité deux anecdotes qui décèlent en lui des habitudes d'avarice et de friponnerie : il me serait facile de prouver tout de suite que ces anecdotes sont vraies, en nommant les auteurs graves auxquels je les ai empruntées. Mais ce ne serait pas répondre au défi de la critique... Dans un moment de colère, Voltaire avait dit du président de Brosses : « Il ne s'agit pas de le rendre ridicule, il s'agit de le déshonorer. » Voilà ma position à l'égard de Voltaire : la critique me somme, non seulement de le rendre ridicule, mais de le déshonorer. »

Comment le jeune débutant dans la polémique répondit au défi des défenseurs du grand homme à la gloire duquel il avait osé toucher, les survivants de cette époque se le rappellent. Il répondit d'abord à l'espèce d'objection qu'on lui avait faite en soutenant qu'il répugnait d'admettre qu'un homme tel que celui qu'on montrait dans Voltaire eût pu exercer, comme il l'avait fait, un empire absolu sur son siècle. Ce siècle, demandait-il, était-il donc un modèle de vertu délicate et d'assez noble caractère pour qui le flattait? Puis, quand ce n'était pas

¹ Librairie Dentu. 2 vol. in-12.

de Voltaire lui-même que M. Nicolardot tirait la preuve de ses imputations, c'était de chez ses amis, ses confidents, ses séides, et non de Nonotte et de Patouillet, comme le dit M. Vapereau.

En reparaisant aujourd'hui, ce livre a-t-il encore son à-propos? Oui, certes; il est bon de rappeler ce qu'il y avait d'étroit, de vil et de sordide dans l'âme de cet homme dont les idoles grimaçantes encomrent aujourd'hui, grâce aux républicains, nos édifices publics, nos places et nos rues. « J'ai beaucoup corrigé, dit l'auteur en tête de cette réimpression, passablement augmenté, mais peu supprimé. » C'est bien, c'est assez et même trop sur ce chapitre de la vie de Voltaire qui ne demandait pas tant de preuves. Il en est un autre sur lequel l'histoire est édifiée aussi, nous voulons dire sa sincérité démocratique et son patriotisme, dont l'hypocrisie ne saurait être trop mise au jour, pour éclairer les badauds sur l'homme qui flagorna toute sa vie les souverains étrangers, et qui applaudit des deux mains aux défaites qu'infligea à nos armées l'un des plus odieux aïeux du prince qui s'est fait proclamer empereur d'Allemagne à Versailles et nous a enlevé deux provinces.

VII

C'est assez aujourd'hui l'usage, chez les aspirants au doctorat ès lettres, de prendre pour sujet de thèse quelque écrivain de valeur controversé, ou plus ou moins justement oublié. C'est à cette dernière catégorie qu'appartient Pierre-Martyr d'Anghera dont a fait choix M. Mariéjol, maître de conférence à la faculté des lettres de Dijon, et sur la vie et les œuvres duquel il vient de publier une étude considérable, d'un style clair et ferme, et qui n'est pas sans intérêt pour l'histoire générale de la Renaissance et celle de l'Espagne au seizième siècle¹. Ce n'est pas, hâtons-nous de le dire, que le personnage dont il s'agit fût Espagnol, mais c'est en Espagne qu'il passa presque toute sa vie et sur l'Espagne qu'il a écrit.

Pierre-Martyr d'Anghera, que la singularité de son prénom a pu faire prendre pour un confesseur de la primitive Église, était un Milanais de bonne naissance, mais pauvre, qui, ayant reçu une bonne éducation littéraire dans son pays, s'en servit, comme beaucoup de ses compatriotes, à cette époque, pour aller chercher fortune à l'étranger. Le hasard le conduisit en Espagne. C'était le moment où le goût des lettres grecques et romaines se répandait dans toute l'Europe et dont

¹ *Un Lettré italien à la cour d'Espagne (1488-1526). Pierre-Martyr d'Anghera, sa vie et ses œuvres.* 1 vol. in-8°. Librairie Hachette.

les Italiens étaient comme les missionnaires. L'Espagne, tout enfoncée qu'elle fût encore dans ses mœurs du moyen âge, en avait tâté, et, à la cour de Ferdinand et d'Isabelle la Catholique, on en était ou du moins on affectait d'en être épris, comme ailleurs — c'était affaire de mode — la reine elle-même prêchait d'exemple. Pierre-Martyr, qui était disert et avait les allures félines de sa race, eut un assez prompt succès auprès des grands et paraît avoir tenu d'abord une école pour les fils des nobles. Mais son ambition visait à une position plus élevée que celle de pédagogue officiel; la diplomatie le tentait. Il en eut une ou deux fois la jouissance, mais dans des affaires de second ordre qui ne le tinrent jamais longtemps éloigné de la cour où la reine le gardait, en quelque sorte, avec ses dames d'honneur et lui avait fait son vrai rôle, celui d'historiographe, auquel l'appelait surtout son talent. C'est de ce qu'il nous a rapporté des choses qu'il a vues ou apprises que vient l'intérêt de ses écrits.

Pierre-Martyr vit les plus beaux jours du règne de Ferdinand et d'Isabelle; il assista aux dernières luttes de l'Espagne contre les Maures et à la prise de Grenade. La faveur dont il avait joui sous Isabelle se maintint sous Philippe le Beau et Jeanne la Folle; il fut témoin oculaire des excentricités, des aberrations et des insanités de cette malheureuse princesse, ainsi que des débuts assez timides du gouvernement de son fils Charles-Quint. N'oublions point d'autre part qu'il fut en relations personnelles et presque amicales avec Christophe Colomb, et eut, par lui et ses compagnons d'aventure, des renseignements de première main sur la découverte de l'Amérique.

Quelle matière à séduisants récits il y aurait eu là pour un chroniqueur plus désintéressé de beau langage que ne pouvait naturellement l'être un lettré italien du quinzième siècle! Pierre-Martyr a écrit sur tous ces événements, mais dans une forme et un langage étudiés, et en homme qui n'oublie pas un instant qu'il a une réputation de maître de beau langage à maintenir. « Il ne faut pas attendre de notre auteur, dit M. Mariéjol, une moisson de faits nouveaux. Là n'est pas son mérite. Où nous sentons sa supériorité, c'est dans l'unité artistique qu'il donne à la multitude des détails. » Ce jugement, qui porte sur le récit de la guerre des Maures, s'applique à tous ceux qui sont sortis de la même plume. Pierre-Martyr est surtout en effet historien. Il reste de lui, à ce titre, deux ouvrages principaux, écrits en latin tous les deux, l'un de forme épistolaire et portant pour titre : *Opus epistolarum*; l'autre plus simplement narratif, intitulé : *De Orbe novo*. Le premier est une correspondance historique qui commença en 1488, et ne finit qu'avec la vie de l'auteur; elle comprend la partie la plus brillante du règne de Ferdinand et d'Isabelle et les dix premières années du règne de Charles-Quint. L'authenticité absolue en a été niée et

l'autorité contestée. Il va sans dire que M. Mariéjol, qui l'a tiré de l'oubli, en prend la défense sur l'un comme sur l'autre point. Le *De Orbe novo*, autrement dit l'histoire de la découverte du nouveau monde, n'a pas été en butte aux mêmes critiques, quoiqu'il offre, dit M. Mariéjol, plus d'un trait commun avec le premier. Cet ouvrage n'a pas été, non plus que l'autre, composé en une fois, il a marché au gré des événements; à chaque pas en avant des *conquistadores*, il s'augmentait de quelques chapitres. Pierre-Martyr pressentit, dès le premier rapport de la rencontre des Indes occidentales, qu'il y avait là, en germe, un grand événement, et résolut de s'en faire l'historien. La façon dont fut composé cet ouvrage, au fur et à mesure des découvertes qui s'accomplissaient et des relations qui en arrivaient, doit lui avoir donné, indépendamment de tout autre mérite, celui de refléter la surprise et l'émotion des contemporains, et ce n'est pas là un petit intérêt.

C'est, à la prendre dans son ensemble et sans la discuter dans ses détails, ce qu'il faut dire également de l'exhumation que M. Mariéjol vient de faire de Pierre-Martyr. Il y a là un travail tout au moins curieux, qui ajoute quelques traits nouveaux à la physionomie de l'époque qu'il concerne et témoigne, en tout cas, chez son auteur, d'un large et excellent procédé d'études.

P. DOUHAIRE.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 février 1888.

La République a besoin d'un changement; les républicains le sentent et le disent. Quel changement? Celui de la Constitution et des lois qu'ils nous ont faites? Celui des mœurs et des pratiques de leurs partis? Nullement. C'est un autre ministère qu'il leur faut. Ils n'avaient accepté le ministère de M. Tirard que pour quelques mois; ils en avaient averti M. Tirard lui-même. Maintenant, il leur semble que ce règne provisoire a suffisamment duré. Leur tolérance commence à s'impatienter, et voilà pourquoi on annonce que le ministère de M. Tirard va finir. Créé parmi des oracles si impertinents, sa triste prédestination l'affaiblissait d'avance. Quelle autorité pouvait-il avoir, ce ministère qui ne devait pas même subsister une saison, tout l'hiver? Il n'empruntait aucune force à ses talents; il ne possédait pas plus la confiance de ses amis que l'estime de ses ennemis; il n'avait en sa faveur pas plus l'incertitude que la certitude de l'avenir. Il était bien naturel, dans ces conditions, qu'il manquât de tout crédit. La discussion du budget a mis à l'épreuve son impotence. Il n'est presque pas de jour où la majorité ne lui refuse un vote. Quand, après une dispute un peu vive, elle lui accorde ses suffrages, c'est tantôt huit, tantôt dix-sept ou vingt; sa gloire et son bonheur varient entre ces deux ou trois chiffres. On prédit que, sa sentence définitive, on la prononcera dans le débat où il doit demander 1 600 000 francs pour ses fonds secrets. Soit. M. Floquet, qui aurait voulu retarder un peu la disgrâce dernière de M. Tirard, n'aura plus qu'à surgir. Sa fortune et la République l'appellent, paraît-il. Son heure a sonné, sa place est prête. Qu'il vienne! Mais il faudra qu'on le sache bien: l'avènement de M. Floquet, c'est une phase nouvelle du gouvernement républicain, et, vraisemblablement, une phase violente...

On avait assigné à M. Tirard, pour son court ministère, une fonction toute providentielle : il devait donner à la République son budget ; puis, on le ferait rentrer dans l'ombre. Mais la discussion du budget s'est prolongée. Pour remercier et congédier M. Tirard, on n'aura pas attendu que la République ait son budget. Ce n'est pas nous qui nous plaindrons, si l'examen de ce budget aura plus duré que l'office de M. Tirard. Les députés conservateurs ont mis en pleine lumière, pendant cette discussion, quelques-uns des vices financiers de la République. Ils ont obtenu, à force d'avoir raison, certaines économies et les contribuables les en loueront. Mais combien plus utiles encore les vérités qu'auront entendues les contribuables ! Assurément, il n'importe pas peu que la République dévore trois, quatre ou cinq millions de moins. Il importe toutefois davantage que la France connaisse enfin l'état de ses finances, sa pénurie et la prodigalité de la République. Quoi ! On a dépensé en huit ans, pour des constructions de collèges et d'écoles, une somme de 516 676 266 francs ; et, s'il faut compter les emprunts autorisés par la loi du 20 juin 1885, cette somme s'élève à un total de 587 millions et demi. Quoi ! depuis 1887, on a augmenté de 120 millions par an le traitement des fonctionnaires et, comme M. Jacques Piou a pu l'affirmer sans être démenti, on a si bien augmenté parallèlement les pensions de retraite que, dans douze ans, il faudra 300 millions de plus au budget. Quoi ! partout, dans l'administration de la République, c'est la même imprévoyance le même gaspillage, la même curée. Après avoir emprunté, sous la seule présidence de M. Grévy, plus de 5 milliards, la République n'équilibre pas même son budget, le déficit est de 600 millions, la dette flottante est montée à 4 milliards et, demain peut-être, la guerre éclatera, il faudra que la France recoure à tout son crédit et à toutes ses ressources pour une lutte où son existence, et non pas seulement son honneur, sera en danger ! L'abus de l'argent aura précédé l'abus du sang et, quand la détresse financière aggravera le péril national, il se trouvera, en face des politiciens qui auront exploité la France au profit de la République ou au leur, il se trouvera une foule ignorante pour s'étonner, gémir ou s'indigner !...

Il est temps, certes, que la France s'instruise et avise. Déjà, dans cette discussion du budget, une révélation l'aura justement effrayée : sa puissance navale se désorganise ; sa marine est insuffisante ; point de défense sérieuse qui garantisse son littoral. Elle ne l'apprend pas seulement de l'amiral Dompierre d'Hornoy et de M. Liais, mais de M. de Mahy, naguère ministre de la marine, et de l'amiral Krantz, qui l'est actuellement. La République a négligé

la marine jusqu'au sacrifice. Qu'une guerre surprenne la France demain, elle n'a pas de marine qui puisse tenir tête, séparément, ni à toute la flotte allemande, dans la Manche, ni à toute la flotte italienne, dans la Méditerranée. Nul doute qu'elle n'ait gardé la supériorité du personnel; elle n'a pas gardé celle du matériel. Elle a beaucoup de navires, sur toutes les mers, pour les besoins de son empire colonial, mais peu qui soient propres à combattre efficacement et sûrement; ceux de ses cuirassés qui rivaliseraient par leur armement avec les vaisseaux allemands ou italiens ne forment qu'un petit nombre, bien inégal à la flotte cuirassée de l'Italie et de l'Allemagne coalisées. Le principe de l'amirauté anglaise, c'est que la marine de l'Angleterre doit être aussi puissante, à elle seule, que celle des deux peuples réunis qui occupent le premier rang après elle. Il aurait au moins fallu que la République eût le souci de composer à la France une marine capable de braver les deux flottes de l'Allemagne et de l'Italie ensemble. Ce n'est pas tout. On n'a rien fait pour protéger nos côtes et nos grands ports. Cherbourg est à la merci de l'ennemi. Et pourquoi cette incurie criminelle, cet abandon? On a épuisé pour l'expédition du Tonkin, pour celle de Madagascar, les crédits qu'on devait employer à entretenir la flotte, à la réparer, à l'accroître et à la perfectionner. On a ruiné les approvisionnements de nos arsenaux. Puis, on a dissimulé le mal par le silence et l'inaction. On n'a pas eu le courage de demander les crédits nécessaires pour la réfection de nos forces navales : on se serait condamné soi-même. On a follement cru que l'amiral Aube allait constituer à la France, avec ses torpilleurs, une puissance navale aussi peu coûteuse que formidable et on l'a laissé détourner, pour son chimérique essai, un crédit de seize millions. Aujourd'hui, détrompé par l'expérience, alarmé par la réalité, on est bien obligé de reconnaître le déplorable état de notre marine. Mais, après avoir jeté au gouffre tant de millions, est-ce qu'on vient franchement, patriotiquement, solliciter un crédit spécial qui permette de pourvoir à une telle nécessité? Non, on a désorganisé la marine, on ne la réorganise pas. On compte sur les moyens indirects ou subreptices. Compte-t-on aussi sur la fortune?

Le parti qui s'enorgueillit de la conquête du Tonkin comme d'un exploit et d'un bienfait que la France ne doit qu'à lui, c'est le même parti qui lui laisse une marine presque sans flotte et un littoral presque sans défense. Il a, en vérité, une singulière manière, sinon d'aimer la France, au moins de la servir. Nous l'entendions encore, l'autre jour, s'écrier, quand on proposait de réduire le budget du Tonkin : « Eh quoi! voulez-vous que la France

n'ait pas de colonies? » Question oiseuse, pure rhétorique. Qu'une nation féconde, riche, puissante, hardie, se fasse un empire colonial; qu'elle essaime au loin sa race; qu'elle porte d'un bout du monde à l'autre son nom, son drapeau, son commerce, son influence; rien de plus utile et de plus glorieux; rien même de plus nécessaire. Seulement, ce qu'il fallait savoir, au lendemain de 1870, c'est si la France pouvait pratiquer à la fois une politique nationale et une politique coloniale; si elle devait concentrer, devant les Vosges, ses forces et ses espérances, ou les répandre par delà les mers. Ses provinces perdues, ses plaines ouvertes à l'invasion, sa rançon de cinq milliards, son affaiblissement, sa population qui diminue, ses discordes donnaient bien à ses patriotes quelque raison de préférer la politique nationale à la politique coloniale, sûrs qu'on ne pouvait, sans un grave désavantage, combiner l'une avec l'autre. Un gouvernement confiant dans sa durée, c'est-à-dire capable d'espacer ses desseins, de prolonger ses entreprises, de retarder et d'ajourner ses efforts, se fût décidé plus librement que la République : il se serait contenté d'établir ses titres et de garantir ses droits au Tonkin, il aurait réservé l'avenir. La République, avec son consulat si variable et ses consuls si haletants, ne saurait se commander à elle-même; elle se précipite à tout ce qui la tente. M. Jules Ferry a voulu immortaliser son règne passager en conquérant le Tonkin, après avoir occupé la Tunisie, et voilà pourquoi nous avons, aux portes de la Chine, la luxueuse satrapie dont, l'autre jour, M. de Lanessan énumérait, à la Chambre, les frais onéreux. Ceux qui ont dépensé à cette conquête tant d'hommes et tant de millions, gardent devant la France une responsabilité terrible. Puisse notre histoire ne pas leur enseigner demain, par une leçon trop douloureuse à la patrie, que l'empire colonial est un bien qui se perd sur les Vosges ou sur les Alpes! Mais plaise à Dieu principalement que, le soir d'une grande bataille, entre la Meuse et le Rhin, les vingt mille soldats que la France disperse là-bas, de Hué à Hanoï, ne manquent pas à l'appel désespéré du général qui n'aurait besoin, pour la victoire, que de ce renfort de leur vaillance!

Ce n'est pas seulement le ministère qui s'est affaibli dans ces débats et qui va déchoir; c'est, entre tous ces pâles ministres, le seul qui parût jouir d'un peu d'autorité, M. Flourens, presque inamovible depuis dix-huit mois. On avait fait assez complaisamment à ce juriste la réputation d'un ministre prudent, froid, sage, sinon celle d'un diplomate habile. Il n'était pas député, il n'en avait qu'une force plus réelle. Eh bien! le voilà subitement jaloux de posséder un siège à la Chambre; il aspire à descendre sur les

bancs de la gauche. C'est un délire. Il court briguer son mandat dans les Hautes-Alpes, ce champ d'asile électoral où les ministres sont toujours bien accueillis. Il arrive à Briançon par la frontière, comme s'il venait non de Paris, mais de Rome : manœuvre savante qui lui permet de tourner Gap, où domine son concurrent et où l'attend un charivari. Là, il prononce un discours faussement patriotique, comme on en débite dans les clubs. Écoutez-le, ce ministre des affaires étrangères métamorphosé en tribun. S'il pénètre dans les Hautes-Alpes par le territoire italien, c'est qu'il a voulu, patriotiquement, contempler de face les travaux de la défense nationale, avant d'aborder ses électeurs. S'il est candidat, c'est qu'il a voulu devenir, dans les Hautes-Alpes, le champion du patriotisme républicain. S'il a choisi les Hautes-Alpes comme lieu d'élection, c'est qu'il a voulu représenter spécialement une population de patriotes, sur la frontière. Enfin, s'il brigue le mandat de député, c'est qu'il veut être récompensé de l'art et du bonheur avec lesquels il a réglé, dans l'intérêt de la patrie, les affaires de Pagny et de Raon. A ce discours inutile et sot on a répondu, de Rome et de Berlin, par des clameurs. On a dénoncé le ministre de nos affaires étrangères comme un provocateur qui bravait l'Italie sur la frontière, de l'endroit où il sied le plus à un homme d'État de tenir un langage pacifique. Assurément, on oubliait trop volontiers, à Berlin et à Rome, la liberté singulière avec laquelle, jusque devant leurs Parlements mêmes, M. de Bismarck et M. Crispi adressent à la France certains reproches ou certains avertissements. Mais M. Flourens devait savoir que, cette éloquence si peu parlementaire ou si peu diplomatique, il n'a pas à l'imiter ; il ne pouvait pas ignorer quelles précautions sévères il avait à observer, dans l'état actuel de la France. Il a donc mérité le blâme de tous les Français raisonnables. Quant à sa candidature, elle est bien une candidature officielle. M. Flourens n'a dans les Hautes-Alpes d'autre figure et d'autre posture que celle de ministre. Seules, les faveurs qu'il peut, comme ministre, promettre ou distribuer, lui créent un pouvoir électoral dans ce département où il n'est connu que par son titre ministériel. Il s'en est fallu de dix-sept voix que la Chambre ne condannât, sur la demande de M. le Hérissé, cette candidature abusive de M. Flourens. On aura beau le nommer député. M. Flourens n'aura établi à Briançon son crédit ministériel que pour le ruiner à Paris. M. Floquet n'en pourra que plus facilement le remplacer, si toutefois c'est le bon plaisir de M. de Mohrenheim.

Il est merveilleux, vraiment, que M. Flourens puisse donner à ses affaires électorales un loisir que nos affaires étrangères lui accordent si peu. Pendant qu'il prête l'oreille aux harangues de ses

électeurs, ne faudrait-il pas qu'il fût plus attentif que jamais à tous ces discours de Bruxelles et de Londres, à tous ces pourparlers de Rome et de Pesth, qui ont un si grave intérêt pour la France? A Bruxelles, le discours du prince de Chimay a été aussi net que simple et bref : il a déclaré catégoriquement que la Belgique, fidèle à tous les devoirs de sa neutralité, n'avait fait d'alliance avec personne contre personne. Il s'en faut qu'à Londres, sir J. Fergusson ait répondu clairement à M. Labouchère, curieux de savoir si l'Angleterre a, oui ou non, promis à l'Italie l'assistance de sa flotte pour protéger son littoral contre une flotte française, en temps de guerre. Pressé hier encore par cette indiscrete question de M. Labouchère, sir J. Fergusson a nié que l'Angleterre eût contracté, à l'insu du Parlement, aucun engagement formel qui pût l'obliger à ranger d'un côté ou d'un autre ses forces militaires et navales. M. Waddington aurait été rassuré par lord Salisbury, raconte-t-on. Il n'en reste pas moins un doute à plus d'un diplomate, parce que, d'une part, sir J. Fergusson a enveloppé de mots vagues sa dénégation et que, d'autre part, on affirme toujours, autour de M. Crispi, que l'Angleterre a garanti à l'Italie la protection de son littoral, sinon par un de ces traités que le Parlement anglais peut connaître, du moins par une convention verbale qui, pour telle ou telle raison éventuelle, se changerait en traité, aussitôt la guerre commencée. La Reine a dit, en ouvrant le Parlement, le 9 février : « Je continue à recevoir de toutes les puissances des assurances cordiales de leurs sentiments amicaux, ainsi que de leur sincère désir de maintenir la paix universelle. » Nous nous plaignons à croire que ces paroles de la Reine sont absolument dignes de foi. Si elles le sont, pourquoi le tour ambigu de la réponse deux fois répétée par sir J. Fergusson? Est-ce qu'il y a auprès de la Reine des ministres qui méconnaissent « les sentiments amicaux » de la France? Poussons plus loin l'interrogation. Est-ce qu'il y a en Angleterre des hommes d'État qui jugent utile et bon qu'on amoindrisse la France, qu'on la réduise à la faiblesse d'une puissance de deuxième ou troisième ordre, comme si l'expérience de ces dix-sept ans ne démontrait pas à l'Angleterre elle-même la nécessité d'avoir, à côté d'elle, une France non seulement capable d'occuper, dans l'équilibre européen, la place d'une grande nation, mais capable d'en jouer le rôle? Est-ce qu'il y a en Angleterre des hommes d'État qui sacrifieraient à un intérêt secondaire du présent cet intérêt supérieur de l'avenir?

L'Italie ne semble plus, avec M. Crispi, que respirer la guerre. Ce n'est pas à l'Orient qu'elle souhaite le conflit; elle y suivrait, malgré elle, les drapeaux de l'Autriche et de l'Allemagne. C'est à

l'Occident qu'elle espère une collision et volontiers elle y hâterait l'heure de la lutte. Depuis le discours de M. de Bismarck, elle arme fièvreusement. Elle équipe tous ses vaisseaux. Elle rappelle en secret, de Lyon, de Marseille, de toutes nos provinces du Midi, ceux de ses nationaux qui sont sujets à un ordre de mobilisation. Elle s'apprête à ramener de Massaouah les troupes qui, sans pouvoir se battre avec le Négus, vont avoir à se défendre contre le soleil de l'Abyssinie. M. Crispi jure bien ses grands dieux, devant M. Cavalloti, que jamais il ne provoquera, jamais il n'attaquera la France. Les serments de M. Crispi, on en rit, à Rome. Comment, à Paris, les trouver sérieux? Si M. Crispi voulait, en vérité, conserver et consolider la paix de l'Italie et de la France, ne s'appliquerait-il pas avec plus de sollicitude à refaire, dans leur intérêt mutuel, le traité de commerce qu'il a tant contribué à défaire? Est-ce que, dans la circonstance, un traité de commerce ne serait pas pour l'Italie et la France une sorte de traité de paix? Est-ce qu'au contraire, la guerre des tarifs ne prépare pas le choc des armes? On assure que la politique à la fois autoritaire et belliqueuse de M. Crispi commence à irriter ou à effrayer beaucoup d'Italiens. Nous n'espérons guère qu'ils la puissent refréner. Valet de M. de Bismarck, M. Crispi se sent fort devant ses compatriotes et il l'est devers le Roi lui-même. Il sait, de plus, comment exciter la convoitise et la rancune de l'Italie. Il n'a pas plus de scrupule dans sa fonction de ministre qu'il n'en avait dans son métier de révolutionnaire. Il étonne nos démocrates, ses anciens amis. Ils étaient donc bien naïfs? Que l'Italie les attriste, soit : ils s'étaient fiés à sa reconnaissance; ils s'étaient imaginé qu'en créant l'unité de l'Italie, la France se créait derrière les Alpes une alliance éternelle. La déception est dure pour ces républicains généreux et candides, qui, non contents, parmi nos défaites mêmes, d'applaudir aux soldats de Victor-Emmanuel entrant dans Rome, s'empressaient, comme M. Sénard, d'offrir Nice et la Savoie à l'Italie, ou proposaient, comme M. Clémenceau et M. Rochefort, de lui donner la Corse! Quant à nous, nous ne réclamons de l'Italie aucune gratitude; nous ne la prions pas de compter nos soldats morts pour elle à Magenta et à Solférino; nous l'invitons seulement, elle qui aime le calcul, à calculer bien. Qu'elle se demande si, le lendemain d'une victoire gagnée dans l'impérieuse et puissante compagnie de l'Allemagne, elle ne serait pas à sa merci autant que la France. Qu'elle regarde par delà les Alpes Juliennes cette masse terrible de l'Allemagne qui, poussant l'Autriche en Orient, descendrait irrésistiblement, un jour, de la Carinthie et du Tyrol jusqu'à Trieste, sur les rivages de l'Adriatique...

M. de Bismarck laisse en ce moment se reposer ses foudres. Non seulement il se tait, non seulement ses journaux familiers ont cessé d'énumérer avec effroi les armements de la Russie ; mais ce ne sont plus qu'ambassades, messages, négociations, à Berlin, à Vienne, à Saint-Petersbourg, comme si, réellement, une trêve pouvait et devait bientôt s'y conclure. Tout ce jeu diplomatique est mal connu encore. On n'ignore pas toutefois que M. de Bismarck s'occupe de l'affaire bulgare, à titre d'intermédiaire bienveillant. Il voudrait, paraît-il, ménager au Tzar une satisfaction plus ou moins platonique, en Bulgarie. On n'est pas sans s'inquiéter, à Vienne, de « l'honnête courtage » que M. de Bismarck se dispose à exercer dans cette affaire. On se défie également, à Saint-Petersbourg ; on y craint que M. de Bismarck, sous couleur de satisfaire l'amour-propre du Tzar, ne s'efforce à replacer la politique russe sur ce terrain mouvant de la Bulgarie, où, présentement, l'action est périlleuse. Si, dans cette œuvre compliquée de sa diplomatie, le dessein de M. de Bismarck n'est pas très visible aujourd'hui, personne ne se trompera du moins à sa tentative de rattacher l'Espagne à la Triple Alliance, par un lien quelconque. Y réussira-t-il ? Peut-être M. Sagasta ne mérite-t-il pas plus la confiance de la France que ne la méritait M. Crispi. Mais l'Espagne n'est pas l'Italie. On n'attirera pas facilement le peuple espagnol sur les Pyrénées pour écraser de là, un jour où la France serait de nouveau malheureuse, les restes d'une de nos armées ; les souvenirs de Rocroy, comme ceux de Rocroy, sont éteints ; les Pyrénées séparent deux nations qui n'ont rien à s'envier sous leur beau ciel, rien à se contester et à se ravir ; elles sont plutôt sœurs par leur origine et par leur génie ; aucun intérêt ne les arme l'une contre l'autre. Dût M. de Bismarck offrir à l'Espagne, sur les confins mêmes de notre Algérie, un territoire qui pût devenir, aux yeux des petits-fils du Cid, tout un royaume mauresque, ce ne serait pas encore assez, nous l'espérons, pour décider l'Espagne à se faire contre la France l'auxiliaire et la complice de l'Allemagne. Elle écouterait M. Castelar ; avec lui, elle se dirait que son avantage, comme son honneur, est dans « la politique latine ».

Celui-là serait un prophète téméraire, qui voudrait prédire aujourd'hui la destinée plus ou moins prochaine de l'Allemagne. Il faut se contenter de la seule certitude que nous donne l'histoire : c'est que, tôt ou tard, par une loi fatale, les empires violemment créés, qui sont devenus excessifs, périssent, quand la fortune ne les réduit pas à la mesure même que leur grandeur avait dépassée. Mais, sans prophétiser, on ne peut pas ne pas voir le contraste qu'il y a entre l'effort nouveau que fait M. de Bismarck, pour enfler

encore la puissance de l'empire, et cette fin si dramatique de l'empereur, cet état si douloureux de sa dynastie. Les Allemands avaient pû rêver pour l'empereur Guillaume les derniers jours d'un victorieux qui meurt paisiblement, parmi ses trophées, dans toute la plénitude de sa gloire et de sa félicité. Il n'en sera pas ainsi; Dieu ne l'aura pas voulu. L'empereur mourra triste et inquiet, dans les larmes; le cercueil de son fils aura d'abord passé devant lui; et l'héritier, ce sera un jeune homme intempérant, belliqueux, avide de régner avant l'heure. Oui, l'empereur abattu, qui s'incline vers la tombe; le prince impérial commençant sa lente agonie; l'impératrice brisée par la maladie et par l'angoisse; la princesse impériale jetant dans son jardin de San-Remo des cris de désespoir; le prince Guillaume disputant à son père mourant son titre, un sceptre trop lent à passer entre ses mains : la voilà maintenant, cette dynastie naguère si heureuse, si fière, entourée d'un si radieux éclat, et c'est à un pareil moment que M. de Bismarck, dur et âpre comme toujours, étend à outrance la force de l'empire et défie l'avenir! Ce spectacle a ému la France. On lui avait dit que le Kronprinz était bon, libéral, pacifique; qu'il y avait en lui un homme et non pas seulement un politique bardé de fer, un soldat brutal qui ne croit qu'à la vertu de l'épée. Elle regrette qu'il disparaisse, dans une période si critique pour elle-même et pour l'Europe. Elle le plaint d'un sort si prématuré, subi avec une si courageuse résignation. Elle oublie qu'il a été son ennemi. Elle le salue dans son martyre avec le respect de la pitié. Elle regarde silencieusement les pleurs de ces conquérants qui en ont tant fait verser dans nos foyers. Belle vengeance, si c'en était une! Car tous les discours de M. de Bismarck ne changeront pas le cœur de la France. Jusque dans sa démocratie, elle est toujours, grâce à Dieu, un peuple généreux, chevaleresque, humain, qui n'a pas plus d'ironie pour les malheureux que de cruauté pour les vaincus. Et c'est parce qu'elle garde ces nobles qualités qu'elle reste digne de reprendre son rang dans le monde.

Auguste BOUCHER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Procès des Frères et de l'Ordre du Temple, par LAVOGAT. 4 vol. in-8. (Plon et Nourrit.)

L'abolition de la milice du Temple est un des mystères les plus obscurs de l'histoire, et il n'est pas étonnant que les fureteurs d'archives s'obstinent à éclaircir ce dramatique épisode de nos annales. L'auteur du nouveau livre qui vient de paraître, ancien magistrat accoutumé à démêler les fils d'une instruction, s'est attaché à ce problème, et les nombreux documents inédits qu'il met en œuvre jettent une nouvelle lumière sur le problème.

En réalité, Philippe le Bel eut deux buts en poursuivant la destruction de cet ordre religieux et militaire : s'emparer de ses biens et de ses richesses, qui étaient immenses, pour relever la fortune de l'Etat, et, en même temps, porter un coup sensible à l'Eglise romaine, en diminuant par là ses ressources et son influence.

Ce double but fut manqué. Philippe le Bel s'appropriâ bien les valeurs mobilières du Temple, sa femme, ses enfants, son frère Charles de Valois, en eurent une large part; mais le Trésor du royaume n'en profita d'aucune manière, et la puissance du Saint-Siège demeura tout aussi grande.

Quant aux immeubles qui échappèrent à la convoitise de Philippe, ils restèrent biens d'Eglise et furent adjugés pour la plupart aux Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem.

Les Traités de garantie au dix-neuvième siècle, Etude de droit international et d'histoire diplomatique, par M. MILOVANOWITCH. (Paris, A. Rousseau, 1888).

Le titre de ce livre ne donne pas une idée tout à fait exacte de l'intérêt qu'il présente pour l'histoire contemporaine. Après avoir étudié au point de vue du droit international les droits et les devoirs qui en

découlent pour la puissance garante et pour l'Etat garanti, il a consacré une série d'intéressants chapitres aux principaux traités de ce genre conclus au dix-neuvième siècle. Il étudie successivement le congrès de Vienne et la Sainte-Alliance, la question polonaise, la neutralité suisse, la neutralité belge, celle du Luxembourg, la question des Duchés, la garantie donnée à la constitution de la Confédération germanique et les différents traités de garantie intervenus au profit de la Turquie ou des autres Etats de la péninsule des Balkans. Il montre combien de fois les puissances ont méconnu les obligations qu'elles avaient contractées et conclut en exprimant des doutes malheureusement trop motivés sur la valeur pratique des traités de garantie. Si l'on s'en tenait aux principes du droit, les traités de garantie seraient une des plus belles découvertes de la diplomatie, puisqu'ils ont pour but principal de protéger les faibles contre d'injustes agressions; mais l'on a conclu tant de traités de garantie, que nul Etat ne serait en situation de remplir les obligations qu'il a prises. L'Angleterre n'a point craint, en 1870, de déclarer combien elle faisait peu de cas de la signature qu'elle avait mise au bas du traité de garantie de la neutralité du Luxembourg; on a vu des Etats violer eux-mêmes les traités par lesquels ils garantissaient l'intégrité d'un autre Etat; on en a vu laisser violer des traités de garantie dont le maintien importait aux intérêts vitaux de la patrie; la Belgique et la Suisse doivent compter sur elles-mêmes plus que sur le respect des traités pour défendre leur neutralité: nulle garantie, dans l'état actuel de l'Europe, ne vaut une bonne armée. Telle est la conclusion de l'importante étude juridique et historique de M. Milovanowitch.

Le procès de Galilée et la Théologie, par J.-B. JAUGEY, docteur en théologie, chanoine honoraire de Langres. 1 petit vol. (Delhomme et Briguet.)

Bien que la question de Galilée puisse être considérée depuis longtemps comme épuisée, elle continue de donner lieu, surtout depuis la publication des *Pièces du Procès* faite par M. l'Épinois, il y a onze ans, à de nombreux et intéressants travaux en France, en Allemagne et en Italie. L'auteur du nouvel écrit que nous signalons s'est placé à un point de vue tout spécial; après avoir résumé brièvement la partie historique, il montre que, si le Pape et les cardinaux se sont véritablement trompés sur la prétendue opposition du système copernicien avec l'Écriture sainte, l'erreur de 1616 ne porte néanmoins aucune atteinte au dogme catholique de l'infailibilité, parce que le décret manque de caractères internes et externes qui sont essentiels aux décisions infailibles, parce qu'il a été expressément reconnu comme provisoire et réformable par le Pape et tous les théologiens de l'époque. Le savant chanoine met en lumière, à ce propos, les fondements et les limites de l'autorité que réclame l'Église vis-à-vis des systèmes scientifiques. C'est en qualité de gardienne de la foi que l'Église condamne les systèmes contraires à la vérité religieuse et seulement dans la mesure nécessaire à la sauvegarde de cet intérêt supérieur.

Papiers de Barthélemy, ambassadeur de la République française en Suisse de 1792 à 1797, publié sous les auspices de la Commission des Archives diplomatiques, par M. Jean KAULEK, chef du bureau des archives au ministère des affaires étrangères. — Tome II. 15 francs. (Félix Alcan.)

Nous avons déjà signalé, à propos du premier volume, l'importance que présentent les papiers de Barthélemy, pour l'histoire de la politique extérieure de la France pendant la Révolution; seul de tous nos ambassadeurs il ne quitta jamais son poste, et il se trouva être le seul

agent d'informations du Comité de salut public à l'étranger.

Le second volume publié aujourd'hui comprend les huit premiers mois de 1793. Il contient des documents du plus vif intérêt, notamment en ce qui concerne les émigrés.

Outre son importance historique, la correspondance de Barthélemy, diplomate de tradition, offre aussi, au point de vue de la technique diplomatique, les renseignements les plus précieux, et si le recueil de M. J. Kaulek s'adresse à tous ceux que préoccupe l'histoire, il a aussi sa place marquée dans la bibliothèque de tous les diplomates et en particulier des jeunes gens qui, voulant s'engager dans la carrière, pourront apprendre là leur futur métier, en complétant leurs connaissances acquises.

Les Époques de l'Éloquence judiciaire en France, par M. MUNIER-JOLAIN, avocat à la cour de Paris. 1 vol. (Librairie académique Perrin.)

L'auteur de ce livre intéressant a pour but de faire entrer enfin l'éloquence judiciaire moderne dans l'histoire de notre littérature. Jusqu'ici aucun critique, depuis La Harpe jusqu'à Nisard, n'avait voulu entrevoir ce chapitre. Quelques sentences éparses, la boutade de Fénelon dans sa lettre à l'Académie, certains passages de la correspondance de Voltaire, une étude de Silvestre de Sacy avaient fourni, sur cette matière, quelques documents incomplets. Cette histoire nouvelle est maintenant abordée. Elle est divisée en cinq époques, et chacune de ces époques est personnifiée dans un homme. Depuis la comédie des *Plaidiers* jusqu'à nous, les phases diverses de la plaidoirie, dans ses rapports avec le mouvement littéraire, sont minutieusement étudiées.

Nous nous bornons à signaler aujourd'hui cet ouvrage, sur lequel nous reviendrons.

Histoire de Beaumarchais, par GUDIN DE LA BRENELLERIE, mémoires inédits, publiés d'après les

manuscrits originaux par Maurice Tourneux. 1 vol. (Plon et Nourrit.)

La figure de Beaumarchais et l'étrangeté d'une vie qui ne fut qu'un long combat et un long procès, excitent toujours vivement la curiosité. La biographie nouvelle qui vient d'être mise au jour est l'œuvre d'un philosophe du dix-huitième siècle, fils d'un horloger, comme Beaumarchais, et ami de l'auteur du *Mariage de Figaro*.

Ce manuscrit, enfoui, comme tant d'autres, dans le fonds de la Bibliothèque nationale, n'avait été connu que partiellement de M. de Loménie, et était resté ignoré des autres érudits qui se sont occupés depuis du même sujet. M. Maurice Tourneux a eu la bonne fortune de le découvrir, et il en publie une édition soignée, précédée d'une intéressante notice, qui ajoutent des détails et des éclaircissements à tous ceux que l'histoire littéraire possédait déjà sur cette singulière et énigmatique existence.

Bibliographie des principales éditions originales d'écrivains français du XV^e au XVIII^e siècle, par Jules Le Petit. Ouvrage contenant environ 300 facsimilés de titres de livres décrits. — Beau volume grand in-8^o jésus, de près de 600 pages, imprimé sur papier vergé fort. — Prix : 35 fr. (Quantin, éditeur.)

Ce recueil nous paraît destiné à rendre de précieux services aux bibliophiles comme aux libraires, et à prendre une place utile à côté des ouvrages si consultés de Brunet, de Quérard, de Picot, de Cohen, de Lorenz et autres spécialistes. Il décrit avec un grand soin et une méthode parfaite les principaux ouvrages de nos poètes ou de nos prosateurs les plus illustres, tels que ces ouvrages ont été publiés à l'origine.

L'auteur a pensé que cette *Bibliographie* pourrait faciliter aux chercheurs et aux lettrés la distinction entre les vraies éditions bonnes et estimées et les contrefaçons sans valeur, distinction que les notes les plus exactes ne suffisent pas toujours à établir.

Chaque article se termine par une liste des prix que les différents exemplaires ont atteints dans les principales ventes ou chez les libraires, depuis quarante ans.

Œuvre de patience et de recherches minutieuses, ce volume est encore un véritable tour de force typographique, car l'imprimeur a eu de nombreuses difficultés à vaincre pour reproduire exactement 300 facsimilés de formes et de dimensions aussi variées que le sont ceux qui ornent l'ouvrage. C'est la première fois que se présentent dans le même volume et sur une aussi grande échelle, à côté de la bibliographie raisonnée et parfois littéraire ou critique, cette succession nombreuse de facsimilés de titres, qu'on pourrait appeler en quelque sorte une *bibliographie figurée* des écrivains de la France.

L'ensemble de ce travail offre donc un double intérêt, littéraire et pratique, commercial même; et il s'adresse autant à ceux qui font des éditions anciennes de nos grands écrivains l'objet de leurs études, qu'à ceux qui recherchent ces éditions au simple point de vue de la collection.

Le commandant Guzman, par le lieutenant-colonel DUMAS, ingénieur civil et licencié en droit. 1 vol. in-18. (Plon et Nourrit.)

C'est l'histoire d'un des officiers les plus vaillants, les plus instruits, les plus foncièrement intègres que nous ayons eus depuis trente ans et dont une excellente eau-forte de Le Rat fait connaître la physionomie ouverte et sympathique.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

L'EMPEREUR GUILLAUME

L'empereur d'Allemagne vient de s'éteindre chargé d'ans et de gloire. La mort, souveraine absolue des Rois comme des autres hommes, a glacé cette main qui conduisait ses soldats à la victoire; elle a couché pour jamais dans la tombe le Prince qui, accomplissant les hautes destinées des Hohenzollern et de la Prusse, fondait à nouveau l'unité de l'Allemagne en même temps qu'il posait sur son front et sur celui de ses descendants la couronne impériale.

Nous savons trop de quel prix la France a payé de pareils triomphes pour nous ériger en panégyriste de l'empereur Guillaume : mais l'équité vis à vis des morts n'a rien de commun avec la flatterie ou la bassesse. Est-il d'ailleurs une heure plus propice à l'apaisement que celle où un homme, après avoir rempli l'univers de son nom, va rendre compte à Dieu, comme le plus obscur des mortels, de l'emploi de ses dons, compte d'autant plus redoutable que ces dons ont été le rang, la grandeur, la puissance ou le génie? C'est l'heure de la justice elle-même. Et quand elle a sonné, qui ne se sentirait comme forcé de s'incliner devant le glas funèbre, de faire trêve aux souvenirs les plus douloureux, aux griefs les plus enracinés? Essayons donc de faire acte d'historien en jugeant l'empereur d'Allemagne avec impartialité.

Quelques mots d'abord sur l'homme et sur le souverain. Sa haute

taille, son air de distinction, sa bonne grâce et sa courtoisie parfaite donnaient à toute sa personne un attrait pour ainsi dire irrésistible. Aussi était-il l'idole de la cour comme il le fut de ses soldats. Pour son peuple, il représentait le patriotisme, il personnifiait l'ambition nationale, il incarnait la victoire elle-même.

La fortune ne l'avait pas toujours aussi bien traité. Si elle le combla de ses faveurs dans la dernière portion de sa vie, elle ne lui avait auparavant laissé ignorer aucune de ses vicissitudes. Fils de la reine Louise, de pure et légendaire mémoire, il avait, au début de son existence, connu les amertumes de la défaite, les humiliations de la patrie envahie. En Prusse, les cruels souvenirs de cette époque n'ont jamais été oubliés : si nous ajoutons qu'ils n'y ont guère été pardonnés, ce n'est pas pour justifier des représailles, mais simplement pour demander aux Allemands de penser à leur propre histoire quand le patriotisme froissé arrache de temps à autre des cris de douleur à la France.

A quelques années de là, la victoire se rangea sous les pas de l'Europe coalisée et la Prusse se releva. Plus tard, c'est encore dans son propre pays que le prince Guillaume rencontra des épreuves, cette fois d'un tout autre genre. En 1848, quelques semaines après les événements de février en France, l'émeute victorieuse devint maîtresse de Berlin, et la Révolution, présentant dans l'héritier du trône un adversaire redoutable et inflexible, le désigna tout particulièrement à ses vengeances. « L'irritation contre le prince de Prusse est épouvantable, » écrivait au même moment la femme d'un autre proscrit illustre, le prince de Metternich, échappant à grand'peine, lui aussi, aux colères populaires, « on a mis sa tête à prix, saisi ses biens et sa maison au profit de la nation. » Il dut fuir et chercher un asile en Angleterre.

Tel fut l'apprentissage du futur empereur d'Allemagne. On eut dit ces terribles épreuves destinées à tremper fortement son âme

et à la rendre capable d'affronter la tâche ardue qu'assignaient aux arrière-neveux du Grand Électeur et de Frédéric II, les leçons des ancêtres toujours présentes à leur esprit.

Quand l'armée eut sauvé la monarchie et consolidé l'ordre, il rentra dans son pays. Peu d'années le séparaient de l'époque où sa naissance l'appellerait à prendre en mains propres le gouvernement de la Prusse. Dès lors, tout le fait supposer, le prince se prépara à jouer une partie dont l'enjeu était, pour son pays, le premier rang en Allemagne et la prépondérance en Europe, pour lui-même la possession de l'empire, entrevue, convoitée sans relâche depuis deux siècles par la plupart des Hohenzollern.

Il fallait pour cela jouer serré, marcher résolument, ne se laisser arrêter par aucun obstacle, ne pas tenir plus compte des alliances, des engagements ou des relations de famille que de l'obstruction d'un parlement à l'esprit étroit, aux vues sans portée, il fallait en un mot faire plier tous les scrupules sous la grandeur du but proposé. Le succès était à ce prix seul. Que ces desseins aient été conçus à la même heure ou bien au fur et à mesure des événements, il n'importe. Que leur auteur ait passé, avant l'exécution, par bien des luttes avec lui-même, c'est naturel et les amis de sa gloire doivent l'admettre. En tous cas, le plan que nous avons vu se dérouler avait bien des traits de ressemblance avec celui-là. L'occasion devait bientôt se présenter. Frédéric-Guillaume IV meurt. Le trône appartenait à son frère. L'année 1863 arrive. Le nouveau roi entre en campagne contre le Danemark et le force, le premier, à reconnaître la supériorité de ses armes. L'Autriche alors unissait ses drapeaux aux siens. En 1866, il se retourne contre elle et l'écrase à Sadowa : tout le nord de l'Allemagne subit sa loi. En 1870, il lance ses bataillons victorieux contre la France... on sait ce qu'il advint. L'empire était fait, le triomphe complet et dépassant tout ce que l'Europe avait pu imaginer. On dispensera

un Français de raconter en détail cette page d'histoire où il aurait la douleur d'inscrire la mutilation de sa patrie !

Le premier rôle dans cette œuvre étonnante appartient sans contredit à l'empereur Guillaume. Mais ce n'est pas le diminuer que de rappeler le concours puissant qu'il trouva chez certains hommes dont les noms retentissent aujourd'hui au-delà des frontières même de l'Europe : celui-ci, que ses conceptions profondes et hardies, un coup d'œil perçant et une rapidité d'action inouïe, ont porté au rang des plus habiles hommes d'État et des plus rudes joueurs qui aient jamais existé ; celui-là, stratéliste égal aux plus grands dans l'histoire ; un troisième, administrateur incomparable ; d'autres encore, d'un mérite exceptionnel. Chose bien remarquable, jamais le monarque ne se laissa dominer par les ombrages que pouvaient éveiller en lui les talents ou la popularité de ses conseillers et de ses compagnons d'armes : pareille qualité est l'apanage des grands caractères.

On a dit chez nous : le vainqueur de la France, c'est le maître d'école prussien. C'était trancher une question bien complexe par une formule spécieuse dont la brièveté masque l'insuffisance, si elle ne révèle pas un étroit esprit de secte. Sans un Prince éminent, un profond politique et un tacticien consommé, l'œuvre n'eût pas été accomplie : rien n'eût réussi, on peut le soutenir hardiment : rien n'eût été fait non plus sans une armée vaillante, disciplinée et recrutée dans un peuple où les traditions d'obéissance et de respect n'avaient pas cessé d'être en honneur. Voilà le secret des triomphes de la Prusse ! Ce n'est pas si simple : la rencontre extraordinaire de tant d'éléments puissants, l'art de les accorder et de les mettre en œuvre, un aussi rare ensemble a été indispensable pour produire de tels succès !

Son but atteint, l'empereur Guillaume jugea, avec une sagesse trop rare chez les conquérants, que sa gloire n'en demandait pas

davantage. Certes, il avait imposé aux vaincus, des conditions bien rigoureuses, des conditions qu'aujourd'hui peut-être le vainqueur lui-même estime avoir été dictées par une politique imprévoyante et peu soucieuse des relations à venir entre les deux peuples. Assurément, il n'entendait pas céder une parcelle de ses agrandissements : du moins quand la paix eût été signée il en voulut invariablement et de bonne foi le maintien ; et quand même, autour de lui, on eût rêvé d'autres projets, de nouvelles conquêtes, pour l'entraîner il eût fallu absolument lui prouver l'intention prochaine, arrêtée de ses anciens adversaires, de briser les traités de 1871. S'il tenait enfin à l'exécution des stipulations convenues, de son côté, il s'y enfermait loyalement. Et pour couronner dignement sa longue carrière, l'empereur a profité de sa prépondérance incontestée pour empêcher les conflits de naître entre les grandes puissances. Sans doute, il trouvait dans la paix de notables avantages pour l'Allemagne ; mais que de désastres la guerre eût entraînés de nouveau sur l'Europe, tout en réservant très vraisemblablement des triomphes de plus au vieux souverain !

C'est comme témoin que je viens déposer au bord de cette tombe. A l'appel de M. Thiers, j'acceptai, au sortir de la défaite, les fonctions d'ambassadeur à Berlin : de mon cœur et de mon esprit surgissaient bien des révoltes contre une telle mission, mais il s'agissait d'aider le chef de l'État à panser les plaies de « la noble blessée » ; je ne pouvais refuser. Eh ! bien je dois, je veux dire que dans l'accomplissement de cette rude tâche de six années, au milieu de négociations le plus souvent épineuses, j'ai trouvé de la part de l'empereur Guillaume une bienveillance et des égards qui ne se sont jamais démentis, qui ont adouci les amertumes de ma situation et qui n'ont pas plus manqué, du reste, à mes successeurs qu'à moi. J'ajoute que cette même bienveillance, cette même délicatesse, je les ai rencontrées parmi les membres de la famille

impériale : ils me les avaient promises à mon arrivée et ils m'ont tenu parole. J'ai vu l'impératrice exercer la sollicitude la plus active et la plus touchante en faveur de nos blessés et de nos prisonniers, dût sa popularité en souffrir dans l'effervescence de ces temps-là ! J'ai vu le Prince impérial, profondément ému des horreurs de la guerre, appliquer les forces de son intelligence à développer toutes les choses qui donnent aux peuples le goût de la paix et en font ressortir les bienfaits incomparables ; la princesse impériale enfin, femme éminente par les grâces de l'esprit le plus cultivé et que l'on a calomniée en la supposant animée de sentiments hostiles à l'égard de la France, se montrer la digne émule des goûts et des aspirations de son époux. C'est un devoir étroit pour moi de venir apporter ces témoignages, non pour satisfaire un amour-propre vulgaire et déplacé, mais parce que ces procédés comme ces dispositions ont éminemment contribué à consolider la paix entre la France et l'Allemagne.

L'impartiale histoire inscrira des réserves dans son jugement sur l'empereur Guillaume I^{er} : elle n'en dira pas moins que ce prince, clément, religieux, dévoué corps et âme à la grandeur de la Prusse, infatigable dans l'exercice de ses devoirs de roi jusqu'à un âge bien rarement atteint, leur consacrant tous les instants de ses journées qu'il commençait de grand matin et finissait tard, examinant et étudiant les rapports des ministres jusque dans le salon de sa loge à l'Opéra, elle dira que ce prince a bien mérité de sa patrie. Et si, pour le malheur de la France, ses hautes facultés ont été appliquées avec succès à l'exécution de ses vastes desseins, nous ne pouvons exiger de son pays qu'il ne le pleure.

V^{to} DE GONTAUT-BIRON.

L'ARMÉE RUSSE

ET SES CHEFS

AU PRINTEMPS DE 1888

On épiloguera encore pendant quelque temps sur le discours du prince de Bismarck. Les uns y verront des pronostics de paix, les autres y relèveront des signes avant-coureurs de tempête, c'est affaire de tempérament, et les paroles du chancelier en disent trop ou pas assez, dans un sens comme dans l'autre, pour que chacun puisse momentanément triompher dans son opinion.

Ce qui ressort toutefois clairement, avec une ostentation étourdissante, car ces aveux-là d'ordinaire se gazent un peu plus, c'est un large mépris des peuples et des rois qui n'ont pas l'heur d'être de sang allemand, une hautaine revendication de dictature militaire, quelque chose comme des manières de régent à l'égard de l'Europe, c'est l'étalage d'une personnalité si pleine d'elle-même, si sûre de sa force, si confiante dans le succès, si encombrante de son omnipotence, qu'en face d'elle tout s'incline, tout disparaît, jusqu'à l'empereur son maître, d'une personnalité qui ne s'arrête qu'avant Dieu et encore pourvu qu'il marche avec elle.

Qu'on relise ce chant de triomphe de la fin :

« Nous autres Allemands nous craignons Dieu, mais nous ne craignons que lui au monde. C'est la crainte de Dieu qui nous fait aimer la paix et qui nous dirige. Mais quiconque rompra la paix malgré nous pourra se convaincre que l'amour belliqueux de la patrie qui a, en 1813, appelé sous les drapeaux la population entière de la Prusse alors petite, pauvre et pillée, est aujourd'hui le bien commun de la toute-puissante nation allemande. Quiconque l'attaquera la trouvera toute entière armée et chaque soldat ira au combat avec le cœur rempli d'une espérance inébranlable. Car Dieu sera avec nous! »

En des temps ordinaires un pareil chant de guerre n'aurait-il pas battu la générale chez toutes les grandes puissances de la vieille Europe, chez celles pour qui une atteinte au drapeau se supporte mille fois moins que le plus grave préjudice matériel ?

Aujourd'hui on est plus calme. Peut-être a-t-on l'épiderme patriotique moins sensible, peut-être surtout hésite-t-on, non sans raison, devant l'effroyable déchaînement de la guerre moderne et de la crise nationale qu'elle entraîne, peut-être enfin a-t-on plus d'efforts à dépenser pour secouer la torpeur agréable où nous berce une civilisation parvenue au raffinement et pour se vouer de gaieté de cœur aux intempéries, aux privations, aux fatigues, à la mort, à tout ce qu'enfante la vie en campagne de misères et de mutilations.

Pourtant, écoutez, il est encore un pays si vaste qu'on n'en dénombre pas la superficie, si discipliné que la volonté d'un seul homme y commande sur un ton d'oracle, si religieux qu'on n'y craint pas la mort, parce qu'on sait qu'elle ne termine rien, si jeune encore d'illusions, de rêves et d'enthousiasme qu'il est prêt à se jeter dans toutes les entreprises et qu'il croit à toutes les grandeurs, un pays assez puissant, assez débordant de sève pour nourrir les deux têtes de son aigle impérial, qui regarde ainsi librement l'Asie qu'il va tenir et l'Europe où il ne tolérera jamais d'offensantes supériorités.

Sur ce pays les yeux du monde sont fixés, le secret qui oppresse chacun, le terrible secret de la paix ou de la guerre est là, là tout entier, et d'un signe le Tsar qui y règne en maître peut agiter sur toute l'Europe la torche sanglante des combats, ou retenir les deux cent mille cavaliers des steppes déjà tout frémissants sur leur selle et tout enamorés des griseries de la poudre.

L'heure était venue, ce nous semble, de faire connaître aux lecteurs du *Correspondant* l'armée du Tsar, le matériel qui s'ouvrirait à ses opérations, les ressources dont elle disposait et surtout l'esprit qui l'anime. Pour militaire et parfois technique que soit le sujet, nous estimons qu'il ne saurait rebuter aucune patience, parce qu'il touche aux événements de demain et peut-être à l'avenir de la France.

I

La Russie et l'Autriche sont aujourd'hui l'une en face de l'autre avec des prétentions opposées sur les États du Danube et la presqu'île des Balkans.

L'Allemagne soutiendra l'Autriche, c'est chose sue, cela s'est promené dans tous les journaux, et la Russie, si elle l'eût ignoré, vient d'être plus avisée qu'on ne l'est d'ordinaire d'une pareille promesse de concours.

L'entrée en ligne de ces deux grandes voisines est-elle de nature à modifier beaucoup les projets de concentration qu'elle a pu élaborer contre la seule Autriche? Nous ne le pensons pas, et c'est à l'Autriche seule d'abord que nous limiterons le débat, nous réservant d'indiquer par la suite pourquoi l'action militaire de l'Allemagne, quand il s'agit de la Russie, nous laisse relativement indifférent.

En serrant la partie orientale de la monarchie austro-hongroise, la Russie peut adopter une double direction d'invasion :

Du nord, avec la Pologne comme base;

De l'est, avec la Podolie et la Volhynie comme base.

Ces deux théâtres d'opérations sont, il est vrai, séparés par une contrée impropre à la grande guerre, la Polésie, ce qui aurait l'inconvénient de laisser les ailes intérieures des deux armées russes, qui se les approprieraient, sans jonction bien sérieuse, et les mouvements sans grande coordination; l'harmonie et l'appui ne se rétabliraient efficacement qu'en Galicie. D'ailleurs l'armée autrichienne supposée sur la défensive, en s'en tenant à Buda-Pesth comme objectif des Russes, pourrait, usant de la configuration géographique de sa frontière, faire face à volonté à l'un ou l'autre de ces deux théâtres d'opérations. Examinons leur valeur respective.

Par la richesse et la multiplicité de ses ressources, la supériorité de ses communications, ses innombrables localités, sa position saillante vers l'objectif des opérations, son sol plus résistant et par conséquent moins soumis aux influences atmosphériques, la Pologne semble pour la grande guerre bien mieux désignée que la Podolie. Visagée par rapport à l'objectif, son importance s'accroît encore singulièrement de ce fait qu'il n'y a que 700 kilomètres entre Varsovie et Buda-Pesth, alors qu'entre cette dernière ville et Kiew il en existe 960. Enfin une dernière considération viendrait lever tous les doutes en faveur de ce théâtre d'opérations, c'est que le gros obstacle des Karpathes se trouve bien plus aisément franchissable du nord au sud, vers la dépression de Dukla, que du nord-est au sud-ouest, à travers les Karpathes forestières qui, si elles ne sont pas inaccessibles, sont rudes d'accès et pauvres en passages.

D'autre part Buda-Pesth n'est pas le seul objectif qui s'offre aux Russes. Vienne n'est pas sous ce rapport d'un attrait moins puissant. Si l'on choisit Vienne, les rapports entre la base et l'objectif s'établissent avec une plus grande facilité. Les deux voies ferrées

de Moscou et de Pétersbourg, après s'être réunies à Varsovie, continuent, fondues en une seule, vers Cracovie, puis, après avoir passé le March, près de Kremsier, atteignent Vienne.

Malheureusement par ailleurs cette dernière ligne d'opérations n'offre à l'assaillant qu'une série de désavantages :

1) D'abord, il se heurte au camp retranché de Cracovie qu'on ne réduira ni aisément ni rapidement ;

2) Il se voit contraint d'engager ses colonnes dans un défilé stratégique, formé, d'un côté, par la frontière prussienne, de l'autre, par les Beskides, et, lorsqu'il atteint la Porte du March, il retrouve un nouveau défilé ;

3) Il doit subir l'offensive du camp retranché d'Olmütz ou le masquer avec une grosse force ;

4) Enfin, les communications avec la base sont très menacées par une pointe hardie de la défense opérant sur le Waag supérieur.

Dans ces conditions, il semble donc vraisemblable d'admettre :

1° Que l'attaque des Russes se portera contre Buda-Pesth et non contre Vienne ;

2° Que la grande direction de marche se trouvera sur la rive gauche de la Vistule (Varsovie, Radom, Kielce, Chmielnik), passera le fleuve dans l'espace compris entre Opatowice et Sandomir, pour se prolonger par Dukla, Eperies, Miskolcz vers Buda-Pesth ;

3° Qu'il se rencontrera une direction secondaire par la rive droite de la Vistule touchant à Lublin, traversant le San entre Jaroslaw et Sienjawa, et nécessitant un détachement afin de masquer Przemysl. En ce qui touche le passage du San, on ne peut songer à le disputer, car cette ligne est perdue du moment que l'attaque principale passe la Vistule au sud de Sandomir ;

4° Qu'une marche décisive empruntant le théâtre d'opérations de la Podolie n'est admissible qu'au cas où l'alliance de la Roumanie permettrait à une ligne d'opérations, Odessa — Kichenef — Jassy, de pénétrer en Bukovine aussi bien qu'en Transylvanie.

Dans le cas d'une offensive autrichienne, la Pologne conserverait encore son incontestable importance. Bien que la voie ferrée, Buda-Pesth — Moscou, traverse la Podolie, c'est-à-dire le théâtre d'opérations du sud, on n'imaginera jamais, aussi longtemps que la Pologne ne sera pas complètement occupée, une marche en avant de la Galicie orientale contre Moscou. La Pologne est le taureau qu'il faut prendre par les cornes, et, puisqu'il est impossible de la fuir, qu'elle se dresserait toujours sur les pas de l'envahisseur, mieux vaut aller droit à elle. Cela est si vrai, qu'à Varsovie l'attaque n'est pas plus éloignée de Moscou que si elle se trouvait à Tarnopol, et l'on ne saurait concevoir quelles raisons sérieuses empêcheraient

de la conduire par la première de ces villes. A Varsovie aussi, l'attaque n'est plus limitée à l'objectif de Moscou; elle peut se décider pour Saint-Petersbourg, le tracé des voies ferrées lui permettant de faire un choix.

Pour toutes les raisons que nous venons d'indiquer, nous dirons que *de toutes façons et dans tous les cas, la Pologne reste le théâtre d'opérations principal, la Podolie le théâtre secondaire.*

Peuplée, sillonnée de routes de terre et de fer, abondamment pourvue de ressources, la Pologne, enfoncée comme un coin entre la Prusse et l'Autriche, doit à sa situation géographique une puissante faculté d'offensive contre ces deux États, et constitue, en outre, un des plus sérieux éléments de défense de l'empire russe.

La puissance défensive de la Pologne réside d'abord dans l'heureuse direction autant que dans l'importance de ses cours d'eau, la Vistule, le Bug, la Narew, et ensuite dans les remarquables positions de ses places fortes. Ivangorod, Varsovie, Nowo-Georgiewsk ou Modlin, et Brest-Litowsky gardent aussi bien les confluent des grands cours d'eau que la partie importante de la Vistule entre Varsovie et Ivangorod.

Napoléon mettait la force principale de la Pologne dans le triangle Varsovie, Modlin, Sierrock. Ce dernier point est destiné à être fortifié au moment du besoin par des travaux de campagne.

La perte de la Pologne serait pour la Russie le coup le plus sensible, puisqu'elle lui retirerait toute son intervention offensive en Europe, le champ de bataille qu'elle a préparé soigneusement en vue d'y vider ses différends à venir avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, l'espèce de masse couvrante qui joue pour elle le rôle du cavalier dans la fortification. La prise de Varsovie serait le terme d'une campagne austro-allemande, de même que la Vistule entre Ivangorod et Varsovie fournirait aux Russes une admirable ligne de défense sur laquelle ils sauraient déployer leurs indomptables ressources de résistance.

II

La Galicie, et la Bukovine qui la continue, forment une bande de territoire d'une longueur disproportionnée avec sa largeur.

Par le sud, elle s'adosse aux Karpathes dont les pentes la couvrent sur une certaine partie; par le nord, elle revêt l'aspect des terres russes, bas-fonds tantôt marécageux, tantôt sablonneux, boisés parfois sur une grande étendue, obstacles qui joints aux marais semés sur le cours de la Vistule, principalement sur la rive

droite, suffisent à embarrasser singulièrement le mouvement des grosses colonnes. Quant à sa zone intermédiaire, limitée au nord par la ligne Cracovie-Jaroslaw-Lemberg-Brody, et au sud par la route de Saybusch à Gora-Humora par Dukla, c'est un pays de collines, sillonné de routes, se prêtant heureusement à la marche des troupes.

La Vistule, le San et le Dniester s'adaptent à peu près à la frontière brisée de la Galicie.

La Vistule, en aval de Cracovie, devient un obstacle sérieux d'une largeur de 100 mètres, d'une profondeur jamais inférieure à 2 mètres, se défendant contre toute tentative de passage à l'époque des hautes eaux, parce qu'alors le fleuve sort de son lit et inonde la vallée, surtout sur la rive droite qui est très plate et dont les abords sont presque partout marécageux. Elle constitue pour l'Autriche une bonne ligne de défense avec les flancs appuyés sur le San et sur le camp retranché de Cracovie, centre de la défense de toute cette frontière.

Le San, qui ne devient un obstacle qu'à partir de Przemysl, s'élargit de plus en plus en approchant de son confluent et crée alors une ligne de défense sur laquelle les Autrichiens comptent beaucoup, ce qui les a conduits en 1880 à faire de Przemysl un camp retranché de premier ordre.

Le Dniester serait une barrière remarquable, tant par ses rives tantôt marécageuses, tantôt escarpées, que par ses inondations considérables, mais sa ligne est tournée par les deux flancs, à droite, parce que la Russie est maîtresse des deux rives à partir du confluent du Zbrucz, à gauche; parce qu'il serait toujours facile de se glisser entre le San et le Dniester, car la place de Przemysl ne saurait avoir qu'une action bien incertaine sur ce dernier fleuve.

En somme, bien qu'elle manque de profondeur, la Galicie assurerait à l'Autriche une bonne base d'opérations dans une guerre offensive contre la Russie, mais elle ne suffirait pas à asseoir une bien longue résistance, faute d'un nombre suffisant de places fortes, dans le cas où on l'utiliserait pour la défensive.

Les Autrichiens pourraient résister sur les Karpathes, quoiqu'elles soient loin de constituer un obstacle régulier et continu.

Sans être insurmontable pour les opérations de l'assaillant, la chaîne septentrionale, ou Beskides, n'est pas à rechercher. Au contraire, la région comprise entre le Poprad et l'Oslawa, celle qu'on désigne généralement sous le nom de dépression de Dukla, est en raison de sa situation, de sa richesse, de la densité de sa population, de la multiplicité de ses routes, celle qui appelle le passage des grandes armées. La masse granitique du Tatra est

impraticable, et les Karpathes forestières, les plus méridionales, hautes et surtout très larges, sont à écarter pour leur viabilité défectueuse et la durée trop incertaine de leur traversée.

Cette question des routes prend une importance capitale dans la Galicie, comme dans toute la Russie, du reste, dont la limite orientale de l'Autriche-Hongrie a hérité le sol.

Les routes bien construites et la pierre nécessaire à les édifier manquent souvent dans tous ces pays. Cette pénurie de communications est surtout sensible dans l'espace compris entre le Pripet et la mer Noire et aussi dans le vaste territoire du *Tchernoziom*¹ ou *Terre noire*, qui doit son nom à une couche d'humus noirâtre d'une épaisseur moyenne de 50 centimètres à 1 mètre et qui s'étend du Dniester, par-dessus l'Oural, jusqu'en Sibérie. L'on est ainsi contraint, dans toute cette région, d'employer pour l'établissement des routes de menus cailloux, du gravier tiré des champs sablonneux, ou même des galets erratiques, et encore de tels matériaux doivent-ils être souvent ménagés, ce qui conduit à utiliser le calcaire tendre ou le grès qui s'émiettent en un instant. Il en résulte que les chaussées russes ont de faibles assises, qu'elles sont incapables de résister à de fréquents passages, principalement au moment des pluies. Tous les autres chemins sont sans empierrement, leur emploi dépend de la saison et de l'état du sol.

En Russie, les voies de terre peuvent se classer ainsi par importance :

Chaussées de 1^{er} rang ou routes impériales;

Chaussées de 2^e rang;

Routes de poste;

Grands chemins;

Chemins vicinaux et chemins de culture.

Les routes des trois premières catégories se prêtent seules au mouvement des troupes, et il n'est pas douteux, vu leur structure incomplète, que, par des pluies persistantes et par de trop fréquents passages, elles seraient vite hors de service et transformées en fondrières.

III

Les routes de terre servent aux opérations des armées, mais ce sont les voies de fer qui sont chargées de leur concentration. Sous ce dernier rapport comment la Russie est-elle partagée, de quel effort est-elle capable, il est d'un grand intérêt de le connaître.

¹ La formation de cet humus d'une admirable fertilité est due à la lente décomposition des herbes du steppe accumulées durant des siècles.

Dans la supposition d'une guerre contre l'Autriche, les directives suivantes répondraient aux principaux objectifs :

- 1) Saint-Pétersbourg à Vienne par Cracovie;
- 2) Saint-Pétersbourg à Buda-Pesth par la dépression de Dukla;
- 3) Moscou à Buda-Pesth par Kiew et les Karpathes forestières.

La concentration russe aura donc ces directions, qu'elle s'effectue avec des visées d'offensive ou dans un but défensif.

La durée d'une concentration dépend :

1° Du nombre de voies ferrées stratégiques qui débouchent sur la base de concentration;

2° De la capacité de transport de ces grandes lignes;

3° Du groupement des garnisons de temps de paix et de l'emplacement des grandes places de dépôt à proximité des lignes stratégiques, ou du moins sur des lignes reliées naturellement avec elles.

En ce qui touche cette troisième condition, il n'y a qu'un regard à jeter sur les emplacements des troupes et sur une carte des chemins de fer russes pour se convaincre que l'armée a été placée dans les conditions d'enlèvement les plus favorables. L'éloignement de quelques grandes places de dépôts comme Orenbourg, Tiflis et Omsk n'est pas à considérer ici, puisque ces centres d'approvisionnements ne sont destinés qu'aux troupes opérant en Asie.

Les voies ferrées appartenant au théâtre d'opérations du nord, entre Bug et Vistule, sont :

1) Saint-Pétersbourg, Wilna, Varsovie — encore à une voie au sud de Wilna; longueur 1000 kilomètres;

2) Moscou, Smolensk, Brest-Litowsky, Varsovie — à deux voies; longueur 1200 kilomètres;

3) Orel, Gomel, Pinsk, Brest-Litowsky — à une voie; longueur 900 kilomètres;

4) Kursk, Kiew, Rowno, Ivangorod, Varsovie — à une voie; longueur 1200 kilomètres. Cette ligne pourrait également servir à une concentration sur le théâtre d'opérations du sud.

A ce dernier théâtre, dans le territoire compris entre Rowno, Kazatin et Zmerinka, correspondent trois lignes :

a) Karkow, Znamenka, Fastow, Kazatin — à une voie;

b) Iekaterinoslaw, Znamenka, Zmerinka — à une voie. Sur cette ligne s'embranchent la ligne d'Odessa;

c) Eventuellement Wilna, Rowno — à une voie.

En fait de capacité de transport, la base acceptée pour les lignes russes donne pour la simple voie 12 trains par jour à 28 voitures et pour la voie double 30 trains de 50 voitures.

Dans ces conditions le transport des différentes unités militaires exigera comme trains :

| TROUPES. | TRAINS. | |
|---|----------------|----------------|
| | A 28 voitures. | A 50 voitures. |
| 1 division d'infanterie, à raison de 4 régiments d'infanterie, 6×4 | 24 | 13,4 |
| 6 batteries, 2×6 | 12 | 6,7 |
| Ambulance. | 5 | 2,8 |
| Sections de munitions. | 14 | 7,9 |
| TOTAL pour la division. | 55 | 31 |
| 1 division de cavalerie, à raison de 1 régiment de cosaques. 6 | 25 | 14 |
| 3 régiments de dragons, 5×3 15 | | |
| 2 batteries à cheval, 2×2 4 | | |
| 1 brigade de chasseurs. | 8 | 5 |
| 1 quartier général. | 1 | 0,6 |
| 1 parc volant d'artillerie. | 7 | 4 |
| 1 parc de siège. | 10 | 6 |
| 1 hôpital de campagne. | 2 | 1,2 |
| 1 colonne de subsistances. | 13 | 7,3 |

Si maintenant nous attribuons à chaque ligne les troupes qui lui reviennent d'après les emplacements qu'elles occupent, la ligne de Saint-Petersbourg à Varsovie desservira le gouvernement militaire de Saint-Petersbourg et de Finlande, ainsi que celui de Wilna, et l'enlèvement des troupes nécessitera :

| TROUPES. | TRAINS. | |
|--|----------------|----------------|
| | A 28 voitures. | A 50 voitures. |
| 4 quartiers généraux de corps d'armée (Garde, I, II, III). | 4 | 2,4 |
| 11 divisions d'infanterie complètes (sans cavalerie). | 605 | 341 |
| 5 divisions d'infanterie de réserve. (Elles ont 2 batteries de moins que les autres). | 255 | 143 |
| 5 divisions de cavalerie (sans convois, mais chacune avec 2 batteries). | 115 | 65 |
| 2 brigades de chasseurs. | 16 | 10 |
| Troupes techniques : { génie, équipages de pont, télégraphistes, ouvriers de chemins de fer. } | 46 | 26 |
| IMPEDIMENTA | | |
| 37 colonnes de subsistances. | 481 | 270 |
| 16 parcs volants d'artillerie. | 112 | 64 |
| 8 parcs de siège | 80 | 48 |
| 64 hôpitaux de campagne. | 128 | 76,8 |
| TOTAL. | 1842 | 1046,2 |

La grande ligne Pétersbourg-Varsovie n'étant doublée que dans sa partie nord doit être considérée comme ligne à simple voie, ce qui, en ne tenant même pas compte de la durée du transport, par la simple division de 1842 par 12, nombre de trains en 24 heures, donnerait pour la concentration des troupes de la zone qu'elle dessert la durée exorbitante de 154 jours.

Toutefois le doublement de la portion de ligne entre Wilna et Varsovie activement poussé ne peut tarder à être livré au moins à une exploitation de fortune et, sans être encore bien brillante, la situation devient acceptable, car 1046 trains divisés par 30, capacité journalière d'une ligne à deux voies, n'absorbent que 35 jours pour leur écoulement total.

Par des calculs analogues on verrait que la ligne doublée qui relie Moscou à Brest-Litowsky rendrait en 24 jours les 727 trains qu'on exigera d'elle. L'on en conclurait naturellement que, pour équilibrer le débit entre cette ligne et celle de Pétersbourg, on utiliserait les transversales qui les relient, de manière à soulager la plus encombrée aux dépens de la moins chargée. L'on pourrait enfin, sans crainte d'être trop loin de la vérité, fixer ainsi la durée probable des transports de concentration des armées russes en tenant compte cette fois de la durée des parcours :

I. — CONCENTRATION EN POLOGNE.

| | |
|---|-----------------------|
| Pétersbourg — Varsovie (supposée doublée de bout en bout). | 37 jours. |
| Moscou — Varsovie. | 26 — 1/2. |
| ou bien les deux lignes ci-dessus travaillant suivant leurs moyens et en admettant le doublement total de la première non effectué. | 39 — |
| | pour chacune. |
| Lignes du sud : { Orel — Brest-Litowsky } . . . | 47 — |
| | { Kursk — Ivangorod } |

II. — CONCENTRATION EN PODOLIE.

Durée totale. 41 jours.

Lorsqu'on rapproche des périodes de transports stratégiques aussi prolongées de la durée de la concentration des troupes allemandes en 1870, qui fut achevée en 49 jours, l'on ne peut vraiment plus blâmer la Russie de prendre ses sûretés en renforçant ses garnisons frontières. Ce renforcement est-il d'ailleurs aussi redoutable que les journaux intéressés se plaisent à nous le désigner de loin et ne grossit-il pas avec la distance ?

La Revue militaire de l'étranger, dans un article récent, restitue aux faits leurs justes proportions en faisant remarquer avec un sens vraiment militaire que, « pour apprécier avec exactitude la situation faite respectivement aux armées allemandes, autrichienne et russe en Pologne et en Galicie, il est indispensable de tenir compte avant tout, d'une part, des distances qui séparent les troupes de la zone frontière, de l'autre du réseau des voies de communication dont ces troupes pourraient disposer pour effectuer leur concentration. »

Ainsi, l'on commettrait une lourde faute d'appréciation si, prenant parmi les quatorze circonscriptions militaires de l'empire russe les quatre qui confinent à la frontière occidentale, Wilna, Varsovie, Kiew, Odessa, on se bornait à additionner les effectifs de leurs troupes actives sans s'embarrasser des considérations de distances et d'emplacements de garnisons.

Voilà les trois corps d'armée de la circonscription de Wilna qui, sur le pied de paix, atteignent aux chiffres de :

3746 officiers et fonctionnaires classés; 91 275 hommes, 12 706 chevaux et 228 pièces attelées;
auxquels il faut ajouter en fait de troupes de réserve, de dépôt ou locales :

546 officiers, 10 090 hommes, 151 chevaux et 8 pièces.

Dans la circonscription de Varsovie, le général Gourko a sous ses ordres les V^e, VI^e et XIV^e corps, près de cinq divisions de cavalerie, une proportion considérable de troupes locales destinées aux forteresses, ce qui fait au total :

5038 officiers, 122 273 hommes, 25 475 chevaux, 266 pièces.

La circonscription militaire de Kiew ne possède que deux corps d'armée, les XI^e et XII^e, cependant l'ensemble des forces réparties sur son territoire se chiffre encore par :

2390 officiers, 56 720 hommes, 9712 chevaux et 132 pièces.

Quant à la circonscription d'Odessa, quelque bonne volonté qu'on y mette, on ne peut vraiment pas regarder ses divisions de Simféropol et d'Ekatérinoslaw comme étant aux portes de la Galicie!

Maintenant, si l'on examine les emplacements de garnisons, on trouve qu'un corps d'armée, le IV^e, est réparti sur une profondeur de 510 kilomètres, qu'un autre, dans la circonscription de Kiew, sur 27 villes de garnison n'en a que 13 desserviés par un chemin de fer. Il n'y a dès lors de comparaison possible qu'en délimitant du côté austro-allemand, comme du côté russe, deux zones équivalentes et en évaluant les effectifs respectifs qui s'y répartissent.

Le calcul donne sur une zone de 150 kilomètres de profondeur pour les forces allemandes et autrichiennes :

129 276 officiers et soldats, 29 821 chevaux, dont 1760 officiers, 34 845 hommes, 10 926 chevaux pour l'Autriche seule.

Sur une zone équivalente, l'armée russe dispose de 199 328 hommes et 40 952 chevaux. Le nombre est donc en ce moment pour elle, mais les avantages que procure la dislocation du temps de paix, — et ici il n'est encore question que de ceux-là — sont bien peu de chose mis en regard des foudroyants résultats qu'amènent les concentrations modernes, et l'étude que nous venons de faire de celle de l'armée russe a suffisamment mis en lumière son évidente infériorité par rapport à l'armée allemande en ce qui touche la mise à pied d'œuvre de toutes leurs forces disponibles.

IV

L'état-major russe n'est pas sans savoir que le manque de moyens ferrés joint à la dispersion des troupes sur un territoire aussi étendu que celui de l'empire est une cause d'inquiétante faiblesse en face d'États, moins forts certainement dans le sens absolu du mot, mais destinés à affronter les premières rencontres avec une écrasante supériorité numérique, grâce au groupement plus concentré de leurs forces et au rendement considérable d'un réseau ferré très complet. Pour parer à de telles déféctuosités, la Russie n'a qu'un moyen, c'est de ne jamais accepter la guerre, mais de l'offrir. Mobilisation et concentration, elle doit tout commencer à la fois au moment où l'adversaire n'a pas encore de raisons péremptoires pour croire positivement la lutte inévitable, sa décision doit être fixée longtemps à l'avance, car, dans sa condition présente, tout acte offensif en politique doit être devancé par les mesures militaires qui le suivraient ailleurs.

Telle fut sa règle de conduite lors de la campagne des Balkans.

Le 11 novembre 1876, l'état-major général expédia l'ordre de mobiliser vingt-deux divisions d'infanterie et dix de cavalerie. Parmi ces troupes, seize divisions d'infanterie et six de cavalerie étaient stationnées en Europe dans les circonscriptions militaires frontières d'Odessa, de Kiew et de Karkow; le reste appartenait aux troupes d'Asie.

Le Pruth avait été assigné à la première concentration de l'armée d'opérations. La haute direction voulait que les troupes partissent de là entièrement pourvues et mobilisées, pour se prolonger à travers la Roumanie, pays allié, et venir garnir le Danube dont l'obstacle couvrait leur marche stratégique. La première concentration sur le Pruth exigea cinquante jours, et il n'y avait là qu'un

cinquième de toute l'armée russe. Elle se fit à l'aide des trois lignes suivantes à simple voie, à raison d'une capacité de transport de dix à douze trains par jour :

- 1) Brest-Litowsky — Zmerinka — Birzula — Odessa;
- 2) Moscou — Kursk — Kazatin;
- 3) Karkow — Birzula.

L'armée garde ses cantonnements du Pruth de janvier au 24 avril. A ce moment, la Russie déclare la guerre à la Turquie. Près de quatre mois ont été donnés au jeu de la diplomatie. Alors seulement commence le mouvement à travers la Roumanie, il dure jusqu'au 1^{er} juin et absorbe par conséquent 37 jours, et encore il reste incomplet, car le dernier et cinquième corps d'armée n'entrera à Bucharest qu'au 25 juin.

Dans le cas où elle se préparerait à déclarer la guerre à l'Autriche-Hongrie, la Russie pourrait poursuivre à l'avance la mobilisation de toute son armée; de janvier en mars, elle la terminerait, mais elle ne surprendrait ni ne tromperait personne, car, quelque fermé que soit un pays et sa presse obéissante, on ne dissimule pas de pareils préparatifs, et la nation qu'ils visent est toujours suffisamment avertie pour être juge du moment où elle doit les troubler, en prenant elle-même nettement et vigoureusement l'offensive.

Toutefois entre les deux adversaires en présence il y a une grave dissemblance : la décision n'est pas la même. La Russie sait ce qu'elle veut, l'Autriche est l'esclave d'un mot d'ordre parti de Berlin, elle se courbe sous une volonté supérieure. Entre l'Allemagne qui lui impose son alliance et la Russie qui la menace, l'Autriche appréhende la grande lutte qui se prépare et dont elle pourrait bien payer les frais. Avec les étonnants revirements de la politique du grand chancelier, que de choses invraisemblables deviennent possibles! Les Allemands de l'empire autrichien ne tendent-ils pas à se fondre dans la grande unité allemande? Les Hongrois ne sont-ils pas Hongrois avant tout et, pourvu qu'ils le restent, refuseraient-ils au sceptre des Hohenzollern la soumission relative qu'ils ont accordée à celui des Habsbourg? Le reste de la monarchie n'est-il pas slave et ne retourne-t-il pas de droit au grand et absorbant empire slave? Et alors qui peut rien prévoir? Est-il proche l'avenir où s'inscrira en caractères sanglants le *Finis Austriæ*?

Dans le duel que nous envisageons et qui pourrait bien être imminent, nous avons laissé entièrement en dehors l'Allemagne et l'armée allemande. Son entrée en ligne simplifierait sans doute les plans de l'armée russe qui devrait se résigner à la défensive. En s'y tenant, elle recouvre tous ses moyens et enlève les siens à l'en-

nemi dont elle allonge indéfiniment les lignes d'opérations, encombre les lignes d'étapes de traînards et de malades, les coupe, leur ôte toute sécurité avec ses nuées de Cosaques battant l'estrade dans toutes les directions et s'acharnant d'autant plus sûrement sur leur proie qu'ils sont plus insaisissables.

En se retirant de plus en plus au cœur du pays, elle préparerait sans doute aux armées alliées un 1812, mais on ne recourt pas spontanément à ces résolutions suprêmes qui ne récoltent le triomphe définitif que sur les ruines de la patrie, et ce serait folie de supposer un instant le Tsar, quelque ulcéré qu'il pût être, incapable de se maîtriser, lançant le gant à la fois à ses deux puissants voisins et s'appêtant à appeler sur lui seul le poids de leurs formidables armements. Non, si la Russie prend l'initiative d'une telle guerre, c'est, qu'on se le dise bien, qu'elle croira fermement que la lutte ne sera pas circonscrite à l'Europe centrale, et elle aura raison d'y compter, avec ou sans traité à l'appui. Imagine-t-on l'épée de la France jetée dans la balance? Ce sont 1 400 000 hommes sur les Vosges et la Moselle concentrés, à quelques heures près, dans les mêmes conditions que les armées allemandes qu'on leur opposera. Qu'advient-il alors? L'Allemagne n'a pas trop de toute sa puissance pour faire face à ce nouveau danger, elle lâche l'Autriche et la Russie aux prises, sans s'inquiéter plus qu'il ne lui convient du sort qui attend son alliée, pour ne plus songer qu'à notre écrasement définitif, lequel doit lui rendre enfin sa liberté d'action. A l'aider dans sa tâche, elle a convié l'Italie, on a traité, c'est signé, personne ne s'en cache, on dit le chiffre, ce n'est rien moins que 300 000 Italiens sur les Alpes.

L'heure sans doute sera grave alors pour la patrie française, grave oui, mais non désespérée si la nation retrouve ses admirables élans d'autrefois, — et comment ne les retrouverait-elle pas puisqu'elle combat pour la vie, — et aussi si la haute direction se résoud sans tergiversations ni demi-mesures à n'occuper que le théâtre de guerre principal et à négliger le théâtre secondaire. Qu'on se rappelle Sadowa et Custoza! Ceci, c'est un principe de doctrine, il a été de tous les temps, il faut le prendre aujourd'hui dans un sens plus absolu que jamais. En pareille occurrence, il n'y a pas d'hésitation possible : tous devant les Allemands, tous jusqu'au dernier. Distraire un seul de nos corps de première ligne contre les Italiens serait une aberration criante; d'abord parce que, bien qu'elle soit satisfaite d'elle-même, leur armée est encore dans l'enfance, qu'elle a besoin d'un mois pour se mobiliser, que son meilleur noyau, les Alpines et les Bersaglieri, après avoir

garni nos crêtes, n'aura rien de mieux à faire que d'y attendre la concentration de la masse; ensuite parce que 300.000 hommes ne traversent pas les Alpes comme un ascensionniste; enfin parce qu'on n'est pas pour rien de race italienne, qu'avant de porter des coups on aime surtout à s'en garer et qu'il est de toute importance, lorsqu'on se risque en compagnie d'un allié, de savoir précisément s'il est le plus le fort. Les batailles ont leurs hasards, et, si celles livrées sur la Moselle étaient contraires aux Allemands, les Italiens, fussent-ils rendus à Lyon, seraient à nos pieds, que dis-je, ils nous aideraient à débarrasser notre vieux territoire français jusqu'au Rhin de leurs anciens alliés, devenus leurs pires ennemis de l'heure où ils auraient cessé d'être les maîtres.

L'on comprend maintenant pourquoi, traitant uniquement de l'armée russe en 1888, nous avons limité son action offensive à l'Autriche-Hongrie et borné notre étude au théâtre de guerre qui s'ouvre à ces deux nations. En cas d'intervention française, les troupes russes opposées à la Prusse seraient tenues naturellement à l'expectative pendant que se viderait le différend avec l'Autriche; elles serviraient seulement à retenir loin du Rhin une partie des forces allemandes, la moins considérable de beaucoup, mais ce serait déjà un service signalé qu'elles nous rendraient. Il n'y a donc aucune combinaison offensive à entrevoir de la part de l'armée russe sur le territoire prussien.

Le front oriental de la Prusse est un de ceux contre lesquels on ne s'aventure pas sans engager des forces considérables. Königsberg, Thorn et Posen forment les trois points d'appui du système de défense; Königsberg avec son enceinte récemment remaniée, treize forts de nouvelle construction et ses annexes, la forteresse de Pillau et les défenses de Memel; Thorn dans une position stratégique remarquable, tête de pont sur la Vistule et assurant à l'armée prussienne toute liberté de manœuvre sur l'une et l'autre rive du fleuve; Posen, place maîtresse de cette frontière, étendant son action vers la Silésie. La ligne de chemin de fer qui relie ces trois places indique le front de déploiement que les armées allemandes seraient appelées à prendre dans le cas d'une guerre contre la Russie. De Gnesen, sur le chemin de Thorn à Posen, on construit une nouvelle ligne vers le sud dont le tracé suit la frontière par Jaroczin, Kempen, Kreutzburg, Tarnowitz et Myslowitz, ligne essentiellement stratégique qui permettrait le transport rapide des troupes de l'aile gauche à l'aile droite, dans le cas où une offensive russe menacerait la Silésie.

Mais la Russie n'a pas un système ferré capable de favoriser cette offensive. Sans parler des trois lignes qui aboutissent au nord

à Königsberg et Dantzig, elle ne possède qu'une grande ligne pénétrant au cœur de la Prusse, c'est celle de Varsovie à Berlin, et cette ligne passe sous le canon de Thorn. La directive Varsovie, — Breslau, — Berlin, serait, à notre sens, la vraie ligne d'opérations; elle laisse, au nord, les places de la Vistule et Posen, elle ne rencontre que Glogau sur l'Oder, dont elle descend le cours, elle s'approprie un réseau ferré d'une densité extraordinaire, elle traverse une région dépourvue d'obstacles. Seulement, pour réaliser dans ce sens une véritable ligne d'opérations, il faudrait un chemin de fer, et il manque. La voie ferrée russe venant de Varsovie s'arrête à Lodz; les Allemands ont poussé la leur jusqu'à leur frontière. Cette interruption ne peut être que volontaire. Chacun sait, en effet, combien les Russes s'appliquent à empêcher qu'on ne force leurs limites. Ils l'ont montré en adoptant pour la voie russe un écartement supérieur à celui accepté en Europe, préférant s'obliger à des transbordements pénibles et supporter une grosse perte de temps, au cas où ils sortiraient de leur territoire, que d'épargner ces obstacles à l'ennemi, s'il tentait d'y entrer. La Russie ne veut rien perdre de ses avantages défensifs, qui sont incalculables; elle sent que sous ce rapport le chemin de fer, c'est l'ennemi pour l'avenir, et elle s'en gare dans la mesure du possible.

V

En cas de mobilisation, la Russie mettrait tout d'abord sur pied 49 corps d'armée¹, dont 9 à 3 divisions d'infanterie et 40 à 2 divisions seulement. Chaque division d'infanterie comprenant 4 régiments à 4 bataillons, les corps à 3 divisions compteraient 48 bataillons ou 43 000 fusils; ceux à 2 divisions, 32 bataillons ou 29 000 combattants.

Il n'y a pas d'artillerie de corps en Russie, mais la proportion d'artillerie des divisions est beaucoup plus élevée qu'ailleurs. Le groupe divisionnaire d'artillerie montée est de 6 batteries à 8 pièces². Cela donne au corps d'armée de 2 divisions 96 pièces, sans compter les 2 batteries à cheval à 6 pièces de sa division de cavalerie et 144 pièces à celui de 3 divisions. Rien n'exclut par conséquent la possibilité de former, dans une circonstance voulue, un

¹ Les chiffres qui suivent nous sont fournis par la *Revue militaire de l'Étranger*, plusieurs publications russes et le remarquable ouvrage du lieutenant-colonel Rau sur *l'État militaire des principales puissances étrangères*.

² Au lieu de 4 batteries à 6 pièces, proportion généralement acceptée pour l'artillerie divisionnaire.

groupe de batteries à la disposition immédiate du commandant de corps d'armée.

Les divisions de cavalerie sont toujours tenues à l'effectif de guerre, 3600 sabres en 24 escadrons. On ne leur emprunte ni un homme ni un cheval, en vue de fournir aux divisions d'infanterie leur cavalerie divisionnaire, pour laquelle on recourra évidemment aux régiments de Cosaques, ainsi qu'on l'a fait pendant la guerre turco-russe.

Outre ces 19 corps d'armée et abstraction faite des dépôts dont la plupart se constituent au moment d'une mobilisation, la Russie met encore en ligne :

1° En infanterie : 1 division indépendante n° 24, 24 divisions de réserve, 7 régiments et 103 bataillons de réserve indépendants, 56 bataillons de chasseurs, 32 bataillons frontières, 13 bataillons Cosaques, plus un nombre considérable de bataillons locaux et de corps irréguliers ;

2° En artillerie : le groupe de batteries montées correspondant à la division n° 24, 3 groupes mixtes de batteries indépendantes, 20 groupes de batteries montées de réserve, 8 batteries de dépôt mobiles, 16 batteries de sortie et 24 batteries à cheval de Cosaques ;

3° En cavalerie : 9 régiments de Cosaques régularisés, mais non endivisionnés, et 93 régiments de Cosaques non régularisés.

En résumé, l'infanterie russe, portée au pied de guerre, donnera, sans compter les milices ni les détachements locaux :

1 591 bataillons
et 1 452 000 fusils.

La cavalerie dans les mêmes conditions fournira :

1 289 escadrons
et 198 000 sabres.

L'artillerie de campagne attellera :

518 batteries ou 4008 canons.

La Russie a très heureusement réparti son organisation militaire suivant les tâches multiples que lui imposait en temps de guerre la défense d'un territoire presque illimité. Dans un pays d'une telle étendue, il ne faut pas que la concentration de l'armée active, en couvrant une frontière, laisse les autres complètement dégarnies ; l'on doit prévoir que bien des points appelleront les diversions de l'ennemi. A aucun prix non plus on ne devait permettre que ce vaste pays si militarisé, si hiérarchisé, se vidât en un instant de

troupes organisées et subit l'interrègne inévitable d'une transmission de commandement joint à la confusion peu commune d'une levée de milices sans vrais cadres pour les grouper, diriger et rallier.

L'empire a donc été partagé en quatorze grandes régions placées sous les ordres d'officiers généraux qui prennent le titre de commandants en chef et qui réunissent dans leurs mains le commandement des troupes stationnées dans la région, celui du territoire et celui des établissements qui en font partie. Les autorités militaires placées sous ce haut commandement constituent deux lignes hiérarchiques bien distinctes, l'une pour les troupes actives, l'autre pour les troupes de réserve, les troupes de dépôt, les troupes locales, en un mot le commandement territorial.

Les troupes de réserve sont destinées, en cas de guerre, à renforcer l'armée active et à former les garnisons des places fortes. Elles sont organisées en temps de paix par bataillons à cinq compagnies, lesquelles, au moment de la mobilisation, se transformant chacune en bataillon, constituent un régiment de réserve à 4 bataillons, plus 1 bataillon indépendant.

Les troupes locales sont plus spécialement destinées à agir dans le territoire où elles sont localisées. Elles forment 250 détachements de composition variant suivant leur importance.

Dans ces conditions, l'on comprend combien facile devient le mécanisme de la mobilisation, si compliqué ailleurs par l'obligation de se dédoubler en quelque sorte en vue de partir d'une part et de laisser d'autre part le service à un successeur improvisé. Ici pas d'ambiguïté, les uns partent, les autres restent, l'idée est simple, à la portée de tous.

Ces troupes de réserve et ces troupes locales ont un noyau d'artillerie constitué spécialement pour elles dès le temps de paix. En se transformant au moment d'une guerre, il suffit à créer les 16 groupes de réserve de 6 batteries, que nous faisons figurer tout à l'heure dans l'énumération des unités disponibles, et 8 groupes de dépôt destinés à l'artillerie active, qui n'en possède pas en temps normal.

Quant à la cavalerie, c'est là l'orgueil de l'armée russe. Outre 9 régiments de Cosaques indépendants, elle compte 20 divisions dont 2 de la garde, 14 de la ligne, 1 de Cosaques du Don, 3 du Caucase; celles de la garde à 3 brigades, les autres à 2. Dans cette masse, la proportion de grosse cavalerie est très faible, 4 régiments de cuirassiers de la garde; les Cosaques représentent seuls la cavalerie légère: tout le reste, dragons de la garde et de la ligne, hulans de la garde, grenadiers de la garde et hussards de la

garde, appartient à la cavalerie de ligne. Ici d'ailleurs l'armement diffère sensiblement de celui adopté dans les autres pays pour les subdivisions de l'arme portant la même dénomination. Dans les cuirassiers, le premier rang a la lance; chez les hulans, le premier rang seul l'a aussi, le second a la carabine; les dragons et les grenadiers sont armés d'un fusil à baïonnette; enfin les Cosaques ont tous la carabine : ce qui n'empêche pas le premier rang d'être muni de la lance, armement un peu excessif en comptant aussi le sabre, bien qu'il reste attaché à la selle.

Si la Russie faisait la guerre, on ne peut songer sans frémir à cette masse inconnue de 498 000 chevaux, sans parler des Cosaques irréguliers qui valent à eux seuls 400 régiments, se déployant au moment de la couverture, à un signe du Tsar, devant la patrie russe!

Cette admirable cavalerie est la mieux montée de l'Europe, car les races sont nombreuses en Russie, où les ressources chevalines atteignent vingt-cinq millions d'animaux. On peut les classer en trois groupes correspondant aux trois modes d'élevage.

L'élevage régulier donne les fameuses races Orlov, Bitioug, Traken, Rotopchine, Clepper.

Les chevaux élevés à l'état sauvage, de beaucoup les plus nombreux, chevaux Kirghizes, Bachkirs, Kalmouks, Circassiens, sont d'admirables produits comme fonds et rusticité.

A l'élevage mixte, enfin, on doit les races du Don, Kabardah, Platow, dans lesquelles le sang arabe joue un grand rôle.

En dehors de l'armée permanente et de ses réserves, la Russie possède encore une dernière ressource, c'est l'*opoltchénié* ou milice.

Dans les trois grandes luttes qu'elle a soutenues depuis le commencement du siècle, on a vu cette milice apparaître comme suprême réserve derrière les armées actives. Ceux d'entre nous qui ont pris part à la guerre de Crimée se rappellent ces nouveaux venus que l'on entrevit à la fin du siège de Sébastopol et que distinguaient la croix grecque de leur coiffure ainsi que leur pur costume national russe, caftan et large pantalon dans de hautes bottes.

La nouvelle loi militaire ne pouvait supprimer cette vieille institution, mais elle l'a réglémentée en vue des nécessités modernes de recrutement.

Aujourd'hui tous les hommes capables de porter les armes et ne faisant pas partie de l'armée permanente appartiennent à la milice, de vingt à quarante ans. Les hommes qui ont dépassé cet âge peuvent continuer à y servir s'ils le désirent.

Les miliciens ou *ratniks* sont divisés en deux bans : l'un, formé des quatre plus jeunes classes, est susceptible de concourir au renforcement des troupes permanentes, le deuxième n'est destiné qu'à former des corps de milice.

Dès qu'un milicien est appelé, la commune est chargée de pourvoir à l'entretien de sa famille; s'il vient à être tué, sa mort crée à l'État les mêmes obligations envers les siens que s'il était soldat.

Organisée par province, la milice impose des devoirs tout particuliers aux *zemstvos*, ou assemblées provinciales. Elles choisissent les officiers d'après certaines conditions déterminées par le règlement, soumettant seulement au Tsar la ratification des officiers supérieurs; elles sont tenues d'habiller, d'équiper, de monter les *ratniks*, de présider à leur formation, de leur fournir les attelages nécessaires, l'État ne les prenant à sa charge, en temps de guerre, qu'à partir du jour où leur organisation est parfaite. L'État se décharge ainsi sur le *zemstvo* de l'entretien des milices, sans toutefois se désintéresser de leur direction. Il est en effet représenté dans chaque province par un chef de la milice qui a toute autorité pour veiller à l'exact fonctionnement de l'institution.

La suite prochainement.

POÈTE ET DIPLOMATE

LORD LYTTON ET SON ŒUVRE¹

V

Le roman en vers, le roman-poème est-il admissible? Non, affirment les uns, parce que le roman doit refléter l'époque et que l'époque n'a rien de poétique. Elle est banale, mesquine en tout, dans le bien comme dans le mal, dans l'amour comme dans la haine, dans ses intérêts et ses passions; prosaïque dans tous les détails de l'existence, dépourvue d'idéal, de grands dédains, de violentes colères, de hautes aspirations. Aux siècles où la poésie flottait en quelque sorte dans l'air ambiant, où l'on pouvait chanter les dieux, les Titans, les héros, célébrer la nature à l'aide de mythes sans nombre, glorifier des exploits merveilleux, des travaux surhumains, et plus tard les sentiments chevaleresques, les légendes mystiques, les traditions populaires et nationales, l'amour et la beauté, alors le récit en vers était dans la nature des choses. L'idéaliste s'adressait à qui l'écoutait et le comprenait; mais aujourd'hui n'est-il pas contraint de chercher la poésie en lui-même, de vivre de sa propre substance, de rester en apparence égoïste et individuel, au lieu de se faire universel et objectif? N'y a-t-il pas là, l'explication de son isolement relatif, de l'indifférence des foules?

La poésie, ajoutent les adversaires du roman-poème, est trop grande et noble dame pour condescendre à parler de tout comme tout le monde. Par cela même qu'elle a un rythme spécial et qui frappe, il faut que ce rythme ait une raison d'être et exprime quelque chose d'important, de concentré, de concis; autrement on se demande: A quoi bon? La prose suffirait bien pour traduire

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 février 1888.

ces idées terre à terre; le chant n'est pas proportionné à l'instrument : faut-il les grandes orgues pour faire entendre une chansonnette? En outre ce rythme devient une fatigue lorsqu'il se prolonge trop; la diffusion, la redondance, sont antipathiques à la poésie; il lui faut l'intensité, une brièveté relative. L'art pur défend l'abus du détail; un beau poème doit présenter à l'esprit ce qu'un beau tableau ou une belle statue présentent aux yeux : un tout qu'on saisit et se rappelle aisément.

A ceci les défenseurs du roman-poème répondent que l'art peut revêtir plus d'une forme; que s'en tenir à des principes si austères, c'est réduire la poésie à la seule forme lyrique, c'est contraindre le poète à n'exprimer qu'une partie de lui-même et non la vérité, complexe comme l'existence.

Les plus grands artistes, les Homère, les Shakespeare, les Goethe, n'ont-ils pas été enthousiastes de la réalité, c'est-à-dire de la vie, du monde de tous, où l'on voit la nature et ses transformations, l'humanité passionnée, agissante? Pourquoi, disent-ils, refuser au roman ce qu'on accorde au drame?

Il suffit que le poète sache choisir le sujet qui convient à l'art d'abord, à son génie ensuite et enfin au goût du jour. Tous les sujets ne se prêtent pas également au grand art, à celui qu'on nomme classique. Tel visage aux lignes parfaitement pures peut être reproduit par le marbre sans rien perdre de sa beauté. Tel autre, au contraire; dont le charme réside dans la physionomie et la couleur, exige les ressources de la peinture pour rendre justice à l'original. De même en poésie, un sentiment sublime, un fait simple dans sa grandeur peuvent être exprimés, racontés sans ornements ni artifices. Mais la vie dans sa variété, avec ses facettes, ses évolutions perpétuelles, ses lumières et ses ombres, veut, pour donner l'illusion de tout cela, un art plus familier, plus mouvementé; plus accessible.

« Et d'ailleurs, disait une bien grande artiste, un *vrai poète* aussi, M^{me} Browning, chaque siècle ne paraît-il pas toujours aux âmes contemporaines manquer d'héroïsme? C'est la perspective qui fait défaut. Chaque siècle, par cela même qu'il est contemplé de trop près, est mal vu par ceux qui vivent au milieu de lui...

« ... S'il y a place pour les poètes dans ce monde un peu encombré, la seule œuvre qu'ils aient à faire est de représenter leur époque, non celle de Charlemagne; cette époque qui vit si vite, dont les pulsations sont si précipitées, cette époque batailleuse, menteuse, fiévreuse, calculatrice, pleine d'aspirations, qui dépense plus de passion, plus de chaleur héroïque entre les glaces de ses salons que Roland avec ses chevaliers à Roncevaux!

Détourner dédaigneusement les yeux de nos ameublements modernes, de nos habits noirs et de nos robes à falbalas, pour soupirer après les toges antiques et le pittoresque, cela est fatal et de plus insensé. Le roi Arthur lui-même était un personnage fort ordinaire pour la reine Genièvre. »

Nous ne pouvons suivre M^{me} Browning jusque-là. Ce n'est pas la toge et l'armure que regrettent les contempteurs du siècle présent; ce sont les sentiments qui animaient les cœurs battant sous ces armures et ces toges. C'est la foi en tant de choses dédaignées aujourd'hui, la foi, ce viatique essentiel de la poésie, la foi qui conquiert les mondes, transporte les montagnes, fait les grandes âmes et les grands génies!

C'est parce qu'il y a encore de la foi (qu'on l'appelle religion, art, patrie, charité, famille, peu importe), qu'il y a encore des poètes et que ces poètes savent trouver dans les destinées, dans les souffrances et dans les joies humaines des raisons de chanter, ce qui pour eux est souvent synonyme de pleurer.

Nous ne prétendons pas trancher la question pour ou contre la forme romanesque du poème, mais nous comprenons fort bien qu'elle ait séduit Owen Meredith.

Nous avons dit que le trait distinctif de son génie était la vie, la vie réelle et surabondante. Or il ne pouvait trouver dans aucun autre genre, une occasion aussi favorable d'employer ce don de vie, de se livrer tout entier avec ses enthousiasmes, sa sensibilité, ses entraînements, ses abandons, son esprit vif, ses impressions fraîches, son étonnante et périlleuse facilité. Poète, il ne pouvait se contenter de la prose; à sa fantaisie, à ses rêves, il fallait des ailes. Le roman en vers autorise le vol de l'imagination; il permet de planer, d'élever des palais dans les nuages, de faire plus large la part de l'idéal. Vienne l'occasion d'introduire un chant, une ode, un sonnet, une légende, de pénétrer dans un monde fantastique peut-être, mais supérieur au nôtre, et le poète prend son essor et le voilà évoquant quelque forme exquise, complète en elle-même, dont la beauté se fait aimer pour son propre compte.

Ce qui serait un hors-d'œuvre, ou semblerait exagéré, ampoulé, prétentieux en prose, est accepté, admiré en vers. Les descriptions, même celles de notre monde terrestre, l'expression des grands sentiments, le choc des passions, tout cela peut gagner en intensité, en splendeur, en pathétique dans le roman-poème. Ce n'est plus la grandiose mais froide statue de marbre; c'est la statue polychrome et ornée de pierreries; moins immaculée, elle est plus vivante. Toutes deux auront toujours un culte et des adorateurs irréconciliables; à quoi bon essayer de les convertir?

Deux fois lord Lytton s'est essayé dans ce genre; sa première tentative fut assez heureuse pour l'encourager à recommencer; la seconde s'est produite à plus de vingt ans de distance et chaque fois on a pu dire « qu'il avait fait plus qu'on n'aurait cru possible, pour concilier ses adversaires. »

Il ne tenta pas l'épreuve sans la redouter... Dans une lettre charmante adressée à son père, il plaçait en 1860, sa *Lucile* sous la protection de cet ami « dont il avait si souvent cherché l'appui, sans qu'il lui manquât jamais. » La tâche terminée, il doutait et se décourageait, comme il arrive si fréquemment à l'artiste. Il avait « abandonné les formes de poésie avec lesquelles il avait jusque-là familiarisé ses pensées; » il avait essayé de suivre un chemin où il ne découvrirait aucune trace qui pût le guider ou l'avertir; et dans son angoisse, « il cherchait la main qui l'avait jusque-là conduit et soutenu. »

« Comme dans mon enfance, disait-il en finissant, quand la vie n'avait d'autre labeur que la simple leçon du jour, d'autre ambition que l'approbation prochaine du soir, je vous apportais la tâche du matin; de même maintenant je vous apporte ce travail imposé par ma propre volonté, dans un âge plus mûr, moins confiant en votre approbation, mais non en votre tendresse; ayant seulement besoin de sentir votre présence entre moi et le public et de mêler à ces voix sévères, auxquelles je viens faire juger mon œuvre, les accents indulgents et bien-aimés de la vôtre. »

La jeunesse, la grâce, la sensibilité de cette lettre, se retrouvèrent dans le poème; aussi la belle et touchante héroïne a-t-elle conquis et gardé la faveur du public anglais, même de ceux qui lui refusent la perfection absolue.

Lucile, comtesse de Nevers, est née aux Indes, d'un père anglais, quelque peu aventurier et d'une mère indienne. L'auteur, qui croit fort à l'atavisme, n'a sans doute pas donné sans raison cette double origine à son héroïne. Il y aura vu l'explication de la grâce étrange, alanguie et noble à la fois de l'âme tout ensemble rêveuse, tendre et forte dont il a doué Lucile. Il y a un reflet d'Orient sur ce charme et cette passion.

M^{me} de Nevers, restée orpheline, élevée en Angleterre, mariée très jeune et très mal, veuve avant vingt ans, a aimé dans cette première jeunesse un Anglais, lord Alfred Vargrave, a dû l'épouser, puis ils se sont séparés sur une querelle d'amoureux.

— Comment est-ce arrivé? demande certain cousin John ou Jack, le personnage gai du drame.

Vargrave répond :

— L'histoire est vite contée. Elle m'ennuyait; je le laissai voir. Elle s'en aperçut.

— Et puis?

— Elle me fit des reproches. Je répliquai. Bien entendu elle s'indigna.

Je m'indignai de son indignation; elle bouda; je fis de même,

Si je lui demandais de chanter, elle semblait prête à pleurer.

Je fus contrit, soumis. Elle s'adoucit, je m'endurcis.

A midi je fus banni, au soir pardonné...

Elle dit que je n'avais pas de cœur; je dis qu'elle n'avait pas de raison.

Je jurai qu'elle était absurde. Elle sanglota; je parlai de trahison.

Bref, mon cher ami, le temps était venu d'en finir par une crise.

Elle la provoqua. Elle me rendit ma liberté.

J'hésitai, mais elle trouva que c'était de mauvaise grâce,

Ce qui me fournit l'occasion de me mettre en fureur,

D'enfourcher mon cheval en me déclarant incompris.

Et voilà comment nous nous séparâmes;

Le reste vous le savez.

En se séparant toutefois, les amoureux devenus amis, bien entendu, se sont juré mutuellement de se rendre leurs lettres, portraits, etc., le jour où l'un d'eux se marierait. Dix ans se sont écoulés. Lord Alfred, caractère irrésolu, mais du reste parfait gentilhomme, va épouser une délicieuse jeune Anglaise, miss Mathilde Darcy. La comtesse de Nevers l'apprend et réclame sa correspondance. Elle est à Luchon, les autres personnages à Bigorre, la distance est courte; une seule entrevue suffira.

Le pratique cousin John la redoute cette entrevue, mais lord Alfred s'y rend et chemine avec un inconnu qui n'est autre qu'un nouvel adorateur de Lucile, le duc de Luvois, un Français quelque peu cousin des héros byroniens, mais en somme la figure la plus caractérisée et la plus intéressante du poème, à l'exception de Lucile.

En cet étranger, Vargrave reconnaît un Parisien et l'auteur saisit l'occasion de rendre à notre langue un témoignage fort gracieux.

J'ai erré beaucoup dans le monde; j'ai entendu dans bien des bouches, bien des langues étrangères, mais je jure, dit-il, après avoir très finement énuméré ses griefs contre chacune, que

Je n'ai jamais entendu

Et n'entendrai jamais, je le sais, un mot

De ce délicat idiome de Paris, sans me sentir moralement certain et sans l'ombre d'un doute,

D'après les battements précipités de mon cœur,

Que l'on vient de parler à ce cœur sa langue naturelle.

Et dès que j'entends parler le français... comme il me convient,

Je me sens devenir doucement amoureux!

Ici, ô Muse! voile-toi la face, si tu n'es pas romantique, ou plutôt suis l'exemple d'Ulysse et ferme tes oreilles; sinon il te faudra entendre un entretien où le cigare, le boulevard et la *saison* du casino se mêlent audacieusement à des descriptions charmantes, à de fins portraits, à de jolis récits. Et pourquoi pas? diront les partisans de ce système. Le tableau n'est-il pas brillant? La touche n'en est-elle pas claire, gracieuse et spirituelle? Les montagnes ne forment-elles pas un arrière-plan superbe à la

Vallée argentée par la lune,
 A la longue avenue de tilleuls, aux sombres sentiers
 Où les lumières scintillent, aux curieuses toitures en bois
 Des petites maisons blanches,
 N'y voyez-vous pas errer
 Ça et là, dans les sinueux détours
 Des verdoyants jardins de roses, protégés par des murailles,
 De sombres arbres verts et d'acacias aériens,
 Les robes blanches des séduisantes Parisiennes
 Guidées par l'Amour et le Rire, à travers le froid crépuscule,
 Dans la vallée hantée de rêves et sur les pentes de la colline?

Les acteurs principaux, le blond Vargrave, affectant un léger scepticisme, le brun duc de Luvois, grand seigneur élégant, au visage pâle, aux yeux noirs, éloquentes et vifs, ne se distinguent-ils pas bien de la foule? Et ces deux inconnus de tout à l'heure ne sont-ils pas amenés adroitement à comprendre, en parlant de Lucile, « la *belle* de la saison », qu'ils sont destinés à se haïr bientôt?...

L'entrevue redoutée par le cousin John a lieu, et ses craintes se réalisent.

Lucile

Est une femme de génie, dont le génie est en lutte avec sa vie.

Une fois seulement elle a eu chance d'échapper à cette lutte, en consacrant à un homme aimé, son existence et les dons supérieurs, mais dangereux pour toute femme, que la nature lui a départis. L'homme de son choix ne l'a pas comprise; ils étaient trop jeunes tous deux; elle, pas assez habile; lui, pas assez confiant. Il a été séduit, mais effrayé et s'est éloigné.

Alors elle s'est repliée sur elle-même, résolue à se dompter, à enfouir ses trésors, ses aspirations passionnées; elle a en partie vaincu, mais elle souffre tant de sa victoire, qu'elle en a peur.

Elle aspire aux cimes, aux nuages, aux étoiles.
 Les fils d'or peuvent gêner autant que les barreaux de fer,

S'ils vous tiennent derrière les fenêtres d'une prison.
 Son cœur ardent se gonflait et brisait la cage légère,
 Façonnée par elle au moyen de futilités brillantes.

Le monde, qui n'ignore pas sa supériorité et qui devine son dédain, lui est hostile tout en l'admirant, car, nous dit le poète,

Le monde est un chardon
 Qu'il faut écraser pour qu'il ne pique pas.
 Bornez-vous à le déranger, il vous blesse.

Or « Lucile n'a ni évité ni écrasé le chardon; elle a essayé de l'écarter, et sa faible main de femme a senti la piqure. »

Rien de plus suave que la description de son Chalet des Roses suspendu au flanc de la montagne, de cet intérieur

Où l'on se sentait
 Dans un sanctuaire de douces pensées. A demi écloses,
 Les fleurs sommeillaient dans la lumière; tout semblait recueilli
 Et conscient du silence.

Lucile entre; Vargrave jette un cri de surprise; son cœur se trouble et son esprit toujours si présent l'abandonne.

Il se rappelait un beau visage, fané par les larmes, des formes amaigries par le chagrin, des yeux obscurcis, des lèvres pâlies, une coquetterie négligée.

La femme qui maintenant cherchait avec calme son regard,
 Semblait resplendir dans l'atmosphère calme et dorée
 De ce second été si doux, plus parfait que le premier,
 Qui revient quand le bouton s'est épanoui en dépit du plus orageux printemps.
 Lucile avait acquis ce droit inconscient et sans égal
 A l'hommage qu'un rustre seul refuserait;
 Cette grâce exquise et caressante, jamais hardie,
 Toujours présente, que de rares femmes possèdent.
 Au repos bienfaisant que ne troublait pas la violence
 Des pénibles émotions, sa douce joue devait
 Une fraîcheur aussi pure que les premières lueurs de l'aube;
 Son corps, toujours élancé, avait retrouvé
 Toutes les splendides proportions de la jeunesse, et ses cheveux
 Relevés en une masse épaisse, au-dessus de son front pur,
 Retombaient en partie sur son cou gracieux.

Lord Alfred succombe à ce charme, oublie Mathilde, offre son nom et sa vie. Lucile, un moment troublée, prête à fléchir, refuse en lui rappelant ses engagements d'honneur dans le présent, les malentendus de leurs deux natures dans le passé; ils échangent

leurs lettres et se séparent, Vargrave persuadé que le duc de Luvois est son rival heureux.

Celui-ci, à son tour, est congédié, se laisse emporter par la passion indomptée qui gronde en lui, ose menacer, reste écrasé sous le dédain de la femme qu'il a outragée, puis se venge en laissant croire à Vargrave, par des sous-entendus et des airs vainqueurs, qu'il l'a en effet supplanté.

On ne peut qu'admirer, dans ces scènes qui se succèdent rapidement, la puissance dramatique sans exagération, l'étude des sentiments, la grâce, la variété, la force de l'expression. Nous voudrions pouvoir citer, entre bien d'autres choses, une description de tempête dans les Pyrénées, qui est d'une beauté rare. On ne pousse pas plus loin la *maestria* dans le maniement d'une langue; on ne peint pas plus fidèlement et plus largement avec des mots.

Mais il nous faut revenir aux acteurs du drame. La vie est sombre pour tous, pour lord Alfred marié par dépit, pour sa jeune femme qui sent le vide sans se l'expliquer; pour le duc de Luvois dont toutes les espérances ont fait naufrage, dont les hautes facultés restent stériles, dont l'âme naturellement généreuse et noble, saigne de son abaissement volontaire; pour Lucile enfin, solitaire sur ses hauteurs, sans soutien, sans amour, sans famille.

Mais sa grandeur morale subsiste, et lorsque les hasards de la vie rapprochent de nouveau ces hommes qui se haïssent, lorsque le démon qui possède le cœur de Luvois est sur le point de détruire le bonheur de Mathilde, Lucile devient le bon ange de tous. Elle rapproche les deux époux, elle subit, bonne et douce, les reproches de Luvois; elle l'adjure, dans un langage où l'émotion se mêle à la grandeur, de chasser les passions malfaisantes, de refaire sa destinée, d'écouter les voix généreuses, les instincts chevaleresques qui sont au fond de sa nature, de combattre le bon combat et elle le quitte sur ces mots :

Nous ignorons quels chemins nous allons suivre ;

Mais je vous promets

Que si un jour, dans la lutte qui vous attend, il arrive

Que le démon soit vainqueur, que le bouclier fendu, la lance brisée,

Egaré, meurtri, abattu au fort du combat,

Vous hésitez et faiblissiez; si, de loin suivant des yeux, à votre insu peut-être,

La lutte à laquelle je vous convie, je vois

Que ma présence peut vous secourir, vous soutenir, vous guider,

En cette heure de péril je serai à votre côté,

Pour avertir, si vous y consentez, pour exciter ou calmer

Et une fois encore nous nous rencontrerons âme à âme!

La voix de Lucile ne s'est pas élevée en vain. Vingt-cinq années

ont passé. Vargrave, ruiné, a recommencé une vie de travail et de dévouement. Luvois retiré d'abord dans la vieille demeure de ses pères, où il semait les bienfaits et élevait une jeune nièce orpheline, s'est donné à son pays, et, grâce à sa haute position, à ses facultés remarquables, à des services signalés, a fait une rapide et brillante carrière.

Nous le retrouvons général, l'un des héros de l'armée française sous les murs de Sébastopol. Dans les rangs de l'armée anglaise, un jeune officier vient de tomber grièvement blessé; c'est le fils d'Alfred et de Mathilde Vargrave; la fatalité a voulu que cet enfant rencontrât l'autre enfant que Luvois chérit, celle qui seule l'aime d'une tendresse infinie, confiante, sans arrière-pensée. Douleur nouvelle pour cette âme ulcérée; défense aux deux jeunes cœurs de se rapprocher. Mais que valent de telles défenses? En vain un ange de la charité, sœur Séraphine, que les deux camps vénèrent, essaie de cicatriser les blessures du corps; l'âme ne veut pas guérir, et le jeune soldat va mourir, parce qu'il sait que sa Constance bien-aimée est frappée mortellement comme lui. Alors, sœur Séraphine se dirige courageusement vers la tente du général français. A l'aspect de cette femme, il se trouble, son front s'assombrit; il murmure :

Étrange! étrange!

Qu'un visage me rappelle si fortement *le sien*!

Fou! Encore le délire, le rêve! Se meut-il, s'agite-t-il comme autrefois?

Elle fixe son regard sur lui, et une crainte vague envahit ses sens, semblable à la crainte que produit un fantôme. La voix de cette femme se fait entendre et il s'écrie : Lucile!

C'est bien Lucile, en effet, Lucile qui, lassée de son indépendance stérile, l'a offerte en holocauste à Dieu et à la charité, a trouvé enfin l'autel où elle pouvait apporter la flamme qui la consumait.

Elle vient remplir sa promesse; son héros hésite et faiblit; le démon d'orgueil et de vengeance veut lui faire perdre le fruit de toutes ses victoires, et l'âme de Lucile vient à cette âme, comme elle s'y est engagée, pour la soutenir et la fortifier.

Le combat est long; les deux lutteurs sont vaillants et rendent coup pour coup. Abandonner au fils de celui qui a causé le naufrage de toutes ses espérances, l'enfant de sa vie la meilleure, la créature si pure, formée du cœur de son cœur, la seule qui trouve pour lui des noms tendres; la seule lumière qui brille dans ses ténèbres?

Le sacrifice lui semble au-dessus de ses forces; et cependant

sœur Séraphine l'obtient ! Elle entraîne son héros jusqu'à la tente où le soldat enfant veut mourir, et dans les paroles qui s'échangent, on pressent le pardon complet et le bonheur de l'avenir.

Le bon ange s'éloigne. N'a-t-il pas accompli la mission du génie, cette mission

Qui élève,

Purifie, fortifie le monde,
 Veille, attend, renouvelle et régénère
 En dépit des tristes efforts de ce monde
 Pour s'y opposer, dégrader, abaisser toujours ?
 N'a-t-il pas rempli la tâche de la femme, « autorisée à écraser
 La tête du serpent », à faire pénétrer doucement,
 A travers la douleur et le péché de la malédiction terrestre,
 La bénédiction qui adoucit tout; née pour panser,
 Calmer et conseiller, aider et guérir
 Les plaies du monde, qui s'appuie sur elle. Telle était Lucile.

Il nous semble impossible de lire, les yeux secs, cette dernière partie de l'œuvre. Le poète a le don de l'émotion sincère, et, par conséquent, communicative. Qu'on ajoute à cela une versification généralement musicale, une adresse qui sait franchir rapidement les endroits périlleux, une grande richesse d'expression et d'images, et l'on comprendra que le lecteur, charmé, oublie facilement quelques taches, quelques familiarités qui détonnent, quelques imperfections attribuables à une exécution trop rapide.

VI

De longues années avaient fui.

Plusieurs fois lord Lytton s'était acquis de nouveaux titres aux sympathies du public lettré, par des œuvres dont nous nous occuperons bientôt; mais, revenu à ses premiers errements, à l'étude des problèmes psychologiques et des destinées humaines, il semblait avoir renoncé à ce que Wordsworth appelait déjà en 1815 « ce cher produit de notre époque, le récit en vers ». Ne donnerait-il donc jamais frère ou sœur à sa touchante Lucile ? Il se décida pour un frère, et l'apparition de *Glenaveril* fut, en Angleterre, l'événement littéraire de l'année 1885.

Le succès fut très vif : la détestable politique, aujourd'hui mêlée à tout, fit trêve pour permettre les applaudissements aux juges de toute nuance. L'œuvre, étant le produit d'un même système, prêtait aux mêmes critiques que Lucile; on y retrouvait cette négligence relative de la forme au profit du fond, cette confiance dans

le premier mouvement, c'est-à-dire dans l'inspiration, dont le père du poète s'était fait une loi. « Je me forçai, dit-il quelque part, en parlant de la discipline à laquelle il avait soumis son talent, d'abandonner souvent ce qui aurait plu davantage au goût, afin de ne pas perdre l'élan et l'intrépidité de diction par lesquels, seuls (du moins dans les œuvres d'imagination), l'on peut entraîner et passionner le lecteur... Il faut que l'inspiration soit plus évidente que la préparation. »

Ce principe du père, ne convenait-il pas merveilleusement à l'exubérante richesse d'invention, à l'abondance spontanée qui caractérisent le fils?

Lui demander de modérer ce feu, de voiler cette flamme, c'était détruire sa personnalité, et, avec elle, son charme, sa chaleur pénétrante. Entre la perfection laborieuse et la liberté de sa pensée, il n'a pas hésité. Non que la négligence lui soit habituelle ou que les ressources lui manquent; les beaux vers et les expressions heureuses abondent dans ses œuvres, jaillissent sans effort, quand les hautes pensées les appellent, et pour en citer des exemples, nous n'aurions que l'embarras du choix. Nous voulons seulement faire comprendre qu'il n'entend pas être l'esclave de la forme, et que, si parfois elle le gêne, il passe outre.

Le culte de la forme a été poussé si loin dans notre siècle, que l'on a fini par lui tout subordonner, par ne plus juger de la valeur d'un poète que par ses mérites extérieurs. Loin de nous de chercher à les rabaisser! Nous les aimons, nous les admirons, mais nous maintenons que, dans la poésie, dans cet art qui doit surtout parler à l'âme, le côté technique n'est pas tout, que la beauté du sentiment peut voiler quelques défaillances et que tel poète, parfois inégal dans l'exécution, peut nous entraîner, nous séduire plus que certains stylistes impeccables.

Que le coupable se console; si d'aventure on lui lance l'épithète terrible d'*amateur*.

Après avoir admiré Byron beaucoup plus que de raison, n'en est-on pas venu à lui jeter cette injure aussi mortelle dans l'esprit de certains puristes, que celle de *bourgeois* dans la langue des artistes? Byron n'en est pas moins Byron, avec ses grandeurs et ses faiblesses.

Parmi les critiques de lord Lytton, quelques-uns ont cru voir dans *Glenaveril* une imitation du *Don Juan*.

À part, l'*ottava rima*, l'octave poétique, empruntée par Byron, d'après son propre aveu, à d'anciens poètes, qui, eux-mêmes, l'avaient prise à l'Italien Berni, il nous est impossible de découvrir aucun rapport entre les deux poèmes. Le milieu, les sentiments, l'esprit,

les caractères, l'ordre d'idées, tout dans *Glenaveril* diffère du *Don Juan*. Dans son œuvre, Byron est toujours présent avec ses passions, ses rancunes, ses sarcasmes, voire même ses discours. Lord Lytton, au contraire, quelque part qu'il fasse à sa propre expérience, à son observation, à ses sentiments, dérobe toujours sa personnalité. Qu'on est loin, avec lui, des ricanements, de l'amertume, du scepticisme de *Don Juan* ! Comme on sent en lui l'homme qui a expérimenté la vie sans perdre sa générosité d'âme, sa foi en l'idéal, sans renier aucun de ses dieux, sans se laisser aigrir par les mécomptes ou diminuer par les petites gens ! Le mal ? il le hait, mais il le plaint. Les ridicules ? il en rit avec finesse, mais sans méchanceté. Sa mansuétude n'est pas une faiblesse, mais une espérance ; il n'est ni dupe, ni aveugle, mais il croit à la puissance régénératrice du bien et du beau, de l'amour surtout, dans le sens large et chrétien du mot.

C'est surtout en cette générosité morale, unie à la science de la vie et des hommes, que consiste la supériorité de *Glenaveril* sur *Lucile*. Dans l'œuvre de jeunesse, la portée était moins haute, la vision moins universelle. Les envolées vers l'idéal ne manquaient pas et les fleurs de poésie abondaient avec leur magie de couleurs et de parfums, mais enfin on restait dans le domaine de la vie sociale et quotidienne, ennoblie, purifiée, il est vrai, par le repentir et le sacrifice. Avec *Glenaveril*, on ne quitte guère les régions du monde moral et idéal ; c'est en planant que le poète voit et nous montre la vie moderne, ses combats et les aspirations qui peuvent la sauver. On comprendrait à la rigueur, en exceptant quelques parties essentiellement poétiques, que *Lucile* pût s'écrire en prose ; on ne l'admettrait pas pour *Glenaveril*. La trame en est trop impalpable, trop délicate, malgré les complications de la fable. En effleurant l'aile du papillon, on lui ravirait toute sa poussière d'or.

Lorsque le poème parut, la même impression se traduisit partout. Quelle fraîcheur ! quelle jeunesse ! quelle spontanéité ! quelle richesse d'imagination et d'expression ! quelle noblesse de sentiments ! quel esprit brillant, fin et gai, sans agression ! quelle originalité dans l'invention du conte et dans la conception des caractères !

Tout en restant vrai, le poète avait usé du privilège, avait rempli le devoir dont parle Wordsworth, « de traiter les choses, non telles qu'elles sont, mais telles qu'elles paraissent ; non comme elles existent en elles-mêmes, mais comme elles semblent exister pour les sens et les passions. » Il en était résulté une œuvre très originale et très sympathique.

On s'étonnait de retrouver, à un quart de siècle de distance, la

fratcheur juvénile d'autrefois, l'ardeur sans emphase, la foi sans puérité, unies à la vaste expérience du penseur. Rien de blasé dans ce cœur, de lassé dans cet esprit avide et chercheur. Il savait parler politique, science, philosophie, sans lourdeur ni pédantisme. Dans aucune autre tentative du même genre, l'époque n'avait été si complètement reflétée. *Maud* est une réunion de belles poésies lyriques groupées autour d'une idée; *Aurora Leigh* pose un problème moral et le résout d'une manière semi-lyrique, en traduisant les pensées, les sentiments de l'auteur; tandis que dans *Glenaveril* le problème est élucidé au moyen d'une action ingénieuse, de nuances subtiles, de situations neuves, de l'analyse fine ou profonde des états si complexes de notre nature morale, de tableaux infiniment variés, où l'on retrouve la grâce ailée et brillante à la fois des poètes d'un autre âge, d'un Marvel ou d'un Marlowe, par exemple. Toutes les parties concourent au développement de l'idée-mère, et des épisodes d'une grande beauté ou d'une vivacité humoristique, écartent la monotonie et la fatigue.

L'hérédité aux prises avec les circonstances, voilà le principe fondamental de l'action. Si la question est scientifique, elle est traitée avec luxe et un charme de détails qui le font oublier.

Mais il y a aussi une idée morale : la force de l'amour vrai; son triomphe sur tout ce qui est vil, bas ou faux.

VII

Le premier acte du drame a pour scène un village de la Forêt Noire. Le poète conduit volontiers ses personnages en différents pays; c'est une condition favorable à la variété, à la nouveauté, à l'inattendu.

Deux familles très différentes sont accidentellement réunies : lord et lady Glenaveril se sont arrêtés, au cours d'un voyage, chez la veuve d'un pasteur luthérien, mort récemment. Une étrange fatalité pèse sur les lords Glenaveril; depuis douze générations, tous sont morts de mort violente, aux Croisades, dans les guerres civiles ou étrangères, sur les échafauds des révolutions, en duel ou dans un steeple-chase.

Les goûts très calmes du treizième lord semblent devoir le préserver de cette destinée, mais un jour, dans la forêt, son cheval prend peur et le jette dans un précipice.

L'auteur semble croire fermement à la toute-puissance du destin et de l'hérédité.

Longtemps avant que l'enfant ait quitté les genoux de sa mère,
 La trame du caractère de l'homme est tissée.
 Les voies de l'avenir, qu'aucun œil humain ne peut voir,
 Sont toutes tracées par le destin, avant le début de la vie.
 Et tout ce que les vivants peuvent faire, tout ce qu'ils sont
 Provient de ce que les morts ont été ou ont fait,
 Car le destin ne se termine pas sur la terre.

S'il s'agissait de discuter ce grave problème, nous demanderions au noble poète ce qu'il fait de notre libre arbitre, et comment il explique le développement de l'humanité. Est-ce l'Orient qui lui a inoculé ce fatalisme étrange dans une âme d'ailleurs si profondément chrétienne?

Mais Glenaveril seul nous occupe ici.

La mort de son père le fait naître prématurément.

Sur ce chemin obscur qui divise deux mondes
 Et cependant les unit, ils se croisèrent
 Comme des étrangers, quoique portant le même nom ;
 L'un partant comme l'autre arrivait,

Par une singulière coïncidence, la pauvre veuve vient de donner le jour à un fils, sans avoir pu compléter ses préparatifs; il n'y a donc qu'un médecin et une nourrice pour les deux enfants; enfin, complication suprême! la veuve Müller succombe.

La stupide et maussade nourrice s'est endormie et lorsque le médecin vient lui demander l'enfant de lady Glenaveril, elle ne sait plus lequel choisir. Il faut bien s'en remettre au hasard et l'on devine que « cet excentrique humoriste » ne manque pas l'occasion de brouiller les cartes. Toutefois l'auteur n'explique rien et laisse aux événements, aux caractères que développeront plus tard les dispositions héréditaires, le soin de révéler la vérité.

Lady Glenaveril voudrait élever le petit Emmanuel Müller avec son propre fils Ivor, mais une tante puritaine et obstinée s'y oppose absolument. Deux générations de Müller ont été déjà les lumières de leur église;

Le fils doit achever ce que l'aïeul a commencé,
 Et la Providence nous a dans cet enfant
 Accordé un miracle. Quel homme
 L'enfant sera! Voyez-le donc! C'est
 Un petit Samson, né pour conduire l'avant-garde
 D'Israël au combat.

Lady Glenaveril s'éloigne donc en versant ces

Larmes qui sont les plus anciennes et plus communes choses
 De toutes sur la terre. Et pourtant qu'elle est nouvelle

L'histoire qu'elles racontent chaque fois. Combien serait maudit
 Le dur chemin de la vie, sans leur céleste rosée!
 La joie les emprunte à la douleur; la foi tremble
 De les perdre; l'espérance elle-même sourit à travers
 L'arc-en-ciel qu'elles forment autour d'elle en tombant;
 Et la mort qui ne peut pas pleurer, nous fait pleurer tous!

De telles pensées se passent de commentaires.

Le jeune Ivor perd sa mère à treize ans; elle le confie aux soins d'un vieux professeur allemand, Herr Edelrath, un ami dévoué, dont le grand savoir, la sagesse naïve, la simplicité d'âme sont dépeints avec un délicieux mélange d'esprit et de sensibilité. Cœur innocent comme celui d'un enfant, mais héroïquement inflexible quand le devoir parle, doux philosophe dont les lèvres nous semblent exprimer souvent la pensée intime du poète.

Malgré l'opposition de Martha Müller, qui redoute pour le futur apôtre l'intimité d'un grand de la terre, Edelrath réussit à garder sous son aile ses deux enfants bien-aimés.

Les voilà donc « marchant comme deux frères, la main dans la main et sûr la même route ». N'est-elle pas touchante et délicieusement juvénile l'affection de ces nouveaux Nisus et Euryale? Le poète n'a-t-il pas bien su garder au cœur la jeunesse qu'il chante si gracieusement?

O jeunesse! ô enfance! Anges fugitifs, qui, remontés au ciel n'en revenez plus!
 En vain nos cœurs vous supplient de renouveler
 Les joies qui vous ont suivis; en vain ils implorent
 La grâce d'une seule des perles de rosée
 Qui disparurent de notre route en même temps que vous,
 Avant que votre départ nous fût connu! La seule rosée qui mouille
 Aujourd'hui nos chemins est celle des vains regrets!

A mesure que ses pupilles se développent, le bon savant s'étonne et se trouble. Que sont devenues les affinités de race? Elles éclatent sans qu'il s'en doute, car, au lieu de remonter à la vraie source, à l'erreur de l'ignorante nourrice, il ne voit là qu'une exception aux lois de la nature.

D'une race de pauvres pasteurs surgit
 Un petit guerrier né pour commander et combattre;
 Et d'une longue lignée de rois guerriers
 Est venu à la fin un paisible berger,
 Doux comme l'agneau!

Le faux Emmanuel est franc, hardi, gai, fier, aventureux, énergique; le faux Ivor se montre studieux, rêveur et tendre; la tante

Martha elle-même subit « la séduction de son charme inconscient ».

Pendant un séjour en Écosse, chez Glenaveril, Emmanuel, intrépide cavalier, infatigable chasseur, devient l'idole des braves montagnards.

Quant au jeune lord, il ne trouve aucun attrait aux plaisirs et aux devoirs de son rang. Son entrée à la Chambre des pairs fournit à l'auteur l'occasion de faire défiler devant le lecteur ses amis et ses adversaires politiques, au moyen d'une série de piquantes esquisses qui rappellent les portraits tracés par le premier lord Lytton dans son *Saint-Stephen*. Nous aimerions à... mais écartons la politique.

Emmanuel souffre de ses instincts refoulés, de ses désirs insoumis. Il tressaille à la vue de l'écusson des Glenaveril, « comme si une voix inattendue lui rappelait un ordre oublié ».

La lutte est longue et amère
Pour réduire à l'obéissance cette nature rebelle.

Il combat très bravement et se répète pour s'affermir :

Qu'est-ce que la foi, sinon le doute incessamment vaincu?

Ivor, qui le comprend, lui fait en vain les offres les plus généreuses, persuadé que la nature de son ami l'aurait engagé dans des voies très différentes. Il lui arrache enfin la promesse de voyager ensemble, en échangeant leurs noms. Ivor passera pour Emmanuel Müller, secrétaire de lord Glenaveril; il espère démontrer ainsi à son compagnon la vanité des grandeurs et le réconcilier avec sa destinée.

Ils vont partir, quand arrive d'Amérique une lettre qui raconte une histoire singulière et contient une proposition plus étrange encore. Ici, nous entrons, il faut le reconnaître, dans le royaume de la reine Mab, mais d'une reine Mab héroïque et mystique. Cordélia, l'auteur de cette lettre, appartient à un monde que nous appellerons féérique, faute de savoir mieux faire, car les fées sont moins spiritualistes que cette suave héroïne. Son récit tient, certes, plus de la légende que de la vie réelle.

Cordélia est la fille orpheline d'un certain Johann Stahl, qui a aimé dans sa première jeunesse et dû épouser la mère d'Emmanuel, Mary Haggerdorn. Accepté par le père, à la condition d'aller faire fortune en Amérique, naufragé au retour, sauvé miraculeusement, recueilli par le capitaine d'une baleinière, qui l'a emmené au pôle nord, Johann a retrouvé sa fiancée mariée au pasteur Müller, dont le dévouement, dans son abandon et sa détresse absolue, l'a

touchée. Stahl, reparti pour l'Amérique, y a fait une fortune colossale, s'est marié dans l'espoir d'avoir une fille et de l'unir, un jour, au fils de sa bien-aimée Mary. La fille est née, mais le père vient de mourir et Cordélia se jure de réaliser son rêve, si l'inconnu Emmanuel y consent. Elle lui fait donc, dans sa lettre, le récit de ce passé qu'il ignore et l'offre de son cœur, de sa main, de sa fortune.

L'épître produit des effets très différents sur les deux amis. Le faux Emmanuel, déjà quelque peu aigri et désillusionné, n'y voit qu'une mauvaise plaisanterie, ou, tout au plus, un petit roman gentiment conté par une jeune personne nourrie des œuvres de « Scott, Bulwer et Georges Sand », à laquelle il ne pardonne pas de le prendre pour dupe, et, surtout, de lui offrir ses millions. Ivor, au contraire, est enthousiasmé de

Ces lignes dont chacune est vibrante,
Des harmonies qu'un cœur
Tendre, pur et transparent comme le cristal,
Chante à un autre cœur.

Cordélia lui apparaît comme une vision céleste, car

L'imagination, cette atmosphère subtile,
Où les âmes respirent, est chargée de vapeurs légères,
Qui, rapides comme un brouillard sur un lac,
Tissent autour de notre monde leur diaphane
Voile si doux. Et quoiqu'il paraisse si fin et si transparent,
Ce voile oblitère impénétrablement de notre vue
Le monde des choses réelles ;
Tandis qu'un monde nouveau surgit de ses plis,
Monde encombré de visions qui renversent
Toutes nos idées préconçues de l'évident
Et du possible...
La lente et pénible marche des longues années
Est remplacée en un instant. Entre
La pensée et le but auquel la pensée s'arrête,
Il n'est ni espaces ni intervalles.
Le cœur battant, les oreilles ravies,
Écoutant en silence, dans une extase sereine,
Nous entendons une voix prophétique, à laquelle
Répondent toutes choses, sans deviner que cette voix est la nôtre.

Tel est l'état d'esprit d'Ivor après la lecture de la lettre; il s'indigne du scepticisme de son ami et obtient de lui l'autorisation de répondre à sa place. Il devra mettre pour condition à toute correspondance future l'abandon par la jeune fille de son immense for-

tune à quelque institution charitable. Glenaveril consent, parce qu'il se sait assez riche pour compenser ce sacrifice. Tout vibrant de joie et d'amour inconscient, il court auprès de son cher tuteur pour lui tout conter. Mais Edelrath verse sur cette ardeur la froide ondée de la raison et du devoir.

Oui, la jeune fille lui semble innocente, candide, généreuse et sublime dans sa confiance. Et à tout cela par quoi va-t-il répondre? Par un mensonge habile; en jouant le rôle abominable du séducteur dans la cruelle comédie imaginée par Emmanuel? Lui dont la devise est : *Glenaveril, sois vrai.*

Rougis, Glenaveril, car c'est *toi* qui aime Cordélia!

Le palais enchanté est en ruines, le paradis fermé, la lettre ne partira pas! Mais la fatalité veille; non seulement la lettre partira, grâce à une erreur, non seulement la jeune fille accomplira immédiatement le sacrifice qu'on lui demande et accourra en Europe, mais la destinée des Glenaveril achèvera son œuvre et le dernier de la race ira mourir précipité dans l'abîme, du haut de l'Aiguille de Maricette.

La légende de l'Aiguille est en elle-même un poème complet, pittoresque et pathétique, préludant d'une manière saisissante à la catastrophe où périt le faux Emmanuel; catastrophe dont les péripéties dramatiques font courir un frisson d'épouvante.

Ivor, qui passe, comme nous l'avons dit, pour ce qu'il est réellement sans le savoir, Emmanuel Müller, expose vainement sa vie afin de sauver celle de son ami. On le retire mourant du précipice, et c'est Cordélia, que le hasard (ou plutôt le destin) a conduite à Chamouni, qui lui rendra la raison avec la santé.

Cordélia n'est pas pour rien la fille de la *voyante* que Johann Stahl a épousée, parce qu'elle était à ses yeux l'interprète de Mary Haggerdorn. Par une intuition mystérieuse, elle a reconnu Emmanuel au premier regard, et dans ce regard, ils ont échangé leurs âmes.

Cordélia semble douée d'un sens surnaturel, grâce auquel « elle devine ce que, dans les replis les plus cachés de leurs cœurs, sentent et pensent ceux qui l'entourent. » C'est du moins la ferme croyance de son tuteur Herr Eckermann, franc et cordial caractère, pratique et idéaliste à la fois, qui raille certains progrès tout en rêvant un royaume d'Utopie.

Lorsque, après bien des traverses, nos personnages sont réunis dans une villa, sur les bords du lac Majeur, où le bon Edelrath, longtemps retenu par une terrible maladie, a enfin retrouvé Ivor et

appris d'Eckermann tout ce qui s'est passé, l'austère moraliste est obligé de rappeler une seconde fois à Ivor la devise de sa maison. Il n'a pas le droit de renier sa race, les devoirs de son rang, et d'épouser Cordélia sous le nom d'Emmanuel. « Mais, s'écrie le pauvre amoureux, elle m'aime, elle croit en moi, et tuer sa foi, c'est la tuer ! — Non réplique l'inflexible Edelrath, elle souffrira, elle ne mourra pas, car son âme est forte; elle ne te méprisera pas, car tu auras été *vrai*. »

Et il lui raconte en bien beaux vers l'admirable apologue indien, *le Faucon et la Colombe*, qui défie le sacrifice de soi, c'est-à-dire le commencement et la fin du devoir.

Quelle est la stupéfaction de Glenaveril, lorsque, après son douloureux aveu, Cordélia lui répond en souriant : « Je le savais. » Pendant son long délire, il a dit bien des choses, et de ces phrases sans suite elle a déduit la vérité. Avec quelle finesse, quelle délicatesse de sensitive, elle explique comment la lumière s'est faite en elle ! Qui lui a donné cette clairvoyance, cette divination ? L'amour !

Je le connais (dit-elle en parlant de Glenaveril) mieux

Qu'il ne se connaît lui-même

Et j'aime également ce qu'il a de meilleur, ce qu'il a de moins bon.

Dans l'Éden de l'Amour croît un arbre de science.

Le fruit qu'Ève cueillit, s'il lui fit perdre beaucoup,

Lui donna du moins le pouvoir de partager ses douleurs

Avec celui qui le goûta comme elle; je suis son enfant

Et, quoi qu'il m'en coûte, je veux

Prendre avec toutes les joies de l'amour tous ses maux.

Que ne pouvons-nous multiplier les citations ! Il faut lire un tel poème pour en sentir les beautés. Lord Lytton ne se plaindra pas, nous l'espérons, si nous disons que par la grâce, la tendresse et l'exquise délicatesse, son talent a parfois quelque chose de féminin.

N'est-elle pas délicieuse cette fable de la *Princesse et de l'oiseau*, par laquelle la jeune fille symbolise si poétiquement la simple histoire de sa vie et les aventures étranges qui l'ont réunie à son ami ? Comment choisir où tout est ravissant ? Elle se lamente, la pauvre jeune princesse captive

Dans une tour enchantée, près de la mer,

Elle supplie les oiseaux de l'emmenner : Vole ! répondent-ils. — Mais je n'ai pas d'ailes; pourquoi ne les a-t-on refusées qu'à moi ! — Tu n'es pas seule, lui dit un petit oiseau; loin, bien loin, j'ai vu beaucoup d'autres oiseaux comme toi, qui n'ont pas d'ailes visibles.

Cependant je les ai entendus bien des fois assurer
 Que par un seul mot, leur est donnée
 Une puissance qui les élève jusqu'au ciel.

— Oh! dis-le-moi ce mot, s'écrie la princesse! — Ce mot c'est :
 « Je t'aime! » Mais il faut être deux à le dire, pour qu'il ait tout
 son pouvoir. — Et l'amour, où est-il? — Un peu partout. — Et si
 on l'appelle, vient-il? — Toujours. — Oh! petit oiseau! doux
 oiseau, appelle-le, supplie la princesse!

Et l'oiseau chante :

Ici! viens ici! viens du ciel, ô Amour!
 Vois cette enfant, jeune, pure et belle,
 Dont les tendres soupirs ont le pouvoir d'attendrir
 Un petit oiseau qui doit à ta douce sollicitude
 Son petit nid dans ce bosquet de myrte,
 Où se cache tant de félicité, que si le chant pouvait proclamer
 Le bonheur si grand contenu dans ce petit nid,
 La chanson qu'il chanterait ferait éclater son heureux cœur.
 O Amour! maître de toutes les délices, si bon
 Pour les petits oiseaux dont tu es l'ami,
 Où pourrais-tu consacrer par ta présence
 Un séjour plus charmant que le cœur de cette jeune fille?
 Ma chanson a bercé le chèvrefeuille
 A la douce brise du Midi; mon aile a effeuillé
 Les pâles fleurs de l'églantine
 Et cherché l'ombre parfumée des pins;
 Le chêne solennel a abrité mon sommeil;
 Le rameau de myrte a frémi sous mes pas;
 Sous maints joyeux ombrages j'ai pris mes ébats,
 A travers bien des feuillages ensoleillés, mon regard a passé;
 Avril argenté m'a fait chanter mon chant de printemps
 Et juin doré a ravi ma chanson d'été;
 Mais nulle part je n'ai trouvé séjour plus digne de toi
 Que l'âme si pure de cet enfant.

Dans une suite de strophes tendres ou pénétrantes, d'allégories ingénieuses ou transparentes, la jeune destinée se déroule jusqu'au moment où l'ami appelé, accouru, meurtri, dépouillé de tout, entend ces paroles : « Et pour ton royaume perdu, prend tout mon cœur. » La divination de Cordélia va jusqu'au bout; elle s'écrie triomphante, après ses longues méditations sur les faits et les caractères : « *Ivor est le véritable Emmanuel, et non l'homme qui est mort!* »

Sa croyance en l'amour prédestiné se trouve ainsi pleinement

confirmée et les doutes qu'Edelrath commençait à concevoir sont tout à coup éclaircis.

Il fallait ce dénouement pour que le roman ne se terminât pas sur un mensonge.

Nos héros vont prendre possession de la terre promise par Eckermann, dans le *Far-West*, et le lecteur pardonne facilement quelques irrégularités, quelques inégalités, quelques négligences au poète qui a charmé son imagination, son esprit et son cœur.

Où, la rime est parfois plus apparente aux yeux qu'à l'oreille, où la césure est souvent défectueuse et l'harmonie imparfaite, mais on écarte sans se plaindre, quelques perles fausses, égarées dans ce trésor de pierres fines !

VIII

Revenons maintenant aux œuvres publiées par lord Lytton, entre ses deux romans-poèmes. Il suffit de les énumérer pour faire apprécier la variété de ses évolutions intellectuelles, l'ardeur de sa curiosité, l'activité infatigable de son esprit.

Voici d'abord un recueil fort original de poésies populaires serbes, chantées par les rhapsodes du pays ; puis les *Chroniques et caractères*, les *Fables chantées*, *Orval ou le Fou du temps*, poème inspiré par la Révolution française ; et enfin *l'Anneau d'Amasis*, roman en prose, dû à l'influence allemande.

Parmi ces œuvres, *Chroniques et caractères* sont particulièrement dignes d'arrêter l'attention, par leur haute portée historique et philosophique.

L'auteur nous dit lui-même « qu'il a voulu représenter sous une forme concrète quelques-unes de ces idées abstraites qui sont le résidu définitif des événements historiques lointains et qui, survivant à la poussière des générations, constituent la résultante de l'homme. »

Pour cela, il a choisi parmi les mythes, faits ou légendes, ceux qui peuvent symboliser le développement successif de l'humanité, aider à démêler la pensée divine qui préside aux destinées de l'homme, les principes immuables au milieu des modifications extérieures, et l'action continue des générations les unes sur les autres.

S'inspirant d'abord du vieil Hérodote, le poète reproduit, en l'élargissant, la belle allégorie des deux vierges hyperboréennes, *Apis et Argé*, qui apportent à la Grèce ses dieux et expriment ce que, dans la pensée de l'auteur, l'esprit humain doit à la mythologie et à l'art grec. Puis la fatalité humiliante, écrasante, apparaît dans les fables de *Crésus et Adraste*, de *Gygès et Candaule* !

Le second livre appartient au Christ, à la mort de l'Immortel, *Thanatos Athanatos*, au règne prochain « de la vérité qui est l'éternité, de l'amour qui est la vérité, de l'éternité qui est l'amour!¹ »

Viennent ensuite, dans *Licinius*, le dernier combat du polythéisme expirant, et la transformation, que nous avouons n'aimer guère, de l'amour profane en amour chrétien. Il s'agit ici de deux personnages, ou plutôt de deux sentiments trop différents, pour que l'un puisse émaner de l'autre; jamais les petites ailes de Cupidon ne deviendront assez vastes pour couvrir le monde comme celles de l'amour chrétien, et toute l'habileté du poète ne l'empêche pas de blesser ici quelque chose de plus profond que le goût.

Les barbares avec Genséric, le néo-platonisme, l'ère mahométane, les croisades, le moyen âge, la chute de Constantinople, la Renaissance, la Réforme, l'âge moderne, exercent tour à tour l'imagination, la sensibilité, la verve du poète.

En touchant à tant de choses, il lui était bien difficile de ne pas se heurter à beaucoup de gens, et les chercheurs d'imitations avaient beau jeu. Si *Licinius* défend ses dieux menacés, si les voix du ciel, de la terre et de l'air parlent tour à tour dans la mort de l'Immortel, si Candaule outrage la chasteté de sa femme, c'est parce que Bailey a écrit ceci, Shelley cela et Keats autre chose. C'est possible, ce qui est beau, n'en est pas moins beau, et ce qui est défectueux, n'en devient pas plus parfait.

Pourquoi même rapprocher de la fable orientale, païenne et peu séduisante, quelque richesse qu'on y prodigue, cette délicieuse et poétique légende « la Veille de sainte Agnès? » Est-ce parce que dans l'une comme dans l'autre, les deux femmes laissent tomber leurs voiles devant des témoins invisibles? Le motif ne nous paraît pas suffisant, étant donné la différence radicale du sentiment intime dans les deux fables.

Si l'on veut rendre pleine justice à l'originalité, à la flexibilité de lord Lytton, qu'on écoute les échos du moyen âge dans la *Belle Yolande*, le *Jugement de Dieu*, le *Trésor de Ben Ephraïm*, l'*Adieu à la terre sainte*, *Cattarina Cornaro*; qu'on entende la voix de la réforme dans le *Pape mort*, de l'esprit révolutionnaire qui s'éveille, dans l'*Appel de l'anabaptiste Müntzer à Luther*, dans la *Profanation des ossements d'Adolphe, duc de Gueklre*; qu'on étudie la Florence des Médicis dans le *Laboratoire du grand-duc*; puis qu'on lise çà et là, *Mabel Gray*, *Melancolia*, *Jacqueline*, la *Pomme de vie*, etc.

Nous ne saurions donner un plus intéressant exemple de la

¹ Saint Augustin.

souplesse de lord Lytton qu'en rapprochant ces deux derniers poèmes du *Trésor de Ben Ephraïm*; l'hymne d'amour et de foi, le joli fabliau qui résume la philosophie de la vie, du drame sinistre qui met en jeu la superstition du moyen âge.

Voici ce que nous conte le fabliau : le roi Salomon reçoit d'un inconnu mystérieux un fruit de l'arbre d'Ève. Celui qui le mangera deviendra immortel. Mais la vie sans la jeunesse, non, le roi n'en veut pas. Il porte la pomme à la belle Sulamite, et la belle la refuse parce qu'elle ne possède pas l'amour de son bien-aimé. C'est à lui qu'elle offre le fruit; il le dédaigne parce qu'il veut rester libre. Enfin il le présente à l'esclave, à la courtisane égyptienne, qui le rejette aussi, car son existence lui fait horreur.

La vie sans jeunesse, la vie sans amour, la vie sans liberté, la vie sans honneur; tout cela, vanité des vanités! Mieux vaut la mort.

Le roi devine la vérité; le mystérieux inconnu n'était autre que

Le bon ange de la mort, et il pensa :

Quand les yeux de l'homme furent ouverts pour voir clairement

Tout le mal en lui et sa misère, Dieu dans sa miséricorde envoya pour

Les refermer

Sa dernière amie sur la terre, la mort, la servante de Dieu qui est juste.

Que l'esprit de l'homme retourne d'où il vient et sa poussière à la poussière.

On ne peut trop admirer dans ce poème, la variété des sentiments et de l'expression, la splendeur et la grâce des détails.

C'est l'intérêt dramatique, la terreur communicative qu'on trouve à un haut degré dans le *Trésor de Ben Ephraïm*. Nous sommes au temps de la persécution des Juifs, ce temps que certains monstrueux fanatiques voudraient faire revivre aujourd'hui. Deux malheureuses Juives, tombées au dernier degré de l'abjection et de la misère, se décident à rentrer en Espagne et à tout braver pour trouver le trésor que Ben Ephraïm leur dit avoir caché, avant sa fuite dans le cimetière de Cordoue. Elles sont revenues si pauvres, qu'il leur a fallu disputer aux rats la chandelle qui les éclaire. Elles sont au champ des morts; elles reconnaissent la cachette, elles touchent au but, mais qui descendra dans la fosse? Les chrétiens assurent que les démons viennent la nuit tourmenter les trépassés qui ont failli à la loi du Christ. « Nous descendrons toutes deux, dit Rachel; dépêchons; la chandelle brûle. L'affreuse vieille ne veut pas suivre sa fille; sa main est paralysée, ses yeux sont aveugles.

Enfant de mes entrailles, je ne veux pas descendre

Dans l'horrible fosse. Descends, toi

Qui es jeune. Ce que rapporte ta beauté,
 Qui le sait ? Je crois que tu gardes le profit.
 Rachel regarda la flamme qui baissait,
 Fronça le sourcil et murmura : Honte, ma mère !
 Je crains l'obscurité, parce qu'à mon cœur
 S'attache une pensée, que je ne peux étouffer,
 De certaines choses que tu sais,
 Et que je ne veux pas nommer ;
 Car mes fautes sont nombreuses et lourdes, ma mère !

Enfin Rachel descend dans le caveau, pour sa mère, et surtout pour son frère esclave, qu'elle veut racheter.

Elle trouve de l'or et le jette à la vieille qui alors la bénit ; mais elle en veut encore, c'est pour Manasseh ; puis c'est pour elle, et enfin pour que sa fille ait toutes les joies, toutes les splendeurs de la terre. De l'or ! encore de l'or ! La voix monte de plus en plus faible.

Mère ! la lumière est bien bas ! éteinte ! éteinte !
 Ah Dieu ! ils me tiennent maintenant !
 Mère ! mère ! ils me tiennent ! Et vois-tu,
 Mère ! il y a une malédiction sur son or !
 Mère ! (la vieille entend un gémissement)
 Ne me laisse pas seule dans les ténèbres !

Le drame reste ainsi en suspens et l'impression n'en est que plus profonde.

Quiconque n'aurait lu de lord Lytton que les *Chroniques et caractères*, aurait la mesure de son génie, avec ses rayons et ses ombres. En dehors de ses poèmes romantiques, c'est pour nous le plus attachant de ses ouvrages.

IX

Attiré comme il l'est par les problèmes de la destinée humaine, lord Lytton devait forcément accorder, dans ses méditations, une large place à la Révolution française. « Depuis longtemps, dit-il, dans la préface qui précède le drame intitulé *Orval*, je m'occupais d'une tentative à laquelle avait songé Schiller : faire de la grande révolution de 1789 le sujet d'un poème.

« L'objectif que j'avais en vue aurait été la contre-partie de celui des *Chroniques et caractères*... Je me serais efforcé d'écarter le caractère concret d'événements historiques encore récents ; je m'en serais tenu aux principes abstraits qu'ils représentent et j'aurais mis ces principes en action au moyen de personnages imaginaires,

en évitant soigneusement toute ressemblance apparente avec des personnages ayant réellement existé. »

Le plan de l'ouvrage était déjà tracé, lorsque l'auteur découvrit, fortuitement, l'existence d'un poème de Krasinski : *la Comédie infernale*. Il en fut assez frappé pour renoncer à son projet et se borner à « paraphraser », comme il le dit modestement, l'œuvre du poète polonais.

On peut le regretter. Son propre plan présentait un intérêt plus vivant, plus vraiment dramatique. Le mélange d'êtres humains et d'êtres fantastiques refroidit le drame actuel, en lui enlevant de la réalité. L'intervention des influences spirituelles qui agissent sur la vie intérieure et morale de l'homme, qui déterminent son choix dans le combat perpétuel du bien et du mal, l'apparition des bons et des mauvais anges, des voix, des ombres, des esprits, tous ces rouages compliqués rappellent le *Prométhée délivré*, de Shelley, sans en posséder l'idéalité absolue.

Tel qu'il est, néanmoins, le poème reste grandiose et puissant; nulle part, le génie de lord Lytton ne déploie plus de force et ne prodigue plus de beautés. Il a présenté sous cette forme dramatique, la lutte des idées sociales, intellectuelles et politiques, qui firent explosion dans la Révolution française et qui sont encore si loin de la solution rêvée. *Orval* personnifie le droit féodal, la noblesse héréditaire, l'orgueil du rang, du pouvoir; il possède tous les dons de supériorité physique et intellectuelle; il est le type du chef aristocrate; mais son intelligence est trop haute, pour ne pas comprendre que « les temps sont proches », que sa cause est condamnée. N'importe! il s'y dévoue quand même, et ce dévouement sans espoir lui donne une grandeur tragique très poignante. Pourquoi succombe-t-il? Le poète le dit : « C'est parce que l'intelligence sans le cœur, la passion sans l'amour, la puissance sans la sympathie sont sataniques et maudites. »

Orval se dépeint lui-même.

Ma volonté

Peut éveiller chez les autres tous les sentiments,
Toutes les émotions; mais en moi,
Dont l'âme demeure sombre dans le vaste vide,
Il n'y a ni espoir, ni crainte, ni foi,
Ni amour...

Je n'ai ni crainte ni désir
Qui ne soit déjà vieux et usé.
Je sais que mon fils sera aveugle;
Je sais que la base et la structure

De cette vieille société sont irrémédiablement pourries;

Cette société où je vis, dont je fais partie,
Tombera en morceaux. Toutes ces choses, je les sais;
Et les sachant, je souffre... oui, comme Dieu se réjouit,
En moi-même seulement et pour moi seul!

En face d'Orval se dresse nécessairement la figure qui représente la révolution, le peuple, et que le poète a baptisée : *Panurge*.

Panurge aussi est grand à sa manière; son enthousiasme et sa foi sont sincères. Il est né pour commander; il est rude, brutal, mais fort. Il croit à la cause qu'il sert, à sa mission de détruire l'ordre de choses existant, pour élever sur les ruines des autels, des trônes et des palais, dans le sang des prêtres, des rois et des grands, peut-être aussi des enfants du peuple, un édifice nouveau de bonheur et de paix.

La grandeur si différente d'Orval, le fascine et l'attire. Il lui propose une alliance que le représentant du passé repousse avec hauteur. Orval s'enferme dans sa forteresse avec les restes de sa caste et s'y défendra jusqu'à la mort. La scène du serment dans la cathédrale, avec son mélange de foi et de scepticisme, de dévouement et d'égoïsme, de fidélité et de trahison latente, d'une part, et de l'autre, le rassemblement populaire avec ses excès, ses blasphèmes, ses appétits brutaux et sanguinaires; l'entrevue des deux chefs, l'assaut de la forteresse, la mort de Muriel, le poétique fils d'Orval, d'Orval lui-même et de Panurge ensuite, sont autant de scènes dissemblables qui impressionnent fortement. Il semble qu'on assiste à un nouveau Crépuscule des Dieux!

Orval indomptable jusqu'au bout, se précipite dans l'abîme, laissant Panurge « à la recherche du monde nouveau qui devra éclipser l'opulence de l'ancien ». Jusque-là, dit-il, nous n'aurons pas justifié notre première et terrible action :

La triste nécessité de la destruction.

Son lieutenant Brutus répond :

Pour accomplir
Ces tâches gigantesques, le Dieu de liberté
Nous donnera la force...

Mais Panurge reprend avec mélancolie :

Que parles-tu de Dieu
Quand, ici, nos pieds glissent dans le sang humain?
. Derrière moi je ne vois
Que ces murs démantelés,

Devant moi, que cette plaine désolée.
 Et cependant je sens comme si entre nous deux,
 Se plaçait *quelqu'un*.

Le drame se termine par une vision du Christ sur la croix

Percé de trois clous,
 Qui sont
 Trois étoiles. Ses bras sont étendus sur le monde.
 Nous ne pouvons pas les écarter.

Et Panurge meurt en s'écriant :

Vicisti, Galilæ!

Ainsi finit ce tableau de la lutte entre les classes et les croyances, les aspirations et les souffrances du monde. On ferme le livre avec un sentiment de tristesse et l'on regrette doublement que lord Lytton n'ait pas obéi à son inspiration personnelle. Orval, c'est la fin sans le recommencement ; c'est la destruction sans espoir de reconstruction ; c'est la désolation, c'est la désespérance, tous sentiments trop naturels à un Polonais, mais en désaccord absolu avec l'optimisme généreux qui domine l'œuvre entière du poète anglais.

X

Oui, lord Lytton est un optimiste, ou du moins un indulgent, ce qui accuse une réelle grandeur d'âme chez quiconque a beaucoup vu et beaucoup vécu. Cependant il a trop d'esprit pour être dupe et ne pas trouver parfois que le prochain est drôle, même avant dîner, de sorte qu'un jour il eut envie de rire un peu à ses dépens et se mit à écrire des fables.

Il y en a de charmantes. Mais comme le naturel revient toujours au galop, ce sont les moins méchantes qui sont le mieux réussies ; celles où il peut prodiguer les trésors de sa fantaisie ailée, l'harmonie de ses couleurs, oublier l'homme pour décrire avec une fraîcheur et une grâce aériennes, la nature qu'il sent si bien ; comme dans ce ravissant apologue du *Chardon* qui veut *vivre*, qui ne demande que cela, et qui, après tant de souffrances, fleurit, fleurit, fleurit ! et chante avec une folie de joie sa beauté couronnée. Nous n'en voulons rien citer, car le choix nous serait trop difficile, et il faut se borner.

Un spirituel critique anglais a dit que dans ces Fables, il y avait la parole de Salomon avec l'esprit de Voltaire. Le mot est joli, mais

nous y contredisons. Salomon est trop solennel et Voltaire trop sarcastique.

Il y a un humoriste qui s'exerce sans dureté aux dépens de la vanité humaine; il y a le philosophe qui avoue sans trop de chagrin que la justice humaine est imparfaite et que le bonheur terrestre est fort incomplet, mais qui se montre plus disposé à sourire des efforts impuissants du roi de la création pour diriger son royaume qu'à pleurer de cette impuissance.

Le défaut déjà signalé, l'abus de la facilité, frappe davantage dans ce genre de composition, où la brièveté est indispensable. Habitué à traiter de vastes sujets, l'artiste a parfois donné à ses tableaux de genre, des proportions de tableaux d'histoire.

Lord Lytton, dit quelque part de Glenaveril : « Son éducation allemande l'avait gâté pour sa vie anglaise. » Nous sommes tentés de nous demander si le génie rêveur et nébuleux de ce pays où la spéculation métaphysique, la recherche de l'inconnu, l'abus des problèmes et des systèmes, sont à l'ordre du jour, si cette langue riche, mais vague et diffuse n'ont pas exercé une dangereuse influence sur notre poète, encouragé sa curiosité avide, sa tendance à quitter les grandes routes pour s'égarer dans une foule de sentiers où il est parfois laborieux de le suivre? Si, en un mot, ils ne l'ont pas fait tomber du côté où il penchait?

Son beau génie a un peu abusé de sa fécondité; il s'est laissé entraîner par le plaisir d'exprimer beaucoup de belles pensées en une langue riche et brillante qui lui obéissait au premier appel. Il ne s'est pas demandé si le lecteur paresseux l'accompagnerait jusqu'au bout. Trop de beaux vers produisent sur l'esprit, la fatigue que trop de beaux tableaux causent aux yeux; on arrive à ne plus pouvoir apprécier.

Nous pensons que si lord Lytton avait le loisir et le courage de choisir parmi ses trésors, d'émonder les rameaux parasites; la beauté de son œuvre, mieux révélée, servirait mieux sa gloire. Certes, le choix serait malaisé; mais n'est-on pas forcé de sacrifier une végétation luxuriante et charmante, pour donner aux plus beaux chênes de la forêt, l'air et l'espace nécessaires à leur magnifique expansion?

Malgré la richesse de l'œuvre déjà produite, le filon n'est pas épuisé. Dans les derniers mois de 1887, lord Lytton faisait paraître, un nouveau et très remarquable volume de poésies lyriques : *Après le Paradis, Légendes d'exil*. Nous y renvoyons le lecteur, espérant avoir suffisamment éveillé son intérêt, pour lui inspirer le désir de juger par lui-même.

Marie DRONSART.

LES

NOUVEAUX HISTORIENS D'ISRAËL

A PROPOS DU DERNIER LIVRE DE M. RENAN ¹

Nous avons examiné dans ses principes, sa méthode et ses arguments fondamentaux, la tentative des critiques modernes de renouveler entièrement l'histoire traditionnelle d'Israël. Nous avons reconnu que leur thèse n'est pas fondée sur des preuves convaincantes. Les arguments destinés à détruire l'ancienne histoire sont insuffisants pour contester efficacement, aux yeux des hommes impartiaux, une tradition aussi ferme et aussi précise que celle du peuple juif sur ses propres origines. Leur méthode de reconstruction est défectueuse; elle consiste principalement dans une manière arbitraire d'arranger les documents en faveur d'une opinion préconçue et dans une pétition de principe continue, évidente et souvent avouée.

A ces raisons d'ordre purement naturel et historique se joint une considération qu'il ne faut pas négliger, si l'on veut juger la question entière en pleine connaissance de cause. L'histoire d'Israël, telle que la Bible la raconte, est la préface de l'histoire du christianisme; sa vérité est étroitement liée avec la réalité de la révélation chrétienne. Reconnue comme véridique, elle est un puissant appui et un argument d'une très grande force en faveur de la vérité de l'Évangile. Reconnue mensongère, elle serait une très grave et même une inéluctable objection.

On comprend dès lors que ceux qui combattent la doctrine chrétienne doivent être disposés à recueillir et à faire valoir tous les arguments qui tendent à renverser l'histoire traditionnelle. En revanche, ceux qui, s'appuyant sur les nombreuses preuves, tout à fait indépendantes de l'Ancien Testament, qui démontrent la vérité

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 février 1888.

de la religion chrétienne, admettent le fait de cette révélation divine comme certain trouvent, dans cette conviction et dans le lien logique qui unit la synagogue à l'Église, une puissante confirmation des preuves spéciales qui appuient l'histoire biblique.

La croyance à cette histoire est donc fondée sur une double certitude, certitude directe résultant des documents authentiques de l'Ancien Testament, et certitude indirecte résultant du lien entre l'Ancien Testament et le Nouveau. L'une de ces certitudes peut suppléer à l'autre au cas où certains esprits sentiraient le besoin de cet appui pour leur croyance à l'histoire miraculeuse du peuple de Dieu.

Il faut avoir ces idées bien présentes à l'esprit, avant de commencer l'étude détaillée des diverses parties de la nouvelle histoire d'Israël et de la comparer avec l'histoire traditionnelle.

Dans une étude de ce genre, c'est principalement la vraisemblance relative des deux histoires que nous aurons à apprécier. Il importe donc de se rappeler toujours que l'argument de la vraisemblance n'est pas souverain, qu'il ne doit être employé pour trancher une question qu'à défaut de preuves de fait, documentaires ou traditionnelles.

Le vers fameux :

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable,

s'applique à toute espèce d'histoire, mais il s'applique plus spécialement, par diverses raisons, à celle que nous étudions. L'histoire biblique, en effet, plonge dans un passé extrêmement reculé. Elle remonte jusqu'aux origines même de l'humanité.

Or il ne serait pas raisonnable de juger des événements qui se sont accomplis à cette époque primordiale d'après ce qui se passe de nos jours. Bien des faits, bien des usages, qui nous paraissent étranges et incroyables parce que nous vivons dans une société qui a derrière elle de nombreux siècles pleins de vicissitudes de tout genre dont elle a conservé les traces, ont pu exister réellement lors de la première jeunesse de l'humanité. En outre, il ne faut pas oublier que le peuple d'Israël est un peuple unique. Seul au milieu des peuples idolâtres, dont beaucoup lui étaient supérieurs en civilisation, il a professé un monothéisme pur et élevé, qui est devenu plus tard la croyance de tout le monde grec et romain et de l'Europe moderne. Ses livres sacrés, imbus tous d'une même pensée, sont devenus, tout en conservant la trace évidente des circonstances où ils ont été composés, la forme de la pensée religieuse de la plus noble partie de l'humanité dans toutes les régions du monde.

Ce caractère de transcendance du peuple d'Israël, initiateur des autres peuples à la croyance au Dieu unique, apparaît avec évidence dans l'histoire universelle de l'humanité. Dans les annales propres du peuple d'Israël et dans sa tradition, un autre trait distinctif correspondant au précédent se manifeste avec non moins d'éclat. L'histoire d'Israël est pleine de grands miracles publics qui entrent dans la trame même du récit. Les livres dans lesquels cette histoire est racontée sont en partie prophétiques; leurs auteurs entremêlent au récit des événements passés ou présents, des prédictions précises relatives à certains événements futurs. Il est impossible d'admettre la vérité de l'histoire biblique si l'on se croit obligé de rejeter le miracle, ni de placer tous les livres sacrés et toutes leurs parties aux époques que la tradition leur attribue si l'on considère la prophétie comme impossible.

Ces considérations sont connues de tous : il est inutile de les développer davantage. Elles montrent qu'il ne faut pas s'attendre à trouver dans un récit remontant à l'origine même de l'humanité et contenant l'histoire d'un peuple différent de tous les autres, et dont le rôle est unique dans le monde, un ordre et une succession d'événements semblables à ce qu'on trouve chez les autres peuples.

En raison de tous ces motifs, l'in vraisemblance d'un fait contenu dans l'histoire biblique n'est jamais un motif suffisant pour rejeter ce fait. C'est la légèreté des esprits et l'absence de réflexion qui produit ces jugements superficiels au nom desquels on déclare incroyables certains récits, simplement parce qu'ils contiennent des circonstances que l'on ne trouve pas dans les autres histoires. On doit s'attendre, au contraire, à rencontrer dans le récit des origines d'un peuple si différent des autres, outre le surnaturel proprement dit, bien des choses inexplicables, étranges et singulières, qu'il faut cependant admettre, quand elles sont affirmées par des témoins dignes de foi.

Seulement, s'il arrive, comme nous croyons pouvoir le démontrer, que non seulement le nouveau système sur l'histoire des origines d'Israël ne repose sur aucun fait, et n'est appuyé sur aucun document authentique pris dans son sens naturel, mais qu'il contient en outre des invraisemblances plus fortes que celles de l'histoire traditionnelle, si, en essayant d'écarter les difficultés de l'ancienne histoire, les critiques modernes en ont rencontré de plus grandes, si la méthode nouvelle consiste, suivant un proverbe cité dans l'Évangile, à couler le moucheron et à avaler le chameau, nous userons d'un droit incontestable en nous appuyant sur les défauts graves de la nouvelle histoire pour la condamner définitivement. Déjà sans fondement dans les faits, si elle n'a de

plus aucune vraisemblance intrinsèque, on se demande quel mérite elle possède, et par quel attrait étrange elle attire à elle certains esprits. Nous ne voudrions pas supposer que ce mérite unique et cet attrait spécial consistent dans l'opposition qui existe entre cette histoire nouvelle et le texte biblique considéré par les chrétiens comme la parole même de Dieu. Néanmoins, on reconnaîtra que, dans certains cas, il n'est guère possible d'écarter cette hypothèse.

L'histoire des premiers temps du peuple d'Israël peut être divisée en trois récits se rapportant à des objets distincts l'un de l'autre, bien que le plus souvent mêlés et confondus. Ce sont, en premier lieu, la formation de la nation israélite ; ensuite, l'origine de la croyance religieuse spéciale au peuple d'Israël, le monothéisme absolu ; en dernier lieu, la formation et la promulgation de la Thorah, loi religieuse, civile et criminelle des Hébreux.

Suivant l'histoire traditionnelle, la nation, la religion et la loi ont été constituées à une très haute antiquité, et leur origine commune se rapporte à un personnage unique, à Moïse, libérateur d'Israël, chef de la nation pendant sa migration, médiateur de l'alliance solennelle contractée entre Jéhovah et le peuple d'Israël au Sinaï, et auteur de la législation.

Les nouveaux historiens, diminuant, quand ils ne l'anéantissent pas, le rôle de Moïse, considèrent la formation de la nation, celle de la religion et celle de la loi comme des œuvres progressives dont le développement se continue à travers toute l'histoire jusqu'après le retour de la captivité de Babylone.

Dans notre étude actuelle nous ferons abstraction de la question de la législation d'Israël, question vaste et complexe, qui n'est, du reste, pas traitée dans le dernier ouvrage de M. Renan, parce que, selon cet auteur, la législation que nous possédons serait tout entière postérieure à l'époque où il s'arrête.

Nous n'aurons donc à traiter que deux questions : la formation de la nation israélite et l'origine de la religion d'Israël.

I

M. Renan a jugé à propos de faire précéder le récit de l'origine des Beni Israël d'une petite préface contenant ses idées personnelles sur l'origine de l'humanité. Cela n'était point nécessaire ; les autres historiens d'Israël, ou du moins la plupart d'entre eux, n'ont pas cru devoir le faire. Il est vrai que Moïse, avant de raconter l'histoire des patriarches, nous donne un récit rapide des plus

anciens temps de l'humanité et commence par raconter la création du monde et celle de l'homme. M. Renan semble avoir voulu imiter l'auteur de la Genèse. Mais Moïse avait, pour connaître le passé, des moyens qui manquent à son moderne émule. Il avait pu recueillir à leur source d'antiques traditions, et il croyait communiquer avec le Créateur du monde et le Dieu de vérité. M. Renan est venu trop tard pour entendre la voix des témoins du passé, et le Dieu dont il parle étant aveugle et inconscient ne saurait lui révéler aucune vérité.

Aussi semble-t-il ne s'être avancé qu'avec une certaine timidité sur ce terrain génésiaque. Au lieu d'intituler son premier chapitre : *Origines de l'homme*, il lui a donné ce titre plus modeste : *Arrivée des Sémites en Syrie*. Il est vrai que, pour arriver, il faut d'abord être parti, et comme nous allons le voir, les Sémites qui sont arrivés en Syrie venaient de bien loin.

Voici, en effet, le début de ce curieux chapitre : « Le passage de l'animalité à l'humanité ne s'est pas fait en un point unique du globe. De plusieurs côtés, la conscience humaine se dégagea, s'éleva, s'épura, conçut l'idée de justice, de droit et de devoir. Le langage vint préciser et fixer ses conquêtes¹. »

Voici en quelques lignes bien des théories : le transformisme associé au polygénisme, l'animal devenant homme ; plusieurs espèces animales sortant séparément de l'animalité. Les hommes ne sont plus frères ; ils sont cousins à un degré éloigné, avec un animal comme aïeul commun. Ne discutons pas ces théories ; ce serait sortir de notre sujet et entrer dans le domaine d'une science toute différente de l'histoire. Il nous semble que M. Renan aurait mieux fait de ne pas trancher si rapidement et par un arrêt si souverain des questions qui ne sont pas de sa compétence personnelle. Mais voici une autre théorie plus curieuse. L'homme, suivant M. Renan, se distingue de l'animal par la conscience, par l'idée de justice, de droit et de devoir. Ici, nous ne pouvons qu'approuver. Jamais plus belle définition de l'humanité n'a été donnée ; jamais on n'a professé un spiritualisme plus élevé. Si nous en croyons M. Renan, les idées de justice, de droit et de devoir ont préexisté au langage qui les exprime. Où étaient-elles donc, si ce n'est dans une âme immatérielle, capable de contempler la vérité sans voile ? Nous pouvons même dire que M. Renan se range, parmi les spiritualistes, du côté de Platon contre Aristote. Selon le docteur de Stagire, l'homme ne saurait exercer son intelligence sans l'appui d'un signe sensible ; il ne pouvait donc concevoir ces hautes idées sans

¹ *Histoire du peuple d'Israël*, p. 1.

être déjà en possession de l'instrument du langage. Mais continuons. Le langage, dont M. Renan diminue l'importance, puisqu'il le considère comme postérieur aux idées morales, va prendre maintenant un grand rôle. La langue prédomine sur la race. Les groupes humains ne sont pas formés par les descendants d'un même père portant en eux-mêmes, gravés par l'hérédité, les traits accidentels qui ont caractérisé leurs parents : ils sont formés par la langue. La langue, c'est-à-dire la pensée exprimée par les mots, est plus puissante que la race ; bien plus, c'est elle qui constitue la race même. Ici encore, admirons le spiritualisme de M. Renan. Voilà des espèces humaines, distinctes par leurs origines, sortant d'animaux différents, en des lieux différents, à de différentes époques, et se propageant par la génération. Or il se trouve que, dans ces espèces, le phénomène psychologique le plus élevé, le langage, exprimant de diverses manières les idées de justice, de droit et de devoir, est si puissant qu'il l'emporte sur la génération physique, que la diversité des idiomes partage les groupes des descendants des mêmes aïeux, et que l'unité de langue fonde et unit en une seule nation, bien plus, en une seule race ayant des caractères ethnographiques communs, des familles issues séparément de l'animalité. Prodigieuse puissance de la conscience et des idées morales exprimées par le langage ; elles ne sont plus, comme le disaient les grossiers matérialistes, l'effet de la conformation du cerveau ; tout au contraire, c'est le cerveau qui subit leur influence ; c'est le cerveau qui est moulé par la pensée : le type physique est l'effet des habitudes contractées par une vie commune avec un même langage exprimant les mêmes idées morales. Voilà la première phase de la création de l'humanité, selon la Genèse de M. Renan.

Mais tournons la page, que trouvons-nous ? L'humanité primitive était extrêmement méchante ; elle était caractérisée par la ruse, le raffinement de la malice et la lubricité. Elle se composait principalement, sinon uniquement, de satyres éhontés.

Comment cet être qui, avant de connaître le langage, affirmait déjà le droit et le devoir, et dont la conscience épurée concevait l'idée de justice, est-il maintenant si criminel et si corrompu ? Faut-il considérer ces caractères opposés comme existant chez les mêmes hommes à la même époque ? Ce serait abuser du droit de rapprocher les éléments opposés et d'unir les extrêmes qui se détruisent ; ce ne serait plus le loup habitant avec l'agneau, ce serait le même individu loup et agneau à la fois.

Dira-t-on que ce sont des états successifs, que c'est avant l'acquisition du langage que l'homme était un animal consciencieux

et concevant la justice, et que c'est depuis qu'il parle qu'il est devenu un satyre féroce et éhonté? Alors, n'en déplaise à M. Renan, c'est tout simplement le système de la chute; c'est la doctrine du péché originel poussée à l'extrême au sens calviniste. C'est l'homme primitivement bon, devenu très méchant par je ne sais quel accident primordial, et cela à l'époque même où la possession du langage lui permettait d'acquérir et de conserver une science de plus en plus grande.

Néanmoins, le progrès à partir de cet état sauvage va commencer. Les instruments de ce progrès sont curieux: « C'est l'amour accompagné de rêverie », la formation spontanée du principe d'autorité¹, « le besoin d'ordre créant la hiérarchie, l'imposture s'opposant à la force, le sacerdoce nouvellement inventé exploitant des terreurs superstitieuses ». Par tous ces moyens se formèrent de grandes civilisations sans moralité, comparables aux sociétés nègres du Dahomey et aux républiques des abeilles et des fourmis.

Cependant la famille était encore inconnue, l'enfant ne connaissait que sa mère, les femmes étaient le bien commun de la tribu.

Voici maintenant comment la famille a été inventée vers l'an 2000 avant Jésus-Christ par les Aryas et les Sémites. C'est une portion du récit qui mérite d'être citée textuellement.

« Comme tout ce qui est grand, la famille a été fondée par des moyens atroces; des millions de femmes lapidées établirent la fidélité conjugale. La jalousie, sans partir d'un principe fort élevé, devint une condition essentielle du progrès. Le mâle garda sa femelle. Armé d'un gourdin et secondé par son chien, le satyre honnête fit le guet autour de la petite fortification qu'il s'était construite: s'il avait un soupçon, il écrasait la femelle adultère. Ces groupes relativement nobles se serrèrent les uns contre les autres, et formèrent des camps assez forts pour s'isoler de l'immense nuit anarchique qui les environnait. Ainsi émergea de la sauvagerie ce que nous pouvons appeler, la moralité barbare. »

N'est-ce pas là un joli tableau préhistorique et ne pouvons-nous pas espérer que ce sujet tentera quelque artiste, et que nous verrons un jour, dans une de nos expositions, une toile représentant la description de M. Renan avec cette épigraphe: « Invention de la famille et de la moralité? »

Si M. Renan s'était contenté de décrire comme il l'a fait l'origine de l'humanité, sa description n'aurait été que bizarre et peu croyable, et moyennant un nombre suffisant de peut-être semés en marge¹, elle aurait pu être excusée. Mais il a eu malheureusement

¹ *Histoire du peuple d'Israël*, préface, p. 15.

une fâcheuse inspiration. Au lieu de laisser l'ensemble de ces origines à l'extrême horizon de la préhistoire, perdues dans une antiquité fabuleuse, il a cru devoir attribuer des noms de peuples et même des dates aux faits qu'il racontait. Il a fait l'inverse de ce que font les exégètes modernes. Ceux-ci ont cru pouvoir légitimement reculer les événements racontés par la Bible au delà des limites des chronologies vulgaires admises. M. Renan, qui n'avait aucune chronologie officielle à respecter ni à changer, en a inventé une. Cette invention a été, de sa part, une grave imprudence. Il nous dit en effet que ces sociétés, où la famille était inconnue, où la moralité barbare qu'il décrit n'existait pas encore, n'étaient autres que l'ancienne civilisation de l'Égypte, celle de la Chaldée et celle de la Chine, et que ce sont les Aryas et les Sémites qui, apparaissant vers l'an 2000 ont apporté dans le monde l'institution du mariage et un commencement d'honnêteté relative.

Il n'a donc pas songé que le Livre des morts égyptien, qui remonte bien avant l'an 2000, qui appartient au moyen empire sinon à l'ancien, contient un admirable code de morale sous la forme de la confession négative du défunt, et dans cette confession cette phrase : « Je n'ai point affligé la veuve. » La famille et la moralité existaient donc dans l'ancien empire égyptien. Il n'a pas pensé non plus que, parler de la civilisation chinoise comme étrangère à la notion de la famille, à l'idée de l'autorité et du respect des pères et des aïeux, et ajouter que l'idée de la famille a été introduite en Chine par les Aryas et les Sémites, qui n'y ont jamais été, c'est énoncer une véritable énormité. Enfin, il semble ignorer que l'on a trouvé dans les plus anciens monuments, soi-disant antisémitiques, de la Chaldée, des psaumes de pénitence, ayant une frappante analogie avec les psaumes bibliques, ce qui ne se concilie guère avec l'idée d'un peuple ignorant absolument la moralité.

Nous avons peine à comprendre, l'étrange distraction de M. Renan dans ce chapitre; il se montre ordinairement mieux renseigné, et se tient mieux au courant des derniers résultats de la science.

Faut-il, par une comparaison qui ne peut être que flatteuse pour lui, lui appliquer le vers d'Horace :

Quandoque bonus dormitat Homerus,

ou bien serait-ce de sa part un abus de la confiance que ses lecteurs lui témoignent et de l'indulgence que le public lui a montrée, et pourrait-on alors appliquer à l'auteur et au lecteur ces vers d'un roi à son confident dans une parodie des tragédies classiques :

Ce que je viens de dire, au reste, est bien écrit,
Mais je n'en pense rien, c'est pour t'orner l'esprit.

Quoi qu'il en soit, la nouvelle Genèse est évidemment bien inférieure à l'ancienne. La comparaison même n'est pas possible, et il y aurait une sorte de blasphème à placer, à côté de l'élucubration étrange que nous venons d'exposer, le récit de Moïse où l'on trouve si noblement affirmées l'unité de la race humaine, la fraternité des hommes entre eux et leur distinction d'avec les animaux. Moïse nous donne encore une profonde explication de l'origine du mal par l'abus de la liberté, et des maux de l'humanité par la loi de solidarité et la faute du chef de l'humanité : explication mystérieuse sans doute, mais pas plus que la condition de l'homme ici-bas. A la différence de la plupart des genèses païennes, la Genèse biblique ne contredit pas la doctrine du progrès si populaire de nos jours ; si elle ne nous montre pas l'homme primitif vivant à l'état absolument sauvage, elle nous le montre pauvre, arrachant péniblement sa nourriture à une terre maudite et nous signale les premiers progrès de sa civilisation. Il y a sans doute dans ce récit biblique certains détails étranges, en petit nombre cependant, dont l'acceptation semble pénible à certains esprits, bien que d'autres ne voient aucune difficulté à les admettre.

Sans discuter ici la question de savoir dans quelle mesure ce fardeau pourrait être allégé au moyen de certaines opinions des anciens Pères que l'Église n'a pas condamnées ¹, nous pouvons dire que cette difficulté n'est rien à côté de celle qui naîtrait s'il fallait croire, non pas au récit de Moïse sur les origines, mais à celui de M. Renan. Ce serait alors ce que l'Église ne demande jamais et ne peut jamais demander à ses enfants, un véritable sacrifice de la raison.

Laissons maintenant de côté cette singulière préface, et arrivons à l'histoire proprement dite du peuple d'Israël.

II

Après avoir achevé son récit des origines de l'humanité et indiqué la distribution des diverses nations descendant des fils de Noé dans un tableau ethnographique susceptible d'interprétations diverses, mais dont l'importance historique et géographique est admise par tous les savants sérieux, l'auteur de la Genèse biblique entreprend le récit des origines de la nation choisie de Dieu. Ce récit se compose de la biographie de quatre patriarches : Abraham, Isaac, Jacob et Joseph, ancêtres de la nation. Au milieu d'une foule de

¹ Vigouroux, *Manuel biblique*, t. I^{er}, p. 446, et Mgr Freppel, *Origène*, leçon xxxi^e.

détails sur les mœurs patriarcales, les uns grossiers, d'autres ayant une grâce et une naïveté charmantes, à côté du récit sublime des apparitions du vrai Dieu, souverain du monde et juge de tous les hommes, nous trouvons dans ce récit deux faits généraux d'ordre purement historique : c'est, en premier lieu, la formation d'un certain nombre de peuples par la division de la postérité d'Abraham en diverses branches, et celle du peuple juif par la multiplication de la descendance de Jacob. C'est, en second lieu, la migration des tribus patriarcales, le voyage des aïeux d'Israël d'Hur à Haran, le voyage d'Abraham avec la caravane composée de ses serviteurs d'Haran en Palestine; sa vie nomade à travers le pays de Chanaan, ses voyages en Egypte, ceux de son fils et de son petit-fils, et enfin l'établissement définitif de Jacob et de ses enfants sur les confins du royaume des Pharaons.

Les nouveaux historiens d'Israël ne s'accordent pas entre eux quant à la valeur historique qu'il faut attribuer à ce récit. Le plus récent d'entre eux, Stade, déclare que le récit tout entier ne mérite aucune confiance. Les migrations des ancêtres d'Israël lui paraissent imaginaires. Selon lui, le peuple d'Israël, venu on ne sait d'où, s'est éveillé à la conscience de son existence nationale au pied du Sinaï, sous la direction de Moïse. Ayant ensuite conquis la Palestine, il a consacré à son Dieu national Jahveh un grand nombre d'anciens lieux de culte révéérés par les Chananéens, et afin de justifier cette consécration, les inventeurs de la légende nationale ont supposé que ces hauts lieux avaient été visités par les ancêtres de la nation, et que Jahveh s'était manifesté à eux pendant leur migration. Quant au séjour en Égypte, c'est un fait possible, mais dont rien ne prouve la réalité.

Nous devons reconnaître que Stade est à peu près seul de son opinion; c'est un pionnier de l'armée de la nouvelle exégèse; il n'est pas suivi jusqu'à présent par les autres exégètes : le sera-t-il plus tard? Nous ne pouvons le dire : les théories de Kuenen et de Wellhausen, déjà si étranges et si dépourvues de fondement, ont eu un tel succès, qu'on ne peut savoir jusqu'où la passion contre l'histoire d'Israël entraînera les critiques de l'école rationaliste. Jusqu'ici néanmoins, la migration des ancêtres d'Israël, appuyée sur une tradition d'une force exceptionnelle, et tout à fait conforme à ce que nous savons des migrations des Sémites de cette époque, est admise, sinon comme un fait historique absolument certain, du moins comme un fait aussi voisin de la certitude que tous ceux que contient l'histoire de ces temps reculés.

M. Renan, en particulier, admet pleinement la migration des ancêtres d'Israël, et nous montre, dans les antiques civilisations de

la Chaldée et de l'Égypte, avec lesquelles ils ont été en contact, les sources de certaines idées des Juifs et les origines de la partie la plus ancienne de la Bible.

Mais, en revanche, les historiens modernes sont tous d'accord pour rejeter le mode de formation de la nation d'Israël et des peuples issus d'Abraham tel qu'il est raconté dans la Genèse. Ce n'est point, disent-ils, par la multiplication des familles que se forment les nations nouvelles. Si les familles deviennent des tribus et éventuellement des nations, dit Kuenen, c'est par la combinaison avec les habitants de certains districts, par la soumission des faibles à de plus forts qu'eux, par la fusion d'éléments hétérogènes. Partout où nous pouvons suivre en détail la formation ou l'extension d'une nation, nous voyons des causes analogues à celles que nous venons de citer, agissant ensemble ou successivement⁴. C'est une pensée semblable qui a poussé M. Renan à renoncer à la théorie des races, si populaire il y a quelques années dans les écoles rationalistes et dont lui-même avait fait autrefois un si fréquent usage, pour y substituer celle des groupes humains constitués par le langage et agrégés par l'effet d'une série de circonstances étrangères à leur origine.

Serait-il téméraire de supposer que cet abandon de la théorie des races est en partie inspiré par le désir de contredire le système ethnographique de la Genèse, d'après lequel les nations sont formées par les divisions d'une famille, système dont la conséquence extrême est l'unité d'origine de toute l'espèce humaine? Quoi qu'il en soit, la formation de certains peuples par la séparation en branches distinctes de la postérité d'Abraham et celle des tribus d'Israël par une division analogue de la descendance de Jacob sont en général rejetées comme légendaires par les exégètes de la nouvelle école.

Quant aux patriarches eux-mêmes, toute l'école les considère unanimement comme des personnages mythiques, analogues aux héros et aux demi-dieux de la Grèce.

M. Renan a cherché à embellir cette théorie un peu nuageuse par un ingénieux rapprochement. Il a trouvé dans Ovide le nom d'un ancien roi légendaire d'Assyrie, Orchamus; sur ce nom unique, il a édifié toute une légende. Le nom du roi appelé père de son peuple est devenu d'abord Aborham (du nom hébreux Ab qui signifie père), puis Abraham, moyennant un changement de consonne peu acceptable en linguistique sémitique.

Ce roi aurait passé pour avoir aboli les sacrifices humains et les

⁴ Kuenen, *The religion of Israël*, t. I, p. 110.

avoir remplacés par le sacrifice d'un chevreau. Il serait devenu, dans la tradition juive, le patriarche Abraham. On ne s'attendait pas à voir intervenir Ovide pour interpréter la Genèse. Mais nous devons convenir que cette idée est particulière à M. Renan, que les autres exégètes rationalistes se contentent d'affirmer d'une manière générale que les patriarches sont légendaires.

M. Renan se sépare aussi des autres écrivains de cette école par sa manière de considérer les biographies patriarcales telles qu'elles sont racontées en détail dans la Genèse. Il est d'accord avec eux pour croire que ces biographies sont légendaires, mais il affirme qu'elles représentent très exactement les mœurs des tribus nomades dont Israël est descendu. Partant de cette idée, il se considère comme autorisé à insérer dans son histoire le récit presque entier de la Genèse, avec cette simple modification, que les faits particuliers de la vie de chaque patriarche deviennent, sous sa plume, des exemples de faits habituels dans la vie des Sémites nomades.

Ainsi, le fait que Jacob a épousé Lia et Rachel est devenu l'observation générale que les patriarches avaient, dans certains cas, pour épouses deux femmes égales de rang noble, parfois des sœurs. Le fait du voyage d'Éliézer pour chercher Rebecca, devient le fait général que les Sémites se mariaient dans leur parenté. Toute la Genèse est ainsi transformée, par un passage du particulier au général et du personnel à l'impersonnel : procédé de composition historique qui n'a pas dû coûter beaucoup de peine à l'auteur. Il étend cette idée générale aux faits de l'ordre religieux et moral. Sauf les faits surnaturels, qu'il rejette par principe, la religion et la morale, telles qu'elles sont décrites dans la vie d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, représentent à ses yeux la croyance et les mœurs du groupe de populations sémitiques nomades dont Israël est descendu. Ici, l'extension est contraire au récit de la Genèse qui déclare qu'Abraham et ses enfants étaient monothéistes et vivaient au milieu de païens.

Cette dernière assertion de M. Renan est d'ailleurs vivement combattue par les autres critiques. Aux yeux de ceux-ci, le tableau de la vie patriarcale rédigé par les prophètes au huitième siècle est complètement idéal, ils ont créé de toutes pièces, non seulement les biographies patriarcales, mais l'ensemble d'idées religieuses et morales qui forme comme le cadre de ces narrations. Cette divergence entre M. Renan et les autres critiques est signalée dans l'article, fort bienveillant d'ailleurs comme on pouvait s'y attendre, que la *Revue de l'histoire des religions* a consacré à la nouvelle histoire du peuple d'Israël.

Nous reviendrons plus tard sur ce conflit lorsque nous traiterons de l'origine du monothéisme d'Israël. Pour le moment, nous allons chercher seulement à apprécier les deux thèses sur lesquelles toute l'école est d'accord, à savoir : la négation du système ethnographique de la Genèse et l'affirmation du caractère mythique des patriarches.

La Genèse contient plusieurs grands tableaux ethnographiques, indiquant la formation des diverses nations issues de Noé et celles des peuples issus d'Abraham. Elle nous décrit ensuite d'une manière plus détaillée l'accroissement de la famille de Jacob.

Le principe de cette formation est la multiplication des hommes par la fécondité des familles et la séparation des familles en branches distinctes qui deviennent des peuples. En soi et *a priori*, rien de plus vraisemblable qu'un tel mode de formation.

La théorie de la Genèse ne lui est d'ailleurs pas particulière. L'idée d'une formation de ce genre existe chez tous les peuples Aryens. En Grèce, les tribus se partagent en phratries, les phratries en familles. Le mot tribu lui-même vient du terme $\varphi\acute{\upsilon}\omega$, qui veut dire engendrer. C'était l'organisation des temps héroïques. Dans le second chant de l'*Illïade*, Nestor dit à Agamemnon : « Dispose les guerriers par tribus et par phratries, afin que la phratricie soutienne la phratricie et la tribu les tribus. » Ainsi que le remarque M. Robiou, Tacite semble avoir traduit ces vers d'Homère, lorsqu'il dit en parlant des Germains : « Ce n'est pas le hasard ni un assemblage improvisé qui forme chez eux l'escadron ou le bataillon, mais les familles et les relations de parenté ¹. »

Quelle différence y a-t-il entre ce que nous dit la Genèse au sujet de la formation des peuples abrahamides et des tribus israélites, et cette organisation patriarcale antique que nous trouvons chez les peuples aryens ?

Il y a, ce semble, deux différences. Selon la Genèse, la formation est très rapide; les familles deviennent des peuples considérables au bout d'un très petit nombre de générations.

En second lieu, cette formation des peuples s'accomplit à une époque historique; les noms et la biographie des ancêtres sont clairement connus.

Ces deux différences s'expliquent aisément. La Bible reconnaît d'abord formellement qu'il s'agit d'une multiplication exceptionnelle. Abraham devient le père d'un grand nombre de peuples, à la suite d'une promesse de Jéhovah. L'accroissement du nombre des Israélites en Égypte est donné aussi comme un fait prodigieux.

¹ Article de M. Robiou, professeur à la faculté des lettres de Rennes, journal *l'Instruction publique*, 4 février (1888).

Or, sans avoir recours au miracle, mais uniquement par l'effet de certaines circonstances qui diminuent les causes de mortalité, la population peut croître avec une rapidité inouïe. On a constaté, au Canada, pendant le siècle qui a suivi la conquête anglaise, une population doublant tous les vingt-cinq ans. Cette limite peut-être théoriquement de beaucoup dépassée; le nombre des enfants par famille peut, s'ils ne sont pas atteints de bonne heure par la mort, produire une seconde génération cinq ou six fois plus nombreuse que la première, et le mariage, très précoce en Orient, plaçant la naissance de cette génération en moyenne à vingt-cinq ans après celle de la précédente, qui survit en grande partie, on voit que, au lieu de doubler, une population pourrait quadrupler et même sextupler tous les vingt-cinq ans. Il en résulterait, en supposant un accroissement correspondant des subsistances ou une grande facilité d'émigration, une croissance prodigieuse en progression géométrique.

Il n'est pas d'ailleurs nécessaire d'avoir recours, pour expliquer la formation des peuples abrahamides, à une multiplication aussi exceptionnelle. Nous voyons, en effet, par la Genèse, qu'Abraham était un très riche propriétaire de troupeaux, ayant une multitude de serviteurs, lesquels formaient déjà une petite tribu d'au moins 1500 âmes, puisqu'il pouvait lever 318 soldats, pris parmi les esclaves nés dans sa maison.

Or cette clientèle d'Abraham, qui s'est partagée entre ses fils, a formé le noyau des peuples issus de lui. De même les nombreux serviteurs de Jacob ont dû entrer dans le peuple d'Israël à titre de membres des tribus de condition inférieure compris sous le terme générique d'enfants de Jacob.

Le point de départ, dans l'un et l'autre cas, n'est pas une famille unique, mais une petite tribu de plus de mille personnes, dans le premier cas; beaucoup plus considérable sans doute, dans le cas de Jacob.

Enfin le texte sacré n'empêche nullement d'admettre que des étrangers se soient groupés autour du noyau des serviteurs des patriarches. L'achat d'esclaves, l'admission de clients dans la famille ont pu avoir lieu à toute époque. Ismaël, dont il est dit que sa main était contre tous et la main de tous contre lui, a pu rassembler, pour former le noyau d'une nation nouvelle, les aventuriers du désert. Le récit de l'Exode nous parle de parents de Moïse agrégés au peuple d'Israël et de Caleb la Quenite devenu membre de la tribu de Juda.

Il n'y a donc aucune impossibilité, aucune invraisemblance grave même à ce que les peuples descendus d'Abraham et les

tribus israélites se soient ainsi formés. C'est simplement un cas exceptionnel. Mais il y a dans l'histoire bien des cas uniques et exceptionnels. La formation de la puissance politique de Rome, la propagation de l'islamisme et la fondation si rapide de l'immense empire des califes sont des événements qui n'ont pas leur pareil. On ne voit donc pas pourquoi, même sans avoir recours au miracle, on n'admettrait pas qu'il y a eu, dans un certain temps et dans une certaine région, une formation très rapide de peuples nouveaux.

Cette hypothèse admise, si l'on suppose en outre que le fait s'est accompli à une époque contemporaine des grandes civilisations d'Assyrie et d'Égypte, et que dès la quatrième génération, sinon dès l'origine, les patriarches ont pu connaître l'écriture, on comprendra que la formation du peuple s'est faite à la lumière de l'histoire, et que la biographie des premiers aïeux a pu être conservée, soit traditionnellement, soit par écrit.

On a objecté, contre la vérité des récits relatifs aux patriarches, le fait que ces récits contiennent de nombreuses allusions à la géographie de la Palestine; de là résulterait, selon l'école moderne, que ces récits n'ont pas pu être écrits en Égypte, et que leur composition serait postérieure à la conquête de Chanaan; or cette époque est si éloignée de celle des patriarches que les souvenirs locaux de leurs voyages devaient être effacés.

Cette objection est sans valeur, car il a dû exister des relations constantes entre les habitants de Gessen et la terre sainte. Sous le gouvernement des Pharaons, la route de la Palestine était ouverte. Les descendants de Jacob ont pu faire de fréquents pèlerinages aux tombeaux de leurs pères à Hébron, et plus d'un d'entre eux a dû parcourir pieusement les lieux où, selon la tradition, les patriarches vénérés avaient planté leur tente.

Qui sait même s'il n'y a pas eu des établissements fixes de certains groupes d'Israélites en Palestine pendant le séjour en Égypte de la masse de la nation? Un passage des Paralipomènes donne lieu de penser que des descendants immédiats de Joseph, à la seconde génération, ont livré des combats et bâti des villes en Palestine¹. Si ces établissements ne sont pas mentionnés lors de la conquête de Josué, c'est peut-être qu'ils avaient été détruits, et leurs habitants ramenés en Égypte, lors de la persécution des Pharaons contre Israël. On s'expliquerait aussi comment les noms de Jacob et de Joseph sont inscrits sur les pylônes de Karnak, dans la liste des peuples vaincus par Touthmès III.

Rien donc n'empêche d'admettre comme fondé sur des souvenirs

¹ I Paralipomènes, VII, 20-24.

certain le récit de la vie des patriarches, et par là même la théorie qui fait de ces ancêtres d'Israël des héros mythologiques perd son principal appui; elle n'est plus qu'une simple hypothèse.

Il sera cependant intéressant d'examiner et d'apprécier cette théorie. Pour le faire en évitant toute équivoque, nous distinguerons plusieurs espèces de récits, qui peuvent être qualifiés récits mythiques. Il y a des mythes naturalistes, des mythes philosophiques, moraux ou religieux, et de soi-disant mythes ethnographiques.

Les mythes naturalistes consistent à représenter certains phénomènes naturels sous la forme de la biographie d'un héros. Tels sont fort probablement le mythe d'Hercule chez les Grecs, celui de Krishna dans l'Inde, peut-être même la légende primitive qui a été greffée sur la vie du Bouddha¹. Les mythes solaires paraissent avoir été assez fréquents dans les religions païennes. Ils ont pu quelquefois être greffés sur la vie d'un personnage ayant réellement existé et qui a été transformé par la légende en héros solaire. D'autrefois le héros paraît être tout à fait chimérique et avoir été créé tout entier par l'imagination. On a souvent abusé de l'hypothèse des mythes naturalistes. Tout le monde connaît la spirituelle parodie de la méthode des mythographes modernes intitulée : *Comme quoi Napoléon n'a jamais existé*. Il y a en effet peu de héros solaires dans l'antique mythologie qui réunissent autant d'analogies avec l'astre qui éclaire la terre que le vainqueur de Marengo et l'auteur du *Code civil*. Se lever à l'Orient, en venant d'Égypte, voir son éclat s'affaiblir dans le Nord, à Moscou, se coucher dans les eaux de l'Océan occidental, à Sainte-Hélène, avoir une mère dont le nom rappelle la gaieté de l'Aurore et ressemble à celui de la mère d'Apollon, douze maréchaux correspondant aux douze signes du Zodiaque, quatre frères répondant aux quatre saisons de l'année, avoir terrassé la Révolution figurée par le serpent Python roulé sur lui-même, c'est bien plus qu'il n'en faudrait pour que les mythographes de l'an 4000 de notre ère, reconnaissent dans Napoléon, le véritable Apollon, dont le nom ($\nu\eta$ $\Delta\pi\omicron\lambda\lambda\omega\nu$) le soleil, dieu destructeur ($\alpha\pi\omicron\lambda\upsilon\omega\nu$) adoré par les Grecs, dont le nom n'aurait presque pas été altéré. La même plaisanterie a été récemment renouvelée à propos du nom du plus savant et du plus éloquent mythographe de notre siècle. Un écrivain de l'école du *folk lore*, opposée à l'école mythographique, a démontré par des arguments analogues à ceux des partisans modernes de la mythologie naturaliste, que Max Müller n'est autre que le soleil. Tout en combattant ces abus ridicules, on doit néanmoins penser

¹ Senart, *Essai sur la légende du Bouddha*.

qu'il y a, dans les religions païennes, un certain nombre de mythes naturalistes.

Mais il n'y en a certainement aucun dans la Bible. Le génie des écrivains bibliques est tout à fait opposé à la mythologie. Le surnaturel biblique, œuvre d'un Dieu unique créateur, n'a aucune ressemblance avec les légendes païennes.

Certains exégètes, voulant absolument trouver dans la Bible ce qui ne s'y trouve pas, et ce qui se trouve dans les livres des autres religions, ont voulu faire de Samson un héros solaire. C'est une assimilation forcée qui n'a aucune vraisemblance. L'histoire de Samson est sans doute assez étrange, et si elle n'était pas contenue dans un livre inspiré qui en garantit la vérité, elle pourrait être considérée comme une légende populaire, mais nullement comme une imitation artificielle d'un phénomène naturel.

Il faut traiter autrement la question des mythes de la seconde espèce; mythes philosophiques, religieux et moraux. Avant tout, il faut s'entendre sur le sens des termes : si par mythe on entend précisément un fait imaginaire destiné à représenter une idée morale, de tels mythes existent certainement dans la Bible, puisqu'on y rencontre de véritables paraboles : mais ces narrations allégoriques ont leur caractère propre et ne rentrent pas dans la trame générale de l'histoire d'Israël. On peut discuter sur le caractère réel ou allégorique de certains livres, du livre de Job, par exemple. Mais ce serait contredire le sens naturel du texte aussi bien que l'interprétation traditionnelle, que de mettre en question le caractère historique de la vie des ancêtres d'Israël.

Néanmoins, ces récits réellement biographiques peuvent, dans un autre sens, être considérés comme figuratifs, et pourraient même être appelés mythiques, si ce mot, dans notre langue n'impliquait pas l'exclusion du caractère historique d'un récit. Des enseignements moraux, des vérités psychologiques, des prophéties relatives à l'avenir religieux de l'humanité, peuvent être contenus dans les faits réels de la vie des patriarches. Saint Paul nous affirme que l'histoire d'Agar et de Sarah s'applique à la synagogue et à l'Église. Le sacrifice d'Isaac est une figure du sacrifice de la croix. David sortant de Jérusalem et montant la colline des Oliviers pendant que ses ennemis le maudissent est une figure du Christ.

Cet accord entre la réalité historique d'un fait et son sens figuratif ne peut, on le comprend, être admis que par ceux qui croient à la vérité de la révélation juive et chrétienne. Les événements qui se succèdent sous l'action des causes naturelles et les volontés libres de l'homme étant, suivant la croyance chrétienne, mystérieusement gouvernés par la Providence, Dieu peut réaliser une scène

figurative représentant une vérité qu'il veut enseigner aux hommes, ou bien un de ses desseins futurs, et pour cela se servir d'êtres humains comme acteurs de cette scène, à l'insu même de ces acteurs.

Selon cette conception de la théologie chrétienne, le caractère figuratif, qu'on pourrait appeler improprement caractère mythique, d'un fait, n'exclut nullement la réalité historique de ce fait. Jacob a pu réellement supplanter Esaü, et ce fait peut en même temps être, dans la pensée divine, la figure de la substitution de l'Église chrétienne à la Synagogue.

Les rationalistes ne peuvent pas admettre une pareille explication. Selon eux, il doit y avoir exclusion entre la réalité d'un fait et son caractère figuratif. Si ce fait est réellement la représentation exacte d'une idée morale ou d'un fait futur, il doit être imaginaire, ou bien si on reconnaît une analogie entre un fait certainement historique et un enseignement religieux ou prophétique, l'analogie, à son tour, n'est pas réelle; elle est factice, elle est l'œuvre d'un interprète du texte, et l'allégorie ainsi inventée ne peut pas avoir de fondement en dehors de son esprit. Et s'il se rencontre des faits dans lesquels les deux caractères de réalité et de figure de l'avenir semblent évidemment réunis, ces faits prophétiques sont considérés par les apologistes comme des arguments en faveur de l'intervention divine dans l'histoire religieuse d'Israël, tandis que leurs adversaires sont obligés de montrer que l'un ou l'autre de ces caractères n'existe réellement pas.

Tel étant l'état de la question, le caractère figuratif de la vie des patriarches, entendu dans le sens de mythes prophétiques ou moraux, ne saurait être, aux yeux des chrétiens, comme il l'est aux yeux des rationalistes, une objection contre la réalité historique de ces biographies. La question de la possibilité de la prophétie et d'une prophétie faite sous forme de figure est d'ordre apologétique et philosophique et non d'ordre historique.

Donc, nous rejetons l'existence des mythes naturalistes que rien ne prouve, et nous admettons celle des figures prophétiques qui ne nuisent en rien au caractère historique du récit des origines d'Israël.

Reste la troisième espèce de mythes, les mythes ethnographiques, dont nous devons examiner la nature, afin de voir s'ils existent réellement dans la Bible et quelle serait la conséquence de leur existence.

Le mythe ethnographique consiste dans une généalogie fictive, qui sert à relier certains peuples entre eux, en leur attribuant un aïeul commun. On suppose que des peuples de même race sortent d'un même père, que ceux de race distincte mais voisine naissent de

plusieurs frères. On attribue aux peuples plus nobles un aïeul qui est l'aîné de ses frères : les peuples méprisés naissent d'enfants bâtards ou incestueux. On suppose quelquefois que l'aïeul avait plusieurs épouses légitimes, ce qui permet de diviser les frères en plusieurs groupes.

La vie des patriarches et leurs relations de famille, telles qu'elles sont racontées dans la Bible, seraient ainsi des créations fictives, destinées à représenter certaines idées relatives à la filiation des peuples voisins d'Israël. Stade étend cette idée à la distribution même des peuples d'Israël en tribus. Les tribus censées nées d'enfants de Jacob ayant eu une même mère auraient des rapports de parenté plus étroits.

A l'appui de cette idée les critiques modernes apportent deux raisons. L'une est tirée de l'existence, chez d'autres peuples, de généalogies fictives. L'autre se fonde sur certaines difficultés historiques et surtout chronologiques de la vie des patriarches ou de certains faits invraisemblables, tels que l'histoire des filles de Loth. Toutes ces difficultés disparaîtraient à la fois si l'on supposait que les patriarches n'ont pas existé et que leur histoire tout entière est un roman ethnographique.

Ces deux raisons sont faciles à réfuter. Et d'abord, comme nous l'avons déjà plusieurs fois remarqué, les souvenirs clairs et précis des Israélites sur leur passé ne doivent pas être confondus avec les légendes relatives aux origines qui existent chez d'autres peuples. Ces légendes sont de simples récits plus ou moins vagues ou des énonciations d'ancêtres communs à divers peuples, sans détail, comme ce qui est dit d'Hellen et de ses quatre fils. Il n'y a dans ces récits aucune apparence historique.

Tout autres sont les récits de la Bible relatifs à Abraham et à ses descendants. Ces récits sont la base de croyances pratiques et efficaces; les prophètes s'en servent pour exciter les Israélites à rester fidèles à Jéhovah et à observer une religion austère, qui est en opposition à leurs instincts. La croyance à la descendance de tel ou tel fils de Jacob était en outre le principe de la division en tribus : les généalogies de famille servaient à fixer le droit sur les héritages acquis dans le partage de la terre de Chanaan.

Toute la vie religieuse, sociale et politique d'Israël, repose sur ces généalogies. L'assimilation entre Israël et les autres peuples, sous ce rapport, est tout à fait inexacte. Israël est un peuple de nouvelle formation, qui connaît ses origines : il s'est servi de l'écriture, qu'il a pu apprendre à Tanis, dès les premiers temps de sa vie nationale.

Il serait peut-être moins difficile d'admettre que les liens généa-

logiques que la Bible nous indique entre les divers peuples issus d'Abraham ont été inventés artificiellement. Mais quand on examine les récits bibliques relatifs à ces relations ethnographiques, on reconnaît que leur invention par les Israélites est absolument invraisemblable. Pourquoi avoir supposé qu'Ismaël est l'aîné des fils d'Abraham? Si on l'a supposé fils d'une servante pour glorifier les enfants d'Isaac à ses dépens, pourquoi en avoir fait l'aîné? Pourquoi avoir renouvelé cette mutation du droit d'aînesse dans le cas de Jacob, et avoir ainsi rendu nécessaire l'étrange histoire de Jacob supplantant Esaü. Que l'origine incestueuse attribuée aux Moabites et aux Ammonites doive s'expliquer par la haine d'Israël contre ces peuples, cela pourrait à la rigueur être admis. Mais pourquoi les Madianites, ennemis plus acharnés des Israélites, ont-ils alors une origine sans tache et descendent-ils d'Abraham?

En remontant plus haut encore, on sera peut-être porté à voir dans l'histoire de la malédiction de Cham, un récit inventé par suite de la haine des Israélites contre les Chanaanéens; mais pourquoi est-ce Cham qui pèche, et Chanaan son fils qui est seul maudit. N'aurait-il pas été plus naturel, tout étant arbitraire, d'attribuer la faute à celui même qui reçoit le châtimeut? Quel est, en outre, l'ennemi le plus acharné d'Israël, celui dont le joug est le plus humiliant: c'est le Philistin. Or on n'attribue aux Philistins ni une origine honteuse, comme celle des Moabites, ni une part à la malédiction de Chanaan. Les Philistins descendent, non de Chanaan, mais de Mesraïm le père des Égyptiens. Quant à supposer que les Rubénites auraient accepté sans protester l'idée que leur aïeul avait perdu son droit d'aînesse par un crime déshonorant, que les Siméonites se seraient aussi laissé priver de leurs privilèges par un récit contrové, c'est encore la plus invraisemblable des hypothèses. D'après la tradition, Benjamin est le frère utérin de Joseph; or la tribu de Benjamin, dans l'histoire postérieure, est unie à celle de Juda et partage ses destinées. Elle est toujours séparée des tribus josphites. Parmi celles-ci, la tribu de Manassé occupe deux territoires séparés par le Jourdain et sans relation habituelle. Si l'on avait créé des généalogies fictives, n'aurait-on pas donné des ancêtres distincts à ces deux tribus?

Plus on examine de près le procédé généalogique des Israélites, plus on y reconnaît une véritable ethnographie, fondée sur des souvenirs de tribus et de nations très précis. Et dès lors, pourquoi douter de l'existence d'ancêtres dont le souvenir est ainsi conservé.

Admettons, comme cela est vraisemblable, qu'ils ne sont les ancêtres directs que d'une partie de chaque peuple et de chaque tribu, ils n'en sont pas moins de vrais hommes, ayant entre eux de

vraies relations de père, de fils et de frère, et les séparations ethnographiques sont les conséquences des séparations individuelles des membres de chaque famille, la clientèle et les serviteurs suivant partout le patriarche et se partageant entre ses héritiers.

Le premier argument en faveur du caractère mythique des patriarches est donc sans force réelle. Il est fondé sur la méthode défectueuse qui consiste à juger de certains faits par comparaison avec d'autres faits qui ont avec les premiers une analogie éloignée, et à traiter un peuple différent de tous les autres comme s'il devait nécessairement leur être absolument semblable.

Le second argument est tiré de certains détails de la biographie biblique des patriarches. Ces détails, selon l'école moderne, ne peuvent pas être historiques. Ainsi, l'histoire du renvoi d'Agar par Abraham ne saurait être admise, parce que ce serait un acte trop cruel de la part du patriarche, qui aurait condamné Ismaël et sa mère à une mort certaine.

On ne saurait croire que Joseph a lui-même distribué le blé aux habitants de Chanaan qui venaient en acheter, ni que douze sacs de blé aient pu servir efficacement à diminuer l'effet d'une famine régnant dans la tribu des enfants et des serviteurs de Jacob. On peut remarquer qu'ici Reuss, qui pose cette objection, s'appuie sur le fait que Jacob était chef d'une tribu, tandis qu'ailleurs les critiques modernes objectent, contre le nombre très grand des Israélites au temps de l'exode, le fait qu'ils descendent d'un seul ancêtre.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter en détail ces objections. Un grand nombre d'entre elles sont puériles et sans valeur ; quelques-unes sont plus importantes, par exemple celles qui regardent la chronologie de la vie des patriarches¹.

Mais, quelle que soit leur gravité, elles ne donnent aucun droit de conclure que les patriarches sont des êtres mythologiques. La conclusion extrême que l'on pourrait en tirer, serait que les récits de leur vie ne sont pas l'œuvre de témoins oculaires, et ont été racontés d'après des souvenirs traditionnels plus ou moins vagues quant aux détails, ou plus ou moins altérés. Une inexactitude partielle de ces récits peut être embarrassante pour les théologiens, en raison du dogme de l'inspiration. Elle n'est d'aucune portée pour de simples historiens, qui doivent être habitués à reconnaître comme véridiques dans leur ensemble, des récits dont les détails sont inexacts.

En revanche, d'ailleurs, il y a dans ces mêmes biographies patriarcales, une foule de détails qui ne s'accordent pas avec la

¹ Voy. les ouvrages de l'abbé Dumax.

supposition d'un récit factice, composé après coup pour appuyer une théorie ethnographique. Les faits répréhensibles attribués aux patriarches, à Abraham, lors de son voyage en Égypte, ou de son séjour chez les Philistins, à Jacob, à l'occasion du droit d'aînesse, ne s'expliqueraient pas si le récit avait été créé à une époque postérieure à la conquête de Chanaan, c'est-à-dire dans un temps où ces patriarches étaient vénérés comme des modèles.

On ne comprend pas pourquoi un auteur du temps des prophètes aurait mentionné, sans aucune réprobation, le fait de Rachel emportant avec elle les idoles de son père.

Ici nous pouvons nous appuyer sur une remarque faite par M. Renan lui-même, remarque dont le fond est vrai, bien que l'auteur en ait tiré des conséquences outrées et inexactes. Elle consiste dans l'observation d'une différence entre la religion des patriarches telle que la Genèse la décrit, et la religion du peuple d'Israël après l'exode. L'une et l'autre consistent en un monothéisme pur et élevé, mais le monothéisme des patriarches a un caractère moins exclusif et moins militant contre le paganisme. Les relations d'Abraham avec Abimelech et Pharaon semblent indiquer que ces souverains reconnaissaient Abraham comme un prophète du Dieu suprême qu'eux-mêmes adoraient sous un autre nom que lui. Laban est certainement polythéiste, et Jacob cependant, sans cesser d'adorer le Dieu que craignait Isaac, est dans une sorte de communauté d'idées avec ses cousins. Il contracte avec Laban une alliance avec serment, chacun jurant par son Dieu, sans que Jacob proteste formellement contre le polythéisme.

A la suite d'une révélation spéciale du Tout-Puissant, Jacob purifie sa maison des idoles, mais il se contente d'enterrer ces objets de culte sous un térébinthe, sans qu'il soit parlé de châtement infligé à ceux qui les possédaient.

A partir de l'exode, au contraire, et plus tard au temps des prophètes, le culte de Jahveh a un caractère beaucoup plus sévère et plus exclusif : les dieux étrangers sont considérés comme des ennemis, l'idolâtrie comme une abomination.

Dès lors on se demande, si la vie des patriarches était un mythe, qui aurait pu imaginer un tel roman. Un auteur monothéiste du temps des prophètes aurait créé les faits et les aurait appréciés selon la pensée d'un monothéisme sévère et exclusif. Un auteur du temps compris entre l'exode et les prophètes, aurait été, si nous en croyons l'école moderne, à demi païen, et, imbu d'idées grossières et matérialistes, comment aurait-il pu imaginer le culte spiritualiste des patriarches?

En résumé, l'explication mythique est tout à fait arbitraire, elle

est fondée sur une fausse assimilation de l'histoire d'Israël avec celle des autres peuples. Si elle résout, au moyen du procédé par trop commode qui consiste à supprimer le problème tout entier, certaines difficultés relatives aux détails de la vie patriarcale, elle fait naître des difficultés beaucoup plus grandes. La création artificielle d'une légende de ce genre, ayant un caractère de réalité si frappant, et représentant un état social et religieux si différent de celui des temps postérieurs, est très difficile à concevoir. L'acceptation d'un tel récit par une nation entière avec la fermeté d'adhésion, et l'uniformité précise de la croyance qui existe dans le peuple d'Israël, serait encore très invraisemblable si ce récit était une légende sans fondement.

Restent les difficultés de détail dont nous avons parlé. On peut y répondre de deux manières, sans avoir recours à la théorie mythique. Si l'on fait abstraction de l'inspiration du récit et qu'on se tienne sur le terrain purement historique, commun aux croyants et aux non-croyants, on peut dire que ces difficultés ne mettent en question que les détails mêmes du récit et n'ébranlent nullement la vérité de l'ensemble. L'ensemble du récit de la vie des patriarches doit être en accord avec les souvenirs nationaux : les détails ne sont garantis que par le narrateur ; lors même que celui-ci aurait laissé dans son récit des inexactitudes, la vérité de la tradition subsisterait.

Si maintenant on veut tenir compte de l'inspiration qui ne permet pas d'admettre d'erreur dans la narration telle qu'elle a été rédigée par l'auteur sacré, il faut se contenter des explications des exégètes, et, si elles ne paraissent pas suffisantes, ranger ces difficultés parmi les problèmes non encore résolus de l'exégèse biblique. Recourir à l'explication mythique n'est pas nécessaire pour l'historien non-croyant, qui peut admettre des erreurs de détail, et n'est pas permis à celui qui admet l'inspiration, car le mythisme est une erreur générale aussi opposée, si ce n'est plus à la doctrine que la supposition de détails erronés. La théorie mythique est une hypothèse inutile pour l'historien profane, insuffisante et inadmissible pour le théologien.

Il n'y a donc aucune raison de l'admettre.

IV

Après la biographie des patriarches, qui se termine en Égypte, il y a dans l'histoire d'Israël une grande lacune.

L'auteur de l'exode reprend son récit au moment de la persécution des Israélites par Pharaon et de la naissance de Moïse.

Depuis cette époque jusqu'au règne de David, l'histoire biblique contient une série de faits qui se sont fixés dans la mémoire du peuple et forment un récit unique et continu.

Parmi ces faits se trouvent ceux dont nous avons déjà signalé le caractère au commencement de cet article. Ce sont les grands faits surnaturels de l'exode, du Sinaï et du voyage dans le désert.

Nous n'avons pas à nous demander en ce moment si ce caractère miraculeux du récit de l'exode ne serait pas le véritable motif qui pousse les critiques modernes, peut-être à leur propre insu, à contredire avec tant de passion la tradition relative à l'antiquité du Pentateuque. Mais ce qui était facile à prévoir, c'est que les exégètes qui sont arrivés à la conclusion que nous avons exposée dans notre premier article, à savoir que le Pentateuque a été composé très tardivement, étant d'ailleurs rationalistes, et ne croyant pas au surnaturel, ont dû profiter de la liberté que leur système leur laisse pour écarter de l'histoire les grands miracles attribués à Moïse.

Seulement, ils ont procédé de diverses manières, et ici encore, la méthode de M. Renan diffère de celle des autres critiques. M. Renan attaque de front la question du surnaturel. Il déclare le surnaturel sinon impossible, du moins tellement contraire à l'expérience, qu'on a le droit de le rejeter *a priori*.

« Une constante expérience, nous dit-il, confirmée par la science la plus exacte, nous a prouvé que cette hypothèse primitive de causes libres particulières hors de nous est tout à fait erronée. Au-dessus de la volonté de l'homme, on n'a constaté dans la nature aucun agent libre intentionnel. La nature est inexorable, ses lois sont aveugles. La prière ne rencontre nulle part aucun être qu'elle puisse fléchir. Aucun vœu n'a guéri une maladie ni fait gagner une bataille. »

On ne voit pas bien à quelle expérience M. Renan fait allusion. L'expérience des croyants, des gens qui prient, dans tous les temps et dans tous les lieux, est en faveur de l'efficacité de la prière : les témoignages sont surabondants ; ils sont même embarrassants par leur nombre et leur universalité.

Quant à l'expérience de ceux qui ne croient pas et ne prient pas, je ne vois pas trop ce qu'elle vient faire dans cette circonstance : autant vaudrait invoquer l'expérience des aveugles en fait de vision.

M. Renan parle du témoignage de la science expérimentale. La fonction de cette science est uniquement de constater les lois générales. Elle ne considère les faits particuliers que comme des types. Elle n'admet, à ce titre, que ceux qu'elle peut reproduire à volonté :

Elle ne peut donc pas songer à entreprendre de constater et de juger l'innombrable multitude des faits qui se sont accomplis autrefois et s'accomplissent à tout instant dans tout l'univers; par conséquent elle ne saurait dire s'il y a eu ni s'il y a quelque part des exceptions aux lois qu'elle démontre. Quoi qu'ait dit Stuart Mill, l'uniformité des lois de la nature est un postulat de la science et non un résultat de l'expérience. L'expérience scientifique est donc muette sur la question des miracles. L'expérience du cœur et de la conscience humaine est au contraire favorable à l'idée de la prière exaucée.

Ce n'est donc pas au nom de l'expérience, c'est par suite d'un préjugé positiviste sans fondement expérimental ni logique, que M. Renan exclut le surnaturel.

Son exclusion d'ailleurs n'atteint pas seulement le miracle, elle atteint toute action libre d'un Dieu quelconque, même l'action créatrice. Il dit, il est vrai, que « l'idée d'une volonté libre, comme celle qu'implique le mot créer, substituée à mille volontés fantastiques est un progrès à sa manière. » Mais, dans un autre passage, il appelle la théologie chrétienne le « pire ennemi de la science », et il ajoute : « Rien de plus dangereux que la demi-absurdité, car l'humanité est médiocre : elle vomit le trop fort virus, elle vivote avec la dose de sottise qui n'est pas suffisante pour la tuer. »

Cette manière de qualifier des croyances de saint Augustin, de Bossuet, de Descartes, de Leibnitz et de Newton n'est pas exempte d'une certaine outrecuidance, et ne prouve pas, chez son auteur, une grande tolérance pour la pensée d'autrui.

Quoi qu'il en soit, ayant englobé la liberté divine, la Providence, l'effet de la prière, le miracle, dans une même négation et les ayant condamnés au nom de la constante expérience de ceux qui sont d'avance décidés à fermer les yeux plutôt que de voir un fait de cet ordre, M. Renan était obligé de donner une explication des grands faits de l'Exode.

Il l'a fait, en suivant la méthode qu'il a employée dans sa *Vie de Jésus*. Il a combiné les procédés de Paulus et ceux de Baur : une certaine mesure d'explication naturaliste des faits, une certaine mesure de recours à la légende et à l'altération des souvenirs; juste ce qu'il faut de part et d'autre pour arriver à la conclusion qui nie le miracle : la proportion d'ailleurs n'étant pas fixée, de telle sorte que, si l'explication par l'erreur ou l'imposture des témoins échoue, on puisse se rejeter sur l'altération des souvenirs dans l'intervalle entre le moment où les faits se sont accomplis et celui où le récit a été écrit; et que si cet intervalle semble trop court, on puisse revenir à la première explication. Suivant cette

méthode, M. Renan conserve sans altération toute la partie de l'histoire biblique qui n'est pas miraculeuse. Son récit se confond sur ces points avec celui de la Bible. Arrivé en présence du passage de la mer Rouge, après avoir indiqué qu'il s'agit d'une bande d'émigrants, il dit que le passage a eu lieu au sud des lacs Amers, lieu où il n'existe que des flaques d'eau appartenant à la mer Rouge, et même qu'à certains endroits, par suite des ensablements, il était à peine besoin de se mouiller les pieds. La marée néanmoins, par certains vents, pouvait causer des dangers et des accidents. A l'égard de la manne, il adopte l'explication tirée du fruit du tamarisk. Il diminue le nombre des Israélites et la durée du voyage. Le récit de l'eau tirée du rocher n'est autre chose que l'amplification du fait, raconté dans le livre des Nombres, de la découverte de sources obtenues en creusant le sol avec des bâtons.

Quant à la manifestation du Sinaï, il hésite entre l'explication tirée d'un grand orage et celle qui se fonde simplement sur l'opinion régnante que Jahveh, dieu de la foudre, habitait sur les hautes montagnes. Il ajoute néanmoins ces paroles, qui ont leur importance comme aveu de la clarté de la tradition :

« Il y eut surtout un éclatant souvenir. Le peuple avait réellement vu le dieu sur la montagne sainte : cette vision comme un éclair l'avait frappé d'amaurose. Sur le fond de sa rétine enflammée, il y eut comme une aurore boréale dont la vision l'obséda. Pas un des morceaux de la vieille poésie hébraïque qui ne débute par cette image persistante. L'image maîtresse qui domine la conscience d'Israël fut la vision du Sinaï. » Il semble que ce passage soit la réfutation même de l'explication donnée plus tard par M. Renan. Comment, en effet, un accident naturel ou une pure légende auraient-ils pu produire une impression si forte? Voici maintenant ce qu'il dit de Moïse : « Que penser de l'homme, devenu colossal parmi les grandes figures de l'humanité, à qui tous les anciens récits font jouer le rôle principal en ce départ d'Israël? Il est très difficile de répondre. La légende a entièrement recouvert Moïse, et quoique son existence soit très probable, il est impossible de parler de lui comme on parle des autres hommes divinisés ou transformés. » Ici, il est évident que M. Renan ne conteste l'existence de Moïse qu'à raison du surnaturel. Rien en effet ne ressemble moins à un personnage légendaire que Moïse tel que le Pentateuque le décrit. C'est un personnage bien vivant et dont le caractère est clairement dessiné, mais comme le récit de sa vie contient des miracles, cette vie doit être légendaire.

Tel est le procédé de M. Renan, procédé qui, vu d'un certain côté, est parfaitement logique, mais qui, en même temps, vu par une

autre face, est absolument arbitraire. Niant *a priori* le surnaturel, il l'efface partout où il le rencontre : cela est logique; mais il laisse subsister le reste du récit qui n'a pas plus de valeur que ce qu'il efface : cela est arbitraire. C'est ce que lui reproche, et avec raison, la critique de la *Revue de l'histoire des religions*.

Comment expliquer, dit ce critique, que les récits de l'exode soient à la fois assez peu sûrs pour ne pas permettre d'affirmer positivement l'existence de Moïse, et assez sûrs pour servir de base à la description de la traversée des Beni Israël dans la presqu'île?

Comme nous l'avons annoncé, la plupart des critiques rationalistes emploient, à l'égard des faits surnaturels une méthode différente de celle de M. Renan. Ils ne posent aucun principe directement contraire à l'existence ou à la possibilité du surnaturel; ils s'abstiennent de s'appuyer, pour nier aucun fait, sur son caractère miraculeux. Mais ils s'attaquent au récit tout entier et le déclarent inexact et indigne de foi. Au lieu de s'appuyer sur le miracle de la séparation des eaux de la mer Rouge, ils insisteront sur ce fait que la multitude des Israélites, s'élevant, selon le texte sacré, à 600 000 hommes de pied, plus les femmes et les enfants, n'a pu traverser la mer Rouge en une seule nuit. Au lieu de nier comme miraculeux le fait de la nuée qui reposait sur le tabernacle, ils objecteront que le campement régulier de douze tribus autour du tabernacle était impossible dans certaines régions, que la construction du tabernacle n'a pu avoir lieu, faute de matériaux suffisants, que la farine pour les pains de proposition, et l'huile pour les lampes ont dû manquer dans le désert.

Toutes ces objections tendent par leur masse à détruire la valeur historique du récit biblique. Si l'on y joint les thèses négatives dont nous avons parlé ailleurs, et en particulier celle de l'emploi tardif de l'écriture chez les Hébreux, on arrive à ébranler la véracité du récit du Pentateuque. Resterait, il est vrai, la tradition dont la force est immense, à cause de sa clarté, de sa précision et de la grandeur des faits qu'elle contient, et des appuis qu'elle trouve dans les objets matériels, tels que l'arche d'alliance, et dans les souvenirs locaux, les fêtes et les usages du peuple. Mais la tradition en général est si mal vue de l'école rationaliste, qu'on écarte celle qui concerne l'exode, sans en tenir compte et presque sans les mentionner¹.

Le terrain se trouve ainsi dégagé, les faits surnaturels ont disparu, sans qu'on ait été obligé de les nier directement. Seulement,

¹ Sur la tradition relative à l'Exode, voy. les articles des *Annales de philosophie chrétienne*, mai 1887 : *Caractère historique de l'Exode*.

par le même procédé, l'histoire toute entière a disparu, et il n'existe plus aucun moyen de la reconstruire.

Quelques-uns, tels que Stade, se résignent à ce résultat, et déclarent même le séjour en Égypte légendaire. Ils font commencer l'histoire d'Israël au pied du Sinaï, en se servant, pour fixer ce point de départ, du souvenir traditionnel si puissant mentionné dans le passage de M. Renan que nous avons cité plus haut.

La plupart des exégètes croient néanmoins devoir, à cause de la puissance de la tradition, conserver l'idée d'un séjour en Égypte et d'un exode. Mais alors, pour être logiques, ils doivent restreindre singulièrement leurs assertions. Ils doivent se borner à dire qu'un peuple, dont on ne connaît pas le nombre, s'est échappé d'Égypte à une époque qu'on ne saurait fixer exactement, et après avoir erré pendant un temps inconnu dans le désert, est venu s'établir au delà du Jourdain et plus tard a passé ce fleuve pour conquérir la Palestine. Tout ce qu'on ajouterait à une pareille assertion serait téméraire.

Où puiserait-on, en effet, des renseignements sur les circonstances de l'exode? Ce n'est pas dans la tradition, car le récit traditionnel est essentiellement miraculeux. Ni la sortie d'Égypte ni la vie dans le désert ne seraient possibles sans miracle, si l'on suppose, d'une part, un souverain puissant, ayant une grande armée et poursuivant une foule qui n'a pas eu le temps de s'organiser, et d'autre part, un peuple aussi nombreux que celui que nous montre le récit de l'exode. Ce ne peut donc être que dans leur imagination que les nouveaux historiens puisent les circonstances hypothétiques nécessaires pour transformer l'exode traditionnel en un exode naturel et sans miracle.

C'est ainsi que M. Renan suppose que Pharaon n'a pas poursuivi les Israélites, parce que le départ du peuple étranger lui était indifférent. Cette supposition est peu conciliable avec le traité d'extradition qui a été conclu entre le roi d'Égypte Ramsès II et le roi des Khetas de la Syrie. Dans cette pièce diplomatique (la plus ancienne que l'histoire ait conservée), les deux souverains se promettent réciproquement de se livrer les fugitifs qui essaieraient de sortir de leur domination.

Une hypothèse un peu plus vraisemblable consiste à dire que l'Égypte était affaiblie et divisée, de telle manière qu'il était impossible au souverain de s'opposer au départ des Israélites. C'est la pensée de Maspéro qui fait descendre l'époque de l'exode au temps du roi Sétî II. Mais cette époque est si basse, que la période des juges d'Israël se trouve réduite à deux cents ans à peine, ce qui n'est pas conciliable avec le récit du livre des Juges ni avec l'affirma-

tion de Jephthé, qu'à son époque trois cents ans s'étaient écoulés, depuis la conquête du pays des Amorrhéens par les Israélites.

En outre, pour que l'évasion d'un peuple ait pu avoir lieu contre le consentement du souverain, il faut que ce peuple ait été nombreux, et alors reparaît la difficulté de la nourriture dans le désert.

Si maintenant on suppose qu'il s'agit d'un très petit peuple, d'une bande d'Hébreux, on se demande comment ils se sont trouvés assez forts pour ne pas être écrasés par les Amalécites et les autres brigands du désert, les Shasou, qui envahissaient souvent l'Égypte, et contre lesquels les Pharaons devaient se fortifier. On peut se demander comment ce peuple s'est accru suffisamment pour être en état de conquérir la terre de Chanaan, très peuplée, habitée par des nations bien armées et fortifiées dans leurs montagnes.

Afin d'éviter toutes ces difficultés, quelques historiens ont supposé un exode successif, une migration continue de l'Égypte vers Chanaan. Mais, dans ce cas, comment la nation israélite s'est-elle trouvée si unie, si agglomérée et si séparée des autres peuples, bien qu'elle n'eût aucune organisation politique centrale, aucune constitution fédérale officielle. Avec un exode successif, l'état social décrit par le livre des Juges est inexplicable.

On voit qu'il n'est pas si facile qu'il le semblerait au premier abord de substituer au récit traditionnel un autre récit qui exclurait le miracle et qui serait vraisemblable.

Est-ce à dire que nous voulions soutenir que l'exode, pris en soi et d'une manière générale, soit impossible sans miracle? Nullement. L'histoire nous montre bien des circonstances où de grandes nations se sont transportées d'une région à une autre; mais nous connaissons mal les conditions dans lesquelles se sont accomplis ces déplacements.

Un exemple authentique et récent, celui de l'exode des Kalmouks du Volga, pourra jeter quelque lumière sur les conditions du problème.

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans le livre de M. Quatrefages (*L'espèce humaine*) :

« Vers l'an 1616, une horde de Kalmouks, poussée par des motifs que nous ignorons, abandonna les confins de la Chine, traversa l'Asie et vint s'établir dans le Khanat de Kazan, sur les deux rives du Volga. Elle se plaçait ainsi sous la domination de la Russie, qui accueillit volontiers ces colons et respecta leur gouvernement patriarcal. En revanche, les Kalmouks se montrèrent sujets fidèles et fournirent à diverses reprises de nombreux et braves corps de cavalerie à l'armée russe.

« Ce bon accord dura jusqu'au moment où l'impératrice Catherine, ayant à choisir entre deux prétendants nommés Oubacha et Zebeck-Dorchi, appela le premier au gouvernement de la horde. Zebeck, furieux, imagina de se venger de la Russie en ramenant ses compatriotes en Chine. Secondé par le principal Lama, il entraîna Oubacha lui-même, et la conspiration, bien qu'englobant un peuple entier, fut conduite avec un tel mystère, qu'elle échappa à la surveillance de la Russie.

« Le 5 janvier 1771, on vit les Kalmouks se réunir sur la rive gauche du Volga. De demi-heure en demi-heure, des groupes de femmes, d'enfants, de vieillards, au nombre de 15 à 20 000, portés sur des chariots ou des chamceaux, partaient escortés par des corps de 10 000 cavaliers.

« Une arrière-garde forte de 80 000 hommes d'élite couvrait les derrières des émigrants. Un officier russe gardé comme prisonnier pendant une partie du voyage, et qui nous a conservé ces détails, estime cet ensemble de populations à plus de 600 000 âmes.

« Les Kalmouks sentaient la nécessité de se hâter, afin d'échapper aux efforts que devait inévitablement faire la Russie pour les retenir. En sept jours, ils avaient franchi plus de 100 lieues par un temps sec, mais froid. Bien des bestiaux avaient succombé, et le lait commença à manquer, même pour les enfants. On était arrivé sur les bords de la Dgem : là commencèrent les premières épreuves sérieuses.

« Un clan entier comptant 9000 cavaliers fut massacré par les Cosaques.

« Cependant, au premier avis de ce départ, qui transformait en désert une partie de son empire, Catherine avait envoyé une armée avec ordre de ramener les fugitifs. Ceux-ci avaient à traverser, à 80 lieues de la Dgem, un défilé, dont il fallait s'emparer à tout prix. On avança à marches forcées. Malheureusement, la neige survint; il fallut s'arrêter pendant dix jours. Arrivé au défilé, on le trouva occupé par les Cosaques; toutefois ceux-ci furent tournés, défaits et massacrés par Zebeck. On passa, mais il fallait redoubler de vitesse, car l'armée russe approchait. On tua et on sala ce qui restait de bestiaux, on abandonna sur la route tout invalide, femme, enfant, vieillard ou malade; l'hiver redoublait de rigueur, on brûla les bâts et les chariots, et néanmoins chaque campement était marqué par des centaines de cadavres gelés. Enfin le printemps vint alléger ces souffrances et, aux premiers jours de juin, on traversa la Torgaï qui se jette dans le petit lac d'Aksakal, au N. N. E. du lac Aral. En cinq mois, les émigrants avaient fait 700 lieues, ils avaient perdu plus de 250 000 âmes; de toutes

leurs bêtes de somme, il ne restait que les chameaux. L'officier russe Weseloff, mis un peu plus tard en liberté, put regagner le Volga, guidé uniquement par la trainée de cadavres laissés sur la route.

« Les malheureux fugitifs avaient cru pouvoir se reposer au delà de la Torgaï. Mais l'armée russe suivait toujours, et s'était même renforcée d'auxiliaires redoutables. C'étaient les Baskirs et les Kirghizes, ennemis héréditaires des Kalmouks.

« Cette cavalerie légère prit l'avance, et il fallut bientôt la combattre tout en continuant à fuir. Il fallut aussi tourner les déserts où l'on aurait péri de faim, et se faire jour à travers les populations qui se tenaient en armes pour protéger leur territoire contre des envahisseurs affamés. L'été avait fait place à l'hiver, les émigrants souffraient de la chaleur autant qu'ils avaient souffert du froid; la mortalité restait la même.

« Enfin, au mois de septembre, la horde arriva sur les frontières de la Chine. Depuis plusieurs jours on manquait d'eau. A la vue d'un petit lac, chacun s'élança pour se désaltérer, la débandade devint générale. Les Baskirs et les Kirghizes, qui n'avaient pas cessé de harceler les fugitifs, s'élançèrent sur cette foule affolée, et l'auraient peut être exterminée. Heureusement, l'empereur Kien-Long chassait dans les environs, accompagné comme à l'ordinaire d'une petite armée. Prévenu de l'arrivée des Kalmouks, il les avait reconnus de loin, et, les voyant attaqués, il se hâta de leur porter secours. Le bruit de son artillerie réveilla le courage de ceux qui se laissaient massacrer, et leurs persécuteurs essayèrent une sanglante défaite.

« Ajoutons que Kien-Long distribua à ceux qu'il avait sauvés des terres où leurs descendants vivent encore. »

Les circonstances de l'exode des Kalmoucks ont certaines analogies frappantes avec celle de l'exode d'Israël. C'est une nation entière qui s'enfuit poursuivie par une armée et qui traverse un désert.

Si ce récit montre la possibilité d'un exode, il montre aussi combien un tel déplacement est difficile. Il est évident que les Kalmouks du Volga n'auraient pas pu échapper aux Russes sans la protection de l'empereur de la Chine et auraient été incapables de conquérir par eux-mêmes un territoire peuplé et bien défendu.

Il est vrai, que, s'il y a des ressemblances, il y a aussi de grandes différences entre les circonstances des deux exodes. Il est vrai aussi que celles de l'exode d'Israël, pouvant, du moment qu'on abandonne la tradition, être choisies à volonté, peuvent être supposées plus favorables.

Néanmoins, il résulte de cette discussion que toutes les hypothèses détaillées sur l'exode sont arbitraires, et qu'il n'y a pas de raison pour préférer l'une à l'autre. Aucune ne repose sur des documents, et aucune jusqu'à présent ne présente, malgré la liberté de modifier les conditions à volonté, une apparence plausible et vraisemblable. Nous pouvons donc dire qu'en effaçant le miracle on détruit l'histoire toute entière. Nous donnons volontiers raison sur ce point aux critiques contre lesquels M. Renan se défend dans sa préface, et nous reconnaissons qu'il serait logique, du moment qu'on exclut le miracle, de remplacer l'histoire des premiers temps d'Israël par une page blanche.

IV

Nous pouvons maintenant comparer rapidement les deux histoires. Relativement aux origines premières, au récit merveilleusement philosophique et profond de la Genèse, on n'oppose que des théories fantastiques et déraisonnables. Relativement à la vie des patriarches, à l'idée de biographies réelles on substitue l'idée cent fois plus invraisemblable d'un roman ethnographique que la nation aurait accepté comme l'histoire de son passé. Relativement aux faits postérieurs, toute la différence roule sur les faits surnaturels. Du moment qu'on admet que le miracle est possible, l'histoire traditionnelle subsiste tout entière. Du moment qu'on veut entièrement rejeter le miracle, cette histoire s'écroule et on ne peut rien mettre à la place.

Il n'y a donc que deux solutions du problème de la formation de la nation israélite : la solution de la Bible et de la tradition, qui suppose de grands miracles, et la solution rationaliste, qui consiste à nier le miracle et à effacer en même temps toute l'histoire. Quiconque croit au miracle peut facilement (sauf peut-être certaines objections de détail) admettre tout le récit du Pentateuque. Quiconque repousse le miracle, doit logiquement confesser son ignorance sur les origines du peuple d'Israël.

La nouvelle histoire est donc, comme du reste nous pouvions le prévoir, et comme M. Renan l'avait annoncé, un véritable fantôme. Partout où elle ne reproduit pas l'ancienne histoire, elle est vaine, dépourvue de vraisemblance autant que de certitude.

Si le peuple d'Israël était un peuple comme un autre; si ses croyances religieuses et son influence sur les destinées de l'humanité n'en faisaient pas un peuple unique, on pourrait à la rigueur se résigner à cette ignorance. On comprendrait que ceux qui ont

une répugnance absolue à admettre le surnaturel préférassent rester dans un doute absolu, et s'abstenir de se prononcer sur la manière dont le peuple d'Israël s'est formé.

Malheureusement pour eux, à côté du problème de la formation de la nation, il s'en trouve un autre, celui de la formation de la religion d'Israël. Dans l'étude de cette seconde question, le surnaturel reparaît, non plus, comme tout à l'heure, attesté uniquement par les traditions d'Israël, et dans un passé très reculé, mais comme un fait évident, dans la pleine lumière d'une histoire assez rapprochée de nous pour se rattacher à celle des autres peuples. Nous trouvons, aux huitième et septième siècles avant J.-C., le monothéisme professé par les grands prophètes dont les œuvres sont d'une authenticité incontestée. Nous savons en outre que le monothéisme, avant de devenir la croyance des pays chrétiens, a été la règle religieuse du peuple juif tout entier. Or l'existence d'une littérature et d'une nation monothéistes à une époque aussi ancienne est un fait transcendant. Nous espérons pouvoir prouver d'une manière irréfutable que c'est un fait surnaturel qui résiste aux explications de la nouvelle exégèse.

L'origine de ce fait religieux est, comme nous venons de le dire, un second problème très grave, mais en même temps elle influe sur la solution de celui que nous venons de discuter. C'est en effet, selon la tradition, au moyen des grands miracles de l'exode et du Sinaï qu'a été gravée dans la conscience du peuple d'Israël la croyance monothéiste qui le distingue de tous les autres peuples. Ceux qui nient l'existence de cette cause sont forcés d'en trouver une autre. Il leur a été possible, au moyen de leurs objections contre l'authenticité des textes, et grâce à leur mépris de la tradition, de nier l'œuvre religieuse de Moïse; il faut maintenant qu'ils expliquent une seconde œuvre, qui, selon la Bible, serait la conséquence de la première, l'œuvre religieuse des prophètes. Si, comme nous espérons le prouver, cette explication est impossible, si les prophètes supposent Moïse, si Moïse lui-même n'a pu accomplir son œuvre que par les miracles de l'exode et du Sinaï, alors la question se trouvera tranchée, et ceux qui n'ont rejeté l'ancienne histoire d'Israël que pour éviter le surnaturel seront convaincus d'avoir fait une œuvre vaine. Nous sommes ainsi logiquement conduits à l'étude de l'origine du monothéisme d'Israël.

Abbé DE BROGLIE.

LA BRÈCHE AUX BUFFLES

UN RANCH FRANÇAIS DANS LE DAKOTA ¹

Mercredi 21. — Nos trois docteurs semblent prendre tout à fait goût à la vie du *ranch*. La tournée du propriétaire continue à se faire avec rigueur. Hier et aujourd'hui nous sommes montés à cheval après déjeuner pour leur montrer les différentes bandes de juments. Ce sont des courses de 25 ou 30 kilomètres qui font voir le pays à nos hôtes.

Aujourd'hui il s'est produit un incident. Nous avons parcouru la région montagneuse qui se trouve à l'est du *Lame Johnny*, où se trouvent de préférence les juments dans cette saison, lorsqu'en débouchant dans la vallée par un des ravins étroits qui la font communiquer avec la grande Prairie, nous nous sommes aperçus qu'elle avait été envahie par quatre ou cinq cents bœufs. C'étaient probablement des animaux provenant de quelques *ranchs* du Sud, égarés dans la montagne, qui étaient redescendus chez nous par le haut du vallon et qui mangeaient à belles dents le foin de nos juments. Deux ou trois de nos *cow-boys* étaient déjà occupés à nous débarrasser de ces maraudeurs. Ils galopaient dans la plaine poussant devant eux les isolés qu'ils ramenaient vers le gros du troupeau arrêté sur le flanc d'une colline.

La plupart des bœufs étaient déjà réunis en une masse confuse d'où sortait une rumeur de beuglements désespérés. Ils tourbillonnaient, ne sachant encore quel parti prendre, mais sentant bien qu'il n'était plus question de brouter en paix. Ces chasses-là, les *roundups*, comme on les appelle ici, ont le don de surexciter au plus haut point les chevaux de *ranchs*. Ils s'y comportent absolument comme des chiens de berger, s'acharnant après les animaux qui cherchent à s'échapper, allant au-devant de tous leurs détours qu'ils devinent avec une véritable intuition. C'est surtout lorsqu'il s'agit de lacer un bœuf qu'ils sont merveilleux. L'homme a besoin de ses deux mains : la droite fait tourner autour de la tête le nœud coulant, à gauche tient, prêts à se dérouler, les plets de la corde de cuir,

¹ Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 février 1888.

dont l'extrémité est tournée autour du pommeau de la selle. Le cheval se charge du reste. Dès qu'il a compris de quel animal il s'agit, il commence par le séparer de la bande (*cut out*), puis se met à galoper par son travers, en se maintenant toujours à bonne distance jusqu'au moment où il voit la corde venir s'enrouler autour des cornes ou des jambes. Alors, il s'arrête brusquement, s'arc-boutant de toutes ses forces sur ses quatre jambes pour résister au choc qui va se produire, choc qui le ferait rouler par terre sans rémission s'il ne prenait pas ces précautions. Si l'opération manque par la faute des cavaliers, ils leur témoignent quelquefois très clairement leur profond mépris. Un de nos voisins avait et a probablement encore un cheval nommé *Old-Judge*, qui était célèbre pour la franchise avec laquelle il exprimait ce sentiment. Il se prêtait loyalement à deux essais. Au second raté, il hésitait un instant, retournait la tête d'un air éminemment ironique, et puis recommençait à *cut out*, mais si, cette fois-là, le bœuf n'était pas lacé, il partait immédiatement à fond de train, et il n'y avait pas de force humaine qui l'empêchât de rentrer à l'écurie, après s'être débarrassé, si faire se pouvait, de son cavalier.

Du reste, on ne sait vraiment ce qu'il faut admirer le plus de l'adresse des chevaux ou de celle des hommes qui les montent. Un bon *cow-boy* joue littéralement avec le taureau le plus sauvage comme un chat avec une souris. Lacer un bœuf n'est que l'enfance de l'art : si on manque les jambes, on a toujours la ressource d'attraper les cornes. Mais on cite des *cow-boys* qui abattent un bœuf lancé au galop, même sans se servir du lasso. Ils lui prennent la queue, et puis, poussant rapidement leur cheval en avant, ils profitent du mouvement de plongeon que font ces animaux en galopant pour lui faire exécuter une culbute complète à la suite de laquelle il reste pendant quelques instants les quatre jambes en l'air, tellement abasourdi qu'il n'a même plus la force de se relever.

A peine nos chevaux ont-ils vu ce dont il s'agit qu'ils se mettent à bondir sur place tant ils ont hâte de prendre part à la fête. Je monte justement *Queen*, une très jolie jument baie que Raymond A. affirme pompeusement avoir dressée tout exprès pour moi. Il n'a pas poussé assez loin son éducation, car j'aime bien les chevaux très tranquilles, et celle-ci a toujours l'air d'avoir un tremblement de terre dans le corps. Pendant que je me débats avec elle, les chevaux de nos docteurs partent, complètement emballés. Je n'étais pas inquiet de G. ni de P. ; mais j'étais moins rassuré sur le compte de M. C. Nous avons justement tué en route deux magnifiques serpents à sonnette qu'il avait voulu à toute force rapporter. Il les avait pendus au pommeau de sa selle. Leurs longs corps gris

d'argent tachetés de brun viennent fouetter la croupe de son cheval qui bondit comme un cabri à travers les roches. Nous descendons l'un à côté de l'autre, d'une allure insensée, dans le lit du *creek* : nous passons comme une avalanche à travers les buissons qui le remplissent. En remontant sur l'autre berge, nous nous trouvons tout d'un coup au milieu de trente ou quarante bœufs qui, en nous apercevant, détalent la queue en l'air. Nos chevaux, de plus en plus persuadés qu'il s'agit d'un *roundrup* sérieux, choisissent chacun leur animal et s'attachent à lui avec une ténacité digne d'une meilleure cause. A ce moment, je regarde le docteur : les grelots de ses serpents sonnent toujours; il est cramponné au pommeau de sa selle; mais il tient encore ses étriers et se comporte aussi vaillamment que possible, malgré le train.

Rassuré sur le compte de M. Ch., je cherche à me rendre compte de ce qu'ont pu devenir ses compagnons. P. galope à côté d'un *cow-boy*; quant à G., son cheval semble s'être donné la tâche de ramener une génisse blanche qui filait sournoisement hors de la bagarre. Je les vois de loin, jouant à cache-cache dans le lit du *creek*, dont ils escaladent les berges douze ou quinze fois. Après une défense héroïque, la génisse blanche se déclare, heureusement, vaincue et revient au grand galop vers le gros du troupeau, ramenant derrière elle le docteur G.

Au bout d'une demi-heure, tous les animaux sont réunis en une masse tourbillonnant sur le flanc d'une colline. Sans leur donner le temps de se reconnaître, les *boys* les chargent à grands cris, et toute cette masse s'ébranle au galop dans la direction du *cañon* par lequel nous sommes nous-mêmes venus. L'honneur est sauf! Pas un de nos docteurs n'est tombé! Ils semblent même maintenant prendre tout à fait goût à ce genre de sport. P. et G. galopent à travers les bœufs avec l'assurance de vieux *cow-boys*; quant au docteur Ch., il est tellement enthousiasmé qu'il a pris un de ses serpents par la queue et s'en sert comme d'un fouet pour pousser les bœufs devant lui. Prononce-t-on des discours aux réceptions de l'Académie de médecine? Je n'en sais rien. Mais si on en prononce, au jour, que j'espère prochain, où le docteur Ch. sera reçu dans cette docte assemblée, je livre au récipiendaire cette véridique histoire à titre de document, et je suis sûr qu'il aura un bien beau succès en la racontant, car enfin, combien y a-t-il à Paris de médecins dont on peut dire qu'ils ont fait sauver devant eux trois cents bœufs en les fouaillant avec un serpent à sonnettes?

Nous avons pu offrir à nos hôtes les plaisirs de l'équitation : nous avons été moins heureux du côté de la chasse. Je ne sais pas

ce qui est arrivé cette année aux couvées, mais on ne voit pour ainsi dire pas de poules de prairie. Les *jack rabbits* (lièvres) et les *cotton tails* (lapins) sont aussi assez rares. En fait de quadrupèdes plus importants, nous n'avons rencontré qu'un daim. Pourtant les boys en voient presque tous les jours, ainsi que des moufflons (*mountain sheep*). Il n'y a plus beaucoup d'ours dans le pays. Cependant on en a tué un le printemps dernier qui pesait 1100 livres! On a vu aussi plusieurs *mountain lions* (panthères). L'une d'elles a été tuée l'an passé non loin d'ici dans de bien singulières circonstances. Un *boy* cherchait une vache égarée. Il l'aperçoit du haut d'une colline et descend vers elle au grand galop en faisant tourner son lasso au-dessus de sa tête, comptant la lacer en arrivant près d'elle. La vache avait une singulière attitude : elle semblait de loin comme paralysée. En arrivant à trois ou quatre pas, le *boy* aperçut une énorme panthère en arrêt, qu'il n'avait pas pu voir plus tôt parce qu'elle était cachée par un rocher, et qui, de son côté, ne l'avait pas entendu tant elle était absorbée par la vue de la vache. Le *boy* ne perdit pas la tête : au lieu de lacer la vache, il laça la panthère et revint triomphalement en la traînant derrière lui. Elle avait 11 pieds de long. Il paraît qu'il avait fait là quelque chose d'extrêmement difficile, et qu'il avait neuf chances contre une de manquer son coup à cause de la conformation de la panthère, dont la tête, toute ronde, n'offre presque pas de prise au lasso.

Puisque j'en suis à faire l'énumération du gibier de ce pays, il me faut parler du *skunk*. Tout le monde en a vu des échantillons empaillés dans les vitrines des fourreurs. C'est un animal un peu plus gros qu'un lièvre et un peu plus petit qu'un renard, d'assez lourde apparence, mais dont la peau a une certaine valeur parce qu'elle imite tant bien que mal celle de la martre. C'est de ce pays-ci qu'on fait venir leurs fourrures. Ils y sont entièrement communs. Le *skunk* est un animal qui a un goût extraordinaire pour la société de l'homme. L'année dernière, quand j'étais ici, il y en avait un ménage qui s'était établi sous la maison. Tous les jours on les voyait traverser le chemin pour s'enfoncer dans les buissons du *creek*. Plusieurs fois ils sont même entrés dans la cuisine et on conserve le souvenir d'une de leurs visites au poulailler, visite qui a coûté la vie à soixante-dix-neuf poulets! Une loi de la Convention excusait le vol commis par une femme grosse. La mère *skunk* avait la même excuse, car peu de temps après elle apparut avec trois petits *skunks* qui gambadaient autour d'elle.

Ce n'est pas absolument par amour désintéressé pour l'espèce qu'on laisse s'établir cette douce familiarité. On accepte un mal pour en éviter un pire. La vérité est que la nature a fourni aux

skunks un moyen de se venger d'une manière terrible des mauvais procédés qu'on peut avoir pour eux. Elle leur a donné deux glandes placées judicieusement le plus loin possible de leur nez, d'où ils font sortir à volonté un jet de liquide d'une odeur dont rien n'approche. Ils se laissent approcher très facilement, mais toutes les fois qu'on les blesse ou simplement qu'on les effraye, ils s'empres- sent de faire usage de cette arme, et ses ravages sont effrayants. Un homme qui a reçu le jet tombe très bien sans connaissance : un cheval en est manifestement malade; des vêtements qui ont été souillés ne peuvent plus être portés; il faut les brûler. Une maison dans le voisinage de laquelle un skunk a été tué n'est littérale- ment plus habitable. Je me suis laissé dire qu'il y avait dans certains coins des Montagnes Rocheuses des *ranchs* uniquement consacrés à l'élevage du skunk. Je souhaite bien du plaisir à leurs propriétaires; mais il faut des aptitudes spéciales et un nez organisé d'une façon toute particulière pour résister à une pareille industrie.

En définitive, il y a fort peu de gibier dans ce pays-ci, et il y en a de moins en moins, car je me souviens qu'il y a quatre ans, quand j'y suis venu pour la première fois, on en voyait bien plus que maintenant. Aussi je me demande comment nos voisins les Indiens trouvent moyen de vivre de leur chasse. Je m'explique très bien les disettes dont ils souffrent de temps en temps. Les Sioux reçoivent, paraît-il, assez régulièrement les rations de bœuf que le gouvernement américain s'est engagé à leur donner. Aussi se tiennent-ils relativement tranquilles. Mais les petites tribus qui habitent plus à l'ouest, les Yutes ou les Gros-Ventres, par exemple, ont à supporter de temps en temps de véritables famines. Et cependant la vie errante et oisive, malgré toutes les misères qu'elle entraîne, semble avoir pour eux un attrait qui résiste même à de longues années d'une existence civilisée, car on a vu souvent des Indiens retourner sous la tente après avoir passé leur enfance et leur jeunesse dans des écoles.

On m'a conté l'autre jour à Buffalo-Gap une histoire qui est un exemple frappant de cette persistance latente d'habitudes héréditaires. Un trappeur, nommé Harding, avait épousé il y a une vingtaine d'année une *squaw* indienne. Cela arrive assez souvent aux hommes qui vivent dans la Prairie, car ces unions leur assurent généralement la bienveillance de la tribu à laquelle appartient la jeune personne. Ils en reconnaissent même si bien les avantages, que la plupart en épousent plusieurs. La *squaw* en question n'était du reste pas la première venue. Elle était ce que les Américains appellent une *medicine woman*, — expression qu'il faut traduire non pas par femme médecin, mais par sorcière ou prêtresse

— et jouissait, à ce titre, d'une grande notoriété, dont bénéficia naturellement l'heureux mortel dont elle couronna la flamme.

Après quelques années d'une union que le Grand Esprit avait béni en faisant naître dans la tente quatre petits *Bois-brûlés*, le ménage vint s'établir dans une ferme des Black-Hills, située à une cinquantaine de milles de Buffalo-Gap, à Hot Springs. C'est là que j'eus l'honneur d'être présenté à M^{rs} Harding quand je vins pour la première fois dans le pays, il y a quatre ans. C'était une grande femme assez bien tournée, portant gaillardement un costume composé d'une jupe très courte en flanelle rouge, laissant voir des jambes recouvertes de *leggings* et de mocassins, et une chemise indienne en peau de daim brodée. Elle avait une véritable crinière de grands cheveux noirs qui lui couvraient le dos, une longue plume d'aigle fixée derrière l'oreille, et était toujours accompagnée d'une superbe antilope mâle étonnamment bien apprivoisée. Au demeurant, tout à fait le physique de son emploi de sorcière qu'elle continuait à tenir avec certains profits, car on voyait souvent arriver chez elle des bandes d'Indiens, venus de très loin pour la consulter sur des cas embarrassants. A part ce léger détail, elle jouissait de l'estime de ses peu nombreux voisins et paraissait fort attachée à son mari et à ses enfants.

L'autre jour, j'ai demandé, par hasard, ce qu'était devenu cet intéressant ménage : on m'a raconté une très singulière histoire. Il paraît qu'un beau jour, on ne sait pour quelle raison, M. Harding crut devoir donner à sa moitié une légère correction. Dans les ménages ordinaires américains, ce sont plutôt les femmes qui battent leurs maris ; mais quand les femmes sont Indiennes, il paraît qu'il faut les battre de temps en temps, sans quoi elles estiment qu'on les néglige. Aussi les voisins n'attachèrent-ils aucune importance à cette petite scène. Quel ne fut donc pas leur étonnement, en apprenant le lendemain matin qu'un passant matinal avait découvert M. Harding dans le costume le plus sommaire, attaché soigneusement par les pieds et par les mains à un arbre tout près de sa maison. Il avait raconté que, après avoir reçu sa petite correction, sa femme l'avait fait boire, et puis l'avait mis dans l'état où on le voyait : ensuite, après lui avoir cassé sur le dos tous les manches à balai de la maison, elle s'était éloignée emmenant avec elle tous les chevaux, mules et bœufs de la ferme, mais laissant derrière elle ses enfants. On a appris depuis qu'elle avait été offrir le tout, ainsi que son cœur et sa main, à un vieux guerrier indien dont elle embellit le *wigwam* en qualité de quatrième femme et qui la roue de coups, ce qui ne venge même pas l'infortuné Harding, car son infidèle épouse se déclare la plus heureuse des *squaws* et des sorcières.

Samedi 24 septembre. — Nos docteurs nous ont quitté depuis deux jours, à notre très grand regret. Ils semblent eux aussi emporter un bon souvenir de la vie qu'ils ont menée ici, car le docteur P. nous a déclaré qu'il était bien décidé à revenir l'année prochaine passer deux mois ici pour se reposer, dans l'exercice de la profession de *cow-boy*, des fatigues qu'il va éprouver en prodiguant ses soins aux poumons aristocratiques qui l'attendent à Cannes.

Ce qui a forcé ces messieurs à nous quitter si rapidement, c'est que, partis de France avec la foule des docteurs qui venaient en Amérique pour le congrès, ils veulent aller rejoindre, à New-York, la troupe austère de leurs collègues qui « ont participé, jusqu'à la fin, aux travaux du congrès » (style officiel). Grâce aux journaux et à des lettres particulières, ils ont été tenus, jour par jour, au courant de ces travaux, qui vont sûrement faire faire de très notables progrès à la science médicale. Après la visite aux cataractes du Niagara, on en a fait une autre au tombeau de Washington. Entre temps, on s'est bien réuni quelquefois dans un théâtre de cette ville pour parler de médecine, mais des discussions soulevées d'abord à propos du choix d'un président, n'ont pas tardé à prendre un caractère si violent, qu'on n'a pas cru devoir par trop multiplier ces réunions, on s'est donc empressé de clore la session en se donnant rendez-vous, pour l'année prochaine, sur un autre point du globe, à Copenhague, je crois.

Toutefois les Américains n'ont pas voulu laisser partir leurs hôtes sans leur offrir quelques divertissements, afin, sans doute, de les reposer de ces labeurs. Il y a eu deux banquets. En Europe, ce serait peu pour un congrès; en Amérique cela me semble beaucoup. Sauf dans une ou deux villes de l'Est, où les coutumes européennes se sont introduites, l'Américain invite très volontiers à boire, mais très rarement à manger. Enfin, pour clore la série des fêtes, le président Cleveland a donné en leur honneur ce que l'on appelle une réception ouverte. Je voudrais dire quelques mots de ce genre de réception.

Constatons, tout d'abord, qu'il paraît avoir été connu dès la plus haute antiquité. Un théologien m'a expliqué que beaucoup des paraboles contenues dans l'Évangile sont le récit d'événements survenus réellement et constituent à ce titre des renseignements précieux sur les mœurs du temps. Cela me semble du reste très probable. Notre-Seigneur, voulant instruire ses disciples, procédait du connu à l'inconnu : il leur parlait d'un fait qu'ils connaissaient : puis il en tirait la morale. Il est donc fort possible que l'histoire de ce maître de maison de Jérusalem qui, ayant organisé un grand dîner et voyant tous ses invités lui faire faux bond, s'avisa, proba-

blement dans un moment de dépit, d'ouvrir sa salle à manger à tous les vagabonds qu'on put ramasser le long des haies et dans les carrefours, il est très possible, dis-je, que cette histoire soit vraie. Dans ce cas, ce serait le premier exemple connu d'une réception ouverte. J'ajoute que l'expérience n'a pas réussi puisque le maître de maison en question a été obligé de faire mettre à la porte par ses domestiques l'un des convives dont la tenue laissait par trop à désirer. Seulement, son indignation ne s'explique pas. Quand on recrute comme cela ses invités, on doit prévoir des incidents de ce genre et prendre ses mesures en conséquence. A quelqu'un qui voudrait, de nos jours, tenter la même expérience, je conseillerais vivement d'enfermer son argenterie, de baptiser fortement ses vins et d'avoir des sergents de ville à portée.

J'insiste là-dessus parce que la troisième république, qui semble avoir le désir d'acclimater chez nous les mœurs américaines, et qui a notamment inauguré l'ère des réceptions ouvertes, ne semble pas se rendre compte des précautions qui rendent ces réceptions possibles de l'autre côté de l'Océan. Jusqu'à présent elles n'ont été tentées que par nos suaves conseillers municipaux et par M. Grévy. Aux premiers, qui opèrent avec notre argent, il est assez indifférent que le lendemain de chaque bal le préposé à l'argenterie constate la disparition d'un grand nombre de petites cuillers et qu'il faille ramasser au milieu des débris de la vaisselle quelques centaines d'électeurs ivres-morts. Mais je n'ai jamais compris que M. Wilson, qui doit savoir l'anglais et dont le beau-père est responsable de la casse, ne renseigne pas ledit beau-père sur les moyens employés en Amérique pour éviter tous ces accidents, alors surtout que les dépenses insensées qui en résultent peuvent avoir une influence aussi fâcheuse sur la dot de la petite Marguerite. Il y a vraiment là une incurie qui m'afflige au point de vue de cette chère petite en même temps qu'elle m'étonne de la part d'un financier aussi avisé.

C'est donc uniquement dans l'intérêt de cette honorable famille, et non dans un but personnel, car je n'ai pas l'intention de jamais mettre les pieds chez elle, que je voudrais reproduire les renseignements que j'ai pu recueillir sur cette réception de la Maison-Blanche. Il paraît donc que l'autre jour, quand les médecins, suivant la foule, se sont présentés aux portes du palais présidentiel, ils ont tout d'abord aperçu les épaules de M^{rs} Cleveland. De l'aveu général, elle les a superbes. La première impression a donc été excellente. Ensuite ils ont défilé devant le président, qui leur a serré la main à tous; ils étaient trois mille. Chacun avait droit à un *How do you do!* individuel. (Comment vous portez-vous?) Après

cette formalité, ces messieurs étaient libres de se répandre dans les salons. C'est alors qu'ils ont pu étudier l'organisation du buffet, et c'est sur ce point que j'insiste, car il me paraît que c'est le nœud de la question. Le service des rafraîchissements était simplement assuré par l'ouverture de trois ou quatre grandes fenêtres, puis par l'installation, dans un coin d'une serre, d'une barrique défoncée pleine d'une belle eau limpide dans laquelle nageaient de gros morceaux de glace. Ceux qui éprouvaient le besoin de se rafraîchir pouvaient y puiser tout à leur aise, au moyen d'un gobelet retenu par une chaîne comme cela a lieu dans les fontaines Wallace. Voilà comment il faut opérer quand on veut avoir des réceptions ouvertes.

Avant leur départ de Fleur-de-Lys, nos docteurs ont été témoins d'un événement qui a causé une vive émotion à Buffalo-Gap et fourni de la copie à tous les journaux des Black-Hills pendant plusieurs jours. Un nouveau convoi de chevaux percherons, de beaucoup le plus nombreux qui soit parvenu dans ce pays lointain, est arrivé au *ranch*. Je me trouvais à Houlgate, il y a quelques semaines, au moment de leur départ de France et j'étais allé au Havre pour assister à leur embarquement sur le grand navire anglais venu tout exprès pour les chercher eux et cent soixante autres amenés de tous les points du Perche. J'insiste sur la nationalité du navire parce que je suis obligé de constater que les armateurs français, qui se partagent chaque année trente ou quarante millions de subventions donnés par le gouvernement à la marine marchande, que ces armateurs, qui se plaignent toujours de manquer de frets, sont tellement mal outillés, ou plutôt si peu entreprenants, qu'ils refusent absolument ces chargements-là et qu'ils les laissent chaque année à des étrangers, qui viennent les prendre devant eux dans nos propres ports.

Le spectacle était bien curieux. L'immense navire tout noir, remplissait de sa masse tout un côté du bassin de l'Eure; sur le quai s'élevait une véritable montagne de bottes de foin comprimé et de sacs de son, qu'une grue à vapeur entassait dans la cale-arrière. A l'avant, on avait installé une passerelle étroite et très inclinée : c'est par là que devaient monter les chevaux, pour en redescendre ensuite une autre encore plus raide, avant de gagner le faux-pont où les stalles étaient disposées.

Par tous les ponts des bassins on voyait venir de longues files de chevaux arrivant du chemin de fer, la queue et la crinière tressées de paille, exaspérés par le voyage, bondissant de tous côtés en entraînant les gars pendus à leurs licols. Ils venaient s'entasser sur le quai en attendant leur tour d'embarquement. Tous les fer-

miers du Perche étaient là : de grands gaillards solides, la figure rougeaude, encadrée de petits favoris blonds, le perpignan au col, ou le pied de frêne pendu au poignet par sa lanière de cuir; et puis des baigneurs et des baigneuses de Frascati, attirés par l'étrangeté du spectacle, courant affolés dans tous les sens pour éviter les ruades.

Le quai prenait l'aspect d'un champ de foire normand : les Américains allaient de groupe en groupe vérifiant les marques au fer rouge imprimées sur le sabot au moment de l'achat; ils s'assuraient d'un coup d'œil que l'animal n'avait éprouvé aucun accident; puis les liasses de billets bleus, allaient s'enfouir dans les vieux portefeuilles de cuir soigneusement cachés sous les blouses, dans une poche intérieure du gilet, et chaque gars s'avavançait dans un espace réservé à grand'peine, au pied de la passerelle, pour remettre son cheval aux *cow-boys* américains chargés de l'embarquement.

Tout le monde les regardait, car leur apparence et leurs allures paraissaient bien singulières aux tranquilles Normands. Ils bousculaient les gars, ce qui amena deux ou trois batailles et un échange de jurons internationaux tout à fait instructif. Puis, quand ils avaient pris le cheval, ils attachaient de longues cordes à son licol, et douze ou quinze d'entre eux s'y attelant tiraient en avant la malheureuse bête pendant que d'autres la tapaient par derrière avec de gros bâtons. Les chevaux étaient littéralement affolés. La plupart finissaient par prendre le galop et escaladaient la passerelle. Mais d'autres mordaient et se cabraient avec fureur et puis finissaient par se coucher et il fallait les traîner. Comment les deux tiers n'eurent-ils pas les jambes cassées? Voilà ce que je n'ai jamais pu comprendre, étant donnée la nature plus que sommaire des installations que la bonne ville du Havre met à la disposition des armateurs. Les bons Havrais, comme les Parisiens, tiennent avant tout à s'offrir le luxe d'un conseil municipal qui soit dans le mouvement et qui s'occupe des grandes questions; comme la laïcisation des hôpitaux. On s'occupera plus tard des affaires de la ville. Seulement, les éleveurs percherons sont déjà obligés d'embarquer leurs chevaux sur des navires anglais, parce que les armateurs français ne veulent pas les prendre; ils les font assurer par des compagnies anglaises, parce que les compagnies françaises ne veulent pas accepter ces sortes de risques; ils finiront, peut-être, si l'on n'y prend pas garde, par être obligés de les expédier d'Anvers ou de Londres : j'en connais qui le font déjà.

Les premiers jours de septembre ont été remarquablement mauvais sur l'Atlantique. Un ouragan descendu du nord a causé des désastres sur les côtes des États-Unis. Les malheureux pêcheurs de morue du grand banc de Terre-Neuve ont été tout particulièrement

éprouvés. Comme, dans les gros temps, les chevaux souffrent beaucoup, les importateurs américains, déjà fort éprouvés l'année dernière, s'attendaient à de nouveaux accidents. Aussi furent-ils agréablement surpris, en apprenant, quand le navire arriva au bout de seize jours de traversée, que pas un des cent quatre-vingts chevaux qui étaient à bord n'avait eu d'accident. Le chemin de fer les éprouva davantage. Il faut quatre ou cinq jours pour aller de New-York à Chicago, et malgré l'admirable aménagement des superbes wagons affectés à ce service, on perd chaque année plus de chevaux pendant ce trajet que pendant la traversée.

Ceux qui étaient destinés à Fleur-de-Lys-Ranch n'étaient qu'à moitié chemin en arrivant à Chicago. Il fallut donc leur laisser plusieurs jours de repos. Ils sont arrivés hier matin à Buffalo-Gap. Raymond était allé les y attendre la veille, accompagné de deux ou trois *cow-boys*. Ils ont pris possession depuis hier au soir des bons qui les attendaient.

Le départ de nos hôtes a fait reprendre au *ranch* son train accoutumé. De grand matin, deux *cow-boys* montent à cheval et s'éloignent au galop dans la direction de la Prairie. Ce sont les *herders* qui chaque jour doivent compter les cinq ou six cents juments et *yearlings* du troupeau. On ne compte que très rarement les poulains, parce qu'on admet qu'ils suivent la mère. D'ordinaire les *herders* sont de retour vers trois ou quatre heures de l'après-midi, ayant fait généralement une soixantaine de kilomètres. Les chevaux laissés en liberté prennent tout à fait les allures des hardes de cerfs de nos forêts. Ils ont des habitudes très régulières. Matin et soir toutes les bandes vont boire à des abreuvoirs qu'elles choisissent, ce sont les moments où il est le plus facile de les compter. Pendant le jour, elles se tiennent sur le sommet des collines. Pendant la nuit, et lorsqu'il fait très mauvais temps, on les trouve toujours dans le fond des vallées étroites. Autrefois, sur la plupart des *ranchs*, quand on élevait seulement des chevaux du pays, on laissait les étalons constamment en liberté. Cela rendait le service des *herders* infiniment plus facile, car chaque étalon se constituait un sérail de soixante ou soixante-dix juments qui, avec leurs *yearlings* et leurs poulains, formaient un troupeau de cent cinquante têtes environ dont il était le chien de berger : et il savait si bien ramener au bercail à coups de pied et à coups de dents les récalcitrantes, que jamais il n'en manquait une seule.

Malheureusement ces beaux jours sont passés. On n'ose plus abandonner sur la Prairie des étalons valant une vingtaine de mille francs. D'ailleurs, en redevenant sauvages, ces animaux deviennent absolument féroces; ils en viennent à attaquer les passants et

il y a eu tant d'accidents que, dans le Dakota notamment, il est défendu de les laisser en liberté. Pendant trois mois, seulement, au printemps, on les lâche dans le troupeau, mais en ayant soin de les faire constamment surveiller à distance par un homme à cheval tout prêt à les reprendre au lasso si le besoin s'en fait sentir.

La nécessité de cette surveillance a augmenté dans des proportions énormes les dépenses des *ranchs*, car il a fallu doubler ou même tripler le personnel des *cow-boys* : du reste il faut ajouter que ce surcroît de dépense est plus que compensé par l'augmentation de la valeur des produits. Avec l'ancien système, on produisait des chevaux qui à trois ou quatre ans valaient quatre-vingts dollars en moyenne; tandis que les demi-sang percherons valent le double au moins.

Je disais tout à l'heure qu'avec l'ancien système, c'étaient les étalons qui se chargeaient eux-mêmes de tenir leur bande de juments, leur *bunch*, comme on dit ici, au complet. Maintenant ce sont les *herders* qui sont obligés de ramener les juments quand elles cherchent à s'éloigner, et il y en a qui sont d'une humeur tellement errante qu'elles compliquent singulièrement ce travail. Raymond me montrait hier son journal où sont relatés les hauts faits de quelques-unes d'entre elles. C'est surtout au printemps que ces tendances se manifestent. Au mois de mai dernier, on a crevé six chevaux de selle en poursuivant des juments qui, tout d'un coup — prises sans doute du mal du pays — repartaient dans la direction du *ranch* d'où elles étaient venues l'année dernière, et qu'on ne parvenait à rattraper que lorsqu'elles avaient déjà fait 2 ou 300 kilomètres. L'histoire de l'une d'entre elles mérite d'être notée. Ramenée le 14 mai d'une distance de 40 kilomètres, elle poulinait au *ranch* le 15; repartait dans la nuit du 16, était retrouvée le 17 à 45 kilomètres et ramenée le 18. Son poulain avait donc fait 90 kilomètres dans les deux jours qui ont suivi sa naissance, et il se porte à merveille!

Je donne tous ces détails pour faire comprendre combien est dur le métier que font les *herders*. Ils ont chacun six chevaux réservés uniquement pour leur service. Si tout va bien, si aucun animal n'est signalé absent, ils sont de retour, comme je le disais plus haut, vers trois ou quatre heures. Mais si une seule jument s'est écartée, il faut d'abord relever sa piste et voir dans quelle direction elle se dirige; ensuite revenir rendre compte au *foreman*: puis le *herder* prend deux chevaux frais, l'un porte une couverture, une hache et quelques vivres: il monte sur l'autre et il part à la recherche de la fugitive. Au mois de mars dernier, deux de nos hommes ont passé treize jours sans entrer dans une maison, cou-

chant par terre, enveloppés dans une simple couverture par des froids de 10 ou 12 degrés.

Je dois dire que depuis que je vois de plus près les *cow-boys* j'ai sensiblement modifié ma manière de voir à leur égard. Les *cow-boys* ressemblent en somme beaucoup aux matelots. Ils ont leurs qualités et leurs défauts. On n'éprouve pas une bien grande sympathie pour un gabier breton quand on le voit, à terre, trébuchant de cabaret en cabaret dans les rues de Recouvrance, mais on l'apprécie à sa juste valeur quand on vit avec lui à bord. Il ne faut pas davantage juger un *cow-boy* quand on ne l'a rencontré que dans les villes de la frontière où il vient dépenser en quelques heures l'argent qu'il gagne si durement.

Je ne voudrais cependant pas laisser croire que les rapports qu'on a avec lui, quand il est dans l'exercice de ses fonctions, sont bien agréables. J'entends toujours les fermiers français se plaindre de la difficulté qu'ils ont à conduire leur personnel. Ces difficultés-là sont bien peu de choses auprès de celles qu'on éprouve dans ce pays-ci. Les unes comme les autres tiennent à des causes générales et ont la même origine. Partout le principe de l'égalité des hommes et comme conséquence, celui de leur indépendance absolue, est affirmé avec une énergie chaque jour plus grande. C'étaient autrefois des aristocraties qui gouvernaient les peuples. Les majorités étaient plus ou moins soumises aux minorités. Le principe essentiel de ces gouvernements était donc la discipline. De nos jours, c'est la démocratie qui règne. Dans la pratique, cela veut dire le gouvernement des majorités, qui par parenthèse font même souvent sentir assez durement leur pouvoir aux minorités. Mais en théorie cette forme de gouvernement tend à affranchir autant que possible les individus et à ne leur laisser de l'esprit de discipline que ce qui est strictement nécessaire pour que la société puisse subsister. Or, précisément, au moment où cette évolution se fait dans les esprits, une évolution dans un sens diamétralement opposé a lieu dans l'industrie.

Autrefois, du temps des petits ateliers et des petits magasins, le besoin de la discipline s'y faisait à peine sentir. Ouvriers et employés étaient bien plutôt les camarades que les inférieurs de leurs patrons. De nos jours, dans une usine comme le Creuzot, qui emploie dix mille ouvriers, ou dans un magasin comme le *Bon Marché*, où il y a, je crois, trois mille employés, il faut de toute nécessité que ces ouvriers et ces employés soient astreints à une discipline aussi sévère que celle des soldats dans un régiment, ou des matelots sur un navire. Le succès ne peut s'acheter qu'à ce prix.

Ainsi plus les mœurs tendent vers l'égalité et plus les nécessités de la lutte pour la vie condamnent la plupart des hommes à une

discipline implacable. Il n'est pas facile de concilier des tendances aussi contradictoires. Pour y arriver dans la mesure du possible, on a imaginé de créer dans la vie une sorte de dualité. Autrefois un ouvrier se considérait comme l'homme de son patron aussi bien en dehors qu'au dedans de l'usine. Il attendait de lui des services en dehors de ceux prévus par la loi de l'offre et de la demande. Mais, en échange, il consentait de bonne grâce à se laisser diriger par lui. L'un devait apporter respect et dévouement ; l'autre bienveillance, justice et protection. C'est cet ensemble de relations qu'on désigne sous le nom de patronat. Quand des deux côtés, on en comprend bien les obligations, il est très certain qu'on ne peut guère imaginer un état social plus fertile en bons résultats.

En cherchant bien, on trouve encore de loin en loin quelques traces du patronat. Malheureusement on ne les trouve plus guère qu'à l'état d'exception. Est-il possible de faire que l'exception devienne la règle ? Quelques bons esprits le croient, j'avoue que je n'ose partager leurs généreuses convictions. Le patronat ne peut s'établir que grâce à une continuité de relations entre patrons et ouvriers qui me semble incompatible avec les nécessités de l'industrie moderne. Voilà pour le côté matériel de la question. Au point de vue moral, il est odieux à l'ouvrier parce qu'il a tout l'air d'être, s'il n'est pas au fond, la négation même de ces principes égalitaires qui lui sont si chers.

L'ouvrier de nos jours cherche donc toujours à faire deux parts de sa vie. Il loue pendant un certain nombre d'heures son intelligence et ses forces, mais il entend que ses relations avec son patron en restent là. Ce système est très simple en théorie, c'est celui qui présidait à l'organisation de la défunte garde nationale. Le capitaine et le soldat revenaient de la manœuvre bras dessus bras dessous, à moins, ce qui s'est vu, que le capitaine ne fût le valet de chambre du soldat : cette combinaison n'a pas donné de très bons résultats au point de vue militaire. Dans la vie civile, son application soulève souvent aussi d'assez graves difficultés. Le patron s'irrite de sentir qu'il est en présence d'une volonté qui ne se livre qu'à demi. L'ouvrier, craignant toujours quelques empiètements, devient facilement hargneux et insolent, de sorte que, faute de pouvoir définir bien exactement le point où commencent et finissent les droits de chacun, on en arrive tout naturellement à cette guerre de classes qui est la plaie et le danger de notre époque.

Aux États-Unis, il n'y a pas en théorie, et il n'y a jamais eu de classes, ou, pour parler plus exactement, le passage de l'une à l'autre est très fréquent et se fait avec une facilité inconnue dans les anciennes sociétés encore toutes imprégnées de vieilles traditions.

On serait donc tenté de croire que c'est dans ce pays que cette guerre a le moins de chances de se propager, et que les rapports entre patrons et ouvriers auraient dû s'établir le plus facilement sur ces bases de la dualité de la vie. Cela a été vrai pendant assez longtemps. Mais, du moins dans les États manufacturiers de l'Est, c'est le contraire qui est maintenant la vérité. Nulle part au monde les esprits ne sont aussi aigris. Nulle part la lutte entre le capital et le travail, ces deux géants des temps modernes, n'est engagée avec plus de fureur. En Europe, il y a encore entre eux les débris d'une foule d'anciennes institutions qui servent de tampon. Ces institutions sont plus ou moins en ruines, mais ces ruines détournent les coups des adversaires. Ainsi, il est bien certain que le mouvement social qui se fait en France, est dirigé contre le capital; et cependant les charlatans politiques qui nous gouvernent, devenus capitalistes, ont trouvé moyen de le diriger, jusqu'à notre époque toute récente, contre le clergé qui n'en pouvait mais.

En Amérique, ces tampons n'existent pas. Il n'y a rien entre le capital et le travail. Les adversaires sont en présence, ils se jettent l'un sur l'autre et se battent à coup de grèves et de coalitions avec un acharnement et une absence de tous scrupules que nous ne connaissons heureusement pas encore chez nous.

Ici, dans l'Ouest, la situation est toute différente. Le capital et le travail sont représentés uniquement dans ce pays par les *ranchmen* et leurs *cow-boys*. Ils vivent jusqu'à présent dans l'accord le plus parfait, mais cet accord n'est basé que sur cette dualité de vie dont je parlais tout à l'heure, poussée jusqu'à ses dernières conséquences, mais dont chaque partie accepte les charges comme les bénéfices. En France, un ouvrier sait bien qu'il est politiquement l'égal de son patron. Cependant, grâce aux instincts de politesse encore si puissants chez nous, il ne lui refusera guère quelques marques extérieures de respect, même en dehors du service, comme de le saluer ou de l'appeler Monsieur, s'il lui parle.

Ici les relations sont basées sur le pied de l'égalité la plus absolue. Un *cow-boy* qui rencontre son *ranchman* en ville lui offrira toujours un cigare ou un verre de bière et le présentera à un autre *cow-boy* avec lequel il se promène. Il l'appelle toujours par son nom, sans jamais le précéder du mot *mister*, cependant si banal. Jamais il ne consentirait à lui rendre le plus petit service personnel, comme de lui seller son cheval, par exemple. Il y a dans les environs un grand *ranch* appartenant à une compagnie anglaise et dirigé par des Anglais. Ces messieurs ne peuvent plus trouver un *cow-boy* depuis une scène terrible qui a failli se terminer par

des coups de revolver, survenue parce que l'un des *foremen* avait ordonné à un *cow-boy* de nettoyer son fusil.

Je dois dire cependant qu'à Fleur-de-Lys, nos hommes sont particulièrement aimables pour moi. Dans les premiers temps, ils m'appelaient tous « baron » tout court, comme ils s'appellent entre eux « colonel » ou « capitaine ». Depuis quelque temps, je remarque qu'ils ont adopté, en me parlant, une formule qu'ils jugent évidemment plus respectueuse. Ils m'appellent « mister baron ». Jamais, non plus, ils ne me laissent seller un cheval; mais je suis très certain que si je leur demandais ce service, ils me le refuseraient net. Quand j'ai envie de sortir à cheval, je profite d'un moment où l'un des *cow-boys* est à bayer aux corneilles dans la cour pour me diriger ostensiblement vers la sellerie. Invariablement je l'entends me crier :

You want to go out, mister baron? Wait a bit. I'll give you a dandy horse!

« Vous avez envie de sortir, monsieur? Attendez un peu; je vais vous donner un cheval dont vous me direz des nouvelles. »

Et ils me sellent toujours leur meilleur cheval. Car chacun d'eux en a cinq ou six qu'il ne laisse monter à personne.

Toute ma diplomatie ne m'évite cependant pas quelques incidents désagréables. Un jour de l'année dernière, je vois deux hommes rentrer. Ils avaient passé dehors toute la nuit et il faisait un temps affreux. J'étais à déjeuner. Pensant qu'ils devaient mourir de faim et qu'il faudrait quelque temps pour leur préparer leur repas, je leur envoie un poulet dont je venais de prendre l'aile. Ils le jettent immédiatement par la fenêtre et vont se plaindre au *foreman*, disant que je les ai traités comme des chiens en leur envoyant mes restes. On a eu quelque peine à arranger l'affaire.

Étant donné, d'une part, des gaillards aussi pointilleux, de l'autre les mœurs violentes du pays, tout se passe cependant moins mal qu'on ne pourrait le craindre. Ces hommes tiennent à bien établir qu'ils sont les égaux de ceux qui les emploient; mais, vraiment, il faut convenir que la plupart se montrent de tous points dignes de cette égalité par la conscience qu'ils apportent à l'accomplissement de leur service. Un *herder* qui rentre de compter son troupeau au milieu d'une tempête de neige pourrait très bien aller se reposer au coin du poêle. Il n'aurait qu'à dire qu'il a vu tous ses animaux. Il est extrêmement rare qu'ils cèdent à la tentation de mentir. Presque toujours, ils sellent un cheval frais, sans mot dire, et partent, quelquefois pour bien des jours, sans savoir où ils coucheront ni où ils mangeront.

Il y a des gens qui s'exaspèrent à l'idée que les Français du

dixième siècle aient pu s'accommoder de la féodalité, et d'autres qui soutiendraient volontiers que ceux du dix-neuvième se trouveraient très bien de ce régime. Ce qu'il y a de bien singulier, et ce qui prouve une fois de plus combien les institutions d'un pays et les instincts les plus vivaces de ses habitants sont toujours dominés par sa situation économique, c'est que la législation ultra-démocratique des États-Unis n'a pas empêché ce pays-ci d'en arriver à une organisation qui est une véritable féodalité.

Il n'y a qu'à ouvrir les journaux pour s'en convaincre. Hier encore, un *cow-boy* de passage nous a raconté, comme la chose la plus simple du monde, un événement qui vient de se produire dans les environs et que je veux cependant mentionner parce qu'il me semble tout à fait caractéristique.

Nous avons pour voisin, dans le Sud, un grand *ranch* : le B.-O.-B. On désigne toujours les *ranchs* par la marque (*brand*) de leurs bestiaux. Encore plus loin, il y en a un autre dont le propriétaire a rendu sa belle âme à Dieu, il y a quelques années, dans un accès de *delirium tremens*. Sa veuve inconsolable continue son commerce. Le fait n'est pas très rare. M^{me} X., la dite veuve, est du reste, dit-on, une gaillarde qui a hérité de tous les goûts de son pauvre défunt. Il y a quelques jours, sentant sa solitude lui peser, elle fit à cheval les 30 ou 40 milles qui séparent les deux *ranchs* pour venir faire une petite visite à son voisin du B.-O.-B. Celui-ci l'accueillit à merveille, cela va sans dire, et le soir, très tard, quand la dame voulut repartir, elle était dans un tel état, que son hôte jugea prudent de la faire escorter par un de ses *cow-boys*. Que se passa-t-il dans la Prairie? Le *cow-boy* affirmait que le voyage s'était passé sans incidents; mais sa compagne était d'un avis tout différent. A peine remise de ses fatigues, elle alla tout droit chez le juge du comté, à C. City, et déposa entre les mains de ce magistrat une plainte en règle où elle énumérait, dans les plus grands détails et depuis le premier jusqu'au dernier, les outrages qu'elle aurait eu à subir au cours de ce mémorable voyage.

Le personnage investi des fonctions de juge de la ville de C. City exerce en même temps celles d'épicier. Comme juge, il avait été élu malgré l'opposition du B.-O.-B.; comme épicier, il avait perdu la clientèle du *ranch*, précisément à la suite de cette élection. Les méchantes langues insistent beaucoup sur cette double circonstance. Toujours est-il qu'il accueillit immédiatement la plainte et lança le sheriff à la poursuite de l'inculpé. Du reste, en ces matières les lois américaines ne plaisent pas. Dans l'espèce, il s'agissait peut-être de pendaison, ou tout au moins d'un séjour à perpétuité dans le pénitencier de Sioux City.

M. C. le *ranchman* était absent quand le sheriff arriva chez lui. Le *cow-boy* protesta énergiquement de son innocence, cependant il consentit à suivre le sheriff et alla se constituer prisonnier à C. City.

Mais quand M. C. revint, deux jours après, et qu'on lui raconta ce qui s'était passé, il entra dans une colère épouvantable et jura que les choses n'en resteraient pas là. Il réunit une vingtaine de ses hommes bien armés, leur fit une libérale distribution de whisky et, se mettant à leur tête, il arriva comme un ouragan dans la ville, marcha droit sur la prison et fit immédiatement délivrer le prisonnier; puis on se rendit chez le juge, qu'on trouva caché, plus mort que vif, au milieu de ses bœufs, et qui, le revolver sous la gorge, s'empressa de signer une ordonnance de non-lieu. Ensuite, au bout de quelques heures dans la ville, toute la troupe reprit paisiblement le chemin du *ranch* après avoir charitablement informé les citoyens terrifiés de C. City que s'ils ne surveillaient pas mieux les agissements de leur juge, les choses se passeraient moins tranquillement à la première incartade qu'il se permettrait.

Comme je le disais en commençant, c'est un des acteurs qui m'a raconté hier cette histoire, qu'il avait l'air de trouver toute naturelle. Tous nos *cow-boys* l'ont écoutée comme moi et ont semblé y prendre un plaisir extrême. Le livre de Froissart est plein d'anecdotes de ce genre.

Je raconte celle-là parce qu'elle vient de se passer presque sous mes yeux. En voici une autre qui remonte à quelques années et que j'extrahs d'un livre qui a beaucoup de succès en ce moment aux États-Unis. Il est intitulé : *A Texas cow-boy*. L'auteur, Char. A. Siringo, raconte les aventures de sa vie, et tout le monde me dit que ses récits sont scrupuleusement vrais.

Il paraît que en 1881 ou 82, les *ranchmen* du Panhandle, une immense prairie du Sud-Ouest qui touche au chemin de fer de l'Union-Pacifique, s'étaient aperçu qu'on leur volait depuis quelque temps beaucoup de bestiaux. Leur association employa quelques agents à faire une enquête, et on découvrit que le voleur n'était autre qu'un certain Billy-the-Kid (Billy-la-chèvre), un ancien *cow-boy* devenu chef de bande après de nombreux différends avec la justice, démêlés dans lesquels du reste, il n'avait pas toujours eu tous les torts. Ce Billy-the-Kid enlevait, dans le Panhandle, des troupeaux entiers de bœufs, sept ou huit cents à la fois : il les conduisait dans l'État du New-Mexico où un vieux *ranchman* peu délicat nommé Pat Coghlin les lui achetait.

Dans un pays ordinaire, la première pensée d'un propriétaire qui s'aperçoit qu'on le vole, c'est d'aller se plaindre aux autorités,

car c'est à elles seules qu'il appartient, sinon de rechercher, du moins d'arrêter les coupables. C'est même la négation des principes les plus élémentaires du droit moderne que d'autoriser les intéressés à procéder eux-mêmes à des arrestations, à part le cas de flagrant délit.

Cette idée-là ne vint cependant pas aux éleveurs du Panhandle. Ils résolurent de se faire justice eux-mêmes. Leur association vota des fonds, et chaque *ranch* fut tenu de fournir un certain nombre d'hommes bien armés. Le lieu de rassemblement fut fixé à Tascasa. Lisez l'histoire de M. de Barante et vous verrez que c'est ainsi qu'on procédait chez nous, il y a quatre ou cinq cents ans, quand les ducs de Bourgogne voulaient faire la guerre aux Flamands. Dans les romans de Walter Scott, il est aussi à chaque instant question d'arrangements de ce genre pris par les barons des Basses-Terres pour se défendre contre les déprédations des clans écossais.

Notez que, d'après le récit de Charles Siringo, qui faisait partie de l'expédition, on mit plusieurs jours à atteindre le *ranch* Coghlin. On traversa plusieurs villes. Par conséquent tout le monde dans le pays savait ce dont il s'agissait. Chacune de ces villes possédait assurément une organisation judiciaire. Nulle part il n'est dit que les autorités se soient inquiétées de ce qui se passait.

Du reste cette expédition aboutit d'une manière assez singulière. Quand on arriva dans les environs du *ranch* de Pat Coghlin, on apprit que Billy-the-Kid s'était séparé de son associé et qu'il s'était retiré avec sa bande dans une localité assez éloignée. Comme Joconde, cet honorable personnage avait beaucoup parcouru le monde, et comme ce n'était pas précisément par des actes de vertu qu'il avait signalé son passage, il était arrivé que tant de comtés, d'États et de corporations avaient promis des récompenses honnêtes à qui l'amènerait mort ou vif, que sa capture promettait d'être une excellente affaire. Aussi, malgré les instructions formelles qui lui prescrivaient de rechercher d'abord les bœufs volés, Stuart, le commandant de l'expédition, n'hésita pas à se lancer à sa poursuite. Billy fut arrêté. Mais Stuart, ayant gardé ensuite pour lui tout seul l'argent qu'il toucha, fut obligé de se sauver pour n'être pas pendu par ses hommes, qui se débandèrent aussitôt.

Du temps des grandes compagnies, beaucoup d'expéditions devaient tourner de la sorte. La suite de l'histoire n'intéresse plus ma thèse, mais elle est si jolie, que je ne résiste pas à l'envie de la reproduire.

Après avoir été arrêté malgré une défense héroïque, Billy avait été livré aux autorités du comté de Lincoln ; or cette ville s'était

bien offert le luxe d'un palais de justice (*court-house*), mais elle n'avait pas de prison. Le sheriff, Pat Garrett, était donc obligé de garder ses prisonniers dans son bureau, situé au premier étage du *court-house*. Il en avait six. Billy d'abord, auquel à cause de sa réputation, on avait jugé prudent de mettre des fers aux pieds et aux mains. Les cinq autres se trouvaient dans une situation particulière. Ils étaient impliqués dans une affaire de meurtre qui avait tellement émotionné la population, que les habitants de Lincoln avaient, à plusieurs reprises, manifesté l'intention de les lyncher. Ils avaient eu alors l'idée assez originale de se constituer prisonniers, pensant être ainsi plus en sûreté et comptant probablement déguerpir avant le jugement quand leurs méfaits seraient un peu oubliés. Seulement Pat Garrett, qui se rendait très bien compte de la situation, craignait qu'une belle nuit un comité de vigilance ne vînt lui enlever ses pensionnaires pour les pendre à l'arbre le plus voisin, et comme c'étaient, en définitive, eux qui avaient le plus à redouter cette éventualité, il avait eu l'idée fort ingénieuse de leur laisser leurs revolvers pour qu'ils pussent se défendre, le cas échéant. Comme, de plus, c'était un homme sage, n'aimant pas les frais inutiles, il les conduisait lui-même prendre leurs repas dans un hôtel du voisinage, de sorte que deux fois par jour, les bons habitants de Lincoln jouissaient du spectacle assez insolite qui leur était offert par un geôlier, se promenant dans les rues, escorté de cinq prisonniers armés jusqu'aux dents. Il va sans dire que le pauvre Billy était moins favorisé : on lui apportait à manger.

Le 28 avril, Pat fut obligé de s'absenter. Avant de partir, il retint les services de deux amis, Robert Ollinger et William Bonny et leur confia ses pensionnaires, en leur recommandant naturellement la plus grande vigilance.

Tout alla bien d'abord. Ollinger chargea avec ostentation un fusil à deux coups dont il était armé. Il fit remarquer à Billy qu'il mettait dix-huit chevrotines dans chaque canon, puis il appuya le fusil contre le mur, et comme l'heure du déjeuner était arrivée, il se mit à la tête des cinq prisonniers qui allaient à l'hôtel, laissant surveiller le sixième par son camarade, qui, pour passer le temps, s'était plongé dans la lecture d'un journal.

Cette lecture fut désagréablement interrompue par un énorme coup sur la tête qu'il reçut tout d'un coup de Billy qui avait trouvé moyen de faire passer une de ses mains à travers la manille de ses menottes. En le voyant debout devant lui, le malheureux Bonny fut pris d'une telle peur, qu'il se précipita du côté de la porte pour se sauver. Mais Billy lui avait déjà arraché son propre revolver de sa ceinture et le tua raide d'une balle dans le dos. Ceci fait, il

prit au ratelier toutes les armes qui y étaient, y compris le fameux fusil à deux coups, et ouvrant la fenêtre il attendit les événements.

Le coup de revolver avait été entendu à l'hôtel. Ollinger accourait.

— Hello! Bob! cria Billy, du haut du balcon.

Ollinger leva la tête et reconnut son prisonnier.

— Voilà votre fusil! Bob! Le reconnaissez-vous? Vous le voyez, quand on charge un fusil, on ne sait jamais pour qui on travaille.

La vérité de ce principe fut aussitôt démontrée, car on entendit une double détonation et Ollinger roula sur le sol, les reins brisés.

Il y avait là à ce moment une foule de citoyens. M. Charles Siringo dit même à leur sujet un mot que je trouve superbe : *Nearly all of whom sympathised with the kidd though they did not approve of his law-breaking*. Ils éprouvaient pour lui une réelle sympathie, tout en trouvant cependant sa conduite *illégal*!!!

En tout cas, leur sympathie était active et leur blâme tout à fait platonique, car Billy, toujours sur son balcon, ayant demandé une lime, l'un des assistants alla immédiatement lui en chercher une chez un maréchal; puis il pria une autre personne de lui amener le cheval du secrétaire du comté, dont on lui avait dit grand bien. Il arriva que cet animal, un peu ombrageux, échappa à celui qui le conduisait et courut à son écurie, il fallut retourner l'y chercher. Pendant ce temps-là, Billy s'était débarrassé de ses fers; il descendit sur la place, après avoir choisi parmi les armes du sheriff, deux revolvers et un winchester, enfourcha le cheval, salua gracieusement l'honorable assistance; puis il leva son chapeau en l'air, cria : Vive Billy-the-Kidd! et disparut au galop. Quelques mois après, il était tué d'un coup de revolver. Il n'avait que vingt et un ans!

L'histoire de Billy-the-Kidd m'a détourné de mon sujet. En la racontant je voulais donner une idée de l'état social de ce pays. Comme on le voit, pour en trouver un qui lui soit comparable chez nous, il faut remonter aux temps de la féodalité. Les *ranchmen* avec leurs *cow-boys* ont joué, dans la conquête de la Prairie sur les Indiens, le rôle des barons normands lors de l'invasion de l'Angleterre. Cet état social n'aura du reste qu'une très courte durée, et ce qu'il y a de très singulier, c'est que les causes qui le renverseront sont précisément celles qui ont amené la chute de la féodalité.

Ce sont les communes et les paysans qui ont détruit la puissance des seigneurs féodaux. De même les *ranchmen* succombent devant la coalition des émigrants-fermiers et des habitants des villes. Les premiers veulent leur prendre la terre ou du moins élèvent des clôtures qui coupent le parcours et privent les animaux de leurs

meilleurs pâturages. Les *cow-boys* qui exècrent les *grangers*, comme ils les appellent dédaigneusement, renversent les clôtures, détruisent les récoltes, chassent les bestiaux des premiers. Mais il arrive toujours à la fin qu'ils sont repoussés par la marée montante de l'émigration.

Avec les villes la lutte prend une autre forme. C'est dans les villes que résident toutes les autorités : elles cherchent toujours à augmenter les dépenses, parce que c'est chez elles que se dépense tout l'argent dont la plus grande partie est fournie par les *ranchmen*, car tous les impôts sont frappés sur le capital, et les *ranchmen* sont les seuls capitalistes du pays. Ils se défendent en faisant nommer leurs créatures aux fonctions du comté. J'en connais un qui a fait nommer juge son cocher, un Irlandais qui s'acquitte très bien de ses doubles fonctions quand il n'est pas trop ivre. C'est surtout à propos des écoles que la lutte prend souvent des proportions épiques. Dans un comté voisin, il s'agissait de construire un groupe scolaire tout à fait à l'instar de ceux de M. Ferry. Le jour du vote la ville fut envahie par tous les *ranchmen* du voisinage arrivés à la tête de leurs *cow-boys* armés jusqu'aux dents et abreuvés à outrance. Il y en eut qui votèrent jusqu'à six fois, tant était grande leur bonne volonté et grâce à eux les 12 ou 15 000 dollars qu'il s'agissait de dépenser sont restés dans les poches des *ranchmen* au lieu de passer dans celles des architectes ou des maçons de la ville.

Malgré tout, il est certain que les *ranchs* sont appelés à disparaître dans un avenir assez rapproché, surtout si l'émigration européenne continue à pousser dans l'Ouest autant d'émigrants, et leur disparition est d'autant plus certaine qu'ils ont constamment à lutter contre l'hostilité du pouvoir fédéral, qui, effrayé des immenses acquisitions de terres faites en ces dernières années par des capitalistes anglais, fait tout ce qu'il peut pour empêcher la constitution de la grande propriété. En revanche, le gouvernement canadien se montre très désireux d'attirer chez lui les *ranchmen*, auxquels il procure une sécurité relative, en leur concédant pour vingt ans la location de lots de 50 000 acres, au prix nominal de un cent (0 fr. 05) par acre. Beaucoup ont passé la frontière, mais il n'est pas bien sûr qu'ils aient à se louer du parti qu'ils ont pris, à cause des froids épouvantables qu'ils ont à endurer. L'année dernière, le thermomètre y est descendu au-dessous de 40 degrés plusieurs fois.

E. DE MANDAT-GRANCEY.

La suite prochainement.

CHIMÈRES

I

Marthe de Seigneurac écrivait un matin dans sa chambre, quand sa mère entra, une grande enveloppe à la main.

La jeune fille abandonna sa plume dans l'encrier et, repoussant l'élégant buvard où se trouvait la lettre commencée :

— Eh bien ! ma chère mère, quelle nouvelle ?

Sans répondre, M^{me} de Seigneurac sourit mystérieusement et s'assit près de la cheminée. Marthe connaissait bien ce sourire ; un peu troublée, elle recula son fauteuil pour mieux regarder sa mère.

— Je gage, lui dit-elle, que je devine ce que contient cette enveloppe ?

— Tu devines si aisément, répondit M^{me} de Seigneurac, que la moitié de ma tâche est peut-être remplie. Eh bien, qu'est-ce ?

— Une demande en mariage ! s'écria Marthe en rougissant.

— Une demande en mariage, c'est peut-être beaucoup dire ; mais enfin, ce sont les préliminaires d'une demande.

Puis, s'installant plus commodément, lissant ses bandeaux encore bruns de sa main fine, toujours soignée, et d'une voix douce et grave :

— Tu sais, ma chère enfant, quelle confiance j'ai dans le sérieux de ton caractère ; aussi, bien qu'il soit d'usage de cacher aux jeunes filles les premiers pourparlers qui concernent leur avenir, je n'ai pas cru devoir te faire mystère de ceux qui t'intéressent. Si ton père était encore de ce monde, il m'eût aidé de ses conseils ; mais puisque Dieu nous l'a repris, il me paraît tout naturel de te faire juge en ta propre cause. M^{mo} de Jussy m'écrit pour me parler de son neveu... du reste, lis toi-même.

Et elle tendit à la jeune fille l'enveloppe armoriée.

Marthe déplia lentement la lettre et la lut avec une attention réfléchie. Pendant ce temps, sa mère, les yeux perdus dans le paysage qui s'étendait devant le château, rêvait à l'avenir. Et sa

rêverie ne devait pas être exempte de soucis, car une ligne assez marquée, accusant davantage quelques rides légères, traversait le front en l'assombrissant.

Marthe était une fille d'élite : âme ouverte à tous les sentiments élevés et généreux, intelligence vive qu'une instruction solide avait rendue très brillante, elle réunissait de rares qualités morales au charme d'une sympathique beauté ; mais Dieu, en la comblant de ses dons, lui en avait fait un qui pouvait devenir funeste aux autres : celui d'une imagination très ardente. Marthe était un peu exaltée. Sa riche et exubérante nature s'était envolée vers l'idéal, et dans ses aspirations, dans ses enthousiasmes, elle demandait souvent à la vie et au bonheur terrestre plus qu'ils ne peuvent donner.

C'était là ce qui rendait sa mère soucieuse. Quel avenir attendait la jeune fille ? Jusque-là, elle avait eu l'existence facile et heureuse d'une enfant tendrement aimée, et ses vingt ans ne comptaient qu'un chagrin : la mort de son père ; mais ce chagrin avait été si grand, que M^{me} de Seigneurac avait mesuré à sa profondeur la sensibilité de Marthe et elle n'en redoutait que davantage pour elle les épines cachées que tient en réserve toute vie humaine. Que deviendrait sa chère fille si l'affection de sa mère ou une autre aussi sûre n'était pas là pour la soutenir dans l'épreuve ? Elle n'était pas, il est vrai, seule au monde, elle avait un frère, loyal et dévoué ; mais, marié depuis quelques années avec une des amies d'enfance de Marthe, il s'était naturellement créé une existence à part, et l'hospitalité affectueuse qu'il eût de grand cœur donnée sous le toit de la famille à sa sœur n'aurait pas constitué ce foyer indépendant qui, pour elle plus que pour toute autre, était une indispensable condition de bonheur.

Elle aurait donc voulu la marier, mais à qui ? Se marier d'une façon quelconque est toujours facile ; réunir toutes les convenances d'éducation, de fortune et de rang social, c'est une autre affaire !... On avait souvent demandé Marthe, et plusieurs de ces recherches avaient été inspirées par une inclination sincère, mais la jeune fille était toujours demeurée indifférente en répondant négativement à toutes les ouvertures.

— J'ai le temps, disait-elle, et puis, je ne tiens pas à changer de vie.

Tout cela inquiétait sa mère, à qui ces souvenirs revenaient à l'esprit pendant que Marthe lisait la lettre de M^{me} de Jussy.

Marthe achevait cette lecture dans une attitude méditative ; ses cils noirs projetaient sur sa joue un peu pâle leur ombre délicate ; son nez droit, aux ailes mobiles, sa bouche un peu nerveuse, trahissaient légèrement les impressions que cachaient ses paupières

abaissées. Elle était vraiment belle ainsi, toute vibrante de vie et de pensées, et l'on devinait qu'une âme s'agitait sous cette enveloppe élégante et frêle.

Enfin elle releva la tête, ses yeux, lumineux et clairs sous l'épaisseur brune de ses cheveux, et regardant sa mère avec une expression de gaieté.

— Eh bien ! chère mère, dit-elle, tout cela est beau, très beau, trop beau même... Résumons : M. Raymond de Jussy a vingt-six ans, il est noble, riche, distingué ; ses sentiments sont parfaits (comme ceux de tous les prétendants, d'ailleurs) : il me semble que c'est complet... Seulement...

— Sois sérieuse, Marthe, je t'en prie.

— Je parle très sérieusement, je vous assure. Seulement, dis-je, lui plairai-je ? Il ne m'a jamais vue et ne vient à nous que sur une réputation peut-être trompeuse...

— Oh ! Marthe ! interrompit M^{me} de Seigneurac d'un ton scandalisé.

— Mais, ma chère mère, tout le monde ne me voit pas avec vos yeux ; et, de même que je dis : Lui plairai-je ? J'ajoute : Et lui, me plaira-t-il ?

— Ceci m'inquiète bien davantage, répondit M^{me} de Seigneurac subitement attristée.

— Oh ! ne prenez pas cet air sombre, ma mère, et croyez que je serais désolée de vous chagriner. Pourtant, ajouta-t-elle avec un sourire, si personne ne parvenait jamais à me plaire, c'est que je ne serais pas appelée au mariage, et serait-ce un si grand malheur ?

— Mon enfant, Dieu en décidera ; mais tout cela n'est pas une réponse. Que penses-tu de cette démarche et que dois-je faire ?

— Nous verrons, ma mère, rien ne presse, il me semble ; j'y penserai, nous en parlerons avec Jean et Germaine.

— Ah ! tu trouves que nous devons en parler à ton frère et à sa femme ? Il te paraît donc que cette proposition mérite d'être examinée ?

— N'allons pas si vite, reprit Marthe en riant, vous me voyez déjà à l'autel ! Je n'en suis pas là, à beaucoup près, mais je propose d'en dire un mot à mon frère et à ma belle-sœur, parce que j'ai toute confiance en leur amitié, parce qu'ils pourront peut-être nous donner un bon conseil ; enfin, parce que je croirais faire injure à notre intimité réciproque en leur cachant cet incident de ma vie... qui ne sera peut-être qu'un incident.

— Qui sait ? murmura M^{me} de Seigneurac toute songeuse.

— Oui, qui sait ? redit Marthe avec gaieté ; mais, pour le moment, ne vous laissez pas troubler par cette ouverture, et gardez la séré-

mité que j'aime tant à vous voir, si vous ne voulez pas me faire maudire tous les mariages et tous les prétendants! Laissez-moi cette lettre, je la lirai à tête reposée, et, je vous le répète, nous en causerons.

M^{me} de Seigneurac se leva et mit sur le front de sa fille un long baiser.

— Chère enfant! murmura-t-elle avec une tendresse infinie.

— Mère bien-aimée! répondit Marthe à mi-voix en lui rendant sa caresse.

Puis, échangeant un de ces longs regards où tant de choses s'expriment avec éloquence dans le mutisme, elles se séparèrent.

Depuis un mois déjà la douairière était au château de Seigneurac, qui appartenait à son fils Jean. A la mort prématurée de son père, le fils était venu s'y installer. Sa mère, bien qu'elle eût la jouissance de cette magnifique propriété, l'avait voulu ainsi, préférant habiter avec sa fille un appartement à Paris. Mais sa santé, toujours délicate et qui était devenue, avec les années, de plus en plus chancelante, demandait, pour se soutenir, l'air vivifiant des champs. C'est ce motif qui avait amené M^{me} de Seigneurac chez son fils dès le commencement de mars, au mépris de toutes les habitudes modernes qui retiennent jusqu'en juin parfois, les Parisiens dans la capitale. Elle était venue se guérir à la campagne d'une indisposition qui l'avait affectée pendant presque toute la mauvaise saison. Du reste, cette famille dont l'union, bien rare en nos temps troublés, eût pu servir d'exemple, ne se quittait pour ainsi dire pas. Au premier rayon de soleil, les châtelains de Seigneurac appelaient près d'eux leurs chères Parisiennes et, au premier mois d'hiver, les Parisiennes, à leur tour, réclamaient leurs hôtes de l'été. On ne se faisait prier d'un côté ni de l'autre pour ces réunions où des goûts communs, des sentiments identiques, une affection partagée, apportaient un charme exquis. Il en résultait une intimité complète, qui excluait tout secret dans cet intérieur modèle; aussi la douairière n'aurait-elle su garder plus longtemps pour elle la communication que le facteur, cet événement au village, venait de lui apporter.

Elle ne trouva pas son fils au salon, mais de joyeux éclats de rire enfantins, vibrant de cette gaieté qui n'appartient qu'au premier âge, lui parvinrent par les fenêtres ouvertes, et, s'en approchant, elle vit sur la pelouse, le comte Jean qui jouait avec ses enfants.

C'était un charmant tableau : cet homme dans la plénitude de force que donnent trente ans, une nature vigoureuse et une santé robuste, était à genoux, sur le gazon, devant un ravissant baby de douze à quinze mois qui tenait prisonnières dans ses menottes roses

les mains de son père et résistait de toute sa puissance avec de petits cris joyeux au mouvement que celui-ci faisait pour les retirer. Debout derrière lui, une mignonne fillette de trois ans, lui avait passé les bras autour du cou et, riant aux éclats, réunissait tous ses efforts pour le faire tomber à la renverse.

Par cette matinée printanière, sous cette flambée de soleil dans un ciel pur, rien n'était plus souriant que cette image de la force, captive par amour de la faiblesse, rien n'était plus touchant que la tendresse mutuelle de ce jeune père et de ces petits enfants.

Les jeux n'étaient pas près de finir, le bébé ne se lassait pas de son triomphe, la fillette ambitionnait un pareil succès, et le comte Jean, tout content de leur plaisir, se laissait faire, souriant à leur joie, cette joie confiante des petits êtres heureux, qui est un vrai régal pour des yeux paternels. M^{me} de Seigneurac s'attardait à regarder silencieusement cet aimable tableau, lorsqu'une jeune femme, vêtue d'un long peignoir blanc tout paré de broderies et de rubans roses descendit le perron et, sans parler non plus, vint à pas légers derrière les joueurs, pour les surprendre. Le bébé l'aperçut d'abord. « Maman ! » s'écria-t-il, oubliant son prisonnier. Il tendit les bras vers elle ; Jean, délivré de son doux esclavage, se retourna, et en reconnaissant la jeune femme, un rayon de bonheur passa sur son visage mâle et bon où l'honnêteté de la vie et la pureté des sentiments avaient imprimé leur grandeur.

— Viens, Germaine, lui dit-il, viens voir comme bébé taquine papa !

Et Germaine s'approchant, les jeux et les rires recommencèrent. Elle s'était assise sur l'herbe, une main appuyée à l'épaule de son mari, et de l'autre caressait les cheveux blonds de sa fille.

— Ah ! que c'est bien là le bonheur, se dit M^{me} de Seigneurac, quittant la fenêtre pour aller rejoindre ses enfants, et que je voudrais voir Marthe heureuse de cette façon !

En l'apercevant qui venait vers eux, Jean et Germaine se levèrent :

— Bonjour, ma mère, lui dirent-ils en même temps, pendant que es bébés s'accrochaient à sa robe.

— Bonjour, mes enfants, et elle les embrassa tous. — Vous jouissez de ce beau soleil ; Madeleine a-t-elle bien dormi et Jacques est-il sage ?

Et sur une réponse affirmative :

— Je te cherchais, Jean, je voulais te parler.

— Je suis à vous, ma mère, répondit-il, en réparant tant bien que mal le désordre que les jeux avaient mis dans sa cravate et

dans ses abondants cheveux châtons; voulez-vous que nous rentrions?

— Certainement non, il fait trop beau et nous serons aussi bien sur ce banc, à l'ombre, car, pour moi, dit-elle avec un indulgent sourire, l'âge est passé des ébats dans l'herbe. Vous n'êtes pas de trop, ma chère Germaine, au contraire, continua-t-elle en voyant la jeune femme revenir près de ses bébés, si, toutefois vous pouvez me donner un moment?

— Bien volontiers, ma mère, Nina soignera les enfants.

Et laissant Madeleine et Jacques à la garde de leur bonne allemande, Germaine vint rejoindre son mari et sa belle-mère sous le grand marronnier où ils étaient assis.

— C'est de Marthe que je veux vous parler, dit la douairière; j'ai reçu ce matin pour elle une demande en mariage.

— Ah! firent en même temps les deux époux, avec satisfaction.

— Et de qui? demanda Jean.

— C'est M^{me} de Jussy qui me propose son neveu, Raymond de Jussy, en m'en faisant le plus grand éloge. Elle me dit qu'elle le croit digne de Marthe et capable de la rendre heureuse. Orphelin, il a été élevé par elle et le voilà, à vingt-six ans, porteur d'un beau nom, maître d'une grosse fortune, voulant se marier. Elle ajoute encore que sa conduite irréprochable et ses sentiments chrétiens donnent toute garantie pour l'avenir.

— Tout cela est très bien, dit Germaine, mais lui, le jeune homme, est-il bien de sa personne, intelligent, surtout? Pour Marthe, c'est indispensable.

— M^{me} de Jussy le dit très agréable et aussi plein d'esprit que de cœur.

— Si ce qu'elle avance est exact, on ne peut rien désirer de mieux pour Marthe, dit Jean. La pauvre chérie! ajouta-t-il d'un accent attendri, que je la voudrais bien mariée, heureuse comme elle mérite vraiment de l'être, et cela, sans s'éloigner de nous. Où habite M. de Jussy?

— A Paris, jusqu'à présent, et chez son oncle et sa tante l'été. Tu sais qu'ils n'ont pas d'enfant et que leur château de Touraine sera pour lui?

— La Touraine n'est pas encore trop loin de la Normandie, reprit Jean, surtout avec Paris pour point de jonction; mais je ne pense qu'à nous; jusqu'à présent, que dit Marthe?

— Marthe ne dit pas non.

— Ah! miracle! pour le coup s'écria Jean en se levant, elle n'a pas répondu, comme vingt fois déjà: je n'en veux pas!

— Elle a dit: nous verrons.

— Voilà un mot gros de promesses, reprit Germaine de sa voix douce et calme, il faut en profiter, ma mère.

— Oui, mais comment?

— Le lui présenter, parbleu! fit Jean.

— Auparavant s'informer s'il est bien tel qu'on nous le dépeint, observa Germaine.

— Oui, oui, dame Raison, lui répondit son mari en souriant, il faut prendre des renseignements. Je vais m'en occuper dès aujourd'hui. M. de Jussy doit être connu de miens amis, si j'ai bon souvenir. Lorsque nous saurons ce qu'il est, il faudra ménager une entrevue...

— Ceci sera l'affaire de Germaine, n'est-ce pas ma chère amie? dit la douairière à sa belle-fille; Marthe a tant de confiance en vous que vous saurez, mieux que nous, l'amener à y consentir.

— J'essaierai, ma mère, répondit simplement la jeune femme, et ce ne sera pas difficile, j'espère : Marthe est plus raisonnable qu'elle ne le paraît.

— La question de famille est élucidée, reprit Jean; les Jussy sont bien nés, je connais ce nom de vieille date; et, sans avoir jamais vu M. Raymond de Jussy, j'en ai entendu parler. Mais la question d'argent? Vous dites une grosse fortune, vous donne-t-on des chiffres?

— Je vous laisse en causer, dit Germaine en se levant; aussi bien, ce chapitre ne me concerne pas, et je vais m'habiller, car le déjeuner est proche.

Elle s'éloigna de son pas régulier et léger, suivie du regard affectueux de son mari.

Elle était charmante, Germaine de Seigneurac, quoique à proprement parler elle ne fût pas jolie. Sa taille peu élevée regagnait en souplesse ce qu'elle perdait en hauteur; on ne s'avisait pas de remarquer, sous son teint éclatant de la saine fraîcheur de la jeunesse, l'irrégularité de ses traits; devant le franc et doux sourire des lèvres, on oubliait que la bouche était un peu grande. Quand on avait vu la jeune femme, on ne se souvenait guère que de deux grands yeux lumineux dont le bleu très pur s'accordait à merveille avec les tons cendrés de la chevelure, et l'on gardait d'elle une impression de calme, de douceur et d'harmonie parfaite. Cette harmonie, qui régnait dans toute sa personne, était le grand attrait de Germaine. On sentait, rien qu'à la voir, qu'on se trouvait en face d'une de ces natures bien équilibrées qui gardent en tout une sage mesure, qui sont faites pour donner le bonheur et en jouir elles-mêmes, sachant profiter des joies et supporter les douleurs avec une pareille soumission, ayant au plus haut point cette égalité

d'humeur qui rend la vie facile pour soi comme pour ceux qui vous entourent et possédant, enfin, cette inaltérable sérénité que donne la paix d'une bonne conscience.

Elle était bien telle qu'on la devinait et, heureuse épouse, heureuse mère, marchait droit dans la voie que Dieu lui avait tracée, sans s'arrêter aux inévitables petites épreuves de la route. Elle était de ceux qui, bien loin de maudire les roses parce qu'elles ont des épines, bénissent Dieu que les épines aient des roses.

Mariée depuis quatre ou cinq ans, elle avait pris, dans la famille où elle était entrée, le rang d'une véritable fille; par son affection simplement exprimée, elle était bien devenue la troisième enfant de M^{me} de Seigneurac, et Marthe, dont elle était depuis longtemps l'amie, en avait fait à la fois sa sœur et sa confidente. C'est pourquoi l'on espérait tant de son concours pour amener la jeune fille à cette idée du mariage que, d'ordinaire, elle repoussait si loin.

II

La cloche du déjeuner avait sonné, les domestiques tournant autour de la table achevaient de mettre le couvert dans la salle à manger. C'était une pièce de grand style : les murs entièrement recouverts de boiseries de chêne sculptées, le plafond à caissons, la haute cheminée ancienne au fronton de laquelle s'étalait le blason des Seigneurac, les tapisseries aux tons de verdure pâlis, le haut buffet de chêne recelant l'argenterie, les découpoirs à dessus de marbre, la grande fontaine de vieille faïence logée dans une encoignure, la pendule du temps, accrochée à la muraille, la suspension en cuivre ciselé où le soleil mettait un rayon d'or, les chaises hautes et droites, en cuir frappé, tout était correct, bien assorti, d'un goût parfait. On sentait que la main intelligente et pratique de Germaine avait choisi cet ameublement et on la retrouvait jusque dans l'arrangement gracieux de fleurs qui, groupées artistement dans l'âtre de la vaste cheminée, jetaient leur note gaie au milieu du genre sévère de l'ameublement.

M^{me} de Seigneurac entra la première, appuyée au bras de son fils, puis Germaine arriva, tenant par la main sa petite Madeleine, qui avait droit à la grande table les jours d'exemplaire sagesse, Marthe vint à son tour, toute gaie, toute émoustillée, ouvrant la porte en coup de vent; elle embrassa d'abord sa mère puis tendit une main à sa belle-sœur et l'autre à son frère.

— Comme te voilà joyeuse, petite sœur, lui dit celui-ci, ce sont les nouvelles de ce matin?

— Comment, tu sais déjà?... vous aussi Germaine? vous riez... Ah! par exemple, si les « nouvelles », comme dit Jean, ont déjà fait tant de chemin depuis deux heures, elles seront au bout du monde pour ce soir!

— C'est bien ici le cas de dire qu'elles n'iront pas plus loin, fit Germaine.

— Parfaitement, reprit Jean, mais...

Il s'arrêta court devant un signe de sa femme, lui désignant les domestiques qui écoutaient de toutes leurs oreilles, et, décontenancé, il prit un air si piteux et si drôle, que les jeunes femmes eurent un petit éclat de rire.

— C'est toi, Jean, qui ne paraît pas en train, lui demanda Marthe. N'as-tu donc appris aujourd'hui que des choses fâcheuses, ou ton cheval bai boite-t-il encore?

— Il n'y paraît plus, répondit Jean, saisissant avec empressement cette branche de conversation; ce n'était qu'une simple crampe, et je le monterai tout à l'heure. Si le cœur vous dit, Marthe ou Germaine, voire même toutes les deux, de m'accompagner, Sultane et l'Anglais sont à vos ordres.

— Pas aujourd'hui, mon ami, j'ai besoin à Caen et j'irai cette après-midi en landau.

— Moi j'accompagnerai Germaine, si toutefois elle le veut bien, dit Marthe.

— Très volontiers, et ma mère?

— Je garde la maison, fit M^{me} de Seigneurac, j'ai à écrire.

A ce mot, l'incorrigible Jean ne put s'empêcher de jeter à sa sœur un regard d'intelligence que Germaine surprit au passage; elle leur fit, en souriant, les gros yeux, et la conversation continua, banale et gaie, jusqu'à la fin du déjeuner.

Lorsqu'il fut terminé, on revint au salon.

— Enfin! dit Jean en se laissant tomber sur un fauteuil, sommes-nous bien seuls, peut-on parler?

— On peut parler, répondit Germaine, gravement.

— Tant mieux! la langue me démangeait pour féliciter ma petite sœur de la nouvelle recherche dont elle est l'objet.

— J'accepte tes compliments, fit Marthe en riant.

— Ah! si vous plaisantez ainsi à propos d'une chose si importante, je m'en vais, dit M^{me} de Seigneurac en se levant.

— Soyons sérieux, Jean, dit alors Germaine; ce que ma mère nous a dit de la proposition de M. de Jussy me semble en valoir la peine.

— Certainement, fit Marthe subitement assombrie, aussi bien, Germaine, je ris avec Jean autant pour m'étourdir que par gaîté

réelle, car je sens je ne sais quel pressentiment, que voici peut-être le moment de prendre une résolution qui décidera de toute ma vie, et, je ne vous le cache pas, j'en suis effrayée; j'ai si peu de penchant pour le mariage!

— Cela te viendra, petite sœur, dit Jean; vois nous plutôt, avons-nous bien, l'un et l'autre, la vocation du mariage avant de nous rencontrer? Je n'en sais rien, mais, après quelques soirs d'intimité, elle nous est venue; nous nous sommes mariés, et nous sommes bien heureux, n'est-ce pas Germaine?

— Oui, mais vous vous aimiez, vous, fit Marthe d'un air découragé, vos cœurs avaient parlé avant vos notaires et vos familles...

— Ah! si tu cherches un roman! dit Jean en se levant et en se promenant de long en large d'un air désapprouvateur.

— Eh bien, quand je chercherais un roman, comme tu le dis, reprit Marthe, quand je voudrais ce bonheur, que je crois immense, d'un amour partagé; quand je voudrais, avant d'engager ma vie, être sûre que celui auquel je la lie est bien tel que je l'ai rêvé, que je ne me trompe pas et qu'il ne se trompe pas, qu'en nous choisissant mutuellement nous avons bien trouvé notre voie et le compagnon de route que Dieu nous destinait; quand je voudrais d'avance, en un mot, l'aimer et en être aimée, où serait le mal, voyons? n'en ai-je pas le droit? et qu'avez-vous fait d'autre, toi et Germaine?

— Le bonheur ne se présente pas à tous sous les mêmes auspices, ma chère Marthe, répliqua doucement Germaine, et s'il n'en est guère de plus encourageants que l'affection réciproque, il n'en est pas de plus sûrs, pour un mariage, que la conformité de position, de goûts, de sentiments, sagement choisie par deux familles qui s'occupent, chacune de leur côté, de donner dans la vie une situation heureuse à un être aimé. Et, d'abord, qui vous dit que cet amour que vous voulez comme premier lien entre vous et l'homme que vous épouserez, vous ne l'éprouverez pas pour M. de Jussy? Car, enfin, vous ne le connaissez pas?

— Non, dit Marthe ironiquement, mais je connais sou par sou son revenu et sa fortune, comme, sans doute, il connaît les miens.

— Vous connaissez aussi ses qualités comme il connaît les vôtres, continua Germaine avec le même calme doux, par l'entremise d'une femme que vous estimez tous deux. Elle vous a dit à l'un et à l'autre vos habitudes, vos projets d'avenir et celles qu'elle peut savoir de vos idées. Tout ce que M. de Jussy a appris de vous lui plaît, la question est de savoir si ce qu'on vous a révélé

de lui vous agréée suffisamment pour que vous vouliez vous assurer par vous-même si l'on vous a dit vrai.

— Vous parlez d'or, Germaine, fit Marthe adoucie, et vous avez raison, je sors de la question, il s'agit simplement de savoir si je veux voir M. de Jussy. J'y réfléchirai.

— Une présentation n'engage à rien, dit Germaine.

— Mais c'est si ennuyeux ! répondit Marthe.

— Bah ! une de plus ou de moins, fit Jean, derrière le journal qu'il semblait lire.

— Tu nous écoutais toujours ? dit Marthe. Mais, au fait, je suis là pour vous interroger, pour savoir votre avis, et je parle comme un moulin. Que penses-tu de tout ceci, Jean ; dois-je aller plus loin ?

— Sans hésitation, reprit M. de Seigneurac. Voici un homme jeune, bien né, très bien doué sous tous les rapports, de bons sentiments, libre et riche, qui t'est présenté par une femme dont j'apprécie autant la bonté que la loyauté ; tu dois le voir, d'abord, et, sans doute (je me réserve d'être plus affirmatif quand je le connaîtrai), l'épouser.

— Comme tu y vas ! dit Marthe en riant, l'épouser ! Tu en es déjà là ? Je ne te parle encore que de savoir si, oui ou non, je dois le voir ; tu dis oui, toi ; et vous, Germaine ?

— Je ne vais pas si vite que Jean, même sur le premier point, répondit la jeune femme ; je le lui ai déjà dit tantôt ; je trouve qu'avant d'accorder l'entrevue demandée, on doit s'enquérir, par des renseignements confidentiels et sûrs, si la tendresse de M^{me} de Jussy pour ce neveu qu'elle a élevé ne l'aveugle point et si M. de Jussy est bien tel qu'elle le dépeint. Alors, si son dire est confirmé par nos informations, voir le jeune homme, sans hésitation, comme Jean le propose.

— Vous êtes la sagesse même, ma bonne Germaine, lui dit Marthe, et vous, au moins, ne me demandez pas trop ; eh bien, soit, prenez des renseignements, et, s'ils sont bons, présentez-moi M. de Jussy, j'y consens. Arrangez-vous avec ma mère pour cela, ce que vous ferez sera bien fait ; mais, d'ici là, je vous en prie, qu'on ne me dise pas un mot de ce mariage ; je désire ne plus en entendre parler et je ne veux pas y penser d'avance. Ce sera le seul moyen d'empêcher ma pauvre folle tête de faire des sottises, n'est-ce pas Germaine ? dit-elle en embrassant sa belle-sœur. Et maintenant, Jean, continua-t-elle, sonne pour qu'on selle l'Anglais, je monterai avec toi. Ta femme me pardonnera de ne pas l'accompagner ; j'ai besoin de me secouer un peu.

En disant qu'elle avait besoin de remuer, Marthe était sincère,

comme, du reste, elle l'avait été dans toute sa conversation avec son frère et sa belle-sœur. L'idée de cette union prochaine, dont on l'entretenait depuis le matin, la troublait à un point qu'elle ne s'expliquait pas elle-même, et, ainsi qu'elle l'avait dit, elle persistait à voir dans cette émotion le pressentiment que son avenir allait se décider.

Ce n'était pas que la pensée du mariage ne se fût souvent présentée à son esprit et qu'il fallût attribuer à la nouveauté de la cause la sensation inconnue qu'elle éprouvait; elle avait, au contraire, souvent réfléchi à ce grand acte qui fixe la vie d'une femme; elle avait brodé bien des variations sur ce thème et elle en était toujours revenue à cette décision que, sans amour, elle ne se marierait pas. Car l'amour non plus n'était pas pour elle un sentiment ignoré. Le temps n'est plus, si toutefois il a jamais existé, où de candides jeunes filles arrivent à leurs vingt ans sans rien savoir de cette passion, même le nom, scrupuleusement remplacé dans toutes les romances de pensionnat par le mot « tambour » qui rime à tout et ne compromet rien. Marthe n'avait point été en pension, mais ce n'est pas à cela seulement qu'elle devait sa science de la vie; elle avait beaucoup lu, trop même, pour une jeune fille dont l'imagination ardente menaçait de se développer outre mesure et, bien que tous les livres qui lui étaient passés par les mains fussent scrupuleusement honnêtes, ils n'en avaient pas moins contribué à l'exalter encore. M^{me} de Seigneurac n'y avait pas pris garde, pas assez peut-être; ou, plutôt, elle était tombée d'un extrême dans l'autre : voulant garer sa fille de ce réalisme qu'affichent les jeunes personnes de notre siècle, positives et pratiques avant tout, elle avait rendu Marthe un peu romanesque; l'institutrice qui avait élevé la jeune fille l'avait inconsciemment aidée dans sa tâche, et l'on avait fait de M^{lle} de Seigneurac une personnalité à part, supérieure, il est vrai, et meilleure, à coup sûr, que tant d'autres que l'on coudoie tous les jours, mais justement, à cause de l'élévation de ses sentiments, plus exposée à souffrir des aspérités de la vie.

Marthe, malgré cette éducation, était arrivée à vingt-deux ans sans avoir jamais aimé, et pourtant son caractère, qui la poussait vers toutes les sensations violentes de l'âme, semblait devoir la prédisposer aux affections vives; mais, en cela comme en tout, elle cherchait trop l'idéal, et s'étant, à deux reprises, heurtée à une décevante réalité, elle avait replié ses ailes.

La première fois, elle avait seize ans, déjà elle était belle et elle commençait à le savoir; ses amies lui parlaient souvent des héros de leurs rêves : celle-ci aimait un élégant enseigne, celle-là un

brillant lieutenant. Les jeunes gens en question ne se doutaient guère, sans doute, des flammes dont ils étaient l'objet, car toutes ces demoiselles étaient très bien élevées; mais cela n'empêchait pas les fillettes, dans leurs interminables causeries, de se confier mutuellement que le baron les avait saluées deux fois au Bois, que le marin s'était retourné pour les admirer, que l'officier était maintenant fidèle aux mardis de leur mère; et les gazouillages allaient leur train, chacune trouvant dans ces circonstances banales et souvent fortuites, une indéniable preuve d'attachement.

Marthe écoutait tout cela assez dédaigneusement; sa droiture instinctive la détournait de ces puérités, de ces exagérations, et, quand on l'interrogeait entre intimes, en l'accusant de faire la mystérieuse, elle répondait fièrement :

— Je n'aime personne.

Mais l'influence des jeunes filles qui l'entouraient opérait secrètement son œuvre, et, un matin, se regardant à la glace, elle se trouva jolie et en vint à se dire :

— Je n'aime personne, mais personne ne m'aime-t-il?

Une fois le problème posé, il fut vite résolu. Avec cette passion de la vérité qui possédait Marthe tout entière, elle ne se laissa pas aller aux inconscients mensonges de ses amies, qui s'abusaient elles-mêmes avec la meilleure foi du monde sur les sentiments qu'elles croyaient inspirer. Elle distingua, parmi les jeunes gens qu'elle voyait le plus souvent, un de ses cousins, Roger de Valleur, et devina qu'il l'aimait. Elle ne se trompait point; ce gros garçon, qui n'avait pas plus de vingt-deux ans, était fou depuis six mois de sa jolie parente, mais, comme il n'avait pas beaucoup d'esprit et encore moins d'aplomb, il n'avait jamais osé le lui dire. Quand Marthe le sut, elle eut une stupéfaction profonde et aussi quelque envie de rire. Dès lors, elle vit son cousin avec de tout autres yeux; ordinairement, elle le trouvait épais, lourd, elle plaisantait de son mutisme habituel, de son appétit féroce, de sa force herculéenne; elle l'appelait, du bout des lèvres, moqueusement, sans bien savoir ce qu'elle disait : un être matériel. Lorsqu'elle crut qu'il l'aimait, elle le para de toutes les qualités de son rêve, elle en fit un héros de roman, et de quel roman! Elle se disait bien qu'elle ne l'aimait pas, doutait même de l'aimer jamais, mais se plaisait à penser qu'il l'adorait et se prêtait de bonne grâce aux galanteries maladroitement du gros garçon, qui ne les lui ménageait pas. Marthe parla peu de lui à ses amies; deux seulement eurent ses confidences; Germaine d'abord, qui, plus âgée qu'elle de quatre ans, n'était pas encore sa belle-sœur. La jeune fille éclata de rire quand M^{lle} de Seigneurac lui nomma Roger.

— Comment, dit-elle, ce lourdaud !

Cela fâcha Marthe; elle le défendit avec une chaleur qui trouvait sa source plutôt dans l'excitation de la contradiction que dans ses propres sentiments. Elle se retourna alors vers son autre intime, Madeleine de Béart, celle qui aimait « le marin ». Celle-ci applaudit à son secret; pour elle, Roger était « *un homme, un type* d'énergie et de force ». Marthe, encouragée par Madeleine, quitta Paris pour Seigneurac, où son cousin devait, avec sa famille, venir la rejoindre, et se trouva dans la meilleure disposition d'esprit pour accueillir ses hommages. Elle accepta, avec le plus grand sérieux du monde, les fleurs coupées pendant leurs promenades, les roses à demi épanouies dans lesquelles Roger glissait un billet contenant invariablement ces trois mots : *I love you*, les seuls qu'il sut d'anglais. Elle reçut de lui une feuille de lierre, la plus petite des petites, puisque « plus la feuille est petite plus l'amour est grand ! » Parfois, son naturel enjoué et railleur reprenait le dessus, elle se mettait à rire de ces enfantillages et de l'air benêt de son amoureux; mais, bien vite, elle se disait que cela se passe ainsi dans les romans, et elle laissait aller les choses. Le dénouement fut tout autre qu'elle ne l'avait prévu.

La date de sa fête étant arrivée, elle trouva le matin, en sortant de sa chambre, Roger qui l'attendait à la porte, un gros bouquet à la main.

— Marthe, lui dit-il, je veux être le premier à vous souhaiter votre fête.

Surprise, la jeune fille lui prit les fleurs des mains.

— Je vous remercie, Roger, fit-elle; et elle resta décontenancée, trouvant ridicule sa situation, devant ce garçon qui ne lui disait rien et auquel, non plus, elle ne trouvait rien à dire. Mais ce n'était pas le compte du jeune homme qui, résolument et tandis qu'elle contemplait son bouquet, s'avança vers elle, après s'être assuré qu'il n'y avait personne dans le vestibule, et, avant qu'elle eût pu se douter de son intention, ni s'en défendre, l'embrassa vivement... Elle recula d'un bond, comme une biche blessée, et, se sentant outragée par cette caresse insolente :

— Misérable! s'écria-t-elle, je vous défends désormais de m'adresser la parole.

Puis, avec autant de colère que d'humiliation, elle rentra dans sa chambre, en laissant Roger fort interdit.

Quand elle fut seule, elle fondit en larmes; elle était froissée au plus intime de son être; sa chasteté révoltée lui donnait l'intuition d'une tache faite à sa blancheur d'hermine. Quoi! c'était cela, l'amour? Eh bien, elle n'en voulait pas, de celui-là au moins; elle

ne voulait pas d'un amoureux qui vous embrasse brutalement. Et, les yeux ouverts sur sa méprise :

— Est-il grossier, ce Roger, disait-elle en lavant à grande eau son joli front pur, comme pour effacer la trace du baiser déshonorant.

Elle avait trop confiance en sa mère pour lui cacher cet incident, et, se reprochant de s'être tue trop longtemps, elle courut lui conter toute l'histoire. M^{me} de Seigneurac, en l'entendant, dissimula un sourire; elle gronda un peu sa fille, doucement, elle la rassura aussi, et, secrètement, elle remercia Dieu qui conservait à son enfant une si complète pureté.

Marthe fut désormais corrigée des amours de pensionnaires; mais, quand elle eut vingt ans, elle se demanda, sérieusement alors, si son cœur n'allait pas s'éveiller; seulement, cette fois, elle n'en parla à personne.

Dans le voisinage de Seigneurac habitait un homme jeune, riche, bien posé, très lié avec Jean de Seigneurac, quoiqu'il fût plus âgé que lui. Marc des Aleilles avait tout ce qu'il faut pour séduire les femmes, et la chronique disait qu'il ne s'en faisait pas faute. Bellâtre, élégant, presque spirituel, il menait dans la plus large acception du mot ce qu'on est convenu d'appeler la haute vie. Paris le voyait à peine, la campagne encore moins. Il courait de Nice ou Cannes à Biarritz, Trouville, ou Luchon; toujours en mouvement, toujours en train, son existence semblait une fête, un voyage perpétuels. Cela expliquait comment, bien qu'il fût en relation avec les Seigneurac, Marthe l'avait un peu perdu de vue depuis quelques années. L'hiver où elle eut vingt ans, le hasard voulut qu'elle le rencontrât à Paris.

Marthe ne ressemblait à aucune autre; son éducation, un peu d'un âge antérieur, jointe à ce ton particulier qui s'acquiert dans la fréquentation de la société moderne, lui donnait une saveur originale et attirante. On aimait à l'entendre exprimer ses sentiments enthousiastes, qui ramenaient aux beaux jours du romantisme, avec cette pointe de raillerie joyeuse, d'humour, qui est le véritable esprit parisien. Il y avait deux femmes en elle, celle qui pensait et celle qui parlait, et comme, par-dessus le marché, il y en avait une troisième, fort agréable à regarder, on ne s'étonnera pas de la faveur qu'elle rencontrait dans le monde.

M. des Aleilles était un de ces hommes qui viennent au succès comme le papillon à la lumière, quitte à s'y brûler. Il avait autrefois peu remarqué M^{me} de Seigneurac, quand il l'apercevait, enfant encore, chez sa mère; lorsqu'il la revit à Paris, entourée et admirée comme elle méritait de l'être, il lui témoigna une attention qui en aurait flatté bien d'autres. Marthe n'y fut point insensible, elle lui

parut moins banale que celles dont on l'environait — elle ou sa dot — ainsi qu'elle le disait. M. des Aleilles ne pensait sûrement pas à l'épouser; il n'était pas de ceux qui se marient, jeunes, du moins; il sortait donc de la note ordinaire, puis, comme il avait assez d'esprit, comme il aimait les femmes et savait leur être agréable, il plut à Marthe.

Quand la jeune fille quitta Paris pour Seigneurac, le hasard voulut que des intérêts appelassent M. des Alleilles dans le même pays. Il s'ennuya beaucoup, dans sa terre de Brimaud, et ne manqua pas d'utiliser, pour passer le temps, toutes les ressources de son voisinage. Il revit le comte Jean, pour lequel il avait vraiment de l'amitié, une amitié qui datait de l'enfance; il subit le charme doux de Germaine, mariée depuis quelques mois à peine; mais, ce qui l'attira, surtout, ce fut la jolie Marthe.

Elle était trop fière, trop simple et trop modeste pour être timide; la timidité est souvent le signe d'une vanité inavouée. Elle avait encore cette gracieuse liberté d'allures qui n'appartient qu'à la grande jeunesse ou à la grande innocence. Aussi était-elle avec M. des Aleilles sur le pied d'un abandon et d'une camaraderie qui charmaient le jeune homme.

Certes, il n'aimait pas Marthe, il en était peut-être épris; en tout cas, il l'admirait fort et ne le lui cachait pas, bien qu'il la traitât un peu en enfant, ce qui autorisait entre elle et lui encore plus d'intimité. Il s'amusait à la regarder du haut de ses trente-cinq ans, pour le seul plaisir de l'entendre se rebeller quand il parlait de son âge et lui déclarer tout net qu'il n'était pas assez vieux pour être aussi positif, aussi désillusionné, aussi déçu de la vie qu'il se plaisait à le paraître devant elle, par pure plaisanterie.

Ce marivaudage, car c'en était un véritable, dura près de deux mois; M. des Aleilles venait au moins trois fois par semaine à Seigneurac. Le comte Jean et sa mère n'y voyaient nul inconvénient, ils ne prenaient pas plus au sérieux qu'elles ne méritaient de l'être ses assiduités près de Marthe, et il différait tellement des idées de la jeune fille qu'ils ne craignaient point qu'elle s'attachât à lui.

Pourtant, à force de le voir, à force de subir l'influence de cet esprit, léger à coup sûr, mais étincelant et charmeur, Marthe, un beau matin, s'aperçut qu'elle pensait sans cesse à M. des Aleilles et que, lorsqu'il retardait ses visites accoutumées, elle se trouvait toute désorientée, presque ennuyée. Elle n'était plus alors la fillette qu'avait aimée le gros Roger; plus encore que les quatre années écoulées depuis ce temps, la mort de son père lui avait donné la maturité d'âme qu'amènent avec elle les épreuves. Ce

sentiment, qu'elle crut sentir naître en elle, l'effraya. Son idéal de la vie était toujours le même : aimer et être aimée; elle attendait joyeusement et patiemment son heure. Quand il lui sembla qu'elle s'attachait à M. des Aleilles, elle eut peur...

— Ah! ce n'est pas celui-là, se dit-elle, que j'aurais voulu aimer, il ne se rapproche en rien de mon type, et, pourtant, il me plaît! L'amour est donc vraiment involontaire?

Et elle hésitait, s'interrogeait elle-même avec une scrupuleuse bonne foi; elle ne se sentait pas dans le cœur, pour lui, ces tendresses délicates et infinies, cette confiance absolue, si reposante et si douce, qu'elle avait rêvé d'éprouver; alors elle se rassurait : c'est qu'elle ne l'aimait pas; mais, deux minutes après, comme par un mirage, il lui semblait voir, dans tous les coins du salon, les yeux noirs et les dents blanches de M. des Aleilles, entendre sous la voûte sonore du hall son rire sceptique et vibrant.

— C'est de l'ensorcellement, se disait-elle parfois à elle-même, quand sa gaieté naturelle dominait ses réflexions.

Elle se rendait bien compte, aussi, qu'elle plaisait beaucoup au jeune homme; il lui avait même donné à entendre plusieurs fois qu'il l'aimait, mais cet aveu était enguirlandé de railleries qui en ôtaient tout le sérieux. Elle ne désirait pas, du reste, qu'il l'aimât, elle aurait craint que l'attraction d'un sentiment sincère lui amollit le cœur et elle ne *voulait* pas l'aimer.

Le hasard lui vint en aide.

Un jour, elle s'était décidée à faire, en compagnie de son frère Jean, une longue course matinale dans les champs. Ils revenaient de voir les ouvriers de la fenaison et, bien qu'il fût à peine huit heures du matin, la chaleur était si vive, que, pour l'éviter, quitte à faire un détour, M. et M^{lle} de Seigneurac se décidèrent à traverser le coin d'un bois qui attenait, par l'autre bout, à la propriété de Brimaud. Ils marchaient depuis quelques instants dans la large allée verdoyante lorsqu'au détour d'un buisson, brusquement, ils virent devant eux le phaéton de M. des Aleilles; son beau cheval alezan était au pas, le jeune homme lui laissait la bride sur le cou, très absorbé qu'il était dans une causerie fort intime avec la femme assise à ses côtés. Cette femme jeune, médiocrement jolie, avait une mise tapageuse et, surtout, une certaine façon de se tenir, de regarder et de sourire, qui ne permettait pas de doute sur le monde auquel elle appartenait.

En les apercevant, le comte Jean eut un mouvement de surprise et d'ennui; mais il en prit son parti et même ne put s'empêcher de sourire. M. des Aleilles était à quatre ou cinq pas des promeneurs lorsqu'il les découvrit; il tressaillit; une vive contrariété se peignit

sur ses traits, il saisit aussitôt son fouet, toucha légèrement le cheval, et, passant au grand trot devant M. et M^{lle} de Seigneurac, les salua d'un air demi-décontenancé, en se mordant un peu les lèvres.

Marthe n'avait pas rendu le salut de M. des Aleilles; elle ne questionna pas son frère, elle avait suffisamment compris, et un immense dégoût lui montait aux lèvres. Quoi! cet homme qui, hier encore, osait lui serrer la main!...

— Il a été pincé, murmura Jean en riant. Aussi ces deux mois de retraite à Brimaud m'étonnaient bien de sa part!...

— Ah! tais-toi, dit Marthe, c'est répugnant, et l'on reçoit des gens pareils!

— On ne devrait pas les recevoir, c'est vrai, petite sœur, et ta logique est meilleure que celle du monde, mais que veux-tu?...

Marthe ne répondit pas, elle réfléchissait; cette fois encore, ses yeux s'étaient ouverts; la rencontre de M. des Aleilles lui avait fait l'effet du baiser de Roger; elle l'avait évincée brusquement d'un songe creux, en lui faisant perdre une illusion de plus.

Le résultat fut qu'elle se réfugia davantage encore dans ses chères rêveries; la réalité la blessant sans cesse, elle se donna plus que jamais à l'idéal et passa dans la vie, gaie, souriante, mais désintéressée comme quelqu'un qui a logé plus haut son but et ses espérances, lesquels étaient, pour Marthe, un amour chrétien, béni par Dieu, approuvé par sa mère, dans lequel elle pourrait mettre toute sa foi et verser toute sa tendresse, sans craindre aucun désenchantement.

Elle était encore dans cet état d'âme, deux ans plus tard, au moment où commence ce récit; de tous les jeunes gens qui s'étaient trouvés sur son chemin, nul ne lui avait fait battre le cœur; elle se méfiait maintenant, et, pourtant, elle espérait toujours rencontrer celui que, calme et sereine, elle attendait sans le connaître.

On ne s'étonnera pas qu'avec ces dispositions elle ait été un peu bouleversée par la pensée d'un mariage que les probabilités semblaient indiquer comme devant être approuvé par tous les siens.

III

« Paris, le 15 avril 1884.

« Ma chère Germaine,

« Que n'étiez-vous là hier soir! Combien je vous ai regrettée! Votre sage amitié m'eût aidée à voir clair, car, vraiment, je ne sais plus où j'en suis, au milieu de mes sensations diverses..... Mais je vous ai promis un récit détaillé.

« A sept heures moins cinq minutes (ma mère avait beaucoup observé cette précision) nous entrions chez M^{me} de Naptal, cousine, comme vous le savez, de M^{me} de Jussy et grande amie de ma mère. Selon toutes les règles, M. et M^{me} de Jussy étaient déjà là, avec leur neveu; puis quatre ou cinq personnes, de celles indispensables à tout repas bien ordonné, dont elles semblent être les hors-d'œuvre et qu'on choisit particulièrement dans un dîner d'entrevue, soit pour leur extrême discrétion, soit (et c'est plus fréquent) pour leur peu de clairvoyance. Elles font nombre, sauvent l'embarras de la situation et n'y voient goutte.

« A l'arrivée, on nous présente le baron Raymond de Jussy; il est ce qu'on appelle vulgairement un beau garçon : taille moyenne, brun, la figure sérieuse et distinguée, très froid, un peu compassé, bien mis sans être élégant; voilà pour le physique, à tout à l'heure le moral.

« Naturellement, il me conduisit à table; nous fûmes placés l'un près de l'autre; dès le potage, il se mit à causer, très simplement, sans gêne, sans assurance excessive; passez-moi le mot, Germaine avec une *indifférence* qui me mit tout de suite à l'aise. Nul souci de plaire, nul désir de m'étudier; il s'exprime bien, parlant surtout de choses sérieuses; il est, certes, fort différent de tous les jeunes gens que je connais. Est-il mieux?... je ne saurais le dire; les autres sont plus amusants. Néanmoins, notre conversation ne tarissant pas, je voyais M^{me} de Jussy échanger avec son mari des regards charmés; M^{me} de Naptal avait ce sourire de contentement d'une femme qui réussit une chose très difficile; seul, l'air satisfait de maman cachait une pointe de mélancolie; c'est qu'elle comprenait, je crois, seule aussi, le vrai mot de la comédie qui se jouait.

« Après le dîner, le fumoir : M. Raymond s'y rendit, malgré les signes désespérés de sa tante. En revenant, M^{me} de Naptal le plaisanta un peu de sa désertion.

« — Je ne fume jamais, madame, lui répondit-il, mais j'accompagne toujours les fumeurs.

« Ce n'était pas galant, si c'était sincère.

« On me pria de me mettre au piano. Jeanne de Naptal m'y avait précédée avec un de ces galops à toute vapeur qu'on exécute, à seize ans, comme morceau de concert. Je jouai, très mal, une mazurka de Pfeiffer et cette romance de Mendelsohn, *Au printemps*, que vous aimez; je n'étais pas en train, on s'extasia.

« — Vous avez un beau talent, mademoiselle, me dit M. de Jussy.

« Et il vint s'asseoir près de moi.

« Ma chère, ce fut un mouvement curieux : simultanément, tout le monde s'écarta pour nous laisser, en quelque sorte, en tête à tête au milieu du salon. Ce n'était guère la peine. Nous reprîmes notre sérieuse causerie du dîner; nous parlâmes voyage; des milliers d'oreilles eussent pu nous entendre que, certes, nous n'en aurions été troublés ni l'un ni l'autre. Il me quitta vers la fin de la soirée pour une table d'écarté. M^{me} de Jussy vint prendre sa place et, sans une allusion au projet commencé, elle me combla de « ma chère petite, ma charmante amie, ma jolie enfant », qui contrastaient si fort avec l'attitude du prétendant, que j'en fus agacée.

« Quand nous partîmes, M. de Jussy, en s'inclinant devant moi, ne me dit ni adieu ni au revoir; il me dit : « *Bonsoir*, mademoiselle. » Ce *bonsoir* me sembla calculé par un garçon qui ne veut ni s'engager ni reculer, et il m'énerva.

« Je sortis de chez M^{me} de Naptal persuadée que je ne lui plaisais pas, et je suppliai maman de ne plus m'en parler jusqu'à nouvelle démarche. Puis, je me couchai, avec cette double sensation d'un poids de moins sur le cœur et d'une sorte d'ennui de ne l'avoir plus.

« Quel fut mon étonnement lorsque tantôt, à quatre heures, ma mère reçut un pli cacheté aux armes des Jussy. M^{me} de Jussy lui écrivait que son neveu, venu déjeuner avec elle pour causer de la *délicieuse* soirée de la veille, lui avait déclaré que M^{lle} de Seigneurac réalisait son idéal et qu'il sollicitait l'honneur de la revoir encore quelquefois, *en attendant mieux*. M^{me} de Jussy proposait en même temps, pour le soir même, une rencontre à l'Opéra.

« Je n'eus pas le temps de réfléchir si je voulais ou non y aller; je dis oui, pour ne pas attrister maman. Nous allons donc ce soir à l'Opéra et je reprendrai, en écoutant *Faust*, une conversation avec M. de Jussy probablement encore sur les Alpes ou les Pyrénées.

« Pourtant, ce n'est point un sot!...

« J'ai tenu ma promesse, ma chère Germaine, et vous voilà bien au courant de mes impressions. Si vous jugez bon de les faire connaître à Jean, je vous en laisse libre, mais recommandez-lui bien le silence.

« J'embrasse vos deux petits anges, que j'espère retrouver bientôt avec vous, car je serai inexorable : d'ici à huit jours, nous vous reviendrons, comme c'était convenu, *quoi qu'il arrive*.

« Votre sœur et amie,

« MARTHE DE SEIGNEURAC. »

Marthe était absolument sincère en écrivant cette lettre, qui, pourtant, n'était pas absolument vraie, et ses yeux prévenus n'avaient

point vu les choses sous leur véritable jour. Le baron de Jussy, qu'elle traitait assez dédaigneusement de « ce qu'on appelle vulgairement un beau garçon », méritait mieux que cette dénomination banale; sans être précisément joli homme, il avait une figure intelligente et distinguée qui, si elle n'attirait pas le regard, savait le retenir. Ses cheveux très bruns, ses yeux très noirs, imprimaient à sa physionomie un air de gravité qu'il devait peut-être à sa vie d'orphelin, et cette maturité précoce, un peu sévère, lui donnait l'apparence de quelques années de plus que son âge. En cela, chez lui, le physique n'était que l'image du moral. Son intelligence cultivée, n'avait point ce tour juvénile et léger de la vingtième année qui, chez quelques privilégiés, se prolonge au delà de la trentaine, puis, un beau matin, s'envole, comme s'effeuille au vent d'automne une fleur délicate. Il n'y avait point place en son âme pour les puérités de l'esprit ni du cœur; il donnait à tout un caractère sérieux et digne. Livré jeune à lui-même, il s'était maintenu dans l'étroit et rigoureux sentier du devoir par ce seul fait que la raison était son unique guide. Libre de toute obligation, affranchi de tout frein, il avait eu la sagesse de s'imposer celui-là. Il en écoutait la voix au mépris de toutes les autres et surtout de celle de son bon plaisir : il s'examinait scrupuleusement avant de faire une action quelconque, de s'abandonner à un sentiment, pour savoir si la raison le lui permettait. Comme il était sincère, sa conscience ne le trompait pas, et il en était arrivé à se dompter à merveille, car il se connaissait parfaitement.

On ne sera pas étonné qu'avec ce genre d'esprit il fût un peu concentré; on le trouvait généralement austère et on le croyait très froid. On faisait erreur : cette nature avait des tendresses infinies, d'autant plus vives, qu'elles n'avaient pas eu leur expansion naturelle sur le sein d'une mère, dans les bras d'un père, qui sont parfois autant une amitié qu'une autorité. Raymond les cachait comme s'il en eût été honteux ainsi que d'une faiblesse; il avait la pudeur de ses sentiments intimes, la crainte de les voir raillés ou dédaignés l'aurait fait se taire à jamais. Il se méfiait aussi; sachant jusqu'où l'on pouvait le mener en le prenant par l'affection, il se tenait en garde contre les entraînements de son cœur.

A l'époque où nous le voyons, il était arrivé à l'âge où, d'ordinaire, on se marie. Il s'était promis d'attendre ses vingt-cinq ans accomplis pour y penser sérieusement et s'était tenu parole; maintenant, il se permettait le rêve d'un mariage prochain. Il ne souhaitait pas que ce fût un mariage d'inclination; l'amour lui faisait peur parce qu'il ferme les yeux, et il voulait choisir avec tout son sang-froid la compagne de sa vie, quitte, il le sentait bien, à s'y

attacher ensuite passionnément. Depuis qu'il avait fait part de ses projets d'avenir à sa tante, qui était vraiment aussi maternelle pour lui que le pouvait être sa nature un peu frivole, elle lui avait proposé, coup sur coup, cinq ou six jeunes filles. Mais, comme elle les avait toujours prises selon ses idées, c'est-à-dire gracieuses, brillantes et, il faut bien l'avouer, superficielles comme elle, son neveu les avait invariablement refusées.

Il en plaisantait même parfois, ce puritain, car il savait rire à l'occasion, et sa gaîté ne manquait pas d'esprit.

— Trop de robes roses ! ma tante, disait-il, trop de robes crèmes ! trop de regards langoureux ! trop de « chic » pour un encroûté comme moi, qui ne suit pas le mouvement, car le « mouvement » va si vite, qu'il m'essouffle. Je vous le répète, mon idéal ce n'est ni le bleu, ni le rose ; c'est le gris, un joli ton gris, un peu clair, très doux, plutôt effacé que voyant, qui se devine dans l'ombre et n'éblouit pas au grand soleil. Le *moyen*, voyez-vous, c'est pour moi la condition où se trouve le plus de bonheur intime en ce monde, et c'est là que je le veux chercher.

— On vous en donnera du *gris*, lui répondait M^{me} de Jussy demi-souriante et demi-fâchée ; ce n'est pas difficile de vous trouver une femme qui ait les yeux gris et mette des robes grises, en attendant qu'elle ait les cheveux gris !

Ce qui n'empêcha pas Raymond de refuser aussi une jeune provinciale millionnaire parce qu'elle se « fagotait ».

M^{me} de Jussy était donc très embarrassée et très perplexe, quand une sienne amie lui parla de Marthe de Seigneurac. Elle la connaissait déjà un peu, elle chercha à la voir de plus près, se renseigna, et, lorsqu'elle en parla à son neveu, elle était persuadée qu'elle avait enfin rencontré le merle blanc capable de satisfaire toutes ses exigences.

Nous avons vu comment elle avait ménagé une première entrevue.

Raymond en était revenu très favorablement impressionné ; la sérénité tranquille de Marthe, si différente de ce désir effréné de plaire qu'il avait deviné chez les autres jeunes filles, sa réserve un peu fière, sans timidité, lui avaient donné le pressentiment d'une âme élevée, d'un cœur haut placé ; sa conversation intelligente et sérieuse lui avait révélé une femme qui, sans pédantisme, savait beaucoup et ne demandait qu'à apprendre davantage ; son maintien aisé et naturel lui avait donné la note d'une éducation distinguée ; enfin sa beauté, ses grands yeux très doux et voilés par de longs cils bruns, ses lèvres roses au sourire un peu mélancolique, ses admirables cheveux noirs tranchant sur la blancheur de la peau, l'avaient séduit. Mais, de cela, il n'aurait pas voulu convenir.

— Je regarde ses yeux, se disait-il, pour voir à travers eux son âme et sa pensée; je veux la deviner, la connaître, avant de commencer à l'aimer.

Pour cela, il accepta très volontiers une seconde rencontre, sans pourtant témoigner l'enthousiasme dont la lettre de sa tante exultait.

Comme il était convenu, on se retrouva à l'Opéra.

M^{me} de Jussy avait pu se procurer une loge. Quand Marthe y entra, avec sa toilette blanche, d'une sobriété et d'un goût exquis, Raymond sentit en lui le tressaillement, vite réprimé, d'une émotion qui lui était inconnue jusqu'à ce jour.

C'est qu'elle était vraiment belle ainsi, la jeune fille : le velours sombre des tentures formait à sa beauté le cadre le plus avantageux; et, sur ce ton foncé, elle se détachait si blanche, si pure avec son port élevé et un peu fier, qu'elle éveillait la pensée d'un beau lis épanoui.

Elle accueillit les hommages discrets de M. de Jussy avec la réserve de la veille, mais avec, en plus, une pointe d'enjouement qui la rendait tout à fait séduisante. C'était une sorte de gaité nerveuse que lui donnait la contrainte qu'elle s'imposait; car elle se rebellait toujours intérieurement à l'idée de ce mariage de convenance qui se préparait pour elle et, si elle avait consenti à cette seconde entrevue, c'était bien, comme elle l'avait écrit à Germaine, pour ne pas contrister sa mère, qu'elle adorait.

En causant avec M^{lle} de Seigneurac, Raymond regardait la salle qui réunissait bien peu de visages connus de lui; ce n'était pas un mondain; les « premières » ne le voyaient guère, la musique l'attirait peu, il ne venait pas souvent à l'Opéra. Mais, en passant en revue les personnes qui se trouvaient là, il fut amené à établir des comparaisons et leur résultat fut qu'il convint bien vite que pas une des femmes qu'il voyait (et pourtant il y en avait de ravissantes) n'égalait la suave beauté de Marthe; et que pas une de ces toilettes somptueuses (et pourtant il y en avait d'éblouissantes) ne valait sa simple robe blanche, sans une fleur, sans un ruban, dont le corsage s'échancrait modestement pour laisser deviner ses épaules rondes. Raymond ne l'avait pas encore vue en tenue de soirée, le dîner intime de M^{me} de Naptal n'ayant autorisé qu'une mise plus sévère; il eut, en la voyant parée, l'agréable surprise de constater qu'elle n'avait pas cet air « habillé » qu'il reprochait aux femmes de prendre avec leurs vêtements élégants.

— C'est singulier, disait-il parfois à sa tante en parlant de telle ou telle, comme elles changent de visage en même temps que de robe, et comme, même les plus habituées au monde et à la repré-

sensation, prennent, quand elles sont en grande toilette, un air guindé ou prétentieux. Qu'il y a donc peu de femmes qui ne semblent pas endimanchées quand elles s'habillent !

Marthe n'avait pas ce défaut, un véritable, aux yeux de ce délicat ; elle restait bien elle-même, aussi aisée, aussi naturelle dans sa parure que dans sa simplicité. Et pourtant, elle savait se mettre avec ce talent, poussé jusqu'à l'art, qui fait que tout ce que l'on porte semble avoir été inventé pour vous seule et qu'on ne se l'imaginerait même pas sur une autre femme, tant il y a d'harmonie entre vous et vos vêtements.

M^{lle} de Seigneurac, elle aussi, regardait les spectateurs, et elle non plus n'y trouvait point de traits familiers. Mais, si elle n'était pas connue, elle n'en attirait pas moins tous les yeux, et plus d'une lorgnette se braquait sur elle avec une persistante attention. Elle ne semblait pas s'en apercevoir et conservait son air fier, un peu détaché et très doux. Bien des femmes aiment à s'enivrer de ce banal encens des admirations inconnues ; pour Marthe, il la laissait complètement indifférente, elle n'en était ni surprise ni flattée, elle ne le sentait pas, c'était trop au-dessous d'elle.

Raymond comprit ce sentiment à son attitude, qui était bien celle de la véritable modestie, et il lui en sut gré ; il n'aurait pu aimer une coquette.

Pendant qu'il faisait ses réflexions et ses observations, la pièce déroulait son action. On jouait *Faust*. Marthe se taisait souvent, au milieu d'une phrase, pour écouter quelque passage particulièrement frappant de l'œuvre du maître. Raymond était assez insensible à la musique en général, mais jamais celle-ci, qu'il avait entendu pourtant bien des fois, ne l'avait frappé comme ce soir-là ; il lui trouvait un charme pénétrant qu'il n'avait pas encore apprécié, et lorsque le ténor acheva le délicieux air *Salut, demeure chaste et pure*, le morceau s'accordait si bien avec ses sentiments qu'il se surprit, lui, le flegmatique, à crier : « Bravo ! »

Le duo du jardin, cette page exquise, qui a fait frissonner tant d'êtres jeunes, lui causa une autre impression : c'était bien la passion, la passion ardente, telle qu'il la comprenait, mais telle que, lui semblait-il avec raison, Marthe devait l'ignorer. Il se troubla un peu en voyant qu'elle en écoutait les accents chaleureux ; il lui parut, inconsciemment, tant sa pensée avait été loin et vite depuis deux jours, qu'on le volait, lui, Raymond, en se permettant de faire connaître à Marthe des paroles, des sentiments qu'on ne doit apprendre que de celui qu'on aime et qui vous aime ; et il en voulait à Gounod, aux acteurs, au théâtre tout entier d'oser troubler la chasteté de la jeune fille par leurs chants d'amour, alors qu'il

cût voulu être le premier, le seul à éveiller ce jeune cœur qui sommeillait encore. Mais, en cela comme tout à l'heure, l'attitude de M^{lle} de Seigneurac le satisfait pleinement : sans affecter une inattention qui n'aurait pu être que de l'hypocrisie, elle écouta toute la scène avec cet air un peu surpris, mais très digne, d'une femme à qui l'on parle de choses qui ne sont pas pour elle; et si elle resta pensive et sérieuse, cette retenue plut infiniment plus au baron que les airs dégagés et la gaieté forcée des autres jeunes filles qu'il apercevait autour de lui. Raymond était, du reste, véritablement trop remué lui-même pour distraire Marthe de sa rêverie par un autre sujet de conversation; il resta donc muet, et elle put le croire insensible à ce drame d'amour qui se déroulait devant eux. Mais, à l'acte suivant, il était rentré en possession de tous ses moyens; Marguerite tombée, Marguerite déçue, ne pouvait ni rappeler ni personnifier Marthe, et, toute comparaison troublante disparaissant, il reprit où il l'avait interrompue sa causerie avec la jeune fille, causerie indifférente qui n'aurait pas, à coup sûr, laissé deviner ce qui se passait en lui. Car ce fut à ce moment même qu'il se jura intérieurement qu'il épouserait Marthe ou qu'il ne se marierait jamais.

Aussi, lorsque le rideau fut tombé sur le trio final, applaudi comme de coutume, et que Raymond reconduisit M^{me} de Seigneurac à sa voiture, il ne put s'empêcher de lui dire, avant de la quitter, que, bientôt, il solliciterait la faveur de lui présenter de nouveau ses hommages.

Quand il fut remonté dans le coupé de M^{me} de Jussy, celle-ci lui sauta au cou :

— Enfin! mon cher Raymond, enfin! dit-elle, nous avons trouvé la femme qu'il te fallait!...

— Oui, ma tante, répondit sérieusement le jeune homme, et s'il plaît à Dieu et à M^{lle} de Seigneurac, une nièce partagera bientôt avec moi votre maternelle tendresse.

IV

Trois heures venaient de sonner à la grande horloge du château de Seigneurac, Marthe, nerveuse et un peu farouche, se promenait de long en large dans le salon où Germaine travaillait auprès de la fenêtre, jetant sans cesse de rapides coups d'œil sur l'avenue qui aboutissait à la pelouse.

— Je ne vois rien encore, dit la jeune femme après avoir regardé

sous les grands marronniers qui se prolongeaient pendant près d'un kilomètre, c'est incroyable, le train a certainement du retard.

— Ou M. de Jussy n'y était pas, dit Marthe en s'arrêtant près du métier à broder de sa belle-sœur, et Jean retarde son retour pour masquer sa déconvenue. Au fond, Germaine, je me demande s'il n'en serait pas mieux ainsi?... Je m'effraie, maintenant que me voici au pied du mur, de la permission que j'ai accordée à ce jeune homme de venir me retrouver ici pour quelques jours, avant la démarche officielle. Je sais bien que c'était nécessaire pour nous connaître un peu, mais j'ai peur que ce soit un quasi-engagement et, sincèrement, je n'ai jamais été plus éloignée de l'idée d'épouser M. de Jussy.

— Allons, dit doucement Germaine, voilà encore votre folle tête qui bat la campagne! Vous m'avez dit vous-même que M. de Jussy vous semblait plein de mérites.

— Je le répète encore, fit Marthe agacée, je suis sûre que c'est un très honnête et très digne cœur, seulement il ne me dit rien. Comprenez-vous à présent? Il n'y a rien en moi qui tressaille à la pensée de le voir, rien qui sourie à l'espoir de partager sa vie, rien qui s'attendrisse à la pensée de son affection; il m'est absolument indifférent.

— Vous l'avez si peu vu, ma chère Marthe!

— Peu, mais assez déjà, je vous jure; je suis sûre que les quelques jours qu'il va passer ici ne feront pas changer d'un iota mon impression ni mes sentiments; c'est une contrainte inutile et je regrette d'avoir consenti à me l'imposer.

— Méchante! fit Germaine en souriant, et moi! et votre frère! vous nous comptez donc pour rien? N'étions-nous pas désireux de connaître celui que, peut-être, vous épouserez, quand cette folle du logis sera renfermée chez elle?

— C'est vrai, répondit Marthe, si je m'étais décidée, même négativement, sans avoir votre avis, je l'aurais regretté, ma bonne et chère Germaine. Vous me recommandez avec le mariage, vous, puisque c'est lui qui vous a fait ma sœur. Ah! voilà la voiture là-bas!

— Vite, Marthe, dit Germaine, en se levant hâtivement, appelez votre mère; il n'est pas convenable que, pour une première visite, vous soyez ici seule avec moi.

— Bon! fit Marthe, riant d'une précipitation qui n'était pas dans les habitudes de sa belle-sœur, d'ordinaire si calme et si mesurée en tout; ne vous agitez pas tant, ils ne seront pas ici avant dix minutes. Du reste, je disparaîs; nous descendrons, maman et moi, dans un moment.

— Comment! dit Germaine, ma mère ne sera pas ici pour me présenter ce jeune homme, que je ne connais pas?

— Jean s'en chargera, répondit Marthe; il a eu le temps de faire connaissance avec lui depuis la gare, et puisqu'il convient que je sois avec maman, j'aime mieux arriver au salon après M. de Jussy; sa timidité m'embarrasse.

La jeune fille avait à peine quitté le salon que le breck, fort élégamment attelé en poste de quatre chevaux normands que Jean contenait d'une main aussi ferme qu'exercée, s'arrêta devant le perron du château. M. de Jussy avait pris place sur le siège élevé, à côté du comte de Seigneurac, et tous deux, laissant l'intérieur de la voiture aux domestiques et aux bagages, semblaient déjà unis par une très amicale causerie.

Raymond sauta à terre le premier, très légèrement, Jean le suivit avec plus de prudence et l'introduisit. Le cœur du jeune homme battait un peu : il allait retrouver celle dont la pensée ne le quittait plus et qu'il liait à tous ses projets d'avenir, à ses rêves de bonheur. Il sentait parfaitement que sa venue à Seigneurac créait entre Marthe et lui un premier lien. Comment allait-elle l'accueillir? Quelle serait son attitude? Raymond était ému, mais dissimulait bien son trouble qu'une légère pâleur, seule, aurait pu trahir.

Quand il entra au salon, Germaine, toute gracieuse et toute affable, quitta son ouvrage pour faire quelques pas au-devant de lui. Jean lui présenta le baron.

— Je suis heureuse, monsieur, lui dit-elle très simplement, de vous souhaiter ici la bienvenue.

— Je vous en remercie, madame, en vous disant combien j'ai été heureux de l'invitation qui m'a permis d'y venir.

— Nous sommes très contents de vous recevoir, mon cher monsieur, répliqua Jean tout rondement, et surtout dans les circonstances qui vous amènent.

Raymond sourit sans répondre, un peu embarrassé. Germaine, avec beaucoup de tact, détourna la conversation par quelques phrases banales sur le voyage, la route, et le mit tout à fait à l'aise. M^{me} de Seigneurac entra quelques instants après, suivie de Marthe, qui semblait vraiment avoir sa complète liberté d'esprit. Elle répondit aimablement au salut du baron, s'informa poliment de M^{me} de Jussy, puis, très naturellement, sans affectation aucune, alla prendre sa broderie et se mit à travailler près d'une petite table de peluche qu'elle affectionnait. Germaine, qui l'observait, l'imita et retourna à son métier. M^{me} de Seigneurac se rapprocha de la fenêtre.

Raymond hésita un instant, puis, domptant une certaine timidité, vint bravement s'asseoir auprès de Marthe, un peu à l'écart. Celle-

ci regarda furtivement sa belle-sœur d'un air moqueur, mais la jeune femme détourna les yeux, ne voulant pas être complice de cette attitude ironique. Marthe comprit la leçon muette, et comme c'était un peu par bravade qu'elle agissait ainsi, obéissant plus à ses nerfs qu'à son cœur, elle modifia l'expression de ses traits et répondit avec une bonne grâce parfaite à M. de Jussy, qui lui demandait si elle avait été heureuse de retrouver la paix printanière des grands arbres de Seigneurac après l'agitation parisienne. Une conversation suivie s'établit entre eux, point banale à coup sûr, elle ne le pouvait être avec ces deux êtres si supérieurement doués; mais quiconque l'eût entendue n'en aurait jamais présumé que c'était la causerie de deux presque fiancés. M. de Jussy parlait de tout avec une connaissance de cause qui eût bien étonné un esprit superficiel; il avait beaucoup lu et bien retenu : aussi, que l'on abordât les questions d'art, de science, de littérature, d'histoire ou de voyage, il était toujours sur son terrain, certain de lui-même, sans vanité ni pédanterie.

Vers cinq heures, le comte Jean, qui n'en pouvait plus, avec sa nature toujours en mouvement, de rester si longtemps au salon, et qui brûlait d'envie de montrer ses anglo-normands, récemment achetés, à M. de Jussy, lui proposa de venir avec lui jusqu'aux écuries. Raymond accepta très volontiers.

— Nous irons vous rejoindre dans le parc, fit Germaine. Je vais chercher mes bébés.

— Eh bien, Germaine, lui dit Marthe, lorsqu'elles furent seules avec M^{me} de Seigneurac, comment le trouvez-vous?

— Attendez, répondit la jeune femme, que j'aie eu le temps de le voir davantage; mais ma première impression lui est très favorable.

— Tant que cela? fit Marthe un peu railleuse.

— Tant que cela, fit Germaine avec fermeté.

— C'est vrai, reprit Marthe ironiquement, il doit vous plaire, à vous, femme sérieuse; avez-vous remarqué comme il parle bien de la Chine et du Tonkin?

— Mais enfin, Marthe, fit Germaine, vous n'allez pas exiger, je suppose, qu'il vous fasse tout le temps des déclarations?

— Certes non! il y serait trop empêtré, dit Marthe en riant. Voulez-vous savoir le mot de la fin, ma chère? Eh bien! je regrette d'avoir mis aujourd'hui en son honneur cette jolie robe de bure écru qui me va si bien; je vais la faner inutilement, tandis que j'aurais eu cent occasions meilleures de l'étreñner.

Germaine leva les épaules sans répondre.

M. de Jussy passa trois jours au château de Seigneurac, et son

attitude ne changea pas; toujours froid sans être compassé, d'un calme qui ne se démentait pas, il causait peut-être plus avec Marthe qu'avec tout autre, mais invariablement sur le même ton cérémonieux. Il n'avait pas pour elle ces attentions empressées, ces galanteries auxquelles l'avaient accoutumée les amis de son frère, fréquemment reçus au château. Trop fière et trop digne pour quêter, par une coquetterie savante, ces menus hommages, elle avait, elle aussi, avec M. de Jussy, une tenue un peu réservée, et s'entretenait avec lui sérieusement, sans entrain, sans abandon, comme elle l'eût fait avec un visiteur quelconque. Raymond ne semblait point s'en étonner, tandis que Germaine, qui connaissait bien sa belle-sœur, se dépitait de la tournure que prenaient les choses. Elle savait qu'avec l'esprit romanesque de Marthe, on ne gagnerait son cœur et sa main que si on lui faisait un peu la cour, et les quelques mots piquants que, de temps en temps, la jeune fille lui glissait à l'oreille sur le prétendant la désolaient.

— Mon Dieu! disait-elle, quelle mauvaise chance! Il ne la voit pas dans son vrai jour! Ce masque glacé qu'elle s'impose pour répondre à sa froideur le trompe tout à fait; elle peut lui plaire ainsi, mais lui ne lui plaira pas, parce qu'il ne devine ni ses goûts ni les tendances de son esprit. Et comment faire? Je ne peux pourtant pas l'encourager à être plus galant!

Germaine avait bien pensé à faire suggérer à M. de Jussy, par son mari, que Marthe se contraignait devant lui; mais le brave Jean, qui était la simplicité et la sincérité mêmes, n'aurait jamais su mener à bonne fin cette conversation diplomatique. De telle sorte que Germaine en fut réduite à essayer elle-même, par quelques mots jetés dans l'entretien des jeunes gens, d'en changer un peu le tour et d'ouvrir les yeux de Raymond. Mais ce moyen eut un tout autre résultat que celui qu'elle en attendait. Le jeune homme, trouvant en elle une sympathie et une sérénité qui attiraient sa nature, se tourna peu à peu vers elle, s'adressant à elle plus souvent et plus volontiers qu'auparavant et la mettant en tiers dans toutes ses causeries avec Marthe. Si bien que celle-ci, toujours moqueuse, dit un jour à sa belle-sœur :

— Mais, Germaine, c'est à vous qu'il fait la cour, à présent!

Le fait est que M^{me} Jean de Seigneurac plaisait beaucoup à Raymond : sa placidité souriante et son invariable douceur le charmaient profondément.

— C'est surprenant, se disait-il à lui-même, comme la vue de cette femme me repose et me rafraîchit l'âme!

Marthe lui faisait une autre impression : son incontestable beauté lui avait, malgré toute la raison dont il s'armait, pris le cœur par

les yeux, et peu à peu, découvrant son intelligence vraiment supérieure, ses grandes qualités de cœur et de dévouement que la vie de famille de Seigneurac mettait en lumière, il s'attachait à elle chaque jour davantage. Quelle fut sérieuse, froide, réservée, cela ne l'effrayait pas ; n'était-il pas lui-même ainsi ? Et les éclairs passagers de gaieté folâtre de la jeune fille lui semblaient un vif rayon de soleil dans un beau ciel pur.

Quant à lui, le sentiment qu'il inspirait à tous les habitants de Seigneurac était une sympathie qui allait déjà presque jusqu'à l'affection. Germaine surtout avait été conquise, dès le premier jour, par cette loyauté, cette douceur, cette simplicité, qui étaient le fond même du caractère de Raymond. Elle l'avait deviné, elle avait pressenti tout ce que ce cœur, fermé jusqu'à ce jour, devait contenir d'exquises tendresses, tout ce que cette âme généreuse cachait de délicatesse, et elle se disait avec conviction que, l'eût-elle choisi entre mille, elle n'aurait pu trouver mieux pour répondre à l'idéal qu'elle se faisait du mari de sa belle-sœur. Car si Marthe avait besoin d'être aimée et méritait d'être comprise, elle avait besoin encore d'être maintenue dans les écarts de sa folle imagination par une main ferme autant que douce, une main de fer dans un gant de velours. Germaine, pensant aussi à Raymond, se réjouissait d'avance de voir l'épanouissement que donnerait à ce mystérieux, à ce timide, l'amour d'une femme comme Marthe, toute d'expansion et d'entraînement.

Le comte Jean n'allait pas aussi loin dans ses réflexions, mais sa conclusion était la même, et il se tenait à quatre, plusieurs fois le jour, pour ne pas appeler déjà M. de Jussy « mon frère ».

M^{me} de Seigneurac partageait absolument l'opinion de Germaine ; chaque soir, dans sa prière, elle remerciait Dieu de lui avoir envoyé pour sa fille le compagnon de vie qu'elle lui souhaitait tant, et elle suppliait la Providence de vaincre les hésitations de Marthe et de lui donner la joie de mettre, avant de mourir, la main de son enfant dans cette main loyale.

Raymond avait donc tout le monde pour lui, sauf Marthe, hélas ! dont les sentiments ne changeaient pas.

Il ne se doutait pas de leur portée : trop modeste pour se croire aimé, déjà il lui paraissait, à l'attitude correctement polie de la jeune fille, qu'il ne lui déplaisait pas ; il n'en demandait pas plus pour le présent.

Lorsque, au bout de trois jours, il jugea convenable de partir, il sentit au fond de lui-même un petit déchirement qui l'avertit qu'il laisserait son cœur à Seigneurac. Il ne s'en effraya pas ; sans fatuité, il se croyait sûr d'obtenir Marthe. Accueille-t-on ainsi, retient-on

même chez soi (car Germaine n'avait pas eu scrupule de le faire), un jeune homme que l'on veut refuser?

Le matin du départ, Raymond, qui avait annoncé la veille ses projets, descendit au salon avant le déjeuner. Il y trouva Germaine, seule, et en fut tout heureux; ce n'était point à Marthe qu'il pouvait parler; la gravité de la douairière l'intimidait un peu; Jean était déjà trop un camarade; et puis, c'est toujours aux femmes que les hommes aiment le mieux conter leurs affaires de cœur, et Germaine, avec son indulgent sourire, ses yeux encourageants, était bien la confidente idéale.

— Madame, lui dit Raymond, dans deux heures j'aurai quitté votre toit hospitalier; en vous remerciant de l'accueil que j'y ai trouvé, permettez-moi de vous dire combien je désire y revenir, et à quel titre...

Il s'arrêta, un peu embarrassé; Germaine lui vint en aide avec sa grâce accoutumée.

— Monsieur, fit-elle, votre souhait de revenir à Seigneurac s'accorde avec notre désir de vous y revoir, et ce désir est déjà presque... fraternel.

— Oh! madame, répondit Raymond, tout ému, quels rêves ce mot évoque pour moi. Il faut avoir vécu comme je l'ai fait, un peu seul et relativement sevré des joies de la famille, pour comprendre quelle importance peut prendre un projet d'avenir tel que celui dont je forme l'espoir, pour sentir à quel point on s'y attache tout entier, faisant d'une réponse une question de vie ou de mort!

Et comme Germaine esquissait un geste d'étonnement.

— Ne soyez pas surprise, continua Raymond, avec un calme sourire, reprenant déjà possession de lui-même, ne vous étonnez pas de me voir parler avec passion de mes espérances; je ne vous le cacherai pas, j'aime M^{lle} de Seigneurac, je l'aime profondément, sincèrement, ardemment, comme on doit aimer la compagne que Dieu donne à votre vie, et si je vous ai laissé voir un coin de mon cœur, c'est que, dans quelques jours, je la demanderai à sa mère, et j'ai cru deviner, peut-être à force de le désirer, que je trouverais en vous une alliée?

— Oui, monsieur, dit Germaine sérieusement, une alliée, et de tout cœur, je vous assure. Je crois que vous et Marthe vous convenez parfaitement et je m'arrête volontiers à cette consolante pensée que Dieu vous a destinés l'un à l'autre. La certitude que vous me donnez de votre attachement pour ma belle-sœur m'inspire encore meilleure confiance en l'avenir, si c'est possible. Mais cet attachement, le sait-elle, l'a-t-elle pressenti?... Il le faudrait absolument, elle n'y resterait par insensible. Les grandes décisions de la vie

demandent un peu d'amour pour ne pas coûter à prendre... Que je voudrais que Marthe vous eût entendu tout à l'heure! Tenez, monsieur de Jussy, croyez-m'en, elle est dans le parc; allez lui dire à elle-même tout ce que vous venez de me dire, et je réponds de votre succès.

— Aller lui dire... oh! non madame! je n'oserais!... Je ne veux pas troubler sa candeur ni son repos avant d'avoir demandé à sa mère l'autorisation de chercher à me faire aimer; il me semblerait, si j'agissais comme vous me le conseillez, que je prends son cœur par subterfuge. Non, elle me connaît, maintenant; je veux, si elle doit m'appartenir, qu'elle vienne à moi loyalement, sans surprise, sans contrainte, comme je viens à elle les mains tendues; je veux être non seulement l'élu de son amour, mais encore celui de sa raison; je veux, si elle me choisit, que ce soit dans la plénitude de liberté de son âme et sans l'arrière-pensée d'avoir cédé à un entraînement passager. Voilà pourquoi je n'ose aller la rejoindre. Je vous fais peut-être sourire, madame?

— Oui, monsieur, répondit Germaine, et, pourtant, je rends justice à votre délicatesse, mais je ne puis m'empêcher de regretter que vous n'y ajoutiez pas un peu plus de...

Les enfants qui entraient en ce moment interrompirent la conversation.

Deux heures plus tard, quand la voiture qui devait emmener le baron de Jussy s'arrêta au perron, il vint s'incliner respectueusement devant la douairière et d'une voix très émue :

— Permettez-moi de vous dire « au revoir », madame, fit-il; mes vœux vous seront bientôt exprimés, mais je ne puis m'empêcher de vous assurer, dès aujourd'hui, que de leur réalisation dépend tout le bonheur de ma vie.

M^{me} de Seigneurac, touchée de cet accent, regarda Marthe comme pour lui demander la réponse qu'elle devait faire. L'attitude indifférente de la jeune fille, qui jouait un peu à l'écart avec ses neveux, glaça un peu la parole sur ses lèvres, elle se contenta de tendre à Raymond sa main, en attachant sur lui un regard humide où il trouva un encouragement.

Il salua Marthe la dernière, sans un mot, sous l'émotion qui lui serrait la gorge, et elle, tranquille et enjouée, lui dit d'un ton léger.

— Bonjour, monsieur.

Il était trop troublé pour le remarquer et partit le cœur plein d'espérance.

V

— Non, Germaine, disait huit jours plus tard Marthe à sa belle-sœur, non, mille fois non, je n'épouserai pas M. de Jussy ; il est inutile de tarder plus à lui répondre, le temps et la réflexion ne peuvent rien sur ma résolution ; je l'ai déjà dit à ma mère qui a semblé ne pas me croire, Jean non plus n'ajoute pas foi à ce que je lui affirme ; il faut que ce soit vous qui preniez ma cause en main et leur fassiez bien comprendre que je parle sérieusement et que je refuse M. de Jussy.

— Vous me faites beaucoup de peine, Marthe, reprit doucement Germaine, en vous obtenant à rejeter ce mariage qui, pourtant, croyez-en mon affection, réunit pour vous toutes les conditions de bonheur. Causons raisonnablement, ma chère enfant, sans parti pris, ni de votre côté ni du mien... Que reprochez-vous à M. de Jussy ?

— Tout, dit Marthe.

— Mais ce n'est pas une réponse, reprit Germaine avec son inaltérable patience, n'êtes-vous pas convenue avec moi déjà qu'il est intelligent, plein de cœur ?

— Et de distinction ! et de délicatesse ! et de savoir ! et de modestie ! et de réserve ! et d'affection ! interrompit Marthe, éternée. Oui, ma chère, il est tout cela, sans contredit, mais tout cela ne suffit pas ; il lui manque une qualité essentielle : il ne me plaît pas !

— En quoi ? Voyons Marthe, soyez sérieuse et calme, continua Germaine, vous le trouvez trop froid ?

— Eh bien, oui, je le trouve froid, compassé, glacial. Vous avez beau dire, je ne croirai jamais qu'il m'aime, sans quoi il me l'aurait laissé deviner, et je sens, je sens là, voyez-vous, Germaine, que je ne pourrai jamais aimer un homme si sage, si calme, si sérieux, si raisonnable ; un homme qui pèse toutes ses paroles avant de les prononcer, tous ses sentiments avant de s'y abandonner, un homme qui a vingt-cinq ans et qui est un vieillard pour le cœur.

— Que vous le connaissez mal ! fit Germaine, interrompant à son tour la jeune fille, je vous assure qu'il y a dans ce cœur, le trésor encore intact des juvéniles tendresses, des expansions ardentes ; ce n'est pas un être froid et insensible, comme vous le supposez, que M. de Jussy ; c'est une nature un peu fermée, mais, justement, pour être plus concentrées, ses qualités sont plus profondes et leur éclosion sera un paradis pour la femme qui l'aimera.

— Soit, fit Marthe, mais ce ne sera pas moi et, puisque je vois

que je ne puis compter sur vous pour décider ma mère à répondre dès aujourd'hui négativement à M. de Jussy, je ferai la commission moi-même.

Et, se levant, elle traversa le salon d'un pas fiévreux, puis d'un trait se rendit chez sa mère.

Pendant le trajet, elle eut le temps de se composer un visage plus calme, mais la tempête grondait toujours en elle et elle ne parvenait pas à imposer silence à ses nerfs.

M^{me} de Seigneurac lisait près de la fenêtre quand Marthe entra chez elle. La jeune fille vint s'asseoir près de sa mère, sur une chaise basse, et lui prenant la main :

— Chère maman, ne trouvez-vous pas, ainsi que moi, qu'il est convenable que, sans plus attendre, vous répondiez à la demande que vous a faite M^{me} de Jussy?

— Oui, assurément, ma fille, fit M^{me} de Seigneurac, subitement intéressée et fermant son livre, nous n'avons déjà que trop tardé; tu es donc enfin décidée, ma chère enfant? ajouta-t-elle d'un ton attendri.

— Irrévocablement, oui, maman.

— Et je puis écrire à M^{me} de Jussy que... tu acceptes?

— Que je refuse, dit Marthe, résolument.

— Que tu refuses! et les bras de M^{me} de Seigneurac lui tombèrent le long du corps avec une douloureuse surprise; que tu refuses, moi qui avais espéré un moment... Ah! Marthe, tu me fais bien du chagrin! Mais ce n'est pas possible, tu reviendras sur cette décision?

— Il est inutile d'insister, ma mère, fit Marthe, se dominant devant l'impression que lui causait la désillusion de sa mère; aussi bien, on ne l'a déjà que trop fait; je vous l'ai dit, ma résolution est irrévocable. N'en parlons donc plus, je vous prie, et faites le nécessaire pour que M. de Jussy sache à quoi s'en tenir.

M^{me} de Seigneurac écoutait, tremblante, et devant la fermeté de langage de Marthe, elle comprit que tout était bien fini; alors, le découragement s'empara d'elle. La pauvre femme, depuis un mois, avait mis tout son espoir dans le projet d'avenir qui se formait pour sa fille; elle avait le pressentiment de mourir jeune, pressentiment que ne confirmait que trop sa santé très ébranlée; et c'était pour elle une angoisse profonde de penser qu'elle laisserait derrière elle Marthe, non pas sans affection ni sans appui, mais sans l'avoir mise dans la voie où Dieu l'appelait, et cette voie, M^{me} de Seigneurac n'hésitait pas à le dire, c'était un mariage chrétien. Il lui semblait que, si elle disparaissait avant d'avoir marié sa fille, elle laisserait inaccomplie la tâche qui lui avait été imposée en ce monde, aussi le mariage de Marthe était-il son unique préoccu-

pation. Elle avait cru presque ses désirs comblés en voyant son enfant aimée par ce noble et brave cœur qui lui offrait toutes les garanties que peut souhaiter une mère, et, au moment où elle allait toucher ce but tant aspiré, tout s'écroulait, tout disparaissait comme un fantôme! La déception était d'autant plus grande que le rêve avait été plus beau! M^{me} de Seigneurac ne chercha pas à la dissimuler; elle resta immobile, perdue dans ses pensées, le regard demi-voilé, oubliant la présence de Marthe et toute à ses craintes, à ses appréhensions, qui lui revenaient en foule. Sans doute, elles étaient bien poignantes, car deux grosses larmes roulèrent lentement sur ses joues pâles et amaigries, sans qu'inconsciente elle les eût senties jaillir. Marthe les vit, et elles lui tombèrent sur le cœur.

— Oh! mère, s'écria-t-elle, mère chérie, vous pleurez?

M^{me} de Seigneurac releva lentement la tête et tourna vers sa fille ses yeux mouillés :

— Pardonne-moi, lui dit-elle, pardonne-moi cette faiblesse; je tombe de si haut! Je croyais être arrivée à la réalisation de mes vœux, je croyais que Dieu avait exaucé l'ardente prière de toute ma vie, que j'allais te voir, enfin, avant de mourir, mariée à un honnête homme qui te rendrait heureuse et me remplacerait auprès de toi. Je remerciais déjà le ciel qu'il fut si noble, si généreux, si bien doué sous tous les rapports, le mari auquel j'allais confier ta destinée; puis, tout s'effondre... et je retombe dans mes cruelles inquiétudes!...

— Mère, mère! fit Marthe, elle aussi prête à pleurer.

— Ah! reprit M^{me} de Seigneurac, tu dis que j'ai trop insisté! Je ne l'aurais pas fait, si je n'avais été sûre de celui que je voulais te faire épouser; mais je sais qu'il réunit toutes les qualités nécessaires à ton entière félicité, et je crois, vraiment, que tu as les yeux fermés pour ne pas répondre à l'attachement qu'il te porte! Je voudrais te les ouvrir, afin que tu ne laisses pas échapper le bonheur qui est aujourd'hui à portée de ta main. Tu es jeune, le présent te suffit, tu ne penses pas à l'avenir. J'y songe, moi, et mon cœur saigne quand je sens venir l'heure où Dieu m'appellera à lui, car je te laisserai seule, ma pauvre enfant, seule comme on l'est, malgré les meilleures amitiés, quand on n'a pas sa famille à soi, son mari, ses enfants. Oh! qu'il m'en coûtera de quitter ainsi ma tâche inachevée! Je devais te marier, te donner une position, te préparer à la vie que tu mènerais... Je ne t'en veux pas de ton refus d'aujourd'hui, mais je m'en accuse : je n'ai pas su diriger tes goûts, éclairer ton jugement... Tu n'as pas la vocation religieuse; vieille fille, tu souffrirais beaucoup. Comment n'ai-je pas pris soin de te

donner des idées plus sérieuses, de te faire envisager la vie sous un point de vue plus réel!... Je n'ai pas rempli mon devoir... Et que dirai-je à ton père (si, comme j'en ai l'espoir, je le retrouve là-haut?

Marthe se taisant, la douairière continua :

— Je ne t'ai jamais parlé de ses desseins sur toi; quand il s'est senti mortellement atteint par la maladie qui nous l'a enlevé, il m'a dit : « Marthe est très sensible, très délicate, elle ne peut marcher dans l'existence sans être étayée par une affection forte et sincère; marie-la de bonne heure, mais choisis bien; ne regarde pas à la fortune, ne considère pas les apparences, cherche un noble cœur, un esprit éclairé, sage et doux, des sentiments religieux sincères, et quand tu auras trouvé tout cela, n'hésite pas, mets dans la main de cet homme la main de notre enfant. » Ce fut notre dernière causerie... Ah! ma chère Marthe, réfléchis, je t'en supplie, réfléchis encore! Je sais bien que d'autres occasions de mariage se présenteront pour toi, mais un autre parti réalisera-t-il, comme celui-là, la volonté de ton père? « Un noble cœur, un esprit éclairé, sage et doux, des sentiments religieux sincères... » Quand j'ai connu M. de Jussy, j'ai cru que c'était mon pauvre cher mari, qui, du ciel, me l'envoyait et me disait : « C'est celui-là! » C'est pourquoi il m'en coûte tant de te le voir refuser; c'est pourquoi je te dis : réfléchis encore, ton bonheur est là. Mes dernières années seront-elles empoisonnées par la crainte de te laisser seule derrière moi? Partirai-je avec le remords de n'avoir pas rempli pour toi le vœu suprême de ton père mourant, de ton père qui t'aimait tant, qui te connaissait si bien et qui aurait su, s'il avait vécu, préparer ton avenir? Ah! pourquoi est-ce lui qui a disparu le premier!...

Et M^{me} de Seigneurac, toute à ses douloureux souvenirs, cacha dans ses mains son visage arrosé de larmes.

Elle avait parlé avec une conviction profonde et une exaltation fiévreuse; qui croissait à mesure que ses regrets se détachaient plus lucides dans sa pensée; Marthe l'écoutait, la figure contractée, les yeux grands et fixes, les mains crispées, sous l'évidente contrainte d'une vive émotion contenue. L'exaltation de sa mère l'avait gagnée, une lutte terrible se livrait chez cette nature nerveuse et impressionnable au dernier degré; les sanglots soulevaient sa poitrine, mais pas une larme ne venait à ses yeux.

Quand M^{me} de Seigneurac se tut, Marthe se jeta à son cou, et, alors, sous la douce pression des bras maternels, son pauvre cœur éclata, et à son tour elle fondit en pleurs.

— Pardonnez-moi, mère chérie, s'écria-t-elle, pardonnez-moi, je suis une égoïste, une folle! Je vous fais souffrir cruellement, vous

qui avez tant fait pour moi ! Ah ! ne vous accusez de rien ! tous vos devoirs envers moi, envers la mémoire de mon père, vous les avez remplis, et au delà !... C'est à moi, maintenant, de me souvenir des miens.

Brusquement, se dégageant de l'étreinte de sa mère, elle se releva, et, d'un ton résolu :

— N'écrivez pas aujourd'hui à M^{me} de Jussy, lui dit-elle, je veux réfléchir à tout ce que vous m'avez dit.

Puis elle sortit et, courant à sa chambre, s'y enferma.

Lorsque l'heure du diner arriva, elle n'était pas descendue. M^{me} de Seigneurac s'effraya, en entrant au salon, de ne pas l'y trouver ; elle confia à Germaine ce qui s'était passé.

— Mon Dieu, lui dit-elle, je suis saisie de ce que j'ai fait ! Marthe est tellement sensible et nerveuse, elle aimait tant son père, que je crains de l'avoir impressionnée trop vivement en lui en parlant comme je l'ai fait ; et, pourtant, ne le devais-je pas ?... Mon mari, s'il avait vécu, l'aurait décidée, lui !

— Ne regrettez rien, ma mère, répondit Germaine ; si l'on ne pousse Marthe à deux mains, elle ne se mariera jamais. Le bonheur, pour elle, est dans cette union, j'en suis persuadée ; il faut user de toutes les influences pour l'y amener ; du reste, rassurez-vous ; je vais aller voir ce qu'il en est.

Lorsque Germaine frappa à la porte de Marthe, elle était fermée en dedans ; la jeune fille ouvrit en reconnaissant sa belle-sœur.

— Vous êtes seule, Germaine ; entrez, lui dit-elle d'une voix saccadée.

La comtesse Jean la regarda ; elle était d'une pâleur de cire ; ses paupières rougies, ses lèvres convulsées, ses grands yeux fiévreux, témoignaient d'une émotion violente.

— Qu'y a-t-il ? demanda-t-elle.

— Rien, répondit Germaine ; nous nous étonnons de ne pas vous avoir vue de la journée ; votre mère s'en inquiète, elle m'a dit la conversation que vous avez eue avec elle...

— Ah ! vous savez tout, Germaine ; vous savez que Dieu m'impose ce mariage, auquel mon pauvre cœur répugne, comme un devoir filial ; que c'est le désir de ma mère, que le dernier vœu de mon père a été de me voir épouser un homme dont M. de Jussy semble l'image. Vous savez que si je refuse, cette fois encore, le parti qui m'est proposé, j'empoisonne les dernières années de ma mère par des regrets vains, des remords, des craintes, des agitations, qui abrègeront ses jours, si précieux pour moi ; vous savez tout cela, n'est-ce pas, Germaine ; mais vous savez aussi ma résolution ; vous ne pensez pas que j'hésiterai devant mon devoir, car vous con-

naissez mon cœur? Allez, vous avez raison; mon sacrifice est fait : j'épouserai M. de Jussy...

Marthe, très exaltée, avait dit cela tout d'une haleine; Germaine, l'écoutant en silence, pensait que, d'un mot, elle aurait pu calmer toute cette effervescence qui s'en serait allée au vent comme une bulle de savon dissipée par un souffle léger. Ce mot, elle ne le prononça pas. Dans son intime conviction, le mariage de Marthe avec M. de Jussy était le bonheur assuré pour la jeune fille et (elle l'avait dit à sa belle-mère) tout moyen lui semblait bon pour l'y décider; mais l'influence de M^{me} de Seigneurac était encore le meilleur de tous. Néanmoins, quand elle comprit bien, à l'attitude résolue de Marthe, que ce mariage était chose faite, un scrupule lui vint : si cette enfant aimait ailleurs et que ce fut là le motif de sa résistance?...

— Ma chère amie, lui dit-elle, je ne puis qu'admirer ce que vous faites pour votre mère, mais je ne doute pas que Dieu vous en récompense en changeant ce que vous appelez votre sacrifice en un bonheur certain; si, toutefois, vous avez été sincère avec moi. Marthe, nous sommes très intimes, permettez-moi la plus intime des questions; pour être si éloignée d'épouser M. de Jussy, est-ce que vous aimeriez?...

— Non, non, Germaine, je n'aime personne, je vous le jure devant Dieu, et je n'ai jamais aimé! C'est même là le motif de mon refus. Je vous l'ai déjà dit, je voulais mettre mes lèvres à cette coupe, que je m'imagine pleine d'ivresse, de l'amour partagé et permis; eh bien, je sens que je n'aimerai jamais M. de Jussy; je n'ai pas besoin d'ajouter que, si je l'épouse, je n'aimerai pas non plus ailleurs; les chrétiennes savent se garder dans la voie droite. Ce mariage est donc pour moi le renoncement à ce beau rêve dont l'espoir a rempli toute ma vie, pour lequel vous m'avez vu refuser tant de jeunes gens; j'attendais que mon cœur parlât. S'il s'était tu toujours, eh bien, je ne me serais pas mariée, mais j'aurais évité, au moins, cette tristesse et cette honte de se donner sans amour, de promettre, au pied de l'autel, une tendresse que l'on sait ne pas éprouver et de tromper un cœur qui, après tout, a eu foi en votre loyauté.

Germaine, rassurée, baisa sa belle-sœur au front.

— Ne plaignez pas d'avance M. de Jussy, lui dit-elle en souriant; quoi que vous lui donniez en fait d'affection, il en sera toujours plus heureux que d'un refus qui l'aurait désespéré; vous ne sentez pas combien ce pauvre garçon vous aime. Ah! Marthe! Marthe! ne vous gênez pas l'avenir par des chimères! L'amour vrai devient vite réciproque; dans deux mois vous aimerez votre mari et vous bé-

nirez Dieu d'avoir mis le bonheur dans le sentier où vous croyiez seulement trouver l'accomplissement de votre devoir filial.

— Ma bonne Germaine, fit Marthe attendrie, vous voulez adoucir pour moi l'amertume du sacrifice; merci, vous me soutiendrez, m'aidez; au moins je pourrai soulager avec vous mon pauvre cœur, car, je ne vous l'ai pas dit encore, il faut que ma mère ignore absolument les motifs qui ont changé ma résolution; si elle les connaissait, elle ne me laisserait pas l'accomplir... et il le faut, pourtant... Germaine, jurez-moi qu'elle ne saura pas un mot de tout ce que je viens de vous confier?

La jeune femme s'exécuta de bonne grâce; elle n'avait pas envie de compliquer de nouveau les choses par une communication in-tempestive à sa belle-mère.

— Descendons, maintenant, dit Marthe, vous allez voir comme je serai vaillante; je vais annoncer de suite ma détermination.

— Soyez un peu plus calme, Marthe, fit Germaine; votre trouble n'échappera pas à votre mère.

— Mon trouble? dit Marthe ironiquement, il est bien permis d'en avoir quand on prend une décision pareille, même avec joie!

En arrivant au salon, où étaient seuls M^{me} de Seigneurac et le comte Jean, Marthe vint s'agenouiller aux pieds de sa mère.

— Maman, lui dit-elle très doucement, j'ai bien réfléchi et, cette fois, ma résolution est inébranlable : écrivez à M^{me} de Jussy que j'accepte son neveu.

Puis, se relevant, et avec une apparente gaité :

— Jean, dit-elle, je te fais part de mon mariage : j'épouse le baron Raymond de Jussy.

M. FLORAN.

La suite prochainement.

LES DERNIÈRES CAMPAGNES

DU

GÉNÉRAL CHANGARNIER

EN AFRIQUE ¹

III

Après quelques mois passés à Autun dans sa famille, Changarnier vint, dès les premiers jours de janvier, s'établir pour l'hiver à Paris. Aussitôt son arrivée, il put constater quels préjugés les rapports du maréchal Bugeaud avaient fait naître sur les incidents qui l'avaient décidé à quitter l'Afrique. L'accueil qu'il trouva tant auprès du roi qu'auprès des princes, du maréchal Soult et des ministres, fut de la froideur la plus marquée; aux Tuileries, la reine seule continua à lui témoigner la même gracieuse bienveillance, tandis que les cercles officiels demeuraient dans une réserve assez nettement significative. Malgré l'impression peu agréable qu'il en éprouva, le général persista dans un silence dont il s'était fait une règle; il ne tenta pas de provoquer une explication qui lui eût facilement fourni l'occasion de se justifier des reproches émis contre lui. L'attitude dans laquelle il se condamna à s'enfermer ainsi était assurément empreinte d'un profond sentiment de dignité, l'habileté ne l'eût peut-être pas conseillée et une juste impatience aurait pu le déterminer à attirer la lumière sur une situation qui risquait fort de se prolonger aussi défavorable pour lui; mais il n'avait pas le goût de la plainte, quelque légitime qu'en fût le motif, et se sentait invinciblement éloigné de démarches que repoussait son caractère. Malgré cette défaveur, la duchesse d'Orléans parut néanmoins provoquer volontiers ses avis et l'entretint souvent de ses préoccupations pour l'avenir de ses fils; les incertitudes et les complications préparées par la douloureuse catastrophe de l'année précédente agitaient son esprit aussi bien que son cœur; elle présentait que, dans un pays tourmenté par tant de changements et de révolutions, la transmission du pouvoir rencontrerait plus d'un obstacle; elle recherchait les appuis

¹ Voy. le *Correspondant* des 25 janvier et 10 février 1888.

et tentait de s'entourer des hommes en état de défendre un jour les droits du jeune Comte de Paris. Étrange anomalie des choses ! par une inconséquence si contraire au génie de notre nation, la France, naturellement portée aux sentiments de chevaleresque générosité, ne devait pas, aux heures violentes, se sentir charmée par la voix d'une femme, quelle que fût la vaillance de son caractère ; c'est en vain qu'on lui présenterait la royauté d'un enfant, dont peu d'années auparavant elle avait acclamé la naissance : quand la crise furieuse vient à se déchaîner, l'image même de la patrie ne saurait en arrêter les colères aveugles.

L'opinion publique fut plus équitable pour le général. Entouré, fêté, objet des témoignages les plus flatteurs, il ne tarda pas à devenir une des personnalités les plus en vue de la société de Paris et du monde politique. De nombreuses et honorables amitiés naquirent pour lui de la fréquentation des hommes éminents qu'il rencontrait journellement ; c'est notamment de ce moment que datèrent ses longs et affectueux rapports avec M. Thiers et les relations qu'il noua rapidement dans le salon de la place Saint-Georges avec tous ceux qui marquaient dans la politique et dans les lettres.

Au milieu de cette pléiade d'hommes considérables, il brilla à son tour et ne tarda pas à conquérir un véritable ascendant. L'agrément d'une conversation où le trait revenait toujours juste et aisé, l'étendue de ses connaissances, la finesse de son goût littéraire, son penchant pour tout ce qui intéresse la culture de l'esprit, sa parfaite courtoisie, la sûreté de son amitié, les dons les plus variés enfin lui valurent de nombreux suffrages.

« Chargarnier sait écrire, ce qui sert souvent », disait M. Guizot. « Il est une véritable autorité littéraire », répétait volontiers Sainte-Beuve.

Quand, en 1844, l'illustre critique devint candidat à l'Académie, le général décida plusieurs voix en sa faveur, notamment celles de M. de Lacretelle et de M. Thiers. En lui faisant connaître le résultat de ses démarches, Sainte-Beuve, fort anxieux de l'issue, lui écrivait :

« Je ne songe plus à vous remercier, je me laisse faire en toute reconnaissance. M. de Lacretelle se prononce hautement, M. Thiers a été fort adouci à mon égard ; il n'y aura plus qu'à le confirmer, mais il est bien essentiel qu'il ait d'ici à jeudi de la constance. Je travaille tous les jours avec zèle à ne pas être trop indigne de mes actifs et glorieux alliés : c'est mon honneur de vous voir intervenir et vaincre pour moi sur ce terrain académique. »

Les événements séparèrent plus tard le général et l'écrivain ;

nous les verrons cependant se rapprocher de nouveau, entraînés par le plaisir de l'esprit qui demeura toujours entre eux le véritable lien. La mollesse et l'impressionnabilité d'une nature peu virile, l'inconstance des opinions, le doute sur la fixité du caractère, étaient de ces causes qui retenaient toujours Changarnier dans une secrète réserve. Ni l'un ni l'autre ne voyait de la même manière la vie et le devoir, mais tous deux étaient sincèrement épris des travaux et des jouissances intellectuels; dans leurs entretiens chacun apportait sous une forme des plus différentes sa verve, ses appréciations, un mouvement tout opposé dans une joute qui n'en paraissait à tous deux que plus piquante par le choc d'idées et de sentiments entièrement dissemblables.

Cette sage tolérance, cette prudente indulgence pour les opinions de bonne foi, même quand elles heurtaient le plus directement sa manière de voir, étaient d'ailleurs un des traits caractéristiques du général Changarnier, peu endurant quand on sortait d'un domaine abstrait. N'y avait-il pas là quelque dédain pour les opérations spéculatives qui ne sauraient pas se traduire par l'action, son principal apanage, son terrain, son vrai champ de bataille? Était-ce le fait d'une curiosité non exempte de malice? Sa fermeté dans la même voie, son attachement aux mêmes principes, puisaient-ils une force nouvelle à la vue d'un scepticisme élégant et raffiné à la poursuite d'une vérité toujours entrevue à travers les mêmes doutes? Il est vraisemblable d'admettre que le général subissait cet attrait plutôt que la sympathie dont le charme n'accompagne qu'une confiance certaine.

Pour lui, il sortait toujours de ces sortes de rencontres, qui se renouvelèrent si souvent à travers sa longue existence, en emportant une estime et une considération qui s'imposaient à tous. On pouvait en effet le discuter, on était forcé de le respecter. Souvent on lui a reproché sa sévérité pour les hommes, mais il serait injuste de croire qu'il cédaient ainsi aux entraînements de l'orgueil; la cause, quand elle s'exerçait, en était plus élevée; elle résidait toute entière dans l'idée qu'il s'était faite du devoir et notamment du devoir envers la patrie, auquel il rapportait tous les autres, et s'il a blâmé des faiblesses, s'il s'est quelquefois dressé contre des fautes, des erreurs ou des crimes, son indignation ne fut pas personnelle, mais le cri d'un cœur tout entier à la défense des idées de désintéressement, de droiture et de dévouement à la France.

Toutefois, il faut le dire, cette philosophie qui suffit à la vie de salon ne répond plus aux exigences d'une existence politique. A ceux qui sont en avant sur cette grande scène le silence devient souvent nécessaire, car c'est lui qui sert le mieux les grands des-

seins. Nous en avons éprouvé de saisissants exemples, on barre en effet plus difficilement la route à un adversaire qui cherche à dérober sa marche, à masquer ses mouvements, qui se refuse à découvrir sa ligne de bataille.

Sur le terrain politique cette patience manquait à Changarnier; cette lacune devait être, nous le verrons plus tard, une des causes de l'interruption de sa carrière.

Près de deux années devaient se passer pour le général dans une inactivité complète. Cependant, en février 1845, le maréchal Soult lui offrit un commandement en Afrique, où le ministre aurait voulu lui confier la conduite de la guerre préparée par le maréchal Bugeaud pour enserrer au printemps la Kabylie sous un réseau d'opérations combinées, qui devait envelopper le pays tout entier. Le gouverneur projetait d'y fonder un établissement considérable, qui achèverait, sous l'action d'une pression continue, la ruine de la ligue kabyle, déjà fortement entamée par la première invasion.

« Le gouverneur se sentirait soulagé d'un grand poids, écrivait d'Afrique le marquis de la Tour du Pin à Changarnier, s'il vous avait sous sa main, afin de faire passer au besoin ce petit monde de ses épaules sur les vôtres. Atlas ne demanderait pas mieux que de trouver le dos complaisant d'un Hercule. »

Dans la pensée d'assurer le succès de sa proposition, le duc de Dalmatie eut l'imprudence de l'appuyer de considérations personnelles tirées des précédents incidents; mais leur effet fut de décider Changarnier à renoncer cette fois encore à l'Afrique. Il eut beau lui donner la preuve que le maréchal Bugeaud lui-même avait demandé son retour, il se heurta à une résolution arrêtée.

« L'argument même qu'il crut employer avec grâce, disait le général, n'a fait que confirmer ma décision. »

Il prit son parti d'une situation qui n'était pas sans lui laisser de regrets et recommença à partager son temps entre ses amis et ses occupations de travail habituel. Comme de coutume, le mois de mai le ramena à Autun.

« J'ai commencé dès mon arrivée, écrivait-il à M. de la Tour du Pin, son ancien aide de camp, par courir à la campagne, qui m'a d'abord semblé charmante sous sa première parure, éclairée par quelques beaux rayons de soleil. Mais ceux-ci sont devenus rares, la pluie et la grêle se succédant, je suis retourné deux fois au milieu de mon petit champ pour y voir l'herbe pousser, les feuilles et les fleurs se développer et s'épanouir. Ce va-et-vient entre une petite ville déjà dépeuplée par une apparence de printemps et une campagne inondée et attristée m'a fait tourner souvent mes regards vers Paris. J'ai été dix fois tout près d'y retourner. Mon incerti-

tude a cessé : on va sans doute s'occuper de la nomination des inspecteurs généraux, et je ne veux pas aller à Paris avant la clôture de ce travail. Y serai-je ou n'y serai-je pas compris? Je l'ignore. Ce que je sais bien, c'est que je ne consentirai pas à avoir même l'apparence d'un solliciteur. En attendant, j'ai lu hier soir trois chapitres des *Confessions* de saint Augustin. »

Pendant qu'il traçait ces lignes, une décision ministérielle attribuait à Changarnier l'inspection générale du 20^e arrondissement d'infanterie (24 mai 1845). Il en recevait la nouvelle avec une vive satisfaction, comme de toute mesure qui le rapprochait des troupes; dont les progrès l'intéressaient si vivement. Ce n'était pas cette vie de commandement en campagne dont le mouvement et le danger avaient pour lui d'irrésistibles attraits; mais, quelles que fussent les raisons qui le retenaient, il ne pouvait pas détacher son regard des péripéties de la guerre. Elle se poursuivait en effet, si ce n'est avec les mêmes incertitudes et les mêmes sacrifices qui en avaient marqué les phases précédentes, du moins avec des efforts plus coûteux qu'on n'aimait à en convenir.

La campagne qui se termina par la bataille d'Isly avait été pour nous l'occasion de sacrifices considérables et, même après la victoire, peu s'en fallut que ceux-ci ne devinssent plus lourds encore; sans les instances en effet et les représentations du général de Lamoricière, le maréchal Bugeaud se fût obstiné à se porter en avant.

« Personne n'en serait revenu, écrivait à Changarnier un officier général, car il ne tarda pas à entrer chaque jour 240 hommes à l'hôpital. »

Quand il ne vit plus les choses à travers l'enivrement du succès; le maréchal reconnut les côtés critiques de sa situation et manda au prince de Joinville de faire la paix à tout prix. De retour à Alger, il oublia la lettre qu'il lui avait écrite et se plaignit amèrement du traité; cela dura ainsi jusqu'au moment où, pendant son séjour en France, on lui représenta sa lettre, dont il ne se souvenait plus. Cette petite démonstration mit d'un seul coup fin à ses plaintes.

Pendant que le général poursuivait l'inspection générale dont il avait été chargé, le collège électoral d'Autun se préparait à remplacer M. Schneider, qui venait de succomber le 3 août, au Creuzot, aux suites d'une chute de cheval. Le nom de Changarnier fut aussitôt mis en avant et, sans le consulter, quelques amis plus zélés que circonspects proposèrent sa candidature. Mais il déclina ces avances et expliqua les motifs de son refus dans la lettre suivante, datée du 19 août 1845 et reproduite le lendemain par la plupart des journaux.

« J'apprends que plusieurs journaux, — qui n'ont pas passé sous

mes yeux pendant ma récente tournée d'inspection, — ont annoncé que je me présentais au collège électoral d'Autun pour remplacer M. Schneider, décédé.

« Il est vrai que, pleins du souvenir des témoignages solennels de haute estime et d'affection que mes concitoyens m'ont tant de fois donnés, beaucoup d'électeurs avaient cru que des suffrages spontanés m'enverraient porter à la Chambre la libre expression des sentiments honorables qui me sont communs avec les habitants d'Autun et ce profond attachement à mes devoirs qui ne m'a jamais fait défaut dans une carrière laborieusement ouverte, loyalement parcourue. Mais je renonce à ma candidature avant de prendre des engagements et de faire des démarches jugées nécessaires par une partie du corps électoral de l'arrondissement et qui me semblent incompatibles avec l'indépendance d'un député consciencieux comme avec mes habitudes et mon caractère. »

Ce refus n'empêcha pas un certain nombre de voix de se porter sur le nom du général à l'élection du 13 septembre, qui ouvrit les portes de la vie politique à M. Eugène Schneider. Le général reprit donc sans impatience le cours de la vie un peu monotone que les circonstances lui avaient faite. S'il eût été tourmenté par l'aiguillon d'une ambition avide d'un rôle brillant, il n'eût certes pas manqué l'occasion qui s'offrit de nouveau à lui au printemps de l'année 1846 de rentrer en Algérie. Le maréchal Bugeaud, de passage à Paris au mois de mai, constatait en effet non sans surprise que Changarnier avait gardé un silence absolu sur les incidents qui avaient déterminé leur rupture; il apprenait avec un profond étonnement qu'il était demeuré muet à leur égard aussi bien vis-à-vis des princes que du ministre de la guerre et de tous ceux qu'il fréquentait; il s'était attendu à recevoir les échos de plaintes, de blâmes, ou de critiques, et il se trouvait en présence d'une attitude qui démentait mieux que la défense la plus ardente les appréciations durement exprimées dans ses rapports sur le caractère et les tendances de son ancien lieutenant. Cette découverte inattendue déconcerta profondément le gouverneur général; elle lui montra sous son véritable jour cet esprit qu'il avait jugé trop promptement, et il dut convenir que l'irascibilité qu'il avait dénoncée en termes si sévères n'était que l'expression des blessures faites à la fierté du « montagnard » par les vivacités habituellement irréfléchies de son chef. Dans un entretien intime, il reconnut quelques-uns de ses torts et avoua qu'il s'était mépris sur le caractère de Changarnier, dont il vanta de nouveau les grandes qualités militaires.

Ce retour vers l'impartialité fut aussitôt signalé au général, et M. Thiers, qui avait été en cette circonstance le confident du

maréchal, s'efforça d'ouvrir les voies à un rapprochement. Changarnier ne fit pas difficulté de s'y prêter et ne chercha pas à s'obstiner dans une rancune qui n'eût pas été cependant sans motifs. Il accepta donc l'invitation de se rendre place Saint-Georges à un dîner qui le réunirait à son ancien chef. La soirée se passa dans un échange de procédés et d'expressions de courtoisie également bien accueillis de part et d'autre. Mais Bugeaud souhaitait davantage et il désirait obtenir de Changarnier qu'il vint reprendre un commandement en Afrique; M. Thiers fut encore son intermédiaire, et il pressa vivement le général d'entrer dans les vues du gouverneur. Ses instances demeurèrent vaines. Changarnier estimait, non sans raison, que le passé n'était pas effacé dans l'esprit du maréchal et qu'il était mal garanti contre un retour d'humeur : il lui plaisait médiocrement d'en courir les chances, il connaissait tous les exemples des froissements éprouvés par nombre d'officiers et il prévoyait que le premier incident pouvait être l'occasion d'un éclat plus grave que le précédent. Il déclina donc la proposition du maréchal dans des termes qui n'exprimaient que des pensées gracieuses et obligeantes. En refusant cette offre, Changarnier avait assurément résisté à son propre désir. Sa pensée se reportait avec un sentiment de vive affection vers cette terre d'Afrique où il avait conquis tant de gloire et où il n'était pas lui-même oublié.

« Partout, lui écrivait d'Algérie le commandant Pourcet, j'ai rencontré des officiers qui ont rappelé votre souvenir avec empressement et respect, beaucoup avec reconnaissance. »

« A aucune époque, lui mandait le commandant Le Flô, nous n'avons eu plus de raison de nous affliger de votre absence que pendant les derniers temps. Que de fois, depuis un an, j'ai entendu prononcer votre nom avec l'expression d'un regret et d'un respect qui vous eussent ému! Vous avez laissé en Afrique des souvenirs dont vous devez être fier. »

Le désastre de Sidi-Brahim ne tarda pas à provoquer de nouvelles plaintes; il pouvait être en effet l'objet d'une double critique : au gouverneur d'abord, dont les instructions n'avaient pas rendu impossible cette héroïque folie; au colonel de Montagnac ensuite, qui était parti sans avertir MM. Cavaignac et de Barral, l'un à huit, l'autre à quatre lieues de lui. Il ne s'étonne pas en voyant s'allonger bien au-delà des données fournies par les avis reçus la distance jusqu'au campement d'Abd el Kader; il ne rétrograde pas, ne s'éclaire pas, et va enfin faire une reconnaissance avec les deux tiers de sa malheureuse colonne, au lieu d'envoyer seulement une douzaine d'hommes à la découverte. Attaqué de toutes parts, il se défend vaillamment; mais, accablée sous le nombre, l'héroïque

troupe succombe toute entière; les huit mille Kabyles commandés par Abd el Kader, qui l'ont à la lettre massacrée, se ruent sur le détachement qui suit; à son tour, il périt tout entier, il ne reste enfin que l'arrière-garde, que sa défense dans le marabout de Sidi-Brahim a immortalisée : 8 hommes blessés seuls échappèrent à la mort, la colonne avait perdu 452 hommes !

On conçoit le retentissement qu'eut un tel désastre; jamais on n'avait subi de telles pertes du même coup; la retraite de Constantine elle-même, pendant toute la durée de l'expédition, n'avait pas eu à inscrire un tel chiffre de morts. La puissance d'Abd el Kader, son audace, ses moyens d'action n'étaient donc pas abattus. Il n'entre pas dans le cadre de notre récit d'expliquer quelles longues suites d'efforts et de travaux la lutte devait encore traverser avant d'éteindre la guerre, mais il était intéressant de noter au passage ce fait considérable et la situation encore difficile qu'il mettait en pleine lumière.

Les opérations du maréchal Bugeaud avaient amené certainement des résultats importants et sur bien des points décisifs, mais il les avait prévus plus complets, plus étendus. Pour se justifier des mécomptes qu'il avait subis, il aimait à comparer son commandement à celui de son prédécesseur.

— Si, comme le dit M. Molé, M. le maréchal Valée a réellement conquis l'Algérie, disait un jour le gouverneur au roi Louis-Philippe, et qu'il eût continué son système d'occupation de tous les points importants, ce n'est pas 100 000 hommes qu'il faudrait, mais bien 3 ou 400 000 !

— Ne nous critiquez pas, mon cher maréchal, nous avons bien assez d'embarras, lui répondit doucement le roi.

Pendant que les événements se déroulaient en Algérie, le général Changarnier était de nouveau entouré des sollicitations de ses amis pour le décider à affronter les chances du scrutin. On lui rappelait l'exemple du maréchal Bugeaud, le rôle politique qu'il avait joué à la Chambre, l'importance qu'il y avait acquise et les débats à travers lesquels il s'était imposé en quelque sorte au gouvernement pour le poste de gouverneur général de l'Algérie, on lui citait encore le cas du général de Lamoricière, qui venait de prendre un congé pour préparer son élection.

« C'est vers la politique que doivent tendre désormais vos visées, lui disait-on. Laissez là vos Arabes et vos Kabyles, ils sont usés et, si vous tenez à les revoir, le chemin de la Chambre vous y conduira à de meilleures conditions que tout autre. »

« Etre député, lui mandait le général de Castellane, est dans l'intérêt de votre avenir politique. »

La France en était déjà arrivée à cette période d'incontestable affaiblissement que marque toujours l'exagération de la vie parlementaire. Les longs et laborieux services de carrière, l'expérience acquise dans une existence entièrement consacrée aux affaires du pays, ne valaient déjà plus la consécration du vote populaire et la désignation des groupes parlementaires, dont l'influence tendait à absorber toutes choses. On ne se contentait plus de s'appliquer à la direction générale, de poursuivre une impulsion conforme aux sentiments exprimés par le corps électoral, de maintenir l'harmonie entre les aspirations du pays et les décisions officielles; le courant entraînait au-delà de ces sages et prudentes limites, qui déterminent le rôle et la tâche de chacun. Les forces vives de la nation, au lieu de travailler parallèlement au développement régulier de sa puissance et de sa grandeur, se contrariaient alors, il s'établissait entre elles une guerre stérile, dont la confusion et l'incertitude sont les premières et nécessaires conséquences; les intérêts des partis deviennent leur unique mobile, ils se substituent à ceux mêmes de la France, et peu à peu on descend à un état où l'éloquence de la tribune n'est même plus nécessaire pour excuser et pour couvrir les faiblesses et les dangers d'un tel aveuglement. Alors le magistrat quitte son siège, le soldat renonce à son épée pour se mêler à la lutte, tous s'efforcent de devenir chef, personne ne se soucie de servir dans le rang, heureux encore quand il n'arrive pas que les fonctions publiques sont le prix de services dont le pays n'a pas été le but.

La voie nouvelle où on le sollicitait d'entrer n'était donc pas sans causer quelque répugnance à Changarnier; elle ne lui apparaissait pas comme la continuation naturelle de la route à laquelle il s'était attaché, il se sentait entraîné à rester exclusivement militaire. Cependant il céda à la force des choses et se rendit à ce qu'on lui démontra comme une nécessité de la situation. Toutefois il ne conservait qu'une confiance médiocre dans le succès final.

« Préparée et soutenue par d'excellents amis qui prétendent suppléer à ma philosophique inertie, écrivait-il à M. de la Tour du Pin, ma candidature aux prochaines élections me prend beaucoup moins de temps et d'attention que vous ne le supposez peut-être. Résolu à ne pas faire beaucoup de choses considérées comme nécessaires et auxquelles mon concurrent n'aura garde de manquer, je ne puis croire à un succès, mais je me consolerais facilement d'un échec qui ne pourra m'enlever les sympathies des hommes les plus honorables de ce pays. »

La lutte n'était pas d'ailleurs sans être quelque peu embarrassante; le candidat rival du général s'était créé dans l'arrondisse-

ment d'Autun une juste popularité. Au Creusot, dont il se préparait à faire un des premiers établissements métallurgiques de l'Europe, M. Eugène Schneider s'était déjà signalé par une activité couronnée par d'importants succès et, si la gloire militaire acquise par Changarnier était de nature à attirer à lui les sympathies et les suffrages d'un grand nombre, la situation considérée de son adversaire, son triomphe aux précédentes élections, l'appui que lui accordait le ministère constituaient de sérieux avantages en sa faveur.

L'article d'un journal local¹ expliquait nettement quelques-uns des éléments de cette situation.

« Beaucoup de membres du corps électoral d'Autun, disait-il, éprouveront l'embarras que nous éprouvons nous-mêmes aujourd'hui. Les sympathies du pays paraissent se répartir également sur chacun des deux candidats constitutionnels, et cependant le pays ne peut donner son mandat qu'à l'un d'eux. M. Schneider a fait avancer l'industrie métallurgique française dans une voie tellement progressive, que nos produits les plus importants non seulement rivalisent avec l'Angleterre, mais les surpassent même. M. Changarnier a travaillé avec éclat à la conquête de l'Afrique septentrionale, il est un de ceux qui ont le plus fait pour qu'un bon système de colonisation puisse y être exercé. Leurs titres sont différents, mais ils sont égaux; aussi nous est-il impossible de prendre parti pour l'un ou pour l'autre des deux hommes éminents qui offrent leurs services et leur dévouement à l'arrondissement d'Autun. »

Si l'auteur de ces lignes exprimait une appréciation judicieuse à beaucoup d'égards, il ne traitait à la vérité qu'un des côtés les moins importants de la question. On voit rarement en effet les électeurs se prononcer d'après les mérites ou les services du candidat, ils lui demandent plus volontiers de répondre seulement à leurs vues, de servir leurs intérêts, et leur confiance obéit le plus ordinairement aux préférences des influences locales. Sous le rapport politique, les deux concurrents représentaient en réalité deux opinions assez différentes : M. Schneider avait toutes les sympathies du gouvernement, qui regardait, non sans fondement d'ailleurs, le général comme le champion de l'opposition. En raison de la composition du collège électoral, tous deux gardaient certains ménagements et s'efforçaient de persuader aux électeurs que leur programme était de nature à satisfaire leurs aspirations dans ce qu'elles avaient de plus rationnel et de plus légitime. Pendant que M. Schneider recherchait l'appui officiel, Changarnier se plaçait sous le patronage de M. Thiers, qui faisait agir et parler en sa faveur.

¹ *L'Eduen* (journal d'Autun), du 19 juillet 1846.

« Tout en passant la moitié de sa vie avec les fonctionnaires de tous les degrés, écrivait le général à M. Thiers, M. Schneider dit et fait répéter qu'il est l'ami de M. Barrot et qu'il vit dans l'intimité politique la plus étroite avec MM. Thiers et Billault. D'un autre côté, M. de Lamartine, répondant à une lettre adroitement rédigée, fait un pompeux éloge de M. Schneider. Bien qu'il ne prononce aucun nom propre et qu'il n'établisse par conséquent aucune comparaison, aucun parallèle quelconque, le grand poète entend bien nuire à un candidat qu'il sait avoir pour un homme d'État de votre connaissance des sentiments meilleurs que le député sortant.

« Dans ces circonstances, un électeur qui appartient à la gauche a adressé à M. Barrot une lettre écrite dans des intentions loyales. Il sollicite une réponse signée Thiers et Barrot. Contentez-vous, je vous prie, d'exprimer votre étonnement de ce qu'une fraction quelconque de l'opposition hésite entre le général Changarnier et M. Schneider, qui a constamment voté pour le ministère et qui est hautement et très vivement soutenu par l'administration. Point d'articles dans les journaux, si vous daignez croire un instant que MM. de Voltaire et Thiers réunis auraient moins d'esprit que le plus médiocre candidat à l'endroit de ses intérêts électoraux. »

Le général faisait ressortir dans sa profession de foi le caractère d'opposition modérée de sa candidature :

« Le profond sentiment de mes devoirs qui m'a guidé dans ma carrière militaire, disait-il, m'accompagnerait encore dans la position nouvelle que j'ose espérer de votre bienveillance. Les devoirs seraient différents, le dévouement et l'abnégation seraient les mêmes. Dans toutes les questions de politique intérieure, je voterais avec les amis de l'ordre et de nos institutions, dont les développements progressifs mais prudents ne peuvent que consolider le gouvernement, qui assure nos droits et auquel je tiens par les liens de la reconnaissance. Sur la question électorale, je ne croirais pas que la fortune pût seule présenter des garanties suffisantes; je voudrais encore compter pour quelque chose l'opinion des hommes éclairés et modérés. Fonctionnaire, je ne puis être soupçonné d'hostilité systématique envers une classe d'hommes à laquelle j'appartiens. Mais, si plusieurs d'entre eux donnent au parlement un utile contingent d'expérience des hommes et des affaires, d'autres ne peuvent s'éloigner longtemps sans des inconvénients graves des postes qui leur sont confiés. Par mes conseils et par mes votes, je voudrais faire aviser prudemment aux moyens d'empêcher certains fonctionnaires d'apporter à la Chambre un trop grand nombre de votes qui ne semblent pas suffisamment dégagés des préoccupations de carrière et de position. Dans les discussions

d'administration et de finances, tous mes efforts tendraient à obtenir qu'une prudente et sévère gestion des deniers de l'État ménageât l'avenir et permit de diminuer les charges des contribuables. Dans nos relations avec les gouvernements étrangers, qui, tous, ont de puissantes raisons de souhaiter la conservation de notre alliance, je voudrais que nous nous montrassions à la fois dignes, fermes et conciliants. Si jamais des circonstances, qu'heureusement rien n'annonce aujourd'hui, semblaient nous ouvrir des perspectives de périls et de gloire qui n'ont pas été toujours sans charme pour notre vaillante nation, la voix d'un soldat qui, personnellement, ne craint pas les chances de la guerre, serait peut-être écoutée. Elle s'élèverait la première pour rappeler que ce n'est pas légèrement qu'un peuple sage doit compromettre tous les biens de la paix. Efforçons-nous de la conserver, tant que nous le pourrons honorablement, cette paix féconde, si favorable à notre commerce, à notre industrie, et qui permet à notre agriculture de suivre l'heureuse voie des progrès dans laquelle elle est entrée. »

A quarante ans de distance, le programme qu'on vient de lire n'a guère vieilli, tant il est vrai que les besoins des peuples et les devoirs des gouvernements restent les mêmes à travers les transformations des temps, à tel point que nous ne cessons pas d'entendre encore, en des termes le plus souvent moins nobles, des appels analogues à la confiance du pays. Exemple trop rare à citer, la campagne électorale se poursuivit sans qu'aucun des deux candidats se départît vis-à-vis de l'autre des procédés de la plus correcte courtoisie; les hasards de leur tournée les réunit même un jour dans une rencontre inattendue à la même table dans un château des environs d'Autun; le maître de la maison était un chaud partisan du général, tandis que son fils faisait la propagande la plus active en faveur de M. Schneider. Changarnier se piqua de sa galanterie accoutumée, le repas fut des plus gais, et la cordialité la plus aimable ne cessa pas de régner entre les convives; aussi le souvenir de cette politesse de bon ton ne s'est-il pas encore effacé dans la contrée qui en fut témoin.

Mais l'année 1846 devait être encore ingrate à Changarnier. M. Schneider fut élu par 236 voix sur 444 votants; 151 voix s'étaient portées sur le nom du général et 56 sur celui de M. Guyton de Rigny, candidat légitimiste, tandis que 71 électeurs s'étaient abstenus de prendre part au scrutin.

Au retour de l'inspection générale du 10^e arrondissement d'infanterie, pour laquelle une décision du 27 mai précédent l'avait désigné, Changarnier regagna Autun après avoir successivement parcouru Dijon, Besançon, Lons-le-Saunier, l'Isère et les Basses-Alpes,

« Ma paisible vie, écrivait-il après son arrivée, se partage entre la campagne et la petite ville où réside une partie de ma famille; elle n'est marquée par aucun incident qui vaille la peine d'être raconté. »

La disgrâce vint se faire sentir encore peu de temps après : deux sièges étant devenus vacants au comité d'infanterie, le ministre de la guerre paraissait décidé à y appeler le général, mais les mêmes influences hostiles écartèrent sa nomination, et ces emplois furent accordés à deux officiers-généraux moins anciens que Changarnier.

Les choses allèrent ainsi jusqu'au moment de la démission du maréchal Bugeaud, en avril 1847. Six années de commandement avaient à la vérité ébranlé la santé du maréchal, mais sa retraite avait aussi pour cause le dégoût et la lassitude que lui avaient inspiré les attaques dont il avait été l'objet.

« Il n'y a, écrivait-il, pour un gouverneur d'Afrique, qu'un seul moyen de se reposer, c'est de s'en aller. C'est le parti que j'ai pris, non pas tant pour ma maladie qu'à cause de l'injustice publique. »

Le duc d'Aumale, dont la nomination était désirée depuis longtemps, était quelque temps après désigné pour occuper le gouvernement de l'Algérie et prendre la succession du maréchal. Il s'y rendait sans illusions sur les obstacles qu'il pouvait y rencontrer.

« Vous n'êtes point séduit par le brillant du commandement, lui écrivait son prédécesseur; vous en connaissez dès longtemps tous les écueils. Vous avez mesuré les difficultés, vous avez prévu la critique et même la calomnie, et cependant vous bravez tout cela pour servir la France et obéir à votre père. Vous avez déjà, quoique très jeune, une très grande expérience. »

Le nouveau gouverneur général eut aussitôt le désir d'obtenir dans sa difficile mission le concours du général Changarnier, auquel les propositions du prince parvinrent pendant qu'il poursuivait les travaux de l'inspection générale du 16^e arrondissement d'infanterie dans les Pyrénées. Quarante minutes après la réception de la lettre de l'intermédiaire du prince, la poste emportait la réponse de Changarnier. Cette réponse reflète trop les différents traits du caractère du général pour que l'impartialité de l'histoire ne nous décide pas à en citer la partie essentielle.

« Lors même, mon cher Pourcet, écrivait-il de Bayonne le 24 juillet, que vous auriez eu à me proposer le commandement de la province d'Oran, auquel l'éloignement d'Alger et le voisinage du Maroc et de la Deira donnent une importance particulière, je ne l'aurais pas accepté sans un certain serrement de cœur, qui n'étonnerait pas le prince, à qui je sais si bon gré de ne pas

ignorer que, pour moi, il y a dans la vie autre chose que des fusils et des soldats. Mais il s'agit seulement d'un commandement dont les attributions semblent devoir être inférieures à celles des deux autres lieutenants généraux et qui m'offrira moins de chances de montrer si j'ai quelques-unes des qualités que l'armée veut bien m'attribuer. Eh bien ! j'accepte, je ne dirai pas avec joie, mais sans hésitation, avec l'empressement le plus sincère, la part qui m'est destinée dans une combinaison agréable au roi et qui me permet de prouver combien je suis profondément reconnaissant de la bienveillante confiance dont le duc d'Aumale daigne m'honorer. Telle est ma réponse à votre lettre, qui n'est en mes mains que depuis trois quarts d'heure. J'accepte donc, même sans rien savoir des questions relatives à l'intérim en cas d'absence du gouverneur général et des relations pendant cette absence du commandant de la division d'Alger avec le chef de l'administration civile, bien persuadé que le prince ne voudrait pas m'assigner une position peu convenable pour mon grade. »

La pensée d'affectueux ménagements que Changarnier affirmait dès le début de ces lignes pour son camarade et son émule Lamoricière met trop en relief les côtés généreux de son caractère pour qu'elle ne soit pas remarquée : « Je ne suis ni difficile ni modeste, » écrivait-il un jour à un ami. Les souvenirs qu'il a laissés parmi ceux qui l'ont réellement compris et pratiqué ne démentiront pas assurément cette formule qui exprime, nous le croyons, avec justesse, la vérité sur le fond de sa nature.

Le choix dont il avait été l'objet par le duc d'Aumale était approuvé par le maréchal Bugeaud, qui disait : « Changarnier est un homme utile à la guerre. » L'acceptation du général assurait au prince avec son concours, celui de Lamoricière et de Bedeau, il avait donc le droit d'en éprouver une vive satisfaction, et il avait assurément raison quand il s'écriait : « Avec les trois hommes les plus distingués que l'Algérie ait produits, je réalise les plus belles chances pour la domination, la sécurité et le développement de ce pays ! »

Alger devait être d'abord le quartier général du nouveau commandant de la division d'Alger ; il y emmenait le commandant Pourcet, son ancien aide de camp, à ce moment officier d'ordonnance du ministre de la guerre, qui s'offrit de lui-même à l'y accompagner. D'affectueuses relations, qui ne cessèrent jamais, s'étaient établies entre eux ; en le remerciant et en acceptant sa proposition, Changarnier lui écrivait :

« Bien certainement je serai heureux de toutes les occasions de prouver mon dévouement, si sincère, que j'ai toujours éprouvé

quelque pudeur à en parler, et vous, avec qui je ne dissimule pas ma pensée, vous savez que j'ai pour le futur gouverneur général des sentiments qui ont beaucoup contribué à me faire accepter avec empressement une position où nous pouvons espérer de rendre quelques services utiles, mais sans éclat. La grande affaire est maintenant la colonisation et le maintien de la tranquillité. Nous nous efforcerons d'y contribuer. »

Une décision ministérielle du 17 septembre mit définitivement le général Changarnier à la disposition du gouverneur général, auprès duquel il s'était déjà rendu à Paris pour s'entendre sur des questions importantes. « Je ne sais, lui avait-il dit, si je parviendrai jamais à réaliser les espérances que vous daignez fonder sur le général, mais je sens bien que le dévouement sincère, inébranlable, vraiment affectueux de l'homme ne vous manquera pas. »

Le 1^{er} octobre, Changarnier rejoignait le duc d'Aumale à Toulon et s'embarquait avec lui le 3 sur la frégate *le Labrador*, qui entra en rade d'Alger le 5. Le lendemain, le nouveau gouverneur général adressait à l'armée l'ordre du jour suivant :

« L'armée est prévenue que M. le lieutenant général Changarnier, mis à la disposition du gouverneur général de l'Algérie par décision royale du 17 septembre 1847, a pris, à partir d'aujourd'hui, 6 octobre, le commandement de la division d'Alger et provisoirement établi son quartier général dans cette ville. L'armée d'Afrique, où M. le lieutenant-général Changarnier avait laissé de si glorieux souvenirs, le verra avec joie et confiance reprendre une part importante à la grande entreprise dont son nom était déjà inséparable. »

Le commandement de la province d'Oran était en même temps dévolu au général de Lamoricière et celui de Constantine au général Bedeau. Avant de rejoindre leurs postes, les trois généraux eurent pendant dix jours, avec le prince, une série de conférences pour étudier et arrêter les bases du programme à poursuivre dans notre colonie. Les questions de tout ordre qui furent traitées donnèrent au duc d'Aumale l'occasion de témoigner de la variété et de la spécialité de ses connaissances; la confiance de ses lieutenants s'en accrut, elle se trouva encore confirmée par la bienveillance de ses relations et par une bonne grâce dont son prédécesseur n'avait pas toujours donné l'exemple. Le général Cavaignac ne résista pas davantage à son ascendant lorsqu'il le pria de rester à Tlemcen et de retirer sa demande de retour en France, où il avait exprimé le désir de rentrer à la nouvelle de l'arrivée à Oran du général de Lamoricière. L'entente, toujours entretenue par les mêmes témoignages de courtoisie, rendait toutes choses faciles; l'impul-

sion s'en fit sentir partout rapidement, elle aida l'administration du prince à s'établir solidement avec la collaboration de ces hommes éminents; tous s'occupèrent sans retard de visiter le territoire et les tribus placés sous leurs ordres. Un jour, dans une course à Médéah par la coupure de la Chiffa, Changarnier, qui accompagnait le gouverneur, remarqua avec peine que le travail des fondations d'une usine nouvelle et le déblaiement de l'exploitation des mines de cuivre avaient mis à découvert une foule d'ossements humains sur le terrain même d'un de nos engagements. Ce spectacle attristant et l'indifférence coupable des spéculateurs, sur les lieux mêmes où ils avaient autrefois combattu ensemble, émurent profondément les deux généraux. Ils n'épargnèrent pas aux auteurs de ce sacrilège l'expression de leur indignation, et des ordres furent donnés sans retard pour que le repos et le respect fussent désormais assurés aux débris glorieux de nos soldats et de nos ennemis.

La tranquillité était générale, mais la présence d'Abd el Kader sur les frontières du Maroc, où il paraissait guetter un moment favorable pour de nouvelles tentatives de guerre, laissait toujours place aux inquiétudes et aux éventualités, aussi cette situation préoccupait-elle sérieusement le cabinet.

« L'idée fondamentale de notre politique, écrivait M. Guizot au prince, doit être d'isoler Abd el Kader et de l'empereur du Maroc et des tribus du Riff, ménager les droits et les intérêts de l'empereur et de ces tribus, de telle sorte qu'Abd el Kader soit bien évidemment l'ennemi commun, l'homme qui compromet leur sécurité et la nôtre. En agissant avec persévérance selon cette idée, nous avons déjà gagné, nous gagnerons de plus en plus du terrain. Je crois très désirable que la paix subsiste entre nous et la grande Kabylie et qu'aucune expédition militaire un peu considérable n'y soit de quelque temps entreprise. La dernière expédition du maréchal Bugeaud a excité dans les Chambres de vives méfiances et de vifs débats. »

La situation au Maroc s'était en effet considérablement aggravée; Abd el Kader y était en voie de progrès, tandis que l'empereur demeurait irrésolu, nonchalant, impuissant. Lamoricière aussi bien que Cavaignac persistaient néanmoins dans leur résistance à toute intervention de ce côté, tandis que Bugeaud l'avait déclarée opportune et utile. Cette divergence de vues, dans laquelle le ministère ne partageait pas son avis, n'avait pas peu contribué à la retraite du maréchal, qui eût été fort disposé d'ailleurs à passer outre. « Il est des circonstances, disait-il, tellement impérieuses que, dans l'intérêt du pays, il faut savoir dépasser les ordres du ministre de

la guerre. » Et il appuyait sa thèse sur l'exemple de la bataille d'Isly livrée sur le territoire marocain, malgré l'ordre du ministre, apporté la veille, de ne pas dépasser la frontière. Les mesures que le sultan du Maroc se décida enfin à prendre contre l'émir devaient obliger celui-ci à renoncer à une lutte dont la principale base d'opérations lui échappait. Les événements servirent ainsi notre système et aidèrent à hâter une solution habilement préparée. Le général Changarnier ne s'était donc pas trompé dans ses prévisions lorsqu'il parlait de l'administration et de la colonisation comme de la tâche la plus importante des travaux à poursuivre. Cette partie si décisive de nos efforts avait, en effet, atteint jusque-là peu de progrès, le système du maréchal Bugeaud ayant donné en réalité des résultats très incomplets.

« Si le gouvernement des Arabes est en général bien constitué, écrivait le général Bedeau pendant qu'il exerçait l'intérim, ses progrès incessants, le personnel très méritant des bureaux directeurs chaque jour recruté d'officiers intelligents et dévoués, il n'en est malheureusement pas ainsi de l'administration civile, de laquelle dépend sans nul doute le succès de la colonisation et des intérêts européens en Afrique. Cette administration, telle qu'on l'a constituée, est indubitablement le principal obstacle au progrès des affaires. Dans l'état actuel, il y a abus d'attributions, multiplicité inutile de hiérarchie et de centralisation, emploi beaucoup trop nombreux de personnel et, malgré cela, lenteur extrême d'expédition. »

D'un autre côté, les entrepreneurs de colonisation et les grands concessionnaires échouaient complètement. La compagnie d'El-Bulso à Christel, celle de Thetot, qui avait reçu 6000 hectares, étaient en pleine déconfiture; le concessionnaire de l'Enfra (à l'ouest de Mers-el-Kébir) abandonnait cette terre de plus de 800 hectares. Et cependant l'administration militaire avait elle-même semé et récolté leur blé, elle avait tout créé; tandis qu'un tiers seulement des familles persistait à rester, celles des deux autres tiers coûtaient déjà 4 à 5000 francs chacune, dépense qui eût atteint le double, si l'administration et les bras civils en eussent été chargés.

Afin d'améliorer l'état des choses, le duc d'Aumale pressa l'achèvement et la promulgation des ordonnances sur les concessions de terrains en même temps que celles relatives à l'instruction criminelle, aux officiers ministériels, aux juges uniques. Il s'occupait également de la constitution des banlieues civiles d'Alger, de Constantine et d'Oran, de l'introduction du régime municipal, de la renaissance des études musulmanes, de la simplification du fait de mise en possession des terres et de la diminution des délais.

Toutes ces études et ces améliorations étaient poursuivies avec activité; elles étaient fixées par des instructions adressées par le prince aux commandants des trois provinces, leur prescrivant l'indication méthodique des zones à coloniser, des divisions de territoire à étudier, des travaux publics à reconnaître, apprécier et entreprendre.

Pendant que les affaires prenaient ainsi un nouvel essor d'activité, la situation d'Abd el Kader au Maroc était devenue très critique. D'abord respecté et presque favorisé par Abd el Rhaman, traité par les tribus comme le représentant de Mahomet, l'émir avait pu, à l'abri de ce prestige, vivre paisiblement sur le territoire marocain au milieu de sa Deira et de ses troupes; mais l'influence qu'il exerçait ne fut pas sans inquiéter bientôt l'empereur, sa jalousie prit ombrage d'une puissance qu'il craignait de voir grandir et devenir menaçante pour l'indépendance de ses États. Ainsi qu'on l'avait prévu, la peur eut raison de son indolence et le décida à mettre en demeure son hôte malheureux d'accepter son autorité.

« Si vous vous retirez dans l'intérieur de l'empire, lui écrivit-il, vous y serez traité avec de grands honneurs, vos soldats seront incorporés dans mon armée; si vous refusez, le chemin du désert est libre. Mais, fidèle aux engagements que j'ai souscrits, je ne tolérerai pas que vous menaciez plus longtemps les frontières des possessions françaises. »

Le sultan appuya cette communication par la marche en avant de troupes nombreuses, l'émir ne voulut pas céder et se prépara aussitôt à combattre. En même temps il faisait parvenir au gouverneur général par Lamoricière et par Cavaignac des propositions de soumission qui ne furent acceptées que plus tard. Il cherchait même à nouer des relations avec l'Espagne pour obtenir sa médiation et se placer sous la suzeraineté de la reine, en se réservant à lui-même le pays depuis Gazet jusqu'à la Moulouïa. L'armée marocaine forte de 12 000 hommes approchait, Abd el Kader n'hésita pas à l'attaquer avec 800 fantassins et 400 cavaliers. Son incomparable énergie, son entente de la guerre, la vaillance de sa faible troupe le servirent assez heureusement pour vaincre l'ennemi. Mais ses forces étaient trop réduites pour qu'il pût profiter de son succès; pressé par les Kabyles qui se disposaient à attaquer la Deira, il dut se retirer pour la protéger. Au passage de la Moulouïa plus de 25 000 Kabyles se ruent sur sa petite armée, qui se défend avec une vigueur inouïe, plus de la moitié de son effectif périt dans la bataille. Accablé par l'infortune, en face de l'impossibilité de toute résistance, il se décide à se retirer vers les oasis du Sud, et partage sa smalah entre les survivants de ses défenseurs qu'il renvoie dans

leurs foyers. Mais la crainte de trop rudes fatigues pour les siens lui fait abandonner son premier projet et il dépêche deux officiers vers le général de Lamoricière pour lui répéter de nouveau son intention de se remettre en ses mains à la condition que le gouvernement français le fera conduire, lui et les siens, à Saint-Jean d'Acre ou à Alexandrie et lui garantira la liberté de se retirer à la Mecque ou à Médine. Lamoricière n'hésita pas à prendre cet engagement, et les deux émissaires de l'émir lui rapportèrent, en gage de la parole donnée, le sabre du général français. Le duc d'Aumale ayant ratifié cette promesse, Abd el Kader arriva le 23 décembre à nos avant-postes, près de Sidi-Brahim; le lendemain notre vaillant et infatigable ennemi, se présentant pendant une revue au gouverneur, mit pied à terre et, tenant son cheval par la bride, lui dit :

— Je vous offre ce cheval, le dernier que j'ai monté pour combattre, en signe de ma gratitude et de mes souhaits de bonheur.

— Je l'accepte, répondit le prince, comme un hommage à la France, dont la protection vous couvrira désormais et comme un signe de l'oubli du passé.

Le soir même l'émir s'embarquait pour Oran, d'où il était conduit à Alger, puis à Marseille, accompagné de sa mère, de sa femme, de son fils et de ses officiers, tous blessés comme lui.

C'était pour l'Afrique un grand événement; il marquait la fin de cette longue guerre toujours à la veille de renaître, tant qu'Abd el Kader restait libre d'y fomenter l'insurrection et d'y réveiller le fanatisme musulman; ses défaites n'avaient amené que des interruptions plus ou moins longues de la lutte par les armes, que sa capture seule pouvait clore. Cet important résultat était la conséquence de la prudence et de l'habileté avec lesquelles le gouverneur général avait réussi à séparer l'émir de l'empereur du Maroc et à préparer ainsi les événements dont il ne restait plus à la France qu'à profiter. L'Algérie allait donc pouvoir entrer dans une phase nouvelle, aussi l'opinion accueillit-elle cette heureuse issue avec une vive satisfaction.

Le 26 décembre, à sept heures du soir, le général Changarnier recevait à Alger la dépêche du gouverneur lui annonçant la reddition d'Abd el Kader. Par ses ordres une salve de vingt-cinq coups de canon apprenait aussitôt à la population que l'émir était entre nos mains, et des mesures étaient prises immédiatement pour la transmission sur tous les points du territoire de cette importante nouvelle, qui parvenait en France et à Paris au moment de l'ouverture des Chambres.

« Puissent celles-ci, écrivait le général au prince, par une économie mal entendue ne pas enlever à nos rudiments de colonisation une

partie des consommateurs et des secours dont ils ont tant besoin, et à notre action politique l'appui d'une force militaire toujours prête pour les éventualités qu'il faut prévoir et qui, si elles ne peuvent être prévenues, ne le seront pas parce qu'on saura que nous ne sommes pas désarmés.

« Le commandant de la division d'Alger ne peut laisser échapper une si bonne occasion de dire qu'il n'y a plus aucune raison pour ne pas constituer le plus tôt possible ici, où elle ne peut pas être plus mal tenue et plus mal disciplinée qu'ailleurs, la réserve générale de l'armée, et il devrait peut-être dire de nos armées. La division d'Oran devrait être immédiatement diminuée à notre profit, et même un peu la division de Constantine, bien que moins richement pourvue, mais elle n'a pas de bon port rapproché de ses principaux centres de troupes.

« Vous savez sans que j'aie besoin de vous le dire si mes félicitations doivent être sincères et vous me comptez, j'en suis sûr, au premier rang de ceux qui prendront toujours la part la plus vive à tous les événements heureux pour le pays et pour le gouvernement de V. A. R. »

Du fond de sa retraite, le maréchal Bugeaud avait reçu une lettre du prince qui, en lui annonçant la chute d'Abd el Kader, la reconnaissait non sans justice comme une des conséquences de la guerre heureusement conduite par son prédécesseur :

« Vous avez l'esprit trop juste, lui répondait le maréchal, pour ne pas apprécier les véritables causes de cet événement et l'âme trop élevée pour ne pas rendre justice à chacun. Comme tous les hommes capables de faire de grandes choses, vous ne voulez que votre juste part de gloire et, au besoin, vous en céderiez un peu aux autres. »

Fidèle à ce sentiment généreux auquel le duc d'Isly rendait un hommage mérité, le duc d'Aumale fit, en rentrant à Alger, présent à Changarnier du pistolet qu'Abd el Kader avait laissé à l'arçon de sa selle, le jour où il était venu lui faire solennellement sa soumission. Plus tard, le général légua cette arme historique au comte Jacques de Ganay, dont il suivait avec une sollicitude amie les succès dans la carrière des armes.

Restait maintenant la question de savoir ce qu'on ferait du prisonnier. Le ministère s'effraya de l'usage que l'émir pourrait faire de sa liberté ; il le voyait déjà prêchant la guerre sainte, soulevant les masses musulmanes et se présentant à l'Algérie à la tête de forces considérables. Il redoutait que ses menées ne fussent favorisées par la puissance la plus jalouse de notre établissement sur les côtes d'Afrique, il craignait de se préparer de graves et difficiles

embarras. Malgré la sincérité de sa parole, Abd el Kader saurait-il échapper aux intrigues qui pourraient l'entourer? Représentant du Prophète, ne croirait-il pas remplir un devoir en entreprenant une nouvelle guerre contre le chrétien, ne serait-il pas entraîné par les excitations de ses coreligionnaires? Ces objections, les éventualités qui risquaient de naître malgré toutes les précautions préoccupaient le cabinet, qui ne savait à quoi se résoudre.

Il y avait sans aucun doute quelque pusillanimité à de telles hésitations, et M. Guizot eût été mieux inspiré de donner son application à prévenir d'autres menaces plus sérieuses, plus immédiates, dont assurément il ne percevait alors que bien incomplètement le danger. Sa puissance comme homme d'État n'était-elle pas au-dessous de sa réputation et de son éloquence? Beaucoup l'admettaient déjà et les événements n'ont pas donné tort à cette appréciation. Il manquait avant tout de cette souplesse, de cette bonne grâce nécessaires pour traiter avec les hommes. Un diplomate étranger, transféré de Vienne à Paris à la fin du règne, avait été confondu de cette hauteur d'attitude, de cette froideur de langage. Habitué aux relations aisées et courtoises du prince de Metternich, aux échanges de vues faciles et fréquents avec le chancelier autrichien, à un abord toujours agréable, son impression en face de la raideur et de la solennelle allure de M. Guizot avait été celle d'une profonde surprise. « Comment voulez-vous, disait-il, que le principal mouvement d'une grande machine propage d'une manière régulière et utile son impulsion à tous ses rouages lorsque lui-même ne se meut qu'en grinçant et en remplissant les airs de tapage? » Du haut de son nuage, M. Guizot perdait beaucoup de la véritable proportion des choses, et, tandis qu'il s'exagérait les chances que pouvaient faire courir à notre colonie algérienne le séjour de l'émir en Afrique, il voyait avec une faible inquiétude se développer l'agitation des banquets réformistes et grandir un mouvement que son gouvernement ne savait ni apaiser, ni diriger, ni enrayer.

L'arrivée d'Abd el Kader en France provoque donc un véritable embarras que ni le gouverneur général, ni Lamoricière ne se souciaient de voir résoudre en fixant le sort du prisonnier dans un sens contraire aux engagements pris vis-à-vis de lui. En débarquant à Toulon, le lieutenant-colonel de Beaufort y laissa l'émir, qu'il avait accompagné, et se rendit directement à Paris pour faire valoir toutes les raisons qui militaient en faveur de l'accomplissement des promesses faites.

Il eut beau représenter qu'Abd el Kader, au moment où il était tombé entre nos mains, avait encore la possibilité de s'échapper, qu'il lui avait lui-même plusieurs fois répété qu'il

avait mieux aimé se livrer aux Français, dont il connaissait la générosité, que toutes les circonstances indiquaient très nettement qu'il était hors d'état de songer à reprendre la guerre, que tous ses moyens étaient épuisés; le colonel se heurta à une résistance absolue et obstinée du président du conseil, qui insistait pour envoyer le prisonnier à Alexandrie, où on l'eût mis sous la surveillance du pacha d'Égypte. M. Guizot imagina, pour échapper à l'obligation de tenir la parole donnée, d'envoyer à Abd el Kader, au fort Lamalgue où il avait été transféré, le colonel Daumas, avec mission d'obtenir de lui qu'il formulât d'autres demandes.

Mais cette tentative échoua; Daumas obtint à grand'peine qu'il adresserait au roi une lettre ambiguë : elle était à peine écrite qu'il la redemanda pour y faire des changements. Ne pouvant y réussir, ne voulant pas que sa lettre pût être regardée comme une renonciation, affligé de l'affirmation répétée du colonel lui déclarant que le ministère était décidé à ne pas le laisser partir, il prit le parti d'écrire directement au lieutenant-colonel de Beaufort.

« Je vous informe, lui disait-il, que j'ai écrit au roi une lettre par laquelle je sollicite sa clémence, sa pitié et sa compassion, ainsi que les grands sultans ont l'usage d'accorder. Je vous instruis que je ne m'attache pas aux choses de ce monde ni à ses biens; mon désir est seulement d'obtenir ce que j'ai demandé au fils du sultan et au général de Lamoricière, c'est-à-dire mon envoi à la Mecque ou à Médine, où je resterai jusqu'à ma mort. En dehors de cela, je n'aime rien et ne désire rien, à moins que ce ne soit contre mon gré, et alors je patienterai forcément. »

Il ne restait donc plus qu'à opter entre le respect de la parole donnée et une mesure qui en eût été le manquement. Le roi n'hésita pas, dans ses conjonctures, à donner l'ordre au lieutenant-colonel de Beaufort de rester à Paris pour presser la réalisation des engagements pris par son fils.

Pendant que ces différents incidents se déroulaient, le général Changarnier soumettait au gouverneur général de différentes mesures propres à réprimer toute tentative de révolte et à préparer les mouvements médités pour le retour des beaux jours; ces mesures, comme nous l'avons déjà vu, consistaient principalement à renforcer les troupes de la division d'Alger en y ramenant d'importants détachements retirés aux deux autres provinces, la concentration à Sétif d'un rassemblement de troupes assez fort pour constituer une colonne de toutes armes toujours prête à sortir, se reliant par une garnison importante à Philippeville et ainsi au territoire d'Alger; la division d'Oran devait se rattacher par un système analogue à celle d'Alger, de manière à

constituer un ensemble propre à seconder les opérations offensives et à parer aux nécessités intérieures. Ces mesures reçurent la pleine approbation du prince; elles répondaient à sa pensée comme à ses desseins. Un autre projet militaire occupait également Changarnier, celui de la soumission de la Djurdjura, seule fraction de l'ancienne régence qui n'avait pas encore reconnu notre domination. Le gouverneur avait reconnu la nécessité de cette opération et se proposait d'obtenir pour l'effectuer l'autorisation du ministère. Tels étaient les travaux auxquels furent consacrés les commencements de l'hiver de 1848, mais le soleil du printemps ne devait pas éclairer la campagne combinée pour cette époque.

Le 27 février, à six heures et demie du soir, Changarnier vit entrer soudainement chez lui un aide de camp du commandant de la marine pour lui annoncer que des dépêches télégraphiques, apportées par un bâtiment, avaient transmis la nouvelle de l'abdication du roi, de la fuite de la famille royale, suivies aussitôt de la proclamation de la république et de l'installation d'un gouvernement provisoire. Sans perdre un instant, le général monta à cheval et atteignit d'un temps de galop Mustapha, où il trouva le duc d'Aumale dans son cabinet, avec le prince et la princesse de Joinville, la duchesse d'Aumale et le lieutenant-colonel de Beaufort, son aide de camp. Le prince était déjà décidé au départ, sans songer à une résistance qui n'eût pas été peut-être sans chance de succès, ni sans écho dans la colonie; il estimait que le sang français appartient à la France seule, il n'hésitait pas à quitter en proscrit cette terre d'Afrique où il avait brillé de tant d'éclat, où son administration avait obtenu le suffrage de tous. « Amis et ennemis, lui écrivait peu de jours auparavant M. Guizot, sont unanimes à reconnaître l'heureuse impulsion que vous avez donnée à toutes choses. »

On devine l'émotion de cette entrevue et les impressions de tous ceux qui y prirent part, à la veille d'un exil dont l'absence de la patrie devait être la peine la plus cruelle. Comme l'entretien prenait fin, le duc d'Aumale dit à Changarnier :

— Notre présence, si elle se prolongeait, ne serait pas un petit embarras pour vous, mon cher général; mais ne pouvons tarder à savoir où est le roi.

— Vous êtes bien bon de penser à mes intérêts dans une telle catastrophe, répartit tristement le général; je ne cesse pas de vous considérer comme mon chef, comptez que tous vos ordres seront strictement exécutés.

Le prince répondit par quelques mots affectueux, et Changarnier regagna rapidement Alger, où il s'arrêta d'abord chez le général Gentil, commandant de la subdivision, pour lui donner des ordres.

— Ne tolérez pas, lui dit-il, le moindre désordre, et maintenez la plus rigoureuse observation de la discipline. Ma responsabilité couvrira la vôtre.

Il était près de neuf heures quand Changarnier rentra à son quartier général. « Souvenez-vous bien de ceci, dit-il à ceux qui l'y attendaient : la république ne durera pas ; je ne la servirais pas si je ne croyais notre pays menacé par la guerre. J'offrirai mon épée, mais je ne ferai pas le semblant d'aimer cette révolution. »

Il y avait assurément beaucoup de vrai dans cette prévision, mais le général ne se doutait guère de ce que devaient lui coûter les transformations qui allaient se succéder en France. Dans la soirée, il retourna auprès des princes, qu'il ne quitta qu'à une heure avancée de la nuit ; le lendemain, ceux-ci rentrèrent au palais du gouvernement à Alger, où Changarnier ne cessa pas de leur prodiguer les témoignages d'un attachement sincère et reconnaissant. Dans ces jours troublés, l'armée fit preuve de la discipline la plus solide et des sentiments les plus généreux ; seul, le chef de bataillon Espinasse fit, dans la caserne des zouaves, une chaleureuse protestation d'amour la pour république et se laissa aller à s'exprimer en termes violents contre le duc d'Aumale.

Le 2 mars, dans la soirée, M. Touchard, aide de camp du prince de Joinville, apporta des nouvelles de la famille royale. Les princes fixèrent aussitôt leur départ au lendemain, à dix heures du matin.

— Je vous présenterai à neuf heures et demie les fonctionnaires de tous les ordres, lui dit aussitôt Changarnier.

— Ne craindront-ils pas de se compromettre ? répondit le duc d'Aumale.

— Ma convocation couvrira et rassurera les plus timides, répliqua avec fermeté le général.

— Amenez-les donc, reprit le prince, mais après avoir déjeuné avec nous.

— Nous serons tous prêts à vous recevoir à sept heures du matin, ajouta la duchesse d'Aumale, nous ne voulons rien perdre du temps que vous pouvez encore passer avec nous.

Le 3 mars, le gouverneur général adressait par deux proclamations affichées partout ses adieux aux troupes et à la population civile. Il disait à l'armée :

« M. le général Changarnier remplira par intérim les fonctions de gouverneur général jusqu'à l'arrivée à Alger de M. le général Cavaignac, nouveau gouverneur général de l'Algérie. En me séparant d'une armée modèle d'honneur et de courage, dans les rangs de laquelle j'ai passé les plus beaux jours de ma vie, je ne puis que lui souhaiter de nouveaux succès. Une nouvelle carrière va peut-

être s'offrir à sa valeur, elle la parcourra dignement, j'en ai la ferme croyance. Officiers, sous-officiers et soldats, j'avais espéré combattre encore avec vous pour la patrie!... Cet honneur m'est refusé, mais, du fond de l'exil, mon cœur vous suivra partout où vous appellera la volonté nationale. Il triomphera de vos succès, tous ses vœux seront pour la gloire et le bonheur de la France! »

« Habitants de l'Algérie, écrivait le prince dans sa seconde proclamation, fidèle à mes devoirs de citoyen et de soldat, je suis resté à mon poste tant que j'ai pu croire ma présence utile au service du pays. Cette situation n'existe plus. M. le général Cavaignac est nommé gouverneur général de l'Algérie. Jusqu'à son arrivée à Alger les fonctions de gouverneur général par intérim seront remplies par M. le général Changarnier. Soumis à la volonté nationale, je m'éloigne, mais du fond de l'exil, tous mes vœux seront pour votre prospérité et pour la gloire de la France que j'aurais voulu servir plus longtemps. »

A l'heure convenue, Changarnier se rendit chez les princes qu'il trouva déjà en costume de voyage et partagea avec eux leur dernier repas sur le sol français; il était à peine terminé qu'il retournait à son quartier général, où l'attendaient les fonctionnaires qu'il y avait mandés. Aucun ne manquait, et tous se rendirent auprès des princes pour les saluer. Partout la foule se pressait dans une attitude de respect, les officiers remplissaient le palais et jusque les escaliers. Au dehors, les soldats de la garnison qui n'étaient pas sous les armes et beaucoup d'autres venus des cantonnements les plus rapprochés attendaient le passage de leur chef. Après quelques mots prononcés avec grâce, le duc d'Aumale sortit le premier, le prince de Joinville donna le bras à la duchesse d'Aumale; Changarnier, en grande tenue, offrit le sien à la princesse de Joinville. Le cortège traversa ainsi la ville entre la haie des troupes contre laquelle se pressaient les habitants, conduit par le duc d'Aumale, qui s'arrêtait à chaque pas pour serrer les mains qui se tendaient vers lui. Au moment où on arriva au quai d'embarquement, et suivant l'ordre écrit de Changarnier, l'artillerie de terre et celle de la marine tirèrent le salut royal, rendant un dernier hommage au chef que perdait l'armée, pendant que les princes avec le général et l'amiral Dubourdieu montaient en canot pour aller rejoindre *le Solon*. On était à bord depuis dix minutes quand le commandant Jaurès vint avertir Changarnier que tout était prêt pour le départ. Celui-ci, fort ému, baisa la main des princesses et pressa une dernière fois celles des princes; il se retirait déjà lorsque le prince de Joinville revenant à lui l'attira vivement sur son cœur et l'y retint quelques instants en silence.

Un instant après, Changarnier était descendu dans le canot qui suivit aussitôt *le Solon* pour l'accompagner encore au large, mais la frégate ne tarda pas à prendre une avance considérable. Sur le pont les mouchoirs s'agitaient encore : c'était le dernier adieu.

Rentré à son quartier général, Changarnier écrivit immédiatement au nouveau ministre de la guerre, le général Subervie :

« Je viens d'accompagner à bord du *Solon* M^{sr} le prince de Joinville, M^{me} la princesse de Joinville, M^{sr} le duc d'Aumale et M^{me} la duchesse d'Aumale. Partout, sur leur passage, ils ont recueilli les témoignages d'une sympathie respectueuse, aussi honorable pour la population que pour ces princes dont la jeunesse a été consacrée au service de l'État. Je n'ai pas souhaité l'avènement de la république, mais, quand la France est menacée de la guerre, je sollicite un commandement sur la frontière la plus menacée. »

Moins de dix-huit ans auparavant, bien différent avait été le départ du maréchal de Bourmont; au lendemain d'une conquête brillante, il était soudain tombé au rang des proscrits, et c'est en fugitif qu'il put à grand'peine quitter cette terre qu'il venait de faire française et s'échapper sur une misérable barque espagnole. Ce fut aussi à quelques jours de succès brillants que le duc d'Aumale dut quitter les mêmes rivages, qui ne portaient pas bonheur.

Les démonstrations que nous avons racontées aussi bien que l'attitude si nette de Changarnier eurent l'approbation du gouvernement de la nouvelle république, qui s'honora en ne regrettant pas une courtoisie si militaire et si française. Comme il n'arrive pas toujours, sa vie ne devait pas plus tard démentir le général; il servit fidèlement le gouvernement qui venait de se faire proclamer. Sa surprise en le voyant surgir n'avait pas été certes médiocre, mais ni les concessions du roi ni son abdication n'avaient pu détourner les fureurs populaires. On avait un instant pu croire que M. Thiers sauverait peut-être la dynastie, mais le bruit de son nom s'était aussitôt perdu dans l'orage. Il semblait que Paris tout entier parut ce jour-là de l'avis du prince de Talleyrand, lorsqu'il avait dit quinze ans auparavant de cet homme d'État :

« J'ai vu mieux, j'ai vu pire, je n'ai rien vu de pareil. »

Le Comte d'ANTIOCHE.

LE BIENHEUREUX
JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
ET SON OEUVRE

Dans la pléiade glorieuse de saints que Léon XIII vient d'élever sur les autels, il est un nom spécialement cher à la France catholique : celui du bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, fondateur des Frères des Écoles chrétiennes.

Depuis vingt ans, grâce à d'excellents écrivains, grâce surtout à la persécution qui a sévi avec tant de violence contre la grande société vouée à l'enseignement populaire, le souvenir du chanoine-instituteur a été enfin exhumé d'un injuste oubli. En voyant l'arbre qu'il avait planté résister aussi fortement aux ouragans qui l'agitaient sans le renverser, on s'est demandé comment il avait poussé des racines si puissantes : alors, à l'étonnement des faux sages et à l'édification des cœurs pieux, on a trouvé, aux origines de l'œuvre, les vertus d'un saint à côté du génie d'un vrai grand homme.

Peut-être les lecteurs du *Correspondant* seront-ils satisfaits de jeter un regard sur cette belle et douce figure.

Dans une ancienne rue de Reims on voit encore aujourd'hui une maison de noble apparence, portant sur sa façade le millésime 1545. Ce fut jadis l'hôtel de la famille de la Salle ; notre Bienheureux y vint au monde en 1651 ; son père était conseiller au présidial, et le nom de Moët, que portait sa mère, a été de tout temps cher aux Rémois.

Après une enfance pieuse et au sortir d'une jeunesse riche d'espérances, Jean-Baptiste de la Salle, qui avait toujours montré un attrait irrésistible pour la cléricature, comme on disait alors, fut pourvu d'un canonicat et entra dans cet illustre Chapitre de Reims dont il devait être la gloire, après deux prédécesseurs à jamais célèbres : le bienheureux Urbain II, le pape des croisades, et saint Bruno, le fondateur des Chartreux.

Sa famille, d'abord opposée à la vocation sacerdotale de ce fils aîné, si heureusement doué d'esprit et de cœur, résolut, une fois le sacrifice accompli, de faire donner au jeune lévite une éducation ecclésiastique forte et sérieuse.

La congrégation de Saint-Sulpice, encore récente, possédait déjà

cette renommée de piété et de savoir qui a grandi avec les siècles; le jeune chanoine vint lui demander les leçons de science et d'esprit sacerdotal dont il avait besoin avant d'entrer dans les ordres sacrés. Parmi ses condisciples, dont plusieurs devinrent la gloire de l'Église de France, il rencontra le futur cygne de Cambrai, l'aimable Fénelon.

La vie du nouveau séminariste a été résumée en un seul mot, par le supérieur de Saint-Sulpice, qui, au dire des contemporains, parlait peu mais disait beaucoup : « L'abbé de la Salle édifiait tous les autres clercs. »

Jean-Baptiste a vingt ans; de la vie, il ne connaît que les roses : joies du foyer, charmes de l'étude, parfums de la piété et de l'innocence. L'avenir lui apparaît plein de promesses. Les épines vont se rencontrer.

Ce n'est pas sans émotion que nous parlons de sa première douleur : désormais, sous mille formes inattendues, la souffrance s'acharnera sur lui. Dieu travaille les âmes qu'il veut rendre siennes; il les détache de tout par des coups cruels en apparence, et, en réalité, pleins de miséricorde. Après ces ascensions successives, il les montre au monde étonné.

Le futur apôtre de l'enfance devait connaître ces épreuves. En 1671, il perdit sa mère. Dès l'année suivante, son père la suivait dans la tombe. Le fardeau d'une famille de six enfants lui incombait. Il se vit contraint, par ces coups inattendus, de quitter Saint-Sulpice pour revenir consoler ses jeunes frères et sœurs orphelins.

La maison, désormais bien vide pour son cœur, prit les apparences d'un sanctuaire. Il se prépara par l'étude et la prière à recevoir la consécration sacerdotale; enfin, après de longues hésitations causées par le sentiment profond des devoirs attachés au saint ministère, il fut ordonné prêtre le 9 avril 1678; le lendemain, il célébra sa première messe dans cette antique cathédrale de Reims dont les voûtes semblent encore répercuter les *Noëls* de la France monarchique.

Tous les récits du temps sont remplis de l'impression indescriptible que produisait d'ordinaire, sur l'assistance, la piété du jeune célébrant. Plus tard, quand, au cours de ses voyages, il montera à l'autel dans des sanctuaires éloignés, on entendra répéter ce cri des âmes édifiées : « Nous avons assisté à la messe d'un saint ! »

Nous sommes au moment décisif de sa vie, où la mission que lui réservait la Providence va lui apparaître, d'abord confusément, puis dans son austérité effrayante.

Nous allons chercher au théâtre des émotions capables d'ébranler nos cœurs. C'est un spectacle sans pareil que l'agonie terrible

d'une grande âme, appelée de Dieu aux immolations suprêmes du renoncement. Voici que les desseins d'en haut vont se révéler peu à peu au jeune chanoine.

L'abbé Roland, son collègue au chapitre, avait fondé une congrégation pour l'instruction et l'éducation des filles pauvres; à son lit de mort, il pria M. de la Salle de veiller sur la communauté naissante. Un jour, à la porte de la maison, objet de sa sollicitude, le prêtre zélé rencontre un étranger; il l'introduit auprès de la supérieure. L'inconnu vient de Rouen; il se nomme Niel. Il a établi dans la capitale de la Normandie les premières écoles gratuites pour les enfants du peuple.

Une dame de la haute société de Rouen étonnait alors la cité tout entière : c'était M^{me} de Maillefer, née à Reims, alliée à la famille de la Salle et mariée à M. de Maillefer, maître des comptes à Rouen.

Depuis la conversion de l'abbé de Rancé, encore présente à toutes les mémoires, on ne connaissait rien de plus étrange que le changement subit survenu dans la conduite de cette grande dame; on la voyait vêtue de haillons, mendier son pain et soigner les malades à l'Hôtel-Dieu, elle, la mondaine, qui naguère essayait sur sa propre statue toutes ses toilettes, et faisait rechercher sur les marchés les aliments délicats les plus propres à flatter ses goûts. Rien n'égalait sa vanité, sinon la dureté qu'elle affectait envers les pauvres. Terrassée à la suite d'une circonstance extraordinaire rapportée au long dans la vie du Bienheureux de la Salle, elle consacra sa fortune en bonnes œuvres, favorisant surtout l'établissement d'écoles chrétiennes. C'est elle qui, voulant doter sa ville natale des mêmes avantages que celle de Rouen, avait envoyé M. Niel à Reims.

M. Niel était la personnification de l'inconstance. Après avoir déployé un zèle sans mesure à la création d'une école, il laissait là l'entreprise ébauchée et courait à des fondations nouvelles.

A Reims, il ouvrit une classe sur la paroisse Saint-Maurice. Dès le début, tout alla à souhait. M. de la Salle lui donna l'hospitalité. Bientôt le clergé paroissial et les familles se félicitèrent des succès obtenus auprès des enfants. Tout en s'occupant de l'œuvre nouvelle, dont les frais restaient en grande partie à sa charge, le futur créateur de l'enseignement populaire voulait seulement, comme il le déclara dans la suite, concourir à une utile tentative. Ces soins ne le détournaient pas de ses études, car il prit le grade de docteur en 1681.

Cependant M. Niel s'agitait, établissait des écoles nouvelles, sans s'inquiéter de celles déjà existantes, qui périssaient par suite de l'incapacité et de l'inconduite des maîtres.

Dans sa prévoyante sagesse, M. de la Salle entreprit de donner

à ceux-ci des règlements reconnus nécessaires. Bientôt, du reste, M. Niel se découragea et repartit pour Rouen, laissant au jeune chanoine le poids de toutes ses œuvres inachevées. Alors commence la grande lutte pour le pieux serviteur de Dieu. Il veut établir une sorte de congrégation religieuse; il comprend bientôt qu'il ne fondera rien de durable sans donner l'exemple du désintéressement et de l'abandon à la Providence. Il recueille chez lui les maîtres d'école, puis leur loue une maison et s'y retire avec eux en 1683; les sujets sur lesquels il faisait fonds jusque-là, se voyant astreints à une vie régulière, l'abandonnent. Il lui en vient de mieux disposés, il les forme, et, sur les instances des paroisses, en envoie plusieurs fonder des écoles à Rethel, à Guise et à Laon.

Un sentiment de défiance s'empara de nouveau de ses auxiliaires : le vertueux prêtre, déjà si engagé dans une œuvre pour laquelle il éprouvait d'incroyables répugnances, les entendit lui représenter que, pour lui, l'avenir était toujours assuré, tandis que, supposé l'insuccès de l'entreprise, ils se verraient, eux, dans le dénuement. Depuis quelque temps, sans que son esprit osât s'y arrêter, le continuateur de M. Niel entendait la parole évangélique : « Quittez ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, puis venez et suivez-moi. » Après de violents combats, triomphant des résistances de la nature, des reproches de sa famille et des remontrances de l'amitié, le prêtre héroïque accomplit le sacrifice, se démit de son titre de chanoine. Durant le rigoureux hiver de 1684, il distribua aux indigents tous ses biens personnels, et, devenu pauvre comme ses disciples, se fit l'un d'eux, lui le docteur et le gentilhomme. Désormais il marchera sans défaillance dans l'âpre sentier du renoncement, toujours poursuivi par des déceptions cruelles, toujours soutenu par son inébranlable confiance en Dieu. Il était désormais préparé pour cette carrière de quarante années de labeurs, d'angoisses incessantes, d'efforts sans résultats appréciables.

Dans d'autres vies de saints on trouve un côté tantôt riant et poétique, tantôt grandiose et imposant : Grégoire VII domine le moyen âge; saint François d'Assise semble avoir recouvré les privilèges de l'Eden; la parole de saint Bernard agite l'Europe; on ne voit rien de semblable dans le Bienheureux de la Salle; rien d'éclatant dans sa vie; c'est un humble prêtre, poursuivant, avec une persévérance traitée parfois d'obstination entêtée, un but qui lui apparaît utile à l'Église et à son pays. Avec un courage sublime, il dépense pour ce but ses labeurs, sa fortune, ses dignités, ses lumières, et, toujours plus fort après l'orage, il n'abandonne pas son dessein, même devant les oppositions aveugles de ceux qui auraient dû le soutenir davantage. Il avait établi son noviciat à Vaugirard; il est obligé de le transférer à Ménilmontant, puis à

Rouen. Dans la capitale, la corporation des Maîtres écrivains lui intente procès sur procès, parce qu'il instruit gratuitement les enfants et compromet leur industrie; enfin, les Frères sont expulsés de leurs écoles et leur mobilier jeté à la rue.

Il traverse l'hiver rigoureux de 1709 sans autres ressources que sa foi inébranlable, et se voit réduit aux dernières extrémités; mais le ciel semble lui venir en aide par des miracles. Aussi jamais il ne montra plus d'activité. On le trouve à Dunkerque, à Calais, à Boulogne, à Saint-Omer; les villes de Grenoble, de Moulins, de Mende, d'Avignon, de Marseille, le voient tour à tour fondant des écoles, établissant des noviciats, suppléant, au besoin, dans leurs modestes fonctions, ses disciples malades. Au plus fort de la saison rigoureuse, il franchit plusieurs fois les Cévennes, sillonnées par les bandes des Camisards, ennemis acharnés des catholiques et surtout des prêtres. La persécution redouble de violence, le pieux instituteur disparaît un moment de la scène; ses ennemis, le voyant hors de combat, vont, il l'espère du moins, se calmer, et laisser quelque repos à ses enfants.

Il va visiter la Grande-Chartreuse et peu s'en faut qu'il n'ensevelisse dans un éternel silence une vie si tourmentée; mais un cri de détresse des siens le rappelle. Alors, ayant mis la dernière main à ses règles, il réalise le rêve perpétuel de son âme en se démettant de la supériorité. Devenu le plus humble et le plus obéissant des Frères, il passe les dernières années de sa vie dans sa maison-mère de Saint-Yon, aux portes de Rouen, encourageant les jeunes novices, souriant aux jeux des petits pensionnaires, priant pour tous. Enfin, le 7 avril 1719, il s'éteint doucement dans les bras de ses enfants en larmes. En ce moment, sa vie si agitée, les contradictions soulevées contre lui et contre son œuvre, repassèrent devant ses yeux : il eut assez de force pour résumer toutes ses pensées dans ces paroles qui expriment si bien la fermeté de son âme et la foi inébranlable qui le distingua toujours : « J'adore en toutes choses la conduite de Dieu à mon égard. »

L'apôtre des enfants avait tenu le serment juré par lui en 1691, avec deux de ses disciples, « de ne jamais abandonner les écoles gratuites, fallût-il demander l'aumône et vivre de pain seulement. »

L'arbre de son institut allait élever lentement vers le ciel un tronc vigoureux, et déployer une frondaison splendide. Combien de générations d'enfants sont venues, depuis deux siècles, s'asseoir à son ombrage et se nourrir de ses fruits!

Le monde comprit bientôt de quels secours pouvait lui être cette nouvelle phalange d'apôtres. Louis XIV avait encouragé les débuts de la congrégation; par ses soins, une école allait s'ouvrir à Fontainebleau quand la mort termina son long et glorieux règne.

En 1725, grâce à l'intervention bienveillante du cardinal de Fleury, Louis XV accorde à l'institut des lettres patentes, et le pape Benoît XIII l'approuve par la bulle *In apostolicæ dignitatis solio*.

Durant tout le dix-huitième siècle, la famille religieuse de l'abbé de la Salle s'accroît d'une manière consolante, alors que tant d'ordres anciens s'éteignent lentement par pénurie de vocations, par suite du régime de la commende et surtout du relâchement des religieux.

Les Frères se dévouent auprès des enfants de toutes les classes sociales; ils dirigent le collège des Jeunes Irlandais, fondé par Jacques II en faveur des nobles exilés, réfugiés en France après le désastre de la Boyne; mais leurs préférences sont acquises aux petits et aux pauvres pour lesquels ils ont été spécialement établis.

Les populations appellent avec de vives instances ces éducateurs dévoués qui, dit-on, transforment d'une façon merveilleuse les jeunes cœurs dont le vice faisait trop souvent sa proie. Partout on les reçoit comme les envoyés du ciel. Leur arrivée est un jour de fête. Prélats, magistrats, échevins, les accueillent en triomphe; on sonne les cloches à toute volée; le saint sacrifice est célébré en leur présence, et ils sont conduits processionnellement dans la maison qu'ils doivent occuper.

L'extension des Écoles chrétiennes prit de telles proportions, qu'un chapitre général interdit toute fondation nouvelle durant dix ans, afin de réserver tous les soins à l'instruction et à la formation pédagogique des jeunes maîtres.

Dans certaines villes, ils possèdent une influence incontestée : le frère directeur de Cherbourg s'interpose efficacement entre les habitants et le commandant anglais, lors de la descente des troupes britanniques en 1758.

A Vannes, les Frères dirigent une école d'hydrographie très florissante et qui rend les plus grands services à la marine, au dire des subdélégués royaux. Leur pensionnat de Marseille est peuplé de Levantins, de Grecs, d'Italiens, d'Espagnols; il possède un cabinet de physique qu'environneraient une foule d'établissements de nos jours.

Il en est de même à Maréville, près de Nancy; ce collège, fondé par le roi Stanislas, suit des programmes presque identiques à ceux de l'enseignement spécial ou professionnel, dont on croit l'invention récente.

Bon nombre de Frères possèdent des connaissances aussi étendues que solides; on compte parmi eux d'excellents mathématiciens, des architectes distingués, des professeurs de dessin fort renommés.

Mais 1789 approchait. Un moment on put espérer que les man-

dataires de la nation, dans leur amour tant proclamé pour le peuple, lui laisseraient ces instituteurs qu'il aimait. Il n'en fut rien : les Frères se virent assimilés au clergé et dispersés; l'arrêté portait toutefois « qu'ils avaient bien mérité de la patrie! » C'était l'ironie dans la cruauté; les persécuteurs contemporains tiennent encore le même langage.

Nous avons vu une pièce datée de 1791 par laquelle toute une communauté de vingt-deux membres refuse un acte contraire à la conscience. Un bon vieillard essaie de tracer son nom; sa main tremblante dessine quelques traits incertains : une note spéciale constate la fidélité invincible du religieux.

« S'il le faut, disent-ils d'un commun accord, nous sacrifierons notre vie aux lois de la patrie, mais nous nous arrêtons où le péché commence.

Dans plusieurs villes, comme à Laon, à Noyon, la population maintint les Frères envers et contre tous. En attendant des jours meilleurs, beaucoup allèrent, sous un costume civil, continuer leur mission dans des villages reculés.

Le supérieur général, frère Agathon était à la Conciergerie au 9 thermidor et fut sauvé par la chute de Robespierre. Durant sa captivité, il donnait des leçons de mathématiques aux prisonniers. Le frère Agathon est l'auteur d'un petit ouvrage intitulé : *Les Douze vertus d'un bon maître*. Mgr Frayssinous disait un jour, durant ses célèbres conférences de Saint-Sulpice : « Je serais sûr d'arriver à la gloire si j'avais écrit ce petit traité. »

Le frère Salomon périt aux Carmes. A Avignon, deux autres furent victimes de la cruauté de Jourdan Coupe-têtes; plusieurs allèrent mourir sur les pontons de Rochefort. Un certain nombre se retirèrent à Rome, où les Souverains Pontifes Pie VI et Pie VII les couvrirent de leur protection avant de devenir eux-mêmes errants et proscrits.

Après la tourmente, on les voit çà et là présidant les prières publiques dans les paroisses en l'absence des pasteurs encore éloignés ou mis à mort. Partout le peuple les réclame. Enfin, la congrégation se reconstitue à Lyon en 1802, et notre siècle l'a vue, bénie par la Providence, monter lentement au rang si considérable qu'elle occupe aujourd'hui dans l'Église.

Il y a quelques jours, le pape Léon XIII, après avoir béatifié le bienheureux de la Salle, disait aux supérieurs de l'ordre réunis autour de son trône : « Mes chers frères, votre institut est le boulevard derrière lequel s'abrite la foi des jeunes générations! »

Une congrégation enseignante peut-elle envier plus bel éloge?

J. D'ALQUIÉ DU POUGET.

LE SOCIALISME D'ÉTAT

EN ALLEMAGNE

La tendance rêveuse et la propension philosophique de la nation allemande devaient prédisposer ses populations à la discussion des doctrines socialistes.

A trois siècles de Luther, le réformateur de l'Église, se révélait en 1774 le réformateur de l'état social, Heinze, qui, dans son roman socialiste *Ardinghello*, recommandait la communauté des biens et des femmes. En 1795 apparaît Klinger, l'adversaire du capital, précurseur de Fichte et de Louis Gall, auxquels se rattachent les socialistes modernes, Karl Marx, Lassalle et Bebel. En 1875 les nombreuses associations communistes tinrent à Gotha un congrès dans le dessein de fusionner leurs doctrines et d'arrêter de concert un programme définitif. Derrière les revendications relatives à l'abolition du travail salarié remplacé par l'exploitation collective avec partage des produits, on pressent l'idée d'une subversion générale de l'état social actuel et de la substitution du parti ouvrier à la bourgeoisie.

« Source de toute richesse et de toute civilisation, dit le Programme de Gotha, le travail pour être d'une utilité universelle doit être entrepris par la société elle-même. C'est à la société, à tous ses membres pris collectivement qu'appartient en totalité le produit de ce travail. Tous les citoyens ont les mêmes droits et les mêmes devoirs pour l'exploitation commune. La part du produit pour chacun sera mesurée à ses besoins raisonnables. Les capitalistes ayant le monopole des moyens de travail, la classe ouvrière se trouve dans une complète dépendance, qui est la cause unique de la misère et de la servitude sous toutes les formes. L'affranchissement du travail doit être l'œuvre exclusive de la classe ouvrière. « Le parti des ouvriers socialistes allemands, tout en exerçant plus directement son action dans les limites du pays, n'oublie pas que le mouvement ouvrier a un caractère international. Il est décidé à remplir tous les devoirs que cette situation impose aux travailleurs, pour que la théorie de l'union fraternelle des hommes devienne enfin une réalité. »

Le manifeste proclamé à Londres, en 1850, par Karl Marx et Weitling contenait une doctrine identique :

« L'État moderne, dit-il, avec son système de gouvernement, est seulement une délégation qui administre les affaires communes de toute la classe bourgeoise. La bourgeoisie a joué dans l'histoire un rôle émi-

nement révolutionnaire. Elle a déchiré les liens féodaux bigarrés qui attachaient l'homme à son supérieur naturel et n'a laissé subsister d'homme à homme d'autre lien que l'intérêt nu, que le paiement au comptant sans sentiment. En un mot, elle a remplacé l'exploitation voilée d'illusions religieuses et politiques, par l'exploitation ouverte, directe, sèche et éhontée. Le but à atteindre est le renversement de l'ordre social actuel, et les moyens sont : le suffrage universel, direct, égal, obligatoire; la législation directe par le peuple qui doit décider de la paix et de la guerre; les milices nationales, au lieu des armées permanentes; liberté de la presse, justice gratuite et magistrature élective, l'éducation des enfants gratuite, égale, obligatoire; toutes les libertés politiques, le droit de coalition; la fixation d'une journée normale de travail suivant les besoins sociaux; l'interdiction du travail des enfants et des femmes comme contraires à l'hygiène et aux bonnes mœurs; une loi protectrice de la vie et de la santé des ouvriers, sur le travail des détenus dans les prisons et l'affranchissement des caisses de secours.»

Une partie notable de ce programme est transformée en lois ou en projets de loi par le Reichstag allemand, sous l'inspiration du chancelier de l'empire.

Quelques chiffres expliqueront l'évolution d'idées de M. de Bismarck à l'égard du parti socialiste. En 1881, les socialistes obtenaient, aux élections du Reichstag, le chiffre de 311 960 voix; en 1884, 550 000; et en 1887, au mois de février, 763 000. L'augmentation de la population en Allemagne, qui a été de 28 pour 100 dans ces dernières années, augmente les adhérents aux idées socialistes : cet accroissement provenant des centres industriels.

Les villes de Berlin, Hambourg, Francfort, Hanovre, Breslau, Dusseldorf, Eberfeld, Altona, sont représentées par des députés socialistes. Les provinces catholiques représentent l'élément socialiste chrétien et conservateur, aussi le chancelier, pour solidariser les deux intérêts, a-t-il aboli le système du *Kulturkampf*.

Il est impossible de négliger, dans ce bref exposé du socialisme allemand, la grande figure de Schultze-Delitsch. Ce remarquable économiste fonda, dès 1849, à Delitsch, dans la Saxe et dans d'autres villes, des sociétés coopératives pour l'achat des matières premières, des sociétés d'enseignement, de consommation, enfin, en 1859, des sociétés d'épargne et de crédit à Delitsch, Celle, Meissen et Bittenfeld. Les banques ouvrières ont eu le plus grand succès, celle de Stuttgart fut fondée en 1836. Il y en a actuellement en Wurtemberg soixante et onze, et leur chiffre d'affaires est de 70 millions. Dès 1868, le royaume de Wurtemberg, qui a 2 millions d'habitants, possédait 111 caisses d'épargne groupant 24 435 membres.

Le créateur de ces diverses institutions avait un double but qui n'a été atteint que pour moitié. Le sort des ouvriers a bien été amélioré,

mais le capital, qui devait faire de l'atelier un agent coopératif de production, n'a pu atteindre un chiffre lui permettant la concurrence avec le capital des patrons. L'ouvrier n'est plus isolé ni lié à une corporation journalière obligatoire, l'épargne le relie d'une façon volontaire à la société coopérative.

La première incarnation du code industriel voté par le Parlement allemand fut le *Gewerbeordnung*, qui date de 1869. Après divers amendements, il reçut sa forme définitive le 1^{er} juillet 1883. Il comprend l'importante loi du 15 juin 1883 sur les assurances des ouvriers contre la maladie, et celle du 6 juillet 1884 sur les assurances des ouvriers contre les accidents l'a complétée.

Nous empruntons, à un article de la *Réforme sociale* de M. René Lavollée, la définition du caractère des lois économiques dans l'empire d'Allemagne et dans celui d'Autriche. « En Allemagne, c'est l'incarnation de cette divinité éminemment prussienne qui s'appelle l'État, son intervention souveraine dans le domaine économique et industriel; en Autriche, c'est un essai d'adaptation de l'ancien système corporatif aux exigences de l'industrie moderne ¹. »

La loi du 15 juin 1883, déjà citée, a institué le système des caisses de secours, contre la maladie, obligatoire pour les ouvriers des fabriques. Le caractère obligatoire est établi par l'article 1^{er}, et la condition initiale est celle d'un salaire maximum de 6 marks $\frac{3}{4}$ (8 fr. 30), soit en argent, en nature ou participation. La question de la permanence du traitement ou salaire est exigée; la loi vise les industries ci-après :

1^o Les mines, salines, industries de préparations mécaniques, carrières et fosses, fabriques et hauts-fourneaux, les chemins de fer et la navigation à vapeur intérieure, les chantiers, les industries et entreprises de construction; 2^o les ouvriers des métiers ou autres petites industries; 3^o ceux des établissements qui font usage de chaudières, ou d'une force naturelle (vent, eau, vapeur, gaz, air échauffé, etc.), lorsque l'emploi n'en est pas purement accidentel ou temporaire, et que les machines employées appartiennent à l'établissement.

L'article 2 prévoit une application possible de la loi aux ouvriers agricoles forestiers, laissée à l'appréciation des autorités communales.

La loi énumère sept sortes de caisses d'assurances contre les maladies.

Les caisses locales, celles d'industrie auprès des fabriques, celles d'entreprises de construction, de corporations d'ouvriers mineurs, de secours mutuels, enfin celles d'assurances communales en faveur de ceux qui ne reçoivent d'aucune caisse. Les communes perçoivent les primes qui sont fixées à 1 et demi pour 100 des salaires, suivant un tarif homologué par l'administration supérieure; la prime peut être portée

¹ R. Lavollée, *la Réforme sociale*, 15 mai 1885.

à 2 pour 100 et donne droit à un secours en cas de maladie et d'incapacité de travail.

Le secours de maladie comprend le traitement médical et les médicaments.

Le secours en cas d'incapacité de travail consiste, à partir du troisième jour de la maladie, en une somme équivalente à la moitié du salaire quotidien. Les secours cessent à la fin de la treizième semaine depuis l'invasion de la maladie.

Pour un ouvrier sans famille, le traitement gratuit à l'hôpital peut être substitué, ainsi qu'en cas de maladie contagieuse.

Plusieurs communes peuvent se réunir et constituer une caisse collective.

Il faut un minimum de cent personnes au moins astreintes à l'assurance pour fonder une caisse locale, et autant que possible d'une même industrie ou du même métier. Les statuts rédigés d'accord sont soumis à l'homologation de l'administration supérieure. Un conseil nommé par l'assemblée des assurés dirige la caisse, cette assemblée vote sur les comptes annuels. Les membres du conseil et le comptable sont responsables de la gestion. Le conseil perçoit les primes et paye les secours.

La prime doit être ordinairement de 2 pour 100 du salaire moyen des assurés, qui ne peut excéder 4 marks, soit 5 francs, ni descendre au-dessous du salaire local; le taux de 3 pour 100 peut être, en cas d'urgence, appliqué. Les caisses d'assurances locales offrent aux assurés des avantages supérieurs aux caisses communales, en aidant les femmes en couches et prolongeant le secours de maladie à un an, au lieu de treize semaines; elles allouent de plus des frais funéraires représentant vingt fois le salaire de l'assuré. Elles peuvent même donner comme secours les trois quarts du salaire coutumier local. La partie de la loi qui constitue une innovation dans les assurances est l'obligation des patrons à y coopérer. Ils doivent d'abord verser d'avance, par semaine ou à d'autres dates, le montant des primes légales dues par leurs employés. Le tiers du montant des primes est à leur charge. Cependant, s'ils ne font usage de chaudières à vapeur ou forces naturelles et n'emploient que deux personnes astreintes à l'assurance, ils ne seront pas soumis au paiement des primes. Quant aux deux tiers de la prime, la loi les autorise à en prélever le montant sur la paye des assurés. En cas de contestation, une espèce de conseil de prud'hommes prononce, sauf appel à l'autorité supérieure.

Tout patron occupant cinquante personnes au plus astreintes à l'assurance peut fonder une caisse d'assurance d'industrie manufacturière. Il peut même y être astreint soit par ordre de l'autorité supérieure, soit sur la demande de la caisse qui assure ses employés. Du jour de l'embauchage, le personnel de la fabrique fait partie de la caisse.

Le complément de cette loi est celle de l'assurance contre les acci-

dents qui, préparée pendant quatre années, a été votée le 6 juin 1883 et promulguée le 6 juillet de la même année. Cette loi, qui a cent dix articles, est conçue dans une donnée nouvelle et originale, dont il est important que le lecteur ait une idée précise.

Les patrons sont syndiqués par la loi en vue de la liquidation des indemnités d'accidents; ils en supportent la dépense intégrale et ont pour juges non les tribunaux, mais la direction impériale des assurances. Cette assurance est obligatoire pour tous les employés d'usines et de chemins de fer dont le salaire annuel ne dépasse pas 2000 marks (2500 francs), les ouvriers employés dans les travaux de construction, ceux occupés dans les usines employant des chaudières à vapeur, ou des moteurs de force naturelle comme l'eau et le vent, ou autres comme le gaz, l'air chaud, etc. Les employés des exploitations domaniales à traitements fixes avec pension de retraite ne sont pas soumis à l'obligation de l'assurance. Le salaire annuel est une moyenne du salaire quotidien.

Un accident survenant, l'assurance contre les maladies intervient d'abord jusqu'à l'expiration de la treizième semaine. A partir de la quatorzième, la loi contre les accidents garantit à la victime d'abord les frais de traitement médical, puis une subvention pendant la durée de l'incapacité de travail; le chiffre est celui du gain de l'année précédente dans l'établissement; au-delà de 4 marks (5 francs) seulement, le tiers du salaire entre dans la fixation de la subvention. Si l'incapacité de travail est absolue, l'ouvrier reçoit les deux tiers du salaire normal; si elle est partielle, elle est proportionnelle au degré de capacité conservé. Si l'accident est volontaire, le blessé ni ses ayants droit ne peuvent exercer aucun recours. En cas de décès, les frais funéraires alloués sont de vingt fois le salaire moyen au minimum, 30 marks (37 fr. 50). La veuve reçoit 20 pour 100 du salaire du défunt, sauf le cas de remariage, pour chaque enfant 15 pour 100 jusqu'à la quinzième année; et s'ils sont orphelins de père et mère, 20 pour 100; sans que ces sommes puissent dépasser 60 pour 100 du salaire du défunt. Dans le cas où le défunt était le seul soutien de ses ascendants, ces derniers reçoivent 20 pour 100.

Les entrepreneurs des industries précitées, constitués en corporation avec l'autorisation du conseil fédéral, règlent ces sinistres d'après le système de la mutualité.

Chaque corporation a un comité de liquidation, de la décision duquel on peut appeler à un conseil de prud'hommes, composé de patrons et d'ouvriers, présidé par un fonctionnaire de l'État.

Ses décisions peuvent être soumises en appel à la direction impériale des assurances. Les comités des corporations sont investis d'un droit de contrôle peut-être excessif sur les exploitations, dans lesquelles ils peuvent pénétrer à toute heure. Ils peuvent même inspecter les livres et la comptabilité de ces exploitations, et « déterminer l'obli-

gation de l'entrepreneur à participer à la corporation et fixer la classe de ses risques ».

La législation industrielle de l'empire d'Autriche est beaucoup moins complète que celle de l'empire allemand et procède d'un principe tout différent.

La patente impériale de 1859 a supprimé les corporations privilégiées en Autriche, la loi du 15 mars 1883 les a reconnues comme sociétés de secours mutuels et comme cadres du personnel des travailleurs. Tous ceux qui exercent le même métier dans la même commune en font partie d'une façon obligatoire. Les ouvriers des fabriques en sont exemptés.

Des lois de protection des enfants et des femmes ont été dans ces dernières années soumises au Parlement autrichien, sur l'initiative du gouvernement.

La législation qui s'est le plus assimilé les principes du socialisme est la législation suisse.

Elle ne peut être exposée d'une manière épisodique à propos de l'Allemagne et mérite une étude spéciale.

La question économique est en voie de se fusionner avec la question politique, et c'est elle désormais qui jouera le principal rôle dans les programmes des divers partis, non seulement en Allemagne, mais en Europe.

Un projet de loi doit être discuté dans la session actuelle du Reichstag allemand sur les pensions aux ouvriers âgés ou incapables de travail. Les principales dispositions se résument ainsi :

Celui qui a atteint sa soixante-dixième année reçoit une pension de vieillesse, et celui qui est incapable de travail une d'invalidité; elles peuvent être données en nature jusqu'à concurrence des deux tiers.

Les ressources sont fournies pour un tiers par l'État, un tiers par les patrons, un tiers par les assurés. Chaque journée est grevée d'une retenue permettant de subvenir aux frais d'administration, au dixième de la réserve et les deux tiers du capital de la rente éventuelle.

Ceux seulement qui ont acquitté leurs cotisations pour trois cents journées par an ont droit à une retraite.

La pension d'invalidité de 120 marks (150 francs) pour les hommes, s'augmente de 4 marks (5 francs) par an, après l'expiration des quinze premières années.

Après l'instruction obligatoire, le service militaire obligatoire, l'assurance obligatoire, que reste-t-il de l'affranchissement dont parlent les programmes socialistes, devenus programmes de gouvernement. Notre législation actuelle contient déjà le principe de l'État tuteur des communes, et l'extension de ce principe aux individus comme en Allemagne me paraîtrait le comble de la barbarie.

REVUE DES SCIENCES

Physiologie et thérapeutique. — Une découverte. — Le mécanisme de l'immunité. — Pourquoi, en général, ne contracte-t-on pas deux fois la même maladie contagieuse. — Les microbes secrètent un poison. — Matière toxique, soluble et dosable. — Empoisonnement des microbes par leurs sécrétions. — Mode d'action des inoculations préventives contre les affections infectieuses. — Thérapeutique de l'avenir. — Vaccins chimiques. — Médecine et médicaments microbiques. — Premières expériences. — Vaccins contre la fièvre typhoïde. — Synthèse minéralogique : Production artificielle des rubis — Les rubis du Museum. — Travaux publics. — Le nouveau puits artésien de Paris. — Un forage de 719 mètres de profondeur. — Eaux jaillissantes. — Comparaison avec les puits de Grenelle et de Passy. — Nouveautés photographiques : L'hydroquinon. — Le photo-poudre.

Il y a longtemps que les médecins et les physiologistes se sont demandé pourquoi une personne qui a contracté une maladie contagieuse, comme la variole, la scarlatine, la rougeole, la fièvre typhoïde, jouissait ensuite, pendant un certain temps, d'une immunité presque absolue vis-à-vis de cette même maladie. Il est assez rare, en effet, qu'on la prenne de nouveau. Aussi on dit toujours : « Bah ! j'ai déjà eu la variole, la scarlatine, etc., et je n'ai plus à en avoir peur. » Les maladies contagieuses récidivent cependant ; mais c'est l'exception et non la règle. On s'est demandé de même, depuis les travaux de M. Pasteur, pourquoi les virus atténués ou virus vaccins conféraient l'immunité contre la rage, contre le charbon, etc. ; pourquoi une inoculation de virus atténué devenait préventive et empêchait le virus virulent d'exercer une action mortelle ? En un mot, quel est le mécanisme de l'immunité ?

On ne peut faire à ce propos que deux hypothèses, depuis que l'on connaît mieux les mœurs des microbes. Ou bien le microbe, cause première de la maladie, en se développant dans l'organisme, s'empare des substances nécessaires à son existence ; il épuise le milieu et quand il n'y a plus rien à prendre, il cesse de s'accroître et de pulluler. Le corps de l'animal malade est ainsi débarrassé du microbe et il ne peut évidemment contracter la même maladie microbienne tant que les matériaux enlevés à l'organisme ne se sont pas reconstitués. Ou bien, au contraire, loin de prendre à l'organisme, le microbe y appor-

terait, en vivant, une substance qui, en s'accumulant, finirait par l'empoisonner. Le microbe, en se développant dans le même milieu confiné, se tuerait lui-même, un peu comme l'homme qui vit dans le même air finit par s'asphyxier.

Que faut-il admettre, la première ou la seconde manière de voir? M. Pasteur inclinait pour la seconde. Pour en vérifier l'exactitude, il fallait rechercher si le bouillon de culture dans lequel s'est développée une légion de microbes ne renferme pas une matière toxique pour ce microbe. S'il en renferme, ce bouillon, débarrassé de tout micro-organisme vivant, jouera le rôle d'un virus atténué; inoculé, il empêchera le microbe que l'on introduira ensuite dans l'économie de se développer. La maladie avortera. M. Pasteur tenta l'expérience sur le microbe du choléra des poules sans succès. Il en revint à la première hypothèse. Mais ses études sur la prophylaxie de la rage le ramenèrent un peu plus tard à sa première opinion. Les expériences sur le microbe du choléra n'avaient pas réussi. Il répéta les essais sur des lapins avec le microbe du charbon. Les résultats furent plus heureux. Les cultures charbonneuses, portées à une température suffisante pour tuer le microbe, parurent renfermer une substance soluble qui, à plusieurs reprises, conféra l'immunité. La santé de M. Pasteur l'obligea, à la fin de 1886, d'interrompre ces nouvelles recherches. Mais la seconde hypothèse prenait corps, et dans les laboratoires biologiques de Paris, on n'était déjà plus très éloigné d'admettre que c'étaient bien des substances toxiques secrétées par les microbes qui, en empêchant son développement ultérieur, mettaient l'organisme à l'abri de ses atteintes. Toutefois une preuve décisive manquait toujours.

Pour tout esprit philosophique, il semble que l'opinion à laquelle on s'est rallié était, avant même toute confirmation expérimentale, la seule qui méritât attention. C'est un fait absolu, corrélatif avec les nécessités de l'existence, que tout être en vivant se débarrasse de ses matériaux nuisibles. Et les progrès de la chimie biologique ont montré que ces produits renferment toujours des substances toxiques. Il en est ainsi pour l'homme, pour les animaux, pour tout ce qui vit. Les microbes ne pouvaient échapper à la loi commune. Donc pour vivre, ils se débarrassent de leurs produits nuisibles, et ils secrètent des poisons. Ces matières toxiques pour eux et pour nous, matières solubles que l'on pourra extraire chimiquement des bouillons de culture ou des organes des animaux malades, voilà évidemment le vaccin! Car il est bien clair que si on l'introduit dans le corps des animaux avant d'inoculer le microbe lui-même, celui-ci sera empoisonné et il mourra avant de pouvoir se développer. La maladie qu'il aurait produit avortera et l'animal restera indemne. Telle paraît être

la véritable cause de l'immunité. Et telle, en effet, elle vient d'être dévoilée nettement par l'expérience.

Il est juste de rappeler à ce propos que dès 1879, dans des recherches qui n'ont peut-être pas été assez remarquées, M. Chauveau, aujourd'hui membre de l'Institut, alors professeur à l'École de Médecine de Lyon, soutenait que, dans les maladies virulentes, le microbe pathogène fabriquait un poison soluble. C'était l'excès de ce poison encombrant l'organisme qui déterminait la mort du malade, c'était ce poison secrété qui créait aussi l'immunité. C'est écrit, et M. Chauveau avait nettement soutenu la seconde hypothèse. Seulement, il fallait en démontrer la réalité. Il y eut commencement de démonstration en 1880¹. Les agneaux nés de brebis inoculées du sang de rate pendant la gestation deviennent tous réfractaires à la maladie. On leur inocule le microbe, aucun agneau ne tombe malade. Soit! mais n'est-ce pas parce que le microbe passe du sang de la mère malade dans le sang de l'enfant. Si le microbe passe, il peut, conformément à l'une ou l'autre hypothèse, déterminer l'immunité. Pour démontrer que l'immunité est bien due à un poison soluble indépendant du microbe, il faut que le microbe ne passe pas de la mère à l'enfant. Or les microbes sont arrêtés et ne pénètrent pas chez l'agneau. Donc, si les tissus de l'agneau sont devenus ineptes à la prolifération du microbe charbonneux, il faut donc admettre que leur résistance est due à leur imprégnation par des substances solubles qui du sang de la mère s'en vont chez le sang du sujet. On objecta qu'il n'était pas nettement prouvé que les microbes ne passaient pas de la brebis à l'agneau. M. Chauveau porta son attention sur ce point essentiel et montra que ce n'est que tout à fait exceptionnellement que le sang des agneaux renferme quelques bacilles. Sur onze cas, il rencontra deux fois quelques bacilles. Et toujours l'immunité a été constatée dans toutes les circonstances pendant sept ans qu'ont été prolongées les expériences de contrôle. Plus récemment, M. Charrin prouvait aussi qu'en inoculant des lapins avec une culture dans laquelle avaient vécu des bacilles pyocyanogènes, on retardait la mort produite par l'injection du pus bleu.

La démonstration définitive, sans réplique, de la production par les microbes d'un agent toxique vient d'être fournie par MM. Roux et Chamberland, au laboratoire de l'École normale.

M. Pasteur s'exprimait ainsi dernièrement en présentant le travail de MM. Roux et Chamberland à l'Académie des sciences : « La preuve

¹ Du renforcement de l'immunité des moutons algériens à l'égard du sang de rate par les inoculations préventives. Influence de l'inoculation de la mère sur la réceptivité du fœtus. Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 19 juillet 1880.

est faite que l'immunité contre une maladie infectieuse et mortelle peut être obtenue par l'injection de substances chimiques dosables, et que ces substances résultent elles-mêmes de la vie des microbes... Ce fait est d'une importance capitale... Ma joie est grande d'avoir été témoin de ce nouveau progrès réalisé dans mon laboratoire. »

MM. Roux et Chamberland ont fait leurs expériences avec le vibrion septique, organisme trouvé autrefois par MM. Pasteur, Joubert et Chamberland dans la terre arable et l'intestin des moutons, des bœufs et des chevaux. Ce microbe donne aux cobayes et aux lapins une septicémie spéciale qui les tue très rapidement. Le même microbe donne aussi l'œdème malin, d'après les observations de MM. Koch et de Gaffky; et la gangrène gazeuse, d'après les recherches de MM. Chauveau et Arloing. Or une culture de ce vibrion septique s'épuise vite; elle n'est plus apte à fournir une seconde génération; si l'on y ajoute un peu de bouillon neuf, le développement de ce vibrion recommence, mais s'arrête bientôt. Il y avait déjà présomption que le bouillon se chargeait rapidement de produits s'opposant à l'accroissement du microbe. MM. Roux et Chamberland injectèrent à un cobaye une dose de 50 centimètres cubes d'une culture épuisée de vibrions septiques chauffée à 110 degrés pendant dix minutes, c'est-à-dire débarrassée de tout élément vivant. L'animal, après avoir montré quelques symptômes qui rappelèrent la septicémie, se rétablit complètement. Il avait acquis l'immunité contre la maladie qui est cependant pour lui une affection terrible, à laquelle il succombe toujours en un temps très court. La température à laquelle on avait maintenu le bouillon l'avait débarrassé de tout vibrion et même de toute diastase ou de toute matière albuminoïde. La substance qui est secrétée par le vibrion n'est donc pas un albuminoïde.

Autre fait remarquable. Cette substance élaborée par le vibrion dans l'organisme n'est plus du tout celle qu'il produit dans le bouillon ordinaire de culture; elle est bien autrement toxique, car il ne faut, pour vacciner avec elle, qu'injecter de très faibles doses, 1 centimètre cube tout au plus, de la sérosité qui s'écoule des muscles et du tissu cellulaire des animaux ayant succombé à la septicémie et filtrée sur de la porcelaine. Le milieu de culture modifie donc la toxicité des sécrétions du microbe. C'était encore là un fait à prévoir. Les sécrétions varient plus ou moins en nature et en quantité selon le milieu dans lequel est plongé un être vivant, selon sa nourriture. D'ailleurs, M. Pasteur n'a-t-il pas montré depuis longtemps que le virus rabique variait d'énergie en passant par différents animaux, c'est-à-dire par différents milieux de culture? Quoi qu'il en soit, MM. Roux et Chamberland n'hésitent pas à avancer qu'un microbe pourra former dans un milieu approprié des substances vaccinales qu'il ne donnerait pas

dans d'autres. On peut donc espérer trouver ainsi pour les maladies infectieuses des *vaccins chimiques*, alors même que l'on n'aurait pu en déceler dans les cultures artificielles. Ces variétés de substances sécrétées, plus ou moins actives selon le milieu, expliquent sans doute les premiers essais infructueux de M. Pasteur, quand il inocula sans résultat des cultures de bouillon du choléra des poules. Rien n'empêchera probablement de préparer des milieux de culture dans lesquels les mêmes parasites produiront des poisons toxiques pour eux-mêmes, alors qu'ils ne les développeraient pas dans un organisme. On pourra ainsi mettre le corps humain à l'abri des maladies à récurrence. D'ailleurs, un certain nombre d'observations autorisent déjà à dire qu'en s'adressant à d'autres microbes, on parviendra à obtenir des poisons toxiques pour le microbe envahissant et bénin pour le malade. Déjà nous avons appelé l'attention sur des essais dans lesquels M. Cantani et d'autres, après lui, avaient tenté de guérir certaines maladies microbiques, en introduisant dans l'organisme d'autres microbes. Cette méthode jusqu'ici empirique et déjà connue sous le nom de *Bactériothérapie* pourra sans doute être reprise et étudiée avec avantage.

En définitive, il est permis d'avancer que le microbe pathogène est un fabricant de poisons, et que ces poisons nous serviront de vaccins et même de médicaments. MM. Chantemesse et Widal ont essayé de faire pénétrer le microbe dans le domaine thérapeutique. Ils viennent de rendre des souris tout à fait réfractaires au bacille de la fièvre typhoïde, qui les tue d'habitude. Et ils ont atteint ce résultat remarquable en vaccinant les souris avec quelques centimètres cubes d'une culture de bacilles typhiques dans laquelle tous les microbes avaient été tués par la chaleur. Lorsque l'on saura isoler et préparer en grande masse le produit actif de ces cultures, on aura un vaccin contre la fièvre typhoïde. Nous pourrions donc bien toucher à une véritable révolution en médecine. Ce n'est pas le microbe, ce n'est pas un être vivant qui est lui-même l'agent vaccinateur, comme on le croyait, c'est le produit fabriqué par le microbe qui empêche la récurrence. C'est une substance soluble, chimique et dosable. De même qu'on retire les alcaloïdes des végétaux pour en faire des médicaments dosés, à effet chimique déterminé, de même on pourra extraire des principes microbiques des vaccins également dosables. Nous voilà donc avec de la pharmacie microbique en perspective. La médecine microbique est née. On ne saurait plus mettre en doute que les faits que nous venons d'exposer sommairement ne présentent une réelle importance.

MM. E. Frey et Verneuil ont présenté à l'Académie des sciences plusieurs douzaines de petits rubis qu'ils sont parvenus à fabriquer

de toutes pièces. Le rubis n'est que de l'alumine cristallisée teinte en rose par le chrome. Malgré de nombreuses tentatives faites dans cette voie, on n'était pas arrivé encore à un résultat bien positif. M. Fremy lui-même, avec M. Feil, avait bien obtenu près d'un kilogramme de rubis, mais ces pierres manquaient d'épaisseur, les cristaux étaient lamelleux, souvent friables; d'ailleurs, de composition variable, on ne pouvait pas les confondre avec les rubis naturels. Cette fois le succès est complet. Les rubis obtenus sont petits, il est vrai, gros comme une tête d'épingle, mais ils sont bien cristallisés, leur éclat et leur transparence sont parfaits; ils ont la dureté du rubis naturel et rayent facilement la topaze; leur composition est constante, et d'après M. Descloizeaux, qui les a examinés au point de vue cristallographique, ils possèdent bien toutes les propriétés optiques des rubis. Toutefois il s'en trouve parmi les plus gros dont la forme cristalline varie; tout dépend évidemment du degré de température qu'ils ont subi. M. Fremy met du reste son succès sur le compte de la température. M. Verneuil a passé deux jours et une nuit devant son creuset. La réaction chimique se produirait mal, s'il survenait un brusque écart dans la température. Un feu mal conduit semble déterminer la formation de formes cristallines autres que celles que l'on trouve au rubis dans la nature.

Le procédé suivi est très simple. On fait réagir le fluorure de baryum au rouge sur de l'alumine contenant des traces de bichromate de potasse. La méthode employée autrefois par MM. Fremy et Feil consistait à décomposer au rouge l'aluminate de plomb par la silice, Par l'ancien procédé, quand on ouvrait le creuset, on en retirait une masse vitreuse dans laquelle étaient profondément engagés les cristaux; on ne pouvait que difficilement les retirer et il était impossible de les purifier. Avec la nouvelle méthode, le creuset, après refroidissement, laisse voir au centre une gangue poreuse et friable; dans la gangue, des géodes tapissées de rubis d'une belle teinte rose. On prend cette gangue enrichie de pierres fines, on la jette dans un flacon rempli d'eau, on agit. La gangue est légère et reste en suspension dans le liquide; les rubis tombent au fond du vase.

MM. Fremy et Verneuil pensent qu'en mettant en jeu les mêmes températures sur des masses plus grandes, — ils ont opéré seulement sur 50 grammes de matière, — en ayant recours à des appareils plus volumineux, ils parviendront à produire des rubis plus gros. L'avenir nous renseignera à cet égard. Le rubis a une grande valeur commerciale; aussi ces essais seront-ils suivis avec intérêt par les joailliers. Quant à présent, nous ne voyons pas que les rubis du Museum puissent porter le moindre préjudice aux possesseurs de rubis naturels. D'ailleurs, il est vraisemblable que, malgré leur extrême similitude,

on trouvera bien un moyen de différencier les rubis artificiels des rubis naturels. On aura beau faire, la nature est encore le premier des chimistes.

Paris possédait déjà deux puits artésiens, le puits de Grenelle et le puits de Passy. Le puits de Grenelle commencé en 1833 fut achevé en 1841 après avoir été poussé jusqu'à 547 mètres. Le puits de Passy commencé en 1855 fut terminé 1861 après avoir atteint la profondeur de 591 mètres. En 1866, il y a déjà vingt-deux ans, on décida que l'on forerait encore deux puits, l'un à la Butte aux Cailles, l'autre à la place Hébert, au nord de Paris. Le puits de la place Hébert, situé près du chemin de fer de Ceinture, vient enfin d'être terminé; l'eau jaillit en abondance depuis quelques semaines. On a éprouvé de très grandes difficultés pour mener à bien ce long forage, et à plusieurs reprises, on crut qu'il ne serait jamais achevé, malgré toute l'habileté des ingénieurs. Le forage a été poussé jusqu'à 719 mètres cette fois, et l'on s'était proposé d'atteindre 900 mètres, pour ne pas altérer le débit des puits de Grenelle et de Passy. Les travaux du puits de la Butte aux Cailles ont été suspendus; il est probable que le succès qui vient de couronner les efforts des ingénieurs, encourageront l'administration à reprendre ce forage. Quoi qu'il en soit, le puits de la place Hébert est plus profond de près de 170 mètres que le puits de Grenelle. On a traversé d'abord 8 mètres de marnes des assises inférieures du gypse; puis 12 mètres de calcaires de Saint-Ouen, 12 mètres des sables de Beauchamp, reposant sur les marnes blanches du calcaire grossier. Vers 33 mètres, dans ces marnes, on a coupé une nappe d'eau très séléniteuse. Un cuvelage métallique maçonné, a fermé ce *niveau d'eau*. Après les marnes, on a trouvé un épais massif de sables, puis d'argile mélangé de lignites dans lesquelles on a dû boucher aussi deux autres *niveaux d'eau*. C'est le niveau d'eau le plus bas qui alimente les puits industriels de la région de Paris. Les *assises tertiaires* ainsi traversées, mesurent 138^m,50 d'épaisseur; elles se terminent par un banc de grès gris bleuâtre reposant sur la craie, dont l'épaisseur dépasse 500 mètres.

A sa partie supérieure, la craie est très blanche, elle est exploitée aux environs de Paris, où la faille qui a produit la vallée de la Seine l'a relevée, pour la fabrication du *blanc d'Espagne* ou blanc de Meudon. C'est la craie à bélemnites, qui atteint une épaisseur de 100 mètres. Après on a percé la craie blanche noduleuse, présentant des bancs de silex très durs. Le trépan s'émoissait sur les silex; il se brisa et il fallut perdre du temps pour le remplacer. On pénétra de 500 à 600 mètres dans la craie marneuse, puis dans la craie chloritée, tantôt verdâtre ou jaunâtre, contenant des pyrites et des nodules phosphatés.

Enfin l'outil traversa la *gaize* vers 650 mètres; c'est une marne argileuse durcie par la silice qui constitue les $\frac{3}{4}$ de sa masse. La *gaize* est utilisée comme matière inerte de la dynamite. A 687 mètres, on atteint l'argile du gault, noire, brune ou verdâtre, offrant à sa base des lits minces d'un calcaire d'une grande dureté. On avait pénétré à 5 mètres dans cette couche, lorsque se produisit l'écrasement du tubage en 1874. Les travaux furent ainsi interrompus pendant un très long temps. Après la pose du nouveau tubage on arriva au sables verts vers 705 mètres. Mais ce n'est qu'en poussant le forage à 719 mètres que l'on se trouva réellement en pleine couche aquifère. L'eau, une eau excellente et pure jaillit aussitôt par le trou de sonde.

L'eau est à une température de $34^{\circ},5$, en augmentation de 7° sur celle du puits de Grenelle; ce qui, pour une différence de 170 mètres, accuse un accroissement de température de 1 degré par 24,5 environ, supérieure à la moyenne habituelle relevée dans certaines grandes exploitations minières. La place Hébert est à 50 mètres au-dessus de la mer, le fond du puits est donc en réalité à 668 mètres au-dessous du niveau de la mer. Le diamètre du nouveau puits est près du double de celui de Passy. Le diamètre du tube central est de $1^m,06$. Il n'y a pas qu'un tube; on en a descendu plusieurs à des niveaux différents; le tube central est lui-même composé de deux cylindres en tôle superposés. Le poids total de la colonne avec les différents cuvelages dépasse 400 000 kilogrammes. L'exécution de cet important travail aura coûté 2 500 000 francs. Elle a été poursuivie par MM. Degousée et Laurent, auxquels a succédé M. Lippmann. Le débit ne nous est pas encore connu; le débit varie du reste beaucoup selon la hauteur à laquelle on porte les eaux. Le débit de Grenelle, au sommet de la colonne ascensionnelle, c'est-à-dire à la cote 72, ne donna plus au début que 1100 mètres cubes par minute, alors qu'au niveau du sol, à 38 mètres, il fournissait 2361 litres. Le débit du puits de Grenelle a du reste été en diminuant, et il a paru affecté par le forage de Passy. Aujourd'hui, au sommet de la colonne, le débit est réduit à 335 mètres cubes. Le puits de Passy débita les premiers jours 20 000 mètres cubes; quelques mois ensuite, il ne donnait plus que 15 000 mètres cubes. Il se produit des ensablements qui réduisent le volume d'eau. Dans ces dernières années, on a réglé le débit à 6192 mètres cubes à l'altitude de 77 mètres. Il sera intéressant de voir quelle influence exercera le puits Hébert sur les anciens puits.

Nouveautés photographiques. On commence à entendre beaucoup parler de l'*hydroquinon*. L'*hydroquinon* est un produit tiré du quinquina. Quand on distille l'acide quinique avec 4 parties de peroxyde de manganèse et 1 d'acide sulfurique, on obtient des cristaux jaunes

de *quinon*. Sous l'influence des acides iodhydrique, tellurhydrique et sulfureux, ce corps se transforme en hydroquinon. Dans l'industrie, on retire par un autre procédé l'hydroquinon de la houille. C'est dire qu'on le trouve chez les marchands de produits chimiques. Il coûte 25 centimes le gramme en ce moment.

A quoi sert l'hydroquinon ? Il est employé depuis quelques mois à peine à titre de révélateur pour la photographie. On l'avait déjà essayé il y a quelques années sans succès. MM. Balagny et Ducom sont parvenus à l'utiliser dans des conditions excellentes. L'hydroquinon remplace avantageusement les révélateurs au fer et à l'acide pyrogallique ; il donne aux clichés la beauté des révélateurs au fer, et l'énergie des révélateurs à l'acide pyrogallique. Voici la composition des bains employés par MM. Balagny et Ducom : 600 centimètres cubes d'une solution de carbonate de soude à 25 pour 100, 300 centimètres cubes de sulfate de soude à 25 pour 100, 40 grammes d'hydroquinon. Ce bain doit être incolore. Le même bain peut être employé pour 12 ou 15 clichés. Le liquide, tant qu'il peut servir, ne doit pas dépasser la teinte jaune du cognac ; pour les instantanés, il est préférable de se servir d'une solution neuve ou ayant peu servi. Le bromure de potassium n'est plus nécessaire. Pour hâter encore le développement dans le cas d'instantanés peu éclairés, M. Fabre ajoute au bain d'hydroquinon un peu de chlorhydrate d'hydroxylamine. Ajoutons enfin que le nouveau bain révélateur ne tache pas les doigts de l'opérateur.

Que de fois a-t-on regretté de ne pouvoir faire des photographies instantanées la nuit. Tout le monde ne dispose pas de lumière électrique. Le magnésium exige une pose de 30 secondes environ, trop longue pour les instantanés. Il nous arrive d'Amérique la composition d'une poudre, dit *photo-poudre* dont la combustion produit une lumière photogénique si intense, qu'avec elle, on obtient d'excellents instantanés. Un demi-gramme suffit pour faire un cliché, et la poudre revient à 20 centimes le gramme. On peut imaginer plusieurs compositions de poudre photo-éclair. En voici une recette qui donne de bons résultats. Magnésium en poudre 3 grammes ; chlorate de potasse 3 grammes, coton-poudre 1 gramme. On saupoudre le coton du mélange de chlorate et de magnésium. On place le mélange à 1 mètre du sujet à photographier dans une assiette ou sur un réflecteur en fer blanc. Pour mettre le feu à la poudre au moment convenable, on fait agir le courant électrique. Un fil de platine est plongé dans le coton. Un élément au bichromate suffit pour le faire rougir. On réussit ainsi à produire de bonnes épreuves instantanées en pleine obscurité.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 mars 1888.

Ce n'est pas dans le Parlement que les choses de la République, *res fluxæ*, auront eu le plus d'intérêt pendant ces quinze jours. Point de révolution ministérielle. M. Tirard demeure sur le faite branlant de ce pouvoir où M. Floquet ne veut pas monter encore. On continue, à la Chambre, de débattre le budget. Or, on n'a pas même fini de disputer sur les dépenses et Dieu sait si la dispute sera longue, quand il faudra, dans une telle pénurie de nos finances, établir les recettes, sans réformes chimériques ni comptes fallacieux ! Le temps presse. Pour abréger la discussion, un député républicain, qui ne prononce pas plus d'un discours par an, aurait voulu qu'on rationnât l'éloquence des orateurs : aux harangues les meilleures comme aux pires on n'aurait plus accordé qu'une demi-heure de débit. Dans les assemblées publiques des Gaulois, on coupait un pan de vêtement aux bavards qui ne se résignaient pas à se taire ; il paraît que ce genre de discipline oratoire suffisait alors. Il aurait, certes, fallu plus de rigueur, dans ces assemblées de 1790 et de 1793 où déjà on proposait de régler mathématiquement, le sablier en main, la faconde du législateur trop verbeux. Il est vrai que les Conventionnels usèrent d'un moyen radical pour diminuer la loquacité parlementaire : ils ne coupaient à l'orateur ni un bout de l'habit ni même un bout de la langue ; ils lui coupaient la tête. Nos mœurs républicaines sont aujourd'hui plus débonnaires et le libéralisme de l'époque ne veut pas seulement la liberté de la parole, mais celle du langage. Voilà pourquoi on a refusé de réduire la durée des discours. On s'est contenté de multiplier les séances : il y en a une le matin, une le soir. Mais, malgré cette activité frénétique, il sera difficile que la Chambre vote le budget assez vite pour laisser au Sénat le loisir d'enregistrer ce vote avant le 31 mars. Pauvre République ! Elle aura encore une fois à subir, selon le mot pudique de M. Jules Ferry, « la honte » des douzièmes provisoires !

C'est au dehors du Parlement que les observateurs les plus curieux de l'avenir ont regardé, pendant ces quinze jours. Les élections législatives du 26 février ne pouvaient, quelles qu'elles fussent, rien changer dans le Parlement ni dans le gouvernement; on ne faisait que remplacer, dans sept départements, neuf députés. Mais ces élections, sans modifier l'état actuel de la République, sont un grave avertissement de son état futur : elles semblent vérifier la loi qui veut que la République se perde, par le radicalisme, dans le despotisme. Les conservateurs ont gardé, dans Maine-et-Loire, leur prépondérance habituelle. Quels sont les républicains élus dans la Loire? Deux opportunistes. Dans les Hautes-Alpes? Un opportuniste. Dans le Loiret? Un opportuniste et un radical. Dans la Marne, un radical? Et quels candidats obtiennent le plus de suffrages, dans la Haute-Marne, dans la Côte-d'Or? Deux radicaux, qui paraissent assurés d'être élus, au second tour de scrutin. Le président de la République, M. Carnot, est menacé d'avoir comme successeur un radical. M. Flourens, avec tout le prestige et tous les artifices de la candidature officielle, ne gagne qu'une victoire contestable et contestée; son compétiteur, un radical, double le nombre des suffrages qu'il recueillait en 1885. Quant au préfet de police, M. Bourgeois, il avait affiché, sur les murs de Châlons, un programme dont le radicalisme était si pur qu'il a mérité qu'on le lui enviât, à l'Hôtel de Ville de Paris. Ainsi, les radicaux deviennent les maîtres de départements que, jusqu'à ce jour, les opportunistes avaient régentés. Il y a plus : les opportunistes commencent, dans les départements mêmes où ils étaient tout-puissants naguère, soit à pactiser avec les radicaux, pour partager les places, soit à se retirer de la lutte, comme les républicains modérés. Et, tandis que l'audace du parti radical se manifeste avec cet avantage, un démagogue militaire, celui que M. Camille Pelletan appelle « un soldat radical », le général Boulanger apparaît, personnifiant, non seulement devant la plèbe, mais devant la foule, on ne sait quel césarisme vague qui promet tout et rien. Plus de 54 000 électeurs ont voté pour le général Boulanger... Souvenez-vous des dernières élections de la seconde république. Tour à tour aussi, elles devenaient des présages effrayants pour les conservateurs ou pour les libéraux. Elles annonçaient le triomphe plus ou moins prochain de la République dite « démocratique et sociale. » C'était dans le Parlement la même impuissance. La France ne se sentait pas plus gouvernée qu'aujourd'hui. Elle se lassait de ses libertés licencieuses. Eh bien ! entre cette multitude qui, soit chimère, soit convoitise, tournait toutes ses espérances au désordre et cette autre multitude qui, par dégoût et par peur, était, comme à

outrance, avide de l'ordre, un ambitieux plaça son épée : il se créa une dictature et cette dictature créa l'Empire.

Le général Boulanger n'est pas un Bonaparte; il ne dispose pas du pouvoir; il ne commande pas l'armée. Mais il est, lui aussi, un ambitieux, et, bien qu'il n'ait guère gagné sa popularité qu'à parader, caracoler, pirouetter, déclamer, il a sa légende, une chanson qui lui sert d'épopée. La foule suit son panache, parce que, ce panache, il le montre, il l'agite. Elle ne lui demande pas tant ce qu'il a été, ce qu'il a fait, que ce qu'il veut être avec elle et faire pour elle. Eh bien! soit qu'il aspire sérieusement à être un Bonaparte, soit que la fortune le destine tout simplement à n'être qu'un Augereau, même un Henriot, personne ne doute plus que ce louche et vaniteux soldat, qui semble bien plus occupé à son métier de politicien qu'à son devoir de général, n'ait formé quelque grand dessein personnel. Est-ce une dictature militaire ou une dictature radicale qu'il médite? Est-ce une dictature à la fois radicale et militaire, qui lui permette de dominer à Paris, idole de la canaille, et de lever, à la frontière, le drapeau de la revanche? Ce qui est sûr, c'est qu'en attendant l'occasion d'accomplir son secret dessein, il brigue la faveur populaire, sous toutes ses formes. Maintenant qu'il ne peut plus provoquer les acclamations de la foule, comme à Longchamp, ou en recevoir les baisers, comme à la gare de Lyon, il voudrait bien un plébiscite, sans toutefois laisser paraître son envie. Un agent bonapartiste, encore plus dévoué au prince Napoléon qu'au prince Victor, l'offre au général, ce plébiscite. Le général n'aura qu'à livrer son nom et à rester silencieux. L'agent ira dans les départements où l'on doit voter, le 26 février; il y célébrera, de conférence en conférence, la gloire du général; il remuera les cœurs des patriotes; il posera patriotiquement la candidature du héros; il distribuera des bulletins; on les comptera, le 26 février : ce sera une manifestation. Quoi de plus discret? Le général Boulanger s'abandonne à son agent. Il est inéligible, à la vérité; le vote sera illégal, il ne l'ignore pas. Dans une de ces dépêches où il excelle, comme dans ses lettres, à ne mettre ni fermeté ni netteté, il avertit le ministre de la guerre qu'il est et demeure « étranger à tout ce qui se passe relativement aux élections législatives du 26 février ». Mais, protester contre cet abus électoral de son nom et de son personnage, désavouer et réprouver les fauteurs de sa candidature, les menacer, les poursuivre devant les tribunaux, le général Boulanger s'en garde bien : tout son jeu consiste, d'un côté, à se donner l'apparence d'un soldat scrupuleux et correct, pour conserver son grade et son emploi, tandis que, de l'autre, le politicien se ménage le moyen de se pousser à travers les

partis, de maintenir ou d'accroître sa popularité, de se préparer le rôle et le rang qu'il rêve. En réalité, le général Boulanger croit, par l'équivoque, tromper tout le monde et cette duplicité ne trompe personne.

Qui étaient-ils, dans la journée du 26 février, les électeurs du général Boulanger? Des patriotes crédules et de faux patriotes; des bonapartistes, les uns qui pensent que le général Boulanger dissimule en soi un Saint-Arnaud, les autres qui ont voulu professer leur doctrine du plébiscite et du coup d'État, en l'affirmant sur ce nom; des conservateurs qui, par haine du régime républicain et du régime parlementaire, appellent de tous leurs vœux un dictateur; des radicaux qui s'imaginent que le général Boulanger protégera de son sabre leurs apôtres et fondera violemment, par la terreur, leur république idéale; des naïfs qui, connaissant peu ou ne connaissant pas les autres candidats, ont été séduits par la notoriété du général Boulanger; des habiles qui ont jugé bon de perdre leurs suffrages; des mystificateurs mêmes qui se sont amusés de leur vote. Avec toutes ces catégories on ne compose pas un parti. Nous ne voulons pourtant pas dire que les républicains s'effrayent follement, sottement, de cette prétendance hypocrite du général Boulanger. Ils savent leur histoire : ils peuvent craindre que la République ne périsse une troisième fois sous la dictature d'un soldat. Ils ne se fient pas au républicanisme bruyant du général Boulanger et ils ont encore raison : dùt la dictature du général Boulanger affecter d'être républicaine, elle n'en détruirait pas moins la République; il n'y aurait là qu'une transition sanglante. Que les républicains surveillent donc le général Boulanger, c'est leur droit; mais qu'ils veillent à leur gouvernement, c'est un devoir bien autrement salutaire. S'il y a déjà beaucoup de Français pour détester le gouvernement irresponsable qui fait de la République l'anarchie la plus dissolvante, s'il y a déjà beaucoup de Français pour souhaiter un gouvernement personnel qui garantisse énergiquement la paix publique, il n'existe pas encore un parti puissant pour demander la dictature. Il ne faut pas toutefois que la République continue de troubler l'état politique, social et religieux, de la France. Sinon, la France pourrait finir par s'écrier : « J'aime mieux un maître ! » Le jour où elle pousserait un tel cri, nous espérons, nous, qu'elle n'oublierait pas les leçons de ce siècle. Jalouse d'avoir un gouvernement fort, elle l'aurait dans la monarchie, qui n'est, elle, ni un régime tyranique, ni un régime éphémère. Elle en trouverait le programme, démocratique autant que royal, dans les Instructions de Monsieur le comte de Paris. Ce ne serait pas seulement une monarchie qui rétablirait l'autorité, sans supprimer la liberté; ce serait une monar-

chie qui assurerait la vie nationale. Comment la France pourrait-elle, dans un si grand péril, lui préférer la dictature d'un général Boulanger?

Pendant que le général Boulanger s'évertue à se créer des titres populaires, M. Wilson tombe, enfin frappé par la justice. Il est condamné, comme escroc, à deux ans de prison; il perd pour cinq ans ses droits civils et politiques. Le tribunal a reconnu « que Wilson, au mépris de toute pudeur et de toute dignité, avait transformé son cabinet, qu'il avait au Palais même de l'Élysée, en une véritable agence d'affaires où, sur la recommandation et souvent avec le concours des gens les plus suspects, il s'occupait du trafic des décorations. » Le tribunal a déclaré « que sa conduite, en raison aussi et surtout de sa haute situation politique et de famille, est inexcusable; qu'il a non seulement compromis par ses agissements son honneur et sa dignité personnelle, mais qu'il a, en raison même de la position qu'il avait près du chef de l'État, offensé la conscience et la moralité publique; qu'il a failli même compromettre l'honneur et la dignité nationale. » Ce jugement, les honnêtes gens l'attendaient. La question douteuse, dans le procès, ce n'était pas une question de moralité, mais de légalité. Le Code punissait-il les actes commis par M. Wilson? Sans écouter tel ou tel juriste, les juges ont décidé que, grave et certain comme il l'était, le délit était punissable et la conscience publique a ratifié leur sentence. Que le Code fût impuissant à punir un homme qui, gendre du président de la République, avait cyniquement trafiqué des honneurs comme de l'honneur, on en aurait simplement inféré que le Code était incomplet. Mais l'impunité n'innocente pas. Le Code eût-il préservé M. Wilson du châtement judiciaire, il ne l'aurait pas préservé du mépris général. Un autre tribunal pourra, par un scrupule juridique, modifier la peine; la condamnation n'en restera pas moins marquée au front de M. Wilson, comme celle qui a été marquée au front de M. Grévy, le jour où le Parlement l'a contraint à déposer sa présidence et à quitter l'Élysée. Il y avait longtemps qu'on murmurait : « Sans la protection de M. Grévy, M. Wilson serait sur les bancs de la police correctionnelle. » M. Grévy déchu, on a traîné M. Wilson sur ces bancs et la justice n'a fait que prononcer tout haut la sentence qu'on avait tant de fois prononcée tout bas. Le nom de M. Wilson sera, pour l'histoire, plus que celui d'un maltôtier qui exploitait à son profit le pouvoir et la République; ce nom servira de désignation au régime qu'il a personnifié. Combien sont-ils, ceux qu'il pourrait, à son tour, jusque sur les bancs de la Chambre, dénoncer comme coupables de concussion, de dol, tout autant que lui-même? Combien, qui pour-

raient échanger le bonnet rouge de Jacobin contre le bonnet vert du forçat?...

Après cette condamnation, on a beaucoup vanté la justice de la République; on a proclamé que la République seule était capable d'une justice si indépendante, si impartiale. Quelle a donc été cette justice de la République? Celle de la magistrature? Tant que M. Wilson règne à l'Élysée, elle a peur de toucher à sa personne. On le traite avec des égards exceptionnels, comme un privilégié. On l'interroge du bout des lèvres. On appelle à la barre les comparses, comme pour se débarrasser de la tourbe et en débarrasser M. Wilson. Un magistrat soupçonneux veut l'arrêter; il est révoqué. Il faut, pour qu'on porte la main sur M. Wilson, il faut un hasard et un scandale à l'audience; il faut la fureur vengeresse de la Limouzin; il faut la disgrâce de M. Grévy. La République avait, auprès de M. Wilson même, son premier magistrat. Quelle a été sa justice, à lui? Moralement, M. Grévy a été le complice de M. Wilson. L'agence Wilson, avec sa hiérarchie, avec son administration, avec son appareil ministériel, avec le va-et-vient de son monde interlope, siège dans un cabinet voisin de celui où « le grand vieillard » qui gère les affaires de la République et représente « la Patrie, la France », thésaurise et s'enrichit. Ce cabinet, ou plutôt ce bazar, ce tripôt, M. Grévy le connaît bien. Il sait qu'on y trafique, il y assiste même de son crédit M. Wilson. Toute cette honte, M. Grévy la tolère dix ans, il y participe dix ans. Puis, quand M. Wilson est accusé, il le protège. Il ira jusqu'à protéger l'escroc par une escroquerie, s'il est vrai qu'en présence du préfet de police, témoin immobile et muet de ce rapt judiciaire, c'est lui, M. Grévy, qui a soustrait au dossier de M. Wilson la fameuse lettre réclamée par la Limouzin. Quant à la justice du parti républicain lui-même, qui osera la glorifier devant l'histoire? Pendant dix ans, alors que chacun, dans les couloirs de la Chambre, raconte les exploits financiers de M. Wilson, le parti républicain choisit annuellement M. Wilson pour être commissaire du budget; il le choisit comme rapporteur, en 1879; comme président, en 1882 et en 1886. Ce n'est pas assez. M. Wilson, par la faveur du parti républicain comme par celle de M. Grévy, devient, en 1879, sous-secrétaire d'État, au ministère des Finances. Quand, en 1886, on veut convertir la rente, il est pris comme rapporteur. Ainsi, pendant dix ans, le parti républicain permet à ce traitant vénal et véreux de manier la fortune de la France; il le laisse, pendant dix ans, mettre toutes ces hautes fonctions au service de sa cupidité. On dénonce enfin publiquement M. Wilson. Mais alors les ministres rivalisent avec leurs policiers à qui le sauvera, en étouffant le bruit, en détournant l'affaire. Sans

l'intervention incessante des honnêtes gens, nos amis, qui ont interpellé, à la Chambre, ces trop complaisants ministres, la justice n'agissait pas; la République ne respectait pas même le seul des principes de 1789 qui ne fût pas encore violé entièrement : l'égalité devant la loi!

Laissons là une comparaison à laquelle les apologistes de la République se sont trop ingénieusement complu, après cette condamnation de M. Wilson; laissons là le parallèle de la justice républicaine et de la justice monarchique. Quand donc, en France, les partis apprendront-ils que le débat de la République et de la Monarchie n'est pas dans les mots, mais dans les faits? Et, s'il nous faut des formules précises, quand donc, historiens ou logiciens, saurons-nous réduire à ses termes les plus étroits la dispute de la République et de la Monarchie? Oui, certes, on a vu, dans tous les temps et sous tous les régimes, des prévaricateurs qui employaient à leur propre fortune le crédit de l'État ou qui pillaient le Trésor; la fatalité qui le veut, ce n'est pas tant le genre du gouvernement que la nature humaine. Il n'est de gouvernement coupable, dans ces scandales, que celui qui les encourage, qui les facilite et les supporte. Seulement, on peut affirmer que la République étend la curée, tandis que la Monarchie la limite. Pas une loi, pas un intérêt public que les mille souverains qui nous gouvernent ne finissent par sacrifier, de faveur en faveur, aux milliers de souverains qui les ont élus. En peut-il être autrement, quand le suffrage universel n'examine pas plus sévèrement la moralité que la capacité de ses mandataires et quand le pouvoir, avec toutes ses jouissances, avec toutes ses tentations, est livré à ces ministres ou à ces fonctionnaires d'un jour qui cachent et absorbent leur responsabilité dans l'anonymat de leur gouvernement? M. Wilson a tant d'émules, dans la République, qu'on a pu entendre son avocat, M^e Lenté, s'écrier devant le tribunal, comme pour justifier son client : « Il ne s'est pas enrichi comme tel ministre qui avait fait connaissance avec les huissiers avant d'être salué par ceux d'un ministère, et qui, descendu d'un sixième étage où il oubliait de payer son terme, s'est retiré dans l'opulence après quelques mois de pouvoir. » M. Wilson à peine condamné, un grand financier se tue et, devant son cercueil, on accuse de péculat un ancien ministre, qui n'est nullement celui que l'allusion de M^e Lenté cingle au visage. L'improbité devient si générale dans ce gouvernement, elle est si impudente même que M. Jules Simon ose écrire, sans que la vérité se change, sous sa plume, en satire : « Que de fortunes depuis quinze ans, mes amis! Tous ces piliers d'estaminet roulent carrosse. Ils font bâtir, ils ont des hôtels, ils sont minis-

tres : les plus maladroits emblent une préfecture ou une recette générale. Ils ont des inventions pour frauder la loi. Ils interdisent aux membres du Parlement le cumul de fonctions publiques, mais ils permettent les missions temporaires de six mois, avec renouvellement. Les places qui leur profitent le plus sont celles qu'ils ne prennent pas pour eux. Celui-ci ne fait des démarches que contre argent comptant; celui-là, quand il a placé son favori, prélève une part sur les revenus de l'emploi. Il y a des maisons de commerce, avec rabatteurs et courtiers, où l'on trafique des fonctions et des décorations. République, ton nom est vénalité! » Cette éloquente apostrophe de M. Jules Simon vaut bien pour la République ce que vaut pour M. Wilson le jugement de la 10^e Chambre. Nous ne pourrions dire mieux, nous ne pouvons pas dire plus : « République, ton nom est vénalité! »

« Vénalité. » C'est bien le mot dont l'histoire qualifiera ce régime, quand elle publiera les annales secrètes de la troisième république. Mais ce ne sera pas le seul mot sévère et juste de l'histoire. Elle reprochera au parti républicain sa violence. Le Sénat, par exemple, refuse-t-il sa sanction à une loi qui, en séparant le conseil municipal de Paris et le conseil général de la Seine, préparerait l'établissement de la mairie centrale, l'avènement de la Commune; cette approbation, la refuse-t-il, sur le sagace avis de M. Léon Renault aussi bien que sur celui de M. Buffet : les journalistes du parti radical ne se contenteront pas d'insulter le Sénat; ils vociféreront : « Qu'il disparaisse! » Voilà leur respect de la Constitution. Que M. Georges Roche demande un crédit pour la réfection de notre flotte; que M. Keller en demande un pour l'augmentation de l'effectif, dans les compagnies aujourd'hui si faibles de nos régiments d'infanterie : rien de plus nécessaire, tout le monde le sait; les ministres de la marine et de la guerre accepteraient avec empressement ces crédits. Mais quoi! ces demandes sont faites par des conservateurs; le parti républicain les rejette. Voilà son patriotisme. On peut féliciter M. le marquis de Breteuil d'avoir donné de bons conseils sans demander le moindre crédit. Malgré le langage si modéré, le ton si naturel, le tour si adroit de son discours, malgré la nouveauté même de son raisonnement et l'autorité de sa parole, on ne l'aurait pas écouté. M. de Breteuil a franchement averti la République du peu de confiance qu'elle inspire, par le principe même de son gouvernement, aux grandes monarchies de l'Europe. On a murmuré. Mais le murmure a moins fortement grondé, quand il l'a ensuite avertie que l'instabilité de son gouvernement infirmait sa puissance jusque parmi les peuples les plus amis du nôtre. Le parti républicain pouvait-il le nier? Et naguère ne se reprochait-il

pas à lui-même la rapide succession de ses fugitifs ministères? Mais M. de Breteuil a aussi rassuré la France. La Triple alliance est plus fragile qu'on n'affecte de le croire, à Berlin; elle peut, tôt ou tard, se rompre; l'Autriche, aujourd'hui enchaînée, n'est retenue que par une nécessité passagère; l'Italie, aujourd'hui captée, est le jouet d'une illusion qui se dissipera. Quoi qu'il en soit, il y a, devant les trois puissances coalisées, trois puissances qui restent libres, la Russie, la France et l'Angleterre. Un intérêt suprême, celui de leur préservation, unit dès ce jour, sans traité aucun, la Russie et la France. Rien ne défend que l'Angleterre s'associe à l'une et à l'autre; car, dans les circonstances actuelles, c'est à l'Occident, bien plus qu'à l'Orient, qu'il y a pour l'Europe un péril grave. La Russie et l'Angleterre veulent, aussi sincèrement que la France, le maintien de la paix. Il suffit à la France d'être sage, discrète, conciliante; de ne précipiter rien; d'avoir une diplomatie moins variable; de gagner du temps. Plaise à Dieu que M. de Breteuil ne se trompe pas plus dans ses prédictions que dans ses observations! Puisse surtout la République régler sa politique sur de si bons conseils!

Il faut reconnaître qu'il y a, pour la paix de l'Europe, un avantage réel dans la procédure diplomatique dont la Russie use présentement. On n'entend plus, sur la frontière de la Gallicie, les menaces qui avaient si violemment retenti à travers les trois empires. On négocie et ce n'est plus seulement à Vienne, à Saint-Petersbourg, c'est à Constantinople, sinon à Sofia. Par une note que M. de Bismarck avait d'avance approuvée, la Russie a invité les puissances signataires du traité de Berlin à se concerter pour assurer en Bulgarie l'exécution de ce traité. Elle considère « comme illégale » la situation actuelle de la Bulgarie; le prince qui règne à Sofia s'est intrônisé en bravant les puissances; elle l'appelle « un usurpateur »; pour prendre possession de son trône, il n'a pas obtenu l'assentiment préalable des puissances: donc, au gré de la Russie, il faut l'exclure et le Sultan lui notifiera la sentence. Toutefois, quel moyen de coercition employer à Sofia? Sans contester à la note du gouvernement russe sa vérité historique, l'Autriche, l'Angleterre et l'Italie ont décliné le mandat, provisoirement. Mais l'Allemagne et la France ont secondé la Russie à Constantinople et le Sultan, cédant à leurs instances, a offert au Tzar une première satisfaction. Un télégramme, adressé par le grand vizir à M. Stambouloff, déclarait hier au gouvernement bulgare « qu'aux yeux du gouvernement impérial, la situation est toujours la même » que lors de l'élection du prince Ferdinand de Cobourg, « c'est-à-dire que la présence du prince Ferdinand à la

tête de la principauté est illégale et contraire au traité de Berlin. » Il reste à savoir si cette protestation ne sera qu'un acte platonique ou si le prince Ferdinand subira une contrainte militaire quelconque. C'est là que la Russie aura besoin de la plus grande circonspection. On tentera peut-être d'irriter l'amour-propre du Tzar qui ne veut pas « rétablir la légalité en Bulgarie par la force », comme nous l'apprend un journal officiel de Saint-Pétersbourg. Le Tzar persévérera dans sa longanimité. Il a eu son ferme dessein en sauveguardant la paix sur la Vistule comme sur la Meuse. Il sera fidèle à sa politique en sauveguardant encore la paix sur le Danube. On annonçait hier à Vienne une révolution bulgare. Les élections de la Serbie et de la Roumanie viennent de changer deux ministères, l'un particulièrement ami de l'Allemagne, l'autre de l'Autriche. Cette agitation de l'Orient est périlleuse pour toute l'Europe. Souhaitons que la prudence ne manque à personne, parmi ceux qui, de Saint-Pétersbourg à Paris et même de Vienne à Londres, veulent résolument épargner à l'Europe une guerre générale.

Auguste BOUCHER.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

L'ARMÉE RUSSE

ET SES CHEFS

AU PRINTEMPS DE 1888¹

VI

« Les Russes, dit M. Leroy-Beaulieu², sont un peuple en état de formation, et cela au point de vue moral comme au point de vue matériel. Sous aucun rapport, on ne saurait sans injustice les comparer aux nations de l'Europe occidentale. Vis-à-vis de ces dernières, la Russie se trouve dans la position d'une armée en train de se former et encore dispersée, en face d'une armée dont les cadres sont complets et les corps concentrés. Elle peut être faible aujourd'hui devant des peuples qui, dans un siècle, seront hors d'état de lutter avec elle. A cet égard la guerre de Bulgarie n'a pas effacé les impressions de la guerre de Crimée. Aujourd'hui encore la force de la Russie est moindre que sa masse, moindre que sa population. Les Russes le sentent mieux que personne; mais ils savent aussi que le temps et le travail mettront un jour leur puissance au niveau de leurs ressources naturelles et de la grandeur de leur territoire. »

Cette puissance matérielle que le temps départira au peuple russe en proportion de l'étendue qu'il couvre, il en compense ce qui lui manque aujourd'hui par une énergie de sentiments, une foi dans ses destinées, une croyance ardente aux grandeurs morales, qui sont le secret des peuples jeunes et la vraie force des armées à l'heure des crises nationales. Ne lui souhaitons pas trop tôt, nous qui l'aimons, cette recherche excessive de la force technique, cet engouement exclusif pour le perfectionnement du matériel, trop à l'ordre du jour en ce moment, au détriment de la forte éducation du personnel, à l'exclusion de l'homme, seul et véritable facteur de la guerre, quoi qu'on en pense, facteur moral bien entendu, ce qui fait qu'on le néglige de plus en plus, qu'on le

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 mars 1888.

² *L'Empire des Tsars*.

sacrifie instinctivement au matérialisme inconscient qui monte sur les ruines de nos âmes.

Là-bas, à l'heure solennelle des combats, ils ne se bornent pas à calculer le nombre des pièces en position, l'approvisionnement en cartouches, le bon emplacement des réserves; ils songent avant tout à communiquer leur ardente inspiration aux êtres pensants qui vont combattre, à grandir la nature humaine aux efforts surhumains, et, pour faire vibrer cette âme russe, le meilleur moyen qu'ils ont trouvé c'est encore de lui parler de Dieu. Ce *moujik*, qu'on a fait soldat, est un croyant; il peut avoir ses défauts, être discuteur, ne pas professer pour la vérité un bien scrupuleux respect, noyer trop souvent dans l'eau-de-vie sa raison avec le souvenir de ses misères, oui, il peut avoir tout cela, mais il a l'âme haute.

Lorsqu'il chemine dans cette campagne infinie, uniformément cachée sous la nappe de neige ou sous l'herbe des steppes, sans un escarpement, sans un mamelon, sans un arbre souvent où repérer ses yeux, une mélancolie le saisit à se sentir perdu dans cette immensité, lui chétif, il se replie sur lui-même, il s'enveloppe dans son rêve et, à défaut d'objets extérieurs pour le distraire, son esprit se détache et s'en va planant, heureux de se sentir meilleur, affranchi de la terre si rude, plus près de Dieu enfin!

Soldat, il restera l'homme doux, affectueux, prévenant; contemplatif à ses heures, il s'isolera, les yeux fixés par delà la plaine, tout absorbé dans l'espace, dans l'espace qui n'arrête pas les pensées vers les êtres aimés, ni le défilé des souvenirs d'enfance.

A ses officiers; il obéit comme un enfant, il les regarde comme sa providence, il supporte tout de leur part, même un mauvais traitement; ils représentent pour lui l'autorité paternelle, cette autorité qui, aux yeux du Russe, est si illimitée, qu'il semble que le Tsar lui-même ne puisse pas en avoir une plus grande. Le Russe qui dit : *mon frère* à son égal, s'adressant à son seigneur, à un fonctionnaire élevé, à un supérieur quelconque, l'appellera : *père*, *batiouchka*. Dans l'armée, comme dans la nation, la base de l'édifice, c'est l'autorité patriarcale.

Que de puissance et de promesses de victoire dans cette conception du soldat russe assimilant son pays à une grande famille et l'autorité du Tsar à celle d'un père, autorité qui descend sur lui par les différents échelons de la hiérarchie militaire! Comment la discipline, envisagée sous ce nouvel aspect, ne serait-elle pas plus forte, plus spontanée, plus ardente au dévouement?

La discipline, d'ailleurs, le Russe ne l'a-t-il pas dans le sang, n'a-t-elle pas courbé militairement toute la nation, depuis que

Pierre le Grand institua le *tableau des rangs*, lequel mit la société russe sur le pied d'une armée, où chacun avait son grade et était lié pour la vie au service de l'État?

Le soldat russe est d'autant plus discipliné que rien ne vient à l'encontre de cette discipline. Lorsque, dans un pays comme le nôtre, l'esprit des villes est profondément différent de celui des campagnes, le paysan, qui apporte sa timidité, sa gaucherie, mais aussi son consciencieux désir de bien faire, n'est pas longtemps sans subir l'influence du scepticisme, de la gouaillerie, de l'insubordination native de l'ouvrier des grands centres; la fusion entre les deux éléments se fait à l'avantage du dernier et au détriment de la vraie discipline, non pas de celle, cela s'entend, qui prodigue les marques extérieures de respect, exigées par un règlement fort du droit de punir, mais de celle qui pénètre tout l'être, l'assouplit et le fortifie pour les grandes épreuves.

Pas de ces divergences en Russie.

Le *metchanine*, l'artisan des villes, n'a rien de l'esprit urbain; il n'est que le *moujik* des villes, il observe les rites et les traditions, il est conservateur des vieux usages, il a le respect de Dieu et du Tsar. Dès lors, pas d'antagonisme à redouter: le même langage compris de tous dans une égale mesure, la même spontanéité de sentiments, la même bonne volonté instinctive; quel terrain préparé à souhait pour l'exercice du commandement, et quelle force invincible ne devine-t-on pas dans cette unité, cette communion d'idées, cette harmonie de croyances!

L'unité, elle est partout en Russie, dans les esprits, dans l'uniformité des populations, dans la monotonie de la vie, dans l'aspect extérieur du pays, sans accidents, sans zones tranchées, sans points de vue. De quelque côté qu'on se tourne, on la retrouve. Cette tendance à se spécialiser, qui est si vivace dans notre armée et dont on peut tirer, à l'occasion, un excellent parti, serait peu comprise là-bas: on n'y a pas l'esprit cavalier, fantassin ou artilleur, on est simplement soldat, et on voit les dragons et les Cosaques, oubliant momentanément leur monture, se transformer en remarquables fantassins, de même qu'on vit, à Sévastopol, les marins russes abandonner leurs vaisseaux pour le service des tranchées.

Et qu'on ne cherche pas à relever dans ce penchant instinctif pour l'unité la résultante d'un défaut plutôt que le triomphe d'une qualité; ce besoin de voir grand, cet amour de la ligne droite, cette indifférence des détails superficiels, cette passion du beau en un mot, puisqu'il n'y a pas de beauté sans unité, Dieu les a mis au fond de l'âme russe, et la décadente poussée de notre civilisation n'est pas près de les y étouffer.

Que ceux qui verraient dans le soldat russe un être borné, indifférent, dénué de réflexion, une brute qu'on nourrit et qu'on dresse pour qu'elle marche et se batte, se tromperaient étrangement ! Cet instinct d'imitation, ce talent d'assimilation, si frappants chez le Russe civilisé, l'homme du peuple les possède au même degré. Grâce à sa merveilleuse adresse, grâce à son ingéniosité, le *moujik* ne demande jamais rien qu'à lui-même ; aussi les relations entre la ville et le village n'existent-elles pas, en dehors des grands échanges qu'amène périodiquement la vente des produits du sol. A quoi lui pourraient-elles servir ces relations ? Son *izba*, il la construit avec le bois qu'il équarrit lui-même ; tous les menus objets indispensables à la meubler, les longs jours d'hiver lui permettent de les fabriquer et au delà ; ses vêtements sont confectionnés de ses mains ; que lui faut-il de plus et qu'a-t-il besoin de courir à la ville ? Cette variété d'aptitudes du *moujik* explique la souplesse du soldat russe et du Cosaque, souplesse étonnante qui rend d'abord la tâche de l'instructeur plus aisée que nulle part ailleurs et qui permet de les utiliser avec autant de succès dans les sables de l'Asie centrale que dans les neiges de la Sibérie, sur mer que sur terre, à cheval qu'à pied.

A ces dons, il faut ajouter une force de résistance physique et morale dont les preuves ne sont plus à faire et qui classent le soldat russe avant tous parmi ceux qu'aucun obstacle, qu'aucun climat, qu'aucune souffrance, ne sauraient rebuter. Ce qui fait surtout sa supériorité sous ce rapport, c'est sa patience inaltérable dans l'épreuve. Notre troupier français, pour ne citer que lui, a l'humeur aventureuse, il se lance dans les passes les plus périlleuses avec un entrain endiablé, il est de fer sous certains chefs qui savent en jouer ; mais il reste impressionnable, il se décourage à attendre trop longtemps le résultat, son moral se prend, l'ennui le tue, le changement de vie trop prolongé le mine, il est atteint, et alors la maladie l'emporte ou le désespoir a raison de lui. Le soldat russe tient bon quand même. Si la consigne l'a mis là, c'est que le Tsar le veut là ; ses chefs sont avec lui, dès lors, pourquoi son éloignement de la patrie le troublerait-il ? Il a vite fait de retrouver ses habitudes au pays des Tourkmènes, comme il s'en créait de nouvelles dans le centre le plus civilisé, sa nature s'adapte au milieu où on l'a placé, non pour un temps, mais pour le temps qu'on veut ; il peut en souffrir, mais à quoi bon se plaindre de la nécessité, et puis il sait attendre, il est patient.

Aussi bien, cette patience dans le but à poursuivre, cette fixité dans les desseins, cette unité de vues n'est-elle pas la loi immuable de l'empire russe ? Est-il un seul de ces Tsars, une seule de ces Tsa-

rines si divers de caractère, de tempérament et d'allures, qui aient dévié un seul instant de la grande ligne que leur avait tracée le génie dévorant de Pierre le Grand? Après cela, quoi d'étonnant qu'une volonté d'un tel métal ait imprimé aussi sa marque sur le peuple lui-même et que le dernier des soldats ait hérité cette obstination invincible qui coule dans le sang des Romanow et descend du Tsar blanc sur son peuple?

A l'appui de ce moral indomptable du soldat russe, nous pourrions citer bien des traits. Il nous semble, entre autres, que la stoïque vertu de l'avant-garde du général Gourko au passage des Balkans, dont nous empruntons le tableau à un témoin oculaire correspondant d'un journal russe, est d'un grand exemple et mérite d'être rappelée.

« Lorsque j'ai joint le détachement du général Gourko, dit ce correspondant, il y avait déjà trois semaines qu'il livrait à la nature un combat gigantesque. J'ai été témoin des derniers jours de cette lutte contre les éléments acharnés à sa perte. Depuis le chef jusqu'au dernier soldat, tous portaient des traces lamentables des souffrances endurées : on eût dit que tous avaient conscience de leur situation sans issue et que leur vie leur échappait comme dans une agonie infinie.

« Les soldats portaient des sandales, les plus favorisés en peau de bœuf ou de mouton, la masse en chiffons roulés. Ces peaux, qui n'avaient pas été tannées, prenaient l'eau et, au bout d'une semaine, restaient accrochées aux pierres de la route. Les soldats avaient improvisé ces chaussures parce que la montagne, la boue, la neige et le feu auquel on les avait séchées, avaient, pour presque tous, eu raison de leurs bottes. D'ailleurs, ceux qui avaient conservé les leurs n'avaient même pas la joie d'en profiter, car leurs jambes gonflées par la marche, leurs pieds déchirés, ne leur permettaient pas de les supporter dans l'état où l'humidité les avait mises.

« Les capotes étaient des loques, il n'en restait que la trame, et encore roussie par le feu; les pans, les manches, le dos parfois manquaient, on ne voyait que trous béants, brûlés sur les bords. Il était évident que l'homme, grelottant sous cette misérable défroque, ne s'était pas borné à s'approcher du feu, mais qu'il s'était mis dans le feu même ¹.

¹ Ceux qui ont connu les bivouacs de l'hiver 1870-1871 savent qu'on ne réussit jamais à se réchauffer complètement au feu du bivouac; la partie tournée vers le feu pourrait brûler, sans que l'impression de froid dont souffre la partie tournée vers l'extérieur se dissipât. Souvent aussi des hommes s'assoient et s'endorment tout contre la flamme; les étincelles des

« Les vestes et les pantalons de drap étaient pourris ; on portait encore la veste par habitude, mais au pantalon de drap on avait substitué le pantalon de toile. De linge il n'était plus question, ce qui en restait était en charpie. Les mitaines, les gants, étaient depuis longtemps partis, et par ces froids où la peau des mains s'arrachait à toucher l'acier, rien plus ne pouvait les protéger contre la morsure du métal.

« A la fumée des feux, les visages étaient devenus noirs et brillants. Cette couleur et cet éclat ne s'en allaient pas. Tous les yeux étaient rougis et larmoyants, à moitié fermés ; l'âcreté de la fumée, l'éblouissement de la neige, les insomnies prolongées, avaient amené ce résultat.

« Dans leur détresse, les soldats prenaient un soin extrême de leur *baschlik*¹, qui seul les défendait encore contre ce froid impitoyable.

« C'est ainsi vêtus que les soldats de la garde, perdus sur des hauteurs par-dessus les nuages, par un froid de 15 degrés, noyés en outre dans un brouillard opaque, balayés par un vent d'ouragan et des rafales de neige, c'est dans ce désordre des éléments, si effrayant sur les cimes, que les soldats de la garde vécurent aux avant-postes, dans des alertes continuelles, s'attelant aux pièces pour les hisser sur leurs positions et s'approvisionner au loin, sans routes tracées conduisant aux centres d'approvisionnement.

« L'immobilité obligée des sentinelles, étant donné le voisinage immédiat des Turcs, amenait fréquemment des cas de congélation. Ceux qu'on emportait avec les extrémités gelées pouvaient être considérés comme perdus, car ce n'est qu'à 20 verstes² des montagnes qu'on rencontrait des habitations assez bien aménagées et chauffées pour les recevoir. Parfois la botte s'était gelée au pied et on ne l'arrachait qu'avec la peau.

« Les officiers, affublés des tenues les plus étranges, ne valaient pas mieux que leurs soldats.

« Tout le monde était sous la tente. L'on avait remplacé la paille qui manquait par des fagots, sur lesquels on s'étendait pour dormir, lorsque la tempête en laissait le loisir. Car, dès qu'elle venait à souffler, elle ébranlait le camp, les tentes déchirées fouettaient l'air de leurs lambeaux, les cordes lâchaient, les piquets cédaient, c'étaient des cris, des plaintes, une débandade folle, et l'ouragan.

tisons rejaillissent sur eux et incendient en partie leurs vêtements. L'immobilité au bivouac par une basse température ou sous la pluie est une des plus dures épreuves pour les troupes.

¹ Collet à capuchon.

² La verste de 500 sagènes vaut 1067 mètres.

passait, tordant tout, s'engouffrant furieux dès qu'il trouvait la moindre ouverture, arrachant à leur court repos ces malheureux déjà exténués de faim, de froid et de misère.

« En général, chacun cherchait son salut près du feu, seulement le feu donnait plus de fumée que de chaleur, et quelle peine on éprouvait à allumer ces énormes troncs tout imprégnés de neige et de glace, que la hache avait eu déjà tant de mal à entamer ! Tous les arbres de petit diamètre avaient été coupés dès le commencement, il ne restait que les gros.

« La seule joie de tous était le repas chaud, — on n'en pouvait préparer qu'un par jour ; — cela les aidait à s'endormir pour un instant. « Sans cela, disaient les soldats, le sommeil ne nous prend pas. » Ils avaient encore assez de viande, mais plus de pain, plus de biscuit, seulement quelques galettes de maïs trouvées dans les magasins turcs, et puis le sel se faisait déjà rare, il a même fini par manquer tout à fait. On se ravitaillait péniblement et au loin par des montées luisantes de verglas, à travers des ravins comblés par la neige, cheminant souvent au hasard de l'inspiration, les sentiers obstrués ou disparus ; les chutes étaient fréquentes, parfois graves, les soldats s'attelaient eux-mêmes à ces charrois. L'eau aussi était loin. On avait essayé de faire fondre la neige sans succès, il fallait trop de temps.

« L'on s'explique aisément qu'à s'approvisionner aux convois, aller à l'eau et au bois, protéger le feu de la cuisine contre les caprices du vent ou de la neige, les heures s'écoulaient et qu'on s'estimait encore heureux quand, le soir venu, on obtenait une portion chaude pour se réconforter. »

Le soldat russe marche à la mort avec autant d'abnégation qu'il apporte de constance à se raidir contre l'adversité et à supporter les souffrances les plus rudes et les plus prolongées. Sa ténacité au feu tient du prodige.

Chacun comprend aisément qu'avec le tir précipité des armes à chargement rapide, plus on se rapproche de l'ennemi, plus la nappe de fer foudroyante devient serrée, rasante et meurtrière, plus la tension nerveuse qui soutient l'homme menace de faiblir, et par conséquent, plus l'effort moral doit se décupler en violence et en rage de sacrifice. Dans toute attaque d'infanterie, un moment vient où il faut traverser à la course, pour joindre l'adversaire à la baïonnette, au travers de l'orage déchainé des projectiles, une dernière zone, une zone de 150 à 200 mètres, la *région de la mort*, et d'une mort certaine. C'est là que viennent échouer les volontés les plus éprouvées, se briser les tentatives les plus désespérées. Eh bien ! cette région, à Gornyi-Dubniak, était tellement couverte de cadavres,

qu'on ne savait plus à la lettre où poser le pied ; et néanmoins, les efforts succédaient aux efforts, et personne ne songeait à quitter son poste de combat ; il fallut, pour faire abandonner le terrain, un ordre formel du commandement. Plus d'une fois, dans cette journée, les troupes ont dû rester dans ces positions si périlleuses et si intolérables des heures entières, jusqu'à ce qu'un incident heureux fût venu permettre de mener à bonne fin l'entreprise où l'on s'obstinait avec un courage indomptable.

Et ce qui rend encore plus admirable une pareille tenue au feu, c'est qu'on opérait contre un adversaire complètement masqué derrière des redoutes, adversaire qu'on se sentait impuissant à atteindre puisqu'on ne le voyait même pas. Pour juger de l'effet d'abattement et d'anéantissement que de pareilles situations produisaient sur les hommes ainsi condamnés à mourir sans riposter, il suffira de citer ce fait, que des soldats, sous un feu épouvantable, ont été domptés par un sommeil invincible, et que plus d'un a passé ainsi de vie à trépas sans se réveiller.

L'on pourrait croire qu'habitué aux basses températures de son pays, le soldat russe qui résiste si courageusement au froid, à la misère noire, est vaincu par la chaleur et la brûlante disette du désert.

Les expéditions dans l'Asie centrale, et en particulier celle de Khiwa, sont là pour attester que la lutte contre la nature, sous quelque forme qu'elle se présente, le trouve également stoïque, également intrépide.

Telle est l'opinion d'un officier allemand autorisé à suivre l'une des colonnes de l'expédition dirigée contre Khiwa par le général Kaufmann, celle commandée par le colonel Lamakine, qui, partie de Kinderlinsk sur la Caspienne, avait l'Amou-Daria comme objectif : « Pendant ces jours de marche, nous avons eu l'occasion de faire connaissance avec tous les fléaux de ces contrées. A côté de la chaleur étouffante, il faut mettre en première ligne les tourbillons de sable soulevés par le vent. Par le vent du nord, la chaleur qui les accompagne est insupportable ; par le vent d'est, elle est brûlante, et par le vent du sud-est, l'atmosphère devient de plomb, étouffante, asphyxiante, énervante. A ces horreurs, qu'on ajoute encore la rareté de l'eau et l'impossibilité complète de se préserver du vent ou du mauvais temps, car, ici, ni arbres ni arbrisseaux ; les montagnes et les rochers sont rares. Les vents sont, d'ailleurs, si extraordinairement chauds, qu'au lieu d'apporter aux hommes un soulagement ou un rafraîchissement quelconque dans cette fournaise, ils en augmentent plutôt les souffrances. Ni tente ni vêtement ne peut préserver du sable ; le sable traverse l'étoffe et

pénètre jusque dans les réservoirs à eau. Le système nerveux est attaqué à un point extraordinaire; les yeux et les poumons souffrent, notamment, d'une façon intolérable. L'admiration s'empare de nous tous quand nous voyons avec quelle patience le soldat supporte ces fatigues, avec quelle bonne humeur il arrive au camp le soir d'une marche que les cadavres des chameaux et des chevaux jalonnent par centaines. »

Les généraux et les officiers russes ne manquent aucune occasion d'exalter les qualités de leurs admirables soldats. Lorsqu'ils en parlent, il y a de la bravade dans leurs paroles, tant déborde leur fierté légitime de commander à de tels hommes. Dans son histoire de la campagne de 1877, le général Zukow s'exprime quelque part ainsi :

« Nos troupes peuvent s'aligner en rase campagne contre n'importe quelle armée d'Europe. Les Russes n'ont nul besoin, sans une nécessité toute particulière, de s'abriter derrière des remparts, de s'entourer de fossés. Il y aurait même quelque ridicule à dissimuler derrière des remblais ces belles lignes de troupes si bien ordonnées, si inspirées de la pensée du général en chef et si peu troublées par la pluie des projectiles.

« L'armée russe n'est pas créée pour la défense, mais pour l'attaque, pour rencontrer l'ennemi face à face, en plein champ.

« Lorsqu'il l'a fallu, elle a su montrer qu'elle était capable de se défendre; Sévastopol et Schipka le disent assez; mais la défensive n'est pas faite pour elle, et jamais on n'a entendu dire que les Russes, après avoir déclaré la guerre, aient songé à autre chose qu'à attaquer.

« L'attaque, c'est le grand devoir de l'armée russe. Le soldat russe est élevé dans cette idée, tout lui en parle, notre histoire, celle de nos guerres, jusqu'au moindre de nos faits d'armes, c'est d'après cela qu'il a réglé sa manière de combattre.

« Avant tout, il n'aime pas perdre son temps à creuser des trous, à remuer la terre, il se dit : « Un moment viendra où nous « nous en irons, et notre travail sera perdu ! » L'idée de se retrancher pour conserver une position ne lui vient pas, il ne pense qu'à courir plus loin, afin d'attaquer l'ennemi à découvert. Cependant, lorsque la nécessité lui en fait une loi, il demeure dans sa tranchée, avec une patience étonnante, des semaines, des mois, s'il le faut, comme à Schipka et à Sévastopol, mais toujours avec l'idée fixe de sauter par-dessus et de courir sus à l'ennemi, cette idée qui le tourmente plus que les balles qui le harcèlent de leur sifflement mortel, avec ce grand désir d'avancer qui le tient au cœur.

« Le dédain que le soldat russe professe pour les tranchées-abris,

il le reporte sur les outils qui servent à les creuser. Il ne les garde pas longtemps lorsqu'il marche à l'attaque : le terrain est rude, la course longue, il fait chaud, il commence d'abord à lâcher son havresac, puis la hache et la pelle suivent le même chemin, puis c'est le tour de la musette avec les vivres ¹. Il ne garde que son fusil et son bidon. Alors, délivré de son fardeau, il peut venir à bout d'un adversaire qui l'attend, tout reposé, derrière des épaulements.

« Pourtant, si l'attaque subit un ralentissement et s'il vient à regretter ses outils, il se creuse un abri avec le couvercle de son bidon, avec ses mains, quelquefois avec sa baïonnette, mais, dès qu'il a repris haleine, il se lève et court plus loin.

« Dans son tir, le soldat russe est très économe de ses cartouches, et il dit simplement : « On ne peut pas jeter les cartouches au vent, la poudre appartient à la couronne. » Il est arrivé maintes fois que des soldats, après un combat violent, rapportaient toutes leurs cartouches, ils avaient travaillé tout le temps avec la baïonnette, par économie. Lorsque le soldat russe tire, c'est à bonne portée, avec calme, après avoir visé soigneusement.

« Une fusillade bien ajustée, ensuite un travail ardent à la baïonnette, tel est le type d'attaque du soldat russe. »

VII

Jusqu'au dernier quart du dix-neuvième siècle, l'armée russe était restée ce qu'elle était au dix-huitième, une armée de serfs, ainsi que la qualifie M. Leroy-Beaulieu. Le paysan et l'ouvrier des villes, le *moujik* et le *metchanine*, étaient seuls à s'y coudoyer. En dehors d'eux, le service n'atteignait personne, et s'il venait à s'appesantir sur un membre des classes privilégiées, c'était à titre de châtement exemplaire; on peut dire alors que l'armée se refermait sur lui comme un bagne. C'est ainsi qu'on y incorporait des jeunes gens de condition, coupables de graves méfaits de jeunesse, ou suspects au point de vue politique. Le métier de soldat était tombé à cet état de décri qu'on y astreignait vagabonds et faussaires, voleurs et condamnés de toutes catégories; il équivalait à une véritable dégradation civile. L'armée n'était, en somme, qu'une vaste compagnie de discipline, le knout y régnait en maître, les verges y étaient le suprême argument. Qui donc serait entré volontairement dans cet enfer, plus terrible peut-être encore en imagination qu'en réalité, qui se fût voué, sans une impitoyable nécessité, à un esclavage militaire sans compensation, puisqu'il ne lui restait

¹ Il faudrait se garder d'imiter une pareille pratique, funeste à tous les points de vue.

même pas l'ennoblissement du sacrifice, pas plus que le respect de la nation ?

Aussi, c'était à qui le fuirait.

Il n'y avait pas de tirage au sort. La commune, le *mir*, désignait à sa volonté et sans recours les plus mauvais sujets, bien entendu. Dès que sa sentence était connue, commençaient des scènes déchirantes : les recrues, escortées comme sur un rite funèbre, au milieu du désespoir et des pleurs de leurs parents, de leurs amis, étaient conduits jusqu'à la limite de la commune et prenaient là un congé éternel de leurs foyers, de leur bonheur, de leurs affections, pour lesquels ils étaient à jamais perdus. On les regardait comme morts, et ils l'étaient bien réellement, puisqu'ils partaient pour ne plus revenir, ou, si un hasard les ramenait enfin sur le déclin de l'âge, ils ne retrouvaient plus leur place au *mir*, duquel ils avaient été à jamais rayés, aucune *izba* n'était plus pour les recueillir, leur trace s'était si bien perdue, qu'ils ne pouvaient prétendre qu'à l'état de disparus, et leur vieillesse abandonnée se consumait entre la misère et la mendicité.

La durée du service était alors de vingt-cinq ans : autant dire que c'était le service à vie et que celui qu'il tenait ne lui échappait plus. Appelé sous les drapeaux, l'homme devenait *militaire* ; sa femme, s'il était marié avant son incorporation, devenait *femme de soldat*, ce qui lui conférait au village, où elle allait vivre comme une veuve, une situation et des devoirs particuliers. Rayée de la liste du *mir*, toute cette famille ne figurait plus que dans les statistiques militaires, et cela pour toujours. Alors même que le soldat, sa dette payée et renvoyé en congé illimité, essayait de se reprendre à la vie commune, il restait classé comme militaire, isolé dans la nation, et, pour en témoigner, il ne reprenait plus le *touloup*, il continuait à porter la vieille capote trouée qu'il tenait du régiment et qui continuait à le désigner à la pitié méprisante des autres.

Il est juste de dire qu'un pareil état de choses s'était humanisé à la longue ; déjà, au temps de la guerre de Crimée, le knout n'existait plus, les verges disparaissaient en 1863, sauf pour les compagnies de discipline, et des congés illimités atténuèrent beaucoup l'excessive durée du service.

La loi de 1874, en déclarant le service obligatoire pour tous, et en supprimant ainsi l'une des plus grandes immunités accordées aux classes privilégiées, a porté un coup très sensible à l'ancien édifice militaire et social légué par Pierre le Grand. Une pareille extension de l'obligation du service ne pouvait aller sans une réduction considérable dans sa durée. Celle-ci fut ramenée à six ans. Mais, comme aucun budget ne s'accommoderait de l'entretien

de six contingents annuels de 700 000 hommes, on a dû rechercher un tempérament à une mesure excellente dans son principe, mais inacceptable dans ses effets. On s'en est tenu au partage du contingent en deux portions par le tirage au sort, partage auquel il faut toujours revenir, à moins de se payer de mots, dans toute loi militaire fondée sur l'obligation du service, et on a décidé que la première portion passerait sous les drapeaux six ans complets, tandis que la deuxième, entrant de suite dans la milice, y resterait inscrite durant les vingt années que chaque Russe doit à l'État et qui se décomposent pour celui qui sert activement en :

Six années d'armée active,
Neuf années de réserve,
Cinq années de milice.

Il a paru à la Russie qu'elle ne pouvait pas sauter brusquement d'une durée de service presque illimitée à l'une des durées si restreintes acceptées par toutes les armées modernes. Dans son idée, cependant, cette durée de six ans n'est que transitoire et appelle dans un avenir qu'on souhaite le plus prochain possible une diminution de deux ans.

Sous le rapport de l'instruction, le niveau général de la nation est encore si peu élevé, que le soldat exige plus de temps qu'ailleurs pour recevoir son plein développement militaire. L'obligation du service, d'ailleurs, comme elle est comprise en Russie, deviendra le plus sûr auxiliaire de l'instruction publique et va précipiter l'évolution intellectuelle jusqu'ici si lente de la masse russe; il n'est pas douteux que, par sa durée variable suivant le degré d'instruction des jeunes gens, elle ne devienne un puissant stimulant de culture populaire. Déjà, en fait, le service de quatre ans existe pour une catégorie de jeunes soldats, pour ceux qui produisent un certificat d'études primaires, mais leur nombre est encore bien restreint, puisqu'il n'atteint pas le dixième du contingent.

Une autre conséquence du service obligatoire a été l'adoucissement de la discipline, une amélioration sensible dans le traitement matériel et moral du soldat. On a pu trouver, au début, des esprits revêches ou routiniers pour s'en plaindre; aujourd'hui chacun reconnaît que la discipline n'en a nullement souffert, que le soldat a le même culte pour la consigne, la même exactitude dans l'accomplissement de son devoir et que son esprit s'ouvre plus vite à n'être pas terrorisé.

Lorsque la loi de 1874 aura atteint tout son effet, en 1894, la Russie disposera sur le papier d'effectifs formidables, dont on ose à peine prononcer le chiffre : 8 à 9 millions de combattants. Son

organisation ancienne l'avait laissée très pauvre comme réserves. Avec celle qu'elle vient de se donner subsiste une masse beaucoup trop considérable de non-exercés, bien plus considérable que le nombre des exercés. La diminution du temps de service permettra d'exercer plus d'hommes, et l'on trouvera vraisemblablement le moyen d'instruire la milice dans une certaine mesure durant le temps de paix, car il y a encore de ce côté une véritable lacune à combler.

VIII

Les Cosaques échappent à l'organisation militaire que nous venons de résumer. La Russie excelle, en effet, à conserver dans ses anciennes institutions tout ce qui peut lui servir; elle se contente de les mettre en harmonie avec les besoins nouveaux. Celle des Cosaques a donc gardé son caractère propre, tout en se pliant à une transformation nécessaire.

Jadis, chargé de protéger les frontières de la Russie contre les incursions des peuplades barbares, le Cosaque avait des devoirs et une existence à part, assez semblables, en somme, à ceux des populations des Confins militaires autrichiens.

Avant tout, c'est un guerrier.

Il passe son temps au cordon ¹, ou bien en expédition militaire, à la chasse ou à la pêche. Généralement le cordon est établi derrière un obstacle de terrain, cours d'eau ou chaînes de collines; de là, il aperçoit ses ennemis naturels, les Tcherkesses d'en face, il prend plaisir à les guetter, à surveiller leurs allées et venues. Entre eux, c'est la guerre au couteau, mais il n'y a pas de haine pour cela, ou du moins elle n'exclut pas une certaine sympathie admirative. La grande ambition du Cosaque est d'être qualifié de *dji-ghite* ²: on ne lui décerne ce titre envié que s'il a accompli certains exploits, s'il est adroit à voler des chevaux, à se procurer des armes, surtout s'il a abattu un certain nombre de guerriers ennemis.

La vie se passe loin de la maison. Lorsque, par exception, il y paraît, alors il s'amuse, c'est-à-dire il boit. Lui-même fabrique son vin, et l'ivrognerie n'est pas un vice à ses yeux, mais un usage qu'il doit observer strictement. Sa femme est pour lui la source du bien-être, elle tient la maison, elle travaille aux champs, elle porte les fardeaux, elle peine ainsi jusqu'à la vieillesse la plus avancée, bête de charge en apparence, seulement d'une telle énergie morale qu'elle règne dans sa cabane et y conquiert la suprématie naturelle

¹ Système d'avant-postes irréguliers où s'exerçait une surveillance continue dans le but de découvrir les menées de l'ennemi et de s'y opposer.

² Tcherkesse.

à celui des deux époux qui, par son activité, apporte l'abondance dans le ménage.

A la *stanitsa*, il ne reste d'ordinaire que les femmes, les vieillards, les enfants; de temps à autre on entend le galop d'un cheval, c'est un Cosaque qui revient du cordon ou de la chasse; parfois il y a des bruits d'alerte dans l'air, les Tcherkesses ont passé la frontière, on s'enferme, on se barricade, on organise un semblant de défense, et on attend anxieusement des nouvelles et un secours.

Telle était la vie au Caucase, pleine d'imprévu, parfois de périls, de travail d'une part, d'aventures de l'autre, vie au grand air, en pleine nature sauvage, vie en plein camp, vie de soldat s'il en fut. Isolé de l'univers, entouré d'ennemis à moitié sauvages, confiant dans sa force et sa valeur, le Cosaque n'estimait rien que le Cosaque et le Tcherkesse, et promenait tout son mépris sur le reste de l'humanité, en y englobant le Russe de la Grande comme de la Petite Russie.

Aujourd'hui, depuis longtemps, les Cosaques ne sont plus une garde-frontière; les peuplades contre lesquelles ils protégeaient la Russie, soumises à leur tour, ont aidé elles-mêmes à porter les progrès de la puissance russe dans la Transcaucasie et dans l'Asie centrale; mais ils restent pour l'armée russe une précieuse réserve et une cavalerie sans pareille, qui fait l'envie de toutes les cavaleries de l'Europe.

Ils ont gardé les qualités natives de leur race : l'amour du danger, la passion des expéditions, l'instinct de l'exploration, l'insouciance, quel que soit le campement où on les jette; ils n'ont rien désappris de leurs aptitudes guerrières, tout en régularisant leurs procédés de combat et en uniformisant leur instruction militaire. Il ne faudrait pas se méprendre sur cette dénomination d'irréguliers attribuée aux Cosaques non régularisés, il ne s'agit pas là d'une cavalerie asiatique, de hordes de *bachi-bouzouks*, mais bien de troupes exercées, formées de soldats bien dressés et très préparés à la grande guerre.

La Russie a été heureuse de trouver le Cosaque pour lui servir de pionnier dans le désert d'Asie. L'on peut dire qu'il a été en partie l'artisan de cette vaste conquête. Toute colonne, qui avançait dans cet inconnu, semait sa route de postes, afin de jalonner ses communications, se garder des puits pour le retour et laisser un indice de prise de possession. Abandonné sur ce coin perdu, quel autre que le Cosaque aurait pu y prendre pied et y vivre? Lui dessellait son cheval, plantait sa tente, puis peu à peu construisait un blockhaus, où emmagasiner des provisions et se défendre est un besoin; d'autres Cosaques le rejoignaient, un village sortait de ce

sable improductif et parfois une ville surgissait là où le Turcoman, étonné, n'avait jamais connu qu'un puits pour abreuver les caravanes.

On ne saura jamais assez quels services signalés le génie de la découverte et la résolution des Cosaques auront rendus aux colonnes russes livrées aux sables inexplorés de la région des Tourkmènes et des Tekkés. Dans cette fameuse expédition de Khiwa, la colonne du général Kaufmann, arrêtée un instant par l'ennemi, trompée dans ses évaluations, se trouvait encore à 60 verstes de l'Amou-Daria, et l'eau allait manquer complètement; ce qui restait de chameaux était si épuisé, qu'on ne pouvait leur demander de remuer; les chevaux tourmentés par la soif refusaient d'aller plus loin, il était aussi impossible d'avancer que de rétrograder : c'était à bref délai la fin sur place et sans phrases. L'on avait essayé de creuser des puits, tout le monde, jusqu'aux officiers, malgré la chaleur torride, s'y était mis, mais, hélas! l'eau ne se montra pas. Dans cette situation désespérée, un djighite annonça qu'à environ 7 verstes sur la gauche devaient se trouver des puits, et cet homme intelligent et résolu partit à huit heures du soir et s'enfonça dans le désert, à la clarté de la lune, pour se mettre à la recherche de l'eau supposée. Chacun sentait que la vie de tout le détachement dépendait du succès de cette mission et comprenait en même temps combien périlleuse était l'entreprise, avec les Turcomans qui rôdaient autour du camp; le djighite y allait évidemment de sa tête.

L'aspect des troupes était morne. Tous, terrassés par la chaleur, absorbés par l'idée d'un dénouement fatal, s'étaient assis et se tenaient immobiles et comme écrasés. Tout à coup le général Kaufmann s'avance avec le djighite, on devine qu'il a réussi, on se sent sauvé, un cri de joie monte éclatant. Oui, l'eau était bien là sur la gauche, à 7 verstes, il y avait six puits d'une profondeur de 16 à 20 brasses, et c'était le salut pour tous.

Les Cosaques sont, suivant les régions, divisés en *voïskos* ou armées, du Don, du Kouban, du Térék, d'Astrakan, d'Orenbourg, de l'Oural, de Sibérie, de Transbaïkal et de l'Amour.

La loi de 1875, qui règle actuellement leurs obligations militaires, dispose que tous les hommes valides doivent le service de 18 à 38 ans et sont tenus de s'en acquitter en s'habillant, s'équipant et se remontant à leurs frais : l'État fournit seulement les armes et les munitions. De 18 à 21 ans, ils font partie de la catégorie dite de *préparation*, qui a pour but de leur faire acquérir les premiers éléments de l'instruction militaire, de telle sorte qu'ils entrent au régiment cavaliers tout formés et soldats dégrossis. Quel rêve que celui de commander à de tels régiments, où les recrues

sont inconnues ! De 21 à 33 ans, ils appartiennent à la catégorie active ; de 33 à 38, ils figurent dans la réserve.

Les douze années d'activité donnent lieu à trois *tours* de quatre ans chaque fois. Les Cosaques du premier *tour* sont sous les drapeaux et servent dans l'un des corps régularisés entretenus d'une façon permanente par leur *voïsko*. Rendus à leurs foyers durant les deux autres périodes, ils sont tenus, tant qu'ils sont classés au deuxième *tour*, de rester équipés et montés, tandis qu'en passant au troisième *tour*, ils peuvent se dispenser d'entretenir une monture.

Dès 1875, la tendance du haut commandement s'est toujours maintenue la même : faire des Cosaques une cavalerie régulière, tout en cultivant leurs qualités traditionnelles et leur conservant leur organisation économique, avec leurs inappréciables conditions de mobilisation. Les régiments cosaques coûtent naturellement beaucoup moins cher que ceux de la cavalerie régulière, puisqu'ils s'équipent et se montent à leurs frais ; toutefois cet avantage budgétaire n'est pas à prendre en considération s'il amène une infériorité marquée vis-à-vis de la cavalerie régulière. La première condition d'une cavalerie est d'avoir de bons chevaux. Or, malheureusement, dans le steppe l'élevage ne peut plus être ce qu'il était par le passé. Le steppe se peuple, se morcelle, la culture supprime les pâturages, l'entretien de grands troupeaux de chevaux devient alors très cher et ne couvre plus ses frais. On n'acquiert plus un bon cheval pour un prix peu élevé. D'un autre côté, le cheval de trait se vendant plus que le cheval de selle, les producteurs ont été poussés à diriger leur élevage dans ce sens ; le type primitif a disparu, et le cheval de steppe, dans bien des endroits, se transforme en cheval de trait. Le Cosaque achète dès lors à bon marché un cheval bon pour l'attelage, mais impropre à la selle. Pour remédier à cet état de choses qui, s'il s'accroissait, deviendrait alarmant, on a créé des caisses de secours destinées à avancer aux Cosaques pauvres une somme qu'ils rembourseraient par annuités et qui leur permettrait d'acheter des chevaux compatibles avec les exigences du service militaire.

L'armement des troupes cosaques appelle aussi une réforme. La lance, l'arme des temps passés, embarrasse plus qu'elle ne sert ; sa suppression est demandée. La *chachka*¹ devrait être portée au ceinturon, et sa lame de qualité médiocre, remplacée. Enfin on réclame l'addition de la baïonnette à la carabine, comme chez les dragons, qui n'ont eu qu'à s'en louer pendant la guerre turco-russe.

¹ Sabre courbe sans garde se suspend à un baudrier.

Au retour de cette campagne, le cri unanime était : Des dragons, des dragons, rien que des dragons ! C'est peut-être prôner avec excès le combat à pied pour la cavalerie en général et, à nos yeux, le véritable esprit de l'arme ne serait pas d'empiéter autant sur l'infanterie. Ramener toute la cavalerie à un seul type ne constituerait pas un progrès, ce serait en outre peu admissible au point de vue de l'utilisation des différentes variétés de la race chevaline, et puisque la cavalerie cosaque a toujours été considérée comme cavalerie légère, c'est sous le type de la légère qu'elle doit être armée : la carabine et le sabre, rien de plus.

IX

Si la campagne de 1877 a mis en valeur l'admirable élan et l'incomparable tenue au feu des troupes russes, et de l'infanterie en particulier, elle a également fait ressortir, en maintes circonstances, l'insuffisance de direction du cadre. Dans *quelques conclusions pratiques de la guerre de 1877*, le général Zeddeler est bien forcé d'en laisser échapper l'aveu, alors même que son enthousiasme déborde en parlant de cette infanterie qu'il vient de voir à l'œuvre.

« Notre dernière campagne a poussé l'infanterie au premier plan ; nous serons dans le vrai cependant, si nous ajoutons que ce n'est pas précisément à sa préparation tactique, mais à une bravoure sans pareille, à sa solidité et à un esprit de sacrifice incomparable qu'elle doit la victoire. A demi morte de faim, sans chaussures, sans vêtements chauds et même sans tentes, elle a, plus d'une fois, supporté courageusement des chaleurs tropicales ou des froids terribles, accompagnés d'ouragans affreux sur les sentiers à peine accessibles des Balkans ; plus d'une fois aussi, elle a traversé en chantant des rivières glacées, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. Souvent elle a pris les devants sur la cavalerie et l'a remplacée dans son service de découverte ; elle s'est attelée aux canons et aux voitures quand les bœufs et les buffles n'en pouvaient plus. Sous ce rapport, les exploits les plus fameux de nos ancêtres ont pâli devant ceux de notre infanterie, et nos héroïques soldats ont encore montré une fois de plus ce dont ils sont capables. »

Ce que le général Zeddeler dit là de l'infanterie, principalement engagée dans tous ces combats de positions qui font partie de la tactique habituelle des Turcs, pourrait à l'occasion s'appliquer avec autant de justice aux autres armes. Il y a de l'héroïsme au fond de toute âme russe ; et les officiers savent le faire éclater à l'heure venue ; ce sont de magnifiques entraîneurs d'hommes. Lorsqu'ils posséderont la science du commandement comme ils en

ont la résolution, ils seront tout à fait à la hauteur de leur mission, aussi bien qu'à celle du soldat exceptionnel qui marche à leur suite. Actuellement l'officier, si complet comme soldat, est incomplet comme chef. Jusqu'ici, en effet, à part de très brillantes exceptions, l'instruction semble avoir fait défaut du haut en bas de l'échelle hiérarchique, non seulement l'instruction générale, mais aussi l'instruction tactique. La campagne turco-russe, à laquelle nous revenons toujours, puisqu'elle est la plus récente, a fait ressortir, chez le haut commandement, bien des imprévoyances, bien des conceptions vicieuses, une ardeur souvent irréfléchie, et chez l'officier de troupe beaucoup plus d'*en avant* que de coup d'œil du terrain et de direction méthodique. Cet état de choses n'a pas passé inaperçu et l'on s'emploie activement à y remédier.

L'armée russe est une armée qui marche, qui progresse rapidement vers un but qu'elle s'est marqué. Ne s'inspirant que de ses seules traditions, avec des moyens qui lui sont propres, elle n'est à la remorque d'aucune autre armée, elle ne copie rien, elle suit son impulsion personnelle et dédaigne de plagier l'école allemande, comme on s'y livre si servilement ailleurs. Il y a bien réellement une école russe, laquelle porte à son frontispice le nom vénéré de Souvarow et base ses plus fermes préceptes sur le développement moral de l'homme, facteur principal et immuable dans le combat, par opposition aux facteurs secondaires et transitoires, les armes, le terrain, les formations; une école qui ose écrire : « Quoi qu'on puisse inventer, la guerre en dernière instance, c'est toujours l'homme face à face avec l'homme, l'homme avec ses grandeurs comme avec ses faiblesses morales. »

Cette école, en regardant la guerre de plus haut, voit aussi plus loin que le moment présent, en ce qui touche toutes les questions de détail qui s'y rapportent. C'est grâce à elle que l'armée russe a pu résister à l'engouement du fusil à répétition, dont l'adoption est une faute au point de vue des saines traditions de combat de l'infanterie et crée une faiblesse et non une force entre les mains de troupes inexpérimentées ou impressionnables. Et l'effet moral, dira-t-on, qu'en fait-on? C'est bien simple, on le domine, on le dirige, et, à force d'élever le moral de l'homme, on le dote de la clairvoyance nécessaire à le préserver des effets sans valeur réelle. L'armée russe non plus n'est pas coutumière de ces perpétuels changements de règlements de manœuvres, qu'on ne peut comparer, dans certaines armées, qu'à des sautes de vent, tant ils sont subits, bouleversants et non motivés, et qui, chez nous en particulier, ont fini par décourager les plus robustes convictions. Ils ont sur nous cette grande supériorité de ne pas se laisser cons-

tamment impressionner par un modèle et de s'être dit avant tout : Russes, soyons nous-mêmes. C'est là un fameux gage de force!

On aurait une fausse idée du corps d'officiers russe, en le supposant construit tout d'une pièce et sur un même patron, comme l'est, par exemple, le corps d'officiers allemand. Ce qu'on en voit à Saint-Pétersbourg, en tant que milieu, habitudes, genre d'existence, ne donne aucunement la notion de ce qu'il peut représenter dans les provinces éloignées.

L'officier de la garde tient par sa naissance, par ses relations, par sa situation de fortune, à la plus haute société; il a ses entrées dans le monde, il est brillant, fastueux même, il apporte dans sa tenue, dans ses chevaux, dans tout son extérieur, la richesse et la correction qui conviennent à celui qui sert sous les yeux du souverain. On le verra parfois s'éloigner brusquement de la capitale, soit pour échapper à ses dettes, soit pour expier quelque frasque de jeunesse, quelque intempérance de langage, ou même pour donner satisfaction à sa soif d'aventures et à son ambition; il s'en ira servir gaiement dans l'Asie centrale jusqu'à ce qu'il puisse revenir faire nouvelle et bonne figure à Pétersbourg. La vie dans le steppe, les courses au désert, n'auront été pour lui qu'un intermède, un moyen de gagner un grade, de voir du pays ou de calmer un créancier.

Aux yeux d'un étranger, les officiers du corps de la garde pourraient faire croire que le corps des officiers en général a quelque tendance à être une aristocratie. Il n'en est rien. D'abord un tel mot serait dépourvu de sens en Russie, où il n'y a jamais eu d'aristocratie d'aucune sorte, pour la bonne raison qu'elle n'avait rien à faire, elle qui a son origine et sa raison d'être dans la propriété du sol auquel elle s'identifie, avec un pays où le tsar est resté l'unique haut propriétaire comme l'unique souverain. En revanche, on y trouve une noblesse aussi ancienne, aussi respectée que dans n'importe quel autre pays d'Europe, seulement une noblesse très ouverte et dégagée de tout esprit de caste, dépourvue même de traditions, le *dvorianstvo*, qui n'a ni les qualités ni les défauts des aristocraties, ni les ridicules des noblesses déchues qui s'éteignent en coteries. Cette noblesse donne beaucoup moins à l'armée que par le passé; elle y jouit encore de légers privilèges, bien qu'on n'y accorde, pour ainsi dire, plus aucune attention à la naissance et qu'on trouve tout naturel que des officiers d'origine bourgeoise arrivent aux plus hauts grades.

L'officier de la ligne mène une autre vie que son camarade de la garde.

Les villes sont rares en Russie, où on en compte à peine dix de

100 000 âmes¹, et celles qui existent, quelle que soit leur population, sont comme des îlots dispersés à d'immenses distances sur un océan de campagnes. La carrière de l'officier va donc s'écouler dans une garnison de petite ville ou même de bourgade rurale, au sein d'une province éloignée de tout grand centre. Dans ce milieu rustique et borné, il adopte des habitudes en rapport avec celles des gens qui l'entourent ; la monotonie d'une existence sans issue n'est pas pour l'effrayer, elle est son lot depuis qu'il est né, car, en somme, il n'est pas du monde et n'aspire pas à en être. Privé de fortune, il ne connaît pas plus le bien-être matériel que la distraction morale, il se traite un peu mieux que ses sous-officiers, mais sans plus de prestige. En campagne, il vit comme en garnison, cela ne le change en rien ; il s'installe dans sa tranchée à Plewna comme il ferait chez lui.

« Les ordonnances, dit le général Kouropatkine, arrivaient avec un paquet contenant habituellement un paletot de fourrure ou en caoutchouc, quand il n'était pas sur son propriétaire ; un traversin en peau, une théière, une boîte à sucre, une boîte à thé, un sac à pain ou à biscuit, une bouteille de rhum ou d'eau-de-vie, des cigarettes et quelquefois un livre. Les officiers d'infanterie ne se servaient pas des couvertures en caoutchouc, qu'ils trouvaient trop lourdes et trop chères. Les officiers vivaient en majeure partie à l'ordinaire du soldat. Les plus avisés des commandants de compagnie transportaient dans les tranchées tout leur attirail de campagne, fort simple d'ailleurs : le matelas formé de bouchons de paille artistement tressés, une petite cantine contenant le samovar, deux verres, la théière, la boîte de fer-blanc pour le sucre, deux assiettes de fer-blanc, le couteau et la fourchette. Quand les soldats, auxquels on ne cessait de répéter qu'il ne pouvait être question de retraite, voyaient ainsi le commandant de la compagnie transporter tout son petit avoir dans la tranchée, ils comprenaient que leur chef s'installait en toute sécurité à 120 pas de l'adversaire, et comptait bien n'être plus dérangé par les Turcs. »

Le général Kouropatkine relate un peu plus loin un petit épisode dont il a été témoin, insignifiant par lui-même, mais bien caractéristique : « Les Turcs s'avançaient contre les tranchées. Des masses de plomb passaient par-dessus les têtes ; les *shrapnels* éclataient sur les parapets. Nous nous tenions prêts à recevoir les Turcs par nos salves. Parcourant la tranchée, je m'arrêtai involontairement devant un capitaine de compagnie. Il était debout sur la berme, et

¹ En dehors de Pétersbourg et Moscou, nous ne voyons que Varsovie, Odessa, Riga, Kazan, Kiew, Kharkow, Saratow, Berditchew, Kichenew, qui atteignent un tel chiffre de population.

d'une voix calme et sonore commandait ses hommes; en face de lui, sur le revers de la tranchée, un tout jeune soldat, son ordonnance, qui voyait sans doute le feu pour la première fois, posait d'une main tremblante d'émotion des morceaux de bois sous le trépied qui portait la casserole. La flamme éclairait le visage inondé de sueur du pauvre diable. Tout absorbé qu'il paraissait par ses préparatifs de combat et par le désir de faire aux Turcs, qu'il s'attendait à voir aborder d'un moment à l'autre la tranchée, une réception soignée, le brave capitaine ne pouvait cependant oublier qu'en ce moment cuisait son souper et qu'il ne restait plus qu'un poltron de *Simon* ou de *Pierre* pour surveiller cette importante opération.

« Après le commandement de « Joue, feu ! » le capitaine se tournait du côté de son soldat et baissant un peu le ton : « Toi (ici un gros juron), attention ! si tu gâtes la soupe, tu auras affaire à moi. » Puis c'était au tour de la compagnie qu'il encourageait, qu'il stimulait vigoureusement. « Ne nous troublons pas, visons bas ; comme un seul homme ! salve de compagnie, joue, feu ! » La compagnie tirait comme au polygone ; le capitaine rayonnait et ne put retenir : un « Bien, mes enfants ! — On fait son possible », répondaient les soldats au milieu du fracas des culasses qui s'ouvraient et se fermaient pendant la charge. Mais le capitaine ne perdait pas de vue son pot-au-feu et son soldat : « Mets du bois (ici un autre juron) ! qu'as-tu à trembler comme cela, espèce de femmelette ! »

« Les Turcs furent repoussés. Une demi-heure après, je repassais au même endroit et je vis le capitaine assis sur un tapis avec ses officiers et ayant déjà mangé sa soupe. A côté d'eux, la poêle à frire avec les côtelettes ; en face, un peu remis de ses émotions, le soldat attisait consciencieusement le feu sous le samovar. La bonne figure du capitaine respirait la satisfaction. »

Et le général ajoute : « Le capitaine appartenait à cet excellent type de serviteurs, heureusement assez répandu dans notre armée, qui commandent pendant dix ans et plus des compagnies qui deviennent pour eux une véritable famille. On en trouve dans le nombre qui refusent le grade de major pour ne pas quitter leurs hommes ¹ ! »

Le recrutement des officiers a une double origine : le volontariat et les écoles.

Le volontariat, qui peut être regardé comme la véritable pépinière des officiers de cavalerie et d'infanterie, car il en fournit plus des quatre cinquièmes, comprend tous les hommes qui entrent au service sans avoir couru les chances du tirage au sort. Suivant leur

¹ Extrait de la *Revue militaire de l'étranger*.

degré d'instruction générale, les volontaires sont partagés en trois classes et, suivant la classe dans laquelle ils ont été rangés, ils peuvent, en satisfaisant aux conditions requises, être nommés sous-officiers au bout de 2 mois, 4 mois ou 1 an, et officiers au bout de 5 mois, 10 mois ou 4 ans de service effectif.

Les écoles alimentent en grande partie l'artillerie et le génie. Il en existe pour toutes les armes. L'on y entre, à partir de 16 ans, par voie d'examen, ou sans examen si l'on produit un diplôme de bonnes études. La durée du séjour, pour l'infanterie et la cavalerie, y est de deux ans; pour les armes spéciales, de trois ans. Suivant leur classement de sortie, les élèves quittent l'école comme sous-lieutenant ou sous-enseigne.

Il n'y aurait rien de particulier à dire de l'avancement qui, comme en France, est partie au choix, partie à l'ancienneté pour les grades inférieurs, tout au choix pour les autres, si la corrélation entre le grade et l'emploi avait toujours été très définie. Pendant longtemps, on n'y a pas attaché d'importance, et l'on voyait des colonels commander des escadrons ou des officiers supérieurs des compagnies. Aujourd'hui chaque unité doit être commandée par un officier du grade correspondant.

X

Il faut que le sentiment militaire soit bien développé dans toute la nation russe pour qu'un grand écrivain, qui n'est pourtant pas un soldat, ait pu décrire la guerre, ainsi que l'a fait Tolstoï.

Tous les pays d'essence militaire, l'Allemagne, la France, ont connu le roman militaire; quelques jolis croquis de mœurs de garnison, des épisodes de bataille entrevus dans une chaude vision, quelques notes de clairon dans une prose bien vaillante; mais s'en prendre à la guerre elle-même, essayer de faire entrer dans le cadre d'un livre cette effrayante commotion humaine avec ses larges horizons et l'infini de ses détails, ses conceptions grandioses et l'inévitable confusion qu'elle traîne à sa suite, l'héroïsme des sentiments qu'elle suscite et les basses terreurs qu'elle met à nu, tout un monde de contradictions, de mesquineries, de dévouements, d'illusions, tout un enchevêtrement tour à tour tragique et comique de drames, d'incidents burlesques, d'émotions poignantes, de sanglantes hécatombes, d'avortements ridicules; faire de tout cela un tout bien vivant, profondément saisissant, une entité enfin, et l'adapter à la phase la plus éclatante de l'épopée napoléonienne, d'Austerlitz à Moscou, voilà ce qu'aucun auteur n'avait osé entreprendre et ce qu'il était donné à *la Guerre et la Paix* de nous faire connaître.

Quiconque a fait la guerre et y a apporté surtout la responsabilité d'un commandement quelconque a dû retrouver dans ce livre, ainsi que dans les admirables pages des *Souvenirs de Sévastopol*, aussi puissamment que nous l'avons éprouvé nous-mêmes, le choc des sensations violentes, étranges, et, tour à tour, douces et réconfortantes qu'engendrent les contrastes si heurtés de la guerre et qui ne peuvent atteindre à cette intensité que dans l'effrayant déchaînement des plus véhémentes passions humaines.

Mais la vie militaire n'est pas faite seulement de grandes actions et de vibrantes émotions, ce serait trop beau et trop au-dessus de la nature, elle a aussi la monotonie de son sillon quotidien, elle a ses petits côtés, plus de routine souvent que d'intelligence dans la direction, parfois de légers ridicules. Il y a, par exemple, des détails de tenue, des prescriptions de service intérieur, qui, par l'importance qu'on y attache, peuvent prendre, dans certains grands moments, des événements même qui leur servent de cadre un contraste risible. Il faut les noter scrupuleusement après les avoir soigneusement observés, car le fond de la vie militaire est dans ces vétilles.

De ce côté, le génie de Tolstoï n'a rien laissé dans l'ombre, et c'est ce qui fait son œuvre si vivante.

Peut-on voir un tableau plus achevé, un acte habituel de la vie militaire mieux pris sur le vif que ce régiment d'infanterie qui se présente à la revue du généralissime Koutouzow, à sa dernière étape, en grande tenue et avec 1000 verstes dans les jambes. Ça n'a pas été tout seul, cette question de tenue; il y a eu un grave débat : devait-on se mettre en tenue de campagne ou en grande tenue? On a opiné pour cette dernière, parce que mieux vaut montrer trop de zèle que trop peu.

On se forme, les rangs s'alignent, l'aspect est bon, tout reluit au soleil, pas une petite courroie qui ne soit à sa place. Il n'y a que les bottes qui laissent à désirer : comme toujours, c'est la faute de l'intendance. Le chef est là se dandinant, tout étranglé dans son uniforme un peu fripé par un séjour prolongé dans la cantine; il est heureux, il jouit de la bonne mine de son régiment, il se congratule devant ses chefs de bataillon pâmés d'aise autour de lui. Tout à coup deux cavaliers... Qu'y a-t-il? C'est un aide de camp qui annonce que le général en chef sera ici dans une heure et qu'il tient à voir le régiment en tenue de campagne.

Le pauvre colonel baisse la tête et tord ses mains désespéré... « Messieurs les chefs de bataillon... Messieurs les sergents-majors... vite en capote! » Puis on n'entend plus que le bourdonnement confus d'une foule en mouvement, tout le monde se précipite, on se bouscule, les sacs sont défaits, on retire les capotes, soudain

retentit encore la voix du colonel : « Qu'est-ce que cela? Commandant de la 3^e compagnie! » — « De la 3^e compagnie! » répètent mille voix; on court à sa recherche. Enfin le retardataire arrive inquiet, tremblant d'émotion, il est possesseur d'un nez rutilant, d'un nez qui a dû lui coûter bien gros à faire ainsi reluire. L'on devine la scène, il s'agit d'une capote qui n'est pas à l'ordonnance : si le commandant de la 3^e compagnie risque une explication, on l'arrête net sous une avalanche de reproches courroucés, s'il se tait de plus en plus ahuri, on l'invective, on l'accule dans son impuissance : « Eh bien! vous ne répondez pas? » La connaissons-nous assez bien cette scène-là, est-elle assez entrée dans les mœurs? Ici le colonel est d'autant plus satisfait de l'effet de son explosion que l'envoyé de Koutouzow est là; il pose pour le chef féroce.

« On arrive! » crie le fantassin placé en observation.

Le colonel court à son cheval, tire son sabre, fait porter les armes, le régiment ondule un instant et retombe dans une immobilité complète. La revue se passe sans incidents.

Au moment où Koutouzow arrive devant la 3^e compagnie, il s'arrête en reconnaissant le capitaine au nez rouge : « Ah! Timokhine! » s'écrie-t-il.

Timokhine, qui semblait s'être allongé jusqu'aux limites du possible pendant l'algarade du colonel, trouve encore moyen, à l'apostrophe du général en chef, de se redresser au point que cette tension, si elle s'était prolongée, aurait pu lui devenir fatale.

« C'est encore un compagnon d'armes d'Ismail, un brave officier. En êtes-vous content? » dit Koutouzow en s'adressant au chef du régiment, qui s'avance en tressaillant et répond : « Très content, Excellence. »

Et, pour que rien ne manque au tableau, lorsque, la revue terminée, le régiment se met en marche par le flanc pour rallier ses cantonnements, le colonel, arrivé à hauteur de la 3^e compagnie, se tourne vers le capitaine : « Vous ne m'en voulez pas, n'est-ce pas, Timokhine? Le service de l'empereur, vous savez... Et puis on craint de se couvrir de honte devant le régiment : je suis toujours le premier à offrir des excuses... » et il lui tend la main. Si Timokhine n'est pas convaincu que Koutouzow est pour beaucoup dans ces excuses-là, c'est qu'il a la foi tenace et l'illusion impénitente.

Si nous souhaitons maintenant une étude de haute psychologie, une analyse puissante des sentiments par lesquels passe l'homme qui pénètre de plus en plus avant dans la zone du feu, nous ne croyons pas que leur gradation ait été jamais établie d'une façon aussi saisissante qu'elle l'est là, dans les *Souvenirs de Sévastopol*.

Un jeune officier vient d'arriver, il parcourt la ville, il s'informe ;

partout on ne s'entretient que du quatrième bastion, c'est là que ça chauffe d'une façon invraisemblable. Il brûle de s'y rendre en amateur, un peu pour connaître ce qui s'y passe, beaucoup pour pouvoir dire qu'il s'y est rendu. Suivons-le à mesure qu'il avance.

« Les passants deviennent rares, on ne rencontre plus de femmes; les soldats marchent d'un pas accéléré; quelques gouttes de sang tachent la route, et vous voyez venir à vous quatre soldats portant un brancard et sur le brancard un visage, d'une pâleur jaunâtre et une capote ensanglantée.

« Première impression du danger dont on s'approche.

« Le sifflement rapproché des boulets et des bombes produit un autre effet désagréable pendant qu'on gravit la pente; on se laisse même envahir par un sentiment pénible d'irrésolution. Mais un soldat qui passe, riant et courant, fait relever la tête et on continue. À peine a-t-on gagné quelques mètres, que les balles se mettent à siffler dans tous les sens, au point qu'on se demande s'il ne serait pas préférable de longer la tranchée à couvert, malgré la boue liquide qui la remplit, au lieu de suivre le chemin de *tout le monde*. Enfin les balles bourdonnent comme des guêpes, ou gémissent et fendent l'air en vibrant comme une corde d'instrument, le tout est dominé par le grondement sinistre du canon, on se sent secoué des pieds à la tête et assiégé par la terreur.

« Enfin! c'est donc là ce fameux quatrième bastion, cet endroit véritablement terrible: on éprouve quelque légitime orgueil à s'y trouver. Point, ce n'est pas là du tout, c'est une simple redoute qui, comparativement, n'est ni effrayante ni dangereuse. Il faut s'engager dans une étroite tranchée, la suivre en se baissant et enfin arriver à une batterie servie par des marins, où on écoute, non sans épouvante, le récit des bombardements précédents. Et tout en écoutant, on ne se lasse pas de regarder « les visages de ces hommes, leur prestance, leurs mouvements, et l'on reconnaît que le danger, les misères et les souffrances de la guerre ont imprimé sur toutes leurs figures hâlées la conscience de leur dignité, d'une pensée élevée, d'un sentiment. »

« Soudain un bruit assourdissant fait tressaillir de la tête aux pieds. La décharge siffle en s'éloignant pendant que la fumée enveloppe la plate-forme et les figures noires des matelots qui s'y meuvent. L'ennemi riposte, un boulet s'enfonce dans le sol, on est couvert de terre et de pierres. La sentinelle crie alternativement « canon » ou « mortier ». La bombe arrive comme un globe noir, puis éclate avec un crépitement métallique; les éclats volent en l'air en grinçant. A ces sons divers, on éprouve un étrange mélange de jouissance et de terreur.

« Au moment où le projectile arrive sur vous, il vous vient infailliblement la pensée qu'il vous tuera; mais l'amour-propre vous soutient, et personne ne remarque le poignard qui vous laboure le cœur. Aussi, lorsqu'il a passé sans vous effleurer, vous renaissiez; pour un instant une sensation d'une douceur inappréciable s'empare de vous, au point que vous trouvez un charme particulier au danger, au jeu de la vie et de la mort, vous voudriez même que le boulet ou l'obus tombât plus près, tout près de vous. Mais voilà la sentinelle qui annonce de sa voix forte et pleine « un mortier »; répétition du sifflement, du coup, de l'explosion, accompagnée cette fois d'un gémissement humain. Vous vous approchez du blessé, en même temps que les brancardiers; gisant dans la boue mêlée de sang, il a un aspect étrange: une partie de la poitrine est arrachée. Au premier instant, son visage maculé de boue n'exprime que l'effarement et la sensation prématurée de la douleur, sensation familière à l'homme dans cette situation; mais lorsqu'on lui apporte le brancard, qu'il s'y couche lui-même sur le côté indemne; une expression exaltée, une pensée élevée et contenue, éclairent ses traits; les yeux brillants, les dents serrées, il relève la tête avec effort, et, au moment où les brancardiers s'ébranlent, il les arrête et, s'adressant à ses camarades d'une voix tremblante: « Adieu, pardon mes frères! » dit-il. Il voudrait parler encore, on voit qu'il cherche à leur dire quelque chose de touchant, mais il se borne à répéter: « Adieu, mes frères! » A l'expression terrifiée de votre figure: « C'est tous les jours ainsi « de sept à huit hommes », dit l'officier en baillant et en roulant entre ses doigts sa cigarette de papier jaune. »

En voilà assez, on ne cite pas de pareils livres, on les lit, puis on les relit. Leur souvenir nous est venu tout naturellement sous la plume en parlant de l'armée russe, ils sont comme un monument élevé à sa grandeur, un résumé de toutes ses gloires. Pourquoi la France d'autrefois n'a-t-elle pas produit un livre semblable, tout vibrant de la fibre militaire française? Probablement parce que l'armée restait trop en dehors de la nation. Pourquoi l'épopée napoléonienne, qui est notre bien, ne nous a-t-elle rien inspiré dans cette note grandiose? Peut-être parce que le sentiment militaire en France a perdu ses vraies assises et qu'en parlant au soldat de patrie, on dédaigne de lui parler de Dieu.

En Russie, on suit une autre voie. Peut-être n'est-il pas mauvais de l'indiquer au moment où nos hommes politiques se préoccupent de rapprocher la France du gouvernement du Tsar; peut-être n'est-il pas indifférent de savoir que, si une guerre éclatait, où les couleurs russes et françaises combattraient côte à côte, notre

armée, qui ne sait plus prier, serait à côté d'une armée qui prie. Dieu veuille que l'épreuve qui s'approche nous rende dignes de comprendre le grand exemple religieux donné par ceux qui lutteront avec nous ! Les généraux russes ont l'habitude, lorsqu'ils vont lancer leurs troupes à la mort, de leur parler de Dieu. Cette méthode produit des élans invincibles, elle ne les a jamais trompés : c'est le secret magique des Skobelew, des Gourko, des Dragomirow ; apparemment ils n'ont rien trouvé de mieux, puisqu'à chaque assaut ils y reviennent.

Comment n'auraient-ils pas raison ? C'est la vieille méthode, c'est la bonne : victorieux ceux qui s'y tiennent. On ne change pas ces choses-là.

Lorsque, le soir venu, le paysan russe quitte son champ et revient au village, ses yeux fixent au loin, émergeant du fond de la plaine silencieuse, le clocher vert de l'église encore baigné de quelques rayons attardés. Tout ce qu'il aime, tout ce qu'il vénère se presse autour de ce clocher ; l'*izba* où il est né et où s'élève sa famille, le cimetière où reposent les vieux qu'il a remplacés dans le *mîr*, le cimetière planté d'arbres, avec ses croix blanches et ses inscriptions qui donnent à penser. Au-dessus de tout cela, au sommet du clocher, se détache la croix, la croix posée sur le globe du monde, signe sacré et immuable qui couvrirait le village lorsqu'il est né et qui l'abritera encore au moment de sa mort. Ce soir-là elle domine comme toujours l'immensité imposante qui se noie déjà dans les brumes de la nuit, il l'a toujours vue ainsi, guidant sa rentrée au village.

Qu'il parte, cet homme, qu'il vienne à quitter ce coin de terre, qui est son monde à lui, il emporte au plus profond de son souvenir la vision de l'humble croix plantée sur le clocher natal. Qu'elle dorme dans son cœur, cette vision bénie ; un jour viendra où il lui fera appel.

Le voilà soldat, c'est-à-dire investi de la plus sublime mission réservée à un homme, celle de donner à tout instant sa vie pour son pays ; lui, élevé pour les paisibles occupations et les calmes pensées, l'heure est venue de se transformer en héros, soit qu'il doive courir à la mort, soit qu'il vienne de la recevoir ; alors il la retrouve, la croix ; elle se dresse à ses yeux éblouis, non plus modeste comme au village, mais la croix transfigurée, pointant haut vers le ciel dont elle montre le chemin, planant illuminée déjà des clartés éternelles, nimbée et rayonnante comme un *labarum*.

La suite prochainement.

LES ORATORIENS DE JUILLY

ET LE COMTE DE FALLOUX

Il y a quelques jours, le dimanche 11 mars, a eu lieu au collège de Juilly la séance publique annuelle de l'académie de Malebranche. Une assistance nombreuse se pressait dans la salle des Bustes. M. O. Depeyre, ancien garde des sceaux, avait été invité à présider cette réunion. Désireux de rendre un pieux hommage de reconnaissance à la mémoire de M. de Falloux, les maîtres de Juilly avaient demandé à M. le vicomte de Meaux de se faire leur interprète.

En ouvrant la séance, M. Depeyre, dans une rapide allocution, a rappelé aux élèves de Juilly les glorieux souvenirs qui se rattachent à leur collège :

Le cardinal de Bérulle, l'illustre fondateur de l'Oratoire, de cette pieuse et savante congrégation qui fournit des maîtres éminents à votre jeunesse et, en moins de deux siècles, a pu donner vingt-deux évêques à l'Église et seize de ses membres à l'Académie française : double tradition qui se maintient aujourd'hui avec trop d'éclat pour que le présent ait le droit de ne rien envier au passé :

Malebranche, dont vos beaux ombrages abritèrent tant de fois les profondes méditations et qu'une voix éloquente fit revivre naguère, devant vous, dans un portrait où le peintre avait mis toute son admiration et tout son amour pour le modèle¹;

Bossuet, couvrant de sa protection une maison qu'il regardait comme le plus beau fleuron de son diocèse, venant ici converser avec Malebranche, et se plaisant à prêcher dans votre chapelle;

Turenne, appelant à ses côtés le supérieur de Juilly, qui le suit en Allemagne et qui, au lendemain du coup de canon de Salzbach, a l'insigne honneur d'apporter au cercueil du héros, au milieu de toute une armée en deuil, les premières prières de l'Église;

¹ *Éloge de Malebranche*, par M. Ollé-Laprune, maître de conférences à l'École normale.

Villars, le vainqueur de cette journée immortelle, qui sauva la fortune de la France et fut comme un dernier rayon du soleil sur la vieillesse attristée du grand roi ;

Berwick, duc de Fitz-James, qui donna tout son sang à sa patrie nouvelle et dont la noble descendance a eu un jour cette heureuse fortune d'ajouter à la gloire des champs de bataille la gloire de la tribune ;

Le chancelier Pasquier, qui fit si longtemps admirer par ses contemporains la vigueur d'une race où la sève ne s'épuise point, et dont chaque génération semble destinée à enrichir encore le patrimoine ;

Berryer, dont il suffit de prononcer le nom pour évoquer aussitôt le souvenir des plus grands triomphes que la parole humaine ait jamais obtenus, et que ne sauraient comprendre ceux qui ne l'ont pas vu et entendu en ces moments de passion superbe où, sur ses lèvres en feu, semblait passer toute son âme, et où le rayonnement du visage, la beauté du regard, la splendeur du geste, venaient s'ajouter aux accents inimitables d'une voix qui faisait vibrer tous les cœurs ;

Quels noms, messieurs, et comme tous ces souvenirs forment une magnifique couronne sur le front toujours jeune de votre vieux collègue !

S'adressant ensuite aux jeunes gens qui composent l'académie Malebranche, M. Depeyre leur a montré comment les travaux auxquels ils se livrent sont la préparation nécessaire aux luttes qui les attendent et où ils auront à défendre avec une égale fidélité la cause de Dieu et la cause de la France. L'idée de patrie ne peut être féconde que par le sacrifice, et n'est-ce pas au foyer des espérances divines que s'allumeront toujours les plus généreux enthousiasmes, les plus purs dévouements ?

Que si cette image qui est là au-dessus de vos têtes pouvait tout à coup s'animer, si de ces lèvres que je vois entr'ouvertes pouvaient tomber quelques-unes de ces paroles qui faisaient frissonner tout un auditoire, Berryer vous dirait qu'il faut aussi et toujours, en dépit de ce mot si souvent profané, aimer et servir la liberté.

Non pas la liberté qui détruit, mais la liberté qui fonde. La liberté qui détruit, c'est celle-là dont il disait un jour dans une éloquente apostrophe aux sectaires du jacobinisme : « Votre liberté, je la hais, car la vôtre tuerait la mienne. » La liberté qui détruit, nous la connaissons, nous l'avons vue à l'œuvre, et si l'incomparable orateur avait été le témoin de ses nouveaux méfaits, comme

il l'aurait marqué une fois de plus au fer rouge de sa colère et de son mépris!

La liberté qui fonde, c'est celle-là qui respecte toutes les initiatives généreuses, à l'abri de laquelle s'accomplissent tous les progrès pouvant servir à une nation sans nuire à son repos, qui protège également tous les droits, qui n'exclut et n'expulse personne. C'est celle-là dont le P. Lacordaire, le grand évêque d'Orléans, Montalembert, avaient eux aussi fait leur noble cliente : Montalembert, qui, aux jours de sa gloire naissante — vous m'en voudriez de ne pas le rappeler surtout aujourd'hui — fut un des visiteurs les plus fêtés de votre cher collège.

A ces noms glorieux, tout à l'heure vos acclamations en ajouteront un autre. Combien j'aurais aimé à vous parler de M. de Falloux, à vous entretenir des grandes œuvres de sa vie, à saluer de ma respectueuse admiration l'homme d'État, l'orateur, l'écrivain, à vous montrer en lui la fermeté inaltérable d'une âme qui restait supérieure à tous les coups de la fortune, à toutes les ingrattitudes comme à toutes les injures, et n'attendait que de Dieu seul la récompense du devoir accompli. Cette tâche n'est pas la mienne. Comment saura la remplir l'orateur que vous allez entendre, je n'ai, pour le pressentir qu'à me rappeler le temps où nous marchions ensemble dans les luttes de la vie publique.

A lui donc la parole. Je n'aurai pas la témérité d'empiéter sur ses droits, ce serait trop m'exposer, et vous, messieurs, vous auriez trop à y perdre.

M. le vicomte de Meaux prend la parole en ces termes :

Messieurs,

Je n'ai en ce moment qu'un seul titre à votre bienveillance : j'ai beaucoup connu, j'ai aimé, j'ai vénéré M. de Falloux. J'ai approché aussi ses compagnons d'armes et ses émules, les hommes au milieu desquels il convient de le replacer pour le voir sous son vrai jour et le mesurer à sa vraie taille. Voilà pourquoi j'ai accepté la très flatteuse mais redoutable proposition de votre supérieur. J'ai pensé que Dieu avait accordé à ma génération une jouissance et un bienfait dont la vôtre n'est que trop privée et que nous devons par conséquent, autant qu'il dépendait de nous, vous y faire participer.

A l'aurore de notre jeunesse, au moment où nos yeux s'ouvraient sur notre temps et notre pays, nous avons aperçu des orateurs, des écrivains, des poètes, des politiques, des patriotes, qui nous paraissaient dominer de la tête leurs contemporains, et par l'éclat du talent et de la renommée les illuminaient jusqu'à les éblouir. Parmi

ces hommes nous avions la joie et l'orgueil de compter les champions des causes qui nous étaient chères et sacrées. L'Église alors n'était pas moins attaquée peut-être et moins menacée qu'aujourd'hui, quoique d'une autre manière; mais elle avait des défenseurs qui trouvaient en face d'eux peu d'égaux et point de supérieurs. Ainsi nous était-il donné d'éprouver non pas seulement à travers les pages mortes d'un livre, mais dans le vivant commerce de la vie, un sentiment salubre entre tous, parce qu'il soulève l'homme au-dessus de lui-même et le rapproche de qui le dépasse, le sentiment de l'admiration. Comme nous nous pressions au pied de la chaire de Notre-Dame pour entendre le P. de Ravignan ou le P. Lacordaire! Quelle industrie nous déployions, que d'indiscrétions nous commettions pour assister aux grandes séances où la tribune devait être occupée par M. Berryer! Nous suivions les cours d'Ozanam à la Sorbonne. Nous dévorions, à peine écloses, les pages du P. Gratry et nous allions le dimanche à ses homélies de l'Oratoire : elles nous donnaient à penser pour toute la semaine. Parfois, pour les privilégiés d'entre nous, s'entr'ouvrait le salon de M^{me} Swetchine, ce salon qu'on a nommé un bureau de charité à l'usage des gens d'esprit, parce qu'en effet les gens d'esprit, hommes du monde ou hommes d'Église, y trouvaient un foyer ou s'échauffait et s'éclairait leur âme.

Quelle fortune et quelle fête quand nous parvenions à voir de près les hommes que nous nous étions accoutumés à admirer de loin! Encore aujourd'hui, il y a une rue de Paris, la rue des Petits-Champs, où je ne passe jamais sans quelque émotion : je cherche, derrière une vieille porte au fond d'une cour, et je ne trouve plus, hélas! un petit perron que je franchissais il y aura bientôt quarante ans, étant alors étudiant en droit, pour être présenté par ma mère à M. Berryer. Et dans la rue du Bac, au fond d'une impasse, il y a un escalier que je monte et que je descends maintenant tous les jours, et souvent je me rappelle comme le cœur me battait la première fois que j'en ai gravi les marches pour être introduit dans une bibliothèque où m'accueillait M. de Montalembert.

Les hommes que nous abordions de la sorte étaient alors des vaincus, messieurs, mais pour nos cœurs de vingt ans

Amoureux de l'amour, du droit, du vieil honneur,

comme le disait en ce temps-là un de nos poètes¹, n'était-ce pas un attrait de plus? Si vous lisez jamais la correspondance de Louis Racine, vous y trouverez des instances très vives et en même temps très humbles, pour être admis à Fresne. Fresne était la terre où

¹ Victor de Laprade.

le chancelier d'Aguesseau vivait relégué durant sa disgrâce. Je n'ai pas été à Fresne, messieurs, mais je fus bien content, je vous le jure, le jour où, à la suite d'un article publié dans le *Correspondant*, je reçus une invitation pour le Bourg-d'Iré, et, jugez comme ma joie redoubla, lorsque, au moment où je croyais ma visite terminée, on me retint parce qu'on attendait le lendemain l'évêque d'Orléans. C'est là que, lui aussi, je l'ai abordé pour la première fois, et c'est là que je voudrais vous introduire à mon tour. Jamais demeure ne parut mieux à l'image de celui qui l'avait faite et qui l'habitait. Elle était, à cette époque, récemment achevée, l'évêque ne la connaissait pas, je le vois encore, comme il entrait, promenant autour de lui des regards émerveillés et s'écriant : « C'est grand, c'est noble, c'est simple, c'est beau ! » A quoi M. de Falloux, enchanté au fond du succès de son œuvre, répondait en riant : « Rien que cela, Monseigneur ! Excusez du peu. » Mais depuis quelque temps, on a souvent et fort bien décrit le Bourg-d'Iré. Laissons de côté le château ; c'est au châtelain que j'ai hâte de vous présenter.

Ce qui frappait d'abord en lui, c'était sa bonne grâce, c'était l'ingénieuse et agréable souplesse avec laquelle il entrait dans les goûts et les habitudes d'esprit de son interlocuteur et le mettait à l'aise en se plaçant à son niveau. On se sentait donc promptement et vivement attiré. J'ai connu deux jeunes gens que M. de Montalembert traitait à bon droit en vrais amis. Avant de les présenter à M. de Falloux, il leur dit : « Mettez-vous sur vos gardes, je vous prie, n'allez pas l'aimer plus que vous ne m'aimez. » Voilà quel était son charme.

Cependant, à mesure que l'entretien se prolongeait ou se renouvelait, son autorité s'imposait ; bientôt, elle devenait irrésistible, on n'échappait à l'empire de M. de Falloux qu'en restant loin de lui. Certaines personnes lui en ont su mauvais gré ; elles avaient cru n'avoir affaire qu'à un homme aimable, elles se trouvaient en face d'un homme supérieur : c'était un mécompte. Vous verrez cela plus tard, messieurs ; il y a de par le monde beaucoup de gens mécontents que tout le monde ne soit pas médiocre. C'est parmi ces gens là que M. de Falloux a toujours rencontré le plus d'adversaires. Subissait-on, au contraire, de bon gré cette puissance d'une raison persuasive et forte, inébranlable et entraînante ? Parvenait-on à l'amitié de M. de Falloux, pénétrait-on jusqu'à son cœur ? Oh ! alors, on découvrait là, au plus profond de lui-même, des trésors de tendre délicatesse, d'affection attentive et infatigable. En l'approchant on était séduit d'abord, dominé ensuite, enfin invinciblement attaché.

Avec de telles qualités pour lier à lui les hommes et les conduire, quelle était donc sa vocation? On l'a déjà beaucoup dit et je ne sais que le répéter : à proprement parler, il n'était pas écrivain, quoiqu'il ait laissé des pages exquisés; il n'était pas orateur, quoiqu'il ait obtenu de grands succès de tribune, ni même chef de parti, quoiqu'il ait livré de belles batailles et conduit de savantes manœuvres; il était homme d'État, mieux fait pour agir que pour écrire ou parler, pour gouverner que pour guerroyer.

Pendant cet homme d'État, reconnu tel par quiconque, ami ou ennemi, l'a vu de près, est resté moins d'un an au pouvoir, moins de six ans dans la vie publique. Nous touchons ici à la plus grande tristesse peut-être et au plus funeste résultat de nos révolutions. La France consomme et dévore ses plus utiles serviteurs presque sans les employer. Ils sont usés avant d'avoir servis. C'est pourquoi sur une terre féconde en hommes, les hommes ont trop souvent manqué. Mais de ce que les hommes de notre temps ne font pas tout ce qu'ils pourraient faire, ce n'est pas un motif de ne les point apprécier à leur vraie valeur; il importe de mesurer de quoi ils seraient capables, ne fût-ce qu'afin d'entrevoir quelle figure notre pays ferait encore, s'il échappait au fléau révolutionnaire.

Aux époques troublées, ce qui affaiblit d'ordinaire les modérés, c'est que leur modération provient de la mollesse du caractère autant que de la justesse de l'esprit; dans leur éloignement des excès, il entre de la timidité, de l'indécision, de l'indifférence. Tout autre se montrait M. de Falloux. Il était, si j'ose ainsi parler, passionnément raisonnable, inflexiblement conciliant. Ce n'est pas lui qu'on aurait jamais représenté comme un roseau peint en fer. En tenant compte de la souplesse de ses manières et de la fermeté de son caractère, je dirais plutôt que c'était une barre d'acier peinte en jonc. Je l'avouerai même sans détour : cette fixité dans les jugements et dans les résolutions aurait pu dégénérer en entêtement, s'il ne s'y était joint beaucoup de clairvoyance et beaucoup de conscience. Mais, avant d'adopter une ligne de conduite, il savait la choisir, et s'il ne reculait ni ne variait, c'est parce qu'il ne s'avancait pas à l'aveugle.

Voir juste et vouloir ferme, n'est-ce pas là ce qui fait un habile homme? M. de Falloux était un habile homme; ses partisans et ses adversaires l'ont déclaré d'un commun accord. Reste à savoir à quel usage il a voulu employer son habileté, pour qui et pour quoi il s'en est servi. Est-ce pour lui-même? Est-ce dans un intérêt personnel? Assurément non. Comme je viens de le rappeler, il est entré jeune dans la retraite et ne s'est plus prêté à en sortir. S'il y a quelque chose à lui reprocher à ce sujet (et pour ma part je le

lui ai reproché plus d'une fois), c'est un excès d'abnégation. C'est donc pour sa cause qu'il a voulu être habile ou plutôt pour les deux causes très distinctes, quoique très unies au fond de son cœur, qu'il avait embrassées, et ces deux causes, laissez-moi vous en parler de suite et sans ambages comme je pense, c'étaient les plus nobles et les plus désintéressées qui se pussent concevoir, c'était la religion et la monarchie, l'Église et la légitimité. A l'une et à l'autre, et surtout à la cause royale, il était voué dès sa naissance. « Mon enfance », dit-il dans ses *Mémoires*, a été constamment placée entre des personnes ayant vécu à la cour, mais pour lui offrir tous les genres de sacrifices, ou des personnes qui professaient et pratiquaient le même dévouement sans avoir jamais eu ni besoin ni envie de connaître la cour. » Ce qui avait été d'abord chez lui une tradition et un instinct devint, à mesure qu'il grandit et mûrit, une conviction réfléchie. Son intelligence politique, en se développant au contact des événements et des hommes, discerna mieux les obstacles qui s'opposaient au rétablissement de la royauté légitime, mais estima de plus en plus ce rétablissement nécessaire; en devenant clairvoyant, il resta fidèle, et il aurait pu adopter pour devise ce vers d'Ovide :

Et quod nunc ratio est, impetus ante fuit.

Me voilà donc amené, pour vous faire connaître M. de Falloux, à rappeler les sentiments qui ont fait de lui un royaliste : non que je prétende vous mêler avant l'heure à nos luttes intérieures, vous rendre, dès le collège, des hommes de parti. Loin de moi pareille pensée! Mais quand vous lisez les vies de Plutarque, vous admirez volontiers dans les républiques grecques de beaux caractères; quand vous étudiez dans Tacite la vie d'Agricola, vous apprenez comment, à Rome, on pouvait rester honnête homme sous les empereurs. Laissez-moi vous signaler aussi, dans notre siècle et dans notre pays, quelques exemples de grandeur morale.

Avez-vous jamais songé, messieurs, à ce qu'a de singulier, je dirai presque de merveilleux, la perpétuité du parti légitimiste en France? Notre siècle est maintenant âgé de quatre-vingt-huit ans, durant ces quatre-vingt-huit ans, quinze ans seulement ont appartenu à la légitimité; pourtant il y a toujours des légitimistes parmi nous, et ces légitimistes ne sont pas uniquement des vieillards arriérés, des montagnards séparés du reste du monde et à demi sauvages, comme les Jacobites qu'a immortalisés Walter Scott : non, vous les voyez mêlés au mouvement et au progrès de leur époque, c'est le plus puissant de nos orateurs, Berryer; le meilleur peut-

être de nos hommes d'État, Falloux; c'est aussi le plus grand de nos évêques, autant qu'un évêque devenu député peut et doit appartenir à un parti, c'est l'évêque d'Orléans.

Quelle est donc la puissance et la vertu de ce sentiment royaliste qui a précédé la Révolution et lui survit? M. de Tocqueville qui était le petit-fils des Lamoignon en même temps que le disciple politique de Washington et de Franklin l'avait observé de près chez les demeurants de la vieille France et le définissait en ces termes : « Nos pères obéissaient moins à la contrainte qu'à l'amour; ils avaient pour le roi la tendresse qu'on a pour un père et quelque chose du culte qu'on ne doit qu'à Dieu : c'est pourquoi, ils pouvaient garder jusque dans une extrême dépendance une âme très libre. » M. de Falloux, qui ne se contentait pas d'étudier ce culte politique en amateur comme M. de Tocqueville, mais qui le pratiquait pour son propre compte, ajoutait que, même sous l'ancien régime, la fidélité n'excluait pas nécessairement l'indépendance. Il aimait à rappeler le mot de Mathieu Molé descendant de la grand-chambre pour traverser, intrépide, Paris troublé. « Je vais à la cour, je dirai la vérité : » ou bien encore l'inscription que Louis XVIII en personne avait composée pour le monument de Malesherbes et où le roi louait le royaliste d'avoir apporté à son prince « sur le trône, la vérité; dans la prison, une défense. »

Ensuite ce sentiment royaliste éclos au milieu des splendeurs de la monarchie s'était épuré, sans s'affaiblir, aux jours de la ruine et du malheur. Il s'était mêlé au sentiment religieux, ravivé lui aussi par l'épreuve, pour consoler et embellir le supplice des plus généreuses victimes. C'est alors qu'on avait entendu le vieux maréchal de Mouchy, prononcer une parole digne de servir d'épithète à toute la noblesse française : « A dix-sept ans, je suis monté à l'assaut pour mon roi, à soixante-dix-huit ans, je vais à l'échafaud pour mon Dieu : je ne suis pas malheureux. » Cependant l'échafaud n'avait pas plus épargné le roi que ses serviteurs. Un jour (c'était le dimanche), de l'autre côté du détroit, sur la terre étrangère, dans une chambre étroite et nue, de grandes dames, devenues de pauvres émigrées, étaient réunies pour entendre la messe, qui ne se disait plus à Versailles, lorsqu'on annonça que Louis XVI venait d'être décapité sur la place de la Révolution. En descendant de l'autel, le prêtre ne récita pas, comme de coutume la prière pour le prince régnant, l'*Exaudiat*, que, jusqu'alors, on n'omettait pas dans l'exil; il y substitua le *De Profundis*. Mais, après que le *De Profundis* se fut achevé au milieu des sanglots, une des femmes qui étaient là éleva la voix : « Et la prière pour le roi, monsieur l'abbé, vous l'oubliez. » Elle commença

l'Exaudiat, tous les assistants suivirent, tous répétèrent : *Domine, salvum fac regem*. Le roi est mort, vive le roi ! Le roi pour qui l'on pria ainsi, messieurs, c'était Louis XVII au temple.

Et de deuil en deuil, de proscription en proscription, on avait continué de prier pour le roi. Enfin il était revenu. Mais alors nouveaux chagrins, nouveaux mécomptes. Cette royauté restaurée ne reparaisait pas telle qu'on l'avait imaginée de loin, à travers les mirages de l'exil. Beaucoup de souvenirs et d'affections, beaucoup d'intérêts aussi et de préjugés, si vous voulez, étaient froissés. Cela devait être, je le sais, c'était inévitable, mais c'était parfois bien cruel. Le dévouement avait persisté néanmoins, et l'on avait poussé le cri de l'indépendance et de la fidélité tout ensemble : « Vive le roi, quand même ! »

Puis le roi restauré était tombé de nouveau ; de nouveau les carrières avaient été brisées, les ambitions les plus légitimes refoulées, les perspectives les plus naturellement ouvertes fermées sans retour. Aux hommes même qui ne s'éloignaient pas de la vie publique, une abnégation étrange s'imposait : on était orateur, on était Berryer et l'on se condamnait à plaider une cause que l'on espérait bien gagner dans l'avenir, mais que, dans le présent, on savait irrémédiablement perdue d'avance ; on était homme d'État, on était Falloux, et, malgré des suggestions diverses et puissantes, on se tenait opiniâtrément à l'écart du pouvoir. Ce n'est pas tout : les points de vue de l'exil ne pouvaient être les mêmes que ceux du champ de bataille ; de là des divergences entre le prince et ses champions les plus engagés dans la mêlée des partis. Pour le servir, on se croyait obligé de lui déplaire ; pour dire la vérité, on s'exposait à contrister le malheur, à encourir une disgrâce cruelle entre toutes aux nobles âmes : celle d'un maître qui n'avait plus rien à donner si ce n'est sa confiance et son affection. En face de la destinée la plus pathétique, il ne fallait pas que l'émotion obscurcît la clairvoyance ; il ne fallait pas que la compassion la plus tendre et la plus respectueuse pour la plus auguste et la plus imméritée des infortunes altérât la sincérité ; mais cette sincérité et cette indépendance ne devaient pas non plus refroidir le zèle. Les mécomptes et les mésaccords provoquaient des représentations et des plaintes que l'histoire a droit de ne point ignorer ; ils ne pouvaient amener je ne dis pas la défection, mais seulement l'indifférence, et l'on continuait de répéter jusqu'à la fin : Vive le roi quand même !

Ah ! messieurs, dans ces pénibles débats, qui avait tort, qui avait raison ? Je ne veux certes pas l'examiner ici. Vous connaîtrez plus tard des difficultés, des embarras, et peut-être, hélas ! des divisions

intestines que vous n'avez pas à prévoir de si loin ; Dieu me garde de vous attarder aux nôtres. Encore une fois ce ne sont point des opinions que j'essaie de vous suggérer, c'est un spectacle auquel je vous convie, parce que je le crois bon à contempler ; car, en vérité, si la grandeur morale n'est pas là, je ne sais plus où la chercher au monde.

Et qu'on ne dise pas que cette grandeur morale s'est dépensée en pure perte : non. Il n'est jamais inutile à un peuple d'avoir quelque part un réservoir d'honneur, un feu sacré gardé par des mains austères et pures sur un autel inviolable. Prenez-y garde d'ailleurs, si la France est le pays où le sentiment royaliste est resté le plus vivace, c'est aussi le pays où l'unité nationale s'est montrée la plus étroite, la plus indissoluble et la plus unanime. Or, cette unité nationale, c'est autour de la royauté qu'elle s'est formée, c'est par la fidélité au roi qu'elle s'est affirmée d'abord, ce qui faisait dire à la grande amie de M. de Falloux, M^{me} Swetchine : « Le royalisme, c'est le patriotisme simplifié. » Ceci me rappelle un mot de M. Berryer, je le tiens de M. de Falloux, qui aimait fort à le citer. M. Berryer n'abordait jamais M. le comte de Chambord, sans être remué et attendri jusqu'au fond de l'âme. Le prince s'en apercevait et ne pouvait manquer d'en être touché. — « Vous m'aimez donc bien, Berryer ? » disait-il au grand orateur. M. Berryer se recule et répond : « Monseigneur, ce n'est pas vous, c'est la France. » Loin de moi de soutenir que le royalisme soit aujourd'hui la forme unique du patriotisme ; je pense seulement que cette forme-là en vaut bien une autre : on a pu le voir au jour de la suprême épreuve et du suprême désastre, on l'a vu à Loigny et à Patay.

Enfin cette habitude de mettre l'honneur avant l'intérêt, de lutter pour le droit sans compter sur le succès, cette discipline morale a rendu le parti légitimiste capable et digne de fournir à la cause catholique les soldats les plus nombreux et non les moins intrépides. C'est le témoignage que leur a rendu un homme qui ne sortait pas de leurs rangs, mais avait appris à les connaître en les menant au combat, le témoignage de M. de Montalembert ¹. Ce parti n'a pas fourni seulement des soldats : quand M. de Montalembert eut levé l'étendard de la nouvelle croisade et l'eut à plusieurs reprises porté à l'assaut, ce fut M. de Falloux qui le planta sur la brèche et signa la paix dans la place conquise. Après avoir indiqué ce que M. de Falloux a été comme légitimiste, il me reste à montrer ce qu'il a fait comme catholique.

Mais je m'aperçois que, m'étant engagé à vous entretenir de lui,

¹ Avant-propos de ses œuvres, 1860.

je vous parle des causes qu'il a soutenues beaucoup plus que de sa personne. Faut-il m'en excuser? A vrai dire, je ne le crois guère, car je réponds ainsi à ses intentions. Je me rappelle l'éloge que faisait de lui M. Cousin : « Falloux, c'est sa cause, toujours sa cause. » Je sais que cet éloge était à peu près le seul auquel il fut sensible, et je suis sûr que, s'il pouvait m'entendre, il ne consentirait pas à être célébré d'une autre manière.

Quel était donc le motif et le but de la campagne entreprise par les catholiques sous le gouvernement de Juillet et sous la seconde République? A prendre les choses dans leur ensemble, il s'agissait de reconquérir pour l'Église une place digne d'elle dans la société moderne. Au moyen âge, l'Église à travers beaucoup de contradictions et de périls, l'Église, par ses grands papes et ses grands moines, avait fait sa place dans les institutions féodales. A l'établissement des États européens, elle l'avait faite aussi dans les institutions monarchiques, s'en accommodant à ce point que Bossuet avait cru découvrir dans l'Écriture sainte la description anticipée du gouvernement de Louis XIV. Après la Révolution, elle avait à se faire place dans les institutions libérales. Au temps où les peuples étaient épris d'autorité, la religion leur avait été présentée à bon droit comme la sauvegarde de l'autorité. Maintenant qu'ils étaient épris de liberté, il était pareillement permis, il était également juste de leur montrer que « la liberté a besoin de la religion et que la religion a besoin de la liberté ». Cependant, cette liberté que la France recherchait alors était multiple : les uns s'attachaient de préférence à la liberté de penser et de croire; les autres, à celle de parler ou d'écrire; d'autres encore, à celle de se réunir et de s'associer. C'était comme un monde nouveau, un vaste continent encore mal délimité où chaque parti, chaque classe, chaque profession se choisissait une province, s'appropriait un domaine. Les catholiques, tout en s'habituant à user des libertés qu'ils n'avaient pas demandées les premiers, avisèrent un terrain assez délaissé jusqu'alors et le revendiquèrent pour leur part : c'était la liberté d'enseigner. D'où venait chez eux cette prédilection? On peut en donner deux motifs. En droit, la liberté d'enseignement a sa raison d'être dans l'autorité du père sur ses enfants : la réclamer, c'est opposer à la puissance de l'État une puissance antérieure et, à certains égards, supérieure et plus divine, la puissance paternelle. En fait, pour pratiquer cette liberté avec succès, il est besoin d'hommes qui sachent se dévouer. Veut-on piquer dans un journal la curiosité publique : il faut de l'esprit, et l'esprit suffit ; exciter dans un club les passions populaires : il faut de la passion, et la passion suffit. Mais, pour enseigner, c'est-à-dire pour

se tenir penché sur des êtres plus petits que soi afin qu'ils grandissent, pour leur prodiguer ce qu'on a et ce qu'on vaut et mettre dans leurs progrès et leurs succès toute son ambition, pour faire cela non pas un jour et comme par hasard, mais constamment, pour le faire en dehors du prestige et des avantages attribués en France aux positions officielles, il faut plus que de l'esprit, plus que de la passion : messieurs, j'atteste ce que je vois ici et je vous prends à témoin, il faut du dévouement. Eh bien ! l'Église prit volontiers confiance dans une liberté qui dérivait en principe de l'autorité paternelle et, dans son exercice, avait pour garantie le dévouement. Et lorsque les adversaires de l'Église alléguaient que cette liberté donnée à tous ne profiterait qu'au clergé, lorsqu'ils la refusaient par ce motif, en réalité que faisaient-ils ? Ils reconnaissaient chez nos prêtres, par le plus involontaire et le plus irréfutable aveu, la plus haute, la meilleure, la seule enviable des supériorités de ce monde, la supériorité du dévouement.

Les choses en étaient là quand survint une révolution. Effrayés du péril social, beaucoup d'adversaires de l'Église sentirent tout à coup qu'ils avaient besoin d'elle ; ils se montrèrent disposés à lui ouvrir les portes que, jusqu'alors ils avaient tenues fermées.

C'est pourquoi M. de Falloux, jugea de son côté le moment venu d'assurer le terrain gagné, de conclure un accommodement. Ainsi se terminent par des transactions honorables toutes les luttes importantes ; ainsi commencent ou s'achèvent tous les progrès féconds et durables. Quiconque connaît l'histoire ne peut l'ignorer : après les combats arrivent les traités. Seulement ces traités ne plaisent pas toujours aux combattants, il leur en coûte de déposer les armes dont ils viennent de faire un vaillant usage et, souvent, les hommes de guerre cherchent querelle aux hommes de paix. En 1850, il y eut au moins un homme de guerre qui s'éleva au-dessus de cette tentation. M. de Montalembert estima la paix bonne et sut la vouloir. Mais comme en même temps il se sentait lui-même moins propre à négocier qu'à batailler, il s'effaça derrière M. de Falloux, répétant à son sujet : *Oportet illum crescere, me autem minui*. L'application profane de ce texte sacré lui sera pardonnée, sans doute, en raison du sentiment qui l'inspirait. M. de Falloux, au surplus, ne parut pas en avant autant que vous pourriez croire. Son habileté consista à rapprocher, à mettre en présence les uns des autres, les hommes qui venaient de se combattre ; il s'appliqua discrètement à dissiper entre eux les ombrages, à écarter les préjugés et les malentendus, après quoi il les laissa se débattre et s'entendre. Puis, quand l'arrangement fut convenu, M. de Montalembert monta à la tribune pour le couvrir de l'autorité de sa

parole, en en rapportant l'honneur au jeune ministre, « dont le nom » disait-il, « était devenu le synonyme de la droiture, de l'éloquence et du courage. » Mais déjà, fatale mobilité du pouvoir dans les assemblées délibérantes, ce jeune ministre n'était plus là. Heureusement, il avait un successeur digne de lui. C'était un ancien élève de Juilly, messieurs, un homme de loi et de foi qui eut le rare mérite d'achever l'œuvre d'autrui, et déploya dans cette tâche autant de talent que de fermeté. Puisque M. de Parrieu a été à la peine, les catholiques seraient bien injustes et bien ingrats, s'ils ne le mettaient pas à l'honneur. Voilà comment fut dressée la charte de l'enseignement en France : charte promptement modifiée en ce qui concerne l'enseignement de l'État, mais restée debout trente ans pour protéger l'enseignement libre.

Des dispositions qu'elle contient, des délibérations qui l'ont précédée, je ne veux ici retenir qu'un seul point, c'est que vous avez été, vous messieurs, l'objet du principal débat, l'enjeu et le prix de la lutte décisive. Dès cette époque, sans doute, il se rencontra des hommes impatients de ravir à l'Église l'âme du peuple, de bannir la religion de l'éducation populaire. Mais ces hommes étaient loin encore de prévaloir. Les classes vouées aux professions libérales, les études qui y préparent, l'enseignement des sciences et des lettres, et la liberté des congrégations qui s'y destinent, voilà ce qu'on disputait avec acharnement à l'Église, ce que les catholiques ont eu le plus de peine à conquérir. M. de Falloux réclamait pour vous, maîtres ou élèves chrétiens, non des besognes faciles ou d'amollissants loisirs, mais le droit de travailler, et ce droit obtenu, son principal souci était de savoir jusqu'à quel point vous en useriez. A ce propos, comme il aimait assez à exprimer sa pensée sous forme d'apologue, il contait le trait suivant : Au temps du grand Frédéric, deux jeunes Chinois, amenés à Potsdam, se donnèrent pour des jardiniers. Le roi leur fit remettre une bêche et une pioche, mais ils ne surent pas s'en servir, trouvèrent ces outils au-dessus de leurs forces et déclarèrent, enfin, qu'en Chine, être jardinier, ce n'est pas cultiver un jardin, mais seulement s'y promener. M. de Falloux terminait cette histoire en disant à des écoliers comme vous, enfants comme vous des meilleures familles françaises : « Messieurs, ne soyez pas des jardiniers chinois. »

Devrais-je maintenant rechercher si la loi de 1850 a réussi? L'expérience a depuis longtemps prononcé. La loi de 1850 n'a pas trompé les espérances de ceux qui l'ont faite; elle les a dépassées. Je ne citerai sur elle qu'un seul témoignage. La parole d'un Jésuite peut, aujourd'hui, être invoquée chez les Oratoriens, c'est un progrès des temps; il en faut profiter. En 1856, six ans après

que la nouvelle législation était en vigueur et dans un moment où ses auteurs se voyaient en butte aux plus vives attaques, le P. de Ravignan écrivait à M. de Falloux : « C'est vous, après Dieu, qui avez rendu à l'Église une de ses plus chères libertés et il ne faudrait pas qu'on l'oubliât jamais. » Il ajoutait au sujet de sa Compagnie : « Pour nous, croyez-le, en profitant du bienfait qui nous a rouvert une voie fermée à notre zèle, nous voulons toujours professer devant Dieu et devant les hommes notre reconnaissance. »

En conviant aujourd'hui le gendre de M. de Montalembert à prononcer à Julliy l'éloge de M. de Falloux, l'Oratoire montre que, lui aussi, il sait être reconnaissant. Souffrez donc, mes Pères, qu'en toute franchise et simplicité, je vous félicite en même temps que je vous remercie. J'emporterai de cette journée tout ensemble une consolation et une espérance. Ici l'on reconnaît que la liberté d'enseignement porte encore ses fruits et que, si la loi de 1850 est détruite, du moins toutes les œuvres fondées ou relevées sous ses auspices n'ont pas péri. Oui, quand on voit, à l'ombre de vos vieux arbres et parmi les images vénérées qui peuplent votre demeure, les fils de Bérulle, les héritiers de Condren et de Malebranche préparer des successeurs à Berwick et à Berryer, comment ne pas reprendre confiance? Pour moi, retrouvant au milieu de vous mes souvenirs classiques, je me dis que, comme au temps du vieil Enée, le vaisseau de la patrie vogue en ce moment à travers la tempête sur une mer inconnue; mais, guidé par les invisibles protecteurs dont vous gardez le culte et dont vous suivez les préceptes, il abordera une terre nouvelle où s'abriteront enfin nos dieux lares, où notre antique race refleurira rajeunie.

*Per varios casus, per tot discrimina rerum,
Tendimus in Latium...*

Jeunes gens, vous arriverez à la terre promise. Quand vous y serez entrés, n'oubliez pas entièrement, je vous le demande d'avance, les générations qui, pour vous y acheminer, auront marché et souffert, avancé et reculé, auront eu faim et soif, et seront mortes enfin dans le désert. Accordez quelque honneur à leur mémoire.

V^{te} DE MEAUX.

UN CHAPITRE DU DÉFICIT

LE MINISTÈRE

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DE 1878 A 1885

Un bilan financier est ingrat à établir. La tâche devient tout particulièrement difficile lorsque la comptabilité qu'on examine semble avoir été obscurcie à plaisir. Le ministère de l'instruction publique a-t-il obéi à une idée préconçue en assumant la responsabilité des fautes que nous allons relever? A-t-il, au contraire, cédé à des entraînements qu'il n'avait point prévus? C'est une question que nous ne nous chargeons pas de résoudre; mais, pour que le lecteur puisse se faire une opinion personnelle, nous chercherons à donner à cette page de notre histoire financière la précision d'un procès-verbal.

La création de la caisse pour la construction des écoles primaires a été le premier acte de cette série de mesures qu'on a appelées, en langage officiel, le plan scolaire. Elle fut fondée par la loi du 1^{er} juin 1878.

Une enquête administrative avait précédé le dépôt du projet de loi et avait abouti aux conclusions suivantes : « Il y aurait à construire, tant dans les chefs-lieux des communes que dans les hameaux, 17 320 maisons d'écoles, à en acquérir ou en approprier 3239, à en agrandir 548, à en réparer 3781. »

La précision même de ces chiffres indique bien que le gouvernement avait la prétention de fournir au Parlement des données sérieuses.

Il est juste de reconnaître, avec les auteurs du projet, qu'il y avait lieu d'augmenter le nombre des écoles, d'améliorer les locaux et les mobiliers scolaires. Ce sentiment était unanime; aucun parti politique ne songeait à le combattre, et les premières mesures financières demandées par le gouvernement furent acceptées par tous les représentants du pays, aussi bien à la Chambre des députés qu'au Sénat.

La situation financière léguée au gouvernement républicain par la majorité conservatrice de l'Assemblée nationale était prospère et permettait de consacrer à cette œuvre scolaire de larges crédits.

Au budget de 1877 un crédit de 5 millions était inscrit pour constructions ou réparations d'écoles. Il eût été facile de doubler ou de tripler ce chiffre sans compromettre l'équilibre budgétaire et sans grever l'avenir. Mais c'était l'époque des grands projets et des vastes entreprises. Il semblait que les ressources du pays fussent inépuisables. On voulait faire vite et faire grand. On imagina la Caisse pour la construction des écoles, qui devint bientôt la Caisse des lycées, collèges et écoles primaires.

M. Floquet, rapporteur du projet à la Chambre des députés, expliquait ainsi qu'il suit le mécanisme au moyen duquel cette institution était créée et devait fonctionner :

« La caisse des écoles est chargée de payer aux communes une subvention gratuite de 60 millions de francs, et de leur avancer, à 3 pour 100 d'intérêt, une seconde somme de 60 millions de francs. Ces subventions et ces avances sont réparties sur une période de cinq ans. Pour faire ces opérations, la caisse reçoit une subvention prise sur les fonds du budget et emprunte au Trésor au taux de 3 pour 100 tous les fonds qui lui sont nécessaires.

« L'annuité de 5 millions, pendant quinze ans, prélevée sur les fonds du budget au profit de la caisse, fournit à cette caisse le moyen de remettre aux communes la subvention de 60 millions. La différence entre les 60 millions payés aux communes et les 75 millions reçus du budget sert : 1° à couvrir les intérêts à 3 pour 100 des sommes que la caisse empruntera au Trésor, parce qu'elle payera les 60 millions plus vite qu'elle ne les recevra; 2° à couvrir les frais d'administration de la caisse, administration qui sera confiée à la Caisse des dépôts et qui devront durer jusqu'à l'expiration des trente et un an, date extrême des prêts à faire aux communes.

« La subvention de 5 millions a été calculée largement, afin de permettre l'accélération des versements des subventions, s'il était nécessaire... Un calcul a été fait... Il résulte de ce calcul que la caisse, en fin d'opérations, toutes différences d'intérêts et tous frais d'administration payés, sera en bénéfice de 3 944 819 fr. 26; cela veut dire qu'on pourrait au besoin abaisser la subvention du Trésor à une somme un peu inférieure à 5 millions. »

Le programme était séduisant et, bien qu'il reposât sur des principes financiers discutables, il pouvait n'être point téméraire.

Comment seraient réparties les subventions de l'État? Il y avait à cet égard trois systèmes : celui du gouvernement, celui de la commission et celui de M. Camille Sée.

M. Sée proposait une répartition à deux degrés. Chaque annuité de la subvention était distribuée entre les départements par décret, suivant les besoins et les ressources locales. Un dixième de la subvention annuelle était réservé et appliqué directement aux départements les plus pauvres. Dans chaque département, la répartition était ensuite opérée par le conseil général entre les communes, sur les propositions du préfet.

Ce système, copié sur celui qui avait été adopté sous l'Empire pour la Caisse des chemins vicinaux, était assurément le plus rationnel et le plus libéral. Mieux que le ministre, les conseils généraux connaissaient la situation financière des communes, et M. Sée soutenait qu'il était contraire aux idées de saine décentralisation et aux principes républicains de méconnaître les droits des assemblées départementales.

D'après le projet ministériel, la subvention était accordée par arrêté du ministre; mais si elle dépassait le tiers de la dépense à entreprendre ou le chiffre de 10 000 francs, elle ne pouvait être donnée que sur l'avis d'une commission composée de deux sénateurs, de trois députés, élus par leurs collègues, et de quatre représentants de l'administration.

Ces deux systèmes furent écartés, et le projet de la commission prévalut. Il est exposé dans ces quelques lignes du rapport de M. Floquet : « Lorsque des communes demandent des secours, le Conseil général est appelé à donner son avis; mais c'est l'État qui statue, par l'organe du ministre, qui accorde, mesure ou refuse à chaque commune l'assistance demandée. »

Les garanties proposées par M. Camille Sée disparaissent avec cette doctrine. Rien ne garantit plus une répartition équitable, ou même raisonnée, entre les départements ou les communes. Les

sommes énormes qui vont être dépensées seront livrées à l'arbitraire, aux intérêts, aux passions de quelques hommes qui échapperont à tout contrôle comme à toute responsabilité.

Une nouvelle loi, celle du 3 juillet 1880, étendit le bénéfice de la loi du 1^{er} juin 1878 aux lycées, aux collèges communaux, et ajouta, aux premiers crédits, 152 600 000 francs, divisés en deux parts. Les départements et les villes pouvaient recevoir des subventions gratuites jusqu'à concurrence de 87 200 000 francs, des avances pour 65 400 000. La caisse des écoles était devenue la caisse des lycées, collèges et écoles primaires.

Le total des dotations affectées à cette caisse s'élevait donc, au 1^{er} juillet 1880, à 272 millions. Le chiffre était considérable, cependant aucun parti n'avait combattu le vote de ces crédits, que l'opposition conservatrice elle-même accepta. Il est indispensable de rappeler cette attitude de la droite, parce qu'on a trop souvent dénaturé ses intentions et ses actes. Tout ce qu'on a demandé au parti conservateur pour répandre largement l'instruction, pour améliorer les locaux scolaires, pour augmenter les traitements des maîtres, il l'a accordé. Il n'a résisté et protesté que du jour où les dépenses ont dépassé toutes les prévisions et où le parti républicain, démasquant ses intentions vraies, a détruit à la fois la liberté de l'enseignement et les droits des corps élus.

La caisse se trouva rapidement épuisée, car, dès le 14 mai 1881, le gouvernement présentait un nouveau projet de loi qui avait pour objet d'augmenter sa dotation de 120 nouveaux millions, sur lesquels 20 millions étaient destinés aux lycées et collèges de jeunes filles, et 100 millions aux écoles primaires. Chacun de ces deux crédits devait être distribué moitié en subventions gratuites, moitié en avances remboursables par annuités.

Ainsi la caisse a dévoré, en trois ans, les ressources qui devaient la faire vivre pendant cinq années et, au lieu du bénéfice de près de 4 millions (3 944 819 fr. 26) que M. Floquet avait prévu, elle accuse un déficit de 100 millions.

Ce nouveau projet devint la loi du 2 août 1881.

Mais la caisse continuait à dévorer les millions avec une étonnante rapidité; elle méritait, dès cette époque, l'appréciation si juste d'un orateur : « Caisse prodigieuse et véritablement mythologique, toujours remplie et toujours vide, qui absorbe des budgets tout entiers et qu'il faudra liquider un jour, alors que, faisant faillite à ses engagements, elle sera déclarée incapable de continuer l'œuvre follement entreprise. »

La loi du 20 mars 1883 augmente encore de 40 millions les

fonds de subventions gratuites et de 80 millions les fonds d'avances destinés aux écoles primaires.

Le 30 janvier 1884, 30 nouveaux millions sont votés (dont 1 666 666 fr. 66 pour les lycées de filles et 28 333 333 fr. 34 pour les écoles primaires).

Ce fut la fin de la caisse. Avant d'examiner la question et les conséquences de cette désastreuse entreprise, il convient d'en résumer les résultats financiers dans un double tableau.

CAISSE DES LYCÉES, COLLÈGES ET ÉCOLES PRIMAIRES

La dépense, en capital nominal, est de 542 600 000 francs ainsi répartis :

| | 1 ^{re} SECTION. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. | | 2 ^e SECTION. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. | |
|---------------------------------------|---|-------------|--|------------|
| | Subvention. | Avances. | Subvention. | Avances. |
| Loi du 1 ^{er} juin 1878. . . | 60 000 000 | 60 000 000 | | |
| Loi du 3 juillet 1880. . . | — | — | 87 200 000 | 65 400 000 |
| Loi du 2 août 1881. . . | 50 000 000 | 50 000 000 | 10 000 000 | 10 000 000 |
| Loi du 20 mars 1883. . . | 40 000 000 | 80 000 000 | | |
| Loi du 30 juin 1884. . . | 28 333 333 | | 1 666 667 | |
| | 178 333 333 | 190 000 000 | 98 866 667 | 75 400 000 |
| | 368 333 333 | | 174 266 667 | |
| | 542 600 000 francs. | | | |

La récapitulation des charges résultant, pour les contribuables, de la partie du programme scolaire exécutée de 1878 à 1885 donne un total de 689 496 000 francs.

Savoir : Subventions (part de l'État) 411 816 000.

Avances (part des communes) 277 680 000.

Ainsi qu'il résulte du tableau ci-contre :

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES OPERATIONS DE LA CAISSE DEPUIS SON ORIGINE (1878)
JUSQU'A SA LIQUIDATION (1885).

| DATES DES LOIS | SUBVENTIONS | | AVANCES | |
|---------------------------------------|-----------------|--|-----------------|--|
| | CAPITAL NOMINAL | MONTANT TOTAL DE LA DÉPENSE (intérêts et amortissement compris) | CAPITAL NOMINAL | MONTANT TOTAL DE LA DÉPENSE (intérêts et amortissement compris) |
| Lois du 1 ^{er} juin 1878. | 60 000 000 | 28 annuités | 60 000 000 | 30 annuités à 4 0/0 |
| et du 3 juillet 1880. | 70 200 000 | de 6 500 000 | 65 400 000 | } 72 000 000 |
| Loi du 3 juillet 1880. | 17 000 000 | (Excédent de 1877) | — | } 78 480 000 |
| Loi du 2 août 1881. | 60 000 000 | 26 annuités | — | — |
| | | de 3 356 000 | 60 000 000 | 30 annuités à 4 0/0 |
| Loi du 20 mars 1883. | 40 000 000 | (Excédent de 1880) | 80 000 000 | 30 annuités à 4 0/0 |
| Lois des 30 janvier 1884 (art. 15) et | 30 000 000 | Obligations | — | — |
| 21 mars 1885 (art. 3). | | sexennaires à 4 0/0 | — | — |
| Loi du 20 juin 1885 (art. 1 et 2). | 34 000 000 | 30 annuités | 34 000 000 | A déduire : 40 800 000 |
| | | de 1 612 000 | 34 000 000 | 277 680 000 |
| Total. | 311 200 000 | | 411 816 000 | |

Charges totales de l'État. 411 816 000
Charges totales des communes 277 680 000
689 496 000 francs.

La caisse ne disparut qu'en 1885. Elle était cependant depuis longtemps condamnée dans la pensée des hommes les moins suspects de sévérité pour le régime actuel. Le 19 décembre 1883, M. Tirard, ministre des finances, constatait, devant la Chambre des députés, que cette caisse, dont les engagements dépassaient toutes les prévisions de ceux qui l'avaient organisée, n'avait jamais fonctionné qu'à l'aide de véritables expédients.

es sommes énormes qu'elle a absorbées ont été prodiguées sans méthode, sans équité, sans aucun respect pour les règles de la comptabilité.

En 1883, le ministère de l'instruction publique avait dépassé tous les crédits ouverts d'une somme de 13 millions, et le Sénat, par l'organe du rapporteur de sa commission du budget, M. Léon Say, rappelait que « l'article 41 du décret du 31 mars 1862 sur la comptabilité publique s'impose aux ministres, qui ne peuvent, sous leur responsabilité, dépenser au delà des crédits ouverts. »

La Cour des comptes se prononce avec autant de précision. Dans ses observations sur le compte de 1880, elle déclare qu'elle a été placée dans l'impossibilité d'examiner utilement la comptabilité de la caisse et elle proteste contre cet état de choses. A l'occasion de l'exercice 1881, la Cour renouvelle ses précédentes observations et ajoute : « La Cour a pu reconnaître que certains travaux importants ont été, contrairement aux dispositions réglementaires de la comptabilité publique, engagés sans adjudication. » Elle établit enfin, dans son rapport sur l'exercice 1882, que le ministère de l'instruction publique *refuse* de s'assujettir aux règles légales de la comptabilité.

Il est inutile d'insister. Toutes les règles de la comptabilité ont été violées.

Quel usage a été fait de tout cet argent? Le souci de l'intérêt public a-t-il été le mobile principal des hommes qui disposaient ainsi, sans contrôle, des subventions de l'État? Pour répondre, il convient d'examiner ce qui se passait dans un département. Partout se reproduisaient les mêmes abus.

Par un arrêté, du 8 novembre 1881, M. Jules Ferry a institué dans chaque département une commission des bâtiments scolaires. Cette commission se compose de six membres : l'inspecteur d'académie président, un inspecteur primaire, un conseiller général, l'ingénieur en chef, l'architecte du département et un architecte contrôleur des bâtiments scolaires.

L'inspecteur d'académie est pénétré de la pensée que M. Paul Bert exprimait en ces termes : « En cet ordre de matières, il faut

être prodigue de l'argent et avare du temps. » L'inspecteur primaire suit son chef et partage toutes ses idées. Les deux architectes présentent et font accepter par la commission un grand nombre de projets de constructions dont ils sont les auteurs, et l'un d'eux, le contrôleur, reçoit jusqu'à 523 fr. 50 pour deux visites à une école peu éloignée de sa résidence. Dans cette commission de six membres, qui examine les plans et les devis, les contrôle, les modifie, quatre personnes sont intéressées à exagérer les dépenses et à multiplier les constructions, une seule, le conseiller général, a mandat de défendre l'argent des contribuables.

Si un conseil général, ou sa délégation, la commission départementale, veut prendre connaissance des projets, l'administration s'efforce d'y mettre obstacle. Le 5 mai 1883, le préfet des Côtes-du-Nord apporte 78 dossiers; la commission départementale demande à les ouvrir, le préfet déclare que la commission « entrave l'administration, qu'elle ne s'engage à rien en donnant son avis et que le ministre étudiera avec soin les dossiers. »

Aucun compte n'est tenu des engagements les plus formels pris par les ministres eux-mêmes. Le 15 mars 1883, M. Ferry, ministre de l'instruction publique, dit au Sénat :

« Nous avons établi au ministère de l'instruction publique des règles qui sont désormais absolues. Nous n'admettons plus de constructions qui dépassent 300 ou 350 francs par tête d'élève. C'est une règle qu'on appliquera sévèrement, rigoureusement. On renverra les projets, et nous espérons qu'aucun sénateur ou député ne viendra nous prier de les laisser arriver jusqu'à nous. »

La déclaration est formelle; cependant, deux mois après, le 5 mai 1883, le préfet des Côtes-du-Nord « fait remarquer que c'est par erreur qu'il a été dit au conseil général que les communes dont les demandes dépassaient 350 francs par élève devaient être laissées de côté, quelle que fût l'importance de la commune; c'est seulement aux grands centres que s'applique cette restriction. »

Dans de telles conditions, que sont devenus les millions de la caisse et quels résultats ont-ils produits?

Transformées en monnaie électorale les subventions étaient réparties avec la plus injustifiable partialité. Un canton rural absorbait, à lui seul, le huitième des subventions accordées à tout un département, et le chef-lieu de ce canton, petite ville de 2211 habitants, recevait de l'État une subvention de 100 000 francs, alors que le conseil général avait estimé que 80 000 seraient largement suffisants. Est-il besoin de dire que ce canton était habité par le plus ministériel des députés du département?

Aussi, quelle distance des prévisions aux résultats ! Voici les constatations relevées par le rapporteur d'un conseil général à la session d'août 1885 :

« En 1882 l'inspecteur d'académie établissait la nécessité de créer 53 écoles de hameau et de dédoubler 63 écoles mixtes, il évaluait la dépense à 1 936 000 francs. De 1882 à 1885 il a été dépensé près de 3 millions et, au lieu de 116 écoles demandées, il a été créé seulement 34 écoles nouvelles. » Et ce rapport concluait en ces termes : « Au lieu de suivre le programme tracé, d'effectuer d'abord les constructions nécessaires, d'accomplir le plus grand nombre possible de travaux avec les ressources disponibles, l'administration a réparti ses faveurs sans tenir aucun compte de l'intérêt public, et l'on peut dire que son imprévoyance n'a été surpassée que par sa docilité sans bornes à servir certaines influences politiques. »

Faut-il s'étonner, après cela, du désordre financier qui a conduit notre pays à la crise qu'il subit ? Les erreurs, les contradictions, se retrouvent à chacune des pages des projets ministériels. En 1881, le gouvernement évalue à 400 millions la totalité des sacrifices qui devront être demandés aux contribuables pour terminer les constructions scolaires.

En 1883, une nouvelle enquête a été faite, et la dépense prévue n'est plus de 200 millions, comme en 1878, ni même de 400, comme en 1881, mais bien de 716 millions.

« La loi de l'enseignement primaire est à ce prix ! » dit le rapporteur du projet de loi voté le 20 mars 1883. On verra par la suite que ce chiffre n'était pas plus définitif que ceux qui avaient été donnés en 1878 et 1881.

Est-il au moins permis d'espérer que les travaux faits jusqu'à ce jour pourront être utilisés ? Un ministre de l'instruction publique va répondre. Le 13 mai 1887, M. Berthelot adressait aux préfets une circulaire qui contient les passages suivants :

« Ce serait faire acte de sage administration que de nous livrer à un examen de révision, on pourrait presque dire d'inventaire, à l'égard des établissements d'instruction à cette heure si nombreux. Il peut arriver, en effet, que, parmi toutes ces écoles, quelques-unes ne rendent plus aujourd'hui, ou même n'aient jamais rendu les services que l'on avait en vue au moment de leur fondation. Peut-être, dans telle commune, une affluence momentanée de population, due soit à l'exécution de certains travaux publics, maintenant terminés, soit à toute autre cause, a-t-elle fait construire une école où l'on pourrait maintenant, sans nul inconvénient, diminuer le

nombre des classes et des maîtres. Ailleurs, la décadence d'une industrie locale a pu amener un résultat semblable. Ailleurs enfin, on a pu, dans l'excès d'un zèle certainement louable, ne pas toujours maintenir les créations dans la limite exacte des besoins de l'enseignement public en chaque commune, ou bien encore créer des écoles de hameau en nombre plus que suffisant. »

L'aveu est complet et, pour qui sait lire, le ministre a vainement cherché à le dissimuler sous quelques phrases où l'embarras du style le dispute à la pauvreté des motifs.

La dette flottante avait supporté la majeure partie de la dépense. Au 31 décembre 1884, elle avait versé 300 244 528 francs à la caisse. Les excédents des exercices 1877 et 1880 avaient fourni, d'autre part, 57 millions, et il avait été émis pour 30 millions d'obligations à court terme.

Il existait un écart de 155 millions entre la totalité de ces chiffres et l'ensemble des sommes attribuées à la caisse par les lois successives que nous avons énumérées. Le gouvernement et les Chambres avaient encore compté sur la dette flottante; car aucune ressource n'avait été préparée, ou même prévue. Mais cette dette, arrivée à un chiffre qu'elle n'avait jamais atteint, menaçait de ne pas se prêter à ces accroissements répétés; elle était devenue un sérieux embarras; à la moindre crise, elle eût constitué un danger. On dut procéder à une liquidation partielle. La loi du 22 juillet 1885 autorisa l'émission de 319 744 000 francs d'obligations à long terme, sur lesquels 155 355 472 furent attribués à la caisse des lycées, collèges et écoles primaires.

La caisse aura coûté aux contribuables près de 700 millions. Au lendemain de sa liquidation, que restait-il à dépenser pour l'achèvement du programme des constructions scolaires? Les documents officiels accusaient 629 millions, ainsi répartis : 460 millions pour l'instruction primaire, 120 millions pour l'enseignement secondaire et 49 millions pour l'enseignement supérieur; mais il convient, on l'a reconnu, de n'accorder qu'une confiance médiocre aux enquêtes du ministère de l'instruction publique. Quoi qu'il en soit, d'après ces prévisions, le capital engagé dans cette entreprise atteindrait, au minimum, 1 171 600 000 francs.

Pendant cette période de 1878 à 1885 les dépenses annuelles ordinaires du budget du ministère de l'instruction publique s'étaient élevées du chiffre de 53 640 744 francs à celui de 137 548 523 francs, et il faut remarquer que, dans ces budgets de l'Etat, ne se trouvent comprises ni les dépenses à la charge des départements ni les dépenses à la charge des communes. D'après le résumé des états

de situation de l'enseignement primaire en 1885, ces dépenses annuelles ont atteint pour les départements 4 766 844 francs, et pour les communes, 64 877 796. Le total vrai des dépenses générales pour le service de l'instruction publique s'est donc élevé, en 1885, aux chiffres suivants :

| | |
|--|--------------------|
| Budget de l'Etat, dépenses ordinaires. | 137 548 533 fr. |
| — sur ressources spéciales. | 16 059 300 |
| Dépenses des départements. | 4 766 844 |
| — des communes. | 64 877 796 |
| — de l'Algérie. | 2 850 529 |
| Soit un total de. | <u>226 102 299</u> |

Ici encore, il faut s'attendre à des augmentations incessantes. D'après M. Antonin Dubost, rapporteur du budget du ministère de l'instruction publique de 1885, voici quelles seraient les prévisions officielles : « Il est de toute évidence qu'à moins de suspendre indéfiniment le mouvement commencé, les dépenses ordinaires annuelles exigeront, en une période de dix années environ, des augmentations de crédit, qui, d'exercice en exercice, s'élèveront à plus de 100 millions. C'est donc en face d'un budget de 240 à 250 millions que doivent résolument se placer les républicains soucieux de mener à bien l'œuvre entreprise. »

Depuis 1882 nos budgets se règlent en déficit. Les dépenses publiques dépassent, chaque année, de plusieurs centaines de millions les recettes. Le gouvernement et la majorité républicaine du Parlement se proposent cependant de consacrer encore 629 millions aux constructions scolaires et d'accroître de plus de 100 millions le budget ordinaire du ministère de l'instruction publique. « Il serait difficile, a dit M. Germain, de trouver, dans le monde entier, un peuple conduisant ainsi ses finances. »

LE PROVOST DE LAUNAY,

Député.

LA GÉOLOGIE

EN CHEMIN DE FER

Faire de la géologie en chemin de fer ! A coup sûr, voilà une idée singulière, et les gens du monde devant qui se produirait une pareille prétention seraient à la rigueur excusables de se demander si on ne veut pas les mystifier. L'opérette et les almanachs comiques ont rendu populaires certaines professions de haute fantaisie, comme celles d'amiral suisse, de plongeur à cheval et de tourneur de mâts de cocagne en chambre. N'est-on pas tenté de ranger dans cette catégorie excentrique le métier de l'original qui, du fond d'un compartiment de chemin de fer, prétend discerner la composition de l'écorce terrestre ?

On a peine à se figurer un géologue (si tant est qu'on se le figure d'aucune façon) autrement que comme un piéton, chaussé de gros souliers, le pantalon rentré dans les guêtres, avec une gibecière sur le dos. Le personnage, appuyé d'une main sur un bâton ferré, porte de l'autre un gros marteau, avec lequel il frappe sur toutes les roches qu'il rencontre, pour en examiner ensuite les morceaux à la loupe. Peu lui importe tout ce qui n'est pas pierre ou coquille fossile. Que lui font les contours généraux du paysage, la seule chose qu'il semble possible d'apercevoir quand la locomotive vous entraîne ? Relisez plutôt dans Tœpffer ce que l'auteur des *Voyages en zigzag* pense des amateurs de géologie. Vous y verrez qu'un jour la bande joyeuse qu'il conduisait étant arrivée en vue d'un magnifique panorama, des cris d'admiration s'échappaient de toutes les poitrines, soulevées par un enthousiasme auquel il semblait que nul ne pût résister. Pourtant, tout près de là, un groupe de piétons demeurait insensible à cette manifestation. Le dos consciencieusement tourné au point de vue, ils n'avaient d'yeux que pour de petites pierres, qu'ils venaient de détacher d'un bloc voisin. Aussi faut-il entendre Tœpffer, les acca-

blant de ce mot dédaigneux : « Ces messieurs étaient des géologues. » Des géologues ! c'est-à-dire, sans doute, des gens indifférents à la nature, incapables d'accorder quelque attention à un paysage et peu soucieux de tout ce qui dépasse la portée de leur marteau ! Encore une fois, qu'est-ce que de pareilles gens peuvent bien faire en chemin de fer, sinon de dormir, en attendant que le train les débarque à proximité des carrières ou des rochers qui les attirent ?

Si telle était l'opinion commune, nous demanderions la permission de ne pas la partager. Même nous venons d'écrire un livre entier¹ pour en démontrer la fausseté, et les lecteurs du *Correspondant* nous pardonneront de tenter quelque effort afin de faire pénétrer cette conviction dans leur esprit.

Trop longtemps on s'est habitué à considérer la géologie comme une science aride et spéciale, tout au plus accessible à un petit nombre d'initiés. Ce qui a contribué à répandre ce préjugé, c'est la complication nécessaire d'une nomenclature, obligée de trouver autant de termes qu'il y a d'espèces particulières de roches, de terrains ou de fossiles. Mais pourquoi tant de sévérité pour les noms géologiques, après tout dérivés du grec et du latin, les deux langues mères de l'idiome que nous parlons, quand le moindre mot d'origine anglo-saxonne trouve chez les gens du monde un si complaisant accueil, pourvu qu'il se rapporte aux choses du *turf* ? S'agit-il de *handicap*, de *dead heat*, de *rowing*, surtout de *betting*, tous se feront gloire de s'approprier ces mots, en s'efforçant même d'y joindre un accent exotique. Mais qu'un géologue s'avise de parler de *porphyre quartzifère* ou d'*étage oxfordien*, et le voilà conspué comme un malappris. Quand même, d'ailleurs, l'alphabet de la géologie exigerait un certain effort, ce qu'il faut se demander, c'est si la chose en vaut la peine et si cette minime fatigue ne sera pas amplement compensée par les jouissances que peut donner la contemplation du passé de la planète terrestre. A cette question la réponse est toute faite, et personne ne nous démentira, parmi ceux qui ont tenté l'expérience, si nous disons que, de toutes les branches des connaissances humaines, il n'en est pas une qui offre un intérêt plus continu ; pas une qui évoque devant l'esprit une série plus remarquable de faits grandioses ; pas une qui se prête à des applications plus constantes, ni qui fournisse, par la variété des aspects sous lesquels on peut l'envisager, une meilleure occasion de se reposer d'une occupation par une autre : tant est grande la

¹ *La Géologie en chemin de fer*, 1 vol. in-18, avec deux cartes en couleur. Paris, Savy, 1888.

diversité de ses procédés, tant les exercices mêmes du corps s'y combinent heureusement avec les travaux plus sédentaires et les occupations purement intellectuelles.

Mais, dira-t-on, nous voilà bien loin des chemins de fer. Patience, nous y arrivons. Voici un voyageur qui s'embarque à Paris pour une longue route. Son premier soin est de se munir au départ de tout ce qui pourra le défendre contre l'ennui. Journaux, dessins, brochures, romans, il acceptera tout, sans même prendre la peine de regarder aux titres et bientôt il s'y plonge tout entier. Mais, au bout de quelque temps, la fatigue se manifeste; la trépidation du train rend difficile une lecture soutenue. D'ailleurs, de ces œuvres de hasard qu'on a emportées, beaucoup sont insipides, quelques-unes choquantes et la plupart ne valent certes pas l'argent dont on les a payées. C'est alors que le voyageur se prend à regarder au dehors. Ou bien il le fera d'un œil distrait, et bientôt ce continuel défilé de paysages, succédant à l'ennui d'une lecture prolongée, fera naître l'engourdissement précurseur du sommeil; ou bien il s'agit d'un observateur curieux, capable de s'intéresser à la nature, et, dans ce cas, les sujets de réflexion vont se présenter en foule à son esprit.

Ici la ligne suit une vallée fertile, aux flancs revêtus de plantations et de cultures. Ailleurs elle chemine sur une plaine unie comme un lac ou dominée de loin en loin par quelques éminences. Mais cette plaine peut être un désert de sable, une succession de marais, une suite de riches herbages ou encore un plateau couvert d'abondantes moissons. D'autres fois, le chemin de fer traverse, tantôt en tranchée, tantôt en remblai, une série d'ondulations, dont chacune se distingue à la fois par le profil du terrain, par l'aspect de la végétation et par le genre de culture. En un point, le regard rencontre des escarpements naturels, dont la teinte dit assez qu'ils défont, depuis de longs siècles, l'effort des intempéries. Sur un autre, le sol est de sable, sans mélange d'éléments durs, ou d'argile, donnant naissance à des terres fortes et humides, ou encore de craie, fatigante par sa blancheur et sa monotonie. Ici les champs sont jonchés de cailloux blancs, et l'on voit s'ouvrir, au flanc des coteaux, des carrières de pierres de taille, tandis qu'ailleurs c'est de la terre à tuiles, ou de l'argile à poteries, ou du minerai de fer qu'on exploite.

Quelle est la raison de ces différences? Y a-t-il un ordre dans la distribution de ces multiples éléments? Existe-t-il des indices, à l'aide desquels un œil exercé puisse deviner la nature du terrain et prévoir, par les modifications survenues dans le paysage, les changements qui ont dû affecter la composition du sous-sol? Voilà

certes des questions qui valent la peine qu'on s'y arrête. Longtemps, il est vrai, l'humanité a passé indifférente à côté de ces problèmes, et de fait, s'y fût-elle intéressée, que les éléments d'une solution satisfaisante eussent alors fait défaut. Mais aujourd'hui la science a marché. Comme autrefois les hiéroglyphes livraient leurs secrets aux patientes investigations de Champollion, de nos jours les géologues ont déchiffré, au moins dans ses traits principaux, le langage des roches et des fossiles. Ils sont en mesure de dire par quelles vicissitudes les continents ont passé, à quelles époques et avec quel régime la mer en occupait la place, par quelles dislocations l'équilibre originel des terrains a été maintes fois troublé. La géographie a maintenant son histoire. A chaque phase de l'évolution terrestre ont dû correspondre une forme et une situation particulières pour les rivages de la terre ferme, et l'aspect actuel de notre globe n'est qu'une résultante, où un œil sagace doit reconnaître la part due aux diverses actions qui, depuis les premiers âges, ont déterminé ou modifié la composition et l'assiette de l'écorce solide.

Sans doute, s'il s'agissait de définir soi-même avec précision tous ces éléments de la géographie contemporaine, ce ne serait pas trop d'une longue et patiente étude sur le terrain, faisant appel à toutes les ressources de la science géologique. Mais, en ce qui concerne la France, ou tout au moins sa partie septentrionale, une telle définition n'est plus à faire. La série compliquée des allées et venues de la mer, comme des retours momentanés des eaux douces ou saumâtres, la suite des dépôts qui, en se superposant les uns aux autres, ont formé le territoire dont Paris occupe aujourd'hui le centre, sont connues avec assez de précision pour que cette histoire ait déjà, dans l'enseignement, une place qui sera de jour en jour mieux marquée. Que faut-il pour que cette étude, au lieu d'apparaître comme une des formes multiples du surmenage intellectuel, qui est la plaie du siècle, attire et charme les esprits, en devenant pour eux une occasion de repos? Il faut qu'on sache quel intérêt la connaissance, même sommaire, de ces éléments d'un lointain passé peut prêter à la moindre de ces excursions que le développement des communications rend de nos jours si fréquentes.

Or rien ne convient mieux à une telle démonstration qu'une traversée de chemin de fer. Grâce à sa rapidité même, les paysages s'y succèdent de manière à permettre mille comparaisons, et, de temps à autre, des tranchées entament le terrain, mettant en lumière cette structure interne que masquent, partout ailleurs, la végétation et les cultures. A chaque instant, pour qui sait entendre

ce langage, un détail apparaît, qui éveille un souvenir géologique dont l'œil saisit immédiatement l'application aux formes extérieures du sol, aussi bien qu'à sa mise en valeur industrielle ou agricole. Et comme toutes ces données ont influé de la manière la plus sensible sur le développement de la civilisation, comme les *pays* qu'on voit se succéder forment autant de milieux définis, dont l'empreinte se révèle dans le caractère, les mœurs et le mode d'activité des populations, de l'histoire de la terre on se trouve forcément ramené à celle de l'homme. Il semblait qu'on n'eût voulu considérer que la matière et même ses formes les plus inférieures. Voilà que, par un invincible enchaînement, c'est à l'esprit qu'on arrive, et les faits de l'histoire humaine, en tant qu'ils peuvent être liés aux conditions du sol, relief, climat, culture, richesses minérales, vont se présenter à la mémoire, en même temps que les lointaines particularités géologiques, dont ils sont plus ou moins directement la conséquence.

Eh quoi! un voyage en chemin de fer contient-il vraiment tant de choses? En lui attribuant une telle signification, ne cédonous-nous pas à une illusion de métier? C'est ce dont le lecteur sera juge s'il veut bien prêter son attention à quelques exemples. Nous les emprunterons à ces pays que tout le monde connaît par cœur ou peut aller revoir sans difficulté, nous voulons dire à ceux qui constituent, pour les géologues, le grand bassin de Paris. Ce n'est pas seulement le pourtour immédiat de la capitale; c'est la région encadrée par le Cotentin, la Bretagne, la Vendée, le Plateau Central, le Morvan, les Vosges, l'Eifel, l'Ardenne et le Brabant; région au contour circulaire, où tout converge manifestement vers ce centre d'attraction qu'on appelle la capitale de la France et dont la nature avait, comme à plaisir, préparé l'emplacement, en y accumulant toutes les conditions propres à faciliter l'existence d'une grande agglomération d'hommes.

Allons nous embarquer un matin, à la gare de l'Est, dans un train à destination de Nancy. Si, au préalable, en montant sur un point élevé, nous nous sommes assurés de la situation de cet embarcadère, nous devons savoir qu'il est placé, comme la gare du Nord, dans une dépression, entre la colline de Montmartre, d'un côté, les hauteurs de Belleville et de Ménilmontant, de l'autre. Cette dépression est une trouée naturelle, par laquelle se trouve rompue la continuité qui devait exister, dans l'origine, entre les deux collines. Pour y parvenir, en partant du sud, il faut monter constamment. Mais le point culminant de ce col est atteint à peu

près sur l'emplacement des anciens boulevards extérieurs et, au delà, on n'a plus qu'à descendre.

A peine les fortifications de Paris sont-elles franchies, que nous nous trouvons dans une grande plaine sensiblement horizontale. C'est la queue de la plaine de Saint-Denis. Sur la gauche, rien n'arrête la vue, sinon, tout à fait à l'extrême horizon, une chaîne de hauteurs à peine perceptible, tant elle est éloignée, celle des collines de Montmorency. A droite, à une distance beaucoup moindre, se dresse, derrière Pantin, le coteau de Belleville et de Romainville, dont le flanc est entamé par de nombreuses plâtrières, aujourd'hui abandonnées. Or, pour peu qu'on ait visité les environs d'Enghien, on sait que, de là à Bessancourt, tout le long de la forêt de Montmorency, comme en face, du côté de Sannois, une ligne de plâtrières occupe le pied des côtes. Toute la région dont fait partie la plaine de Saint-Denis était donc, à une certaine date de l'époque tertiaire, occupée par des lagunes, où l'eau de mer, reculant progressivement vers le nord, venait se concentrer et déposer, par évaporation, le *gypse* ou sulfate de chaux dont elle était chargée. Tout autour vivaient les *paléothériens*, ces curieux pachydermes reconstitués par le génie de Cuvier et dont les ossements, charriés par les cours d'eau qui aboutissaient aux lagunes, se retrouvent aussi bien à Belleville et à Montmartre qu'à Sannois et dans les autres plâtrières.

Pourquoi donc ces hauteurs sont-elles aujourd'hui séparées les unes des autres? Évidemment parce qu'il s'est accompli, entre Belleville et Enghien, un grand travail d'érosion, qui a fait disparaître, non seulement les couches renfermant la pierre à plâtre, mais toutes celles qui leur étaient superposées, et dont on retrouve la série complète à Montmorency, à Cormeilles, au Mont-Valérien, etc. Cependant l'œil cherche en vain le cours d'eau qui a pu accomplir un travail de ce genre. Ce ne peut être la Seine, qui fait un grand détour au sud, loin du col de Montmartre et ne revient toucher la plaine qu'un instant, à Saint-Ouen, juste à son extrémité, pour s'infléchir de suite dans la direction opposée. D'autre part, aucune rivière, digne d'être mentionnée, ne débouche dans la plaine du côté de l'est.

Pour avoir la clef de cette énigme, il faut attendre qu'on soit arrivé en vue de Noisy-le-Sec. En ce point, le coteau de Romainville se coude brusquement à droite, formant un véritable cap, à la pointe duquel de grandes exploitations mettent à découvert, au-dessous d'argiles vertes, les bancs réguliers de la pierre à plâtre. Mais en face, à gauche, apparaît une hauteur symétrique, celle que couronne le plateau d'Avron, sous lequel s'étendent aussi de

grandes carrières souterraines de gypse. Entre les deux, une trouée, dont profite la ligne de Mulhouse, conduit directement à la Marne, laissant soupçonner qu'au début du travail qui a façonné la plaine les eaux venues du sud tendaient à déboucher en ce point. Seulement ce n'était pas là leur voie principale. A gauche du tertre d'Avron s'étend, faisant suite à la plaine de Saint-Denis, une échancrure beaucoup plus importante, que limite à l'est la hauteur du Raincy. C'est la trouée de Bondy, où la ligne de Nancy va maintenant s'engager, et qui aboutit, vers Chelles, à la vallée de la Marne. Or le sol de cette échancrure est garni par une nappe continue de sables et de graviers d'alluvions, attestant qu'à l'époque quaternaire, qui a immédiatement précédé les temps actuels, la Marne passait par là, cherchant à rejoindre la Seine vers Saint-Denis, par le chemin le plus court, sans faire le détour de Charenton. Alors cette rivière, aujourd'hui si paisible, roulait, dans ses crues, un volume d'eau trente ou quarante fois plus fort que son débit actuel et, sur son lit, qui n'était pas encore creusé à sa profondeur définitive, jetait les matériaux solides empruntés au bassin d'amont. Cette reconstitution de l'ancienne Marne serait plus saisissante si, quittant pour un moment la ligne de l'Est, nous allions, par l'embranchement de Soissons, faire le tour du plateau du Raincy. Il faudrait pour cela, à travers le Bourget et Sevan, suivre, toujours en vue de plâtrières sur la droite, un ancien lit fluvial, c'est-à-dire un second bras de la Marne quaternaire, formé, à l'époque des grandes eaux, par la réunion de cette rivière avec l'Ourcq, le Petit-Morin et le Grand-Morin. Impatiente d'arriver au plus vite vers la mer, cette masse liquide, passant par le défilé de Mitry, venait rejoindre, au delà de Sevan, celle qui avait emprunté la trouée de Bondy. Aussi ne sera-t-on pas surpris d'apprendre qu'à Sevan, le remous a provoqué le dépôt de nappes de graviers, au milieu desquelles ont été trouvés des ossements de mammouths, dont les cadavres, flottés par les crues, étaient venus échouer en ce point.

Si l'on ajoute, à l'action de l'ancienne Marne, celle qui a dû revenir en propre à la Seine; si l'on tient compte aussi de l'Oise, qui accourait à leur rencontre derrière les hauteurs de Montmorency, on n'aura pas de peine à se figurer l'effet produit, sur l'emplacement de Paris et de ses abords, par le tourbillonnement de pareilles masses. Ainsi ont disparu les sédiments tertiaires en ce point, devenu une plaine unie et bien arrosée, encadrée de tous côtés par des hauteurs dont les flancs devaient livrer à l'homme, sans grands efforts, ici la pierre à bâtir, là le gypse ou pierre à plâtre, ailleurs la terre à tuiles, ou le sable, ou encore le limon à briques.

Mais poursuivons notre route. Nous voici maintenant dans la vallée de la Marne, que la ligne remonte en suivant son flanc droit. A plusieurs reprises, avant comme après Chelles, ce versant, qui devrait se poursuivre sur notre gauche d'une manière à peu près continue, s'ouvre très largement, et le chemin de fer est obligé de traverser, par d'importants remblais, des prairies toutes plates, au fond desquelles on s'attend à voir couler un gros affluent latéral. Mais il n'en est rien; ces dépressions sont de véritables cirques, dont on aperçoit très nettement le fond, fermé par une crête horizontale, tandis qu'en divers points les parois continuent à être écorchées par des plâtrières. Quelle cause a donc découpé ces échancrures? Évidemment c'est toujours l'assaut des eaux quaternaires qui, entre le seuil de Mitry et la trouée de Bondy, cherchaient encore à se ménager des passages intermédiaires. Ainsi, dans ce massif du Raincy et de Montfermeil, elles ont creusé de larges sillons, dont l'un même y pénètre si profondément qu'il s'en est fallu de presque rien qu'il réussît à emporter le dernier obstacle et à rejoindre le bras de Sevran. Seule, une étroite bande de terrain l'en sépare, servant de trait-d'union entre deux plateaux plus importants : c'est celle au sommet de laquelle on a trouvé tout juste la place nécessaire à l'assiette du fort de Vaujours, si bien établi pour commander à la fois la ligne de Soissons et celle de Nancy.

Des eaux capables de tels efforts ne pouvaient manquer, là où s'amortissait leur vitesse, de déposer des sables et des graviers. L'une de ces nappes se voit bien de la ligne; c'est celle de Chelles, largement exploitée pour ballast et célèbre par les trouvailles d'ossements et de silex taillés qu'on y a récemment faites.

Après ces instructifs aperçus, que la topographie et la géologie combinées nous ouvrent sur le régime de la Marne antérieurement à l'époque actuelle, nous arrivons définitivement, près de Lagny, sur le bord immédiat de cette rivière. La vue de ces eaux généralement limpides, maintenues dans un lit qu'elles ne dépassent presque jamais et au milieu duquel on n'aperçoit aucun de ces îlots de sable qui abondent sur le cours de quelques-uns des affluents de la Seine, atteste une remarquable régularité dans le débit. On n'en apprécie que mieux la différence qui existe entre les conditions de notre époque et celle des temps quaternaires, où l'abondance des pluies devait provoquer partout le ruissellement des eaux et l'entraînement des matériaux solides, au moins en temps de crues.

A partir de Lagny, la vallée de la Marne se poursuit quelque temps entre des versants très doux, avec peupliers disséminés qui

annoncent un sol humide, évidemment formé de marnes sans consistance. Mais, aux approches de Meaux, et surtout au delà de cette ville, le caractère de la vallée change sensiblement. Les méandres sont très nombreux, exigeant une continuelle succession de ponts et de tunnels, et les berges se montrent de plus en plus raides, jusqu'à prendre, près de Nanteuil, l'allure de falaises ou, tout au moins, d'escarpements abrupts. D'ailleurs, des carrières y sont ouvertes, qui mettent en évidence une roche dure, blanchâtre, laquelle n'a rien de commun avec le terrain de plâtre. Celui-ci est maintenant relégué au sommet des côtes, où il n'a plus qu'une insignifiante épaisseur, facile à constater au-dessus de l'usine de Pisseloup. C'est qu'on approche de plus en plus du bord de l'ancienne lagune où s'évaporaient les eaux marines, et il suffirait de s'écarter un peu à droite, dans la Bric pouilleuse, pour tomber sur un travertin lacustre, déposé juste à la même époque que le gypse, dans un lac qui s'étendait alors de la rive droite de la Marne jusqu'en Champagne.

Mais si la pierre à plâtre disparaît ainsi, le terrain qui servait de fond à la lagune s'est relevé peu à peu et se montre maintenant fort au-dessus du lit de la Marne. Ce terrain, essentiellement marin, c'est le *calcaire grossier*, cette roche presque entièrement constituée par une accumulation d'organismes marins microscopiques, qui ont formé la pierre tendre avec laquelle tout l'ancien Paris a été bâti. L'assise, à la hauteur de laquelle la Marne coulait près de Lagny, forme à Nanteuil toute la partie inférieure des versants, et c'est à cause de sa solidité que les berges ont maintenant le profil escarpé qui vient d'être signalé. Même à la sortie du souterrain de Nanteuil, sous l'usine de Pisseloup, la base du calcaire grossier, parvenue à plusieurs mètres au-dessus de la rivière, laisse apparaître des sables blancs et jaunes, qui sortent de dessous sa masse. L'épaisseur en est faible d'ailleurs et ils ne tardent pas à monter, tandis qu'au niveau de la voie le terrain devient manifestement humide et argileux, se signalant par des peupliers et de vertes prairies. Près de Château-Thierry, notamment à Mézy, au débouché du Surmelin, les travaux nécessités par l'agrandissement de la gare ont forcé à entamer ce terrain, mettant à découvert des argiles noires avec lignites. C'est l'*argile plastique* du bassin de Paris, dépôt d'eau douce formé dans un grand lac qui, antérieurement à l'invasion de la mer du calcaire grossier, occupait toute la surface du bassin parisien. Ce lac aboutissait, par des lagunes saumâtres, à une mer qui devait se trouver au nord et qui, de temps à autre, parvenait à jeter des galets et des bancs d'huîtres jusqu'à la latitude de Compiègne.

C'est alors qu'un observateur attentif ne peut manquer d'être frappé par un nouveau changement, survenu dans la forme des versants. Les voilà qui se divisent nettement en deux gradins; celui du haut, à pentes raides et sèches, est généralement boisé; l'autre est humide, plus doucement incliné et capricieusement mamelonné. Le premier est formé par l'affleurement du calcaire grossier; le second, dont la pente a été façonnée par de nombreux éboulements, est constitué par un enchevêtrement d'argiles noirâtres, de sables blancs, exploités pour verreries, et de marnes tendres, avec ossements de mammifères. Le tout est subordonné à l'étage de l'argile plastique et marque les variations de régime que subissait, au début de l'ère tertiaire, le lac de la Champagne. A la jonction des deux gradins, les villages se sont établis de préférence, à cause du niveau d'eau, signalé par des peupliers, auquel donne lieu la superposition du calcaire perméable aux argiles.

A mesure qu'on approche d'Épernay, la hauteur du talus inférieur augmente et, chose curieuse, ce n'est pas au détriment du gradin supérieur. D'ordinaire, la profondeur d'une vallée est d'autant plus grande qu'on s'éloigne davantage de la source. Ici c'est l'inverse; les versants de la Marne sont devenus beaucoup plus importants qu'ils n'étaient à Chelles et à Lagny. Alors leur crête, c'est-à-dire l'arête des plateaux de la Brie, ne dominait la vallée que d'une centaine de mètres. En ce moment la différence dépasse 150 mètres et, près d'Épernay, il y aura 180 mètres entre la Marne et le bord du plateau du Tardenois et de la montagne de Reims.

Seule la géologie peut expliquer ce curieux paradoxe. Elle nous apprend que le centre du bassin de Paris est occupé par un ensemble varié de sédiments, œuvre du comblement, opéré à l'époque tertiaire, d'un ancien golfe, dont le bord oriental coïncidait avec la limite de la Champagne pouilleuse; que de plus, longtemps après leur dépôt, ces sédiments ont été relevés en masse vers le nord-est, avec une pente supérieure à celle de la Marne, qui a dû s'y ménager un lit par une tranchée, de plus en plus profonde à mesure qu'on gagne les bords du massif. C'est ainsi qu'aux approches d'Épernay, la tranchée est devenue si importante, qu'elle atteint le support même du massif tertiaire, c'est-à-dire la *craille blanche*, cette curieuse agglomération de coquilles microscopiques, qu'une mer chaude et tranquille déposait, à la fin des temps secondaires, sur la presque totalité de la France septentrionale.

Du reste, tout va changer à partir d'Épernay. Très vite, à gauche comme à droite, les versants de la Marne s'écartent et s'adoucisent. Par un nouveau paradoxe, encore plus inattendu que le premier, cette rivière, qu'on ne cesse pourtant pas de remonter, prend

toutes les allures d'un cours d'eau qui se rapprocherait de son embouchure. Bientôt il n'y a plus de traces de berges, comme si l'on allait atteindre la mer. Mais ce n'est qu'une immense plaine, au sol blanc, la Champagne pouilleuse, au milieu de laquelle la vallée se poursuit, toute plate, avec une extrême largeur, encadrée seulement par des côtes insignifiantes, que les peupliers du fond suffisent le plus souvent à masquer. A ce moment, regardons en arrière et, pendant que la locomotive nous emporte, nous verrons fuir au loin une ligne de hauteurs au couronnement horizontal, interrompue, seulement en un point, par la trouée de la Marne. On dirait d'une île escarpée, dominant la plaine crayeuse comme les falaises des côtes de Bretagne dominant la plaine liquide environnante. En effet, c'est l'*Ile-de-France*, si bien reconnue par l'ancienne monarchie comme un territoire homogène, méritant à tous égards de former un gouvernement à part.

Si au lieu de continuer notre route vers Châlons, nous prenions, soit à gauche la ligne de Reims et de Laon, soit à droite celle de Romilly, nous ne cesserions, pendant de longs kilomètres, de défiler, sans sortir de la plaine de craie, au sol blanc et aride, en vue de la falaise, au couronnement boisé, qui termine ce territoire de haut relief. Ce serait comme un voyage de circumnavigation autour de l'*Ile-de-France*. Mais en même temps on constaterait que la plaine crayeuse, si elle plonge sous la falaise, se relève peu à peu vers l'extérieur et finit par atteindre, sur le bord de la Champagne pouilleuse, des altitudes assez considérables. Il deviendrait alors facile de se représenter la série des phénomènes qui ont provoqué l'isolement du massif tertiaire au milieu de sa ceinture secondaire. On verrait en esprit les sédiments variés de l'*Ile-de-France*, ceux qu'on vient de recouper entre Paris et Epernay, non plus limités, comme aujourd'hui, par un escarpement, mais étendus primitivement jusqu'à la partie haute de la bande de craie, sur le bord de laquelle ils s'étaient en diminuant progressivement d'épaisseur. Ensuite il faudrait se figurer ce qui est advenu quand tout cet ensemble s'est relevé en masse vers le nord-est. C'est alors que les cours d'eau qui, originaires de la Champagne et de la Lorraine, avaient débouché jusque-là dans le golfe parisien ou dans les lacs momentanément en possession de la place, ont dû se creuser des lits à travers les dépôts qui avaient comblé cette cuvette. Avant d'y parvenir, leur effort s'est naturellement dépensé contre le bord du massif, plus particulièrement constitué par des formations sans consistance, et ainsi la lisière des dépôts tertiaires a été emportée au fur et à mesure, toujours limitée par un escarpement, dont l'importance allait sans cesse en grandissant. Ce travail

d'érosion périphérique, arrêté à la plate-forme crayeuse qui servait de soubassement aux dépôts du golfe, a dû se poursuivre jusqu'au jour où les cours d'eau eurent réussi à ouvrir, au cœur même de l'obstacle, les brèches de la Marne, de la Vesle, de l'Aisne, etc. Ainsi s'est produit l'isolement de l'Île-de-France qui, depuis Monttereau jusqu'à Reims et ensuite, par Laon, jusqu'à la vallée de l'Oise et même au delà, fait face partout à l'extérieur par un front escarpé, interrompu seulement par quelques échancrures. L'histoire de la campagne de 1814 dit assez quel parti un général habile peut tirer de cette disposition topographique, qui crée à la région parisienne, sur le bord de la Champagne, une ligne naturelle de défense, la dernière qu'on puisse opposer à une armée d'invasion.

La suite du parcours ne sera pas moins féconde en enseignements. Tout d'abord, c'est un curieux contraste que celui de la monotonie de la traversée, entre Epernay et Vitry-le-François, avec la continuelle variété qu'offrait antérieurement la vallée de la Marne. En effet, ce golfe tertiaire, qui a subi tant de vicissitudes diverses, a pour fond une formation aussi homogène, aussi constante sur de grandes épaisseurs, que les dépôts du golfe étaient localisés et capricieux. Les 4 ou 500 mètres de craie, à peine variable du haut en bas dans sa composition, que rencontrent les puits artésiens de Paris, viennent successivement au jour dans la Champagne pouilleuse, engendrant un paysage aride et fatigant d'uniformité. Cela fait bien ressortir l'opposition qui a existé, sur notre sol, entre le régime essentiellement variable des temps tertiaires, prélude de la formation du continent européen, et la stabilité des conditions physiques dans les mers secondaires, particulièrement dans celles de la craie.

La sécheresse du sol cesse près de Vitry-le-François. C'est qu'alors on passe dans la Champagne humide ou Bocage champenois, région de bois et d'herbages, où des cours d'eau nombreux s'entremêlent confusément. En ce point, l'Ornain et la Saulx viennent se réunir à la Marne, et le travail de ces rivières, profitant du peu de consistance des sédiments argileux qui affleurent en ces parages, y a fait naître une vaste plaine d'alluvions. Les couches d'argile, aux dépens desquelles cette plaine a pris naissance, sont celles qu'il faut percer sous Paris, à 600 mètres au moins de profondeur, pour atteindre la nappe d'eau jaillissante des puits artésiens. Même, à Sermaize, lorsqu'on vient de quitter la vallée de la Marne pour celle de l'Ornain, il suffirait de s'écarter quelque peu de la ligne, au milieu des bois qu'elle longe, pour y constater l'affleurement des célèbres *sables verts* aquifères. Ces sables dessinent, depuis les Ardennes jusqu'à l'Yonne, une auréole autour

de la Champagne pouilleuse, absorbant l'eau des pluies qui, maintenue par la couche d'argile interposée entre la craie et les sables, est obligée de descendre jusqu'au fond de la cuvette parisienne. Là cette eau forme une nappe souterraine en pression, et il suffit de percer en un point, par un sondage, la couverture argileuse, pour que le produit des pluies tombées sur le Bocage champenois vienne jaillir, au sein de la capitale, jusqu'à près de 70 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Au delà de Sermaize, la vallée de l'Ornain, jusqu'alors aussi large que plate, se rétrécit subitement, et l'on voit surgir de petites berges monotones, couvertes de vignes, dont le sol marneux est jonché de cailloux blancs. Bientôt ces berges augmentent d'importance, et la rivière, de plus en plus encaissée, coule, aux environs de Bar-le-Duc, entre deux talus de calcaires compacts, en petits bancs minces, très bien réglés. Ce sont les calcaires dits lithographiques (à cause de leur cassure unie) du terrain jurassique supérieur, dépôts de vase calcaire marine qui formaient le fond de la mer crétacée et qui, se relevant à l'est comme toutes les couches précédentes, ont fini par se dégager de leur couverture crayeuse. Leur affleurement engendre une tout autre nature de paysage et on les voit bien encore aux environs de Nançois, où, dans une grande carrière, sur les bords du canal, on exploite les couches les plus marneuses pour une fabrique de chaux hydraulique.

A ce moment, le chemin de fer se dispose à gravir une forte rampe. Il s'agit, en effet, de quitter le bassin de la Marne en franchissant le faite qui sépare l'Ornain de la Meuse. L'aspect du pays change de nouveau. C'est que la masse des calcaires solides du terrain jurassique moyen vient à son tour d'atteindre la surface. Le sol est généralement aride et rocailleux. De maigres bois occupent les hauteurs. Enfin, en descendant à Lérouville, on apprécie bien la nature du sous-sol en voyant de tous côtés, sur les flancs de la vallée de la Meuse, de grandes carrières de pierres de taille, dont les produits sont accumulés, en quantités énormes, sur les quais du chemin de fer et du canal. Le soleil fait miroiter, sur les faces des blocs de pierres, des milliers de facettes luisantes, dont chacune révèle la cassure d'un article de crinoïde ou d'un piquant d'oursin. En effet, au temps où se formaient les masses calcaires de la Meuse, une mer chaude occupait l'emplacement de la Lorraine, et des polypiers constructeurs y élevaient une bande de récifs en avant des îlots anciens de l'Ardenne et des Vosges. Sur le bord de ces récifs, la vague accumulait un sable corallien, formé des débris des polypiers eux-mêmes comme de ceux des animaux qui vivaient en leur compagnie. Autour des petits noyaux

calcaires dont ce sable était formé, l'évaporation des eaux marines déposait des enveloppes successives de carbonate de chaux, en même temps qu'elle cimentait la masse entière en une roche solide. Et voilà pourquoi ces calcaires font aujourd'hui, par la multitude des granules arrondis qui se montrent sur leurs cassures, l'effet d'une accumulation d'œufs pétrifiés de poissons, ce qui leur a valu la qualification de calcaires *oolithiques*. Rien de plus curieux que cette évocation du monde des mers tropicales, que la géologie nous oblige à faire au cœur de la Lorraine, pendant la traversée d'un massif au climat assez âpre, où la température moyenne de l'année entière ne dépasse pas aujourd'hui 10 degrés. Quelle différence avec les temps jurassiques, alors que ces parages étaient baignés par une mer où, *dans le mois le plus froid*, la température moyenne ne s'abaissait pas plus bas que 20 *degré au-dessus de zéro*, condition *sine qua non* du développement des polypiers constructeurs!

L'affleurement du grand récif corallien de la Lorraine s'étend, d'une manière continue, depuis le département de l'Aisne jusqu'à la Haute-Marne. On s'y maintiendrait constamment, le long de la Meuse, de Lérouville à Stenay, comme aussi dans la direction opposée, jusqu'à Toul. En ce dernier point, des marnes, dont le dépôt avait précédé la formation des calcaires, finissent par émerger, et de suite la topographie change. On vient de passer des bords de la Meuse à ceux de la Moselle. Les berges s'effacent peu à peu; elles commencent par se réduire à quelques buttes, remarquables par leur régularité géométrique, comme la colline Saint-Michel de Toul; puis bientôt on ne voit plus qu'une plaine au sol humide, s'étendant des deux côtés de la rivière. C'est la plaine de la Woëvre, destinée à augmenter d'importance au nord, entre Verdun et les approches de Metz. Que si, en sortant de la gare de Toul, on jette un regard en arrière, on verra la plaine de la Woëvre dominée à l'ouest par une falaise calcaire, se profilant à l'horizon, avec son couronnement horizontal, exactement comme, derrière Châlons, se profilait l'Ile-de-France et pour une raison tout à fait semblable. Même ici la falaise est plus haute et sa masse bien plus compacte. C'est donc une ligne de défense de grande importance et qu'il a fallu fortifier, à Toul, avec un soin particulier; car, en ce point, une échancrure naturelle y est ouverte, sur le fond de laquelle on suit encore les traces d'un ancien lit fluvial, qui établissait autrefois une communication entre la Moselle et la Meuse.

En aval de Toul, la Woëvre est rapidement traversée et bientôt surgissent de dessous les marnes d'autres calcaires solides, mais moins réguliers que les précédents et de couleur jaune, parfois

veinés de bleu. De nouveau la rivière devient encaissée, et la position des villages, comme ceux de Fontenoy et de Liverdun, y est particulièrement pittoresque, étalés qu'ils sont sur des promontoires du versant calcaire, au-dessous d'un couronnement boisé, dont la verdure est souvent interrompue par des affleurements rocheux qu'on prendrait pour des ruines. La Moselle, que l'on côtoie, se fait remarquer par sa grande limpidité, comme aussi par la constance de son lit. On devine une rivière qui, pendant un long parcours, n'a dû traverser que des terrains perméables, incapables de laisser les eaux pluviales ruisseler à leur surface en entraînant des matières solides.

C'est alors qu'à Frouard on quitte la Moselle pour remonter la Meurthe, dont le régime s'annonce de suite comme sensiblement différent. Pendant quelque temps, des hauteurs continuent à suivre les deux rives, jalonnées à leur pied par une ligne d'exploitations souterraines de minerais de fer. C'est une couche ferrugineuse, d'origine marine, assez riche en ammonites, intercalée entre les calcaires oolithiques et une épaisse formation argileuse, qu'on va maintenant traverser. Cette formation apparaît dès Nancy, et alors c'en est fait pour longtemps des vallées encaissées et des pays au relief accentué. On ne voit plus que des terres fortes, faiblement ondulées. La teinte brune ou grise y domine d'abord; puis la couleur passe, par endroits, au rouge vif, et des deux côtés de la ligne, d'immenses usines, avec bassins d'où s'exhale une vapeur blanche, préparent le sel gemme, que les sondages sont allés chercher au sein de ces marnes bariolées. Là encore il s'agit d'anciennes lagunes, où l'eau de mer en voie de retraite est venue se concentrer. Mais l'antiquité de ces lagunes est incomparablement plus grande que celle des bassins où s'est déposée la pierre à plâtre parisienne. Elles remontent à l'aurore des temps secondaires, c'est-à-dire à une époque où notre sol, encore mal assis et à peine défini, en possession d'un climat tropical, ne nourrissait que de minuscules espèces de mammifères. L'affleurement de ces marnes engendre les plaines monotones et humides de la Lorraine, entrecoupées de bois et d'étangs. On ne les quittera plus qu'en arrivant au pied des Vosges, dont la masse bleuâtre s'aperçoit nettement, à diverses reprises, au delà de Lunéville. Là seulement on trouverait des terrains plus anciens, appuyés contre une bande de granite, dont l'apparition est déterminée par un ensemble compliqué de dislocations.

Déjà on a pu juger, par ce rapide aperçu, de la liaison intime qui unit le paysage à la constitution du sous-sol. Chacun des *pays* que nous avons traversés s'est révélé comme une individualité

géologique distincte, et le peu qui en a été dit suffit pour faire deviner que la connaissance de ces unités géographiques réclame des notions précises sur les causes profondes qui les ont engendrées. Mais, pour mettre cette liaison dans tout son jour, il faut parcourir ces pays autrement qu'en suivant une vallée principale. Cherchons donc, au départ de Paris, une ligne qui se maintienne de préférence sur les plateaux.

Par exemple, celui qui veut connaître la Brie française n'a rien de mieux à faire que de prendre la ligne de Mulhouse. Après avoir franchi la Marne à Nogent, on atteint, à Villiers, un plateau d'une horizontalité presque absolue, où des plaques discontinues et peu épaisses d'un fertile limon recouvrent un sol argileux et maigre, dont la surface est parsemée de petits cailloux siliceux jaunâtres ou rosés. De distance en distance, des trous sont ouverts qui laissent voir, au milieu d'argiles bariolées, les blocs des *meulières* d'où proviennent ces cailloux. C'est le fond d'un ancien et grand lac, le lac de la Brie, qui, vers le milieu de l'ère tertiaire, après le départ des eaux saumâtres où s'était déposée la pierre à plâtre, a occupé la région parisienne. Des sources y ont fait naître un garnissage de calcaire siliceux qui, plus tard, dissous par quelque agent chimique, n'a laissé que les parties inattaquables, devenues ces *meulières* qu'on emploie dans toutes les fondations à Paris. Si le lac a depuis longtemps disparu, l'imagination peut le ressusciter sans peine, grâce à l'horizontalité du terrain, uni comme une plaine d'alluvion. Cultivée en céréales partout où abonde le limon, la Brie est boisée là où cette nappe fait défaut, comme dans la forêt d'Armainvilliers, par exemple. Même au milieu des grandes cultures agricoles, on voit toujours, soit des mares entourées de petits saules et de roseaux, soit des peupliers, soit des lambeaux de prairies naturelles, qui suffisent à révéler l'humidité du terrain, c'est-à-dire l'imperméabilité du sous-sol.

Le voyageur qui s'est familiarisé avec ce pays, tant sur la ligne de Belfort que sur celle de Lyon, entre Paris ou du moins Ville-neuve-Saint-Georges et Melun, et qui vient ensuite à se diriger de Brétigny vers Étampes, par la ligne d'Orléans, peut croire qu'il n'a pas changé de région. Il a traversé la Seine, cela est vrai; mais il retrouve sur la rive gauche le même plateau à surface horizontale, avec ses champs indéfinis de céréales, ses bouquets de bois et ses exploitations superficielles de *meulières* cariées et ferrugineuses. D'ailleurs le géologue sera forcé de reconnaître qu'il chemine encore sur le fond de l'ancien lac de la Brie et qu'il a sous ses pieds les mêmes glaises vertes par lesquelles les dépôts lacustres de la Brie sont séparés des marnes supérieures à la pierre à plâtre. Aussi les

mares, entourées de roseaux, ne sont-elles pas rares sur le plateau.

Pourtant, alors qu'en Brie la vue s'étendait sans limites dans toutes les directions, ici des chaînes de hauteurs boisées, au couronnement d'ailleurs bien horizontal, se montrent à l'horizon. D'abord elles sont discontinues : puis elles augmentent progressivement d'importance et finissent par se souder, leur crête dessinant le bord découpé d'un second plateau, qui domine le premier d'une cinquantaine de mètres. En effet, la géologie nous apprend qu'à l'ancien régime lacustre de la Brie a succédé une invasion marine, venant principalement de la Belgique et reconstituant un golfe plus étendu et plus profond que celui où s'était formé le calcaire grossier. Mais, au lieu de calcaires, ce sont des sables fins, dits sables de Fontainebleau, qui ont tapissé le fond de ce golfe, hanté par des requins, des lamantins et de nombreux mollusques, dont on retrouve les débris sur les bords de la vallée de la Juine. Cette couverture marine s'est étendue aussi sur la Brie française et champenoise ; mais elle y a été moins épaisse que dans l'ouest et, de plus, le relèvement du fond du bassin l'y a portée à une trop grande hauteur pour que l'érosion pût la laisser subsister. De là vient que, sur la Brie, on ne trouve plus que d'insignifiants lambeaux de sable, formant de petites collines aplaties, parfois de simples tertres, entre les lignes de Mulhouse et de Lyon. Au contraire, sur la rive gauche de la Seine, la nappe sableuse, découpée sur son bord septentrional, acquiert beaucoup d'importance. Le Hurepoix, c'est-à-dire la région de Brétigny à Étampes, est donc un pays mixte, où l'érosion n'a enlevé qu'une partie des sables, arrêtant son effort à la nappe lacustre sous-jacente.

Sur les pentes sableuses, presque toujours boisées, indice du peu de fertilité du sol, on remarque des amoncellements de gros blocs de grès, analogues à ceux qui rendent si pittoresques certaines parties de la forêt de Fontainebleau. A voir ces rochers généralement arrondis, perchés dans toutes les positions possibles, on croirait volontiers qu'il s'agit, ou bien de blocs erratiques, amenés sur les pentes par quelque mystérieux agent de transport, ou bien de gigantesques nodules solides, primitivement enchâssés dans le sable de la colline, à toutes les hauteurs, et simplement isolés par suite de la disparition du sable environnant, que les pluies auraient peu à peu entraîné. Mais l'origine en est tout autre. On la devinera si l'on regarde avec attention à la crête des versants, tout le long de la vallée de la Juine. En effet, on reconnaîtra que cette crête est pour ainsi dire jalonnée par une suite de carrières de pavés de grès blanc, tandis que, sur les pentes, on n'apercevra jamais de carrières de ce genre, mais seulement de

grandes sablières, où le sable est fin et, le plus souvent, d'un blanc éclatant. Cela tient à ce que, sur quelques mètres d'épaisseur, la partie supérieure de la grande assise de sables marins a été, presque partout, durcie par des infiltrations, qui en ont fait ce grès solide avec lequel sont pavées la plupart des rues de Paris. La table de grès régnait, dans l'origine, sur la plus grande partie du pays. Quand les vallons du Hurepoix ont été découpés dans le sable, par le lent travail des eaux courantes et des agents atmosphériques, la table gréseuse s'est rompue par fragments. Ces débris, tombant sur les talus, en voie de formation, y sont restés, descendant à mesure que la crête des versants reculait. De là ces amoncellements et, parfois, ces curieux cas d'équilibre instable, qui font naître des roches branlantes. Mais la nappe de grès n'existait pas partout. En certains points, comme autour d'Étampes, elle faisait défaut. C'est pour cette raison que les pentes voisines de cette ville sont exemptes de blocs. D'ailleurs, à la sortie de la gare, en montant la côte Saint-Martin, on voit nettement, à gauche, les sables fins se terminer par une assise, d'une blancheur éblouissante, sur laquelle repose immédiatement un tuf blanc calcaire, d'apparence rognonneuse.

Ce tuf, c'est le calcaire de la Beauce, dépôt d'eau douce, avec coquilles lacustres et même terrestres, telles que de nombreux colimaçons. Ce dépôt a été formé par des sources, surgissant au sein d'un grand lac qui, après la retraite définitive de la mer de Fontainebleau, a pris possession de toute la région parisienne, depuis le Berri jusqu'au Soissonnais, depuis le Perche jusqu'à la Champagne. Ce lac, dont le comblement a été le dernier épisode sédimentaire de l'intérieur du bassin de Paris, a pris naissance sous l'influence d'un régime de grande humidité, avec température chaude et hivers très doux qui, à la même époque, facilitait le développement d'autres nappes d'eau, non moins importantes, dans la Limagne, le Languedoc, la Provence, etc. C'était le temps où des troupeaux de ruminants, bientôt associés à des mastodontes et à des rhinocéros, peuplaient en grandes troupes ce qui restait du continent français, alors couvert de la plus riche végétation.

Mais, à la différence de la Brie, le fond de l'ancien lac de Beauce n'était pas formé par des couches argileuses. Le tuf que les sources y ont déposé est caverneux et perméable au suprême degré. Aussi le plateau de la Beauce, où rien ne limite la vue d'aucun côté, puisqu'aucun sédiment n'est jamais venu le recouvrir, est-il essentiellement sec jusqu'à la forêt d'Orléans, point où il s'incline doucement sous les sables argileux de l'Orléanais et de la Sologne. Même le sol serait aride et infertile, sans une nappe, d'ailleurs

très peu épaisse, de limon, qui partout le recouvre et le rend particulièrement propre à la culture des céréales. Ici, point de bouquets de bois, si ce n'est d'insignifiants massifs d'arbustes, disposés çà et là pour la chasse. Point de peupliers, mais seulement, en bordure des routes, de grands ormes aux troncs contournés par l'action du vent. C'est en vain aussi qu'on y chercherait, soit des mares entourées de roseaux, soit des habitations disséminées. On voit seulement surgir de loin en loin, au sein de l'immense plaine, de gros villages, groupés autour des puits profonds qui, perçant le calcaire et les sables, vont bien loin chercher l'eau nécessaire aux hommes et aux animaux. Et c'est ainsi qu'avec un peu d'attention, malgré l'apparente identité du plateau de la Beauce avec celui de la Brie, un observateur consciencieux, sans avoir besoin d'être le moins du monde géologue, saura discerner les caractères distinctifs de ces deux régions. Mais combien l'intérêt que peuvent inspirer ces détails du paysage sera plus grand, si on peut les rapporter à leurs causes et ressusciter en esprit, sur ces grandes plaines si sèches et si monotones, d'abord la mer, avec la riche population de vertébrés et de mollusques du golfe d'Etampes, ensuite le grand lac, avec ses sources calcaires si abondantes et les troupeaux d'herbivores qui hantaient ses bords!

Nulle part on ne juge mieux de ce qu'est la Beauce que dans la traversée de sa partie occidentale, sur les lignes d'Auneau à Vendôme et d'Auneau à Chartres. Mais, dans cette dernière direction surtout, il s'opère, entre la Beauce et les régions environnantes, une sorte de soudure si intime, qu'à moins d'y faire grande attention, on peut être tenté de reculer, vers l'ouest, les limites du pays beauceron, beaucoup plus qu'il ne conviendrait. En effet, le Pays Chartrain, d'un côté, le Dunois et le Vendômois, de l'autre, sont aussi de grands plateaux agricoles et découverts, au même niveau que l'ancien fond du lac de Beauce. Cependant quelques signes méritent d'attirer l'attention; d'abord l'abondance relative des pommiers dans les champs; puis la présence, au sein d'une terre limoneuse et assez forte, de nombreux rognons durs, irréguliers, qui ne sont autre chose que des silex, comme ceux de la craie. Enfin, de temps à autre, une mare apparaît, laissant voir sur ses parois une terre rouge, argileuse, fortement bariolée de gris. Plus on s'éloigne vers l'ouest, plus ces caractères deviennent tranchés, et bientôt les silex jonchent les champs en quantités énormes. Par endroits, on aperçoit, au-dessous de l'argile qui les contient, un fond de craie blanche. En effet, ici le lac de Beauce léchait, par son bord oriental, un pays plat, au sol crayeux. Mais sur ce sol, d'abondants dépôts d'argile plastique existaient qui, peu à peu, à

mesure que des eaux chimiquement actives dissolvaient la craie par-dessous, ont formé une nappe épaisse d'argile ou de conglomérat à silex, laquelle atteint son plus grand développement dans le Thimerais et dans le Pays d'Ouche, sur la ligne de Paris à Granville.

Mais avançons encore davantage dans cette direction. Voici que, au milieu des grandes pièces de céréales, de petites haies font leur apparition. Elles sont d'abord isolées et peu importantes; puis elles deviennent plus nombreuses et plus touffues. D'ailleurs l'horizon se tourmente et on y aperçoit des collines aux tons bleuâtres, toutes bien boisées. Puis le plateau, tout à l'heure si sec, se laisse traverser par plusieurs cours d'eau, à la vérité peu encaissés, mais limpides et bien alimentés, comme ceux des environs de Brou et qui tous viennent de l'ouest, c'est-à-dire du pays boisé de haut relief. On devine le voisinage d'un massif riche en sources. En effet, la contrée qui commence à se dessiner sur la droite est le Perche. Des sables fins, entremêlés d'argiles et très aquifères, y sortent de dessous la craie, par l'effet d'un soulèvement, et engendrent un pays découpé, riche en prairies naturelles. Dès qu'on y pénètre, les cultures de céréales disparaissent. Toute la terre est divisée en enclos par des haies vives où abondent les beaux arbres et à la faveur desquelles on est dispensé de toute surveillance à l'égard des chevaux ou des bêtes à cornes qui s'élèvent dans ces herbages. Des vallons se montrent dans tous les sens, parcourus par de jolis cours d'eau aux eaux claires. Au lieu des gros villages de la Beauce, entourés de véritables solitudes découvertes, ce ne sont plus qu'habitations isolées et fermes disséminées. Le contraste est frappant et se révèle même sur une simple carte de l'état-major. En Beauce, la carte faisait ressortir de grands espaces blancs, sans hachures puisqu'il n'y a pas de relief, sans écritures puisque les villages, les maisons et les cours d'eau font défaut. A côté, dans le Perche, la carte est pour ainsi dire noire de toutes sortes d'indications, hachures capricieusement distribuées, chemins et enclos pressés les uns contre les autres; domaines si nombreux que la place suffit à peine pour mentionner le nom de chacun d'eux à côté du signe qui figure les habitations.

Puis les vallées augmentent d'importance. Le paysage est de plus en plus riant; de temps à autre une sablière de sable jaune fin et limoneux, le sable du Perche, s'ouvre au flanc du coteau. Mais voilà qu'en haut des versants, et descendant progressivement le long des rives de la Bray, de blanches carrières apparaissent. C'est la craie de Touraine, assise marine que des eaux tranquilles ont déposée, après le comblement du golfe du Maine par des eaux

plus agitées et chargées de sable. Cette craie est d'un grain si fin et si facile à travailler, que partout on l'exploite, sous le nom de tuffeau. C'est en débouchant dans la vallée du Loir qu'on peut bien juger de son importance. Plus au nord, elle avait été fortement relevée par le soulèvement du Perche, et il n'en était resté que des lambeaux, perchés sur les hauteurs. Voilà maintenant que les sables, plongeant au sud, ont disparu sous le Loir, pour ne plus se montrer au jour qu'auprès de Châtellerault, et alors tout l'espace intermédiaire est occupé par le tuffeau de Touraine. aussi bien dans la vallée du Loir que dans celles de la Loire, du Cher et de l'Indre, et même de la Creuse. De temps immémorial, cette précieuse assise, réservoir inépuisable de pierres de taille, a été attaquée à flanc de coteau. Les anciennes carrières sont devenues des habitations souterraines, curieusement étagées sur les versants, avec le plus capricieux mélange de fronts de taille en pleine roche et de fragments de maçonnerie de consolidation. C'est ainsi qu'à partir de Château-du-Loir, on défile au milieu d'un véritable pays de troglodytes, et il en est de même dans la vallée du Cher, sur la ligne de Vierzon à Tours, aux environs de Bourré.

Du reste, les carrières fussent-elles cachées, que le changement survenu se révélerait tout de suite au mode de construction des maisons. En Picardie, où la pierre fait défaut, toutes les habitations sont en briques. La Beauce ne fournit que de petits moellons; seuls, les soubassements sont en calcaire lacustre dur, régulièrement taillé. La brique reparait sur la lisière du Perche et, dans ce pays, elle se mélange de grès ferrugineux, empruntés à des couches qui, par endroits, se subordonnent aux sables. Mais à peine a-t-on pénétré sur l'affleurement régulier du tuffeau de Touraine qu'on voit les moindres maisons bâties en pierres d'appareil d'un blanc légèrement jaunâtre, ce qui donne aux villages un air d'aisance tout particulier.

Pareille chose se passe, à l'autre extrémité du bassin de Paris, dans le Valois et le Soissonnais. Le voyageur habitué aux environs de Paris, c'est-à-dire aux maisons de moellons, recouvertes de plâtre, ne peut manquer d'être frappé, à partir de Crépy-en-Valois, par l'aspect des villages, entièrement bâtis en pierre de taille, avec pignons à gradins réguliers. Ici ce n'est pas la craie tuffeau, c'est le calcaire grossier qui rend possible ce mode de construction, à la fois confortable et coquet. Mais à peine a-t-on dépassé la zone d'affleurement de ce calcaire, c'est-à-dire les environs de Laon, qu'il faut revenir à la brique, dont l'emploi deviendra de plus en plus fréquent dans la direction de Laon à Hirson, grâce à l'abondance des limons et argiles propres à la briqueterie. De cette manière, la simple observation des matériaux de construction

devient instructive et, jointe à tous les renseignements que peuvent fournir la vue des tranchées, le mode de culture et l'espèce des exploitations visibles de la ligne, elle contribue à donner, aux voyages en chemin de fer, le constant intérêt qu'un géologue ne peut manquer d'y trouver.

Faut-il nous transporter, maintenant, bien loin de Paris, dans cette Limagne d'Auvergne où les plus riches cultures sont établies sur le fond d'un ancien lac, contemporain de celui de la Beauce? Quels voyages intéressants nous pourrions faire, dans toutes les directions, autour de Clermont! Si nous regardons à l'est, nous voyons se dresser à l'horizon la masse sévère du Forez, avec son profil uniforme et aplati. Dirigeons-nous de ce côté par la ligne de Thiers. Jusqu'à la rivière de la Dore, nous ne sortirons pas du pays essentiellement riche et verdoyant de la Limagne. Même, sur la rive droite du cours d'eau, un premier plan de gracieuses collines, que couronne la ville si bien placée de Thiers, réjouit le regard par le charme de sa végétation. Mais il semble que tout se termine brusquement, le long d'une ligne horizontale, au-dessus de laquelle surgit une côte escarpée, aride, de teinte grise, et entièrement dénudée. Cette apparence de brusque interruption n'est nullement trompeuse. Les marnes fertiles de la Limagne sont limitées, du côté du Forez, par une cassure ou faille, qui les fait buter contre le granite, par lequel le massif montagneux est presque uniquement constitué.

Avant d'y pénétrer, le chemin de fer, qui vient de traverser la Dore, va être obligé de décrire une véritable boucle, afin de racheter la différence de niveau. Au moment où le tracé se coude et revient presque exactement sur lui-même, dans la direction de Thiers, une vue saisissante se déroule sur la droite. A ses pieds, le voyageur aperçoit toute la Limagne d'Auvergne, vivante image de la richesse et de la fertilité. Au fond apparaît la haute muraille du Plateau central, couronnée par les cônes volcaniques de la chaîne des Puys. Plus de trente de ces cônes sont visibles à la fois et, au milieu d'eux, la masse du Puy-de-Dôme étonne par la majesté avec laquelle elle domine tout ce qui l'environne. Quand, le matin, les vapeurs de la Dore et de l'Allier planent sur cet ensemble, on croirait voir fumer les volcans d'Auvergne, et l'esprit se reporte au temps où, après avoir vomé, sur la contrée, un véritable déluge de basalte, les bouches éruptives lançaient, sur la dépression déjà bien dessinée de la Limagne, les grandes coulées de lave de Volvic, du Puy de Pariou et de Gravenoire. La fraîcheur des cratères

indique d'ailleurs que ces dernières éruptions remontent à une époque peu éloignée de la nôtre, et celui qui, sous les coulées des environs de Royat, va fouiller les alluvions des vallées, s'assure, par les silex taillés qu'il y recueille, que les premiers habitants de l'Auvergne ont dû voir les Puys en pleine activité.

A voir la manière dont le Forez se dresse à l'est de la Limagne, exactement comme le Plateau central forme barrière à l'ouest, il semble qu'on devrait s'attendre à une symétrie parfaite dans les deux massifs. Il n'en est rien, et déjà, du reste, le profil des monts du Forez, tel qu'on l'apercevait depuis Clermont, suffisait à le faire pressentir. Là, point de cônes aux formes géométriques, surgissant, comme de gigantesques taupinières, au-dessus d'une haute plate-forme, sensiblement horizontale. La vue est bornée par une ligne de crêtes légèrement accidentée, où les plus hautes cimes, très peu détachées de l'ensemble, se tiennent entre 1200 et 1500 mètres d'altitude, et l'uniformité du paysage fait deviner celle du terrain. Quant à la nature de ce dernier, on ne va pas tarder à en juger. A peine a-t-on joui, à la station de Thiers, du merveilleux panorama de la Limagne, un des plus remarquables, en vérité, qu'on puisse proposer à l'admiration des touristes français, que la ligne s'engage dans un tunnel. Lorsqu'elle en sort, c'est pour se trouver dans la gorge la plus sauvage et la plus sévère du monde. On dirait que l'enfer vient de succéder sans transition au paradis. Au fond d'une crevasse dont les parois, hautes de 300 mètres, sont presque verticales, le torrent de la Durolle mugit de cascade en cascade, alimentant, à chacune de ses chutes, un petit atelier de coutellerie, qui a juste trouvé sa place entre la chute d'eau et les murailles encaissantes. Le long des lèvres abruptes de la fente, le chemin de fer s'accroche, pour ainsi dire, tantôt surplombant l'abîme à l'aide d'une voûte jetée d'un rocher à l'autre, tantôt franchissant dans un petit tunnel une saillie de la paroi. A peine si quelques touffes de végétation réussissent à se maintenir dans les anfractuosités des escarpements, et chaque fois qu'une tranchée les entame, il est facile de reconnaître que la roche, très homogène, de couleur gris sombre, est parsemée de grands cristaux blancs, régulièrement disséminés. Les paillettes de mica et les lamelles cristallines à éclat vitreux y brillent au soleil. C'est le beau granite du Forez, qualifié de porphyroïde à cause de la netteté avec laquelle les cristaux blanchâtres ou rosés se détachent sur le reste de la pâte. Que si l'on continue à suivre la ligne jusqu'au delà de Noirétable, c'est-à-dire jusqu'au point où commence la descente à la vallée de la Loire, on ne cessera pas de recouper le granite, tantôt compact et solide, tantôt entièrement désagrégé. Mais, dans

ce dernier cas, les cristaux n'en sont pas moins visibles ; seulement ce n'est plus sur une pâte dure qu'ils ressortent, c'est sur une arène, qui tombe en sable au moindre choc. Tel est le résultat de l'action des eaux atmosphériques, prolongée, durant des milliers de siècles, sur cette roche granitique, dont l'éruption date des temps primaires et qu'aucun dépôt n'a jamais protégée.

Durant toute cette traversée, le paysage offre une suite de cimes aplaties, couronnées par des forêts de sapins, qui justifient bien le nom de Bois Noirs, donné à cette partie du Forez. L'âpreté de la vallée de la Durolle s'est d'ailleurs adoucie peu à peu ; la gorge étroite et sauvage, avec ses cascades, qui ont valu la désignation de Petite Suisse au district compris entre Thiers et Cusset, a fini par devenir une vallée assez large, où un ruban de vertes prairies s'étale le long des pentes boisées. C'est le paysage habituel des contrées granitiques, c'est-à-dire des plus anciens noyaux du continent français.

Mais il est temps d'arrêter cette promenade, où sans doute la plupart des lecteurs ne nous auront suivi ni sans fatigue ni sans surprise, tant on a été, jusqu'ici, peu préparé à cette manière d'envisager la nature. Nous serions téméraires en nous flattant d'en avoir, dès le premier coup, dévoilé tout l'intérêt. Du moins caressons-nous l'espoir que les esprits cultivés n'y demeureront pas insensibles et que cet aperçu éveillera en eux des idées nouvelles qu'ils éprouveront quelque jour la tentation d'approfondir. Ils y verront en même temps combien la géologie, comprise de cette façon, diffère du portrait qu'en traçait Tœpffer et que nous rappelions au commencement de cet article. Bien loin de rendre l'observateur insensible aux beautés du paysage, elle lui donne, au contraire, des sens nouveaux pour en mieux apprécier la portée et elle ajoute, aux charmes artistiques des contours et des couleurs, le puissant intérêt de l'élément historique. Et quelle histoire que celle-là, qui remonte aux premières origines de notre terre et où tout se compte, non par milliers d'années, comme pour les hommes, mais par milliers, pour ne pas dire par millions de siècles !

Ajouterons-nous une autre raison, tirée des circonstances troublées au milieu desquelles notre génération est condamnée à vivre et qui exposent chacun de nous aux préoccupations les plus douloureuses, en face des incertitudes que la méchanceté et la folie des hommes font peser sur l'avenir de tous ? Certes, le spectacle des événements contemporains est souvent fait pour décourager,

et même le retour au passé, par les tristesses qu'il réveille, n'est pas toujours le meilleur moyen d'échapper aux soucis du présent. Contre l'impression que produit, sur les esprits délicats, ce perpétuel recommencement des mêmes misères, il y a un remède efficace : c'est de recourir à la contemplation de cette nature féconde, dans laquelle ont été déposés les germes de tous les biens matériels et qui, pour les développer, ne réclame de nous qu'un peu d'effort. Un homme d'esprit, sans illusions à l'égard de l'humanité, a dit un jour : « Plus j'étudie les hommes et mieux j'aime les bêtes. » Le géologue fait encore un pas de plus. C'est aux pierres seules que s'adresse sa préférence, parce que seules elles lui parlent un langage exempt des petitesesses et des désordres du monde organique. Antée retrouvait sa vigueur au contact de la terre. L'homme qui sait comprendre le langage de la nature éprouve quelque chose d'analogue. C'est pour l'intelligence et pour l'âme une atmosphère particulièrement saine, que l'habitude de ce commerce avec un monde où tout est grand, où tout est ordonné, où rien n'est livré au hasard ni à la confusion. Voilà pourquoi nous avons voulu attirer l'attention sur un genre d'études propre à rendre ces jouissances plus communes et à faciliter, pour un plus grand nombre, l'accès des régions sereines où, sans sortir de la réalité visible, l'esprit est assuré de ne rencontrer que des sujets d'admiration.

Albert DE LAPPARENT.

CHIMÈRES¹

VI

C'est à Paris que les fiançailles eurent lieu. Marthe y avait tenu, malgré Germaine, qui sentait bien que le cadre restreint d'un appartement parisien ne permettrait pas, entre les jeunes gens, cette intimité que donnent plus aisément et plus promptement la vie de campagne, où il est si facile de s'isoler dans une promenade, une causerie au jardin, où la liberté dont on jouit rapproche et unit ceux qui sont faits pour se comprendre. Marthe partageait bien là-dessus l'avis de sa belle-sœur, mais c'était justement pour fuir cette intimité dont elle avait peur qu'elle avait préféré revenir à Paris.

— Il est convenable, avait-elle dit à sa mère, que ce soit chez vous que je sois fiancée, pour que ce soit vous qui receviez les parents de M. de Jussy.

Et à Germaine elle avait ajouté tout bas :

— A Paris, je n'aurai à subir qu'une soirée de contrainte par jour; à Seigneurac, ce serait tout le temps!

Ce fut donc un soir de mai que Raymond de Jussy vint, à titre de fiancé, chez M^{me} de Seigneurac. Jean et Germaine étaient arrivés pour cette circonstance. M. et M^{me} de Jussy devaient être du dîner.

Vers sept heures, Marthe, en toilette rose qui l'idéalisait, entra, un bouquet à la main, au salon où l'attendait Germaine.

— Eh bien, ma chère, dit-elle, il a fait les choses en conscience : voyez le beau bouquet ! on l'apporte à l'instant. Il y en a la charge d'un poney !

— Oh ! les jolies fleurs ! dit simplement Germaine.

— Oui, jolies, sûrement, répondit Marthe, mais disposées d'une façon atroce. Je déteste ces énormes bouquets, ronds et symétriques comme des choux, qui, à force d'art, ressemblent à des bouquets artificiels... Combien j'aime mieux les bottes de fleurs sans arrangement, sans art, où l'on peut cueillir une rose pour ses cheveux, une touffe pour les potiches !

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 mars 1888.

— Voyons, Marthe, dit Germaine, on ne donne pas de bottes de fleurs pour un bouquet de fiançailles ! A l'avenir, prévenez M. de Jussy de vos goûts ; il sera très heureux de s'y conformer ; mais, en attendant, il a fait ce qu'il devait faire.

— Je ne dis pas non, répliqua Marthe en regardant le bouquet ; mais voyez la mauvaise rencontre : il s'y trouve des fleurs dont l'odeur me fait mal à la tête. Quel à-propos !

Germaine haussa les épaules légèrement, sans répondre.

— Que vais-je en faire ? continua la jeune fille, nerveuse. Je ne puis pourtant pas le tenir à la main ; il m'écrase.

— Allons, fit Germaine, souriant malgré elle ; pas tant d'arguties, ma chère Marthe ; vous savez bien que ces bouquets ne se tiennent pas à la main ; voilà justement un grand vase de Bohême où celui-ci fera merveille.

Et le prenant à la jeune fille, la comtesse Jean s'appropriait à cueillir quelques brins de mimosa pour les mettre dans les cheveux de sa belle-sœur :

— Y pensez-vous, Germaine ! s'écria l'incorrigible enfant en arrêtant sa main, détruire l'harmonie de ce chef-d'œuvre !

Puis, plus sérieusement elle ajouta :

— D'abord, ce serait mentir ; ce serait faire croire à M. de Jussy que je tiens à ses fleurs, et je m'en soucie moins que du bouquet de deux sous que j'achète chaque matin à une pauvre fillette qui me fait pitié. Car, voyez-vous, Germaine, je ne veux pas tromper ce jeune homme sur mes sentiments...

Germaine ne répondit pas, elle se rendait bien compte que les nerfs de sa belle-sœur, excités outre mesure, et son imagination enfiévrée l'écartaient de la vérité comme de la convenance, et elle pensait avec sagesse que poursuivre l'entretien avec elle sur ce terrain ne pouvait qu'exaspérer encore l'état d'esprit où elle se trouvait ; mieux valait la laisser seule. Germaine se leva donc et allait gagner la porte, quand d'un geste, Marthe la retint :

— Vous partez, Germaine, dit-elle, je vous fais fuir ? Ah ! je vous en prie, ne me quittez pas ; nous avons encore quelques minutes à rester seules, ma mère n'a pas fini sa toilette ; laissez-moi épancher tout le noir que j'ai dans l'âme et qui m'étouffe !

— Non, Marthe, fit Germaine doucement, je ne veux pas vous entendre si notre conversation doit garder ce tour ironique avec lequel, malheureuse enfant, vous vous mentez à vous-même. Comment pouvez-vous gâter un jour comme celui-ci ! Les fiançailles ! Quel doux et consolant souvenir vous en restera-t-il ?

— Oui, quand on s'aime, dit Marthe en se laissant tomber sur un fauteuil ; je le crois, je le devine. Je n'ai pas oublié le jour où

Jean vous a passé au doigt cette perle que vous n'avez pas quittée depuis; vous étiez heureux, tous deux... C'était à la Foressière. Quand notre voiture est entrée dans l'avenue, vous guettiez notre arrivée et, vite, vous êtes rentrée, courant, toute rose et toute essoufflée... Lorsque nous sommes descendus, ce n'est pas à moi, votre amie d'enfance pourtant, que vous êtes venue d'abord; vous avez regardé Jean; il s'est avancé vers vous et vous a pris les mains... Il n'y avait pas là d'étiquette, pas de règles mondaines observées; vous vous aimiez, on vous permettait de vous le dire et, du premier coup d'aile, vous avez nagé en plein azur! Je vous vois encore, deux heures plus tard, vous promenant dans cette même avenue par laquelle nous étions arrivés, au bras l'un de l'autre, si confiants, si radieux! Et moi, moi que vous délaissiez un peu, m'oubliant dans votre félicité, bien qu'un peu envieuse de votre bonheur, je m'en réjouissais; secrètement, je me disais : « Mon heure viendra... Et elle est là! elle va sonner! continua Marthe en se levant, cette heure qui enchaînera ma vie par le premier serment; c'est les yeux pleins de larmes, le cœur gros de craintes et de désillusions que je l'attends!

A bout d'énervement, elle fondit en pleurs.

Germaine ne lui parla pas : il lui parut que ces larmes la soulageraient et, détendant ses nerfs, la calmeraient; elle se contenta de venir près du fauteuil où la jeune fille s'était laissée tomber et, doucement, comme elle l'eût fait à un enfant capricieux, elle essuya avec son mouchoir ses paupières humides où les pleurs restaient suspendus avec des scintillements de gouttes de rosée; puis, tendrement, elle lui mit un baiser au front.

Marthe, apaisée par cette amitié discrète et dévouée, si habile à la contenir et à l'encourager, Marthe eut enfin un sourire.

— Si ce n'était à vous, Germaine, dit-elle, je rougirais de montrer ainsi le fond de mon cœur. Voyez-vous, le malheur est que j'ai rêvé trop et trop beau, cela me gâte la vie!

— Puisque vous le reconnaissez, dit la jeune femme, il faut revenir à la réalité. Voilà aujourd'hui une bien bonne occasion de rompre avec le passé; pourquoi ne pas essayer?

Un bruit de pas les interrompit :

— Ce sont eux! fit Marthe, se redressant vivement, quelle sottise je fais! je suis sûre que j'ai les yeux rouges; on va voir que j'ai pleuré, c'est ridicule! Que faire?

Germaine sourit à son tour, un peu rassurée par la versatilité de la belle explorée.

— Calmez-vous, lui dit-elle, vous êtes très présentable ainsi, je vous assure, et si vous avez la précaution de vous tenir quelques

instants à contre-jour, on ne devinera pas les larmes que vous avez si inutilement versées ; mais ce n'est que votre mère : je reconnais son pas.

C'était, en effet, la douairière, qui entra précipitamment.

— La voiture des Jussy est en bas, dit-elle.

Et, promptement, elle s'installa dans son grand fauteuil près de la cheminée, appelant Marthe à ses côtés ; car, malgré son émoi, bien naturel du reste, l'excellente femme avait si fort le souci des convenances, qu'elle tenait expressément à ce que tout se passât dans les règles.

Peu après on introduisit les visiteurs.

M^{me} de Jussy, toute parée, toute rayonnante, toute agitée, était au bras de son neveu qui, très pâle, dissimulant une grande émotion sous un grand calme apparent, semblait plus froid que jamais. Seul, un léger tremblement eût pu trahir son trouble intérieur, mais Marthe ne le remarqua pas.

— Madame ! s'écriait M^{me} de Jussy, ma chère mademoiselle Marthe ! Que je suis heureuse ! Permettez-moi de vous embrasser.

Raymond, à son tour, était devant la jeune fille. Il la salua, sans mot dire, la gorge serrée par l'émotion. Ce brave garçon, si maître de lui toute sa vie, perdait possession de lui-même devant le bonheur.

Marthe aussi était remuée, bien que son attitude indifférente n'en laissât rien paraître ; elle n'osait lever ses yeux, où arrivaient de grosses larmes.

M^{me} de Jussy, avec sa volubilité habituelle, sauva l'embarras de la situation.

— Mademoiselle, dit-elle, Raymond, avec l'autorisation de Madame votre mère, va vous offrir la bague de fiançailles ; j'espère que vous la trouverez à votre goût ; il a voulu la choisir seul, sans conseil ; voyons si vous approuverez son goût.

Raymond sortit alors de sa poche un écrin en velours blanc sur lequel se détachait, en argent, le nom de Marthe et, l'ouvrant, il le présenta à la jeune fille. Il contenait une bague admirable : un saphir, d'une grosseur presque invraisemblable, entouré de diamants.

Marthe la prit en tremblant.

— Je vous remercie, monsieur, fit-elle simplement, cette bague est fort belle.

Puis, regardant sa mère, elle fit un effort sur elle-même et, tendant sa main au jeune homme :

— Veuillez me la mettre vous-même au doigt, lui dit-elle.

Raymond obéit silencieusement et tous deux étaient si émus,

quoique de sentiments différents, que le fiancé eut peine à passer dans l'anneau le doigt frémissant qui s'offrait à lui. Quand il y fut parvenu, il garda un instant dans les siennes la petite main blanche qu'on lui donnait pour toujours et, le cœur gros de bonheur, prêt à pleurer, il la baisa.

Marthe devint très rouge; elle regarda Germaine; son doux sourire attendri l'encouragea et elle abandonna sa main aux lèvres qui s'y posaient avec un respect mélangé de tendresse.

On vint prévenir que le dîner était servi. Lorsque Marthe appuya son bras sur celui qu'il lui offrait, Raymond ne put résister au désir de le serrer un peu contre lui, et, mentalement, il se jura que c'était bien pour toujours qu'il lui donnait cet appui et qu'elle le trouverait sans cesse prêt à la soutenir dans les bons comme dans les mauvais jours.

Marthe ne se doutait pas de ce qui se passait en lui; elle le trouvait bien muet et bien sérieux pour un fiancé; piquée au jeu, elle se fit violence pour rentrer en pleine possession de tous ses moyens et se montra aussi gracieuse, aussi enjouée, aussi séduisante qu'elle le savait être quand elle le voulait. Elle fit absolument la conquête de M^{me} de Jussy et tourna si bien la tête de son futur oncle que celui-ci, qui conservait la tradition de la vieille galanterie française, s'oublia jusqu'à lui adresser plusieurs madrigaux qui eussent été mieux placés dans la bouche de son neveu que dans la sienne.

Marthe, égayée par ces propos, un peu grisée par son succès, n'en fut que plus étincelante de verve et d'esprit. Sa mère était au comble de ses vœux de la voir si joyeuse; Jean s'était mis à l'unisson de son entrain; Germaine elle-même prenait confiance, trouvant que les choses se passaient bien mieux qu'elle n'y avait compté. Seul, Raymond restait grave, comme recueilli de son bonheur et, s'il souriait aux brillantes réparties de M^{lle} de Seigneurac, elles l'éloignaient de cette intimité qu'il aurait voulu, dès la première heure, entre sa fiancée et lui. Nous l'avons dit, c'était un timide; il n'aurait su parler en riant de son grand et sérieux amour; il se tut donc sur ce point, et ce fut grand dommage; il s'arrêta à l'enveloppe superficielle de cette âme de jeune fille, sans se douter qu'il n'y avait, ce soir-là, qu'un coup bien léger à frapper pour briser cette glace éclatante et froide et pour trouver le chemin du cœur de Marthe.

Lorsqu'on fut revenu au salon, M^{me} de Jussy demanda à M^{lle} de Seigneurac de se mettre au piano. Marthe le fit simplement; elle avait un incontestable talent que, dans le monde, on mettait souvent à réquisition; elle s'y prêtait de bonne grâce, sans vanité ni importance.

— C'est toujours bon à quelque chose, disait-elle ; un peu de piano, cela tue le temps, rompt les silences embarrassants, permet d'échanger à demi-voix une confidence ou une remarque avec sa voisine, et alimente les conversations d'un sujet nouveau.

Mais, sachant combien sont rares les vrais mélomanes et combien l'art du pianiste est généralement peu apprécié, elle ne se donnait pas souvent la peine de choisir son morceau selon les goûts ou la composition de son auditoire ; elle jouait, au hasard, quelque chose qui lui passait par la tête ou lui plaisait particulièrement. « Sûre au moins ainsi, disait-elle, d'être agréable à quelqu'un », ce quelqu'un étant elle-même.

Ce soir-là, elle voulait absolument plaire à tous, et par tous les moyens ; aussi resta-t-elle un instant indécise devant son clavier.

— Que jouerai-je ? dit-elle. Germaine, conseillez-moi.

— Ma chère, répondit celle-ci, ce n'est pas à moi, qui ai la bonne fortune de vous entendre presque tous les jours, qu'il faut adresser cette question ; demandez plutôt à M^{me} de Jussy... ou à M. Raymond, ajouta-t-elle en hésitant un peu, le genre qui leur plaît.

Marthe prit la balle au bond et, bravement, se tourna vers son fiancé, l'interrogeant des yeux.

Celui-ci répondit à cette question muette :

— Je me récuse aussi, mademoiselle ; je suis trop peu musicien pour avoir des préférences ; mais, ajouta-t-il en se reprenant, tout ce que vous pourrez jouer me sera très agréable.

Marthe, dépitée, se remit devant les touches d'ivoire, les effleurant de ses doigts distraits.

— J'ai la manie, fit M^{me} de Jussy assez adroitement, d'aimer entendre plusieurs fois les mêmes choses, je les goûte mieux. Si vous saviez quelque vieil air ou quelque motif bien connu, mademoiselle Marthe, ce me serait un vrai régal de l'entendre interpréter par votre talent.

— Bien volontiers, madame, répondit celle-ci.

Et vivement, elle attaqua la jolie *Valse de la Kermesse* de *Faust*, puis vinrent le *Chœur des vieillards*, la gracieuse *Romance* de *Siébel*, l'*Air des bijoux*, le *Salut* de *Faust*, pour finir par le duo du jardin.

Tous ces motifs, habilement groupés et reliés entre eux à l'aide de savantes modulations où se devinait la profonde intuition musicale de la jeune fille, furent exécutés par elle avec une expression sûre et délicate, une perfection de nuances et de doigté remarquables.

A mesure qu'elle jouait, Raymond, qui l'écoutait religieusement, revoyait se développer devant lui les scènes charmantes de l'opéra

tout entier; il se rappelait les sentiments qu'elles lui avaient inspirés lorsqu'il les avait écoutées, avec Marthe, dans une disposition d'esprit telle qu'il avait cru les entendre pour la première fois. Il comparait ses sensations avec celles qu'il avait éprouvées au théâtre; il les retrouvait bien les mêmes, mais avivées par un sentiment nouveau, par une délicieuse espérance et il s'abandonnait au charme exquis de cette promesse de bonheur.

Marthe s'arrêta enfin. M. et M^{me} de Jussy la comblèrent d'éloges, mais ce n'était pas leur compliment qu'elle attendait; et Raymond, comme s'il eût été fasciné par un rêve, ne bougeait pas. Enfin, sortant de son nuage, il s'avança pour la féliciter à son tour, mais elle, détournant brusquement la tête, se mit à servir le thé.

Peu après, les Jussy partirent, sans que Raymond ait osé dire à sa fiancée tout ce qu'il y avait en lui de tendresse pour elle, tandis qu'elle-même, irritée de tant de réserve, le laissa s'éloigner sans lui tendre de nouveau cette main qu'elle lui avait promise pour toujours et qu'il n'eut pas l'audace de lui prendre.

Lorsque Marthe se retrouva seule au salon avec les siens, Germaine l'ayant attirée près d'une lampe pour admirer son anneau de fiançailles, lui dit :

— C'est un des plus beaux bijoux que j'aie vus de ma vie.

— Oui, répondit la jeune fille, cette bague est magnifique, mais voyez comme les goûts de M. de Jussy sont de tous points d'accord avec les miens : je déteste les saphirs.

VII

Quinze jours s'écoulèrent avant le retour de Marthe à Seignurac. En vain Germaine l'attirait de tout son pouvoir; elle l'aurait voulu, avec Raymond, dans ces campagnes fleuries, où le printemps mettait sa note tendre et émue; il lui semblait que les nerfs de la jeune fille se fussent détendus dans la paix douce de la vie des champs, que son cœur se fût amolli devant ce réveil de la nature, emblème de l'éveil de son âme. Mais Marthe compliqua les acquisitions de la corbeille et la commande du trousseau de telle façon qu'elle passa encore à Paris deux grandes semaines. Elle voyait son fiancé tous les soirs, sans que leur intimité s'en resserra. Raymond ne s'en effrayait ni ne s'en étonnait; il avait jugé Marthe, qu'il avait toujours vue froide et compassée, tout autre qu'elle n'était réellement. Son naturel à lui, un peu concentré, lui permettait de concevoir chez les autres une pareille disposition d'esprit; il ignorait donc les tendresses ardentes, les sentiments exaltés qui remplissaient l'âme de sa fiancée; il la croyait

douce, calme, sérieuse, raisonnable, un peu trop, même, à son gré; mais il se flattait que l'amour saurait bien épanouir ce jeune cœur, et cette confiance lui était donnée par ce qui se passait dans son for intérieur. Depuis qu'il aimait, car il aimait avec passion, il sentait s'éveiller en lui des attendrissements subits, des joies profondes et si pénétrantes, qu'elles étaient voisines des larmes; des sensations d'ivresse de se sentir vivre. Le monde lui apparaissait plus grand, plus beau, plus généreux; et il s'oubliait dans des ravissements ineffables à la seule pensée de voir bientôt son amour partagé. Ah! s'il eût laissé Marthe lire dans son cœur! Mais cet état d'âme était si nouveau pour lui, qu'il le cachait comme une faute; il avait des effarouchements de jeune fille à la crainte de voir ses sentiments intimes connus, et il les tenait voilés, même aux yeux de celle qui les avait inspirés. Il n'eût fallu qu'un rayon subit, une étincelle, pour unir à jamais ces deux êtres si bien faits pour être heureux l'un par l'autre, pour rompre ce silence qui leur dérobait leur félicité de fiancés; mais cette lueur ne venait pas.

Germaine espérait, malgré tout, voir enfin les yeux de sa belle-sœur dessillés; elle ne savait que par M^{me} de Seigneurac ce qui se passait à Paris; Marthe n'écrivait plus qu'une carte, à la hâte : « Je rentre de chez le couturier, je cours chez la modiste, je n'ai pas une minute. Je vous embrasse. A bientôt. »

Sa mère était plus explicite :

« Je remercie Dieu tous les jours, écrivait-elle à sa belle-fille, car tous les jours je trouve en M. de Jussy quelque qualité nouvelle, que sa modestie m'avait cachée. Il réalise pour moi l'idéal des gendres, et je le vois aimer Marthe si profondément, si doucement, que l'avenir m'apparaît dégagé de toute crainte. Marthe elle-même m'étonne par sa sérénité; je ne lui aurais pas cru ce calme, ce sang-froid devant la plus grande action de la vie. Là, encore, je trouve un gage de sécurité; elle me paraît excessivement tranquille et je me réjouis de la voir si raisonnable. »

Germaine, elle, ne s'en réjouissait pas tant; cette conversion lui semblait trop subite pour être solide, aussi la jeune fille n'était-elle pas de retour à Seigneurac depuis une heure, que la comtesse Jean l'emmenait dans le parc sous le prétexte d'une promenade.

— Eh bien, Marthe, lui dit-elle lorsqu'elles eurent dépassé la façade du château, où en êtes-vous?

— Où j'en suis? Toujours au même point, un point fixe, qui durera éternellement; je suis une fiancée correcte; la fiancée d'un mariage de convenance.

— Comment! vos idées n'ont pas changé, fit Germaine d'un

ton de reproche ; vos malheureuses chimères vous hantent encore l'esprit ?

— Des chimères, dit Marthe, je n'en ai pas une seule, pas plus que des illusions. Je vous assure que je suis très calme. Mon sacrifice m'a coûté à faire (il y avait de quoi ! mettre le pied sur tous ses rêves, sur toutes ses espérances, même les moins téméraires !) mais maintenant qu'il est accompli, j'ai dans l'âme une paix qui m'en récompense déjà. Peu à peu, je m'habitue à mon sort : je vais épouser un homme que je n'aime pas, que je n'aimerai jamais, mais qui, ne vous illusionnez pas, Germaine, ne m'aime pas non plus : aussi n'ai-je pas le remords de le tromper en lui donnant moins qu'il ne me donne.

— Qui ne vous aime pas ! s'écria Germaine.

— Non, qui ne m'aime pas, dit Marthe, qui ne m'aime pas d'amour. Je crois bien que, s'il apprenait demain que j'ai été écrasée par une voiture, ou que le choléra m'a emportée, il aurait un certain chagrin, mais ce serait surtout le sentiment irraisonné de voir sa vie dérangée. M. de Jussy est un homme essentiellement froid, méthodique ; au collège, il devait être l'exemple de ses camarades ; il a eu une adolescence sérieuse et une sage jeunesse ; il l'a voulu ainsi ; dans son esprit, son existence était tracée d'avance ; il s'était dit : « A trente ans, je me marierai ; il me faut une femme bien née et bien élevée pour porter dignement mon nom ; agréable physiquement, pour que mes enfants, s'ils lui ressemblent, soient beaux ; intelligente, pour qu'elle sache tenir ma maison et mon salon ; pieusement élevée, pour que mon honneur soit en de bonnes mains ; il lui faut 30 ou 40 000 francs de rente, pour que nous puissions tenir notre rang. Il a chargé sa tante de lui trouver une femme dans ces conditions-là ; elle a jeté son dévolu sur moi ; je suis de bonne famille, ni plus laide ni plus bête que tant d'autres ; je ne suis pas une mondaine affolée ; j'ai 35 000 livres de rente ; je remplis toutes ses ambitions... il m'épouse. Quant à s'occuper si j'ai un cœur, si les pensées et les sentiments qui logent là, fit-elle en désignant son front, sont d'accord avec les siens..... non, à quoi cela le mènerait-il ? à quoi cela servirait-il ?... »

— Marthe ! Marthe ! dit Germaine, vous me désespérez !

— Je lui rends justice, toutefois, continua la jeune fille ; lui aussi est un fiancé très correct ; tous les jours je reçois des fleurs superbes ; les bouquets ont changé de forme ; ce ne sont plus des choux, ce sont des cages en azalées, des coussins de roses, des charrettes de lilas blanc, des hottes de muguet, toutes choses très ingénieuses qui doivent coûter les yeux de la tête ; mais il est fort riche, vous le savez, et n'y regarde pas. J'aurai une corbeille

splendide et, si je veux aller dans le monde, mes bijoux et mes dentelles feront plus d'une envieuse; j'ai un diadème de brillants auprès duquel votre croissant de diamants paraîtra bien mesquin, ma chère Germaine; mais combien je changerais avec vous et donnerais toutes ces splendeurs pour un amour partagé, comme celui qui vous unit à Jean! C'est cela, le bonheur!

— C'est ce bonheur-là qui vous attend aussi, fit Germaine; il n'y a entre vous et M. de Jussy qu'un malentendu, je le sens. Il vous aime, mais il a une timidité secrète qui vous dérobe ses sentiments. Croyez-moi, Marthe; pas d'orgueil, un bon mouvement; il va venir demain: encouragez-le d'un mot, d'un sourire, d'une preuve d'affection, et vous verrez, j'en suis sûre, son cœur s'ouvrir et verser à vos pieds une tendresse que vous ne soupçonnez pas!...

— Y pensez-vous, Germaine? dit Marthe un peu froissée. Vous me conseillez d'aller à lui, de faire le premier pas, d'aller lui dire: je vous aime, quand ce n'est pas vrai?...

— Je ne vous demande pas tant, répliqua la jeune femme; il est inutile de lui faire une déclaration; mais quand, la première, vous lui tendriez la main pour l'attirer sur ce terrain d'intimité, si cher aux fiancés, et que vous fuyez tous deux, où serait le mal, dites-moi? N'allez-vous pas vous marier dans quelques semaines et devez-vous, par orgueil, compromettre le bonheur de votre vie entière? — C'est d'un encouragement que M. de Jussy a besoin: pourquoi le lui refuser?

— Et si vous vous trompez, Germaine; si, au lieu d'être comme vous le croyez, les choses sont comme je les vois, ma tentative sera repoussée, et j'aurai la honte d'un échec? Non, certainement non, je ne m'y exposerai pas.

— Eh bien, alors, dit la comtesse Jean, un peu irritée, ce mariage ne se fera pas; je puis, d'un mot, l'empêcher; c'est mon silence seul qui l'a laissé conclure. Je sens ma responsabilité trop lourde en face de votre attitude; je n'ai qu'un trop tardé; je parlerai à votre mère aujourd'hui même; je lui dirai que vous vous sacrifiez à son repos, que vous vous mariez par obéissance et par devoir, et elle rompra ce mariage...

— Gardez-vous bien de révéler mon secret, s'écria Marthe alarmée; vous ne réussiriez qu'à augmenter ma tristesse. Si ce mariage ne s'accomplissait pas, je me reprocherais toute ma vie d'avoir laissé passer la seule occasion qui m'était offerte de rendre à ma mère le dévouement qu'elle m'a toujours témoigné; je m'en voudrais à jamais d'avoir troublé ses dernières années et d'avoir désobéi à la mémoire de mon père, qui désirait que je fusse mariée, jeune, à un homme du caractère de M. de Jussy. Non, Germaine; votre

intervention n'est pour rien dans tout ceci. Dieu m'indique clairement la voie où il me veut ; c'est à moi de vaincre, pour m'y engager, toutes mes répugnances, car si je m'en détournais, le remords d'avoir manqué à mon devoir empoisonnerait toute mon existence. Laissons donc ma destinée s'accomplir, mais, si vous le voulez bien, ne touchons plus à ce sujet, pénible pour nous deux.

Germaine, peinée, baissa la tête sans répondre. Marthe avait le cœur excellent ; elle fut touchée de la tristesse de sa belle-sœur qu'elle aimait tendrement.

— Je vous fais du chagrin, dit-elle, et j'en souffre... pardonnez-moi ; je voudrais ne vous donner que joie, à vous aussi, qui êtes pour moi bonne comme une seconde mère.

Germaine l'embrassa.

— Oui, Marthe, vous me faites du chagrin ; mais j'en aurais plus encore si vous me taisiez vos sentiments, car, alors, je ne pourrais espérer, à force de les combattre, triompher de toutes vos folles idées ; tandis qu'à présent j'ai encore confiance en l'avenir pour les dissiper.

— Peut-être !... dit Marthe pensive. Je n'ai, dans ce mariage, qu'une satisfaction, et la plus mauvaise de toutes : c'est une satisfaction d'amour-propre. Je me vois très enviée par les unes, très approuvée par les autres ; je fais un fort beau mariage, paraît-il ; eh bien, quand je remarque l'air bête que prennent ces petits coureurs de dot qui m'ont demandée jadis, en apprenant que j'épouse M. de Jussy ; quand je constate le dépit de ces prétendues amies, que j'appelle des ennemies intimes, en sachant que « cette romanesque Marthe » se marie très bien, au fond, je suis contente et glorieuse de leur prouver à tous que les fillés riches et romanesques peuvent encore être épousées pour elles-mêmes.

— Allons, dit Germaine en souriant, ce contentement-là ne me satisfait pas pleinement, mais peut-être est-il le prélude d'un autre meilleur !

VIII

Ce fut l'âme en fête que Raymond de Jussy arriva le lendemain à Seignourac. Il y avait deux jours qu'il n'avait vu sa fiancée, et, quoiqu'il eût fait appel à toute sa raison pour ne pas s'ennuyer, ces deux jours lui avaient semblé des siècles. Il en était presque honteux ; lui qui s'était dominé toute sa vie, il éprouvait une sorte de confusion à se sentir, à son tour, vaincu par une passion qu'il s'était permise, mais à laquelle il ne prévoyait pas un tel degré d'intensité. Aussi, se renfermait-il de plus en plus en lui-même, et

c'était seulement au fond de son cœur que se faisait entendre l'hymne de joie que chantait sa jeunesse.

Ses amis de Paris lui avaient dit :

— Est-ce bien toi qui te maries, Jussy, de ton plein gré, avec cette charmante M^{lle} de Seigneurac? On ne le croirait pas; toute ta gaieté est partie depuis que ton mariage est annoncé.

Il ne répondait que par un demi-sourire; son esprit était ailleurs et il avait en son for intérieur trop de doux bonheurs pour prendre encore part à ces fades plaisanteries, à cet entrain factice que l'on appelle la gaieté, et qui n'en est souvent qu'une hypocrite caricature, car elle sert parfois à masquer les plus sombres préoccupations ou à en distraire.

Les rêves d'avenir occupaient la pensée du baron. Bientôt il serait marié, et, alors, plus de scrupuleuse réserve, plus de timidité secrète, plus de discrète retenue; il ouvrirait à deux mains devant sa bien-aimée son âme toute entière, afin qu'elle sache tout de lui, et que lui, sachant aussi tout d'elle, ils ne fissent plus qu'un de cœur et de pensée.

Ces projets si doux d'une union absolue dans un amour heureux, qui ne les a faits, qui ne les a caressés? On a eu beau dire aux générations nouvelles que l'avenir ne les réalise presque jamais, on n'a point empêché et l'on n'empêchera point tout être humain d'avoir dans sa vie cette heure divine d'espérance et de confiance dont la douceur vaut à elle seule bien des réalités.

A chaque tour de roue qui le rapprochait de Seigneurac, Raymond sentait l'émotion le gagner; il allait revoir Marthe dans ces lieux charmants où, pour la première fois, le même toit les avait abrités tous deux; le ciel lui paraissait plus pur, l'air plus embaumé à mesure qu'il avançait, et le printemps, maintenant épanoui, aidait à son illusion en parant de feuillages et de fleurs les sites qu'il avait vus gris encore des cendres de l'hiver, un mois auparavant. Seigneurac, surtout, lui parut superbe, lorsque, par cette belle après-midi de mai, il l'aperçut, dressant fièrement ses tourelles à créneaux au-dessus des maronniers séculaires. Une robe claire sur le perron lui fit battre le cœur... Était-ce bien Marthe?

C'était elle, en effet. Les paroles de Germaine avaient-elles porté fruit et voulait-elle souhaiter la première la bienvenue à son fiancé, ou bien le hasard seul l'amenait-il là? Toujours est-il qu'en entendant les grelots de l'attelage en poste qui amenait M. de Jussy, elle se détourna de leur côté et que, reconnaissant la livrée de son frère, elle s'arrêta pour attendre le visiteur.

Ainsi éclairée par le soleil qui détaillait en pleine lumière les finesses de ses traits et mettait un scintillement doré sur ses

boncles de cheveux flottants, ses grands yeux noirs plus foncés que jamais dans la demi-ombre d'un chapeau de jardin avançant sur le front, Marthe était vraiment séduisante.

Raymond en fut tout remué, puis, la voir ainsi venir la première au-devant de lui, avec cette simplicité chaste qui était le grand charme de la jeune fille, la retrouver dans ce pays même où devait se consacrer leur union, enfin, se rencontrer ainsi seul à seul avec elle, au moment du revoir, ces sentiments passèrent dans l'âme du jeune homme en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire et ce fut avec émotion qu'il descendit de voiture. Il gravit à la hâte les marches du perron où Marthe l'attendait. Qu'allait-elle faire? lui tendrait-elle son front pur où, depuis plus d'un mois, il brûlait du désir d'appuyer ses lèvres, ou lui-même oserait-il profiter de leur courte, mais première séparation, pour lui demander cette faveur du baiser de fiançailles? Cette pensée le troubla, mais lorsqu'il vit Marthe souriante, toujours calme et froide, lui tendre la main et lui dire de sa voix paisible : « Bonjour, monsieur Raymond, avez-vous fait un heureux voyage? » il ne sut répondre un mot et, tombant du haut de ses rêves, n'eut pas même la présence d'esprit d'embrasser les doigts blancs qu'on lui tendait. S'il eût été moins ému, il eût pu voir, à son singulier silence qu'elle n'interprétait pas dans son vrai sens, un sourire amer plisser les lèvres de Marthe; mais il ne remarqua rien et la suivit au salon pendant qu'elle lui disait :

— C'est moi qui vous reçois et vous introduis; vous excuserez Jean; une affaire importante l'a obligé de s'absenter cette après-midi, mais vous trouverez ici ma mère et ma belle-sœur.

Et précédant Raymond, elle pénétra dans le grand salon où étaient M^{me} de Seigneurac et Germaine.

Celle-ci se leva en voyant entrer les jeunes gens et toute expansive, vint au-devant de Raymond, en lui disant avec sa grâce accoutumée :

— Soyez aujourd'hui tout à fait le bienvenu à Seigneurac, monsieur de Jussy; il m'est bien agréable d'accueillir en vous le fiancé de ma chère Marthe.

— Et à moi, madame, répliqua Raymond se ressaisissant enfin il m'est bien doux de retrouver M^{me} de Seigneurac sous votre toit hospitalier.

M^{me} de Seigneurac, elle aussi, fit fête au jeune homme, et il n'est pas jusqu'aux babies, admis au salon par grande faveur, qui ne témoignèrent leur sympathie à leur futur oncle.

— Mademoiselle, dit au bout d'un instant Raymond à Marthe, je vous ai apporté des fleurs, mais je crains qu'elles ne vous parais-

sent bien ternes au milieu de la végétation admirable que vous avez sous les yeux.

Et il lui désignait les massifs verdoyants et embaumés où les lilas, les épines roses et les merisiers étalaient leur luxuriante floraison.

— Qu'importe, monsieur, répondit Marthe, votre attention ne m'en trouve pas moins sensible.

— Si tu faisais chercher ce bouquet, ma fille, dit M^{me} de Seigneurac; il doit avoir besoin, après le voyage, d'être rafraîchi.

La jeune fille se leva et sonnant un domestique lui donna des ordres; peu après, il revint, rapportant un ravissant panier d'osier doré, noué de rubans de moire bleue et plein des fleurs de serre les plus délicates.

Marthe le lui prit des mains.

— Il me semble, monsieur, dit-elle à Raymond, que cette belle corbeille n'avait pas besoin de la préface de modestie dont vous l'avez précédée.

— Vous êtes indulgente, mademoiselle, répondit-il, et pourtant je vous avoue qu'en parlant comme je l'ai fait tout à l'heure, j'étais sincère... Tous ces raffinements des fleuristes parisiens, agréables à l'œil sans doute, ne vaudront jamais pour moi une belle rose épanouie, fraîchement coupée, une branche de lilas qu'on cueille tout humide encore de rosée et tout imprégnée d'air et de soleil.

Et voyant que Germaine souriait.

— Je vous semble un profane, madame, ajouta-t-il; que voulez-vous? l'art le plus recherché n'atteindra jamais pour moi le charme du plus simple produit de la nature.

— Non, monsieur, répliqua la jeune femme, vous ne me semblez pas un profane, et si je souris, c'est que j'ai déjà entendu Marthe professer une théorie toute semblable à la vôtre.

— Vraiment, mademoiselle? fit Raymond tout heureux.

— Oui, monsieur, dit Marthe, j'aime beaucoup les plantes telles que la terre nous les donne, sans les artifices des bouquetières.

— Si j'avais su plus tôt votre goût, reprit le jeune homme, j'aurais remplacé les bouquets d'usage par quelques branches fleuries.

— Non, dit Marthe, cela n'aurait pas été aussi correct, et j'ai eu grand plaisir à montrer à mes amies de Paris toutes les jolies choses que vous m'avez données; mais ici je vous tiens quitte de ces recherches.

— Alors vous me permettrez, fit Raymond gaiement, de vous offrir quelque bouquet rustique que je ne saurai sûrement pas arranger, mais que j'aurai du moins le faible mérite de vous cueillir moi-même chaque matin.

Et il regardait Marthe tendrement, mettant dans ses yeux ce qu'il

n'osait dire : si vous m'aimez, ces fleurs que j'aurai choisies pour vous, vous seront plus chères que tout autres. Mais Marthe, très absorbée par sa broderie, répondit brièvement :

— Consolez-vous de votre inexpérience; le jardinier de mon frère est très capable de vous suppléer; vous n'aurez qu'à lui donner vos ordres.

Raymond se tut, refroidi par cette réplique. Il avait encore une crainte, ce délicat qui sentait si vivement toutes choses; c'était, non seulement de donner, mais surtout de demander en tendresse à sa fiancée plus que sa nature ne lui permettait de rendre et, souvent, quand la froideur de Marthe arrêta sur ses lèvres un aveu prêt à s'échapper, il se reprochait d'être trop exigeant envers la chaste réserve de la jeune fille en cherchant à lui imposer l'expression de ses sentiments et en en souhaitant déjà le retour.

Peu à peu, pensait-il, elle s'accoutumera à mon affection et y répondra; je verrai son cœur de vierge, bouton de rose encore fermé, s'ouvrir devant moi, feuille par feuille, jusqu'au complet épanouissement. Ne serait-ce pas un crime de hâter cette éclosion d'une main peut-être brutale? Non, j'attendrai; j'attendrai qu'elle vienne à moi de son plein gré, sans la presser, et lorsqu'elle y sera, j'aurai alors la certitude de son amour, car je ne la devrai qu'à elle-même.

Malheureusement, la pratique de cette théorie entretenait Marthe dans son erreur; elle ne se croyait pas aimée et, par orgueil autant que par impulsion naturelle, ne voulant pas aimer seule, elle se renfermait dans son indifférence.

Le séjour de Raymond à Seigneurac ne changea rien à la situation. Germaine eut beau multiplier les prétextes pour laisser les jeunes gens seul à seul, inventer des promenades où ils avaient toute liberté de se trouver ensemble et de causer sans témoins, leur intimité ne fit pas un pas. Marthe était gracieuse, enjouée, charmante, mais on ne l'eût jamais cru fiancée à M. de Jussy; elle avait avec lui une aisance polie, une sorte de camaraderie qui rejetait bien loin toute idée d'un sentiment plus tendre. Elle ne le fuyait point, elle n'évitait pas de se trouver en tête à tête avec lui; mais, dans ces circonstances, dès le premier mot, elle entamait une conversation sérieuse et la soutenait avec tant d'habileté, que Raymond ne savait comment en changer pour aborder les sujets intimes qui lui remplissaient le cœur. Parfois aussi, dans leurs promenades à deux, sous les grandes avenues du parc, Marthe, sans affectation, emmenait avec elle sa nièce, la gentille Madeleine, qu'elle affectionnait beaucoup, et Raymond, troublé malgré lui par la présence de cette enfant, n'osait parler d'amour à sa jolie fiancée.

Il se fâchait quelquefois contre lui-même de sa surprenante timi-

dité, certes il n'eût pas voulu troubler la pureté d'âme de sa fiancée par quelque parole brûlante, mais comment ne lui parlait-il pas de ses projets, de ses espérances; comment n'avait-il jamais osé lui dire : « Quand vous serez ma femme ! » Chaque soir il se promettait d'être plus audacieux le lendemain, mais dès qu'il revoyait ses yeux clairs, son calme sourire et qu'elle lui disait de son ton indifférent : « Bonjour, monsieur Raymond, vous avez bien dormi ? Quel joli temps pour monter à cheval ce matin ! » ses résolutions s'évanouissaient devant une gêne invincible, et il retombait dans les banalités accoutumées. Marthe, cependant, lui épargnait les allusions piquantes, les demi-mots railleurs dont elle ne s'était pas privée au début et que Germaine, au courant de son état d'esprit, avait pu seule comprendre; elle était très douce avec lui, et cette égalité d'humeur, qui le charmait, donnait aussi bon espoir à la comtesse Jean.

Quelquefois, lorsque celle-ci se trouvait seule avec son mari, eux qui étaient restés des amoureux comme au premier jour, malgré leurs cinq ans de mariage, le comte lui disait :

— Les comprends-tu, Germaine, ces fiancés de glace ? Nous, nous nous aimions tant ! Te rappelles-tu ces soirs d'automne où, avant qu'on apporte la lampe, je profitais de la demi-obscurité pour t'embrasser dans le coin du salon ?

Et il l'embrassait comme alors, car son amour n'avait pas changé.

— Oui, répondait-elle, je m'en souviens; nous avons toujours été heureux; mais si M. de Jussy et Marthe ne le sont pas encore, la faute en est à ta sœur; elle gaspille son bonheur. Pourtant, je ne désespère pas de les voir enfin s'entendre; par malheur, M. de Jussy se laisse trop influencer par la réserve de Marthe; il l'imité, et elle s'y affermit par cela même.

— Si je le prévenais ? dit Jean.

— Non, ce n'est pas possible, répliqua Germaine, cela pourrait le détacher de Marthe, ou bien, s'il changeait d'attitude et que ta sœur se doutât que c'est à cause de notre intervention, cela les brouillerait absolument. Laissons faire les choses; le mariage n'est pas encore fixé; d'ici là Marthe changera peut-être; puis, qui sait si elle est aussi froide quand elle est seule avec lui ?

Cette dernière hypothèse fut bientôt détruite. Un soir, c'était la veille du départ de M. de Jussy; le temps exceptionnellement chaud avait permis une promenade après le dîner, Marthe et son fiancé marchaient devant; comme toujours, on s'arrangeait de façon à les laisser un peu isolés. A un détour d'allée, on les perdit de vue; l'air fraîchissait; M^{me} de Seigneurac, dont la santé chancelante exigeait les plus grands ménagements, désira revenir au château; Jean voulut l'accompagner, et Germaine, qui aimait à

présider au coucher de ses enfants, rebroussa chemin avec eux. Au moment de rentrer, la jeune femme s'aperçut qu'elle avait oublié sur un banc du parc sa mantille de dentelle.

— Laisse, dit-elle à Jean qui voulait aller la chercher, je la retrouverai mieux moi-même.

Elle partit de son pas léger; l'obscurité augmentait; Germaine arriva bientôt au rond-point où tout le monde s'était assis quelques minutes auparavant et où elle croyait avoir laissé sa mantille. De loin, un bruit de voix lui fit ralentir sa marche. Raymond et Marthe étaient à leur tour assis sur le banc et causaient. Un massif de seringas en fleur leur cachait Germaine; elle les entendait donc sans être vue, et, obéissant à un sentiment irraisonné, elle s'avança encore d'un pas, puis s'arrêta. Elle les voyait distinctement; Marthe avait jeté sur ses cheveux la mantille de sa belle-sœur; la dentelle noire qui encadrait son visage en faisait ressortir l'exquise blancheur; elle était sérieuse, un peu triste, et, dans sa pose abandonnée, semblait céder à l'influence de cette soirée de printemps tiède et embaumée, si bien faite pour disposer l'âme aux impressions tendres.

Raymond la contemplait de son regard doux et pénétrant; on sentait que, lui aussi, subissait le charme enveloppant de cette belle nuit sereine et que son cœur se fondait, prêt à lui échapper dans un premier aveu.

— Je pars demain, disait-il à Marthe, n'avez-vous point quelque commission pour Paris?

— Non, répondit-elle, je ne crois pas.

— J'aurais été heureux de les faire, continua-t-il, cela m'aurait un peu occupé, car, bien que je sois forcément appelé là-bas pour mes affaires, le temps qu'elles ne me prendront pas me semblera bien long.

— Paris doit être, en effet, fort désagréable par cette chaleur, répliqua Marthe.

— Ce n'est pas à la chaleur que je pense, fit Raymond s'enhardissant, je n'ai pas encore osé vous le dire : si vous vous doutiez de tout le vide que j'ai ressenti pendant les deux jours qui se sont écoulés entre votre départ et mon arrivée !...

— Je comprends, dit Marthe qui, au contraire, ne voulait pas comprendre du tout; vous avez dû être désorienté; vous qui, depuis quinze jours, veniez chaque soir chez ma mère, vous n'aurez plus su que faire de vos soirées; l'habitude devient si vite une seconde nature !

— Surtout une habitude chère comme celle-là, fit Raymond, brûlant courageusement ses vaisseaux. Ah ! que je voudrais être au jour béni où je ne vous quitterai plus, ajouta-t-il en prenant sa main.

Marthe, rêveuse, la lui laissa.

— Oui, dit-elle distraitement, l'époque de notre mariage approche.

— Bien lentement à mon gré, fit Raymond; si vous saviez, Marthe, ajouta-t-il tout bas, d'une voix émue, si vous saviez combien je vous aime...

Et, prenant son autre main, doucement, timidement, il attira à lui la jeune fille, approchant ses lèvres de ce front blanc et pur qui les appelait irrésistiblement.

Mais Marthe, revenue à elle subitement, se dégagea d'un mouvement brusque et se leva.

— Je me rappelle à présent, lui dit-elle d'une voix brève, que j'ai une commission à vous donner, un bijou à faire réparer chez Fontana, je vais même vous le remettre ce soir pour être sûre de ne pas l'oublier.

Et, se levant, elle reprit le chemin du château; Raymond la suivit sans mot dire. La réserve de la jeune fille lui semblait excessive, mais comme il craignait d'avoir effarouché sa fiancée en voulant triompher, il n'osa la lui reprocher et se consola avec ce mot qui guérissait toutes ses blessures et calmait tous ses désirs : bientôt! bientôt!

Germaine revint au château par un autre chemin, et quand, le soir, elle se retrouva seule avec son mari, elle lui conta tout ce qu'elle avait entendu et ajouta :

— Je suis restée derrière ce bosquet pour m'assurer de l'état d'esprit de nos fiancés. Il n'y a point d'espoir à présent que Marthe change avant son mariage; la situation actuelle, en se prolongeant, peut compromettre l'avenir; il faut presser leur union autant que nous le pourrons.

IX

C'est à Seigneurac que Marthe avait voulu se marier.

— Sauvez-moi, avait-elle dit à son frère et à sa belle-sœur, de la banalité d'un mariage parisien; je passe chez vous une si grande partie de l'année que je considère un peu comme mon domicile légal ce toit qui fut celui de mon père bien-aimé. J'ai peur d'avance de cette église de la Madeleine, fleurie, tapissée, encombrée d'une foule indifférente, si ce n'est pis... Et le lendemain, ces clichés des journaux : « Hier, brillant mariage de M^{lle} de Seigneurac et de M. de Jussy, la charmante mariée... pâle sous son voile blanc, le marié, très bel homme, l'élégante assistance... la robe vieux rose de M^{me} X., les dentelles incomparables de M^{me} Z..., etc. » Non, je ne veux pas cette réclame et ce tapage autour du plus grand acte de ma vie; laissez-moi y mettre un grain de poésie en l'accomplissant dans cette pauvre petite église de Seigneurac où j'ai été

baptisée, où j'ai fait ma première communion et où m'attendent tant de touchants souvenirs d'enfance.

Jean et sa femme ne s'étaient pas fait prier pour donner satisfaction à leur sœur, aussi, est-ce dans la chambre rose où nous avons trouvé Marthe la première fois que nous la revoyons aujourd'hui, revêtant sa blanche parure de mariée.

Elle était très émue, son visage avait des tons de marbre, et ses paupières rougies attestaient une nuit d'insomnie; elle se laissait habiller machinalement par sa femme de chambre, aidée de celle de sa belle-sœur, le regard perdu, le buste penché, inattentive aux soins de sa toilette et comme absorbée par une pensée douloureuse. On mettait à son corsage la dernière épingle quand Germaine entra.

— Êtes-vous prête, ma chérie? lui dit-elle. Je vous signale M. le maire au bout de l'avenue.

Marthe pâlit encore.

— Germaine, dit-elle, je voudrais vous dire un mot seule à seule.

D'un geste, la comtesse congédia les deux femmes; quand la porte se fut refermée, Marthe, d'un mouvement convulsif, se jeta au cou de sa belle-sœur.

— Germaine! Germaine! lui dit-elle d'un accent d'angoisse, ayez pitié de moi; je ne veux pas me marier!

— Pas vous marier, fit la jeune femme, troublée à son tour; vous êtes folle, Marthe!

— Non, je ne suis pas folle, je souffre, je souffre à en mourir, mon courage m'abandonne, je n'irai pas jusqu'au bout, il en est temps encore, je recule.

Germaine regarda la jeune fille avec stupéfaction; elle vit qu'elle souffrait réellement, mais qu'une grande excitation la dominait surtout; vaincus pendant plus de deux mois, ses nerfs reprenaient le dessus; à tout prix, il fallait prolonger encore un peu l'effort.

— Marthe, lui dit la comtesse sérieusement, si vous voulez rompre votre mariage, vous le dites avec raison, il en est encore temps, mais réfléchissez-vous aux conséquences de ce que vous allez faire? Votre famille, celle de M. de Jussy, nos amis sont réunis en bas et vous attendent; comment va être prise votre détermination du dernier instant? Quel champ ouvrez-vous aux conjectures malveillantes? Que va devenir votre réputation?... Et votre mère! quel coup allez-vous lui porter? elle est si heureuse! quelle influence aura sur sa santé une émotion pareille!

— Arrêtez, Germaine! fit Marthe, arrêtez! ce mot-là suffit, vous auriez dû commencer par lui. Ma mère! ma chère mère! je n'y pensais plus, égoïste que je suis! Soyez tranquille, je vais descendre.

Ah ! il est trop tard ! pourquoi ai-je fait ce sacrifice que Dieu, peut-être, ne me demandait pas, d'épouser cet homme que je n'aime pas ! Quelle folie de générosité et d'héroïsme m'a prise ? Je n'étais pas à la taille de mon rôle, je le sens maintenant ; l'orgueil m'a fait me croire plus forte que je ne le suis ; j'aurais dû dire non, cette fois comme tant d'autres ; mais il est trop tard ! déjà trop tard !

— Voyons, Marthe, puisque vous convenez vous-même qu'il n'est plus temps de revenir en arrière, prenez votre parti bravement et suivez-moi, l'heure avance, votre absence semble longue, j'en suis persuadée...

— Je vous obéis, fit Marthe farouche, lavez-moi les yeux et rappelez les femmes et le coiffeur ; en deux minutes, je suis prête.

On lui posa son grand voile virginal, une ombre de poudre de riz rafraîchit son visage altéré par les larmes ; on disposa gracieusement sa longue traîne de faille blanche.

— C'est fini, dit-elle à Germaine, en mettant son dernier bouton de gant, faut-il vous suivre ?

— Auparavant, lui dit sa belle-sœur, regardez-vous dans votre robe de mariée, êtes-vous assez jolie ?

Pour la première fois, Marthe leva les yeux sur l'armoire à glace qui la reflétait toute entière. Elle était admirablement belle.

Le blanc mat de l'épaisse soierie allait à merveille à la carnation délicate de son teint ; ses cheveux bruns, très simplement relevés et couronnés d'oranger, faisaient ployer sous leur poids son joli cou flexible qu'entourait aussi un très original collier de bouton d'oranger ; sa jupe, à la traîne immense, s'ouvrait sur un tablier de dentelles d'un luxe quasi royal ; mais l'ensemble avait des lignes si correctes et si pures que Marthe était bien la mariée idéale dans sa simplicité et sa chasteté charmantes et qu'on oubliait la richesse de sa toilette pour n'en voir que la parfaite harmonie avec la propre personnalité de celle qui la portait.

— Où allons-nous ? dit Marthe à Germaine. Je ne puis entrer seule ainsi au salon.

— Non, Jean viendra vous chercher, mais si, auparavant, vous passiez chez votre mère, j'appellerais M. de Jussy ; pensez que le pauvre garçon ne vous a pas vue aujourd'hui et qu'il en est tout peiné !

— Je ne veux pas, fit Marthe, qu'on appelle Jean tout de suite ; puisque je suis déjà en retard, je vais descendre, mais, avant, Germaine, embrassez-moi une fois encore... et...

— Pas d'attendrissement ! dit la jeune femme.

— Soyez tranquille, cela me donnera du courage, répondit Marthe en embrassant sa belle-sœur ; votre affection est mon plus

grand soutien. Au seuil de ma nouvelle vie, je veux vous remercier de tout le bien que vous m'avez déjà fait, vous demander pardon de la peine que j'ai pu vous causer et vous supplier de me continuer cette tendresse sur laquelle je m'appuie avec tant de confiance et de sécurité.

— Je vous la promets, Marthe, dit la comtesse remuée malgré elle; chère, chère enfant, courage; le bonheur, allez, vous attend au pied de l'autel.

Lorsque Marthe descendit au salon, tous les invités y étaient réunis; elle entra au bras de son frère, un peu pâle, les yeux baissés, mais si merveilleusement belle qu'un murmure d'admiration courut sur toutes les lèvres. Raymond de Jussy, très impressionné, se tenait debout devant la table où l'on devait les marier; quand il aperçut sa fiancée, tout son sang lui reflua au cœur et un secret attendrissement le gagna. Ses vœux allaient enfin être comblés, encore quelques instants, et il serait uni pour la vie à la femme qu'il aimait déjà bien plus que la vie; il avait dans l'âme je ne sais quelle joie douce et troublante, quelle reconnaissance profonde envers Dieu qui lui préparait tant de bonheur, et quelle affection ardente pour la compagne qu'il s'était choisie!

Marthe ne salua personne en arrivant; elle tendit seulement son beau front pur à sa mère, qui le baisa, s'inclina gracieusement devant M^{me} de Jussy, puis, simplement, sans gaucherie comme sans assurance affectée, elle vint se placer près de son fiancé. Elle le regarda, lut dans ses yeux une émotion et une tendresse qu'elle n'y avait jamais vues et, cédant à l'impulsion de son cœur, sans parler, elle lui tendit la main; il la serra fortement, ardemment, comme s'il en prenait possession, mais ne dit rien non plus; pour la première fois, ils s'étaient compris.

Le maire du village avait ceint son écharpe tricolore, les témoins s'étaient approchés, les fenêtres et les portes étaient ouvertes, selon la loi; le mariage civil commença.

Cette froide cérémonie glaça un peu tout le monde; le code et ses formules ont une prosaïque réalité qui s'accordait mal avec la poésie charmante de ces deux jeunes fiancés, à l'aurore de la vie. A peine peut-on prendre au sérieux cette rigide formalité qui, d'un mot prononcé, et d'un trait de plume, lie les deux existences pour toujours.

Quand le maire, brave paysan de Seigneurac, reprit la plume des mains de Marthe, il lui dit : « Merci, *Madame* »; elle tressauta, tout étonnée que, devant les hommes, sa vie fut déjà engagée. L'église, avec ses touchants rites, lui réservait une impression plus douce. Lorsqu'elle entra, par cette belle matinée de juillet, dans

cette nef où on l'avait portée le lendemain de sa naissance, elle eut un sentiment d'apaisement et d'espérance. Le soleil entraît à travers les vitraux et parsemait le pavé de pierres blanches de taches bleues et rouges; des fleurs tapissaient les murailles, les bannières étaient hors de leurs enveloppes, les cierges enrubannés escortaient la mariée, l'orgue, que Marthe avait tenu si souvent, jetait ses notes vibrantes sous les doigts d'une artiste habile, la cloche elle-même, cette cloche du village qui réveille toujours en nous [des fibres sympathiques, car elle a sonné toutes nos joies et toutes nos douleurs, retentissait à toute volée. Une foule endimanchée emplissait les bancs; les braves gens de Seignourac avaient tous abandonné leur labeur quotidien pour venir voir marier « leur demoiselle » celle qui avait secouru tant de leurs misères, séché tant de leurs larmes. La petite église était en fête, et son aspect joyeux réconforta le cœur de Marthe; il lui sembla que le Dieu, qu'ici même elle avait si souvent prié, ne voudrait pas la condamner au malheur là où elle l'avait tant supplié de fixer sa destinée, et, toute fortifiée par un rayon d'espoir divin, elle s'agenouilla, sereine, sur son prie-Dieu.

Elle entendit la messe avec un recueillement profond; tout disparaissait à ses yeux devant ce grand acte de la réception d'un sacrement; elle oubliait ses craintes et ses tristesses pour être tout à Dieu. La courte et touchante allocution que leur fit le prêtre l'émut doucement et, quand il fallut prononcer le oui solennel, elle le dit avec fermeté, soutenue par sa foi chrétienne.

Les mariés n'entrèrent que quelques instants à la sacristie; quand ils descendirent la nef, Raymond, qui avait été très ému tout le temps de la cérémonie avait repris possession de lui-même; il marchait le front haut, le visage éclairé de joie, comme tout orgueilleux du bonheur qu'il venait de conquérir et, dans cet épanouissement de ses traits, il était vraiment beau. Marthe, toujours charmante, sourit, arrivée au bas de l'église, à quelques femmes, à quelques jeunes filles, qui lui apportaient des bouquets, puis elle monta en voiture, seule avec son mari.

Ce tête-à-tête la glaça : qu'allait-il lui dire? et elle, que répondre? lui montrerait-elle toujours ce masque indifférent et trompeur? que lui montrer d'autre? Elle ne pouvait, sous peine de le désoler, lui faire voir le fond de sa pensée. Le tact parfait de M. de Jussy lui épargna la peine d'une résistance subite.

— Ma chère Marthe, lui dit-il, j'ai ardemment prié Dieu tout à l'heure d'être digne du bonheur de vous être uni pour toujours; je lui ai demandé de permettre que je sache vous rendre heureuse et je vous demande, à vous, dès notre premier instant d'intimité,

de me faciliter la tâche en me donnant toute votre confiance, en me laissant connaître tous vos sentiments, pour que je ne puisse jamais les blesser en quoi que ce soit. Car ce n'est pas vainement que j'ai fait tout à l'heure les serments que l'Église réclame, et le but de toute ma vie sera de les tenir.

— Je vous remercie, répondit Marthe un peu roublée; j'espère aussi être pour vous une compagne dévouée. J'y mettrai tous mes soins.

Raymond la regarda avec une immense tendresse et, respectant son émotion, il lui prit la main et la baisa au poignet, un peu au dessus du gant, lentement, doucement, comme s'il eût craint d'y appuyer ses lèvres.

— Ma chère Marthe, lui dit-il, comme je vous aime!

Puis il se tut, bien qu'ayant le cœur plein, mais retenu encore, pour le laisser déborder, par une invincible timidité devant cette innocence.

Ils étaient arrivés au château; Marthe descendit de voiture la première et se prêta avec une bonne grâce parfaite à toutes les démonstrations préparées en son honneur; elle écouta les compliments que les nombreux et anciens serviteurs de sa famille, les pauvres secourus par sa pieuse charité, les jeunes filles dont elle s'était tant et si souvent occupée, lui adressèrent en prose ou en vers, mais toujours en termes affectueux et reconnaissants. Elle y répondit avec une grâce pleine de naturel, sachant trouver un mot du cœur pour tous ces braves gens qui l'aimaient autant qu'ils la respectaient. Elle reçut des fleurs sans nombre, les colombes enrubannées et le petit agneau symboliques, et, quand elle revint, avec Raymond, dans le grand salon, chargée de ces modestes présents, elle était une si radieuse image de la jeunesse épanouie qui entre avec confiance dans une ère nouvelle où tout lui sourit d'avance, que nul, si ce n'est Germaine, ne put se douter de l'orage qui, malgré tout, grondait au fond de ce jeune cœur.

Un déjeuner élégamment servi, plus hospitalier que le lunch parisien, réunit tous les invités. Marthe garda jusqu'au bout sa sérénité gracieuse, mais quand, revenue au salon, Germaine vint lui dire à l'oreille qu'il était temps de changer de toilette pour partir, ainsi qu'il était convenu, elle pâlit affreusement.

Elle suivit pourtant son excellente belle-sœur, mais, arrivée dans sa chambre, elle se laissa tomber sur un fauteuil, anéantie.

— Partir, Germaine, dit-elle, partir! y songez-vous?... seule, avec lui; je n'en aurai jamais le courage!

— Voyons, Marthe, répondit celle-ci, pas d'enfantillages, je vous en prie, et pas d'attendrissement, surtout; vous saviez depuis deux mois que cette heure de la séparation devait sonner; vous avez dû y accoutumer votre pensée. Soyez raisonnable jusqu'au bout. Vous

avez confié votre vie au plus noble cœur que je connaisse, après Jean; entrez courageusement dans votre voie; appuyée sur son affection, faites qu'elle devienne réciproque; chassez vos chimères, le temps en est passé. Je puis vous le dire, à présent : malgré votre désir, j'aurais trahi votre secret et je ne vous aurais pas laissée vous marier ainsi, par dévouement filial, si je n'avais été certaine que cette union vous apporterait le vrai bonheur, le bonheur complet, celui que vous avez rêvé. Que ma confiance vous encourage, ma chère petite amie; ne vous gendarmez pas ainsi contre votre propre cœur; obéissez à son impulsion naturelle, qui vous portera bien vite vers votre mari. Il a l'âme élevée, les sentiments généreux et délicats; c'est en toute sécurité que je vous vois partir avec lui. Jouissez de votre bonheur; ne le gaspillez pas par de sottes préventions; bientôt nous vous verrons revenir, heureuse, et vous me remercirez.

— Que Dieu vous entende! répondit Marthe les larmes aux yeux, mais vous quitter ainsi, tous, et partir avec cet inconnu... sans amour!

— Cet inconnu est votre mari, reprit Germaine sévèrement, et vous n'avez plus le droit de parler comme vous le faites. Comment toujours vous rebeller ainsi contre le sort que vous avez vous-même accepté? Prenez garde, c'est tenter Dieu qui vous a fait la part si belle... Mais, c'est assez de discussion, je vous envoie votre femme de chambre pour vous aider à vous habiller. Ne viendrez-vous pas au salon avant de partir?

— Si, dit Marthe, dans un instant; mais embrassez-moi encore une fois.

Elle se suspendit au cou de sa belle-sœur avec une affection passionnée; celle-ci, qui sentait l'émotion la gagner, se dégagait de son étreinte et sortit brusquement.

— Priez maman de monter, lui dit Marthe.

Quelques instants après, M^{me} de Seigneurac revenait au salon suivie de Marthe, en toilette de voyage; Raymond l'attendait.

— Si la voiture est là, lui dit Marthe d'une voix ferme, je suis prête à partir. Puis, avec une raideur glacée, sous laquelle se devinait la tension exagérée des nerfs, elle fit le tour du salon, saluant tout le monde, serrant la main de ses amies; elle échappa aux démonstrations bruyantes de M^{me} de Jussy, embrassa une dernière fois sa mère, son frère, Germaine et monta en voiture. Raymond y prit place auprès d'elle. Alors elle s'avança à la portière pour faire de la main un dernier signe d'adieu à tous ceux qu'elle aimait, et les chevaux partirent grand train. Marthe entra dans sa nouvelle destinée.

M. FLORAN.

La suite prochainement.

UN RÊVE DE POÈTE

I

On prône la théorie du progrès; on vante le mouvement emportant sans cesse l'humanité vers un avenir meilleur qui lui sourit et qui toujours la fuit. Et il se trouve qu'à certaines étapes, dans cette marche qui séduit, des siècles se rencontrent, étonnés de pareilles aventures; des civilisations, aussi éloignées les unes des autres qu'il est possible, se saluent au passage. Il y a similitude entre des pensées qui hantaient nos ancêtres de deux mille ans et les préoccupations qui nous assaillent aujourd'hui.

M. Sully-Prudhomme essaie de frayer la voie qui mène au *bonheur*¹ : Lucrèce l'avait devancé lorsqu'il écrivait son *De Natura rerum*.

Vous souvient-il de cette poésie, *les Yeux* ?

La voici :

Bleus ou noirs, tous aimés, tous beaux,
Des yeux sans nombre ont vu l'aurore ;
Ils dorment au fond des tombeaux,
Et le soleil se lève encore.

Les nuits plus douces que les jours,
Ont enchanté des yeux sans nombre ;
Les étoiles brillent toujours,
Et les yeux se sont remplis d'ombre.

Oh ! qu'ils aient perdu le regard,
Non, non, cela n'est pas possible !
Ils se sont tournés quelque part
Vers ce qu'on nomme l'invisible.

Mais comme les astres penchants
Nous quittent, mais au ciel demeurent,
Les prunelles ont leurs couchants,
Mais il n'est pas vrai qu'elles meurent.

¹ *Le Bonheur*, par Sully-Prudhomme, chez Lemerre.

Bleus ou noirs, tous aimés, tous beaux,
Ouverts à quelque immense aurore,
De l'autre côté des tombeaux
Les yeux qu'on ferme voient encore.

Sentez-vous l'inquiétude qui se trahit ! Êtes-vous émus de cet appel à l'*au-delà*, — appel poétique, indécis et flottant, — alors que le christianisme précise, définit et même décrit ?

Là se manifeste le grand talent du poète que, plus d'une fois, j'ai été heureux et fier de présenter aux lecteurs du *Correspondant*. Je voudrais, à propos de ses derniers vers, essayer de peindre son âme. Car ce poème, le *Bonheur*, comme le disait Mgr Perraud, indique un *état d'âme*. Et qu'y a-t-il de plus beau au monde ?

II

Jamais vocation poétique n'a été plus singulièrement ébauchée que celle de M. Sully-Prudhomme. Élève du lycée *Bonaparte*, — *alias Bourbon*, et *Fontanes*, et *Condorcet*, — il se prépare, après des succès dans les classes de sciences, à l'École polytechnique. Puis il fut envoyé aux usines du Creusot comme employé. Au milieu des fumées des cheminées, du bruit des pilons, des clameurs populaires des ouvriers, que fait ce jeune disciple de l'algèbre et de la géométrie ? Il traduit en vers quelques pages de Lucrèce. Par-dessus les ateliers en activité et parmi les trous noirs qui recèlent les modernes Vulcains, emmy ce tumulte qui ne se tait ni jour ni nuit, M. Sully-Prudhomme rêve avec l'un des poètes les plus *suggestifs* de l'antique Rome.

Et je reviens à mon idée première, exprimée au début de cette étude : Lucrèce donne la main à M. Sully-Prudhomme.

Lucrèce ! le poète le plus original de Rome, qui n'en connut guère.

Au moment où le chantre de la *Nature* montrait, en si beaux vers, l'idéal philosophique qui le charmait, où en était Rome, prise dans son état intellectuel et moral ?

Elle avait conquis le monde. En élargissant son domaine primitif, elle n'avait fait qu'agrandir la soif de jouissances inconnues, augmenter le besoin de plaisirs jusque-là ignorés, aviver ce tourment de tout savoir et de tout connaître que la Grèce lui avait transmis, comme pour se venger de sa défaite.

Le scepticisme mordait, de ses lentes corrosions, les hautes classes de la société. La religion, — un formalisme très étiqueté, très en surface et en pratiques, — n'avait aucune influence sur les masses. Les gens d'en haut s'en moquaient, tout en s'en ser-

vant. Richesses, plaisirs, honneurs affluaient autour de quelques puissants. Là-bas, bien loin d'eux, grouillait le peuple, masse cosmopolite, qu'alimentaient les bandits du monde entier, contents de trouver, dans Rome, un morceau de pain, un coin de ciel qui ne fût pas trop inclément, et la certitude d'un coup de main à faire, pour rompre la monotonie de l'existence.

Pour une rare élite seule, les lettres dépensaient leur trésor exquis. La poésie ne semait ses fleurs que sous les pas d'une aristocratie choisie : pour elle seule, elle ouvrait le monde de la fantaisie et du rêve. Le sang coulait avec les parfums ; Marius et Sylla côtoyaient Lucullus... Tout craquait, comme sous une pesée très lourde : le poids de vingt peuples conquis, dont Rome avait pris le sang, l'or et les vices. Lucrèce est le poète de cette époque.

Dégoûté des superstitions d'État, qui se vendent au profit de qui est le plus fort, il se retourne vers la philosophie. Des hommes il va à la nature ; du trouble, de l'agitation malsaine il sort, pour entrer dans la région sereine de la science et de la sagesse : il se croit heureux, et son ouvrage n'est qu'une sorte de catéchisme poétique, — qu'on me passe l'expression, — où il passionne des disciples, et où il allume, vivante et inextinguible, la flamme d'un prosélytisme que rien ne peut éteindre.

L'éloquence le soulève des déserts arides d'un système sec et abstrait vers les hauteurs étoilées où l'âme étend son aile infinie. Ce savant boit à des sources d'une fraîcheur virginale ; ce sectaire découvre des fleurs au parfum délicat, que les siècles n'ont point flétries, et qu'aujourd'hui encore on respire et on admire, tant leur coloris reste énergique et vivace !

Notre temps ressemble, par plus d'un trait, à l'époque où vivait le chantre du *De Natura rerum*. M. Sully-Prudhomme serait-il notre Lucrèce ? *Le Bonheur* clôt-il une série de recherches et d'essais, où le poète a tenté d'unir la philosophie et la poésie ?

Il a lutté, dans les *Destins* (1872), corps à corps, avec le problème le plus délicat à résoudre : l'existence du mal. Je l'avouerai simplement. Des mystères qui nous enveloppent, alors même que la foi chrétienne les éclaire de sa douce lumière, celui-là demeure le plus sombre, le plus nécessairement douloureux. Pourquoi la souffrance ? Pourquoi la lèpre morale ? Pourquoi la corruption satanique, jalouse de détruire l'innocence, heureuse de tuer la pudeur, étalant ses triomphes ignobles sur les ruines de tant d'ingénuités et de vertus ? Pourquoi ?... M. Sully-Prudhomme n'a point voulu s'en rapporter à la solution chrétienne : il ne voit dans l'homme que l'instinct : ce je ne sais quoi d'aveugle et de brutal. Tout est fatal ; l'irresponsabilité, le matérialisme qui en découle, la négation du

bien et du mal, l'absence de toute loi morale, donc de tout législateur, l'athéisme : voilà en quelles théories maudites vient sombrer l'imagination du poète philosophe qui a répudié les enseignements de l'Église.

En 1877, M. Sully-Prudhomme publiait la *Justice...* Dans le beau livre qu'il préparait et que son fils a édité sous ce titre : *les Espérances chrétiennes*, Augustin Cochin a écrit quelque part cette page sublime : « L'ordre, la beauté, la liberté, la justice, le bonheur, l'idéal : voilà nos mots préférés. Nous les avons tous sur les lèvres ; nous descendons avec ces devises sur notre bannière dans le champ de la vie, et nous mourons en les balbutiant. » Oui, il est des hommes qui se vouent au culte de la justice, qui vivent et qui meurent pour elle. M. Sully-Prudhomme cherche la justice sur la terre...

O ma muse, debout ! Suivons de compagnie
La science implacable et, degré par degré,
Voyons si de partout la justice est bannie,
Ou quel en est le siège ou l'oracle sacré.

Il interroge la terre, qui ne lui répond que par ce cri : Partout triomphe l'injustice. Mais la justice règne-t-elle dans les planètes, dans les soleils lointains ? Non, la nature physique ne contient point dans ses enceintes, si immenses qu'elles soient, la vertu désirée. M. Sully-Prudhomme revient vers son cœur ; il se tourne vers sa conscience, où il entend le témoignage sacré de l'âme, qui ne trompe point :

... La justice, au lieu de fuir mon pas,
N'aurait-elle qu'en moi, dans mon cœur, son refuge ?

Elle est si grande, cette âme ! puisqu'elle communique avec toutes les parties de l'univers : la respecter, c'est faire œuvre de justice. La justice c'est donc le respect de l'homme pour l'homme ; et aussi le respect de la société, cette somme d'êtres individuels. « La sympathie, dit un critique, qui seule peut faire naître ce sentiment de mutuelle considération, est donc la condition essentielle de la justice. La science, c'est-à-dire la connaissance exacte de l'homme ; l'estime, c'est-à-dire l'affirmation de ses qualités, créent et développent la sympathie. La justice est par conséquent le terme idéal de la science étroitement unie à l'amour ¹. »

¹ *Histoire de la littérature française*, par Frédéric Godefroy : XIX^e siècle, Poètes, II, p. 315. — Je saisis cette occasion de rendre un juste hommage à cet ouvrage considérable qu'autrefois, lorsque j'étais jeune, j'ai traité trop durement.

La troisième partie de cette trilogie philosophique et poétique nous est donnée enfin dans le *Bonheur*.

III

Le bonheur!... Il me souvient d'un fragment d'un psaume : *Multi dicunt : quis ostendet nobis bona?*... Être heureux : ambition banale qui saisit tous les hommes. Les uns le demandent aux richesses ; d'autres pressent le plaisir comme la grappe dorée d'où tombera la goutte du divertissement et de l'oubli. Variés et multiples sont les moyens qui procureront la fin enviée : le bonheur.

En feuilletant l'histoire des littératures, on récolte une ample moisson de descriptions du bonheur. L'œil humain s'est senti assez perçant pour sonder les mystères de l'autre rive. De ces voyages lointains, plus d'un explorateur est revenu avec des hardiesses joyeuses dans ses affirmations. Il s'est trouvé que l'un ou l'autre de ces cris, tombant du monde idéal, a fait tressaillir les âmes. D'après le mot d'Augustin Cochin, c'était « l'accent du pays ». Est-il nécessaire d'ajouter que l'Évangile surtout a retenti de ces cris éloquentes, jaillissant spontanément du cœur ébranlé et ému, lorsqu'il a vu l'*au-delà*?

Homère, Virgile, Dante, Milton, Fénelon, Chateaubriand : quels noms illustres ! Et tous se sont rencontrés dans l'âpre recherche du bonheur terrestre, dans la description charmante et passionnée des joies qu'il réserve à ceux qui y participeront.

Homère, le vieil et naïf aède, n'imagine qu'une survivance grossière qui apaisera les faims et les soifs corporelles.

Plus raffiné, plus curieux des joies idéales et pures, Virgile place ses bienheureux dans les champs Élysées ; nous les voyons vêtus de lumière, enivrés des plaisirs terrestres, dont ils semblent jouir comme dans un rêve. Très habile, très savante cette transposition des voluptés humaines, que le savant et élégant poète enveloppe de la magie de son style et du charme de ses beaux vers.

Avec Dante, nous entrons dans la cité mystique où l'infini rayonne ; c'est la terre encore, et c'est le ciel : mélange indéfinissable de réalité et de rêve, union ineffable de l'être indécis et flottant et de la personnalité nettement saisie dans ses contours si bien dessinés, dans son corps bien représenté. Béatrix ! ô vision idéale, ô souvenir parfumé ! ô félicité surnaturelle, qui évoque le passé printanier et donne une figure pleine de relief à des ébauches créées par l'imagination en éveil et enthousiasmée !

Chateaubriand, dans ses *Martyrs*, rappelle Virgile et Dante. Représenter le bonheur est-ce chose possible ? Quoi de plus relatif

que le bonheur ! Il comprend d'abord l'absence de la souffrance : mais celle-ci même varie sans fin. Une feuille de rose troublait le sommeil du Sybarite : empêchera-t-elle le paysan, rompu de fatigues, de dormir d'un profond et lourd repos ? La culture, l'affinement de l'intelligence, la vivacité de la sensibilité physique et morale changent les conditions où nous pouvons être heureux, parce que tout cela modifie notre susceptibilité de souffrir et notre capacité de douleur. A l'œil exercé d'un peintre, la lumière apparaît dans une transparence, dans une ondulation d'une délicatesse extrême. L'œil vulgaire voit clair, et c'est tout. Il en va de même pour le second élément du bonheur : la joie, je ne dis pas le plaisir. Une belle page, le tableau d'un maître, une musique aimée, la contemplation du ciel étoilé, que sais-je ? un rien, parfois, jette telle âme dans une émotion d'intense et suave frémissement ; et telle autre ne ressentira rien...

Le bonheur ! Est-ce le bonheur absolu, universel, tel, qu'il pourra combler les désirs de tous les hommes ? Est-ce le bonheur rêvé par vous, poète, lorsque, sortant de vous-même, vous vous forgez une félicité qui rendra vivants tous vos rêves, tous vos appels, l'idéal qui vous tourmente et vous a arraché de si beaux vers ?

IV

Voici le but que se propose M. Sully-Prudhomme : « Caresser les plus nobles aspirations par une rêverie bienfaisante qui pût faire, un moment, oublier le mutisme et l'immoralité de la nature. »

Ouvrons le livre.

Il renferme trois parties : *les Ivresses ; la Pensée ; le Suprême essor.*

Dans un séjour qui n'est plus la terre, Faustus, après une sorte de sommeil mystérieux, retrouve celle qu'il aimait, Stella... Réve-t-il ? Est-ce bien une réalité ? Oui, la même voix, que jadis, résonne à son oreille et à son cœur : c'est elle, c'est lui ! Rien n'est changé.

Faustus tombe à genoux ; il la contemple et n'ose,
Tant il l'aime, affronter cette métamorphose ;
La revoir, retrouver Stella telle aujourd'hui
Qu'il l'adorait naguère est l'idéal pour lui.

La vision désirée ne s'évanouit point : de nouveau ils s'aiment. Et Faustus célèbre, en ces beaux vers, l'ivresse heureuse qui les réunit dans une sorte d'extase infinie.

Me sentir délivré, comme par un coup d'aile,
Des chaînes et des murs que les hommes se font,

Descendre dans la nuit qui les prend péle-mêle
Et retrouver l'amour et la lumière au fond!

Savourer de ta main la libre et douce étreinte,
Sur tes lèvres le miel de tes libres aveux,
T'admirer librement, longtemps, toujours, sans crainte,
Sans barrière aux regards et sans barrière aux vœux?

N'avoir plus à cacher, comme on cache une faute,
Ton amour par l'épreuve et la foi mérité,
T'adorer et pouvoir te le dire à voix haute,
Devant l'azur, témoin de ma sincérité!

Ah! quel prodige! et quelle inexprimable ivresse!
Il est donc vrai! la vie odieuse a pris fin,
Celle où mon âme entière a connu la détresse,
Où tous mes grands amours sans espoir ont eu faim:

Où ma soif de connaître à son tour fut leurrée
Par le fleuve fugace et vain des accidents,
Dont l'apparence amère est seule démesurée,
Quand j'en ai voulu boire et goûter le dedans.

Elle a pris fin, la vie où j'ai pleuré dans l'ombre,
Quêteur du Vrai qui fuit et mendiant du Beau;
Dans la paix la voilà tout entière qui sombre,
Pour refleurir au ciel par-delà le tombeau!

Le contraste des joies nouvelles, qui vont s'offrir à Faustus, avec ces regrets et ces douleurs terrestres, fera tout le poème : altéré d'amour, affamé de vérité, épris de beauté, Faustus voit s'ouvrir le pays où toutes ces faims seront calmées, et, apaisées, toutes ces soifs torturantes...

Joie des sens! Les plus délicats ont d'abord leur contentement : le goût, l'odorat, l'œil. Les saveurs s'unissent aux parfums; les formes se marient aux couleurs : concert idéal de joies, de sensations exquises, de béatitude raffinée!

Ils sont là, les enivrés, « sur une herbe fleurie en tapis étalée » ; « un grand bain de lumière » les inonde. Sous l'ombre

D'une antique forêt aux colonnes sans nombre,

ils promènent leur extase.

A l'air des bois mêlés,

de vagues senteurs s'exhalent, qu'on dirait à la fois « de serre ou de jardin. »

... En cirque devant eux s'élève une colline
 Qui jusques à leurs pieds languissamment décline ;
 Une flore *inconnue* y forme des berceaux
 Et des lits ombragés de verdoyants arceaux.
 Faustus, les yeux surpris par cette flore *étrange*,
 Des plus rares couleurs harmonieux mélange,
 S'arrête et croit d'abord, doucement ébloui,
 Admirer l'arc-en-ciel à terre épanoui.

Dans cette oasis, Faustus et Stella respirent des fleurs, boivent à la source une eau suave, et mangent des fruits.

A-t-on jamais micux dépeint la sensation causée par l'odeur d'une fleur aimée ?

... La félicité que la senteur éveille
 Est une pure extase, exempte de frissons,
 Moins vive que l'émoi des plaisirs de l'oreille,
 Où l'âme et l'air troublés vibrent dans mille sons :

L'odeur suave emplit jusqu'au bord toute l'âme,
 Philtre plus vague et plus obsédant que la voix ;
 C'est une autre musique immobile où se pâme
 Une note éthérée, une seule à la fois.

Récrés par ces parfums « inconnus », séduits par cette flore « étrange », les deux amants se rafraichissent ; ensuite à ces plaisirs d'autres succèdent ; à l'ivresse du goût, celle des yeux. Faustus et Stella rencontrent un groupe de cavaliers, jeunes et beaux, dont la fantaisie toujours en éveil ne se lasse jamais à chevaucher et en qui l'on admire

L'appariment parfait, sur terre sans exemple,
 Des puissances de l'âme et des forces du corps.

La vie large et pure les abreuve ; plus de haine, plus d'esclavage :

... Ce n'est plus ici la peur de la misère,
 L'âpre souci de l'or stérile et nécessaire,
 La terreur de mourir, l'effroi du lendemain,
 Qui font dans tous ses vœux battre le cœur humain.

Et Faustus, dont le cœur généreux ne se heurte plus aux injustices terrestres, chante ainsi l'état nouveau de ces hommes, affranchis des ignobles et durs esclavages :

Je vais donc aujourd'hui vivre libre, à mon aise,
 Savourer le repos, sans qu'un remords me pèse,
 Sans que d'autres pour moi se privent de plaisirs
 Qu'aient à se reprocher mes injustes loisirs !

Il n'est donc pas besoin de maçons qui bâtissent,
 Mal abrités, mon toit, ni d'ouvriers qui tissent,
 Courbés sur des métiers dans un obscur taudis,
 Mes vêtements du pauvre enviés et maudits!
 Qu'un peuple au sol rivé le retourne et le fouille
 Pour m'en fournir le blé, les métaux et la houille!

La beauté des formes n'est plus obscurcie par aucun nuage; elle se montre dans son radieux éclat, et ceux-là, les grands artistes qui ont consumé leurs jours dans sa poursuite ardente, la contemplant enfin dans des réalités vivantes et sublimes.

Ils possèdent leur songe incarné sans effort :
 C'est aux bras d'Athéné que Phidias s'endort;
 Souriante, Aphrodite enlace Praxitèle;
 Michel-Ange ose enfin du songe qui la toré
 Réveiller sa Nuit triste et sinistrement belle.

Ici, le grand Apelle, heureux dès avant nous,
 De sa vision même est devenu l'époux;
 L'Aube est d'Angelico la sœur chaste et divine;
 Raphaël est baisé par la Grâce à genoux;
 Léonard la contemple et pensif la devine;

Le Corrège ici nage en un matin nacré,
 Rubens en un midi qui flamboie à son gré;
 Ravi, le Titien parle au soleil qui sombre
 Dans un lit somptueux d'or brûlant et pourpré,
 Que Rembrandt ébloui voit lutter avec l'ombre;

Le Poussin et Ruisdaël se repaissent les yeux
 De nobles frondaisons, de ciels délicieux,
 De cascades d'eau vive aux diamants pareilles,
 Et tous goûtent le Beau, seulement soucieux,
 Le possédant fixé, d'en sentir les merveilles.

Est-il nécessaire de faire remarquer la beauté de ces strophes où le poète et l'artiste s'unissent pour, en quelques vers, caractériser chacun des noms glorieux et purs qui illuminent l'histoire de l'art?

Enfin l'harmonie achève de jeter ses enchantements sur le couple ravi, dont le rossignol berce les délices de ses suaves mélodies; et, à son hymne royal, s'éveillent les sensations d'autrefois, lorsque Stella, sur la terre, comblait la félicité de Faustus, en lui jouant les symphonies des maîtres. Et tandis qu'il écoute les mélodies des oiseaux paradisiaques, Stella subit une métamorphose : sa beauté s'illumine; dans un rayonnement grandissant, elle se transforme.

Et lui,

Devant cette beauté que le bonheur achève
Il se dresse ébloui ! L'idéal imprévu
Prend, comme son regard, son âme au dépourvu.

Toutes les sensations qui ont jusqu'ici délicieusement ému
Faustus et Stella n'ont été qu'un décor, un apprêt ; l'heure sonne
où

Le plaisir s'attendrit pour se fondre en bonheur.

Et l'hymen unit les deux époux, comme sur la terre. Mais si
profond n'est pas leur sommeil au sein des fleurs, pour qu'il ne
soit point troublé par une vague rumeur, pleine de sanglots, où se
trahissent les cris, les gémissements ; lamentation qui monte des
bas-fonds presque disparus ; hymne douloureux et triste, dont les
fragments leur arrivent comme par bouffées. La Terre parle ! elle
se plaint, elle gémit. J'aime cette invention du poète : elle traduit,
d'abord, sa pensée intime ; elle assure la moralité de son poème.
Jadis, dans la tragédie antique, le chœur, au milieu de l'action,
intervenant : pitié, désir, crainte, espoir, il traduisait, au spectacle
de l'intrigue ou à la vue du dénouement, tous les sentiments qui
agitaient la foule, simple spectatrice du drame. Ainsi, dans son
poème, M. Sully-Prudhomme fait-il apparaître le témoin lointain et
presque oublié du bonheur de Faustus et de Stella. Ils se disent
emportés par le torrent irrésistible de la joie ; la Terre leur réplique
qu'il faut souffrir, puisqu'elle souffre ! Antithèse sublime, contraste
magnifique, d'où jaillit une pitié qui palpète, vibrante, avec une
intensité qui prend le cœur.

Elle retentit, désolée, cette clameur lugubre, roulant dans les
espaces, d'étoile en étoile. Sourds à la plainte grossière

Des blasphèmes sans nombre aux prières mêlés,

les astres se la renvoient, sans qu'elle y trouve accueil. Pas même
Dieu ne l'entend !... Musset, lui, avait senti que là-haut un cœur et
une oreille s'ouvrent pour la recevoir :

Mais si nos angoisses mortelles
Jusqu'à toi peuvent parvenir,
Si, dans les plaines éternelles,
Parfois, tu nous entends gémir,

Brise cette voûte profonde
Qui couvre la création ;
Soulève les voiles du monde,
Et montre-toi, Dieu juste et bon.

(*Esprit en Dieu.*)

M. Sully-Prudhomme ne rencontre point Dieu : il n'atteint pas jusqu'au Père. Comme Pascal, il s'effraye du « silence de ces espaces infinis » ; mais il ne les peuple pas de la présence de Dieu. La terre, avec les humaines douleurs qu'elle emporte dans son sein, va, perdue dans les espaces, comme écrasée par une implacable fatalité ; ses lamentations lui reviennent, répercutées par tous les mondes de l'azur ; sur elles, plus lourdes de malédictions, plus grosses de sanglots, elles retombent inertes, mornes, stériles.

V

Bercé dans la jouissance des bonheurs les plus enviés, Faustus n'a point abdiqué le désir de savoir. Il veut, comme dit quelque part Platon, boire « à la source de l'Être et de la Vérité », et, comme le dit M. Sully-Prudhomme,

Arracher le secret dont toujours, homme, il souffre !

Il veut

Sous le grand masque étoilé
Contempler en Dieu dévoilé
La cause et la raison du monde.

Mais qui l'initiera à cette science si belle ? Qui le guidera à travers des routes entre-croisées, par un itinéraire certain, vers la Vérité ? Qui soulèvera le voile cachant l'essence des causes et l'essence même de la cause première ? Faustus, en qui survit la mémoire des recherches terrestres, se répète les doctes leçons des sages.

Pèlerinage glorieux et douloureux ! D'école en école, de philosophe en philosophe, Faustus promène ses inquiétudes et son ardeur de connaître. Chaque système se déroule à son regard ; anciens, modernes, contemporains même, essaient de lui dévoiler le grand mystère. Jamais pareil défilé des penseurs ne fut entrevu par aucun écrivain. De toutes les parties de l'œuvre celle-ci a été traitée avec le plus d'amour. Sur l'aridité précise des déconvenues et des doctrines, la poésie jette le manteau royal de ses images. La raison applaudit ; l'imagination goûte.

Aux vers ciselés, frappés comme une offrande d'or ou de bronze, succèdent d'autres vers non moins ouvrés. Le technicien, rompu aux plus mystérieuses théories de la science, n'y surprendra aucune défaillance doctrinale ; le plus difficile critique à juger une rime ou à mesurer un rythme n'y relèvera aucune faute : tout est pur, correct ; tout est chaud, vivant. Je vous le disais : c'est la poésie même !

Voici Platon!

Platon va dans la nuit au-devant du matin
 Où, dans la brume, au ciel, la Vérité se lève,
 Et son langage aisé d'un laborieux rêve
 En un flot d'ambrosie épanche le butin.
 Quand nous déracinons l'odorante verveine,
 Que trouvons-nous? De l'ombre, un terrain brut et noir;
 Telle d'un chaos sombre éclôt, charmante à voir,
 Douce à sentir, la fleur de la pensée humaine.
 Le réel, humble ébauche, aspire, inachevé :
 L'esprit avec Platon vole au temple rêvé,
 Vestiaire sacré des formes éternelles,
 Où les mondes grossiers ont leurs divins pareils,
 Où trône l'Idéal, dont les claires prunelles
 Enseignent la splendeur à leurs pâles soleils.
 Platon surpris contemple au fond de sa pensée
 Le Beau, l'Être sans borne et qui ne peut finir,
 Et sent que d'une extase autre part commencée
 L'âme apporte à la terre un divin souvenir!

Quelle vision fugitive de la Croix et du Calvaire, après l'orgie
 des Épicuriens!

Soudain, quand la joyeuse et misérable troupe
 Ne se soutenait plus pour se passer la coupe,
 Une perle y tomba, plus rouge que le vin...
 Ils levèrent les yeux : cette sanglante larme
 D'un flanc ouvert coulait, et, par un tendre charme,
 Allait rouvrir le cœur au sentiment divin...

Je voudrais tout citer et je ne puis. Avec M. Sully-Prudhomme, je
 voudrais évoquer Pascal, Descartes, Malebranche, Bossuet, Fénelon :
 morts illustres, amis familiers et doux, dont le commerce console
 de tant d'ennuis, et qui, sous le crayon rapide et fin du poète,
 revivent dans une ressemblance parfaite.

De son inquisition, Faustus ne revient qu'altéré de plus en
 plus. Il se laisserait prendre par le découragement, s'il ne s'atta-
 chait à Pascal qui devient son maître. Quel enseignement inconnu
 donnera l'auteur des *Pensées*? Écoutez.

J'avais compris, Faustus, que toute créature
 A son partage utile et clair de vérité,
 Mais qu'aux natures sœurs de sa propre nature
 Le champ de son savoir est toujours limité.

Comme la force aveugle ignore ce qui pense,
 Comme la masse inerte ignore ce qui meut,

L'homme ignore à son tour la plus sublime essence,
Dieu, plus riche que lui, pouvant ce qu'il ne peut...

La Cause où la nature entière est contenue
Otrepasse la sphère où l'homme est circonscrit;
Elle est l'inabordable et dernière inconnue
Du problème imposé par le monde à l'esprit...

Ainsi Pascal apprend que l'esprit peut tout saisir, excepté la cause première. La science parfaite n'est donc pas possible? L'apaisement de l'âme dans la compréhension entière de la vérité n'est donc qu'un leurre? Et Pascal conseille à Faustus de retrouver les caresses de Stella, rien ne valant le bonheur d'aimer et d'être aimé :

Le seul bien qui nous intéresse,
Crois-m'en, car je l'ai médité,
C'est le trésor de la tendresse,
Plus humain que la vérité.

Et, avec un renouveau de volupté, l'amour reprend Faustus et Stella,

Dans un embrassement immobile et muet...

Mais la plainte de la Terre ne s'interrompt point. Comme dans une alternance régulière, elle s'exhale de plus en plus pitoyable. Un jour, enfin, Faustus l'entend : il tressaille à cette voix qu'il reconnaît et il se souvient des luttes de sa vie première, dont la nostalgie, sans doute voilée, mais très réelle, le poursuit jusque dans son paradis d'amour.

L'orageux souvenir qu'évoque son oreille
Trouble d'un œil subit son loisir souriant,
Et dans sa conscience un éclair foudroyant
Lui montre tout à coup la lice encore ouverte
Du combat que l'honneur livre au plaisir; en vain
Ses caresses pour lui l'avaient de fleurs couverte.
Du seul miel de l'amour il crut leurrer sa faim :
Rien ne l'assouvira, hors la fierté suprême,
Si cher que la vertu la fasse au cœur payer,
D'effectuer en soi librement, par soi-même,
Le plein contentement de l'homme tout entier.

Dès lors sa résolution est arrêtée : redescendre sur la terre pour communiquer aux hommes tout ce qu'il a appris; redevenir leur frère, et souffrir avec eux. Stella, au nom de sa tendresse, au nom de leurs joies profondes et douces, combat d'abord le projet de son

époux ; puis l'héroïsme de Faustus la ravit elle-même. Elle le suivra là où la Mort le conduira :

Pour l'accomplissement de *leur* grave dessein,
Aux passagers connus elle ouvrira son sein,
Et *les* enveloppant de sa caresse austère,
Ira *les* déposer ensemble sur la terre,
Ils *se réveilleront* sous *leur* ancien soleil...

La Mort ramène Faustus et Stella sur la terre : il n'est plus temps. L'humanité a disparu. Le globe, vide des hommes, n'est plus que le libre palais où se jouent les animaux, où pullulent les plantes et les fleurs.

L'âpre invasion des plantes innombrables
A couvert les cités d'un souriant linceul.

Faustus et Stella se demandent s'ils doivent repeupler le monde ; elle, comme une Ève nouvelle, s'offrirait, joyeuse, aux douleurs et aux gloires de la maternité :

La femme est chaste en moi, la mère y sera forte :
Que mon flanc se déchire et qu'un Abel en sorte !

Mais pendant que le couple délibère en face de cette humanité future qu'ils peuvent évoquer du néant, la Mort les emporte,

... Tournant le dos au globe inférieur,
Vers le plus glorieux séjour et le meilleur.

Car, bien que savante, heureuse, dans la vie nouvelle qu'on lui offrirait, l'humanité disparue la refuserait : il y manquerait l'effort, le labeur, qui la tourmentent, la font peiner et pàtir ; mais auxquels elle doit sa beauté et sa grandeur. Et bien loin, dans un séjour idéal, Faustus et Stella entrent enfin dans la patrie du vrai bonheur qu'ils ont conquise par l'acceptation du sacrifice.

C'est là que leur bonheur par la vertu trempé,
Triomphe intime et sûr qu'ils n'ont point usurpé,
Se fonde pour fleurir sans mélange et sans terme :
Car l'ère de l'épreuve et du péril se ferme.

VI

Ai-je assez loué la facture du vers ? Ai-je assez mis en plein jour la beauté de cette langue, franche et sobre, colorée et nette, puisée

aux bonnes sources, sans néologismes, sans artifices? Je ne sais plus, tant la trame du poète m'a saisi.

Ceci, c'est du grand art, du vrai, du simple : c'est de l'art qui ne meurt point avec la génération au sein de laquelle il éclôt. L'avenir se souviendra de cet effort poétique où la fin d'un siècle tourmenté livre ses angoisses et ses espoirs; où la pensée d'un âge inquiet, ballotté par les flots les plus tumultueux, s'est peinte dans ses agitations, dans ses fièvres, dans son va-et-vient philosophique, qu'augmente encore je ne sais quel inassouvi désir de lumière sereine, de croyance paisible, de définitive certitude.

Il ne faut pas se le dissimuler : souvent, la lecture des vers du *Bonheur* exige une contention pénible. Elle ne charme point les esprits superficiels. Austère, grave, elle demande le recueillement de toutes les énergies de l'âme. Parfois, ce poème me remémorait telle symphonie de Beethoven, à l'inspiration surnaturelle. Le sublime la traverse; çà et là, quelques coins fleuris y reposent, ainsi que des oasis parfumées et moussues. Mais, on n'y entre que comme dans un temple; l'air qu'on y respire tombe de plus haut que les cimes terrestres; les voix qui nous y environnent ne descendent point des cieux visibles. Quand, ensuite, on aborde les tâches vulgaires, il semble qu'on y apporte plus de vaillance et de joie. Par l'échappée que l'artiste nous a ménagée, l'infini a apparu, et son auréole resplendit jusque dans les ténèbres les plus épaisses, les plus banales, les nôtres, de tous les jours!

Est-ce à dire que l'œuvre de M. Sully-Prudhomme soit à l'abri de toute critique?

Ce qu'il faut d'abord louer, c'est la haute inspiration qui la soutient et qui l'anime. Ah! nous voilà loin des mièvres chansonnettes où tant de poètes célèbrent leurs amours faciles, pleurent leurs désespoirs ou disent leurs plaisirs. Le poème se sépare, et avec quelle pure beauté, de ces faits divers parisiens que tel ou tel encadre dans sa prose rimée, sans originalité et sans saveur.

Le poème *le Bonheur* est sorti de longues méditations, de réflexions mûries, d'une pensée sérieuse, digne d'un homme au grand cœur et au talent puissant.

Et voyez à quelles conclusions l'a conduit la rigueur logique de l'idée du bonheur. Il se sèvre des données chrétiennes, il n'admet pas les croyances catholiques sur la durée de la vie après la mort; et pourtant il les atteint presque, tant sa sincérité le mène aux conséquences dernières et de son rêve et de sa pensée.

Le bonheur de l'au-delà n'est pour M. Sully-Prudhomme que la somme des bonheurs terrestres, dépouillées des entraves grossières, plus affinés, plus délicats. Ici se trahit la faiblesse de l'homme à

imaginer la vraie félicité; dans ses suppositions les plus magnifiques, il ne procède que par comparaison. Il élimine le terme, il ajoute plus d'étendue et d'intensité à la joie connue, et il se dit que c'est là le ciel. La base même de ce palais radieux et heureux qu'il construit, dans ses recherches patientes, c'est la félicité goûtée, c'est le délice expérimenté. C'est trop peu!... Je reprocherais surtout à M. Sully-Prudhomme d'avoir introduit dans son paradis l'amour charnel.

Qu'autour de ses bienheureux il fasse affluer les autres jouissances, je l'accorde. Il me souvient de quelques peintures bibliques où le bonheur d'après la mort est décrit : le texte sacré parle d'*ivresses*, de *festins*, de *breuvage* d'immortalité. Mais il me souvient aussi de cette parole de Jésus : *Neque nubent, neque nubentur*. Un des critiques les plus pénétrants, les plus clairvoyants de notre temps et l'un des plus jeunes, a bien senti que M. Sully-Prudhomme avait dépassé la mesure. J'éprouve un vrai contentement à laisser parler M. Jules Lemaitre ¹.

« J'ose presque dire que M. Sully-Prudhomme n'a pas su transporter dans son Éden les meilleurs et les plus doux des sentiments humains. Il y a, même ici-bas, des bonheurs qui me semblent préférables à celui de Faustus et de Stella. Il y a, par exemple, le désir et la tendresse avant la possession, ce que M. Sully-Prudhomme lui-même appelle ailleurs « le meilleur moment des amours ». Il y a la paternité, c'est-à-dire la douceur du plus innocent des égoïsmes dans le plus complet des désintéressements. Il y a aussi de suaves commerces de cœur et d'esprit entre l'homme et la femme; l'amitié amoureuse, qui est plus que l'amour, car elle en a tout le charme, et elle n'en a point les malaises, les grossièretés ni les violences : l'ami jouit paisiblement de la grâce féminine de son amie, il jouit de sa voix et de ses yeux; et il retrouve encore, dans sa sensibilité plus frémissante, dans la façon dont elle accueille, embrasse et transforme les idées qu'il lui confie, dans sa déraison charmante et passionnée, dans le don qu'elle possède de bercer avec des mots, d'apaiser et de consoler, la marque et l'attrait mystérieux de son sexe. »

Et qu'advient-il de ces caresses, de ces joies, où le corps et le cœur trouvent leur béatitude? L'ennui les gâte; leur monotone retour les amoindrit. M. Francisque Bouillier, avec l'autorité de son talent si sûr et si élevé, écrivait ici même ² : « Si l'habitude émousse, diminue, tempère la douleur, par contre, n'émousse-t-elle pas aussi

¹ *Journal des Débats*, 6 février.

² 25 février.

le plaisir? Tel plaisir que nous avons d'abord si vivement désiré et goûté devient par l'habitude faible et languissant, si même il n'engendre pas le dégoût et l'ennui. » C'est cette ombre qui se projette sur les félicités de Faustus et de Stella...

Plus haut que les caresses, — « à l'inévitable dégoût¹ », — Faustus aspire à la lumière : il veut savoir. O noble convoitise de connaître!... La lecture du poème en a prouvé l'inanité terrible... La science de Faustus, si vaste qu'elle soit dans son essor, se heurte à d'infranchissables obstacles; à ses hardiesses se dérobe la cause première des choses : Dieu.

Voilà à quoi aboutit le système de pure philosophie humaine, tel qu'il agréé à un des esprits les plus vigoureux et les plus sincères de notre temps.

Ne pourrais-je donc point, comme c'est mon droit, après avoir montré les lacunes de ce système, ébaucher la théologie de la félicité du ciel catholique? Essayons!

Le christianisme assure à ses disciples un bonheur plus grand et plus certain, qu'il me sera permis de définir brièvement.

Dès lors que, par la grâce, une âme est unie à Dieu, dans ce monde, elle est déjà dans l'éternité. Pratiquer la justice, cultiver la charité, c'est entrer dans la vie qui ne finit plus. Et cette grande théorie, que Jésus-Christ annonce et que saint Paul développe si éloquemment en plusieurs de ses admirables *Épîtres*, explique déjà pourquoi les vrais chrétiens traversent les épreuves du temps présent avec une énergie si infatigable et une si paisible douceur. D'être en paix avec Dieu, de le sentir présent et vivant au fond de son être, d'agir avec lui, de telle sorte qu'il soit un « coopérateur » assidu et un auxiliaire fidèle, de se dépenser au bien, au vrai, de faire l'œuvre utile et bonne, dont le retentissement se prolongera jusque dans l'éternité, d'avoir la conscience que ni une larme, ni un effort, ni un sentiment généreux ne restera stérile, pas plus qu'un rayon de soleil, si pâle ou si fugitif qu'il soit, ne passe vainement sur les champs glacés par l'hiver : n'est-ce point asseoir la vie humaine sur des fondements assez solides pour qu'elle se dresse, à travers ses désirs, ses ambitions et ses tourments, plus que rassérénée, enthousiaste, heureuse? Récompense de la foi, gage anticipé de la béatitude à venir, le bonheur présent pour les chrétiens n'est point qu'une jouissance purement passive: il exige l'emploi des forces vives de l'âme; il s'achète par un effort; il est une vertu autant qu'une récompense. Fuir le mal, éviter les souillures, se garder de tout contact avilissant, afin de ne

¹ Sainte-Beuve, dernier chapitre, de *Port-Royal*.

point briser l'étreinte mystérieuse où Dieu et l'âme s'embrassent : condition douloureuse, mais nécessaire, qui présidera au maintien de cette félicité terrestre, et que saint Pierre rappelait à ses contemporains dans cette recommandation : « Réjouissez-vous de ce que vous participez aux souffrances du Christ ¹. »

Notre Corneille, avec son fier génie, accessible à toute beauté morale, a peint, dans son *Polyeucte*, le type de l'âme chrétienne, qui, captivée par une idée, prête à s'y immoler, passe à travers les séductions d'un bonheur, envié toujours par les cœurs vulgaires, afin d'atteindre une félicité plus haute et plus parfaite, et, trouvant, dans cette lutte même, une joie qui la dédommage au centuple de l'effort et de son sacrifice. L'histoire des saints donne donc raison à cet axiome de Montesquieu : « Chose admirable ! La religion chrétienne, qui ne semble avoir d'autre objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci ². »

Mais cette paix, cette joie, que goûtent les chrétiens et qui semble l'état normal de leur âme, ne sont que les préludes du bonheur qui les attend au ciel, bonheur dont l'espérance se lève, comme un sourire consolant sur nos jours ternes et assombrés.

M. Sully-Prudhomme enveloppe le corps de ses béatifiés du contentement le plus délicieux, il a raison. L'Église catholique, elle aussi, ne crée aucun divorce, dans la félicité qu'elle promet, entre l'âme et le corps. Sur les tombeaux, elle chante la résurrection ; en plein champ des morts, elle affirme la persistance et la rénovation des éléments corporels. Comme l'existence de Dieu, elle proclame, avec une sincérité aussi joyeuse dans sa foi, la nouvelle vie qui prendra tous les corps : *Credo in resurrectionem mortuorum*. Et ces corps ressuscités, elle les revêt de lumière, d'agilité, d'impassibilité, de beauté. Jadis, sur la terre, n'ont-ils point été les temples vivants de Dieu, le sanctuaire animé du Christ ? Ne sont-ils point devenus les instruments, qui ont pâti, des œuvres bonnes, des combats sanglants, des austérités fécondes et vaillantes ?

Toutefois, je l'ai dit plus haut, aux corps ressuscités ne conviennent plus certaines joies grossières. Le cycle de l'histoire humaine est fermé ; la loi qui, ici-bas, préside à la transmission de la vie, est anéantie, parce qu'il n'est plus besoin d'elle : *Neque nubent, neque nubentur*. Et M. Jules Lemaitre, on l'a vu, a pressenti que le paradis catholique, à bon droit, excluait de ses parvis les jouissances que M. Sully-Prudhomme accorde trop facilement à Faustus et à Stella.

¹ I Petr., iv 13.

² *Esprit des lois*, xxiv, 3.

La félicité corporelle n'est, du reste, qu'un accident dans la béatitude espérée par les chrétiens. En définitive, le bonheur ne vient pas du dehors pour remonter jusqu'au dedans, il jaillit du dedans pour se répandre sur tout le dehors.

Que sera-t-il?

La plénitude de toutes les capacités que nous portons en nous!

Connaître, aimer, vouloir selon la règle droite : telles sont les trois facultés où se trahit la fiévreuse activité de l'homme en quête du bonheur, et surtout le recherchant dans leur complète satisfaction. Des êtres visibles, l'homme n'est-il point le seul à sentir, comme le dit Pascal, « qu'il y a une place d'attente dans son cœur ¹ ? » Quelle est la plante qui souffre, après avoir bu la rosée du ciel ou reçu la caresse du soleil? Quel est l'animal qui, une fois ses appétits contents, et satisfaites les exigences de sa nature, mendiera d'autres sensations et d'autres jouissances? Il n'y a que l'homme qui ne sache pas dire : « Assez, assez; assez de lumière! assez d'amour! assez de justice et de perfection! » Toujours avide, toujours inquiet, toujours tendu par l'espoir, vers quelque chose qu'il ne voit pas, qu'il devine et qui l'apaisera!

Le ciel chrétien répond triomphalement à ces appels : à ces désirs immenses il promet la satisfaction infinie. Quoi donc?

Écoutez saint Jean : *Nous verrons Dieu tel qu'il est*. Assez élargie pour recevoir ce torrent lumineux, notre intelligence ne l'absorbera point : il est infini. Ah! voir clair, sans ombre, sans nuage! Le ciel nous donnera cette joie, et, comme Dieu, que nous verrons, que nous posséderons, est sans limites, le ciel chrétien deviendra une nouveauté perpétuelle : on y découvrira la beauté toujours ancienne, toujours nouvelle. Écoutez saint Paul : *L'œil de l'homme n'a pas vu, l'oreille de l'homme n'a pas entendu, le cœur de l'homme n'a pas compris ce que Dieu réserve à ceux qui l'aiment*².

¹ *Pensées* II, p. 254, édit. Havet.

² Leibnitz a écrit (*Principes de la Nat. et de la Grâce*, 15) : « Cette vision ou connaissance de Dieu ne saurait être jamais pleine, parce que Dieu étant infini, il ne saurait être connu entièrement. Ainsi notre bonheur ne consistera point et ne doit point consister en une pleine jouissance où il n'y aurait plus rien à désirer, qui rendrait notre esprit stupide, mais dans un progrès perpétuel à de nouveaux plaisirs et à de nouvelles perfections. » Je renvoie d'ailleurs M. Sully-Prudhomme à un des beaux livres du P. Lescœur : *la Science du bonheur*; à un autre ouvrage de M. Paul Janet : *Philosophie du bonheur*, où le savant professeur se montre d'un spiritualisme si élevé et si consolant. Enfin je lui indique quelques pages d'un de ses plus éloquents confrères, Mgr l'évêque d'Autun, dont le mandement pour le Carême 1888, sur la *Patience*, esquisse une théorie du bonheur chrétien, aussi émue que saisissante.

« O moments bienheureux, s'écrie Henri Perreyve, ô moments éternels! Voir! voir! voir! comprendre! Voir, non pas à la dérobée, à peine, d'un regard furtif et découragé; mais voir pleinement, et regarder Dieu même, objet éternel de la Vision, vérité certaine, complète, dévoilée; se rassasier de cette connaissance avec le don bienheureux de ne s'en lasser jamais! Et puis, comme il y aura toujours l'infini entre Dieu et l'homme, et que le mouvement du fini vers l'infini est incommensurable et éternel, avancer toujours, grandir toujours, connaître toujours le progrès dans la connaissance de Dieu... ¹. » Et l'éloquent jeune prêtre, après avoir dépeint la sâtété de l'intelligence, décrit aussi celle du cœur, la plus désirable peut-être, la plus rare, sans aucun doute; celle dont la certitude, quand est en jeu ce que Prévost-Paradol appelle « l'obsession du grand problème de la vie future » ², nous reconforte davantage dans nos alanguissements. Lisez et admirez!

« Comment pourrais-je, dit le disciple aimé du P. Gratry et du P. Lacordaire, vous donner du moins quelque image de l'infinie félicité en Dieu? Le pieux et docte saint Anselme s'efforce de le faire en interrogeant tous les désirs du cœur de l'homme. Que veux-tu, lui dit-il, que cherches-tu sur la terre? Est-ce la beauté? Est-ce la grandeur? Est-ce la bonté, la tendresse, la force, la volupté, les ravissements du cœur, la générosité, la justice, la sagesse? Tout cela est Dieu, Dieu est tout cela. Oui, messieurs, continue Henri Perreyve en s'adressant à son bel auditoire d'étudiants, tout ce que vous avez jamais rêvé de grand, de beau, de charmant, d'aimable; tout ce qui a soulevé vos désirs et captivé votre âme; tout ce que vous avez aimé de noble et de pur sur la terre, tout cela dégagé de l'imperfection et élevé jusqu'à l'infini : tout cela est Dieu! Si, un jour, un rayon de gloire s'est posé sur votre front; si, consumés aussitôt d'un désir plus ardent, vous avez demandé plus de gloire, la gloire c'est Dieu! Si, un jour, enivré d'une mélodie puissante, vous avez désiré que l'accord grandit toujours et que le flot harmonieux ne touchât plus de rivages, l'harmonie, c'est Dieu! Si, un jour, vous avez aimé, si vous avez oublié toute la terre dans le bonheur d'entendre et de répéter un seul mot, l'amour, c'est Dieu. Il est l'éternelle beauté, dont la beauté est le reflet; il est l'éternelle bonté, dont la bonté est le vestige.... Et les relations de la terre se retrouveront au ciel... Et, selon une belle expression de saint Thomas d'Aquin, « les honnêtes raisons de l'amour ne disparaîtront pas de l'âme des bienheureux. Là, les âmes qui se cherchaient en Dieu se trouveront en Dieu. »

¹ Une station à la Sorbonne, p. 67.

² Les moralistes français, p. 88.

Paroles fécondes en consolations, pleines d'encouragement, qui retentissent comme une mélodie céleste, où s'endorment nos ma-laises, où se tarissent nos larmes.

Du reste, l'Évangile s'ouvre par ces paroles : *Beati!* « Toute la doctrine des mœurs, dit Bossuet, tend à nous rendre heureux. » Mais ce bonheur est le prix de la lutte; il le faut conquérir par la guerre sans merci contre les instincts, par la privation des satisfactions sensuelles, par le renoncement aux séductions présentes. M. Sully-Prudhomme le reconnaît aussi : sa félicité est la conquête d'un long et intime duel. Ne pourrait-on pas dire de sa poésie ce que Polyeucte disait de Pauline :

Elle a trop de vertus pour n'être pas chrétienne?

Ce beau poème, *le Bonheur*, honore M. Sully-Prudhomme; il ajoute un titre nouveau à sa légitime renommée. Qui donc ne ressentirait une compassion, pleine de respectueuse sympathie, pour cet essai douloureux et consciencieux du poète, toujours sollicité par l'attrait des grands problèmes dont se désintéresse seulement l'insouciance légère des étourdis ou la folie brutale des repus de la vie présente? Mais après avoir lu ces cinq mille vers, d'une langue si savante et si poétique à la fois, quand, le livre fermé, on médite sur la question du bonheur, on éprouve une reconnaissance plus joyeuse et plus vive envers le Maître qui a apporté, pour tous les hommes, une réponse nette, précise, consolante à leurs anxieuses interrogations. On revient, avec une allégresse nouvelle, au sermon des *Béatitudes*, et on bénit, de tout son cœur, Celui qui a révélé de si hauts et de si profonds mystères, en quelques mots si simples, accessibles aux plus humbles, aux plus petits.

Paul LALLEMAND.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉÂTRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

La mort de l'empereur Guillaume. L'homme d'une seule idée. Quatre générations d'empereurs. Le mort et le mourant. Un beau rêve. La condamnation de M. Wilson et, par contre-coup, de M. Grévy. M. Lefebvre-Roncier et ses collègues de l'Hôtel de Ville. Incompatibilité de la chevalerie et du suffrage universel. Le revenant Félix Pyat. Rentrée en scène du général Boulanger. La *Cocarde* et les *Pioupious d'Auvergne*. — Les variations de la popularité. Le dernier anniversaire de Victor Hugo. Reprise de la *Princesse Georges* à la Comédie-Française. *Tue-la* et *Manquêle*. *Cocard et Bicoquet*. Vaudeville : *Les Surprises du divorce*, par MM. A. Bisson et A. Mars. Le meilleur résultat de la loi Naquet. Opéra-Comique et Théâtre-Lyrique : Le *Jocelyn*, de M. Benjamin Godard à Bruxelles. Odéon : *Mademoiselle Dargens*, par M. Henri Amic. — Les avant-gardes du Salon. La septième exposition de l'Union des femmes. La dixième exposition des aquarellistes. Une gerbe d'autres expositions. Parmentier et sa statue. — Nécrologie : MM. Latour-Dumoulin. Chassang, Constantin James, Blaze de Bury, H. Carnot. Béatification de J.-B. de la Salle et réunion de l'Œuvre des Écoles libres au Cirque d'été.

I

Le *Correspondant*, dès le premier jour, par une plume autorisée entre toutes, a payé à la grande figure sur laquelle vient de souffler la mort, l'équitable tribut que lui doit l'histoire. Le chroniqueur voudrait avoir le droit de s'abstenir devant un événement qui dépasse de beaucoup sa compétence et ses attributions; mais cet événement nous touche autant que l'Allemagne elle-même, et il ne nous est point permis de passer en détournant la tête. Du moins, pour remplir une tâche aussi modeste qu'obligatoire, n'aurons-nous à dire que peu de mots, strictement renfermés dans le cadre de cette causerie légère et qui se proportionneront d'eux-mêmes à l'humilité de notre rôle plus qu'à l'importance du personnage disparu depuis quinze jours de la scène du monde et maintenant légué au jugement définitif de la postérité.

Le vieil empereur Guillaume est le premier mort de cette trinité redoutable en qui s'incarna le malheur de la France, et qui semblait indestructible, taillée en plein granit. De ces fléaux de Dieu qui passèrent en 1870 à travers notre pays, en l'écrasant sous un ouragan de feu, l'un, M. de Bismarck, était déjà presque un

vieillard; l'autre, M. de Moltke, touchait aux limites habituelles de la vie humaine, et s'il fût mort au lendemain de Sedan, on eût pu dire de lui qu'il s'en allait plein de jours comme de gloire; le troisième le dépassait encore par le nombre des années. Qui eût pensé alors que près de dix-huit ans plus tard tous trois se retrouveraient en vie, tenant toujours l'Europe suspendue au froncement de leur sourcil olympien, — j'en parle au singulier, car tous trois ne faisaient qu'un, — et que, au commencement de l'année 1888, la France continuerait à épier la paix ou la guerre sur le visage de sphinx desséché et dans les yeux mornes du feld-maréchal comte de Moltke, comme dans le dur regard du chancelier de fer?

Le souverain vient de disparaître, et le grand stratéliste qui a porté dans l'art militaire la savante précision d'une machine aux rouages d'acier, formidables par leurs dimensions, mais aussi finement travaillés que des ressorts de montre, doit se dire désormais, sous ce masque impassible où l'absence de chair vivante ne semble laisser aucune prise à la mort : « Me voilà découvert ! » On était si bien habitué, et depuis si longtemps, à le voir triompher toujours des malaises de la vieillesse et, après chaque indisposition, se relever comme s'il eût repris dans cette halte une force nouvelle, que les esprits superstitieux s'acheminaient peu à peu à le croire immortel. On se disait tout au moins qu'il n'y avait point de raison pour que son existence ne se prolongeât pas en quelque sorte indéfiniment, comme celle de notre illustre centenaire Chevreul. Cette interminable vieillesse, à laquelle il fallait ménager les émotions violentes et qui semblait rassasiée de la gloire des armes, était regardée comme la meilleure garantie de la paix, et les vœux de la France se réunissaient à ceux de l'Allemagne pour souhaiter que la mort n'éteignît pas de sitôt cette lueur vacillante, où l'on avait peine à reconnaître la torche impitoyable qui a ravagé la France. Il était né chétif, et

Cet enfant que la vie effaçait de son livre

Et qui n'avait pas même un lendemain à vivre

a vécu quatre-vingt-onze ans, sept ou huit ans de plus que l'autre avorton débile, Victor Hugo, qui a désencombré le monde un peu avant lui. On a calculé que, dans le cours de sa longue carrière, l'empereur d'Allemagne a vu disparaître six papes, six sultans, huit empereurs, cinquante-deux rois. Ajoutons qu'il a pu voir se succéder en France une douzaine de gouvernements : treize directeurs, cinq consuls, deux empereurs, deux rois de la branche aînée, un roi de la branche cadette, trois républiques, six présidents, sans parler des gouvernements provisoires. Mais en Prusse il n'a vu qu'un

seul régime et deux rois, ce qui ne l'a point empêché, d'ailleurs, — comme son pays lui-même, dont il a partagé toutes les vicissitudes, en y ajoutant les siennes propres, — d'avoir connu toutes les variations de la fortune.

Il s'était trempé tout jeune dans les malheurs de sa famille et de sa patrie, et ce fut au lendemain d'Iéna que l'enfant dut faire son serment d'Annibal, — un serment qu'il a mieux tenu qu'Annibal lui-même. Soldat à onze ans, il avait reçu à seize le baptême du feu dans la première campagne de France, et lorsqu'il fit la deuxième, — la vraie, la sienne, — il y avait déjà plusieurs années qu'il avait pu célébrer ses noces d'or avec la guerre. Waterloo n'avait été pour lui qu'une première étape vers Sedan. Il est mort ayant réalisé son *rêve*, — suivant l'expression qu'il employa lui-même dans une dépêche à l'impératrice Augusta, écrite sur le champ de bataille où il venait de prendre toute une armée française, avec ses munitions, ses armes, ses drapeaux, ses généraux et son empereur, comme dans un gigantesque coup de filet; porté de victoire en victoire, sans que la fortune lui eût fait une seule infidélité, — car il « ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance », — jusque dans Paris, qui revoyait les Prussiens pour la troisième fois en un peu plus d'un demi-siècle, et couronné empereur d'Allemagne dans ce palais de Versailles, monument et témoin de notre plus glorieuse époque et de notre plus grand roi, où le souverain qui donna l'Alsace à la France laissait les petits électeurs de Brandebourg se morfondre dans l'antichambre. C'est que, sans être marqué personnellement au sceau du génie, il a su choisir ses hommes et leur rester inflexiblement fidèle, comme à ses desseins, savoir ce qu'il voulait, profiter de la leçon des choses, discerner son but et y marcher en droite ligne, sans distraction ni repos, en concentrant dans une idée unique, — faire de la Prusse la première puissance militaire du monde, — toute la force de sa volonté et tout l'effort de sa vie. Ce n'est pas l'homme d'un seul livre qu'il faut craindre, c'est l'homme d'une seule idée.

Si l'empereur Guillaume n'a pas été un grand homme, il n'est pas douteux qu'il n'ait été, plus encore que son aïeul Frédéric et d'une meilleure manière, un grand Prussien. Nul n'a mieux représenté l'idéal de la Prusse. Par là, comme par la satisfaction donnée à l'orgueil national et aux besoins encore inassouvis de revanche, ce soldat, que son mysticisme n'empêchait pas d'être très pratique, vainqueur à la main dure, courtois sans se piquer de chevalerie, mais à qui le sentiment religieux de son rôle prêtait une grande autorité morale, après avoir été un prince impopulaire, détesté,

dont l'opinion publique avait exigé le bannissement, faute de pouvoir obtenir sa renonciation au trône, avait conquis une popularité faite de respect, de reconnaissance et d'admiration, encore accrue par son grand âge et par le deuil dont la menace était suspendue sur sa tête et sur la nation entière.

L'an dernier, j'ai vu dans une auberge, sur la frontière allemande, une image représentant « quatre générations d'empereurs » : au centre le vieux *Kaiser* assis et tenant sur ses genoux son arrière-petit-fils, entre le kronprinz et le prince Guillaume. Il n'y en a plus que trois maintenant, et peut-être demain n'y en aura-t-il plus que deux. Lorsque celui qui s'appelle aujourd'hui l'empereur Frédéric III a dû traverser une partie de l'Europe, en remontant de la tiède atmosphère italienne aux raffales de neige de la Prusse, pour recueillir l'héritage de son père et lui rendre les derniers devoirs, on se demandait s'il arriverait en vie, si le convoi triomphal ne se changerait pas en convoi funèbre et si, au lieu d'un nouveau souverain, on ne verrait pas sortir du wagon impérial un nouveau cadavre. Spectacle saisissant que celui de cette double agonie qui partageait l'anxiété de l'Europe, la douleur de l'Allemagne, l'attention inquiète de la France, entre Berlin et San-Remo, entre ce nonagénaire et cet homme dans la force de l'âge, mourants tous deux, séparés par des centaines de lieues, les regards fixés l'un sur l'autre, le père pleurant sur le fils, le fils pleurant sur le père. Au Nord, l'art luttait contre la nature, s'efforçant de prolonger encore et de ranimer la lampe qui s'éteignait d'elle-même ; au sud, la vie du kronprinz était l'enjeu de conflits scientifiques, où les dissentiments d'école s'aiguisaient d'une rivalité nationale, et les plus illustres médecins de l'Angleterre et de l'Allemagne, tournant à la tragédie la scène classique des docteurs de Molière, ne parvenaient à s'entendre ni sur le traitement du mal ni même sur sa nature. Des luttes de vanité se mêlaient à ces luttes de doctrines ; ce drame domestique se compliquait d'un drame politique. Autour de la canule du docteur Bergmann se nouaient des brigues ténébreuses, s'agitaient des ambitions et des compétitions ardentes, comme celles que Saint-Simon nous a peintes autour du lit funèbre du Grand Dauphin. On se demandait qui, du fils ou du père, partirait le premier. La mort s'est ravisée au dernier moment ; elle a suivi l'ordre de la nature. Qui sait si le répit imprévu qu'elle vient d'accorder à Frédéric III ne se prolongera pas maintenant au delà des bornes étroites qu'on lui croyait assignées, et si ce mourant qui succédait à un mort, comme dans les danses macabres où celui qui tombe dans la fosse est suivi par un autre qui a déjà un pied suspendu au-dessus, ne va pas voir l'ombre rétrograder

sur son cadran, ainsi qu'il est dit dans l'histoire du roi Ézé-chias? L'Allemagne ne fait guère plus de vœu que la France pour la durée de ses jours. Sans doute c'est à la République en grande partie que nos vainqueurs sont redevables de ce bon sentiment, et ils auraient tort de ne pas lui en être reconnaissants; mais ils le doivent aussi aux côtés généreux et chevaleresques d'un tempérament national qui, malgré tous ses défauts, mérite d'être aimé parce qu'il ne sait pas haïr d'une haine inextinguible et qui désarme devant la mort ou devant la souffrance de ceux même que n'ont pas désarmés nos désastres. Il nous a suffi de connaître, ou de soupçonner, un sentiment d'estime et de sympathie toute relative de la part d'un ennemi, pour que notre sympathie à nous-mêmes soit allée vers lui. S'il est écrit que la guerre ne puisse être évitée, nous souhaiterons du moins, avec un de nos confrères, que les deux nations se tiennent mutuellement compte, dans les luttes futures, de cette heure fugitive où elles ont salué ensemble le même cercueil et où la France s'est rencontrée — qui l'eût cru en 1870? — dans un même sentiment de pitié avec la Prusse devant le lit de douleur du prince qui a pris une si large part à ses revers. Ah! si le nouvel empereur le voulait bien! s'il profitait de cette trêve que Dieu lui accorde, comme à dessein, pour mettre fin au cauchemar de fer et de sang que fait peser sur l'Europe cette paix menaçante et monstrueusement armée, toujours prête à crever comme un nuage gros de tempête! Quel moyen sûr il aurait d'immortaliser son règne, si court qu'il pût être! Mais s'il déclare dans son rescrit qu'il veut « faire de l'Allemagne le foyer de la paix », il entend, — comme sa proclamation à l'Alsace-Lorraine le confirme sans laisser place à aucune équivoque, — qu'elle jouisse sans trouble « de ce qu'elle a gagné », et il voit une garantie nécessaire pour le tranquille accomplissement de sa mission « dans la conservation non affaiblie des forces défensives du pays. »

Laissons donc ce rêve, et rentrons dans la réalité.

Qu'est-ce, en regard d'un si grand événement, que la fin de l'affaire Wilson, qui n'est d'ailleurs encore qu'un dénouement provisoire, puisque le condamné du 4^{er} mars a fait appel de la sévère sentence portée contre lui? Après tant de tergiversations et d'hésitations, qui avaient d'abord indigné et révolté, puis fini par lasser la conscience publique, et quand, jusqu'au dernier moment, l'opinion était demeurée incertaine, non sur la culpabilité, mais sur la condamnation de l'accusé, le jugement du tribunal, tout en donnant satisfaction à un sentiment à peu près unanime, a produit un effet de contraste et de surprise très prononcé. La justice, qui s'était longtemps montrée si faible et si molle, se

montrait tout à coup d'une rigueur imprévue. Elle frappait impitoyablement de deux années de prison et, par une aggravation considérable, de cinq ans d'interdiction des droits civils et politiques, après l'avoir flétri dans des considérants terribles, l'homme qu'elle avait paru si longtemps épargner. Sa longanimité passée donnait à sa sévérité tardive l'apparence d'une de ces concessions que l'on fait trop larges pour racheter sa résistance. Faut-il croire, comme l'insinuent des esprits difficiles à satisfaire, qu'elle aurait cédé d'abord à la pression du pouvoir en se refusant à poursuivre M. Wilson tant que son beau-père était le chef de l'État, et ensuite à la pression de l'opinion publique, lorsque M. Grévy et M. Wilson n'étaient plus rien? Quoi qu'il en soit, cette condamnation n'a pas relevé la magistrature républicaine dans la proportion où l'avaient abaissée la longue impunité du coupable et les prodigieuses lenteurs de l'instruction. Mais, après tout, elle a abouti quand même, et à supposer que justice ait été rendue sous l'impulsion des sentiments les moins élevés, elle n'en est pas moins rendue, dans des circonstances qui donnent à l'arrêt plus de signification et de force, en retournant l'épuration contre ses propres auteurs.

Véritablement on ne peut s'empêcher de voir une éclatante revanche du Droit dans la condamnation rigoureuse qui, en frappant M. Wilson, frappe du même coup, par les mains de sa magistrature, l'ex-président dont l'austérité nous était jadis présentée en exemple comme un type des vertus républicaines. Que reste-t-il maintenant de ce renom d'intégrité, déjà bien compromis par une préoccupation constante de l'intérêt personnel, par l'âpreté d'une économie qui faisait plus d'honneur à la prévoyance de l'homme privé qu'à la générosité de l'homme public et qui a porté plus de fruits pour sa fortune que pour sa réputation, avant de sombrer dans une aventure déshonorante où il est bien difficile de croire qu'il n'ait point sa part de responsabilité? L'histoire n'écrira pas de M. Grévy, comme de quelques autres chefs d'État : « Il était entré riche au pouvoir; il en est sorti pauvre. » On n'est tenu à rien de plus qu'à une stricte équité envers lui, car d'avance il avait pris soin de se tailler sa récompense et de se la tailler largement. Elle est visible sur les hauteurs du Trocadéro, et je doute que le vieillard, dans l'hôtel solitaire de l'avenue d'Iéna, asile qui a recueilli sa chute, mais où le déshonneur est entré après lui, porte la tête aussi haute que les princes qu'il a bannis, les religieux qu'il a dispersés, les pauvres curés de campagne qu'il a condamnés à mourir de faim et les magistrats qu'il a révoqués. S'il est quelqu'un aujourd'hui qui ait pitié de lui, peut-être est-ce parmi ceux-là seulement qui furent les victimes de son égoïsme,

lorsqu'il avait le droit et le devoir de les défendre contre la persécution.

Plus heureux que M. Wilson, M. Lefebvre-Roncier, conseiller municipal, accusé d'avoir vendu son suffrage aux organisateurs du cinquantenaire des chemins de fer, mais à meilleur marché que M. Wilson ne vendait le ruban rouge, a bénéficié d'une ordonnance de non-lieu, qu'est venue ratifier ensuite une nouvelle élection de son quartier. Fort de cette double absolution, l'élu de la Folie-Méricourt s'est représenté au conseil municipal, qui, ne pouvant l'expulser et ne le voyant pas en humeur de sortir, a levé la séance. Mais son pouvoir se bornait à cette manifestation platonique. L'excommunié est revenu tranquillement aux séances suivantes. et il a bien fallu se résoudre de mauvaise grâce à tolérer ce qu'on n'avait aucun moyen d'empêcher. D'où vient au conseil une pudeur si injurieuse pour le suffrage universel? Ne parlons pas de l'ordonnance de non-lieu. Si M. Lefebvre-Roncier n'avait pour lui que l'absolution de cette justice infâme, — car elle est restée infâme, quoique épurée, — qui a condamné nos frères de Nouméa, Cyvoct, Gallo, etc., et qui ne se rachète que d'une façon insuffisante en condamnant aussi M. Wilson, ce serait peu de chose. Mais est-ce que le suffrage universel n'a pas tous les droits et tous les pouvoirs? S'il entend déclarer que son représentant n'a pas fait ce qu'on lui reproche, ou que, s'il l'a fait, cela lui est parfaitement égal, c'est son affaire. Depuis quand y regarde-t-on de si près entre augures de la démocratie radicale et révolutionnaire? Il n'y a pas dans une pareille peccadille de quoi fouetter un bambin des écoles laïques. Ces raffinements de délicatesse sont de l'aristocratie toute pure. Je suppose que le citoyen Joffrin ne prétend pas ramener le conseil au temps de la chevalerie. La chevalerie, c'est la féodalité : il n'en faut plus. Un pot-de-vin de 10 000 francs, la belle misère! Le suffrage universel juge les hommes et les choses de plus haut. Que ces messieurs y prennent garde, il serait imprudent d'apprendre à contrôler ses verdicts et à chicaner ses résultats. Nous les acceptons en ce qui les concerne; c'est bien le moins qu'ils les acceptent de même en ce qui concerne M. Lefebvre-Roncier. Ils auront beau faire, d'ailleurs, ils ne parviendront à persuader personne que le collègue contre lequel ils s'acharnent ne soit tout à fait à sa place là où il est, et rien ne pourra l'empêcher de penser et de voter comme la majorité dont il fait partie.

La rentrée en scène du général Boulanger a précédé de quelques jours la disparition de l'empereur Guillaume. C'est encore au suffrage universel que nous devons ce bienfait. Une ébauche de plébiscite improvisée par un inconnu sans son aveu, et même avec

un semblant de désaveu, dans quatre ou cinq départements, a réuni 55 000 voix sur son nom, au lieu de quelques centaines que prévoyaient les prophètes les plus perspicaces. Ce résultat imprévu a produit l'effet d'un de ces jets de flamme qui trahissent tout à coup la présence d'un incendie latent. Le *boulangisme*, qu'on croyait à peu près mort, est ressuscité. Il a retrouvé son Rouget de Lisle et sa *Marseillaise*. Le *Pioupiou d'Auvergne* a succédé aux strophes entraînant d'*En r'venant de la R'vue*. Bourgès a remplacé Paulus, qui, jugeant peut-être le rôle du général fini, lui avait retiré l'appui de sa popularité et qui doit s'en mordre les doigts aujourd'hui. Un bonapartiste avait lancé la candidature plébiscitaire du général; un socialiste révolutionnaire s'est détaché du *Cri du peuple* pour fonder la *Cocarde*, « journal boulangiste, » — en quoi le général Boulanger l'emporte sur le général Bonaparte, car après les campagnes d'Italie et d'Égypte, à la veille du 18 brumaire, il n'y avait pas encore de journal « bonapartiste, » et le mot n'existait même pas. La *Cocarde*, qui a été annoncée par toutes les trompettes de la publicité, menait de front, dans son premier numéro, l'éloge de Félix Pyat, — un autre revenant, dont le nom sinistre est sorti le premier dans les élections des Bouches-du-Rhône, — et celui du général. Entre les deux elle ne sentait pas le besoin de choisir. Ils lui paraissaient cadrer parfaitement ensemble. On dira que le citoyen Pyat a été l'un des plus ardents fauteurs de la Commune et que le général a conquis les trois étoiles en la combattant, mais ce sont là des choses de l'autre monde. Le général est-il donc socialiste? — Eh! eh! — Est-il révolutionnaire? — Peut-être. — Est-il bonapartiste? — Il se pourrait. — Est-il autre chose? — Qui le sait? Et lui-même le sait-il? Étant Boulanger, il est boulangiste; cela suffit, au moins pour le moment. Et qu'on ne dise pas qu'il ne saurait être dangereux parce qu'il est ridicule. D'abord ce serait un tort de croire qu'il suffise de se moquer des gens pour les rendre ridicules; c'en serait un autre de s'en rapporter au vieux proverbe, que le ridicule tue en France : ce proverbe-là est devenu un danger public; il a servi de passe-port à une foule de personnalités redoutables. Les gens d'esprit concluent trop volontiers que leurs épigrammes sont mortelles et qu'un homme est devenu impossible lorsqu'ils l'ont lardé de railleries : ces railleries, le peuple les ignore, ou il s'en soucie comme un poisson d'une pomme; elles ne contribuent qu'à rendre plus célèbre celui qui en est l'objet, à répandre, à vulgariser son nom. Qu'importe le bourdonnement de la mouche à l'éléphant dont les longues oreilles ne l'entendent même pas? C'est parce qu'il était ridicule qu'on a laissé passer Louis-Napoléon en 1848. Et

quant au premier Bonaparte, on s'était moqué de sa prononciation, de sa mine chétive et de son air *gringalet* plus encore que du général Boulanger. Il est vrai qu'il avait à son actif Montenotte, Lodi, Campo-Formio, les Pyramides et quelques autres petites choses encore. Mais le général Boulanger a pour lui son cheval noir, sa belle barbe, sa prestance, Paulus, Bourgès, la *Cocarde*, la *Lanterne*, M. Déroulède, M. Rochefort et les *Pioupious d'Auvergne*.

Aux 55 000 voix de l'embryon de plébiscite et à la création de la *Cocarde*, le gouvernement a répondu par le coup de théâtre de la mise en disponibilité, sur un rapport du ministre de la guerre qui dévoilait sommairement les manœuvres occultes du général et ses actes d'indiscipline. Un détail de ce rapport a amusé le public et indigné les *boulangistes* : c'est celui qui révélait dans le chef du 13^e corps d'armée un rival imprévu de Braiseur. Dans ce petit hors-d'œuvre, dû aux révélations de la police, on se demande si le gouvernement a cédé au désir de poser l'ancien ministre de la guerre en général d'opérette, ou de justifier les fonds secrets, qu'on venait de lui chicaner à la Chambre. Que sortira-t-il de là ? Personne ne pourrait le dire encore. La fourmière s'agite, surprise par ce coup imprévu. La *Cocarde* fait signer une pétition nationale. La *France*, la *Lanterne* et l'*Intransigeant* se groupent, avec la demi-douzaine de députés boulangistes, autour du général, en ayant soin d'exclure la *Cocarde*, dont le rapide succès les offusque, soit qu'ils feignent de l'ignorer, soit qu'ils prétendent la mettre au ban. On est révolutionnaire, mais on n'oublie pas les intérêts de boutique. M. Rochefort a déchargé son plus riche répertoire d'injures sur les ministres, et les autres ont rivalisé de leur mieux avec lui. Quant au général Boulanger, qui appliquait jadis, avec tant de désinvolture, le retrait d'emploi aux princes et aux généraux placés sous ses ordres, en attendant qu'il soit dictateur, il aura le loisir de méditer sur le vers du poète comique :

Juste retour, Monsieur, des choses d'ici-bas !

II

Les vents et les flots sont changeants. Rien n'égale la rapidité avec laquelle une popularité éclôt, sinon la rapidité avec laquelle elle peut s'éteindre. Voyez Béranger : ne le croirait-on pas maintenant aussi loin de nous que Debraux, et plus loin que Désaugiers ? Et Victor Hugo ? Ne sentez-vous pas l'oubli descendre peu à peu sur ce nom dont l'écho a rempli deux tiers de siècle ? La jeune école le déserte ; elle l'accuse d'une rhétorique insupportable, voire de charlatanisme. Elle trouve qu'il ouvre une bouche gigantesque

pour dire avec emphase d'assez petites choses, que sa grâce est maniérisme, sa profondeur pathos, sa sensibilité grimace. Elle rit irrévérencieusement de ses airs farouches, de ses prétentions de penseur et d'apôtre; elle l'accuse de pose et de déclamation, et le moment approche où elle le qualifiera de géant en baudruce. La jeune critique ne le traite pas beaucoup mieux, et la réaction franchit même les justes bornes. Ses œuvres posthumes passent presque inaperçues et on a senti le besoin d'en espacer la publication. Le grand tapage des hyperboles admiratives s'est apaisé; le nuage d'encens a disparu; il ne reste plus guère qu'une petite chapelle où il soit honoré comme de son vivant, et où brille toujours la lampe du sanctuaire : celle du *Rappel*.

Avez-vous remarqué dans quel silence s'est écoulé son dernier anniversaire? La Comédie-Française a représenté *Ruy Blas* et *Hernani* sans la moindre poésie de circonstance. Racine lui-même, Racine, l'ennemi personnel de Victor Hugo et de son école, cent quatre-vingt-dix ans après sa mort, est encore célébré par des à-propos, à chacun de ses anniversaires, sur les scènes de l'Odéon et du Théâtre-Français, et Hugo, trois ans après la sienne, paraît oublié.

Nous n'avons eu, d'ailleurs, aucune nouveauté sur notre première scène, mais elle s'est annexé la *Princesse Georges*, d'Alexandre Dumas. La *Princesse Georges* date de 1871; elle fut écrite pour le Gymnase et pour M^{lle} Desclée. En dépit des efforts de l'auteur, qui n'a pas composé moins de deux préfaces pour l'expliquer et pour en faire l'apologie, elle n'a jamais été regardée comme un de ses chefs-d'œuvre, et cette nouvelle épreuve ne lui a pas été des plus favorables. Déplacée de son cadre primitif, jouée par une actrice déjà remarquable et qui le deviendra plus encore, mais qui n'est pas aussi complètement la femme du rôle, qui n'exerce pas sur le public une influence aussi grande que M^{lle} Desclée, et par la jeune troupe de la rue Richelieu, elle a mieux encore laissé voir ses défauts, et l'on a trouvé qu'il lui avait poussé quelques rides depuis dix-sept ans. Ces rides sont surtout dans le style, qui a des parties déclamatoires sentant leur romantisme, et, même, chose rare chez M. Dumas fils, quelques formules conventionnelles dont le tour semble porter la date de 1830.

La *Princesse Georges* précéda d'un an la *Femme de Claude* et la brochure de l'*Homme-Femme*. C'est encore et toujours la question de l'adultère, la *femme de foyer*, mais ardente et passionnée dans son amour, portant dans les exigences de sa fidélité conjugale la fougue volcanique d'une Adèle d'Hervey ou d'une doña Sol, s'y trouve en face de la *femme de rue*, comtesse authentique, mais vraie courtisane, impassible, fatale, brillante et dure comme les

diamants dont elle est couverte, pareille aux « divinités de glace des régions polaires. » Au lieu de l'indignité de l'épouse, comme dans la *Femme de Claude*, M. Dumas y a mis en scène celle du mari. C'est lui qui manque à la foi jurée, sans aucune pudeur et avec persistance, comme « un faussaire, » comme « un renégat. » Il trahit une jeune femme, charmante et qui l'adore, pour cette divinité polaire, la comtesse de Terremonde, à qui tant d'autres ont rendu un hommage banal et dont la beauté perverse a quelque chose de diabolique. La princesse est en droit de le mépriser et de le haïr; comme Francillon, elle se juge en droit de se venger, en droit de punir. Francillon se venge en laissant croire à son mari qu'elle lui a rendu trahison pour trahison; la princesse Georges se venge en laissant aller le sien au rendez-vous où il doit trouver le châtiment. Mais ici M. Dumas a faibli : tandis que Claude Ruper tue Césarine d'un coup de fusil, M. de Terremonde, en place du coupable avéré, étend raide un innocent béjaunc, qui n'en était encore qu'à l'amour platonique. On entend le coup de feu dans la coulisse; la princesse Georges se tord les bras de désespoir, car elle s'est repentie bien vite du mouvement de colère qui lui avait fait envoyer son mari à la mort, et elle avait vainement essayé de le retenir en lui disant tout. Au moment où elle va tomber à la renverse, elle voit entrer celui qu'elle croyait sans vie. C'est un dénouement à la Sardou, un escamotage qui rappelle le tour de passe-passe final de *Nos Intimes*, et spéculé sur la surprise du spectateur en finissant la pièce avant qu'il n'ait eu le temps de reprendre ses esprits, mais qui ne dénoue rien du tout; car la princesse l'avait dit elle-même : « Si je le sauve ce soir, il y retournera demain. » J'admettrais pourtant que M. Dumas l'eût sauvé, si ce n'était aux dépens d'un autre cent fois moins coupable. Il se peut que les choses s'arrangent où se dérangent ainsi dans la vie réelle; mais que devient la thèse? M. A. Dumas n'est pas un de ces hommes qui se bornent à mettre un *fait divers* en drame; il a la prétention d'être philosophe, moraliste, logicien. La logique et la morale me paraissent aussi absentes l'une que l'autre de ce dénouement, et tous les personnages, car la victime n'était qu'un comparse, tous, c'est-à-dire le mari et l'amant, la femme aimante et fidèle et sa rivale sans foi ni loi, se retrouvent en présence les uns des autres, à la chute du rideau, dans la même situation respective qu'au début.

Tout ce qu'on peut conclure de ce dénouement, plus encore que de celui de *Francillon*, c'est que le brillant écrivain, impitoyable pour « la guenon du pays de Nod, » vient à composition lorsqu'il s'agit du *babouin*. Il l'en tient quitte pour la peur. Il donne un démenti dans la pratique à la rigueur de ses théories sur l'égalité

des deux sexes devant les droits et les devoirs du mariage. Il dit à Claude, en lui montrant sa femme : « Tue-la. » Mais il dit à M. de Terremonde, en lui cachant le prince de Birac : « Ne le tue pas. Et s'il te faut absolument tuer quelqu'un, eh bien, soulage-toi sur ce jeune nigaud qui n'intéresse personne. » Les *guenons* sont en droit de se plaindre de ce moraliste si sévère pour elles : il triche.

Je n'ai point entrepris un compte rendu méthodique d'une pièce qui remonte au lendemain de la guerre; autrement j'en dirais les qualités comme j'en ai dit les défauts. Même en se trompant, M. Dumas ne le fait pas d'une façon banale et vulgaire. On reconnaît encore, dans l'exposition de la pièce, qui nous jette tout à coup *in medias res* et qui est une des plus dramatiques et des plus belles qu'il y ait au théâtre; dans la rapidité de l'action, un moment ralenti, mais non arrêtée, par les conversations féminines du bal et par la longue tirade de Valentine, qui n'est point un hors-d'œuvre et forme comme le complément de l'exposition; dans la scène où Séverine chasse la comtesse de chez elle; la verve nerveuse et étincelante, le tour de main prestigieux du maître ouvrier. En 1874, avant *l'Homme-Femme*, l'illogisme, l'inconséquence de l'œuvre ne frappait pas autant qu'aujourd'hui, et la supériorité de l'interprétation, surtout dans le rôle principal, avait pu aider à l'illusion. En 1888, à la Comédie-Française, on ne lui a donné que des acteurs secondaires. Je ne dis pas qu'on ait eu tort : M. Dumas s'en est contenté lorsqu'il pouvait réclamer les chefs d'emploi, qu'on n'eût pas marchandés à l'auteur de *l'Etrangère* et de *Francillon*, et comment arriverait-on à remplir les vides et à remplacer ceux qui vont partir encore, si l'on ne dressait les recrues? Surtout après l'administration de M. Émile Perrin, qui a trop oublié l'avenir pour le présent, il faut savoir sacrifier quelquefois la perfection actuelle pour préparer la perfection future. Mais il n'en est pas moins vrai que l'effet de la *Princesse Georges* a souffert d'une interprétation dont l'ensemble a paru accuser la décadence de la Comédie. Peut-être eût-il été prudent de confier tout au moins le rôle du prince, très au-dessus des forces de M. Baillet, à un vétérane comme M. Worms. Toutefois n'englobons pas dans la défaite générale M. Truffier, qui a joué avec la finesse spirituelle qu'il porte dans ces petits rôles le valet de chambre Victor, et surtout la débutante, M^{lle} Brandès, qui n'est sans doute pas une princesse indiscutable, mais qui a le tempérament dramatique : au dernier acte, lorsqu'elle entend le coup de feu, sous l'impression d'une terreur qui la fait redevenir enfant, affolée, le visage livide, les mains crispées, la voix étranglée d'angoisse, elle a jeté un triple cri de *Maman!* à vous faire refluer le sang dans les veines.

Les principaux succès du théâtre depuis un mois ont été pour la comédie joyeuse. La Renaissance nous a donné l'amusant vaudeville *Cocard et Bicoquet*, par MM. Boucheron et H. Reymond, dont le titre indique suffisamment qu'il s'agit d'une bouffonnerie, parfois énorme, mais qui n'en renferme pas moins une idée de comédie, à la façon des pièces de Labiche. Quelques jours après, M. A. Bisson, déjà connu par le *Voyage d'agrément* et autres pièces exhilarantes, conjointement avec un collaborateur jusqu'alors inconnu, M. Antony Mars, a fait jouer au Vaudeville les *Surprises du divorce*, dont les trois actes sont autant d'éclats de rire, qui se prolongent sans interruption du lever au baisser du rideau, compliqués de convulsions, d'attaques épileptiformes, d'accès de toux pour lesquels il serait superflu de recourir aux pastilles Géraudel, et même de larmes, car la nature humaine est si contradictoire et Hegel est un si grand philosophe qu'il faut pleurer à force de rire.

Les auteurs dramatiques étaient pour le divorce, quand le divorce n'existait pas. En ce temps-là j'ai prédit, sans me croire grand prophète, qu'ils seraient contre dès qu'il existerait. Seulement ils en tiraient des drames avant; ils en tirent des comédies après; ils pourraient en tirer des drames encore. Tout n'est pas risible dans le divorce, il s'en faut, mais ces messieurs sont de joyeuse humeur et ils aiment mieux prendre les choses du côté gai. Il semble que les inconvénients du divorce n'aient encore frappé que les vaudevillistes : peut-être simplement que les autres auraient honte de se déjuger si vite, mais soyez sûrs qu'ils y viendront à leur tour.

Les *Surprises du divorce* n'ont donc aucune prétention à la profondeur et ne rivalisent en rien avec le traité de M. de Bonald. J'oserai même dire que les deux auteurs n'ont nullement songé à faire une pièce psychologique. Je n'entreprendrai pas, d'ailleurs, de vous analyser en détail cette inénarrable folie, qui, comme toutes les folies excellentes, repose sur un fond de bon sens, ni de vous conter par suite de quelles aventures l'infortuné Duval, marié à la jolie et insignifiante Diane Bonnivard, voit son ménage métamorphosé en enfer par une belle-mère extravagante, ancienne danseuse du théâtre de Marseille, qui semble prendre à tâche de l'exaspérer et qui entraîne sa fille à la révolte; comment, poussé à bout par les épigrammes de cette créature acariâtre qui raille ses essais de compositeur amateur et l'opéra *d'Ariane* auquel il est attelé, en le déclarant incapable de gagner jamais un sou avec sa musique, tandis que l'auteur du *Bi du bout du banc* a encaissé 12 000 francs, et qui le traite rageusement de *raté*, il lui lance

à toute volée un soufflet, que reçoit sa femme, en présence de témoins, au moment où elle s'élançait pour s'interposer, — d'ou procès et divorce; comment il épouse ensuite la fille de M. Bourganeuf, avec qui il a fait connaissance au concert Colonne, et comment alors M. Bourganeuf, pressé de jouir d'une liberté tardive, se met à courir les villes d'eaux et tombe dans les filets de l'ancienne danseuse, qui lui repasse sa fille. Après un voyage de noces où les lettres de sa famille l'ont poursuivi de ville en ville sans qu'il y répondît, il revient tout penaud dans la maison des jeunes époux, qui ne se doutent de rien, — ne se doutant pas lui-même des liens qui unissaient sa femme et son gendre et dissimulant dans ses bagages M^{me} Bonnivard et Diane, qui ne s'en doutent pas davantage. Enfin, après bien des explications embarrassées, après bien des méprises et des ahurissements, la rencontre fatale a lieu, aux accents d'une mélodie que l'infortuné Duval avait composée jadis pour sa première femme, que la seconde a trouvée, qu'elle croit naturellement faite pour elle et veut absolument chanter sur le piano à un ami de son mari, ce qui attire aussitôt des chambres voisines M^{me} Bonnivard et sa fille, qu'on voit déboucher sur la scène en accompagnant la chanteuse. C'est ainsi que Duval et M^{me} Bonnivard se retrouvent face à face. Tableau!!! comme disent les reporters qui ont du style. Il demeure pétrifié devant cette tête de Méduse, et ses cheveux se hérissent. On s'explique, on crie, on vocifère. Duval croit d'abord que M. Bourganeuf a épousé l'ancienne danseuse, comme semble l'indiquer l'harmonie des âges; il apprend la vérité, et l'horreur de sa situation redouble. Le voilà devenu le gendre de sa femme. Il avait divorcé pour n'avoir plus de belle-mère, et il s'en retrouve deux sur les bras! Et quelles belles-mères! L'une qui en vaut quatre et l'autre qui en vaut dix.

A travers ces situations se déroule une série de quiproquos dont il suffit d'indiquer le point de départ, car on risquerait de s'y perdre en essayant de les suivre dans toutes leurs évolutions, si claires cependant pour le spectateur. Au premier acte, nous avons assisté au départ d'un ami de Duval, un brave garçon nommé Champeaux, qui, se sentant devenir amoureux de la femme de celui-ci, veut couper court au danger et s'embarque pour un voyage autour du monde. A l'acte suivant, il revient sans rien savoir de ce qui s'est passé. Il se présente chez Duval et n'y trouve qu'une bonne, à qui il demande des nouvelles de M^{me} Duval et de sa mère. — « La mère? dit la bonne. Elle est morte. — Allons, tant mieux! » répond l'ami Champeaux. Ainsi entré dans la voie, il y va jusqu'au bout le plus naturellement du monde. Il prend la seconde femme de Duval

pour la sœur de la première et M. Bourgameuf pour le papa Bonnivard, revenu d'Amérique où il chantait dans les cafés-concerts. Il demande à son ami la main de sa femme, qu'il croit sa belle-sœur. Il ne peut faire un pas, dire un mot, sans commettre une nouvelle bévue, et ses explications avec Duval, qui ne soupçonne pas son ignorance, ne font qu'embrouiller de plus en plus le dédale où il se débat. Il se rencontre tout à coup nez à nez avec M^{me} Bonnivard, qu'il croyait morte, et la prend pour un revenant. Enfin, il n'y a pas à en douter, toute cette maison, — et le pauvre Duval en particulier, — est frappée d'aliénation mentale. Il n'en doute plus surtout lorsqu'il voit ce dernier, qui a conçu le plan machiavélique de se débarrasser de ses deux belles-mères en les lui repassant, grâce à un nouveau divorce, l'exhorter à faire la cour à Diane, qu'il croit toujours sa femme, et dont il ne peut soupçonner le remariage avec un homme qu'il prend pour son père et qui pourrait l'être en effet. Et comme Champeaux a entendu dire qu'il ne faut pas contrarier les fous, il abonde dans le sens de Duval, et il feint de courtiser sa femme, qui n'est plus sa femme. Le mariage avec Bourgameuf se dénoue, comme le premier, par un soufflet que le mari exaspéré destinait à la belle-mère et qui tombe sur la joue de Diane.

Je vous ai prévenus que c'était une folie. N'allez pas supposer que les auteurs aient prétendu guérir les maux du divorce par le divorce même, en appliquant à la question les principes homœopathiques. D'abord ils n'ont rien prétendu que nous faire rire, et s'ils avaient prétendu quelque autre chose, ce ne serait que de nous montrer à quelles absurdités incongrues peut aboutir un tel point de départ, comment il peut créer une situation si extravagante qu'il soit impossible d'en sortir sinon par une autre extravagance. La pièce est construite par un homme qui sait à fond son métier; les scènes, qui ont l'air de jaillir de verve, sont préparées, ménagées, graduées avec art, de façon à rendre la plus grande somme de comique possible; les quiproquos sont filés avec une précision pour ainsi dire mathématique, embrouillant les acteurs sans jamais embrouiller le parterre et arrangés de telle sorte, que les interlocuteurs ne se puissent comprendre, tandis que le malentendu ne cesse d'apparaître nettement au public. Certes, les *Surprises* du *Divorce* n'iront point s'inscrire au rang des grands chefs-d'œuvre de la littérature dramatique et ne feront pas avancer la pensée humaine. Mais la pièce est peut-être plus gaie encore que le *Divorçons* de M. Sardou, dont elle n'offre pas les situations scabreuses, tout en ayant parfois la plaisanterie un peu trop gauloise.

On comptera le vaudeville de MM. Bisson et Mars au nombre des

meilleurs résultats qu'ait produits la loi Naquet : peut-être serait-elle embarrassée d'en montrer d'autres, mais elle aura eu du moins celui-là. Comme il est facile à monter, n'exigeant ni costumes, ni décors, ni mise en scène, il est probable qu'il fera son tour de France. Les deux principaux rôles surtout, celui de la belle-mère et celui du mari, sont joués excellemment par M^{me} Daynes-Grassot, qui a su garder dans sa verve comique assez de mesure pour ne point tomber dans la charge, et par M. Jolly, qui porte beaucoup de finesse et de naturel dans la fantaisie bouffonne, et dont le jeu, avec sa physionomie mobile, moins grimaçante qu'autrefois, et ses inflexions de voix si pittoresquement expressives, est irrésistible en sobriété.

L'actualité est trop abondante pour que nous nous attardions à la reprise par l'Opéra-Comique d'une partition de M. Guiraud, *Madame Turlupin*, que nous avons appréciée jadis lorsqu'elle fut représentée pour la première fois. Pour trouver une nouveauté musicale, il faudrait pousser jusqu'à Bruxelles. Depuis longtemps déjà, nos deux théâtres de chant ne suffisent plus à la production, malgré les déversoirs qui s'ouvrent de temps en temps dans quelques autres salles. Les délais que l'Opéra est contraint d'infliger aux compositeurs eussent lassé la patience de Job et celle de Montausier, qui attendit quatorze ans la main de la belle Julie. Combien de compositeurs ont eu tout le temps de devenir chauves avant d'avoir vu s'ouvrir devant eux la porte du sanctuaire ! On dit que M. Carvalho, qui vient d'être acquitté en appel, songe à rouvrir le Théâtre-Lyrique. Mais ce n'est pas encore fait. Et d'ici là les musiciens devront toujours aller chercher des débouchés dans les principales villes de France ou en Belgique.

La Monnaie de Bruxelles surtout est devenue depuis plusieurs années une succursale de notre grand Opéra. Bruxelles est comme un faubourg de Paris ; grâce aux trains express, ce n'est pas beaucoup plus loin que l'Odéon. On y fait un service de premières à la critique parisienne. Dès le lendemain, nous avons eu dix comptes rendus télégraphiques du *Jocelyn* de M. Benjamin Godard. Il semble bien que l'œuvre n'a obtenu qu'un demi-succès. Nous ne l'avons pas entendue et nous n'en parlons que pour regretter, à un point de vue général, cette mutilation du poème de Lamartine métamorphosé en livret, et cette mise à la scène d'un sujet déjà inquiétant dans le livre et qui ne peut que le devenir davantage à l'optique de la rampe. Par un sentiment de convenance qui l'honore, la reine a demandé, dit-on, que le costume ecclésiastique fût modifié dans la pièce suivant les conventions adoptées autrefois par le théâtre et dont il a le tort de se départir aujourd'hui. C'est

une atténuation, mais qui ne saurait sauver entièrement ce qu'il y a de fâcheux dans le choix d'un pareil thème.

L'Odéon nous a donné, le 20 mars, *Mademoiselle Dargens*, pièce en trois actes de M. Henri Amic, que l'affiche qualifie du titre fallacieux de comédie. Jane Dargens est la fille d'un brave commandant de vaisseau qui voudrait bien la marier à son neveu Olivier, fort épris d'elle. La jeune fille a des accès de mélancolie que le docteur interprète comme les indices d'une maladie commune à beaucoup de jeunes filles — le besoin d'aimer — et elle trompe son cœur en jouant à la maman avec un petit garçon de quelques mois, recueilli par M^{me} Dargens et mis en nourrice dans le voisinage. Cependant elle oppose à la demande d'Olivier un refus inexplicable pour lui, mais que le spectateur n'a pas besoin d'être très perspicace pour comprendre aussitôt, si peu qu'il ait vu de drames. Pendant une croisière d'Olivier, qui est lieutenant de vaisseau sous les ordres de son oncle, Jane a été séduite par M. Barner, — un brillant jeune homme qu'elle aimait, qui l'aimait aussi, et qui a été tué en duel avant d'avoir pu réparer sa faute. Dans son désespoir, Olivier s'empporte jusqu'à attribuer à la crainte de la pauvreté le refus de Jane, qui, pour se justifier et afin qu'il la connaisse telle qu'elle est, lui révèle le secret fatal.

Le lieutenant s'éloigne désespéré, et un nouvel acteur entre en scène : la mère du séducteur de Jane, Anglaise froide, dure, égoïste, hautaine, déterminée à ne reculer devant rien pour la satisfaction de ses désirs, dont l'auteur a prétendu faire un type, mais qui est une figure plus répulsive qu'originale, car elle dit tout haut à qui veut l'entendre ce qu'on ne se dit même point tout bas. Informée de la naissance de l'enfant par une lettre de son fils au lit de mort, elle a la fantaisie de l'adopter pour se distraire, et elle se figure qu'elle n'aura qu'à exprimer ce désir à M^{me} Dargens, qui l'a recueilli; elle se heurte à un refus dont la mère, complice de sa fille, ne peut lui donner la vraie raison, et ses soupçons, déjà éveillés sans doute, se fixent dès lors, en flottant seulement entre M^{le} et M^{me} Dargens. Comme la perdrix qui détourne le chasseur en voyant ses petits menacés, celle-ci les attire sur elle. Mais M^{me} Barner ne se résignera pas à son échec, dùt-elle en appeler au commandant. Le péril est terrible, et Jane essaye de se résoudre à le conjurer; mais son amour maternel est le plus fort : elle mourrait de l'éloignement de son enfant, et M^{me} Dargens bravera tout pour la sauver.

L'Anglaise accomplit froidement sa menace. Dans une scène pénible jusqu'à en être choquante, elle fait part au commandant de l'intention qu'elle a d'adopter le nouveau-né, de lui assurer un nom et une fortune, et du refus que lui oppose sa femme,

refus très significatif, précisément parce qu'il ne se comprend pas. Enfin elle emporte en triomphe l'autorisation signée de sa main, et après son départ il presse de questions M^{me} Dargens, qui se dérobe, et dont le silence ressemble à un aveu. La situation est assurément fort dramatique; mais, au lieu d'en tirer tout ce qu'elle contenait, l'auteur y coupe court en révélant la vérité au père par un coup de théâtre. Jane, qui était allée à la ferme pour voir son fils, ne l'a plus trouvé. Elle se précipite sur la scène, oubliant toute prudence en son désespoir et criant : « Mon enfant, mon enfant ! On m'a pris mon enfant ! » Nouvelle situation, plus dramatique encore, mais qui se transforme aussitôt comme la précédente, par un nouveau changement à vue. Au moment où le père éclate en malédictions, — et avouez qu'il y a de quoi, lorsqu'on croyait être le père d'un ange, — M^{me} Barner revient, tenant toujours à la main l'autorisation du commandant : « C'est elle qui m'a volé mon enfant », s'écrie l'infortunée Jane. Et le spectateur se dit : Il est clair que c'est elle qui lui a volé son enfant. Eh bien non, ce n'est pas elle qui lui a volé son enfant : il était déjà parti. Alors qui donc ? — *Me, me, adsum qui feci*, s'écrie Olivier, qui entre juste à point pour la réplique. — Olivier ! Lui ! Ciel ! Et personne n'y avait songé, pas même vous peut-être, lecteur ! L'aimant, le fidèle, le sublime Olivier, qui, ne pouvant y tenir, a devancé M^{me} Barner et reconnu l'enfant comme sien ! Il ne reste plus qu'à tomber dans les bras les uns des autres, et je vous prie de croire qu'on n'y manque pas, — sauf l'Anglaise, qu'on laisse à l'écart de cette petite fête de famille, et c'est bien fait. Jeanne redevient un ange, et le brave commandant, au lieu de la tuer, la bénit.

A l'inverse de ce qui arrive souvent, le dernier acte de *Mademoiselle Dargens* est le meilleur. Il laisse voir tout à coup, d'une manière assez inattendue, la main d'un homme de théâtre, encore alourdie par quelques maladresses, mais qui sait trouver des situations, si elle ne sait pas toujours en profiter. Alors même que ce troisième acte serait complet, M. Amic nous l'aurait fait acheter un peu cher, car rien de plus banal et de plus conventionnel que l'invention, les développements, le dialogue et les caractères de ce drame; nous n'en exceptons pas le rôle de M^{me} Barner, très factice et peu neuf dans sa conception, de plus tellement poussé à outrance, qu'il en devient odieux tout de suite et qu'il en serait insupportable sans la sûreté du jeu de M^{me} Samary. L'inexpérience de l'auteur éclate jusqu'en ses meilleures scènes, qui ne sont, en général, ni préparées, ni faites; ses habiletés sont cousues de ficelles qui crèvent les yeux, et les mots du personnage chargé de semer quelques traits d'esprit dans la pièce

sont vieillots, ses tirades fanées, ses paradoxes tout à fait semblables à des lieux communs. Cette œuvre médiocre est d'ailleurs médiocrement jouée, et l'Odéon fera bien de ne pas perdre de temps s'il ne veut être pris au dépourvu.

III

L'approche du Salon se marque de plus en plus par les petites expositions d'avant-garde. Pour le moment, elles sont innombrables. M. Willette, le décorateur du *Chat Noir*, le peintre *moderniste* et pourtant symboliste, l'Apelle en titre du *Seigneur Pierrot*, dont il a créé une incarnation nouvelle, a ouvert, rue de Provence, une exposition où il a pu montrer à l'aise sa verve bizarre et souvent macabre de moraliste satirique, mais de moraliste qui étale tout nu et tout cru le vice qu'il flagelle. M. Gustave Jacquet, qui n'a, lui, aucune visée symbolique, ni philosophique, expose rue de la Paix les aquarelles qu'il ne peut plus exposer rue de Sèze, depuis l'éclat de son *Marchand juif*. Le Cercle militaire a organisé, dans les salons de l'avenue de l'Opéra, une exposition de peintres de soldats et de batailles. Les artistes indépendants viennent de convoquer le public dans le pavillon de la Ville de Paris. L'Union des femmes, installée dans une aile du Palais de l'Industrie, a fermé ses portes depuis quelques jours. Le cercle Volney a fait succéder à son exposition de peinture une exposition d'aquarelles, de dessins et de pastels. Enfin la Société des aquarellistes nous convoquait le jour de la mi-carême, dans la galerie Petit. Je ne parle pas de quelques autres expositions, comme celle des projets de décoration pour la mairie du VI^e arrondissement, où M. H. Lévy a obtenu le prix avec une allégorie de la Fraternité éteignant les haines et ramenant parmi les nations la concorde et la paix; admirable matière à mettre en peinture et dont je lui conseille d'envoyer la photographie à M. de Bismarck!

L'Union des femmes n'exposait pas moins de cinq cent dix morceaux, dont une trentaine de bustes, médaillons ou bas-reliefs, dus à un peu plus de cent artistes. C'est beaucoup, et après avoir parcouru les salles, il aurait fallu une galanterie excessive pour trouver que ce n'était pas trop. Si nous évaluons à un cinquième le nombre des ouvrages dignes d'une certaine attention, nous ferons preuve de la bienveillance dont il faut le plus rarement possible se départir envers le beau sexe; et nous engageons le comité, dans l'intérêt même de son œuvre, à montrer moins d'indulgence à l'avenir et à écarter doucement, en faisant appel à toute sa force de persuasion, des essais qui sentent le pensionnat et ne

peuvent trouver un emploi utile que dans la décoration du foyer de famille. Nous ne demandons pas un refus brutal et tout sec : cela est bon pour les hommes. Et encore, pour les hommes eux-mêmes, lorsqu'on veut être poli et jeter quelque baume sur la plaie, il existe des formules excellentes dont le comité pourra demander communication aux directeurs de revues. On exprime, par exemple, le vif regret de ne pouvoir accueillir, malgré le talent incontestable de l'auteur et ses promesses d'avenir, un ouvrage qui n'entre pas dans le cadre du recueil. Ne pas entrer dans le cadre, la formule a quelque chose d'imposant par son vague même et qui frappe le néophyte de stupeur. Cela ne dit rien et cela dit tout. Sans compter que la métaphore serait tout à fait à sa place dans une exposition de tableaux.

Parmi les 482 peintures ou dessins, j'ai cherché vainement un sujet d'histoire, et je n'en fais point un reproche aux membres de l'Union des femmes : l'histoire « ne rentre pas dans le cadre » du talent féminin. Ce qui était plus étonnant, c'est la rareté des tableaux de genre. La plupart des œuvres exposées se partageaient entre le paysage, généralement traité à la façon de Cazin, un peu sommairement et sans éclat, avec un sentiment de mélancolie pénétrante où, comme il est naturel, l'état d'âme de l'auteur se traduisait dans la physionomie prêtée à la nature ; les fleurs, rendues souvent avec beaucoup de fraîcheur, de souplesse et de vie ; enfin les portraits et les études, généralement médiocres, sauf cinq ou six exceptions, d'une élégance ou d'une distinction un peu fade et ne serrant point la réalité d'assez près. Quelques miniatures à peine : comment se fait-il que ce genre charmant, si bien approprié à la délicatesse de la main féminine et qui n'est point du tout condamné à la mièvrerie, comme on est trop porté à le croire, soit tombé dans un tel discrédit et abandonné aux fruits secs de la peinture, à l'art de pacotille ? En revanche, beaucoup de porcelaines et d'émaux, souvent remarquables : c'est un dédommagement.

L'exposition d'aquarelles, dessins et eaux-fortes, du Cercle artistique et littéraire, est fermée, comme celle de l'Union des femmes, depuis le milieu du mois. Je n'y citerai donc non plus aucun nom, me bornant à dire qu'elle était fort supérieure à l'exposition de peinture qu'elle remplaçait. Aussi bien avons-nous à parler de la Société des aquarellistes français, qui a groupé sous ses statuts les meilleurs artistes du genre et dont le dixième Salon annuel s'est ouvert plusieurs jours avant que celui de la rue Volney ne fût clos.

C'est toujours là une fort agréable promenade, et l'on peut passer une heure ou deux à regarder sans fatigue ces deux cent

cinquante petits cadres, tous placés à portée des yeux, dans le voisinage des sièges les mieux capitonnés, savoureux et fondant à l'œil comme le sont à la bouche ces friandises de dessert qu'on croque du bout des dents, sans effort et sans faim. Pas un de ces ouvrages, sauf peut-être les énigmes alambiquées de M. Besnard, n'exige pour être goûtée ni un grand labeur de l'intelligence ou du regard, ni de profondes notions esthétiques. La mondaine qui revient du Bois et pour qui l'art n'est qu'une variante du chiffon, suffit parfaitement à cette tâche et y puise des sujets de conversation pour son thé de cinq heures. Ce qui ne veut pas dire que de plus difficiles n'y trouvent eux-mêmes, comme le fabuliste en lisant *Peau d'Ane*, un plaisir extrême. D'où vient donc que l'empressement public semble avoir un peu diminué cette fois? Le jour de l'ouverture, on se promenait à l'aise dans la salle, et les jours suivants, contrairement aux années précédentes, on ne s'y écrasait pas. Serait-ce que, si la société recrute quelques nouveaux membres, ils n'y introduisent aucun élément nouveau et que son exposition, sans être en décadence, reste trop la même, qu'elle donne partout et toujours la sensation du *déjà vu*?

Il faut bien dire, par exemple, à M. Vibert qu'on est las de ses sempiternels cardinaux. Il vient d'ajouter à sa collection le cardinal qui se promène sous la tonnelle, vu de dos, et tenant son grand chapeau d'une façon que l'artiste s'est efforcé de rendre plaisante; le cardinal qui prend le pas gymnastique sous les flocons de neige; le cardinal terrifié qui fuit à toutes jambes, pendant qu'un taureau en carton s'amuse à déchiqueter son ombrelle. Comme coloriste, M. Vibert aime les taches rouges; comme homme d'esprit, il ne se sépare pas suffisamment du loustic et varie peu sa plaisanterie. Elle est toujours *bien bonne*, mais on la connaît, et elle ne fait plus guère rire que les jeunes personnes qui l'entendent pour la première fois. Dans la demi-douzaine de gouaches qu'il expose, le *Grand chef* — qui n'est autre qu'un cuisinier rubicond, car M. Vibert met de l'esprit jusque dans ses titres — est une charge fort habilement peinte et assez discrète.

M. Worms ne se varie pas beaucoup non plus, d'habitude, et c'est pourquoi je signale avec plaisir un portrait de son père fort habilement exécuté. Je ne distingue pas aisément un John Lewis Brown d'un autre Lewis Brown : il en est de ces chevaux et de ces cavaliers comme des chats de M. Eug. Lambert : ils sont irréprochables, mais ils se ressemblent. M. de Cuvillon, que nous avons déjà remarqué l'an dernier, arrive au premier rang cette année. Rien de plus joli, de plus élégant, de plus séduisant que la *Lettre*, le *Passage difficile*, le *Conquérant*, l'*Almée*, et M. Leloir n'a qu'à

bien se tenir. Seulement je viens d'en faire la critique en même temps que l'éloge : le jeune artiste n'introduit pas une note personnelle dans le concert ; il se borne à lutter de virtuosité avec les maîtres reconnus du genre, ce qui est déjà bien quelque chose.

M. Maurice Leloir est encore le triomphateur de l'exposition actuelle. Il y a envoyé une série de vingt-trois aquarelles destinées à l'illustration des *Confessions* de Jean-Jacques, et deux ou trois autres séries un peu moins considérables inspirées par le *Voyage sentimental* et *Lazarille de Tormes*. Quelle finesse et quel fini dans ces ravissantes miniatures, mais aussi quelle expression, quel caractère dans les attitudes et les physionomies ! quelle ingénieuse variété d'invention ! quelle aisance et quelle souplesse dans le coup de pinceau ! A côté de lui, M^{me} Madeleine Lemaire se soutient sans faiblir : il est impossible de dépasser le charme, la fraîcheur, la transparence de ses fleurs et de ses fruits, qui semblent baigner encore dans la rosée du matin et qui vivent. *OEillets* et *Fleurs de haies* sont de véritables chefs-d'œuvre : je ne crains pas de prononcer le mot. Et elle ne traite pas moins heureusement la figure humaine, comme on peut s'en convaincre encore par sa *Marchande de violettes*, les jeunes filles qu'elle nous montre jardinant dans la serre et un portrait de femme touche très franche et très large.

M. Jean Béraud est de plus en plus parisien dans son *Boulevard* et sa *Sortie de spectacle*. C'est une peinture fine, un peu aiguë, pleine de précision, alors même qu'elle n'en a pas l'air. On reconnaît les attitudes, on reconnaît les gestes, on reconnaît les types, sinon les visages. Tous ces personnages, qui quittent les fauteuils d'orchestre et défilent en passant leur paletot, en mettant leurs gants, la canne sous le bras, doivent sortir d'une première : c'est la fleur du tout Paris ; on lit dans leur démarche, dans leurs moustaches, dans leur calvitie même, aussi bien que sur leur chapeau, qui date strictement de 1888, qu'ils sont les contemporains de Dumas fils et de Rochefort. Il est curieux de rapprocher de M. Jean Béraud M. Boutet de Monvel, qui en est aux antipodes, comme sujets et comme exécution. Non pas, toutefois, qu'il faille chercher une naïveté bien réelle dans les jolies scènes enfantines de celui-ci : leur candeur de convention ressemble à celle des bergères de Florian. Nous sommes dans un petit monde maniéré où l'on imite l'ingénuité à ravir, et quelquefois mieux que nature. Ces bambins, aux corps sans consistance, aux figures minces plaquées contre les fonds, sont amusants au possible, mais j'admire plus encore la finesse du peintre et les artifices de sa manière que la candeur de leurs attitudes. L'illustration du *Renard et de la Cigogne* est de

l'art japonais. M. Boutet de Monvel pratique l'aquarelle pure, et l'aquarelle est très propre à ces fantaisies.

Un coup d'œil encore sur le *Caporal* de M. Jeanniot, un caporal guilleret, qui, en dehors du service, s'humanise avec ses inférieurs, hébétés de respect; sur le *Relai de poste* de M. Delort, qui chiffonne fort spirituellement les costumes du Directoire, mais qui aurait besoin, ce me semble, de prendre quelques leçons de perspective: sur les *Salons* rendus avec tant de fermeté et d'éclat par le pinceau de M. Pujol, dont les *Martyrs chrétiens* représentent un sérieux effort, mais frappé de froideur par l'absence du sentiment religieux, vers le tableau de style et d'histoire. Je passe charmé devant les paysages si francs et si vrais de MM. Yon, Claude, Français, et aussi devant ceux de M. Harpignies, qui ont, pourtant, la chlorose; indécis devant la grande aquarelle de M. J.-P. Laurens: *Sur les ruines du passé*, dont je comprends bien la symbolique anti-thèse, mais dont l'idylle me paraît un peu plus que rustique, — rustaude; tout à fait inquiet devant les étranges féeries où M. Dubufe fils nous promène dans le *Bleu*, avec un appareil d'accessoires si compliqué qu'on a peine à s'y reconnaître; consterné devant cette figure de jeune femme que M. Besnard intitule *Plein jour*, et qui est comme un échantillon de palette, avec des tons roux, jaunes, verts, violets, — et surtout devant cette série de pochades, songes confus et mal débrouillés, où l'on peut soupçonner ce qu'il cherche, mais où l'on ne voit pas nettement ce qu'il trouve.

Attendons maintenant le Salon. On en dit quelque bien d'avance, mais peut-être est-ce un bruit que les artistes font adroitement courir. Le dépôt des peintures est terminé depuis plus d'une semaine. Il en est venu près de 8000, chiffre effrayant, qu'il faudra réduire de plus des deux tiers. Les exposants ont procédé au choix de leur jury, et malgré le tapage des discussions, des réclamations, des protestations; malgré tous les projets de réforme et toutes les listes opposantes, il se trouve qu'il est absolument le même que les années précédentes. Bonnat en tient toujours la tête, et Bouguereau y vient en très bon rang, entre Jules Lefebvre et Cabanel.

Nous avons vu au Salon de 1886 la statue de Parmentier, par M. Gaudez, qu'on a inaugurée le 11 mars à Neuilly, à peu près à l'endroit où le célèbre agronome sema son premier champ de pommes de terre. Voilà une statue qui nous plaît. Il est bon qu'on ne voie pas seulement sur nos places publiques des généraux, des philosophes ou des sophistes, des savants matérialistes et des révolutionnaires; qu'on y voie aussi, de loin en loin, des hommes utiles et modestes qui se sont contentés de faire, selon leur pouvoir et dans la mesure de leurs aptitudes, du bien à l'humanité.

Décernons donc un bon point aux braves gens qui, le lendemain de la mort de l'empereur Guillaume, le jour même où Félix Pyat obtenait la majorité à Marseille, la veille de la révocation du général Boulanger et huit jours avant le dix-septième anniversaire de la Commune, ont élevé un monument de bronze à ce digne et pacifique pharmacien dont toute la gloire est d'avoir su, à force d'ingénieuse ténacité, faire triompher des préjugés scientifiques et des répugnances populaires le tubercule qui compose aujourd'hui, à lui seul, presque la moitié de la nourriture du peuple.

Il nous est difficile de comprendre comment la France avait pu jusqu'aux dernières années du règne de Louis XVI se passer de la pomme de terre, car nous ne voyons guère comment on pourrait s'en passer maintenant. Que, par suite d'un phylloxera spécial, elle vienne à disparaître, quel trouble profond apporté dans l'alimentation générale. Figurez-vous seulement qu'elle eût manqué pendant le siège ! Il y a une quarantaine d'années, l'annonce de la maladie des pommes de terre donna le frisson à tous les économistes, et les gouvernements s'en préoccupèrent comme d'une calamité publique. Heureusement on en fut quitte à peu près pour la peur. Mais on put mesurer alors l'inappréciable service rendu par le pharmacien Parmentier à son pays. Il lui permet tout simplement de conjurer les disettes et d'échapper aux conséquences les plus extrêmes de la famine. Et la pomme de terre enrichit la table du riche en même temps qu'elle alimente celle du pauvre. Le gourmet qui dîne à la *Maison Dorée* ne s'en priverait pas plus volontiers que le paysan. Il n'est pas de si mince livre de cuisine qui ne note vingt ou trente façons de l'accommoder. Elle se plie à tous les goûts et à tous les caprices ; elle peut à volonté servir d'accompagnement ou se suffire à elle-même. On raconte que Parmentier offrit aux gens qu'il voulait convaincre un grand dîner dont la pomme de terre formait à elle seule tout le menu, sous sa forme naturelle ou sous les déguisements les plus variés, depuis le potage jusqu'au dessert. Les progrès de la cuisine moderne eussent permis de renouveler ce tour de force dans des proportions plus étonnantes encore, au banquet qui a suivi l'inauguration de sa statue. De la cérémonie publique nous nous bornerons à dire qu'elle a été des plus simples. Deux ministres avaient promis de la rehausser de leur présence : Parmentier n'ayant jamais fait de barricades, aucun ne s'est dérangé, pas même M. le ministre de l'agriculture, qui a manqué là une excellente occasion de placer un ruban vert du Mérite agricole.

IV

Quels lointains souvenirs a éveillés la nouvelle de la mort de M. Latour-Dumoulin! Latour-Dumoulin, oui, attendez donc! N'avait-il pas été quelque chose sous l'empire? Je crois bien. Il avait été député d'abord, puis directeur général de l'imprimerie, de la librairie et de la presse. Et, après avoir été quelque chose, il avait tenté d'être quelqu'un. Il était entré dans l'opposition, — oh! une opposition très dynastique, — avait eu l'honneur d'être combattu par l'administration et s'était posé en rival de M. Rouher, qui s'en est vengé dans une note adressée à l'empereur, en 1867, sur le choix d'un ministre de l'intérieur : « Je m'aperçois que j'ai omis de désigner M. Latour-Dumoulin (parmi les candidats possibles). Je prie l'empereur de croire que cette omission n'était pas le résultat de la jalousie, mais je confesse que ce travail a l'intention d'être sérieux. » M. Latour-Dumoulin, sorti de la scène depuis le 4 septembre, est resté enterré sous ce coup de massue du terrible Auvergnat. Je ne dirai pas qu'on le croyait mort, car personne ne pensait plus à lui.

M. Chassang, inspecteur général de l'enseignement secondaire, laisse un grand nombre d'éditions classiques très estimées, tout un bagage de professeur et d'érudit, des dictionnaires, des grammaires, française, latine et grecque, très savantes, trop savantes pour les jeunes gens, qu'elles déroutent et rebutent, et plutôt faites pour les professeurs que pour les élèves. Il est de ceux qui, sans y tâcher, ramènent de plus en plus à Lhomond, dont ils apprennent à sentir tout le prix. Il a écrit une intéressante *Histoire du roman dans l'antiquité grecque et latine*, non pas seulement pendant les époques alexandrine et romaine, mais en remontant jusqu'à l'époque attique, et en rattachant à son sujet toutes les narrations fabuleuses des philosophes ou des historiens, les apologues, les allégories, les mythes, l'*Atlantide* de Platon, la *Cyropédie* de Xénophon, qui est comme le *Télémaque* de l'école socratique. Aucun nom, aucun titre, n'ont été oubliés; il n'y manque que la couleur et le mouvement qu'il eût fallu pour assortir le style à la matière. L'excès du travail avait fini par déranger les facultés mentales de M. Chassang, qui menait de front de lourds travaux personnels avec les fonctions laborieuses dont il était chargé, et il avait dû chercher le repos de son esprit et de ses organes fatigués dans une maison de santé voisine de Paris.

Le docteur Constantin James, ancien interne des hôpitaux, élève et un moment collaborateur de Magendie, jouissait d'un crédit moins

grand parmi ses confrères que parmi les gens du monde. Il s'était fait spécialement le médecin des dames et la providence des jeunes filles qui, huit jours avant un bal, se voyaient avec désespoir pousser un bouton sur le nez : « Les savants ont tort de se moquer de cela, disait-il ; si ce n'est rien pour eux, c'est beaucoup pour elles. » Il avait écrit un livre sur la *Toilette d'une Romaine au siècle d'Auguste* et les *Cosmétiques d'une Parisienne au dix-neuvième siècle*, et son *Guide aux eaux minérales* est devenu classique. Vulgarisateur élégant et clair, il écrivait moins des livres de médecine que des livres de littérature médicale, ce qui suffirait à expliquer la nature de sa renommée. Elle s'explique par d'autres raisons encore. Spiritualiste et chrétien, il ne craignit pas de heurter plus d'une fois les opinions de la majorité de ses confrères. Il avait publié un ouvrage contre le darwinisme, et, moins heureusement inspiré, s'était attaqué à la découverte de M. Pasteur dans une série d'articles qui passèrent à peu près inaperçus. Le docteur Constantin James avait certainement du savoir, mais il avait aussi du savoir-faire, et peut-être aima-t-il un peu trop la publicité.

Qui ne connaît le nom de M. Henri Blaze de Bury, et cependant qui pourrait dire du premier coup quelle fut la spécialité du fécond écrivain ; qui pourrait le caractériser d'un mot ou d'une ligne ? Ce brillant *essayist*, ce polygraphe inépuisable s'est dispersé en une multitude de travaux d'une variété extraordinaire, dont il serait difficile de trouver le centre ou même le lien. Peut-être est-ce pour avoir tenté trop de voies qu'il n'a bien profondément marqué sa trace dans aucune, malgré une large dépense de verve et de talent. Hier encore, à l'âge de soixante-quinze ans, il écrivait ses souvenirs sur quelques-uns des principaux rédacteurs de la *Revue des Deux Mondes*, qu'il a remplie lui-même de sa prose. Contes et comédies, histoire politique et histoire littéraire, voyages et souvenirs, critique des tableaux, critique des livres, critique musicale surtout, que n'y a-t-il pas abordé ? Et j'allais oublier ses vers, car il en a fait aussi, en guise d'*intermèdes*, sans avoir réussi à s'asseoir plus haut qu'à mi-côte du Parnasse contemporain. Les portes de la revue lui étaient toutes grandes ouvertes, comme celles d'une maison de famille. M. Blaze de Bury avait beaucoup vu et beaucoup retenu : c'est peut-être dans ses souvenirs sur les hommes célèbres d'hier et d'avant-hier, — Lamartine, V. Hugo, Balzac, Gust. Planche, Cousin, Villemain, Michelet, Al. Dumas, Meyerbeer, Rossini et tant d'autres, — qu'il est le plus intéressant.

Fils d'un père spirituel et paradoxal, très spirituel et un peu paradoxal lui-même, Provençal et se rattachant à l'Italie par sa naissance, Anglais par sa mère, Écossais par sa femme, Allemand

par sa connaissance approfondie de la langue, de l'histoire et de la littérature germanique, comment s'étonner du caractère pour ainsi dire cosmopolite de sa littérature? Il a traduit le *Faust* et les *Poésies* de Goëthe, composé des ouvrages sur les *Écrivains et poètes de l'Allemagne*, les *Ecrivains modernes de l'Allemagne*, les *Salons de Vienne et de Berlin*, les *Souvenirs et campagnes d'Autriche*, les *Kœnigsmark*, le *Chevalier de Chasot*, et même sur les *Femmes et la Société au temps d'Auguste*. Goëthe a été spécialement l'objet de ses recherches et de ses travaux; la curiosité parfois indiscreète du biographe ne s'est point arrêtée devant les particularités les plus intimes de sa vie privée. Il a plaidé jadis devant les tribunaux pour obtenir la représentation de son opéra : *la Jeunesse de Goëthe*, dont Meyerbeer a fait la musique, mais a défendu par testament la mise à la scène. Cet homme, qui savait tant de choses, n'était pourtant point un érudit; c'était tout au plus un dilettante d'érudition, comme de critique et d'histoire. Il voyait les choses de haut, ce qui veut dire qu'il ne prenait pas toujours suffisamment garde aux erreurs de détail. Il en a, et beaucoup, presque autant que de paradoxes. Son érudition est surtout de la curiosité, et il est rare que sa critique ne se mêle pas de fantaisie. On pourrait lui appliquer, comme à Philarète Chasles, plus encore qu'à Philarète Chasles, le mot de Chamfort ou de Rivarol, légèrement modifié : « C'est un four où tout chauffe et où rien ne cuit. »

La carrière de M. Carnot, père du président de la république, qui vient de mourir au moment où il allait accomplir sa quatre-vingt-septième année, fut presque exclusivement politique et ne nous appartient qu'à demi. Rappelons seulement que, rentré en France après la mort de son père, dont il avait partagé l'exil, il se rangea parmi les disciples les plus ardents de Saint-Simon, mais qu'il fut de ceux qui, lors du grand schisme, n'hésitèrent pas à se séparer d'Enfantin au nom de la morale publique. Les questions sociales l'ont toujours beaucoup occupé, sans qu'il se soit jamais enrôlé dans le socialisme proprement dit. On n'a pas oublié son passage au ministère de l'instruction publique en 1848 : avec les meilleures intentions du monde, il ne fut pas heureux. Le 6 mars, M. Carnot écrivait aux recteurs d'académie une circulaire où il invitait les instituteurs à se faire les missionnaires de la république et à « prendre place eux-mêmes parmi les hommes nouveaux », en ne craignant pas de poser leur candidature : « Qu'une ambition généreuse s'allume en eux! Qu'ils viennent parmi nous, au nom de ces populations rurales au sein desquelles ils sont nés! » La république n'en était pas encore à mépriser les *ruraux*, comme en témoigne cet appel imprudent à la *généreuse ambition* des

instituteurs, qui ne fut que trop entendu, et comme le montre bien plus encore la suite de la même circulaire, où il adressait un appel semblable aux paysans, en les rassurant contre la crainte d'une éducation insuffisante. Le bon sens et l'expérience suffisent, leur disait ce ministre de l'instruction publique, qui, alors même qu'il aurait eu raison, n'était pas dans son rôle; et d'ailleurs en une grande assemblée comme celle qui va s'ouvrir, quel autre office que celui de jurés la majorité aura-t-elle à remplir? L'élite propose et parle; la majorité prononce par oui ou par non. — Avouons qu'il était difficile, toujours avec les meilleures intentions, d'être plus paternel et plus encourageant pour l'ignorance. Si l'on eût continué dans la même voie, le budget de l'instruction n'en serait pas où il en est aujourd'hui, et les communes ne se fussent point écrasées de dettes pour élever des palais scolaires. Mais la république n'a pas de suite dans les idées.

M. Carnot avait évidemment rêvé de faire un ministère mémorable et qui tiendrait sa place dans l'histoire, en améliorant le sort des instituteurs, en introduisant l'enseignement agricole dans le programme primaire, en fondant une École d'administration, en instituant des lectures publiques pour le peuple, en élaborant un système d'instruction gratuite et obligatoire, peut-être pour répondre à ceux qui l'avaient accusé de faire sa cour à l'ignorance populaire, enfin en établissant la gratuité de l'École normale supérieure, la seule de ses mesures, je crois, qui lui ait survécu; mais cette gratuité existait déjà pour tous ceux qui tenaient les premiers rangs de la promotion, et pour la plupart des autres, sinon pour tous, le prix de la pension était réduit dans des proportions énormes. Parmi ses actes comme député à la Constituante, nous nous bornerons à signaler son vote en faveur de l'amendement Grévy. Ainsi, par un rapprochement assez étrange, la troisième république aura eu successivement pour présidents l'homme qui voulait supprimer la présidence et le fils d'un homme qui a voté pour cette suppression. On sait que, sous l'empire, M. Carnot, élu deux fois député de Paris, refusa deux fois le serment. Il consentit enfin à le prêter en 1863 et alla prendre place dans le petit groupe de l'opposition. Mais, tout en rendant hommage à son honnêteté parfaite et à la fermeté de ses principes politiques, on le trouvait un peu solennel, un peu burgrave, un peu vieux jeu; on souhaitait des hommes plus jeunes, plus actifs, plus bruyants, et en 1869 il fut évincé une première fois par Gambetta, qui lui passa sur le corps en lui demandant pardon de la liberté grande, et une seconde fois, dans une élection partielle, par Henri Rochefort, qui le culbuta sans cérémonie. L'Assemblée nationale lui avait donné une de ses

places de sénateur inamovible; c'est là qu'il a coulé en paix les dernières années de sa longue vieillesse. On lui doit des *Mémoires* sur son père, des travaux sur Lakanal, sur Barère, sur l'abbé Grégoire et la publication des *Mémoires* de ces deux derniers. L'ancien évêque constitutionnel de Blois lui avait légué ses papiers, et en toutes circonstances M. Carnot s'est montré son défenseur convaincu.

Le véritable organisateur de l'enseignement gratuit pour le peuple, ce ne fut pas M. Carnot, ni la troisième république, ce fut le fondateur des Frères des écoles chrétiennes, ce J.-B. de la Salle que Rome vient de proclamer bienheureux, et en l'honneur duquel on a célébré un triduum à l'église Saint-Sulpice, au milieu d'une affluence extraordinaire qui était comme une protestation contre la guerre déclarée à son œuvre. Un excellent sculpteur chrétien, M. Cabuchet, auteur du *Curé d'Ars* et de ce beau groupe de *Saint Vincent de Paul* qui décore déjà l'église Saint-Sulpice, a fait revivre d'après les documents authentiques les traits du bienheureux dans une statue qui se dressait à l'entrée du chœur. Couvert du manteau romain, la Salle, debout, s'appuie sur une table d'école, et, les mains jointes, le visage rayonnant, semble s'élanter à Dieu. L'artiste a réuni dans son œuvre, qui joint au mérite de la ressemblance celui d'une expression très heureuse et très juste, l'éducateur et le saint. Et comme si tous les hommages devaient lui venir en même temps, le triduum a eu son prolongement le soir du 15 mars dans la réunion de l'œuvre diocésaine des Écoles libres au Cirque d'été, et l'éloquence de la chaire a trouvé un écho dans celle de la tribune. Chaque année, on est sûr d'y trouver M. Chesnelong, avec son activité infatigable, sa verte et jeune vieillesse, la magnifique abondance d'une parole toujours prête, toujours sûre d'elle-même, toujours animée du souffle le plus vaillant et le plus généreux, toujours à la hauteur des causes qu'elle soutient, — et on sait quelles sont des causes.

Cette fois la réunion avait la bonne fortune d'entendre M. le duc de Broglie, et elle en prenait un intérêt exceptionnel. Nous devons à l'intelligence du suffrage universel de ne plus entendre M. de Broglie au Sénat, où il a été remplacé par un muet dont il m'est absolument impossible de me rappeler le nom. Pour l'entendre maintenant, il faut aller à l'Académie, mais il ne parle pas tous les jours à l'Académie, ni même tous les ans, et tout le monde n'y saurait aller. On dirait qu'il a voulu consoler l'autre soir ceux qui n'avaient pu trouver place à la réception de M. Gréard, en faisant par endroits de son discours du Cirque comme une suite ou un supplément à son discours de l'Institut. Ce qui, néanmoins, vaut mieux encore que tous les traits heureux, les

mouvements les plus oratoires, les plus fines et les plus piquantes ironies, ce sont les chiffres qui, au milieu de tant de paroles éloquentes, ont été la plus grande éloquence de la réunion. A la laïcisation de 136 écoles communales nous avons répondu par l'ouverture de 193 écoles chrétiennes, et les 41 000 enfants qu'on voulait enlever à l'éducation religieuse ont presque doublé de nombre, puisque les écoles libres sont peuplées de 73 000 élèves. Voilà où l'on en est arrivé en moins de huit ans, grâce à vingt millions fournis spontanément par les catholiques. Cet impôt, qui n'est pas le seul du même genre, n'a été voté par aucune loi; il est recueilli sans contrainte, sans percepteurs, sans huissiers. Et l'élan de la première heure se soutient toujours. L'œuvre est lourde, mais elle est bien fondée maintenant, et elle ne périra pas.

En écoutant les discours du Cirque, je me reportais par le souvenir à ceux que M. le comte Albert de Mun a prononcés à la Chambre en 1884, lors de la présentation du projet de loi sur la laïcisation complète du personnel enseignant pour les écoles primaires. Je viens de les relire dans l'édition publiée hier par les soins de M. Geoffroy de Grandmaison, à la librairie Poussielgue, et dont le premier volume comprend les questions sociales, tandis que les deux suivants sont consacrés aux questions politiques, autant qu'on peut les séparer les unes des autres. Trois fois en quinze jours il monta à la tribune pour disputer le terrain pied à pied à la néfaste entreprise, et sa parole patriotique et chrétienne, où passait comme un souffle des croisades, revit chaude et vibrante dans les pages du livre : « Puisque vous avez voulu la guerre, s'écriait-il dans la séance du 18 mars, vous l'aurez, et ce sera, comme l'a dit M. Goblet, une grande guerre; car elle mettra aux prises, d'un côté la force et le despotisme de l'État, et de l'autre la conscience encore désarmée, mais forte de son droit, qui la rend toute puissante à la fin et qui lui assure la victoire. » On peut juger aujourd'hui si c'étaient là de vains mots, et si les fils des croisés ont reculé devant les fils de Voltaire.

Victor Fournel.

LES FAITS ÉCONOMIQUES

ET LE MOUVEMENT SOCIAL

I. — La guerre de tarifs douaniers entre l'Italie et la France. — II. La crise monétaire en Italie. — III. La question des ouvriers étrangers. Ce qu'il est possible de faire. — IV. Le *Crédit agricole* au Sénat. — V. Un exemple à suivre : *L'association de crédit mutuel du syndicat agricole de Poligny*. — VI. Le Crédit foncier en France et à l'étranger. — VII. L'absorption des capitaux des campagnes par les sociétés financières et par les caisses d'épargne. — VIII. Le *High licence system* et la restriction du nombre des débits de boisson aux États-Unis. — IX. Le Jubilé de Léon XIII et les affranchissements d'esclaves au Brésil. — X. La réforme morale et le progrès économique au Brésil.

I. — Une guerre de tarifs douaniers a commencé le 4^{er} mars entre la France et l'Italie. Aux prétentions exorbitantes des Italiens, les Chambres françaises ont répondu par une loi du 27 février qui frappe la plupart de leurs produits de droits supérieurs à ceux du tarif général. Une autre loi du 4^{er} mars a rappelé le principe en vertu duquel la pêche est réservée aux nationaux dans un rayon de trois milles à partir du rivage : elle mettra fin à la tolérance, dont jouissaient depuis longtemps les pêcheurs italiens sur les côtes de la Provence et de l'Algérie. Le *modus vivendi*, qui avait été adopté d'un commun accord après le rejet du traité de navigation en juillet 1886, a pris fin aussi. Des surtaxes frappent les navires italiens qui entrent dans nos ports comme les navires français qui entrent dans ceux de l'Italie. La faculté de faire escale est supprimée des deux côtés. À son tour, l'Italie a frappé tous les produits français de droits exorbitants par un décret du 29 février.

C'est la première fois, depuis un demi-siècle, que deux pays voisins, rattachés l'un à l'autre par tant de relations financières et commerciales, entrent aussi résolument dans la voie des représailles douanières. Cela seul indique le changement opéré dans les idées courantes en matière de commerce de l'un comme de l'autre côté des Alpes. En

réalité le gouvernement italien a cru qu'en payant de mine il ferait capituler la France. Son calcul a été déjoué, et, maintenant que le traité de 1881 a été repoussé par l'Italie elle-même comme base de négociations, l'opinion publique en France exigera que le nouveau traité nous soit plus favorable. La République avait consenti, il y a six ans, à des conditions commerciales fort désavantageuses dans un intérêt diplomatique. Le sage journal de Florence, *l'Economista*, a bien des fois démontré que le traité était beaucoup plus favorable à son pays qu'à la France. La situation est complètement changée depuis l'entrevue de Friederichsruhe, et les Chambres françaises n'homologueront qu'un traité par lequel les intérêts nationaux seront pleinement sauvegardés.

L'Italie sera en effet bien plus atteinte que nous par cette interruption des échanges commerciaux. En 1886 ses exportations en France sont montées à 309 323 037 francs, tandis que les exportations françaises en Italie ont été seulement de 192 437 614 francs ¹. En cette même année, l'Italie a eu un excédant d'importations de 431 millions; il s'est élevé en 1887 à 602 millions. Des excédants bien supérieurs n'ont rien d'anormal pour des pays comme la France et l'Angleterre, qui ont un riche marché financier et ont beaucoup de fonds placés à l'étranger. Dans la situation monétaire de l'Italie, de pareils écarts sont fort dangereux, et il est insensé de sa part de se fermer un débouché qui, d'après ses propres tableaux de douane, absorbe au delà du tiers de ses exportations! Ses vins figurent dans le total que nous venons de donner pour 90 millions, les soies sous diverses formes, pour près de 83 millions, les bestiaux pour 20 millions et demi, les huiles pour 17 millions et demi. Les exportations françaises en Italie, sauf les tissus de laine (17 millions et demi) et les soieries (10 millions et quart) se répartissent sur une multitude d'articles divers, en sorte que notre commerce pourra plus facilement supporter cette perte que la Lombardie et la Sicile, atteintes dans leurs productions essentielles.

Quelques grands manufacturiers, qui dominent le parlement italien, ont pesé sur le ministère Crispi pour faire prévaloir leurs intérêts particuliers et fermer les frontières à la fois aux produits français et aux produits anglais; car l'Angleterre n'a d'autre convention avec l'Italie que la clause de la nation la plus favorisée. Il y a un an, cette coalition d'intérêts avait déjà réussi à faire voter un tarif général des douanes nettement protectionniste. L'exemple de l'Allemagne, que les hommes d'État italiens ont toujours devant les yeux et où ce système a réussi, leur a tourné la tête. Ils n'ont pas réfléchi que l'Italie ne pourra jamais devenir une grande nation manufacturière avec son

¹ Ce sont là les chiffres des tableaux de douane français. Ceux des tableaux italiens, établis d'après d'autres bases d'évaluation, sont plus élevés, mais constatent le même écart.

territoire beaucoup moins étendu ¹, dépourvu presque complètement de houille et tout en longueur, ce qui rend les transports par chemins de fer fort coûteux. La liberté commerciale est son régime naturel. Joseph de Maistre la recommandait au commencement du siècle avec sa merveilleuse clairvoyance. Les grands-ducs de Toscane, en la pratiquant, avaient fait de leur État le pays le plus riche et le plus prospère. C'est aussi la politique qu'avait suivie Cavour après 1860.

Ses successeurs sont dominés par d'autres considérations. La situation financière est déplorable, et le peuple succombe sous le poids d'impôts excessifs. Au lieu de reconnaître là les fruits amers de l'unité et des procédés révolutionnaires qui l'ont constituée; au lieu de renoncer à vouloir faire de l'Italie une puissance militaire de premier ordre, les politiciens de Monte-Citorio aiment mieux leurrer les populations de l'espérance qu'un nouveau régime économique amènera une ère de prospérité. En attendant, les 25 millions qu'ils attendent des nouveaux droits de douane les aident à donner une apparence d'équilibre à leur budget.

II. — L'Italie est à la veille d'une crise monétaire. En mai 1866 elle dut recourir au papier-monnaie. Le gouvernement donna cours forcé aux billets des six grandes banques et émit lui-même des petites coupures jusqu'à 1 lire et 50 centimes. La dépréciation fut considérable à certains moments. La prime de l'or était encore en 1874 de 10,35 pour 100! La situation s'étant un peu améliorée en 1883, le ministre des finances, M. Magliani, crut pouvoir faire cesser le cours forcé. Il contracta sur la place de Londres un emprunt de 644 millions en or, destiné à retirer le papier-monnaie. Toutefois le gouvernement mit en circulation pour 340 millions de billets de 10 et de 5 livres remboursables seulement dans certaines caisses publiques, et donna cours légal entre particuliers et sauf remboursement à vue aux billets des six grandes banques. Leur émission fut d'ailleurs limitée d'après certaines règles. La presse libérale du monde entier célébra de concert ce triomphe du jeune royaume révolutionnaire. En réalité l'abolition du cours forcé avait été ce qu'on appelle vulgairement un *trompe-l'œil*.

Un pays ne peut sortir du papier-monnaie que s'il a des excédents

¹ Jusqu'à ces derniers temps, l'Italie croyait avoir une superficie de 296 323 kilomètres carrés. Une récente mensuration faite avec un soin scrupuleux l'a réduite à 286 588 kilomètres carrés. Les Italiens ont été fort mortifiés de ce résultat. La France a, d'après le cadastre, 528 400 kilomètres carrés, et d'après les calculs du général Strelbitzky, qui sont plus exacts, 533 479 kilomètres carrés. L'Empire d'Allemagne a 540 515 kilomètres carrés, y compris l'Alsace-Lorraine. Voy. l'excellente *Statistique de la superficie et de la population des contrées de la terre*, par Emile Levasseur, Roma, 1887, in-4°.

budgetaires et si sa situation de place lui assure habituellement un change favorable, c'est-à-dire ne l'oblige pas à faire des remises à l'étranger. C'est dans ces conditions que les États-Unis ont pu revenir aux paiements en espèces en 1879. C'est grâce aux excédents de recettes, dus à la sage politique de la majorité de l'Assemblée nationale, que nous avons pu, en 1878, faire cesser le cours forcé du billet de la Banque de France. L'Italie n'en était pas là en 1883, et l'amélioration de ses finances était purement superficielle. Dès 1884 ses budgets se sont de nouveau soldés en déficit : celui de 1887 laisse un découvert de 120 millions. En effet son gouvernement a voulu à la fois transformer l'armement et la marine de guerre, se donner le luxe d'une expédition dans la mer Rouge, haussmanniser les villes, construire des chemins de fer qui ne sont pas rémunérateurs. L'État en construit directement quelques-uns ; pour la plupart, il s'adresse aux compagnies en garantissant les obligations qu'elles émettent. Le résultat de cette politique extravagante, c'est que la dette publique augmente constamment. De 1883 à 1886 le ministre Magliani l'a accrue de plus d'un demi-milliard, déduction faite des extinctions. Au 1^{er} janvier 1887 la dette totale du royaume s'élevait en capital à 44 131 000 000 fr., et en intérêts à 532 millions fr., ce qui absorbe plus du tiers des recettes normales du budget. Les dettes des villes et des provinces montaient d'autre part, au 31 décembre 1884, à 963 234 630 francs en capital.

L'Italie mène ses finances comme la République française ; mais il y a une grande différence entre les deux pays. En France, les épargnes nationales ont suffi jusqu'à présent à alimenter les prodigalités de nos gouvernants. A cette destruction de l'épargne publique s'ajoute pour l'Italie, qui a fait ses emprunts à l'étranger, l'obligation d'avoir chaque année à payer à Londres, à Paris, à Berlin des sommes considérables pour intérêts. En 1884, elle a fait de ce chef des remises pour 85 744 565 francs ! Dans le premier semestre de 1885, elle en a fait encore pour 58 587 000 francs, sur lesquels la place de Paris a reçu 45 014 000 francs, tandis que Berlin a eu seulement 4 004 000 fr. C'est la France qui est en effet le grand marché des rentes italiennes. En ce moment encore l'Italie cherche à y placer 70 millions de bons du Trésor et 170 millions d'obligations de chemins de fer, dont les places de Londres et de Berlin se désistent justement. Le change devient de plus en plus défavorable à l'Italie. Au 17 mars, il était de 101 75 sur Paris et de 25 fr. 74 sur Londres, ce qui constitue une prime sur les lettres de change quatre fois supérieure aux frais d'envoi des métaux. Aussi, quoique le taux de l'escompte soit, sur les places italiennes, de 5 1/2 pour 100, les espèces métalliques quittent l'Italie, depuis les pièces de 20 francs jusqu'à la monnaie divisionnaire, dont nous sommes

inondés. Le gouvernement, à chaque échéance de la rente, négocie avec les Rothschild des emprunts usuraires pour payer en or les coupons dus à Paris ou à Londres. A l'intérieur, le papier circule seul, et l'État recourt aux plus misérables expédients pour ne pas rembourser ses billets. Les caisses publiques sont ouvertes à peine quelques heures, et les employés ont pour consigne de lasser la patience des malheureux, qui veulent troquer leurs billets de 5 livres contre des écus. Les banques font de même, et, avec l'approbation tacite du gouvernement, elles ont dépassé les limites fixées par la loi à leurs émissions pour fournir à la circulation le médium d'échange dont elle a absolument besoin. Elles multiplient leurs escomptes, leurs comptes-courants, leurs avances sur titres, pour éviter une débâcle complète du commerce. Afin de combler le déficit, le ministère propose de nouveaux impôts, deux décimes à la contribution foncière, un troisième décime ajouté à l'enregistrement, l'élévation du prix du sel et des droits sur les alcools. Mais la charge du contribuable est déjà excessive.

La situation industrielle n'est pas meilleure. Une crise immobilière sévit à Rome. Sous l'impulsion secrète du gouvernement, la spéculation y a entrepris des constructions gigantesques pour dénaturer l'aspect de la Ville éternelle et envelopper la cité Léonine par une ceinture de nouveaux quartiers. En 1887 seulement, huit sociétés de construction se sont fondées! Le krach n'a pas tardé à arriver. Les immeubles ne se louent pas, les entrepreneurs font faillite et les ouvriers sans travail ont troublé le monde officiel par des émeutes. La fermeture des frontières aux produits étrangers suscite chez les industriels une excitation factice, qui se traduit par des recours en masse au crédit. Le retour officiel au cours forcé, qui existe déjà en fait, peut s'imposer d'un moment à l'autre. La rente 5 pour 100, qui avait été poussée à 101 francs il y a un an, n'est soutenue à 94 francs que par la haute banque européenne. Le moindre incident peut précipiter l'effondrement des finances italiennes.

III. — Le nombre des étrangers tend à augmenter dans chaque pays par suite de la facilité des communications et du nivellement qui s'opère peu à peu dans le genre de vie des divers peuples. L'affluence d'Allemands, de Hollandais, de juifs russes à Londres, a soulevé de la part des ouvriers anglais sans travail des plaintes auxquelles lord Salisbury a opposé une fin de non-recevoir; car elles paraissent exagérées. En France, il en est autrement; le nombre des étrangers monte dans des proportions inquiétantes. Nos lecteurs en connaissent la cause. Notre population s'accroissant insuffisamment, les étrangers sont attirés en quelque façon par le vide. Une faible natalité diminue

à la longue la vigueur de la race, rend les travailleurs plus exigeants au point de vue des salaires, plus difficiles sur la besogne à accomplir. C'est là plus encore que le défaut absolu d'ouvriers nationaux, la cause de l'infiltration continue des Belges, des Luxembourgeois, des Italiens, des Espagnols dans nos départements frontières et à Paris. Des réclamations très vives se produisent contre la présence de ces étrangers à la fois au point de vue économique et au point de vue national. Elles ont donné lieu à Marseille et à Arles à des manifestations bruyantes, à des émeutes même. La Chambre des députés a été saisie de plusieurs propositions tendant à exclure les ouvriers étrangers ou au moins à les frapper de taxes de séjour analogues aux droits de douane imposés sur les marchandises étrangères au profit de nos industriels. L'analogie des deux situations est spécieuse. Mais il faut dire nettement la vérité. L'élimination des travailleurs étrangers empirerait encore la situation économique du pays et compromettrait plusieurs grandes industries dans l'Est et le Sud-Est. Leur concurrence est la seule chose qui modère l'action désorganisatrice d'un trop grand nombre de syndicats ouvriers. Du reste, les travailleurs français, vraiment laborieux, se désintéressent pratiquement de la campagne menée contre les ouvriers étrangers. L'avenir du pays n'est pas dans l'élévation d'une muraille de la Chine qui nous isolerait économiquement du reste du monde. Tout cet échafaudage de prohibitions et de restrictions ne peut pas tenir debout longtemps; en admettant même qu'on le maintint, il produirait un renchérissement général des conditions de la production, un engourdissement de l'activité industrielle qui amènerait une décadence lente mais inévitable. Après la grande crise du seizième siècle, qui créa en France, en Angleterre, dans les Pays-Bas, un mouvement industriel et maritime merveilleux pour l'époque, l'Italie et l'Espagne crurent se défendre en fermant leurs frontières. Elles prétendirent vivre exclusivement des produits de leur sol et de leurs industries. Au bout de cinquante ans de ce régime, ces pays tombèrent dans une décadence économique irrémédiable et insuffisamment masquée par l'éclat des arts et de la littérature. L'histoire se répète; seulement cette décadence se produirait de notre temps pour l'Europe occidentale avec plus de rapidité et d'amplitude.

A défaut de ces considérations dont nos politiciens ont peu de cure, les traités qui nous lient aux autres puissances et reposent essentiellement sur la réciprocité ¹ rendent impraticable la taxe sur

¹ Tous les traités de commerce ont une clause conçue ainsi : « Les ressortissants des deux hautes parties contractantes auront réciproquement au même titre que les nationaux et sans aucune distinction de race ou de religion la faculté de voyager, de résider, de s'établir partout où ils juge-

les étrangers : elle entraînerait des représailles contre les quatre cent mille français établis au dehors, et, s'ils sont moins nombreux que les étrangers établis chez nous, il ne convient pas de déchaîner sur eux des mesures désastreuses pour notre commerce. Voilà ce que les observations du ministre des affaires étrangères ont fait d'abord reconnaître à la commission de la Chambre des députés chargée d'examiner ces propositions. Les mêmes considérations ont fait écarter celles qui tendaient à exclure les ouvriers étrangers des travaux exécutés pour le compte de l'État, des départements et des communes d'une manière générale et par voie législative.

On ne peut pas mettre les entrepreneurs de travaux publics absolument à la merci des grèves ; de même que l'on ne peut pas exclure en principe et d'une manière obligatoire les produits étrangers des fournitures administratives. Ce serait provoquer les coalitions des industriels nationaux et aggraver considérablement les charges des contribuables.

Mais c'est le devoir de l'administration, dans des circonstances difficiles comme celles que traversent nos industries et notre agriculture, de réserver ses commandes à la production nationale et ses chantiers à nos ouvriers, d'imposer la même pratique aux grandes administrations placées sous sa main comme les compagnies de chemins de fer, les compagnies de docks, etc. Le rapporteur de la commission nous apprend que la ville de Paris fait exécuter en régie presque tout le balayage des rues par des ouvriers étrangers. Il faut ou bien donner ce travail à nos ouvriers sans emploi ou bien prouver qu'ils n'en veulent pas et alors au moins l'opinion serait éclairée sur la portée de ce mouvement. Le caractère transitoire et administratif de ces mesures les empêchera de produire les effets fâcheux qu'aurait toute disposition législative et par conséquent permanente.

C'est une grande erreur de croire que l'on puisse avoir des lois tellement précises, que l'action administrative se borne à les appliquer aux situations particulières. Nul perfectionnement législatif ne supprimera jamais l'individualisation dans l'application de la règle, individualisation dans laquelle l'administrateur a pour guide sa conscience et qui fait sa responsabilité comme son honneur. Aucun homme politique ne méconnaît dans la pratique l'importance de cette action administrative. C'est pourquoi il faut avoir à tous les degrés des fonctions publiques des administrateurs capables et honnêtes.

La commission s'est donc bornée à proposer d'imposer aux étrangers

ront convenables pour leurs intérêts, d'exercer toute espèce d'industrie ou de métier, de faire le commerce tant en gros qu'en détail, etc., le tout sans payer d'autres droits que ceux qui sont ou pourront être perçus sur les nationaux ou sur les ressortissants de la nation la plus favorisée. »

une déclaration à la mairie du lieu de leur séjour indiquant leur état civil et dont l'extrait constituerait pour eux une sorte de passeport. A ce sujet, M. Pradon fait quelques réflexions instructives sur la manière dont la France est administrée.

Il est dans l'invasion de nos départements frontières et de nos grandes villes une caractéristique *qui date surtout des dix dernières années*. Sous notre régime de liberté, la police répugne à toute recherche arbitraire. *Les surveillances préventives se sont partout relâchées*. Cet état de choses nouveau a présenté aux repris de justice, aux vagabonds, aux déclassés d'au delà nos frontières, des avantages et des commodités, dont naturellement ils se sont empressés d'abuser. Jamais, dans la masse émigrante, on n'avait relevé une telle proportion d'*éléments perturbateurs*. Notre territoire semble être devenu le refuge des gens louches de tout pays; Paris reçoit le rebut social des deux continents. Toute une société trouble d'aventuriers exotiques, aux professions équivoques, clientèle assidue des chambres correctionnelles, s'y donne rendez-vous.

Qui est responsable de cette invasion de la France par tous les aventuriers du monde? La commission de la Chambre le dit, c'est la faiblesse de la police. Or la police ne s'est relâchée *depuis dix ans* que pour être à l'unisson des gouvernants dont elle dépend¹.

La commission conclut encore à ce que les étrangers de vingt à quarante ans résidant en France soient soumis à la taxe militaire, qui pourrait frapper les Français exemptés du service. Dans cet ordre d'idées, il y a beaucoup à faire. Il faut d'une part rendre la naturalisation plus facile, d'autre part enlever aux fils d'étrangers fixés en France la situation exceptionnellement favorable dont ils jouissent au point de vue militaire. Sans cela on perpétue sur le terri-

¹ M. Charles Garnier, l'éminent directeur de la *Gazette du Midi* (14 mars 1888), dit avec grande raison : « Sur les 60 000 Italiens qui travaillent, à Marseille, à tous les métiers, à trop de métiers, il en est au moins 7 ou 8 mille qui compromettent leurs compatriotes et sont un danger pour la sécurité publique aussi bien que pour la sécurité individuelle des habitants français. Un triage immédiat s'impose. Tout Italien, possédant un casier judiciaire doit être expulsé. Tout Italien rencontré dans des scènes de tumulte doit être invité à quitter la France. Tout Italien ne justifiant pas de ses habitudes de travail, doit être consigné à la frontière. Tout Italien se mêlant à nos groupes anarchistes pour faire de la politique doit être forcé de vider les lieux. L'autorité judiciaire, l'autorité municipale, l'autorité militaire, ont, ce nous semble, à concerter en commun de rapides mesures, pour qu'il ne reste à Marseille que des étrangers paisibles, laborieux, dignes de l'hospitalité française..... Nous tenons à ce que le patriotisme ne dégénère pas en fureur populacière, et c'est pour prévenir tout excès que nous réclameons des mesures légitimes de prudence. »

La commission de la Chambre fait remarquer de son côté que tous les gouvernements étrangers usent de leur droit d'expulsion beaucoup plus largement que le gouvernement français.

toire une population qui, pendant plusieurs générations, reste étrangère et évite les charges du pays des avantages duquel elle bénéficie. La Chambre est saisie d'un projet de loi qui remédierait à cette situation et qui a déjà été voté par le Sénat.

La commission signale aussi le nombre des étrangers qui profitent des secours des bureaux de bienfaisance. A Paris, en 1886, 3167 ménages étrangers, dont les deux cinquièmes Allemands, étaient inscrits sur leurs listes. A Lille, 7 à 8000 Belges participent régulièrement à leurs secours. La plupart des règlements locaux de ces établissements ne font aucune distinction entre les étrangers et les nationaux. C'était fort bien quand les bureaux de bienfaisance étaient des institutions de charité. Aujourd'hui ils sont devenus dans les grandes villes un organisme de l'assistance légale. De fait, le *droit au secours* y existe et il produit les mêmes effets que la loi des pauvres en Angleterre. Il est une prime à l'émigration imprudente des campagnes dans les villes, un encouragement à l'invasion des étrangers sans travail. Nous ne craignons pas de le dire, l'assistance administrative étant ce qu'elle est dans les grandes villes, il faudrait établir plus sévèrement le domicile de secours et refuser aux étrangers *l'assistance à domicile* sur les fonds de la commune¹. La charité chrétienne est assez féconde dans notre pays pour qu'elle suffise à secourir les misères extrêmes, et au moins l'assurance d'un secours légal ne pousserait plus les nations voisines à se débarrasser sur nous de leurs indigents et de leurs déclassés.

IV. — La longue discussion qui a eu lieu au Sénat sur le *crédit agricole* aura, à défaut d'autres résultats, celui de répandre quelques idées justes et de mettre en garde les agriculteurs contre les illusions dont cherchent à les bercer depuis longtemps les théoriciens sans expérience et les orateurs officiels des concours agricoles. A les entendre, si l'agriculture n'est pas prospère, c'est parce que les fermiers et les propriétaires travaillent avec leurs capitaux au lieu d'emprunter sur des billets à ordre, et qu'ils ne sont pas soumis pour l'exécution de ces billets à la juridiction commerciale. Un projet de loi basé sur ces belles théories avait été déposé par le gouvernement en 1882, et, s'il eût été voté, une grande société financière était prête à organiser dans tous les cantons des agences chargées d'escompter le papier des agriculteurs assez imprudents pour se laisser séduire. Il s'est heureusement trouvé au Luxembourg des juriconsultes éminents et des hommes de bon sens, qui ont démontré le péril de ces utopies.

¹ Quant à l'assistance donnée aux malades dans les hospices, elle doit continuer à être dispensée sans distinction de nationalité et sans condition de domicile. C'est à la fois une question d'humanité et de police.

La commercialisation des engagements des agriculteurs n'aboutirait qu'à les faire mettre en faillite et exproprier en masse. L'agriculteur diffère essentiellement du commerçant et du manufacturier, parce qu'il a à compter pour sa production avec les incertitudes des saisons, les irrégularités des années et les chances de vente sur les foires. Les échéances rapprochées et rigoureusement fixes sont impossibles pour lui, sauf dans des cas exceptionnels ¹.

Sans doute l'agriculteur dans ces conditions trouve peu facilement à emprunter. Mais est-ce bien à souhaiter? Les entreprises les plus solides, surtout les petites, sont celles qui se développent par leurs bénéfices et sur leurs réserves. Dans une discussion au Sénat de Belgique sur cette question, M. Lammens rappelait aux agriculteurs le conseil de la sagesse d'autrefois : *Surtout n'empruntez pas*. Au congrès agricole international de Buda-Pesth, en octobre 1885, les plus savants économistes sont arrivés à la même conclusion. « Est-ce donc une condition naturelle de la vie économique d'être endetté? a dit le D^r Thiel, conseiller d'État à Berlin. L'absence de dettes ne devrait-elle pas être l'état normal des propriétaires? »

Les agriculteurs sérieux en sont persuadés. Une loi belge, du 15 avril 1884, avait autorisé la caisse d'épargne du royaume à prêter une partie de ses fonds aux agriculteurs par l'intermédiaire de *comptoirs agricoles*, dont elle prévoyait la création. Pas un seul n'a été créé depuis quatre ans, et cependant l'agriculture belge eût été la mieux à même de profiter du crédit à cause des débouchés réguliers qu'elle trouve dans la population manufacturière.

Le fermage et le métayage constituent une organisation naturelle du crédit agricole supérieure à toutes celles qu'on peut inventer? Le propriétaire est le premier bailleur de fonds du cultivateur, quand il lui fournit un cheptel ou qu'il attend son fermage pour lui donner le temps de vendre ses bestiaux, de rentrer sa moisson. Voilà le crédit agricole à l'œuvre et d'autant meilleur qu'il est gratuit : les propriétaires français n'exigeant généralement pas d'intérêts pour les fermages arriérés. Pour paraître faire quelque chose, le Sénat a voté une restriction à l'étendue du privilège que le propriétaire a, d'après l'art. 2102 du Code civil, sur la récolte et le mobilier de la

¹ Depuis 1867, la succursale de la Banque de France à Nevers admet à l'escompte les billets des *emboucheurs* de la Nièvre en acceptant les endossements réciproques de trois d'entre eux et en les renouvelant régulièrement une fois. Elle leur fournit ainsi du capital circulant à 4 et à 5 pour 100. Mais les opérations d'*embouchage* (engraissement d'animaux maigres) se liquident en quatre mois ou six au plus. C'est une situation particulière, indépendamment des garanties qu'offrent les grands propriétaires et les grands fermiers de ce département.

ferme pour tous les loyers et l'exécution du bail. Le privilège serait réduit à deux années échues à l'année courante et à une année à échoir. M. Lucien Brun a montré avec grande raison que, si une loi en ce sens était définitivement votée, les propriétaires, à qui plus de deux années d'arriéré sont dues, — et ils sont nombreux actuellement, — seraient obligés de poursuivre eux-mêmes leurs fermiers pour éviter que d'autres créanciers ne prennent les devants. Dans l'état de l'agriculture, ce serait provoquer la liquidation de bien des situations et amener une crise très fâcheuse.

V. — Cependant un agriculteur capable et à l'aise peut avoir quelquefois avantage à emprunter pour acheter au moment favorable des élèves, des semences, des engrais, même une machine, pourvu que le taux de l'intérêt soit modéré et qu'une certaine latitude lui soit laissée pour le moment du remboursement. Ce genre de crédit ne peut être obtenu que par le moyen d'associations locales fonctionnant dans des conditions très modestes. L'Allemagne a résolu le problème par les caisses Raiffaisien, dues à l'initiative d'un bourgmestre rural, et qui se sont si bien développées sans que le gouvernement s'en soit mêlé, sans qu'aucune loi spéciale soit intervenue. Nous en avons décrit le mécanisme ¹. C'est tout l'opposé du fameux *Crédit agricole* que patrona le *Crédit foncier de France* de 1860 à 1876 et qui sombra dans une spéculation sur... les fonds Égyptiens. Les caisses Raiffaisien sont formées exclusivement par des cultivateurs de la même commune, se connaissant parfaitement et pouvant par conséquent se rendre compte si l'emprunteur recourt à la caisse pour une opération lucrative ou bien pour une dépense de luxe ou pour payer une vieille dette. Le cercle limité dans lequel elles fonctionnent supprime à peu près complètement les frais d'administration. Voilà les raisons de leur succès. Des institutions analogues ont aussi très bien réussi en Italie, grâce au zèle d'un économiste distingué, le docteur Leone Wollemborg. Le lecteur pourra trouver tous les renseignements sur leur fonctionnement dans un excellent journal spécial, l'*Union économique, organe du crédit mutuel et populaire* que publie à Paris M. E. Faligan avec le concours du vénérable père Ludovic de Besse.

Mais nous pouvons citer un exemple consacré aussi par le succès et qui nous vient du Jura. M. Louis Milcent, l'un des membres les plus zélés de l'*Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers*, a provoqué en 1885 la fondation, dans le sein du *Syndicat agricole de l'arrondissement de Poligny*, d'une *Association de crédit mutuel*. Elle a la forme d'une société anonyme à capital variable; par conséquent il n'y a point de solidarité, et la responsabilité de chacun est limitée à

¹ *Correspondant* du 25 janvier 1887, p. 362.

son avoir dans la société, conformément aux habitudes françaises. L'association se compose : 1° de membres fondateurs, qui s'interdisent de faire eux-mêmes des emprunts et reçoivent seulement 3 pour 100 d'intérêts sur leurs actions de 500 francs; 2° de membres sociétaires qui souscrivent des actions de 50 francs et doivent en verser au moins le quart, soit 12 fr. 50. Ceux-là reçoivent 5 pour 100 d'intérêts sur leurs actions. Seuls ils ont le droit d'emprunter; car la règle fondamentale d'une association mutuelle est de ne faire d'affaire qu'avec ses membres. Sociétaires et fondateurs doivent faire partie préalablement du *syndicat agricole*, en sorte que le groupe est homogène au point de vue moral, ce qui est essentiel dans une œuvre de ce genre. L'administration étant gratuite, les frais généraux se réduisent presque à rien. Les prêts sont faits pour trois mois, six mois, un an au maximum. L'association prête : 1° avec son capital; 2° avec les dépôts de ses membres; 3° au moyen des fonds qu'elle se procure en faisant escompter les billets souscrits par les emprunteurs. Depuis trois ans le *Crédit mutuel de Poligny* n'a cessé de progresser. En 1887, il a prêté 39 380 francs à 94 cultivateurs au taux de 4 pour 100. Les dépôts étaient au 31 décembre de 8696 francs. La Banque de France vient d'admettre à l'escompte les billets endossés par le *Crédit mutuel*, en sorte qu'il va pouvoir étendre encore ses prêts et les faire au 3 pour 100!

Un pareil résultat se passe de commentaires. Il n'y a rien en fait de crédit agricole à chercher en dehors de la voie où M. L. Milcent a marché si sûrement.

VI. — Un emprunt à long terme peut être utile à un propriétaire pour faire des améliorations productives; mais c'est à la condition qu'il reconstitue le capital emprunté sur les bénéfices procurés par ce capital même. L'usage réserve le nom de *crédits fonciers* aux institutions qui facilitent cette reconstitution en faisant des prêts remboursables au moyen d'annuités d'amortissement ajoutées à l'intérêt et fructifiant elles-mêmes à intérêts composés. Ces institutions ont pris naissance en Prusse, à la fin du siècle dernier, sous la forme d'associations mutuelles de propriétaires fonciers émettant collectivement des lettres de gage. Elles se sont répandues depuis dans toute l'Allemagne, en Pologne et jusqu'en Russie. Elles ont aidé les grands propriétaires à créer des exploitations agricoles progressives et les paysans à racheter les redevances féodales. En 1848 et 1852, on fondait de grandes espérances sur leur introduction en France : on n'en attendait rien moins que le rachat de la dette hypothécaire en quarante ans! Dans ce but fut constitué le *Crédit foncier de France* avec un monopole qui a cessé en 1877 et avec des privilèges légaux et des attachés

gouvernementales qui subsistent toujours et en ont fait une puissance financière presque égale à la Banque de France. Le *Crédit foncier de France* a soutenu la spéculation qui a transformé Paris et nos grandes villes de province, il a donné aux communes et aux départements toutes les facilités pour s'endetter; mais il a beaucoup moins servi l'agriculture. De 1853 à 1881, il a consenti 26 703 prêts sur des propriétés urbaines pour une somme de 1 550 850 francs contre 8909 prêts sur des propriétés rurales pour une somme de 372 623 092 francs. De 1881 à 1886, les prêts sur propriétés urbaines se sont élevés à 18 944 et à 906 821 059 francs; ceux sur propriétés rurales ont été de 8410 et de 214 637 231 francs!

Aussi bien les agriculteurs ont été sages de ne pas trop recourir au *Crédit foncier*. L'intérêt est trop élevé eu égard à la productivité qu'ils peuvent généralement attendre de leurs améliorations. Après avoir été longtemps de 5,60 pour 100, commission comprise, il fut abaissé à 4,45 pour 100 au moment de la concurrence faite par la *Banque hypothécaire*. Il est actuellement de 4,85 pour 100 auxquels s'ajoutent les frais d'acte et la prime d'amortissement. Les associations de crédit foncier allemandes (les *Landschaften*) prêtent au 4 pour 100. La prime d'amortissement étant toujours au moins de 0,50 pour 100, elles amortissent les prêts en 52, 53 ans au plus tard, quelquefois même plutôt, quand elles peuvent réduire leurs frais d'administration. C'est ainsi qu'elles ont rendu depuis un siècle de réels services à la propriété foncière¹. En Italie la période maximum d'amortissement est de cinquante ans. Le *Crédit foncier de France* a offert à ses emprunteurs des amortissements de plus en plus longs; il va main-

¹ La dette hypothécaire s'est accrue en Allemagne d'une manière inquiétante dans ces dernières années et l'on en a accusé les nombreuses banques foncières qui se sont créées depuis 1862. Ces banques ont introduit en effet dans ces opérations un élément de spéculation qui devrait leur être étranger et elles ont prêté à 5 pour 100. Mais ces critiques ne sauraient atteindre les associations mutuelles de propriétaires fonciers ni les Crédits fonciers fondés par les provinces. (Voy. sur ces différentes institutions, *Appunti di statistica e legislazione comparata sugli istituti di credito fondiario*, par M. Sbrojavacca, Roma 1884.) L'accroissement de la dette hypothécaire en Allemagne s'explique par la multiplication de la population et par la dépréciation des produits agricoles, qui fait recourir au crédit des propriétaires déjà embarrassés. Les emprunts, même remboursables par annuités, sont ruineux quand ils ont pour objet non un emploi lucratif du capital, mais des réparations ou des paiements de soultes successorales. Cette dernière cause a entraîné beaucoup de propriétaires allemands à emprunter depuis cinquante ans. Ils ne pouvaient surmonter les difficultés naissant de ce vice originel de leur recours au crédit que si la propriété rurale montait toujours en valeur. Quand la baisse s'est produite, ils ont été ruinés. Voilà pourquoi les nouvelles lois successorales allemandes cherchent à réduire le plus possible les soultes successorales.

tenant jusqu'à 75 ans, et naturellement les emprunteurs choisissent en grande majorité les périodes les plus longues, pour avoir une annuité moindre à payer. Ces amortissements à longs termes ne servent que les spéculateurs sur des terrains urbains, qui cherchent à revendre avec bénéfice. Elles sont contraires à une saine économie; car elles rejettent sur les générations futures le soin d'amortir les dettes contractées par la génération présente, comme si nos descendants n'auront pas eux aussi des améliorations à faire!

En Angleterre, le gouvernement a fait, après l'abolition des *corn laws* en 1847, des prêts aux propriétaires à 3 1/2 pour 100 d'intérêt, plus une prime de 3 pour 100 qui amortissait l'emprunt en 22 ans. Le *land act* de 1881 a mis à la disposition des tenanciers irlandais qui veulent acquérir des terres des fonds remboursables en 35 ans par une annuité de 5 pour 100, dans laquelle l'intérêt est calculé à 3 1/2 pour 100. Trente, trente-cinq ans sont regardés en Angleterre comme la période maximum d'amortissement¹. C'est celle qui a été adoptée par les banques foncières créées par le gouvernement russe. En Belgique, on s'occupe beaucoup en ce moment d'une société de crédit foncier rural qu'on demande au gouvernement de créer sur le modèle du *Crédit foncier de France*, en lui donnant le privilège d'émettre des obligations à lots. L'annuité totale serait de 3 fr. 75 et amortirait l'emprunt en 90 ans. Cette période est beaucoup trop longue. Le danger d'emprunts à si long terme a été démontré avec beaucoup de justesse par le baron Vanden Bruggen dans une réunion que la *Société belge d'Économie sociale* vient de consacrer à cette question.

Ne serait-il pas possible de créer en France des institutions de Crédit foncier *rural* sur des bases conformes aux données de la science et à l'expérience faite en Allemagne? Les transformations qui s'imposent à notre agriculture, la reconstitution des vignobles notamment, les rendraient utiles dans certains cas. Quelques difficultés que soulève cette idée, en présence de ce qui existe, une circonstance la rendrait plus réalisable, c'est la baisse du taux de l'intérêt pour les placements de premier ordre. Les États et les villes empruntent à 3 et demi, à 3 pour 100. Entre particuliers, les prêts hypothécaires importants se font aujourd'hui à 4 pour 100. Le *Crédit foncier* lui-même place ses obligations à un taux très inférieur! Pourquoi des associations de propriétaires fonciers ne bénéficieraient-elles pas de ce changement dans la rémunération des capitaux, qui ne paraît pas un phénomène transitoire, mais bien un fait définitif?

¹ Voy. Caird, *The landed Interest*, London, 1878. Un *act*, voté en août 1887, a réduit pour les tenanciers irlandais l'intérêt à 3 1/8 pour 100 et étendu la période d'amortissement à 49 ans au maximum. L'annuité totale est de 4 pour 100.

VII. — L'agriculture a d'autant plus de revendications à faire que les sommes énormes mises par le *Crédit foncier* à la disposition de la spéculation urbaine ont été en grande partie prélevées sur les épargnes des ruraux séduits par la loterie permanente, dont l'État lui a donné le privilège. Le capital déserte de plus en plus l'agriculture par les vices mêmes de notre organisation financière. Au moyen des caisses d'épargne, l'État absorbe une part importante des économies nationales au fur et à mesure qu'elles se forment. Le solde dû aux déposants dépasse actuellement *deux milliards et demi* !

Cette somme énorme est représentée soit par des rentes sur l'État, soit par le compte courant de la Caisse des dépôts et consignations sur le Trésor; mais de toute manière elle a été dépensée sans retour en armements militaires et expéditions lointaines, en constructions de chemins de fer inutiles pour la plupart, en édifications de palais scolaires, de lycées de filles, etc. La loi qui, en 1818, confia au Trésor la garde et la fructification des dépôts des caisses d'épargne fut, eu égard aux conditions économiques de l'époque, un acte de bienfaisance publique. Il a abouti, par suite de l'élévation à 2000 francs du maximum des dépôts et de l'allocation d'un intérêt beaucoup trop élevé, à vicier profondément la circulation du capital dans la nation et à constituer un danger financier redoutable.

L'Allemagne, l'Autriche, les États-Unis, l'Italie, n'ont garde de détourner ainsi des emplois lucratifs les capitaux en voie de formation. Leur législation impose aux caisses d'épargne certaines règles tutélaires pour leurs placements; mais les fonds qu'elles recueillent restent sur place et alimentent les industries locales, notamment l'agriculture.

En Italie, à la fin de 1886, les caisses d'épargne privées et les banques populaires avaient 1382 millions de dépôts, tandis que la caisse d'épargne postale n'en avait que 212 millions. Sur cette somme 221 millions étaient placés en prêts hypothécaires sur particuliers, 129 millions en prêts communaux, 102 millions en actions et obligations, 34 millions en obligations foncières, 148 millions en lettres de change, 44 millions en avances sur titres, 360 millions en bons du Trésor. Il en est de même dans les caisses d'épargne libres de Prusse; la proportion des prêts hypothécaires y est plus forte encore; mais ces prêts sont exigibles après un préavis d'un certain temps.

Le gouvernement italien a déposé récemment un projet de loi sur les caisses d'épargne privées. Il ne modifie en rien la nature de leurs placements et n'a garde d'absorber ces fonds dans la dette flottante. La tentation serait grande cependant. En y résistant, il prouve qu'il n'entend pas sacrifier l'avenir au présent.

Comment l'État français sortira-t-il de la situation qu'il s'est créée en dilapidant ainsi les fonds des caisses d'épargne? Il ne peut le faire

que graduellement. Ramener à 4000 francs au plus le chiffre des dépôts, abaisser le taux de l'intérêt alloué sont les deux premières mesures à prendre. Mais un gouvernement soucieux du lendemain et identifié avec les intérêts nationaux permanents saura seul reverser sur l'agriculture et l'industrie l'épargne journalière du pays. C'est ainsi qu'en France toutes les réformes sociales et financières sont subordonnées à la question de gouvernement.

VIII. — Le grand ennemi de l'épargne en tout pays c'est l'alcool. Ce n'est donc pas changer de sujet que de signaler un puissant effort accompli en ce moment aux États-Unis pour en restreindre la consommation et pour parer au débordement de paupérisme et de criminalité que cause la fréquentation des cabarets.

Jadis les Américains s'étaient engoués d'une législation qui prohibait absolument la vente en gros ou en détail des boissons alcooliques. Or, malgré son apparence draconienne, on ne s'enivrait nulle part davantage que dans les États où elle était en vigueur. Les débits clandestins étaient d'autant plus nombreux que dans ce système les boissons ne sont assujetties à aucune taxe et que les débits ne payent point de licence. Mais comme on ne renonce nullement à lutter contre le fléau de l'alcoolisme, on a imaginé d'imposer aux débitants (*salooners*) une patente si élevée, que le nombre en diminue forcément. La multiplication excessive des débits de boisson augmente beaucoup les occasions d'ivresse et pousse les débitants à se servir de toutes les formes de la débauche pour s'attirer une clientèle. Au contraire moins ils sont nombreux, mieux la police peut les surveiller.

C'est le Michigan qui, lassé du système de la prohibition totale, inaugura en 1875 celui de la *High licence*. Il a si bien réussi qu'un grand nombre d'États l'ont imité. Dans l'Illinois le droit de licence a été porté, il y a deux ans, à 2500 francs pour tout débit de spiritueux ou de bière. Le nombre des débits a baissé de 13 000 à 9000. Les revenus que tire l'État de ces droits se sont par contre élevés de 3 millions et demi de francs à 22 millions et demi. Les crimes et les cas d'ivresse constatés ont diminué considérablement. Au Nebraska, où la licence est de 5000 francs dans les villes et de 2500 francs dans les villages, le résultat a été le même. Dans le Missouri, la licence varie de 6600 francs à 2750 francs, le nombre des débits à été réduit à un cinquième et le revenu fiscal a triplé !

La Pennsylvanie a adopté ce régime en 1887 et a dû l'appropriier à une ville de plus de 900 000 habitants comme l'est Philadelphie. Les brasseurs y sont une puissance, et la plupart des débitants étaient leurs agents salariés, intéressés bien entendu sur la vente. Il ne suffisait donc pas d'élever le taux des licences. Aussi la loi a

interdit à tout brasseur de tenir un débit soit directement soit par personne interposée, et chaque débitant, outre le paiement de sa licence, doit fournir comme cautions deux citoyens honorables non intéressés dans le commerce des boissons alcooliques qui s'engagent jusqu'à concurrence de 10 000 francs chacun et doivent justifier de la propriété d'immeubles pour cette valeur libres d'hypothèque. Le nombre des débits a diminué de 6000 à 2500 dans Philadelphie seulement, et, ce qui est le plus heureux, c'est que les quartiers populeux ont été débarrassés d'un grand nombre de cabarets borgnes très dangereux pour la moralité publique.

Les heureux résultats du système de la *High licence* soulèvent dans toute l'Union un mouvement d'opinion très vif pour le généraliser.

Les catholiques y prennent une part importante. Mgr Ireland, évêque de Saint-Paul dans le Minnesota, a soutenu chaudement l'établissement de la *High licence*. « C'est la vraie solution de la question de l'alcool », a-t-il dit. L'illustre évêque avait déjà reçu en mars 1887 un bref de Léon XIII, dans lequel le Saint-Père renouvelle les bénédictions et indulgences accordées par Pie IX aux sociétés de tempérance et approuve d'une manière générale toutes les mesures législatives pour réprimer un fléau également redoutable pour les âmes et pour les corps.

C'est par des mesures analogues que la Norvège est parvenue à sauver ses populations. La consommation annuelle de l'alcool, qui était, en 1833, de 8 litres d'alcool pur par tête d'habitant, est descendue, en 1875, à 1 litre 75. — (Elle a été de 1880 à 1884 en France de 3 litres 8, en Angleterre et en Irlande de 2 litres 7, en Suède de 3 litres 9, en Belgique de 4 litres 7, en Danemark de 8 litres 9.) — Un économiste norvégien, qui est en même temps correspondant de l'Institut, M. J. Broch, disait à la dernière réunion annuelle de la *Société d'Économie sociale*, en exposant cette belle victoire remportée sur le vice dans son pays :

Le point capital de la réforme, parce qu'il tient à la nature humaine même, c'est la diminution du nombre des lieux de tentation, des cabarets, et leur éloignement des grands chantiers et usines. En vain, dira-t-on que l'ivrogne ne sera pas empêché même par une distance assez longue d'aller chercher sa boisson favorite et le lieu de réunion où il trouve son délassement. Certes non; seulement il ne s'agit pas ici de convertir l'ivrogne, mais de sauver de ce vice les personnes qu'il n'a pas encore atteintes. Et il est dans la nature de l'homme, sous tout climat et dans toute race, que les tentations qui agissent directement sur les sens, notamment sur les yeux, exercent une influence particulièrement néfaste. Sauver les hommes des tentations directes par les sens, c'est les mettre à l'abri de bien des vices.

Les Anglais suivent avec attention l'expérience tentée en Amérique.

L'*Economist* n'hésite pas à recommander le système de la *High licence*. En 1886-87, les licences délivrées à 96 440 débits de boissons ont produit à l'État un revenu de 37 millions et demi de francs. Avec des droits de licence semblables à celles du Missouri et de l'Illinois, on obtiendrait facilement, même en tenant compte de la diminution du nombre de débits, 125 millions, qui seraient pris en réalité sur les gains de la classe fort peu recommandable des débitants et fabricants de boissons alcooliques. Il est fort possible que l'idée soit adoptée. Quand donc la France et la Belgique sauront-elles profiter de ces exemples ?

IX. — Le Jubilé de Léon XIII a eu au Brésil un retentissement d'une nature toute particulière.

Dans une grande réunion, tenue à Rio Grande del Sud, au commencement de janvier 1888, disent les journaux du pays, l'évêque, Mgr Sebastian Laranjeira a exhorté ses diocésains à affranchir leurs esclaves à l'occasion du Jubilé pontifical. Il leur a exposé que par cet affranchissement ils honorerait en même temps l'apôtre des esclaves, le bienheureux Claver, de la Compagnie de Jésus, qui va être canonisé. Les assistants ont accueilli avec enthousiasme ses touchantes paroles, et il a été décidé que les 9000 esclaves que comptait encore la province seraient affranchis avant la fin de l'année jubilaire.

L'évêque d'Olinda tient le même langage dans un mandement :

« Ne pouvant pas vous donner d'ordres, très cher fils, vous qui possédez encore des esclaves, je vous conjure avec toute la charité qui nous presse de les remettre en liberté. Que ce soit là votre offrande jubilaire et que je puisse déposer aux pieds de notre Saint-Père cette déclaration : *Le diocèse d'Olinda ne compte plus un seul esclave !* »

Ne croirait-on pas entendre les grands évêques du quatrième et du cinquième siècle, assister aux scènes dont étaient témoins nos basiliques du moyen âge ?

Au milieu des tristes pages qu'offre trop souvent l'histoire, une des plus belles sera certainement l'abolition pacifique et raisonnée de l'esclavage dans l'empire catholique du Brésil.

Le mal était profond cependant. En 1831, une loi, votée sous l'influence du mouvement libéral européen, avait voulu supprimer la traite en déclarant libre tout esclave importé dans le pays. Mais elle était restée lettre morte, et, en 1872, le recensement constatait que 9 pour 100 des esclaves étaient nés en Afrique, par conséquent avaient été les victimes de cette odieux trafic. Le Brésil comptait alors sur une population totale de 9 930 478 habitants 3 798 313 mulâtres, 1 950 927 nègres, et, dans ces deux dernières catégories 1 510 806 esclaves. Les esclaves étaient et sont encore traités avec douceur et nourris

convenablement; cependant la mortalité est beaucoup plus forte chez eux que chez les hommes libres, et le nombre d'enfants est bien moindre. La famille n'existe presque pas chez ces malheureux en raison même des conditions de travail qui leur sont faites. Le système de l'*ergastulum* règne dans les *fazendas* brésiliennes comme chez les Romains du temps de Caton et de Varron, et il y produit les mêmes résultats. Le nombre des mulâtres indique le profond désordre des mœurs, que là, comme partout, ce régime contre nature développe chez les maîtres⁴.

En 1871, le parti conservateur, qui était au pouvoir, comprit que, pour éviter au Brésil une catastrophe semblable à celle des États-Unis, il fallait entreprendre résolument l'émancipation graduelle des esclaves. La loi votée cette année déclara que tous les enfants d'une mère esclave, qui naîtraient après sa promulgation, seraient libres. Elle constitua en outre un fonds d'émancipation destiné à indemniser les propriétaires qui affranchiraient leurs esclaves. Des dispositions favorisaient spécialement les affranchissements auxquels ceux-ci contribueraient eux-mêmes avec leur pécule. L'impulsion donnée par cette loi aux plus nobles sentiments de l'humanité fut considérable. Les affranchissements volontaires et gratuits se multiplièrent. L'empereur et les communes émancipèrent 9000 esclaves. Des provinces comme l'Amazone et celle de Céara, où du reste les esclaves étaient peu nombreux, votèrent des fonds spéciaux pour racheter tous ceux de leur territoire. L'ensemble de ces mesures eut pour résultat de faire diminuer notablement la population servile : au commencement de 1883 il n'y avait plus que 1 117 022 esclaves. Une nouvelle loi, votée cette année-là par l'accord des deux partis conservateur et libéral, a hâté considérablement l'émancipation. Tous les esclaves âgés de plus de soixante ans ont été déclarés libres, et les maîtres n'ont pu conserver leurs droits sur les autres qu'en les faisant inscrire sur un registre spécial. Tout individu non inscrit est libre *ipso jure*. L'émancipation est devenue obligatoire à un prix fixé, déterminé en tenant compte de la valeur décroissante des esclaves par le fait de leur affranchissement forcé à soixante ans. Depuis, le mouvement, qui pousse à hâter par des affranchissements volontaires le jour où le Brésil n'aura plus un seul esclave, s'est accentué encore, et nous venons de dire combien le clergé avait su profiter de l'élan de dévotion causé par le grand événement qui a intéressé tout le monde catholique. Le ministère, qui vient de se constituer au commencement de mars, se propose de hâter encore l'heure de l'émancipation définitive.

⁴ Voy. les descriptions de quelques *fazendas* données par un observateur très sagace, M. Ernest Michel, dans son intéressant récit de voyage *A travers l'hémisphère Sud*. Paris, Victor Palmé, 1887, in-8°.

Les affranchissements testamentaires, inspirés par un motif de piété, sont très fréquents depuis quelques années et ils sont généralement accompagnés de donations de terres aux anciens esclaves. Fixer au sol cette population naturellement indolente, créer chez elle la famille et l'amour de la propriété foncière, voilà le grand problème à résoudre. Les lois de 1871 et de 1885 ont pris les plus sages précautions. Les maîtres sont obligés de continuer à nourrir les esclaves émancipés âgés de plus de soixante ans. L'esclave affranchi sur le fonds d'émancipation doit, dans bien des cas, plusieurs années de service à son ancien maître comme partie de son indemnité et pendant cinq ans il est obligé de résider dans la commune de son domicile. Il ne peut la quitter sans autorisation, sous peine d'être envoyé dans des colonies agricoles dirigées par le gouvernement et où il est soumis au travail obligatoire.

Grâce à ces mesures, l'abolition de l'esclavage n'entraînera pas les désordres si graves qui se sont produits partout ailleurs, notamment aux États-Unis et dans nos colonies après le décret de 1848. La transition au régime du travail libre se fera sans entraîner de perturbation économique. Ce sera un grand honneur pour ce pays catholique et monarchique et une démonstration décisive de la puissance réformatrice que la possession de ces deux principes assure à un peuple.

X. — L'action personnelle exercée par l'empereur et la part importante prise à l'émancipation par l'épiscopat sont d'autant plus heureuses qu'elles déjouent les menées d'une faction d'abolitionnistes qui cherchait à exciter les pires passions chez les esclaves et les mulâtres libres et qui avait déjà provoqué plus d'un crime.

Nous n'apprendrons rien à nos lecteurs en rappelant combien la moralité du clergé laissait à désirer au Brésil. Il y a quinze ans encore, ce pays subissait les conséquences de la situation presque schismatique dans laquelle le Portugal a vécu trop longtemps vis-à-vis du centre de l'unité et de la pénétration de la franc-maçonnerie dans une foule de confréries religieuses. Une grande amélioration s'est produite depuis sous l'impulsion de quelques saints évêques, et, grâce aux missions données par les Lazaristes français. L'Église brésilienne sera bientôt à tous les degrés de sa hiérarchie, complètement à la hauteur de sa mission ¹.

Le succès de l'œuvre de l'émancipation ne supprimera pas, en effet,

¹ Voy. *Les Sociétés secrètes et la Société*, par N. Deschamps et Claudio Jannet, t. III, 1883, chap. xxxv. *La Franc-Maçonnerie dans l'Amérique du Sud*. Sur le renouvellement moral du clergé brésilien, V., dans les *Annales de la Congrégation de la Mission* de 1882, lettre de M. Gavroy, supérieur du grand séminaire de Rio de Janeiro, p. 452.

toutes les difficultés pour ce jeune empire. La présence d'une population noire et de sang mêlé aussi considérable est grosse de complications dans l'avenir. Heureusement la forme monarchique du gouvernement et les nombreux éléments aristocratiques que renferme le pays, faciliteront la vie côte à côte à ces éléments divers.

L'empire brésilien est si vaste, qu'ils peuvent tous se développer sans se gêner. Il a, d'après M. Levasseur, une superficie de 8 337 218 kilomètres carrés, c'est-à-dire une étendue supérieure de 500 000 kilomètres carrés à celle des États-Unis, déduction faite de l'Alaska, et égale à celle de l'Europe entière à un sixième près. Quatorze millions d'habitants seulement sont épars sur ces immenses espaces!

L'abolition de l'esclavage développera notablement l'immigration européenne. Elle commence à devenir importante, et le Brésil compte actuellement plus de 600 000 habitants nés en Europe. L'immigration portugaise figure pour plus de moitié dans ce chiffre, et c'est celle qui, à tous les points de vue, est la plus désirable.

La substitution du travail libre au travail servile aura les conséquences les plus heureuses au point de vue économique; car l'emploi de travailleurs esclaves constituait à la longue une grande infériorité pour les propriétaires brésiliens. La comparaison est saisissante dans le Sud où les fermes libres de la république Argentine et les *fazendas* serviles du Brésil, ne sont séparées que par le fleuve de l'Uruguay. Avec cent travailleurs libres, un *saledeiro* argentin abat 300 bestiaux par jour, tandis que le Brésilien, avec le même nombre d'esclaves, n'en abat que la moitié. La même infériorité existe pour les plantations de caféiers et c'est à l'esclavage qu'il faut attribuer la qualité inférieure des cafés brésiliens. Ce régime, en immobilisant dans les travailleurs possédés à titre de propriété un capital considérable, obligeait en outre les planteurs à faire toujours les mêmes cultures, le sol fût-il épuisé, et leur enlevait la possibilité de transformer leurs exploitations.

L'empire du Brésil, une fois débarrassé de ce triste legs du passé, pourra détourner sur ses provinces du Sud une partie du flot d'immigrants européens qui se porte sur la république Argentine. Il commence à développer ses chemins de fer et à utiliser ses splendides voies fluviales. Quand les premières difficultés de la colonisation auront été surmontées, c'est certainement une des régions où la civilisation prendra le plus grand essor, et la race portugaise, qui fit jadis de si grandes choses, aura peut-être un rôle considérable encore au vingtième siècle.

CLAUDIO JANNET.

MÉLANGES

LES CONCORDATS ET L'OBLIGATION RÉCIPROQUE QU'ILS IMPOSENT A L'ÉGLISE ET A L'ÉTAT

Par Mgr TURINAZ, évêque de Nancy et de Toul¹.

La publication de cet écrit est un des actes importants accomplis par un évêque en ces dernières années, soit que l'on considère le sujet en lui-même et son actualité qui s'imposent également à l'attention des hommes politiques et des théologiens, soit que l'on considère la compétence et l'autorité de l'éminent auteur. Les concordats imposent-ils une obligation réciproque à l'Église et à l'État? Les papes et les chefs d'État qui les ont signés sont-ils également tenus en justice à en observer toutes les clauses? Quelques théologiens d'une école ardente ont soutenu que cette obligation n'incombait qu'aux chefs d'État, les papes gardant le droit de révoquer les concordats sinon à leur fantaisie, du moins pour des raisons sérieuses dont ils ne doivent compte qu'à Dieu, et sans l'assentiment de l'autre partie. Mgr l'évêque de Nancy a cru devoir protester, dans une lettre adressée à l'un des professeurs de son grand séminaire, contre cette opinion inexacte et dangereuse et qu'on s'efforce depuis quelques années de persuader aux catholiques et surtout au clergé. Il y établit victorieusement que cette doctrine est en contradiction avec l'enseignement des Souverains Pontifes, de la plupart des théologiens et des canonistes, et qu'aucune des raisons alléguées par ses défenseurs ne peut prévaloir contre l'autorité et l'évidence d'un tel enseignement. Les textes invoqués par Mgr Turinaz, au nombre de vingt-quatre, sont en effet irréfutables. Il les emprunte soit au texte même des concordats, soit aux commentaires officiels que les papes en ont donnés, et l'on y trouve exprimée aussi nettement, aussi énergiquement qu'il est possible, l'obligation réciproque imposée aux parties contractantes. Les papes non seulement l'acceptent, cette obligation, mais ils la revendiquent pour eux et pour leurs successeurs. Pour oser le nier, ou atténuer le sens de telles déclarations, il faut renverser toutes les lois du langage humain, et détruire toutes les garanties que la parole peut apporter par sa clarté et sa précision aux conventions humaines.

Mgr l'évêque de Nancy n'est pas moins lumineux quand il poursuit de son impitoyable logique les arguments plus ou moins spécieux

¹ Retaux-Bray, libraire éditeur, 82, rue Bonaparte, 2^e édition, brochure de 120 pages : 2 fr. 50.

apportés par ses contradicteurs à l'appui de leur opinion, c'est un véritable plaisir pour l'esprit de suivre, à travers plus de vingt pages, cette vaillante argumentation, cette rapide exécution.

La démonstration s'élève à une saisissante éloquence quand Mgr l'évêque de Nancy se demande ce qu'il adviendrait si l'opinion qu'il combat pouvait réellement se prévaloir de l'autorité des papes et de l'Église. Il en montre sans peine les périls et les conséquences désastreuses. Ce serait, dit-il, avec raison, la fin des concordats, car quel chef d'État eût consenti dans le passé, quel chef d'État, quel gouvernement consentirait dans le présent ou l'avenir à traiter sous de telles conditions. En France particulièrement, les ennemis acharnés du concordat verraient leur triomphe assuré. Mais les concordats supprimés, « l'accord des deux pouvoirs devient à peu près impossible, tant que nous attendrons un âge d'or qui n'a jamais existé et n'existera jamais, tant que la nature humaine ne sera pas absolument transformée, et que l'Église catholique ne sera pas dès ici-bas l'Église triomphante ».

Mgr Turinaz arrive très logiquement à cette conclusion : la conséquence dernière et infaillible d'une telle opinion, si elle prévalait, serait la séparation de l'Église et de l'État s'accomplissant dans les pires conditions, car, aux yeux de presque tous, ce serait l'Église qui l'aurait provoquée et rendue nécessaire. On ne peut d'ailleurs imaginer rien de plus inopportun, de plus contraire ni de plus funeste à la grande et féconde politique de Léon XIII, « dont cette opinion triomphante anéantirait tous les succès et tous les efforts, dont elle rendrait impossible la mission providentielle, en arrêtant le mouvement inespéré et vraiment prodigieux de tous les gouvernements hérétiques et même païens vers la papauté ».

Cette considération suggère à l'éloquent écrivain une observation d'une profonde justesse et qui enlève à ses adversaires leur plus précieux argument. S'il faut les en croire et nous ne mettons pas en doute la sincérité de leurs intentions, c'est pour garder au pape l'intégrité de ses droits, de son autorité, de sa liberté, qu'ils soutiennent leur opinion : « Mais, leur réplique Mgr de Nancy, il ne s'agit pas ici d'une diminution et moins encore d'une destruction de l'autorité pontificale en elle-même, mais de l'exercice de cette autorité sur certains points, et aucun dépositaire d'une autorité quelle qu'elle soit n'admettra que son autorité soit mutilée ou détruite par les concessions faites sur certains droits, s'il obtient des avantages supérieurs et le libre exercice de droits plus importants. » Cette théorie excessive, loin de sauvegarder l'autorité irait à l'enchaîner au contraire, elle mettrait à chaque instant dans l'impuissance de s'exercer par crainte de s'amoindrir ; et Mgr Turinaz indique cent circonstances actuelles ou récentes dans lesquelles le pape serait frappé de cette impuissance en

face des intérêts les plus sacrés et les plus urgents de l'Eglise : « Ce n'est pas nous, conclut-il, c'est vous qui enchaînez, qui mutilez, qui réduisez à l'impuissance l'autorité des pontifes romains, et ce que nous défendons contre vous, ce n'est pas la destruction ou l'abaissement et la servitude du pouvoir suprême, c'est son exercice légitime, parfait, nécessaire pour le salut des âmes et des peuples, pour les intérêts sacrés de l'Eglise et de la gloire de Dieu. » Mgr de Nancy dévoile ici la résistance la plus dangereuse à l'autorité, qui est de l'attaquer sous prétexte de la sauvegarder contre elle-même, et qui permet de l'exalter en principe tout en la méconnaissant dans ses actes. Mgr de Nancy, en ôtant ses illusions et ses prétextes à cette résistance, rend un nouveau service à l'Eglise. Tel est dans ses grandes lignes ce vigoureux et éloquent écrit. Il est de ceux qui mettent fin à une discussion. Ceux-là seuls ne seront pas persuadés par une telle logique qui ne veulent pas l'être ou sont incapables de l'être.

Si la thèse soutenue par Mgr Turinaz avait eu besoin d'un nouvel argument, elle l'eût trouvé dans l'essai de réfutation tenté par ses adversaires. Rien, en effet, ne révèle la force d'une argumentation comme certains raisonnements et certains procédés mis en usage pour les combattre. Mgr Turinaz les résume très fidèlement en quelques lignes, et nous y reconnaissons la tactique familière à une certaine école : « Il y a une méthode qui consiste à supprimer les arguments les plus importants de ses adversaires, en prétendant néanmoins réfuter victorieusement les points de doctrine que démontrent ces arguments; à supprimer la partie essentielle d'autres arguments, en faisant croire à vos lecteurs que vous les donnez dans toute leur intégrité et toute leur valeur; à supprimer dans vos citations une partie essentielle et importante des textes de vos adversaires; à dénaturer, en un mot, leurs paroles et leur démonstrations. » C'est de tels procédés que Mgr Turinaz fait bonne justice dans les deux lettres que les lecteurs liront à la fin de sa brochure. Il y repousse avec le dédain qu'elles méritent certaines insinuations injurieuses qui, il a tous les droits de le dire, ne l'atteignent pas.

L'écrit de Mgr Turinaz, en même temps qu'il éclaire les catholiques, donne une leçon bien opportune à leurs adversaires, une leçon d'équité. Tandis que ceux-ci s'efforcent misérablement de se soustraire aux conditions que leur impose le concordat, c'est un spectacle capable d'éclairer les esprits les plus prévenus de voir un de nos plus éminents évêques les revendiquer hautement à la charge et à l'honneur de l'Eglise qui ne les a jamais méconnus. C'est la meilleure réponse aux plus perfides calomnies. En écrivant ces pages lumineuses, Mgr l'évêque de Nancy a donc fait acte de bonne politique, aussi bien que de loyauté et de saine doctrine.

REVUE CRITIQUE

I. *La France sous l'ancien régime*, par M. de Broc. — II. *Les Cahiers de 89 ou les vrais principes libéraux*, par M. de Poncins, nouvelle édition.

I

Quoique disparu depuis tout à l'heure un siècle, sans laisser à qui que ce soit l'idée d'un rétablissement possible, l'ancien régime est resté à l'état de question vivante qui passionne et divise toujours, chez nous, les esprits. Il n'en serait pas ainsi, croyons-nous, si, de part et d'autre, on le connaissait mieux; mais, apologistes ou détracteurs, beaucoup de ceux qui en parlent le font trop souvent de parti pris et sans étude suffisante. Nul sujet pourtant n'en demande davantage; la masse des institutions confuses et compliquées comprises sous ce titre d'ancien régime a ses racines dans les dix siècles qui en ont précédé la modification et, par suite, demande, pour être bien comprise et convenablement appréciée, une intime étude de notre histoire. Là est la raison des étrangetés de ce régime, des contradictions qu'il offre, ainsi que du mélange de bien et de mal qu'il présente.

Tel est le point de vue sous lequel le présente M. le vicomte de Broc, dans l'ouvrage qu'il vient de publier sous ce titre : *la France sous l'ancien régime*¹, travail d'un esprit sage, élevé et rempli de curieux détails.

L'ancien régime, tel qu'il existait en 1789 et tel qu'il fut soumis aux réformes de l'Assemblée nationale, était du reste plus récent qu'on ne le croit généralement, dit M. de Broc; c'est Richelieu qui avait condensé et coordonné, au profit spécial de la royauté, ce mélange d'institutions monarchiques féodales et bourgeoises, ayant soin d'en écarter tout ce qui aurait pu faire obstacle à l'autorité absolue du souverain. Comme l'a fait M. de Broc, c'est sous le règne de Louis XIV, où fut complétée l'œuvre despotique du ministre de Louis XIII, qu'il

¹ 1 vol. in-8°, Plon et Nourrit, éditeurs.

faut étudier et voir en action ce système de gouvernement, qui ne se maintint qu'un siècle tout au plus dans son intégrité, et qui avait déjà dû rabattre, sur plus d'un point, de ses prétentions, quand il fut radicalement supprimé. Dans le tableau qu'il en trace, l'auteur s'attache moins à en exposer l'ordonnance et l'économie qu'à en montrer l'esprit et le jeu, le caractère et le fonctionnement. Le titre de son livre le dit nettement d'ailleurs. Comment, sous ce régime, vivait-on, dans chaque classe? Après la place faite au pouvoir dans cette société diversement fractionnée, que restait-il aux individus? Voilà ce dont M. de Broc a essayé de nous donner une idée exacte d'après les faits impartialement étudiés. Des détails puisés aux sources les plus estimées donnent du relief aux considérations qu'ils appuient et jettent sur le tout un intérêt des plus piquants.

M. de Broc n'est pas assurément un détracteur de l'ancien régime, mais ce n'en est pas non plus un aveugle apologiste; il en signale partout, avec la même franchise, le mal ainsi que le bien, presque toujours fatalement unis, comme, par exemple, à l'endroit des corporations ouvrières contre lesquelles on a tant déclamé: « L'esprit de corps se manifestait, avoue-t-il, par de fâcheuses rivalités qui éclataient entre les différents métiers; mais un des avantages de ces associations était de satisfaire ce désir, naturel à l'homme le plus obscur, de compter pour quelque chose dans la société, en se renfermant dans les limites de sa condition. Aussi le pouvoir royal, tout en les surveillant et en en réduisant quelquefois le nombre, ne s'opposait-il pas à leur existence. » Lorsque les choses sont sans excuse et que le mal n'a pas son contre-poids dans le présent ou sa raison dans le passé, l'auteur n'hésite pas à le reconnaître et à le condamner hautement. Nombreux sont les cas où ce blâme éclate sans réserve, sans ménagement, même quand il s'agit des fautes et des torts personnels des rois. Louis XIV n'est pas le moins rudement traité dans ces critiques; le chapitre de la cour, sous ce monarque, foisonne de renseignements satiriques. Louis XV ne trouve pas non plus beaucoup d'indulgence sous la plume de M. de Broc; l'auteur se plaît toutefois à reconnaître que c'est sous lui que commencèrent les réformes dont son successeur se montra si préoccupé. Que si ces réformes n'ont pas été plus promptes et plus nombreuses, il ne faut pas l'imputer à l'autorité royale: « En signalant les défauts et les inconvénients de l'ancien régime, on n'a pas assez tenu compte, dit M. de Broc, des obstacles de toutes sortes que rencontraient les réformes, et notamment de celles qu'y opposaient l'esprit et les mœurs des provinces, qui, de traditions et de caractères différents, résistaient aux tentatives ayant pour but d'établir plus d'unité. »

Nous indiquons ici la pensée du travail de M. de Broc, sans cher-

cher à en donner une analyse, que son caractère tout sommaire interdirait du reste. C'est, en effet, une réduction habilement faite du tableau étrange que présentait le gouvernement de la France à la veille du jour où en fut essayé en bloc une réforme qui tourna subitement en révolution. « Pour bien comprendre cette révolution qui dure encore dans les esprits, il est nécessaire, dit l'auteur, d'avoir pénétré, en quelque sorte, au cœur de l'ancien régime, d'analyser ses institutions et de se rendre compte de l'opinion au dix-huitième siècle. »

C'est à quoi aidera ce travail sobre et précis, dont le centenaire de 89 en expectative rend l'opportunité manifeste.

II

Entre l'ouvrage de M. de Broc et celui de M. de Poncins — *les Cahiers de 89* — dont une nouvelle édition vient de paraître¹, il y a une liaison frappante. Ils se complètent l'un l'autre, le premier présentant l'état anormal et confus de la législation française à la fin du dix-huitième siècle, l'autre offrant le tableau des intelligentes réformes que l'Assemblée nationale consultée avait proposé d'y introduire, et qui furent gâtées et faussées dans leur application par l'Assemblée constituante. Une parfaite conformité d'idée existe d'ailleurs entre ces deux études historiques, elles respirent l'une et l'autre cet esprit de sage libéralisme qui subsiste encore, il faut l'espérer, et dont les Cahiers de 1789 furent la première manifestation. Ces Cahiers, expression des idées et des vues de chacune des provinces, entre lesquelles il n'y avait pas eu d'entente préalable et qui avaient des intérêts fort divers, étaient loin, on le pense bien, d'offrir, au premier aspect, un ensemble de vœux bien uniformes et bien nets. Il fallait, pour en dégager l'identité sur chaque point, pour en faire sentir l'inspiration et ressortir la pensée générale, un laborieux et intelligent travail d'analyse. Ce travail, fait il y a tantôt vingt ans par M. Léon de Poncins, fut très remarqué. Il contribua à rectifier les idées que nombre de gens de bonne foi se faisaient de la pensée initiale de la révolution et à montrer comment la voulait le pays, le jour où il en confia l'exécution à ses mandataires. L'accueil que ce livre reçut ici à son apparition ne saurait manquer à la réimpression qu'en fait l'auteur, et à laquelle les préparatifs faits par nos gouvernants pour célébrer le centenaire de 89 donnent un saisissant à-propos. Une question se présente en effet : appartient-il bien à la troisième république de célébrer cette grande date, de glorifier les

¹ *Les Cahiers de 89 ou les vrais principes libéraux*, par Léon de Poncins, 2^e édition. Alphonse Picard, éditeur.

principes politiques qu'elle inaugura? « Il est intéressant, comme dit M. de Poncins, de le rechercher, et, pour cela, d'étudier les volontés de nos pères, afin de mieux apprécier les actes de leurs fils. » Ces volontés de nos pères sont consignées dans les *Cahiers de 89* mis par M. de Poncins en complète évidence. Quant à voir si le gouvernement actuel de la France a le droit de se poser vis-à-vis de 89 en successeur direct et légitime et de lui rendre des honneurs filiaux, c'est la question dont s'est occupé l'auteur dans la remarquable introduction dont il fait précéder cette édition; il y établit que « la société nouvelle repose sur d'autres bases que l'ancienne; que nos pères servaient des êtres vivants : Dieu et le roi, et que nous servons des abstractions : la liberté, l'égalité, la fraternité »; et termine par ces éloquents paroles : « Voilà pourquoi, dans ce triste état de choses, en face de ce centenaire de 89, dont la révolution veut se servir pour nous écraser, je me permets de reproduire des pages déjà vieilles de vingt ans. Aujourd'hui, comme en 1866, je crois utile de rechercher si la vieille et la nouvelle France sont deux ennemies irréconciliables, ou une mère et une fille faites pour s'entendre et s'appuyer l'une sur l'autre; si révolution et liberté sont deux mots synonymes, deux faits identiques, ou si la première n'est pas le fléau de notre siècle, dont la seconde devrait être la force et la vie; si la religion et la monarchie sont des institutions surannées, incapables de s'accommoder aux principes et aux institutions modernes, ou si l'avenir de la France n'est pas plutôt dans l'accord entre le présent et le passé. »

P. DOUBAIRE.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 mars 1888.

« Le roi est mort ! » Quand les ambassadeurs, en 1715, écrivaient ces mots, personne ne s'y trompait, en Europe, ni parmi les peuples ni parmi les souverains : c'est du roi de France, de Louis XIV qu'on annonçait la mort. Quand, le 9 mars 1888, on a télégraphié aux journaux : « L'Empereur est mort ! », toute l'Europe a reconnu à ce seul et simple nom l'empereur d'Allemagne. Le Roi ! l'Empereur ! Cette différence de langage suffit à préciser pour l'histoire la différence de notre fortune. La domination et la gloire ont passé de Paris à Berlin. Il n'y a même plus de roi de France... Gardons-nous cependant de trop d'humilité, dans cette comparaison des temps. La puissance de Guillaume n'éclipse pas devant le monde celle dont Louis XIV a joui brillamment pendant une si longue partie de son long règne. Lui aussi, Louis XIV, il remporta de grandes victoires, il fut entouré de grands capitaines et de grands ministres ; lui aussi, il avait agrandi largement son royaume ; lui aussi, il avait conquis l'Alsace. Lui aussi, il avait été un souverain fier de son droit, fidèle et assidu à ses devoirs ; lui aussi, il avait rempli noblement son métier de roi, même de grand roi. Mais il avait possédé un mérite et un orgueil de plus : il avait fait pour la civilisation ce que Guillaume n'a pas fait ; son règne avait comme présidé à l'une des époques les plus radieuses de l'humanité ; il mourait en laissant son nom à son siècle. Il n'avait pas, comme Guillaume, été heureux jusqu'à la fin ; mais, grand, il l'était resté, jusque dans l'infortune, et, de la lutte qu'il avait soutenue, pendant presque un demi-siècle, contre l'Europe entière, il était sorti sans amoindrir la grandeur de la France comme sans diminuer la sienne. Le deuil, il est vrai, avait assombri tout son palais, pendant les dernières années de sa vie. L'empereur Guillaume n'a senti cette tristesse lugubre dans sa maison que pendant ses derniers mois, ses derniers jours. Mais qui peut affirmer que l'héritage de Guillaume durera plus que celui de Louis XIV ? Qui peut aujourd'hui bien lire et bien interpréter les signes que la mort trace sur les murs de Charlottenbourg ?...

Guillaume I^{er} est mort dans sa quatre-vingt-douzième année. Point de surprise dans cet achèvement tout naturel d'une existence presque surabondante. Mais à cet événement Dieu a donné une sorte de tournure tragique. Le prince impérial se mourait à San-Remo, disait-on, et l'empereur qui devait lui survivre meurt le premier. Le prince impérial paraissait ne plus pouvoir régner et, alors qu'il n'a presque plus qu'un souffle, il monte sur le trône. Le fils qui, par-dessus la tête de son père, tendait déjà la main vers la couronne de l'aïeul, va recevoir, dans sa convoitise, cette leçon de la mort qui enseigne aux impatientes comment les choses de ce monde tournent vite, comment nos calculs se trompent, et il se rencontre avec son père devant ce cercueil aux pieds duquel il ne l'attendait pas. L'impératrice qui régnait n'est plus elle-même qu'un fantôme et la princesse à laquelle ce titre semblait d'avance refusé par la fatalité, ramène à Berlin, triomphante dans son angoisse, le nouvel empereur; elle a gagné courageusement les jours nécessaires pour couronner son mari et devenir impératrice. C'est donc dans cette famille impériale toute une série de coups dramatiques ménagés et frappés par Dieu. La mort, avec sa barbarie, avec ses menaces, aura troublé dans ses derniers jours ce vieil empereur qui avait espéré s'éteindre doucement, entouré des siens comme de son peuple. Son fils, son successeur, manquait à ses adieux et l'empereur a pu penser que, si le cercueil du prince impérial n'avait pas précédé le sien dans les caveaux de Charlottenbourg, il l'y rejoindrait bientôt. Pourquoi ces malheurs accumulés à la fin d'un règne? N'y a-t-il là que des hasards douloureux? Ou seraient-ce des présages? seraient-ce les commencements d'une ère de déceptions et de calamités dont la Providence garderait encore le secret terrible? Chaque fois que, pour une famille ou pour un peuple, un grand accident dérange les règles de la prévision humaine, on s'effraye autant qu'on s'étonne, on interroge la puissance mystérieuse qui intervient si dramatiquement. Que veut-elle? Aujourd'hui, spécialement, que veut-elle, à Berlin? Il y a encore de par le monde certains superstitieux, qui, croyant au pouvoir de Dieu sur les affaires humaines, sur la destinée des empires et des peuples, considèrent ces faits avec une curiosité religieuse, en se demandant si Dieu n'annonce pas par là aux Hohenzollern et à l'Allemagne l'épreuve expiatoire que toute prospérité hâtive, acquise aussi violemment que précipitamment, finit par subir ici-bas. Mais, on le sait, M. de Bismarck n'est pas un de ces superstitieux...

La mort a trouvé l'empereur Guillaume tel qu'il avait été toute sa vie, soldat, roi et chrétien. Au soir du 8 mars, il semble expi-

rant. Il se réveille pourtant de ce sommeil où il paraissait s'assoupir pour toujours; il se ranime. L'impératrice Augusta, la grande-duchesse de Bade, le prince Guillaume, M. de Bismarck, M. de Moltke sont à ses côtés. Le pasteur lui lit ce verset du psaume : « Le Seigneur est la force de ma vie; de qui pourrai-je avoir peur? » Il s'écrie : « C'est beau! » Il parle ensuite à son petit-fils de choses militaires et de la France. La grande-duchesse de Bade, sa fille bien-aimée, lui dit : « Repose-toi, père! » Il répond : « Je n'ai plus le temps de me reposer ici-bas. » Dans la journée, M. de Bismarck lui avait demandé de signer un décret par une seule lettre, la première de son nom; il avait répliqué : « Je suis encore empereur; je mettrai mon nom entier. » On assure, parmi les familiers de M. de Bismarck, que, dans les derniers moments de lucidité qu'il eut durant cette soirée, il proféra en soupirant ces mots : « J'ai toujours aimé la paix et c'est par amour de la paix que j'ai voulu l'alliance avec l'Autriche; mais, si la Russie nous attaquait, je marcherais aujourd'hui encore contre elle. » D'autres les rapportent ainsi : « Il faut vivre, nous aurons la paix. L'empereur de Russie me l'a promis. Il faut qu'il tienne sa parole; sinon je tirerai l'épée... » Quelles que soient les paroles qu'il a vraiment prononcées, il est sûr que son dernier regard se tourna successivement vers ce double horizon de son empire où son inquiétude l'attirait le plus : la France et la Russie. La nuit, il délire et c'est encore le souvenir de la France qui passe devant lui, dans sa dernière vision. Il rêve de la campagne de France. Il croit voir chevaucher des hulans. Il évoque tel ou tel des généraux français qu'il combattait en 1870. Puis, l'agonie commence vers l'aube. Il exhale le dernier soupir à huit heures et demie. La nouvelle de sa mort se répand aussitôt dans Berlin. La foule muette, qui s'est assemblée devant le palais, pleure. Ce sera tout à l'heure, en Allemagne, une douleur générale et profonde. Car l'empereur Guillaume personnifiait, non plus seulement la Prusse, mais l'Allemagne elle-même; non plus seulement la monarchie prussienne, mais la patrie allemande; il incarnait sa grandeur, et M. de Bismarck a voulu exprimer ces sentiments, quand, plutôt d'une voix vibrante que sur un ton triste, il disait le jour même au Reichstag, en annonçant la mort de l'empereur : « Un second ordre d'idées dans lequel Sa Majesté a trouvé une consolation en mainte épreuve difficile, a été la pensée de pouvoir jeter avec satisfaction un coup d'œil rétrospectif sur le développement de ce qui a été la tâche principale de sa vie, c'est-à-dire, sur l'établissement et la consolidation de la nationalité du peuple auquel il appartenait en sa qualité de prince allemand et sur la façon dont il s'acquitta de

cette tâche. Cette pensée a embelli et éclairé le soir de sa vie. »

L'empereur Guillaume régnait depuis vingt-sept ans. Sa destinée a été grande; elle fut inégale toutefois : elle avait commencé par une catastrophe. La fortune lui a été fidèle, depuis le jour où elle l'a traité avec faveur; mais elle s'était montrée dure et même cruelle pour lui, pendant sa jeunesse. S'il a été un heureux souverain, il n'avait pas été un prince heureux. Enfant, il avait entendu le clairon d'Iéna retentir jusqu'à Potsdam. Il avait dû s'enfuir avec sa mère, à Memel; derrière les fuyards, les Français occupaient Berlin. Mais il aura la joie de la revanche. Il entre à Paris, en 1814, avec les alliés victorieux; il y rentre en 1815. Cinquante-cinq ans plus tard, il accourt de Sedan, il assiège Paris, il le réduit à une capitulation; il est proclamé empereur d'Allemagne, à Versailles même, dans la Galerie des Glaces. Et, depuis ce jour, il domine l'Europe. Qu'était-il? Un grand homme? Non; mais un soldat et un roi, aussi pleinement qu'il devait l'être. Il n'avait respiré que pour ses devoirs de soldat et de roi; ces devoirs, il les avait remplis avec une ardeur et une constance qu'on ne peut pas ne pas admirer. Dès sa septième année, il apprend son métier militaire. A dix-sept ans, il s'est déjà battu dans cinq batailles. Il restera soldat toute sa vie, il montera à cheval jusque vers sa quatre-vingt-dixième année. Son dernier acte, ce sera d'ordonner qu'on lui lise le rapport militaire du 8 mars; et, dans le cercueil où ses officiers vont le porter, il voudra qu'on l'enveloppe de son manteau gris de campagne. Roi, il réalisera le dessein militaire qu'il avait formé comme son dessein suprême : il fera de la Prusse la plus grande puissance militaire de l'Europe; il ne travaillera qu'à cette tâche, jusqu'au jour de Sadowa, et il perfectionnera incessamment son œuvre, après Sedan comme après Sadowa. Il avait entendu sa mère s'écrier, en pleurant, le lendemain d'Iéna : « Mes enfants, il n'y a plus d'armée prussienne ! » L'armée prussienne ! il devait la refaire colossale, formidable, comme aucune armée ne le fut en aucun temps. Composée d'une landwehr trop nombreuse, elle ne valait guère mieux qu'une milice, quand il s'occupait de la refondre. C'est lui qui voulut la réorganiser et il y excella, aidé de M. de Roon d'abord, de M. de Moltke ensuite. Il en eut tout le mérite. Sans lui, cet instrument de la grandeur allemande eût manqué à M. de Bismarck. Il prit M. de Bismarck pour braver et briser avec lui la résistance du Parlement; il créa l'armée de Sadowa malgré le Parlement; la victoire le justifia; le Parlement pardonna à M. de Bismarck et se soumit pour toujours au roi. Guillaume a pu accomplir, sans génie, les plus grandes choses. C'est qu'il avait toutes les qualités qui suppléent le génie dans un roi : une volonté infatigable; une application laborieuse

à toutes ses obligations; un caractère énergique; beaucoup de dignité avec beaucoup de simplicité; un jugement sûr et ferme; le goût de l'ordre et de la discipline; l'amour de son pays; la certitude qu'il avait reçu de Dieu lui-même la mission de faire la grandeur de la Prusse et l'unité de l'Allemagne. Rare mérite : il avait su bien choisir ses ministres, ses conseillers; M. de Bismarck, dès la deuxième année de son règne; M. de Moltke, dès la première. Il leur avait accordé, outre sa confiance, beaucoup de pouvoir et néanmoins il était demeuré le maître; il les avait gardés, défendus, protégés; plus d'une fois aussi, il les avait contenus. Il avait employé leur génie, mais il leur avait prêté la force de son nom, son autorité, son prestige. Il a osé la guerre trois fois, en neuf ans; puis, résistant à la tentation d'user et d'abuser de sa puissance militaire, il a voulu mourir, ses trophées intacts : il a maintenu la paix dix-sept ans pour consolider son empire. Tout ce que peut la Monarchie au service de l'idée nationale, tout ce que peut un prince au service du bien public, il en a éloquemment témoigné. Et voilà comment l'enfant qui, avec la reine Louise, fuyait l'armée française en 1806, le prince que les libéraux allemands maudissaient en 1848 et en 1863, est mort l'empereur presque omnipotent de l'Allemagne, adoré de ses peuples et respecté de l'Europe.

Quand M. de Moltke se retrouva, le soir du 9 mars, devant le cadavre de son vieux souverain, cet homme impassible fondit en larmes, dit-on. M. de Bismarck est venu prier au pied de ce lit funéraire; il n'a pas pleuré, lui. Mais quelle méditation! Voilà le maître qui le fit ministre, en 1862; le maître qui, malgré plus d'une faute, plus d'un excès, le soutint contre tant de haines, durant vingt-six années de pouvoir; sans sa faveur, il serait resté dans sa province de Poméranie une sorte de hobereau agitateur ou, dans le monde diplomatique, une sorte d'ambassadeur maniaque. Il y avait déjà quelques années qu'il était devenu le maître, à son tour, le directeur de ce vieillard affaibli. Mais il avait beau être Bismarck, il n'était pas le roi, il n'était pas l'empereur; il avait le génie, il n'avait pas la force secrète que communique l'hérédité royale. Vivant ou mort, ce Hohenzollern qui représentait deux siècles de travaux et d'efforts consacrés par sa dynastie à la grandeur de la Prusse, il fallait s'incliner devant lui. M. de Bismarck l'avait bien servi, certes. C'est lui qui, avec sa saisissante éloquence, son habileté brutale, sa connaissance et son mépris des hommes, avait dompté le Parlement, pour avoir l'entière liberté de créer l'armée, d'organiser la guerre, de fonder l'empire. Mais à quoi cette puissance avait-elle tenu? On n'avait vaincu le Parlement qu'à Sadowa, en vérité. Tout

avait dépendu de la vigilance d'un général autrichien. Il y avait eu un moment où la bataille semblait perdue. La garde revenait du bois de Sadowa, repoussée, décimée. L'armée prussienne pliait sous les charges répétées de l'ennemi. C'était le soir. Le prince impérial parut tout à coup sur les hauteurs de Chlum. On était sauvé. Quelques heures encore et l'histoire donnait raison au Parlement contre M. de Bismarck, contre le roi... Puis, comme il avait fallu une sophistique adroite pour tromper les scrupules du roi, pour rassurer sous sa cuirasse la conscience de ce piétiste! Et, lui, Bismarck, il l'avait su. Il avait su provoquer, sans le paraître, les guerres que son maître désirait, sans vouloir en assumer la responsabilité. Quelles victoires morales, celles-là! Guillaume avait gravé dans son âme, dès son adolescence, ces paroles que sa mère, réfugiée à Memel, prononçait comme une sentence contre Napoléon : « Il tombera. La justice est stable : je crois en Dieu et je ne crois pas à la force. » Eh bien! Guillaume avait remis son gouvernement aux mains d'un ministre dont toute la politique se résumait dans cette maxime : « La force prime le droit! » Par la force ou par le droit, ils avaient constitué ensemble l'hégémonie de la Prusse en Allemagne, la suprématie de l'Allemagne en Europe. Ils avaient associé leur gloire, leur immortalité. Son nom, à lui, Bismarck, devait briller à jamais avec le nom de Guillaume dans l'histoire de l'Allemagne; il y brillerait d'un éclat égal. Et, maintenant, quoi espérer encore? Quel est l'avenir? M. de Bismarck, si hautaine que puisse être sa confiance en soi-même, a-t-il pu s'adresser cette question en face de l'empereur mort, dans ce palais plein des images funèbres de demain comme de celles d'aujourd'hui, sans avoir un doute, un tressaillement? « Nous ne craignons que Dieu » s'écriait-il, il y a quelques semaines, devant le Reichstag. Est-ce que Dieu ne soumet pas la dynastie de Hohenzollern à une épreuve grave? La mort semble conspirer avec le favori de M. de Bismarck, le prince Guillaume. Soit. Mais ne peut-elle pas conspirer contre lui, le lendemain même du jour où elle l'aura satisfait? Qui assure M. de Bismarck qu'il vivra pour aider assez longtemps de son expérience ce jeune prince impétueux et hardi? Qui assure le prince Guillaume qu'il ne disparaîtra pas lui-même, pour laisser la couronne à un enfant? Et, la fortune, n'est-elle pas une puissance aussi capricieuse que la mort? Si le prince Guillaume règne bientôt, dès cette année, il aura été le seul prince de sa race que sa destinée aura mis sur le trône dans la fougue de la jeunesse. Est-ce que Dieu, par hasard, le réserverait à quelqu'une de ces œuvres téméraires où succombent les empires tyranniques et ambitieux qui épouvantent le monde?...

Ce n'est pas sur le trône, c'est dans le cercueil que le peuple de Berlin croyait revoir le prince impérial. Eh bien ! le prince impérial ne mourra pas sous le soleil de San-Remo. Il viendra prendre, fût-ce d'une main moribonde, son sceptre d'empereur, à Berlin. Il part, ranimé par une énergie qu'un peu d'espérance enfièvre doucement. La gorge ouverte, il traverse les Alpes et l'Allemagne. Il rencontre à Leipzig M. de Bismarck et les ministres. Il arrive à Charlottenbourg, pendant une tourmente de neige ; il salue la foule, vaillant, ferme, heureux, comme s'il ne pensait plus à la fuite rapide des jours qui vont lui être comptés. Son règne a commencé. « Il y a un intérêt capital à ce que je règne au moins quelques mois », disait-il naguère, quand il refusait de subir une opération incertaine qui pouvait aussi bien le tuer que le sauver. Et le voilà debout, virilement, à Berlin. Quel est-il, cet « intérêt capital » qui lui faisait désirer avec tant de mélancolie un règne « d'au moins quelques mois » ? On l'ignore. A considérer l'intérêt monarchique de la Prusse, de cette Prusse qui commande aujourd'hui à l'Allemagne, il sera bon que Frédéric III ait régné. Le droit, jadis électif, maintenant héréditaire, de la dignité impériale s'est consacré facilement en sa personne ; les princes allemands partageaient leur respect entre son père et lui ; il avait gagné devant eux, sur les champs de bataille, quelques-uns des titres qu'ils reconnaissent à l'hégémonie prussienne. Et puis, si, malgré le souvenir de ses victoires, il n'est que médiocrement populaire dans l'armée, il l'est grandement parmi la nation, dans toute l'Allemagne. On y vante sa modération, son zèle pour la justice, sa bonté. On le sait moins autoritaire que Guillaume, moins ennemi du Parlement que M. de Bismarck. On ose penser qu'avec lui le gouvernement royal sera moins despotique à Berlin et le gouvernement impérial moins dur à Munich, à Dresde, à Stuttgart. Quant à l'Europe, l'amour sincère et loyal qu'il a de la paix la rassure. Car il est pacifique, non par raison seulement, mais par tempérament et par goût. La guerre l'a laissé, non pas frémissant de la joie des victoires et des conquêtes, mais frémissant d'horreur, malgré la joie de la victoire et de la conquête. Au surplus, il estime que, pour affermir son unité, l'Allemagne a besoin de la paix. Peut-être même, sans être un utopiste, songe-t-il, chrétiennement ou philosophiquement, que, ce besoin de la paix, l'humanité le sent chaque jour de plus en plus, à mesure que le travail de l'homme devient plus pénible, dans les conditions nouvelles de la vie sociale, et que, de peuple à peuple, de monde à monde, la concurrence se change en une sorte de lutte impitoyable pour le pain quotidien.

Cet amour de la paix honore Frédéric III et c'est pourquoi l'Eu-

rope s'est montrée attentive, soit avec tant de sympathie, soit avec tant de bienveillance, à son avènement et à ses premiers actes. Les proclamations de Frédéric III n'ont pas démenti sa réputation. Il est visible qu'il ne les a pas écrites sous la dictée de M. de Bismarck. Elles ont quelque chose de généreux et de libéral qu'on ne sent pas, d'ordinaire, dans les manifestes des princes prussiens. Après la politique qui a créé par le fer et le feu l'empire allemand, c'est la politique qui veut compléter et fortifier son unité par la paix. Frédéric III ne renonce pas aux grandes traditions de sa race et de son pays ; il les accorde avec les besoins de son temps et avec l'intérêt même de l'empire nouveau. Être un prince pacifique, tout en gardant à l'empire et ses armes et ses institutions, il croit le pouvoir et le devoir. Personne n'attendait qu'il annonçât par ses proclamations un changement profond dans le gouvernement de l'empire. Frédéric III dirait, comme un prince de notre nation au dix-septième siècle, qu'il n'est pas « de ceux qui ébranlent les couronnes. » Il se peut aussi qu'il mesure trop étroitement sa vie pour vouloir ou pour oser tenter un tel changement. Que, devant le cercueil même de son père, il exprimât l'idée de diminuer la masse de son armée ou d'abandonner une parcelle de ses conquêtes, qui le supposait ? Qu'il adressât à la pauvre Alsace-Lorraine ou au Sleswig, ou au duché de Posen, une promesse formelle et immédiate d'adoucir leur sort, qui l'espérait ? Non, le caractère réel de ces proclamations, c'est que, d'une part, il garantit fermement aux États confédérés leurs droits constitutionnels, au Reichstag ses droits parlementaires, et que, d'autre part, il trace à M. de Bismarck, pour le gouvernement intérieur, un programme où il marque avec une insistance significative ses sentiments et ses intentions pacifiques. Il veut dans les finances des économies ; il veut un large développement de la culture intellectuelle, l'épanouissement le plus libre de la science et de l'art, sans favoriser toutefois cette demi-instruction qui ne forme guère que des vaniteux et des sots, dont les prétentions ou les illusions sont aussi dangereuses à la société que funestes à la famille. Il veut pour les classes laborieuses et pauvres plus de bien-être et de repos, sans estimer pourtant que le socialisme d'État ait la vertu, l'efficacité que M. de Bismarck lui attribue. De la politique étrangère, pas un mot ; il en confie, évidemment, tout le soin à M. de Bismarck ; c'est avec lui seul et dans le secret qu'actuellement il juge bon de régler le gouvernement extérieur de l'Allemagne. Mais il déclare, avec un accent particulier et par un mot caractéristique, qu'il veut la paix, qu'il fera de l'Allemagne « le foyer de la paix ». Il va jusqu'à se proclamer « indifférent à

l'éclat des grandes actions qui procurent la gloire » ; heureux seulement, s'il laisse à l'histoire le souvenir d'un règne bienfaisant pour ses peuples ! Un Hohenzollern, le soldat de Sadowa et de Wœrth, parlant de la gloire militaire avec ce désintéressement philosophique, voilà un stoïcisme original en Prusse, rare en Europe, et ces paroles viennent certainement d'une âme supérieure. Nous verrons si tous les actes de Frédéric III répondront à ses proclamations. Nous ne pouvons oublier, nous autres Français, ni que M. de Bismarck lui-même se targue d'être le gardien de la paix européenne, ni que l'Allemagne est le pays où le langage de l'idéalisme s'associe le plus commodément au réalisme de la politique...

Pendant toute la période de ces événements, la France est restée digne d'elle-même par sa pitié délicate, par sa chevaleresque courtoisie. Pas une insulte à ses vainqueurs, ni à l'un dans le cercueil où il est descendu, ni à l'autre sur le trône où il monte. La France a été juste, en étant respectueuse. Moralement, elle a donné un bel exemple. La leçon historique qu'elle recevait, l'a-t-elle méditée ? Elle a vu, à Berlin, le pouvoir monarchique se transmettre aussi rapidement que régulièrement. Guillaume I^{er} meurt ; Frédéric III est aussitôt proclamé roi de Prusse et empereur d'Allemagne ; M. de Bismarck vient le saluer à Leipzig ; le prince Guillaume s'incline devant lui, à Charlottenbourg. La personne change, l'institution est fixe ; les hommes se succèdent, le principe subsiste. La fonction s'impose, le successeur désigné se présente et la nation n'a pas, fût-ce une minute, l'inquiétude du lendemain. Ce ne sont pas ces compétitions qui agitent le Parlement ou qui troublent la rue ; ce ne sont pas ces déchéances et ces remplacements qui s'opèrent, au bruit de l'émeute ; ce ne sont pas ces mutations violentes qui, en changeant la présidence de la République, changent la direction totale de l'État. La France, nous l'espérons, finira par sentir combien la différence est grave pour ses destinées. Quant à sa situation extérieure, la France ne saurait avoir d'illusions, si elle a bien regardé par-delà les Vosges. Sa diplomatie ne peut plus spéculer sur les discordes de la Confédération germanique. Frédéric III, autant que Guillaume I^{er}, règne en maître au Sud comme au Nord de l'Allemagne. L'union de l'empire est désormais aussi certaine que son unité : l'Allemagne ne défera pas d'elle-même, devant la France, le travail de son unification. Il ne reviendra plus, le temps où les princes allemands imploraient contre l'empereur le secours de la France et où, comme en 1552, nos armées portaient, dans la Lorraine, dans l'Alsace, dans le Luxembourg, des étendards sur lesquels les populations lisaient

ces mots : « Henri, défenseur de la liberté germanique et protecteur des princes captifs. » Non, la France ne saurait avoir désormais cette espérance chimérique. Il faut qu'elle compte sur elle-même, sur elle seule. Le nouveau règne lui assure une trêve de plus. Le vrai péril commencerait, ce semble, à l'avènement du prince Guillaume. Encore ne serait-ce pas immédiatement. Le jeune empereur aurait d'abord à interrompre la politique de son père. L'Allemagne se déferait de son impétuosité; l'Europe aussi. Son inexpérience même l'obligerait à être prudent. Qui peut même dire que le sentiment de sa responsabilité ne l'assagirait pas? Quoi qu'il en soit, quoi qu'il advienne, la France connaît ses nécessités. Il faut qu'elle soit forte, qu'elle soit patiente et calme; pour être mieux respectée, elle voudra se faire un gouvernement respectable; elle se gardera de livrer ni ses affaires aux démagogues, ni ses drapeaux aux aventuriers...

Quel est l'odieux hasard qui a voulu que, pendant ces péripéties mêmes de la tragédie allemande, le général Boulanger affichât ou laissât complaisamment afficher sa prétendance? Pourquoi faut-il que, par des projets qui contiennent à la fois la menace de la guerre civile et celle de la guerre étrangère, le général Boulanger trouble son pays, à une heure où la France a tant besoin de se recueillir? Le personnage ne trompe plus personne, si habile qu'il soit à se farder, lui et la vérité : ambitieux jusqu'au dévergondage; sans convictions, sans scrupules, sans mémoire; léger, versatile, infidèle à tout le monde; hâbleur; perfide, habitué au mensonge, à l'équivoque; imprévoyant, téméraire; toujours et partout, courtisan et charlatan; avide de bruit et de parade; joyeux de porter un panache; plus heureux d'être « Boulange » que Boulanger; officier bon à tout faire; moins général français qu'espagnol, selon le mot de M. Castelar, et encore moins général espagnol que mexicain; camarade de Rochefort et commensal du prince Napoléon; aussi cher aux césariens qu'aux révolutionnaires et se flattant en secret de se jouer d'eux, de tout leur prendre sans leur rien rendre. Politicien, il aspire à la dictature; soldat, à la revanche : l'une lui faciliterait l'autre. En attendant, il lui faut une popularité qui ait la puissance d'un grand soulèvement, d'une émeute irrésistible; il lui faut un vague plébiscite qui impose son nom au gouvernement, au Parlement; et c'est ce plébiscite qu'il préparait, dans son commandement de Clermont-Ferrand, avec les tripoteurs électoraux du parti radical et du parti bonapartiste. Trois fois, pour ses intrigues et ses menées politiques, il vient à Paris, déguisé ou non, malgré la défense du ministre de la guerre. Le ministre le punit, après sa troisième désobéissance; il le met en retrait d'emploi. Que le gou-

vernement ait plus ou moins bien, dans sa sévérité, agi dans son propre intérêt, peu nous importe; il agissait selon son devoir. Cet acte disciplinaire, il le devait à l'armée, à la patrie, avant de le devoir à la République, au Parlement. L'exemple donné par le général Boulanger n'est pas de ceux qu'on puisse tolérer: sinon l'armée, au lieu de servir la patrie, devient libre de servir les partis; c'est l'anarchie militaire et nationale. Sans nier que la punition infligée au général Boulanger fût une punition méritée, M. Paul de Cassagnac a interpellé le gouvernement. L'interpellation n'eût été nécessaire que si le gouvernement n'avait pas puni. Le gouvernement, il est vrai, n'arguait que de la désobéissance du général Boulanger; il aurait pu arguer d'un autre manquement à la discipline: ce général, moins occupé de son métier que de sa fortune politique, ne trahissait-il pas autant son devoir en nouant ses trames électorales avec les partis qu'en violant trois fois un ordre du ministre? Le débat, du moins, a prouvé que les républicains, après avoir placé le général Boulanger sur son pavois, ont maintenant peur de lui; qu'après avoir livré l'armée aux passions des politiciens, ils s'évertuent tardivement à l'en préserver et qu'ils ne s'entendent même pas sur le moyen de sauver la République de la dictature. A la condamnation du général Boulanger, condamnation que M. Tirard a justifiée et qui sera complétée par le jugement d'un conseil d'enquête, M. Laguerre a opposé une avocassière apologie du coupable. A M. Clémenceau, qui, sans blâmer la punition, incriminait la politique du ministère, en déclarant que sa misérable impuissance était la principale cause de l'entreprise audacieuse du général Boulanger, M. Ribot a répondu en séparant de la question politique la question militaire et en affirmant qu'une crise ministérielle n'était pas pour remédier à cette crise révolutionnaire ou césarienne. Et la dispute des républicains, amis ou ennemis du général Boulanger, se continue devant les électeurs de l'Aisne et des Bouches-du-Rhône, parmi les protestations les plus contradictoires et les plus déclamatoires. Quel est le sentiment de la nation? Voilà le problème. La France est-elle assez folle pour s'abandonner au général Boulanger? La République est-elle assez forte pour l'en empêcher?

Le général Boulanger ne se trompe pas, en se disant que l'anarchie, dans la République, finit toujours par la dictature; c'est l'enseignement de l'histoire. Seulement il se trompe, en s'imaginant qu'il pourra substituer au régime d'une république semi-parlementaire, semi-radical, celui d'une république totalement radicale et que ce régime durera. Il se trompe, en ne sachant pas qu'on ne remplace une république qui a tout désorganisé, tout ruiné, tout souillé, que par un gouvernement conservateur, capable

de tout réparer. Il se trompe, en ne sachant pas que, pour supprimer une telle république, il faut avoir derrière soi non les bandes du parti radical, mais l'armée du parti conservateur. C'est également la leçon de l'histoire. M. Clémenceau ne se trompe pas moins, quand il pense qu'une république hardiment radicale prévient la dictature militaire : oublie-t-il que, partout et toujours, le radicalisme produit le césarisme? Mais M. Clémenceau ne se trompe pas, quand il déclare que le mal, c'est l'état même de la République. Non, la personne du général Boulanger n'est pas tout; ou plutôt elle n'est rien, presque rien. Ce qui est quelque chose, ce qui est le principal, c'est une république où il n'y a plus que confusion, désordre, énervement de l'autorité, affaiblissement de la discipline, exploitation sectaire du pouvoir, tyrannie successive des partis régnants, intolérance, persécutions, discordes, crise perpétuelle dans le gouvernement et dans le Parlement, gaspillage, curée, scandales, déficit, appauvrissement, déceptions, grandes banqueroutes de grandes espérances et de grandes promesses, impuissance, agitation stérile et inquiétude profonde. Considérez le gouvernement et le Parlement, au lendemain même du jour où le général Boulanger est puni : on n'a plus de budget de recettes, on en vote un qui ne suffit pas; on le vote à l'aveugle, sans texte ni explications; c'est la pire incohérence dont un Parlement ait jamais donné le spectacle. Le général Boulanger est puni et aussitôt un groupe de députés proteste contre la loi, parce que leur héros est frappé par la loi. Voilà comment la France apprend à mépriser, à détester la République. Le général Boulanger imprime dans l'esprit de la foule l'idée de se délivrer d'un tel gouvernement, d'un tel Parlement, et la foule commence à en parler tout haut. Par bonheur, la France n'en est pas à chercher dans l'inconnu son salut et à vouloir n'importe quoi, pour relever sa destinée. Elle a devant elle la Monarchie qui corrige la licence parlementaire non moins que la licence démagogique; qui assure au pouvoir la stabilité avec la continuité; qui garantit l'ordre sans en faire la compression étouffante du despotisme; qui seule, enfin, forme les armées fortes et les alliances solides. La France ne l'ignore pas : la Monarchie est prête; Monsieur le comte de Paris est prêt.

Auguste BOUCHER.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT CINQUANTIÈME

(CENT QUATORZIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE¹)

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS: Art., article; — C. R., compte rendu.

ALQUIÉ DU POUGET (d'). Le Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle et son œuvre. Art. 941.

ANTIOCHE (comte d'). Les dernières campagnes du général Changarnier en Afrique. — 25 janvier. 256. — 10 février. 539.

BOUCHER (Auguste). Rome. Le jubilé de Léon XIII et l'Italie. — Art. 190. — *Chronique politique*. — 10 janvier. 190. — 25 janvier. 379. — 10 février. 569. — 25 février. 761. — 10 mars. 963. — 25 mars. 1153.

BOUILLIER (Francisque). Petits plaisirs et petits déplaisirs. — Art. 684.

BRET (Jacques). Messieurs de Cisay. — 10 janvier. 117. — 25 janvier. 281.

BROGLIE (abbé de). Les nouveaux historiens d'Israël. — Art. 443.

H. C. Mélanges. 1146.

CALMON (M^{me}). Deux amours. 524.

CARRON (G.). Le socialisme d'Etat en Allemagne. Art. 948.

BEAUREGARD (marquis Costa de). Un héritier présomptif. — 10 janvier. 88. — 25 janvier. 305. — 10 février. 502. — 25 février. 660.

CROUSAZ-CRÉTET (de). La Société générale d'éducation et d'enseignement. Art. 624.

DEMAY (Ch.). Les Allemands en Syrie. Art. 203.

DOUHAIRE (P.). *Revue critique*. 25 février. 747. — 25 mars. 1149.

DRONSART (Marie). Poète et diplomate. — 25 février. 610. — 10 mars. 793.

FALLOUX (comte de). Mémoires d'un royaliste. — VIII. 3.

FLORAN. Chimères. — 10 mars. 876. — 25 mars. 1050.

FOURNEL (Victor). Les œuvres et les hommes. — 25 janvier. 331. — 25 février. 706. — 25 mars. 1095.

¹ Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 mars 1888.
25 MARS 1888.

- GANNIERS** (A. de). A qui appartiendra le Maroc? (Fin.) 145.
- GONTAUT-BIRON** (vicomte de). L'empereur d'Allemagne. — 10 mars. 1.
- JANNET** (Claudio). Les faits économiques et le mouvement social. — 25 janvier. 359. — 25 mars. 1125.
- KRAUS** (X.). L'Histoire de l'art chrétien en Allemagne. 738.
- LALLEMAND** (Paul). Un rêve de poète. 1074.
- LAPPARENT** (A. de). La géologie en chemin de fer. 1025.
- LAUNAY** (Le Provost de). Un chapitre du déficit. 1014.
- L'ESPÉE** (de). Les Mémoires de Mac-Clellan. 414.
- LE TRÉSOR DE LA ROCQUE**. Six cents millions de déficit. 53.
- MANDAT-GRANCEY** (baron de). La Brèche aux buffles. — 10 février. 477. — 25 février. 644. — 10 mars. 854.
- MEAUX** (vicomte de). Les Oratoriens de Juilly et le comte de Faloux. 1000.
- MOSER** (abbé). Léon XIII et les vers latins. 239.
- PARVILLE** (Henri de). *Revue des sciences*. — 10 janvier. 180. — 10 février. 561. — 10 mars. 954.
- VALLÉE** (Oscar de). Le Prince de Bismarck. 32.

TABLE

DU TOME CENT QUATORZIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT CINQUANTIÈME DE LA COLLECTION)

1^{re} LIVRAISON. — 10 JANVIER 1888

| | |
|---|-----|
| Mémoires d'un royaliste. — VIII, par le comte DE FALLOUX. | 3 |
| Le prince de Bismarck — 1847-1887, par M. Oscar DE VALLÉE. | 32 |
| Les Finances de la République. — Les étapes d'une banqueroute. — Six cents millions de déficit, par M. LE TRÉSOR DE LA ROCQUE. | 53 |
| Un héritier présomptif. — La jeunesse du roi Charles-Albert. — III, par M. le marquis COSTA DE BEAUREGARD. | 88 |
| Messieurs de Cisay. — V, par M. Jacques BRET. | 117 |
| A qui appartiendra le Maroc? — II. Fin, par M. A. DE GANNIERS. | 145 |
| Revue des sciences, par M. HENRI DE PARVILLE. | 180 |
| Rome. Le Jubilé de Léon XIII et l'Italie, par M. Auguste BOUCHER. | 190 |

2^e LIVRAISON. — 25 JANVIER 1888

| | |
|--|-----|
| L'Hommage du <i>Correspondant</i> à S. S. Léon XIII. | 201 |
| Les Allemands en Syrie, par M. Charles DEMAY. | 203 |
| Léon XIII et les vers latins, par M. l'abbé MOSER. | 239 |
| Les dernières campagnes du général Changarnier en Afrique, par M. le comte D'ANTIOCHE. | 256 |
| Messieurs de Cisay. — VI. Fin, par M. Jacques BRET. | 281 |
| Un héritier présomptif. — La jeunesse du roi Charles-Albert. — IV, par M. le marquis COSTA DE BEAUREGARD. | 305 |
| Les œuvres et les hommes, par M. Victor FOURNEL. | 331 |
| Les faits économiques et le mouvement social, par M. Claudio JANNET. | 359 |
| Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER. | 379 |

3^e LIVRAISON. — 10 FÉVRIER 1888

| | |
|---|-----|
| L'approvisionnement de Paris en cas de guerre. — I, par M. A. Mo- RILLON. | 389 |
| Les Mémoires de Mac-Clellan, par M. L. DE L'ESPÉE. | 414 |
| Les nouveaux historiens d'Israël. — I, par M. l'abbé DE BEOGLIE. | 443 |
| La Brèche aux buffles. — I, par M. le baron DE MANDAT-GRANCEY. | 477 |
| Un héritier présomptif. — La jeunesse du roi Charles-Albert. — V, par M. le marquis COSTA DE BEAUREGARD. | 502 |
| Deux amours, par M ^{me} CALMON. | 524 |
| Les dernières campagnes du général Changarnier en Afrique. — II, par M. le comte D'ANTIOCHE. | 539 |
| Revue des sciences, par M. HENRI DE PARVILLE. | 561 |
| Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER. | 569 |
| Bulletin bibliographique. | 579 |

4^e LIVRAISON. — 25 FÉVRIER 1888.

| | |
|--|-----|
| L'approvisionnement de Paris en cas de guerre. — Fin, par M. A. MORILLON. | 581 |
| Poète et diplomate. — Lord Lytton et son œuvre. — I, par Marie DRONSART. | 610 |
| La Société générale d'éducation et d'enseignement, par M. Léon DE CROUSAZ-CRÉTET. | 624 |
| La Brèche aux buffles. — II, par M. le baron DE MANDAT-GRANCEY. | 644 |
| Un héritier présomptif. — La jeunesse du roi Charles-Albert. — VI. Fin, par M. le marquis COSTA DE BEAUREGARD. | 660 |
| Petits plaisirs et petits déplaisirs, par M. F. BOULLIER. | 684 |
| Les œuvres et les hommes, par M. Victor FOURNEL. | 706 |
| L'histoire de l'art chrétien en Allemagne, par M. P.-X. KRAUS. | 738 |
| Revue critique, par M. P. DOUHAIRE. | 747 |
| Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER. | 761 |
| Bulletin bibliographique. | 770 |

5^e LIVRAISON. — 10 MARS 1888

| | |
|---|-----|
| L'empereur Guillaume, par M. le vicomte DE GONTAUT-BIRON. | I |
| L'armée russe et ses chefs au printemps de 1888. — I. | 773 |
| Poète et diplomate. — II. Fin, par Marie DRONSART. | 793 |
| Les nouveaux historiens d'Israël. — II. Fin, par M. l'abbé de BROGLIE. | 821 |
| La Brèche aux buffles. — III, par M. le baron DE MANDAT-GRANCEY. | 854 |
| Chimères. — I, par M. FLORAN. | 876 |
| Les dernières campagnes du général Changarnier en Afrique. — II. Fin, par M. le comte d'ANTIOCHE. | 915 |
| Le Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle et son œuvre, par J. d'ALQUIÉ DU POUGET. | 941 |
| Le socialisme d'Etat en Allemagne, par M. G. CARRON. | 948 |
| Revue des sciences, par M. HENRI DE PARVILLE. | 954 |
| Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER. | 963 |

6^e LIVRAISON. — 25 MARS 1888

| | |
|--|-------|
| L'armée russe et ses chefs au printemps de 1888. — II. | 973 |
| Les Oratoriens de Juilly et le comte de Falloux, par M. le vicomte DE MEAUX. | 1000 |
| Un chapitre du déficit, par M. Le Provost DE LAUNAY. | 10140 |
| La géologie en chemin de fer, par M. A. DE LAPPARENT. | 1025 |
| Chimères. — II, par M. FLORAN. | 1050 |
| Un rêve de poète, par Paul LALLEMAND. | 1074 |
| Les œuvres et les hommes, par M. Victor FOURNEL. | 1095 |
| Les faits économiques et le mouvement social, par M. Claudio JANNET. | 1125 |
| Mélanges, par M. H. C. | 1146 |
| Revue critique, par M. P. DOUHAIRE. | 1149 |
| Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER. | 1153 |



GETTY CENTER LINRARY



3 3125 00669 7516

